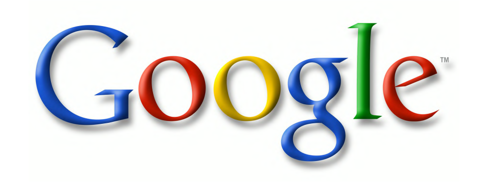
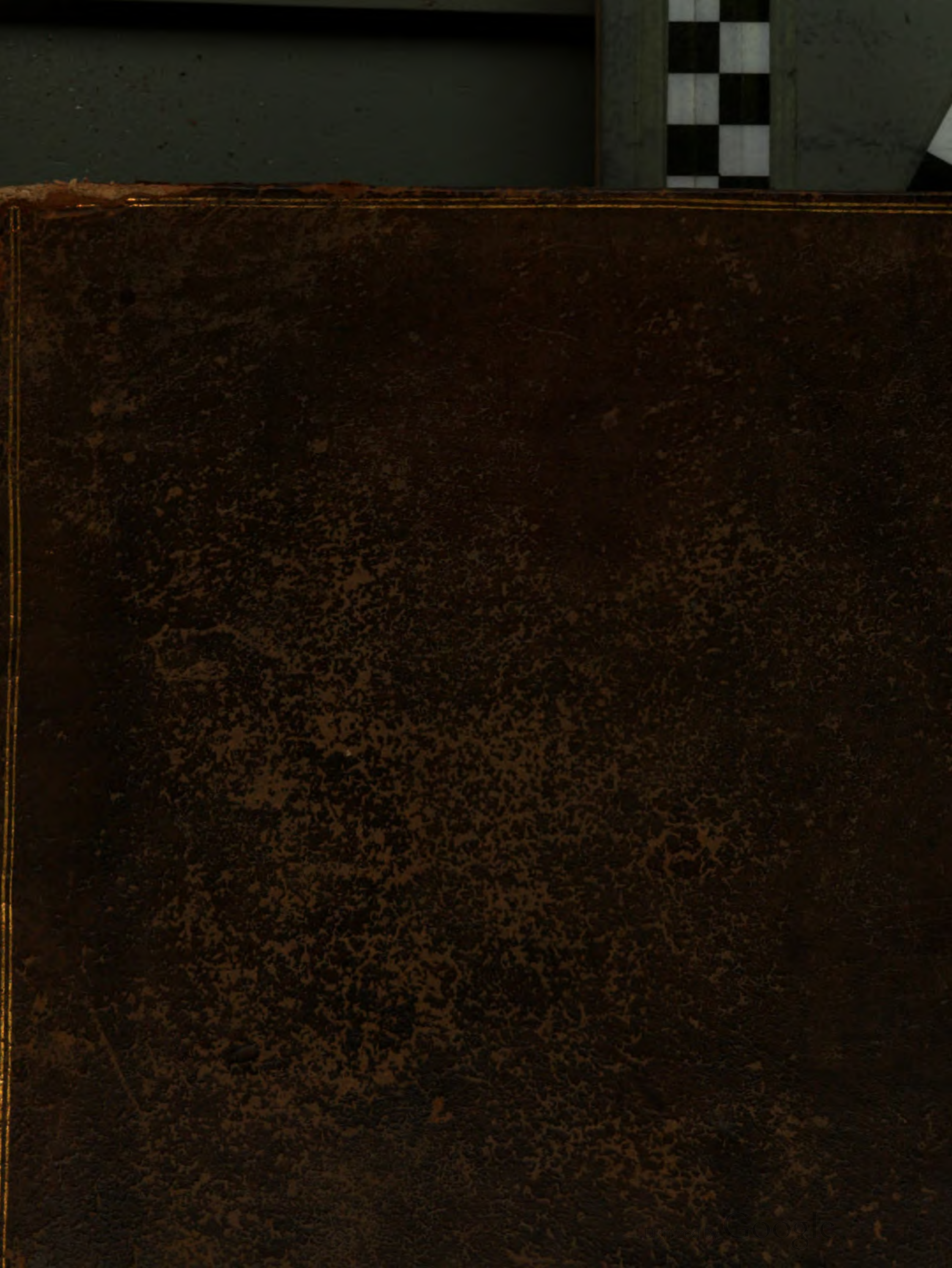
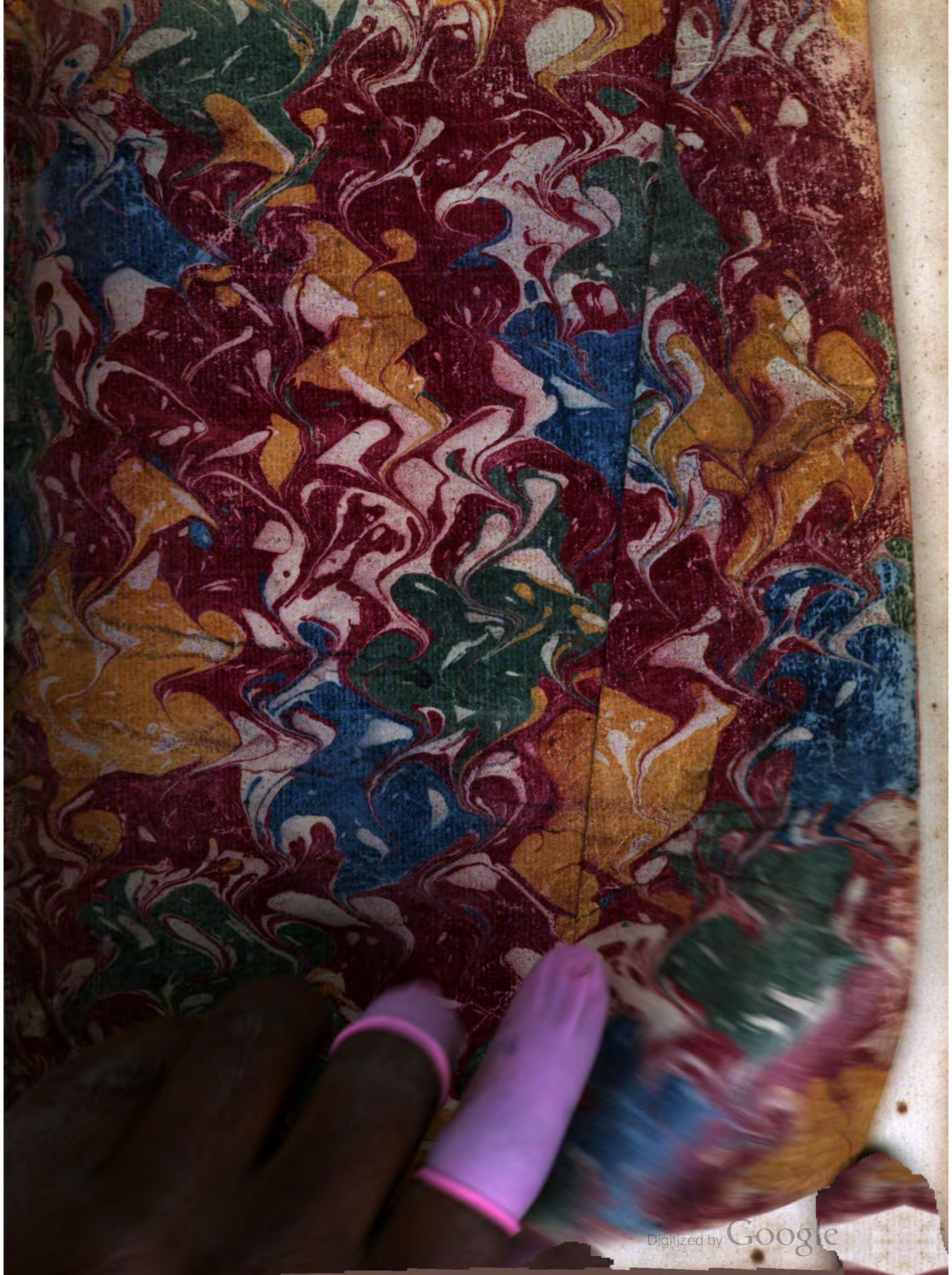







G. 2
Annexe 20
TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA
Room 2
V. PER
Vet. Per.




G.
2
Annexe 20
TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU MINA TIO MEA
Room 2
V. PER
Vet. Per.





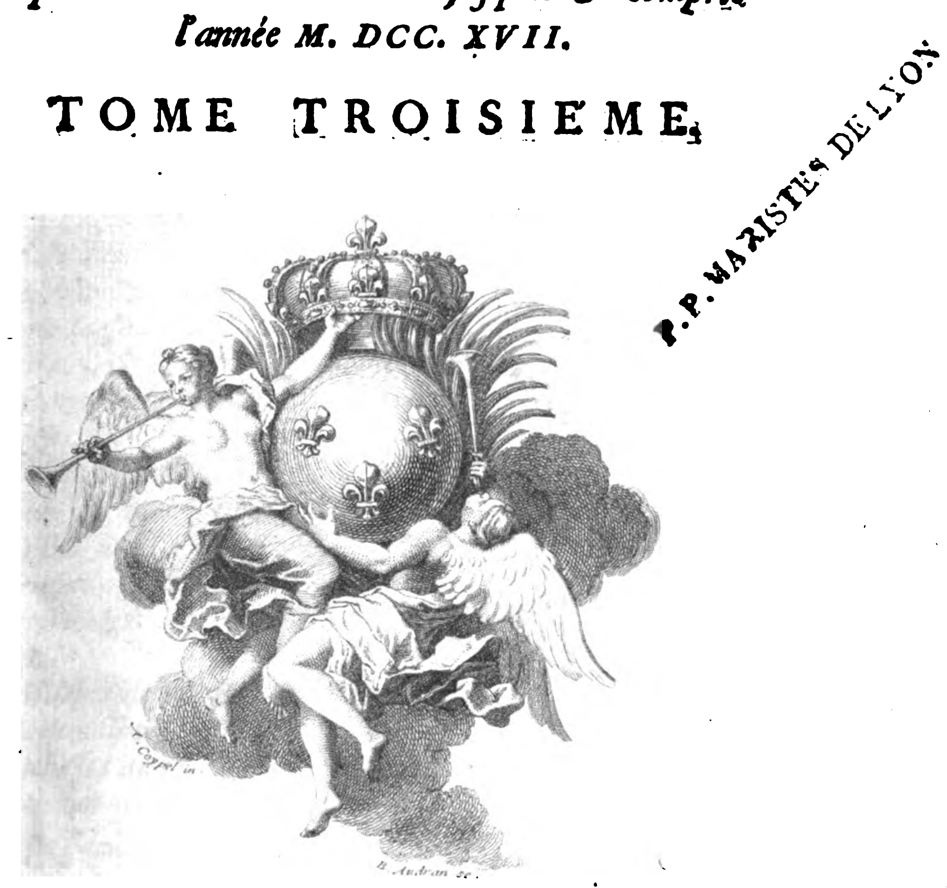
Ant. Coypel inv.

HISTOIRE
DE L'ACADEMIE ROYALE
DES INSCRIPTIONS
ET BELLES LETTRES.

AVEC

Les Mémoires de Littérature tirez des Régistres de cette Académie, depuis l'année M. DCCXI. jusques & compris l'année M. DCC. XVII.

TOME TROISIEME.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCCXXIII.



TABLE POUR L'HISTOIRE.

HISTOIRE

Des Ouvrages de l'Académie, depuis 1711. jusques en 1717.

REmarques sur l'origine des Dieux. Pag. 1.
De l'Enfer Poëtique. 5.
Du culte de Jupiter Tonant. 10.
De la Religion des Voyageurs. 13.
Origine de la fable des Centaures, avec un abrégé de leur Histoire. 19.
Sur la Royauté des Israëlites en Egypte. 23.
Des Asyles. 37.
De l'Hospitalité. 45.
Distinction de deux Minos. 49.
Des plaisirs de la table chez les Grecs. 54.
De l'Origine des Saturnales. 56.
Des Cérémonies observées par les Romains à la fondation des Villes. 61.
Des Priviléges de la main droite. 68.
Des Baisemains. 76.
Des Richesses du temple de Delphes, & des différents pillages qui en ont esté faits. 78.

De l'usage de la prière pour les morts parmi les payens. 84.
De l'usage des harangues dans les Historiens Grecs & Latins. 89.
Eclaircissement sur le Ver Sacrum, *ou Printemps sacré des anciens.* 92.
De la liberté qu'avoient les soldats Romains de railler & de dire des Vers Satyriques contre ceux qui triomphoient. 96.
Du Camp d'Annibal sur les bords du Rhône. 99.
Sur un Passage du premier Livre des Rois. 102.
Des Juifs Hellénistes. 105.
Si dans l'Oedipe de Sophocle le cœur est la troupe des Sacrificateurs, ou si c'est le peuple mesme représenté par les principaux Citoyens. 108.
Examen d'un Passage de Platon sur la Musique. 118.
Corrections sur quelques endroits d'Hésiode & d'Anacréon. 130.
Conjectures sur d'autres Auteurs. 133.
Examen d'un Passage d'Horace. 140.
Si le tableau attribué à Cébés est véritablement de cet Auteur. 146.
Examen de la restitution d'un Passage de Pline, proposée par quelques Sçavants. 153.
Examen d'un Passage du Traité de l'Elocution, attribué à Démétrius Phaléréus. 162.
Reflexions Critiques sur le Chap. V. *du Livre* VII. *de Valere-Maxime.* 165.
Examen de ce qu'il y a de plus probable sur la taille des Géants. 169.
Consultation au sujet des Gnomons & Obélisques astronomique des Anciens; avec la Réponse de l'Académie. 174.
De l'Habillement des Héros, & de quelques Divinitez Egyptiennes. 179.
Examen des divers Monuments, sur lesquels il y a des plantes que les Antiquaires confondent presque toûjours avec le Lotús *d'Egypte.* 181.
Du Dieu Irminsul adoré chez les anciens Saxons. 188.

TABLE.

Recherches ſur le Dieu Endovellicus, *& ſur quelques autres Antiquitez Ibériques.* 191.
Sur les Médailles Samaritaines qui portent le nom de SIMON. 198.
Explication d'une Médaille d'or de la famille CORNUFICIA *du Cabinet de S. A. R.* MADAME. 201.
Explication d'une Médaille Grecque de Marc-Antoine & d'Octavie. 210.
Explication d'une Médaille Grecque de Néron frappée à Nicée dans la Bithynie. 215.
Obſervations ſur l'uſage de quelques moules antiques de monnoyes Romaines, découverts à Lyon. 218.
Conjectures ſur l'uſage d'un Inſtrument antique d'airain, trouvé prés de Langres. 225.
De la Bulle que les Enfants Romains portoient au col. 230.
Sur deux Inſcriptions antiques trouvées dans la foreſt de Béleſme. 232.
Reflexions ſur un Monument Antique élevé ſur le Pont de la Charente à l'entrée de la ville de Saintes. 235.
Remarques ſur quelques monuments antiques trouvez dans les murs de l'Egliſe Cathédrale de Paris ; avec quelques reflexions ſur le Fondateur de cette Egliſe. 242.
Explication d'un monument antique découvert à Lyon. 247.
Explication d'une colomne milliaire trouvée prés de Soiſſons. 250.
Sur une colomne milliaire trouvée à Vic-ſur-Aiſne dans le Soiſſonnois. 253.
Remarques ſur une inſcription de Tetricus le fils. 255.
Sur une inſcription trouvée à Bourdeaux. 260.
Sur une Prime d'Emeraude antique du Cabinet de S. A. R. MADAME. 264.
Reflexions ſur le prétendu SOLON, dont on trouve le nom ſur quelques pierres gravées antiques. 268.
Conjectures ſur un grand nombre de Tombeaux, qui ſe trouvent dans un lieu particulier de l'Auxois en Bourgogne. 273.
Sur un monument trouvé dans l'Abbaye de Feſcamp. 276.

Recherches sur la situation de Trevidon *&* Prusianum, *maisons de campagne de Ferréol, préfet du prétoire des Gaules.* 280.
De l'Origine des feux de joye. 283.
De la Poësie des Chinois. 289.
De la différence des Cuirasses & des Cottes d'armes. 292.
Remarques sur quelques singularitez de la ville de Paris. 296.
Lettre du Cardinal Bessarion sur la querelle des Philosophes du Quinziéme siécle. 302.
Devises, Inscriptions & Médailles faites par l'Académie. 310.

ELOGES

Des Académiciens, morts depuis l'année M. DCCX. jusques en M. DCCXVII.

Eloge de M. Despreaux. Pag. iij
Eloge de M. Oudinet. xiij
Eloge de M. l'Abbé Tallemant. xviij
Eloge de M. de Tourreil. xxvij
Eloge de M. l'Evesque de Soissons. xxxiij
Eloge de M. Galland. xxxviij
Eloge de M. l'Abbé de Tilladet. xliv
Eloge de M. Kuster. xlviij
Eloge de M. Cuper. lvij
Eloge de M. Bourdelin. lxij
Eloge de M. Pinart. lxvj





TABLE
POUR
LES MEMOIRES.

TOME TROISIEME.

REflexions sur les Dieux d'Homére. Par M. l'Abbé FRAGUIER. Pag. 1.
Dissertation sur les Graces. Par M. l'Abbé MASSIEU. 8.
Dissertation sur les Hespérides. Par M. l'Abbé MASSIEU. 28.
Dissertation sur les Gorgones. Par M. l'Abbé MASSIEU. 51.
Dissertation sur l'origine du culte que les Egyptiens rendoient aux animaux. Par M. l'Abbé BANIER. 84.
Histoire du culte d'Adonis. Par M. l'Abbé BANIER. 98.
Dissertation sur Typhon. Par M. l'Abbé BANIER. 116.
Premiére Dissertation sur l'Oracle de Delphes. Par M. HARDION. 137.
Seconde Dissertation sur l'Oracle de Delphes. Par M. HARDION. 151.
Troisiéme Dissertation sur l'Oracle de Delphes. Par M. HARDION. 170.
Dissertation sur les Amphictyons. Par M. de VALOIS. 191.
Mémoire pour servir à l'Histoire de la Lutte des Anciens. Par M. BURETTE. 228.
Mémoire pour servir à l'Histoire du Pugilat des Anciens. Par M. BURETTE. 255.

Mémoire pour servir à l'Histoire de la course des Anciens. Par M. BURETTE. 280.

Dissertation sur ce qu'on nommoit PENTATHLE, *dans l'ancienne Gymnastique*, Par M. BURETTE. 318.

Dissertation sur l'exercice du Disque ou Palet. Par M. BURETTE. 330.

Recherches sur l'Histoire d'Assyrie, première partie. Par M. l'Abbé SEVIN. 343.

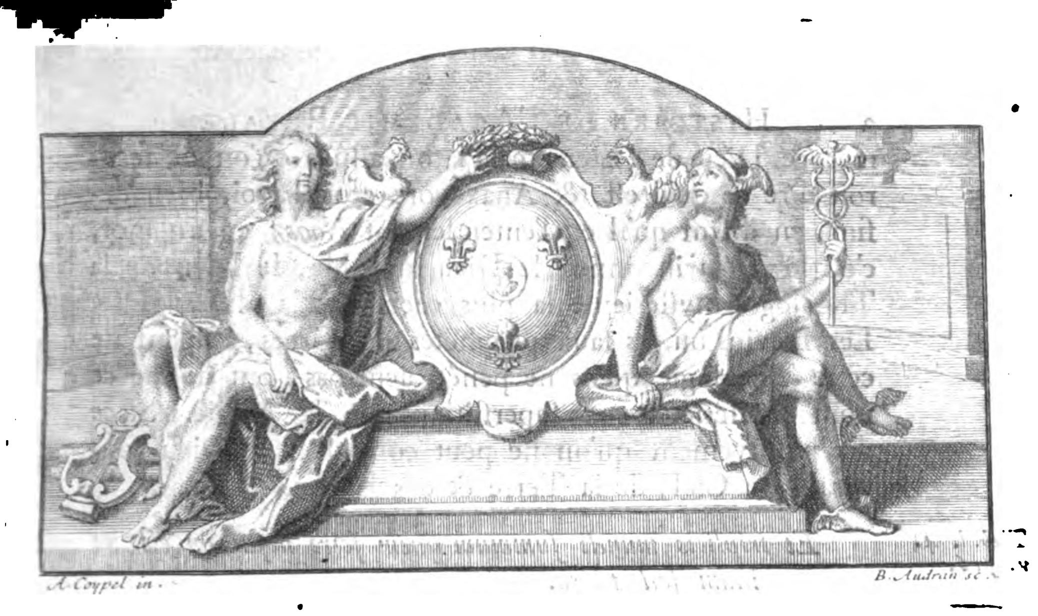
Recherches sur l'Histoire d'Assyrie, seconde partie. Par M. l'Abbé SEVIN. 364.

Histoire de l'Isle de Délos. Par M. l'Abbé SALIER. 376.

Histoire de la ville de Cyréne. Par M. HARDION. 391.



HISTOIRE



HISTOIRE DES OUVRAGES DE L'ACADEMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES LETTRES,

DEPUIS L'ANNÉE M. DCC. XI. JUSQUES ET COMPRIS L'ANNÉE M. DCC. XVII.

REMARQUES SUR L'ORIGINE DES DIEUX.



EN resumant ce que M. Boivin l'aîné a dit en différentes fois à l'Académie sur l'origine des Dieux, il paroist que les anciens Grecs ne connoissoient qu'un Dieu seul qui fût Eternel, que tous les autres estoient venus de luy, & qu'il n'estoit pas permis de nom- *En 1711. & 1712.*

mer ce Dieu de l'Eternité. Platon assûre qu'on ne sçauroit dire ce qu'il est, & Anaxagore croit l'avoir bien défini, en disant qu'il est l'entendement *Noos*, en un mot, c'est le Dieu inconnu, le Dieu ineffable, le Dieu de la Théologie mystérieuse la plus cachée & la plus auguste. Les Devins ou les faux prophétes des Grecs, abusant de cette Théologie qu'ils ne pénétroient pas, ont donné ce nom mystérieux aux superstitions de la Magie. Stace dit positivement qu'on ne peut connoistre le Dieu souverain du Ciel, de la Terre & des Enfers.

Theb. l. 4. v. 516.

Et triplicis mundi summum quem scire nefastum est
illum sed taceo.

Lactance Scholiaste de Stace dit, que ce Dieu s'appelle *Daimogorgon*, & c'est en effet le nom que luy donnoit Pronapidés précepteur d'Homére, comme on peut le voir dans un fragment de Théodontius que Bocace nous a conservé dans sa généalogie des Dieux.

L. 1. ch. 3.

Les Poëtes qui ont esté les premiers Théologiens de la Gréce, ont pour ainsi dire, personifié leurs idées, & ont fait chacun à leur mode des généalogies des Dieux. Mais tous supposent un Estre veritablement indépendant & né avant les hommes; ils conviennent la pluspart d'une Eternité, d'une *Ontogonie* ou creation du monde. Ils reconnoissent à la vérité, en suivant le caprice de leur imagination, une *Théogonie*, ou génération des Dieux, dont les uns sont celestes, les autres terrestres, ou infernaux: mais *Daimogorgon* & *Achlis* sont avant le monde, avant le cahos. Leur *Acmon*, leur *Hypsistos* existent avant le ciel, que les Latins appelloient *Cœlus*, & les Grecs *Ouranos*. Selon eux, la Terre, le Tartare & l'amour avoient précedé le Ciel; puisque, suivant Hésiode, il est luy-mesme le fils de la terre. Phornutus, Hesychius, & Simias de Rhodes son Scholiaste, regardent *Acmon* comme le pere de *Cœlus*, & ce mesme *Acmon* est fils de *Manés* selon Polyhistor dans Stephanus. Sanchoniaton, dont le témoignage

Theogo Denat. Deor. ch. 1.

est rapporté par Eusebe, regardoit *Hipsistos*, ou *Elioun*, *Præp. Evang. l. 1. ch. 1.*
comme celuy qui avoit engendré ce mesme *Cœlus* ; Et
selon Boëce, dans l'ouvrage qu'il a composé sur Porphyre, *L. 1.*
c'est *Ophion* qui est le premier principe. *Ouran* a esté premierement pere des *Hécatombires*, ensuite des Cyclopes, puis des Titans & de Saturne, qui a produit à son tour les nouveaux Dieux. Il y a eu des Géants enfans de la terre seule, & Typhon est le dernier de tous. Aprés les Dieux & les Géants, sont venus les demi dieux, qui sont nez ou du commerce des Dieux avec des mortelles, ou de celuy des Déesses avec les hommes.

L'âge Héroïque, selon Hésiode, n'est venu qu'aprés les âges d'or, d'argent & d'airain ; mais il a précédé l'âge de fer, aprés lequel selon le mesme Poëte, il y aura un siécle encore plus dur & plus dépravé. Les hommes du siécle d'or, dit-il encore, sont devenus *Démons*, ou bons génies, ils sont les gardiens des hommes, & ils habitent la terre. Les hommes de l'âge d'argent ont esté changez en *Manes* ou Génies soûterrains bienheureux, mais mortels, comme s'il pouvoit y avoir de vray bonheur sans l'immortalité. Les hommes du siécle d'airain sont descendus aux Enfers, & morts sans ressource. Enfin ceux de l'âge héroïque sont allez habiter les Isles fortunées aux extrémitez du monde, ou les Champs Elysées.

Les Grecs regardoient comme des Dieux, tous ceux qui avoient vécu depuis le commencement du monde jusqu'au partage qu'ils font faire de l'Univers entre Jupiter, Neptune & Pluton, c'est-à-dire, si on veut concilier les Fables avec l'Histoire, jusqu'au temps de Phaleg & de Nembrod. Ils confondent tous ces premiers temps, & cela leur est commun avec la pluspart des peuples, comme les Egyptiens, les Chinois, & tous ceux qui ont voulu conserver des Annales des Siécles les plus reculez. On voit bien qu'ils n'ont fait qu'altérer l'ancienne Tradition, & qu'une connoissance confuse des véritez qui sont dans la Sainte Ecriture, les a jettez dans les erreurs les plus monstrueuses. On voit, par exemple, dans

le texte des Septante que les Géants sont fils des anges & des filles des hommes. Cette opinion mesme a esté suivie par les plus anciens interprétes ; tels que sont Philon, Joseph, S.t Justin, S.t Athénagore, Tertullien, S.t Clement d'Aléxandrie, S.t Cyprien, Lactance, Eusebe, S.t Ambroise, &c. Et c'est sans doute, sur ce fondement que les Poëtes Grecs ont fait leurs Dieux amoureux des femmes. Les Anges sont appellez fils de Dieu, c'est-à-dire Dieux, comme on dit, par exemple, fils des Grecs les Grecs, & comme l'Ecriture Sainte nomme enfans des hommes, les hommes eux-mesmes. Ce sont des expressions figurées qui marquent avec une nouvelle force la chose qu'on veut exprimer.

L'opinion la plus commune aujourd'huy, est que les Anges n'ont jamais aimé les femmes. Saint Epiphane, S.t Chrysostome, S.t Jérosme, S.t Cyrille, & plusieurs autres entendent par des Anges amoureux, les enfans de Seth qui épousérent les filles de Caïn. Philastrius place au nombre des héréfies l'opinion contraire; elle est, à la vérité, dans les fragmens du Livre d'Henoc, mais ce livre est apocriphe.

Cap. 108.

Il est donc trés vray-semblable que les Dieux des Grecs ont esté forgez sur l'idée des anges bons & mauvais ; & de là sont venus aussi les *Egrégores* des Hébreux, les *Annedots* des Chaldéens, les *Gimnes*, les *Génies*, des *Eons*, les *Archontes*, les *Titans*, les *Géants*, en un mot les Dieux & les demi-dieux du Paganisme. Le témoignage de Philon est formel sur cet article. Moïse, dit cet auteur, a coutume d'appeller » *Anges* ceux que les autres Philosophes nomment *Démons*. » Ce sont des ames qui volent dans l'air, & personne, ajoûte- » t'il, ne doit croire que ce soit une fable, l'air est plein d'ani- » maux, mais ils nous sont invisibles, puisque l'air mesme » n'est pas visible.

Dans son Livre des Géants.

DE L'ENFER POETIQUE.

SI l'on regarde la description de l'Enfer & des champs Elysées que les Poëtes nous ont laissée dans leurs ouvrages, du costé des Fables qui l'accompagnent, c'est un mélange monstrueux de fictions ridicules que les enfans mesmes croyoient à peine :

Nec pueri credunt, nisi qui nundum ære lavantur. Juvenal sat. 6.

L'assemblage des différentes Fables qui composent le systême poëtique sur ce sujet, ne paroist pas avoir esté fait, ni en mesme temps, ni par les mesmes auteurs.

M. Fourmont dans une Dissertation communiquée à l'Académie en 1714. s'est uniquement attaché à découvrir l'origine des Fables que les Poëtes ont débitées sur ce sujet.

La premiére notion de l'Enfer & des champs Elysées, venoit d'Egypte, au rapport de Diodore de Sicile, & elle avoit pour fondement l'opinion de l'immortalité de l'ame, que les prestres Egyptiens enseignoient dés les temps les plus reculez. De l'Egypte, ce systême fut porté dans la Gréce avec les Colonies qui y passérent, & de-là dans l'Italie où l'on ajouta encore de nouvelles Fables aux anciennes.

Virgile a ramassé dans le sixiéme Livre de son Eneïde toutes ces fictions, avec un art merveilleux, & ce morceau est sans doute bien plus achevé que celuy d'Homére qui luy a servi de modéle. C'est sur le Poëte Latin qu'on peut former une carte topographique de l'empire de Pluton. Odyss. l. XI.

Il y a, selon les Poëtes, différentes entrées qui conduisent aux Enfers, Calypso dit à Ulysse dans Homére, que la porte de ce lieu est aux extrémitez de l'Océan; Virgile en place l'entrée prés du Lac Averne, d'autres disent qu'elle estoit au Promontoire de Ténare dans la Laconie, quelques-uns dans les antres de la Cilicie.

Quoyqu'il en soit, ils conviennent tous, que dés qu'on

est descendu sur les rivages des morts, on est obligé de passer les fleuves infernaux dans la barque de Caron. Virgile fait de ce batelier un portrait inimitable. Un air mal propre, une barbe longue & négligée, un habit crasseux, la parole rude, des yeux étincelans; tout cela joint aux traits d'une vieillesse robuste & vigoureuse, forme le caractére de Caron;

Portitor has horrendus aquas, & flumina servat,
Horribili squallore Caron, &c.

Cette idée de Caron tire son origine d'une ancienne Tradition d'Egypte. On ne paroist point dans sa barque fatale sans donner une obole, & c'est pour cela qu'on avoit grand soin de mettre cette petite piéce de monnoye sous la langue de ceux qui venoient d'expirer, comme on l'apprend d'Aristophane. Personne n'estoit exempt de payer ce tribut, si ce n'est les habitans d'Hermione dans le Pays d'Argos, parce qu'ils estoient si prés de l'Enfer, qu'ils ne croyoient pas qu'il fust nécessaire de rien payer pour le passage. Les Grands & les Généraux d'Armées, sur tout parmy les Athéniens, s'imaginoient que pour mieux faire leur cour à Caron, il falloit luy porter trois piéces d'argent.

Les fleuves d'Enfer, estoient le Cocyte, le Phlégéton, ou Puryphlégéton & le Styx. Les premiers avoient esté inventez par les Poëtes sur les étymologies de leur nom qui signifient *les pleurs* & *le feu*. A l'égard du Styx, Hérodote dit qu'il y avoit en Arcadie prés de la ville de Nonacre, une fontaine de ce nom, dont l'eau, selon Strabon, estoit abominable, & selon Pline un poison trés subtil. C'estoit prés de ce lieu qu'on s'assembloit pour faire les sermens les plus authentiques; & comme les hommes attribuent ordinairement aux Dieux les mesmes passions dont ils sont possedez, on feignit qu'ils juroient aussi par les mesmes eaux, & que c'estoit leur serment le plus inviolable.

Aprés avoir passé les fleuves d'Enfer, on trouvoit le Cerbére, qui en gardoit l'entrée. Son nom, selon Servius, vient de κρεόβορος, *celuy qui devore la chair*. L'origine de

cette fable vient de ce qu'il y avoit autrefois dans l'antre de Ténare un serpent ou une espéce de dragon, qui y causoit beaucoup de ravages; & cette caverne estant regardée comme une des portes d'Enfer, on prit de-là occasion de dire qu'elle estoit gardée par un affreux dragon: car Homére est le premier qui ait regardé Cerbére comme un chien, fondé sur l'ancien usage de faire garder les portes par des chiens.

Aprés avoir passé par ce second vestibule, on rencontroit, avant que d'arriver au Tartare, différentes demeures qu'on trouve trés bien distinguées dans Virgile. D'abord se présentoient les enfans: Eneid. l. 6.

Infantumque animæ flentes in limine primo.

Ceux qui avoient esté injustement condamnez à perdre la vie, occupoient la seconde demeure:

Hos juxta falso damnati crimine mortis.

Dans la troisiéme, estoient ceux qui s'estoient eux-mesmes donné la mort. Les amans malheureux estoient dans la quatriéme. La cinquiéme estoit destinée pour les Héros. La sixiéme estoit la prison du Tartare. La derniére, enfin, le séjour des bienheureux ou les champs Elysées.

On ne rapportera point tout ce que Vossius, Marsham, Bochart & quelques autres, ont dit sur l'Enfer & sur les champs Elysées, il suffit de ramener icy les choses à leur origine, & en recherchant celle de cette fable, on trouve qu'elle vient d'Egypte; & on juge assez que la pluspart des circonstances dont on l'a embellie dans la suite, sont le fruit de l'imagination des Poëtes Grecs.

De l'aveu des Grecs mesmes, les Egyptiens sont les premiers peuples qui ont enseigné le culte des Dieux, c'est ce qu'Hérodote nous apprend dans le second Livre de son Histoire, où il dit que presque tous les noms des Dieux sont venus d'Egypte dans la Gréce; & ce qui décide la question dont il s'agit, c'est que Bacchus & Cérés, auteurs du sentiment de la Métempsycose, sont aussi, suivant les mesmes

Egyptiens, les Dieux qui regnent sur les Enfers. Diodore de Sicile pense là-dessus comme Hérodote, il explique mesme par le secours de quelques traditions Egyptiennes la pluspart des fables qu'on a debitées sur ce sujet. Il y a, dit cet Auteur, un Lac en Egypte au-delà duquel on enterroit anciennement les morts. Aprés les avoir embaumez on les portoit sur le bord de ce Lac. Les juges préposez pour examiner la conduite & les moeurs de ceux qu'on devoit faire passer de l'autre costé, y venoient au nombre de quarante, & aprés une longue délibération, s'ils jugeoient celuy dont on venoit de faire l'information, digne de la sépulture, on mettoit son cadavre dans une barque dont le batelier se nommoit Caron. Cet Auteur ajoûte que cette coûtume estoit pratiquée à l'égard mesme des Rois, & que le jugement qu'on portoit contr'eux, estoit quelquefois si sévére, qu'il y en eût quelques-uns qui furent jugez indignes de la sépulture. Ce fut le Poëte Orphée suivant le mesme Auteur, qui pendant son voyage d'Egypte, y puisa toutes ces idées, qui passérent ensuite dans la Gréce. La tradition de l'histoire de Caron est encore reçeüe dans toute cette partie de l'Egypte : c'estoit, disent les Egyptiens, un petit tyran fermier des Pharaons, qui établit au sujet du passage de ce Lac, un tribut qui luy fit amasser en peu de temps de grandes richesses.

On voit du premier coup d'oeil, l'origine de la pluspart des fables Grecques au sujet des Enfers. Le Caron des Grecs est toûjours sur un Lac, Celuy des Egyptiens avoit estabIi sa demeure sur les bords du Lac Querron; Celuy des Poëtes Grecs exigeoit impitoyablement son droit, celuy des Egyptiens ne voulut pas mesme faire grace sur cet article au fils du Roy, ce qui auroit causé sa perte, s'il n'eut pas fait connoistre au Prince qu'il n'amassoit tant de richesses que pour son service. Le Lac des enfers estoit formé d'un fleuve, celuy du Querron estoit formé des eaux du Nil. Le premier faisoit neuf fois le tour des Enfers, *novies Styx interfusa;* jamais pays n'a esté plus arrosé que l'Egypte; jamais

jamais fleuve n'a eû plus de canaux que le Nil. M. Fourmont trouve dans l'usage des Langues Orientales, plusieurs autres rapports entre ce fleuve, & ceux que les Grecs avoient placez dans les Enfers; mais ce qu'il ajoûte du Labyrinthe qui se voit encore en partie prés du Lac Mœris, est plus singulier. Ce palais, suivant tous les anciens qui en ont parlé, surtout, selon Hérodote qui l'avoit veu, estoit composé de deux parties, dont l'une estoit sous terre. C'est de là que Virgile a pris l'idée de la prison du Tartare, dont une partie estoit aussi avant dans la terre que le Ciel en est éloigné. Les Crocodiles sacrez que les Egyptiens nourrissoient dans ces chambres souterraines, désignent ces monstres affreux qu'on met dans le Royaume de Pluton. *Eneid. L. 6.*

Enfin, on peut dire, qu'à quelques circonstances prés, que les Poëtes Grecs & Latins ont inventées; c'est en Egypte qu'on trouve toutes les parties qui composent l'Enfer des payens. Homére dit, que l'entrée des Enfers estoit sur le bord de l'Océan, le Nil est appellé par ce mesme Poëte Ὠκεανός. C'est en Egypte qu'on voit les portes du Soleil, elles ne sont autre chose que la ville d'Heliopolis. La demeure des morts est marquée par ce grand nombre de pyramides & de tombeaux où les momies se sont conservées pendant un si grand nombre de siécles: Caron, sa barque, l'obole qu'on donnoit pour le passage, tout cela est pris de l'Histoire d'Egypte. Il est mesme tres probable que le nom de l'Acheron vient de l'Hébreu, ou de l'Egyptien *Achoucherron*, qui signifie les lieux marécageux de Caron; que le Cerbére a pris son nom de quelqu'un des Rois d'Egypte, appellé *Chebres* ou *Kebron;* qu'enfin, le nom du Tartare vient de *Dordorot*, ou en dialecte Egyptien *Dardarot*, qui signifie HABITATION ÉTERNELLE, nom que les Egyptiens donnoient par excellence à leurs tombeaux. *Odyss. L. 11.*

DU CULTE DE JUPITER TONANT.

DE toutes les Epithétes que la Religion Payenne avoit données à Jupiter, aucune ne l'a rendu plus respectable aux hommes, que le terrible surnom de TONANT:

Tonans, Fulgurator, Fulgerator, κεραυνὸς κεραύνιος, καταιβάτης, &c. M. l'Abbé de Tilladet qui avoit rassemblé dans une Dissertation particuliere ce que differents auteurs nous ont laissé sur le culte de ce Dieu, dit que les Aruspices qui composoient le quatriéme College des Pontifes, estoient chargez du détail de ce culte; puisque leurs fonctions, au rapport de Ciceron, comprenoient les entrailles des animaux, la Foudre & le Tonnerre, & les autres Présages, *Exta, omina*, & *Fulgura*. Le mesme Ciceron parle ailleurs des livres nommez *Fulgurales, Fulminales*, livres qui renfermoient les divers points de Doctrine concernant les éclairs & la foudre; comme on peut le voir dans les fragments qui nous en restent.

En 1711.

Lib. 2. de Divinat.

Lib. 1.

C'estoit d'abord à Jupiter seul qu'appartenoit le droit de lancer la foudre, & son Aigle en estoit le Dépositaire; mais dans la suite ce droit passa à plusieurs autres Divinitez, comme à Pallas & à Vulcain, à Mars & à Saturne.

Pline L. 2. cap. 42.

La division la plus ordinaire des Tonnerres estoit en ceux du jour & ceux de la nuit. κεραυνοβόλος ἡμερινὸς & κεραυνοβόλος νυκτερινός. Les premiers venoient de Jupiter ou des Divinitez qu'on luy avoit associées dans cet employ: c'estoit Pluton qui lançoit les autres.

Lorsque le Tonnerre commençoit à se faire entendre, l'Aruspice regardoit le Ciel & observoit avec soin de quel costé venoit le bruit; si c'estoit de sa gauche, qui estoit regardée comme la Droite des Dieux, *intonuit lævum*, le présage estoit de bon augure; s'il tonnoit à sa droite, c'estoit un signe de malheur. Le présage estoit encore plus sinistre, lorsqu'il tonnoit pendant un temps serein.

Namque diespiter
Plerumque per purum tonantes
Egit equos. Horat. L. 1. Od. 34.

Et suivant cette opinion, parmi les présages de la mort de Tite, Suétone n'en rapporte point de plus fort que celuy du Tonnerre, qui fut entendu dans un temps clair & serein : *quod tempestate serenâ tonuerat.* Mais plus ce présage estoit mauvais, plus il servoit à ramener au culte des Dieux les libertins & les Epicuriens, comme Horace semble dire qu'il luy estoit arrivé à luy-mesme.

On regardoit aussi de quel costé tournoit le bruit du tonnerre. Si estant parti du Septentrion, il alloit au couchant, c'estoit un signe de trés mauvais augure, comme le dit Lucain :

Fulmen, & Arctois rapiens de partibus ignem
Percussit Latiale caput. Pharf. lib. 1.

Que si au contraire estant parti de l'Orient, & n'ayant fait qu'effleurer quelqu'un, il se tournoit du mesme costé, c'estoit la marque d'un bonheur parfait, *summæ felicitatis presagium*, comme Pline le remarque à l'occasion de Sylla : car s'il y avoit des tonnerres, qui ne présageoient rien & qu'on appelloit pour cela *Bruta*, il y en avoit un plus grand nombre, qui estoient toûjours la marque de la colere des Dieux & qu'on nommoit *Fatidica*. Telle fut la foudre qui tomba dans le camp de Crassus. Elle fut regardée comme un presage de sa défaite, & telle fut celle qui préceda la mort de Valentinien. De ces tonnerres de mauvais augure, il y en avoit dont on ne pouvoit éviter le présage par aucune expiation : *Fulmen inexpiabile;* il y en avoit d'autres dont le malheur pouvoit estre detourné : *piabile Fulmen*, & la Religion Romaine fournissoit les cérémonies necessaires pour cela.

L. 2. c. 55. — Am. Marcell. — Ovid. Fast. l. 1.

Generalement parlant, tout ce qui estoit touché de la foudre portoit une espéce de réprobation. L'habit ne pouvoit plus estre porté, & le lieu où elle estoit tombée devoit

estre fermé de murailles. Les Augures avoient grand soin d'y enterrer tout ce qui en avoit esté frappé, comme Lucain le remarque:

Phars L. 1.

Arans dispersi fulminis ignes
Colligit, & terra tacito cum murmure condit.

Ils y élevoient ensuite un autel à l'honneur du Dieu qui l'avoit lancée. DEO FULGURATORI ARAM ET LOCUM HUNC RELIGIOSUM EX ARUSPICUM SENTENTIA QUINT. PUB. FRONT. POSUIT. dit une ancienne Inscription. Enfin ceux qui en avoient esté frappez se regardoient comme l'objet de la haine des Dieux à l'exemple d'Anchise : *Jampridem invisus Divis.* (Æneid. 2.)

Comme c'estoit Jupiter qui estoit le principal auteur de la foudre, c'estoit à luy que s'addressoient les honneurs & le culte que la crainte des carreaux celestes avoit fait establir; & Numa doit estre regardé comme le principal instituteur de ces ceremonies. Ce Prince effrayé d'un coup de Tonnerre chercha à en détourner le présage:

Ovid. Fast. 1.

Quoquo modo possit fulmen, monstrate piari.

dit-il à Picus & à Faune qui luy apprirent des vers propres à évoquer Jupiter, *quæ Jovem elicerent :* l'effet de ces Vers estoit d'attirer d'autres tonnerres en interprétation de celuy qui l'avoit épouvanté. Ce remede luy ayant réüssi il fit ériger sur le mont Aventin un autel à Jupiter *Elicius.* Tullus Hostilius ayant voulu l'imiter fut assez malheureux pour oublier quelque circonstance essentielle à l'évocation, & il fut frappé de la foudre qu'il avoit voulu attirer. Depuis ce Prince jusques à Auguste, on ne donna point d'autre nom à Jupiter par rapport à la foudre, que celuy d'*Elicius.* Cet Empereur ayant eû un de ses gens tué d'un coup de tonnerre prés de sa litiére dans son expédition des Cantabres, ne manqua pas, dés qu'il fut de retour à Rome, d'élever un temple à l'honneur de Jupiter tonant; il fit frapper des Médailles où ce Temple se trouve avec l'inscription

de JOVI TONANTI. Il en fit auſſi conſtruire un à l'honneur d'Apollon dans une partie de ſon palais qui avoit eſté frappée de la foudre.

Depuis Auguſte nous ne voyons reparoiſtre Jupiter tonant ſur les Médailles que ſous Hadrien, & nous ne pouvons pas deviner à quelle occaſion il fit frapper celle qui porte ce type. Nous avons auſſi des Médailles de Dioclétien ſur leſquelles on voit un Jupiter preſt à lancer la foudre, avec ce mot JOVI FULGERATORI ET FULGURATORI.

Cette ſuperſtition fut difficile à proſcrire ſous les premiers Empereurs Chreſtiens, & nous voyons que Conſtantin, n'oſant encore l'abolir entierement, fut obligé de faire une loy qui portoit, que ſi ſon palais ou quelque autre maiſon eſtoit frappée de la foudre, on la purifieroit ſelon l'ancienne coûtume, par le moyen des Aruſpices.

DE LA RELIGION DES VOYAGEURS.

C'Eſt un proverbe aſſez généralement reçû, que pour voyager beaucoup, on n'en devient pas pour l'ordinaire plus homme de bien. Eraſme, qui ne négligeoit guéres les occaſions de traiter les matiéres capables d'exercer ſon humeur ſatyrique, a fait ſur ce ſujet un dialogue, dans lequel il développe les abus de certains pélerinages, où la dévotion qui leur ſervoit de prétexte, n'avoit pas toûjours la meilleure part. M. Blanchard ſans avoir deſſein de critiquer le dialogue d'Eraſme, prétend au contraire, dans une Diſſertation qu'il lut à l'Académie en 1714, que dans tous les temps, les Voyageurs ont donné des marques publiques de leur piété & de leur réligion.

Il remarque d'abord qu'il y avoit parmi les Payens une Déeſſe qui juge, & une qui préſerve dans les chemins; & c'eſt à ces deux Divinitez, qui ne ſont autres que l'intelligence & la Prudence, qu'il veut qu'un Voyageur addreſſe ſes voeux. Le beſoin qu'il en peut avoir, eſt connu de tout le monde.

Les Généraux d'armées n'entreprenoient aucune guerre, qu'ils n'eussent auparavant consulté les Dieux, pour sçavoir qu'elle estoit leur volonté; & ils la lisoient cette volonté, ou dans la conformation des entrailles des victimes, ou dans la maniére dont le feu agissoit sur les parties, qu'ils estoient obligez de brûler. Xénophon le rapporte de Cyrus; & dans un autre de ses Traitez, il explique les motifs de cette pratique religieuse. Dans son Oeconomique, Socrate dit à Cristobule, qu'il voit bien que les sacrifices, qui se font au commencement d'une guerre, où lorsque l'on est prest à donner une bataille, ne sont faits que pour sçavoir des Dieux, ce qu'il faut, ou ce qu'il ne faut pas faire. Aléxandre prest à partir pour la guerre contre les Perses, éleve douze autels aux Dieux, pour y faire ses offrandes.

Les Romains n'avoient pas une exactitude moins scrùpuleuse dans l'observation de cet acte de réligion. Tite-Live remarque, que Publius Licinius grand Pontife, arresta Q. Fabius Pictor, qui estoit prest à partir pour la Sardaigne, comme Lucius Metellus avoit auparavant retenu Posthumius Albinus; ou parce que les cérémonies de réligion avoient esté observées avec quelque négligence, ou parce que ceux qui avoient charge de rendre compte de la disposition des Dieux, n'avoient pas trouvé que leur volonté se déclarast pour l'intention de celuy qui faisoit le sacrifice.

Les Mythologues & les Historiens ont observé, que ceux qui entreprenoient des voyages, adressoient des priéres aux Dieux tutelaires du lieu d'où ils partoient. Ils en avoient d'autres pour les Dieux, sous la protection desquels estoient les lieux par où ils passoient; d'autres enfin pour les Divinitez du lieu où se terminoit leur voyage. La formule de ces priéres nous a esté conservée dans les Inscriptions, PRO SALUTE, ITU, ET REDITU.

Ils invoquoient encore en particulier la Divinité sous la protection de laquelle pouvoit estre le principal objet de leur voyage; & comme s'ils avoient reconnu par le succés de leur dessein, que la Divinité qu'ils avoient taché de se rendre

favorable, avoit eu la bonté de les accompagner; à leur retour, ils immortalisoient leur reconnoissance par des monuments, dont il nous reste un assez grand nombre : JOVI REDUCI, NEPTUNO REDUCI, FORTUNÆ REDUCI : & mille autres. Le départ des Empereurs, leur arrivée dans les différentes Provinces de l'Empire, & leur retour à Rome, estoient marquez sur la monnoye courante.

Hygin rapporte que les Rhodiens, avant que de mettre leurs flottes en mer, sacrifioient toûjours à l'heureuse arrivée de Phorbas leur fondateur.

Les Grecs choisissoient entre les Dieux ceux dont ils attendoient quelques secours dans leurs voyages, sur tout, Mercure qui est appellé dans les Inscriptions VIACUS & TRIVIUS, & la Déesse Hécate. Ces deux Divinitez estoient appellées θεοὶ εἰνόδιοι ou ἐνόδιοι. Pour les voyages sur mer, ils avoient Neptune, à qui ils immoloient une genisse, Thétis à qui ils immoloient un bœuf, & Glaucus, à qui on sacrifioit un taureau. Ils avoient encore une grande vénération pour Castor & Pollux, à cause que leurs constellations estoient d'un grand secours aux Pilotes dans les gros temps, & dans les incertitudes où la tempeste pouvoit les avoir jettez sur la connoissance de leur route.

Les Romains adoroient les mesmes Divinitez sous le nom générique de *Lares, Viales*, comme il paroist par les anciennes Inscriptions : ils adressoient encore les vœux préliminaires de leurs voyages à la Déesse Rome, *Romæ æternæ*, &c. à Hercule surnommé ἀλεξίκακος; & ils regardoient ce dernier, comme un Dieu capable de les deffendre dans les dangers qu'ils pouvoient courir à la rencontre des brigands, dont il avoit purgé la terre. Ils travailloient encore à se concilier la faveur du Dieu Silvanus, comme pour le prier de ne point donner de retraite aux voleurs, qui abusent du secret & de l'ombre des forests pour détrousser les passants.

Ceux qui alloient à la pêche des Thons, faisoient des sacrifices à Neptune nommé τροπαῖος & ἀλεξίκακος, pour le prier

de détourner de leurs filets le poisson ξίφιας, qui les déchiroit, ou pour prévenir le secours que les Naturalistes prétendent que les Dauphins rendoient aux Thons. Elien & Athénée nous apprennent, qu'ils immoloient à Neptune le premier Thon qui estoit pris.

Les Marchands, qui estoient plus spécialement sous la protection de Mercure, ne manquoient jamais de faire à ce Dieu des sacrifices capables de le déterminer à leur procurer du profit dans leur commerce. Selon Arnobe, Mercure estoit un des Dieux, qui présidoient aux chemins, & ces Dieux estoient appellez *Semitales*. Suétone dit dans la vie d'Auguste, que ce Prince fixa les sacrifices qui leur estoient adressez en public à deux jours de l'année. Les effigies des Dieux qui présidoient aux chemins, estoient élevées dans les carrefours, & c'estoit-là qu'on leur rendoit ses hommages. Saint Augustin & Marcianus Capella font mention, pour les voyageurs, d'une Junon *Iterduca*, & pour les nouvelles mariées, d'une Junon *Domiduca*. Les mesmes Dieux ont encore esté appellez *Tutelini* & *Tutanei*. C'est d'eux dont Virgile parle dans le VII.e Livre de l'Enéïde :

Frondenti tempora ramo
Implicat & geniumque loci, primamque Dearum;
Tellurem, Nymphas, & adhuc ignota precatur
Numina.

Festus remarque qu'il y avoit *Auspicia propterviа, quæ se propter viam ostentabant :* & il ajoûte, que les voyageurs Romains s'adressoient encore à Janus pour obtenir un voyage heureux. Voilà à peu prés tout ce que la piété exigeoit des voyageurs avant leur départ. On observe aussi que dans le IX. Canon du Concile de Barcelonne, il est fait mention de la bénédiction que l'on donnoit aux voyageurs : pieuse pratique qui s'est conservée dans tous les ordres Religieux. On voit encore dans les Lettres des Papes qui sont insérées dans le corps du Droit Canonique, qu'il est expressément parlé des présents que l'on faisoit aux Voyageurs *Viaticum*,

Viaticum, munus viaticum. Ce qui se pratiquoit aussi chez les anciens, comme on peut le voir dans une Lettre que Pline le jeune écrit à Cornelius Priscus, dans laquelle aprés avoir fait l'éloge de Martial, qui venoit de mourir, il dit en propres termes, en parlant de ce Poëte : *Prosecutus eram viatico secedentem.*

Les pratiques qui s'observoient dans le temps que duroit le voyage, ne marquoient pas moins de piété que celles qui avoient précédé le départ. On ne manquoit pas de s'arrester dans les lieux qui estoient célébres par le culte de quelque Divinité, on luy demandoit la permission de passer outre, on luy offroit des présents, on luy adressoit ses priéres; & pour laisser un monument de leur piété, les voyageurs avant que de partir frotoient avec de la cire les genoux de leurs statuës, *Genua Deorum incerabant.* M. Blanchard fait voir ensuite de quelle maniére estoient reçûs les voyageurs dans les pays où ils arrivoient.

Athénée observe que les Crétois dans leurs repas publics avoient une table particuliére, pour y recevoir ceux qui se trouvoient parmy eux à titre de voyageurs. Plutarque dans ses Apophtegmes, prétend que chez les Perses, qui voyageoient si peu eux-mesmes, il y avoit un Officier du Palais, qui n'avoit d'autre fonction que celle de recevoir les hostes. Ce n'estoit pas l'usage de s'informer d'abord du nom de ceux qui arrivoient en pays estranger. Bellérophon fut régalé pendant neuf jours, avant qu'on luy demandast le sien. Athénée parlant de cet usage, dit que le vin est quelque chose qui lie l'amitié, qui réchaufe l'ame & qui la développe; que c'est pour cela qu'on ne commence pas l'entrevûë par demander le nom de ceux que l'on reçoit, & qu'on employe ce premier temps à marquer son respect aux Dieux hospitaliers.

Les Stoïciens croyoient que Dieu luy-mesme nous inspiroit le sentiment que nous avons de faire du bien aux estrangers qui viennent parmy nous. Nous leur devons de la tendresse, disoient-ils, tant à cause qu'ils sont sous la pro-

tection de Dieu, que pour perfectionner en nous les ſentiments de l'humanité, qui ne doivent point eſtre réduits aux liaiſons du ſang ou de l'amitié, mais qui doivent s'étendre ſur tous les hommes en général.

M. Blanchard ne perd point de vûë les voyageurs anciens, il les accompagne juſqu'à leur retour dans leurs pays; & il découvre tous les actes de religion qu'ils y pratiquoient pour marquer aux Dieux leur reconnoiſſance de la protection qu'ils leur avoient accordée, en les délivrant des dangers auſquels ils avoient eſté expoſez.

Le premier ſoin des voyageurs, dés qu'ils eſtoient de retour en leur pays, eſtoit de s'acquitter envers les Dieux, ſoit qu'ils ſe fuſſent engagez par quelque vœu à leur départ, ou dans quelque danger ſur la route, ſoit que l'uſage fût d'en uſer ainſi. *Philocomaſium* renferme, dans l'ordre qu'elle donne à une ſervante, une partie des cérémonies qui ſe pratiquoient au retour des voyages, comme on peut le voir Act. 2. ſc. 5. dans la Comédie de Plaute, qui a pour titre *Miles Glorioſus*, & dans une des Epiſtres d'Ovide où Cydipe parle ainſi :

> *Protinus eggreſſæ ſuperis, quibus inſula ſacra eſt,*
> *Flava Salutatis thura merumque damus.*

Ces ſacrifices que faiſoient les voyageurs à leur retour, s'appelloient ἐκϐατήρια, du meſme nom que les ſacrifices que faiſoient ceux qui eſtoient échappez de quelque grand danger. Ils avoient coutume enfin de conſacrer à quelque Divinité les habits qu'ils avoient portez pendant leur voyage, & cette offrande n'eſt autre choſe que les *Votæ veſtes*, dont Horace & Virgile font mention. En voilà aſſez pour faire voir que les anciens voyageurs & les pélerins n'eſtoient pas tous ſi libertins que ceux qui ont fait le ſujet de la cenſure d'Eraſme.



ORIGINE
DE LA FABLE DES CENTAURES, *avec un abregé de leur Histoire.*

DANS une Dissertation que M. l'Abbé Banier lût à l'Académie sur Ixion, on trouve un abregé assez exact *En 1713.* de l'Histoire des Centaures, depuis leur origine jusqu'au temps où ils furent chassez de la Grece, & en voicy la substance.

L'Auteur, aprés avoir refuté ce que les Mythologues *Palephate; Tzetzes.* anciens & modernes ont dit au sujet des Centaures, vient à son sentiment particulier; il explique trois circonstances principales de cette fable. La premiére, ce que c'estoit que les Centaures, & d'où leur estoit venu ce nom; la seconde, pourquoy on les a regardé comme des monstres composez de deux natures; la troisiéme enfin, pourquoy on les a fait passer pour estre les fils d'Ixion Roy de Thessalie.

Il est constant d'abord, dit-il, par le témoignage de Diodore de Sicile, de Virgile, de Pline, de Servius & de plusieurs autres Auteurs, que les Thessaliens voisins du fleuve Penée, furent les premiers des Grecs qui s'appliquérent à dompter des chevaux pour s'en servir, au lieu de chariots dont Erictonius avoit introduit l'usage dans la Grece :

Frena Pelethronii Lapithæ, girosque dedere *Virg. Georg. l. 3. voyez Servius.*
Impositi dorso, atque equitem docuere sub armis
Insultare solo, & gressus glomerare superbos

Il y a donc beaucoup d'apparence qu'on donna à chacun de ces Thessaliens le surnom d'Ἱππεὺς *Cavalier*, comme on l'avoit donné à Neptune pour avoir fait sortir de terre le *Virg. loco cit.* premier cheval d'un coup de Trident, à Bellerophon qu'on nomma *Ypponoüs* pour s'estre servi du cheval Pegase, & à

Perſée, dont le nom vient de *Paras*, qui dans la langue Hébraïque veut dire un Cavalier.

Ces Cavaliers Theſſaliens pour devenir plus forts & plus adroits, s'addonnoient à une eſpece d'exercice, où ils ſe battoient contre des Taureaux qu'ils perçoient de leurs Javelots, ou qu'ils renverſoient en les prenant par les cornes. Pline & Suétone nous apprennent non ſeulement cette circonſtance, mais ils aſſûrent meſme que les Empereurs Claude & Neron, à l'exemple de Jules Céſar introduiſirent en Italie l'uſage de cette eſpéce de combat dans les ſpectacles qu'ils donnérent au peuple. *Theſſalorum gentis inventum equo juxta quadrupetante, cornu intorta cervice, tauros necare primus id ſpectaculum dedit Romæ Cæſar dictator.*

Pline.

Ainſi on ajoûtoit ſans doute en parlant de ces Cavaliers que c'eſtoit des *Perce-taureaux*, & que de ces trois mots Ἵππειος, κέντωρ, ταῦρος, on en compoſa le nom d'Hypocentaure; & comme ils ſe rendirent redoutables dans la ſuite par leurs brigandages, ils furent regardez comme des monſtres, & on les nomma des Hypocentaures, ou des Centaures. On n'a nulle peine à concevoir comment les Poëtes qui faiſoient paſſer les Oranges pour des pommes d'or, les bergeres pour des Nymphes, & les vaiſſeaux à voile pour des dragons volants, ont fait paſſer dans la ſuite des Cavaliers pour des monſtres moitié chevaux, moitié hommes.

Que ſi on cherche maintenant la raiſon pourquoy on a dit qu'ils eſtoient fils d'une nuée, on peut ſans avoir recours à Paléphate, qui prétend que cette circonſtance de la fable venoit de ce que les Theſſaliens eſtoient la pluſpart d'un Village nommé *Nephelé*, dont le nom veut dire une Nuée, on peut, dis-je, croire avec plus de vray-ſemblance, que les deſordres où ils tomberent les firent nommer dans l'ancienne langue des deſcendants de Cadmus des *Nephilins*, des géants, ou pluſtoſt des gens tombez dans des deſordres affreux; & ces deux ſignifications qui conviennent au mot Hébreu, conviennent auſſi parfaitement au caractére des

Centaures qui commirent de grands ravages dans la Thessalie, & qu'on regardoit comme des Géants. Les Grecs qui trouvérent cette expression dans les anciens memoires, voyant qu'elle approchoit du mot *Nephelé* qui dans leur langue veut dire une nuée, inventérent la fable du commerce d'Ixion, fondez sur ce que c'estoit sous le regne de ce Prince, & par ses ordres, que les Thessaliens avoient commencé à dompter des chevaux, ce qui les fit passer pour ses enfants, dans le mesme sens que les Orages, selon Pindare, sont les enfans des nuées, νεφέλων παῖδες. *Apollodore, Strabon, Diodore, Ovide, &c.*

Comme la plusspart de ces Cavaliers, si nous en croyons Diodore, estoient parents du Roy de Thessalie, ils voulurent avoir part à sa succession; & Pyrrithoüs ayant refusé d'entrer en partage avec eux, ils luy declarerent la guerre. Aprés quelques hostilitez de part & d'autre, le jeune Prince entra en traité avec eux, & fit une paix qui ne dura pas longtemps. Les ayant priez à son mariage, ils resolurent d'enlever Hyppodamie son épouse, & les autres Dames qui assistoient à cette feste. Hercule, Thesée, & les autres Lapithes vengérent l'honneur de Pyrrithoüs, & firent un grand carnage des Centaures, & aprés les avoir entierement chassez de la Thessalie, ils les obligerent à aller se cacher dans les montagnes d'Arcadie: mais leur caractere fier & insolent ne leur ayant pas permis d'y demeurer en repos, ils firent plusieurs courses aux environs du mont Pholoé. Hercule allant à la chasse du sanglier d'Erimante, logea en passant chez le Centaure Pholus, où il fut fort bien receu; mais les autres Centaures luy ayant fait quelque insulte, ce Heros en tua plusieurs à coups de fleches, & les autres prirent la fuite. Hercule, qui resolut alors de détruire entiérement cette nation, se mit à les poursuivre, & quoy qu'ils fussent montez sur de bons chevaux, il ne laissa pas de les mener battant dans un pays coupé de bois & de montagnes jusques à Malée, où ils crurent trouver une retraite assûrée auprés de Chiron le plus sage des Centaures, & qui avoit esté le gouverneur d'Hercule: mais tout fut inutile, *L. 4.* *Hesiode, Ovide.* *Homere, Strabon, Diodore, &c.* *Apollodore.*

il les attaqua de nouveau, sans dessein toutefois d'envelopper Chiron dans leur perte; cependant il fut blessé au genou d'un coup de fleche, & quoyqu'il fust excellent médecin, il ne put jamais guérir d'une blessure que le poison des flèches d'Hercule rendoit mortelle. Ce héros affligé de la mort de ce sage Gouverneur, fit main basse sur le reste des Centaures, & n'épargna aucun de ceux qui tombérent entre ses mains. Ceux qui purent échapper au carnage, allérent se cacher dans les Cavernes du Promontoire de Malée; où Neptune, selon Apollodore les sauva: c'est-à-dire,
L. 2. qu'ils s'embarquérent pour aller chercher retraite ailleurs. Il y en eut quelques uns, si nous en croyons Antimachus ancien auteur cité par Noël le Comte, qui se retirérent dans l'Isle des Syrénes, c'est-à-dire, dans cette partie de l'Italie où
Servius. regnoient ces petites Reines, & ils y périrent dans les charmes de la volupté. Hercule repassant par l'Arcadie vit expirer le Centaure Pholus, & il l'enterra dans la montagne qui fut depuis ce temps-là nommée *Pholoë:* épitaphe plus durable, si nous en croyons Diodore, que celles qu'on grave sur le marbre ou sur l'airain. Le fameux Centaure Nessus, qui s'estoit retiré aux environs du fleuve Evene, fut aussi tué dans la suite en voulant enlever Déjanire.

Ainsi périrent par les exploits d'Hercule, de Théfée, de Pyrithoüs & des autres Lapithes, ces premiers Cavaliers de Thessalie, nation fiére & brutale, comme les appelle Stra-
L. 9. bon, que leur orgueil & quelques heureux succés avoient rendus si insolents.

SUR LA ROYAUTÉ DES ISRAËLITES EN EGYPTE.

M. BOIVIN l'aîné, auteur d'une Dissertation sous le titre de ROIS PASTEURS, convient que la prétention que les Israëlites ont regné 259. ans & 10. mois en Egypte, avant que d'y estre captifs, paroistra d'abord un Paradoxe: il soutient cependant que c'est une histoire véritable, tout à fait conforme à la Bible, & que les fragments qui nous restent des Livres sacrez des Egyptiens, ne permettent pas d'en douter. *En 1714.*

Manéthon, le plus grand ennemi des Juifs, atteste luy-même que la chose est certaine; & cette vérité est confirmée par Joséphe dans son premier Livre contre Appion; il n'est donc plus question que de sçavoir si cette conqueste de l'Egypte par les Hébreux se peut concilier avec la Bible, & c'est ce qu'examine M. Boivin. *L. 2. de ses Egypt. cité par Josephe L. 1. contre Appion.*

Le séjour des Hébreux en Egypte, dit-il, a duré 430. ans. Il s'en est passé 71. pacifiquement sous *Jacob* & *Joseph*, simples Pasteurs du temps des bons Pharaons: tout le monde en convient.

Deux cent cinquante-neuf ans & 10. mois de regne s'écoulérent ensuite sous *Ephraim*, *Beria*, *Rapha*, *Reseph*, *Thalé* & *Thaan*, qui sont nommez dans le premier Livre des Paralipoménes chap. 7. & qu'on appelle en Langue Egyptienne *Salatkis*, *Beon*, *Apachnas*, *Apophis*, *Janias* & *Assis*; c'est ce qui fait la difficulté.

Enfin, l'on compte 99. ans & deux mois de servitude sous les mauvais Pharaons, du temps des Ephraïmites, *Laadan*, *Ammiud* & *Elizama*, qui sortit d'Egypte accompagné de *Nun* son fils, & de *Josué* son petit-fils, déja pour lors âgé de 43. ans. Ces 99. ans & deux mois, sont à peu prés démontrez par la Bible, qui dit que Moïse estoit âgé

de 80. ans, & Aaron de 83. à la ſortie d'Egypte. D'où il s'enſuit qu'il y aura eu 16. ans & 2. mois de ſurplus pour remonter juſqu'au commencement de la ſervitude : ce détail ſert à juſtifier le total des 430. ans marquez en gros par Moïſe.

Les Iſraëlites ont donc changé trois fois d'eſtat en Egypte : ils y ont eſté ſucceſſivement Paſteurs, Rois, Captifs. Or voilà treize Patriarches de pere en fils, qui ont vécu en Egypte. On compte ordinairement trois générations pour 100. ans en Chronologie, ainſi treize générations font 430. ans.

La vie paſtorale & la captivité des Iſraëlites en Egypte, ne ſont point douteuſes. Il ne reſte qu'à démontrer qu'ils y ont eſté Rois ; la Bible ne le dit point formellement, mais elle fait voir qu'ils y ont agi en Rois : ainſi c'eſt à peu prés la meſme choſe.

Il paroiſt une interruption dans l'Ecriture depuis la mort de Joſeph, par où finit la Généſe, juſqu'à la nativité de Moïſe, par où commence l'Exode. C'eſt juſtement, ſelon M. Boivin, l'Hiſtoire des ſix Rois Ephraïmites qui nous manque.

Il s'eſt perdu pluſieurs Livres de la Sainte Ecriture, dont

Nomb. ch. 21. l'Hiſtoire regardoit ces temps-là : le Livre DES GUERRES DU SEIGNEUR cité par Moïſe eſt de ce nombre. Le titre de *Guerres du Seigneur* fait voir qu'il s'y agiſſoit de guerres entre les Iſraëlites & les autres habitants d'Egypte pour la Réligion. Le meſme Moïſe rapporte dans les Nombres pluſieurs verſets d'un Livre de *Cantiques Proverbiaux*, qui traitoit des meſmes matieres que celuy des guerres du Seigneur.

Le Livre des Juſtes, c'eſt-à-dire du peuple de Dieu, eſt encore du nombre des Livres qui ont eſté perdus. Ce Livre parloit auſſi de miracles & de guerres qui s'eſtoient fai-

Ch. 10. tes en Egypte, & il eſt cité non ſeulement par Joſuë, mais

Ch. 1. v. 18. encore dans le ſecond Livre des Rois. Moïſe n'a pas jugé à propos de donner des Extraits de ces Livres, parce qu'ils eſtoient alors entre les mains de tout le monde.

La

La multiplication des Iſraëlites en Egypte ſe trouva prodigieuſe du vivant de Jacob meſme; mais ce n'eſt point une choſe ſurprenante, puiſqu'outre la production naturelle, ils avoient l'uſage de faire des Proſélites.

On ſuppoſe enſuite que Jacob eſtant mort, Joſeph déja fort âgé, ſe retira de la Cour, & alla mourir dans ſa famille en ſon Gouvernement de Geſſen ; qu'il y eut un changement de Dynaſtie en Egypte à la mort de Joſeph, & que les bons Pharaons furent ſupplantez & détruits par celuy qui eſt appellé *Vaheb* en Hébreu & *Timaüs* en langue Egyptienne. Ce nouveau Pharaon, qui n'avoit point connu Joſeph, devint jaloux de la puiſſance des Iſraëlites, & voulut reſtablir à Geſſen l'ancien Polythéiſme des Egyptiens. Geſſen eſt dans l'Arabie, comme le dit la Bible Grecque, & c'eſt ce qui eſt appellé l'Arabie Egyptienne dans Strabon & dans Ptolemée.

Ephraïm avoit ſuccedé à toutes les prérogatives de Joſeph, il avoit eſté préféré à Manaſſés ſon aîné, & il tenoit la place de Ruben aîné de tous les Iſraëlites. *Ephraïm* 31. v. 9.
eſt mon aîné, dit Dieu, dans Jérémie. Jacob avoit prédit en mourant que le *Paſteur* eſtoit né de Joſeph, & c'eſt le *Paſteur* Gen. 49. 24.
par excellence, la *pierre d'Iſraël.* Cela vouloit donc dire qu'Ephraïm, qui eſtoit déja né, ſeroit le premier Roy paſteur & la pierre fondamentale de l'Empire des Iſraëlites en Egypte.

Ephraïm eut ordre de venger le vray Dieu des faux Dieux d'Egypte, & la mort des bons Pharaons ſes Rois legitimes, anciens protecteurs de ſa famille & de ſa Réligion, des Preſtres idolâtres, des Mages & des faux Prophétes des Egyptiens.

Le Pſeaume 104. dit poſitivement que Dieu affermit ſon v. 24.
peuple en Egypte au-deſſus de ſes ennemis. Ce qui marque d'une maniére aſſez claire que les Iſraëlites ont eſté Rois d'Egypte, & que leur régne y a eſté ſtable pendant un temps.

Les Livres ſacrez des Egyptiens ne diſſimulent pas que

Dieu estoit en colére contre Timaüs, & contre l'Egypte; cependant la maison d'Ephraïm ne fut pas heureuse dans la premiere expedition, qui fut contre la ville de Geth, qui peut avoir donné le nom au Gethsen ou Gessen, & que l'on croit estre Abarin, ou la ville de Typhon des Egyptiens. Les Ephraïmites voulurent s'emparer des terres qui estoient aux environs de cette ville, & il y eut neuf des fils d'Ephraïm tuez, qui sont nommez dans le premier Livre des
Ch. 7. v. 20. 21. Paralipoménes. *Suthala premier, Bared, Thahath premier, Elada, Thahath deuxiéme, Zabad, Suthala 2.e, Ezer, Elad.*

Ephraïm les pleura pendant plusieurs jours. Ses fréres, c'est-à-dire, tous ses confréres, apparemment de Réligion,
1. Paralip. ch. 7. 22. vinrent pour le consoler & pour le venger. Tous les Israëlites, tant naturels que Prosélites, que les Hébreux comprennent sous le nom de *Justes*, & les Egyptiens sous celuy de *Pasteurs*, firent une irruption dans l'Egypte proprement dite, qui se trouva dépourvüe de troupes. Dieu fit des miracles en faveur des Ephraïmites dans la plaine de Tanis, comme le pseaume 77. le dit en termes exprés. *Vaheb* fut
Num. 21. 14. dévoré dans un tourbillon de feu, dit le livre *des guerres du Seigneur* suivant l'Hébreu : Le Soleil & la Lune s'arrestérent, tandis que la nation des Justes se vengeoit de ses en-
Ch. 10. v. 13. nemis, dit le Livre des Justes dans Josué.

Il ne faut pas, ajoûte M. Boivin, confondre cette entrée des Pasteurs en Egypte sous Ephraïm, avec l'entrée qui s'estoit faite 71. ans auparavant sous Jacob : l'une & l'autre se fit par le mesme endroit, & l'une & l'autre fut de Pasteurs, mais elles n'ont eû que cela de commun. L'entrée sous Jacob Israël fut pacifique & précaire pour une famille seule, qui ne fit que passer dans l'Egypte pour y salüer le Roy, & qui s'en retourna aussitost à Gessen d'où elle venoit ; mais l'entrée sous Salathis Epraïm se fit par force avec une armée innombrable de Pasteurs qui venoit pour détrôner le nouveau Roy, & pour détruire jusqu'à la racine, le culte Egyptien, afin de faire régner le vray Dieu. C'est un pére irrité qui venge la mort de ses neuf fils, le

détrônement de ses Rois legitimes, & la vraye Religion attaquée par un idolâtre. Toutes les cruautez estoient saintes en cette occasion, & faites par l'ordre exprés de Dieu, qui les autorisoit par des miracles.

Le nom d'Egypte est tout à fait équivoque, tantost il se prend pour l'Egypte proprement dite, tantost pour l'Arabie Egyptienne, & pour toutes les conquestes des anciens Rois d'Egypte suivant les différents temps; tantost pour la Religion des Egyptiens, ce qu'on pouvoit appeller l'*Egyptianisme*, & qui est nommé la *racine d'Egypte* dans l'Histoire sacrée d'Egypte. Enfin les Juifs d'Egypte sont quelquefois appellez Egyptiens, tout cela par anticipation, & d'une maniére fort estrangere; car le nom d'Egypte est Grec, & n'a esté inventé que par le Roy Sethosis frere de Danaüs, qui vivoit 904. ans aprés Salathis, s'il en faut croire Manéthon.

Ephraïm, aprés la mort de ses neuf fils, en eut encore un autre qui fut nommé *Beria*, c'est-à-dire *en deüil;* parce qu'il estoit né pendant le deüil pour la mort de ses freres. Sara fille d'Ephraïm qui luy restoit de ce carnage, dit la Bible Grecque, fit bastir trois villes, qui sont Béthoron la basse, Béthoron la haute & Ozensara. *1. Paralip. 7. v. 23. 1. Paralip. 7. v. 24.*

Le Pseaume 77. nous apprend que les Ephraïmites s'acquirent une grande réputation à tirer de l'Arc, c'est-à-dire à faire la guerre. Les descendants de Juda se signalérent aussi par les armes entre tous les Israëlites d'Egypte. Ils avoient reçû un ordre particulier de s'y exercer, & c'estoient eux qui fournissoient les grands Capitaines & les Généraux: mais pourtant toûjours dans la dépendance & sous les auspices des Ephraïmites. Le Livre des Justes cité dans le 2.[e] Livre des Rois, & le premier des Paralipom. nous l'apprend. Mered, l'un des Princes de la maison de Juda, épousa Béthia fille de Pharaon. C'est peut-estre une des captives, que les Pasteurs avoient accoûtumé de réserver avec les enfants, pour faire des Prosélites, comme disent les fragments des Livres sacrez des Egyptiens. Enfin les Rois *v. 9. 1. 18. Ch. 5. v. 2. 1. Paralip. ch. 4. v. 18.*

Ephraïmites d'Egypte dégénérérent. Ils oubliérent les prodiges & les miracles que Dieu avoit faits en Egypte dans la plaine de Tanis pour leur péres : ils offencérent Dieu, qui s'en vengea, & ils perdirent la fameuse bataille où leur
v. 9. 10. 11. empire fut esteint. C'est le sens manifeste du Pseaume 77.
12. 42. 43. les Israëlites avoient avec le temps abandonné le vray Dieu
pour adorer les Dieux d'Egypte, comme dit Josué; voilà
24. 14. ce qui fut la cause de leur ruine & de la longue servitude de 99. ans & deux mois.

Tel est le plan de la Dissertation de M. Boivin l'aîné sur les Rois Pasteurs, & comme la question est également curieuse & importante, on ne sera pas faché de voir les objections que ce systéme a souffert, surtout de la part de M.
En 1715. l'Abbé Banier, qui y oppose d'abord que Josephe n'a jamais crû de bonne foy que ses ancestres eussent regné en Egypte; que quand il seroit vray que dans les Livres contre Appion, où il cherchoit à profiter de tout ce qui paroissoit favorable à sa nation, il semble adopter Manéthon au sujet des Rois Pasteurs, il est sûr que s'il avoit cru ce sentiment véritable, il en auroit parlé dans ses antiquitez Judaïques, où cependant il n'en fait nulle mention : au contraire, il détruit absolument cette idée par la suite des Généalogies, & il ne laisse d'autre ressource à M. Boivin que celle de l'ignorance de cet Historien sur un fait, qui n'est nullement de nature à estre oublié par un homme aussi instruit que l'estoit Josephe des antiquitez de sa nation. D'ailleurs quand il a appris des faits si favorables à sa patrie dans les Livres de Manéthon, pourquoy ne les a-t-il pas inférez dans son Histoire! Aprés tout, Josephe paroist fort incertain sur le parti qu'il doit prendre au sujet du récit de Manéthon, il voudroit bien se prévaloir de l'idée que donne cet auteur de la Royauté des Israëlites, mais parce qu'il ne la trouve pas conforme à l'Ecriture Sainte, il donne une double explication au mot *Hicsos* employé par Manéthon, en disant qu'il signifie aussi-bien des Pasteurs captifs, que des Rois Pasteurs.

L'autorité de Manéthon, dit M. l'Abbé Banier, n'eſt pas plus favorable à M. Boivin que celle de Joſephe. Manéthon ne renferme pas dans les ſix Rois, dont il nous apprend les noms, toute la Dynaſtie des Paſteurs : il ajoûte qu'il y en eut pluſieurs autres qui leur ſuccédérent, qu'ils eſtoient venus de l'Orient, qu'ils avoient fait une irruption dans l'Egypte avec une armée de 24000. hommes, & qu'aprés avoir eſtabli le ſiége de leur Monarchie à Memphis, ils y regnérent 511. ans. Ce récit, & ce qui ſuit dans le fragment de Manéthon, ne peut convenir en aucune maniére aux Hebreux, qui n'entrérent en Egypte qu'au nombre de 72. perſonnes, qui y furent long-temps captifs, & qui, quelque ſyſtéme de Chronologie qu'on embraſſe, n'y demeurérent au plus que 430. ans. Il ne ſert de rien de ſuppoſer que les Hébreux entrérent une ſeconde fois dans l'Egypte du temps d'Ephraïm : peut-on dire qu'on entre dans un pays dans lequel on eſt eſtabli depuis long-temps, & diroit-on qu'une irruption des peuples qui habitent, par exemple, le Languedoc ou la Gaſcogne, & qui viendroient aſſiéger Paris, feroit une entrée dans le Royaume de France! D'ailleurs, pourquoy partager le fragment de Manéthon, pour n'en prendre que ce qui regarde les ſix Rois que nomme cet auteur, & en rejetter le reſte comme fabuleux; puiſqu'outre que tout ce qu'il raconte dans cet endroit, doit eſtre de la meſme autorité, il eſt ſûr que ſon récit n'a aucun rapport avec ce que l'Ecriture Sainte dit du ſéjour des Hébreux en Egypte. Là ce ſont de pauvres Paſteurs qui vont ſe livrer à la clémence d'un Prince qui les reçoit en faveur de ſon Miniſtre; dans Manéthon c'eſt une armée ennemie qui vient envahir ſes Eſtats. D'un coſté les Juifs ſortent d'Egypte au nombre de 600. mille hommes par un miracle éclatant; dans l'Hiſtorien Egyptien, ils ne ſont que 240. mille qui ſe retirent dans Abarin, d'où ils ſortent par capitulation. Les Livres Saints ne parlent point du retour des Iſraëlites en Egypte, Manéthon y fait revenir les Paſteurs.

Manéthon dans Joſephe L. 1. contre Appion.

Voyez le livre 1.er contre Appion.

Quand mesme les Juifs auroient demeuré 430. ans en Egypte, comme le prétend M. Boivin, le fragment de Manéthon ne sçauroit favoriser son opinion. Que deviendra-t-elle donc s'ils n'y ont séjourné que 215. ans; c'est pourtant l'opinion, non seulement la plus généralement suivie par les Sçavants, mais aussi la plus conforme à l'Ecriture Sainte & à Josephe. Les Textes y sont formels, & si les Historiens sacrez parlent quelquefois de 430. ans, il est évident qu'ils enferment dans cet espace, le temps qui s'est écoulé depuis les promesses faites à Abraham jusqu'à l'establissement des Juifs dans la Palestine. *Abrahæ dictæ sunt promissiones & semini ejus... hoc autem dico testamentum confirmatum à Deo, quæ post quadringentos annos facta est Lex, non irritum faciet ad evacuandam promissionem.* Et quand les Septante mettent le mesme terme de 430. ans, ils l'entendent aussi du séjour que firent les Juifs tant dans la Palestine que dans l'Egypte. Josephe est du mesme sentiment, puisqu'il dit positivement que les Hébreux sortirent d'Egypte 430. ans depuis l'entrée d'Abraham dans la Palestine, & si l'on trouve dans un endroit de son Histoire ces paroles *400. ans se passérent ainsi*, il faut qu'il y ait faute: Ce passage ayant pû facilement estre corrompu, au lieu que les autres renferment une suite de généalogies, qui ne laissent aucun lieu de douter de son opinion. Cet Historien mesme réfutant Cheremon, qui avoit avancé que Moïse & Joseph avoient esté chassez d'Egypte en mesme temps, dit qu'il y avoit entre ces deux grands hommes 4. générations, ce qui ne peut faire que 100. ou 150. ans.

Ad Galatas cap. 3. 17.

Ant. L. 2.

L. 1. contre Appion.

Il est aisé, selon M. l'Abbé Banier, de tirer de-là deux conséquences contre M. Boivin; l'une que le partage qu'il fait des trois Estats des Juifs en Egypte, ne sçauroit subsister, puisqu'il n'est fondé que sur le séjour de 430. ans, absolument détruit par l'Ecriture Sainte & par Josephe. L'autre qu'il ne paroist pas y avoir de vuide entre la Génése & l'Exode, puisque le 46.[e] Chapitre de la Génése ayant fait mention de Lévi fils de Jacob, de Gerson, de Caath

& de Mérari; & l'Exode parlant au premier Chapitre d'Amram fils de Caath, & pére de Moïse, toutes ces générations y paroissent suivies. Que si dans ce Livre l'auteur passe d'abord à Moïse, quoyqu'il n'ait vescu que long-temps aprés Joseph, par la mort duquel finit la Génése, c'est que ce grand homme n'ayant rien à raconter de fort important jusqu'à la délivrance du Peuple de Dieu, il se contente de dire en peu de mots, comment la jalouse politique du nouveau Pharaon réduisit les Israëlites en servitude aprés la mort de Joseph, pour venir ensuite au détail des miracles que Dieu fit pour les en délivrer: & cet usage est assez uniforme dans tous les Livres de l'Ecriture Sainte.

M. l'Abbé Banier ajoûte que quand il y auroit quelque lacune entre la Génése & l'Exode, le Livre des guerres du Seigneur seroit peu propre à la remplir. Car pour quelle raison doit-on placer en cet endroit un Livre dont nous ne sçavons autre chose, sinon qu'il contenoit l'Histoire des guerres du Seigneur, sans en marquer ni le temps ni le lieu; & si M. Boivin prétend qu'il y estoit parlé des guerres des Ephraïmites pour la conqueste de l'Egypte, plustost que des merveilles que Dieu opéra dans la Palestine, ou à la sortie de la captivité d'Egypte, comme le prétendent tous les interprétes, comment le prouvera-t-il? Puisqu'il ne nous reste de ce Livre que le seul verset cité par Moïse; *Scriptum est enim in libro* BELLORUM DOMINI, *sicut fecit in mari rubro, sic faciet in torrentibus Arnon*, dont le sens naturel est que Dieu avoit dessein de faire prés du torrent d'Arnon dans le pays des Ammorrhéens & des Moabites, les mesmes prodiges qu'il avoit opérez au passage de la mer rouge, & qu'il confondroit le Roy des Ammorrhéens, comme il avoit confondu celuy d'Egypte. Mais, sans entrer plus avant dans la discussion de ce passage, qui dans l'Hébreu n'a pas un sens complet, il suffit de faire voir l'impossibilité de la conqueste de l'Egypte par les Israëlites, qui estoient en trop petit nombre peu d'années aprés la mort de Joseph, & 71. ans seulement aprés leur entrée dans ce

Num. 21. Cap. 14.

Voyez Ferrarius, Vatable, Menerus, &c.

Royaume, pour oser entreprendre de s'en rendre maiſtres ; & il eſt inutile de mettre dans leur armée les proſélites qu'ils avoient faits. Des eſtrangers reléguez dans une petite province ne forment pas une armée de 240. mille hommes en peu de temps, ſans argent ni reſſource, ſans que les Gouverneurs en ſoient avertis, & ſans que le Roy en ait connoiſſance. Ceux qui ont embraſſé une religion, n'en prennent pas pour cela le parti contre le Prince legitime, contre leurs parents & leurs enfants : d'ailleurs, l'Ecriture nous apprend que dés que les Juifs commencérent à ſe multiplier, Pharaon en fut allarmé, & réſolut de les opprimer. Les voilà donc en ſervitude dés qu'ils commencent à ſe faire craindre par leur nombre, & ils y demeurent juſqu'à ce que Moïſe les en délivre : où eſt donc le temps de leur Royauté ? où placer un régne de deux cens cinquante-neuf ans & dix mois !

Exod. cap. 1. v. 8.

On ne cherche pas icy quel eſtoit ce nouveau Pharaon qui ne connoiſſoit pas Joſeph, c'eſt-à-dire, qui n'avoit nul égard aux ſervices que ce grand homme avoit rendus ſous le régne precedent ; Il ſuffit de ſçavoir qu'il réduiſit les Iſraëlites dans une dure ſervitude, *Opprimamus ſapienter.* Que l'on conſulte & la Bible & Joſephe, on ne trouvera que des eſclaves dans le temps qu'on croit que les Iſraëlites eſtoient maiſtres de la plus grande partie de l'Egypte.

Loc. cit.

Tout s'oppoſe donc à la Royauté des Ephraïmites, ſurtout l'Ecriture Sainte qui garde un profond ſilence ſur ce ſujet, ainſi que les Prophétes, d'ailleurs ſi attentifs à reprocher aux Hébreux leur ingratitude. On ſçait qu'ils leur rappellent à tous moments les bienfaits qu'ils avoient reçûs de Dieu, les miracles qu'il avoit faits en leur faveur, particulierement en Egypte : mais tout porte ſur leur délivrance, ſur le paſſage miraculeux de la mer rouge, & il n'eſt fait nulle mention de ce prétendu régne. Les miracles que M. Boivin dit que Dieu avoit faits pour les rendre maiſtres de l'Egypte, parmi leſquels il prétend que le Soleil fut arreſté dans ſa courſe, que *Vaheb* ou *Typhon* fut englouti dans un tourbillon de feu,

tous

tous ces miracles si éclatants sont oubliez, il faut les aller chercher dans un livre perdu, pendant que les autres se trouvent presqu'à toutes les pages des Livres Saints. N'est-il pas naturel de croire que quand l'Ecriture Sainte dit que Dieu opéra des merveilles en Egypte, *fecit mirabilia in terra Egypti in campo Taneos;* on doit l'entendre des miracles que Dieu fit pour procurer la délivrance de son peuple, qui sortit de ce Royaume d'une maniére si éclatante, comme l'ont entendu les Prophétes qui y font si souvent allusion.

Enfin, conclut M. l'Abbé Banier, quand l'Ecriture nomme dans le premier Livre des Paralipoménes les enfants d'Ephraïm, ou elle parle d'un autre Ephraïm qui n'estoit pas Fils de Joseph, ou on doit l'entendre de ses descendants, ce qui est assez ordinaire dans les Livres Saints. Il est évident qu'il est fait mention dans ce chapitre des guerres faites dans la terre de Chanaam, & que les habitants de Geth qui tuérent les enfants d'Ephraïm venoient de Geth dans la Palestine, & non pas de Gessen dans l'Egypte; c'est de ce mesme Geth dont il est parlé dans le premier Chapitre du 2. Livre des Rois, *Nolite annunciare in Geth, neque annuncietis in compitis Ascalonis, ne forte lætentur filiæ Philistiim,* &c. Que ce fut dans la Judée que Sara bastit les villes de Bethoron la haute, de Bethoron la basse, & Ozensara; puisque, selon tous les Géographes, c'est-là qu'on doit les placer, & non pas en Egypte où elles ne furent jamais; que quand Dieu dit dans le Pseaume 104. qu'il affermit son peuple en Egypte au-dessus de ses ennemis, *& auxit populum suum vehementer, & firmavit eum super inimicos suos:* Il parle de la multiplication prodigieuse des Hébreux, qui donna tant de jalousie aux Pharaons, & de leur délivrance par Moïse; & il ne fait pas en cet endroit la moindre allusion à leur Royauté. Enfin, que quand Josué dit qu'il estoit écrit dans le Livre des Justes que le Soleil & la Lune s'estoient arrestez, il parle du miracle mesme qui se fit ce jour-là en sa faveur, & qui avoit apparem- *Ch. 10. v. 13.*

ment esté prédit dans le Livre qu'il cite ; voicy le passage :
*Steteruntque sol & luna, donec ulcisceretur se gens de inimicis
suis : nonne scriptum est hoc in libro justorum ! Stetit itaque
sol in medio cœli, & non festinavit occumbere spatio unius diei.*
v. 14. Le verset suivant prouve évidemment que le mesme mira-
cle n'estoit jamais arrivé, *non fuit antea nec postea tam lon-
Ch. 28. v. 21. ga dies.* Et quand Isaïe & l'auteur de l'Ecclesiastique font
Ch. 46. v. 5. mention de ce prodige, ils ne font aucune allusion à une
pareille merveille arrivée en Egypte.

M. Boivin ne s'estant pas rendu aux objections de M. l'Abbé Banier, il luy repliqua, premiérement, qu'il y a eu une Dynastie de Pasteurs en Egypte, & que ces Pasteurs estoient les ancestres des Juifs, comme les originaux sacrez des Egyptiens rapportez par Manéthon, le disent en termes formels : de sorte qu'il n'est plus question que de trouver dans la Bible qui estoient ces Rois Israëlites d'Egypte. Il s'est perdu des Livres de la Bible ; mais il doit y rester des vestiges d'une histoire si considérable, comme on le verra dans la suite. D'ailleurs, S.t Théophile d'Anthioche, S.t Jérosme, & tous les premiers Chrestiens ont esté persuadez aussibien que Josephe, que ces Rois Pasteurs estoient des descendants du Patriarche Joseph qui a esté si puissant en Egypte.

M. Boivin a trouvé dans l'Ecriture qu'Ephraïm fils de
Joseph a fait des guerres en Egypte, qu'il y a perdu 9.
de ses fils dans des batailles, qu'une de ses filles y a basti
trois villes, que Dieu y a fait des prodiges & des miracles
pour les Ephraïmites dans la plaine de Tanis, que leurs
descendants y ont dégénéré, qu'ils y ont esté vaincus en un
Paralip. l. 7. jour de bataille, & qu'ils y sont devenus captifs. C'est la
v. 20. & seq. Psalm. 77. v. Bible qui dit tout cela positivement. Ce sont donc les
9. 10. 11. 12. 42. 43. &c. Ephraïmites qui sont les Rois Pasteurs d'Egypte.

Psalm. 104. v. 24. Aprés ces préliminaires, M. Boivin descend aux principales objections de M. l'Abbé Banier : la premiére est qu'il ne reçoit Manéthon qu'à demi, & qu'il n'est pas permis de prendre d'un auteur ce que l'on juge à propos, & d'en rejetter le reste.

Il répond en niant que l'on soit obligé de croire les auteurs en tout ce qu'ils disent : on les croit en ce qu'ils disent de vray, on les réfute en ce qu'ils disent de faux. Il y a des regles sur cela. Manéthon dit vray quand il s'accorde avec la Bible, mais il faut luy nier toutes les circonstances qui ne peuvent convenir avec l'Ecriture Sainte : il convient sur le fait principal, cela suffit. Les meilleurs Historiens sont sujets à se tromper dans quelques circonstances. La Chronologie mesme de la Bible semble varier souvent.

La seconde objection de M. l'Abbé Banier, est que Josephe n'a fait aucune mention des Rois Pasteurs dans ses antiquitez, mais seulement dans ses Livres de dispute contre Appion : il ne croyoit donc pas sérieusement que les Rois Pasteurs fussent Hébreux, & il ne le disoit que pour embarrasser ses adversaires.

On replique à cette difficulté, qu'un argument négatif ne peut en détruire un positif ; le silence ne prouvant rien, & un auteur n'estant pas obligé de rapporter plusieurs fois la mesme chose.

Mais, dit-on, comment se peut-il faire que Josephe eust oublié dans ses antiquitez de parler d'une chose si honorable à sa nation ! M. Boivin répond, comme auparavant, que Josephe en avoit parlé dans ses Livres contre Appion, & qu'ainsi il s'en estoit fait honneur ; & s'il est permis de hazarder une conjecture, il présume que la raison du silence de Josephe sur cet article, vient de ce que les Rois Pasteurs sont de l'Histoire d'Egypte, & non de l'Hébraïque. Il est pourtant vray que les Rois Ephraïmites sont aussi en un sens de l'Histoire des Hébreux : mais y auroit-il un grand inconvénient de dire que Josephe ne connoissoit peut-estre point les Rois Ephraïmites d'Egypte, & qu'il ne sçavoit pas que *Salatis* est *Ephraïm*. Or cela présupposé, il n'a pû faire mention d'eux dans ses antiquitez Judaïques. Au reste, M. Boivin ne se rend point garant de cette conjecture, mais en attendant une meilleure, celle-cy luy paroist suffisante pour rendre excusable le silence de Josephe.

La troisiéme objection de M. l'Abbé Banier, est que dans le premier Livre contre Appion, Josephe paroist incertain sur la Royauté des Hébreux dont parle Manéthon. M. Boivin, pour y répondre, ne fait que produire le texte de cet Historien, qui dit en termes formels, que les Egyptiens sont jaloux de ce que les Hébreux ont regné en Egypte, ὅτι κατὰ τὴν χώραν αὐτῶν ἐδυνάστευσαν ἡμῶν οἱ πρόγονοι: ce qui est la mesme chose, que s'il disoit que les Rois Pasteurs d'Egypte sont les Hébreux.

Enfin, M. l'Abbé Banier objecte à M. Boivin que Josephe loüe les Livres sacrez des Egyptiens, & Manéthon de donner le nom de *captifs* à la nation des *Hycsos*, terme qui signifie, selon Joséphe, aussi bien des Pasteurs captifs que des Rois Pasteurs; d'où il conclut que cet historien n'a donc point crû qu'ils ayent esté Rois. On répond à cela que Josephe luy-mesme fournit la solution de cette objection, puisqu'il nous apprend au mesme endroit qu'on les nommoit captifs, à cause du Patriarche Joseph, l'illustre captif qui les avoit fait venir. Qu'on les appella donc de son nom les *Pasteurs captifs*, titre d'honneur qui les distinguoit des autres Pasteurs que l'on méprisoit en Egypte, ce qui n'empesche point qu'ils n'y ayent esté Rois.

M. l'Abbé Banier, dans une autre assemblée, avoit opposé au sentiment de M. Boivin, l'autorité du Chevalier Marsham, qui se trouve contraire au systéme dont il s'agit icy. M. Boivin convient que le Chevalier Marsham a traité la question plus sçavamment qu'aucun autre critique; mais malheureusement il est moderne, & par conséquent il n'a point d'autorité sur des faits anciens. Il a ignoré qu'Ephraïm estoit *Salatis*. Il a crû que le séjour en Egypte n'avoit esté que de 215. ans, au lieu de 430. Ainsi, il s'est mis luy-mesme dans l'impossibilité de faire cette découverte. Il est impossible que 259. ans & dix mois de régne fassent partie de 215. ans de séjour : voilà l'écüeil de ce sçavant homme, dont les objections se réduisent à quatre.

Les Israëlites sont entrez en Egypte au nombre de 71. ou 72. personnes, les Rois Pasteurs y sont entrez à la teste de 240. mille hommes. Les Israëlites demeuroient à Gessen, les Pasteurs à Memphis. Ceux-là n'ont séjourné en Egypte que 215. ans. Enfin les Hébreux estoient sujets des Pharaons, les Pasteurs estoient souverains.

Il y a eû, dit M. Boivin, en répondant à ces objections, deux Entrées des Israëlites en Egypte; La premiere, pacifique & precaire, n'estoit composée que de 71. ou 72. personnes, c'est-à-dire, de la famille du Patriarche Jacob. La seconde, long-temps aprés sous les mauvais Pharaons, se fit à main armée, lors qu'Ephraïm, nommé par les Egyptiens Salatis, à la teste de 240. mille hommes, s'empara du Trône de l'Egypte.

On convient que les Israëlites demeuroient à Gessen, tant qu'ils ne furent que simples Pasteurs, c'est-à-dire, sous le régne des bons Pharaons; mais qu'ils s'establirent à Memphis, dés qu'ils eurent conquis le Royaume d'Egypte. Le séjour des Israëlites en Egypte, n'est ni de 215. ans, ni de 511, mais bien de 430. ans, selon Moïse qu'il faut suivre. Enfin, il faut distinguer les trois estats des Hébreux en Egypte: Ils y ont esté successivement Pasteurs, Rois & captifs. Or il est constant que pendant tout le temps qu'ils ont esté ou Pasteurs, ou Captifs, ils estoient sujets des Pharaons, mais on ne peut disconvenir qu'ils n'ayent esté souverains tant qu'ils ont esté Rois d'Egypte par droit de conqueste.

DES ASYLES.

DEs que les hommes ont commencé à invoquer l'auteur de la nature, qu'ils luy ont élevé des autels & offert des sacrifices, pour le reconnoistre comme l'arbitre souverain de leur sort & implorer son assistance; ils l'ont regardé comme présent d'une maniére particuliere dans les

lieux où l'on célébroit ses mystéres, & ont appréhendé d'y paroistre inflexibles pour les autres, lorsqu'ils taschoient de le fléchir pour eux-mesmes. Cette crainte respectueuse les disposa à traiter favorablement ceux qui venoient s'y refugier, & à empescher qu'on ne leur fit violence; c'est en quoy consiste proprement le droit d'asyle, qui fut en 1711. le sujet d'une des lectures Académiques de M. Simon.

Exod. 21. Il y a apparence que les autels érigez par les anciens Patriarches joüissoient de ce privilege, dont Moïse exclut les assassins, qui auroient recours à ceux qu'il avoit élevez. Le Tabernacle & les deux temples de Jérusalem ont aussi esté des asyles inviolables, qui ont esté conservez par divers Princes maistres de la Judée, soit par esprit de réligion, soit par politique. Les villes de refuge désignées par Moyse & establies par Josué, estoient des places de seureté pour ceux qui avoient eû le malheur de commettre quelque homicide involontaire. Ces chefs des Hébreux n'avoient eû d'autre veüe dans cet establissement que d'empescher l'effusion du sang innocent, & de donner un frein à la haine implacable de cette nation vindicative.

10. Machab.

Num. 35. 11. Deut. 4. 41. 19. 2. 7. Josué 20.

Deuter. 19.

Les asyles du Paganisme sont fondez sur le mesme principe. La fable est l'ombre de la verité, mais l'origine n'en est pas si ancienne ni si seure. Ceux qu'on fait remonter jusqu'à la naissance des Dieux dépendent de l'époque de ces Divinitez qui n'est pas bien déterminée. L'histoire d'un prétendu Assyrophenes Roy d'Egypte cité par quelques auteurs modernes, comme le premier fondateur des asyles, aussi bien que de l'idolâtrie, n'a pas plus de certitude & paroist forgée sur un passage du Livre de la Sagesse, qui n'explique point précisément le fait.

Fulgentius; Tostatus.

Le siecle des Héros, qui succeda à celuy des Dieux de la fable, fournit des exemples plus asseurez de divers establissemens d'asyles, mais ils sont tous postérieurs à ceux des Israëlites. Un des plus anciens est celuy que Cadmus ouvrit à Thebes en Béotie. Ce Prince né dans la Phénicie voisine de la Palestine, voyant l'aggrandissement des villes de

Paus. in Lacon.

réfuge par l'affluence des fugitifs, se servit apparemment de ce moyen pour peupler sa nouvelle ville, en y donnant retraite à tous ceux qui viendroient s'y refugier, sans trop s'embarrasser ni de leur condition ni du sujet de leur fuite. Thesée, & Romulus ont suivi la mesme politique. *Plut. in Theseo & Romulo.*

Les asyles faisant partie du droit public, ne pouvoient estre establis que par une puissance souveraine. Il n'appartient qu'à ceux qui sont les maistres des Loix, d'accorder des priviléges qui en dispensent. Dieu en ordonnant des peines trés séveres contre les meurtriers, en excepta les homicides involontaires, à qui il donna mesme des Places de seureté. Sa presence redoutable, qui se manifestoit d'une maniére si sensible dans son temple, estoit la sauvegarde visible des innocents persecutez, qui cherchoient leur salut au pied de ses autels. Les Payens rapportoient aussi l'establissement des Asyles de leurs temples célébres, à la bonté de leurs Dieux, ou à l'humanité de leurs Héros.

On croyoit que Cybele avoit fondé l'asyle de Samothrace. La naissance d'Apollon & de Diane avoit consacré celuy d'Ephese, à ce que prétendoient les Ephésiens, contre l'opinion vulgaire qui portoit qu'ils estoient nez dans l'isle de Délos. Hercule l'Egyptien passoit pour l'auteur de l'asyle de Canope. Quelques autres, comme celuy de Diane Stratonicide à Smyrne, & celuy de Neptune Ténien, devoient leur institution à la réponse des oracles. Faute de preuve positive, la possession immémoriale tenoit lieu de titre, ou on avoit recours à la concession des Princes & des Républiques. C'est aussi sur quoy insistérent principalement les villes de la Gréce & de l'Asie dans la recherche qui fut faite par ordre de Tibére, du droit d'asyle dont plusieurs d'entr'elles joüissoient. Cet Empereur en faisant examiner tous ces titres, & ne confirmant que ceux qui parurent bien fondez, fit assez connoistre que l'establissement des asyles estoit un appanage de la souveraineté. Cette confirmation attestée par Tacite, & justifiée par plusieurs médailles de Tibére & de ses successeurs, dans lesquelles la pluspart de ces villes prennent le titre de villes

Diod. Sic. lib. 5. *Tacit. 3. Annal.* *Herod. lib. 2.* *Tacit. ann. 3.* *Tacit. annal. 4.*

Sueton. in Tib. ſacrées & d'aſyles, deſtruit le paſſage de Suétone qui aſſeure qu'ils furent tous abolis.

Ce privilége accordé aux lieux Saints, n'eſtoit dans ſon origine que pour les malheureux & non pour les criminels ; on les en arrachoit de force pour les conduire au ſupplice. Il falloit que ceux qui s'eſtoient retirez dans les villes de refuge, fiſſent preuve de leur innocence devant les Juges, pour y demeurer en ſeûreté, & pouvoir eſtre reſtablis dans leur patrie aprés la mort du grand Preſtre. Salomon fit tuer dans le ſanctuaire meſme Joab coupable de pluſieurs crimes. Les Athéniens dans Thucidide, diſent pour leur juſtification contre les reproches des Béotiens, que les autels des Dieux ne ſont des aſyles que pour les délits involontaires, & l'on voit dans Tite-Live le meurtrier du Roy Euménes obligé d'abandonner l'aſyle du temple de Samothrace, comme indigne d'en joüir. Tacite fait dire à un Sénateur en préſence de Tibére, qu'on ne ſe refugie point dans le Capitole ni dans les autres temples pour abuſer de ces aſyles, & ſe procurer l'impunité de ſes crimes.

Joſué 20. 1.

Thucid. hiſt. lib. 4.

Livius Decad. 5. lib. 9.

Tacit. lib. 3. annal.

Il eſt vray que les fautes qu'on croyoit commiſes par une fatale néceſſité, ſembloient pardonnables. Ainſi les furies qui pourſuivoient par tout Oreſte, n'entrérent point dans le temple d'Apollon où il s'eſtoit refugié, *Ultriceſque ſedent in limine diræ.* Auſſi fut-il enfin abſous par la ſentence des Dieux. La cauſe de ceux qui eſtoient opprimez par une puiſſance injuſte, comme les eſclaves outragez par des Maiſtres cruels, des Débiteurs traitez indignement par leurs créanciers, des Citoyens perſecutez par des Magiſtrats violents ou des tyrans odieux, eſtoit plus favorable encore. Ce n'eſt que ſur ce pied-là que Plutarque ſemble approuver l'aſyle de Romulus, & qu'eſtoit fondé celuy des Dieux Paliques en Sicile. C'eſt dans cet eſprit d'humanité que les Crotoniates, à la perſuaſion de Pythagore, accordérent leur protection aux Sybarites qui s'eſtoient refugiez au pied de leurs autels.

Virgil. Æneïd. lib. 4.

Euripid. in Phœnic.

Plut. in Romulo.

Diod. Sic. lib. 12, & 21.

Les aſyles auroient eſté bien plus reſpectables, s'ils avoient

toûjours

toûjours esté renfermez dans de si justes bornes, mais l'abus s'y est souvent glissé. Les criminels mesme condamnez à mort estoient en seureté dans le temple de Pallas à Lacédémone. Les banqueroutiers frauduleux trouvoient la remise de leurs dettes, & l'impunité de leur mauvaise foy dans celuy de Calidon en Etolie ; les Esclaves fugitifs recouvroient leur liberté dans le temple de la Déesse Hebé à Phlius, & dans celuy de Diane à Ephése.

Polyb. lib. 4.
Pausf. Corinth.
Cic. act. 6. in Verren.

Auguste & Tibére eurent bien de la peine à corriger cette licence, à cause de la prévention des peuples qui par un faux zéle protégeoient les crimes les plus énormes avec la mesme ardeur, dit Tacite, que s'ils eussent défendu les cérémonies des Dieux, *flagitia hominum, ut cerimonias Deum protegentes.*

Tacit. lib. 3. annal.

En ne faisant attention qu'au respect que la Religion inspire, tous les lieux consacrez à son culte devoient estre autant d'asyles. Aussi avons-nous remarqué que le Tabernacle & les Autels où la Majesté de Dieu paroissoit toûjours présente & redoutable aux yeux de ses vrais adorateurs, ont joüi de tout temps de cette prérogative : mais les Payens n'ayant pas la mesme idée de leurs Dieux, dont la nature estoit trop limitée pour s'estendre en mesme temps à tous les lieux, où il plaisoit aux hommes de les invoquer, ils s'imaginoient qu'ils venoient plus volontiers dans ceux où ils avoient pris naissance, où ils avoient esté élevez, & où ils avoient fait un plus long séjour; qu'ils se plaisoient à y assister aux festes qu'on célébroit en leur honneur, & à establir leur résidence ordinaire dans ces édifices superbes que la superstition des peuples ou la vanité des Princes leur avoit élevez. C'est pourquoy chaque Divinité avoit ses Temples favoris, dont elle ne dédaignoit point de porter le nom. C'estoit aussi dans ces lieux célébres où leur culte estoit le plus florissant, qu'ils avoient ordinairement des asyles. Les villes qui leur estoient dévoüées & qui se donnoient le titre ambitieux de villes saintes ou sacrées, tirant avantage du grand concours de peuple qui venoit de

Virgil. lib. 1. Æneid.

toutes parts à leurs ſolennitez, prenoient ſous leur protection ceux que la réligion, la curioſité ou le libertinage y attiroient, les défendoient comme des perſonnes inviolables, & combattoient pour l'immunité de leurs temples avec autant de zéle que pour le ſalut de la patrie. Pour en augmenter la vénération, ils n'épargnoient ni la ſomptuoſité des baſtiments, ni la magnificence des décorations, ni la pompe des cérémonies. Les miracles & les prodiges excitant encore davantage le reſpect & la devotion populaire, il n'y avoit guéres d'aſyle renommé dont on ne publiaſt des choſes ſurprenantes. Dans les uns, les vents ne troubloient jamais les cendres de l'autel, dans les autres, il ne pleuvoit jamais, quoyqu'ils fuſſent découverts. La ſimplicité ſuperſtitieuſe des peuples recevoit aveuglément ces prétenduës merveilles, & le zéle intéreſſé des Miniſtres de la réligion les ſouſtenoit avec chaleur.

Livius Decad. 3. lib. 4.

Les plus anciens aſyles furent eſtablis dans les bois ſacrez qui ont eſté les premiers Temples. La ſituation de ces lieux fortifiez par la nature aſſeuroit la retraite des fugitifs. Lorſqu'on eût conſtruit des édifices pour la commodité & la pompe des cérémonies, on laiſſa ſubſiſter ces bocages, & meſme on en planta autour des nouveaux Temples, ſoit comme un ornement agréable & utile, ſoit comme de pieux Monuments de l'antiquité, auſquels on conſerva l'ancienne franchiſe; ainſi les aſyles eurent plus d'eſtenduë. Elle augmenta dans la ſuite par la conſtruction de divers baſtiments, tant pour la demeure des Miniſtres des autels, que pour la décoration des Temples qui joüirent du meſme privilege. Les villes qui ſe formérent aux environs eſtant toutes dévoüées au ſervice des Divinitez qu'on y adoroit, ſe l'attribuérent auſſi; ſouvent meſmes elles pouſſérent leurs prétentions juſqu'aux bornes de leurs territoires.

Livius Decad. 4. lib. 5.

Les ſtatuës des Dieux eſtant la partie la plus ſainte des temples, les ſuppliants alloient les embraſſer, & s'aſſeioient meſme ſur les autels, afin qu'on fît plus de ſcrupule de les en arracher. Mais comme ils ne pouvoient pas demeurer

Diod. Sicil. lib. 11.

long-temps en cette situation, on leur permettoit de rester dans le temple, ou de faire dresser des tentes dans les places qui en dépendoient. Ils s'y faisoient apporter de quoy subsister, jusqu'à ce qu'ils trouvassent le moyen d'accommoder leur affaire ou de se sauver : mais il arrivoit quelquefois que leurs ennemis estoient assez puissants pour leur couper les vivres; soit en faisant murer l'entrée du lieu où ils s'estoient retirez, ainsi que les Ephores le pratiquérent à l'égard de Pausanias, soit en mettant des gardes à toutes les avenuës. *Corn. nepos. in Pausania.*

Il y avoit des autels sans Temples, qui estoient des asyles fameux, comme celuy de la Clémence à Athénes, celuy de Jupiter Conservateur à Ithaque, & plusieurs autres, à Crotone, à Messéne, & dans le pays des Molosses. *Statius lib. 2.*

Les tombeaux des Héros & les statuës des Empereurs, estoient aussi des espéces d'asyles, ainsi que les Aigles Romaines, & les autres drapeaux des légions, & le foyer sacré des Princes; c'est-à-dire, le lieu destiné au culte de leurs Dieux domestiques. *Plut. in Theseo. Tacit lib. 1. Cornel. nepos. in Themist.*

Hérodote parle de certains peuples de Scythie nommez Agryppéens, dont tout le pays estoit un asyle. Leur figure n'avoit rien que de desagréable, mais la réputation qu'ils avoient d'aimer parfaitement la justice, les faisoit regarder comme des hommes sacrez. Personne ne songeoit à leur faire injure; leur vertu leur servoit de sauvegarde & à ceux qui se retiroient auprés d'eux. *Herodot. l. 4.*

Les asyles auroient couru risque de n'estre guéres inviolables sans les peines décernées par les Dieux, & imposées par les hommes contre ceux qui ne faisoient point de scrupule d'en violer la sainteté. L'opinion commune estoit que toutes les calamitez qui suivoient cette profanation estoient l'effet de la vengeance divine. C'est le jugement que l'on fit de tous les maux qui desolérent l'Epire aprés le meurtre de Laodamie fille d'Olympias, tuée dans le temple de Diane. La fin tragique du Censeur Fulvius Flaccus, & la maladie honteuse qui termina la vie de l'heureux Sylla, furent *Justin. l. 28. Livius Dec. 5. lib. 29. Pausan. in Attic.*

attribuez à de ſemblables ſacriléges. Il y avoit des temples dont les aſyles eſtoient plus reſpectables que les autres par le prompt chaſtiment de leurs profanateurs. Tel eſtoit celuy des Dieux Paliques, qui avoient la réputation de rendre aveugles, ou de punir ſur le champ d'une autre maniére ceux qui ſe parjuroient devant leurs autels, en ne tenant point la parole qu'ils avoient donnée aux malheureux qui s'y eſtoient retirez.

Diod. Sic. lib. 41.

Mais comme le ſupplice ne ſuivoit pas de ſi prés par tout ailleurs le crime commis, & que tous les Dieux ne paſſoient pas pour implacables ; lorſque des malheurs extraordinaires faiſoient reſſouvenir d'appaiſer leur colére, on avoit recours aux oracles, qui ne manquoient pas d'ordonner des expiations ſolennelles, auſquelles ils ne ſoumettoient pas ſeulement les coupables, mais les villes & les peuples entiers qui avoient eû la moindre part à la faute; ainſi la mort de Pauſanias fut expiée par deux ſtatuës d'airain que les Lacédémoniens eurent ordre de faire élever en ſon honneur, au lieu meſme d'où l'on avoit tiré ſon corps mourant, & le meurtre des Ilotes refugiez dans le temple de Ténare, fut regardé comme la cauſe du grand tremblement de terre, dont la ville de Sparte fut ébranlée quelque temps aprés.

Thucid. lib. 1.



DE L'HOSPITALITÉ

L'Hospitalité, fondée sur les liaisons que la nature a formé entre les hommes, doit estre presqu'aussi ancienne que le monde. Aussi, M. Simon, dans un Mémoire lû à l'Académie sur ce sujet, croit qu'elle a esté en usage dés les temps les plus reculez. Comme la terre estoit alors peu habitée, ceux qui cherchoient de nouveaux establissements, ou qui s'égaroient dans leurs voyages, auroient esté souvent exposez à estre dévorez par les bestes féroces, s'ils n'avoient trouvé des hommes sociables qui les recevoient, & qui leur indiquoient les lieux où ils vouloient s'establir. *En 1712.*

Si l'on ne peut rien dire que par conjecture de ces premiers siécles qui suivirent le déluge, du moins est-il sûr par l'Ecriture Sainte que l'hospitalité estoit la vertu favorite des premiers Patriarches : ce qu'on lit dans la Génése d'Abraham & de Lot, en est une preuve sans replique. Il est vray, que l'exercice de cette vertu se trouva resserré dans des bornes plus étroites, lorsque les Israëlites reçûrent ordre de Dieu de rompre tout commerce avec les peuples voisins pour éviter la contagion de leurs vices; mais, sans parler icy des Iduméens & des Egyptiens, qui n'estoient pas compris dans cette Loy, & qui estoient toûjours reçeûs avec charité par les Hébreux, cette vertu trouvoit assez d'exercice parmi leurs fréres, surtout pendant les tristes temps des captivitez, où nous voyons que Tobie en estoit uniquement occupé. *Ch. 19. v. 29.*

Les Egyptiens, qui avoient sans doute appris des Hébreux, que Dieu avoit quelquefois envoyé sur la terre des Anges sous une figure humaine, crurent dans la suite que les Dieux mesmes prenoient souvent la forme de voyageurs, pour venir corriger l'injustice des hommes & réprimer leur violence. C'est apparemment cette opinion qui rendit en Egypte les droits de l'Hospitalité si sacrez & si

respectables : l'accüeil favorable fait à Ménélas & à Héléne du temps de la guerre de Troye, & les voyages fréquents des Sages de la Gréce en Egypte, sont de seûrs témoignages de l'Hospitalité des Egyptiens.

Homére ayant establi l'excellence de l'Hospitalité sur l'opinion de ces prétendus voyages des Dieux, qu'il avoit apprise des Egyptiens ; Et les autres Poëtes de la Gréce ayant publié que Jupiter estoit souvent venu avec les autres Dieux sur la terre, ou pour réparer les désordres qu'avoit causé le déluge, ou pour punir Lycaon qui égorgeoit ses hostes, ou pour d'autres sujets ; il n'est pas étonnant que les anciens Grecs ayent regardé l'hospitalité comme la vertu la plus agréable aux Dieux : aussi cette vertu estoit universellement pratiquée dans la Gréce. Comme les exemples en sont trop connus pour les rapporter icy, on se contentera de dire qu'il y avoit dans quelques endroits, surtout dans l'Isle de Créte, des édifices publics, où tous les Estrangers estoient reçûs. En un mot, rien n'estoit plus inviolable que les droits de l'hospitalité, & Jupiter luy-mesme qui en estoit le vengeur, portoit pour cela le nom d'hospitalier.

Les Rois de Perse, malgré cette fierté qui leur faisoit mépriser toutes les autres nations, n'ignoroient pas cette vertu ; & nous sçavons par l'Histoire de quelle maniére ils ont reçû les Estrangers, surtout les Grecs, qui cherchoient dans leur empire une retraite contre la persécution de leurs citoyens.

Herod. Corn. nepos. &c.

Malgré la férocité des anciens Peuples de l'Italie, l'hospitalité y estoit connuë dans les premiers temps. L'asyle donné à Saturne par Janus, & à Enée par Latinus, en sont des preuves suffisantes. Elien mesme rapporte qu'il y avoit une loy parmi les Lucaniens, qui condamnoit à l'amende ceux qui auroient refusé de loger les Estrangers qui arrivoient dans leurs villes aprés le soleil couché. Les Romains dans la suite surpassérent les autres Peuples dans la pratique de cette vertu, & si nous en croyons Cicéron, les

Varia hist.

De Officiis 2. n. 64.

maisons les plus illustres de Rome, tiroient leur principale gloire de ce qu'elles estoient toûjours ouvertes aux Estrangers. La famille des Marciens estoit unie par le droit d'hospitalité avec Persée Roy de Macédoine, & Jules César, sans parler des autres, estoit uni par les mesmes liens avec Nicoméde Roy de Bithinie.

Les anciens Germains, les Gaulois, les Celtibériens, les Peuples Atlantiques, & presque toutes les autres nations du monde observoient aussi avec une religieuse régularité les droits de l'Hospitalité, & les Indiens mesmes avoient un Magistrat establi pour fournir aux voyageurs les choses nécessaires à la vie, & avoir soin de leurs funérailles, s'ils mouroient dans le pays. Quand Homére dit, que les Ethyopiens recevoient les Dieux, & les régaloient pendant plusieurs jours avec magnificence, il fait sans doute allusion à la coutume qu'ils avoient de bien traiter les Estrangers; aussi Héliodore les louë en particulier de ce qu'ils exerçoient l'Hospitalité.

Disons maintenant quelque chose des pratiques de l'Hospitalité. Lorsqu'on estoit averti que quelqu'Estranger arrivoit, celuy qui devoit le recevoir alloit au devant de luy, & aprés l'avoir salué, & luy avoir donné le nom de pére, de frére ou d'amy, plustost selon son âge, que par rapport à sa qualité, il luy tendoit la main, le conduisoit dans la maison, le faisoit asseoir, & luy présentoit du pain, du vin & du sel. Cette cérémonie estoit une espéce de sacrifice que l'on offroit à Jupiter Hospitalier. Les Orientaux avant le festin, lavoient les pieds à leurs hostes, cette pratique estoit surtout en usage parmi les Juifs, & Nostre Seigneur reproche au Pharisien qui le recevoit à sa table de l'avoir négligée. Les Dames mesmes de la premiére qualité, parmi les anciens, prenoient ce soin à l'égard de leurs hostes. Les filles de Cocalus Roy de Sicile conduisirent Dédale dans le bain, au rapport d'Athénée. Et Homére en fournit plusieurs autres exemples, en parlant de Nausicaa, de Polycaste & d'Héléne.

Cic. pro Dejotario.

Athen. l. 10.
Hom. Odyss.



Le bain estoit suivi du festin, où l'on n'épargnoit rien pour divertir les hostes : les Perses mesme poussoient au de-là de la bienséance les égards qu'ils leur devoient, en introduisant leurs femmes & leurs filles dans la sale du festin.

La feste qui avoit commencé par des libations, finissoit de mesme, en invoquant les Dieux Protecteurs de l'Hospitalité, & ce n'estoit ordinairement qu'aprés le repas qu'on s'informoit du nom de ses hostes, & du sujet de leur voyage ; ensuite on les conduisoit dans l'appartement qu'on leur avoit préparé.

Il estoit de l'usage & de la bienséance de ne point laisser partir ses hostes sans leur faire des présents qu'on appelloit *Xenia*, & que ceux qui les recevoient, gardoient soigneusement comme des gages d'une alliance consacrée par la réligion.

Les Dieux protecteurs de l'Hospitalité estoient Jupiter surnommé ξενίος, Vénus, Minerve, Hercule, Castor & Pollux; il y avoit aussi dans la ville de Pellene un Apollon θεοξενίος; mais on reconnoissoit particuliérement les Dieux domestiques & les Pénates, comme les deffenseurs de l'Hospitalité.

Pour laisser à la postérité une marque de l'Hospitalité qu'on avoit contractée avec quelqu'un, on rompoit une piéce de monnoye, ou l'on scioit en deux un morceau de bois ou d'ivoire dont chacun gardoit la moitié; c'est ce qui est appellé par les anciens *Tessera Hospitalitatis*. On en voit encore dans les Cabinets des Curieux, où les noms des deux amis sont écrits ; & lorsque les villes accordoient l'Hospitalité à quelqu'un, elles en faisoient expédier un décret en forme, dont on luy délivroit copie.

Les droits de l'Hospitalité estoient si sacrez, qu'on regardoit le meurtre d'un hoste comme le crime le plus irrémissible, & quoyqu'il fust quelquefois involontaire, on croyoit qu'il attiroit la vengeance de tous les Dieux. Le droit de la guerre mesme, ne détruisoit point celuy de l'Hospitalité, & il estoit éternel, à moins qu'on n'y renonçast d'une maniére

manière solemnelle. Une des cérémonies qui se pratiquoit en cette rencontre, estoit de briser la marque d'Hospitalité, & de dénoncer à un ami infidéle qu'on avoit rompu pour jamais avec luy.

DISTINCTION DE DEUX MINOS.

LEs Auteurs qui ont parlé de Minos sont presque tous tombez dans la mesme erreur, en ne reconnoissant qu'un Prince de ce nom : tels sont entr'autres, Apollodore, Strabon & Plutarque. Ceux mesme qui ont distingué les deux Rois de Créte qui ont porté le nom de Minos, en ont confondu l'Histoire, en parlant du mesme Roy, tantost comme d'un sage législateur, & souvent comme d'un tyran cruel & barbare. M. l'Abbé Banier s'est particuliérement attaché à faire connoistre ces deux Princes par des caractéres si différents, qu'il ne fût pas possible de s'y méprendre.

Bib. L. 3. Lib. 10. In Theseo.

En 1713.

MINOS PREMIER.

L'Histoire des grands hommes qui ont vescu dans les temps qu'on appelle fabuleux, se trouve toûjours meslée avec les fictions des Poëtes : voicy de quelle maniére Ovide & Hygin content l'Histoire de la naissance de Minos. Jupiter changé en Taureau enleva Europe fille d'Agénor Roy de Phénicie, & l'ayant conduite dans l'Isle de Créte où il régnoit, il en eut trois enfants, Minos, Eaque & Rhadamante. Il est inutile de rapporter icy ce que Paléphate & les autres Mythologues ont imaginé de plus vray-semblable pour rapprocher de l'Histoire ce qu'il y a de fabuleux dans le récit des Poëtes; il paroist assez que cet évenement doit estre mis sur le compte du General du Roy de Créte, qui enleva cette Princesse sur un vaisseau qui avoit sur sa proüe la figure d'un Taureau, & qui

ſuivant l'uſage de ce temps-là, portoit le nom de cet animal:

Ovid. in Ep. Paridis. *Navis & a picta caſſide nomen habet.*

Chan. L. 2. c. 3. Ou bien, ſi on veut s'en rapporter à Bochart, la double ſignification du mot Phénicien, *Alpha* ou *Ilpha*, qui veut dire un Vaiſſeau ou un Taureau, donna lieu au merveilleux qui ſe trouve meſlé dans cette Hiſtoire. C'eſt toûjours un fait conſtant dans l'antiquité, qu'Europe paſſa en Créte où elle devint mére de Minos premier du nom. Aprés la mort de Jupiter Aſtérius, ſes trois enfants ſe diſputérent la Couronne, & Minos l'emporta par le ſecours de Neptune, L. 3. ſelon Apollodore, c'eſt-à-dire, au rabais du merveilleux que cet Auteur meſle dans cette aventure, que ce Prince défit ſur mer la flotte de Sarpedon & de Rhadamante.

Poſſeſſeur paiſible du Royaume de Créte, Minos épouſa Ithone fille de Lixius, dont il eut deux enfants, Lycaſte L. 4. qui luy ſuccéda, & Accacallide, qui, ſelon Diodore, fut mariée à Apollon, c'eſt-à-dire, à un de ſes Preſtres. Ce Prince, ajoûte le meſme auteur, gouverna ſon Royaume avec beaucoup d'équité & de douceur; il fit baſtir la ville d'Apollonie, que Cydon ſon petit-fils embellit dans la ſuite, Liv. 10. & luy fit porter le nom de *Cydonia*, comme le dit Strabon; il fit auſſi conſtruire la ville de *Minoa Lixia*, qui fut ainſi appellée de ſon nom, & de celuy de ſon beau-pére, ce qui eſt autoriſé par l'Epoque XIe des marbres de Paros.

Mais rien ne diſtingua tant ce Prince, que les Loix qu'il donna aux Crétois, & qui l'ont fait regarder comme un des plus ſages légiſlateurs de l'antiquité. Pour donner plus de crédit à ſes Loix, Minos ſe retiroit dans un antre de l'Iſle Hom. Strab. de Créte, où il feignoit que Jupiter les luy dictoit. Quelques auteurs prétendent qu'il demeura 9. ans enfermé dans Plato. in Minoë. cet antre; d'autres, qu'il y alloit ſeulement de 9. ans en 9. ans. Mais ils conviennent tous que ce Prince paſſa pour Horat. eſtre le diſciple de Jupiter, *& Jovis arcanis Minos admiſſus*, éloge, qui, ſelon Platon, eſt le plus grand qu'on puiſſe

donner à un Roy. Les Loix de ce grand homme servirent dans la suite de modéle à Lycurgue & à quelques autres législateurs, & on pourroit fort bien penser qu'il fut luy-mesme l'imitateur de Moïse. Sa mére estoit Phénicienne; Marnas son sécretaire, & Atymnus son oncle maternel estoient venus du mesme pays, & il y a apparence qu'ils s'entretinrent souvent des Loix que Moïse avoit depuis peu establies dans la Palestine. Minos, aprés avoir gouverné son peuple avec beaucoup de modération, mourut dans l'Isle de Créte, & y fut enterré : on mit sur son tombeau cette épitaphe,

ΜΙΝΟΣ ΤΟΥ ΔΙΟΣ ΤΑΦΟΣ.

Le nom de Minos ayant esté effacé dans la suite, les Crétois publiérent que c'estoit le tombeau de Jupiter; imposture qui leur fut reprochée par les Poëtes, & par l'Apostre saint Paul. Un Prince si équitable fut digne d'estre mis parmi les Juges d'Enfer, par le suffrage de tous les Poëtes. Si l'on s'en rapporte à l'Epoque XI. des marbres déja citez, Minos vivoit du temps de Pandion premier Roy d'Athénes, c'est-à-dire, selon Selden & Lydiat, l'an 1462. avant Jesus-Christ, 548. ans avant Iphitus : mais il y a apparence que ces sçavants Commentateurs se sont trompez, & qu'il faut rapprocher d'environ 100. ans le régne de ce Prince, puisqu'on ne trouve entre Minos & Idomenée qui assista au siége de Troye, que trois générations, Lycaste son fils, Minos II. son petit-fils, Deucalion & Idomenée; & si l'on donne 35. ans à chaque génération, il n'y aura que 105. ans depuis le régne de Minos jusqu'à la guerre de Troye: cette ville ayant esté prise environ 1200. ans avant l'Ere Chrestienne, le régne de Minos tombe vers l'an 1320. avant Jesus-Christ.

MINOS II.

Lycaste succeda à Minos premier, son régne fut court, & il ne s'y trouve rien de considérable. Son fils Minos II.

estant monté sur le trône, se rendit redoutable à ses voisins, surtout par le nombre de ses vaisseaux. Diodore de Sicile, Apollodore, Thucydide & plusieurs autres auteurs parlent souvent des conquestes que faisoit sa flotte, la plus formidable qui eust esté veüe avant son régne. Il auroit passé pour un des plus grands Princes de son temps, sans la malheureuse aventure qui troubla la paix de ses Estats, & ternit sa réputation. L'envie qu'il eût de venger la mort de son fils Androgée tué dans l'Attique par la faction des Pallantides, luy fit déclarer la guerre aux Athéniens, dont il ravagea tout le pays; le tribut qu'il leur imposa attira Thésée dans l'Isle de Créte, où aprés la défaite du Minotaure, il enleva la belle Ariane; & les desordres de sa femme Pasiphaé favorisez par l'industrie de Dédale ayant éclaté, les Athéniens se firent un plaisir de les rendre publics sur leurs Théatres, pour rendre odieux un Prince qui les avoit maltraitez. Haï & persécuté de tout le monde, troublé par ses malheurs domestiques, Minos voulut faire tomber sa vengeance sur le perfide Dédale, à qui il avoit donné une retraite favorable: cet habile ouvrier, échappé de prison se retira en Sicile, où Cocalus le reçeut. Les voiles qu'il avoit attachées à son vaisseau, le mirent à couvert des poursuites de Minos, dont les Galéres n'alloient qu'à force de rames. L'infortuné Minos ayant abordé sur les costes de Sicile, & ayant demandé son ennemi à Cocalus; ce Prince n'osant violer les droits de l'hospitalité, invita Minos à venir à Camique pour terminer à l'amiable une affaire qui luy tenoit si fort au cœur. Minos fut d'abord reçeu dans la Capitale avec toutes sortes de bons traitements; mais Cocalus l'ayant prié d'entrer dans le bain, on le mit dans une étuve où la chaleur l'étouffa, comme le dit Hygin, où si nous en croyons Conon, cité par Photius, Pau- *Narr. 25.* sanias & quelques autres, les filles de Cocalus elles-mesmes, charmées des petits Automates que Dédale leur avoit donnez, firent mourir ce Roy de Créte. Ainsi périt dans une terre estrangére, Minos II. qui auroit tenu une place ho-

norable dans l'Histoire, sans la haine que les Grecs avoient conçûe contre luy: tant il est dangereux, comme le remarque Plutarque, d'offenser une ville sçavante, & qui aime à se venger. *In Theseo.*

Telle est l'Histoire de ces deux Princes que le parallele suivant achevera de distinguer & de faire connoistre.

Minos premier estoit fils de Jupiter Astérius & d'Europe, suivant tous les anciens auteurs; Minos second estoit fils de Lycaste & d'Ida fille de Corybante, comme on l'apprend de Diodore de Sicile. L'un avoit deux fréres, Rhadamante & Sarpedon, qui allérent s'establir dans la Lycie & dans les Isles de l'Archipel; l'autre estoit fils unique. Le premier n'eut, selon Diodore, que deux enfants, Lycaste & Accacallide; le second, selon Plutarque, en eut un plus grand nombre, Deucalion, Androgée, Glaucus, Molus, Phédre & Ariane. La femme du premier Minos s'appelloit Ithone, celle du second, Pasiphaé. L'un fut un Prince pacifique, aimant la justice, uniquement attaché à policer son peuple, & à luy laisser des Loix salutaires; l'autre aima la guerre, fit plusieurs conquestes, & se rendit redoutable sur mer; ses malheurs ou son ambition troublérent toûjours le repos de sa vie. Le premier demeuroit à Gnossus, selon Homére, le second à Gortys; comme l'insinuë Virgile. Minos premier selon l'Epoque XI. des marbres de Paros, vivoit du temps de Pandion premier; Minos second, suivant l'Epoque XX. du temps d'Egée, peu d'années avant la guerre de Troye. Enfin, l'un mourut & fut enterré dans l'Isle de Créte, l'autre termina ses jours dans la Sicile. Avec des caractéres de distinction si marquez, comment a-t-on pû confondre ces deux Princes! *Il. L. 13. Ecl. 6.*



DES PLAISIRS DE LA TABLE CHEZ LES GRECS.

LEs écrits des anciens considérez par rapport aux moeurs, ne méritent pas moins l'attention du public & de l'Académie, que les mesmes ouvrages regardez du costé de l'esprit & du sçavoir. M. l'Abbé Gédoyn dans un discours leû en 1715. propose pour modéle des plaisirs innocents de la table, les deux fameux Banquets, l'un tiré de Platon, l'autre de Xénophon; & il a traduit une partie du dialogue du premier de ces deux Philosophes, pour faire voir quels estoient les entretiens que les anciens sçavoient mesler dans leurs festins. C'estoit, dit-il, par le secours de ces conversations également sçavantes & morales, que les Grecs rendoient utiles les plaisirs de la table, & corrigeoient ce que la licence & la trop grande liberté n'aménent que trop souvent dans les longs repas.

La chose luy a paru d'autant plus nécessaire, qu'on ne voit presque plus aujourd'huy de conversations parmi nous; que le vin pris souvent immodérément à table, & le jeu, lorsqu'on en est sorti, tiennent lieu de ces aimables entretiens qui charment les honnestes gens. Mad.lle de Scudery, si elle vivoit encore, seroit bien plus étonnée que M. l'Abbé Gédoyn, de voir que loin d'entendre dans les Compagnies du beau monde, ces conversations qu'elle aimoit tant, on ne lit pas mesme les excellents modéles qu'elle en a laissez.

Quoyqu'il en soit, il est constant que les plaisirs de la table, souvent grossiers parmi nous, estoient & plus purs & plus honnestes chez les Grecs, par le secours de la conversation qui en estoit l'ame. On voyoit souvent huit ou dix des plus honnestes gens d'Athénes se rassembler chez un ami commun, passer plusieurs heures à table, non à boire, mais à s'entretenir, & quels estoient leurs entretiens!

Les plus libres, les plus familiers, les plus enjoüez, les plus polis, les plus doctes, & les plus solides. S'il arrivoit que quelqu'un abusant de la liberté de la table, dist quelque chose de licentieux, on ne manquoit pas de relever ce qui estoit échappé contre les bonnes mœurs, & de faire tourner la conversation sur quelque point de morale qu'on tâchoit d'approfondir.

Socrate, voyant ses amis en train de boire dans le Banquet de Xénophon, leur fait un beau discours pour prouver avec quelle modération on doit boire. Il leur dit que « cette liqueur fait sur nous le mesme effet que la pluye produit sur les plantes. Car les plantes, quand Dieu les abreuve d'une pluye excessive, ne peuvent plus se soutenir, ni estre agitées par le zéphyre, au lieu que quand elles ne sont abreuvées que modérément, vous les voyez droites sur leurs tiges; elles croissent, elles portent des fleurs, qui bientost se changent en fruits. Ainsi nous, si nous beuvons avec excés, nous sentirons aussitost nostre corps chanceler; loin de pouvoir proférer une parole, à peine pourrons-nous respirer: mais, si nous prenons le vin comme une rosée, pour me servir de l'expression de Gorgias; si l'on a soin de nous en verser souvent, mais à petits coups; au lieu de nous terrasser par sa violence, il aura pour nous le charme d'une douce persuasion, & nous portera insensiblement à tenir des propos agréables & utiles. »

C'est en ce sens-là qu'Horace dit que Caton animoit quelquefois sa vertu par une pointe de vin :

Narratur & prisci Catonis, *Car. L. 3. Od. 21.*
Sæpe mero caluisse virtus.

Ceux qui ont lû le Banquet de Platon, diront sans doute, que la conversation que les convives y tiennent, est fort licentieuse; qu'on y débite sur l'amour qui en fait le sujet, des maximes peu convenables à la gravité des Philosophes qui se trouvent à ce célébre repas : mais on leur répond que Socrate, comme le plus sage de la compagnie, saisit à son tour la conversation, pour rectifier ce

que les autres avoient dit de trop libre, & pour ramener insensiblement les convives de l'amour des créatures, à l'amour du souverain estre. Ces convives aprés avoir esté long-temps à table, se trouvoient en se quittant non seulement plus amis qu'auparavant, mais plus honnestes gens & plus vertueux.

On pourroit objecter que les deux Banquets dont on vient de parler, ne sont que le fruit de l'imagination de Xénophon & de Platon; mais M. l'Abbé Gédoyn répond que ces deux Philosophes nous les donnent comme des choses arrivées de leur temps, dont plusieurs avoient esté témoins; & où ils se sont surtout attachez à réprésenter les mœurs de leur siécle.

DE L'ORIGINE DES SATURNALES.

SATURNE en l'honneur de qui cette feste estoit célébrée, passoit pour le plus ancien des Dieux : on le disoit Fils du Ciel & de la terre. Cependant, on luy reprochoit des choses assez incompatibles avec la Divinité, comme d'avoir maltraité son Pére & dévoré ses enfants, & d'avoir à son tour esté chassé de son Empire & enchaîné par son fils. Mais ces fables ne passoient parmi les Philosophes que pour l'emblême du Temps, dont on luy attribuoit les symboles, & dont il portoit le nom. D'autres ont cru que la vérité de l'histoire a esté cachée sous ces fictions, & que Saturne estoit un Roy qui avoit sous sa puissance la plus grande partie de l'Asie, & l'Europe toute entiére. Il estoit fils d'Urane & de Titée, qui ont donné leur nom au ciel & à la terre; la violence qu'il a faite à son Pére, est de luy avoir enlevé ses maistresses par le conseil de sa mére qui ne pouvoit souffrir de rivales. Comme il estoit adonné à la magie, ainsi que son Pére l'avoit esté à l'Astronomie, il immoloit ses enfants dans des sacrifices nocturnes. Rhée sa femme & sa sœur, sauva Jupiter & le fit élever secretement

ment dans l'Isle de Créte, lequel estant parvenu à l'âge d'homme, délivra son Pére qui avoit esté arresté prisonnier par les Titans fils de Titée, & s'empara de ses Estats. Saturne s'estant raccommodé avec les Titans pour remonter sur le trône, fut vaincu avec eux par Jupiter, & obligé de se tenir long-temps caché. On le crut mort, & suivant le langage des Poëtes, on dit qu'il avoit esté précipité aux Enfers. Cette guerre a esté célébrée sous le nom de la guerre des Dieux & des Géants. Saturne s'estant retiré auprés de Janus Roy des Aborigénes en Italie, en fut bien reçeû, il gouverna avec luy ces peuples qui estoient presque sauvages, régla leurs mœurs, leur donna des loix, leur apprit à cultiver la terre, inventa la faucille à moissonner, qui luy resta pour symbole. La paix & l'abondance dont ils joüirent pendant son régne, fit donner à cet heureux temps le nom de siécle d'or; & ce fut pour en retracer la mémoire qu'on institua la feste des Saturnales, sur laquelle M. Simon a leû une Dissertation à l'Académie au commencement de l'année 1712.

On s'attacha particuliérement à représenter dans cette Feste l'égalité qui régnoit du temps de Saturne parmi les hommes, vivants sous les Loix de la nature sans diversité de conditions; la servitude ne s'estant introduite dans le monde que par la violence & la tyrannie. Voilà le fondement d'une des principales solemnitez qui s'observoit pendant les Saturnales. La puissance des maîtres sur leurs esclaves estoit suspenduë, ils mangeoient ensemble, les esclaves avoient la liberté de dire & de faire tout ce qu'il leur plaisoit, leurs maîtres se faisoient un divertissement de changer d'estat, & d'habit avec eux.

On prétend que cette feste commença dés le temps de Janus qui survécut à Saturne, & le mit au nombre des Dieux. Il y en avoit une semblable à Athénes, appellée Κώνια, & une à Babilone, appellée *Sacheas*.

On célébroit en Thessalie une feste fort ancienne, qui avoit beaucoup de rapport avec les Saturnales, dont elle est

peut-estre l'origine. Les Pelasges, nouveaux habitants de l'Hémonie, faisant un sacrifice solemnel à Jupiter, un estranger nommé Pélorus, vint leur annoncer, qu'un tremblement de terre venoit de faire entr'ouvrir les montagnes voisines, que les eaux d'un grand marais nommé Tempé, s'estoient écoulées dans le fleuve Penée, & avoient découvert une grande & belle plaine; au récit d'une si agréable nouvelle, ils invitent l'estranger à manger avec eux, prennent plaisir à le servir, & permettent à leurs esclaves de prendre part à la réjoüissance. Cette plaine, dont ils se mirent aussitost en possession, estant devenuë la délicieuse vallée de Tempé, ils continuérent tous les ans le mesme sacrifice à Jupiter surnommé *Pelorien*, en renouvellant la cérémonie de donner à manger à des estrangers & à leurs esclaves, ausquels ils accordoient toute sorte de liberté. Dans la suite les Pelasges ayant esté chassez de l'Hémonie, vinrent s'establir en Italie par ordre de l'oracle de Dodone, qui leur commandoit de faire des sacrifices à Saturne & à Pluton: les termes ambigus de l'oracle les engagérent à immoler des victimes humaines à ces deux sombres Divinitez, les ayant interpretez suivant l'usage reçeû parmi plusieurs autres nations, sçavoir les Carthaginois, les Tyriens, & mesme les Juifs, qui tenoient ces cruels sacrifices des Ammonites, dont le Dieu appellé Moloch, c'est-à-dire, Roy, estoit le mesme que Saturne. On dit qu'Hercule abolit cette coutume barbare qui se pratiquoit dans les Saturnales. Passant par l'Italie à son retour d'Espagne, il fut choqué de ces sacrifices d'hommes vivants; il en voulut sçavoir la raison, on luy cita l'oracle de Dodone, il expliqua le mot de κεφαλὰς, & dit qu'il signifioit des testes en figure, & celuy de φῶτα, qu'ils avoient pris pour des hommes, des lumieres; ainsi il prétendit qu'il falloit offrir à Pluton des représentations d'hommes, & des cierges à Saturne. Voilà l'origine qu'on apporte de la coutume qui s'observoit pendant les Saturnales, d'allumer des cierges & d'en faire des présents.

Dionys. Hal. L. 1. ch. 17.

Ce qu'il y avoit encore de singulier dans les sacrifices de

Saturne, c'eſt qu'ils ſe faiſoient la teſte découverte. Plutarque en donne pour raiſon, que le culte qu'on rendoit à ce Dieu, eſtoit plus ancien que la coutume de ſe couvrir la teſte en ſacrifiant, qu'il attribuë à Enée. Mais, ce qui paroiſt plus vray-ſemblable, c'eſt qu'on ne ſe couvroit la teſte que pour les Dieux celeſtes, & que Saturne eſtoit mis au nombre des Dieux infernaux.

La ſtatuë de Saturne qui eſtoit liée de bandelettes de laine pendant toute l'année, apparemment en mémoire de la captivité où il avoit eſté réduit par les Titans & par Jupiter, en eſtoit dégagée pendant ſa feſte; ſoit pour marquer ſa délivrance, ſoit pour repréſenter la liberté qui régnoit pendant le ſiécle d'or, & celle dont on joüiſſoit pendant les Saturnales.

C'eſtoit des jours de réjoüiſſance, qui ſe paſſoient en feſtins. Les Romains quittoient la toge & paroiſſoient en public en habit de table. Ils s'envoyoient des préſents comme aux eſtrennes. Les jeux de hazard, défendus en un autre temps, eſtoient alors permis; le Sénat vaquoit, les affaires du Barreau ceſſoient, les Eſcoles eſtoient fermées. Il paroiſſoit de mauvais augure de commencer la guerre, & de punir les criminels pendant un temps conſacré aux plaiſirs.

Les enfants annonçoient la feſte en courant dans les ruës dés la veille, & criant, *Io Saturnalia.* On voit encore des Médailles ſur leſquelles ces mots ſont gravez. C'eſt le fondement de la raillerie piquante que le fameux Narciſſe affranchi de Claude eſſuya, lorſque cet Empereur l'envoya dans les Gaules pour appaiſer une ſédition qui s'eſtoit élevée parmi les troupes; eſtant monté ſur le tribunal pour haranguer l'armée, à la place du Général; les ſoldats ſe mirent à crier, *Io Saturnalia*, voulants dire que c'eſtoit la feſte des Saturnales, où les Eſclaves faiſoient les maîtres.

Cette feſte n'eſtoit originairement qu'une ſolemnité populaire, elle devint une feſte legitime lorſqu'elle euſt eſté inſtituée par Tullus Hoſtilius, du moins en fit-il le vœu, qui ne fut accompli que ſous le Conſulat de Sempronius

Atratinus & de Minutius, ſuivant Tite-Live; d'autres auteurs en attribuent l'entrepriſe à Tarquin le ſuperbe, & l'exécution à T. Largius.

La célébration en fut diſcontinuée dans la ſuite, & reſtablie par autorité publique pendant la ſeconde guerre Punique.

Les Saturnales commencérent d'abord le 17. Decembre ſuivant l'année de Numa, & ne duroient alors qu'un jour. Jules Céſar en réformant le Calendrier, ajoûta deux jours à ce mois, qui furent inſérez avant les Saturnales, & attribuez à cette feſte. Auguſte approuva cette augmentation par un Edit, & y ajoûta enſuite un quatriéme jour. Caligula y fit l'addition d'un cinquiéme, appellé *Juvenalia.*

Dans ces cinq jours eſtoit compris celuy qui eſtoit particuliérement deſtiné au culte de Rhée appellé *Opalia.* On célébroit enſuite pendant deux jours en l'honneur de Pluton la feſte appellée *Sigillaria,* à cauſe des petites figures, dont nous avons parlé, qu'on luy offroit. C'eſtoit une des dépendances des Saturnales; de maniére qu'elles s'eſtendoient juſqu'à ſept jours, ſuivant Martial :

Epig. l. 14. *Saturni ſeptem venerat ante dies.*

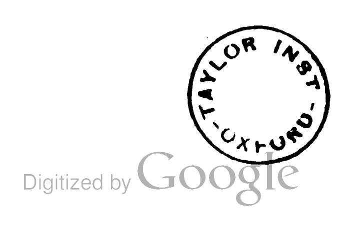


DES CEREMONIES OBSERVÉES PAR LES ROMAINS

à la fondation des Villes.

SI les Poëtes s'estoient contentez de nous apprendre le nom des grands hommes qui ont fondé les premieres Villes du monde, & les cérémonies religieuses qui s'observoient dans ces occasions, on auroit souvent appris des traits d'Histoire que les Annales des peuples n'ont pas toûjours conservez; & on préféreroit de simples véritez au merveilleux qu'ils ont souvent répandu sur ce sujet. Les prodiges, les oracles, & le secours visible des Dieux, accompagnent toûjours dans leurs écrits ces sortes d'entreprises; ce ne sont point de simples ouvriers qui bastissent la Citadelle de Corinthe, elle est selon eux l'ouvrage des Cyclopes; & la lyre d'Amphion met seule les pierres en mouvement pour s'arranger d'elles-mesmes autour de la ville de Thébes. Laïssons ce merveilleux qui caractérise la Poësie, & cherchons bonnement dans les Historiens, quelles estoient les cérémonies que la Religion & la Politique avoient introduites chez les Romains, lorsqu'ils jettoient les fondements de leurs Villes. La Religion avoit pour objet d'entretenir l'union entre les nouveaux citoyens par l'uniformité dans le culte des Dieux, & la Politique travailloit à les mettre en seûreté contre la jalousie des peuples voisins, à qui les nouveaux establissements donnent toûjours de l'ombrage. C'est en suivant cette idée que M. Blanchard a fait la Dissertation dont nous allons donner l'Extrait. 1713.

Denys d'Halicarnasse observe que les anciens avoient plus d'attention à choisir des situations avantageuses que de grands terreins, pour fonder leurs Villes. Elles ne fu-



rent mesme pas d'abord entourées de murailles. Ils él[illegible] voient des tours à une distance réglée : les intervalles qui se trouvoient de l'une à l'autre tour estoient appellez *μεσοπύργιον* ou *μεταπύργιον* ; & cet intervalle estoit retranché & deffendu par des chariots, par des troncs d'arbres, & par de petites loges, pour establir les corps de gardes. Festus remarque que les Etruriens avoient des Livres qui contenoient les cérémonies que l'on pratiquoit à la fondation des Villes, des Autels, des Temples, des murailles & des portes; & Plutarque dit que Romulus voulant jetter les fondements de la ville de Rome, fit venir de l'Etrurie des hommes qui luy enseignérent de point en point toutes les cérémonies qu'il devoit observer, selon les formulaires qu'ils gardoient pour cela, aussi religieusement que ceux qu'ils avoient pour les mystéres & pour les sacrifices. Denys d'Halicarnasse rapporte encore, qu'au temps de Romulus, avant de rien commencer qui eust rapport à la fondation d'une Ville, on faisoit un sacrifice, aprés lequel on allumoit des feux au devant des tentes; & que pour se purifier, les hommes qui devoient remplir quelque fonction dans la cérémonie, sautoient par dessus ces feux; ne croyant pas que s'il leur restoit quelque soüillure, ils pûssent estre employez à une opération, à laquelle on devoit apporter des sentiments si respectueux. Aprés ce sacrifice, on creusoit une fosse ronde, dans laquelle on jettoit d'abord les prémices de toutes les choses dont les hommes mangent légitimement : on y jettoit ensuite quelques poignées de la terre du Pays, d'où estoit venu chacun de ceux qui assistoient à la cérémonie, à dessein de s'establir dans la nouvelle Ville; & on mesloit le tout ensemble.

La fosse qui se faisoit du costé de la Campagne, à l'endroit mesme, où l'on commençoit de tracer l'enceinte, s'appelloit chez les Grecs ὄλυμπος, à cause de sa figure ronde, & chez les Latins *Mundus*, pour la mesme raison. Les Prémices & les différentes espéces de terre que l'on jet-

toit dans cette fosse, apprenoient quel estoit le devoir de ceux qui devoient avoir le commandement dans la Ville. Ils estoient engagez à donner toute leur attention à procurer aux Citoyens les secours de la vie, à les maintenir en paix avec toutes les Nations, dont on avoit rassemblé la terre dans cette fosse, ou à n'en faire qu'un seul peuple.

On consultoit en mesme temps les Dieux, pour sçavoir si l'entreprise leur seroit agréable, & s'ils approuveroient le jour que l'on choisissoit pour la mettre en exécution. Aprés toutes ces précautions, on traçoit l'enceinte de la nouvelle Ville par une traînée de terre blanche qu'ils honoroient du nom de *Terre pure*. Et nous lisons dans Strabon, qu'au deffaut de cette espéce de terre, Aléxandre le Grand traça avec de la farine l'enceinte de la Ville de son nom qu'il fit bastir en Egypte. Cette premiére opération achevée, les Etruriens faisoient ouvrir un Sillon aussi profond qu'il estoit possible, avec une charruë donc le soc estoit d'airain. On atteloit à cette charruë un taureau blanc & une génisse de mesme poil. La génisse estoit sous la main du Laboureur qui estoit luy-mesme du costé de la Ville, & le taureau estoit du costé de la Campagne. Ceux qui suivoient la charruë dans les bords de l'enceinte qu'elle ouvroit, avoient soin de renverser du costé de la Ville les mottes de terre que le soc de la charruë avoit tournées du costé de la Campagne. Tout l'espace que la charruë avoit ouvert estoit inviolable, *sanctum*. On élevoit de terre la charruë aux endroits qui estoient destinez à mettre les portes de la Ville, pour n'en point ouvrir le terrein.

Voicy ce que ces cérémonies avoient de mystérieux. La profondeur du Sillon marquoit avec quelle solidité on devoit travailler à la fondation des murs, pour en asseûrer la stabilité & la durée. Le soc de la charruë estoit d'airain, pour indiquer l'abondance & la fertilité que l'on désiroit procurer à la nouvelle habitation. Ceux qui sont initiez aux mystéres de la cabale, sçavent à quel titre les descendants des fréres de la Roze-Croix ont consacré l'airain à la

Déesse Vénus. On atteloit à la charruë une Genisse & un Taureau ; la Genisse estoit du costé de la Ville, pour signifier que les soins du ménage estoient sur le compte des femmes, dont la fécondité contribuë à l'aggrandissement de la République ; & le Taureau, symbole du travail & de l'abondance, qui estoit tourné du costé de la campagne, apprenoit aux hommes que c'estoit à eux de cultiver les terres, & de procurer la seûreté publique par leur application à ce qui pouvoit se passer au dehors. L'un & l'autre de ces animaux devoit estre blanc, pour engager les Citoyens à vivre dans l'innocence, & dans la simplicité des mœurs, dont cette couleur a toûjours esté le symbole ; tout le terrein où le sillon estoit creusé, passoit pour estre inviolable, & les Citoyens estoient dans l'obligation de combattre jusqu'à la mort, pour deffendre ce que nous appellons *Muraille :* il n'estoit permis à personne de se faire un passage par cet endroit-là. Le prétendre, c'estoit un acte d'hostilité, & ce fut peut-estre sous le spécieux pretexte de cette profanation, que Romulus se défit de son frére, qu'il ne croyoit pas homme à luy passer la ruse dont il s'estoit servi, lorsqu'ils consultérent les Dieux l'un & l'autre, pour sçavoir sous les auspices duquel des deux la ville seroit fondée. Les sacrifices se renouvelloient encore en diférents endroits, & l'on marquoit les lieux où ils s'estoient faits, par des pierres que l'on y élevoit, *Cippi* ; & il y a apparence que c'estoit à ces endroits là mesmes que l'on bastissoit ensuite les Tours. On y invoquoit les Dieux, sous la protection desquels on mettoit la nouvelle ville, & les Dieux du Pays, *Patrii, indigetes*, connus chez les Grecs sous le nom de χθόνιοι 'ἐπίγειοι, ἐγχώριοι, Πατρῷοι, &c. Et le nom particulier de ces Dieux tutélaires devoit estre inconnu au vulgaire.

Ovide nous a conservé la formule de la priére que Romulus adressa aux Dieux qu'il vouloit intéresser dans son entreprise :

Vox

Vox fuit hæc Regis: condenti, Jupiter, urbem,
Et genitor Mavors, vestaque mater ades.
Quosque pium est adhiberi deos advertite cuncti:
Auspicibus vobis hoc mihi surgat opus.
Longa sit huic ætas, Dominæ que potentia terræ:
Sitque sub hac Oriens occiduusque dies.

Lorsque la charrüe estoit arrivée au terrein qui estoit marqué pour les portes, on élevoit le Soc, comme s'il y eut eu quelque chose de mystérieux & de sacré dans l'ouverture du Sillon qui eust pû estre profané. Ainsi, les Portes n'estoient point regardées comme *Saintes*, parce qu'elles estoient destinées au passage des choses nécessaires à la vie, & au transport mesme de ce qui ne devoit pas rester dans la Ville.

Les Loix ne permettoient pas que les morts fussent enterrez dans l'enceinte des villes. Sulpicius écrit à Cicéron qu'il n'a pû obtenir des Athéniens que Marcellus fut inhumé dans leur ville. Et cette seule considération suffisoit alors pour faire regarder les Portes comme funestes. Cet usage ayant changé, les Portes de villes dans la suite furent regardées comme *Saintes*, mesme dans les temps que l'on enterroit encore les morts hors des villes.

On a déja observé que l'on avoit soin de renverser du costé de la ville, les mottes que le Soc de la charruë pouvoit avoir tournées du costé de la campagne. Ce qui se pratiquoit pour apprendre aux nouveaux Citoyens, qu'ils devoient s'appliquer à faire entrer dans leur ville tout ce qu'ils trouveroient au dehors qui pourroit contribuer à les rendre heureux, & à les faire respecter des peuples voisins; sans rien communiquer aux estrangers de ces choses, dont la privation pourroit apporter quelque dommage à leur patrie.

Pour en venir à ce terrein qui se trouvoit au pied des murs de la ville, & que les latins appelloient *Prosimurium & Pomærium*, les critiques sont fort partagez sur sa situa-

tion. Les uns prétendent qu'il ne s'estendoit point à la partie voisine des murailles, qui estoit du costé de la campagne, & le réduisent à cet espace qui estoit laissé entre la muraille & les bastiments intérieurs de la ville. Les autres, au contraire, le réduisent au terrein qui estoit au pied du mur du costé de la campagne où il n'estoit point permis de bastir, ni de labourer, de peur d'ébranler les fondations de la muraille. Une troisiéme opinion a situé le *Pomœrium*, tant au dedans qu'au dehors des murs.

Le premier sentiment qui réduit le *Pomœrium* à l'espace qui estoit au dedans de la ville derriére les murs, & qui les séparoit des maisons, est fondé sur l'autorité de Varron, de Plutarque & de Julius Pollux. Ceux qui le suivent ne donnent au *Pomœrium* d'autre estenduë qu'au dedans des murailles, dans l'intervalle qui se trouve entre les maisons & les murs de la ville.

Les deux autres sentiments sont appuyez sur les deux passages suivants. Le premier tiré de Tite-Live, est à peu prés conçeu en ces termes. *Pomœrium*, à ne regarder que » la force du mot, est pour *Postmœrium*. C'est un espace de » terrein que les Etruriens consacroient avec cérémonie aux » environs du lieu, où ils avoient dessein d'élever la muraille : » afin que les maisons qui se bastissoient au dedans de la ville, » ne fussent pas continuées jusqu'au mur, comme on le pra- » tique à présent : & afin qu'il y eût au dehors de la ville quel- » que terrein qui ne fut pas cultivé. Les Romains donnérent » le nom de *Pomœrium* à cet espace, qu'il n'estoit pas permis » d'habiter, ni de labourer, non pas plustost parce qu'il estoit » en deçà du mur, que parce que le mur estoit en delà.

Ce passage paroist bien précis. Voicy l'autre, qui est d'*Aggenus Urbicus*, ancien Commentateur du traité de » Frontin, *de Qualitate agrorum*. Le *Pomœrium* est un espace » d'une certaine estenduë au devant des murs. Dans quelques » villes, il y avoit aussi une certaine estenduë au dedans, sur » laquelle il n'estoit pas permis aux particuliers d'élever des bas- » timents, de peur qu'ils ne portassent dommage aux fonda- » tions des murs.

Tacite semble insinuer que le terrein jusqu'où s'estendoit le *Pomœrium* de Rome, estoit marqué par des espéces de bornes qui avoient esté posées au pied du Mont-Palatin par l'ordre de Romulus. Et c'estoit prés de ces bornes qu'estoient posez les Autels, sur lesquels on faisoit les sacrifices dont on a parlé; il n'estoit permis à aucun particulier de faire entrer sa charruë dans l'enceinte comprise sous le nom de *Pomœrium*. Personne, au reste, ne pouvoit transplanter ces bornes dans la vûë d'aggrandir la Ville, s'il n'avoit estendu celles de l'Empire par ses conquestes. Il avoit alors la liberté de le faire, sous le prétexte de contribuer au bonheur & à l'ornement de la Ville, en y recevant de nouveaux Citoyens qui y apportoient leurs talents, & qui pouvoient y perfectionner les Arts & les Sciences. Tacite & Aulu-Gelle, ont marqué les temps dans lesquels on a estendu l'enceinte de la ville de Rome, & par conséquent reculé le *Pomœrium*.

Aprés avoir examiné ce qui regarde les murailles des Villes & les cérémonies de leur fondation, M. Blanchard parle de ce qui se pratiquoit dans l'intérieur mesme de la Ville, où l'on tiroit toutes les ruës au cordeau, ce que les Latins appelloient *Degrumare vias*. Le milieu du terrein renfermé dans l'enceinte de la Ville, estoit destiné pour la place publique, & toutes les ruës y aboutissoient. On marquoit les emplacements pour les édifices publics, comme les Temples, le Portiques, le Palais, &c.

Il faut observer encore que les Romains célébroient tous les ans la feste de la fondation de leur Ville le XI. des Calendes de May, qui est le temps auquel on célébroit la feste de *Pales*. C'est sous l'Empereur Hadrien que nous trouvons la premiére médaille qui soit datée depuis la fondation de Rome; cette médaille précieuse fut frappée, comme la légende le prouve, l'an 874. de la fondation de Rome, c'est-à-dire, la 121.e année de l'Ere Chrestienne, & sert d'époque aux jeux Plébeiens du Cirque instituez en cette mesme année-là par ce Prince. On ne peut mieux ter-

miner cet Extrait que par les Vers d'Ovide, qui décrivent une partie de la cérémonie, qui a fourni à M. Blanchard le sujet de cette Dissertation :

Fastor, IV.
Apta dies legitur, quâ mœnia signet aratro.
Sacra Palis suberant : inde movetur opus.
Fossa fit ad solidum, fruges jaciuntur in imâ,
Et de vicino terra petita solo.
Fossa repletur humo, plenæ que imponitur aræ,
Et novus accenso finditur igne focus.
Inde premens stivam designat mœnia sulco :
Alba jugum niveo cum bove vacca tulit.

DES PRIVILEGES
de la main droite.

L'AMOUR de la justice a tant de pouvoir sur l'esprit de M. Morin, qu'il a peine à souffrir l'inégalité que la coutume, l'éducation & les préjugez ont mise entre la main
1713. droite & la main gauche. Qu'on parcoure, dit-il, dans un de ses discours Académiques toutes les Annales, qu'on fouille dans toutes les Archives, on aura de la peine à trouver des titres qui accordent à la main droite aucun privilége sur la main gauche. La main droite, à la vérité, est en possession, on le suppose ; cette raison ne suffit pas pour des gens de Lettres. Dans leurs tribunaux, ce droit apparent n'a pas plus de force sans titre, que celuy de la servitude dans ceux des Jurisconsultes : point de prescription en fait de critique. Cette patrone titulaire du genre humain, l'est rarement de la vérité, souvent de l'erreur & des usurpations illégitimes. Des exemples, il y en a mille dans la Physique, dans la Litterature, & peut-estre encore ailleurs. Il pourroit bien estre que cette mesme coûtume ne seroit pas mieux fondée dans ses décisions en faveur de la main

droite, comme on va le voir par des preuves tirées du droit Naturel, du Droit Civil, & du droit Canonique.

C'eſt un fait bien eſtabli, que la nature comme une ſage mére, diſpenſe ordinairement ſes graces avec une proportion exacte à toutes les parties gemelles des corps réguliérement organiſez. L'oreille droite n'entend pas plus clair que la gauche. L'œil gauche partage également les rayons viſuels avec ſon frére; & ſi le pied droit s'arroge quelquefois le pas ſur le pied gauche, il y a des occaſions importantes, où il le luy céde ſans aucune conteſtation. Le premier peut, à la vérité, ſe vanter d'avoir une bonne partie de l'infanterie pour luy, mais le ſecond a ſans contredit toute la cavalerie. Dans les anatomies des enfants bien conformez, les artiſtes ne remarquent aucune diférence ſenſible entre les nerfs, les muſcles, les vaiſſeaux des parties doubles; & ſi cette obſervation n'a plus lieu dans les corps plus avancez en âge, c'eſt une ſuite néceſſaire de l'uſage abuſif, qui nous aſſujétit à tout faire de la main droite, & à laiſſer la gauche dans une inaction preſque continuelle; d'où s'enſuit un écoulement beaucoup plus conſidérable des ſucs nourricicrs dans celle qui eſt toûjours en action, que dans celle qui ſe repoſe. Encore, malgré toutes ces précautions, il ſe trouve ſouvent des mains gauches peu dociles, qui uſent de leurs droits, & qui ſe révoltent contre cette tyrannie de l'éducation & de la coutume. Telle eſtoit celle de l'Empereur Tibére, à qui les Hiſtoriens attribuënt *majorem ſiniſtræ agilitatem*, & celles d'une infinité de gauches de tous les eſtats & de tous les temps. Auſſi les plus fameux anatomiſtes ſoutiennent que naturellement tous les hommes ſont diſpoſez à ſe ſervir également des deux mains, & que s'ils ſont plus d'uſage de l'une que de l'autre, c'eſt un pur effet de l'éducation. Ils ajoûtent meſme qu'il ſeroit à ſouhaiter qu'au lieu de corriger les enfants qui uſent indifferemment de l'une & de l'autre, on les accoutumaſt de bonne heure à ſe ſervir de leur *ambi dexterité* naturelle, dont ils tireroient de grands avantages dans l'uſage de la vie. On peut s'en rapporter à

Suet. in Tib.

ces Messieurs qui en parlent comme sçavants, & fondez sur leur propre expérience; puisque dans les régles de leur profession, ils doivent sçavoir faire les opérations les plus déli-
De Leg. L. 3. cates des deux mains. Platon, dans son temps, pensoit & parloit comme eux, il désaprouvoit hautement la préférence dont on honoroit déja la droite, au préjudice de la gauche; soutenant qu'en cela les hommes n'entendoient pas bien leurs intérests, & que sous le mauvais prétexte du bon air & de la bonne grace, ils se privoient eux-mesmes de l'utilité qu'ils pouvoient retirer en mille rencontres de l'usage des deux mains.

Mais, si les anciens Grecs se négligeoient là-dessus, il y a lieu de juger que les autres nations sçavoient mieux ménager leurs avantages. En effet dans leurs armées, il paroist que leurs soldats distinguez, leurs Piquiers, leurs Halebardiers, ceux qui formoient la premiére ligne de leurs bataillons, devoient sçavoir s'escrimer également des deux mains.

Ch. 20. v. 16. Il est remarqué dans le second Livre des Juges que dans une occasion importante, la seule Tribu de Benjamin fournit sept cents braves soldats, qui combattoient de la main droite & de la main gauche; & dans l'Histoire Romaine il est fait mention de gladiateurs qui estoient dressez au mesme manége. Il est donc trés étonnant que dans ces derniers siécles, où l'on a tant rafiné sur l'art militaire, on ne se soit point avisé de renouveller cet exercice *Ambi-dextre*, qui doit donner une grande supériorité à ceux qui sçavent en
Essais de Montaigne. bien user. Tant s'en faut, la prévention habituelle l'a emporté d'une si grande force, qu'il est remarqué dans la vie de Henry IV, que ce grand Prince fit sortir de ses Gendarmes cinq bons sujets, par la seule raison qu'ils estoient *Gauchers:* mais ce n'est pas la premiére fois que les préjugez de la mode & de la coutume ont pris le dessus au préjudice de la nature & de la droite raison.

A tous ces faits, on peut ajoûter les exemples des Nations nouvellement découvertes, & dans un besoin, celuy de ces animaux qui ont l'honneur de nous ressembler si

parfaitement en laid : on ſçait que les uns & les autres tirent les meſmes ſecours de ces deux organes ſans aucun ſcrupule & ſans aucune diſtinction. Aprés cela, combien de ſujets voyons-nous tous les jours qui ont eu le malheur de perdre la main droite, & donc la gauche remplit parfaitement toutes les fonctions le plus expreſſément reſervées à la droite, ſans en excepter meſme celles de l'Ecriture & de la Peinture : d'où il eſt aiſé d'inférer qu'indépendamment des autoritez & des préjugez, & à ne conſulter que la nature, la main gauche n'eſt inférieure en rien à la droite.

Dans le Droit Civil, la choſe paroiſt un peu plus embarraſſante. On ne ſçauroit nier qu'une coutume preſque générale ne ſoit favorable à la main droite. Dans noſtre langue & dans celle de toutes les Nations, tout ce qui eſt gauche ſonne mal; au lieu que la dextérité renferme toutes les graces de l'eſprit & du corps. Tous les droits honorifiques paroiſſent attachez de tout temps incommutablement à la main droite, non ſeulement dans ce monde; mais auſſi dans l'autre; puiſqu'il eſt de foy que ce ſera le coſté des Elûs, & la gauche celuy des Réprouvez. Cependant, cette main infortunée n'a pas laiſſé de trouver ſes partiſans. Xénophon nous apprend que le grand Cyrus plaçoit à ſa gauche les perſonnes qu'il honoroit de ſes bonnes graces, & cela parce que ce coſté eſt plus expoſé que l'autre aux attentats : & c'eſt encore aujourd'huy la place des Favoris & des gens de diſtinction chez les Turcs, chez les Perſans, & chez tous les Orientaux. Quelques Sçavants modernes ont meſme oſé ſoutenir que chez les anciens Grecs & Romains, la main gauche eſtoit la place d'honneur, & ils ont rapporté un grand nombre d'autoritez qui ſemblent décider en leur faveur. Il eſt vray que Juſte Lipſe les a refutées avec une grande hauteur, & par des autoritez contraires qui paroiſſent évidentes & préciſes: cependant le fameux Pére Sirmond, excellent Critique, aprés avoir examiné cette conteſtation en juge déſintéreſſé,

n'a point trouvé d'autre dénouëment pour concilier leurs preuves réciproques; qu'en ſuppoſant que dans l'uſage du monde d'alors, comme dans celuy-cy, en fait de marche ou de promenade, & quelquefois meſme de ſéance, ce n'eſtoit ni la droite ni la gauche qui régloient la place d'honneur, mais ce que nous appellons aujourd'huy *le haut du pavé, le haut bout*, qui varioit ſuivant la diſpoſition des lieux; de maniére que ſelon luy, le *Comes interior* eſtoit toûjours celuy qui marchoit du coſté du mur ou qui occupoit la place avantageuſe: décision qui paroiſt aſſez juridique, & qui laiſſe les deux mains dans leur équilibre naturel. Quoyqu'il en ſoit, il eſt toûjours conſtant que le coſté gauche, du temps de Salomon, eſtoit celuy de la gloire, & qui plus eſt, des richeſſes, *In ſiniſtra ejus gloria & divitiæ;* & que chez les Romains, ſelon Macrobe, il eſtoit deſtiné particuliérement à la Juſtice, *Siniſtra manus æquitati aptior quam dextera.* C'eſtoit, ſans doute, dans la meſme vûë qu'ils donnoient dans leurs Tribunaux la droite aux accuſateurs, dont la fonction a toûjours eſté regardée comme odieuſe, & la gauche aux accuſez, dont la cauſe eſt en ſoy plus fovorable & plus digne de compaſſion.

Sap. L. 7. ch. 13.

Enfin, continuë M. Morin, le Droit canonique s'eſt déclaré dans tous les temps en faveur de la main gauche, ſans en excepter meſme le temps de l'ancienne Loy. C'eſt une vérité prouvée par une des Extaſes de Zacharie, où ce Prophéte rapporte qu'il vit le Souverain Pontife d'alors, qui ſe nommoit *Jeſus*, de bout devant un Ange, & que Sathan eſtoit à ſa droite. C'eſt une viſion, pourra-t-on dire, d'accord; mais c'eſt une viſion prophétique, & dans celle-cy tout doit ſe trouver dans les régles. Or, ſi la droite euſt eſté la place d'honneur, par quel endroit l'auroit-on donnée au malin Eſprit? Le Souverain Pontife au deſſous du Démon, auroit eſté un dérangement énorme, ſcandaleux, & meſme blaſphématoire, s'il eſt queſtion là du Meſſie, comme le prétendent la pluſpart des Commentateurs,

teurs, qui soutiennent que ce sacrificateur en estoit le type & la figure.

On peut ajoûter aussi que chez les anciens Grecs & Romains, les augures favorables venoient du costé gauche; & il paroist que c'estoit aussi la place d'honneur dans les Assemblées les plus augustes, comme on peut en juger par la description qu'Hérodien nous a laissé de la consécration des Empereurs. Aprés avoir dit qu'on représentoit la figure du Prince en cire sur un Catafalque, il ajoûte que le Sénat, qui devoit occuper les premiéres places, comme dépositaire de la Puissance & de la Majesté de l'Empire dans l'interregne, estoit assis à la gauche avec tous les grands Officiers de la République, & que les Dames estoient à la droite.

Les premiers Chrestiens en usoient de mesme dans leurs Eglises, où les deux sexes estant séparez par des balustrades, les femmes occupoient toûjours le costé droit, & les hommes le gauche. Le mesme ordre s'observoit dans les Conciles; puisque dans celuy de Nicée, assemblé par le Grand Constantin, les Légats du Pape estoient assis à la gauche de cet Empereur, & à sa droite les Patriarches d'Antioche & de Jérusalem, qui n'ont jamais contesté l'autorité du S.t Siége. Enfin, dans toutes nos Eglises, le costé gauche est celuy de l'Evangile, qui est infiniment plus respectable que l'Epitre; & dans une des plus importantes Provinces de cet Estat, dont les coutumes sont qualifiées de sages par excellence, les honneurs de l'Eglise sont encore attachez au costé gauche, au costé de l'Evangile. Si les autres Eglises en usent différemment, c'est qu'elles se sont conformées à la mode & aux maximes du siécle, au préjudice de la vénérable antiquité.

Baron. ann. 1o3. p. 293.

Que conclure de tous ces faits? Que la main gauche doit l'emporter sur la droite, ou du moins aller de pair avec elle? Non, ce n'est point dans cette veüe que M. Morin a entrepris cet ouvrage, il respecte trop le sens commun & le genre humain, pour aller de droit fil contre ses usages & ses

maximes. Il consent volontiers que les deux mains demeurent en leur place & dans leurs droits respectifs ; il n'y change rien, il permet seulement à la main gauche de tascher par une émulation utile, d'attraper, si elle peut, l'agilité, la force & l'industrie de la droite, & c'est à quoy il l'exhorte mesme instamment. Eh! pourquoy ne feroit-elle pas d'elle-mesme & de bonne grace ce qu'elle fait bien dans de certains cas & par la force de la nécessité! Ne voit-on pas tous les jours qu'elle aide la main droite à faire mécaniquement un équilibre qui garantit toute la machine ; & certainement elle s'acquitte de ce devoir commun avec autant d'habileté que sa sœur.

DES BAISEMAINS.

LEs matiéres que choisit M. Morin pour remplir ses devoirs Académiques, ont toûjours quelque chose qui pique la curiosité. Dans la Dissertation qu'il a leüe au sujet des Baisemains, il establit que cet usage est non seulement trés ancien & presque universellement répandu par toute la terre ; il monstre encore qu'il a esté également partagé entre la Religion & la societé.

En 1715.

Pour commencer par la Religion, il fait voir d'abord que dés les temps les plus reculez, on saluoit le Soleil, la Lune & les Etoiles en baisant la main. Job asseure qu'il n'a jamais donné dans cette superstition. *Si vidi Solem*, dit-il, *cum fulgeret, aut Lunam incedentem clare, & osculatus sum manum meam ore meo.* Il paroist par un autre endroit de l'Ecriture qu'on rendoit le mesme honneur à Bel ou Baal. *Je me suis reservé*, dit le Seigneur, *sept mille hommes qui n'ont point fléchi les genoux devant Baal, & qui ne l'ont point adoré en baisant la main.*

Job. 31. v. 26.

3. Reg. 19. v. 18.

Les Commentateurs de l'Ecriture disent qu'on pratiquoit la mesme cérémonie à l'égard de Moloch, surtout dans le sacrifice des enfants qu'on offroit à cette Idole.

Des nations voisines de la Judée où ce culte estoit estabi, c'est-à-dire, chez les Chaldéens & les Phéniciens, M. Morin passe dans la Gréce, où presque toutes les superstitions estrangéres estoient receües. En effet Lucien, aprés avoir parlé des différentes sortes de sacrifices que les personnes riches offroient aux Dieux, ajoûte que les pauvres les adoroient par de simples *baisemains*. Le mesme auteur rapporte que Demosthéne se voyant entre les mains des soldats d'Antipater, & leur ayant demandé la permission d'entrer dans un Temple, prés duquel ils passoient, porta, en y entrant, sa main à la bouche, ce que ses gardes prirent d'abord pour un acte de Religion ; mais la foiblesse où il tomba quelques moments aprés, & la déposition de la servante de cet Orateur, leur apprirent que c'estoit l'effet du poison qu'il venoit de prendre. Enfin, dans le Traité de la Danse, il observe que les Indiens adoroient le Soleil en se prosternant devant luy, & en portant leurs mains à la bouche, en quoy ils différoient des Grecs, qui n'honoroient ce Dieu que par de simples *baisemains*.

De Sacrif.

In Elog. Demosth.

Cette mesme coutume passa des Grecs chez les Romains. Pline la mettoit de son temps au nombre de ces usages anciens, dont on ignoroit & l'origine & la raison : *In adorando*, dit-il, *dexteram ad osculum referimus.* Apulée traite d'athée un certain Æmilianus, parce que toutes les fois qu'il passoit devant quelque Temple, il se dispensoit par principe d'incrédulité de baiser les mains pour adorer les Dieux. Et en parlant de Psiché, il dit qu'elle estoit si belle qu'on l'adoroit comme Vénus, en baisant la main droite, l'index appuyé sur le poulce élevé. Minucius Felix rapporte que Cécilianus ayant apperceû une Idole de Sérapis, porta aussitost la main à la bouche & la baisa ; & si nous en croyons le P. Besson Jésuite, on voyoit de son temps dans l'Eglise de Nostre-Dame de Cahors, un bas relief trés ancien, où estoit représentée une femme qui baise sa main en présence d'une Idole.

L. 28. c. 2.

In Apolog.

Met. L. 4. ch. 32.

In Octavio.

On peut ajoûter que ces formules de Religion ayant

enfin changé d'usage, servirent dés les premiers temps du Christianisme à rendre respectables les cérémonies les plus augustes de nos mystéres. Les Evesques & les autres Officiants ayant accoûtumé de donner leur main à baiser aux Ministres qui les servoient à l'Autel. Tarasius Patriarche de Constantinople, en parle comme d'une pratique fort ancienne, dans son Epitre Sinodale adressée aux Empereurs qui avoient convoqué le second Concile de Nicée.

L'usage des Baisemains, par rapport à la Religion, estant tombé avec le Paganisme, il ne reste plus qu'à voir de quelle maniére il s'est conservé dans la société. M. Morin regarde la coutume de baiser les mains comme un devoir presque continuel dans tous les Estats; comme un formulaire muet establi pour asseûrer les réconciliations, pour demander des graces, & pour remercier de celles qu'on a reçeûës; c'est un signal de la nature qui se fait entendre par toute la terre sans interpréte, & qui a précédé sans doute celuy de l'Ecriture, & peut-estre celuy de la parole. Salomon dit des suppliants & des flatteurs de son temps, qu'ils ne cessoient point de baiser les mains de leurs Patrons, jusqu'à ce qu'ils en eussent obtenu les faveurs qu'ils désiroient.

Ecclesiast.

Si nous parcourons maintenant les autres Nations, nous trouverons d'abord dans Homére, que Priam baisoit les mains & embrassoit les genoux d'Achille, en le conjurant de luy rendre le corps de son fils Hector. Cette politesse estoit aussi en usage à Rome & dans l'Italie, mais on y observe différentes variations; dans les premiers temps de la République, il paroist qu'elle n'estoit pratiquée que par les subalternes à l'égard de leurs supérieurs; les personnes libres se donnoient les mains & s'embrassoient. L'amour de la liberté alla mesme si loin dans la suite, que les soldats mesmes ne rendoient pas volontiers ce devoir à leurs Généraux; & on regarda comme quelque chose de fort extraordinaire l'action des soldats qui composoient l'armée de Caton, qui allérent tous luy baiser la main, lorsqu'il

Plut. in Cat.

fut obligé de quitter le commandement. Dans la suite, les Romains devinrent moins délicats: la grande considération que s'attirérent les Tribuns, les Consuls & les Dictateurs, obligea les particuliers à vivre avec eux d'une maniére plus respectueuse; ainsi, au lieu de les embrasser, comme ils faisoient auparavant, ils estoient trop heureux de leur baiser la main, & c'est ce qu'ils appelloient *accedere ad manum*. Sous les Empereurs, cette conduite devint un devoir essentiel, mesme pour les Grands; car les Courtisans d'un rang inférieur estoient obligez de se contenter d'adorer la pourpre, ce qu'ils faisoient en se mettant à genoux pour toucher la robbe des Empereurs avec la main droite qu'ils portoient ensuite à leur bouche. Dans la suite mesme cet honneur ne fut accordé qu'aux Consuls & aux premiers Officiers de l'Estat; il n'estoit permis à tous les autres de saluer les Empereurs que de loin, en portant la main à la bouche, de la mesme maniére qu'on le faisoit en adorant les Dieux.

Il seroit inutile aprés cela de suivre cette coutume dans tous les autres pays où elle a esté en usage: on sçait qu'elle se pratique encore aujourd'huy dans presque tous les pays connus, à l'égard des Princes & des Supérieurs, mesme parmi les Négres & les habitants du nouveau monde. Fernand Cortez la trouva establie au Méxique où plus de mille Seigneurs vinrent le saluer, en touchant la terre avec leurs mains, qu'ils portoient ensuite à leur bouche.

Voyez Dapper dans son Afrique.

Ainsi les Baisemains, soit qu'ils se pratiquent en baisant la main des autres par respect, ou en portant la sienne à la bouche pour saluër, sont de tous les usages celuy qui est le plus universel dans le monde: cependant M. Morin asseure que cette pratique a beaucoup perdu de ses droits, qu'on regarde aujourd'huy comme une trop grande familiarité, ou comme une trop grande bassesse, de baiser la main de ceux avec qui on est en société, & il appréhenderoit que cet usage ne se perdist entiérement, si les amants ne prenoient soin de le conserver.

DES RICHESSES DU TEMPLE DE DELPHES,

& des differents pillages qui en ont esté faits.

1715.

LES richesses du temple d'Apollon à Delphes ont passé pour estre si considérables dés les temps les plus reculez, que M. de Valois a cru, qu'il ne seroit pas hors de propos d'examiner en quoy elles consistoient, & de marquer dans un détail historique les Princes ou les Capitaines, dont elles ont successivement esté la proïe. Mais, pour rendre ce détail plus sensible, il falloit d'abord exposer l'estat du bastiment du temple où ces mesmes richesses estoient renfermées. Il commence donc par observer, que depuis qu'Apollon eut pris possession de l'Oracle de Delphes, ce temple fameux fut sujet à de grandes révolutions, qu'il fut détruit & rebasti jusques à six fois.

Voyez les 3. Dissert. de M. Hardion sur l'oracle de Delphes, pag. 137. & suiv. de ce volume.

Le premier temple, si l'on en croit les Anciens, fut construit de branches de laurier entrelacées, & il avoit précisément la forme d'une cabane rustique.

Le 2.d n'estoit guéres plus magnifique : selon la tradition commune des Habitants de Delphes, les Abeilles en furent les Architectes, & elles le composérent de leur cire & des plumes de différents oiseaux. Suivant quelques auteurs, ce second temple avoit esté construit, non de cire & de plumes d'oiseaux, mais bien d'une plante appellée πτέρις, espéce de fougére qui croist sur les montagnes. Enfin, d'autres auteurs ont écrit, qu'il avoit esté basti par un habitant de Delphes, nommé *Ptéras*, qui avoit donné son nom à son Ouvrage ; ce qui avoit fait naître cette double équivoque.

Le 3.e temple se ressent bien encore du récit fabuleux. Il estoit, dit-on, l'Ouvrage de Vulcain, qui, pour le rendre plus durable, l'avoit fait d'airain, & avoit placé sur son

frontispice un grouppe de figures d'or, représentant de jeunes filles, qui formoient entre elles d'agréables concerts. Quelques-uns prétendent que ce troisiéme temple fut abîmé par un tremblement de terre; & d'autres, qu'il fut consumé dans un incendie, qui arriva à Delphes.

Le 4.e fut basti tout de pierres par Trophonius & Agamédés, fils d'Ergine Roy d'Orchoméne, excellents Architectes, qui s'estoient acquis une grande réputation, non seulement à ériger des temples superbes aux Dieux, mais mesme à bastir de beaux Palais pour plusieurs Princes de leur temps. Ce 4.e temple fut brûlé par accident la premiere année de la 58.e Olympiade, ou mesme un an plustost, selon Eusébe, c'est-à-dire, la 4.e année de la 57.e Olympiade.

Le 5.e temple fut commencé vers la 4.e année de la 66.e Olympiade, environ 513. ans avant J. C. Hérodote nous apprend, que les Alcméonides, qui avoient esté exilez de leur Pays par Pisistrate, & qui se trouvérent pour lors à Delphes, furent ceux qui, moyennant la somme de trois cents talents, se chargérent du soin de rebastir pour la cinquiéme fois le temple de Delphes, tel qu'il se voyoit du temps de ce célébre Historien. Mais comme les Alcméonides estoient aussi généreux, que riches & puissants; ils firent à leurs dépens toute la façade du temple, de Marbre de Paros; bien qu'elle ne dûst estre que de pierres, suivant le marché qu'ils avoient fait avec les Amphyctions. Ce 5.e temple fut pillé & brûlé par les Thraces en la 174.e Olympiade.

Enfin le temple de Delphes fut rebasti pour la sixiéme fois par les soins des Amphyctions. C'est ce que nous lisons dans Pausanias, qui nous apprend de plus, que l'Entrepreneur fut un Architecte Corinthien nommé Spinthare.

Aprés ce détail, M. de Valois recherche en quoy consistoient ces trésors si vantez du temple de Delphes, que les Grecs désignoient dés les premiers temps par le seul mot de παλαιόπλουτοι.

Toute la richeſſe du temple de Delphes ne conſiſtoit néantmoins dans les commencements qu'en un grand nombre de vaſes & de trépieds d'airain, ſi l'on en croit Theopompe qui nous aſſeûre, qu'il n'y avoit alors aucunes ſtatuës, pas meſme de bronze. Mais cette ſimplicité ne dura guére, les métaux les plus précieux y prirent bientoſt la place de l'airain. Gygés, Roy de Lydie, fut le premier, qui fit à ce temple des offrandes d'une trés grande quantité de vaſes d'or & d'argent. En quoy ce Prince fut imité par Crœſus ſon ſucceſſeur, par pluſieurs autres Rois & Princes, par pluſieurs Villes, & meſme par pluſieurs riches particuliers, qui tous, comme à l'envi les uns des autres, y accumulérent par monceaux trépieds, vaſes, boucliers, couronnes, & ſtatuës d'or & d'argent de toutes grandeurs.

Le premier qui porta ſes mains ſacriléges ſur les tréſors du temple de Delphes, fut un fils de Crius Roy des Eubéens. Les auteurs ne nous inſtruiſent point du nom de ce Prince ſacrilége : mais, comme Héſiode & Apollodore remarquent, que Crius eut d'Eurybée fille de Polutus trois fils, ſçavoir, Aſtræus, Pallas & Perſés ; il faut néceſſairement que cela tombe ſur l'un de ces trois Titanides. Cet événement eſt ſi ancien, qu'il n'eſt pas poſſible d'en fixer l'Epoque.

Saint Auguſtin rapporte dans le 18.e Livre de la Cité de Dieu, que Danaüs Roy d'Argos eſtant entré à main armée dans la Gréce, pilla & brûla le temple de Delphes. Ce ſecond pillage par Danaüs eſt de l'an 1509. ou 1508. avant N. S.

Aprés Danaüs les Dryopes s'emparérent auſſi des richeſſes du temple de Delphes ; &, non contents d'avoir commis ce ſacrilége, ils s'érigérent encore en voleurs de grands chemins, tenant la campagne, dépoüillant les voyageurs, & tous ceux qui alloient conſulter l'Oracle. Apollodore raconte qu'Hercule défit ces brigands, & tua de ſa main Laogoras leur Roy, & ſes fils. Diodore de Sicile donne un autre nom à ce Roy des Dryopes : il l'appelle Phylas, & il

dit,

dit, qu'en punition du facrilége qu'il avoit commis à Delphes, il fut tué par Hercule, qui en mefme temps chaffa la nation entiére des Dryopes de leur Pays. Cette expedition d'Hercule eft de l'an 1295. avant N. S.

Phlégyas, frére d'Ixion, & Roy des Phlégyens, fut le 4.[e] qui pilla le temple de Delphes environ 1285. ans avant N. S.

Pyrrhus, fils d'Achille, entreprit auffi de dépoüiller le mefme temple environ 1207. ans avant N. S. Ce fut apparemment pour réparation de ce crime que Pyrrhus fe crût obligé de quitter les Champs Elifées, pour aller au fecours des Delphiens, lorfque Brennus vint à Delphes pour piller le temple. En effet, Paufanias raconte que l'ombre de ce Prince parut dans la meflée avec trois ombres de héros, & qu'elles firent enfemble de beaux faits d'armes contre les Gaulois, qui, bien que fort braves, n'avoient pas cependant une valeur à l'épreuve de celle de pareils combattants.

Les Criffćens, voifins de Delphes, ayant contre la défenfe expreffe des Amphyctions, pris gouft à éxiger des droits exceffifs de tous ceux qui alloient à Delphes, pouffèrent mefme l'avarice & la mauvaife foy jufqu'à exercer des brigandages contre leurs voifins. Et comme un crime en attire prefque toûjours un autre, ils ne fe firent pas le moindre fcrupule de porter leurs mains facriléges fur les richeffes du temple de Delphes, & quelquefois mefme de tüer ceux qui vacquoient aux exercices de leur religion dans les Bois facrez d'Apollon. Ce fut la 4.[e] année de la 44.[e] Olympiade, c'eft-à-dire, 605. ans avant N. S.

L'année premiére de la 75.[e] Olympiade, 480. ans avant N. S. le fameux Xerxés Roy de Perfe, eftant entré dans la Gréce à la tefte de plus d'un million d'hommes, & n'ayant pas intention de traiter Apollon plus favorablement que les autres Dieux, dont il avoit faccagé les temples, fit un détachement de cette formidable armée qu'il

envoya à Delphes, avec ordre d'y piller le temple d'Apollon, & de le brûler ensuite. Mais, si l'on doit ajoûter foy à Diodore de Sicile, à peine ce détachement s'estoit-il avancé jusqu'au temple de Minerve, surnommée la *Prévoyante*, que l'air s'obscurcit tout à coup, & qu'il s'éleva une furieuse tempeste accompagnée de vents impétueux, de tonnerres, d'éclairs, de foudres, & d'une pluye terrible de grandes & grosses pierres, dont la plusspart de ces Perses furent écrasez.

Les Phocéens, proches voisins de Delphes, pillérent aussi le temple d'Apollon & à trois différentes reprises. Leur premier pillage arriva sous Philoméle leur chef, 355. ans avant N. S. la 4.e année de la 105.me Olympiade. Les deux derniers se firent immédiatement aprés sous Onomarchus & sous Phayllus, qui avoient succédé à Philoméle dans le commandement des troupes.

Les Gaulois, qui n'avoient pas moins d'avidité que les Phocéens, ne voulurent pas estre des derniers à profiter des dépoüilles du temple de Delphes. Ce fut l'unique sujet de la troisiéme irruption qu'ils firent en Gréce au nombre de cent cinquante-deux mille hommes de pied, & de plus de vingt mille chevaux, commandez par Brennus & par Acichorius. Le premier avec soixante-cinq mille hommes d'élite, prit le chemin de Delphes; &, pour exciter davantage ses gens à faire leur devoir, il leur montra de loin le grand butin, dont ils alloient estre les maistres; en les asseurant que ce nombre prodigieux de statuës & de *Quadriges* d'or, qui ornoient la grande place & les avenües du temple, estoient d'un poids beaucoup plus considérable encore, qu'ils ne le paroissoient. Les Gaulois, animez par le discours de Brennus, courent teste baissée contre les Delphiens. Ceux-cy, quoyqu'en petit nombre, leur résistent courageusement, & du haut du Parnasse, où ils estoient, ils accablent d'une gréle de traits & de pierres, les Gaulois, qui s'efforçoient d'y monter : il est vray que la supercherie des Prestres Delphiens ne servit pas peu à ranimer le courage des

combattants. En effet, ces Prestres accoururent vers les Delphiens & leurs alliez, en les asseurant qu'ils venoient d'appercevoir Apollon & Minerve armez de toutes piéces, & sortant de leurs temples : puis ils les conjurérent de marcher promptement sur les pas des Dieux qui voloient à leur secours. Les Grecs encouragez fondirent brusquement sur l'ennemi, & ils crurent bientost s'appercevoir eux-mesmes qu'Apollon & Minerve estoient présents. Tout l'espace de terre, que couvroit l'armée Gauloise, fut, dit-on, plusieurs heures de suite agité de violentes secousses. Ce tremblement fut accompagné d'éclairs & de tonnerres épouventables, & les foudres qui voloient de toutes parts sur les Gaulois, tuoient non seulement ceux sur lesquels ils tomboient, mais brûloient encore tout ce qui se trouvoit aux environs, hommes & armes. Une portion du mont Parnasse, s'estant aussi détachée d'elle-mesme, fondit par quartiers sur les Gaulois ; & ces quartiers estoient si gros & si grands, qu'ils écrasoient jusques à trente & quarante soldats à la fois. Pour surcroit de maux, ils eurent encore à essuyer des pluyes continuelles suivies d'un froid excessif, qui couvrit toute la campagne de glace & de monceaux de neiges. Enfin Brennus luy-mesme y mourut de ses blessures, desesperé d'avoir entrepris une expédition dont les suites avoient esté si funestes. Pausanias fixe l'Epoque de cette grande défaite des Gaulois à Delphes à la 2.de année de la 125.e Olympiade, qui est la 279.e avant N. S.

Les Gaulois, resolus de se venger, à quelque prix que ce fust, du mauvais tour qu'Apollon leur avoit joüé, attendirent inutilement une occasion plus favorable : mais les Gaulois Scordisques, les Médiens, & les Dardaniens leurs descendants, qui avoient hérité de la haine de leurs Péres contre Apollon, se liguérent ensemble, 164. ans aprés la défaite de Brennus, & 114. ans avant N. S. & entrérent encore à main armée, dans la Macédoine & dans la Gréce, où ayant, chemin faisant, pillé plusieurs temples, ils vinrent à celuy de Delphes qu'ils ne traitérent pas mieux ;

mais ils y perdirent auſſi beaucoup de monde.

Trente ans aprés le pillage des Gaulois Scordiſques, les Thraces à leur tour pillérent le temple de Delphes, & le brûlérent la premiére année de la 171.e Olympiade, la 670.e de la fondation de Rome, 84. ans avant N. S.

Dans le voyage que Néron fit en Gréce la 13.e année de ſon régne, l'an de Rome 819, & le 66.e de N. S. il alla viſiter le fameux temple d'Apollon à Delphes, & y ayant trouvé à ſon gré cinq cents belles ſtatuës de bronze, tant d'hommes illuſtres, que de Dieux, qui avoient eſté conſacrées à Apollon; il les enleva, & les ayant fait charger ſur ſes Vaiſſeaux, il les emporta avec luy à Rome.

Ce ſont-là les principaux pillages, qu'eſſuya le temple de Delphes en différentes occaſions, & dont M. de Valois donne une Hiſtoire ſuivie.

DE L'USAGE DE LA PRIERE pour les morts parmi les Payens.

LORSQU'ON eſt perſuadé que l'ame ſurvit à la deſtruction du corps; quelque opinion qu'on ait ſur l'eſtat où elle ſe trouve aprés la mort, il eſt ſi naturel de faire des vœux, des ſouhaits & des priéres, pour tâcher de procurer quelque félicité aux ames de nos parents & de nos amis, qu'on ne doit pas s'eſtonner que cette pratique ſe
1711. trouve répanduë ſur toute la terre. M. Morin, qui a examiné cette matiére dans une Diſſertation expreſſe, n'a pas deſſein de mettre la main à l'encenſoir, ni de traiter ce ſujet par rapport à la théologie. Il ſe contente de prouver dans ſon écrit, que les Payens eux-meſmes prioient pour les morts, que c'eſtoit un dogme de leur religion, & que les Philoſophes & les Poëtes eſtoient en cela d'accord avec le peuple.

Quoyque les Philoſophes, dit-il, ayent embraſſé diffé-

rents systémes sur la nature de l'ame, & que quelques-uns d'entr'eux ayent crû qu'elle périssoit avec le corps; la plus saine partie a constamment enseigné qu'elle estoit immortelle. On n'a pas dessein de rassembler icy tout ce qu'ils ont débité sur l'estat où elle se trouve aprés la mort; disons seulement que le sentiment le plus suivi supposoit une autre vie.

Le systéme dominant, & le plus universellement reçeû estoit qu'il y avoit plusieurs demeures où les ames estoient conduites par Mercure, aprés que la mort les avoit séparées de leurs corps. Là, on establissoit des Juges, des récompenses & des peines. Les récompenses estoient éternelles, les peines ne l'estoient pas toûjours: Si Virgile dit de Thesée:

.... Sedet æternumque sedebit *Eneïd. L. 6.*
Infelix Theseus.

Si les autres Poëtes asseûrent la mesme chose d'Ixion, de Tantale, de Sisyphe & de quantité d'illustres scélérats; le mesme Virgile fait entendre qu'aprés que les ames ont esté purgées par les peines de l'enfer, elles sont reçeûës dans le Ciel.

Quisque suos patimur manes, exinde per amplum *L. cit.*
Mittimur Elisium.

Il est donc évident que ceux qui estoient dans cette opinion prioient pour les morts, & qu'ils estoient persuadez que leurs sacrifices, les liqueurs dont ils arrosoient leurs cendres, les aromates qu'ils y mesloient, & plusieurs autres pratiques religieuses adoucissoient leurs peines, & en abrégeoient la durée. Il paroist mesme que les arbitres de la religion avoient pris soin de conserver cette créance, par l'establissement des cérémonies funébres. Tout y estoit sombre & ténébreux; les victimes s'égorgeoient, le sang estoit répandu dans des fosses, & il n'y estoit fait mention que des Di-

vinitez infernales, qui seules avoient quelque empire sur les morts.

Les Philosophes, surtout les disciples de Pythagore, de Socrate & de Platon, sembloient tenir un langage un peu différent de celuy des Poëtes & du peuple, mais qui au fonds revenoit à peu prés à la mesme chose dans la pratique; ils partageoient les morts en trois classes, les saints, les imparfaits, les impies; ils les logeoient, suivant le sentiment commun, dans trois endroits différents; & sur ce principe, ils disoient que les ames qui avoient conservé ou restabli leur innocence, s'envoloient dans le Ciel. Celles-là, à la verité, n'avoient pas besoin de priéres; mais comme il n'estoit pas toûjours aisé de les distinguer des autres, il arrivoit rarement qu'on se dispensast des devoirs ordinaires, à moins que les Dieux n'eussent donné des preuves de la felicité dont elles joüissoient. Ainsi, Romulus, reçeû aprés sa mort parmi les Dieux, eut des vœux, & non des priéres. *Deum Deo natum Regem, parentemque urbis, salvere universi Romulum jubent :* ainsi les Empereurs aprés leur apothéose estoient regardez comme des Dieux, *certis omnibus,* dit Capitolin, de Marc-Aurele, *quod a Diis commodatus ad deos rediïsset.*

Plotinus.

Par une raison contraire, ces mesmes Philosophes enseignoient que les ames des scélérats estoient à la sortie de leur corps, environnées d'épaisses ténébres qui, les empeschant de s'élever au Ciel, les tenoient toûjours errantes autour de leurs tombeaux : C'est ce qu'on appelloit *Lamias, Larvas, Lemures.* Bien loin de prier pour ces ames, on les combloit de malédictions. De là, certaines formules qu'on mettoit sur les tombeaux, pour empescher qu'on ne fit des imprécations contre les manes de ceux qui y estoient enterrez : *quisquis es parce manibus, & maledicere noli.* De là encore ces éloges qu'on inséroit dans les billets qu'on envoyoit pour avertir de la mort de quelqu'un, afin que ceux qui recevoient ces billets, voyant qu'il avoit vescu en honneste homme, fissent des priéres pour luy.

Enfin, les ames de la troisiéme classe, suivant les mesmes Philosophes, estoient celles de la plus grande partie des hommes, qui, à la pratique de leurs devoirs, avoient meslé ces foiblesses que l'on n'éprouve que trop souvent. Ces ames moins légéres que celles des parfaits, ne pouvant pas s'élever tout d'un coup jusqu'au Ciel, estoient reçeûës dans le globe de la Lune, & là obligées d'habiter dans les vallées d'Hécate, jusqu'à ce que purifiées & dégagées de cette vapeur qui les avoit empeschées d'arriver au séjour céleste, elles y parvinssent enfin. Ce qui fait dire à Virgile :

Donec longa dies perfecto temporis orbe Eneid. L. 6.
Concretam exemit labem, purumque reliquit
Æthereum sensum, atque aurai simplicis ignem.

C'est de ces mesmes ames que Plutarque dit que celles qui sortoient de leur corps avec de légéres imperfections, commençoient par devenir saintes, ensuite demi-Dieux, & enfin de veritables Dieux.

Généralement parlant, on prioit presque pour toutes les ames des morts, de peur de se tromper dans le jugement qu'on en auroit pû porter; mais c'estoit particuliérement pour celles de cette troisiéme classe que les priéres, les offrandes & les sacrifices estoient reservez. De là, ces fréquentes exhortations qu'on faisoit d'appaiser les manes, *placare manes ;* peut-estre mesme que la crainte des maux qu'on croyoit qu'elles pouvoient faire aux vivants, y avoit quelque part :

Neu tibi neglecti mittant mala somnia manes.

Quoyqu'il en soit, le sacrifice nommé par les Grecs τελετὴ, & par les Romains *juxta*, estoit trés propre, suivant l'opinion mesme de Platon, à purifier les ames, & à les restablir dans leur premiere innocence.

Qu'on ne dise pas que les Philosophes ne débitoient ces dogmes que pour s'accommoder aux idées du peuple ; ce

n'est point icy ce qu'on veut éxaminer; il suffit que le peuple & les Philosophes estoient dans des sentiments qui autorisoient l'usage de la priére pour les morts; car c'est tout ce que M. Morin veut prouver.

Parmi les cérémonies usitées pour appaiser les manes & pour les purifier, il y avoit une formule de priéres, par lesquelles on taschoit d'engager les ames des bienheureux à les éclairer: telle estoit la formule d'une Inscription qu'on voit sur un tombeau gravé dans le premier tome des Mémoires de l'Académie, ADESTE SUPERI, & une autre toute semblable, rapportée par divers auteurs, ITA PETO VOS MANES SANCTISSIMOS, COMMENDATUM HABEATIS MEUM CONJUGEM, ET VELITIS ILLI INDULGENTISSIMI ESSE. Cette pratique estoit fondée sur un dogme reçeû dans le Paganisme, que les ames les plus pures s'intéressoient à celles qui avoient contracté quelque soüilleure. Tertullien asseûre que c'estoit le sentiment de la pluspart des Philosophes : *imprudentes animas,* dit-il, *circa terram prosternunt, & illas a sapientibus licet multò superioribus erudiri affirmant.*

Pag. 209.

De anima.

M. Morin, aprés avoir prouvé par un morceau de la Lyturgie des Egyptiens que nous a conservé Porphyre, que ces peuples prioient aussi pour leurs morts, finit par une réflexion qui luy a paru néceſſaire. Comme on peut remarquer, dit-il, plusieurs rapports entre les sentiments des sages Payens, & la créance de l'Eglise; les Hétérodoxes en ont voulu tirer des conséquences odieuses : comme si la pratique des chrestiens à l'égard des morts estoit une suite du Paganisme; mais il est aisé de faire voir l'injustice de cette imputation, & de prouver que ce pieux usage nous vient d'une source plus pure; c'est-à-dire, de l'ancienne Eglise des Juifs, du peuple de Dieu, qui prie encore aujourd'huy, qui prioit du temps des Apostres, & qui a toûjours prié pour les morts. Bien loin donc que les chrestiens ayent emprunté cette pratique des Payens, il y a beaucoup plus d'apparence que les Payens eux-mesmes l'avoient prise

De abstin.

prise des Egyptiens, & ceux-cy des Juifs qui avoient habité parmi eux, & qu'elle s'estoit ensuite répanduë dans toutes les nations de la terre, jusqu'aux Chinois & aux Indiens, & mesme aux Américains : Universalité qui ne sçauroit venir que d'une tradition trés ancienne ; ou plustost d'une notion imprimée par le doigt de Dieu dans le cœur de tous les hommes, & à laquelle on peut appliquer ce mot de Tertullien, *Testimonium animæ naturaliter christianæ*. Ce qu'il y a de certain, ajoûte M. Morin, c'est que ceux qui, par leurs principes paroissent le plus prévenus contre cet usage, conviennent souvent de bonne foy, que dans des occasions intéressantes, ils ne peuvent s'empescher de former des vœux secrets, que la nature leur arrache, pour leurs parents & pour leurs amis : tant il est vray que la priére pour les morts est une pratique aussi pieuse que salutaire : *Sancta & salubris est cogitatio pro defunctis exorare.* *Mach. L. II. ch. 12. v. 46.*

DE L'USAGE DES HARANGUES dans les Historiens Grecs & Latins.

CE n'est pas d'aujourd'huy que l'usage des harangues dans les Historiens, a trouvé des Partisans & des Censeurs. Séneque le Pére, dit que de son temps, on ne souffroit les longues harangues de Saluste, qu'à cause de l'agrément de sa narration. Trogue Pompée avoit blasmé celles de Tite-Live, & Jules César semble ne s'en estre abstenu, que par ces considérations. En effet, la vérité qui doit estre le fondement de l'Histoire, n'est-elle point altérée dans ces harangues, où les Historiens paroissent rapporter les propres paroles de ceux qui les ont prononcées ; mais en avoit-on toûjours des copies fidéles ? La pluspart des monuments de l'ancienne Histoire Romaine, n'avoient-ils pas esté consumez dans l'incendie de Rome, comme Tite-Live l'avouë

luy-mesme ! D'ailleurs, d'où vient que Tite-Live, Denys d'Halicarnasse & Plutarque rapportent d'une maniére si différente la harangue de Véturie mére de Coriolan ! Les harangues semblent interrompre le fil naturel de l'Histoire, & on ne doit les y regarder que comme de simples ornements : avec quelle vray-semblance peut-on faire parler Romulus aussi poliment que Scipion ! Et ne voit-on pas que c'est l'Historien luy-mesme qui preste ses propres paroles au héros dont il veut rapporter le discours. Tels sont à peu prés les reproches qu'on a fait à ceux qui ont trop souvent employé les harangues directes, & qui semblent en cela avoir trop imité Homére : comme si l'Epopée & l'Histoire n'avoient pas des régles toutes différentes.

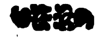
1713. M. l'Abbé de Vertot, qui a leû sur ce sujet une Dissertation à l'Académie, prétend que l'usage des harangues, mesme de celles qui sont directes, ne doit pas estre toûjours condamné, surtout, si elles ne sont point trop fréquentes. Il les trouve propres à jetter une agréable variété dans l'Histoire, où rien ne seroit si ennuyeux qu'une narration toûjours montée sur le mesme ton. Lorsque le fait est raconté fidellement, dit-il, la vérité est toûjours entiére, soit que l'Historien la rapporte luy-mesme, ou qu'il fasse parler l'Acteur dont il s'agit.

Qu'on sçache, par exemple, que Germanicus estant au lit de la mort, disoit à ses amis, que quand bien mesme il mourroit d'une mort naturelle, il auroit encore lieu de se plaindre des Dieux ; n'est-ce pas la mesme chose que ce que luy fait dire Tacite d'une maniére directe. *Si je mourois d'une mort naturelle, j'aurois raison de me plaindre des Dieux.* La harangue de Véturie roule toûjours sur le mesme sujet ; & quelque différence qui se trouve dans les trois Historiens qui l'ont rapportée, on voit que son unique but estoit de porter Coriolan à s'éloigner de Rome. Si César n'a pas fait le mesme usage des harangues directes, que Thucydide, Tite-Live & Saluste, c'est que de simples Commentaires n'ont pas besoin de tant de vi-

vacité, ni de tant d'ornements qu'un corps d'Histoire. M. l'Abbé de Vertot ne sçait mesme si on peut s'éloigner de cet usage, sans dérober à l'Histoire une partie considérable des faits, surtout dans un estat Républicain. Car il faut qu'un Historien remonte, autant qu'il se peut, jusques aux causes les plus cachées des événements, qu'il découvre les desseins des ennemis, qu'il rapporte les délibérations, & qu'il fasse voir dans les différentes actions des hommes, leurs veuës les plus secrettes & leurs intérests les plus cachez. On sçait que dans la République Romaine surtout, les résolutions publiques dépendoient de la pluralité des voix, & qu'elles estoient communément précédées des discours de ceux qui avoient droit de suffrage, & que ceux-cy apportoient presque toûjours dans les assemblées des harangues préparées, pour soutenir leur sentiment par l'autorité des Loix.

C'est dans ces sortes de discours que nous apprenons la constitution de cette République, & que nous voyons qu'elles estoient les veuës & la pénétration des Magistrats. Qui nous apprendra mieux le détail d'une bataille que le discours d'un Dictateur ou d'un Consul, qui, le lendemain de son triomphe, estoit obligé d'en rendre compte dans l'assemblée du peuple. N'est-ce pas dans les discours séditieux des Tribuns qu'on découvre l'origine de cette Magistrature, les différentes époques de leur autorité, & l'establissement de tant de nouvelles Loix, dont la liberté du peuple estoit toûjours le prétexte, & l'ambition des Tribuns le véritable motif.

Malgré toutes ces raisons, M. l'Abbé de Vertot ne prétend pas excuser entiérement les Historiens qui semblent avoir cherché l'occasion de faire briller leur esprit & leur éloquence dans le continuel & fatiguant usage qu'ils ont fait des harangues directes.



ECLAIRCISSEMENT SUR LE VER SACRUM,

ou Printemps ſacré des anciens.

FEU M. Leibnitz, dans une réponſe à la Diſſertation imprimée de M. Baudelot, ſur les Monuments déterrez dans l'Egliſe de Paris, ayant donné le nom de *Ver ſacrum* aux Colonies de Gaulois que Ségovéſe & Bellovéſe conduiſirent autrefois dans la Germanie & dans l'Italie ; cette expreſſion donna lieu à une diſpute Académique, dans
1712. laquelle M. l'Abbé Couture & M. Boivin l'aîné furent les principaux acteurs. Les Diſſertations ne ſe firent point attendre, & on eut bientoſt raſſemblé tout ce que l'antiquité peut fournir de lumiéres ſur ce ſujet. Ne doit-on entendre par l'expreſſion qu'on vient de rapporter que le vœu qu'on faiſoit dans les grandes calamitez, d'immoler aux Dieux tous les animaux nez dans un printemps ! Ne peut-on pas appliquer la meſme expreſſion à des Colonies qui, ſous la protection des Dieux, ſortent de leur pays pour aller s'eſtablir dans un autre ! C'eſt ce qui fait préciſément l'eſtat de la queſtion. M. l'Abbé Couture eſt du prèmier avis ; M. Boivin ſoutient le ſecond. L'autorité de Tite-Live ſemble d'abord devoir décider la queſtion. Cet Hiſtorien auſſi inſtruit de la force & de la vraye ſignification des mots Latins, que de l'Hiſtoire meſme des Romains, s'explique ainſi au ſujet de la conſternation où la perte de la bataille & la mort du Conſul C. Flaminius avoient jetté la République Romaine. On conſulta, dit-il, les livres des Sibylles, & en conſéquence on promit de grands jeux à Jupiter, deux Temples, l'un à Venus Erycine, & l'autre au bon eſprit *Menti* ; outre cela, un printemps ſacré, *Ver ſacrum*. Pour rendre la choſe plus authentique, on propoſa une Loy au » peuple à peu prés en ces termes. Ordonnez M.^rs s'il vous

plaist, qu'en cas que la République puisse, comme nous le « souhaitons, se maintenir pendant cinq ans dans les guerres « qu'elle a à soutenir contre les Carthaginois & les Gaulois « qui habitent deçà les Alpes, chaque citoyen consacre à Ju- « piter tout ce qui luy naistra de Cochons, d'Agneaux, de « Chévres & d'autres animaux à son usage, *pendant un prin-* « *temps*. «

L'accomplissement du vœu fut différé jusqu'au Consulat de M. Porcius Caton & de L. Valerius, l'an de Rome 558. Et la République se trouvant alors un peu restablie de l'épuisement où l'avoit réduite la seconde guerre Punique; le souverain Pontife ayant remontré qu'on avoit manqué à quelque chose dans l'exécution du vœu, le Sénat fut d'avis qu'il falloit recommencer; il fit un decret qui contenoit ce qui devoit estre compris dans l'obligation qu'on avoit contractée, & détermina par là ce qu'il falloit entendre par *Ver sacrum*: ce fut tout le bestail qui seroit né depuis le premier jour de Mars jusqu'au dernier jour d'Avril inclusivement.

Telle est, selon M. l'Abbé Couture, l'idée qu'on doit avoir du printemps sacré, puisqu'elle se trouve fondée sur un Arrest du Sénat, & que toute l'Histoire Romaine n'en fournit point d'autre exemple. L'autorité de Denys d'Halicarnasse ne prouve rien contre ce sentiment. Cet auteur, aprés avoir raconté comment les Aborigénes s'estoient establis dans cette partie de l'Italie qui contient le Latium, dit, que lors qu'on voyoit autrefois que le peuple se multiplioit tellement dans une ville, que les vivres commençoient à y manquer, on retranchoit de cette multitude tous les enfants qui naissoient pendant le cours d'une année, on les consacroit aux Dieux, & lorsqu'ils estoient en âge d'aller chercher fortune ailleurs, on les envoyoit bien armez s'establir dans quelqu'autre contrée. Peut-on conclure de là que ces sortes de Colonies pouvoient estre appellées un *Ver sacrum*, un printemps sacré! Il s'agit dans ce sçavant auteur d'une jeunesse sacrée, & de la production d'une année en-

Rosin. tiére; mais il n'est pas plus fait mention du printemps que des autres saisons : & dire avec un de nos premiers Compilateurs que c'est une espéce de printemps sacré, εἶδός τι ἔαρος ἱερόν, c'est vouloir employer gratuitement une métaphore, à laquelle l'auteur original n'a point pensé.

Le témoignage de Strabon n'est pas plus favorable aux partisans du sentiment opposé, que celuy de Denys d'Halicarnasse. Cet auteur parle d'un vœu que firent les Samnites, d'immoler aux Dieux tout ce qui naistroit dans leur pays pendant une année ; & comme les enfants estoient compris dans la promesse, ils les envoyérent sous la protection de Mars dans le pays des Opiques où ils s'establirent. Rien de plus conforme à cet évenement que ce que nous avons rapporté aprés Tite-Live : & Strabon avoit là une belle occasion de donner au vœu des Samnites le nom de *Printemps sacré ;* cependant il ne l'a pas fait : il est donc évident que la notion que l'on a donnée du *Ver sacrum,* estoit la seule qu'avoient les Romains de cette espéce de vœu, dont le nom mesme estoit apparemment dans les Livres des Sibylles; car on ne prétend point icy que les Romains soient les inventeurs de cette sorte de sacrifices; on a voulu seulement déterminer l'idée qu'ils en avoient.

M. Boivin l'aîné ne s'est pas rendu à ces témoignages ; il a leû trois Dissertations, pour prouver que les Colonies dont on a parlé, estoient aussi nommées des *Printemps sacrez,* du moins dans un sens figuré ; & que si les Grecs leur ont donné le nom de ἔτος ἱερὸν, un *an sacré,* les Latins leur ont donné celuy de *Ver sacrum ;* quoyque ce mot dans sa signification naturelle, ne signifie que le bétail né pendant le Printemps d'une année voüée à quelque Dieu dans une calamité publique. Pour establir ce sentiment, il rapporte un grand nombre de témoignages d'auteurs anciens, à commencer par Sextius, qui écrivoit vers l'an 200. avant Jesus-Christ, & il finit par Paul Diacre d'Aquilée, qui vivoit vers l'an 800. de la mesme Ere. Choisissons dans cette longue liste, ceux dont les passages sem-

blent les plus positifs. Pline, parlant des Picentins, dit qu'ils descendoient des Sabins, qui avoient voüé un printemps sacré : *Picentini orti sunt à Sabinis, voto vere sacro.* Voilà le *printemps sacré* pris dans le sens de Colonie, bien nettement exprimé par un auteur aussi instruit des usages anciens que de la force des mots Latins. S.t Jérôme sur l'an 1596. de son Eusébe, dit que ce sont les Lacédémoniens, qui bastirent la ville d'Héraclée prés d'Eubée, en y envoyant un *Ver sacrum: Lacedemonii Ver sacrum Heracliam destinantes urbem condunt.* Ce qu'Eusébe a nommé simplement une Colonie, S.t Jérôme l'appelle un *Ver sacrum*; d'où il résulte que ce mot dans la langue Latine est synonyme avec celuy de Colonie. L. 3.

La seconde Dissertation de M. Boivin contient aussi un ample Recüeil de textes Latins, qui prouvent la mesme chose; mais comme ce sont des auteurs modernes, & que l'Académie ne défére à leurs sentiments, qu'autant qu'ils sont appuyez de l'autorité des anciens, nous ne les rapporterons point icy : ce qui résulte de cette seconde piéce, c'est qu'on voit d'un seul coup d'œil, par la comparaison des anciens & des modernes, que ceux-cy ont souvent entendu l'expression qui fait le sujet de cette dispute, dans le sens favorable à M. Boivin.

Dans une troisiéme Dissertation, il rapporte le témoignage des auteurs Grecs qui ont fait mention des printemps sacrez. Myrsilus, Denys d'Halicarnasse, Strabon, Plutarque, Eusébe & Syncelle; & parmi leurs Commentateurs & les Critiques qui ont fait ou des notes ou des reflexions sur ces auteurs; Casaubon, Saumaise, Sylburge, Scaliger & quelques autres, sont ceux que cite l'auteur, qui convient, qu'à la vérité les Grecs n'ont point parlé du printemps sacré à la maniére des anciens Latins & des Sabins, mais qui soutient qu'ils ont dit quelque chose d'équivalent, lorsqu'ils ont parlé d'un *an sacré*, d'une *jeunesse sacrée*, &c. Voilà les principales piéces du procés sur lesquelles le public sera en estat de juger de la vraye signi-

fication d'un mot qui a donné lieu à une dispute qui paroist bien éclaircie.

DE LA LIBERTÉ

qu'avoient les soldats Romains de railler & de dire des Vers Satyriques contre ceux qui triomphoient.

LORSQU'IL s'agit de trouver l'origine de la liberté des Soldats dans les triomphes; au lieu de foüiller dans les annales, on a plustost fait de la chercher dans le fonds de la malignité du cœur humain toûjours envieux, & dés là porté à censurer tout ce qui place un mortel au dessus des autres. M. l'Abbé Nadal avoüe luy-mesme, dans une Dissertation qu'il communiqua à l'Académie en 1712. que quoyqu'il soit certain par le témoignage des Historiens, que dans les triomphes les Soldats Romains avoient la liberté de chanter contre leurs Généraux des chansons satyriques; on a de la peine à découvrir quelqu'autre source d'une coûtume si bizarre.

Il est vray que si Bacchus a esté, selon Pline, l'inventeur des triomphes, c'est-là qu'il faut rapporter l'origine de cette pratique; puisqu'on trouve dans les anciennes Bacchanales quelque trace de cette liberté qui permettoit de tout dire. Si nous en croyons mesme quelques auteurs, Alexandre le Grand ayant imité le triomphe de Bacchus, il n'y eut rien alors qui ne fut permis à la licence du Soldat.

Denys d'Halicarnasse, qui a recherché l'origine de cette coutume, dit qu'elle ne vient ni des Ombriens, ni des Lucaniens, ni des autres anciens peuples d'Italie, mais que c'est une pure invention des Grecs, qu'il compare à l'ancienne Comédie d'Athénes.

Mais ne seroit-ce pas remonter à une origine plus seûre, si l'on disoit que cet usage estoit anciennement estabii dans toutes les festes & dans tous les jeux. On sçait qu'il régnoit, surtout,

tout, dans les Saturnales, où la joye & la licence se trouvoient autorisées par les Ordonnances de la Religion, & qu'en ces occasions les valets n'épargnoient point leurs maîtres, non plus que les servantes leurs maîtresses, dans les festes appellées *Matronalia*.

Cette liberté estoit encore plus permise dans les festins des nôces; ce fut là que vinrent se réfugier ces sales équivoques,& tous ces traits licentieux que la Comédie plus sage & plus modérée avoit bannis du Théatre.

Les jeux du Cirque, si nous en croyons Denys d'Halicarnasse, avoient de mesme leurs bouffons & leurs plaisants dans la marche solemnelle de ces jeux, qui se faisoit depuis le Capitole jusqu'au Cirque. On voyoit des gens déguisez en Silénes & en Satyres, qui contrefaisoient ce qu'il y avoit de plus grave, & tournoient quelquefois en ridicule jusqu'aux cérémonies religieuses. Enfin, on voit des vestiges de cette mesme licence jusque dans les pompes funébres, où l'on introduisoit des bouffons, qui portant un masque ressemblant au deffunt, l'imitoient dans ce qu'il avoit eû de plus marqué dans sa marche, dans ses maniéres & dans ses mœurs. *Ant. L. 7.*

Aprés avoir ainsi chérché l'origine d'une coutume si singuliére, M. l'Abbé Nadal rapporte ce que les Historiens nous ont laissé sur ce sujet. Tite-Live, parlant du triomphe de Cn. Manlius Volso, qui avoit dompté les Gaulois d'Asie, dit que les Soldats firent comprendre par leurs chansons que ce général n'en estoit point aimé. Pline observe aussi que quelques Soldats reprochérent à Jules César son avarice pendant la pompe d'un de ses triomphes, disant hautement qu'il ne les avoit nourris que de légumes sauvages; & lorsque ce mesme Dictateur eut réduit les Gaules, parmi toutes les chansons qui se dirent contre luy, pendant la marche du triomphe, il n'y en eut point de plus picquante que celle où on luy reprochoit son commerce avec Nicoméde Roy de Bithynie. *Gallias Cæsar subegit, Nicomedes Cæsarem. Ecce Cæsar nunc triumphat, qui subegit Gallias. Nicomedes*

Lib. 39. *Lib. 19. c. 8.* *Suet. Dion. Cæsar. Lib. 43.*

non triumphat, qui subegit Cæsarem. On ne l'épargna pas non plus sur toutes ses autres galanteries, & c'estoit tout dire que de crier devant luy, *Urbani servate uxores mœchum calvum adducimus.*

Lorsqu'il n'y avoit point de prise du costé de l'honneur, on se rabattoit ou sur la naissance ou sur quelqu'autre défaut. Nous en avons un exemple remarquable dans le triomphe de Ventidius Bassus homme de basse extraction, mais que César avoit élevé à la dignité de Pontife & de Consul. Ce

Aulus-Gell. Lib. 15. c. 4. Général triomphant des Parthes, on chanta pendant la marche cette chanson : *Concurrite omnes Augures, Aruspices, Portentum inusitatum conflatum est recens : Nam mulos qui fricabat, Consul factus est.*

Velleïus Paterculus raconte de mesme que Lépide ayant proscrit son frére Paulus, comme Plancus avoit proscrit Plotius Plancus aussi son frére, ceux qui suivoient le char de triomphe, meslérent parmi leurs autres Satyres ce mot, dont la raillerie dépend d'une équivoque de la langue Latine : *De Germanis, non de Gallis triumphant duo Consules.*

L. 1. ep. 4. Enfin Martial, sans parler des autres Poëtes, aprés avoir prié Domitien de se dépoüiller, pour lire ses ouvrages, de cette gravité qui seioit si bien à un Empereur, ajoûte que les triomphes mesmes souffrent les jeux, & que le vainqueur ne rougit pas de servir de matiére aux railleries :

Consuevere jocos vestri quoque ferre triumphi,
Materiam dictis nec pudet esse ducem.

Il est vray, ajoûte-t-on, que pour réprimer cette licen-

Dyon. Halic. l. 7. ce, on deffendoit les railleries préméditées : la Loy des XII. Tables y estoit formelle. Il est pourtant bien difficile de s'imaginer que la pluspart des satyres dont on vient de parler fussent des *impromptu.* Le soldat pouvoit quelquefois fournir des saillies heureuses ; mais d'aller saisir le mauvais costé d'un conquérant, l'envelopper sous des allusions fines & délicates, opposer à la gloire du triomphe, ce qui pouvoit la diminuer dans l'esprit des sages, & trouver une

compensation odieuse entre les vices & les vertus, il semble qu'il y avoit tout lieu de soupçonner un peu de préparation; & les auteurs de ces Vaudevilles, ne devoient pas toûjours se chercher parmi des personnes viles pour la pluspart & sans éducation.

Aprés avoir découvert la source de la liberté des soldats dans les triomphes, & avoir rapporté les exemples que l'Histoire en fournit, M. l'Abbé Nadal pense qu'il y a tout lieu de croire que les vers qui furent chantez dans les premiers triomphes n'estoient que des hymnes à l'honneur des Dieux, meslez de loüanges pour les chefs; mais que l'abus qui a accoutumé de se glisser dans les cérémonies les plus respectables, tourna ces actions de graces, & ces marques de vénération en des chansons satyriques.

DU CAMP D'ANNIBAL sur les bords du Rhône.

UN passage de Polybe copié par Tite-Live, sur la marche d'Annibal, a donné lieu à quelques reflexions que M. de Mandajors a communiquées à l'Académie. L'Historien Grec dit que ce Général ayant passé le Rhône remonta pendant quatre jours le long de ce fleuve, & qu'il campa dans un endroit où est le confluent d'une riviére, nommée dans cet auteur Σκάρας, & par Tite-Live *Arar*. On ne connoist point celle dont parle Polybe, & Casaubon croit qu'il faut lire Ἄραρος; mais cette correction ne fait que porter dans l'Historien Grec la faute qui est dans l'Historien Latin, puisque ce n'est point prés du lieu où la Saône se jette dans le Rhône que campa le Général Carthaginois.

L. 3. L. 1. En 1714.

Philippe Cluvier a fort bien rectifié cet auteur, en disant qu'il falloit lire dans l'un & dans l'autre *Isara*, l'Isére; & cette correction a esté suivie par la plusspart des Sçavants:

mais, comme le but que se propose l'Académie, est, ou de découvrir la vérité, ou de prester des preuves à ceux qui l'ont déja découverte, M. de Mandajors suit exactement le cours du Rhône depuis Lyon jusques à la Mer, fait connoistre les peuples qui habitoient sur ses bords; & suivant Annibal dans tous ses Camps, il prouve que c'est dans l'endroit où l'Isére se jette dans le Rhône, que s'arresta ce Général aprés les quatre jours de marche, dont parlent Polybe & Tite-Live. Il suppose d'abord qu'il passa le Rhône entre Orange & Avignon. Il estoit là à quatre journées de la Mer & de l'armée de Scipion, à une journée du Pont S.t Esprit, où Hannon avoit dû passer ce fleuve pour aller attaquer les barbares; & n'estant alors qu'à 18. lieuës de l'Isére, il put aisément y arriver en quatre jours, au lieu qu'il estoit à 35. ou 40. lieuës de la Saône, où il ne pouvoit conduire que par des marches forcées une armée déja fatiguée.

Tite-Live s'explique ainsi sur cette marche, *quartis castris ad insulam pervenit, ibi Arar Rhodanusque amnes diversi ex Alpibus decurrentes, agri aliquantum amplexi confluunt in unum.* Ces mots *ex Alpibus defluentes*, ne semblent pas convenir à la Saône, qui vient du mont de Vauge, & c'est cette raison qui a obligé Cluvier à rectifier ce passage; mais cette preuve ne suffit pas, puisque Strabon & Ptolemée ont dit aussi que la Saône vient des Alpes; il falloit faire plus d'attention qu'on n'en a fait icy sur les mots *agri aliquantum complexi*; c'est de là que M. de Mandajors tire la nécessité de la correction. Ces mots supposent une peninsule formée par deux rivieres, qui coulant d'abord assez prés l'une de l'autre, s'éloignent ensuite, & viennent se rejoindre : c'est ce que la Saône ne fait point à l'égard du Rhône, dont elle ne s'approche que pour mesler ses eaux avec les siennes; au lieu que l'Isére s'approche du Rhône vers Montmelian, & s'écartant ensuite vers le midy, elle vient enfin se jetter dans ce fleuve, aprés avoir formé une peninsule d'une partie du Dauphiné. Tite-Live, en parlant

du camp où estoit Annibal, dit, *incolunt prope Allobroges.* Ces peuples, en effet, occupoient le bord du Rhône depuis l'Isére jusqu'à Genéve; & ceux qui soutiennent que ce camp estoit prés de Lyon, ne font pas attention qu'il y auroit eu déja long-temps qu'Annibal auroit esté au milieu de ces peuples, lorsque l'historien dit qu'il ne faisoit qu'en approcher.

Ces preuves détruisent en mesme temps l'opinion de M. Doujat, qui met dans Polybe & dans Tite-Live, la Durance au lieu de l'Isére, & celle du Pere Menestrier, qui, dans son introduction à la lecture de l'Histoire, soûtient l'ancienne opinion, & marque prés de Lyon le camp dont il est icy question : mais, comme quelques auteurs appuyent encore ce sentiment sur un passage tiré de la vie d'Annibal, M. de Mandajors prouve ensuite que cette vie n'est point de Plutarque, & qu'elle n'a esté écrite que plus de douze cens ans aprés cet Historien : la chose n'est plus à présent problématique; on sçait que Donat Acciajoli est l'auteur de cette vie, ainsi que de celle de Scipion. Pour en estre convaincu il n'y a qu'à lire l'Epître que cet écrivain adresse à Pierre de Médicis. Je me suis proposé, dit-il, de rediger dans ce « volume, les vies de deux Capitaines célébres, Scipion & An- « nibal, que j'avois recüeillies de divers auteurs Grecs & Latins. « François Amiot dit en parlant de ces deux vies dans son second avis aux Lecteurs. *Celles de Scipion & d'Annibal traduites par Charles de Lescluse, ne se trouvent en Grec, ni ne sentent pas aussi l'esprit de Plutarque, ains ont esté écrites en Latin par Donatus Acciajolus, comme les doctes de nostre temps l'estiment.*

Si Symphorien Champier, dans son Traité intitulé, *De Origine civitatis Lugdunensis,* imprimé à Lyon en 1508. avoit leû cette Epître & cette remarque d'Amiot, il n'auroit pas avancé sur la foy de Plutarque, que l'Isle où campa Annibal, estoit dans le lieu où est aujourd'huy la Ville de Lyon. Cet auteur & plusieurs autres ont esté trompez, en ne lisant la vie d'Annibal que dans le Recüeil de Cam-

panus composé en 1470. parce que le Collecteur n'y a pas distingué les véritables vies de Plutarque, de celles d'Acciajoli; où dans la traduction Italienne de Battista Alexandro Jaconello, qui a supprimé l'Epître d'Acciajoli.

M. de Mandajors blâme ensuite quelques Critiques, qui sans avoir fait la moindre attention à cette Epître qui décide la question, ont traité Acciajoli d'imposteur, & l'ont accusé d'avoir voulu confondre ses ouvrages particuliers avec ceux de Plutarque.

SUR UN PASSAGE
DU PREMIER LIVRE DES ROIS.

UN Chanoine, homme de Lettres, ayant consulté M. Pinart sur le véritable sens de ce passage du premier Livre des Rois, où selon la Vulgate, David dit au Grand Prestre Abiathar, *Applica ad me Ephod, & applicuit Davidi Ephod :* & luy ayant demandé en conséquence, si David s'estoit revestu de l'Ephod du souverain Pontife, & s'il avoit consulté par luy-mesme l'oracle *Urim* & *Thummim;* M. Pinart à son tour, proposa la question à l'Académie, & fit ensuite à son Chanoine la réponse, dont voicy la substance.

c. 30. v. 7.

En 1714.

Il y avoit différentes sortes d'Ephod chez les Hébreux, l'un qui n'estoit que de lin, tel que celuy dont estoit revestu David. Cet Ephod estoit tout simple, sans pectoral, sans humeraux, sans inscription du nom des douze Tribus, & par conséquent sans *Urim* & *Thummim ;* c'estoit une Tunique faite à peu prés comme le Rochet des Chanoines, sans manches, fenduë par les costez jusqu'au bas, & sur laquelle on mettoit une ceinture.

2. Reg. c. 6. v. 41.

Cet Ephod estoit à l'usage des Prestres, des Lévites, des Prophétes, & mesme des personnes de distinction, dans les cérémonies publiques. Le Prophéte Samuel portoit un

Ephod de pur lin, & les quatre-vingt-cinq Prestres que Doëg fit égorger, en avoient un semblable. 1. Reg. c. 22.

L'autre sorte d'Ephod, & qui ne pouvoit estre porté que par le Grand Prestre, estoit de toute autre matiére, *ex hyacintho, purpura, coccino, auro & bysso retorta*, avec tous les ornements dont l'Ecriture fait mention.

Il n'estoit pas permis à David, tout Roy & Prophéte qu'il estoit, ni à tout autre qu'au souverain Pontife, de se revestir de cet Ephod; & il n'est pas dit non plus dans cet endroit du premier Liv. des Rois, que David se soit donné la liberté de prendre cet habit pontifical. On lit dans le texte Hébreu הגישה נא לי את האפוד *Haggischah na-li et haephod*, qui mot à mot, ne signifie autre chose, sinon *appropinquare fac quæso ad me Ephod*, ou selon d'autres, *mei causa, propter me*, de sorte que ce qui résulte de ces paroles, est que, ou David demanda au Grand Prestre Abiathar son Ephod de lin, afin d'estre en habit plus décent à la consultation de l'oracle, ou que s'il en estoit déja revestu, il pria ce Pontife de s'approcher, de se mettre tout auprés de luy, revestu de son Ephod Pontifical, afin qu'il pust entendre, ou distinguer plus aisément la réponse de l'oracle.

Un grand nombre d'interprétes, Cunæus mesme, & des Rabbins trés habiles, ont crû que David avoit exercé en cette occasion les fonctions du Sacerdoce; & c'est l'explication que la pluspart des Commentateurs ont donnée à ces mots de l'Ecriture, *Regale Sacerdotium*. Ils se sont imaginé que la Royauté estoit attachée au Sacerdoce, & que l'un estoit inséparable de l'autre; que David estoit Prestre & Roy tout ensemble, qu'Aaron & les souverains Pontifes ses successeurs estoient aussi revestus de l'autorité Royale.

Il est vray que le grand Pontife avoit une autorité souveraine dans ce qui concernoit le service Divin, le culte, les cérémonies, & sur-tout ce qui estoit de discipline Ecclésiastique; mais il n'en exerçoit aucune dans les affaires temporelles. Qu'on parcoure l'Histoire de ces souverains Pontifes

depuis Aaron jusqu'au temps des Machabées, on n'en trouvera aucun qui se soit attribué la connoissance des matiéres Civiles, ni qui ait prétendu commander les armées, mesme dans les guerres entreprises par l'ordre de Dieu, & qu'on peut appeller les guerres du Seigneur.

Du temps de la République, les Hébreux avoient des Juges pour le gouvernement de l'Estat, & les Rois succédérent à ces Juges. On ne voit pas non plus, depuis l'establissement de la République des Hébreux, jusqu'au temps des Machabées, que les Juges, ni les Rois leurs successeurs, se soient attribué l'autorité Pontificale. Jonathas & Simon furent les premiers qui unirent en leurs personnes la puissance séculiére, avec la Jurisdiction Ecclésiastique; & depuis, Aristobule Grand Prestre, fils de Jean Hircan, & petit fils de Simon de la famille des Asmonéens, se mit la couronne sur la teste, & fut le premier chez les Juifs qui ait esté Roy & souverain Pontife tout ensemble.

Mach. 1.

Ce n'est pas qu'il n'y ait eu des Rois parmi les Hébreux, qui ont entrepris sur les droits du souverain Pontife, mais ils n'en ont jamais esté en possession. Le Roy Saül fut sévérement réprimendé par le Prophete Samuel, pour s'estre avisé de faire les fonctions du Sacerdoce dans un sacrifice qu'il offrit au Seigneur. Cette entreprise luy attira la malédiction de Dieu, & le Roy Ozias fut non seulement trés vertement repris par les Prestres, pour s'estre donné la liberté de brûler & d'offrir de l'encens sur l'autel des parfums, & de faire un holocauste, ce qui estoit une des fonctions du Grand Prestre; mais Dieu le frappa encore de la lépre pour s'estre attribué un droit qui n'appartenoit à aucune puissance séculiére.

1. Reg. c. 13. v. 9.

Ces termes de l'Ecriture, *Regale Sacerdotium*, ne donnoient donc aucun droit sur la Jurisdiction & le ministére des Prestres, non plus qu'aux Pontifes aucune autorité sur tout ce qui concernoit le gouvernement de l'Estat. J. C. luy-mesme, qui estoit le Grand Prestre & le souverain des Pontifes, ne s'est point meslé en cette qualité des affaires civiles & temporelles.

David

David estoit trop instruit de la Loy, & trop soumis à ce qu'elle ordonnoit, pour croire qu'il ait rien entrepris qui y fust contraire. Pensons que ce Roy, qui estoit selon le cœur de Dieu, respecta toûjours les droits du Sacerdoce; & que voulant consulter l'oracle sur une affaire qui estoit de la derniére importance, puisqu'elle regardoit le salut de son Estat, il pria seulement le Grand Prestre de s'approcher de luy, afin qu'il pust estre plustost informé de la réponse du Dieu vivant.

Enfin, sans vouloir rapporter icy ce que les Rabbins & les Commentateurs disent sur le passage qui a donné lieu à cette discussion, il semble qu'il y a dans l'Ecriture un endroit qui peut confirmer le sentiment de M. Pinart, & qu'il est assez estonnant qu'on n'ait pas appliqué à la question dont il s'agit. Salomon aprés la mort de David relégua le Grand Prestre Abiathar à sa maison de campagne, en luy disant que, quoyqu'il fust digne de mort, il luy pardonnoit en considération de ce qu'il avoit porté l'Ephod devant son Pére. *Reg. 3. c. 2.*

DES JUIFS HELLENISTES.

QUOIQUE de sçavants critiques du dernier siécle ayent cherché avec soin qui estoient les Hellénistes, dont il est fait mention dans les chapitres 6. 9. & 11. des Actes des Apostres, M. Fourmont n'a pas laissé de proposer encore sur ce sujet de nouvelles conjectures : il commence d'abord par exposer le sentiment de ceux qui ont déja traité cette matiére. Scaliger, dit-il, a crû que les Hellénistes n'estoient autre chose que les Juifs d'Aléxandrie. Heinsius donne ce nom à tous ceux qui parloient la langue ou le dialecte Hellénistique, c'est-à-dire, celuy des 70. qui ont traduit la Bible. Selon Saumaise, les Hellénistes estoient des prosélytes Grecs; & selon M. Simon, il y avoit deux sortes de Juifs; les Hébreux, c'est-à-dire les Chaldéens, & *En 1716.*

les habitants de la Palestine; & les Hellénistes, c'est-à-dire, tous ceux qui parloient Grec. Enfin, Vossius soûtient que la nation Juisve s'estant partagée en deux factions, avoit donné par là occasion aux deux noms de Juifs & d'Hellénistes: le Juif estoit celuy qui souffroit avec peine la domination estrangére, & ce sont les zélez dont parle Josephe; l'Helléniste, au contraire, s'estant soumis à l'empire des Grecs, s'accommodoit des mœurs & des coutumes de ces peuples; tels sont ceux dont parlent les livres des Machabées. M. Fourmont examine les raisons dont tous ces Sçavants se sont servis pour appuyer leur sentiment; & aprés les avoir refutées, il propose deux solutions sur cette difficulté.

Ce qui a trompé, dit-il, les plus habiles critiques, c'est qu'ils ont supposé que les Hellénistes du chap. 6. & du chapitre 9. des Actes, estoient les mesmes que ceux dont il est parlé dans le chap. 11. mais, il est évident que les premiers sont des Chrestiens prosélytes, & les autres des Gentils: il faut donc trouver des personnes à qui le nom d'Helléniste convienne dans ces deux estats, ce qu'aucun de ces critiques ne s'est avisé de chercher. Ainsi, dit M. Fourmont, les premiers Hellénistes sont les Syriens, qui ayant esté soumis par les Grecs, s'accommodérent bientost & de leurs mœurs & de leurs coutumes. Il y avoit dans cette nation beaucoup de Juifs; & voilà les Hellénistes des chap. 6. & 9. qui furent picquez, dit le texte sacré, contre les Hébreux, c'est-à-dire, contre les Juifs de la Palestine: en ce temps-là le nombre des disciples se multipliant, il s'éleva un murmure des *Juifs* Grecs contre les *Juifs* Hébreux, de ce que leurs veuves estoient méprisées dans la dispensation de ce qui se donnoit chaque jour. *Factum est murmur Græcorum adversus Hebræos, eo quod despicerentur in ministerio quotidiano viduæ eorum.* Les Hellénistes du ch. 11. doivent estre ces Gentils, ausquels la vision de S.t Pierre permettoit de prescher l'Evangile.

Act. 6. v. 1.

M. Fourmont appuye son opinion par quelques passages de Josephe, & par le Talmud, dans lequel les noms de Sy-

rien & de Payen, de Syrien & d'Hellénifte, font des mots Synonymes; & fi, ajoûte-t-il, les Actes des Apoftres ont efté écrits d'abord en langue Syrienne, comme il le croit, la chofe ne fouffre plus de difficulté; puifque l'Ecriture fe fera fervie du mot *Arami*, par où elle a toûjours entendu les Syriens; les premiers par conféquent feront ceux de ce peuple qui avoient embraffé le Judaïfme; & les autres, ceux qui eftoient encore dans les ténébres de l'idolâtrie.

Si l'on n'eft pas content de cette folution, M. Fourmont en propofe une feconde, & il foupçonne qu'au lieu de Ἑλληνιστὰς, les premiers exemplaires portoient Ἑλενιστὰς avec un feul λ. En ce cas-là les *Heléniftes* doivent eftre les Adiabéniens de la fuite d'Héléne Reine d'Adiabéne, qui felon Jofephe embraffa le Judaïfme, vint demeurer à Jérufalem, & y amena plufieurs de fes fujets; qui s'eftant auffi convertis, furent nommez *Heléniftes*, comme les officiers d'Hérode font appellez dans l'Evangile les Hérodiens. Cela fuppofé, tout eft facile à expliquer dans les deux premiers endroits des Actes dont on a parlé; les Heléniftes font les Juifs Adiabéniens, & ceux du chap. 11. font les mefmes peuples encore attachez à l'idolatrie, & à qui les Apoftres ont permiffion d'annoncer l'Evangile.

Ant. L. 20. ch. 2.



SI DANS L'OEDIPE DE SOPHOCLE *le Chœur est la troupe des Sacrificateurs, ou si c'est le Peuple mesme représenté par les principaux Citoyens.*

LA question dont il s'agit icy, paroist trés importante, & mérite d'estre approfondie; puisque c'est de-là que dépend la connoissance de toute la disposition des piéces Dramatiques des Grecs.

M. Dacier, expliquant dans ses Commentaires sur l'Art Poëtique d'Aristote, la nature de l'action du Poëme Dramatique, fait voir que ces actions ne peuvent estre que de deux sortes; car, ou elles commencent avant que le peuple qui doit y avoir quelque part, soit assemblé, ou c'est l'assemblée du peuple qui commence l'action. Il y a des exemples de ces deux sortes d'actions, continuë cet auteur, & l'Oedipe de Sophocle est de l'espéce de celles où le chœur est le premier sur le Théatre. Le Grand Prestre de Jupiter accompagné de beaucoup d'autres Prestres, & de l'élite de la jeunesse, va se prosterner devant l'autel qu'on avoit élevé à Oedipe prés de son palais; c'est le lieu de la scéne: les cris & les gémissements obligent le Prince de sortir, pour en sçavoir le sujet, & c'est ce qui fait l'ouverture de la piéce. Oedipe ordonne au Prestre de Jupiter & aux enfants de se lever, & d'aller assembler le peuple, & les autres Prestres qui restent avec quelques vieillards composent le chœur de cette Tragédie.

M. Boivin le cadet, au contraire, pense que ce Prestre estoit seul avec les enfants, & qu'estant sorti par l'ordre du Prince, il ne reste personne sur le Théatre pour former le chœur, jusqu'à l'arrivée du peuple qu'il suppose avoir esté assemblé aux environs.

On va exposer le plus briévement qu'il sera possible les raisons qu'apportent ces deux Académiciens, dont la dif-

pute a esté accompagnée de toute la politesse qui convient à de véritables Sçavants.

M. Boivin pense que la décision de ce point de critique dépend de l'explication de cet endroit de la premiére scéne de l'Oedipe de Sophocle.

οἱ δὲ σὺν γήρᾳ βαρεῖς
Ἱερεῖς. ἐγὼ μὲν Ζηνός,

Oedipe sort de son palais , & voit une troupe d'enfants couronnez de rameaux à la maniére des suppliants; il leur adresse d'abord la parole , ensuite il ordonne au Grand Prestre de Jupiter qui leur sert comme d'introducteur, de répondre pour eux. Le Grand Prestre commence ainsi son discours. Maître absolu de ma Patrie, Puissant Oedipe, «
vous nous voyez icy prés de vos autels, & vous voyez «
quels sont nos âges; de tendres enfants qui ne peuvent pas «
encore estendre bien loin leurs foibles aisles, & des Prestres «
accablez du poids de la vieillesse. Moy, Prestre de Jupiter, «
& ces enfants l'élite & la fleur de la jeunesse Thébaïne. «

Il s'agit de sçavoir si le pluriel *οἱ δὲ σὺν γήρᾳ βαρεῖς Ἱερεῖς*, *& des Prestres accablez du poids de la vieillesse*, doit se prendre à la Lettre, ou s'il est icy pour le singulier ; s'il signifie plusieurs Prestres, ou s'il n'en signifie qu'un. L'ancien Scholiaste est pour ce dernier sentiment. Il décide que ce pluriel, *& des Prestres accablez du poids de la vieillesse*, ne marque pas plusieurs Prestres, mais un seul ; que le Grand Prestre de Jupiter se sert icy du pluriel, en parlant de luy-mesme & de luy seul ; puisque quelques lignes plus bas, il ajoûte expressément qu'il n'y avoit qu'un seul Prestre avec la troupe des enfants.

M. Boivin observe qu'il est assez ordinaire à Sophocle d'employer ainsi des pluriels pour des singuliers. La seule Tragédie d'Oedipe en fournit plusieurs exemples. En voicy un tiré du dernier Acte. Jocaste en pleurs déteste la couche où il luy est né un mari de son mari mesme , & où elle a eû des enfants de son propre fils. Le texte porte qu'elle

déplore cette triste couche, où elle a eû des époux de son propre époux, & des enfants de ses enfants mesmes. Or Jocaste n'a pas eû de son premier époux plusieurs autres époux; elle n'a eû de *Laïus* qu'*Oedipe*; διπλοῦς ἄνδρας est donc icy pour ἕνα ἄνδρα, ou pour ἄλλον ἄνδρα. Les enfants que la mesme Jocaste dit avoir eûs de ses enfants, elle ne les a pas eû de plusieurs, mais d'un seul, qui est Oedipe, ἐκ τέκνων est donc icy pour ἐκ τέκνου. Il seroit trop long de rapporter les autres exemples de pluriels employez pour des singuliers dans la seule Tragédie d'Oedipe. On objectera peut-estre que dans tous ces endroits-là, les pluriels sont des figures, mais ne sera-t-il pas permis de dire aussi que dans l'endroit en question le pluriel οἱ δὲ σὺν γήρᾳ βαρεῖς Ἱερεῖς est une figure. Vous voyez icy, dit le Grand Prestre, deux » âges bien différents. Vous voyez de tendres enfants & de » vieux Sacrificateurs. M. Boivin sent dans ce pluriel une expression figurée & emphatique, qui dit quelque chose de plus que s'il s'estoit contenté de dire tout simplement, *& un vieux Sacrificateur*. C'est comme s'il disoit, vous voyez dans ces enfants la jeunesse la plus tendre, & dans ma personne la vieillesse la plus vénérable; il éxaggére son âge, & se multiplie en quelque façon pour augmenter le respect & la compassion dûs à sa vieillesse aussi-bien qu'à son caractére.

Oedipe ne dit pas un seul mot dans les deux scénes dont ce premier Acte est composé, qui s'addresse à d'autres Prestres qu'à celuy de Jupiter. Les Prestres des autres Dieux seroient-ils donc si méprisables qu'ils ne méritassent pas d'estre apostrophez une seule fois, & ne paroistroient-ils sur la scéne que pour s'y montrer, & pour y faire une si mauvaise figure? Enfin, s'il y avoit d'autres Prestres que celuy de Jupiter, conviendroit-il à celui-cy, aprés avoir dit, *Moy Prestre de Jupiter*, de ne pas ajoûter, *& ceux-cy Prestres des autres Dieux!* La construction mesme paroist bizarre; car l'ordre naturel ne seroit pas de dire, *moy Prestre de Jupiter, & ceux-cy l'élite de la jeunesse Thébaïne*, mais de dire, *moy Prestre de Jupiter, & ceux-cy des autres Dieux*;

Aussi s'est-il trouvé des Interprétes, qui pour sauver la construction, ont entendu par *οἱ δὲ τ' ἠϊθέων λεκτοὶ*, & ont prétendu que le mot *ἠϊθέων* estoit icy pour Διοσκούρων. M. Boivin aimeroit beaucoup mieux corriger avec M. Fourmont, & lire *οἱ δ' ἄλλοι θεῶν λεκτοὶ*, ce qui feroit un trés bon sens dans une construction exacte. Mais, comme on n'a pas besoin icy d'une troupe de Prestres, il n'est pas nécessaire d'en introduire par une correction qui n'est appuyée de l'autorité d'aucun MS.

On peut opposer au Scholiaste Grec, & à toutes les raisons qu'on vient d'alléguer, l'autorité de M. Dacier; mais c'estoit à luy-mesme que M. Boivin appelloit de sa décision, comme à un Juge aussi équitable qu'éclairé. « Je me suis déclaré, dit M. Dacier, contre la remarque du Scholiaste Grec, qui prétend que le Grand Prestre de Jupiter est seul icy avec cette troupe d'enfants. Ce sentiment est démenti par la suite, car à la fin de l'acte, aprés que les enfants s'en sont allez pour faire assembler le peuple, les vieillards restent, & composent le chœur. »

La raison qui a déterminé M. Dacier à s'écarter de l'interprétation de l'ancien Scholiaste, est décisive, si ce qu'il suppose est véritablement tel qu'il le suppose; Mais M. Boivin ne voit rien qui prouve ce que M. Dacier avance, qu'à la fin de l'acte les enfants s'en vont pour faire assembler le peuple, & que les vieillards restent & composent le chœur. Au contraire, il prétend que la commission d'assembler le peuple est donnée, non point aux enfants, mais à un personnage muet, qui n'est point nommé. « Enfants, dit Oedipe, levez-vous, & emportez ces rameaux convenables à des suppliants, & que cependant quelqu'autre assemble icy le peuple de Cadmus. » A l'égard des vieux sacrificateurs qui, selon M. Dacier, doivent rester pour composer le chœur, il ne paroist pas qu'il en soit fait aucune mention dans aucun autre endroit de la piéce. A la fin du premier acte, le Grand Prestre ordonne aux enfants de se retirer: « enfants, dit-il, levons-nous, nous ne sommes venus icy que

» pour entendre ce que le Prince nous annonce. En s'exprimant de la sorte, il est visible qu'il se retire avec les enfants ; & s'il y avoit avec luy une troupe de sacrificateurs qui dust rester pour former le chœur, il faudroit qu'il restast avec cette troupe ; ou bien qu'il dît quelque chose pour s'excuser de ne pas demeurer avec eux : car il n'y auroit rien de plus mauvais sens, qu'ayant à former un chœur composé de vieux sacrificateurs, le seul Prestre de Jupiter se retirast ; luy qui devroit estre le premier, & comme le chef de toute la troupe.

La question, selon M. Dacier, est de sçavoir qui sont ceux qui composent le chœur de cette piéce. Le Scholiaste Grec prétend que dans le moment que le Grand Prestre s'en va avec cette troupe d'enfants, il arrive un certain nombre d'habitants de Thébes, qui font le chœur.

M. Boivin répond à cela, que le chœur qui arrive ; soit qu'il soit composé d'un certain nombre de Thébaïns, ou de tout le peuple, comme le Scholiaste semble l'insinuer, ne fait point voir qu'il sçache l'oracle que Créon vient de rapporter. Il sçait bien qu'il est venu un oracle, mais il ne sçait pas ce que dit cet oracle. Le bruit se répand dans Thébes qu'il y a un oracle. Le Chœur paroist aussitost, & demande quel est cet oracle dont on ne luy a encore rapporté ni les termes ni la substance. Une preuve mesme que le Chœur ne peut pas estre cette troupe de Sacrificateurs supposée par M. Dacier, c'est que le chœur dans le premier intermède ignore absolument ce qui est ordonné par l'oracle ; & ne dit pas un seul mot de l'unique moyen de faire finir la peste, qui est de punir le meurtrier de Laïus ; ce qui feroit fort estrange, si ce mesme chœur estoit composé d'une troupe de Prestres qui eussent esté présents, comme le Grand Prestre de Jupiter & la troupe des enfants, à l'arrivée de Créon & à son entretien avec Oedipe : puisqu'ils auroient entendu de la bouche mesme de Créon les propres termes de l'oracle.

Voicy au reste ce que pense M. Boivin de la constitution

tion du chœur dont il s'agit icy. Ce chœur, selon luy n'est point une troupe de vieux sacrificateurs, mais tout le peuple représenté par une troupe d'honorables citoyens, qui ont part au gouvernement, & qui sont comme le Conseil du Prince; ils sont appellez ἄνακτες, c'est-à-dire, *Seigneurs*, par Jocaste mesme qui est leur Reine. Et au commencement du dernier acte, on les apostrophe ainsi: *O vous qui de tout temps joüissez icy des premiers honneurs.* Dans toute la piéce on ne trouve pas un seul endroit bien leû & bien expliqué où ils soient nommez *vieillards*. On peut néanmoins supposer vray-semblablement avec un des Scholiastes, que ce sont des vieillards, ou du moins des personnes d'un âge meûr. Aprés tout, il n'y a rien de plus naturel que la maniére avec laquelle Sophocle introduit le chœur sur la scéne. Oedipe à la fin du premier acte, congédie les enfants & le vieux sacrificateur qui les a amenez; ensuite, s'adressant à un de ses Officiers, il luy ordonne d'assembler le peuple dans le lieu mesme où est la scéne; c'est-à-dire, aux portes du Palais. Le sacrificateur se retire, emméne les enfants, & au mesme instant le chœur entre. Il est visible que le chœur ne peut estre autre chose que le peuple, qui dans l'impatience où il estoit de sçavoir la réponse de l'Oracle, estoit accouru des places voisines, & ausquels il n'a fallu qu'un instant pour s'avancer. Le lieu destiné à recevoir le chœur ne peut pas contenir une si nombreuse multitude. Les plus vénérables & les plus qualifiez prennent place sur le théatre; & c'est proprement ce qui fait le chœur; les autres se répandent aux environs, & occupent les différentes avenuës du Palais d'Oedipe. Le chœur entre en chantant, ou plustost en continuant de chanter; car dés auparavant, on chantoit des Hymnes par toute la ville.

Mais, poursuit M. Boivin, ce qui paroist prouver invinciblement que dans cette Tragédie, le chœur est tout le peuple, c'est que dans la scéne qui suit immédiatement le premier intermède, Oedipe parlant au chœur, adresse la parole à

» tout le peuple. Citoyens de Cadmus, dit-il, voicy ce que
» je vous déclare à tous publiquement : quiconque de vous
» a connoissance du meurtre de Laïus, fils de Labdacus, je
» luy ordonne de me reveler ce qu'il en sçait. Le reste de la scéne suppose nécessairement la présence de tout le peuple. Aussi le choeur, ou plustost le chef de la troupe, répond
» au nom de tous les Thébains. Je ne suis ni le meurtrier,
» ni le complice du meurtre de Laïus. Comment aprés cela peut-on soutenir que le choeur de cette Tragédie soit cette troupe de sacrificateurs qu'on a crû appercevoir dans le commencement du premier acte! Il n'y a pas mesme d'autre moyen de concilier les contradictions apparentes qui se rencontrent en différents endroits de la piéce, où le discours s'adresse au choeur, tantost comme à une seule personne, tantost comme à une troupe d'honorables Citoyens, & tantost comme à tout le peuple; qu'en reconnoissant que le choeur dans cette piéce est tout le peuple représenté par une troupe de Citoyens du premier rang, & par le chef ou l'orateur de cette troupe.

M. Dacier, dans une Dissertation qu'il leût peu de jours aprés à l'Académie, soutint par de nouvelles raisons le sentiment qu'il avoit déja exposé dans son Commentaire sur la poëtique d'Aristote ; & aprés avoir déclaré que c'est moins M. Boivin qu'il attaque, que l'ancien Scholiaste Grec qui l'a induit en erreur, il entre en matiére, & fait voir que le Scholiaste n'a nullement compris la constitution de la Tragédie d'Oedipe ; puisqu'il a crû qu'aprés que le Prestre de Jupiter s'est retiré avec ces enfants, il ne reste personne sur le Théatre, & que c'est le peuple que le Prestre de Jupiter a envoyé avertir de venir s'assembler, qui constituë le choeur. On va voir, dans ses principes, non seulement que cela n'est point, mais que cela ne sçauroit estre.

Le Scholiaste explique le 17.e vers d'une maniére fort estrange. Le Grand Prestre montre à Oedipe ceux qui sont
» prosternez au pied de son autel. Vous voyez, dit-il, l'âge
» & l'estat de ceux qui sont icy prosternez devant votre au-
» tel : ceux-là sortent à peine de l'enfance, & ceux-cy que

vous voyez accablez sous le poids des ans, ce sont les principaux sacrificateurs de tous nos temples. Il prend ce pluriel pour le singulier, & il prétend que le Grand Prestre dit. Et ceux-cy accablez sous le poids des ans, ce sont les Grands Prestres; pour dire, & moy je suis le Grand Prestre. Mais comment ce Scholiaste a-t-il pû s'imaginer que le Prestre de Jupiter, en montrant tout simplement à Oedipe ceux qui composent cette assemblée, se soit servi de ce pluriel pour le singulier; & qu'aprés avoir dit *οἱ μὲν*, en parlant de cette jeunesse, il ait dit ensuite *οἱ δὲ*, pour ne parler que de luy seul. C'est une figure trop emphatique pour une simple narration, où le fait doit estre nuëment exposé. Aprés tout, il ne faut pas, selon M. Dacier, aller chercher bien loin la preuve que cette explication est insoutenable & de trés mauvais sens. Le vers suivant nous la fournit: car, aprés que le Grand Prestre a dit;

οἱ δὲ σὺν γήρᳳ βαρεῖς

Ἱερεῖς.

Il ajoûte tout de suite;

Ἐγὼ μὲν Ζηνός. *Ego quidem Jovis.*

Il saute donc aux yeux que le sens naturel & littéral de ce passage est; ceux-cy accablez sous le poids des ans, ce sont les Grands Prestres des autres Dieux, & moy, je suis celuy de Jupiter. Le passage est trés bien marqué; s'il avoit employé ce *οἱ δὲ*, *ceux-cy*, pour dire, *moy*, jamais il n'auroit ajoûté *ἐγὼ μὲν*, *& moy*: cela seroit trop ridicule.

Mais on a souvent employé des pluriels pour les singuliers, dit M. Boivin; les exemples en sont fréquents, & l'on en trouve plusieurs dans cette mesme Tragédie. Il cite à ce sujet plusieurs passages de l'Oedipe, où en effet les pluriels sont pour des singuliers. M. Dacier n'en rapporte que deux icy qui sont autant que mille. C'est Oedipe qui parle dans l'un & dans l'autre. Dans le premier passage, voicy à peu prés comme ce Prince s'exprime: Je me trou-

» ve en mesme temps le fils de ceux dont je ne devois pas » estre le fils, j'habite avec les personnes avec lesquelles je » ne devois jamais habiter; & je tuë de ma propre main ceux » qui m'ont donné la vie. On voit là que le pluriel *ceux*, » désigne Laïus, & que *celles* désigne Jocaste.

Ces pluriels sont encore employez bien merveilleusement dans ce passage si sublime de la seconde scéne du V.e » acte. O nôces, fatales nôces! Vous m'avez engendré, & » aprés m'avoir engendré, vous avez fait rentrer le sang qui » m'a donné la vie; vous l'avez fait rentrer dans les mesmes » flancs où vous m'avez formé, & par là vous avez produit » des péres, des fréres, des fils, des maris, des femmes & des » méres, & tout ce que l'on peut concevoir de plus abomina- » ble & de plus affreux. Ces pluriels sont icy trés heureusement employez. Oedipe a la teste remplie de tant d'images affreuses, que par ces pluriels il multiplie en quelque sorte ses maux, & les rend plus sensibles. Des singuliers ne feroient pas à beaucoup prés le mesme effet, & répondroient mal à la passion & à l'estat où il se trouve. Il n'y a rien » quelquefois, dit Longin, de plus magnifique que les plu- » riels, car la multitude qu'ils renferment donne du son & de » l'emphase. Tels sont ces pluriels qui sortent de la bouche » d'Oedipe, *O nôces, fatales nôces!* &c. Tous ces differents » noms ne veulent dire qu'une seule personne; sçavoir, Oedi- » pe d'une part, & sa mére Jocaste de l'autre. Cependant, par » le moyen de ce nombre ainsi répandu, Sophocle multiplie » en quelque façon les infortunes d'Oedipe. Mais, ajoûte » Longin, il faut bien prendre garde à n'employer ces plu- » riels que bien à propos, & dans les endroits où il faut am- » plifier ou multiplier, ou exagérer, & dans la passion; c'est- » à-dire, quand le sujet est susceptible d'une de ces choses ou » de plusieurs: Car, d'attacher par tout ces cymbales & ces » sonnettes, cela sentiroit trop son Sophiste. Voilà un précepte trés sage & trés important. Ce Rhéteur ne se contente pas de nous montrer en quelles occasions il faut employer ces pluriels, il nous enseigne encore en quelles occasions il

seroit mal de les employer. Or si le Grand Prestre de Jupiter avoit employé icy ce *οἱ δὲ σὺν γήρᾳ βαρεῖς ἱερῆς*, pour dire, *je suis le Grand Prestre* : Le Poëte auroit-il bien obéï au précepte de Longin, & ce Rhéteur n'auroit-il pas trouvé le Grand Prestre un vray Sophiste.

A la fin du premier Acte, Oedipe ordonne à ces enfants de se lever. Sur cela les Prestres & les enfants se levent, & le Prestre de Jupiter en se retirant, envoye quelqu'un dans les places avertir le peuple de venir s'assembler. Mes enfants, « levons-nous, dit le Grand Prestre, puisque nous n'estions « venus que pour demander ce que le Roy nous accorde. « Qu'Apollon qui nous a envoyé un oracle, veüille nous « estre propice, & faire cesser tous nos maux. Il part, & en mesme temps le chœur commence & chante : *Divin oracle de Jupiter, &c.* Il n'y a pas le moindre intervalle entre deux; comment peut-on donc concevoir que c'est ce peuple, qu'Oedipe ordonne de faire assembler, qui fait le chœur : cela est impossible, & il est bien plus naturel de penser que ce sont ces mesmes Prestres qui estoient prosternez avec ces enfants au pied de l'autel, qui restent, & qui font ce premier intermède. Dans la suite, le peuple, à mesure qu'il arrive se joint à eux. Sophocle auroit fait une faute énorme, & péché contre toute la vray-semblance, s'il avoit supposé que c'est ce peuple qui, en arrivant, compose le chœur, & qui chante : *Divin oracle de Jupiter, &c.* Cela paroistra encore plus impossible, si l'on se remet devant les yeux l'éloignement des places, où le peuple estoit dispersé autour des deux temples de Pallas & de l'autel d'Ismènus. Cet autel d'Ismènus estoit l'autel d'Apollon, qui estoit prés d'une des portes de Thébes. Comment donc peut-on supposer qu'on a eû le temps de faire venir ce peuple; & comment ce peuple vient-il dans un instant chanter cet intermède! cela est hors de toute vray-semblance. A l'égard de ce que prétend M. Boivin, que le chœur ne sçait point l'oracle, qu'il sçait seulement qu'il en est venu un ; M. Dacier soutient que le texte mesme prouve que ce chœur sçait fort

bien que Créon a apporté un oracle, &c. qu'il en sçait mesme les termes; mais qu'il ignore encore ce qu'ils signifient; qu'il ne les comprend point, & que c'est ce qui le met en peine. Le Scholiaste a donc trés mal jugé de cet interméde, lorsqu'il a prétendu que dans le moment que le Grand Prestre se retire avec la troupe d'enfants, & qu'on va faire assembler le peuple; ce peuple arrive & compose le chœur. L'opinion de ce Scholiaste est, selon M. Dacier, absolument insoutenable; car outre qu'il n'y a pas la moindre partie d'une minute entre le départ du Grand Prestre, & le commencement du chœur; d'où ce peuple pourroit-il sçavoir l'oracle que Créon a apporté, s'il ne fait qu'arriver sur le théatre.

EXAMEN
D'UN PASSAGE DE PLATON
SUR LA MUSIQUE.

L'OPINION reçeüe le plus communément parmi les modernes, touchant la Musique des anciens, est qu'ils n'ont point connu celle, que nous appellons *Musique à plusieurs parties*, c'est-à-dire, dans laquelle ces différentes parties forment, chacune à part, un chant suivi, & s'accordent toutes ensemble, comme il arrive dans nostre contrepoint, soit *simple*, soit *composé*. C'est le sentiment de la pluspart de nos Sçavants, entr'autres, 1.° du fameux traducteur *Amyot*, comme on le peut voir à la teste de la version Françoise, qu'il a donnée du Traité de Plutarque, sur la Musique; 2.° de Jean Wallis, célébre Mathématicien Anglois, pages 316. & 317. de son *Appendice des Harmoniques de Ptolémée*; 3.° de Claude Perrault Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, & membre de l'Académie Royale des Sciences, dans ses *Commentaires François sur Vitruve*, & dans une *Dissertation sur la Musique des anciens*, imprimée à la fin du 2.e volume de ses *Essais de Physique*.

M. l'Abbé Fraguier ne pouvant se persuader, que l'antiquité, si éclairée dans la connoissance des beaux arts, & si ingénieuse à les perfectionner, ait ignoré l'assemblage de plusieurs parties, dans le concert des Voix & des Instruments, ce qu'il appelle *le chef-d'œuvre de la Musique* ou *l'Harmonie*; a crû rencontrer heureusement, dans un passage de Platon, de quoy détruire un préjugé si desavantageux, (selon luy,) aux Grecs & aux Romains. *En 1716.*

Ce passage se trouve dans le *VII.e Livre des Loix*, où Platon ordonne, Que les jeunes gens apprendront la Musique, depuis l'âge de treize ans jusqu'à seize: Que le profit de ces trois années d'estude sera de chanter avec la Lyre à l'unisson, & de distinguer, dans la Musique, les airs qui sont conformes aux mouvements de la vertu, d'avec ceux, qui portent le caractére de quelque sentiment déréglé. C'en est assez pour le Législateur, dit M. l'Abbé Fraguier. Mais comme la composition harmonique avoit un grand attrait pour des esprits, tels qu'estoient les Grecs; & que d'ailleurs elle estoit remplie de difficultez, qui ne pouvoient se vaincre que par une longue estude: il falloit les précautionner contre la passion de s'y livrer, & faire un réglement, qui les empeschast de donner à la composition un temps, destiné à quelque chose de meilleur. Voicy le passage en Grec. Τούτων τοίνυν δεῖ χάριν, (c'est-à-dire, *pour démesler le bon d'avec le mauvais*,) τοῖς φθόγγοις τῆς λύρας προσχρῆσθαι, σαφηνείας ἕνεκα τῶν χορδῶν, τόν τε κιθαριστὴν καὶ τὸν παιδευόμενον, ἀποδιδόντας πρόσχορδα τὰ φθέγματα τοῖς φθέγμασι. Ce qui suit est proprement le passage, que M. l'Abbé Fraguier examine: τὴν δ' ἑτεροφωνίαν καὶ ποικιλίαν τῆς λύρας, ἄλλα μὲν μέλη τῶν χορδῶν ἱεισῶν, ἄλλα δὲ τοῦ τὴν μελῳδίαν ξυνθέντος ποιητοῦ· καὶ δὴ καὶ πυκνότητα μανότητι, καὶ τάχος βραδυτῆτι, καὶ ὀξύτητα βαρύτητι, σύμφωνον καὶ ἀντίφωνον παρεχομένους, καὶ τῶν ῥυθμῶν ὡσαύτως παντοδαπὰ ποικίλματα προσαρμόττοντας τοῖσι φθόγγοις τῆς λύρας· πάντα οὖν τὰ τοιαῦτα μὴ προσφέρειν τοῖς μέλλουσιν ἐν τρισὶν ἔτεσι τὸ τῆς μουσικῆς χρήσιμον ἐκλήψεσθαι διὰ τάχους. Τὰ γὰρ

Plato Lib. 7. de Legib. p. 812. D. H. S.

ἐναντία ἄλληλα ταράττοντα δυσμαθίαν παρέχει. Δεῖ δὲ ὅτι μάλιστα εὐμαθεῖς εἶναι τοὺς νέους. C'est-à-dire: *Pour ce qui est de la différence & de la variété, qui se trouvent dans l'accompagnement de la Lyre, les cordes faisant un chant, tandis que la mélodie, composée par le Poëte, en produit un autre;* (car alors, c'estoit le Poëte, qui mettoit ses vers en Musique;) *d'où résulte l'assemblage de la densité avec la rareté, de la vitesse avec la lenteur, de l'aigu avec le grave, d'où résultent encore la consonance & la dissonance; de plus, sçavoir ajuster le Rhythme,* (la mesure & le mouvement) *à tous les sons de la Lyre: tout cela ne doit point estre l'objet des estudes d'une jeunesse, qui doit, en trois ans, saisir ce que la Musique a de bon & d'utile. Des choses contraires entr'elles, & qui s'embarrassent l'une l'autre, pourroient rendre moins propres aux sciences, de jeunes esprits, qui doivent apprendre avec facilité.*

Musici, qui etiam quondam iidem Poëtæ. Crassus apud Cic. Lib. 3. de Orat. num. 44. R. S.

Avant que de tirer les conséquences de ce passage, M. l'Abbé Fraguier juge à propos, de repasser sur sa traduction.

Il observe, en prémier lieu, Qu'il a traduit, avec *Marsile Ficin*, comme s'il y avoit, dans le Grec, καὶ avant σύμφωνον; Que *Ficin* est le prémier, qui ait traduit Platon en Latin; Qu'il n'en a point donné le Grec; Qu'on peut croire que, dans son Manuscrit, il a leû καὶ, puisqu'il a traduit *&;* Que c'est ainsi que raisonne *Henry Estienne*, dans cent endroits de ses Remarques sur Platon, & en particulier, dans une note marginale, sur un endroit du *Ménon*, où il juge, que *Ficin* avoit leû καὶ; Qu'enfin, ce que *Henry Estienne* dit, sur le passage du *Ménon* & sur une infinité d'autres, au sujet du καὶ, *&*, que *Ficin* a leû dans son MS. *luy*, M. l'Abbé Fraguier, le dit, sur celuy-cy du Livre VII. des Loix.

Plato in Menone, p. 82. B.

Il observe, en second lieu, Qu'il a traduit ἀντίφωνον par *dissonance*, parce que *Ficin*, *Janus Cornarius*, *Serranus* ont traduit ce mot par celuy de *dissonum*, l'ayant sans doute regardé, comme mis en opposition avec σύμφωνον, pour ἀσύμφωνον: Qu'il sçait, que tout ce qui est ἀντίφωνον n'est pas ἀσύμφωνον; mais que comme tout ἀσύμφωνον est aussi ἀντίφωνον, la raison de l'opposition le luy fait prendre de

mesme

mesme, pour signifier *dissonance ;* la préposition ἀντὶ estant, susceptible de tout sens, qui emporte contrariété, ἀντιλέγειν *contredire*, ἀντιλογία, *contradiction :* Qu'il a donc pris ἀντίφωνον comme un terme général, opposé à σύμφωνον, & qu'il a cru, que ἐναντία ἀλλήλα παρέχοντα tomboit principalement sur ce mot, & que Platon vouloit dire icy, comme il dit ailleurs, ἀσύμφωνον εἶναι καὶ ἐναντία λέγειν, *estre mal d'accord & se contredire ;* d'autant plus, qu'il se ressouvenoit de la maniére, dont Platon, dans un autre endroit, explique, comment les dissonances se réduisent à la consonance. *Plato in Tim. p. 80. A. B.*

Il semble, dit M. l'Abbé Fraguier, que Platon ait voulu prévenir les chicanes, que la postérité pourroit faire sur la Musique de son temps : car, ce qu'il auroit pû dire en un seul mot, il l'explique dans un si grand détail, qu'à peine en pourrions-nous trouver d'autres, si nous voulions décrire nostre harmonie la plus composée.

En effet, (continuë M. l'Abbé Fraguier) pourroit-on, dans un discours, qui ne seroit pas un traité de Musique, employer des termes plus significatifs, que ποικιλία, & ἑτεροφωνία, pour signifier toute la variété, & tout le jeu du Contrepoint! Ces deux mots ne comprennent-ils pas tout ce que nous nommons *accompagnement* d'une voix, c'est-à-dire, un concert rempli de dessus, de basses, des parties du milieu & d'autres encore, s'il y en a ; καὶ εἰ ἄλλα ἄττα μεταξὺ τυγχάνει ὄντα, comme dit Platon, dans un autre endroit! Ajuster la densité avec la rareté, (πυκνότητα μανότητι,) la lenteur avec la vitesse, (τάχος βραδυτῆτι,) est-ce autre chose, que faire chanter une ou deux notes, pendant que, dans la mesme mesure de temps, l'instrument, qui accompagne, en produit plusieurs ; ou n'en faire exprimer qu'un petit nombre sur l'instrument, pendant que la voix en fait entendre un plus grand nombre! Ajuster ensemble le son grave & le son aigu, (ὀξύτητα βαρύτητι,) allier avec art les consonances & les dissonances, (σύμφωνον καὶ ἀντίφωνον,) tout cela, sous la mesure des mouvements variez, (ῥυθμῶν παντοδαπὰ ποικίλματα,) n'est-ce pas tout *Plato Lib. 4. de Rep. p. 443. D. E.*

ce qu'on peut désirer, pour la parfaite composition harmonique !

M. l'Abbé Fraguier remarque ensuite, que *Jean Wallis*, qui est dans le sentiment des modernes, sur la Musique des anciens, convient cependant, que Ptolémée semble avoir connu la Musique à plusieurs parties; *Quamquam enim tale quid innuere videantur, quæ apud Ptolemæum occurrunt*, cap. 12. lib. 2. *voces aliquot;* ἐπιψαλμὸς, *succentus, (epipsalmus;)* σύγκρουσις, *ictuum concursus;* ἀναπλοκὴ, *replicatio;* καταπλοκὴ, *implicatio:* σύρμα, *tractus;* καὶ ὅλως ἡ διὰ τῶν ὑπερβατῶν φθόγγων συμπλοκὴ, *atque omnino omnium distantium sonorum complicatio (quæ desiderari dicit, præ aliis instrumentis, in Monochordo Canone, eo quod manus percutiens unica sit, nec possit distantia loca simul pertingere) quæ faciunt, ut plures aliquando chordas una percussas putem : Id tamen rarius factum puto*, &c. *Wallis*, ajoûte M. l'Abbé Fraguier, est forcé de croire, que les anciens joüeurs d'instrumens touchoient plusieurs cordes à la fois; ce qui sert à expliquer, comment ils préparoient & sauvoient les dissonances. Si ce sçavant homme, (poursuit-il) eust connu l'endroit de Platon, dont il s'agit; il auroit tiré, en faveur de l'ancienne Musique, une conséquence bien plus sûre des paroles de Ptolémée : mais on sçait par expérience, que, dans les estudes, ce qui s'offre, comme par hazard, donne souvent des lumiéres, qu'on chercheroit inutilement, dans les sources connuës. Un Mathématicien, par exemple, qui veut traiter de la Musique ancienne, croit connoître tout ce qu'on en peut sçavoir, lorsqu'il a leû tous les anciens, qui en ont écrit exprés; quoyque, cependant, peu d'entr'eux soient au-dessus de l'Ére Chrestienne : au lieu que s'il avoit parcouru, avec soin, le vaste champ des Lettres humaines; il y auroit rencontré des choses jettées çà & là, qui, en luy donnant de nouveaux jours, luy auroient facilité & rectifié l'intelligence des auteurs, qu'il a sans cesse sous la main.

VVallis in Appendice ad Ptolem. Harmonic. p. 317. in 4.

Pour appuyer l'explication, que donne M. l'Abbé Fra-

guier au passage de Platon, sur la Musique, il y joint, seulement par forme de Corollaire, un endroit de la République de *Cicéron*, & un passage de *Macrobe*. L'endroit de Cicéron n'est que la copie d'une comparaison, qui se lit dans le 4.e Livre de la République de Platon, page 443. D. E. *Ut in fidibus ac tibiis atque cantu ipso ac vocibus, concentus est quidam tenendus ex distinctis sonis, quem immutatum ac discrepantem aures eruditæ ferre non possunt; isque concentus ex dissimillimarum vocum moderatione concors tamen efficitur & congruens: sic ex summis & mediis & infimiis interjectis ordinibus, ut sonis,* (Platon ajoûte καὶ εἰ ἄλλα ἄττα μεταξὺ τυγχάνει ὄντα) *moderatam ratione civitatem, consensu dissimillimorum concinnere, & quæ* HARMONIA *à Musicis dicitur in cantu, eam esse in civitate concordiam.* C'est-à-dire: *Comme, dans les Instrumens à cordes & à vent & dans les parties chantantes, il faut que tous les sons distincts forment un accord, dont le défaut, s'il y en a, est insupportable aux oreilles sçavantes; & quoyque toutes ces voix soient entr'elles trés-dissemblables, néantmoins le concert, qu'elles forment, devient un & parfait, par le moyen de l'art du Musicien, qui sçait les ajuster ensemble: de mesme, dans un Estat bien réglé, de l'accord des plus élevez, des moyens & des plus bas, qui sont entr'aux, comme les intervalles dans la Musique,* (c'est-à-dire, comme les dessus, les parties du milieu & les basses; Platon ajoûte, *& ce qu'il peut y avoir entre ces parties*;) *tout le systême politique, formé de parties trés-dissemblables, compose, en son genre, un concert trés-parfait, ensorte que l'union & le jeu des membres du corps civil est, à sa façon, ce que, dans le concert, les Musiciens appellent* HARMONIE.

Cic. in fragment. lib. 2. de Répub.

Voicy le passage de Macrobe. Il l'a emprunté de *Séneque*, en y ajoûtant quelques mots; *Vides, quam multorum vocibus chorus constet, una tamen ex omnibus redditur. Aliqua est illic acuta, aliqua gravis, aliqua media. Accedunt viris feminæ. Interponitur fistula. Ita vires singulorum illic latent, voces omnium apparent; & fit concentus ex dissonis.*

Macrob. in proæmio ex Seneca fere, epist. 84. p. 272. Elzev.

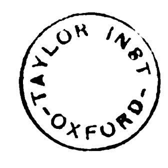
M. Burette, qui a sçû joindre à une connoissance trés éxacte de la Musique moderne, une estude sérieuse de ce qui nous reste d'auteurs sur l'ancienne, tant Grecs que Latins, & qui croit avoir de trés-fortes raisons, pour douter, que l'antiquité ait fait usage du *Contrepoint* ou de la Musique à plusieurs parties; n'a trouvé, dans le passage de Platon, allégué par M. l'Abbé Fraguier, rien qui pust luy faire changer, sur cela, de sentiment. Il luy semble, au contraire, qu'on peut donner à ce passage une explication fort naturelle, en conservant à l'ancienne Musique toute sa simplicité, & sans qu'il soit besoin, de supposer ce qui est en question, sçavoir, Que les anciens ont connu & employé le *Contrepoint*. Mais, avant que de déclarer, quel est, (selon luy) le vray sens du passage de Platon; il a crû devoir éclaircir quelques termes de ce mesme passage, qui luy paroissent n'avoir pas esté rendus assez éxactement. De ce nombre sont, 1.° ces deux mots, σύμφωνον & ἀντίφωνον, que M. l'Abbé Fraguier traduit par ceux-cy, *consonance* & *dissonance*: 2.° ces deux autres, πυκνότης & μανότης, qu'il rend par ceux-cy, *densité* & *rareté*.

M. Burette remarque d'abord, Que les anciens attachoient à ce mot σύμφωνον, *consonance*, trois significations principales: 1.° Qu'ils désignoient par-là les rapports entre certains sons, qui se succédent les uns aux autres, dans ce qu'on appelle *mélodie, chant simple, modulation*; Qu'ainsi l'intervalle de la quarte, celuy de la quinte, & celuy de l'octave, avec leurs répétitions, se nommoient *Symphoniques*; Qu'il n'en estoit pas de mesme des autres intervalles, quoyque reçûs dans le chant simple ou la mélodie, tels que le ton, la tierce, la sixte, &c; Qu'ils ne formoient point, selon les anciens, une véritable *Symphonie*, mais seulement *Emmélie*, c'est-à-dire, *concinnitas*, *convenance*: Qu'on entendoit, en second lieu, par ce terme (*Symphonie*), le concert de plusieurs voix, celuy de plusieurs instrumens, ainsi que le mélange de ceux-cy avec les voix; soit que les uns & les autres fussent à l'unisson, soit qu'ils

fussent à la tierce où à la dixiéme, soit qu'ils fussent à l'octave ou à la double octave; soit qu'ils jouassent ou chantassent un sujet, soutenu d'un simple bourdon: Qu'enfin, l'on employoit ce mesme mot, pour spécifier plus particuliérement cette sorte de concert de plusieurs voix ou de plusieurs instrumens, qui chantoient & qui joüoient à l'unisson ou à la tierce. Telles estoient, (selon M. Burette,) les différentes acceptions du terme de *Consonance* ou *Symphonie*.

A l'égard de celuy d'ἀντίφωνον, *Antiphonie*, M. Burette soutient, Que ce mot n'a jamais signifié *Dissonance;* sur quoy il en appelle à tous les Dictionnaires & à tous les Musiciens Grecs. Il assûre, que par-là, on n'exprimoit autre chose, qu'un concert de voix ou d'instrumens, ou de tous les deux ensemble, qui se répondoient les uns aux autres; ou qui éxécutoient le mesme sujet, les uns à l'unisson, les autres à l'octave ou à la double octave. Il observe, que cette derniére façon de chanter ou de joüer s'appelloit aussi μαγαδίζειν, à cause de l'instrument *Magadis*, dont les cordes, de mesme qu'au Clavecin & au Luth, estant deux à deux & accordées à l'octave, ne passoient que pour une, & ne faisoient que comme un seul son, lorsqu'elles estoient pincées ensemble.

Quant aux deux autres mots, πυκνότης & μανότης, M. Burette remarque, 1.° Que πυκνότης estoit la qualification de ces sons, que les Musiciens Grecs nommoient πυκνοὺς *denses*, *serrez*, *pressez*, parce que leurs intervalles estoient les plus petits dans le Tétracorde, c'est-à-dire, tels, que les deux prémiers intervalles joints ensemble fussent moindres que le troisiéme; ce qui se rencontroit dans le genre Enharmonique & dans les trois espéces du genre Chromatique. M. Burette observe, 2.° Qu'ils appelloient ἀπύκνους les sons du Tétracorde, lorsque les deux prémiers intervalles, pris ensemble, égaloient ou surpassoient le troisiéme; comme il arrivoit dans les deux espéces du genre Diatonique, le seul en usage aujourd'huy: 3.° Que comme ces sons



(πυκνοὶ) se trouvoient toûjours à pareille distance, dans les instrumens composez de plusieurs Tétracordes; les plus bas de ces sons se nommoient βαρύπυκνοι, les plus hauts, ὀξύπυκνοι, & les moyens, μεσόπυκνοι, dans chaque Tétracorde. De là M. Burette infére, Qu'il y a grande apparence, que μανότης, dans le passage de Platon, est la mesme chose qu'ἀπυκνότης; ce qui semble d'autant mieux fondé, que *Martianus Capella* rend le mot ἄπυκνον par celuy-cy, *rarum*.

M. Burette fait encore une remarque importante, au sujet des mots σύμφωνον & ἀντίφωνον du passage de Platon. Il prétend, que ces mots n'y sont point un membre à part, ensorte qu'on puisse les traduire par ceux-cy, *d'où résultent encore la consonance & la dissonance;* mais qu'ils doivent se rapporter aux trois membres qui précédent, c'est-à-dire, qu'ils marquent deux modifications différentes de chacune de ces trois qualitez du chant, πυκνότητα, τάχος, & ὀξύτητα, considérées relativement à ces trois autres, μανότητι, βραδυτῆτι & βαρύτητι: de maniére qu'il faut, (selon luy) traduire cette partie du passage Grec, καὶ πυκνότητα μανότητι, καὶ τάχος βραδυτῆτι, καὶ ὀξύτητα βαρύτητι, σύμφωνον καὶ ἀντίφωνον, (ou bien, si l'on veut, καὶ σύμφωνον καὶ ἀντίφωνον) παρεχομένους, en ces termes; *Rendant la densité symphonique & antiphonique avec la rareté, la vitesse symphonique & antiphonique avec la lenteur, l'aigu symphonique & antiphonique avec le grave.*

Aprés ces diverses observations, M. Burette vient enfin au passage entier de Platon, & voicy comme il l'explique.

Platon, dit-il, aprés avoir prescrit l'espéce de Musique, qui seule est à la portée des jeunes gens, & qui se réduit à joüer & à chanter à l'unisson les airs les plus simples, ἀποδιδόντας, (dit ce Philosophe,) πρόσχορδα τὰ φθέγματα τοῖς φθέγμασι, τόν τε κιθαριστὴν, καὶ τὸν παιδευόμενον) conseille de leur épargner ce que cet art a de plus épineux, & qui doit estre réservé aux gens du métier. Ces difficultez de pratique se rapportent, (selon luy) à deux points prin-

eipaux. Le prémier comprend ce qu'il appelle ἑτεροφωνίαν καὶ ποικιλίαν τῆς λύρας. Le 2.e renferme la connoissance de toutes les sortes de mesures ou de mouvements, & la méthode de les accommoder aux divers chants, soit des instruments, soit de la voix.

A l'égard du prémier article, (continuë M. Burette) qui est ἑτεροφωνία καὶ ποικιλία τῆς λύρας, Platon explique d'abord, ce qu'il entend par ces deux termes, en ajoûtant, Que c'est lorsque les cordes de la Lyre rendent certains chants, & que la voix du Poëte en rend certains autres; ἄλλα μὲν μέλη τῶν χορδῶν ἱεισῶν, ἄλλα δὲ τοῦ ποιητοῦ. Or M. Burette, sans s'éloigner de la constitution de l'ancienne Musique, telle que la font connoistre tous les Musiciens de l'antiquité, examine en combien de façons la Lyre & la voix pouvoient rendre des chants différents. Cela pouvoit arriver en quatre maniéres: 1.o En supposant, ou que l'on joüoit de la Lyre à l'unisson de la voix, mais en donnant au jeu de cet instrument tout le *fleurtis*, dont il pouvoit estre susceptible; ou que la voix chantoit à l'unisson de la Lyre, mais en joignant les paroles au chant; ce qui faisoit une variété, (ποικιλίαν) accompagnée de quelque embarras, que n'éprouvent que trop, encore aujourd'huy, ceux, qui, aprés avoir fait, pendant long-temps, ce qu'on appelle joüer tout simplement un sujet, & *solfier*, commencent à varier ce mesme sujet par différents traits, & à chanter les paroles avec tous les agrémens, qu'elles peuvent comporter, tels que les tremblements ou cadences, les ports de voix, les roulemens ou tirades, les doubles ou diminutions, &c. 2.o En supposant, que l'on joüoit de la Lyre sur un mode, & que l'on chantoit le mesme air sur un autre mode; ce qui arrivoit, lorsque la Lyre estant montée sur le mode Dorien, la voix chantoit à la tierce, c'est-à-dire, sur le mode Lydien, & réciproquement; 3.o En supposant, que la voix chantoit un mesme sujet à l'octave de la Lyre, ou que celle-cy estoit montée à l'octave de la voix; 4.o En supposant, enfin, que la Lyre & la voix se

faisoient entendre alternativement, en se répondant l'une à l'autre; soit qu'elles rendissent les mesmes chants, soit qu'elles en rendissent de différens, tels que nos préludes, nos ritournelles, nos refrains ou rondeaux & nos autres symphonies, qui entrecoupent nostre Musique vocale.

Platon, non content, (ajoûte M. Burette) d'avoir exposé en général ce que c'est que l'ἑτεροφωνία & le ποικιλία de la Lyre, entre dans un détail plus particulier des difficultez, qui doivent exclure cette partie de la Musique, du nombre des éxercices, destinez à former la jeunesse. Ces difficultez consistoient à joindre, dans le concert de la Lyre & de la voix, 1.° la densité avec la rareté, *(πυκνότητα μανότητι;)* 2.° la vitesse avec la lenteur, *(τάχος βραδυτῆτι,)* 3.° l'aigu avec le grave, *(ὀξύτητα βαρύτητι,)* & cela de maniére, que ces trois qualitez ou affections du chant, sçavoir la *densité*, la *vitesse* & l'*aigu*, fussent ou *Symphoniques* ou *Antiphoniques* avec ces trois autres, la *rareté*, la *lenteur* & le *grave*. M. Burette examine, ensuite, plus particuliérement ces divers assemblages, & détermine, comment ils pouvoient devenir *Symphoniques* ou *Antiphoniques*, suivant les quatre suppositions, qu'il vient de faire.

1.° Joindre la *densité* avec la *rareté*, c'estoit (selon luy) faire entendre les sons *denses (πυκνοὺς)* avec ceux qui ne l'estoient point *(ἀπύκνοις;)* ce qui pouvoit arriver de deux façons: ou lorsque, dans les genres *Enharmonique* & *Chromatique*, la voix chantoit à la tierce de l'instrument, ou qu'on joüoit de l'instrument à la tierce de la voix; & en ce cas, la *densité* & la *rareté* estoient *Symphoniques*: ou lorsque, dans ces mesmes genres, la voix chantoit à l'octave de l'instrument, ou qu'on joüoit de celuy-cy à l'octave de la voix; ou que l'instrument estant touché dans les genres *enharmonique* ou *chromatique*, la voix luy répondoit alternativement dans le genre *diatonique*, ou au contraire; & alors la *densité* & la *rareté* se trouvoient *antiphoniques*.

2.° La *vitesse* estoit combinée avec la *lenteur*, lorsque les sons de la Lyre se suivoient plus vîte, & que ceux de la

voix

voix se succédoient plus lentement; ou au contraire. Ces deux qualitez du chant estoient *Symphoniques*, lorsque l'instrument & la voix se trouvant à l'unisson ou à la tierce, l'un rendoit son sujet tout simplement, pendant que l'autre varioit ce mesme sujet par des traits, des roulades, des diminutions, &c. & ces mesmes qualitez devenoient *Antiphoniques*, lorsque l'instrument & la voix estant à l'octave, ou se répondant alternativement, faisoient entendre ce mesme meslange d'un chant simple & tout uni avec un chant plein d'ornements & de broderie.

3.° L'*aigu* concourroit avec le *grave*, lorsque la Lyre & la voix chantoient à la tierce, à l'octave ou à la double octave. Ces deux affections du chant estoient censées *Symphoniques*, lorsque l'instrument & la voix se trouvoient à la tierce; & *Antiphoniques*, lorsqu'ils estoient à l'octave, ou qu'ils se répondoient l'un à l'autre.

Telles estoient, (selon M. Burette,) les différentes maniéres, dont la Lyre & la voix pouvoient se combiner ensemble, & d'où résultoit la prémiére difficulté du concert de l'une & de l'autre. Quant à la seconde, qui consistoit à donner le *Rhythme*, c'est-à-dire la cadence, la mesure ou le mouvement, à toutes les espéces de chants diversement combinez; c'est surquoy M. Burette s'arreste d'autant moins, que cela ne touche nullement le fond de la question, dont il avoit entrepris l'éxamen.

De tout cela, M. Burette conclut, Que l'espéce de Musique, dont Platon interdit l'estude aux jeunes gens, n'est point du tout la Musique à plusieurs parties, dont on n'avoit alors aucune connoissance ni aucun usage, (comme cet Académicien prétend que tous les écrivains de ce genre en font foy;) mais Que c'est uniquement cette sorte de Musique, que les variations, que pouvoit recevoir un mesme sujet, chanté à l'unisson, à la tierce, à l'octave, à la dixiéme & à la double octave, ou soutenu d'un simple bourdon, & modifié diversement par la cadence ou la mesure, rendoient d'une spéculation & d'une éxécution trop épi-

neuse, pour de jeunes gens, qui ne devoient y sacrifier que trois années.

Quant au passage de Cicéron & à celuy de Macrobe, que M. l'Abbé Fraguier fait venir à l'apui de celuy du Philosophe Grec: comme ces deux passages disent beaucoup moins que l'autre, (selon M. Burette;) il estime, qu'ils n'ont pas besoin d'une explication particuliére, & que pour peu que l'on rappelle, ce qu'il vient d'exposer assez au long, il sera facile de les réduire à leur juste valeur.

Cette dispute a déterminé M. Burette à faire de nouvelles recherches sur l'ancienne Musique, & à traiter cette matiére plus à fond, dans plusieurs Mémoires, qu'il a leûs aux Assemblées de l'Académie, & qui seront imprimez, chacun en son rang.

CORRECTIONS SUR QUELQUES ENDROITS D'HESIODE ET D'ANACREON.

En 1713. CE n'est pas la premiére fois que M. l'Abbé Sevin a senti combien l'ignorance & la précipitation des copistes ont altéré la pureté des anciens Textes. Il a souvent pris à tâche d'en restablir la véritable leçon, & en voicy quelques exemples assez marquez.

Op. & Dies. Lib. II. Le premier est tiré d'Hésiode, dont les deux vers suivants, luy paroissent avoir souffert quelque changement:

Ἀλλὰ σύ γ' ἡμετέρης μεμνημένος αἰὲν ἐφετμῆς,
Ἐργάζευ Πέρση, Δῖον γένος.

Hésiode exhorte Persés son frére au travail. Or M. l'Abbé Sevin observe que l'Epithéte de Δῖον γένος ne sçauroit luy convenir: puisque les Poëtes ne la donnent d'ordinaire qu'à des personnes distinguées par leur naissance, ou par

des actions héroïques. Persés n'avoit ni l'un ni l'autre de ces avantages, &, quand il les auroit eus; qui s'imaginera qu'Hésiode l'ait icy traité avec tant d'honneur; luy, qui par tout ailleurs se plaint de ses injustices, & qui ne le désigne jamais que par l'Epithéte injurieuse d'*extravagant* & d'*insensé!* Il y a donc toute apparence que cet endroit a esté altéré; ainsi à la place de Δῖον γένος, *descendu des Dieux,* il vaudroit beaucoup mieux lire Δίυ γένος, *Fils de Dius,* Cette leçon sauve tous les inconvénients; & de plus, elle quadre parfaitement avec le témoignage des Anciens, qui font tous Hésiode & Persés fils de Dius.

A Hésiode, M. l'Abbé Sevin fait succéder Anacréon. Et, pour entrer en matiére, il commence par rapporter quelques vers de l'Ode 4.e qui luy paroissent corrompus. Ce sont ceux-cy:

Πρὶν Ἔρως ἐκεῖ μ' ἀπελθεῖν
Ὑπὸ νερτέρων χορείας,
Σκεδάσαι θέλω μερίμνας.

Amour, avant d'aller danser chez les Morts, je veux dissiper mes chagrins. Il ne sçauroit s'imaginer qu'Anacréon se soit jamais servi de cette expression: ὑπὸ νερτέρων χορείας: non qu'elle ne soit trés conforme à la Théologie des Anciens, qui enseignoient, que l'on goûtoit dans les Champs Elysées des plaisirs semblables à ceux qui occupent les hommes dans cette vie: mais parce qu'elle est tout à fait opposée à l'idée qu'avoit ce Poëte de ces prétendus plaisirs; luy, qui ne veut s'enyvrer, qu'à cause que les Morts n'ont aucuns désirs; & qui déclare en termes formels, qu'aprés le trépas, on n'est plus qu'un peu de cendre & de poussiére. Cette raison détermine M. l'Abbé Sevin à lire en cet endroit:

Πρὶν Ἔρως ἐκεῖ μ' ἀπελθεῖν
Ὑπὸ νερτέρους, χορεύσας
Σκεδάσαι θέλω μερίμνας·

» Amour, avant de sortir de cette vie, je veux, en dansant,
» dissiper mes chagrins. Mais ce qui donne plus de force à cette conjecture, c'est qu'Anacréon dans son Ode 24.e re-
» péte la mesme pensée. Loin de moi, dit-il, noirs chagrins:
» nous n'avons rien à démesler ensemble. Avant que la Mort
» vienne, je veux joüer, rire & danser.

Peut-estre ne sera-t-il pas aussi aisé de restablir les vers de l'Ode 9.e qui ont jusqu'icy exercé les Critiques. Dans cette Ode, un Curieux s'addresse à la Colombe, qu'Anacréon avoit envoyée au jeune Bathylle; & luy dit: aima-
» ble Colombe, d'où viens-tu! Où as-tu pris toutes les essen-
» ces, qui coulent de tes aisles! A quoy la Colombe répond:

Τίς ἐστι, σοὶ μέλει δὲ;

Paroles, qui ne forment aucun sens raisonnable, & que par cette raison M. l'Abbé Sevin restituë ainsi:

Τίς ἐς, τί σοὶ μέλει δὲ;

Qui es-tu! & de quoy t'embarrasses-tu! On ne sçauroit nier, que ce sens ne soit assez naturel. La correction avec cela, est toute des plus simples; puisqu'elle ne consiste que dans le changement du verbe ἐστὶ, qui luy a paru devoir estre séparé en deux.

Dans l'Ode 23.e on lit ordinairement:

Ὁ πλοῦτος εἴγε χρυσοῦ,
Τὸ ζῆν παρῆγε θνητοῖς, &c.

Ce n'est pas-là néanmoins la véritable leçon. Que signifie cette expression ὁ πλοῦτος χρυσοῦ, *les richesses de l'or!* M. l'Abbé Sevin ne se souvient point d'en avoir remarqué une semblable dans les Auteurs anciens; &, en quelque langue que ce puisse estre, il ne pense pas que l'on osast l'employer. D'où il conclut, qu'à la place de χρυσοῦ il seroit à propos de
» substituer Κροίσου: en traduisant: Si des richesses aussi con-
» sidérables, que celles de Cræsus, pouvoient me garantir de
» la mort, je les conserverois avec soin; afin que, quand elle

viendroit, elle puſt en prendre une partie, & ſe retirer. «
En effet, on ne parloit alors que des richeſſes immenſes de Cræſus ; & perſonne n'ignore, que, par rapport à ce prince, l'*opulence de Sardis* eſtoit paſſée en proverbe chez les Grecs. D'ailleurs, les tréſors de Cræſus n'eſtoient pas inconnus à Anacréon : comme il eſt aiſé de s'en convaincre par cet endroit de l'Ode 26.

Δοκῶν δ' ἔχειν τὰ Κροίσου,
Θέλω καλῶς ἀείδειν.

Et m'imaginant poſſéder tous les tréſors de Cræſus, je ne «
veux plus ſonger qu'à chanter. «

CONJECTURES
SUR D'AUTRES AUTEURS.

M. L'ABBÉ SEVIN a encore propoſé de nouvelles conjectures ſur quelques paſſages d'Auteurs anciens, qui luy paroiſſent évidemment altérez. Pour ſuivre l'ordre des temps, il commence par un Paſſage des Hymnes, qui portent le nom d'Orphée. Dans celle qui eſt addreſſée aux Graces, le Poëte s'attache à décrire leur Généalogie; & voicy comment il s'en explique: *Ent 1715.*

Κλῦτέ μοι, ὦ Χάριτες μεγαλώνυμοι, ἀγλαότιμοι,
Θυγατέρες Ζηνός τε καὶ Εὐνομίης βαθυκόλπου
Ἀγλαΐα τε Θάλεια, καὶ Εὐφροσύνη πολύολβε·

Ne faudroit-il pas, dit M. l'Abbé Sevin, à la place d'Εὐνομίης lire Εὐρυνόμης; & cela par trois raiſons, qui, en pareilles matiéres, doivent eſtre de quelque poids. La premiére eſt tirée de la Théogonie d'Héſiode. Il eſt certain que la Mére des Graces y eſt appellée Εὐρυνόμη: & il ne l'eſt guéres moins, que preſque par tout le prétendu Orphée a ſuivi les ſentiments de cet ancien Poëte. La ſeconde

raiſon eſt que pluſieurs Ecrivains ont avancé, qu'Onomacrite, apparemment pour donner plus d'autorité à ſes opinions particuliéres, avoit fait paſſer quantité d'ouvrages ſous le nom d'Orphée; & il eſt conſtant que cet Onomacrite ne doutoit pas que les Graces ne fuſſent filles d'Eurynomé, comme on l'apprend dans Pauſanias. La troiſiéme raiſon paroiſt, à la vérité, moins concluante; mais elle ne laiſſe pas d'avoir ſa force. Si Orphée avoit crû que les Graces eſtoient nées de Jupiter & d'Eunomie; eſt-il croyable que ce ſyſtême n'euſt point trouvé de Partiſans parmi les Anciens. Cependant aucun d'eux ne fait mention de cette Déeſſe ſi on excepte les vers des Catalectes, où il eſt parlé des Graces:

Juppiter eſt genitor: peperit de ſemine Cœli
Hæmonia, & veneris Turba miniſtra fuit.

Endroit, où Munkérus voudroit qu'on leût Eunomia; & où M. l'Abbé Sevin trouve plus à propos de mettre Eurynomé. Leçon confirmée par toutes les recherches qu'il a faites ſur ce ſujet. C'eſt encore ce qui le détermine à conclure, qu'il y a faute dans le Texte du Scholiaſte de Stace: *Nomina Gratiarum ſunt tria*, dit-il; *Paſithéa*, *Aglayé*, *Euphroſiné*, *Jovis & Harmiones filiæ:* & à changer le nom d'*Harmiones* en celuy d'*Eurynomes.* Il ſe déclare meſme d'autant plus volontiers pour cette correction, qu'elle concilie Lactance avec les meilleurs Ecrivains.

Ad 1. Theb.

Evhémére n'a guére eſté plus heureux que l'Auteur des Hymnes, qu'on attribuë à Orphée. Ce fameux Hiſtorien avoit traité un peu cavaliérement les Dieux du Paganiſme. De ſemblables faits ne ſont ignorez de perſonne; &, quant à préſent, il eſt uniquement queſtion de rapporter le paſſage, que l'on ſoupçonne eſtre corrompu. C'eſt aux ſoins d'Euſébe que nous ſommes redevables d'un Monument, où l'on donne les plus grandes idées de la ſageſſe & de l'habileté de Cœlus. Pendant le cours d'un regne, où ce Prince ne fut occupé que du bonheur de ſes ſujets, il eut

Prep. L. 2.

quatre enfants de Vesta sa femme. Υἱοὺς δὲ αὐτοῦ γενέσθαι ἀπὸ γυναικὸς Εἴςιας Πᾶνα καὶ Κρόνον, θυγατέρας δὲ Ῥέαν καὶ Δήμητραν. M. l'Abbé Sevin ne sçauroit se persuader que Pan soit icy à sa place ; ce Dieu n'ayant jamais esté mis au nombre des fils de Cœlus. Il n'en est pas de mesme de Titan, qui est reconnu sous cette qualité par les Auteurs les plus estimez. Cicéron & Arnobe disent qu'Ennius avoit publié une version de l'Histoire Sacrée d'Evhémére, & dans les fragments qui nous en restent, il n'est fait aucune mention de Pan parmi les enfants de Cœlus; au lieu que Titan y est nommé. Ainsi à la place du mot Πᾶνα, qui ne peut subsister en cet endroit; il substituë celuy de Τίτανα : & il appuye sa correction d'un nombre d'autoritez, qu'il est difficile de contredire. En effet, qu'on examine avec soin les fragments qui nous restent de la traduction qu'Ennius avoit faite de l'Histoire Sacrée d'Evhémére, on ne craint pas d'asseûrer qu'on y trouvera suffisamment de quoy establir la correction qui vient d'estre proposée. Est il, par exemple, quelque chose de plus formel que ce texte : *Exin Saturnus uxorem duxit opem, Titan qui major erat natu, postulat ut ipse regnaret. Ibi vesta mater eorum, & sorores Ceres atque ops suadent saturno, ut de regno non concedat fratri.* Il n'est pas besoin d'avertir que ces paroles d'Ennius & le fragment d'Evhémére se ressemblent entiérement. Dans l'un & dans l'autre, la femme de Cœlus est nommée Vesta. On y lit encore que ce Prince en eut quatre enfants; & ces enfants sont Cérés, Rhéa, Saturne & Titan. Il n'est pas dit un mot de Pan, ni là, ni dans ces vers de la Sibylle d'Erythrée que Lactance prétend estre tirez d'Evhémére & d'Ennius :

Καὶ βασίλευσε Κρόνος καὶ Τιτὰν, Ἰαπετός τε·
Γαίης τέκνα φέριστα καὶ Οὐρανοῦ.

Voilà une nouvelle preuve en faveur de Titan ; mais, on croit que Lactance s'est trompé; & une marque assez certaine que la Sybille n'a pas puisé dans Evhémére, c'est que

leurs narrations ſont abſolument différentes. Si l'on en croit la Sibylle ; Titan, Japhet & Saturne eſtoient fréres, & ils ont regné conjointement. Au contraire, Evhémére ne parle point de Japhet, & il aſſeûre poſitivement que Titan avoit cédé à Suturne ſes droits ſur le Royaume : *Ibi Titan qui facile deterior eſſet quam Saturnus, idcirco & quod videbat matrem atque ſorores ſuas operam dare, ut Saturnus regnaret, conceſſit ei, ut is regnaret.* Ces paroles ſont d'Ennius, & jointes avec les précédentes, elles pourroient eſtre d'un grand ſecours pour appuyer la correction. D'ailleurs, cette reſtitution eſt d'autant mieux fondée, qu'il a eſté tres facile aux Copiſtes de confondre les mots Πᾶνα & Τίτανα : Le τ. & l'ι. formant un π : ce qui aura fait πᾶανα, que quelque Scribe aura changé en πᾶνα·

L. 3. L'article de Titan, porte à examiner un paſſage d'Athénée, qui regarde un nommé Sycéas de la race des Titans. Le voicy. Περὶ δὲ τῆς προσηγορίας τῶν σύκων λέγων, Τρύφων ἐν δευτέρῳ φυτῶν ἱστορίας, Δωρίωνά φησιν ἐν Γεωργικῷ ἱστορεῖν, Συκέαν ἕνα τινὰ τιτάνων διωκόμενον ὑπὸ Διὸς τὴν μητέρα γῆν ὑποδέξασθαι, καὶ ἀνεῖναι τὸ φυτὸν εἰς διατριβὴν τοῦ παιδὸς, ἀφ' οὗ καὶ Συκέαν πόλιν εἶναι ἐν Κιλικίᾳ· *Tryphon Libro ſecundo de Agricultura de* συκῶν, *id eſt, ficuum appellatione diſſerens, inquit, Dorionem in Georgico narrare, Syceam, unum ex Titanibus, inſequente Jove exceptum à matre fuiſſe, illamque gnato arborem emiſiſſe, cujus fructu oblectaretur : præterea nominatam ab illo Titane Syceam fuiſſe Ciliciæ civitatem.* Il y a bien plus d'apparence, que cette ville de Cilicie a porté le nom de Συκῆ, que celuy de Συκέα. Eſtienne de Byzance ne l'appelle point autrement. Ainſi dans cet endroit d'Athénée on doit lire Σύκην préférablement à Συκέαν. Athénée luy-meſme ſemble l'inſinuer deux lignes plus bas. Φερένικος δὲ ὁ ἐποποιὸς, Ἡρακλεώτης δὲ γένος, ἀπὸ Συκῆς, τῆς Ὀξύλου θυγατρὸς προσαγορευθῆναι. *Ad Pherenicus epicus Poëta Heracleotes genere, appellatam fuiſſe tradit à Syce Oxili filia.* Du moins eſt-ce la conſéquence, que naturellement on doit tirer de ſes paroles.

paroles. Car, si la ville en question a pris, comme il le dit, son nom de Sycé, fille d'Oxylus; les régles de l'Analogie veulent, qu'elle ait esté appellée Συκῆ. Aussi l'Anonyme de Ravenne compte cette ville parmi celles de Cilicie; &, s'il la nomme *Siccæ*, au pluriel, c'est sans doute pour empescher quelle ne fust confonduë avec la Sycé de Sicile, dont parlent Thucidide & Strabon; & qu'Estienne de Byzance a pris soin de distinguer de celle de Cilicie. Καὶ ἄλλη Συκὴ πλησίον Συρακουσῶν, καὶ Κιλικίας, il faut corriger καὶ ἄλλη Κιλικίας: Il y a encore une autre Sycé auprés « de Syracuse, & une autre dans la Cilicie. »

Aprés avoir prouvé que le Dieu Pan occupoit la place de Titan dans le Texte d'Evhémére; M. l'Abbé Sevin s'attache à montrer, que le nom d'Evhémére ne devroit pas se trouver dans l'endroit de Columelle que voicy : *Nec sane rustico dignum est sciscitari, fueritne mulier pulcherrima specie Melissa; quam Jupiter in apem convertit : an, ut Evemerus Poëta dicit, crabronibus & sole genitas apes, quas Nymphæ Phruxonides educaverint; mox dictæo specu Jovis exstitisse nutrices : &c.* Il est visible que Columelle a eu dessein de citer un Poëte : Evhémére ne l'a jamais esté. Dans Plutarque, il est honoré du titre de Philosophe; & Lactance s'est contenté de le mettre au nombre des Historiens. Il y a plus. C'est que de tous les fragments de cet Auteur, que le temps a respectez, nous n'en avons aucun, qui ne soit en Prose. Reste donc présentement à sçavoir quel est le Poëte, dont Columelle a voulu parler. M. l'Abbé Sevin se détermine en faveur d'Eumélus; qui, au rapport d'Eusébe, avoit publié un Poëme de la génération des Abeilles : Poëme, qui n'a point esté inconnu aux Latins, comme le prouvent ces paroles de Varron : *Sed bono animo es : non minus satisfaciam tibi, quam qui Bugoniam scripsit.* C'est ce traité & son Auteur, suivant toutes les apparences, que Columelle a eu en veuë. Celuy dont il rapporte le témoignage, avoit écrit en vers la naissance

des Abeilles; & l'on vient de voir que c'estoit sur ce sujet que rouloit l'ouvrage d'Eumélus.

Au reste, M. l'Abbé Sevin est de trop bonne foy, pour vouloir dissimuler que l'Anonyme, que l'on imprime d'ordinaire à la suite du Censorin, ne paroist guére favorable à son sentiment. On y compte Evhémére parmi les Poëtes Elégiaques: *Cum sint enim antiquissimi Poëtarum Homerus, Hesiodus, Pesander, & hos secuti Elegi, Callimachus, Mimnermus, Evhemerus.* De-là, il s'ensuivroit qu'il auroit eu tort de proscrire le nom d'Evémére du texte de Columelle; & il ne seroit pas des derniers à condamner sa propre conjecture, si cette leçon n'estoit pas de la façon de ceux, qui les premiers ont publié l'Anonyme. Mais dans les anciens MSS. il n'est pas fait la moindre mention d'Evhémére. Carrion l'asseûre luy-mesme; & il ajoûte que les MSS. portent: *& hos secuti Elegi, Gallinus, Minervus, Eurectus.* D'où s'est formée la leçon, qui regne aujourd'huy dans les imprimez, *Callimachus, Mimnermus, Evhemerus.* Leçon aprés tout, qui s'éloigne infiniment des paroles de l'Auteur; & qui par cette raison, aussi bien que par plusieurs autres, a toûjours paru insoutenable à M. l'Abbé Sevin. Ne seroit-il donc pas plus dans les régles de lire *Callinus, Mimnermus, Evenus*?

Quant à Evénus, ses Elegies luy avoient acquis une grande réputation; &, avant M. l'Abbé Sevin, Nunnésius avoit déja remarqué que c'estoit icy sa véritable place. On n'ignore pas non plus que Mimnermus s'estoit attaché avec succés à ce genre d'écrire. Maintenant, il n'est plus question que de Callinus, dont le nom, à la vérité, est moins connu que celuy des deux autres. Cependant il n'est pas difficile de montrer, que de fort bons Auteurs, parmi lesquels on peut citer Strabon & Athénée, l'ont placé parmi les Poëtes Elégiaques. Mais on ne peut rien voir de plus précis, que ces paroles d'un Ecrivain Grec, dont le R. P. Dom Bernard de Montfaucon rapporte un frag-

L. 10. ch. 604. & 614.

ment dans ſon Catalogue de la Bibliothéque de M. Séguier :

Ἐλεγοποιηταὶ δὲ Καλλῖνος, Μίμνερμος, Φιλητᾶς, Καλλίμαχος·

Voicy encore un paſſage de Saint Clément d'Aléxandrie, auſſi corrompu que ceux qui viennent d'eſtre produits. Car quel peut eſtre le ſens de ces mots! Εὖ δὲ καὶ αὐτῆ ἀπολογουμένη πρὸς τὴν Ἀθήνην ἐπὶ τὸ χαλεπαίνειν αὐτῇ τετοκυία ἐν τῷ ἱερῷ λέγει· De quelque maniére qu'on les tourne, il n'eſt pas poſſible d'en tirer rien de raiſonnable, à moins qu'on ne liſe εὖ δὲ καὶ Αὔγη ἀπολογουμένη, &c. En ce cas il n'y a plus de difficulté. C'eſt Augé fille d'Aléus, qui ſe juſtifie auprés de Minerve d'avoir eu le malheur d'accoucher de Téléphe dans un des Temples de la Déeſſe. Si l'on veut ſe donner la peine de conſidérer de prés les paroles de Saint Clément, il ne ſera pas mal aiſé d'appercevoir que le terme αὐτὴ occupe la place d'un nom propre. Et il n'en eſt point qui puiſſe mieux convenir que celuy d'Αὔγη. Le changement eſt léger. Un Γ. à la place d'un Τ. Ceux qui liſent les Manuſcrits ſçavent que ces deux Lettres, par la reſſemblance qu'elles ont entre elles, ont eſté ſouvent miſes l'une pour l'autre par les Copiſtes. D'ailleurs, Saint Clément cite immédiatement aprés un fragment, qui ne ſçauroit eſtre que de la Tragédie d'Euripide, intitulée Αὔγη.



EXAMEN D'UN PASSAGE D'HORACE.

Epist. 5. Lib. 1.

DANS la plufpart des éditions d'Horace le premier vers de l'Epitre adreffée à Torquatus, fe lit ainfi:

Si potes Archaicis conviva recumbere lectis.

M. Bentley cité par M. Kufter dans un projet du Dictionnaire Latin de Robert Eftienne corrigé & augmenté, prétend qu'il faut lire:

Si potes Archiacis conviva recumbere lectis.

En 1713. Le changement ne plut pas à M. Galland, & il le combattit par les raifons fuivantes.

M. Bentley, dit-il, appuye cette leçon fur l'autorité des anciennes Scholies du Poëte. Les auteurs de ces Scholies font Acron, Porphyrion, Caius-Æmilius, Modeftus, Gelenius & d'autres, dont il ne refte plus d'entiéres que celles d'Acron, & une partie de celles de Porphyrion.

Dans Acron, le premier vers de l'Epitre dont il s'agit fe lit ainfi:

Si potes Archiacis conviva recumbere lectis.

Mais, Acron a leû *Archaici*, & non pas *Archaicis* ni *Archiacis ;* & felon luy *Archaicus* eftoit le nom d'un Menuifier de fort petite taille, renommé par les licts bas de fa façon propres à l'accompagnement des tables. *Archaici*, dit-il, dans fes Scholies, *Lecti humiles ab Archaico fabro qui non magnæ ftaturæ dicitur effe.*

M. Bentley n'a donc pû, felon M. Galland, fe prévaloir du témoignage d'Acron pour fubftituer *Archiacis* à *Archaicis*, en diffimulant que le Scholiafte a leû *Archaici*, qui marque le nom de l'ouvrier qui avoit fait les licts dont

Horace se servoit à sa table. M. Bentley ne peut pas dire qu'on lit mal *Archaici* pour *Archiacis* dans les Scholies d'Acron, & que c'est une faute d'impression ou du Scholiaste. La Scholie qui porte *lecti humiles ab Archaico fabro*, prouve qu'il a leû, & qu'il faut lire selon luy *Archaici*.

Aprés ce qu'on vient de rapporter touchant l'opinion d'Acron qui mérite quelque considération par son ancienneté, il n'est pas aisé de déterminer s'il faut lire plustost *Archaicis* qu'*Archaici*; mais, il paroist à M. Galland qu'*Archaicis* n'est pas recevable; que M. Bentley ne peut pas soutenir son sentiment, en prétendant que la seconde syllabe d'*Archaici* ou d'*Archiacis* soit longue; que ce sentiment est condamné par une foule d'autoritez; & qu'enfin, M. Kuster ne devoit pas proposer de rejetter le mot *Archaicus* du Dictionnaire de Robert Estienne en faveur de M. Bentley, dont il n'y a rien qui oblige de suivre le jugement sur cette difficulté.

M. Bentley, poursuit-il, n'est pas le premier qui a leû *Archiacis* au lieu d'*Archaicis*, puisque Lambin long-temps avant luy avoit dit que ceux qui lisent ainsi, en se fiant à des MSS. peu corrects, sont des *devineurs:* il veut qu'on lise *Archaicis*, & il asseûre qu'il la trouvé ainsi dans deux MSS. anciens, au-dessus d'*Archiacis* qui estoit dans le texte. Il paroist qu'il n'avoit pas veû les Scholies d'Acron qui a leû *Archaici*, & qui en a donné l'explication.

A l'égard du mot *Archaicus*, il est certain qu'il vient du Grec ἀρχαϊκὸς, soit qu'on le prenne pour un nom propre ou pour un adjectif; & que comme adjectif, il se dit des choses qui ressentent l'antiquité; qui sont à la vieille mode. C'est en ce sens qu'il a esté employé par Denys d'Halicar- *Antiq. L. 2.*
nasse, quand il rapporte qu'il a veû à Rome dans des Temples, des festins préparez & offerts aux Dieux sur des tables de bois à l'antique. Ἐγὼ γοῦν ἐθεασάμην ἐν ἱεραῖς οἰκίαις δεῖπνα προκείμενα θεοῖς, ἐν τραπέζαις ξυλινοῖς ἀρχαϊκοῖς. Sur quoy, Lambin remarque judicieusement qu'Horace a pû appeller de mesme *Archaicos*, les licts à l'antique ou à

la vieille mode, dont il se servoit à sa table.

M. Kuster ne laissa pas sans réponse les objections de M. Galland; il prétendit que l'autorité & les raisons de critique concouroient à démontrer que le mot *Archaicis* n'estoit pas dans Horace, l'ancienne & véritable leçon; que dans le plus grand nombre de MSS. & du moins dans dix contre un, on lit *Archiacis* au lieu d'*Archaicis*: ce qui résulte du consentement unanime des Editeurs qui ont publié Horace avec des collations de MSS. Cruquius, par exemple, dit expressément, qu'il n'a trouvé dans aucun de ses MSS. *Archaicis*, mais dans tous *Archiacis*; cet auteur s'estoit servi d'un grand nombre de MSS. d'Horace, parmi lesquels il y en avoit de trés bons & de trés anciens. Cependant, Cruquius, qui d'ailleurs n'estoit pas grand critique, préfére *Archaicis* contre l'autorité de tous ses MSS. Et pourquoy! Parce qu'il avoit trouvé dans les Scholies anciennes qui accompagnoient le texte d'Horace dans un de ses MSS. qu'il appelle *Blandinus*, ces mots: *Archaici lecti dicebantur ab Archaico fabro*; au lieu que dans Porphyrion, on lit selon tous les MSS. & toutes les éditions: *Archiaci lecti dicebantur ab Archia fabro*. C'est donc une autorité assez foible que celle qui a engagé Cruquius à préférer *Archaicis* à *Archiacis*; &, ce qui est assez particulier, ce mesme auteur admet les paroles de son Scholiaste sans en admettre l'interprétation. Car, il prend ce mot *Archaicis* comme les autres, pour *Antiquis*; au lieu que le Scholiaste en fait un nom propre. De sorte que Cruquius luy-mesme détruit à son tour l'autorité du Scholiaste, qu'il avoit préférée à celle de tous ses MSS.

Passons aux autres éditeurs. Theodorus Pulmannus cite cinq MSS. pour *Archiacis*, & un seulement pour *Archaicis*. Torrentius dit qu'il a trouvé *Archaicis* dans trois MSS. & ajoûte: *plures tamen Archiacis legunt, ut ab Archia quodam non optimo artifice*. Or, il n'y a point de doute que dans ce nombre, il n'y en eust quelqu'un qui fust aussi bon, & peut-estre meilleur que ceux qui avoient *Archaicis*.

Lambin s'est servi pour la seconde édition d'Horace de 17. MSS. & il avoüe qu'il n'a trouvé *Archaicis* que dans un seul : car pour celuy où il dit qu'on avoit écrit *Archaicis* au-dessus d'*Archiacis*, il favorise le sentiment de M. Kuster; parce que c'estoit vray-semblablement quelque Copiste moderne qui avoit mis *Archaicis* au-dessus d'*Archiacis*. Il ne veut pourtant pas se prévaloir de l'autorité des MSS. parce qu'il luy suffit d'en avoir dix au moins contre un. Cependant Lambin, malgré cette grande inégalité, a employé *Archaicis* dans le texte, sans en rendre d'autre raison que son goust : *Archaicis, vera & genuina videtur lectio*. De-là, les Novateurs ont droit de tout entreprendre sur le texte des anciens. Il est d'ailleurs à remarquer que Lambin a esté le premier qui ait principalement mis en vogue la leçon *Archaicis;* car, avant luy la plusspart des éditions, ou plustost presque toutes avoient *Archiacis*, sans qu'on puisse en trouver une seule qui ait *Archaicis*. Theodorus Pulmannus, qui avoit conféré plusieurs MSS. & éditions d'Horace, n'en cite qu'une seule où il y ait *Archaicis;* de sorte qu'il faut supposer que toutes les autres avoient *Archiacis*.

M. Bentley, le dernier éditeur d'Horace, dit que tous les Livres anciens ont *Archiacis;* il n'a trouvé *Archaicis* dans aucun MSS. quoyqu'il en ait confronté un grand nombre.

Il paroist donc assez establi que la leçon *Archiacis* est suffisamment appuyée par l'autorité des MSS. & des anciennes éditions, & que l'autre ne l'est pas.

On pourroit objecter que quelquefois le moindre nombre de MSS. doit l'emporter sur le plus grand nombre; mais, on répond qu'il n'y a que deux cas où cela puisse arriver. 1.° Si les MSS. en plus petit nombre sont incomparablement plus anciens que les autres. 2.° Si la leçon que fournit le plus grand nombre de MSS. est évidemment absurde, barbare, vicieuse & indigne de son auteur; tandis que l'autre leçon tirée du plus petit nombre de MSS. a tous les caractéres de la vérité, quand on l'exami-

ne ſelon les régles de la critique. C'eſt ce que perſonne n'a encore entrepris, & n'entreprendra avec ſuccés. Les MSS. ou l'on trouve *Archiacis*, ſont non ſeulement en plus grand nombre, mais encore plus anciens, au rapport meſme de Cruquius, & de ceux qui, comme luy, n'en ont pas admis la leçon ; & loin que cette leçon ſoit abſurde, la connoiſſance que l'on a de ſon origine, la rend préférable à celle d'*Archaicis :* mot purement Grec, dont ni Horace ni aucun autre auteur Latin ne s'eſt jamais ſervi. Or il n'eſt pas probable qu'Horace ait voulu employer un mot Grec hors d'uſage parmi les Romains, qui dans leur langue en avoient un trés propre pour exprimer la meſme penſée, ſçavoir *Antiquis :* car ſi Horace dans l'endroit conteſté avoit voulu dire ce qu'on prétend, pourquoy n'auroit-il pas dit, *ſi potes antiquis conviva recumbere lectis :* puiſque le mot *Antiquis* ſignifie quelquefois la meſme choſe qu'*ἀρχαϊκὸς* parmi les Grecs ; c'eſt-à-dire, ce qui eſt de l'ancienne mode.

Les Copiſtes avoient coutume de changer les mots moins communs & moins connus, en des mots plus connus & plus communs ; tous les critiques en conviennent ; on en a une infinité d'exemples. Or il n'eſt pas probable que les Copiſtes ayent voulu changer *Archaicis* en *Archiacis ;* c'eſt-à-dire, un nom appellatif (qui quoyque Grec leur pouvoit eſtre aſſez connu) en un nom propre qui leur eſtoit tout à fait inconnu. Cette raiſon critique ſeule peut rendre ſuſpecte la leçon *Archaicis*.

Que ſi l'on demande ce que ſignifie cet *Archiacis :* M. Kuſter répond qu'il ſuffit que nous ſçachions par le témoignage des anciens Scholiaſtes, dont on ne doit pas rejetter l'autorité ſans raiſon, que le mot *Archiacis* eſt un nom propre ; mais que nous ne pouvons pas aujourd'huy ſçavoir préciſément qui a eſté cet *Archias* de qui les licts, dont Horace parle, ont tiré leur nom ; & cette ignorance ne nous met pas en droit de rejetter une leçon ſi bien eſtablie d'ailleurs.

Si on ajoûte qu'*Archaicis* fait un ſens aſſez bon dans l'endroit

l'endroit contesté d'Horace ; il répond encore que cette raison ne suffit pas pour prouver que ce soit la leçon mesme de l'auteur : on pourroit aisément changer le texte de ce Poëte dans cent endroits, en luy attribuant des expressions inventées par nous-mesmes, qui feroient un sens trés bon, comme, par exemple, dans cet endroit, *fulmine sustulerat caduco* ; au lieu de *caduco*, M. Bentley lit *corusco*, ce qui ne fait pas seulement un fort bon sens, mais ce qui paroist mesme plus élégant que *caduco*. Cependant il faut s'en tenir à la leçon ordinaire, parce que l'adjectif *caducum* forme là un sens assez raisonnable, & que la correction de M. Bentley n'est appuyée de l'autorité d'aucun bon MSS.

Un passage d'Aulu-Gelle semble donner une nouvelle force au sentiment de M. Kuster ; car il fait mention de licts appellez du nom de *Sotericus*. Aulu-Gelle rapporte un passage de Sénéque, où ce Philosophe compare les anciennes expressions & maniéres de parler avec ces licts-là. Voicy les termes de Sénéque : *Qui hujusce modi versus amant, liqueat sibi eosdem admirari &* SOTERICI *lectos.* Aulu-Gelle ajoûte incontinent aprés: *Dignus sane Seneca videatur lectione ac studio adolescentium, qui honorem coloremque veteris orationis* SOTERICI *lectis comparavit: quasi minime scilicet gratis & relictis jam contemptisque.* Rien n'est plus propre pour confirmer la leçon *Archaicis lectis* dans Horace, que ce passage. Car, comme les licts dont parle Horace, ont eu leur nom d'un certain *Archias*, selon le témoignage des anciens Scholiastes de ce Poëte ; de mesme les licts dont parle Aulu-Gelle, ont pris leur nom d'un certain *Sotericus* ; soit qu'il en fût l'inventeur, ou le possesseur ; & comme Horace par les licts d'*Archias* entend des licts, ou qui estoient simples & communs, ou qui n'estoient plus à la mode, & par conséquent peu estimez ; ainsi Aulu-Gelle parle des lits de *Sotericus*, comme d'une chose méprisée, & qu'on n'estimoit pas beaucoup, à cause qu'ils estoient à l'ancienne mode. Si l'on dit qu'on ne sçait pas qui a esté cet *Archias*, L. 12. c. 2.

& qu'on n'en trouve aucune mention, ni dans Pline ni dans les autres auteurs anciens, on pourra dire la mesme chose de *Soteritus*.

SI LE TABLEAU ATTRIBUÉ A CÉBÉS est véritablement de cet Auteur.

IL y a desja prés de quinze siécles que Cébés passe pour l'auteur du Dialogue qui porte aujourd'huy son nom. Il paroist mesme que dés le temps de Lucien c'estoit une opinion communément receûë parmi les Sçavants. Du moins est-il constant que cet Écrivain le luy attribuë en terme formels. Tertullien, Diogéne-Laerce, Chalcidius & Suidas se sont déclarez pour le mesme sentiment. Un consentement si général des anciens ne pouvoit manquer d'estre d'un grand poids auprés de nos Critiques modernes. Aussi n'y a-t-il eu que Wolfius qui ait osé prendre un parti contraire. Mais, soit que la prévention fust encore trop forte, soit qu'on n'aime pas à croire les gens sur leur parole, son sentiment n'a esté suivi de personne. Un succés si peu favorable ne sembloit pas devoir encourager M. l'Abbé Sevin; cependant il a crû qu'on ne luy sçauroit pas mauvais gré de proposer les raisons qui l'ont déterminé à oster à Cébés le Dialogue en question. On jugera favorablement de leur solidité, s'il fait voir comme il se le propose. 1.° Qu'on y trouve des choses postérieures à Cébés. 2.° Qu'on y condamne des Philosophes inconnus de son temps. 3.° Que l'auteur ne suit pas les idées de la secte dont Cébés faisoit profession. 4.° Qu'il n'a point écrit dans la dialectique en usage chez les Philosophes de cette mesme secte. 5.° Qu'il n'est pas croyable qu'un ouvrage comme celuy-là eust esté enseveli dans l'oubli pendant plus de cinq siécles. Voilà les articles différents sur lesquels roule toute sa Dissertation.

Lûë en 1711.

C'eſt, dit-il, une régle de critique fondée ſur les notions les plus communes, qu'on ne doit point aiſément attribuer à un auteur un Livre qui renferme des choſes qui n'ont eſté en uſage qu'aprés luy. Qu'on applique ce principe au traité que nous examinons, & on n'aura pas de peine à ſe perſuader qu'il ne ſçauroit eſtre de Cébés. Dés le commencement il y eſt fait mention du papier employé pour écrire, comme d'une choſe desja ordinaire. Ὁ δὲ γέρων ὁ ἄνω ἑστηκὼς, ἔχων χάρτην τινὰ ἐν τῇ χειρὶ, καὶ τῇ ἑτέρᾳ ὥσπερ δεικνύων τι. οὗτος Δαίμων καλεῖται. *Le vieillard que vous voyez la haut qui tient un livre d'une main, & qui de l'autre montre quelque choſe, s'appelle le génie.* Il paroiſt néantmoins que la maniére de rendre le papier propre à recevoir l'écriture, & l'expreſſion de χάρτη n'ont eſté connuës dans la Gréce que depuis noſtre Philoſophe. Varron, au rapport de Pline, aſſeûre que ce ne fut qu'aprés la conqueſte de l'Egypte par Aléxandre, que l'uſage du papier s'introduiſit chez les Grecs : *Prius tamen quam digrediamur ab Ægypto*, dit-il, *& papyri natura dicetur, cum Chartæ uſu maxime humanitas vitæ conſtet, & memoria. Et hanc Alexandri magni victoriâ repertam auctor eſt Marcus Varro, conditâ in Ægypto Alexandriâ. Antea non fuiſſe Chartarum uſum : in palmarum foliis primo ſcriptitatum : deinde quarumdam arborum libris.* On ſçait de quel poids eſt ce témoignage de Varron en matiére d'antiquitez. Ce qu'il avance icy eſt encore confirmé par le ſilence de Théophraſte. Cet auteur, dans ſon quatriéme Livre de l'Hiſtoire des Plantes, fait une longue énumération des différents avantages qu'on tiroit du papier. Il rapporte qu'on ſe ſervoit de cette plante pour faire des bateaux, des voiles, des tapis, des habits, des cordages & pluſieurs autres choſes. Cependant il ne dit pas qu'on euſt encore trouvé le ſecret de le rendre utile aux gens de Lettres. Rien néantmoins n'eſtoit plus digne de remarque ; &, ſi Théophraſte a gardé là-deſſus un profond ſilence, c'eſt que de ſon temps le papier n'avoit pas eſté tranſporté en Gréce. Au reſte, il

n'est pas inutile de rapporter ses propres termes : Αὐτὸς δὲ ὁ πάπυρος, dit-il, πρὸς πλεῖστα χρήσιμος. καὶ γὰρ πλοῖα ποιοῦσιν ἐξ αὐτοῦ. καὶ ἐκ τῆς βίβλου ἱστία τε πλέκουσι, καὶ ψιάθους, καὶ ἐσθῆτάς τινας, καὶ στρωμνὰς, καὶ σχοινία τε, καὶ ἕτερα πλείω. καὶ ἐμφανέστατα δὲ τοῖς ἔξω τὰ βιβλία. Car, on pourroit peut-estre s'imaginer que ces derniéres paroles, καὶ ἐμφανέστατα δὲ τοῖς ἔξω τὰ βιβλία, sont de Théophraste ; il y a pourtant bien de l'apparence qu'elles ont esté ajoûtées depuis luy. Ce qu'il y a de certain, selon la remarque de Joseph Scaliger, c'est qu'elles n'estoient pas dans l'exemplaire dont Pline s'est servi lorsqu'il les a traduites. Aprés tout, que ce soit une addition ou non, il faudra toûjours tomber d'accord que le mot de χάρτη n'estoit pas encore usité du temps de Cébés. Galien a donc eu tort de douter si ce terme n'avoit point eu cours du vivant d'Hipocrate contemporain de nostre Philosophe. Il paroist que l'usage en est plus récent, & qu'on n'en sçauroit guére fixer l'époque avant la 120.e Olympiade. Il est certain que l'an 3.e de la 116.e Olympiade, le nom dont il s'agit estoit encore ignoré dans la Gréce ; du moins, Théophraste, qui, suivant le témoignage de Pline, écrivoit cette année-là son Histoire des Plantes, n'en parle point. Il est certain aussi qu'il estoit déja reçeû dans la 121.e ou dans la 122.e Olympiade, puisque nous le lisons dans un fragment de Platon, Poëte de la moyenne Comédie, qui vivoit alors comme on le voit dans Athénée : d'où il s'ensuit que le mot χάρτη n'est guére plus ancien que la 120e. Olympiade. On sçait bien que Dodée place ce Platon à la 93.e Olympiade, & c'est sur ce fondement qu'il rejette le sentiment de Varron. Mais il n'a pas pris garde, non plus que Vossius, qu'il y avoit eu deux Poëtes de ce nom ; l'un qui s'estoit rendu célébre dans le temps que marque Dodée, & l'autre qui avoit écrit dans la 121.e ou dans la 122.e Olympiade.

Examinons maintenant le second article où il s'agit de faire voir que dans le Tableau de Cébés, il est parlé de

ſectes de Philoſophes qui ne ſe ſont élevées qu'aprés luy; c'eſt ce qui ſe peut aiſément montrer par un endroit de cet ouvrage, où l'auteur déclame contre ceux qui ne s'occupent que de ſciences fauſſes & trompeuſes. On luy demande quels ſont ces ſortes de gens, & il répond auſſitoſt que ſe ſont les Poëtes, les Orateurs, les Dialecticiens, les Muſiciens, les Aritméticiens, les Géométres, les Aſtrologues; ceux qui regardent le plaiſir comme le ſouverain bien, les Péripatéticiens & les Critiques. Οἱ τῆς ψευδοπαιδείας, ἔφη, ἐρασταὶ, ἠπατημένοι, οἰόμενοι μετὰ τῆς ἀληθινῆς παιδείας συνομιλεῖν. Τίνες οὖν καλοῦνται οὗτοι, οἱ μὲν ποιηταὶ ἔφη, οἱ δὲ ῥήτορες, οἱ δὲ Διαλεκτικοὶ, οἱ δὲ μουσικοὶ, οἱ δὲ Ἀριθμητικοὶ, οἱ δὲ γεωμέτροι, οἱ δὲ Ἀστρολόγοι, οἱ δὲ Ἡδονικοὶ, οἱ δὲ Περιπατητικοὶ, οἱ δὲ Κριτικοί. Il ſeroit inutile de vouloir prouver que les Péripatéticiens, les Critiques & les Epicuriens; (car, c'eſt ainſi qu'aprés Simplicius & Ammonius, il ſemble qu'on doive expliquer le mot d'Ἡδονικοί.) Il ſeroit inutile, dis-je, de vouloir prouver que ces ſectes eſtoient inconnuës du temps de Cébés; on n'en doute pas. Auſſi n'eſt-ce pas le parti qu'ont pris Samuel Petit & Fabricius, Critiques diſtinguez par les ſçavants ouvrages qu'ils ont donnez au public. Perſuadez néantmoins que le Tableau eſtoit véritablement de Cébés; ils ont prétendu que les noms en queſtion, ou, avoient eſté ajoûtez au texte, ou, que ce meſme texte avoit eſté altéré par les Copiſtes. La premiére opinion qui eſt celle de Fabricius, eſt fondée ſur la verſion Arabe de Cébés, & ſur l'autorité de Chalcidius qui ne reconnoiſſent ni les Péripatéticiens ni les Epicuriens. Delà, il ſe croit en droit de conclure qu'ils ne ſe trouvoient pas autrefois dans la Gréce. Mais, tout le monde convient que la verſion Arabe n'eſt ni exacte ni fidéle; & par conſéquent qu'elle ne doit eſtre d'aucune autorité. Aprés tout, quand elle auroit les caractéres d'une excellente traduction, tout l'avantage ſeroit du coſté de M. l'Abbé Sevin, puiſque l'interpréte Arabe n'a point omis les ſectes dont il s'agit, comme le prétend Fabricius; qui,

aulieu de voir la page 26. qui répond à l'endroit cité, a consulté la page 58. qui n'y a aucun rapport; c'est cet endroit-là mesme que traduit Chalcidius; ainsi, il ne faut pas estre surpris que cet auteur aussi-bien que l'interpréte Arabe n'attaquent que les Géometres, les Musiciens, les Arithméticiens & les Astronomes. On ne doit pas néantmoins oublier d'avertir que tous ces noms-là ne sont plus aujourd'huy dans le texte qu'ils ont eû l'un & l'autre dessein de traduire; mais qu'on devroit peut-estre les y restablir, parce qu'on ne doit jamais faire de changement que le sens ne le demande, & qu'il ne soit autorisé par les MSS. Si Samuel Petit eust esté aussi religieux, il n'auroit point entrepris de chasser, à quelque prix que ce fust, les Péripatéticiens d'une place qui ne quadroit pas avec son systéme. Il prétend que le passage qui les condamne, a esté altéré par les Copistes. selon luy, *οἱ δὲ περιπατητικοὶ, οἱ δὲ Κριτικοὶ,* n'est pas la véritable leçon, & il faut lire *οἱ δὲ περὶ τὰ πάθη, τί καὶ οἱ δὲ Κρητικοί.* La vérité de cette correction une fois supposée, ç'en est fait des disciples d'Aristote & d'Epicure, & par conséquent il n'y a plus de difficulté. Mais des restitutions de cette nature ne méritent pas qu'on s'attache sérieusement à les refuter.

Ce ne sont pas là néantmoins les seuls caractéres de vray-semblance qu'à négligé l'auteur du Tableau; il n'a pas eu plus d'attention à faire parler Cébés d'une maniére conforme aux idées de la secte qu'il avoit embrassée. Il paroist par le Phédon de Platon que nostre Philosophe estoit Pythagoricien; non seulement il y deffend la doctrine de Pythagore, il y déclare outre cela que luy & Fimmias avoient entendu Philolaüs. Aussi, n'a-t-on pas oublié d'insinuer dans le tableau que Cébés avoit esté disciple de Lysis; &, entre les ouvrages qu'on attribuë à ce Thébain dans Diogéne Laerce, il y en a un qui est intitulé *ἑβδόμη* ou du nombre de sept. Comment accorder tout cela avec ce qu'on a rapporté de ce dialogue dans l'article précédent. Est-il naturel de voir un Pythagoricien mettre la Musique &

l'Arithmétique au nombre des sciences vaines & trompeuses ? Personne n'ignore qu'elles estoient l'une & l'autre infiniment estimées de ceux qui estoient attachez à cette secte. Iamblique témoigne qu'ils faisoient un cas particulier de la Musique ; & , si on en croit Quintilien & Boëce, il n'y avoit pas de jour qu'ils ne s'y exerçassent. Timée asseûre qu'elle a esté establie par les Dieux mesmes. Et rien n'est plus fréquent dans les fragments qui nous restent des écrits des anciens Pythagoriciens ; dans Hippodame, par exemple, & dans Euryphame, que des comparaisons tirées de la Musique. Enfin, on lit dans Porphyre qu'il y avoit une secte de Musiciens qui portoit le nom de Pythagore. Pour ce qui est de l'Arithmétique, Modératus asseûre que les Pythagoriciens l'estudioient avec une attention particuliére. Et comment l'auroient-ils négligée, eux qui, suivant Théodoret, avoient appris de leur maistre, que c'estoit dans une parfaite connoissance des nombres que consistoit le souverain bien de l'homme. En voilà peut-estre plus qu'il n'en faut pour montrer que ce dialogue ne sçauroit estre d'un Pythagoricien, & qu'on ne doit pas par conséquent l'attribuer à Cébés. Ajoûtons-y que le Tableau est écrit en Grec ordinaire, & que rien n'est moins conforme à l'usage estabIi parmy les Pythagoriciens. Nous apprenons de Porphyre & d'Iamblique que tous les ouvrages qui sortoient de cette secte estoient en Dorien : mais quand ils ne l'auroient pas dit, il n'y auroit pas lieu d'en douter, puisque les fragments des Pythagoriciens qui sont venus jusqu'à nous sont tous en cette dialecte. Si le traité d'Ocellus Lucanus ne conserve pas aujourd'huy les moindres vestiges du Dorien, il ne s'en faut prendre qu'aux Copistes. Anciennement on ne le lisoit qu'en Dorique ; & les citations qu'en fait Stobée sont toutes en cette dialecte. Ce qui prouve que le changement n'est arrivé qu'assez tard ; & il y a apparence que ceux qui l'ont fait, n'ont eû d'autre intention que de rendre le traité d'Ocellus plus intelligible. Mais du moins n'auroit-on pas deû toucher

au titre. Dans les exemplaires d'aujourd'huy on trouve à la teste de ce petit ouvrage Περὶ τοῦ παντός, ou, DE L'UNIVERS. Il paroist néantmoins qu'anciennement il estoit intitulé περὶ τᾶς τῶ παντὸς γενέσιος. C'est ainsi que le rapporte Archytas dans Diogéne Laerce : & il vaut mieux s'en tenir à cet ancien Pythagoricien, qu'à Philon, à Stobée, à Proclus & à Simplicius qui le citent toûjours sous le titre περὶ τῶ παντὸς φυσίος. Cecy posé, Cébés sera le seul de tous les Pythagoriciens qui aura écrit en Grec ordinaire : chose d'autant moins probable, qu'il estoit d'une ville où l'on ne parloit que le Dorien.

Il n'est guére plus croyable que le dialogue en question eust esté inconnu pendant plus de cinq siécles, s'il avoit esté véritablement de Cébés : quelle apparence en effet, qu'un ouvrage supérieur à plusieurs traitez des anciens eust esté si long-temps enseveli dans l'oubli? il est certain pourtant que personne ne l'a cité avant Lucien, & à parler franchement, il ne paroist pas beaucoup plus ancien que cet auteur.



EXAMEN

EXAMEN

De la restitution d'un Passage de Pline proposée par quelques Sçavants.

LA Critique, comme toutes les autres sciences, a ses régles particuliéres qu'on ne devroit jamais perdre de veûë. Il n'est cependant que trop ordinaire de les voir négligées par ceux mesmes qui font profession de la cultiver avec le plus d'exactitude; soit inattention, soit désir de faire parade d'érudition & d'esprit; la plusspart des anciens sont devenus les victimes ou de la négligence, ou de la vanité des Critiques modernes. Il en est aprés tout, qui plus scrupuleux ne changent jamais dans les auteurs que ce qui leur paroist véritablement altéré. M. l'Abbé Sevin, qui a fait des reflexions sur le passage en question, veut bien croire que M. Perizonius, entr'autres, est de ces Critiques sages qui ne hazardent leur conjectures que sur de bons fondements; du moins, en corrigeant le passage dont il s'agit icy, il a eu la précaution d'avertir que le texte est évidemment corrompu en cet endroit-là : c'est aujourd'huy l'opinion la plus généralement reçeûë; on ne sçait mesme si le sentiment opposé a encore des partisans. Peut-estre est-ce deffendre une cause desja abandonnée; mais il est toûjours loüable de chercher la vérité, & on a tout lieu de croire qu'on ne trouvera pas mauvais qu'on propose ses doutes sur le passage de Pline dont il s'agit icy; le voicy tel qu'il est dans les imprimez : *Litteras semper arbitror Assyrias fuisse, sed alii apud Ægyptios à Mercurio, alii apud Syros, repertas volunt; utique in Græciam intulisse è phœnice Cadmum sedecim numero .... Anticlides invenisse in Ægypto quemdam nomine Menona tradit ante Phoroneum antiquissimum Græciæ Regem : idque monumentis approbare conatur. E diverso Epigenes apud Babylonios 720. annorum observationes syderum* En 1713.

coctilibus laterculis inscriptas docet, gravis auctor imprimis. Qui minimum Berosus 480. annorum, ex quo apparet æternus litterarum usus. C'est sur ces dernières paroles que tombe la restitution de M. Perizonius & de quelques autres sçavants; il ne luy paroist pas vray-semblable qu'Epigéne & Bérose ayent renfermé dans une si petite estenduë les observations des Chaldéens, pendant que, dans Cicéron, cette nation se vante d'en conserver qui n'avoient pas moins de 470000. ans d'ancienneté, ou 473000. comme le rapporte Diodore de Sicile. Sur ce principe, M. Perizonius ne doute point que ces nombres qui sont maintenant dans Pline ne doivent estre remplacez par ceux de 720000. & de 480000. nombres plus conformes à la vanité des Chaldéens, & plus dignes de la justesse de Pline. Selon luy, il n'est pas possible de concilier la leçon ordinaire avec les régles d'une bonne Logique; & pour le montrer, voicy comme s'y prend M. Bayle, qui paroist avoir adopté la
» correction de M. Perizonius: Pline venoit de dire que les
» Assyriens avoient toûjours eu l'usage de l'écriture, pre-
» nant pour la preuve de son opinion les témoignages qu'il
» emprunte d'Epigéne & de Bérose, touchant les observations
» Astronomiques, que les Babyloniens avoient fait graver: car
» la conclusion qu'il tire de ces témoignages, est la mesme chose
» que l'opinion qu'il avoit représentée peu auparavant; voilà sa
» conclusion. *Æternus litterarum usus.* Or il n'y a rien de plus ab-
» surde que ce raisonnement, si l'on suppose qu'il a parlé, com-
» me il parle dans les MSS. & dans les éditions de son Livre,
» où il dit, *Epigéne auteur grave, asseûre que les observations des Astrologues Babyloniens comprennent 720. ans: ceux qui leur donnent la plus petite estenduë, comme Bérose & Critodéme leur assignent 480. ans: donc l'usage des Lettres est éternel. Et j'estime avec raison qu'il a toûjours existé dans l'Assyrie.* Ce sont-là les fondements de l'opinion de ceux qui prétendent que le texte de Pline a besoin d'estre réformé. Tout dépend donc, dit M. l'Abbé Sevin, de faire voir qu'un pareil changement est beaucoup moins nécessaire

qu'ils ne se l'imaginent. Il n'y a guére d'apparence que Bérose ait jamais parlé d'observations d'une si prodigieuse ancienneté, & par conséquent à la place de 480. on n'auroit pas deû substituer 480000. non plus que 720000. à celle de 720. Jamais Bérose n'a reconnu ce nombre presqu'infini de siécles ; du moins ne trouve-t-on rien qui le prouve dans les fragments de cet auteur, que les temps ont respecté. Bien loin d'y establir une si longue suite d'observations, il y déclare en termes formels que les monuments qui se conservent à Babylonne, ne renferment que l'histoire de 150000. ans. *Bérose*, dit Syncelle, *asseûre dans le premier Livre de ses antiquitez de Babylone, qu'il vivoit sous Aléxandre fils de Philippe. Il asseûre aussi qu'on gardoit dans cette ville avec beaucoup de soin des monuments où estoient écrit ce qui s'estoit passé depuis 150000. ans.* Βηρωσὸς δὲ ἐν τῇ πρώτῃ τῶν Βαβυλωνιακῶν φησὶ γενέσθαι μὲν αὐτὸν κατὰ Ἀλέξανδρον τὸν Φιλίππου τὴν ἡλικίαν. ἀναγραφὰς δὲ πολλῶν ἐν Βαβυλῶνι φυλάσσεσθαι μετὰ πολλῆς ἐπιμελείας ἀπὸ ἐτῶν που ὑπὲρ μυριάδων δεκαπέντε περιεχούσας χρόνον. Il avoit avancé la mesme chose quelques pages auparavant, & de ces deux passages il estoit naturel de conclure que le nombre de 48000. est un nombre absolument insoutenable. En effet, si les monuments que Bérose avoit découverts à Babylone se renfermoient dans l'espace de 150000. ans ; comment croire que cet Historien ait jamais pû faire mention d'observations Astronomiques si fort au-dessus de cette vaste estenduë de temps. Syn. p. 28.

M. Perizonius a bien senti la force de cette difficulté ; & pour se tirer d'affaire, il distingue deux sortes d'observations chez les Chaldéens ; les unes avoient esté conservées avec tout le soin possible, & celles-là ne renfermoient guére moins de 150000. ans. Il y en avoit d'autres qui plus négligées, avoient aussi-bien moins d'autorité ; & si on en croit le mesme Critique, c'est de ces derniéres qu'il faut entendre Bérose, lorsqu'il produit une liste des Rois Chaldéens qui avoient regné avant le déluge pendant l'es-

pace de 432000. De tout cela, il conclut que les 150000. ans dont on vient de parler, ne dérangent son systême en aucune maniére, & que par-là Bérose a voulu simplement désigner qu'on gardoit à Babylone des Histoires exactes de ce grand nombre d'années ; qu'outre celles-là, il y en avoit d'autres, qui, à la vérité, remontoient beaucoup plus haut, mais qu'en revanche elles estoient plus interrompuës & moins suivies. Telle estoit, selon luy, cette longue suite de Rois qui avoient précédé le déluge.

Telle est la réponse de M. Perizonius. Réponse qui, selon M. l'Abbé Sevin, porte sur de trop légers fondements ; puisque Bérose n'a pas distingué deux sortes de monuments parmi les Babyloniens; qu'on ne trouve rien dans Syncelle qui favorise cette opinion, & que M. Perizonius ne trouveroit pas encore son compte ; puisqu'en joignant les 432000. des Rois qui ont regné avant le déluge, avec les années de ceux qui ont commandé dans Babylone depuis ce temps là jusqu'aux Conquestes d'Aléxandre le Grand, il manquera encore plus de 2000. ans au nombre de 470000. & plus de 120000. à celuy de 480000. qui sont les deux nombres qu'il prétend restituer dans le passage de Pline. La preuve en est simple. Il soutient que Bérose a donné 432000. ans aux Rois qui regnoient à Babylone avant le déluge : depuis ce temps-là jusqu'à Evéchoüs il s'est écoulé 34080. ans, & ce Prince n'a précédé que de 440. ans l'époque de Porus qui monta sur le trône d'Assyrie 322. ans avant la prise de Troye. De-là jusqu'à la mort d'Aléxandre, il n'y a pas 900. ans. Maintenant qu'on rassemble toutes ces sommes différentes, & il sera aisé de voir qu'elles font un peu moins de 468000. ans : nombre qui ne quadre point du tout avec la prétenduë correction.

D'ailleurs, il n'est pas certain que Syncelle ait tiré de Bérose 432000. ans antérieurs au déluge; non seulement ce nombre ne s'accorde point avec les deux témoignages

que rend ce Chronographe touchant les 150000. ans que comprenoit l'Histoire de Babylone, il paroist mesme insinuer que ces 432000. ans estoient l'ouvrage d'Aléxandre Polyhistor, d'Abydéne & d'Apollodore : *Eusebe*, dit-il, *Josephe & les autres Historiens qui ont parlé de l'Empire des Chaldéens, semblent écrire sur l'autorité d'Aléxandre Polyhistor, d'Abydéne & d'Apollodore, qu'avant le déluge il y avoit des Rois à Babylone.* Πλὴν καὶ Εὐσέβιος καὶ Ἰώσηππος, καὶ ἄλλοι περὶ τῆς τῶν Χαλδαίων βασιλείας ἱστορικοὶ φαίνονται λέγοντες, ὅτι πρὸ τοῦ κατακλυσμοῦ ἐβασίλευον ἑπόμενοι Ἀλεξάνδρῳ τῷ Πολυΐστορι καὶ Ἀβυδηνῷ, καὶ Ἀπολλοδώρῳ. Il ne cite jamais que trois Auteurs, lorsqu'il expose la prodigieuse durée du regne de ces Princes fabuleux; on ne doit donc pas asseûrer que les 432000. qu'on leur assigne sont pris de Bérose; & on doit d'autant moins l'asseûrer, que cet Historien déclare positivement que les monuments qu'on conservoit à Babylone n'alloient point au-dessus de 150000. ans. Syn. p. 36.

Il ne suffit pas de proposer des conjectures contre un témoignage si précis, il faut montrer par de bonnes preuves que Bérose a reconnu les 432000. ans dont il s'agit; luy sur tout, qui asseûre que Nabonazar avoit supprimé les Mémoires de tout ce qui s'estoit passé chez les Babyloniens avant son avénement à la Couronne. C'est à Syncelle qu'on est redevable de ce fragment, d'autant plus essentiel, qu'il seroit luy seul plus que suffisant pour décider la question. *Nabonazar*, dit-il, *au rapport d'Aléxandre Polyhistor & de Bérose qui avoient publié les antiquitez des Chaldéens, ayant ramassé les Histoires où on avoit écrit ce qui estoit arrivé sur le regne de ses prédécesseurs, les supprima toutes, afin que désormais on commençast par luy à compter les Rois de Babylone.* Ἐπειδὴ γὰρ, ὥς ὁ Ἀλέξανδρος καὶ Βηρωσσός φησιν, οἱ τὰς Χαλδαϊκὰς ἀρχαιολογίας περιειληφότες, Ναβονασάρος συναγαγὼν τὰς πράξεις τῶν πρὸ αὐτοῦ βασιλέων, ἠφάνισεν ὅπως ἀπ' αὐτοῦ ἡ καταρίθμησις γίνοιτο τῶν Χαλδαίων βασιλέων. Croira-t-on aprés cela qu'on y conservast

des obſervations Aſtronomiques de 480000. ans gravées ſur des briques, ou pluſtoſt ne ſera-t-on pas perſuadé qu'il n'y a rien à changer dans le nombre de 480. ans, qui eſt l'eſpace dans lequel Pline renferme ces meſmes obſervations. Si l'on s'en rapporte à Béroſe & à Aléxandre Polyhiſtor, Nabonazar avoit aboli toutes celles qui avoient eſté faites avant qu'il montaſt ſur le trône; & par conſéquent, celles dont cet auteur avoit parlé, ne pouvoient eſtre plus anciennes que l'époque de ce Prince, ce qui eſt tout à fait conforme au texte de Pline; & on en tombera aiſément d'accord, ſi l'on conſidére que depuis la premiére année de Nabonazar juſqu'à Antiochus Soter, ſous le regne duquel Béroſe publia ſon hiſtoire, il y a juſte 480. ans.

Ne pourroit-on pas conclure du paſſage meſme de Pline que c'eſt là la véritable leçon. Cet auteur, aprés avoir dit que les Lettres avoient toûjours eſté en uſage chez les Aſſyriens, ajoûte qu'il y avoit néantmoins des auteurs qui en attribuoient l'invention, les uns aux Egyptiens, & les autres aux habitants de Syrie, & qu'Anticlide en faiſoit honneur à un Egyptien nommé Ménon, qui vivoit quinze ans avant Phoronée: qu'à la vérité Epigéne avoit trouvé chez les Chaldéens des obſervations qui n'avoient pas moins de 720. ans d'ancienneté, mais que celles qu'avoient veû Béroſe & Critodéme n'excédoient pas l'eſpace de 480. ans. Il ſemble que Pline ait voulu garder icy l'ordre des temps; qu'il commence par Anticlide, parce que les monuments que citoit cet Ecrivain eſtoient plus anciens que ceux qu'employoit Epygéne; & qu'Epygéne n'eſt nommé avant Béroſe, qu'en conſéquence de ce que ce dernier reconnoiſſoit encore un plus petit nombre d'années qu'Anticlide & qu'Epigéne. Celuy-cy donc n'ayant remonté que 15. ans au-deſſus de Phoronée, n'eſt-il pas viſible que le nombre de 480000. ans eſt fabuleux. En effet, comment concilier une pareille correction avec les témoignages de Cicéron & de Diodore de Sicile? Pline aſſeûre que Béroſe & Critodéme eſtoient ceux qui donnoient le moins

d'estenduë aux observations Astronomiques des Babyloniens, & il n'est pas certain, comme l'ont avancé bien des critiques, que celles dont parloit Bérose allassent se perdre dans une ancienneté de 480000. ans. La chose paroist mesme ne devoir pas souffrir beaucoup de difficulté; si d'un costé l'on considére que les Chaldéens, dans Cicéron, ne portent leurs observations qu'à 470000. ans, & si de l'autre, on fait reflexion que Diodore n'y ajoûte que 3000. ans de plus: voilà des observations encore plus courtes que celles de Bérose, & Pline n'a pû ignorer ces observations; par conséquent rien ne seroit moins conforme à la pensée de cet auteur, que d'introduire dans son texte cette multitude prodigieuse de siécles.

D'ailleurs, quelle apparence de l'admettre aprés ce que disent Porphyre & Simplicius des observations qu'envoya Callisthéne à Aristote, & qui n'estoient pas de 1903. ans. Encore a-t-on de la peine à se persuader qu'il y eût des observations si anciennes à Babylone, & peut-estre que celles de Callisthéne l'estoient beaucoup moins; peut-estre que Porphyre ne les a rapportées que de mémoire, & sans avoir consulté l'original; peut-estre enfin, que les nombres sont altérez dans Simplicius, ou que cet auteur luy-mesme n'a pas assez examiné la chose.

Quoyqu'il en soit, il est mal aisé de ne pas convenir qu'une si longue suite d'années ne sçauroit estre de l'invention de Bérose. Un écrivain de sa réputation n'avoit garde de hazarder un tel paradoxe sans prévenir le Lecteur en sa faveur par le récit de quelques-unes de ses observations. Cependant, Hipparque, Timochare & Ptolomée qui avoient examiné avec un plus grand soin ces sortes de monuments, ne font mention ni d'Eclypses, ni de nouvelles Lunes, ni de pleines Lunes qui remontassent plus haut que le regne de Nabonazar. D'où vient cela? C'est que ces Astronomes n'avoient rien trouvé ni dans les Archives de Babylone, ni dans Bérose, qui fust antérieur au regne de ce Prince: preuve assez sensible que le mesme

auteur n'avoit pas pouſſé plus loin ſes ſupputations dans l'endroit que nous en a conſervé Pline.

Eſt-il vray-ſemblable que Béroſe euſt oſé débiter une fable auſſi mal concertée que l'auroit eſté celle de ces 480000. ans. Nous apprenons de Tatien que cet Aſtronome avoit dédié ſes antiquitez de Chaldée à Antiochus Soter; nous ſçavons d'un autre coſté que les Séleucides eſtoient desja maiſtres de Babylone depuis pluſieurs années. N'auroit-ce donc pas eſté le deſſein du monde le moins raiſonnable, que de vouloir en impoſer à un Prince qui pouvoit à tout moment conſulter des monuments ſi ſinguliers, & qui, à en juger par les apparences, n'auroit pas manqué de le faire pour contenter ſa curioſité ſur un calcul ſi peu croyable & ſi contraire aux préjugez des Grecs. La pluſpart d'entre eux connoiſſoient Babylone comme leur propre patrie, & il y en avoit beaucoup qui, pour ſe perfectionner dans la connoiſſance de l'Aſtronomie, avoient examiné tous les monuments qui ſe conſervoient dans cette Ville, de tous temps ſi fameuſe par ſes découvertes Aſtronomiques; ainſi il n'eſtoit pas poſſible d'en faire accroire à Antiochus; bientoſt il auroit eſté détrompé ou par ſes propres yeux, ou par les diſcours des ſçavants de ſa Cour. Béroſe n'auroit pas tendu un piége ſi groſſier à la crédulité de ſon maiſtre, luy, qui par ſes antiquitez, vouloit mériter la protection du Prince à qui il les dédioit. Une idée ſi peu raiſonnable ne quadre guére avec les éloges que donnent à cet Hiſtorien, Joſephe, Tatien & Juba; ce dernier ſurtout, n'avoit pas ſuivi d'autre guide que Béroſe dans ſon Hiſtoire d'Aſſyrie, comme le témoignent le meſme Tatien & Clément d'Aléxandrie.

De tout ce qu'on vient de dire, M. l'Abbé Sevin conclut que dans le texte de Pline, il vaut infiniment mieux s'en tenir au nombre de 720. & de 420. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que les Mémoires de cet Auteur ne varient point là-deſſus, & que de toutes les régles de la critique, il n'y en a pas de plus judicieuſe que celle qui deffend de

faire

faire dans un auteur aucun changement qui ne soit autorisé, ou par les Manuscrits, ou par les raisons les plus solides. Le raisonnement de Pline paroist assez juste, & pour le faire sentir, il suffira de donner à sa pensée un peu plus d'estenduë. Je crois, dit-il, que les Assyriens ont toûjours « eu des Lettres, il est pourtant des auteurs qui leur assignent « un commencement. Au rapport des uns, nous en sommes « redevables à l'Egypte, chez d'autres les Syriens passent pour « en estre les inventeurs. Anticlide, par exemple, les rapporte « à un Egyptien nommé Ménon qui vivoit 15. ans « avant Phoronée, & cet Ecrivain le prouve par des monuments « de ce temps-là; mais ceux que cite Epigéne, & « qui estoient conservez à Babylone ne passoient pas 720. « ans, & les observations qu'y avoit veûës Bérose ne montoient « qu'à 480. Pline, aprés avoir exposé toutes ces « opinions, conclud que l'usage des Lettres est éternel : « conséquence qu'il n'a tirée que par rapport à cette grande « diversité de sentiments au sujet des Lettres. Plus une chose « est ancienne, plus aussi les sentiments se trouvent partagez « sur son origine. C'est la source la plus ordinaire de la « différence qui est entre les auteurs. Pline ayant donc remarqué « que presqu'aucun d'eux n'estoit d'accord sur le « commencement des Lettres, il a inféré qu'elles estoient éternelles; c'est-à-dire trés anciennes. D'un autre costé, il y a tout lieu de croire que Pline en donnant l'éternité aux Lettres, n'a eu en veûë que le témoignage d'Anticlide qui plaçoit Ménon leur inventeur 15. ans avant Phoronée. Chez les Grecs, tout ce qui estoit antérieur à ce Prince, pouvoit en quelque maniére passer pour éternel; la pluspart d'entre eux ne connoissoient point d'époque qui remontast plus haut que celle-là, & cela est si vray qu'un ancien Poëte parle de Phoronée comme du premier homme. Dans son Poëme intitulé la Phoronide, il est appellé le Pére des mortels : Pline luy-mesme, luy donne le titre du plus ancien Roy de la Gréce. Puis donc que l'invention des Lettres a précédé de 15. ans le regne de Phoronée, il n'est

pas étonnant que cet auteur en ait conclu que l'usage en estoit éternel, & qu'il va se perdre dans l'antiquité la plus reculée.

EXAMEN

D'un Passage du Traité de l'Elocution attribué à Démétrius Phaléreus.

CE passage qui se trouve dans la section 84. de l'édition d'Oxford, traite de l'usage qu'on doit faire des Métaphores dans le grand stile, pour luy donner la pompe & la magnificence qui en font le caractére : Rien au monde, dit l'auteur, ne contribuë davantage au grand & au sublime que les Métaphores ; mais il faut prendre garde qu'il y en a quelques-unes, qui bien qu'employées dans le dessein de relever le discours, & de le rendre plus pompeux, produisent un effet contraire, & le rappetissent, pour ainsi dire, au lieu de l'aggrandir. Telle est, par exemple celle-cy,

Ἀμφὶ δ' ἐσάλπιγξεν μέγας οὐρανός.

Le Ciel de toutes parts sonna de la trompette.

» Car il ne convient point de comparer le ciel, qui de tous costez retentit d'un grand bruit, à une trompette qui sonne, à moins que pour excuser Homére, on ne dise, *Le vaste ciel fit autant de bruit que si le ciel tout entier eut sonné de la trompette.*

En 1717. M. Hardion a proposé à l'Académie des reflexions sur cette critique. Il avoue que s'il faut entendre le mot ἐσάλπιγξεν dans le sens propre, & qu'Homére ait eu en veuë de comparer le bruit du tonnerre qui gronde dans le ciel, au son d'une trompette, il n'y a, en effet, aucune proportion entre le son d'une trompette & le bruit du tonnerre.

& qu'il ne convenoit nullement d'en faire la comparaiſon. C'eſt inutilement qu'Ariſtides-Quintilianus & Euſtathe qui ont pris pareillement le mot ἐσάλπιγξεν au propre, ont cherché des raiſons pour juſtifier la Métaphore d'Homére; mais M. Hardion prétend qu'on doit donner un ſens figuré au verbe ἐσάλπιγξεν, & meſme qu'on ne peut luy en donner aucun autre. Homére décrit au commencement du 21. L. de l'Iliade, avec ſa magnificence ordinaire, le combat d'Achille contre le Xante & le Simoïs. Junon qui craint qu'Achille ne ſuccombe à la violence de ces deux fleuves, envoye Vulcain à ſon ſecours. Ce Dieu vient avec tous ſes feux combattre le Xante; & le combat fini; l'affreuſe diſcorde, dit Homére, ſe jette parmi les autres « Dieux, ils ſe ſéparent en deux bandes, & ſe chargent avec « un fracas épouventable; la terre retentit juſques dans ſes « extrémitez, & le ciel fait entendre de toutes parts le « bruyant ſignal du combat. «

Ἐν δ' ἄλλοισι θεοῖσιν ἔρις πέσε βεβριθυῖα V. 385.
Ἀργαλέη, δίχα δέ σφιν ἐνὶ φρεσὶ θυμὸς ἄητο,
Σὺν δ' ἔπεσον μεγάλῳ ὀρυμαγδῷ, βράχε δ' εὐρεῖα χθών,
Ἀμφὶ δ' ἐσάλπιγξεν μέγας οὐρανός.

Le mot Grec σάλπιγξ eſt employé le plus communément pour ſignifier une trompette guerriére πολεμικὸν ὄργανον, & cette trompette ſervoit ordinairement à donner le ſignal des combats. Du nom σάλπιγξ, s'eſt formé le verbe σαλπίζειν, qui ſignifie proprement ſonner de la trompette; mais par métonymie, c'eſt-à-dire, en tranſportant la ſignification de la cauſe à l'effet: ce meſme verbe appliqué aux combats, ſignifie *ſonner la charge, donner le ſignal du combat*; & il le ſignifie indépendamment de la trompette, quand il eſt déterminé par quelqu'autre terme, qui efface l'idée de trompette, & qui prend ſa place. Ainſi, dans le combat des Dieux que décrit Homére, le mot οὐρανὸς joint au mot σάλπιγξεν, anéantit entiérement l'idée d'un

bruit de trompette, & luy substituë celle du bruit du tonnerre, qu'Homére, pour plus de précaution, a pris soin d'amplifier par la préposition ἀμφὶ, par l'épithéte μέγας, qui a un son si plein & si entendu; & enfin par le nombre, & par la bruyante harmonie de tout le vers; ensorte que que ces mots ἀμφὶ δ' ἐσάλπιγξεν μέγας οὐρανὸς, font entendre le tonnerre qui gronde dans toute l'estenduë du ciel; & ce tonnerre qui gronde est déterminé par le verbe ἐσάλπιγξεν a estre le signal du combat des Dieux. Si Homére eut mis ἐβρόντησεν dont la mesure est la mesme que celle d'ἐσάλπιγξεν, il n'eut exprimé qu'une partie de sa pensée.

M. Hardion conclut que la Métaphore d'Homére entenduë dans le sens qu'il a proposé, est non seulement conforme aux préceptes d'Aristote, de Cicéron & de Quintilien, mais qu'elle a encore le caractére de magnificence & de sublimité que ces Rhéteurs attribuent à ces Métaphores, qui, par une audace presqu'excessive, donnent aux choses inanimées de l'action & du sentiment. Il rapporte, en finissant, deux passages qui confirment son explication, l'un de Longin, Section 9.e & l'autre de Pline le jeune, L. 9. Epitre 26.



REFLEXIONS CRITIQUES
SUR LE CHAPITRE V. DU LIVRE VII. DE VALERE-MAXIME.

ON s'apperçoit aiſément, en liſant Valére-Maxime, que cet auteur aime le merveilleux & le ſublime; qu'il a choiſi dans les faits qui ſont la matiére de ſon Livre, les exemples qui tiennent du prodige; & que plus ſoigneux de faire naitre l'admiration dans l'eſprit de ſes Lecteurs, que de les inſtruire exactement de la vérité des faits qu'il raconte, il ne manque jamais de ſaiſir les circonſtances fabuleuſes qu'une tradition mal examinée avoit liées aux événements de l'Hiſtoire Romaine: ſacrifiant ſouvent la vérité, preſque toûjours la ſimplicité hiſtorique, au plaiſir de raconter des choſes extraordinaires.

M. l'Abbé Couture jugeant qu'il eſtoit de l'intereſt des Lettres de ne pas épargner cet auteur ſur un penchant ſi marqué, n'avoit perdu aucune occaſion de relever ſes fautes, & de mettre en garde contre luy ceux qui eſtudient l'Hiſtoire ancienne. Mais la critique de cet Académicien paroiſſant trop vive à ceux que les fréquentes citations des Compilateurs ont prévenu en faveur de Valére-Maxime, il ſe détermina à en donner un échantillon ſans replique dans un diſcours qui roule principalement ſur un exemple où cet auteur, pour paroiſtre plus merveilleux, confond trés groſſiérement la vie des trois Scipions qui ont porté le ſurnom de *Naſica*.

C'eſt dans le Livre intitulé *de Repulſis*, où il parle ainſi de P. Scipion Naſica. *Publius autem Scipio Naſica, togatæ potentiæ clariſſimum lumen, is qui Conſul Jugurthæ bellum indixit, qui matrem Idæam Phrigicis ſedibus ad noſtras aras focoſque migrantem ſanctiſſimis manibus excepit: qui multas* L. 7. ch. 5.

& pestiferas seditiones autoritatis suæ robore oppressit: quo principe senatus per aliquot annos gloriatus est: cum ædilitatem curulem adolescens peteret, manumque cujusdam rustico opere duratam more candidatorum tenaciùs apprehendisset, joci gratiâ interrogaverit eum, num manibus solitus esset ambulare. Quod dictum à circunstantibus exceptum, ad populnm manavit, causamque repulsæ Scipioni attulit. Omnes namque rusticæ tribus potestatem sibi ab eo exprobratam judicantes, iram suam adversùs contumeliosam ejus urbanitatem distrinxerunt.

Tout est beau dans ce récit, tout y est vif, & l'auteur n'a rien oublié de ce qui pouvoit donner une noble idée du mérite de Scipion Nasica, à qui un bon mot mal placé fit perdre une charge dont il estoit si digne; mais on voit que Valére-Maxime, pour donner plus de relief aux belles qualitez de Scipion, a fait comme ce peintre qui rassembla toutes les beautez de son pays pour faire le portrait de Vénus, ou comme ces Poëtes, qui pour augmenter l'héroïsme d'Hercule, chargent son histoire de tous les événements de ceux qui ont porté le mesme nom. En effet, il confond le fils, le pére & le grand-pére; & quoyque chacun de ces trois grands hommes puisse fournir de quoy faire une assez belle peinture, il aime mieux ramasser sous un mesme point de veuë, tout ce qu'il y a de plus brillant dans ces trois vies, pour donner plus de force & plus d'éclat à son tableau.

Ne diroit-on pas, en lisant cet article, que le Scipion à qui cette raillerie cousta l'édilité, est le mesme que celuy qui reçeût la mére des Dieux; que c'est le mesme qui avoit porté la guerre dans les Estats du Roy de Numidie, qui avoit tué le Tribun Tiberius Gracchus, & qui depuis avoit esté Prince du Sénat.

Pour faire sentir les erreurs où s'est abandonné Valére-Maxime dans l'endroit qu'on vient de citer, M. l'Abbé Couture fait un abregé de l'histoire des trois Scipions que cet auteur a mal à propos confondus. Le premier Scipion qui porta le surnom de Nasica, estoit fils de ce Cn. Sci-

pion qui fut tué en Espagne avec son frére Publius pére de Scipion l'Africain l'an de Rome 541. & la 8.e de la seconde guerre Punique. Ce Scipion n'avoit point encore eu d'employ public, il n'avoit pas mesme passé alors par la Questure, qui, selon Cicéron, estoit la premiére entrée dans les charges, *Primus gradus honoris;* lorsque Rome affligée par des maladies populaires & par d'autres calamitez publiques, envoya à Pessinunte en Phrygie, une célébre Ambassade pour demander la Déesse Cybéle. L'oracle de Delphes que les Ambassadeurs consultérent en passant, répondit qu'Attalus leur accorderoit leur demande, mais qu'ils devoient se ressouvenir, quand ils seroient de retour à Rome, de mettre la statuë de la Déesse entre les mains de celuy qui estoit reconnu pour le plus homme de bien.

Le Sénat, au retour des Ambassadeurs, se trouva embarrassé dans un choix si délicat; mais enfin les suffrages furent pour Scipion Nasica qui pouvoit avoir alors 29. ans: *Publium Scipionem Cn. filium, ejus qui in Hispaniâ ceciderat, adolescentem nundum Quæstorium, judicaverunt in totâ civitate virum optimum esse.* Tite-Live. L. 39.

Malgré un jugement si avantageux & préférable, sans doute, à tous les autres honneurs, Scipion n'obtint les charges publiques que conformément aux Loix, & sans aucune dispense d'âge; il ne fut mesme Consul que cinq ans aprés en la place de Galba qui mourut; & l'on peut remarquer en passant, que S.t Augustin, d'ailleurs si versé dans la connoissance de l'Histoire, s'est trompé, en disant que Scipion fut fait grand Pontife pour recevoir la Déesse Cybéle; il ne fut pas mesme Consul la premiére fois qu'il brigua cette dignité, quoyque son nom, sa qualité du plus homme de bien de la République, les principaux Romains & le grand Scipion, celuy-là mesme qui avoit vaincu Annibal & soumis l'Afrique, sollicitassent pour luy, comme Tite-Live le raconte fort au long, ajoûtant qu'il reçeût cet honneur l'année d'aprés: *Ut dilatum viro tali, non negatum honorem appareret, Consulatus datus est.* De civit. Dei L. 1. ch. 30. L. 45.

Scipion Nasica, pendant que son Collegue Acilius Glabrio fait la guerre au Roy Antiochus & aux Etoliens, porta ses armes contre les Boïens & les Liguriens, dont il triompha l'an de Rome 563. treize ans aprés qu'il eut reçeû la mére des Dieux; le temple qu'on avoit basti à cette Déesse fut aussi consacré dans l'année de ce Consulat, & il reçeût toutes sortes d'applaudissements dans les jeux qui furent célébrez à cette Dédicace sous le nom de *Megalesia;* & voilà la véritable époque de ces jeux.

Tite-Live. L. 36. c. 36.

Il y eut en l'année de Rome 592. un autre Scipion Nasica, qui ayant esté Consul avec L. Martius Figulus, abdiqua volontairement le Consulat, parce qu'il crût qu'il avoit manqué quelque chose aux formalitez de son élection. Il fut nommé Consul sept ans aprés, avec M. Marcellus, fit la guerre aux Dalmates; & aprés avoir pris Delminium leur capitale, il fut honoré par son armée du nom d'*Imperator;* mais il ne voulut point accepter le triomphe que le Sénat luy avoit décerné. C'est ce second Scipion Nasica qui fut censeur, qui bastit les galeries du Capitole, & de qui Cicéron, dit qu'il estoit, *Eloquentia primus juris scientia consultissimus, ingenio sapientissimus;* ce qui luy fit donner le surnom de *Corculum.*

In Bruto: Tusc. Q. l. 1. Plin. de v. Ill.

Ce Scipion n'a rien à revendiquer sur Valére-Maxime. Il n'en est pas de mesme de P. Scipion Nasica son frére; c'est à luy qu'appartient la gloire d'avoir esté Prince du Sénat, & d'avoir étouffé ces grandes séditions qui alloient allumer une guerre civile. Il avoit esté Consul en l'an 606. de Rome, mais il n'estoit plus en charge lorsqu'il tua Tiberius Gracchus Tribun du peuple.

Enfin, il y eut un 4.e Scipion Nasica. Celuy-cy estoit fils de Sérapion, & fut fait Consul avec L. Calpurnius Bestia l'an de Rome 643. lorsqu'on entreprit la guerre contre Jugurtha. C'est celuy qui est désigné par ces paroles de Valére-Maxime : *Is qui Consul Jugurthæ bellum indixit.* Ce fut le Sénat & le peuple Romain qui ordonnérent qu'on prendroit les armes contre ce Prince, *Bellum populus*

ius jussit, patres autores fuere. Calpurnius Bestia eut la conduite de cette guerre, non pas Scipion qui eut l'Italie pour son département. Scipion mourut cette année mesme, & pendant son Consulat ; mais ni son nom ni ses belles qualitez ne pûrent point empescher qu'il ne fust puni de son indiscrétion par le refus qu'on fit de luy accorder l'Edilité qu'il méritoit par tant de titres.

Voilà les trois Scipions que confond Valére-Maxime, dont les fautes multipliées se font sentir par l'histoire abbregée de ces trois grands hommes.

EXAMEN

De ce qu'il y a de plus probable sur la taille des Géants.

LE respect deû à l'Ecriture, les préjugez fondez sur des traditions qui, quoyque fabuleuses, ne laissent pas d'avoir pris naissance de la vérité des Livres Sacrez, & la foy que méritent un nombre d'Historiens graves, ont depuis plusieurs siécles servi d'autorité à ceux qui ont asseûré avec plus ou moins d'exagération l'existence des géants. Un Académicien proposa sur ce sujet en 1704. une opinion qu'il croyoit luy estre particuliére : sçavoir qu'il y avoit eu, & qu'il y avoit encore des races & des peuplades de ces sortes d'hommes, sorties des chefs qui en avoient fondé les Colonies ; & de temps en temps, au contraire, il a paru des Physiciens qui, se reglant sur les loix ordinaires de la nature, ont absolument nié qu'il y eust jamais eu de véritables géants.

M. l'Ab. de Tilladet, Hist. de l'Acad. T. 1. p. 125.

M. Mahudel remettant la question sur le tapis, a fait voir que les sujets qui paroissent le plus usez, quand on ne les considére que sous certaines faces, sont toûjours susceptibles d'un air de nouveauté. Il regarde cette question comme impossible à décider, tant qu'on ne s'accordera pas sur une idée de grandeur qui soit un degré fixe, duquel on

pourroit dire que ces hommes auroient approché, ou qu'on croiroit qu'ils auroient surpassé. La mesure qu'il propose a douze pieds de Roy, c'est-à-dire, le double de la taille la plus avantageuse des hommes ordinaires : mesure qu'il soutient qu'aucun de ceux qu'on a citez pour géants, n'a excédée.

Il establit ce sentiment sur deux sortes d'impossibilitez qui s'opposent à l'existence de ceux qu'on veut faire aller au de-là de cette taille : l'une Physique & l'autre Morale. Il tire la premiére de la difficulté qu'auroient ces masses énormes, à se mouvoir, à se courber, à s'asseoir, &c. de la disproportion de l'usage de leurs parties avec les choses créées pour la nourriture ordinaire des hommes ; de la difficulté de repousser les insultes des moindres animaux, & de l'expérience que nous avons, que s'il se trouve quelquefois des hommes qui ayent seulement trois pieds de hauteur plus que les hommes ordinaires, ils sont ou mal conformez, ou toûjours malades, ou inhabiles aux fonctions les plus communes, ou d'une vie trés courte.

L'impossibilité morale se tire de l'antipathie aisée à imaginer entre des hommes si prodigieux, & les autres hommes, avec lesquels l'Ecriture nous apprend que ceux qu'elle appelle géants, ont cependant assez long-temps vescu en bonne société avant le déluge : cette communauté supposant sans doute un commerce, & une infinité d'actions impraticables entre des gens qui auroient esté d'une taille & de mœurs si disproportionnées. Quand on diroit que ces hommes si présomptueux & si méchants, dont parle l'Ecriture, & ausquels quelques Péres de l'Eglise ont donné une naissance miraculeuse, n'auroient eu que deux à trois pieds de plus que les autres, la foy se trouveroit-elle intéressée dans cette opinion, & la disproportion n'auroit-elle pas esté encore assez considérable, pour en inférer toutes les conséquences qui doivent s'accorder avec le texte Sacré ?

Mais ces impossibilitez ne peuvent estre mieux justifiées

que par celle que M. Mahudel soutient qu'il y a de produire des faits contraires, c'est-à-dire, de trouver dans les hommes d'une haute stature, dont les Historiens ont fait mention pour les avoir veûs, ou pour en avoir oüi parler à des gens dignes de foy, qu'il y ait eu aucun de ces hommes qui ait atteint le degré de hauteur qu'il a supposé. La voye dont il se sert pour tirer cette preuve, est d'establir des régles dont tout le monde convienne, pour évaluer les coudées, les pieds & les palmes qui sont les mesures employées par les auteurs anciens qui ont circonstancié leurs Relations : ce qui paroist d'autant plus aisé, que ces mesures estant formées sur une régle naturelle, qui est la longueur du pied d'un homme tiré de la taille la plus avantageuse, les Hébreux, les Grecs & les Romains, ne s'en sont éloignez que du plus au moins; & cette longueur, quelque estenduë qu'elle soit, ne surpasse point celle de nostre pied de Roy; bien loin mesme de réduire ces mesures à une précision si juste qu'elle pust estre contestée, M. Mahudel veut bien les supposer de la plus grande dimension, qui est celle de ce pied.

Dans cette supposition, la coudée passant pour un pied & demi de Roy, ou pour six palmes, Goliath n'auroit eu que 9. pieds 4. poulces; & aprés avoir osté des 9. coudées du lit d'Og Roy de Basan, dont il est parlé dans l'Ecriture, ce qui devoit nécessairement excéder l'estenduë de son corps, & ce que le faste, selon la coutume des Orientaux, luy donnoit au de-là, on trouvera que la taille de ce Prince sera au dessous des bornes proposées; & l'exemple le plus fort & le plus respectable que l'on ait d'une taille excessive, ne donnera aucune atteinte à ce systéme.

Par le mesme rapport des mesures modernes au pied de Roy, quand on accorderoit aux Patagons les 3. vares & les 15. palmes que les voyageurs leur donnent, ils n'auroient les uns que 8. pieds, les autres que 10. pieds & demi. Et si on veut ajoûter foy aux Relations vagues des Portugais, des Espagnols & des Hollandois, qui font des

habitants des Costes Magellaniques, des hommes une fois plus hauts que ceux de chacune de ces nations, ce seroit encore tout au plus s'ils avoient 10. pieds.

Mais, comme dans ce nombre d'Historiens anciens & modernes, il y en a qui rapportent des découvertes de squeletes entiers, ou d'ossements séparez si monstrueux, que si quelques-uns de ces restes subsistoient encore, on pourroit par la supposition de l'assemblage des autres parties proportionnées, tirer la conséquence que les hommes qui les auroient animées, ont esté de vrais colosses. C'est une objection que s'est formée M. Mahudel, parce qu'elle a séduit les plus grands hommes, qui ont eu, ou trop de crédulité, ou qui n'ont fait aucun usage de la critique, ou qui ont absolument ignoré l'anatomie des animaux; & pour ne se pas laisser surprendre comme ces Historiens, il a fait une discussion de leur caractére & des faits qu'ils avancent, contre l'exactitude de laquelle ils ne peuvent se soutenir.

Dans cette critique, Hérodote accusé en général de mensonge par Strabon en cent choses de sa connoissance, l'est en particulier par ce Géographe & par Aulu-Gelle, au sujet des 12. pieds & un quart que cet Historien donne au squelete d'Oreste, qu'on avoit découvert. Plutarque est repris d'avoir copié de Gabinius, écrivain tenu pour suspect de son temps mesme, la fable des 60. coudées qu'il dit que Sertorius reconnut sur le cadavre du géant Antée, qu'il fit déterrer dans la ville de Tanger. Le passage dans lequel Pline semble attribuer au squelete d'Orion trouvé en Candie, 46. coudées, s'il est bien examiné, ne peut estre qu'altéré par quelque Copiste qui aura placé au devant du chiffre VI. celuy de XL. n'estant pas naturel que l'ordre d'une gradation comme celle qu'il paroist qu'a voulu suivre cet auteur, en comptant depuis six jusqu'à neuf coudées, se trouve interrompu par un nombre de 46. placé au milieu de la gradation. La variation de Solin sur le mesme fait, ne luy donne pas plus de crédit qu'à Pline,

dont on sçait qu'il n'est que le singe. Phlégon ne peut qu'estre condamné dans la relation de son Macrosyris, par le ridicule des cinq mille ans de vie qu'il luy donne dans l'épitaphe qu'il en rapporte. Et Apollonius, Antigonus, Caristius & Philostrate le jeune, auteurs desja décréditez par le faux merveilleux dont ils ont rempli leurs écrits, le deviennent bien plus par la fable d'un géant de cent coudées.

Ces faits ne sont pas moins détruits par les circonstances dont les auteurs les ont accompagnées : aucun d'eux ne dit en avoir esté le témoin oculaire ; la pluspart asseûrent que d'abord qu'on s'est approché des cadavres de ces prétendus géants, ils sont tombez en poussiére, comme pour prévenir la curiosité de ceux qui auroient voulu aller s'en éclaircir sur les lieux. Où y a-t-il plus de contradictions & d'anacronismes que dans la prétenduë découverte du corps de Pallas fils d'Evandre? La langue dans laquelle est faite son épitaphe, son stile, la lampe qui ne s'esteignit aprés 2300. ans de clarté que par l'accident du petit trou qu'on luy fit, la largeur énorme d'une blessure qui se distinguoit encore dans la poitrine, la maniére de l'avoir dressé contre les murailles de Rome qu'il surpassoit de toute la teste, sont autant de preuves de la simplicité de Tostat Evesque d'Avila, qui a pris pour vray un conte de la Chronique du Moine Hélinand, forgé dans un siécle fabuleux.

Enfin, comment peut-on accorder la hauteur de 20. & 30. coudées, que Fasel donne aux corps des Cyclopes, & de 200. à celuy de Polyphéme, qu'il dit aprés Bocace, avoir esté trouvez les uns dans différentes Cavernes de Sicile, & celuy-cy dans celle de Drepano où il estoit assis, ayant un pin à la main semblable à un mât de vaisseau. Comment cette hauteur peut-elle s'accorder avec celle de ces Cavernes, à la plus grande desquelles le Pére Kirker asseûre n'avoir veû que 15. à 20. palmes ! Comme on ne produit que quelques dents, quelques vertébres, quelques costes, ou quelques fragments d'os ressemblants à des omo-

plates, ou au *femur*, & jamais des testes entiéres qui seroient trés reconnoissables; y auroit il rien de plus capable de causer de la confusion aux auteurs qui parlent de ces découvertes, que de les convaincre que ces ossements prodigieux qu'ils ont fait passer pour humains, & que tant de villes conservent encore, & montrent comme tels, ne sont que des parties de squelettes de veaux marins, de baleines & d'autres animaux ou monstres cétacées, répanduës en différents lieux de la terre par un effet du déluge, ou par d'autres accidents.

CONSULTATION

Au sujet des Gnomons & Obelisques astronomiques des Anciens;

Avec la Réponse de l'Académie.

A MESSIEURS DE L'ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES LETTRES.

Mémoire envoyé au mois de Mars 1716.

MESSIEURS de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres, sont trés-humblement suppliez de vouloir bien décider un différend, qui est entre M. le Chevalier de Louville de l'Académie Royale des Sciences, & quelques autres Messieurs de cette mesme Académie, qui vient d'une différente interprétation d'un passage de Pline, Livre 36. de son Histoire naturelle, chapitre 10. Ce chapitre est intitulé *de Gnomone*. Voicy le passage tel qu'il est dans Pline:

Ei qui est in campo, divus Augustus addidit mirabilem usum ad deprehendendas solis umbras, dierumque ac noctium magnitudines, strato lapide ad Obelisci magnitudinem, cui par fieret umbra Romæ confecto die sexta hora, paulatimque per re-

gulas, quæ sunt ex ære inclusæ, singulis diebus decresceret, ac rursus augesceret, digna cognitû res & ingenio fœcundo.

Manlius Mathematicus apici auratam pilam addidit, cujus vertice umbra colligeretur in semetipsam, alia incrementa jaculantem apice, ratione, ut ferunt, à capite hominis intellectâ.

On demande s'il ne paroist pas clairement par ce passage, que c'est ce Mathématicien Manlius, qui s'avisa le premier de mettre une boule au haut des Obélisques ou Gnomons, & qu'il ne mit mesme cette invention en pratique que depuis qu'Auguste eut fait ériger, ou du moins apporter le grand Gnomon, dont il est icy question, dans le Champ de Mars. Ce qui paroist évident par le terme d'*addidit*, dont Pline se sert; ensorte qu'il paroist par ce passage que les Obélisques qu'on avoit érigez jusqu'alors, n'avoient point de boules au haut, & qu'ils estoient de figure Conique ou Pyramidale & terminez en pointe.

Car, quelle invention auroit-ce esté que de poser une boule au haut d'un Gnomon! Si cela eut desja esté pratiqué, un Couvreur l'auroit mieux exécuté qu'un Mathématicien, & cela n'auroit pas valu la peine de rendre son nom célébre à la postérité. D'ailleurs, la raison que Pline rend de cette invention, quoyqu'il ne l'ait pas comprise, marque assez que c'est celle qui porta ce Mathématicien à y ajoûtér cela: *Cujus vertice umbra colligeretur in semetipsam*, afin que l'ombre en devint plus sensible, estant rassemblée en elle-mesme. C'est bien-là une des raisons qu'eut Manlius de mettre une boule au haut du Gnomon, mais ce n'est pas la principale. C'estoit principalement afin d'avoir par ce moyen l'ombre qui répondoit au centre du soleil; au lieu que quand on ne met point de boule, on a le point d'ombre qui répond au bord supérieur du soleil, ce qui cause une différence de tout le demi diametre de cet astre.

La question est de grande importance; car il s'agit de sçavoir, si un nommé Pytheas Astronome, qui vivoit à Marseille à peu prés du temps d'Alexandre le Grand, qui

a fait une observation de la proportion de l'ombre d'un Gnomon à sa hauteur, & qu'il dit avoir trouvée, comme de 42. moins un cinquiéme à 120. s'est servi, pour faire cette observation, d'un Gnomon avec une boule ou non. Cela change tout à fait la proportion, & par conséquent la variation qu'on prétend qu'il y a eu dans l'obliquité de l'Ecliptique depuis ce temps-là, qui est d'environ 2000. ans. M. le Chevalier de Louville, qui alla exprés à Marseille dans le temps d'un des solstices de l'année 1694. & qui y répéta l'observation de Pytheas, non pas avec un Gnomon, mais avec un quart de cercle, a trouvé qu'il falloit que l'obliquité de l'Ecliptique eut diminué depuis 2000. ans de 20. minutes ou d'un tiers de degré, & il y auroit une diminution d'environ 15. minutes de plus, si Pytheas s'estoit servi d'un Gnomon avec une boule. Or cette derniére diminution ne quadre pas avec les observations modernes, mais l'autre y revient assez exactement.

Or, si c'est ce Manlius-là qui a inventé la maniére de mettre des boules au haut des Obélisques, & qui a toûjours esté en usage depuis ce temps-là, il est évident que Pytheas ne s'en est pû servir, puisqu'il vivoit environ 300. ans avant Auguste; & si cette invention eut esté en usage du temps de Pytheas, elle se seroit conservée, comme il est arrivé depuis Auguste, & on n'auroit pas esté obligé de l'inventer une autrefois.

En un mot, la question se réduit à sçavoir, s'il y a eu avant Auguste des boules au haut des Gnomons ou non. Car, si l'on ne peut point prouver qu'on se soit servi de boules avant cet Empereur, ou qu'on puisse prouver que les Obélisques, avant luy, n'en avoient point, M. le Chevalier de Louville a gain de cause.

On n'a pas cru pouvoir mieux s'adresser pour avoir sur un fait de cette nature un plus ample & un plus seûr éclaircissement, qu'à une Compagnie aussi pleine d'érudition & de connoissance de l'antiquité, que cette illustre Académie, & on s'en rapportera fort à ses décisions.

L'ACADEMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES LETTRES, *consultée sur le véritable sens de cet endroit du XXXVI. Livre de l'Histoire naturelle de Pline, Chap. 10.*

EI qui est in campo, divus Augustus addidit mirabilem usum ad deprehendendas solis umbras, dierumque ac noctium magnitudines, strato lapide ad Obelisci magnitudinem, cui par fieret umbra brumæ confectæ die sextâ horâ, paulatimque per regulas, quæ sunt ex ære inclusæ, singulis diebus decresceret, ac rursus augesceret, digna cognitu res, & ingenio fœcundo.

Manlius Mathematicus apici auratam pilam addidit, cujus vertice umbra colligeretur in se ipsa, alia incrementa jaculantem apice, ratione, ut ferunt, à capite hominis intellectâ.

Est d'avis, que par ces mots, *Divus Augustus addidit mirabilem usum, digna cognitu res & ingenio fœcundo.* Pline a seulement entendu loüer Auguste, de ce qu'il avoit appliqué à un usage Astronomique un Obélisque aussi grand que celuy du Champ de Mars qui avoit prés de 120. pieds de hauteur, sans compter la base, & qui n'estoit auparavant qu'un simple objet de curiosité.

Que par ces mots, *Mathematicus apici auratam pilam addidit, cujus vertice umbra colligeretur in se ipsâ,* Pline n'a pas entendu que le Mathématicien, qui ajoûta à l'Obélisque du Champ de Mars une boule qui pust rendre l'ombre plus sensible, en la rassemblant en elle-mesme, ait esté l'inventeur de cet usage; comme dans l'article précédent, il n'a pas entendu dire qu'Auguste ait esté l'inventeur des Gnomons, parce qu'il fit un Gnomon exact de l'Obélisque du Champ de Mars, *addidit mirabilem usum ad deprehendas solis umbras.*

Mais que si l'on peut en quelque sorte inférer des termes de Pline, que l'usage de terminer un Gnomon par une boule, fust un usage tout nouveau, il ne faudroit l'enten-

dre ainsi que par rapport à Rome & à l'Italie, & non par rapport à la Gréce & à l'Egypte.

Enfin, que quoyqu'on n'ait point de passage précis qui marque que les anciens Astronomes Grecs & Egyptiens fussent dans l'usage de terminer leurs Gnomons avec une boule, plusieurs raisons le font présumer.

La premiére, c'est qu'il n'est pas vray-semblable que de si habiles gens n'eussent pas reconnu la différence de l'ombre d'une simple pointe & de celle d'une boule, surtout quand on convient que cette différence est de tout le demi diametre du soleil; que la maniére d'y remédier est des plus aisées; qu'elle se présente d'elle-mesme à tout moment, & à tout homme qui peut remarquer l'ombre de sa teste, *ratione à capite hominis intellectâ.*

La seconde raison est qu'Appion dans ses Egyptiaques, attribuë quelque chose de trés approchant à Moyse.

» Moyse, dit-il, comme je l'ay appris des anciens Egyp-
» tiens, estoit de la ville d'Héliopolis qui est consacrée au
» soleil. Il estoit accoutumé aux mœurs de sa patrie, il in-
» troduisit l'usage de faire les priéres en plein air, & sur les
» remparts des Villes. Il tourna tous les oratoires au soleil
» levant, car c'est ainsi qu'on le pratique à la ville du soleil.
» Au lieu d'Obélisques, ἀντὶ δὲ ὀβελῶν, il éleva des colomnes
» dont le pied estoit dans une espéce d'esquif ou de bassin
» σκάφη, & il y avoit au sommet une figure ou teste d'hom-
» me dont l'ombre, σκιὰ δ' ἀνδρὸς, fournissoit le mesme cours
» que le soleil.

Ce passage d'Appion semble estre une explication anticipée de celuy de Pline; car Appion vivoit du temps de Tibére, il écrivoit environ 30. ans avant Pline, & précisément dans le temps auquel ce naturaliste dit que l'Obélisque du Champ de Mars commençoit à ne plus marquer exactement.

Il est vray que Josephe Contemporain de Pline réfute le sentiment d'Appion, mais ce n'est qu'en ce qui regarde Moyse, & nullement par rapport à l'Astronomie pratique des Egyptiens & des Chaldéens.

A ces raisons, quelques Académiciens en ajoûtent une troisiéme qui paroist décisive; c'est qu'on trouve des Obélisques sommez d'une boule sur des Médailles Grecques antiques & antérieures à Pythéas. Telle est, entr'autres, celle de Philippe Roy de Macédoine rapportée par Goltzius, Tom. 3. Tab. 30. N.° 5.

DE L'HABILLEMENT DES HEROS, & de quelques Divinitez Egyptiennes.

M. L'ABBÉ DE FONTENU leût à l'Académie en 1716. une Dissertation, dans laquelle il establit que les premiers hommes qui peuplérent la terre aprés le déluge, n'ayant pas encore trouvé l'art de séparer la laine ou le poil de la peau des animaux, n'avoient point d'autre habit que ces peaux mesmes, qu'ils portoient d'une maniére fort grossiére & fort incommode. Dans une seconde Dissertation, il fait voir que cette maniére de se vestir, ordinaire aux héros & aux conquérants qui furent dans la suite mis au rang des Dieux, fût consacrée par la Religion payenne, & qu'on les représente dans ce mesme habillement dans les temples & sur les Médailles.

Herodot. Diod. Sicil.

Leûë en 1718.

Diodore de Sicile asseûre que les premiers Rois d'Egypte avoient coutume de se couvrir des dépoüilles de lions, de taureaux & de dragons, & que les testes de ces animaux leur servoient de casque. Ce n'estoit pas sans choix, dit M. l'Abbé de Fontenu, qu'ils préféroient la peau de quelques animaux à celle des autres, ils avoient soin de porter celles qui paroissoient les mieux assorties à leur caractére. C'est pour cela qu'Anubis & Macedo, princes hardis & courageux, accompagnants Osiris leur pére dans ses expéditions militaires, s'armérent, selon Diodore, l'un d'une peau de chien, pour marquer sa fidélité, l'autre de celle d'un loup, symbole de la férocité de son génie.

L. 13

L. 12

Si la fable dit que Bachus fut métamorphosé en lion dans le combat des géants, c'est que ce brave général d'Osiris parut dans la meslée revestu de la peau de cet animal. Plutarque nous apprend qu'Isis, ainsi qu'un buste antique, cité par M. Cuper, la représente, portoit pour casque une teste de bœuf, qu'elle reçeût de Mercure. Hercule paroist partout avec la dépoüille du lion de Némée, qu'il avoit tué. Enfin, pour tout dire en un mot, cette célébre fable, qui porte que les Dieux obligez de se retirer en Egypte pour éviter la fureur de Typhon, furent métamorphosez en animaux, n'a apparemment d'autre fondement, sinon que ceux qui ne périrent point dans cette journée, se sauvérent en Egypte, où ils se revestirent de la peau de ces animaux, ou plustost qu'ils l'avoient portée dans ce combat,

Traité d'Isis. & d'Osiris.

Ovid. Met. L. 3. Manil.

Auroit-on pû croire qu'un usage si ordinaire, deviendroit la source de l'idolâtrie la plus extravagante. Cependant il n'y a rien de si constant ; l'Egypte non contente de représenter ses Dieux avec de tels habits, publia qu'ils avoient passé eux-mesmes dans le corps de ces animaux, & la supperstition les honora bientost sous cette forme. De-là le culte rendu aux lions, aux singes, aux crocodiles, au bœuf, au bouc, &c. De-là le soin qu'on avoit de nourrir ces animaux, de les embeaumer aprés leur mort & de les enterrer avec solemnité. De-là enfin ces loix injustes qui condamnoient quelquefois à la mort ceux qui avoient tué un vil insecte.

Ce n'est pas tout, continuë M. l'Abbé de Fontenu, le Ciel se trouva rempli de ces mesmes animaux qu'on y plaça pour former les constellations & les signes du Zodiaque. Il est vray que M. l'Abbé Banier, dans une Dissertation imprimée dans le 3.e Volume des Mémoires de l'Académie, a prétendu justifier les Egyptiens sur un culte si grossier, mais il n'en est pas moins seûr que le peuple, du moins, donnoit dans toutes ces extravagances, & rendoit aux animaux mesmes des devoirs que les Législateurs n'avoient establis que pour les Dieux.

Pag. 84.

M. l'Abbé de Fontenu fait voir ensuite que cette folle superstition, qui avoit commencé en Egypte, se répandit incontinent dans l'Asie & dans l'Europe, il le prouve, entr'autres, par l'exemple du culte de Jupiter *Ammon*, à qui le bélier estoit spécialement consacré; & comme *Ammon*, qui est le mesme que *Cham*, estoit le plus ancien des Dieux du Paganisme, c'est à luy qu'il faut rapporter l'origine de toutes les fables que les Grecs & les Romains publiérent de leur Jupiter.

EXAMEN

Des divers Monuments, sur lesquels il y a des plantes que les Antiquaires confondent presque toûjours avec le Lotus d'Egypte.

IL n'y a point de sciences qui ayent plus besoin de se prester un secours mutuel que l'Histoire ancienne & la Botanique, lorsque pour l'intelligence de quantité d'usages ou mystérieux ou œconomiques, que les Egyptiens faisoient des plantes de leurs pays, il s'agit de discerner celles qui se trouvent représentées sur les monuments qui nous en restent.

M. Mahudel prétend que les Antiquaires qui se sont flattez d'y réüssir en consultant Théophraste, Dioscoride & Pline, n'ont pû en juger seûrement, parce qu'aucun de ces Naturalistes n'avoit veû ces plantes dans leur lieu natal, & que les descriptions qu'ils nous en ont laissées, estant trés courtes, trés imparfaites & sans figures, on n'a pû en faire une juste application aux parties détachées des plantes que les fabricateurs de ces monuments ont voulu représenter; qu'ainsi, c'est au Sol de l'Egypte mesme & au lit du Nil, qu'il faut avoir recours pour en tirer les piéces de comparaison qui leur ont servi de types.

C'est sur la veûë de ces plantes, ou apportées séches de ce pays-là, ou transplantées dans celuy-cy, ou trés exactement décrites par ceux de nos meilleurs Botanistes qui les ont dessinées d'aprés le naturel, que dans un Mémoire que M. Mahudel leût à l'Académie en 1716. il qualifia celles qui ont servi d'attributs aux Dieux & de symboles aux Rois ou aux villes d'Egypte, des noms qui leur conviennent, suivant les genres ausquels elles ont rapport, afin de les rendre plus reconnoissables, & qu'il communiqua les figures ausquelles il compara celles, qui dans l'explication des monuments Egyptiens ont trompé les plus célébres Antiquaires.

Il y a cinq plantes principales, ou qu'ils ont peu connuës, ou qu'ils ont confonduës, pour s'estre trop attachez à la lettre de quelques passages d'auteurs qui n'en ont parlé eux-mesmes que sur la foy d'autruy. De ce nombre sont le *Lotus* & *la féve d'Egypte*, deux plantes qui n'estoient considérables que par les rapports mystérieux qu'elles avoient à la Théologie des Egyptiens; & trois autres, *le Colocasia*, *le Persea* & *le Musa*, qui, outre ces rapports avoient l'avantage de leur servir de nourriture.

Le Lotus est la plus célébre de ces plantes; il ne faut rien chercher d'historique dans son étymologie, parce que son nom, suivant Hésychius, est commun à plusieurs autres; & qu'en fait de plantes, Théophraste avouë qu'il y en avoit plusieurs de différents genres qui portoient le nom de Lotus.

Jo. Leo. de Script. Arabicis apud Hottinger. in Bibliot. Oriental.

Le merveilleux qui se trouve dans la description qu'il en a donnée, avoit tellement ébloüi les Botanistes, que ne trouvant rien de plus commun dans les campagnes arrosées par le Nil, que des *Nymphæa*, ils ont esté des siécles entiers à n'oser croire que ç'en fût un. Abanbitar, sçavant Médecin de Malaga, est le premier qui l'ait reconnu pour tel, dans le voyage qu'il fit au Caire avec Saladin au commencement du 13.e siécle. Prosper Alpin en est convenu depuis, & de nos jours, M. Lippi de la Faculté de Paris, à qui l'amour de la Botanique fit entreprendre en 1704.

le voyage de la haute Egypte, a confirmé cette notion dans les Mémoires de ses découvertes qu'il envoyoit à M. Fagon premier Médecin du feu Roy.

La figure que nous en avons la plus conforme à la description de Théophraste, nous a esté donnée d'aprés le naturel, par l'auteur du Recüeil des Plantes de Malabar, & les parties qui en sont représentées sur les monuments s'y trouvent trés conformes. La fleur est de toutes ces parties, celle qui s'y remarque le plus communément, en toute sorte d'estat; ce qui vient du rapport que ces peuples croyoient qu'elle avoit avec le soleil, à l'apparition duquel elle se montroit d'abord sur la surface de l'eau, & s'y replongeoit dés qu'il estoit couché: Phénoméne d'ailleurs, trés commun à toutes les espéces de *Nymphæa*. *L. 4. c. 10.*

C'estoit-là l'origine de la consécration que les Egyptiens avoient faite de cette fleur à cet astre, le premier & le plus grand des Dieux qu'ils ayent adoré; de-là vient la coutume de la représenter sur la teste de leur Osiris, sur celle de leurs Divinitez, sur celle mesme des prestres qui estoient à leur service. Les Rois d'Egypte affectant les symboles de la Divinité, se sont fait des couronnes de cette fleur; elle est aussi représentée sur leurs monnoyes, tantost naissante, tantost épanoüie, & environnant son fruit; on la voit avec sa tige, comme un Sceptre Royal, dans la main de quelques idoles. *Vaill. Ægypt. num. p. 3 & 3.*

La féve d'Egypte, qui est la seconde plante qui se rencontre le plus fréquemment sur ces monuments antiques, est assez amplement décrite par Théophraste, & elle est connuë par nos meilleurs Botanistes modernes, pour une autre espéce de *Nymphæa* qui ne différe de la premiére que par la couleur incarnate de sa fleur: idée qu'Hérodote semble en avoir eüë, lorsqu'il a parlé d'un lys d'eau couleur de rose, & d'un lys blanc qui naissent dans le Nil. Ce n'est pas seulement par les relations des Voyageurs, & par les figures de Clusius & d'Herman, que M. Mahudel la connoît, mais pour en avoir reçeû une fort entiére de M. Sarrazin Médecin du Roy à Quebec. *L. 2. c. 92.* *Parad. Bat. p. 205.*

Athénée.l.15. Cette fleur est celle qu'un certain Poëte présenta comme une merveille à Hadrien sous le nom de *Lotus Antinoien*. Son fruit qui a la forme d'une coupe de ciboire, en portoit le nom chez les Grecs ; & dans les bas reliefs, sur les Médailles, & sur les pierres gravées, souvent elle *In Iside.* sert de siége à un enfant, que Plutarque dit estre le crépuscule, par rapport à la couleur de ce beau moment du jour avec celle de cette fleur.

Le *Colocasia* des anciens n'a pas moins donné de peine que le Lotus, pour se faire reconnoistre ; mais comme sa principale qualité estoit dans sa racine dont on faisoit du *Vesling in prosp. Alpin & fab. Columna in Ara Ægypt.* pain, & que de cette racine dont les Arabes font encore un grand commerce, il naist une fleur & des feüilles du genre de *Arum*, on ne doute plus que ce n'en soit une espéce, & le nom vulgaire de *Colcas* qu'elle semble avoir retenu de l'ancien *Colocasia* ne contribuë pas peu à justifier cette opinion.

On reconnoistra cette fleur sur la teste de quelques Harpocrates, & de quelques figures Panthées, par sa forme d'oreille d'asne ou de cornet, dans lequel est placé le fruit, & il y a toute apparence qu'elle estoit un symbole de fécondité pour laquelle on invoquoit ce Dieu.

Le *Persea* est un arbre qui croist aux environs du grand Caire. Les Botanistes modernes, quoyque différents en quelque chose des anciens, semblent mieux s'accorder sur son caractére. Sans entrer dans l'étymologie de son nom que Nicander tire de celuy de Persée, qu'il suppose avoir porté cet arbre en Egypte, tous conviennent que ses feüilles sont trés semblables au laurier, excepté qu'elles sont plus grandes, & que son fruit est de la figure d'une poire, qui renferme une espéce d'amande ou noyau, qui a le goust d'une chataigne.

Theoph. hist. l. 4. La beauté de cet arbre qui est toûjours verd, l'odeur aromatique de ses feüilles, leur ressemblance à une langue, & celle de son noyau à un cœur, sont la source des mystéres que les Egyptiens y avoient attachez, puisqu'ils l'avoient consacré

consacré à Isis, & qu'ils plaçoient son fruit sur la teste de leurs idoles, quelquefois entier, & d'autres fois ouvert pour faire paroistre l'amande : cette figure de poire doit toûjours le faire discerner du *Lotus*.

Le *Musa*, que les Egyptiens qualifioient d'arbre, quoyqu'il soit sans branches, croissoit autrefois en abondance à Peluse, & est aujourd'huy commun à Damiette. Sa tige est une canne de laquelle naissent des feüilles larges & obtuses, dont la longueur surpasse quelquefois 7. coudées; ses fruits, qui se mangent, ressemblent à de petits concombres dorez, ont une écorce aromatique & une chair d'un goust miéleux. *Prosp. Alpin*

Il est surprenant que se trouvant plusieurs figures antiques, dont les testes sont chargées de ces feüilles trés distinctement représentées, les Antiquaires se soient si peu mis en peine d'indiquer la plante à laquelle elles appartiennent, veû que ce ne peut estre que la beauté du *Musa*, qui n'est pas inférieure à celle du Palmier, qui l'aura fait consacrer aux Divinitez locales de la contrée, où il croissoit en plus grande abondance & où il venoit le mieux.

Les figures de ces plantes, dont on a cru devoir joindre icy les desseins faits d'aprés les originaux, & qu'on a placez à l'opposite des monuments connus qui sont ornez de quelques parties de ces plantes, pourront servir de régle pour l'explication de ceux qui se découvriront dans la suite.

Comparaison des figures naturelles des Plantes Egyptiennes, avec celles qu'on trouve représentées sur les Monuments antiques.

LA première colomne contient toutes les parties du *Nymphæa* ou *Nelumbo Zeylonensium, Horti Malabar*, qui est le Lotus d'Egypte de Théophraste, & le Lys blanc du Nil d'Hérodote. Ces parties sont semblables à celles du *Nymphæa Indica, Horti Lugd. Bat.* ou *faba Ægyptiaca* de Théophraste, à la seule différence de la couleur incarnate remarquée par Hérodote.

La seconde colomne contient les Monuments antiques sur lesquels on a représenté ces mesmes Plantes.

Dans la troisiéme, est gravée une figure d'Isis, d'un bois incorruptible, sur la poitrine de laquelle sont des bandelettes chargées des fleurs, des fruits & des semences de ces mesmes Plantes. Cette figure est dans le Cabinet de M. Mahudel.

PREMIERE PLANCHE.

A. Fleur de Lotus naissant, sur sa tige.	*A. a.* Dans la main d'un Harpocrate sur une Médaille de Tristan, *Tom. 1. p. 605.*
B. La mesme fleur commençant à se développer.	*B. b.* Sur la Médaille d'un Ptolémée du Cabinet de M. Mahudel, & sur la teste d'une Isis, rapportée par le P. de Montfaucon, *Tom. 2. Planche 110.* de son Ant. expliquée par les figures.
C. La mesme fleur épanoüie.	*C. c.* Sur la teste d'un serpent dans une Médaille d'Hadrien rapportée par Tristan, *Tom. 1. p. 498.*
D. La mesme fleur encore plus épanoüie.	*D. d.* Sur la teste d'un Canope dans une Médaille de Patin, *Num. Impp. p. 156.*
E. Le fruit appellé *Ciborium.*	*E. e.* Sur lequel une Isis paroist assise dans une pierre gravée du Cabinet de M. de la Chausse.
F. Les graines du Ciborium.	*F. f.* } Sur les bandelettes de la grande Isis du Cabinet de M. Mahudel, gravée à la troisiéme colomne.
G. La feuille commune aux deux espéces de cette Plante.	*G. g.* }

Hist. Tom. III. Pag. 186. Planche 1.re

Col. 3.

bb.

bb

cc

gg

ff

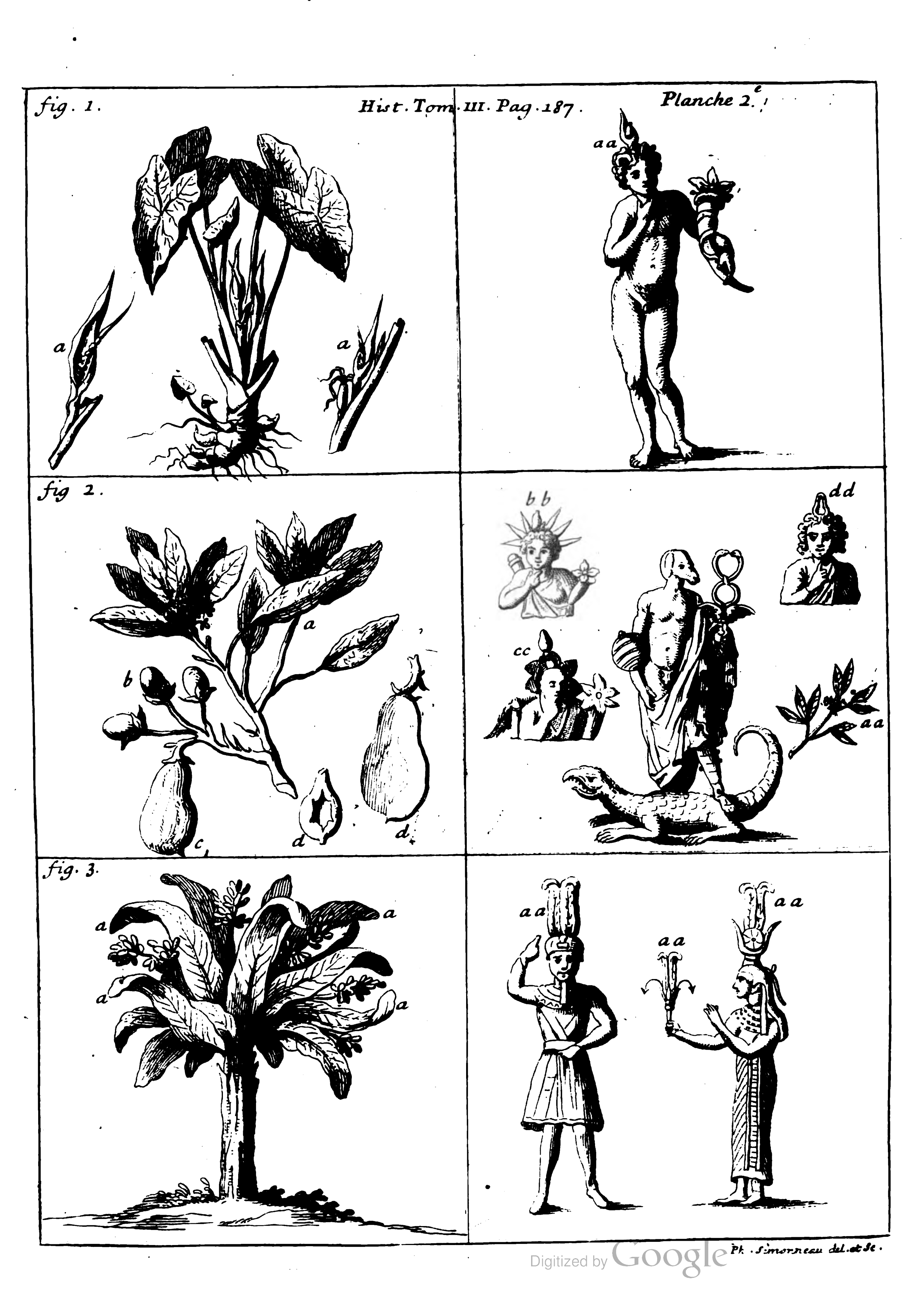

fig. 1.
Hist. Tom. III. Pag. 187.
Planche 2.e
a
a
aa
fig 2.
a
b
c
d
d
bb
dd
cc
aa
fig. 3.
a
a
a
a
aa
aa
aa
Ph. Simonneau del. et Sc.

PLANCHE SECONDE.

FIGURE I. *Cokas* des Arabes, *Culcas Vesling. Arum Ægypt. Fab. Column.* & *Colocasia* des Anciens.

A. Sa fleur en oreille d'asne au milieu de laquelle est son fruit.	*A. a.* Sur la teste d'un Harpocrate du Cabinet de M. Mahudel.

FIGURE II. *Persea Barrelerii icon.* 878. *Raii hist.* 1552. *Clusii hist.* 2. *vera Theophrasti.*

A. Ses feüilles.	*A. a.* Sur une branche à costé d'un Anubis d'un bas relief de Boissard.
B. Son fruit naissant.	*B. b.* Est trés fréquent sur la teste d'une infinité de figures Egyptiennes.
C. Dans son estat de maturité.	*C. c.* Sur une teste d'Harpocrate donnée par Spon.
D. Le mesme fruit ouvert.	*D. d.* Sur la teste d'un autre Harpocrate du Cabinet de M. de la Chausse.

FIGURE III. *Musa Prosp. Alpini, & Serapion*, espéce de Palmier dans Théophraste.

A. Ses feüilles.	*A. a.* Sur la teste d'une Idole du Cabinet de M. Bon Premier Président de la Chambre des Comptes à Montpellier, & sur la teste de la 9.e grande figure de la table d'Isis.

DU DIEU IRMINSUL

adoré chez les anciens Saxons.

IL est estonnant que Schédius, qui a fait un traité assez ample sur les Dieux des Germains, n'ait point parlé d'Irminsul; s'il avoit leû les anciens Historiens de France & d'Allemagne, il auroit veû que Charlemagne ayant pris en 772. la forteresse d'Erisbourg, il détruisit le temple & l'idole de cette Divinité, & en emporta une grande quantité d'or & d'argent, qui provenoit apparemment des vœux & des offrandes de ce peuple idolâtre; c'est sans doute ce qui a déterminé un auteur anonyme à donner sur ce sujet une Dissertation particuliére. Mais M. l'Abbé de Vertot a jugé cette matiére digne d'une nouvelle attention, & voicy l'ordre qu'il s'y est proposé. Il examine d'abord en quelle contrée de la Saxe estoit le temple d'Irminsul, quelle estoit la figure de cette Idole, quel Dieu elle représentoit, quelles estoient les fonctions de ses Prestres, & ce qu'on doit penser des Inscriptions qui estoient sur le piedestal de sa statuë.

En 1715.

Dans cette partie de l'ancienne Germanie qui estoit habitée par les Saxons Westphaliens prés de la riviére de Dimele, s'élevoit une haute montagne, sur laquelle estoit le temple d'Irminsul, dans une place forte nommée *Heresburg* ou *Heresberg*. Cet édifice, au rapport de Meibomius dans ses *Antiquitez Saxonnes*, estoit également recommandable par la beauté de son Architecture, & par la vénération des peuples qui l'avoient enrichi de leurs offrandes. La statuë du Dieu estoit placée sur une colomne d'un travail exquis, & si nous en croyons le Poëte Saxon, auteur de la vie de Charlemagne, selon Kranzius, il tenoit d'une main un estendart où estoit peinte une rose, dont l'éclat & la courte durée apprenoient combien est peu durable la gloire qu'on

acquiert dans les combats, & de l'autre une balance, pour marquer l'incertitude de la victoire. La figure d'un ours qu'il portoit sur sa poitrine, & celle d'un lion sur son bouclier, annonçoient qu'il falloit de la force & du courage dans les grandes entreprises; mais comme remarque fort bien M. Ducange, tout cela seroit trés beau, si Kranzius écrivain du 16.e siécle avoit cité quelque garant plus ancien que luy : *Hæc omnia præclara, si authorem laudasset Kranzius.*

En effet, on ne trouve dans les plus anciens auteurs aucune particularité touchant la figure de cette Idole. L'Abbé d'Esperg, qui vivoit dans le 13.e siécle, dit que les Saxons n'adoroient que des arbres ou des fontaines, & il ajoûte que leur Dieu Irminsul n'estoit luy-mesme qu'un tronc d'arbre dépoüillé de ses branches. Adam de Breme & Beatus Rhenanus nous donnent la mesme idée de ce Dieu, puisqu'ils l'appellent *Columnam ligneam sub divo positam.*

Si on estoit bien asseûré de la figure de cette idole & des ornements qui l'accompagnoient, il seroit plus aisé de découvrir quel Dieu elle représentoit. Gosselin Historien du 15.e siécle prétend que *Irmin* & *Hermes* est la mesme chose, & que *Irminsula* signifie la statuë d'Hermes ou de Mercure; d'autres asseûrent que Eresburg estant aussi nommé Masburg qui veut dire *le fort de Mars*, il y a apparence que les anciens Saxons, peuples trés belliqueux, adoroient le Dieu de la guerre. Wernerus Rosevincius prend cette idole pour un *Panthéon*, qui représentoit Mars, Mercure, Apollon & Hercule. M. l'Abbé de Vertot, qui regarde Irminsul comme un Dieu indigéte, penche assez à croire qu'il estoit le mesme que le fameux Arminius Général des Cherusques, qui sçeut briser les fers de la Germanie & triompher des Romains, aprés leur avoir défait trois légions, & obligé Varus à se passer son épée au travers du corps. Velleius Paterculus qui raconte ce fait, ajoûte que toute la nation regarda Arminius comme son libérateur, & qu'on

fit des vers & des chanſons à ſa loüange : tout cela eſtoit trés propre à en faire un Dieu dans un temps où l'on élevoit à ce rang ceux qui s'eſtoient rendus célébres, ou par leurs belles actions, ou par quelqu'invention utile à la vie.

Quoyqu'il en ſoit, cette idole avoit ſes preſtres & ſes preſtreſſes, & leurs fonctions eſtoient partagées. Aventin dit que dans les feſtes qu'on célébroit à l'honneur de ce Dieu, la nobleſſe du pays s'y trouvoit à cheval armée de toutes piéces, & qu'aprés quelques cavalcades autour de l'idole, chacun ſe jettoit à genoux, & faiſoit ſes préſents aux preſtres, qui ſelon Meibomius, eſtoient en meſme temps les Magiſtrats de la nation & les exécuteurs de la Juſtice. Ces preſtres frappoient à coup de verges ceux qui eſtoient convaincus de n'avoir pas bien fait leur devoir dans les combats, ils pouſſoient meſme la rigueur juſqu'à condamner à la mort ceux qui avoient perdu la bataille par leur faute. L'auteur rapporte les plaintes d'un jeune homme qui déploroit en cette occaſion ſa deſtinée, & il les a tirées d'un Cantique composé en vieux Saxon : Me livrera-t-on, » dit ce jeune homme, entre les mains du miniſtre de la Di- » vinité dans mes plus beaux jours, parce que les armes ne m'ont » pas eſté favorables! N'y a-t-il que mon ſang qui puiſſe ap- » paiſer le Ciel & détourner ſa colére !

Charlemagne, à qui la conqueſte de la Saxe couta tant de peine, ayant fait fortifier la montagne d'Eresburg, démolit le temple d'Irminſul, & fit conſtruire ſur ſes ruines une chapelle conſacrée dans la ſuite par le Pape Paul III. Mais comme les Saxons retournoient, dés qu'il s'eſtoit retiré, à leur ancienne idolâtrie, ce Prince fit enterrer auprés du Weſer la colomne dont on a parlé. Elle en fut retirée du temps de Loüis le Débonnaire ſon ſucceſſeur, & tranſportée dans l'Egliſe d'Hildeshein, où elle ſervit à ſoutenir un chandelier à pluſieurs branches : cette colomne changea ſouvent de place, & ce ne fut que par hazard qu'un Chanoine d'Hildeshein l'ayant déterrée, trouva autour de ſon fuſt ces trois vers écrits en lettres dor:

Sic fructus vestri vestro sint gaudia patri,
Ne damnent tenebræ quæ fecerit actio vitæ;
Juncta fides operi, sit lux super addita luci.

Inscription qui y avoit sans douté esté gravée lorsqu'on la destina à porter un chandelier dans le chœur de l'Eglise d'Hildeshein. On célébre encore tous les ans dans cette Ville, la veille du Dimanche que l'on appelle *Lætare*, la mémoire de la destruction de cette idole: les enfants font enfoncer en terre un pieu de six pieds de long, sur lequel on pose un morceau de bois en forme de cylindre, & celuy qui d'une certaine distance peut l'abattre, est déclaré vainqueur.

RECHERCHES
SUR LE DIEU ENDOVELLICUS,
& sur quelques autres Antiquitez Ibériques.

LE nom d'Endovellicus se lit sur quatorze Inscriptions trouvées en Espagne, & rapportées par Gruter & par Reinesius. La 14.e qui est à Toléde dans la Maison Professe des Jésuites, est gravée sur un morceau de colomne tiré des ruines de l'Amphithéatre de cette Ville, & c'est celle sur laquelle M. Freret a fait des recherches qu'il a communiquées à l'Académie. Petro de Rojas la lit ainsi: *En 1714.*

HERCULI P. ENDOVELLIC. TOLET.
OSCA. DEIS. TUTELLA. COMPEDIT.
TAUROS. URSUS. AVES. LIBYC.
QUODAM. D. D.

Tamayo de Vargas la lit d'une maniére un peu différente, & dit qu'elle forme neuf lignes, en quoy il a esté suivi

par Reinesius, comme on peut le voir dans la suite de son Ouvrage manuscrit qui est à la Bibliothéque du Roy.

HERCULI P.
ENDOVELL.
TOLET. V. V.
OSCA.
DEIS. TUTEL.
COMPEDII.
VRSOS. TAUROS.
AVES MARINAS
QUONDAM. D. D.

Aprés quelques réflexions sur la différence de ces deux copies, M. Freret explique ainsi l'Inscription;

HERCULI *patrio* ENDOVEL*lico*
TOLET*um* V*rbs* V*ixtrix* OSCA.
DEIS TUTEL*aribus* COMPEDIT*as*
URSOS TAUROS AVES LIBYCAS
QUOTAN*nis* D*ecreto* D*icaverunt.*

» C'est-à-dire, Toléde & la Ville Victorieuse d'Osca ont con-
» sacré à leurs Dieux tutélaires, à Endovellicus l'hercule du
» pays, des taureaux, des ours & des autruches enfermez
» dans un parc pour la solemnité des jeux qui se célébrent
» tous les ans.

La question est de sçavoir s'il faut faire deux Divinitez d'Hercule & d'Endovellicus, ou si ces deux noms ne marquent qu'un mesme Dieu. M. Freret soutient le dernier sentiment aprés Andrez Ustarros habile Antiquaire, & qui avoit fort estudié les anciens monuments, surtout ceux qu'on trouve en Espagne. Une des principales raisons qu'il apporte, c'est qu'il n'est presque jamais parlé dans les Inscriptions de Dieux ou de plusieurs Divinitez, sans qu'on y trouve

trouve la particule conjonctive *Et* ou *καὶ*, que l'on voit toûjours dans l'ample Recüeil de Gruter, si l'on excepte les cas où il n'est pas possible de les confondre, comme dans ceux-cy :

IOVI. IUNONI. SACRUM. SOLI
ÆTERNO. LUNÆ, &c.

Il est vray que les mots qui suivent DEIS TUTELARIBUS, semblent marquer deux Divinitez, & on ne dissimule pas l'objection; mais il y a bien de l'apparence que cette Inscription estant sur un morceau de colomne, il y manque quelque ligne où se trouvoit le nom de quelqu'autre Dieu ; & on a la bonne foy d'avoüer que si on voyoit que l'Inscription fust entiére, on se rendroit à cette difficulté.

La seconde raison qui empesche M. Freret de faire deux Divinitez différentes d'Endovellicus & d'Hercule, c'est l'usage constant où les Grecs & les Romains estoient de joindre au nom barbare des Divinitez celuy qui leur estoit familier, afin qu'il servist comme d'interprétation à l'autre. C'est ce qu'il prouve par plusieurs exemples tirez des anciennes Inscriptions : Exemples qui sont la preuve du principe avancé, que les Romains joignoient pour l'ordinaire au nom barbare des Divinitez, le nom usité chez eux, afin que la Divinité pust estre connuë & adorée de ceux-mesmes à qui son nom barbare estoit inconnu. Ainsi l'on peut raisonnablement supposer que dans Toléde, Ville Romaine, & où le nom du Dieu Endovellicus estoit moins connu, on l'aura expliqué par celuy d'Hercule, au lieu que dans les Inscriptions de Villa-Viciosa, qui estoit le centre de son culte, on ne luy donne que le nom d'Endovellicus, qui y estoit assez connu. D'ailleurs, plusieurs de ces Inscriptions de Therenna estoient dans un temple, sur des autels & sur des bases de statuës, apparemment dédiées au Dieu; au lieu que celle de Toléde estoit sur une colomne élevée dans le Cirque, & exposée aux yeux des Estrangers, auf-

quels il falloit faire connoistre Endovellicus.

Le reste de l'Inscription souffrira moins de difficulté. On lit à la premiére ligne HERCULI PATRIO, parce que dans plusieurs Inscriptions, on donne ce titre aux Dieux, qui ont un nom estranger. Il est vray cependant que l'on donnoit aussi à Hercule le nom de PATER, comme on le voit dans une autre Inscription trouvée aux environs de Tolède, & rapportée par Pedro de Rojas dans sa description de cette Ville.

A la troisiéme ligne de l'Inscription dont il s'agit icy, on lit TOLET. V. V. OSCA, que M. Freret explique TOLETUM. URBS VICTRIX OSCA. Il y avoit deux Villes en Espagne qui portoient ce dernier nom, l'une dans la Bœtique, c'est aujourd'huy Huescar, & l'autre dans l'Espagne citérieure au pied des Pyrenées présentement Huesca dans l'Arragon. Les deux V. V. qui précédent le nom d'Osca dans l'Inscription, nous marquent que c'est cette derniére Ville qu'ils regardent. Elle est toûjours nommée sur les Médailles URBS VICTRIX. Ustarros en rapporte dix-huit différentes.

La ville d'Osca estoit fameuse pour ses fabriques de monnoyes. Il en est fait mention dés le temps des premiéres guerres puniques. Tite-Live vante l'*Argentum Oscense*, & le *Signatum Oscense*. M. Freret prétend que les Médailles Ibériques publiées par le Comte de Lastanosa, & sur lesquelles on voit un Cavalier la lance en arrest ou un sabre à la main, estoient des monnoyes Ibériennes frappées à Osca, & non des monnoyes Phéniciennes, comme on le croist communément.

A la cinquiéme ligne, on lit DEIS TUTEL. suivant Tamayo, & DEIS TUTELA, suivant Pedro de Rojas: ce que M. Freret rend par DEIS TUTELARIBUS, *aux Dieux deffenseurs*. On lit de mesme sur l'Inscription trouvée à Tréjunchos, village à trois lieuës de Toléde nommé autrefois *Triunchus*, DEO TUTELARI, parmi les titres donnez à l'Hercule de Toléde. Cette mesme Inscrip-

ſion de Triunchus nous apprend encore qu'on célébroit tous les ans à Toléde des jeux du Cirque en l'honneur d'Hercule, & c'eſt ce qui a déterminé à lire les trois lignes ſuivantes, COMPEDITOS URSOS. TAUROS. AVES LIBYCAS QUOTANNIS DECRETO DICAVERUNT. Les villes de Toléde & d'Oſca avoient eſtabli un fonds pour l'entretien des ours, des taureaux & des autruches que l'on conſervoit dans des parcs pour les combats du Cirque. Les Romains faiſoient paroiſtre ces derniers animaux dans les ſpectacles, & on les y tuoit à coups de fléches.

De l'explication de l'Inſcription, M. Freret paſſe aux recherches qu'il a faites ſur le Dieu Endovellicus. Il obſerve d'abord que l'on a pluſieurs Diſſertations ſur cette Divinité. Reineſius en publia une avant que d'avoir veû l'Inſcription de Toléde que l'on vient d'expliquer. Il croit que ce Dieu qui ſe trouve nommé ENDOBOLICUS, dans la 13.e Inſcription de Villa-Vicioſa, & ENDOVOLICUS dans la ſeconde, eſt le meſme qu'Apollon nommé BELINUS dans les Inſcriptions d'Aquilée.

Un Allemand, qui a pris le nom de Ludovicus Alphitander pour écrire ſur la meſme matiére, remonte bien plus haut que Reineſius. Le déluge ſeul peut arreſter ſes recherches, & c'eſt dans la famille de Noë qu'il croit trouver le Dieu *Endovellicus* ou *Endobolicus*. Il ne doute pas un moment que ce ne ſoit Thubal nommé ΘΩΒΗΛΟΣ par les Septante, & que le commun des antiquaires Eſpagnols prend pour le Patriarche de la nation. Ses deſcendants changérent ſon nom en ENDOBOLICUS, en y ajoûtant l'article Allemand *Een* : car Alphitander eſt auſſi perſuadé que la langue Allemande eſtoit celle des anciens Eſpagnols. Cet auteur va plus loin ; quelques noms de femmes qu'on lit ſur les EX VOTO du Dieu Endovellicus, luy font croire que c'eſtoit le Dieu de l'Amour, & malgré ſa barbe griſe, Thubal ſe trouve ainſi métamorphoſé en Cupidon dans l'Hypothéſe d'Alphitander.

Sans s'arrester à ces sentiments, M. Freret est persuadé, premiérement, que ce Dieu ne se trouvant que sur les Inscriptions d'Espagne, il ne faut point sortir du pays pour en chercher l'origine. Secondement, que des quatorze Inscriptions sur lesquelles on lit le nom d'Endovellicus, treize ayant esté découvertes dans un endroit de l'Espagne, où n'ont jamais pénétré ni les Africains, ni les Phéniciens, ni les Carthaginois, qui y sont entrez dans les premiers temps, le Dieu Endovellicus doit estre une Divinité des Ibériens ou Aborigénes Espagnols; ainsi ce n'est ni l'Hercule de Tyr, ni l'Alcide de Thébes, mais plustost quelque ancien héros Ibérien, que sa valeur aura fait adorer par une nation belliqueuse, & qui ne fut entiérement soumise que sous Auguste, quoyque ce fust le premier pays où les Romains eussent porté la guerre.

Il y a apparence que le culte d'Endovellicus avoit pris naissance parmi les Asturiens, les Cantabres & les Celtibériens. Ces peuples, dit Strabon, adorent un Dieu dont on ignore le nom, ils célébrent sa feste vers la pleine lune, & passent la nuit à danser devant leurs maisons. Peut-estre cette Divinité inconnuë à Strabon, est-elle le Dieu Endovellicus, qui dans le systéme des Ibériens pourroit estre l'intelligence attachée à la lune; & de mesme que plusieurs peuples, & sur tout les Phéniciens avoient placé Hercule dans le soleil, les Espagnols pouvoient avoir mis Endovellicus dans la lune: ce que l'on ne donne néantmoins que comme une conjecture. On pourroit encore conjecturer avec plus de fondement que le Dieu Endovellicus avoit un oracle, de quelque nature qu'il fust, soit qu'il communiquast sa volonté par l'organe des prestres, ou par le moyen des songes; c'est au moins ce que signifient ces mots de la sixiéme Inscription de Villa-Viciosa. EX RELLIGIONE JUSSU NUMINIS. Les ordres de la Divinité n'avoient pû estre connus, s'ils n'avoient esté donnez d'une maniére sensible: & c'est là ce que l'on appelle un Oracle.

Aprés plusieurs autres recherches sur les antiquitez Ibériques, M. Freret penche fort à croire que le nom du Dieu Endovellicus estoit composé de deux mots *Endo*, & *Vellicus*; que le premier estoit le nom propre de la Divinité, & que le second marquoit le pays où elle estoit principalement adorée. En effet, l'un & l'autre de ces mots se trouve assez fréquemment dans les noms des villes de l'Ibérie & de l'Aquitaine proprement dite, dont les peuples, qui selon la remarque de Strabon, n'estoient pas Celtes, mais Espagnols, avoient la physionomie Ibérienne, & parloient une langue semblable à celle de ces peuples. L'on trouve encore aujourd'huy dans la Navarre Espagnole, dans l'Arragon & dans la Biscaye les vestiges du mot *Endo*, comme entr'autres dans ces deux noms *Endo mendia*, & *Indaganeta*, qui signifient à la lettre la montagne d'*Endo*, & les hauteurs d'*Endo*. Et il n'y a guére lieu de douter que les noms propres de *Endo* & *Andega*, qui se trouvent assez souvent dans l'Histoire de ce pays, ne soient des restes de celuy du Dieu *Endo*, dont le culte pouvoit s'estre conservé parmi les Vascons, dont le Paganisme a subsisté assez long-temps.

A l'égard du mot Vellicus, on voit qu'il est manifestement le mesme que celuy de Vellica, ville de la Cantabrie vers les sources de l'Hébre, aujourd'huy la Guardia ou Medina del Pomar. Peut-estre cette ville & celle de Velia, qui n'en estoit pas loin, estoient-elles célébres par le culte de ce Dieu, & le lieu où il avoit pris naissance, ce qui l'avoit fait nommer *Endo-vellicus*, l'*Endo de Vellica*, comme l'Apollon de Delphes, l'Hercule de Tyr, &c. On sçait que les hommes donnent volontiers aux objets de leur culte le nom des lieux où il a commencé, & que cet usage si fréquent dans le Paganisme a esté adopté mesme par les Chrestiens. Au reste, comme les anciennes Inscriptions de Therenna nous apprennent que les anciens Ibériens, de mesme que ceux d'aujourd'huy, confondoient le B. & l'V. On peut supposer que le nom des *Belli*, peuples

de la Celtibérie, estoit le mesme que celuy de la ville de Velia. De toutes ces différentes Observations, M. Freret conclud que le nom du Dieu Endovellicus signifioit l'*Endo* des *Belli* ou *Velli*, & que ce dernier nom avoit esté porté par plusieurs villes, & par des nations fameuses dans l'Ibérie.

SUR LES MÉDAILLES SAMARITAINES
qui portent le nom de SIMON.

LES Antiquaires avoient jusqu'à présent esté persuadez que les Médailles qui sont venuës jusqu'à nous, & qui portent en caractéres Samaritains le nom de *Simon*, estoient de Simon Machabée, à qui l'Ecriture nous apprend qu'Antiochus le Grand accorda le droit de battre monnoye.

Une Médaille singuliére du Cabinet de M. de Pontcarré Premier Président de Roüen, & dont voicy le dessein,

Hist. Tom. III. Pag. 198.



a fait changer de sentiment à M. Henrion. Cette Médaille est d'argent de la grandeur ordinaire des Médailles Romaines Impériales. Elle paroist avoir esté d'abord marquée d'un coin de l'Empereur Trajan, & on découvre encore quelque reste d'Inscription de la monnoye de ce Prince, tant du costé de la teste que du revers.

La piéce a esté surfrappée d'un nouveau coin qui en fait une monnoye Juifve; on y voit d'un costé une Lyre avec ces mots KIROUT IROUSCHLEM, *de la délivrance*, ou *de la liberté de Jérusalem*, & de l'autre une grappe de raisin avec le nom de SCHEMOUN *Simon*.

Muni d'une telle découverte, M. Henrion se crut bien fondé à soutenir que les monnoyes Juifves qui portent le nom de Simon, ne sçauroient estre de Simon Machabée, qui vivoit prés de trois siécles avant le regne de Trajan, & qu'il les faut toutes rapporter à Simon Barchochebas, dont la révolte fit tant de bruit sous Hadrien : quelque précis néantmoins que parût à M. Henrion le témoignage de la Médaille en question, il voulut bien y ajoûter de nouvelles preuves. *En 1715.*

La premiére est tirée d'une raison de vray-semblance; sçavoir que de deux Simons éloignez d'environ 300. ans l'un de l'autre, les monnoyes du dernier doivent naturellement s'estre plustost conservées que celles du premier. La seconde, que nous ne connoissons aucune Médaille, ni du pére ni des fréres de Simon Machabée, qui selon toutes les apparences ont joüi du mesme droit que luy. La troisiéme enfin, que les années marquées sur les Médailles en question, ne s'estendent que jusqu'à la quatriéme. Ce qui a un rapport formel à la durée du regne de Barchochebas; au lieu que Simon Machabée ayant regné huit ans, si ces Médailles estoient de luy, on trouveroit au moins sur quelques-unes des marques de la 5.[er] de la 6.[e] de la 7.[e] & de la 8.[e] année de son regne.

M. Pinart, dont l'érudition Hébraïque est connuë, ne laissa pas sans réponse les conjectures de M. Henrion. Aprés luy avoir un peu contesté l'antiquité de sa Médaille, il rassembla contre son systéme toutes les difficultez que l'on forma dans la Compagnie à la veûë du monument qui luy sert de base. Car quelques-uns crûrent que le coin Romain estoit postérieur, d'autres jugérent que ce qui paroissoit de l'Inscription Latine, avoit esté formé tout récem-

ment avec le burin, d'autres enfin asseûrérent qu'ils n'y découvroient aucun de ces prétendus vestiges; mais renonçant bientost à tous ces avantages, M. Pinart admet la Médaille telle que M. Henrion l'a décrite, & prétend que son systéme n'en est pas mieux establi.

La révolte de Barchochebas sous Hadrien est, dit M. Pinart, tellement circonstanciée dans l'Histoire, qu'il n'est pas vray-semblable que les auteurs qui en ont parlé, eussent oublié une aussi grande marque de la nouvelle indépendance des Juifs, que celle de battre monnoye. Selon luy, il est bien plus probable qu'un coin Samaritain antique estant tombé entre les mains de quelque Juif, ou mesme de quelque curieux Romain, celuy-là, quel qu'il soit, depuis, ou du temps mesme de Trajan, dont les Médailles sont encore aujourd'huy si communes, aura pris la premiére piéce qu'il aura trouvée, & l'aura surfrappée du coin Samaritain pour avoir une nouvelle empreinte de cette monnoye antique.

D'ailleurs, poursuit M. Pinart, il est constant, & c'est un fait attesté par tous les connoisseurs qui ont voyagé dans la Palestine, qu'en foüillant sous les ruines de Jérusalem, on y trouve tous les jours & des sicles Samaritains, dont M. Henrion ne dispute pas la premiére antiquité, & de ces monnoyes qui portent le nom de Simon. Or la révolte de Barchochebas estant de beaucoup postérieure à la destruction de Jérusalem, se persuadera-t-on qu'on se soit avisé d'aller enterrer une grande quantité de monnoyes de ce nouveau Prince sous les ruines d'une ville détruite depuis un siécle?

Pour ce qui est des années marquées sur les monnoyes de Simon, si elles ne vont que jusqu'à la 4.e quoyqu'il en ait regné huit, c'est apparemment que le droit de battre monnoye ne luy fut accordé par Antiochus qu'au milieu de son regne, auquel cas ces dattes convionnent au reste du temps qu'il a gouverné la nation Juifve; ou bien il se peut faire que durant les quatre premiéres années, on en ait frappé

frappé suffisamment pour un peuple qui n'avoit presqu'aucun commerce dans un territoire peu estendu.

M. Pinart termina sa réponse par une infinité de reflexions sur les changements arrivez dans les caractéres Hébreux, dont les Samaritains, selon luy, sont les plus anciens dont nous ayons des monuments incontestables.

EXPLICATION

D'une Médaille d'or de la famille CORNUFICIA du Cabinet de S. A. R. MADAME.



ON découvrit en 1715. sur les terres du Duc de Modéne un trésor de Médailles, dont quelques-unes des plus précieuses passérent dans le Cabinet de S. A. R. MADAME. M. Baudelot, à cette nouvelle si intéressante pour un Antiquaire, crut d'abord que ce trésor estoit la Caisse militaire ou de l'armée d'Antoine ou de celle du Sénat, lorsque Hirtius & Pansa Consuls défirent ce Général prés de Modéne. L'inspection de quelques-unes de ces Médailles où se trouve le nom d'Auguste Triumvir sur la fin de 711. & celuy d'Agrippa désigné Consul en 715. détrusit cette premiére idée, & fit croire à l'Académicien que ces monnoyes estoient tirées de la Caisse militaire dont devoient estre payées les troupes que Lucius Antonius & Fulvia

avoient assemblées dans ce quartier contre Auguste en 713. & 714.

Quoyqu'il en soit, la Médaille d'or dont M. Baudelot donna l'explication, présente d'un costé la figure d'un homme debout & voilé, tenant de la main droite un baston augural, & couronné par une autre figure de femme placée derriére luy, coëffée de la dépoüille d'une chévre, & portant de la gauche un de ces boucliers nommez *Ancilia* avec l'aigle Romaine, & ces mots pour légende. Q. CORNUFICI AUG. IMP. On voit au revers, qui est sans légende, une teste barbuë avec une corne recourbée en arriére qui luy sort du haut du front.

Il est aisé de juger au premier coup d'œil que la figure couronnée est celle de l'Augure Cornuficius, pour lequel la Médaille a esté frappée; mais il a fallu beaucoup de sagacité pour découvrir qui estoit ce Cornuficius, quelle est la figure qui le couronne, ce que représente la teste cornuë du revers, & en quel temps & à quelle occasion ce monument a esté fabriqué. C'est ce que M. Baudelot développe heureusement par l'Histoire mesme de Cornuficius qu'il a recüeillie avec soin. Il estoit, selon M. Baudelot, de famille Plébéïenne & Sénateur, lorsque Cicéron obtint le Consulat qu'il emporta sur six compétiteurs, du nombre desquels, si on en croit Asconius, estoit Cornuficius. Cicéron écrivant à Atticus nous apprend qu'il estoit fort riche, *Omnino Cornuficius locuples est.* Mais ce qui le distinguoit particuliérement entre les illustres Romains de son temps, c'est qu'il estoit sçavant, bel esprit, & méritoit par ses belles qualitez d'estre élevé aux premiéres charges de la République. C'est le témoignage que luy rend le mesme Cicéron avec lequel il estoit en commerce de Lettres & d'érudition. Je me suis apperçeû, dit l'orateur Romain dans une de ses Lettres à Cornuficius, que nous ne sommes pas tout à fait de mesme opinion. Il s'agit là du meilleur genre d'éloquence, *De optimo genere dicendi.* Ce qui fait croire, pour le dire en passant, que

L. 12. Ep. 15.

ce Romain avoit auſſi traité la meſme matiére, & c'eſt en effet ce que juſtifie Quintilien parlant de ceux qui ont écrit de la Réthorique ou de l'art oratoire : *Scripſit*, dit-il, *de eâdem materiâ non pauca Cornuficius.* Enfin, Cicéron met le comble à l'éloge qu'il fait de l'érudition de Cornuficius, en luy diſant, *tum de ſummo ingenio, & de optimis tuis ſtudiis, & de ſpe ampliſſimæ dignitatis ita judicare, ut neminem tibi anteponam, comparem paucos.* La ſcience de ce Romain, quoyque du premier ordre, ne dédaignoit pas de s'abaiſſer juſqu'aux matiéres purement grammaticales, puiſqu'il s'eſtoit appliqué à la recherche des origines ou des étymologies de la Langue Latine, dont il avoit compoſé un Traité que cite Verrius Flaccus, ou ſon abbreviateur Feſtus Pompeïus.

Sur ce que Macrobe rapporte d'une opinion de Cornuficius qui confondoit le ſoleil avec Jupiter, M. Baudelot conçoit une opinion ſi avantageuſe de la religion de ce Romain, qu'il le ſoupçonne avoir eſté du ſentiment de ceux qui n'adoroient qu'une ſeule Divinité ſous différents noms ou différents attributs.

Quoyqu'il en ſoit de ſa religion, il eſtoit excellent Poëte, comme l'aſſeûrent Catulle & Euſébe. Et M. Baudelot ne ſçauroit croire, aprés ce qu'il vient de dire des bonnes qualitez de Cornuficius, qu'il ſoit le meſme que celuy dont parle Donat, comme d'un ennemi déclaré de Virgile, lorſqu'il dit, *Cornuficius ob perverſam naturam illum non tulit.* Quelle apparence, en effet, que ce Romain, qu'Aſconius dit avoir eſté un parfaitement honneſte homme, un homme de bien, *viſique ſunt Cornuficius & Galba ſobrii ac ſancti viri*, ait eſté envieux de la gloire d'un jeune Poëte, qui à peine commençoit à eſtre connu à Rome du temps que Cornuficius y joüiſſoit de la réputation d'homme d'eſprit & de Belles Lettres. Celuy qui eſtoit jaloux du mérite de Virgile, eſtoit ſans doute un autre Poëte de meſme nom, dont Ovide fait mention en parlant des ouvrages laſcifs & immodeſtes :

Et leve Cornufici, parque Catonis opus.

L'auteur de cet ouvrage eſt traité d'yvrogne par Plutarque dans la vie de Céſar, & ce caractére ni la licence des mœurs ne conviennent nullement au Cornuficius qui fait le ſujet de la Médaille.

Rien ne prouve mieux ce qu'on vient d'avancer, que la reſtitution que fit Trajan d'une monnoye d'argent qui conſerve le nom & les titres de Cornuficius. Il falloit, en effet, que cet Empereur eut pour ce grand homme une eſtime bien ſinguliére pour avoir voulu, comme il a fait, en renouveller la mémoire préférablement à celle de tant d'autres illuſtres Romains. Trajan auroit-il donné cette marque de diſtinction à un libertin & à un yvrogne?

Aprés avoir fait connoiſtre les qualitez perſonnelles de Cornuficius, M. Baudelot parle de ſes emplois & de ſes charges; il n'oublie pas la guerre d'Illyrie, où il eut la qualité de Propréteur, ni celle de Syrie où il ſe diſtingua contre Baſſus en qualité de Gouverneur de cette Province. C'eſt, ſelon luy, dans la premiére de ces deux expéditions qu'il eut le titre d'*Imperator* marqué ſur la Médaille. A ſon retour à Rome, en 707. aprés avoir terminé les affaires d'Illyrie, il obtint par le crédit de Céſar une place dans le Collége des Augures, dignité trés conſidérable, comme on le voit dans Tite-Live, & que Céſar, Antoine & Auguſte marquoient avec ſoin dans leurs monnoyes.

Appian, de bell. civ. Dion. Caſſ.

Avec ces titres d'honneur Cornuficius alla en Afrique, où dans le temps du Triumvirat, il reçeût une partie des proſcrits, & ſoutint avec eux, aprés la mort de Céſar, le parti du Sénat & du peuple. Sextius qu'Auguſte avoit envoyé dans la Numidie, luy ordonna de luy céder le Gouvernement de cette Province Romaine, parce que dans le partage fait entre les Triumvirs, toute l'Afrique appartenoit au jeune Céſar; mais Cornuficius répondit qu'il ne connoiſſoit point ce partage, & qu'il ne pouvoit ſans ordre abandonner une Province que le Sénat luy avoit confiée;

ainsi ils se firent l'un & l'autre la guerre pour ce sujet. Les Lieutenants de Cornuficius eurent d'abord quelqu'avantage sur Sextius, mais celuy-cy l'estant venu attaquer auprés d'Utique où il s'estoit retranché, Cornuficius y fut taillé en piéces & tué.

Il reste maintenant à expliquer la Médaille qui représente ce grand homme, & voir en quel endroit elle peut avoir esté frappée. Ursinus & Vaillant ont crû que c'estoit en Afrique, mais M. Baudelot n'est point de leur avis; il est persuadé que ce monument, ainsi que les autres monnoyes d'or ou d'argent qui portent le nom de Cornuficius, ont esté fabriquez en Italie; d'autant plus que les symboles qu'on y voit sur les deux faces, n'ont aucun rapport à l'Afrique, où ce Général n'eut pas sujet de se loüer de la fortune, & qu'au contraire ces symboles sont entiérement Romains. En effet, Cornuficius y paroist vestu en Augure, le baston Augural à la main, & l'on apperçoit derriére luy Junon *Sospita* (ou *Conservatrice*) qui le couronne. Ajoûtez à cela le Bouclier nommé *Ancile*, & l'aigle Romaine. Il y a donc toute sorte d'apparence que la Médaille dont il s'agit fut frappée à Rome dans le temps que Cornuficius parvint à la dignité d'Augure par la faveur de Jules César. On pourroit mesme conjecturer, suivant M. Baudelot, que ce fut au mois de Février, parce que les Calendes ou le premier jour de ce mois estoit consacré à Junon *Sospita*, qui couronne le nouvel Augure, comme on le voit dans la Médaille.

Ceux qui ont crû que cette Médaille avoit esté frappée en Afrique, se sont fondez sur la teste cornuë du revers qu'ils ont pris pour celle de Jupiter Ammon. Mais M. Baudelot n'y reconnoist nullement cette Divinité Africaine; premiérement, parce que Jupiter Ammon n'estoit point adoré dans toute l'Afrique, mais seulement dans l'Egypte & les Estats voisins. Secondement, parce que la corne qui paroist sur cette teste n'est point située immédiatement au-dessus de l'oreille, comme l'est ordinairement celle

de Jupiter Ammon. Cette corne ſort au contraire du haut du front, ce qui caractériſe préciſément le Dieu Faune, tel qu'on le voit ſur différentes Médailles des familles *Julia* & *Pinaria*, & ſurtout dans une Médaille de la famille *Junia*, où ce Dieu eſt repréſenté avec une longue barbe & un viſage pareil à celuy de la Médaille de Cornuficius. Outre cela, cette figure a le front chevelu, ce qui s'accorde parfaitement avec ce que l'auteur des Priapées dit des Faunes, *Frontem Comatos Arcades vides Faunos, tu vois des Faunes d'Arcadie au front chevelu.* On repréſentoit de meſme la Déeſſe *Fauna*, à l'exception de la barbe, comme le juſtifie M. Baudelot par une Médaille de ſon Cabinet, dont la légende, ſelon M. de Boze, eſt Hétruſque. Enfin, la barbe eſtoit ſi eſſentielle au Dieu Faune, qu'on ne peut aſſez s'eſtonner que pluſieurs Antiquaires, meſme de la premiére claſſe, prennent pour cette Divinité des figures d'un air jeune, gracieux, & qui ne ſont point du tout barbuës.

Pour ce qui regarde la Junon *Soſpita*, qui couronne Cornuficius, M. Baudelot obſerve que cette Déeſſe a ſouvent eſté confonduë avec *Fauna*, & que celle-cy, ſelon Labion cité par Macrobe, eſtoit la meſme que la bonne Déeſſe. Il remarque encore que les Romains avoient accoutumé d'adopter pour leurs Dieux Lares ou tutélaires, *Faunus* & *Fauna* ou Junon *Soſpita*, & de célébrer leurs feſtes dans le meſme mois; d'où il conclud que Cornuficius ayant eſté fait Augure dans le meſme temps, il en marque par cette Médaille ſa reconnoiſſance aux deux Divinitez, auxquelles il croyoit avoir l'obligation de cette dignité, & qu'il y prit le titre d'*Imperator* qu'il avoit reçeû quelque temps avant que d'eſtre Augure.

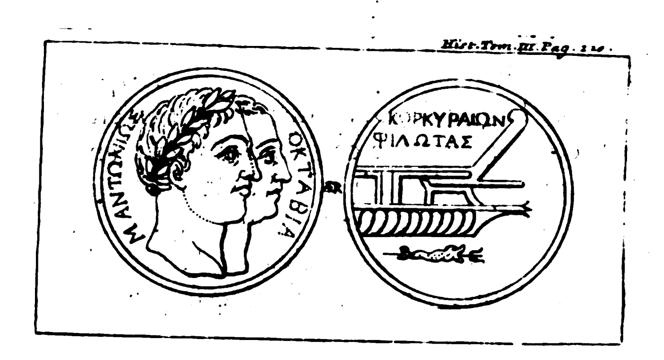
Le type de la Junon Soſpita honorée à Lanuvium, a fait croire à Urſinus que la famille de Cornuficius eſtoit originaire de cette Ville. M. Baudelot preſte meſme à cet Antiquaire une preuve dont il n'avoit pas fait uſage. Jean de Sarisbery, dans la Préface de ſon *Policratie*, ou *des amuſements de la Cour*, dit, en parlant de quelqu'un qui eſtoit

apparemment jaloux de sa réputation, *Quoniam & ego meum Cornuficium habeo & Lanuvium :* faisant allusion au caractére de ce Cornuficius dont parle Donat dans la vie de Virgile. M. Baudelot, pour le dire en passant, croit qu'il faut oster dans ce passage la préposition *&*, & traduire ainsi, *car j'ay aussi mon Cornuficius de Lanuvium.* Le mesme auteur dit encore dans la mesme Préface, *Si quis ignotos authores cum Lanuvio calumnietur, &c.* Tout cela prouve que Jean de Sarisbery estoit persuadé que Cornuficius estoit de Lanuvium. On sçait d'ailleurs que Junon *Sospita* en estoit la grande Divinité; mais il n'est pas nécessaire pour cela de dire que ce grand homme en fut originaire, puisque cette Déesse estoit aussi fort honorée à Rome, surtout dans le quartier où son temple estoit basti; & moins encore que le Cornuficius de la Médaille, soit celuy dont parle Donat, comme l'ont crû plusieurs Sçavants.



EXPLICATION

D'une Médaille Grecque de Marc-Antoine & d'Octavie.



M. GALLAND a crû que cette Médaille desja expliquée dans l'Histoire de Corfou par Marmora, méritoit une nouvelle attention. Il en entretint l'Académie en 1711. & observa d'abord que ce monument, qui est de moyen bronze, représente d'un costé la teste d'Octavie accollée à celle de Marc-Antoine couronnée de laurier. Avec cette légende toute simple : M. ANTΩNIOΣ. OKTABIA. Le revers a pour type un navire représenté de droit à gauche, & accompagné de ces mots : KOPKYPAIΩN ΦIΛΩTAN à l'accusatif : *Philotas des Corcyréens*. Quoyqu'il y ait plusieurs années, comme on vient de le dire, que cette Médaille a esté gravée & publiée, aucun Antiquaire néantmoins n'en a encore fait mention, non pas mesme M. Vaillant qui ne l'avoit apparemment veûë dans aucun Cabinet d'Italie ni ailleurs, puisqu'elle ne se trouve point parmi celles de Marc-Antoine, dans son Recüeil des Médailles Impériales frappées par les Villes Grecques.

Grecques. D'où l'on pourroit conclurre, qu'en un ſens, cette Hiſtoire de Corfou eſt preſque auſſi rare, du moins en France, que la médaille meſme en queſtion.

M. Mayer, que nous avons veû à Paris, & qui avoit joint la curioſité & la connoiſſance des médailles antiques à celle des Livres les meilleurs & les plus rares, avoit rapporté d'Italie cette hiſtoire de Corfou, & aprés ſa mort, M. Foucault en fit l'acquiſition. Dés que M. Galland y eut apperçeû la graveûre de la Médaille de Marc-Antoine & d'Octavie, il fut frappé de la parfaite reſſemblance qu'il trouvoit entre cette médaille & une autre du Cabinet de M. Foucault, qu'il avoit rangée dans la ſuite des médailles des Villes Grecques non Impériales, ſous le titre de ΚΟΡΚΥΡΑΙΩΝ, avec pluſieurs autres de la meſme Iſle. Il ne l'avoit placée en ce rang-là, que parce qu'il n'avoit remarqué aucuns caractéres autour des teſtes, & que par cette raiſon il avoit pris ces teſtes pour celles de Jupiter & de Junon. A quoy la couronne de laurier l'avoit ſurtout déterminé, quoyque la teſte d'un Jupiter ſans barbe n'eut pas laiſſé de luy faire quelque peine.

Aprés avoir confronté la médaille de M. Foucault avec la graveûre, M. Galland ne douta plus que celle de l'Hiſtorien de Corfou & celle de M. Foucault ne fuſſent abſolument la meſme médaille. Et ce qui acheva de le confirmer dans cette opinion, ce fut qu'aprés avoir nettoyé la médaille & enlevé la roüille qui eſtoit derriére la teſte de Marc-Antoine, il y apperçeut les veſtiges des Lettres M. ANT. Il ne luy en fallut pas davantage pour le convaincre, que ces deux teſtes eſtoient celles de Marc-Antoine & d'Octavie. Le nom d'Octavie ne paroiſt point cependant ſur la médaille de M. Foucault, & il n'a jamais pû y paroiſtre, par la raiſon que le métal ne s'eſtant pas trouvé juſte ſous le coin, le coin a porté à faux, tant pour le nom entier d'Octavie, que pour la moitié de celuy de Marc-Antoine.

A la réſerve de ce que l'on vient de remarquer, la mé-

daille de M. Foucault du costé des testes, est entiérement semblable à celle qui est gravée dans l'Histoire de Corfou. Quant au revers, on y remarque deux légéres différences sur la médaille de M. Foucault ; l'une dans le type, puisqu'outre le navire, on voit encore un trident posé horizontalement avec un dauphin ; l'autre dans la légende, qui porte ΦΙΛΩΤΑΣ au nominatif, & non pas ΦΙΛΩΤΑΝ. Mais il pourroit fort bien se faire, que le Graveur n'eut pas esté exact à représenter fidellement le revers. Le trident & le dauphin estoient peut-estre couverts de roüille sur la médaille qu'il a gravée. Auquel cas, il ne seroit pas fort surprenant qu'ils luy eussent échappé. Enfin, un ouvrier peut encore aisément transformer un Σ. en N. puisque cette derniére lettre couchée sur le costé, en forme à peu prés la figure.

Aprés ces Observations préliminaires, M. Galland explique la médaille. L'Historien de Corfou veut que les nopces de Marc-Antoine & d'Octavie ayent esté célébrées à Corcyre, & que ce soit à cette occasion que les Corcyréens firent frapper cette médaille. Il se fonde sur le témoignage de l'abbrégé de Dion par Xiphilin, duquel l'on ne sçauroit néantmoins conclurre ce qu'il prétend. Il n'avoit mesme qu'à consulter là-dessus Plutarque, & ce sçavant Historien luy auroit appris en termes formels, dans la vie de Marc-Antoine, que ses nopces furent célébrées à Rome; & que Marc-Antoine s'éloignant ensuite de l'Italie, emmena avec luy Octavie en Gréce, où elle accoucha d'une fille.

Quoyque Plutarque ne dise pas qu'Antoine passa à Corfou, il paroist néantmoins qu'on ne peut douter que dans ce trajet d'Italie en Gréce, Marc-Antoine n'ait abordé à Corcyre, selon la coutume de ces temps-là ; qu'il n'y ait fait quelque séjour, & que luy & Octavie n'y ayent esté reçeûs par les Corcyréens avec tous les honneurs qui leur estoient deûs. Et il y a tout lieu de croire, que ce fut alors que les Corcyréens firent graver les testes de Marc-Antoi-

ne & d'Octavie sur leurs monnoyes, pour servir de monument à la postérité de l'honneur qu'ils avoient eu de les recevoir dans leur Port & dans leur Isle.

Il s'agit maintenant d'examiner par quelle raison les Corcyréens donnent une couronne de laurier à Marc-Antoine, & il est assez difficile d'en deviner le motif. Peut-estre fut-ce en considération de la victoire qu'il avoit remportée sur Brutus & sur Cassius, conjointement avec Auguste: à moins que l'on ne veüille dire que par une flatterie assez ordinaire aux Grecs, ils n'ayent voulu le comparer à Jupiter, & Octavie sa femme à Junon.

Le navire, le trident & le dauphin représentez sur le revers, ne peuvent signifier que deux choses, ou la puissance de Marc-Antoine sur mer, telle qu'elle estoit alors, ou celle des Corcyréens qui avoit toûjours esté trés considérable depuis plusieurs siécles. Mais il est bien plus naturel de croire que ces symboles regardent plustost les Corcyréens que Marc-Antoine : le nom de ΦΙΛΩΤΑΣ leur Magistrat, qui, joint au mot ΚΟΡΚΥΡΑΙΩΝ forme la légende, paroist décider absolument la question.

Il reste encore un autre point à examiner, par rapport à cette médaille. Sont-ce les Corcyréens qui l'ont fait frapper de leur propre mouvement, pour honorer Marc-Antoine & Octavie, ou bien est-ce Marc-Antoine qui a interposé son autorité pour les y obliger ? Il paroist trés probable que ce sont les Corcyréens, qui d'eux-mesmes ont fait frapper cette Médaille à l'arrivée de Marc-Antoine & d'Octavie dans leur Isle, pour leur marquer combien ils estoient sensibles à l'honneur qu'ils leur faisoient, & pour donner en mesme temps à Auguste un nouveau témoignage de leur attachement & de leur devouëment pour luy en la personne d'Octavie sa sœur & de Marc-Antoine son beaufrere. Au contraire, il n'y a pas la moindre apparence, non seulement que Marc-Antoine ait pensé à exiger d'eux cet honneur, mais mesme qu'il y ait eu aucune part. Ce qui le fait présumer avec beaucoup de fondement,

c'est qu'on ne trouve point de médailles frappées en son nom dans les villes de Patras, de Sicyone, de Corinthe, d'Athénes & d'Ephése, ni dans les autres par où il a passé. On ne voit point non plus que les villes, tant d'Europe que d'Asie, qui estoient tombées dans son partage, luy en ayent fait frapper ; si on excepte la seule ville de Thessalonique qui luy en frappa une, rapportée par M. Vaillant. Car on ne parle point d'une médaille de Tripoli de Phénicie qui est dans le cabinet de M. Foucault, & qui d'un costé représente la teste de Marc-Antoine, & celle de Cléopatre de l'autre. En effet, cette médaille n'a esté frappée par les Tripolitains, qu'en l'honneur de Cléopatre qui estoit devenuë leur Souveraine, par le don que Marc-Antoine luy avoit fait de la Phénicie. C'est ce qu'il est aisé de prouver par les lettres numérales 23. qui se trouvent du costé de la teste de Cléopatre, & qui désignent que cet événement arriva dans la 23.e année du regne de cette Princesse. Si donc Marc-Antoine avoit esté si jaloux de se voir représenté sur les monnoyes, se seroit-il borné à la seule ville de Corcyre, & n'auroit-il pas exigé le mesme tribut d'honneur de toutes les autres Villes dont on vient de parler! C'est la reflexion naturelle qui se présente d'abord à l'esprit. D'ailleurs, il ne paroist pas que Marc-Antoine se soit mis fort en peine de faire frapper de médailles avec sa teste & celles de Fulvie & d'Octavie ; au lieu que depuis qu'il eut épousé Cléopatre, on ne voit plus autre chose que la teste de cette Princesse & la sienne, sur une infinité de médailles Grecques & Latines.



EXPLICATION

D'une médaille Grecque de Néron frappée à Nicée dans la Bithynie.

Hist. Tom. III. Pag. 215.



CETTE médaille que M. Galland entreprit d'expliquer en 1712. n'est pas moins précieuse par sa parfaite conservation & par la correction du dessein, que par sa grande rareté, & elle porte avec elle tous les avantages que les curieux peuvent désirer pour la perfection d'une médaille antique. Elle est d'un parfaitement beau cuivre jaune, & de la premiére grandeur; c'est-à-dire, de grand bronze, suivant le langage des Antiquaires. Elle représente d'un costé la teste de l'Empereur Néron avec cette légende: ΝΕΡΩΝ ΚΛΑΥΔΙΟΣ ΚΑΙΣΑΡ ΓΕΡΜΑΝΙΚΟΣ. Au revers on voit une base carrée, dont il ne paroist que la partie supérieure, sur laquelle on lit ce mot ΝΕΙΚΑΙΕΩΝ. Cette base paroist soutenir un autel rond, sur la face duquel on lit ΝΕΡΩΝΟΣ; mais en caractéres si menus, que M. Vaillant & M. Patin ne les avoient point apperçeûs, & les avoient pris pour un feston. L'autel est surmonté d'un globe terrestre avec des bandelettes attachées au Thyr-

se de Bacchus, & non pas à une tige de pavot, comme l'a crû M. Vaillant. Au milieu du champ de la médaille, au dessus de l'autel, l'on apperçoit une corne d'abondance avec une couronne au dessus. Au costé droit de l'autel est le signe du Capricorne avec le globe terrestre. Enfin tout le tour de la médaille est environné de cette légende: ΕΠΙ ΑΤΤΙΟΥ ΛΑΚΩΝΟΣ ΑΝΘΥΠΑΤΟΥ. C'est-à-dire, *sous le Proconsul Attius Laco.*

De cette Description, M. Galland passe à l'explication de la médaille. Il prétend que la base carrée qui semble servir de pied à l'autel, n'a esté placée sur la médaille que pour contenir l'Inscription ΝΕΙΚΑΙΕΩΝ : c'est-à-dire, pour marquer qui estoient ceux qui l'avoient fait frapper, & nullement pour soutenir l'autel, quoyqu'il paroisse posé dessus. En effet, les anciens autels, soit qu'ils fussent à l'entrée des temples, ou dans quelque autre endroit, n'avoient pour base que le terrein sur lequel ils estoient placez, & ils estoient mesme peu élevez, afin que les prestres pûssent commodément y mettre le bois, l'y allumer, y placer la victime, & y observer toutes les autres cérémonies usitées dans les Sacrifices. Que les autels, aprés tout, n'ayent esté que de cette hauteur, c'est une vérité, dont & les bas-reliefs & les médailles antiques font foy. Cela posé pour principe, M. Galland ne regarde cette base que comme une piéce détachée de l'autel, & qui ne se trouve icy placée que pour désigner que les habitants de la ville de Nicée en Bithynie avoient élevé & consacré cet autel en l'honneur de Néron. Ce que prouve l'Inscription ΝΕΡΩΝΟΣ, où l'on sous-entend ΒΩΜΟΣ; c'est-à-dire, *Autel de Néron*, ou *Autel consacré à Néron*. A l'égard du Thyrse qu'on voit sur l'autel, & qui est un des symboles ordinaires de Bacchus, c'est un effet de la flatterie des Grecs ; & il ne nous apprend autre chose, sinon que les Nicéens révéroient l'Empereur Néron sous la figure & sous le titre de Bacchus, qu'ils reconnoissoient pour le Fondateur & le Dieu tutélaire de leur Ville : comme il seroit aisé de le prouver par trois mé-

dailles d'Antonin Pie, par le témoignage de Memnon ancien Historien cité par Photius, & par celuy de Dion Chrysostome dans la harangue qu'il adressa aux Nicéens. *Extrait 44. Orat. 43.*

Le globe terrestre, placé au dessus de l'autel, est un symbole des voyages que Bacchus avoit entrepris pour parcourir le monde, & en mesme temps de ceux que Néron avoit faits, ou avoit intention de faire. La corne d'abondance marque le bonheur dont joüissoient les Nicéens sous l'empire de Néron, ou la fertilité des campagnes qui environnoient cette Ville. Il est difficile, au reste, de déterminer quelle sorte de couronne est au dessus de la corne d'abondance: son poli ne permettant pas de discerner, si elle est de lierre ou de laurier. Si on la suppose de lierre, elle convient également, & à Bacchus & à Néron honoré sous la figure de ce Dieu par les Nicéens, comme leur second Fondateur. Quant au signe du Capricorne, joint au globe terrestre, personne n'ignore que c'est le symbole de la naissance d'Auguste, par lequel les Nicéens ont prétendu relever la noblesse de Néron, qui descendoit de ce grand Empereur par Agrippine sa mere.

Enfin, la légende qui accompagne tous ces symboles, nous apprend que les Nicéens frappérent cette médaille en l'honneur de Néron sous le Proconsulat d'Attius Laco, ou plustost Atius Laco par un seul T. Magistrat qui estoit alors Gouverneur de Bithynie. Selon Virgile, cette famille Atia tiroit son origine du jeune Troyen Atis, de mesme âge qu'Ascagne, avec lequel il commandoit une des trois quadrilles de la jeunesse Troyenne qui fit partie des jeux, dont Enée honora les funérailles de son pére Anchise. La médaille ne nous instruit point du Prénom d'Atius Laco qui pouvoit estre petit-fils ou arriére petit fils de M. Atius Balbus, grand-pere maternel d'Auguste; ou du moins descendant de quelque autre branche de la mesme famille, à laquelle le surnom de Laco estoit particulier. Il ne sera pas néantmoins hors de propos d'observer icy en passant, que ce surnom n'a pas esté tellement attaché à la famille Atia, *Enéid. L. 5.*

Hist. l. 1: In Galba.

qu'il n'ait esté aussi porté par quelques autres. En effet, Tacite & Plutarque font mention d'un Cornélius Laco Préfet du Prétoire sous Galba. Voilà donc un personnage de la famille Cornélia, qui prend le mesme surnom.

OBSERVATIONS

Sur l'usage de quelques moules antiques de monnoyes Romaines, découverts à Lyon.

CEUX qui sçavent que le penchant de la montagne de Fourviéres qui regarde la Saône, estoit autrefois la plus belle partie de l'ancienne ville de Lyon, ne sont pas surpris qu'on y fasse tous les jours de nouvelles découvertes. Celle des moules de médailles qu'on y a trouvez depuis quelque temps, mérite particuliérement l'attention des Antiquaires, puisqu'elle peut conduire à la connoissance de la fabrique des anciennes monnoyes. M. Mahudel, qui s'estoit trouvé à Lyon dans le temps de cette découverte, & qui en a encore une partie en sa possession, fit quelques reflexions sur ce sujet qu'il communiqua à l'Académie en 1716.

La matiére de ces moules est une argille blanchâtre cuite, leur forme est platte, terminée par une circonférence ronde d'un pouce de diametre, leur épaisseur est de deux lignes par les bords, & est diminuée dans cet espace de l'un ou des deux costez du moule qui a esté cavé par l'enfoncement de la piéce de monnoye dont le type y est resté imprimé. On dit de l'un ou des deux costez du moule, parce que la pluspart ont d'un costé l'impression d'une teste, & de l'autre celle d'un revers, & que quelques-uns ne sont imprimez que d'un costé seulement.

Chacun de ces moules a un endroit de son bord ouvert par une entaille ou *crenelure*, qui aboutit au vuide formé

par

par le corps de la piéce imprimée; & comme la forme platte & l'égalité de la circonférence de tous ces moules les rendent propres à estre joints ensemble, dans un arrangement relatif des types & des testes, à ceux des revers dont ils ont conservé l'impression, & dans une diposition où toutes ces entailles se rencontrent; on s'apperçoit d'abord que le sillon continué par la jonction de ces *crenelures* servoit de jet au grouppe ou rouleau formé de l'assemblage de ces moules pour la fusion de la matiére destinée aux monnoyes.

Ce grouppe, qui pouvoit estre plus ou moins long selon le nombre des moules à double type dont on le composoit, se terminoit à chaque extrémité par un moule imprimé d'un costé seulement; & il est facile de juger par le reste de terre estrangére encore attachée aux bords de quelques-uns de ces moules, que la terre leur servoit de lut pour les tenir unis, & pour fermer toutes les ouvertures par lesquelles le métal auroit pû s'échapper; ce lut estoit aisé à séparer de ces moules sans les endommager, lorsqu'aprés la fusion, la matiére estoit réfroidie.

L'impression des types des testes de Septime Sévére, de Julia Pia & d'Antonin leur fils surnommé Caracalla, qui s'est conservée sur ces moules, rend certaine l'époque du temps de leur fabrique, qui est celuy de l'Empire de ces Princes, dont les monnoyes devoient estre trés abondantes à Lyon, puisque le premier y avoit séjourné assez de temps aprés la victoire qu'il y remporta sur Albin, & que cette ville estoit le lieu de la naissance du second.

Eutrope Aurel. Vict. c. 20.

Un lingot de billon, dont la roüille verdâtre marquoit la quantité de cuivre qui dominoit sur la portion d'argent qui y entroit, trouvé en mesme temps & au mesme lieu que ces moules, ne laisse aucun lieu de douter qu'ils n'ayent servi à jetter en sable des monnoyes d'argent plustost que d'or.

Il paroist par cette description, & par l'usage que les anciens faisoient de ces moules, que leur maniére de jetter en fonte estoit assez semblable à la nostre; & que ce qu'ils



avoient de particulier, estoit la qualité du sable dont ils se servoient, qui estoit si bon & si bien préparé, qu'aprés 1400. ans, leurs moules sont encore en estat de recevoir plusieurs fusions.

La bonté de ces moules, & le grand nombre qu'on en avoit desja trouvé du temps de Savot dans la ville de Lyon, qui estoit une des plus considérables préfectures de monnoyes de l'Empire, ont fait croire à quelques Antiquaires que les Romains jettoient quelquefois en moule leurs monnoyes d'argent. M. Mahudel, persuadé qu'on les frappoit avec le marteau ou avec une machine équivalente, rapporte pour prouver ce sentiment, les principales preuves dont d'autres s'estoient desja servis avant luy, mais il y en ajoûte de nouvelles.

La premiére & la plus ordinaire de ces preuves se tire de la signification des termes de *Cudere, ferire, percutere*, & *signare*, désignants tous l'action de frapper; termes communément employez dans les Loix monétaires, chez les Historiens, les Grammairiens & les Poëtes anciens, & sur les monnoyes mesme du premier & du 4.e siécle de l'Empire, tant dans les contremarques & les légendes des unes, que dans les Exergues des autres.

L. 1. digg. de contrah. Empt.

La seconde se tire de la netteté de l'empreinte sur le métal, laquelle ne peut jamais sortir si vive du moule que de dessous le coin.

La troisiéme, du deffaut de revers qui s'observe dans ce grand nombre de piéces antiques qu'on appelle *Incuses*; deffaut qui ne peut arriver avec l'usage des moules, & qui suppose nécessairement le coup, ou du marteau ou d'une machine équivalente.

La quatriéme, de l'empreinte double d'une mesme légende, qui se voit souvent dans un mesme costé de quelques monnoyes Grecques & Romaines, ce qui n'a pû estre qu'un effet, ou de la vacillation de la piéce sous le coin, ou de la répétition du coup de marteau.

La cinquiéme, de l'inégalité de la circonférence de la plus-

part de ces monnoyes, dont les bords sont biscornus, & de l'inégalité d'estenduë du volume de plusieurs piéces de mesme poids, de mesme type, de mesme temps & de mesme fabrique: inégalité qui n'a d'autre cause que le plus ou le moins de force & de véhémence de celuy qui a appliqué le coup; ce qui auroit esté impossible, si la piéce avoit eu pour bornes le tour du moule.

Malgré la force de ces preuves, la difficulté de comprendre comment sans balancier & avec le marteau seul, on auroit pû sur un métal aussi dur que le cuivre, imprimer des testes d'un relief aussi gros que le sont celles de la premiére forme & les médaillons, a donné occasion à Fréher & à Savot d'avancer que pour en faciliter l'impression, on jettoit les matiéres dans des moules, où elles prenoient seulement l'épaisseur & le contour du relief, & qu'aprés cette ébauche, on faisoit recuire au feu ces piéces, & qu'on les ajustoit toutes rouges sur les matrices ou quarrez, entre lesquels par la violente impression du marteau, elles recevoient leur derniére perfection.

Ce qui a induit les Antiquaires à recevoir cette opinion, est l'usage du creuset figuré dans le revers d'un denier d'argent de la famille CARISIA, au costé opposé duquel est la teste de la Déesse de la monnoye; & c'est encore l'explication qu'ils donnent au mot *Flando*, qui dans les qualitez des Triumvirs monétaires, précéde celuy de *Feriundo*, & se trouve employé dans quelques Loix anciennes de mesme que celuy de *Conflare*.

M. Mahudel contredit par trois raisons cet usage prétendu.

La premiére est que le creuset, dont la figure se voit sur le denier consulaire dont on vient de parler, servoit à la vérité dans les monnoyes, comme il y sert aujourd'huy pour la fonte des métaux; mais seulement pour les jetter en lingots, qui estant bien battus & estendus en lames, se divisoient en parcelles arrondies appellées *Flaons*, & dés-là propres à estre placées entre deux quarrez pour y recevoir l'impression.

Quel auroit esté, sans cela, l'usage de ces grands *Cisoires* marquez sur ce denier avec les autres instruments de monnoyes! Si ce n'est pour couper ces *Flaons* de la grandeur destinée aux piéces qu'on vouloit fabriquer. Et cet usage confirmé par ce vers de Juvenal qui définit la monnoye un métal coupé en petites piéces, sur lesquelles sont imprimées des testes & des titres, n'exclut-il pas le jet en sable qu'on suppose!

Sat. 14. *Concisum argentum in titulos, faciesque minutas.*

Sa seconde raison est, que dans la variété des offices attachez aux Hostels de Monnoye des anciens, offices spécifiez dans diverses Inscriptions, on trouve les noms de *Signatores, Suppostores, Malleatores monetæ Cæsaris*, qui tous ont rapport à la fabrication par le marteau, & aucuns à celle par le jet en sable.

Grut. p. 1065. Inscrip. 5. 2. Edit.

La troisiéme est, que les éclats qui se voyent si fréquemment dans tant de piéces de tous métaux & de toutes grandeurs, qui sont étoilées, ne sont point l'effet du moulage, mais de la violence du marteau qui fait plustost fendre & entr'ouvrir une piéce desja battuë pour prendre la forme de flaon, qu'une piéce fonduë, puisque l'expérience apprend que l'effet d'un tel coup (au moins dans l'argent) est de rapprocher les parties du métal rarefié par la fusion.

Mais la difficulté de l'exécution de cette méchanique, supposée mesme par Fréher & par Savot, devient encore une nouvelle preuve contre ce systéme : car enfin, comment pourra-t-on comprendre que l'officier qu'on appelloit *Suppostor*, qui est le mesme que nous appellons le Monnoyeur, dont la fonction auroit esté de mettre les piéces ébauchées entre les quarrez, eut esté assez adroit pour les disposer de maniére que chaque partie du relief moulé entrast exactement dans le creux qui luy répondoit, & où elle devoit se perfectionner; & quand cet officier auroit eu cette adresse, comment le temps qu'il auroit fallu pour cet arrangement, auroit-il pû suffire pour la quantité prodigieuse de

monnoyes de grand volume qu'on devoit frapper, puisqu'on en trouve encore mesme en assez grand nombre des Empereurs qui ont le moins regné.

Enfin, comment dans ce systéme répondra-t-on à la preuve d'impossibilité qui se tire de la quantité des monnoyes Grecques & Romaines *fourrées* qui subsistent encore! Comment les deux métaux dont elles sont composées, n'ayant point esté liez, (puisque le plus précieux couvre celuy qui l'est le moins,) auroient-ils pû avoir esté jettez en sable avant que d'avoir esté présentez sous le coin; quelque considérable que soit le relief de ces piéces, surtout dans les Médaillons Grecs d'argent, parmi lesquels il s'en trouve de fourrez.

On dira qu'en fait de monnoyes antiques, la fourrure est une marque de fausseté du temps mesme des usages; mais c'est de cette fourrure dont M. Mahudel tire la conséquence, que si les faux monnoyeurs anciens avoient l'art de frapper en cachette ces piéces sur un métal encore plus dur que le cuivre, (puisque parmi les fourrées il s'en trouve de fer;) & que si ils leur donnoient tant de relief & de vivacité, sans avoir pû les jetter auparavant en moule, à plus forte raison en auroit on usé de mesme avec encore plus de facilité dans les Hostels des monnoyes, où il estoit de l'intérest du Prince de se servir du moyen, par lequel on auroit pû en fabriquer davantage, & en moins de temps.

La vraye maniére de fabriquer les monnoyes chez les anciens, estant donc renduë sensible sans l'usage de ces sortes de moules, que doit-on juger de ceux-cy, sinon qu'ils ont servi d'instruments à des faux monnoyeurs, du genre de ceux qui joignoient à la contrefaçon par le jet en sable, la corruption du titre, en augmentant considérablement l'alliage du cuivre avec l'argent: ce qui paroist par la qualité du lingot qui a fait partie de la découverte, & qui se rapporte à ce caractére de fausse monnoye que le Code Théodosien désigne en ces termes : *Si quis nummum falsâ fusione formaverit, universas ejus facultates fisco addici praci-* *Leg. 3. du 21.*

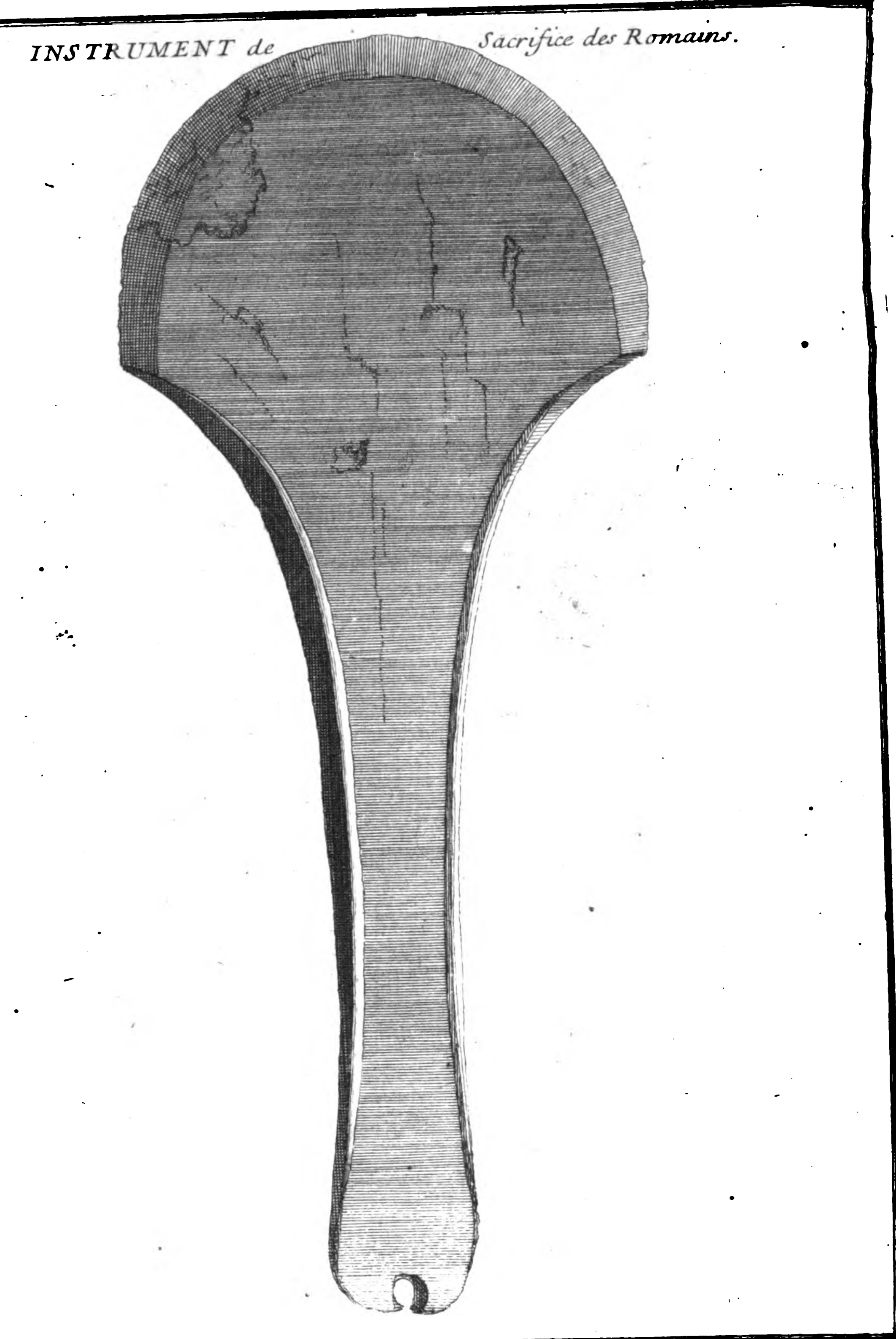
pimus, ut in monetis tantum nostris cudendæ pecuniæ studium frequentetur.

Delà vient cette différence notable de titre qu'on observe assez souvent dans beaucoup de piéces d'argent de mesme revers & de mesme époque, sous un mesme Empereur. Cette maniére de falsifier la monnoye avoit prévalu sur la fourrure dés le temps de Pline, qui remarque qu'elle se pratiquoit avec tant d'adresse, qu'il estoit alors si difficile de » distinguer une piéce fabriquée en monnoye, d'une jettée » en sable par un habile faussaire, que cette connoissance » estoit devenuë un art particulier, & qu'il y avoit de ces » piéces si bien imitées, que les curieux en donnoient souvent » beaucoup de vrayes pour en acquérir une fausse.

La décadence de la graveûre, qui sous Septime Sévére estoit desja considérable, & l'altération qu'il avoit introduite dans le titre des monnoyes, favorisoient de plus en plus les billoneurs & les faussaires, en rendant leur tromperie plus facile; ensorte que la quantité de ces moules qu'on a découverts à Lyon en différents temps, fait assez juger qu'il devoit y avoir un grand nombre de ces faussaires. Ce nombre devint depuis si prodigieux dans les villes mesmes où il y avoit des préfectures de monnoye, & parmi les Officiers & les ouvriers qui y estoient employez, qu'il fut capable de former à Rome sous l'Empereur Aurelien une petite armée, qui dans la crainte du chastiment dont il les menaçoit se révolta contre luy, & luy tua dans un choc 7000. hommes de troupes réglées. D'où l'on peut juger combien ce gain illicite, a séduit les hommes dans tous les temps.

Aurel. Victor. in Aureliano.




INSTRUMENT de Sacrifice des Romains.

CONJECTURES

Sur l'usage d'un Instrument antique d'airain, trouvé prés de Langres.

LE temps qui conduit insensiblement à l'oubli de toutes choses, semble renouveller la mémoire de celles dont l'origine est la plus reculée; surtout lorsque leur histoire ou leur figure ont esté exprimées sur le bronze ou sur le marbre. Tant que l'on n'a veû dans les cabinets des curieux que deux ou trois types de l'instrument qui est représenté icy, on a eu peine à déterminer l'usage auquel il a servi; mais depuis qu'il s'en est trouvé sept ou huit tout semblables, dans la découverte faite il y a quelques années prés de Langres, de toutes sortes de vases & d'instruments d'une antiquité incontestable, connus pour avoir appartenu aux sacrifices des Romains, c'est d'abord un puissant préjugé pour donner un usage du mesme genre à celuy-cy.

Les autres instruments qui l'accompagnoient dans la terre où ils estoient enfoüis, estoient un couteau appellé *Secespita*, servant à égorger les victimes, un chaudron pour en contenir les entrailles, deux *Pateres* à queuë, l'une plus & l'autre moins profonde pour en recevoir le sang, une autre patere couverte & sans queuë, deux *Préfericules* de différentes formes, un manche d'*Aspersoir* pour jetter l'eau lustrale, une boëte couverte propre à tenir l'encens, trois petites cuilléres d'argent pour le prendre, un morceau mesme assez considérable de *Succin* jaune, substance qui entroit autrefois, comme à présent, dans les parfums; & deux de ces coins dont l'usage a desja fait la matiére des recherches de plusieurs antiquaires.

M. Mahudel, qui a acquis tous ces instruments de celuy-là mesme qui en avoit fait la découverte, non content

du préjugé auquel la circonſtance de leur aſſemblage donne lieu, pour prouver que celuy dont il s'agit a eſté employé aux ſacrifices, a taſché par l'examen qu'il en a fait, de découvrir à quelle partie du ſacrifice il pouvoit convenir.

1714. Comme le ſacrifice eſtoit un des actes les plus eſſentiels de la religion des Grecs & des Romains, tout y eſtoit myſtérieux, & la figure des choſes qui y ſervoient leur eſtoit tellement conſacrée, qu'elle eſtoit invariable dans tous les pays de la domination de ces peuples où l'on ſacrifioit. Cette uniformité ſe gardoit dans la fabrication des divers inſtruments dont on avoit beſoin pour faire ſur les victimes toutes les opérations marquées par le rite; & il ne faut qu'entrer dans le détail de ces opérations, pour juger de celle à laquelle cette eſpéce de couteau ſervoit.

La premiére choſe qu'on faiſoit dans les ſacrifices de taureaux, eſtoit de renverſer la victime d'un coup qu'on luy donnoit ſur les ligaments du col; ce qui s'exécutoit avec la hache appellée *Acieris* ou *Securis*. La ſeconde opération, qui eſtoit celle d'égorger l'animal & de luy tirer le ſang par la jugulaire, ſe faiſoit avec le *Seceſpita*, dont la figure ſuivant la deſcription de Feſtus, approchoit de celle d'un poignard. La troiſiéme enfin, qui eſtoit d'écorcher la victime, demandoit une eſpéce de couteau qui a eſté peu connu juſqu'à préſent.

Pour ce qui eſt de la diſſection de la victime, on la faiſoit avec des eſpéces de couperets connus ſous les noms de *Dolabra* & de *Scena*, tels qu'on les voit ſur les Médailles des Empereurs, qui eſtant Céſars, ont eu la dignité de Pontifes.

Les Poëtes & les Hiſtoriens, qui ont eu occaſion de décrire des ſacrifices, ont compris dans le détail de leurs circonſtances l'action d'écorcher la victime comme une des plus religieuſes de la cérémonie. Dans l'hécatombe qu'Homére fait offrir par les Grecs à Apollon pour le prier de faire ceſſer la peſte qui ravageoit leur armée, ce Poëte en fait

fait une mention expresse, *aprés ces priéres, .. ils consacrent les victimes par l'orge sacré, ils leur tournent la teste vers le ciel, ils les égorgent & les dépoüillent, &c.* Mais rien ne prouve mieux le soin qu'on avoit d'écorcher les victimes, que les usages sacrez qu'avoient dans leur religion & dans celle des Romains, les peaux arrachées des animaux immolez; car premiérement, elles servoient d'ornement aux statuës de leurs Dieux; celle de Junon conservatrice paroissoit dans leurs temples la teste couverte d'une peau de chevre en maniére de voile, & nous la voyons encore avec cette coëffure dans leurs monnoyes. Secondement, on faisoit des offrandes de ces peaux qu'on attachoit aux murailles, & qu'on pendoit aux voutes des temples comme des monuments de dévotion. Ce fut de la peau d'un bœuf immolé à l'occasion de l'alliance des Romains avec les Gabiens, que fut couvert ce bouclier conservé à Rome dans le temple de la foy, sur lequel s'écrivirent les conditions du traité. Le Berger Daphnis, dans les Pastorales de Longus, marque sa reconnoissance au Dieu Pan, dont il avoit éprouvé la protection, par le soin qu'il prend d'attacher au Pin le plus proche, la peau d'une chevre & celle d'un bouc qu'il venoit de luy immoler.

Iliad. L. 1.

Dyon. Halicarn. l. 4.

Troisiémement, les prestres de ce Dieu, durant les Lupercales, (festes qui se célébroient à son honneur,) devoient estre ceints des peaux de brebis immolées, pour estre authorisez, en courant dans les ruës, à insulter les passants; ce qui faisoit une partie de la solemnité de ces jours-là.

Val. Max. L. 2. c. 2. & 9.

C'estoit sur des peaux d'agneaux, de brebis & de béliers sacrifiez, que se couchoient dans les temples, les prestres qui faisoient profession de consulter les Dieux pendant le sommeil, & qui à leur réveil annonçoient leurs songes, & leur donnoient des explications qu'ils débitoient comme des oracles. Voicy comme Virgile décrit cette maniére de consulter les Dieux, qui se pratiquoit dans la Gréce & dans l'Italie.

Æneïd. 7. v. 85. Servius, Ibid.

Hinc Italæ gentes omnisque œnotria tellus,
In dubiis responsa petunt, huc dona sacerdos
Cum tulit, & Cæsarum ovium sub nocte silenti
Pellibus incubuit stratis, somnosque petivit:
Multa modis simulacra videt volitantia miris:
Et varias audit voces, fruiturque Deorum
Conloquio, atque imis Acheronta adfatur Avernis.

Paus. In Atticis.

Plaut in Curcul.

Festus in pelle.

Cet usage avoit commencé chez les Grecs, qui dans leurs maladies venoient au temple de Pasithée passer des nuits sur ces peaux, & il se perpétua chez les Romains, qui pratiquoient la mesme chose dans celuy d'Esculape; ce qui alors avoit donné lieu au proverbe, *Incubare jovi Æsculapio.* Ils avoient encore la coutume de faire asseoir leurs fiancées sur des chaises couvertes de peaux de brebis immolées, pour les faire ressouvenir de la simplicité des habillements de leur sexe dans le premier âge, & de l'obligation où elles estoient de s'occuper aux ouvrages de laine.

Il n'y a pas jusqu'aux Scythes qui n'eussent de la vénération pour ces dépoüilles d'animaux sacrifiez, puisque c'estoit sur elles qu'ils avoient coutume de faire leurs serments.

Il seroit difficile de croire que les peaux des victimes ayant servi à tant d'usages, on n'eût point d'instrument particulier pour les séparer du corps des animaux qu'on avoit immolez : la forme du tranchant de celuy-cy, arrondi en quart de cercle, approchante de celle des couteaux à écorcher, dont se servent aujourdhuy ceux qui font ce mestier, indique assez que c'estoit là sa destination, pour laquelle il ne faut pas de pointe, parce qu'elle pourroit percer les peaux.

Les Anatomistes dans leurs dissections, lorsqu'ils n'ont dessein que de séparer des membranes ou des vaisseaux sans les endommager, usent d'une sorte de scapel dont la lame est aussi arrondie; & comme ce ne sont que les doigts dont l'adresse doit diriger l'opération, les costez de son manche,

ſur leſquels ils appuyent, ſont plats comme ceux de l'inſtrument dont il s'agit. Le trou qui eſt à l'extrémité de ſa queuë, ſervoit à y paſſer un cordon, afin que le victimaire pût le porter plus aiſément à ſa ceinture.

Ce couteau, ſur cette déſignation, paroiſt eſtre le κρεωδαιτεῖν des Grecs, ce que les Latins exprimoient par les mots de *Culter excoriatorius* : il eſt d'airain, comme l'eſtoient preſque tous les autres inſtruments de leurs ſacrifices; ſoit que ce métal leur fuſt particuliérement conſacré, ſoit qu'il fuſt alors moins rare que le fer : ce qui eſt trés probable par la quantité qu'on découvre tous les jours d'anneaux, d'armilles, de clefs, d'agraffes, de cloux, de coins, & meſme d'inſtruments tranchants, comme des épées, des poignards, & de toutes ſortes de couteaux qui ſont preſque tous de cuivre. *Pollux. l. VII.*

A l'égard du nombre d'inſtruments ſemblables trouvez au meſme endroit, il n'eſt pas ſurprenant qu'il ſoit plus grand que celuy des couteaux à égorger, puiſqu'avec un ſeul de ces derniers, un victimaire auroit pû dans l'eſpace d'un quart d'heure, donner de l'occupation à ſix perſonnes qui ſe ſeroient ſervies en meſme temps des premiers; ſurtout dans de grands ſacrifices où l'on immoloit pluſieurs animaux.

On ne pourra pas objecter que ces actes de la religion Romaine ne ſe pratiquaſſent dans tout le pays de Langres où s'eſt faite la découverte de ces inſtruments, puiſque les peuples qui l'habitoient, ayant long-temps avant Céſar, eſté les alliez des Romains, & depuis ſujets à leurs loix, ils adoroient les meſmes Dieux, & leur rendoient le meſme culte que les Romains. Rien n'eſt plus aiſé à juſtifier que cette conformité, par les veſtiges de temples, par le nombre d'idoles, d'autels & de conſécrations à diverſes divinitez, exprimées par quantité d'inſcriptions antiques qui ſe voyent encore dans l'eſtenduë de ce territoire. *Plin. l. 42 c. 17.*

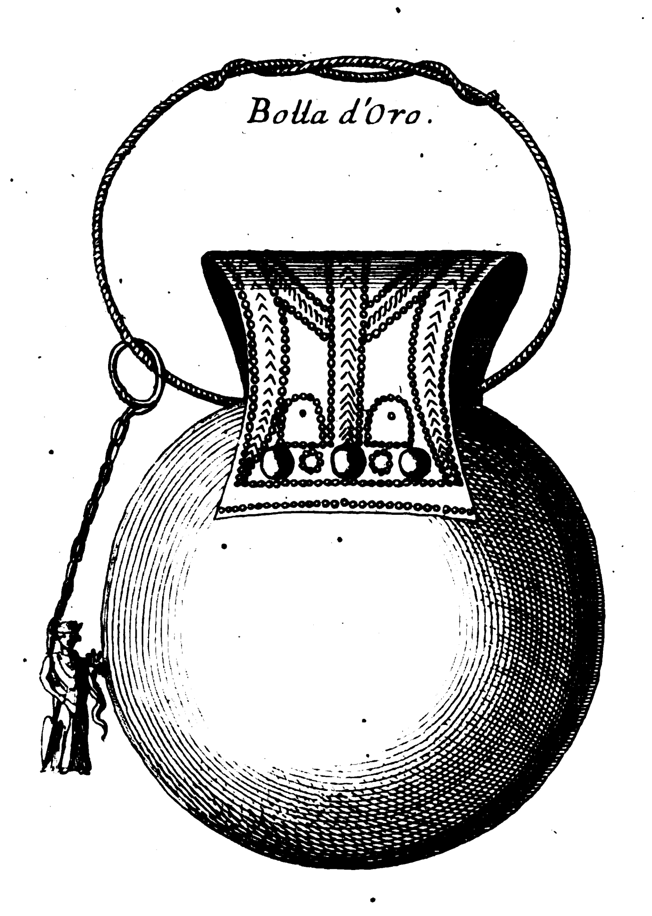
DE LA BULLE

Que les enfants Romains portoient au col.

ON découvrit il y a quelques années dans les ruines de la ville de Tibur, un beau mausolée où l'on trouva une urne, dans laquelle il y avoit une Bulle d'or. M. Ficoroni correspondant de l'Académie à Rome, ayant acheté cette urne, envoya quelque temps aprés à la Compagnie une dissertation écrite en Italien sur les marques d'honneur que les Romains avoient accordées à leurs enfants. Cet Antiquaire, aprés avoir fait une description exacte du mausolée de Tibur, parle de la magnificence de ces sortes d'ouvrages parmi les Romains, qui, quoyqu'ils fussent dans l'usage de brûler les corps, ne laissoient pas d'enfermer leurs cendres dans de superbes tombeaux. Il remarque ensuite que la Bulle d'or dont il s'agit, avoit esté trouvée dans une urne d'albastre oriental transparent, & qu'il y a beaucoup d'apparence que l'enfant qui l'avoit portée estoit mort avant sa 16.e année, auquel cas, il prétend que c'estoit la coutume de renfermer la Bulle dans l'urne où estoient les cendres du jeune homme, au lieu de la consacrer aux Dieux domestiques; ce qui ne s'observoit, dit-il, qu'à l'égard de ceux qui estant sortis de l'enfance, n'estoient plus en âge de la porter.

Comme on trouva aussi dans la mesme urne un petit *Pantheon* d'or attaché à la Bulle par une chaine de mesme métal, M. Ficoroni fait quelques reflexions sur ces sortes de statuës qui portoient les symboles de plusieurs divinitez, & il conclud avec beaucoup d'apparence que ce *Pantheon* estoit un Dieu domestique tutelaire de la famille du jeune Romain.

En 1714. M. Baudelot, à qui la dissertation de M. Ficoroni fut remise, la traduisit en François, & y ajoûta des remarques.


Bolla d'Oro.

L'Antiquaire Romain avoit avancé que la Bulle d'or, publiée dans le *Museum Romanum* de M. de la Chause, ne pouvoit estre que celle d'un enfant de qualité ; M. Baudelot convient avec luy que les enfants portoient à Rome cette marque d'honneur ; que l'origine de cet usage venoit de Tarquin l'ancien, qui triomphant des Sabins, & voulant récompenser son fils, qui à l'âge de quatorze ans, avoit donné dans le combat des marques d'une grande valeur, luy décerna la robbe *Prétexte* avec une Bulle d'or, & accorda le mesme privilége aux Patriciens pour leurs enfants ; mais M. Baudelot ajoûte que les enfants n'estoient pas les seuls qui portassent des Bulles. Ceux à qui les honneurs du triomphe estoient accordez en portoient aussi. Le témoignage de Macrobe est décisif : *Nam sicut prætexta*, dit-il, *magistratum, ita* BULLA *gestamen erat triumphantium, quam in triumpho præ se gerebant.* Et la Bulle de ceux-cy, selon M. Baudelot, estoit d'un bien plus grand volume que celle des enfants. La grande vestale & les Dames Romaines portoient aussi des Bulles ; celle-là par distinction, les autres comme une parure.

Cela supposé, M. Baudelot croit que la Bulle d'or dont parle M. Ficoroni, pourroit bien estre celle d'un triomphateur ; la magnificence du sépulcre où elle a esté trouvée ; & la grosseur de cette Bulle, sont les principales raisons qui l'ont déterminé à estre d'un sentiment opposé à celuy de M. Ficoroni.

Le reste des Remarques de M. Baudelot roule sur la forme des Bulles des enfants, sur les différentes matiéres dont elles estoient faites : car il n'y avoit que les enfants de qualité qui en portassent d'or. Il examine ensuite à quel âge les enfants quittoient la Bulle & la Prétexte pour prendre la *Toge* ou robbe virile ; mais comme ces choses sont assez connuës, on ne s'y arreste pas.



SUR DEUX INSCRIPTIONS ANTIQUES trouvées dans la forest de Belesme.

CEux qui font des descriptions particuliéres des villes & des provinces, en négligent souvent les antiquitez ; soit qu'elles ne leur offrent rien de singulier, ou que leur érudition ne s'estende pas jusqu'à ces sortes de monuments, ils passent quelquefois sous silence des choses qui méritent l'attention des sçavants. M. de Bry de la Clergerie, dans son histoire du Perche, ne fait aucune mention de deux inscriptions qu'on a trouvées dans la forest de Belesme une des quatre de cette province. Elles ont cependant fourni à M. Baudelot des réflexions qui méritent d'avoir icy leur place.

En 1717.

La premiére de ces inscriptions ne contient que ce seul mot APHRODISIUM. Et si celuy qui l'a copiée ne s'est point trompé, on voit aisément que c'estoit l'inscription de quelque temple ou de quelque chapelle du voisinage, consacrée à l'honneur de Vénus nommée par les Grecs *Aphrodite* du mot Ἀφρὸς *spuma*, parce qu'on croyoit que cette déesse éstoit sortie de l'écume de la mer, lorsqu'elle parut la premiére fois à Cythére : c'est-à-dire, lorsque les Phéniciens en establirent le culte dans cette Isle.

La seconde inscription est conçeüë en ces termes :

DIIS INFERIS
VENERI
MARTI ET
MERCURIO
SACRUM.

M. Baudelot remarque d'abord, que quoyqu'il semble que quelques anciens ayent partagé en quatre classes le nom-

bre des Dieux que le Paganiſme adoroit, leur ſyſtéme théologique n'avoit cependant rien de fixe ni de certain ; qu'ainſi les divinitez d'une claſſe ſe trouvoient ſouvent confonduës avec celles d'un autre rang : ce déplacement bizarre dépendant ſouvent ou de la dévotion des particuliers ou de quelque caprice dont on ne pénétre pas toûjours le motif. Il eſt vray, ajoûte-t-il, que quelques autres, comme Platon, ne reconnoiſſoient que trois ordres de Dieux; & y renfermoient tous ceux par qui ils s'imaginoient que le monde eſtoit gouverné. C'eſt delà ſans doute, que les Romains avoient formé leurs trois différentes claſſes, ſçavoir des Dieux céleſtes, des Dieux terreſtres & des Dieux infernaux. D'autres enfin n'ont admis que deux ordres de Dieux, les céleſtes & les infernaux, qui eſtoient diſtinguez dans les cérémonies de leur religion, non ſeulement par les victimes différentes qu'on leur offroit, mais encore par les différentes heures marquées pour leurs ſacrifices : ceux des Dieux céleſtes ſe faiſant toûjours au ſoleil levant, au lieu que ceux des Dieux infernaux ne s'offroient que le ſoir vers le coucher du ſoleil.

Aprés avoir expliqué dans un détail qui eſt aſſez connu, les différentes ſignifications du terme *Inferi* & de ſes ſynonimes, M. Baudelot deſcend à l'explication des premiers mots de l'inſcription *Diis inferis*, & fait voir de quelle maniére, contre l'opinion commune, ils convenoient aux Dieux qui ſont nommez dans la ſuite. Premiérement, Vénus a eſté miſe par les anciens au rang des divinitez infernales ſous le nom de Vénus *Epithymbia* ou *Libitina* ; & les anciens auteurs nous apprennent que dans les funérailles, on luy offroit les meſmes ſacrifices & les meſmes victimes qu'à Pluton, à Proſerpine & aux autres Dieux de l'enfer. En effet, il y avoit dans le Paganiſme deux Vénus, l'une ſupérieure connuë chez les Grecs ſous le nom d'*οὐρανίη* & chez les Romains ſous celuy de *Cæleſtis*, comme en font foy les Poëtes & quelques médailles Latines ; & la ſeconde inférieure, *Venus infera*, ou *Libitina*.

2. Pour ce qui est de Mars, on avouë qu'il n'y a point de texte formel qui range ce Dieu dans la classe des Dieux infernaux ; cependant la liberté qu'on avoit de renverser l'ordre establi, comme on vient de le dire, & l'inscription elle-mesme prouvent assez qu'on le regardoit quelquefois comme une divinité de l'enfer ; & à qui ce titre convenoit-il mieux qu'à un Dieu aussi meurtrier que Mars, & dont la principale occupation estoit de repeupler sans cesse de nouveaux habitants le Royaume de Pluton !

3. Il n'y a pas tant de difficulté à l'égard de Mercure, puisque son employ estoit de conduire les ames en enfer, & d'en ramener celles qui devoient recevoir la lumiére :

Æneid. l. 4. . . . *Hac animas ille evocat orco*
Pallentes alias sub tristia Tartara mittit.

Odyss. 10. comme le dit Virgile mot à mot aprés Homére, qui ajoûte qu'on ne pouvoit pas mesme mourir, si Mercure ne venoit rompre les liens qui attachoient l'ame au corps : *Æneid. l. 4.* fonction que le Poëte Latin attribuë à Iris. On avoit mesme accoutumé de représenter ce Dieu ayant un costé du visage blanc, & l'autre noir, pour marquer qu'il estoit tantost sur la terre, tantost dans les enfers, comme on l'ap- *Met. l. 11.* prend d'Apulée : *Ille superum, inquit, commeator & inferûm, nunc atrâ, nunc aureâ facie sublimis, attollens canis cervices arduas, læva caduceum gerens, dextra palmam virentem quatiens.* Aussi Electre, dans Eschyle, luy donne-t-elle le titre de messager des Dieux célestes & des Dieux infernaux, & Sophocle celuy de Χθόνιος Ἑρμῆς, ou Mercure infernal. Enfin M. Baudelot, pour confirmer ce qu'il vient de dire de Mercure, cite un Poëme d'Orphée adressé à Mercure infernal : Poëme qui semble estre fait exprés pour donner à son explication toute la certitude qu'on peut souhaiter dans ces sortes de matiéres.

REFLEXIONS

MONUMENT construit au milieu du pont sur la Charente, à l'entrée de la Ville de Sainte.

DIVO AVGVSTO CÆSARI NEPOTI DIVI IVLII PONTIFICI AVGVRI

C. IVLIVS SACERDOS | C IVLI ROMÆ ET | OTVANEVNI AVGVSTO | F RVFVS ADARAM | C IVLI QVÆESTAD | CEDOMONIS CONFLVENTEM | NEPOS PRÆFECTVS | EPOTSOROVIDI FABRVM | PRON D

10 20 30 pieds.

S. f.

REFLEXIONS

Sur un monument antique élevé sur le Pont de la Charente à l'entrée de la ville de Saintes.

CE monument, dont M. Mahudel donna l'explication sur un dessein fait avec toute l'exactitude possible, est au milieu du pont sur la Charente à l'entrée de la ville de Saintes. C'est un pan de mur à deux faces semblables avec deux retours. Ce mur est épais de 20. pieds, large de 45. & haut d'environ 60. si l'on prend cette hauteur depuis la surface de la Charente, lorsqu'elle est dans son estat ordinaire. *En 1715.*

La moitié de cet édifice est un massif de grands quartiers de pierre de taille posez à sec les uns sur les autres. La partie élevée sur ce massif est percée de deux portes en plein ceintre, dont les arcades sont ornées d'archivoltes posées sur de petites impostes qui couronnent les pieds droits. Ces ornements, pour estre dans les régles de l'architecture, devroient supposer une baze dans les pieds droits; cependant il ne paroist point y en avoir dans ceux-cy, ce qui rend les arcades difformes par le deffaut de la juste hauteur qu'elles devroient avoir. On peut dire néantmoins pour l'honneur de l'ouvrage & de l'antiquité, que comme le pont au milieu duquel sont ces arcades, a esté sans doute repavé plusieurs fois depuis qu'il a esté construit, la baze de ces pieds droits a peut-estre esté couverte & enterrée, lorsqu'on a élevé le pavé.

Il semble que l'Architecte ait voulu donner à ces pieds droits quelques attributs de l'ordre Dorique, puisqu'il les a canelez jusqu'à la moitié de leur hauteur, & qu'au dessus de ces canelures il les a traversez d'une bande de rinceaux, au milieu desquels on voit un massacre de testes de bœufs,

tel qu'on en mettoit ordinairement dans les métopes de la frise Dorique.

Au dessus des arcades est un grand entablement qui regne sur toutes les faces, & dont les quatre angles sont posez sur autant de petites colomnes canelées, & taillées dans la pierre qui fait l'encoignûre des retours. Ces colomnes sont saillantes des deux tiers de leur diamétre, & posées sur l'imposte des arcades.

Dans la frise du grand entablement, on lit cette inscription en gros caractéres Romains:

O. CÆSARI NEPOTI DIVI IVLII
PONTIFICI AVGVRI.

Immédiatement au dessous de cette inscription, on voit les fragments d'une seconde ligne; & quoyqu'elle soit effacée, on peut encore juger que les caractéres en estoient plus petits. Au dessous de la corniche est une espéce d'attique de trois assises de pierre, dont la premiére est soutenuë d'un socle qui a autant de saillie que de hauteur. La seconde contient une inscription en caractéres semblables à ceux de la frise.

C. IVLIVS. C. IVLII OTVANEVNI F. RVFVS
GEDOMONIS NEPOS EPOTSOROVIDI PRON.
SACERDOS. ROMÆ. ET AVGVSTO. AD ARAM
QVÆ EST. AD CONFLVENTEM.
PRÆFECTVS. FABRVM. D.

Enfin, tout l'édifice est couronné par la corniche de l'attique qui forme la troisiéme assise.

Aprés cette description, M. Mahudel observe que l'architecture n'a rien à profiter de l'examen d'un ouvrage où il y a tant de deffauts. En effet, les portes en sont écrasées, les archivoltes trop larges, les impostes trop petites, & les colomnes sans proportions. Ainsi rien n'oblige de croire qu'il soit du siécle où les arts avoient acquis leur derniére

perfection. C'est donc sur la seule inscription qu'il croit pouvoir décider les questions qui luy ont esté faites.

Ces questions se réduisent à quatre, sçavoir, à quel Empereur il faut attribuer la dédicace de ce monument, pour fixer par-là l'époque de sa construction ; a quel genre d'édifice on doit la rapporter ; quelle estoit la charge de celuy qui le fit bastir ; enfin, où est le confluent prés duquel estoit l'autel marqué dans l'inscription.

La seule preuve qui avoit fait croire jusqu'à présent que ce monument estoit dédié à Auguste, paroist bien frivole à M. Mahudel, puisqu'elle n'estoit fondée que sur les mots DIVO AVGVSTO qu'on suppose avoir esté leûs autrefois avant celuy de CÆSARI, dans cet espace effacé qui est au commencement de la premiére ligne de l'inscription, & qui est terminé par un O. qu'on y voit encore. Pour rapporter la qualité de NEPOTI DIVI IVLII au nom d'Auguste, on jugeoit que cet Empereur estant petit-fils de Julie sœur de Jules César, on avoit pû transférer ce titre de la sœur au frere. Mais on ne trouve nulle part qu'Auguste ait pris ce titre ; ainsi Tibére à qui il convenoit, & à qui il a esté donné dans plusieurs autres inscriptions, comme on peut le voir dans Gruter & ailleurs, doit sans doute estre l'Empereur à qui ce monument a esté dédié. Et quand mesme on y liroit DIVO AVGVSTO au lieu de TI. AVGVSTO CÆSARI. Comme M. Mahudel croit qu'on doit lire l'inscription, on ne prouveroit pas encore que ce monument ait esté consacré à Auguste. *P. 235. de la 1. édit.*

Ce n'est pas qu'il ne paroisse extraordinaire que Tibére prenne la qualité de petit-fils de Jules plustost que celle de fils d'Auguste, comme il avoit accoutumé de la prendre dans ses monnoyes, par le respect qu'il a toûjours marqué pour cet Empereur. Mais on peut supposer avec beaucoup de vray-semblance, que cet ouvrage aura esté fait dans le temps que Tibére estoit plongé dans les plaisirs de l'Isle de Caprée, où il avoit tellement négligé le soin de l'Em-

pire, qu'il avoit deffendu qu'on luy parlast d'aucune affaire sérieuse ; ainsi le deffaut d'exactitude dans les titres de cet Empereur, doit estre mis sur le compte de celuy qui prenoit soin de l'édifice, qui a esté plus soigneux d'y étaler sa généalogie, que d'y faire connoistre les qualitez du Prince à qui l'ouvrage devoit estre consacré.

Pour ce qui est de l'édifice mesme, on ne doit avoir nul égard à la tradition du pays, où l'on croit que c'est un arc de triomphe. En effet, si on examine cet ouvrage par rapport aux régles d'architecture qu'on employoit dans la construction des arcs de triomphe, soit dans le siécle qui a précédé celuy de Tibére, ou dans celuy qui l'a suivi, on n'y trouvera aucun des caractéres qui convenoient à cette sorte de monument : c'est-à-dire, ni bas reliefs de trophées d'armes, ni dépoüilles de captifs, ni chevaux sur la frise, ni aucun mot dans l'inscription qui y ait le moindre rapport.

D'ailleurs, si on considére ce monument par rapport à l'Empereur à qui il a esté dédié, quel sujet aura fait mériter à Tibére un triomphe dans les Gaules ? Quelle est l'occasion qui l'aura amené à Saintes ? Certainement on ne lit rien dans l'Histoire qui puisse fonder sur ce sujet la moindre conjecture. Au contraire, Suétone nous apprend que depuis le temps que cet Empereur prit la qualité d'Auguste, qu'on luy donne dans cette inscription, il ne sortit plus d'Italie. Ce monument ne peut donc estre qu'un de ces arcs que les anciens mettoient ordinairement sur les ouvrages publics les plus considérables, comme les aqueducs, les ponts, les chaussées, &c. Pour flatter par les inscriptions dont on les chargeoit, la vanité des Empereurs & celle des Magistrats par les soins de qui ils estoient construits. Nous en avons un exemple dans l'arc représenté double comme celuy-cy sur le revers d'une monnoye d'argent d'Auguste, qui a pour légende QVOD VIÆ MVNITÆ SVNT. Le pont sur le Tibre où ce monument est élevé, formoit le commencement de la voye flaminienne, qu'Auguste avoit fait réparer avec un soin particulier : ce che-

min conduisoit à Rimini, où on avoit élevé un autre arc, dont Dion Cassius fait la description.

On peut ajoûter qu'il n'y a guére de dédicace plus célébre, que celle qui fut faite en l'honneur de Trajan, & dont on lit encore l'inscription sur la frise d'un arc semblable élevé sur le pont d'Alcantara. Une médaille du mesme Prince représente un autre de ces arcs, qui fut basti à l'entrée d'un pont qu'il fit jetter sur le Danube. Si ces exemples ne suffisoient pas, on pourroit encore en alléguer plusieurs autres, & on s'estonne que Bergier qui rapporte plusieurs de ces monuments; leur ait donné le nom d'arcs de triomphe, au lieu de les regarder comme le couronnement des ouvrages publics dont on vient de parler, & que les inscriptions qui s'y lisent encore ne permettent pas de méconnoistre.

Pour répondre à la 3.e question, M. Mahudel remarque d'abord, que *Caius Julius Rufus* qui a fait construire ce monument, n'a pas voulu sans doute que la postérité ignorast ni sa qualité ni ses charges. Les noms Gaulois d'*Otuaneunus* son pére & de *Gedomon* son ayeul, sont précédez, dans sa généalogie, des Prénoms de *C. Julius*, dont César avoit rendu l'usage familier dans la Gaule Aquitaine; & si on ne le voit pas aussi précéder le nom d'*Epotsorovidus* bisayeul de Rufus, c'est parce qu'il vivoit avant l'arrivée de cet Empereur dans les Gaules. La charge de *Præfectus fabrum* dont Rufus prend le titre, n'est pas seulement rélative au soin qu'il avoit pris de faire construire cet arc & le pont sur lequel il est élevé; elle estoit dans son origine un employ militaire attaché à chaque légion, & dont les fonctions estoient d'avoir la direction sur tous les ouvriers nécessaires dans un camp, dans une ville assiégée, dans une flotte, &c. Ceux qui en estoient revestus estoient connus sous le nom de *Fabri*, & pour les mieux spécifier on y joignoit ceux de *Lignarii*, *Tignarii*, *Murarii*, *Ferrarii*, *Coriarii*, *Navales*, *&c.* Cette charge qui n'estoit d'abord connuë que dans les légions, le fut ensuite dans les Colonies, où

elle retenoit toûjours son origine militaire, & estoit possédée pendant plusieurs années par la mesme personne ; en quoy elle estoit différente de celle d'Edile, & de chef des corps de mestiers d'une province ou d'une ville, qui n'estoient que des magistratures annuelles : ce qui paroist par plusieurs inscriptions, dans lesquelles on trouve cette charge, tantost jointe à celle de Tribun de légion, & quelquefois distinguée de ces deux dernieres magistratures municipales : comme dans un monument découvert à Narbonne sur lequel on lit :

L. AVFIDIO. L. F. ÆM.
VINICIANO EPACATINO
PRÆF. FABR. TRIB. MIL.
ÆD. BIS. QVINQVE BIS FVNDIS.

P. 2092. Et dans cette autre qui se voit à Nole, & qui est rapportée par Gruter :

CÆSIO
CVRATORI OPER. PVBLI.
ÆDILI Q*uestori* II. VIR.°
PRÆFECTO FABRVM.

Enfin, pour répondre à la quatriéme question, il faut chercher l'endroit où estoit le confluent des deux riviéres, prés duquel estoit situé l'autel dédié à Rome & à Auguste, & dont Rufus se dit prestre dans l'inscription dont il s'agit. M. Mahudel prétend que c'est en vain que les habitants de Saintes cherchent dans leur voisinage, & sur les bords de la Charente, les vestiges de cette marque de la religion de leurs ancestres. Car quoyqu'Aurelius Victor asseûre qu'il n'y avoit point de ville un peu considérable dans les Gaules, qui n'eust reçeû le culte d'Auguste déifié, & où il n'eust quelque temple ; il est certain néantmoins qu'il n'y en a pas eu dans les Gaules de plus fameux par la solem-

nité de sa consécration, par l'institution des jeux publics, & par la fondation des prix d'éloquence qui s'y distribuoient tous les ans ; ni en mesme temps de plus connu dans les Historiens & dans les Géographes, que celuy de Lyon, basti sur le confluent de la Saône & du Rhône. L'heureuse situation de cette ville, qui par l'avantage que luy procuroient ces deux riviéres, estoit devenuë le dépôt du commerce des Nations estrangéres du Levant & du Nort, & le lieu où s'assembloient tous les peuples des Gaules, fut au rapport de Strabon, ce qui détermina les Gaulois à préférer cet endroit à tout autre, pour y bastir ce temple. Cet auteur ajoûte mesme, qu'il se tint pour ce sujet à Lyon une espéce de Diette générale de toutes les nations des Gaules, dont les noms & les partages au nombre de soixante, estoient gravez sur l'autel de ce temple, pour faire sçavoir à la postérité la part que chacune de ces nations avoit eu à la construction de cet édifice. *Geog. l. 4.*

Cette maniére de contribuer à ce grand ouvrage estoit devenuë le titre, en vertu duquel chacune de ces nations avoit droit de nommer un des prestres qui composoient un Collége consacré au service de ce temple. Ces prestres y venoient tous les ans exercer leurs fonctions, surtout dans le temps où tous les peuples de la Gaule s'assembloient dans cette ville, ou pour assister à la célébration des jeux, ou pour les affaires du commerce. Lorsque les cérémonies de cette feste estoient passées, ces prestres, dont la pluspart avoient des emplois considérables, retournoient dans leurs provinces, & quand ils mouroient, on avoit soin de marquer leurs qualitez dans leurs épitaphes. C'est pour cela que dans plusieurs de ces sortes de monuments qu'on a trouvez en divers endroits de la France, comme en Auvergne, à Besançon, à Troyes en Champagne, où il n'y a ni concours de riviéres, ni vestiges de temples dédiez à Auguste ; on voit des personnes qualifiées du titre de prestres : AD TEMPLVM, ou AD ARAM, ROMÆ ET AVGVSTO, avec ces mots, AD CONFLVENTES

ARARIS ET RHODANI; & quelquefois seulement AD CONFLVENTEM. Il est donc certain, conclud M. Mahudel, que le temple au service duquel Rufus estoit destiné, n'estoit autre que celuy de Lyon; & voicy comme il croit qu'il faut entendre l'inscription qui a donné lieu à cet article.

» Caius Julius Rufus fils de Caius Julius Octuaneunus, « petit-fils de Caius Julius Gédomon, arriere petit-fils » d'Epotsorovidus, prestre consacré au service de Rome & » d'Auguste dans leur temple qui est sur le confluent des ri- » viéres de Saône & du Rhône, préfet des ouvriers, a dé- » dié ce monument à Tibére Auguste César petit-fils de Ju- » les, Pontife & Augure.

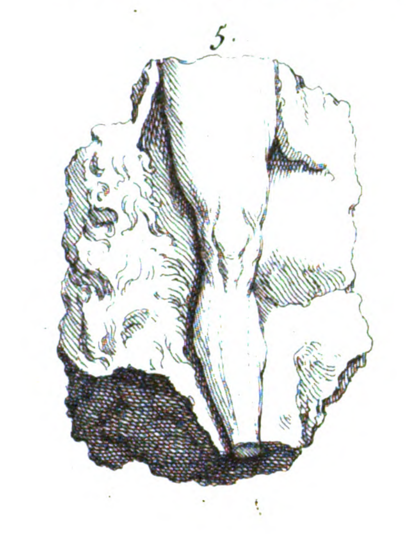
REMARQUES

Sur quelques monuments antiques trouvez dans les murs de l'Eglise cathédrale de Paris; avec quelques reflexions sur le Fondateur de cette Eglise.

LA découverte que l'on fit en 1710. de quelques inscriptions & bas-reliefs antiques dans l'Eglise Cathédrale de Paris, valut peu de temps aprés à l'Académie deux Dissertations, dont les auteurs ne se doutant nullement l'un l'autre qu'ils courroient la mesme carriére, s'y sont tracé des routes toutes différentes, sans que l'émulation paroisse y avoir eu aucune part. Ces deux ouvrages, dont l'un est de M. Baudelot, l'autre de M. de Mautour, ont esté imprimez par leurs soins en 1711. & cette impression nous dispense, suivant l'usage, d'en rendre un compte particulier, sur lequel, d'ailleurs, les Journaux publics nous ont prévenus. Mais, sans en faire des analyses exactes & séparées, nous en rapporterons icy ce qui nous paroist nécessaire pour l'intelligence des faits, & surtout



5.

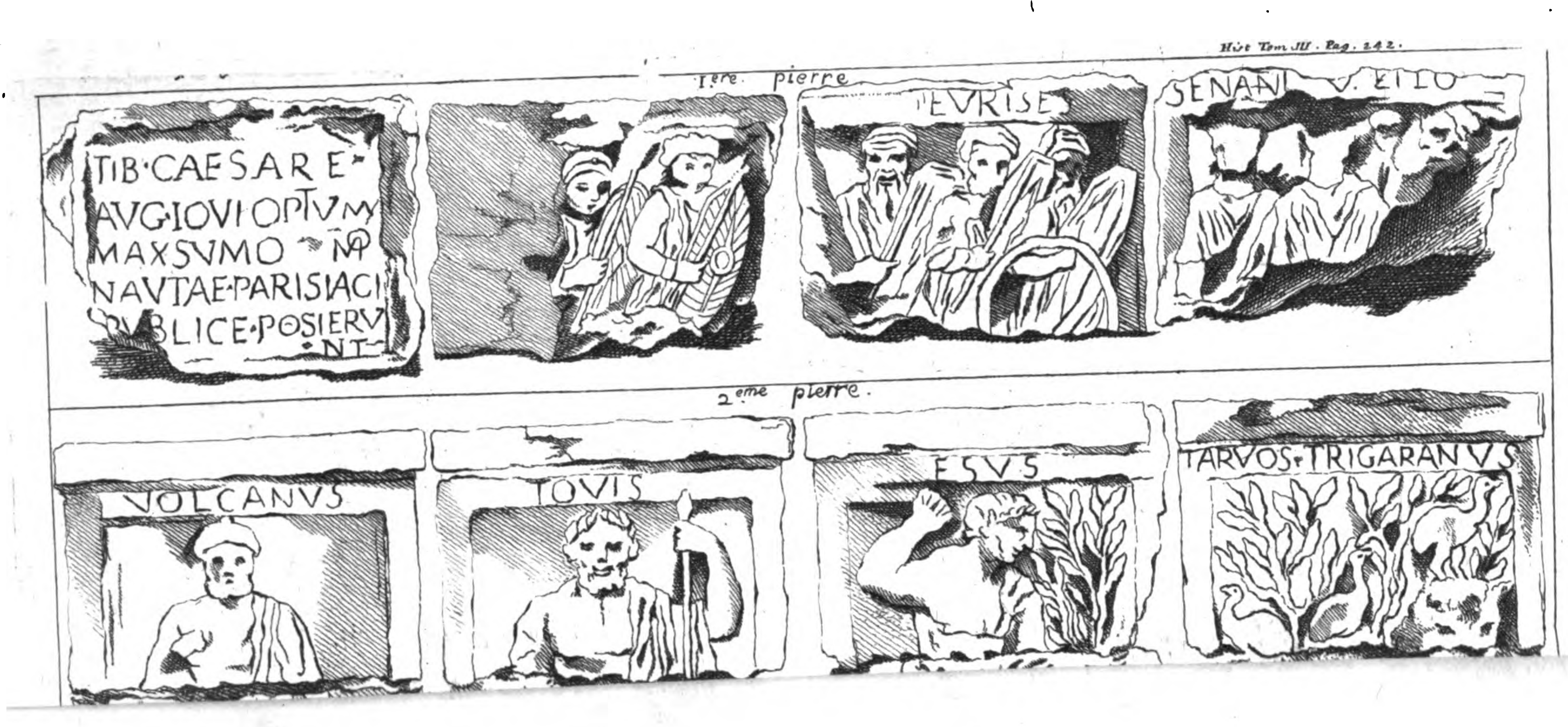






4.




1.ere pierre
TIB·CAESARE
AVG·IOVI·OPTVMO
MAXSVMO
NAVTAE·PARISIACI
PVBLICE·POSIERVNT
EVRISES
SENANI V. EILO
2.eme pierre
VOLCANVS
IOVIS
ESVS
TARVOS·TRIGARANVS

tout par rapport aux reflexions, ſur le premier Fondateur de l'Egliſe de Paris, auſquelles ces ouvrages ont donné lieu.

Tout Paris ſçait que les monuments dont il s'agit, furent trouvez au mois de Mars 1710. à 15. pieds de profondeur, en creuſant la terre ſous le chœur de l'Egliſe de Noſtre-Dame, pour y conſtruire une cave deſtinée à la ſépulture des Archeveſques, & que ces pierres faiſoient partie de deux murs adoſſez qui traverſoient le chœur de l'Egliſe dans toute ſa largeur.

La premiére & la plus conſidérable de ces pierres eſt chargée d'une inſcription qui nous apprend l'époque des autres; le reſte conſiſte en des eſpéces de cippes, ſur leſquels on voit en bas-reliefs des figures d'hommes ou de divinitez, avec ces mots IOVIS, ESVS, VOLCANVS, CASTOR, CERNVNNOS, SENANI, EVRISES, & quelques animaux avec ces autres mots TARVOS, TRIGARANVS, &c.

Nos deux auteurs ayant fait graver ſéparément ces bas-reliefs antiques, on ne fut pas eſtonné de voir qu'ils ne ſe rencontroient pas meſme abſolument dans les deſſeins qu'ils en donnoient, & on ne ſera peut-eſtre pas faſché de les retrouver icy tels qu'ils les ont publiez, pour juger tout à la fois de la différence des coups d'œil, & de celle des conjectures.

M. de Mautour ne trouve point de myſtére dans la premiére & principale inſcription. Selon luy, elle ſignifie ſeulement que *Sous le regne de Tibére Céſar Auguſte, les Bateliers de Paris ont conſacré ce monument à Jupiter trés bon, trés grand.*

M. Baudelot prétend au contraire, que ſans choquer le génie de la langue Latine, & le ſtile ordinaire des inſcriptions, on ne peut traduire ces mots TIBERIO CÆSARE AUGUSTO, par ceux-cy, *ſous le regne de Tibére Céſar Auguſte;* mais que cette premiére partie de l'inſcription expoſe le motif qui la fit ériger, & qui n'eſt autre, ſelon

luy, que pour rendre graces à Jupiter, de ce que Tibére avoit enfin accepté le titre d'Auguste.

M. de Mautour explique les mots NAUTÆ PARISIACI, par les Bateliers, Matelots, Pilotes des ports de Paris, & de toute l'estenduë du territoire des Parisiens, que la Seine arrose. M. Baudelot, bien éloigné d'y reconnoistre une vile populace, rapporte quantité d'inscriptions par lesquelles il paroist que ces NAUTÆ estoient souvent de célébres commerçans, des Magistrats mesme qui avoient l'inspection des voitures, qui y faisoient charger des marchandises pour leur compte autant que pour celuy d'autruy; & que des Chevaliers Romains ont souvent fait partie de semblables corps.

M. Baudelot trouve encore dans l'inscription un mot échappé à tous ceux qui l'ont copiée, c'est celuy d'ARAM; mais s'il y est, il n'y produit aucun changement, & s'il n'y est pas, il faut nécessairement le suppléer.

Les figures de Jupiter, de Mars, de Vulcain, de Castor, de Pollux, & les noms qui les accompagnent, ne font pas une grande différence dans les deux ouvrages. Il n'en est pas de mesme des mots CERNUNNOS, SENANI, EVRISES, TARVOS, TRIGARANUS. M. de Mautour leur donne presqu'à tous des étymologies Grecques, & leur trouve sur ce pied-là une explication heureuse : M. Baudelot les recherche, & les retrouve avec le mesme bonheur dans le peu qui nous reste de la langue Celtique.

Enfin, M. de Mautour ne traite les monuments en question que de cippes & de colomnes quarrées, tandis que M. Baudelot en fait des autels, & prend delà occasion d'expliquer beaucoup de particularitez de la religion des Gaulois.

Les deux auteurs s'accordent mieux sur le temps de ces monuments du Paganisme des Gaules, qu'ils prétendent l'un & l'autre estre les plus précieuses antiquitez de ce pays-cy; & en recherchant le temps auquel ils ont esté détruits & employez aux fondations de la premiére Eglise de Nô-

tre-Dame, ils ne doutent point que ce ne soit sous le regne de Childebert I. à qui ils appliquent quelques vers d'un Poëme de Fortunat Evesque de Poitiers. *L. 2. de ses Poësies.*

Cette derniére conjecture engagea M. l'Abbé de Vertot à examiner de plus prés les vers de Fortunat, & par cet examen il se persuada bientost qu'ils n'ont aucun rapport à l'Eglise de Nostre-Dame de Paris, mais uniquement à celle de Sainte Croix Saint Vincent, connuë depuis sous le nom de Saint Germain des Prez.

M. l'Abbé de Vertot remarque d'abord qu'aucun Historien ne dit que Childebert ait fondé l'Eglise de Nostre-Dame, & qu'ils disent tous que ce Prince ayant fait deux voyages en Espagne pour venger sa sœur Clotilde des injures d'Amaulry Roy des Visigots son mari, il en rapporta l'estole de S.t Vincent, une grande quantité de vases d'or & d'argent, & une croix enrichie de pierres précieuses; qu'à son retour, il déposa ce riche butin dans une Eglise qu'il fit bastir exprés en forme de croix sous l'invocation de Sainte Croix S.t Vincent, comme le dit l'auteur de la vie de S.t Droctorée, premier ou second Abbé de S.t Germain des Prez : *Veniens igitur Schildebertus Parisius, in suburbii loco qui olim vocabatur Lucotitius, in honore beati Vincentii, Ecclesiam acceleravit construere.* M. l'Abbé de Vertot, faisant ensuite l'analise des vers de Fortunat, y trouve au travers de l'exageration poëtique, une description exacte de cette Eglise où Childebert est enterré; & il acheve d'establir son sentiment, en comparant la description de Fortunat avec celle qu'en fait l'auteur qu'on vient de citer. Cet écrivain, qui vivoit dans le 9.e siécle, parle comme on voit, d'une Eglise bastie par les soins de Childebert, dans le Fauxbourg de Paris à l'honneur de Sainte Croix S.t Vincent, & par un parallele exact que M. l'Abbé de Vertot fait des vers de Fortunat & de la description de l'auteur anonyme, il paroist évidemment qu'ils parlent l'un & l'autre de la mesme Eglise. C'est dans l'un & dans l'autre la mesme forme de bastiment, mesmes colonnes de

marbre, mesme vitrage; & ce qui met la chose dans toute l'évidence qu'on peut exiger dans ces sortes de faits, c'est que l'auteur de la vie de S.t Droctorée joint à sa description les vers mesmes de Fortunat, comme une autorité d'un écrivain plus ancien que luy. On peut dire encore que ce Poëte, s'il avoit voulu décrire la Cathédrale de Paris, n'auroit pas oublié de parler de la Sainte Vierge Patrone de cette Eglise, au lieu qu'il ne fonde toute la gloire de cet édifice que sur la croix que Childebert y avoit déposée; & ce qui est encore plus convainquant, c'est que
L. 1. ch. 20. dans l'acte de donation rapporté par Aimoin, Childebert parle de cette Eglise comme dédiée à S.t Vincent, & il n'y est fait aucune mention de la Vierge, *In honorem Sancti Vincentii martyris, &c.*

Ajoûtons pour derniére preuve que les Bénédictins sont encore en possession des mesmes fonds, que ce Roy pieux assigna lorsqu'il fit construire cette Eglise.

M. l'Abbé de Vertot termine son écrit par deux reflexions; la premiére est qu'il seroit bien extraordinaire que les Historiens eussent si fort circonstancié, non seulement cette fondation de Sainte Croix S.t Vincent par Childebert, mais encore l'establissement qu'il fit d'un Hôpital à Lyon, d'un Monastére à Arles, & qu'ils n'eussent pas dit un mot de la premiére Eglise de la capitale du Royaume. La seconde reflexion est que dans les Actes du Martyre de S.t Denis, c'est-à-dire, dés l'an 252. il est parlé d'une Eglise que ce Prélat avoit fait bastir dans l'isle de Paris; qu'il en est encore fait mention dans la vie de S.t Marcel; & que cette Eglise enfin, dans une donation de Childebert mesme, est appellée *Mater Ecclesia Parisiaca;* titre qu'elle portoit desja sans doute, à raison de son ancienneté & de sa prééminence.

D · ET · MEMORIÆ · M
AETERNAE · HYLATIS
DYMACHERO · SIVE ·
ASSIDARIO · P · VII · RV · I
ERMAIS · CONIVX
CONIVGI · KARISSIMO
· P · · C · ET · · S · AS D ·

s. s.

EXPLICATION

D'un monument antique découvert à Lyon.

EN foüillant la terre au pied de la montagne de Fourviéres en 1714. on découvrit un morceau de marbre blanc d'un pied en quarré, sur lequel on lit l'inscription qu'on voit dans la planche, & qu'on explique ainsi:

DIIS MANIBUS ET MEMORIÆ ÆTERNÆ HYLATIS, DIMACHERRO SIVE ASSIDARIO, PUGNARUM, OU PALMARUM SEPTEM, RUFFINA ERMAIS CONJUX, CONJUGI CHARISSIMO PONI CURAVIT ET SUB ASCIA DEDICAVIT.

M. de Boze ayant apporté à l'Académie une copie figurée de cette inscription, M. Moreau de Mautour proposa quelques jours aprés les reflexions qu'il avoit faites sur ce monument, & qui se rapportoient assez à ce qu'on avoit dit dans l'Académie lorsque l'inscription y fut présentée. *En 1715.*

Les deux premiers mots DIIS MANIBUS, annonçent que ce monument est une épitaphe consacrée par Ermais aux Dieux Manes, & à la mémoire d'Hylas son mari, que le terme *Dimachero* nous apprend avoir esté un de ces gladiateurs qui combattoient avec deux épées ou deux poignards, du mot composé de δὶς, deux, & de μαχαίρα épée. En effet, les Grecs & les Latins se sont servi de cette expression pour signifier une épée. Apulée dans son âne d'or, disant que ce pauvre animal accablé de fatigue fut obligé de se coucher, au danger d'estre percé à coups d'épée, s'exprime ainsi : *Paratus non fustibus tantum, sed machera perfossus occumbere.* Et Juvenal parlant de l'instruc- *L. 4.* *Sat. 7.*

tueuse profession des Poëtes, dit qu'il vaudroit autant faire le mestier de bréteur;

Nam si pierià quadrans tibi nullus in arcà
Ostendatur, ames nomen victumque macheræ.

Ces deux passages, & plusieurs autres qu'on pourroit citer, déterminants la véritable signification de ce mot, il s'agit de sçavoir s'il y avoit des gladiateurs qui combattissent ainsi avec deux épées ou deux poignards : la chose n'est pas douteuse. Juste Lipse, en parlant des différentes classes de gladiateurs, dit qu'il y en avoit qui estoient nommez *Dimacheri*, parce qu'ils se servoient de deux poignards, & il cite pour le prouver l'autorité d'Artemidore, qui dans l'explication des songes, dit que celuy qui aura veû en resve un gladiateur combattant à deux poignards, aura une femme laide, méchante & de mauvaise humeur; & il se sert, pour exprimer ces sortes de gladiateurs, du terme διμαχαίρος. Ce témoignage, qui estoit peut-estre unique, se trouvant confirmé par l'inscription de Lyon, la chose n'est plus problématique.

Ch. 33. du 2. Livre des Songes.

Le mot *Assidario* qu'on lit ensuite, est moins difficile à entendre, *Essedum*, dit M. du Cange, *est quasi Assedum ab Assidendo.* Ainsi Hylas estoit aussi du nombre de ces gladiateurs qui combattoient assis sur un char. Le changement de quelques lettres, assez ordinaire dans les inscriptions, aura formé le mot *Assidario* de celuy d'*Essedario.*

Gloss.

Il est certain qu'il y avoit des gladiateurs qui combattoient sur des chars; & sans vouloir rapporter icy tous les passages que cite M. de Mautour, on lit dans Suétone que Caligula, indigné des loüanges qu'on donnoit au gladiateur Pozius, qui combattoit sur un char, *Pozio Essedario*, sortit brusquement du spectacle, en s'écriant que le peuple Romain pour une bagatelle donnoit plus de loüanges à ce misérable, qu'à luy-mesme.

In Caligula.

Cette maniére, au reste, de combattre sur des chars dans les spectacles, s'estoit introduite à Rome à l'imitation des

Gaulois, qui en usoient ainsi dans les combats, au rapport des Historiens Romains, aussi-bien que les habitants de la Grande Bretagne. *Barbari*, dit César dans ses Commentaires, *consilio Romanorum cognito, præmissoque equitatu ex* ESSEDARIO, *quo plerumque genere in præliis uti consueverunt, &c.*

Tite-Live; L. 10. Pomp. Mela. L. 3. L. 4.

Pour ce qui regarde la formule marquée par un P. & le chiffre de VII. M. de Mautour dit qu'on pourroit l'expliquer ou par *pedes septem*, & qu'on auroit marqué par-là la grandeur du tombeau, ce qui n'est pas sans exemple dans les inscriptions, *in fronte P. VIII. in agro P. XVII.* ou par les mots, *Pugnarum septem* qui marqueroient le nombre des combats d'Hylas, ce qui n'est pas aussi sans exemple; ou enfin par ceux de *Palmarum septem* pour apprendre à la postérité que ce gladiateur avoit reçeû sept fois la palme de la victoire.

Cicéron, parlant d'un gladiateur, dit, *Hic plurimarum palmarum nobilis ac vetus gladiator habetur.* Et Lampridius dit de Commode qui estoit un grand escrimeur, qu'il pouvoit compter jusqu'à mille palmes remportées dans les combats de gladiateurs, *tantum palmarum gladiatoriarum confecisse, vel victis Retiariis vel occisis, ut mille contingeret.*

Pro Roscio Amerino.

Le reste de l'inscription n'a rien de difficile, & la formule, *sub Ascia dedicavit*, est trop connuë pour en parler icy.

Aprés que M. de Mautour eut leû cette Dissertation, M. de Boze reçeût une copie plus exacte de cette inscription, & l'ayant examinée avec soin, au lieu de R V. I qui est à la 4.e ligne, il y vit seulement les deux premiéres lettres, & ensuite un grand I. Ce qui luy fit venir la pensée qu'il falloit lire *Rude donatum;* pour marque que cet Hylas, aprés ses victoires, avoit reçeû le baston qui estoit une marque d'honneur, & une espéce de *manumission* qu'on accordoit aux gladiateurs, & qui les dispensoit de s'exposer dans la suite aux dangers de ce sanglant exercice. L'expression de *Rudem accipere, rude donari, rudem mereri*, est ordinaire dans les écrivains Latins, qui parlent de cette sorte de récompense.

M. de Boze, ayant ensuite consideré cette espéce de palme qui est à la fin de la 5.e ligne, remarqua qu'elle avoit sept branches bien distinguées, ce qui détermine, à n'en point douter, qu'il faut lire *palmarum septem.* Toute l'assemblée & M. de Mautour luy-mesme, dans un second mémoire, adopta les remarques de M. de Boze; ainsi on doit lire à la 4.e ligne, *palmarum septem, rude donato, &c.*

EXPLICATION

D'une colomne milliaire trouvée prés de Soissons.

LA colomne dont il s'agit icy, ayant esté trouvée dans le territoire de Soissons au mois de Mars 1708. & placée dans un petit jardin de l'Abbaye de S.t Medard, qui est à une demie lieuë de cette ville, feu M. de Sillery en envoya à Paris une copie figurée telle qu'on la donne icy.

M. Moreau de Mautour à qui cette copie fut envoyée, l'expliqua ainsi en 1712.

IMPERATORE CÆSARE LUCIO SEPTIMIO SEVERO PIO PERTINACE AUGUSTO ARABICO ADIABENICO PARTICO MAXIMO PATRE PATRIÆ CONSULE TERTIUM, ET IMPERATORE MARCO AURELIO ANTONINO PIO FELICE AUGUSTO PARTHICO MAXIMO CONSULE. CURANTE L. P. POSTHUMO LEGATO AUGUSTORUM PRO PRÆTORE, AB AUGUSTA SUESSIONUM LEUGIS SEPTEM.

Aprés quelques reflexions préliminaires sur la forme des Lettres de cette inscription & sur les colomnes milliaires en général,


IMP CAES L
SEPTIMIO SE
VERO PIO PER
TINACE AVG ARA
BICO ADIABENI
PARTHICO MAX
PP IIII ET IMP CAES
M AVRELIO ANTONI
NO PIO CE
CVRANTE L P
POSTVMO LEG AVGG
PP AB AVG SVESS LEVG
VII

S. f.

général, qui estoient à peu prés sur le modéle du MILLIARIUM AUREUM, qu'Auguste avoit fait élever au milieu de la grande place de Rome, & qui estoit le centre de tous les chemins de l'Empire; M. de Mautour explique l'inscription dont il s'agit, & rend raison des mots qu'il a ajoûtez pour en remplir les vuides.

Septime Sévére né à Leptis ville de la Libye Tripolitaine, prit les noms de *Lucius Septimius Severus*, comme cette inscription & toutes les médailles en font foy. Le titre de *Pius* est comme héréditaire à sa famille, estant fils de *Fulvia Pia*, & petit-fils de *Fulvius Pius*; & il pouvoit encore l'avoir pris par respect pour la mémoire d'Antonin Pie, dans la famille duquel il se glorifioit d'estre entré, soit par alliance, soit par adoption. On voit en effet sur quelques-unes de ses médailles, qu'il est qualifié de fils de Marc-Aurele, & de petit fils d'Antonin.

Il prend la mesme qualité dans une inscription rapportée par Gruter. P. 263. chiffre 8.

A l'égard du surnom de Pertinax, quoyqu'il soit icy précédé de celuy de *Pius*, il est certain cependant que ce fut le premier que Septime Sévére prit dés qu'il fut déclaré Empereur aprés la mort d'Helvius Pertinax, parce qu'il voyoit que le nom de ce Prince estoit cher aux Romains & aux peuples de l'Illyrie, où il commandoit alors les armées Romaines.

Voyez Herodien, l. 2.

Le titre d'Auguste devenu héréditaire pour les Empereurs, aussi-bien que celuy de César, est suivi par ceux de vainqueur des Arabes, des peuples de l'Adiabéne & des Parthes, qu'il soumit dans la 2.e & dans la 3.e année de son Empire; les premiers & les derniers par luy-mesme, & les Adiabéniens par ses Généraux. La seconde victoire sur les Parthes ayant esté trés considérable, le Sénat joignit au titre de *Parthicus*, celuy de *Maximus*, qu'il reçeut dans la 7.e année de son Empire. Les deux PP. marquent qu'on luy accorda aussi le nom de pere de la Patrie.

Le vuide qui se trouve ensuite entre ces deux lettres & le chiffre III. ne peut estre rempli que par le mot *Consule*; ce qui marque que cette colomne milliaire avoit esté po-

ſée ſous le 3.[e] Conſulat de cet Empereur; & par conſéquent la dixiéme année de ſon regne, l'an de Rome 955. & de l'Ere chreſtienne 202. temps auquel Caracalle âgé ſeulement de 13. ans, fut honoré par ſon pere du titre d'Auguſte; ce qui ſert à expliquer les qualitez données icy à ce jeune Prince. Ainſi aprés ces mots, *& Imperatore M. Aurelio Antonino Pio*, M. de Mautour remplit le vuide qui s'y trouve par le mot *felice*, dont meſme les deux derniéres lettres ſe liſent encore. Il remplit de meſme la 10.[e] ligne qui eſt entiérement effacée par ces mots, AVG. PARTHICO MAX. titres que Caracalle partagea dés cette meſme année avec ſon pere. Le petit eſpace qui ſe trouve aprés le C. eſt ſans doute la premiére lettre du mot *Conſule*. Les trois derniéres lignes de l'inſcription apprennent que cette colomne milliaire fut élevée par les ſoins de L. P. Poſthumus protecteur de cette Province, qualité qui eſt marquée par les deux PP. ſuivants.

Enfin, pour une plus parfaite intelligence de ces mots, *ab Auguſta Sueſſionum Leugis VII.* M. de Mautour obſerve, que pendant le ſéjour qu'Auguſte fit dans les Gaules, il eſtablit différentes colonies dans les villes principales qu'il honora du nom d'*Auguſtes*. La ville de Soiſſons fut de ce nombre, & on commença dés-lors à la nommer *Auguſta Sueſſionum :* nom qu'elle méritoit par le rang conſidérable qu'elle tenoit entre les principales villes de la Gaule Belgique. On verra dans l'explication d'une autre colomne milliaire qui ſuit immédiatement celle-cy, que dans la Gaule, on meſuroit la longueur des chemins par lieuës, comme dans l'Italie par milles.

Ammian. Marcellin. L. 15. Galli non millenis paſſibus, ſed leucis itinera metiuntur.

Au reſte, il paroiſt que cette colomne avoit desja eſté déplacée, puiſqu'elle devoit eſtre poſée à ſept lieuës de Soiſſons, & qu'elle a eſté trouvée à une demie lieuë ſeulement de cette meſme ville.


IMP CAES
M AVRELIO AN
TONINO PIO
AVG BRITANNI
CO MAX TRIB
POT XIIIII M III
COS IIII P P PRO
COS AB AVG
SVESS LEVG
VII

S. f.

SUR UNE COLOMNE MILLIAIRE
trouvée à Vic-sur-Aisne dans le Soissonnois.

IL n'est pas estonnant que les Gaules ayant esté soumises aux Romains, on y trouve si souvent des monuments qui méritent l'attention des curieux. En défrichant la terre prés de Vic-sur-Aisne, lieu appellé par les anciens, *Vicus ad Axonam*, on trouva il y a quelques années parmi les ronces & les épines, une colomne d'une pierre trés dure, & qui a, y compris son piedestal, cinq ou six pieds de hauteur. M. l'Abbé de Pomponne qui en qualité d'Abbé de S.t Médard, est Seigneur de Vic-sur-Aisne, la fit porter dans la cour du Chasteau, & feu M. de Silleri Evesque de Soissons en envoya à Paris une copie figurée avec l'inscription qui y est gravée. *

En voicy le dessein exact, suivant lequel il faut lire ainsi l'inscription entiére :

IMPERATORE CÆSARE MARCO AURELIO ANTONINO, PIO AUGUSTO BRITANNICO MAXIMO, TRIBUNICIA POTESTATE DECIMUM QUARTUM, IMPERATORE SECUNDUM, CONSULE TERTIUM, PATRE PATRIÆ, PROCONSULE, AB AUGUSTA SUESSIONUM LEUGIS SEPTEM.

M. Moreau de Mautour, en expliquant ce second monument, s'arreste d'abord sur une difficulté qui se présente d'elle-mesme ; Vic-sur-Aisne n'est éloigné de Soissons que de trois lieuës & demie, & la colomne milliaire en marque sept ; mais M. de Lisle a desja levé cette difficulté en comparant ce que les anciens ont dit sur les distances, avec les observations de l'Académie des Sciences ; il a trouvé *En 1712.*

que dans un degré de latitude, il y avoit 50. lieuës Gauloises, au lieu qu'il ne comprend aujourd'huy que 25. lieuës communes de France ; celles-cy par consequent estoient plus longues de la moitié que les autres.

En parcourant le reste de l'inscription, on observe que le titre de *Britannicus* prouve que cette colomne fut érigée sous Antonin Caracalle. Ce Prince ayant accompagné Septime Sévére son pere dans l'expedition qu'il fit dans la Grande Bretagne, mérita de partager ce titre avec luy. Caracalle avoit pour lors la qualité d'*Imperator* pour la seconde fois. La grande vénération qu'avoit Septime Sévére pour les Antonins, le détermina à donner à son fils aîné les noms de *Marcus Aurelius Antoninus*. Celuy de *Pius* ne fait point de difficulté, puisqu'il estoit attaché à sa famille & à celle des Antonins.

A l'occasion des époques marquées sur ce monument par l'année XIIII. de la puissance Tribunicienne, & par le 3.[e] Consulat de Caracalle, on remarque que la date du Consulat n'est point une époque seûre, puisque les Empereurs ne l'estoient pas tous les ans, & qu'il est arrivé souvent qu'ils ont survescu plusieurs années à celle où ils ont possédé cette dignité pour la derniére fois. Il n'en est pas de mesme de la puissance Tribunicienne; comme elle estoit renouvellée tous les ans, & qu'elle prenoit sa premiére date du jour que le Prince avoit esté déclaré Auguste, elle doit déterminer les années du regne d'un Empereur; & delà on conclud que c'est dans la 14.[e] année de l'Empire de Caracalle que cette colomne milliaire fut posée dans le Soissonnois, l'an 212. de l'Ere chrestienne.

Si le titre de *Germanicus* qu'on voit sur les médailles de cet Empereur, ne se trouve point sur ce monument, c'est qu'il est antérieur d'une année entiére à son expédition dans la Germanie. On ne dit rien du mot *Imperator*, ni de la qualification de pere de la Patrie, parce qu'on sçait assez que ces titres sont communs sur les médailles & sur les autres monuments ; mais on s'arreste avec

plus de raison sur la qualité de Proconsul attribuée icy à Caracalle, & qu'on trouve rarement sur les médailles impériales, parce que la qualité d'Auguste & d'Empereur comprenoit toutes les autres. Cependant Auguste & Néron, au rapport de Dion & de Tacite, avoient conservé le nom de Proconsuls; & on doit remarquer que depuis le temps des Antonins, surtout, on commença à accumuler sur les monuments publics, un plus grand nombre de titres que l'on n'avoit fait jusqu'alors.

REMARQUES

Sur une inscription de Tetricus le fils.

LA copie figurée de l'inscription dont il s'agit icy, a esté envoyée à M. de Mautour par M. de Pontcarré Premier Président du Parlement de Normandie. L'inscription qui est gravée en lettres majuscules & en caractéres Romains, sur une colomne de pierre de la hauteur d'environ cinq pieds, est conçeûë en ces termes :

C. P. . . . ESUBIO TETRICO
NOBILISSIMO CAES.
. . . .
. . . .
P. F. . . . AVG.
L. I.

Ce monument est dans la maison de M. Bigot de Soumenil à Roüen, & y a esté placé & comme incrusté dans un mur de sa cour, par les soins de celuy de sa famille, à qui il avoit esté envoyé.

M. Pavin Prieur du Val, dans le premier volume de son Histoire de Roüen, imprimée en 1668. aprés avoir parlé

de l'origine & de l'ancienneté de cette ville, ajoûte ce qui
» suit. Il nous reste un témoignage de la domination que les
» Romains ont exercée dans la Neustrie, c'est une ancienne ins-
» cription de Tetricus, qui usurpa l'Empire du temps d'Au-
» relien. Elle est gravée sur une pierre ronde, qui servoit
» de base ou de piedestal à la statuë de cet Empereur. Elle
» fut trouvée il y a environ trente ans, & envoyée à Roüen
» à M. Bigot Doyen de la Cour des Aydes. Elle contient
» ces mots:

CAIO PESUVIO TETRICO NOBILISSIMO
CÆSARI
PIO FELICI AUGUSTO
LEUCA PRIMA

On remarque d'abord que l'explication de cet Historien renferme plusieurs erreurs de fait & d'Histoire. Premiérement, ce n'est pas du temps d'Aurelien que Tetricus usurpa l'Empire dans les Gaules, mais du temps de Gallien. Secondement, la figure & la hauteur de cette pierre font assez voir qu'elle n'a jamais servi de base ou de piedestal à une statuë. Troisiémement, puisque l'auteur a expliqué les deux derniéres lettres initiales, qui sont au bas de l'inscription, par *Leuca prima*, il auroit bien deû se rappeller en mesme temps, que ce monument ne pouvoit estre autre chose qu'une colomne milliaire. Quatriémement, il auroit deû suppléer aux deux lignes que le temps a effacées sur l'inscription; ce qu'il n'a point fait, & il ne devoit pas en parlant de Tetricus César, concilier le titre de *Nobilissimus Cæsar* avec ceux de *Pius, Felix Augustus*: la qualité de *Nobilissimus Cæsar* n'estant qu'une désignation à l'Empire, qui ne convenoit plus à celuy qui avoit esté proclamé Empereur, & qui par conséquent ne pouvoit se lier avec les titres de *Pius, Felix, Augustus*, qui n'appartenoient qu'aux seuls Empereurs, & qu'on ne donnoit point aux Césars. Enfin, l'auteur a encore erré dans le fait, lors-

que mettant au jour son Histoire en 1668. il avance qu'il y avoit environ trente ans que ce monument avoit esté envoyé de quelqu'endroit de la Normandie à M. Bigot Doyen de la Cour des Aydes. Le public ne sera peut-estre pas fâché d'apprendre que ce fut Ferdinand II. Grand Duc de Toscane, qui en 1657. l'envoya à Roüen pour Emery Bigot si connu par sa profonde érudition & par sa nombreuse Bibliothéque. Cette circonstance que M. de Pontcarré rapporte comme une tradition de la famille de M.rs Bigot, se trouve confirmée par le témoignage de M. l'Abbé Goulley, dont le pere prit soin de faire placer luy-mesme en 1658. ce milliaire dans la maison pour lors habitée par Jean Bigot Seigneur de Soumenil & de Cleuville, Doyen de la Cour des Aydes, & fils d'un autre Conseiller de cette mesme Cour, dans le temps que le docte Emery Bigot son fils voyageoit en Italie.

M. Tristan rapporte la mesme inscription qui luy avoit esté communiquée par le Pere Sirmond; mais sans que ce sçavant Jésuite l'eust instruit, ni d'où elle venoit, ni où elle estoit conservée. Et voicy comme cet habile Antiquaire explique l'inscription, en y restituant de la maniére suivante les caractéres que le temps avoit effacez.

CAIO PIVESUVIO TETRICO NOBILISSIMO CÆSARI IMPERATORIS CÆSARIS CAII PESUVII TETRICI PII FELICIS AUGUSTI FILIO.

Mais, ou il passe sous silence les deux lettres initiales L. I. ou il y a supposé trois lettres, pour en faire FILIO.

Reinesius, qui cite cette mesme inscription aprés M. Tristan, la rapporte précisément de la mesme maniére que luy, & avec la mesme explication, en supprimant les deux lettres initiales L. I. qui sont au bas du monument.

C'est néantmoins par ces deux lettres, qui signifient *Leuca prima*, ainsi que par la figure & la proportion de

la pierre, que l'on doit juger que ce monument n'est autre chose qu'une colomne milliaire, du nombre de celles qui estoient posées sur les grands chemins de l'Empire; soit que celle-cy se soit trouvée dans le voisinage de Florence, ou plustost en quelque endroit de la France.

M. de Mautour, dans l'explication qu'il en donna à l'Académie en 1715. commence par des recherches historiques, concernant le temps auquel ont vescu & regné les Tetricus pere & fils, qui sont le principal sujet de l'inscription. Aprés plusieurs remarques singuliéres, il observe que Tetricus prit la pourpre à Bourdeaux, & donna en mesme temps le titre de César à Tetricus son fils, celuy à l'honneur duquel la colomne milliaire dont il s'agit a esté dressée; car il ne sçauroit se persuader que l'Empereur Tetricus ait eu plus d'un fils, & il soutient que ce fils, qui fut conduit captif à Rome avec l'Empereur Tetricus, avoit esté d'abord créé César par son pere, & ensuite Auguste conjointement avec luy: ce qui se justifie par les médailles, dont plusieus représentent la teste de Tetricus pere seul, & au revers SALUS AUGG. ÆTERNITAS, &c. légendes qui désignent deux Augustes, qui pour lors n'estoient constamment autres que le pere & le fils, tous deux Empereurs en mesme temps.

Cependant M. Tristan, qui veut admettre deux fils, croit les trouver distinguez par différents prénoms, sçavoir l'aîné par ceux de CAIUS PACVVIUS, & le cadet par ceux de PVBLIUS PIVESUVIUS. Pour prouver son sentiment, il ne rapporte qu'une seule médaille, où il lit C. PAC. & qu'il prétend estre de l'aîné des deux Tetricus fils : mais ne pourroit-il pas se faire que la médaille n'estant pas bien nette, M. Tristan ait cru voir PAC, où il n'y avoit que PES. *Pesuvius* ou PIV. *Pivesuvius*? Ou, supposé que la médaille fust nette, quel est l'Antiquaire, qui ignore que les Monétaires de ces temps-là renversoient, transposoient & changeoient mesme souvent les caractéres des légendes. Or en ce dernier cas, la médaille unique de C. PACUVIUS

PACUVIUS TETRICVS ne feroit pas encore une preuve bien convaincante pour le fyftéme de M. Triftan.

Enfuite, M. de Mautour s'attache à prouver, que quoyque la colomne milliaire en queftion, ait efté confervée dans le Palais du Grand Duc de Tofcane, il ne s'enfuit pas delà que ce foit un monument qui ait efté pofé fur quelque grand chemin de la Tofcane, ni qui ait efté découvert en ce pays-là. Car premiérement, Aurelien maiftre de tout l'Empire & vainqueur des Tetricus, n'auroit pas fouffert qu'on euft érigé en Italie aucun monument qui euft confervé des titres de fouveraineté à deux perfonnes qu'il venoit d'en dépoüiller, & qu'il avoit réduits à la fimple qualité de Gouverneurs de la Lucanie, *correctorem Lucaniæ provexit,* dit Aurelius Victor. Trebellius Pollio affeûre qu'il fut fait Gouverneur de toute l'Italie, *correctorem totius Italiæ fecit.* Secondement, le titre de Céfar donné à Tetricus le fils, & celuy d'Augufte au pere, défignent affez que c'eft dans quelque endroit de la Gaule que ce milliaire a efté pofé, dans le temps que le jeune Tetricus n'eftoit encore que Céfar ; c'eft-à-dire, pendant les deux années du regne de Claude furnommé le Gothique, ou dans les premiéres de celuy d'Aurelien. Les deux lettres initiales L. I. qui font au bas de ce monument, fuffifent feules pour prouver que ce milliaire n'a efté pofé que dans les Gaules. Car, lorfque l'on voit fur une infcription ces lettres L. I. L. II. L. III. &c. on ne doit pas les rendre par ces mots *Lapis* I.us *Lapis* II.us *Lapis* III.us comme l'a crû M. Spon, mais bien par *Leuga* ou *Leuca* I.a *Leuca* II.a & *Leuca* III.a d'un ancien terme Gaulois qui a retenu fa fignification en noftre Langue ; à quoy il eft bon d'ajoûter que ces lettres ne fe trouvent que fur les colomnes milliaires érigées dans les Gaules, où l'on comptoit par lieuës la diftance d'une ville à une autre, comme dans toute l'Italie & dans les autres Provinces de l'Empire Romain, on comptoit par milles. Au refte, M. de Mautour prétend que la colomne milliaire en queftion avoit efté pofée fous le regne

de Tetricus; soit aux environs de Bourdeaux, où Tetricus pere avoit pris la pourpre, soit dans quelqu'une des Provinces qui luy estoient soumises dans les Gaules, pendant que Tetricus fils n'estoit encore que César, c'est-à-dire l'an 269. ou 270. de l'Ere chrestienne, sous l'Empire de Claude.

Mais comment ce monument se trouve-t-il transplanté en Italie! C'est que la mesme curiosité qui l'a fait transporter de Florence à Roüen chez M. Bigot en 1657. l'avoit fait transporter auparavant de France en Italie chez le Grand Duc. Et c'est le sort ordinaire de la pluspart des monuments antiques qui peuvent se déplacer. Les marbres de Paros qui sont à présent en Angleterre, & une infinité d'autres monuments précieux qui sont en France, en sont une preuve sans replique.

SUR UNE INSCRIPTION

trouvée à Bourdeaux.

M. de Courson Intendant de Bourdeaux ayant envoyé à M. l'Abbé Bignon une inscription trouvée dans le Cimetiére de S.t Surin ou Séverin, qui est à l'extrémité d'un des Fauxbourgs de cette ville, M. Baudelot entreprit de l'expliquer, quoyqu'elle fut extrémement mutilée.

En 1715.

Il paroist d'abord que c'est sur le monogramme de J. C. qu'il faut se regler, pour trouver quelque sens dans l'inscription, & qu'il faut la lire ainsi de gauche à droite.

PIRGVS. AVCILIA. PASCASIA. * A. I. V. TIT. S.
* A. IV. T. IT. S.

M. Baudelot, en lisant cette inscription comme la lisoit l'auteur du monument, c'est-à-dire, prononçant l'A comme l'Æ, l'explique de la maniére suivante: PIRGUS AVCILIÆ PASCASIÆ *Aquitanici Iuris*, ou *Aquita-*

s. S.

ukca ou A*quenſis* I*uvenis* V*ſæ* TIT*ulo* S*ao*, & à coſté du cercle : C. PAVANIA en caractéres aſſez mal formez.

Le monogramme de Jeſus-Chriſt A ☧ Ω cantonné dans ces deux lettres Grecques A. & Ω. marque que c'eſt une chreſtienne qui a érigé, ou pour qui l'on a érigé ce monument.

M. Baudelot croit ce monument du temps que les Chreſtiens commençoient à arborer le nom de J. C. en monogramme. Comme les payens, ou dominoient en ce temps-là, ou eſtoient en bien plus grand nombre qu'eux dans la pluſpart des villes de l'Empire, il n'eſtoit pas ſeûr de ſe déclarer & de donner des marques de la religion que l'on profeſſoit.

Bourdeaux ville recommandable par ſon ancienneté & par ſa ſituation, eſtoit d'ailleurs demeurée libre ſous les premiers Empereurs. Ainſi, il n'y a pas lieu de douter que ces prérogatives ne la rendiſſent trés conſidérable, & qu'elle ne fût fort peuplée, mais beaucoup plus par ceux de la religion dominante que par des chreſtiens. On ſe perſuadera meſme aiſément que ce qu'il y avoit de payens plus conſidérables en Occident, s'y eſtoient eſtablis depuis que Tetricus Sénateur de grande réputation y eut eſté proclamé Empereur, & qu'il en eut fait le ſiége de ſon Empire. Cet événement eſt du ſecond ſiécle de noſtre époque ; & les Hiſtoriens diſent que Tetricus regna longtemps dans les Gaules. Ceux qui avoient uſurpé la domination, prenoient preſque toûjours le contrepied du Prince, contre lequel ils s'eſtoient révoltez. Or, il eſt de fait que Gallien, tout plongé qu'il eſtoit dans les plaiſirs & dans le déſordre, ne laiſſoit pas de favoriſer le Chriſtaniſme, par l'expérience qu'il avoit, ſans doute, que cette religion obligeoit les ſujets à eſtre fidelles au ſouverain légitime. Quoyqu'il en ſoit, on ſçait que dans les premiers ſiécles de l'Egliſe, les Chreſtiens eſtoient obligez de ſe tenir cachez, & n'oſoient meſme donner qu'énigmatiquement des mar-

ques de Christianisme sur les tombeaux. L'endroit où le monument en question a esté trouvé, estoit un champ public exposé à la veûë de tout le monde, & où par conséquent il auroit esté dangereux pour une famille d'annoncer qu'elle estoit chrestienne.

La raison qu'avoient les chrestiens de se cacher sous le Paganisme, leur avoit fait imaginer des symboles qui pussent faire connoistre entr'eux à qui appartenoit le monument que l'on avoit érigé. Le monogramme de J. C. estoit la premiére de ces marques pour le commun des fidelles; les palmes ou les vases pour les martyrs ; une croix & deux poissons pour quelques-uns, comme on peut le voir dans la Rome souterraine de Bosio, dans celle d'Aringhus, dans Ciampini, & dans les autres auteurs qui traitent de la sépulture des premiers chrestiens, du temps des persécutions, & depuis.

Si l'antique dont il s'agit, estoit autre chose qu'un monument sépulcral, on pourroit croire que ce ne seroit point icy le monogramme de J. C. mais bien cette autre espéce de monogramme tout pareil pour la figure, en usage chez les anciens Grecs, & qui par conséquent ne seroit pas une marque de Christianisme. Car selon Isidore, cette derniére figure se mettoit aux endroits des ouvrages, où l'on vouloit faire quelque remarque particuliére; sur quoy Pignorius observe que les chrestiens n'estoient pas les premiers qui eussent employé ce monogramme, que de plus anciens qu'eux s'en estoient servis, & que delà il avoit passé dans le Christianisme à des usages pieux, par le bonheur qu'il avoit de se trouver précisément le chiffre du nom adorable de J. C.

Pour le prouver, ce sçavant homme ajoûte que ce monogramme des anciens Grecs sanctifié depuis par les chrestiens, se voit sur plusieurs monnoyes des Ptolemées, où il marque en abbregé le monétaire, comme Christodore, Chremes, Chrysippe, Chrysante ou autres. L'opinion de Pignorius a trouvé d'autant plus de créance chez les Antiquaires,

que le monogramme se trouve effectivement sur des médailles frappées avant le Christianisme. M. l'Abbé de Fontenu en a communiqué une entr'autres du temps de Ptolemée Philadelphe, où cette figure est trés bien marquée.

Aprés tout, le monument en question estant une épitaphe, est indubitablement chrestien, & mesme des premiers temps. L'A & l'Ω servent beaucoup encore à le caractériser. M. Baudelot est fort porté à croire que les médailles du siécle de Constantin peuvent servir à fixer le temps de l'érection du monument, vers l'an 350. de J. C. Il y a beaucoup de médailles de Constans, de Magnentius, & de Decentius; où un monogramme tout pareil à celuy qui est gravé sur l'épitaphe, occupe le revers tout entier. Ces Princes ont résidé plus particuliérement dans les Gaules, que dans d'autres provinces. Ainsi comme l'usage du monogramme de J. C. s'estoit introduit sur la monnoye, il a fort bien pû passer delà aux épitaphes.

A l'égard de l'inscription, M. Baudelot avoüe qu'il luy a fallu presque la deviner plustost que de la lire. Le terme qu'il croit estre le premier, comme on l'a veû, est celuy de PIRGVS, mot apparemment tiré du Grec πύργος, pour dire *tour* ou *monument ;* & cette expression s'est pour ainsi dire perpetuée & dans le pays & dans les environs du lieu où le monument a esté déterré. Ces termes, VSÆ TITVLO SVO, sont une formule tirée des usages du droit que les loix & les Jurisconsultes ont establie; ils signifioient que la deffunte avoit usé de son titre, c'est-à-dire, du droit qu'elle avoit de sépulture en ce lieu-là, qui estoit sans doute de quelqu'estenduë, pour y bastir un monument avec une certaine enceinte; ce que le mot PIRGVS donne à entendre. Les lettres de la fin de l'inscription pourroient encore s'expliquer de cette autre maniére : A. IV. T. I. T. S. *Aquensis Iuvenis Titulum Iussit Testamento Signari.* Cette interprétation plairoit encore assez à M. Baudelot. Il luy préfére pourtant la premiére; quoyque toutes les deux soient fondées en exemples. Pour ce qui est de la légende

qui est à costé, C. PAVANIA, elle ne paroist point avoir de liaison avec celle qui est renfermée dans le cercle; & tout ce qu'on en peut dire, c'est qu'il y a apparence qu'elle est le reste d'une inscription plus ample & entiérement détachée de celle qui est contenuë dans le cercle.

SUR UNE PRIME D'EMERAUDE antique du Cabinet de S. A. R. MADAME.



LES Antiquaires ont quelquefois des enthousiasmes lumineux qui leur font découvrir au premier coup d'œil ce que souvent ils ne trouveroient pas aprés une longuë méditation. MADAME fit voir à M. Baudelot une Prime d'Emeraude gravée en creux, qui représente une jeune personne en buste, & du sein de laquelle semble sortir un oiseau qui s'éleve droit dans les airs; la draperie de la figure est formée de nuages, au dessus desquels on apperçoit un dauphin.

L'air & la beauté de la jeune personne, cette draperie singuliére, le dauphin qui l'accompagne, l'oiseau qui s'envole; tout cela donna lieu à M. Baudelot d'asseûrer que la pierre représentoit une jeune danseuse; il ne s'en tint pas-là, & aprés avoir découvert la profession de celle qui estoit représentée sur cette antique, il voulut découvrir son nom, & celuy de sa famille.

En 1713.

L'attitude de l'oiſeau le détermine à croire que ce ne peut eſtre qu'un eſpervier; cet oiſeau, ſelon Horus Apollo, eſtant le ſeul qui s'éleve droit en l'air. Pour ce qui eſt du dauphin ſi eſtimé par les choſes merveilleuſes qu'en rapportent les Hiſtoriens & les naturaliſtes, on ſçait qu'on le prenoit chez les anciens pour le ſymbole de la viteſſe & de la légéreté parmi les poiſſons, de meſme que l'eſpervier entre les oiſeaux. Il faut ajoûter à cela que les nuages qui forment une eſpéce d'habillement au buſte, ont également pour partage la viteſſe & la légereté. Or, comme tous ces ſymboles ne peuvent convenir qu'à une perſonne qui faiſoit quelqu'uſage de l'adreſſe, de l'agilité & de la légereté de ſon corps; cette penſée a rappellé à M. Baudelot le ſouvenir d'un buſte antique de marbre, dont le viſage eſt aſſez ſemblable à celuy qui eſt repréſenté ſur la Prime d'Emeraude de MADAME; ſi ce n'eſt qu'il eſt un peu plus jeune encore ſur la pierre gravée, qu'il ne l'eſt ſur le buſte de marbre; ce qui au fonds ne doit pas beaucoup arreſter; car, bien que celle que repréſente le buſte n'ait veſcu que quatorze ans, on voit ſouvent beaucoup plus de différence en quatre ou cinq ans de temps, qu'il ne s'en trouve entre la Prime d'Emeraude & le buſte de marbre dont il eſt queſtion.

Prévenu de la parfaite reſſemblance qu'à ce buſte avec la figure repréſentée ſur la pierre de MADAME, M. Baudelot croit que l'un & l'autre monument regarde la meſme perſonne. Une inſcription qui, de meſme que le buſte de marbre, marque le nom & la qualité de cette jeune danſeuſe, & de plus ſon âge & ſes talents, a ſervi à fortifier ſes conjectures. Il croit meſme avoir trouvé dans l'anthologie, une épigramme qui décrit cette jeune perſonne dans les premiers temps qu'elle vint en Italie; & il ne ſçait s'il n'a point auſſi trouvé le nom de ſon pere dans une inſcription rapportée par Gruter, & qui eſt l'épitaphe qu'un certain Hermagore a fait ériger à Hermagore & à Eucharis ſes trés chers enfants. Tout convient parfaitement, ſurtout le

nom Grec d'*Eucharis* qui s'y trouve, comme sur la base du buste de marbre qui estoit dans le Cabinet du célébre Fulvius Ursinus. M. Baudelot soupçonne qu'Eucharis n'estoit point le nom propre de la jeune danseuse; il prétend mesme avoir lieu de croire qu'elle en avoit un autre, & que c'est elle-mesme qu'Antipater de Sidon désigne sous le nom d'Antiodemis, qui, peut-estre, estoit son premier nom. Celuy d'Eucharis, qui veut dire toute belle, toute gracieuse, n'estant que le nom de théatre qui luy fut apparemment donné depuis qu'elle eut fait preuve de la souplesse & de la légereté de son corps, de la bonne grace & des talents qu'elle avoit pour la danse.

Au reste, la ressemblance des visages de l'un & de l'autre monument, ne luy laisse aucun lieu de douter que ce ne soit la mesme personne; à quoy il ajoûte que les symboles de l'espervier, du dauphin, & des nuages gravez sur la pierre de MADAME, marquent une agilité singuliére, qui s'accorde parfaitement avec la profession de danseuse qu'Eucharis exerçoit à Rome avec tant de succés, dans les spectacles publics

On sera peut-estre surpris de trouver divers monuments consacrez à l'honneur d'une personne de cette profession, des statuës, des pierres gravées; mais l'on cessera bientost de s'en estonner, pour peu que l'on veüille refléchir sur la passion immodérée que l'ancienne Rome avoit pour les spectacles. L'entestement de ce peuple pour ceux qui en estoient les acteurs, y avoit introduit l'usage de conserver la mémoire des personnes qui excelloient en ce genre; c'est ce que reproche Sénéque aux Romains de son temps, comme Athénée le reprocha depuis aux Grecs. Quelle
» peine, dit l'auteur Latin, ne se donne-t-on pas pour que
» le nom & la mémoire d'un Pantomime ne se perde pas. D'ailleurs, Pison qui aimoit éperduëment cette danseuse, pouvoit fort bien l'avoir fait graver, soit dés le vivant, soit aprés la mort de cette jeune personne. C'est Cicéron qui nous apprend l'amour que Pison avoit pour cette Comédienne,

médienne : *Tu ex tenebricosâ popinâ extractus cum illâ saltatrice tonsâ, Senatum, Reipublicæ casum atque interitum lugere vetuisti.*

Aprés avoir ainsi découvert quelle est la personne représentée sur la Prime d'Emeraude de MADAME, M. Baudelot tâche de découvrir en quel temps elle a vescu. Il paroist par le buste & par l'épitaphe d'Eucharis qu'elle estoit affranchie d'une Licinia, & il y a tout lieu de croire que cette Patrone estoit d'une maison illustre ; car sans cela, sur le pied qu'estoit cette jeune comédienne, on ne se seroit pas avisé de faire mention de sa qualité d'affranchie sur des monuments érigez à son honneur. Enfin, aprés beaucoup d'autres remarques curieuses, M. Baudelot fixe l'époque de la mort d'Eucharis à l'an de Rome 695. ou 696. parce que c'est à peu prés vers ce temps-là que Pison estoit dans les grandes charges, & que Cicéron luy reprocha l'amour qu'il avoit pour cette jeune danseuse, qu'il ne nomme pas toutefois par son nom. Il ajoûte que le Crassus qui estoit grand Pontife & Consul l'an de Rome 623. pourroit fort bien estre le pere de Licinia femme de Pison & Patrone d'Eucharis, & il termine toutes ses recherches sur ce sujet par l'épitaphe Latine de cette illustre danseuse, qu'on peut voir dans Gruter.

M. Baudelot finit par la correction d'un passage de Cicéron qui, si elle estoit juste, prouveroit trés bien les conjectures qu'il vient d'exposer. L'orateur Romain, parlant de Pison qui estoit Consul en 695. ou 696. dit, *Quid quod cum inde te recipiens in villâ Leucadiæ quæ fuit uxor exegisti, tacuisti mærens aliquot dies.* Ces mots, *in villâ Leucadiæ quæ fuit uxor exegisti,* ne sçauroient faire aucun sens. Il y a des Manuscrits qui, au lieu de *Leucadiæ* qui est dans les imprimez, portent *Euchadices ;* mais, dit M. Baudelot, ne vaudroit-t-il pas mieux lire ainsi ; *quid quod cum inde te recipiens in villam, Eucharidæ quæ fuit uxor, extinctu, &c.* C'est-à-dire, que penser de ta grandeur d'ame, lorsque delà aprés la mort d'Eucharis qui estoit ta femme, tu

te retiras à la campagne, où tu demeuras pendant quelques jours languissant dans les pleurs.

REFLEXIONS

Sur le prétendu Solon, dont on trouve le nom sur quelques pierres gravées antiques.

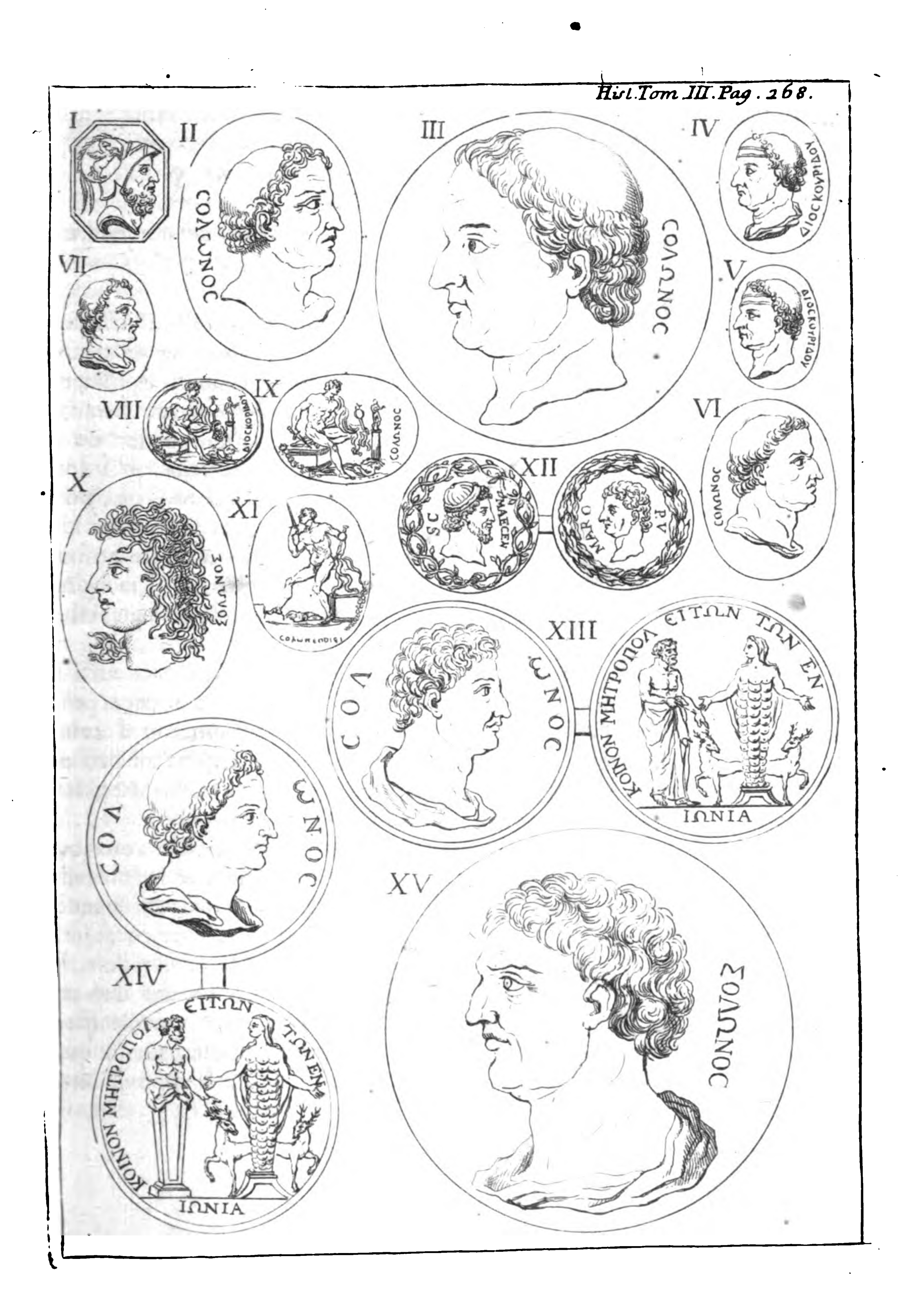
LEs plus célébres Antiquaires avoient crû jusqu'à présent que les pierres gravées, sur lesquelles on trouve le nom de Solon, représentoient ce fameux législateur. Fulvius Ursinus en publia une en 1570. parmi les antiquitez de son cabinet, comme le véritable portrait de ce grand homme. Jean le Févre, dans l'explication qu'il donna des nouveaux desseins gravez par Théodore Gale, pour servir de supplément aux hommes illustres de Fulvius Ursinus, prend aussi la mesme figure pour celle de Solon; & il ajoûte qu'il croit y appercevoir les traits d'un homme de 80. ans, qui est l'âge auquel mourut ce sage Athénien.

M. de Bagarris Antiquaire d'Henry IV. prenoit aussi le portrait d'une Améthyste du cabinet de ce Prince pour celuy de Solon, parce qu'en effet il ressembloit à celuy de la Sardoine de Fulvius Ursinus; cependant au lieu du nom de Solon, on y lisoit celuy de Dioscoride ΔΙΟΣΚΟΡΙΔΟΥ, ce que M. de Peiresc luy fit remarquer.

Gassendi, vie de Peiresc.

L'authorité de ces Antiquaires avoit séduit tous ceux qui ont écrit aprés eux; ils ont pris pour la teste de Solon celle où son nom se trouvoit écrit. M. Baudelot, en lisant à l'Académie les reflexions qu'il avoit faites sur ce sujet, avoüë qu'il les doit aux lumiéres & à la pénétration de S. A. R. M. le Duc d'Orleans. Ce Prince voyant une de ces pierres gravées, dit à M. Baudelot qu'il y avoit bien de l'apparence qu'elle représentoit quelque Romain, & que le nom de Solon estoit celuy du graveur. Il appuya cette

En 1716.


I
II
COΛωNOC
III
COΛωNOC
IV
ΔΙΟCΚΟΥΡΙΔΟΥ
V
ΔΙΟCΚΟΥΡΙΔΟΥ
VI
COΛωNOC
VII
VIII
ΔΙΟCΚΟΡΙΔΟΥ
IX
COΛωNOC
X
COΛωNOC
XI
COΛωΝΕΠΟΙΕΙ
XII
MAECEN
SC
MARO
PV
XIII
COΛ ωNOC
KOINON MHTPOΠOΛ ЄITΩN TΩN EN
IΩNIA
XIV
COΛ ωNOC
KOINON MHTPOΠOΛ ЄITΩN TΩN EN
IΩNIA
XV
COΛωNOC

heureuse conjecture de plusieurs preuves, & M. Baudelot ne fait autre chose qu'exposer, estendre & confirmer par de nouvelles conjectures le sentiment de S. A. R. sur ce point d'antiquité.

Ce sentiment consiste donc à revoquer en doute que le portrait à teste chauve & sans barbe gravé sur plusieurs pierres précieuses du cabinet du Roy, & d'ailleurs, accompagné du nom de Solon, représente ce fameux législateur d'Athénes. On peut asseûrer que les raisons sur lesquelles ce doute est fondé, sont si plausibles qu'il est difficile de ne pas s'y rendre. Car premiérement, on sçait que les Athéniens & les autres Grecs du temps de Solon portoient de la barbe, comme on le voit par les portraits qui nous restent d'Hésiode, de Pittacus, de Zaleucus, d'Anacréon, de Miltiade, de Cynegire & de quelques autres ; & que ce ne fut que du temps d'Alcibiade que s'introduisit chez les Athéniens l'usage de se raser. On peut ajoûter que les Philosophes, dont la vie, du moins en apparence, estoit plus austére que celle des autres, furent sans doute des derniers à suivre cette coutume. Ainsi Aristippe, quoyqu'homme de cour & voluptueux, ne se fit point couper la barbe. On la portoit certainement en ce temps-là ; sans cela où seroit la plaisanterie d'Aristophane ! Praxagora, dans la comédie de l'assemblée des femmes, parlant à ses compagnes, entre les différents conseils qu'elle leur donne pour se rendre maistresses du gouvernement, leur dit, περιθεῖσθε τὰς πώγωνας, mettez-vous des barbes ; ce qui prouve évidemment que du temps de ce Poëte, ceux qui estoient à la teste du gouvernement portoient de la barbe, comme Miltiade & Cynegire du cabinet de Fulvius Ursinus. Secondement, il n'est pas vray-semblable que du temps de Solon, il y ait eu de luy dans Athénes des statuës de différents âges, comme le paroissent les portraits gravez que l'on prend ordinairement pour ceux de ce célébre Athénien. Delà on conclut que le nom de COΛΩΝΟC qui se trouve sur ces pierres gravées, écrit en caractéres grecs modernes, doit estre

celuy de quelque graveur contemporain d'Auguste, & que le portrait est celuy de quelque Romain du mesme temps.

On trouve dans les cabinets des Antiquaires plusieurs pierres gravées sur lesquelles une mesme teste porte le nom de Solon ou celuy de Dioscoride. Or ce dernier qu'on sçait avoir esté le graveur d'Auguste, fait présumer qu'un Solon aussi habile que luy a voulu peut-estre par émulation travailler sur les mesmes sujets que Dioscoride.

Pour convaincre entiérement ceux qui ne voudroient pas se rendre à cette premiére preuve, M. Baudelot produit deux pierres antiques sur lesquelles il n'y a rien certainement qui regarde le législateur d'Athénes, ni qui y ait le moindre rapport; ces deux pierres représentent le mesme sujet que les Antiquaires nomment, sans qu'on sçache pourquoy, *la vengeance d'Achille*. Cependant on lit sur l'une de ces pierres gravées le nom de Dioscoride, & sur l'autre
8. & 9. figure. celuy de Solon. Ce qui prouve sans replique que ce sont les noms des deux graveurs, qui par émulation travailloient sur les mesmes sujets, & pour l'histoire & pour le portrait.

Une autre pierre envoyée de Rome par M. la Chausse à feu M. Hombert, est une preuve encore plus convaincante de la vérité de cette découverte. Cette pierre représente une Méduse d'un travail admirable, avec le nom ϹΟΛΩΝΟϹ, par Solon. Les plus obstinez à suivre l'ancienne opinion, trouvent-ils quelque rapport entre cette Gorgone & le sage Athénien! Mais ce qui met le sentiment de M. Baudelot dans un point d'évidence qui doit frapper les plus incrédules, c'est un Hercule, ou si l'on veut un Gladiateur gravé sur une pierre, au bas de laquelle on lit
10. figure. ϹΟΛΩΝ ΕΠΟΙΕΙ *Solon l'a faite*. Cela ne prouve-t-il pas qu'il y avoit un fameux graveur nommé Solon, & que toutes les pierres gravées qui portent ce nom sont autant d'ouvrages de sa main, & nullement des portraits du législateur d'Athénes!

Si l'on demande à présent de qui sont donc les testes qu'on a prises jusqu'à présent pour estre autant de repré-

ſentations de Solon? On répond qu'elles ſont de quelque Romain ſi connu alors qu'il eſtoit inutile de le déſigner par une légende. C'eſt ainſi que quelques pierres gravées nous offrent le portrait d'Auguſte, ſans autre inſcription que le nom du graveur Dioſcoride. M. Baudelot avoit crû d'abord que ces teſtes repréſentoient Agrippa, mais S. A. R. jugea avec plus de vray-ſemblance que c'eſtoient celles de Mécéne grand favory d'Auguſte, & l'Académicien ſe rendit aux raiſons du Prince. La premiére de ces raiſons eſt que les médailles que nous avons du gendre de cet Empereur ne reſſemblent point aux prétendus portraits de Solon. La ſeconde eſt la convenance de l'âge de ces portraits, dont pluſieurs ont l'air aſſez vieux, avec l'âge de Mécéne : car M. Baudelot n'eſt pas de l'opinion de Boxhorn qui fait mourir ce favory à ſoixante ans ou environ, au lieu que noſtre Antiquaire le fait vivre beaucoup plus long-temps, ſur le fondement qu'Auguſte, ayant donné dés les premiers temps ſa confiance à ce Romain qui, pour la mériter, devoit eſtre alors d'un âge meur, ce Prince avoit desja gouverné trente-ſept ans, quand Mécéne mourut. Auſſi Pedo Albinovanus, dans ſon églogue ſur la mort de ce favory, l'appelle-t-il *Senex*, vieux.

M. Baudelot, aprés avoir appuyé par des preuves ſi ſolides cette heureuſe découverte, finit ſon ouvrage par des reflexions ſur quelques médailles qui ont auſſi le nom de Solon. M. Spon en a publié une, dans ſes mélanges d'antiquité, dont la teſte cheveluë & non chauve porte une Page 14
phyſionomie fort différente de celle du prétendu Solon des pierres gravées. Ce ſçavant Antiquaire, guidé par la légende du revers, a crû qu'une ville d'Ionie appellée *Metropolis*, avoit fait frapper cette médaille qui eſt de l'eſpéce de celles qu'on nomme Contorniates. Mais pourquoy y a-t-on fait graver le portrait de Solon? M. Spon prétend «
que c'eſt parce que ſelon Diogéne Laerce, il modéra les «
ſommes qu'on donnoit aux Athlétes dans les jeux de la «
Gréce. Il réduiſit à 500. dragmes la récompenſe des vic- «

» torieux à Olympie, à cent pour ceux des jeux Isthmiques, » &c. Hors cela, ajoûte M. Spon, qu'avoit de commun » avec Solon le corps des Métropolitains d'Ionie; c'estoit » donc pour marquer leur vénération pour ce grand homme » qui avoit mis un frein aux dépenses excessives des jeux.

M. Baudelot, qui trouve cette raison plus ingénieuse que solide, & qui ne voit rien dans la médaille qui caractérise des jeux, croit que les habitants de cette ville d'Ionie, qui estoit une colonie d'Athénes, voulurent par cette médaille célébrer la mémoire d'un homme dont ils avoient adopté les loix.

M. Baudelot cite encore une autre médaille Contorniate, frappée par les mesmes Métropolitains, sur laquelle on voit une teste chauve à la vérité, mais d'une physionomie différente & plus jeune que celle des pierres gravées. Comme il est persuadé que Solon n'a esté ni gravé ni sculpté dans sa jeunesse, il soupçonne que ces Ioniens, n'ayant plus de véritable modéle de ce législateur, ont crû le retrouver sur quelqu'une de ces pierres gravées qui nous ont trompé par l'inscription qu'elles portent; ou plustost que le graveur Solon qui estoit peut-estre de Métropolis, s'estant mis à graver des coins pour la monnoye, avoit représenté sur quelques-uns la teste d'un Romain Patron de cette ville, sans oublier d'y joindre son nom, comme sur les autres pierres gravées de sa façon. Aprés tout, on ne doit pas avoir beaucoup d'égard pour les médailles Contorniates, qui n'ont jamais esté une monnoye courante, ni frappées par l'ordre du Prince ou du Magistrat, & qui avec des types fort anciens ne sont que du bas Empire, & ne désignent pour la pluspart ni ceux dont les testes sont gravées ni certains Athlétes, comme le croyent les Antiquaires, mais indiquent uniquement les graveurs qui les ont faites. Ainsi l'*Eutymius* d'une Contorniate de Néron & de Trajan n'est point du lutteur dont parlent Pline & Pausanias; c'est plustost le Prince qui y est représenté dans un char, attitude qui ne convient point à ceux qui s'exerçoient à la lutte;

& le nom eſt celuy de l'ouvrier. Tels ſont encore les noms de *Stephanas*, de *Stephanus*, de *Philinus* & quelques autres.

CONJECTURES

Sur un grand nombre de tombeaux qui ſe trouvent dans un lieu particulier de l'Auxois en Bourgogne.

ON a découvert depuis un temps immémorial, & on découvre encore tous les jours un grand nombre de tombeaux de pierre dans un village de l'Auxois province de Bourgogne, nommé *Quarrées les tombes*, & en latin *Parrochia de quadratis*, en ſous entendant apparemment *lapidibus*. M. Moreau de Mautour, qui a communiqué ſur ce ſujet ſes reflexions à l'Académie, dit que ce village eſt ſitué ſur les confins de la petite contrée du Morvant, à deux lieuës de la ville d'Avalon, & que l'eſpace de terrein où l'on trouve ces tombeaux ne contient qu'environ ſix cens ſoixante pas de longueur, & environ cent ſoixante de largeur; cependant ſuivant la tradition du pays, on y en a desja découvert plus de deux mille. Ces tombes qui ſont d'une pierre griſaſtre, ont environ cinq ou ſix pieds de longueur. On en a briſé un grand nombre pour baſtir & pour paver l'Egliſe de ce lieu; on s'en eſt meſme quelquefois ſervi pour en faire de la chaux; on en a reſervé quelques-unes pour la montre, & on les a laiſſées dans le cimetiére. *En 1716.*

Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt qu'on ne voit ſur ces tombeaux aucune marque de Chriſtianiſme, ni meſme d'autres figures, & il n'y en a qu'un ſeul ſur lequel on ait veû une croix gravée, & ſur un autre un écuſſon qu'on ne ſçauroit déchiffrer. En creuſant les fondements de la ſacriſtie, on en déterra deux dans leſquels on trouva deux pendants d'oreille; dans un autre tiré d'une cave, quelques oſſements avec deux autres pendants d'oreille, & dans quelques au-

tres enfin, des éperons. A cela prés, tous les autres ne marquent par aucun endroit qu'ils ayent jamais esté employez à l'usage auquel ils avoient esté destinez.

Il n'y a, asseûre M. de Mautour, qu'une seule carriére dont on ait pû tirer les pierres qui ont servi à faire ces cercuëils. Elle est dans un lieu nommé *Champ Rotard*, à six lieuës de Quarrées les tombes, & d'habiles maçons qui ont examiné la qualité & la couleur de la pierre de cette carriére parfaitement ressemblante à celle des tombeaux, sont convenus de ce fait.

Sçavoir maintenant pour quelle raison il y a tant de tombeaux dans un lieu peu célébre, c'est ce qu'il n'est pas aisé de deviner. On n'ignore pas qu'on avoit accoutumé autrefois d'enterrer les morts hors des villes, & sur les grands chemins ; que cet usage s'observoit à Paris & dans toutes les Gaules dans les premiers temps du christianisme, & qu'il y dura jusques bien avant sous la 3.e race de nos Rois ; d'où l'on pourroit conclurre, ou qu'il y avoit quelque ville considérable aux environs de Quarrées, ou que ce village auroit esté un magazin de tombeaux pour en fournir aux villes du voisinage. Mais ces deux conjectures souffrent de grandes difficultez. On ne trouve aucun vestige de villes aux environs de Quarrées ; celles qui en sont les plus voisines sont Avalon, Saulieu & Lorme. De ces deux derniéres, l'une est trés peu considérable, & l'autre trop éloignée. Avalon n'en est véritablement qu'à deux lieuës ; mais outre qu'on n'y a jamais découvert aucun de ces tombeaux, cette ville est plus proche de la carriére que du village de Quarrées : ainsi il n'y a pas d'apparence qu'on ait esté chercher à quatre lieuës ce qu'on trouvoit à moitié chemin.

Dans cet embarras, M. de Mautour a recours à l'histoire, pour voir si quelque bataille n'auroit pas donné occasion à ce prodigieux amas de tombeaux. Deux événements paroissent favorables à sa conjecture. Aprés la défaite & la mort d'Abderame Général des Sarrazins, les débris de son armée

armée s'estant joints aux Wandales, aux Alains & aux Ostrogots, ces barbares désolérent la Bourgogne, & se rendirent maistres de Mâcon, de Châlons, de Dijon, d'Auxerre, d'Autun & de plusieurs autres villes. Or Avalon estant situé entre Autun & Auxerre, il y a tout lieu de croire que ces peuples ravagérent aussi cette contrée : ces tombeaux qui se trouvent dans Quarrées & dans la campagne voisine en sont peut-estre une nouvelle preuve.

Le second événement est arrivé au commencement du XI.ᵉ siécle, dans les années 1003. 1004. & 1005. Henry premier du nom, Duc de Bourgogne, estant mort sans enfants, Landry Comte de Nevers s'empara de plusieurs villes de ce Duché. Robert Roy de France, neveu d'Henry & son héritier légitime, entra peu de temps aprés dans la Bourgogne, prit la ville d'Auxerre & vint mettre le siége devant Avalon. Cette ville résista pendant trois mois; & soit qu'il ne s'en rendit maistre que par la famine, comme le disent quelques Historiens, soit qu'il l'ait prise par assaut, comme d'autres l'asseûrent, il est trés probable que ce Prince pendant un si long siége perdit beaucoup de soldats, & on pouvoit avoir fait pour les enterrer ce grand amas de tombeaux.

Il se présente d'abord une difficulté embarrassante, c'est que presque tous ces tombeaux paroissent n'avoir jamais servi. M. de Mautour y répond, que peut-estre la qualité de la pierre dont ils sont faits, estoit propre à consumer les cadavres en peu de temps. Il seroit aisé d'en faire l'expérience pour voir si cette conjecture a quelque fondement. Du moins est-il seûr que Pline parle d'une sorte de pierre qu'on trouvoit dans la Troade aux environs de la ville d'Assus, & qui en quarante jours réduisoit les corps en poudre. Quoyqu'il en soit, il faut que cette pierre ait quelque propriété fort singuliére, puisque M. de Mautour a appris d'un Gentilhomme Bourguignon, homme digne de foy, que les chevaux qui avoient bû dans une de ces tombes qui leur servoit d'abbreuvoir, mouroient presque tous.

& que leur ayant fait boire de la mesme eau dans une auge de bois, il ne leur arriva aucun accident.

Cependant malgré toutes ces raisons, M. de Mautour croit que Quarrées estoit autrefois un magazin, un entrepost où l'on avoit conduit de la carriére de Champ Rotard des cercueils tout faits, pour estre delà transportez dans les lieux où on en auroit besoin; & c'est ce qui fait qu'ils n'ont ni caractére ni graveûre, ni aucune autre marque qui prouve qu'ils ayent servi. Ce qui a enfin contribué à le déterminer à prendre ce parti, c'est la lecture d'un ancien manuscrit de la Bibliotheque de M. de Savigny Président à Mortier du Parlement de Dijon, où il a trouvé que dans le XIII.e siécle, il y avoit dans Quarrées & aux environs une multitude considérable de tombeaux de pierre, qui n'avoient jamais esté employez, & qui estoient devenus inutiles depuis que l'usage s'estoit restabli d'enterrer les fidelles dans les Eglises.

SUR UN MONUMENT

trouvé dans l'Abbaye de Fescamp.

ON envoya à l'Académie en 1711. la figure d'un tombeau de pierre d'environ deux pieds de long, sur une largeur inégale, qui avoit esté tiré des ruines d'une ancienne chapelle de l'Eglise de Fescamp. On voit au haut de la pierre qui couvre ce tombeau deux petites croix détachées à huit pointes, aux fléches de gueules, & on y lit l'épitaphe suivante, au milieu de laquelle est un léopard ou un lion léopardé au champ de gueules, avec ces paroles de l'Ecriture Sainte, *ecce vicit leo de Tribu Juda radix David.*

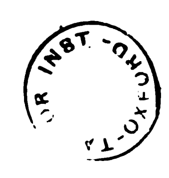
En 711. M. l'Abbé de Vertot qui leût à l'Académie ses reflexions sur ce monument, les commença par une histoire succinte de l'Abbaye de Fescamp, nommée *Fisci Campus,*

✠ SVB HOC TVMVLO ✠
QVIESCVNT MEM
BRA PVERI ROTBTI
FILII CONSVLIS RICAR
D QI CV SVSCEPT ESSET
DE SACRO FONTE IN D
TVS TIBV



IN ALBIS SVIS PERRE
XIT AD DOMINVM
XI L MARCI
REQVIESCAT ANI
MA EIVS IN XPI NO
MINE AM

s. f.



ou suivant les auteurs de la basse Latinité, *Fiscamnum*. Mais, sans avoir besoin de remonter à l'antiquité fabuleuse où elle porte son origine, il suffit de dire, par rapport à cette inscription, que Guillaume longue épée Duc de Normandie, qui succéda à Rollon vers l'an 931. ayant fait bastir un chasteau à Fescamp pour fortifier ce port de mer, transporta à Montivilliers les Religieuses qui possedoient cette Abbaye, & establit à leur place des Chanoines reguliers.

Richard I. son successeur, trouvant l'Eglise trop petite pour un lieu où les souverains faisoient leur résidence, jetta les fondements d'un nouvel édifice, qu'il fit construire avec beaucoup de magnificence, enrichit le monastere par le don de plusieurs terres considérables, & choisit dans cette nouvelle Eglise le lieu de sa sépulture & de celle de ses successeurs.

Il est question maintenant de chercher si ce jeune enfant nommé Robert, dont l'épitaphe fait mention, estoit fils d'un Duc de Normandie, & de quel Prince du nom de Richard il estoit issu.

Les Historiens de Normandie ne comptent que trois Ducs du nom de Richard. Richard I. qui fut le restaurateur & le bienfaicteur de cette Abbaye. Richard II. son fils, & Richard III. son petit-fils. Richard I. eut de Gonnor sa seconde femme huit enfants, cinq garçons & trois filles. L'aisné porta le mesme nom que son pere, le second fut nommé Robert, & le troisiéme Mauger. Les deux autres ne sont point nommez dans l'histoire. Richard succéda à son pere, & Robert fut Archevesque de Rouen. Richard II. eut aussi deux enfants masles, Richard III. & un autre Robert; mais l'un & l'autre gouvernérent successivement la Normandie; ainsi ce ne peut estre à ce second Robert pere de Guillaume le Conquerant, que peut appartenir l'épitaphe qui parle d'un enfant mort peu de jours aprés son baptesme : elle doit donc estre celle d'un de ces jeunes enfants masles que l'histoire donne, sans les

nommer, à Richard premier. On peut repliquer à cela que le pere de ce jeune Prince, nommé dans l'épitaphe, est qualifié du titre de Consul, d'où l'on pourroit conclurre qu'il n'estoit peut-estre que le fils de quelque Magistrat de Fescamp; Mais M. l'Abbé de Vertot fait voir par quantité de témoignages authentiques, que les Princes & les Rois portoient souvent dans ces temps-là le titre de Consul. L'Empereur Anastase envoya à Clovis, dans une ambassade solemnelle, les marques & les ornements de Consul. Frédégaire parlant d'une autre ambassade envoyée à Charles Martel par le Pape Gregoire, dit, *eo pacto patrato, ut a parte imperatoris recederet, & consulatum præfato principi sanciret.* Charlemagne, dans son Edit de la correction des loix des Lombards, rapporté par M. Baluze sur l'année 801. date des années de son consulat, *consulatûs autem nostri primo;* mais ce qui résout encore plus précisément la question, Robert I. du nom, celuy dont on vient de parler, prend le titre de Consul dans l'acte mesme de la fondation de Fescamp, *idcirco ego Richardus Consul, &c.*

Dans sa Chronique, ch. 110.

La difficulté qu'on peut tirer des armoiries qui sont gravées sur le tombeau du jeune Prince, est plus embarrassante; on y voit un lion en champ de gueules, & on sçait que les armes des premiers Ducs de Normandie estoient deux léopards. M. l'Abbé de Vertot prétend que ce n'est pas un lion, quoyqu'il en ait l'apparence, mais un léopard. Il a en effet la teste de front & montre les deux yeux, & les lions sont toûjours représentez de profil; sa queuë est tournée en dehors, celle des lions est retroussée sur le dos; enfin le champ est de gueules, comme dans tous les écussons des Ducs de Normandie.

Il est vray qu'on lit autour des armes ces paroles, *ecce vicit leo de tribu Juda radix David.* Mais ne peut-on pas dire que Richard ne les y fit mettre que pour justifier que luy & ses enfants estoient de la race de Rollon, & pour répondre au reproche qu'on avoit fait à Guillaume longue épée son pere, d'estre né d'un mariage peu différent

d'un concubinage, & à luy-mesme d'avoir épousé la belle Gonnor de la mesme maniére; ainsi ce verset de l'Ecriture estoit un témoignage formel de la légitimation du jeune Prince, *radix David.*

L'épitaphe, dit M. l'Abbé de Vertot, nous apprend que celuy dont elle fait mention, mourut peu de temps aprés avoir esté baptisé, *indutus vestibus in albis suis.* Nouvelle preuve que ce jeune enfant estoit de la race des Ducs de Normandie, puisque Rollon son bisayeul avoit gardé l'habit blanc pendant sept jours aprés son baptesme.

Dudon de S. Quentin, l. 2. p. 85.

Quoyque la date de la mort du jeune Robert soit effacée, on peut croire qu'elle arriva peu de jours aprés Pasques, temps auquel, suivant l'usage de ce temps-là, on donnoit le baptesme avec beaucoup de solemnité. La feste de Pasques arriva apparemment cette année-là dans le mois de Mars, ce qui peut se prouver par les lettres qui restent encore, *L. Marci.* Enfin, les croix qui sont au haut de l'épitaphe & celles qui sont autour du lion, doivent estre regardées comme des symboles de piété; mais il y a bien de l'apparence que les hachures de gueules, de pourpre & de sinople ne sont qu'un jeu du graveur: en effet ces différences n'estoient pas connuës au temps où cette épitaphe fut faite; on sçait mesme que les armoiries ne furent héréditaires en France que sous le regne de Loüis le Gros, & au commencement du 12.e siécle, & Richard regnoit au milieu du dixiéme.



RECHERCHES

Sur la situation de Trevidon *&* Prusianum, *maisons de campagne de Férreol, préfet du prétoire des Gaules.*

TOUT ce qui sert à éclaircir l'ancienne Géographie devient précieux à ceux qui s'appliquent à cette science, & il arrive souvent que des découvertes qui paroissent d'abord peu considérables, conduisent dans la suite les sçavants à d'autres connoissances plus dignes de leur curiosité.
En 1714. C'est ce qui a engagé M. de Mandajors à communiquer à l'Académie les lumiéres, que luy ont fait naistre sur le sujet dont il s'agit la lecture de quelques vers d'Apollinaris Sidonius. On apprend d'abord dans les ouvrages de ce sçavant Evesque de Clermont, que Ferréol n'estoit pas moins considérable par sa naissance & par ses alliances, que par ses emplois; né de race prétorienne, & préfet luy-mesme sous l'Empereur Valentinien III. il estoit par sa mere petit-fils de Syagrius, & sa femme estoit fille de l'Empereur Avitus. Ce fut principalement par son secours qu'Aetius remporta de si grands avantages sur Attila; & Torismond Roy des Goths qui tenoit alors une grande partie du Languedoc, n'abandonna le dessein qu'il avoit de rompre avec les Romains, que sur les remontrances de Ferréol.

Aprés avoir donné une idée de la naissance, des grands emplois & des qualitez personnelles de Ferréol, M. de Mandajors passe à la recherche de ses maisons de campagne. Apollinaris Sidonius est le seul qui en ait fait passer les noms à la postérité. Trévidon est le nom de la premiére que Sidonius célébre dans son poëme intitulé, *Propempticon ad libellum,* où aprés avoir adressé son livre à ses amis d'Auvergne, il s'explique en ces termes.

Horum cum fueris sinu receptus,
Ibis Trevidon; & calumniosis
Vicinum nimis heu! jugum Rutenis.
Hîc docti invenies patrem Tonanti,
Rectorem, columenque Galliarum,
Prisci Ferreolum parem Syagri,
Conjunx Papianilla quem pudico,
Curas participans, juvat labore.

Et aprés l'éloge particulier de Papianilla, il poursuit ainsi:

Hinc te Lesora, Caucasum Scytharum
Vincens, adspiciet, citusque Tarnis,
Limosum, & solido sapore pressum
Piscem perspicuâ gerens in undâ.
Hîc Zetî & Calaïs tibi adde pennas;
Nimbosumque jugum fugax caveto,
Namque est assiduæ ferax procellæ.
Sed, quamvis rapido ferare cursu,
Lassum te Vorocingus obtinebit:
Nostrum hic invenias Apollinarem.

La seule lecture de ces vers renverse l'opinion de ceux qui placent *Trévidon* au village de Tréves, qui est à quelques lieuës du Tarn, mais sur la gauche de cette riviére; car Sidonius nous donne clairement à entendre que Trévidon estoit sur la droite du Tarn, entre cette riviére & la ville de Clermont, d'où partoit son livre: puisque ce n'est qu'aprés avoir veû Férreol à *Trevidon*, que son livre doit voir le Tarn & la montagne de l'Ausere.

L'autre maison de campagne de Férreol appellée *Prusianum*, estoit située sur le bord du Gardon, & sur le chemin de Nismes à Clermont en Auvergne. Sidonius en fait mention dans sa 9.e Lettre du second livre écrite à Donidius.

Ce sont, au reste, ces deux passages seuls qui nous apprennent que *Trevidon* & *Prusianum* estoient les maisons de plaisance de Ferréol, comme aussi que *Vorocingus* estoit celle d'Apollinaire; & qui nous indiquent en mesme temps que les deux derniéres, c'est-à-dire, *Prusianum* & *Vorocingus* estoient situées aux bords du Gardon, sur le grand chemin de Clermont à Nismes, prés d'une plaine estenduë au bas de plusieurs costeaux chargez de vignes & d'oliviers. Or toutes ces désignations ne sçauroient convenir à d'autre lieu qu'au Vallon, dans lequel est aujourd'huy la ville d'Alais, capitale du pays des Cevennes.

Pour establir ce sentiment, M. de Mandajors examine & les vers & la lettre de Sidonius, & tout concourt à le convaincre de plus en plus que *Vorocingus*, maison de plaisance de cet Evesque, estoit entre la montagne de Lausere & Nismes; espace dans lequel se trouve la ville d'Alais, qui, comme on sçait, est située à sept lieuës de Nismes, & à six de la montagne de Lausere, précisément au bas des montagnes des Cevennes, & à l'entrée des plaines du bas Languedoc. Ce que Sidonius ajoûte, que ces deux maisons estoient basties sur les bords du Gardon, sert encore à fortifier le sentiment de M. Mandajors. En effet, le Gardon ne coule que dans un espace d'environ trois lieuës, sur le grand chemin de Nismes à Clermont, & c'est précisément dans cet espace que se trouve la ville d'Alais, dont les dehors répondent parfaitement à l'idée que Sidonius nous donne de *Prusianum* & de *Vorocingus*.

M. de Mandajors ajoûte à tout ce que nous venons de dire, le rapport de deux noms modernes avec ceux de *Prusianum* & de *Vorocingus*, & il est fort tenté de croire que le nom de Bresis, & en Latin *Bresium*, que porte aujourd'huy une partie du territoire d'Alais, & que celuy de Brocen en Latin *Brocincus*, que porte une Paroisse à présent inhabitée, & qui est à deux cens pas de la ville d'Alais, sont deux noms corrompus de *Prusianum* & de *Vorocingus*. L'altération du dernier est presqu'insensible, & il n'est

n'est pas surprenant qu'en douze siécles, *Vorocingus* soit devenu *Brociucus,* surtout en Languedoc. A l'égard du nom de Bresis, M. de Mandajors convient que l'on n'y trouve pas d'une maniére si sensible les vestiges de *Prusianum;* mais outre que l'on ne manque point d'exemples d'une contraction aussi peu considérable que celle-là, il se croit authorisé à la recevoir avec d'autant plus de fondement, qu'il est forcé de chercher *Prusianum* dans le voisinage de *Vorocingus*, puisque Sidonius remarque que ces deux maisons estoient trop prés l'une de l'autre pour en faire le trajet à cheval, quoyque assez éloignées pour ne pouvoir le faire à pied sans se lasser : distance que M. de Mandajors observe se trouver justement entre Bresis & Brocen.

DE L'ORIGINE

des feux de joye.

Les partisans de l'antiquité ont un penchant si naturel à se persuader que les meilleures choses ont pris leur naissance chez les anciens, qu'ils semblent ne consentir qu'avec peine à laisser aux modernes le mérite de l'invention de quelques-unes. Quelque zélé que soit M. Mahudel pour la gloire de ces premiers, il avouë, dans un Mémoire leû en 1715. que ce n'est pas chez eux qu'il faut chercher l'origine des feux de joye, & que si quelquefois dans les festes publiques, ils allumoient des feux, ce n'estoit que par un esprit de religion.

Le feu, dans les premiers temps, estoit ou un symbole de respect ou un instrument de terreur. Dieu s'en est servi de ces deux maniéres pour se manifester aux hommes; ainsi dans l'Ecriture, il se compare tantost à un feu ardent, pour désigner sa sainteté & sa pureté ; tantost il se rend visible sous la forme d'un buisson enflammé, ou formidable par des menaces de feu dévorant; quelquefois par des pluyes de

Deuteron. 4. & 9. Isaïe. 10.

Psalm. 10.

soufre, & souvent avant que de parler à son peuple, il s'attire son attention par des éclairs.

Strab. l. 15. Quelques idolatres, tels que les Lybiens & les Persans, ont adoré le feu comme un Dieu; les Platoniciens le confondoient avec le ciel, & le regardoient comme l'intelligence divine. Il semble mesme que les Princes payens l'ayent pris pour symbole de leur majesté; & si l'Ecriture nous apprend que Dieu marchant, pour ainsi dire, avec son peuple, se faisoit précéder d'une colomne de feu; de mesme les Rois d'Asie, au rapport d'Hérodote, en faisoient
Lib. 23. porter devant eux. Ammien Marcellin, parlant de cette coutume, la fait naitre d'une tradition qu'avoient ces Rois, que ce feu qu'ils conservoient pour cet usage, & dont ils faisoient porter une portion dans des foyers, estoit descen-
L. 5. du du ciel. Quinte-Curce ajoûte que ce feu sacré & éternel estoit porté dans la marche de leurs armées à la teste des troupes sur de petits autels d'argent, au milieu des mages qui chantoient les Cantiques de leur pays.

Le feu estoit aussi chez les Romains un symbole de majesté; mais, si du temps de la République & sous les Empereurs on l'employoit dans les festes, c'estoit plustost comme un instrument qui servoit aux cérémonies de religion, que comme une marque particuliére de réjoüissance. Cette maniére d'honorer la divinité par le feu est aussi ancienne que le monde; le vray Dieu l'a agréée dans les sacrifices qui luy furent offerts par les premiers Patriarches;
Ch. 10. il l'a prescrite dans le Lévitique, elle s'est pratiquée dans son temple, & il n'y a pas de doute que l'usage qu'en ont fait les payens dans leurs sacrifices, n'ait esté à l'imitation des Hébreux.

Ce feu éternel, conservé avec tant de soin par les vestales, estoit vray-semblablement une imitation de celuy, qui estant tombé du ciel sur une victime qu'offroit Aaron, fut depuis si religieusement entretenu par ces prestres au milieu du temple, & qualifié par l'ordre de Dieu mesme de feu sacré. Les illuminations des idolatres avoient aussi quelque

rapport alors à celle du Candelabre; à l'exemple des Juifs, ils brûloient des parfums en l'honneur de leurs faux Dieux.

Les Grecs, à la feste qu'ils appelloient Λαμπὰς, allumoient en l'honneur de Minerve, de Vulcain & de Promethée, une infinité de lampes, en actions de graces de ce que la première de ces Divinitez leur avoit donné l'huile; que Vulcain estoit le premier fabricateur des lampes, & que Promethée les avoit renduës utiles par le feu qu'il avoit volé dans le ciel. Ce jour-là ils célébroient des jeux, dont le spectacle consistoit à voir courir des hommes un flambeau à la main. *Scoliast. Aristopha. in Ranis.*

L'appareil d'un autre feste qu'ils appelloient Λαμπτηρία, & qui estoit dédiée à Bacchus, & placée dans leurs festes immédiatement aprés la vendange, consistoit en une grande illumination nocturne, & dans une profusion de vin qui se versoit aux passants. *Pauf. in Achaicis.*

A celles de Cerés instituées chez les Romains, il se consommoit un nombre infini de torches, en mémoire de ce que cette Déesse avoit si long-temps cherché sa fille Proserpine enlevée par Pluton, & de ce que par cet enlevement elle estoit devenuë Reine des enfers.

Servius, un des sept Rois de Rome, voulut qu'au temps des semailles chaque ville d'Italie consacrast au repos un jour auquel on allumeroit dans la place publique un grand feu de paille; c'est la feste qu'Ovide met sous le nom de *Sementinæ*, ou de *Paganalia*. Le mesme Poëte, parlant de la solemnité de celle qui se célébroit en l'honneur de la Déesse Palés, remarque qu'on avoit coutume de passer trois fois pardessus les feux de paille qu'on y allumoit: usage que le peuple a retenu du Paganisme. *Denys d'Halicarn. l. 4.* *Fast. l. 1.*

Moxque per ardentes stipulæ crepitantis acervos,
Trajicias celeri strenua membra pede. *Fast. l. 4.*

Dans le nombre des illuminations qui faisoient partie de la solemnité de plusieurs de leurs autres festes, il n'y en avoit point de plus considérable que celle des jeux

séculaires, qui duroient trois nuits entiéres, pendant lesquelles il sembloit que les Empereurs & les Ediles, qui en faisoient la dépense, voulussent par un excés de somptuosité dédommager le peuple de la rareté de leur célébration. Capitolin dit que l'illumination que donna Philippe, dans les jeux qu'il célébra à cette occasion, fut si magnifique, que ces trois nuits n'eurent point d'obscurité.

Ce n'est pas que les anciens ne fissent comme nous des réjoüissances aux publications de paix & d'alliance, aux nouvelles des victoires remportées sur leurs ennemis, aux jours de naissance, de proclamation, de mariage de leurs Princes, & dans leur convalescence aprés des maladies dangereuses; mais le feu, dans toutes ces occasions, ne servoit qu'à brûler les victimes ou l'encens; & comme la plusparts de ces sacrifices se faisoient la nuit, les illuminations servoient à éclairer la cérémonie.

Dans les grands sacrifices qu'on offroit pour la conservation de la République ou de l'Empire, comme les victimes estoient d'un certain nombre de taureaux, il falloit de grands feux pour y jetter plusieurs de ces animaux entiers.

La pompe de la marche des triomphes se terminoit toûjours par un sacrifice au Capitole, où un feu allumé pour la consommation de la victime l'attendoit; mais il n'est fait mention d'aucun autre feu dans ces jours solemnels.

On n'a point d'exemple de feu plus remarquable que celuy que Paul Emile, aprés la conqueste de la Macédoine, alluma luy-mesme à Amphipolis en présence de tous les Princes de la Gréce qu'il y avoit invitez, puisque la décoration luy cousta une année de préparatifs; mais il faut observer que l'appareil n'en ayant esté composé que des dépoüilles des vaincus, il ne fit que s'acquitter avec plus d'éclat d'un devoir qui l'engageoit à rendre cet hommage aux Dieux qui présidoient à la victoire.

Tite-Liv. Decad. 5. l. 5.

Quelques magnifiques que fussent les buchers qu'on élevoit aprés la mort des Empereurs, on ne peut pas dire que ce spectacle lugubre ait eu aucun rapport avec les feux de joye.

Il n'y auroit que les feux d'artifice, que nous sçavons avoir esté en usage parmi eux, qu'on pourroit présumer avoir fait partie de leurs réjoüissances publiques ; mais nous n'en voyons l'employ que dans les machines de guerre propres à porter l'incendie dans les villes & dans les bastimens ennemis; nous avons appris d'eux la maniére de nous en servir pour les mesmes usages; mais nous les employons encore avec succés dans les feux de joye, malgré le vent, la pluye & les eaux courantes & profondes.

Depuis les derniers temps du Paganisme jusqu'aux plus bas siécles du Christianisme, on ne peut guéres citer d'exemples de feux allumez pour d'autres sujets de réjoüissance publique, que pour des cérémonies de religion; encore estoit-ce plustost des illuminations, qui se faisoient ou aux cérémonies de baptesme des Princes, comme un symbole de la vie de lumiére dans laquelle ils alloient entrer par la foy, ou aux tombeaux des martyrs, pour y éclairer pendant les veilles de la nuit. Le Concile d'Elvire les abolit à cause des abus qui s'y glissérent dans la suite ; mais l'illumination de la veille de la S.t Jean-Baptiste, dont la tradition est presqu'aussi ancienne que la prédiction qu'en a faite Jesus-Christ, s'est toûjours conservée & s'est changée en un feu, dont S.t Bernard faisoit remarquer à ses Religieux, que la cérémonie estoit desja si universellement pratiquée de son temps, qu'elle s'observoit mesme chez les Sarrazins & chez les Turcs. Pour ce qui est de l'illumination de la Chandeleur dont le nom a tant de conformité avec les *Λαμπηεία* des Grecs, on en attribuë, mal à propos peut-estre, l'institution à une condescendance des Papes qui, pour s'accommoder à la portée des Néophytes qui estoient meslez avec les Gentils, & leur rendre la privation des spectacles moins sensible, changérent les illuminations de la feste des Lupercales, ou de celle de Cerés, dont la principale cérémonie consistoit en une grande illumination, en celle de la feste de la Chandeleur.

Greg. de Tours. Liv. 5. c. 11. Nicephore Calix l. 3.

Homil. in f. S. Joan. Bapt.

On ne peut donc rapporter l'usage des feux de joye don-

nez simplement pour spectacles propres à recréer la veûë, qu'au temps de l'invention de la poudre & du canon, dont on sçait que l'époque est de la fin du 13.e siécle, puisque ce sont ces deux inventions dont l'effet a fourni l'idée de toutes les machines, & des artifices qui sont l'agrément de ces feux. Que ce soit directement d'Allemagne, ou originairement de la Chine, que ce premier mobile de toute l'artillerie nous vient, il est certain que ce sont les Vénitiens qui l'ont mis les premiers en usage contre les Génois à la bataille de Chiosa.

Mais, les Florentins & les Siennois sont ceux à qui est deûë, non seulement la gloire de la préparation de la poudre avec d'autres ingrédiens pour divertir de loin les yeux, mais encore celle de l'élévation des machines & des décorations propres à augmenter le plaisir du spectacle. Ils commencérent à en donner des essais aux festes de S. Jean-Baptiste & de l'Assomption, sur des édifices de bois qu'ils élevérent à la hauteur de plus de 40. brasses, & qu'ils ornérent de statuës peintes, de la bouche & des yeux desquelles il sortoit du feu.

Cet usage passa de Florence à Rome, où à la création des Papes, on fit voir d'abord des illuminations de pots à feu du haut du Chasteau S. Ange. La Pyrotechnie depuis ce temps-là est devenuë un art cultivé dans tous les pays, qui selon qu'on a sceû se servir des secours de l'Architecture, de la Sculpture & de la Peinture, a donné lieu à un nombre de descriptions de festes publiques, qui ne laissent pas de faire toûjours plaisir à ceux qui les lisent, mesme sans y avoir assisté.



DE LA POESIE des Chinois.

M. Freret qui a beaucoup médité ſur la Langue, & particuliérement ſur la Poëſie des Chinois, traita ſéparément ce dernier article en 1714. par un Mémoire dont voicy la ſubſtance.

La langue Chinoiſe eſt la plus Muſicale & la plus harmonieuſe de toutes celles que nous connoiſſons, puiſque les mots qu'elle employe ſont variez, non ſeulement par les temps plus longs & plus courts dans leſquels on les prononce, mais encore par l'élevement & l'abbaiſſement fixe de la voix, & par diverſes inflexions de tons ſemblables à celles de noſtre muſique. Néantmoins les Chinois n'ont jamais connu la verſification cadencée par l'arrangement de ces tons muſicaux; leur poëſie a ſeulement eſté conſacrée par le nombre des ſyllabes, & dans la ſuite on y a ajoûté la rime.

Ces premiers vers meſurez eſtoient toûjours compoſez de quatre mots ou ſyllabes; car les mots Chinois ſe prononcent en un ſeul temps. En voicy un exemple tiré du *Chi-Kine* ou recueil de vers, un des livres Claſſiques, dans lequel Confucius avoit ramaſſé pluſieurs Poëſies anciennes. Ces vers ſont du Roy *Voëne Vanh.*

Voëne. Khéou. chéne. miéne.

Loñh. chêe. nâne. piéne.

Tchi. tſóo.. ĭ. chingh.

Tchiou. Háï. tsiné. Kiéne.

C'eſt-à-dire, *pendant que le dragon & le ſerpent ſe taiſent, on n'y voit point de différence, mais au premier ſifflement qu'ils pouſſent, on commence à les diſtinguer.*

Les vers ſont aujourd'huy d'un nombre impair de ſyllabes, de cinq, de ſept, ou de neuf; & les anciens vers de quatre ſyllabes ſont abſolument mépriſez. Ils ſont rimez; & quoyque les Chinois ne diſtinguent point, comme nous, les rimes maſculines & feminines, il n'y a pas moins d'artifice dans la façon de les entremeſſer dans les piéces de vers en rimes variées; car les Chinois ont d'aſſez longs morceaux de poëſie ſur une meſme rime, & ce genre de verſification eſt fort eſtimé.

Les ſtances ſont toûjours compoſées d'un nombre pair, de quatre, de ſix, de huit, de dix ou de douze vers, mais dont les rimes ſe diſpoſent & s'entremeſlent différemment. En général, on fait toûjours rimer enſemble le premier & le dernier vers; dans les Quatrains le premier & le quatre, le deux & le trois riment l'un avec l'autre; dans les Sixains, le premier, le quatre & le ſix riment enſemble, le ſecond rime avec le troiſiéme, & le cinquiéme ne rime point; car c'eſt encore une régle générale que le pénultiéme vers eſt libre, lorſque celuy qui le précéde rime avec le dernier.

Dans le Huitain, le premier, le quatre, le cinq & le huit riment enſemble; le deux rime avec le trois, & le ſix avec le ſept. Ainſi le Huitain ſuit la régle des Quatrains. Dans le Dixain, le premier, le quatre & le dix riment enſemble; le deux rime avec le trois, le cinq avec le huit, & le ſix avec le ſept; le neufviéme eſt libre. Pour les Douzains, le premier, le quatre, le neuf & le douze riment enſemble; le deux rime avec le trois, le cinq avec le huit, le ſix avec le ſept, & le dix avec le onze.

Voicy l'exemple d'un Huitain, avec la traduction, c'eſt un éloge du ſaule tiré d'un Roman Chinois que le S.r Hoanghe Chinois avoit commencé de traduire en François.

Loü lí hhoâng ȳ tĕ kú chiī

iaò inê ſioū chā iaò thâo hhoâ

i tiene



i tiene chine hhéne ioû hiêne hhoâ

ki toáne gioû hhoêne pŏu ſoáne ki

héune ſsĕ pĕ thêon íne ioù ki

hhóa moê tchoūang hiáa khi vôn ſzeū

jû hô poü tâï tehūne tsâne ſzeû

ĭĕ ĭĕ tchi tchī tzéu thón chii

A peine la ſaiſon du Printemps eſt venuë, que le Saule couvre d'une robbe verte la couleur jaune de ſon bois. Sa beauté fait honte au peſcher, qui de dépit arrache les fleurs qui le parent & les répand ſur la terre ; l'éclat des plus vives couleurs ne peut ſe comparer aux graces ſimples & touchantes de cet arbre. Il prévient le Printemps, & ſans avoir beſoin des vers à ſoye, il reveſt ſes feüilles & ſes branches d'un duvet velouté que cet inſecte n'a point filé.

L'on s'eſt approché dans cette verſion du tour de la langue Chinoiſe, autant que noſtre langue a pû le ſouffrir.



DE LA DIFFERENCE DES CUIRASSES & des Cottes d'armes.

COMME les cuiraſſes & les cottes d'armes ne ſont plus en uſage depuis quelques ſiécles, on confond ſouvent ces deux ſortes d'armures, & les Hiſtoriens eux-meſmes n'en parlent pas toûjours d'une maniére qui apprenne à les diſtinguer. M. l'Abbé de Vertot prétend qu'elles n'avoient entr'elles aucun rapport; & dans un Mémoire qu'il leût ſur ce ſujet à l'Académie en 1711. il s'attache à en prouver la différence par la matiére dont elles eſtoient compoſées, par leur figure & par leur uſage. Il commence par la cuiraſſe, & il la définit, aprés le Dictionnaire de l'Académie Françoiſe, la principale partie de l'armure qui eſt ordinairement de fer, & qui couvre le corps pardevant & par derriére, depuis les épaules juſqu'à la ceinture. Chez les Grecs & les Romains on connoiſſoit de trois ſortes de cuiraſſes; il y en avoit qui n'eſtoient faites que de toile & de drap battu & picqué; quelques-unes eſtoient de cuir, & les autres de fer. L. 8. c. 48. Pour ce qui eſt des premiéres, Pline aſſeûre qu'elles eſtoient compoſées de pluſieurs doubles battus & picquez enſemble: telle eſtoit la cuiraſſe d'Aléxandre, au rapport de Dion de Nicée, & celle de Galba dont il eſt fait mention dans Suétone, qui parlant de la ſédition qu'excita à Rome la révolte d'Othon, dit, *Loricam tamen induit linteam, quamquam haud* Ch. 56. *diſſimulans parum adverſus tot mucrones profuturam.* Saumaiſe, dans ſes obſervations ſur Lampridius, remarque qu'on avoit autrefois inventé cette armure pour le ſoulagement des ſoldats : *quod mira utilitate ad levamen corporis, armorum ponderi ac aſperitati ſubjecit antiquitas.* On peut ajoûter qu'il y a bien de l'apparence que ces cuiraſſes de lin & de toile n'empeſchoient pas qu'on ne mit par deſſus des cuiraſſes de fer. On peut meſme croire que les anciens avoient donné

aux premiéres le nom de *Subarmale ;* & c'eſt dans ce ſens qu'on peut expliquer le paſſage de Spartien, qui dit en parlant de Sévére, *cum Romam Severus veniſſet, prætorianos cum ſubarmalibus inermes ſibi juſſit occurrere.* Mais il n'eſtoit pas toûjours néceſſaire d'avoir d'autres cuiraſſes que celles de lin & de toile, puiſqu'il y en avoit de ſi bien faites, qu'elles eſtoient a l'épreuve des traits. Nicetas, dans la vie de l'Empereur Iſaac I. rapporte que l'Empereur Conrad combattit long-temps ſans bouclier, couvert ſeulement d'une cuiraſſe de linge. La ſeconde eſpéce de cuiraſſe eſtoit de cuir, & c'eſt celle que Varron appelle *pectorale corium.* Tacite nous apprend que les chefs des Sarmates s'en ſervoient quelquefois : *id principibus ac nobiliſſimo cuique tegmen, ferreis laminis aut præduro corio concertum.* Cependant le fer eſtoit la matiére la plus ordinaire des cuiraſſes. Les Perſes appelloient les ſoldats qui portoient ces ſortes de cuiraſſes *clibanarios,* du mot *clibanum,* qui ſignifioit une *tuile de fer;* apparemment parce que ces cuiraſſes eſtoient faites d'une plaque de ce métal : *centum & viginti millia equitum fudimus*, diſoit dans le Sénat Sévére Aléxandre, en parlant de la victoire qu'il avoit remportée ſur les Perſes, *Cataphractarios, quos illi clibanarios vocant, decem millia in bello interemimus.* Mais leur trop grande peſanteur fit qu'on les changea bientoſt pour des cuiraſſes compoſées de lames de fer, couchées les unes ſur les autres, & attachées ſur du cuir ou de la toile. A celles-cy on ſubſtitua dans la ſuite la cotte de maille & l'haubergeon ; terme qui ne ſignifie qu'une armure plus ou moins longue, faite de chaînettes de fer ou de mailles entrelacées. Il paroiſt par ce que rapportent les anciens, que la cuiraſſe ne paſſoit pas la ceinture, quoyque la frange dont elle eſtoit bordée deſcendiſt juſqu'aux genoux.

Hiſt. l. 1. c. 79.

Lamp. in Alex.

Pour la cotte d'armes, M. de Vertot prétend que c'eſtoit un habillement militaire, qu'on mettoit par deſſus la cuiraſſe comme un ornement pour diſtinguer les différents partis & le ſoldat du général. On l'appelloit chez les anciens *Chlamys, paludamentum, ſagum;* & ſi l'on en croit la pluſpart des auteurs,

ce n'estoit qu'une draperie ouverte de tous costez, & qui s'attachoit sur l'épaule droite avec une boucle ou ardillon. Macrobe rapporte que les anciens comparoient la Mappemonde à une cotte d'armes : *veteres omnem habitabilem terram extentæ Chlamidi similem esse dixerunt.* Plutarque ajoûte qu'Aléxandre le Grand vit avec plaisir le plan que les Architectes avoient fait de la ville d'Aléxandrie, qui avoit la figure d'une cotte d'armes Macédonique. Ce qui prouve encore que les cottes d'armes chez les Romains, ainsi que chez les Grecs, n'estoient qu'une draperie qui n'estoit pas fermée ; c'est que Néron, au rapport de Suétone, s'en servoit pour berner & faire sauter en l'air ceux qu'il rencontroit la nuit dans les ruës : *Ferebatur & vagari noctibus solitus, atque invalidum quemque obviorum, vel petulentum corripere, ac distento sago impositum in sublime jactare.*

Vie d'Alex.

de Othone.

Un passage de Suétone détermine encore plus précisément la forme de la cotte d'armes des Romains. Cet auteur, aprés avoir dit qu'un Centurion nommé Cornelius, estant venu à Rome demander le Consulat pour son Général, & voyant que ses sollicitations estoient infructueuses, leva sa cotte d'armes, & montrant la garde de son épée, dit, voilà dequoy vous obliger à m'accorder ma demande, *rejecto sagulo, ostendens gladii capulum, non dubitasse in curiâ dicere, hic faciet si vos non feceritis.* On voit par ces paroles que la cotte d'armes couvroit les armes de cet officier, & qu'il fut obligé de la relever pour faire voir son épée ; ce qui ne peut pas convenir à la cuirasse. Ces cottes d'armes, comme nos écharpes à présent, servoient à distinguer les soldats de chaque parti. Celles des Empereurs & des Généraux d'armée se nommoient *Paludamentum*, & celles des soldats *Sagum.* Les officiers en avoient de fort longues & de fort riches ; mais le Général estoit le seul qui eût le privilege d'en porter une de pourpre : il la prenoit en sortant de la ville, & il la quittoit avant que d'y rentrer. A l'égard des sayons ou cottes d'armes des Germains, ils ne leur venoient que jusqu'aux hanches. Tacite dit en parlant de ces peuples ;

tegmen omnibus sagum, fibulâ, aut si desit, spinâ consertum. de moribus German.
Cluvier nous a conservé la forme de cette cotte d'armes, qui estoit une espéce de manteau qui descendoit jusqu'aux hanches, & qui estoit attaché pardevant avec une agraffe ou une petite cheville. Nos François néantmoins, quoyqu'originaires de la Germanie, avoient coutume de porter ces manteaux plus longs. Le Moine de S.t Gal dit que c'estoit un manteau qui descendoit pardevant & par derriére jusqu'à terre, & qu'à peine par les costez touchoit-il les genoux. Dans la suite la cotte d'armes des Gaulois qui estoit beaucoup plus courte, devint à la mode, comme plus propre pour la guerre, au rapport du mesme auteur, *quia bellicis rebus aptior videretur ille habitus.* Quelques siécles aprés, Charlemagne restablit l'ancien usage. Il paroist cependant que sous Loüis le Débonnaire on estoit revenu à la cotte d'armes des Gaulois, & qu'on la portoit toûjours pardessus les cuirasses.

Enfin, on ne peut pas donner une idée plus juste de ces cottes d'armes de nos anciens François, qu'en disant qu'elles ressembloient aux tuniques des Diacres; c'est ainsi qu'elles sont représentées sur les bas-reliefs, sur les tombeaux & sur les sceaux; & on voit par le témoignage de nos Historiens, que les François, ainsi que les Grecs & les Romains, ont toûjours porté les cottes d'armes par dessus leurs cuirasses. Ce qui prouve que ces deux piéces ont esté considérées dans tous les temps comme des choses trés différentes.



REMARQUES

Sur quelques singularitez de la ville de Paris.

LES antiquitez de la Gréce & de l'Italie n'occupent pas toûjours ceux qui aiment cette sorte de science ; & si leur patrie ne leur offre pas aussi souvent que Rome & Athénes des monuments dignes de leur curiosité, elle leur en présente quelquefois qui méritent leur attention. Le public a veû de quelle maniére M.rs Baudelot & de Mautour ont éclairci ceux qu'on déterra en 1710. dans l'Eglise de Paris, & le dernier de ces deux Académiciens a encore communiqué à la Compagnie ses Remarques sur quelques autres singularitez de cette ville. *En 1717.*

Ses premiéres reflexions roulent sur le nom de Paris, que quelques auteurs ont crû sans fondement venir de la Déesse Isis. Pour détruire cette fable, il commence par l'histoire de l'establissement & du progrés du culte d'Isis chez les Romains. Il fait voir combien ce culte, en différentes rencontres, a trouvé d'oppositions dans l'esprit des sages Magistrats de cette République, aussi-bien que dans celuy de plusieurs Empereurs, qui ne s'appercevoient que trop du libertinage qu'introduisoient parmi les femmes les mystéres secrets de cette Déesse Egyptienne. Delà vint qu'à plusieurs reprises, ils jugérent à propos de faire démolir ses temples, d'abbatre ses statuës & de renverser ses autels ; mais le peuple charmé des superstitions estrangéres, s'opiniâtra toûjours à maintenir celles d'Isis si contraires aux bonnes mœurs. On le vit au mépris des ordonnances, rebastir ses temples & remettre sur pied ses autels. Le Sénat fut obligé de fermer les yeux sur cette désobéïssance, & de tolérer un abus auquel il n'estoit plus en estat de remédier.

M. de Mautour examine ensuite si le culte d'Isis a esté apporté dans les Gaules par les Romains, depuis qu'ils s'en

furent rendus les maistres; comme aucun auteur n'en fait mention, il ne croit pas qu'on puisse raisonnablement avancer que les Gaulois, & surtout les Parisiens ayent jamais connu ni adoré cette Déesse. Il n'est pas plus naturel, selon luy, de s'imaginer que cette Divinité ait passé chez eux par le commerce qu'ils pouvoient avoir par eux-mesmes avec l'Egypte, puisque le silence unanime des Historiens sur ce sujet est presque une preuve du contraire.

Du culte d'Isis, M. de Mautour passe à celuy de Cybele. Il marque en quel temps & de quelle maniére cette Déesse fut reçeûë chez les Romains; aprés quoy il fait voir qu'elle a aussi esté révérée dans l'ancien Paris & dans toutes les Gaules; ce qu'il justifie par plusieurs monuments qui y représentent encore cette Divinité. Il combat vivement l'étymologie du nom de Paris παρὰ Ἴσιδος, qu'il traite de chimére, inventée par les auteurs modernes qui ont écrit des antiquitez de cette ville, & qui n'ont fait que se copier les uns les autres. Enfin, il ajoûte que ce qui a pû donner un nouveau cours à ce faux préjugé, c'est la dissertation du Pere du Molinet, qui, aprés avoir rappellé tout ce qui avoit esté avancé sans aucune raison par du Breüil & par Malingre sur la Déesse Isis, par rapport au nom de Paris, a crû avoir trouvé la preuve de leur systéme dans la découverte d'une belle teste antique de bronze, déterrée dans les démolitions d'une vieille tour de la maison de feu M. Berrier prés S.t Eustache. M. de Mautour releve l'erreur du P. du Molinet, & fait une description exacte de cette mesme teste qui estoit dans le cabinet de M. Girardon. Au seul aspect de sa couronne de tours, symbole ordinaire de Cybele, il est persuadé que ce ne peut estre que cette Déesse; Isis n'ayant jamais esté représentée avec cet ornement de teste, comme ses statuës & les médailles sur lesquelles elle est gravée en font foy. Il vaut mieux avoüer que l'étymologie du nom de Paris nous est inconnuë, que d'en donner une aussi absurde & aussi chimérique. Pour la trouver, il faudroit avoir une connoissance parfaite de l'ancienne langue des Celtes ou Gaulois, & on l'ignore au-

jourd'huy. C'eſt cependant dans cette Langue ſeule qu'on pourroit découvrir l'origine du nom de *Pariſii*, auſſi bien que de celuy de *Senones*, de *Bituriges*, de *Lemovices* & d'une infinité d'autres, dont il eſt impoſſible de rendre raiſon.

Aprés tout, pourſuit M. de Mautour, la ville de Paris qui s'eſtoit d'abord appellée *Lutetia*, prit par la ſuite le nom du peuple dont elle eſtoit la capitale, ainſi que pluſieurs autres villes des Gaules; telles que ſont, par exemple, *Turones*, *Senones*; & elle commença à s'appeller tantoſt *Parigium*, tantoſt *Pariſius*, indéclinable, & ſouvent *Pariſii*, *Pariſiorum*: fait que prouvent également les anciennes monnoyes du pays, les titres & les hiſtoriens.

M. de Mautour examine enſuite ce que c'eſt que cette figure antique de pierre de douze pieds de hauteur, & de plus de deux pieds de diamétre, poſée à l'entrée du parvis de Noſtre-Dame, preſqu'en face de la porte de l'Hoſtel-Dieu, & qui a paſſé juſqu'icy pour eſtre la figure d'Eſculape le Dieu de la Médecine. Il prétend que l'un des premiers qui ait donné lieu à cette opinion, eſt Rodolphe Botérée ou Raoul Boterais Avocat au Parlement, & auteur d'un Poëme Latin intitulé *Lutecia* imprimé à Paris en 1611. & où il parle ainſi de cette figure;

. . . . Statua illa referre videtur
Barbigeram, libros fert dextera, comprimit angues
pes geminos, quales Nili prædantur in undis
. . . .
Talis erat ſculptus priſcis Epidaurius annis
Et veteri in ſaxo nunc talem agnoſcimus illum.

En quoy il a eſté ſuivi par du Breüil, par Malingre & par tous ceux qui ont depuis traité des antiquitez de Paris; mais pour montrer le peu de ſolidité de ce ſentiment, il ne faut que ſe ſouvenir que Childebert, imitant la piété de Clovis ſon pere, ordonna en 554. par un Edit ſolemnel, l'entiére

tiére destruction de tout ce qui restoit de temples, de statuës, d'autels & autres marques du Paganisme, non seulement dans Paris, mais encore dans toute l'estenduë du Royaume : ainsi quelle apparence qu'en 660. lorsque S.t Landry fit bastir l'Hostel-Dieu, on se fust avisé d'élever à l'opposite d'un lieu consacré par la piété de ce saint Evesque, une figure d'Esculape que les Payens reconnoissoient pour le Dieu de la Médecine & la Divinité tutelaire des malades. M. de Mautour se sent un grand penchant à croire que cette prétenduë figure d'Esculape représente un ancien Maire du Palais de nos Rois de la premiére Race dans le VII.e siécle, nommé par nos Historiens Latins *Erchenaldus*, *Erchenoaldus*, *Erchanvaldus*, & par nos François *Erchenvald* & *Archambauld*. Pour appuyer cette opinion nouvelle, il a recours à l'Histoire, & aprés avoir fait voir quel estoit ce Seigneur, & estre entré dans le recit de ses vertus, dans le détail de ses emplois, de ses libéralitez & de ses alliances, il conclud que ce n'est pas sans fondement, ou du moins sans beaucoup de vray-semblance que ce monument a pû estre érigé en son honneur. Nos anciens Historiens parlent tous avec éloge de ce grand homme qui estoit universellement chéri dans le Royaume par ses belles qualitez, & surtout par sa piété. M. de Valois remarque mesme, qu'aprés la mort de Grimoald & de Flaval, l'un Maire du Palais dans l'Austrasie, & l'autre dans la Bourgogne, Erchambauld fut en mesme temps Maire de ces trois Royaumes, ce qui n'estoit point encore arrivé avant luy : *Toti Franciæ sub nomine Majoris domus aliquamdiu imperitavit, quod ante eum acciderat nemini.*

C'est encore, dit M. de Mautour, le deffaut d'inscription qui a donné lieu à deux opinions différentes au sujet de la figure équestre d'un de nos Rois que l'on voit dans l'Eglise de Paris; les uns attribuants cette figure à Philippe le Bel aprés la bataille de Mont-en-Peule en Flandres, l'an 1304. Les autres à Philippe de Valois aprés la bataille de Cassel, en 1329. Mais comme ni les uns ni les autres ne se sont accor-

dez sur le véritable motif & les circonstances de ce monument; ce qui estoit néantmoins le point qui méritoit d'estre éclairci par l'histoire de ces Princes mesmes, pour voir auquel des deux le monument doit estre attribué; aprés une recherche & une discussion exacte des différents passages des Historiens, il l'adjuge à Philippe le Bel que ce monument représente justement dans le mesme estat qu'il fut surpris dans sa tente par l'ennemi, & qu'il fut obligé de remonter à cheval, sans avoir eu le loisir de prendre d'autres armes que son casque, ses gantelets & son épée. Ce fut dans cet instant que Philippe le Bel voyant sa personne en danger, fit le vœu dont parlent les Historiens, & voulut estre représenté dans la mesme posture qu'il s'estoit trouvé alors, tout désarmé au milieu de ses ennemis; ce qui est bien contraire à l'opinion du vulgaire, qui s'est imaginé sans aucun fondement que cette statuë n'avoit esté placée dans l'Eglise de Paris, qu'à cause que ce Prince y estoit entré à cheval & tout armé, à son retour de cette expédition.

La troisiéme opinion vulgaire que M. de Mautour combat, concerne une prétenduë figure de Cerés que l'on asseûre estre posée au haut du pignon de l'Eglise des Carmelites du Fauxbourg Saint Jacques. Ce sentiment est fondé sur le témoignage de quelques auteurs modernes qui ont écrit, mais sans preuve, que cette Eglise connuë auparavant sous le nom de Nostre-Dame des Champs avoit esté anciennement un temple de Cerés. M. de Mautour oppose à ce témoignage hazardé celuy de ses propres yeux. Il a voulu s'éclaircir par luy-mesme de la vérité, & aprés avoir examiné plus d'une fois cette figure avec des lunettes de longue veûë, il a apperceû distinctement que cette statuë est de pierre, qu'elle a le visage d'un jeune homme sans barbe, & qu'elle est vestuë d'une draperie depuis le col jusqu'aux pieds; la teste est nuë, penchée sur l'épaule gauche, & a des cheveux fort courts. Derriere la teste, il y a cinq grandes pointes de fer qui sortent d'une grosse branche qui sert à soutenir la figure, & qui la traverse. De la main gauche elle tient des balances; dans

chacun des bassins on voit une petite figure d'enfant ; & celuy du costé droit descend plus bas que l'autre. Au haut de la pointe du pignon on lit en chiffres Romains M. DC. V. qui est l'époque de la construction du mur aussi-bien que de la position de la figure. Tout cela fait juger à M. de Mautour que cette figure ne représente autre chose que S.t Michel qui pese les ames dans une balance.

La quatriéme observation roule sur une borne qu'on voit au bas du Pont Saint Michel dans le carrefour de la ruë de la vieille Boucherie ; borne à laquelle quelques-uns de nos Historiens ont donné le nom de statuë, prétendants que la teste représentée au haut de cette borne est celle de Jean le Clerc, que les bourgeois de Paris firent poser l'an 1436. au bas du Pont S.t Michel contre la maison angulaire des ruës de la Harpe & de Bussi, en haine de la trahison de ce Jean le Clerc, qui l'an 1418. livra la porte de S.t Germain aux Bourguignons & aux Anglois confédérez contre le Roy Charles VI. C'est un plaisir de voir les contradictions où nos Historiens tombent au sujet de ce monument; les uns voulants qu'il ait esté posé par dérision, & pour charger la mémoire de ce le Clerc d'une perpétuelle ignominie ; les autres, au contraire, soutenants que ce fut pour honorer ce traistre. Les deux sentiments sont également insoutenables ; ils n'ont pour fondement qu'une tradition populaire, & M. de Mautour croit prouver sans peine que cette borne ainsi figurée n'est que le pur effet du caprice d'un ouvrier. Il ajoûte que le maçon qui rebastit en 1701. cette maison pour l'Hostel-Dieu, ayant remarqué que la borne ancienne estoit terminée par une face humaine, crût apparemment qu'il y avoit là du mystére, & luy en substitua une autre sommée d'une teste à peu prés semblable, qui est celle que l'on y voit aujourd'huy.

La cinquiéme & derniére observation de M. Mautour regarde un monument auquel bien des gens feroient peu d'attention ; ce sont ces grandes pierres de deux pieds & demi de hauteur, & d'environ trois pieds de largeur, taillées en

maniére de gradins, attachées & cramponnées contre les murs, & à costé des portes cochéres de certaines grandes maisons anciennes, surtout dans la Cité. Tant que ces pierres subsisteront, dit M. de Mautour, on se souviendra de la simplicité de nos peres, & du temps auquel les Magistrats & leurs femmes n'avoient pour tout équipage que des mules sur lesquelles ils montoient à leurs portes avec le secours de ces gradins.

LETTRE DU CARDINAL BESSARION

Sur la querelle des Philosophes du quinziéme siécle.

ON a donné à la fin du second volume des Mémoires de l'Académie une Dissertation historique de M. Boivin le Cadet, sur la fameuse dispute qui s'éleva dans le XV.ᵉ siécle entre les Sectateurs de Platon & ceux d'Aristote pour la préférence de la doctrine de leurs maistres. Un des plus précieux monuments de cette dispute, c'est la lettre que le Cardinal Bessarion écrivit sur ce sujet à Michel Apostolius. Mais comme l'auteur de la Dissertation n'avoit rapporté cette lettre qu'en François, & qu'on n'en a jamais imprimé le texte Grec, les Sçavants le trouveront icy avec d'autant plus de plaisir qu'il a esté reveû par M. Boivin sur plusieurs anciens exemplaires, & qu'il y a joint de petites notes, & une traduction Latine.

Βησσαρίων * Καρδηνάλις Μιχαήλῳ τῷ Ἀποστόλῃ, τὰ βελτίω φρονεῖν.

Ἀφίκετο ὡς ἡμᾶς βραδύτερον μὲν ἢ αὐτὸς ᾤου, μᾶλλον δ' ἐπεξειργασμένα, ἃ κατὰ Θεοδώρου τοῦ Γαζῆ Πλήθωνι συνιστάμενος συνέγραψας. Ἀνδρόνικος γὰρ ὁ Καλλίστου, πρότερον αὐτὰ * ἐξητακὼς καὶ διακωδωνίσας, οὕτως αὐτά τε καὶ τὰ ἑαυτοῦ ἡμῖν πέπομφεν. τὴν μὲν οὖν ὁρμήν σου, καὶ ὅτι Πλάτωνί τε καὶ τοῖς περὶ ἐκεῖνον εὐνοϊκῶς ἔχεις, ἠγάσθημεν· τοῦ δὲ τῆς συνηγορίας τρόπου, οὐκ ἐπῃνέσαμεν. οὐ γὰρ λοιδορίαις τοῦ ἀντιδίκου, ἀλλ' ἀποδείξεσι καὶ λογικαῖς ἀνάγκαις τῷ τε φίλῳ συνηγορητέον, τόν τ' ἐχθρὸν ἀμυντέον. ὥστε καὶ εἴ τι Πλήθων Ἀριστοτέλη προσεπηλάκισεν, εἴ * τι Θεόδωρος Πλήθωνα, * εἴ τι τε σὺ Θεόδωρον κακῶς εἴρηκας, πάντα ἡμῖν παρὰ τὸ δέον τε καὶ εἰκὸς εἰρημένα δοκεῖ. οὔτε γὰρ Ἀριστοτέλης * οἷος λοιδορεῖσθαι, τοσούτων ἡμῖν ἀγαθῶν ὑπάρξας· οὔτε Πλή-

Bessarion Cardinalis Michaëli Apostolio, meliora sapere.

Venerunt ad nos tardiùs quàm ipse putaveras, at magis elaborata, ea quæ contra Theodorum Gazam pro Plethone scripsisti. Andronicus enim Callisti F. priùs à se examinata & discussa, ea demùm nobis & sua ipsius simul misit. Ac nos animum quidem tuum, & te quod Platoni Platonisque sectatoribus bene velles, mirati sumus: quod autem eo modo causam illam defenderes, non laudavimus. Non enim adversarium objurgando, sed probationibus & argumentorum vi, tum amico patrocinandum, tum inimicus propulsandus. Quamobrem si quid Pletho Aristotelem, si quid Theodorus Plethonem lacessivit, si quid tu-te ipse Theodoro maledixisti, omnia ea, præterquam oportebat & æquum erat, dicta esse mihi videntur. Neque enim fas est maledici sive Aristoteli, qui tot bonorum author nobis fuit, sive Ple-

* Βησσαρίων Καρδηνάλις, ὁ καὶ Νικαίας, Μιχαήλῳ τῷ Ἀποστόλῃ Βυζαντίῳ, χαίρειν. C. Reg. 3064. fol. 341.

* ἐξητακώς τε C. 3064.

* τι abest à C. 3064.

* καὶ εἴ τι σύ.

* οἷός τε. C. 3064.

thoni, sapienti & reverâ magnæ indolis viro ; nisi fortè aliquis hunc dicat, eo quod primus maledixerit, etiam remaledicentibus excusationem aliquam præbere. Theodorus quoque, vir primarius inter hodiernos Græcos, dignus minimè est qui abs te male audiat, ab homine adhuc juvene jam senior, & ab eo qui logicas argumentationes ac disciplinas nondum rite attigit, homo per omnes sapientiæ ac doctrinæ partes pervagatus ; præsertim autem ubi de ejusmodi theorematis quæstio est, quæ ut Philosophicorum omnium maxima sunt, ita necesse est ut vulgi captum superent, nec de his seu dicere seu saltem quid perfectè intelligere is possit, qui non in Philosophiâ multum operæ posuerit, nec disciplinis apprimè eruditus sit.

θων, σοφός τε καὶ μεγάλης τῷ ὄντι εὐφυΐας ἀνήρ, εἰ μήπου τις εἴποι, τῷ λοιδορειῶν * ἄρξαι, καὶ τοῖς ἀμυνομένοις συγγνώμην τινὰ παρέχειν. Θεόδωρός τε τῶν νῦν Ἑλλήνων ἐν τοῖς πρώτοις ὤν, ἥκιστα κακῶς ἀκούειν παρὰ σοῦ ἄξιος, καὶ ταῦτα νέου τε ἔτι ὄντος, ἤδη πρεσβύτης, καὶ μήπω λογικῶν ἀποδείξεων καὶ ἐπιστημῶν κατὰ τρόπον ἡμμένου, διὰ πάσης ἥκων σοφίας τε καὶ ἐπιστήμης ἀνήρ· καὶ μάλιστα ὅτε περὶ τοιούτων ἐστὶ θεωρημάτων ἡ ζήτησις· ἅπερ, ἅτε δὴ μέγιστα τῶν ἐν πάσῃ φιλοσοφίᾳ ὄντα, τήν τε τῶν πολλῶν ἕξιν ὑπερβαίνειν ἀνάγκη, καὶ μὴ εἶναι περὶ τούτων ἢ εἰπεῖν, ἤ τι γοῦν ἀκριβῶς ἐννοῆσαι, μὴ πολλὰ περὶ τὴν σοφίαν πονήσαντα, καὶ τὰς ἐπιστήμας ἀκριβωσάμενον.

* ἄρξασθαι. C. 3064.

Theodorum igitur accusatum ignorantiæ à te, molestè equidem tuli. At ipsum etiam Aristotelem, quem nos ducem habemus & principem omnis doctrinæ, idipsum pati potuisse, eundemque & indoctum, & malæ mentis, & delirum, & ingratum vocitatum à te esse (proh

Ἠχθέσθην μὲν οὖν ὑπὸ σοῦ * Θεόδωρον ἀμαθίας ἐγκεκλημένον. τὸ δὲ καὶ * Ἀριστοτέλη αὐτὸν, πάσης ἡμῖν ἐπιστήμης καθηγεμόνα, ταὐτὸ τοῦτο παθεῖν, ἀμαθῆ τε, καὶ κακοήθη, καὶ λῆρον, ἀχάριστόν τε ὑπὸ σοῦ κληθῆναι, φεῦ, πᾶ-

* Θεόδωρον ὑπὸ σοῦ. C. 3064.

* γρ. Ἀριστοτέλην.

... ἔδοξέ μοι ὑπερβαίνειν θρασύτητά τε καὶ τόλμαν. μόλις ἀκούων, μᾶλλον δ' οὐκ ἀκούειν ἀνέχομαι αὐτοῦ Πλήθωνος, ἀνδρὸς τοιούτου, τοιαῦτα εἰς Ἀριστοτέλην ἀπορρίπτοντος· μήτοι γε σοῦ, μήπω μηδὲν περὶ τῶν γε τοιούτων ἠκριβωκότος.

Εἴπερ οὖν ἐμοὶ πείθῃ, καὶ Πλάτωνα καὶ Ἀριστοτέλη σοφωτάτους ἡγούμενος, κατ' ἴχνος τε τούτοις ἑπόμενος, ἑκάτερον ἡγεμόνα τε σαυτοῦ ποιοῦ, σχολῇ τε καὶ μελέτῃ, διδασκάλοις τε οἷς ἄξιον χρώμενος, πρῶτα μὲν συνεῖναι τῷ βάθους τῶν ὑπ' αὐτῶν εἰρημένων σπούδασον· οὐδὲ γὰρ πᾶσι τοῖς βουλομένοις εὔληπτα λέγουσι τὼ ἄνδρε. ἔπειτα καὶ εἴ τι διαφέρεσθον, οὐκ ἀμαθίας, ἄπαγε, ἀλλὰ τῆς μεγάλης τε αὐτοῖν περὶ λόγους δυνάμεώς τε καὶ ἕξεως, καὶ τῆς τῶν ζητημάτων, διὰ τὸ ἄδηλόν τε αὐτῶν καὶ μὴ σαφές, ἐπ' ἀμφότερα ῥοπῆς, σημεῖον ποιούμενος, θαύμασον μὲν τὴν ἐκείνων σοφίαν, ἀμφοῖν δὲ χάριτας ὁμολόγει, ὧν ἡμῖν ἀγαθῶν γεγένηνται αἴτιοι. οὕτω γὰρ ποιῶν ἑαυτῷ τε τὰ βελτίω βουλεύ-

facinus!) id quidem mihi omnem audaciam ac temeritatem supergredi visum est. Vix ego audire, imò nec audire sustineo Plethonem ipsum, ejusmodi virum, cum in Aristotelem talia projicit; nedum te, qui in iis rebus nondum quicquam accuravisti.

Si quid ergo mihi credis, Platonem tu & Aristotelem sapientissimos putans, & horum vestigiis insistens, tui utrumque ducem facito. Tum & otio, & meditatione, & magistris usus quibus par est, primum quidem in id incumbe, ut eorum quæ ab ambobus illis dicta sunt profundum sensum percipias. Neque enim volenti cuique comprehensu facilia dicunt viri illi duo. Deinde & si quid dissentiunt, non ignorantiæ (apagesis) sed eorum summæ facultatis, & habilis ad disputandum ingenii, argumentum id esse statuens, & quod illæ quæstiones, ob res incertas & obscuras, paulo momento in utramque partem trahi possint, illorum sapientiam admirare, & quorum ii nobis bonorum authores fuerunt, ob ea ipsa ambobus gratias habe. Ita enim tibi quidem meliùs consulue-

ris, mihi autem & omnibus ſanæ mentis hominibus gratum feceris. Nam nunc quidem, gratificaturum te arbitratus, valdè moleſtus fuiſti; tum quia immerentibus ſic palam & apertè maledixiſti; tum quod & teipſum in illorum ſcriptis non omninò verſatum eſſe prodidiſti.

Theodorum item meliùs meritus cole, eoque ad omnia magiſtro utere. Eſt enim is ejuſmodi, ut & te poſſit & alios multos juvare. Quod ad me attinet, ne per errorem rurſus exiſtimes, talia in tales viros dicentem te mihi gratificari, ſcito me & amantem Platonis, & amantem Ariſtotelis, & hoſce ambos tanquam ſapientiſſimos venerantem: in Plethone etiam magnum ingenium & præclaram indolem ita mirari me, ut adverſus Ariſtotelem animum tam pugnacem, tam malevolum, minimè laudem. Velim quippe & illum Ariſtoteli, & alios quoſvis ſeu duobus Philoſophorum principibus, ſive ipſi Plethoni, ſive aliis quibuſcunque, tantâ adhibitâ cautione occurrere, quantâ Ariſtoteles iis qui ante ſe fuerunt contradixit. Nempe is rationum vi ſemper, & petitâ plerun-

σῃς, ἐμοί τε χαριῇ, καὶ πᾶσι τοῖς εὖ φρονοῦσιν· ὡς νῦν γε χαριεῖσθαι νομίζων, σφόδρα ἐλύπησας· τὸ μὲν, ὅτι ἄνδρας ἀναξίους ὑβρίζεσθαι οὕτως ἀπαρακαλύπτως ἐλοιδόρησας· τὸ δ᾽, ὅτι καὶ σαυτὸν ἔδειξας μὴ πάνυ τοι τὰ ἐκείνων ἠσκημένον.

Θεόδωρόν τε τὰ βελτίω ποιῶν τίμα τε, καὶ διδασκάλῳ περὶ πάντα χρῶ. ἔστι γὰρ οἷος καὶ σὲ καὶ πολλοὺς ἑτέρους ὠφελεῖν δύνασθαι. ἐμὲ δὲ, ἵνα μὴ καὶ αὖθις πλανηθεὶς δόξῃς μοι τοιαῦτα εἰς τοιούτους λέγων ἄνδρας χαρίζεσθαι, φιλοῦντα μὲν ἴσθι Πλάτωνα, φιλοῦντα δ᾽ Ἀριστοτέλη, καὶ ὡς σοφωτάτω σεβόμενον ἑκατέρω· Πλήθωνά τε τῆς μεγαλονοίας καὶ * οὐσίας ἀγάμενον, τῆς τοσαύτης πρὸς Ἀριστοτέλη μάχης τε καὶ δυσνοίας μὴ ἐπαινοῦν. βουλοίμην γὰρ ἂν ἐκεῖνόν τε Ἀριστοτέλει, τούς τε ἄλλους εἴτε τοῖν δυοῖν μεγίστοιν φιλοσόφοιν τούτοιν, εἴτε αὐτῷ Πλήθωνι, καὶ ὁποίοις δήποτε ἄλλοις, μετὰ τοσαύτης γε ἀπαντᾶν εὐλαβείας, μεθ᾽ ὅσης Ἀριστοτέλης ἀντεῖπε τοῖς πρὸ αὐτοῦ· ὃς λόγοις ἀεὶ, καὶ * ὡς ἐπὶ τὸ πολὺ

* εὐφυΐας. C. 3064.

* ὡς ἐπιπολύ. C. 3064.

…ιτούμενος τούς τε ἀκούοντας, οὕς τε εὐθύνει, ἀποδεικνὺς τὸ προκείμενον, τῆς λοιδορίας ἀπέχετο. ὅτε δὲ καὶ σφοδρότερον καταφέρεται, καὶ τότε φυλάττει τὸ μέτριον. τὰ δὲ εἴδη, φησὶ, χαιρέτω. * τερετίσματά τε γάρ εἰσι· καὶ εἰ εἰσὶν, οὐδὲν πρὸς τὸν λόγον. καὶ αὖθις, οὐχ ἥψαντο διαλεκτικῆς οἱ ἄνδρες, περί τινων ἄλλων λέγων. Οὗτος ὁ τῆς λοιδορίας αὐτοῦ κολοφών.

Ἡμεῖς δὲ ἀνθρωπίσκοι, ἢ πίθηκοί τινες πρὸς ἐκείνους ἥρωας ὄντες, τολμήσομεν αὐτοὺς φεῦ ἀμαθεῖς λέγειν, καὶ τὰ ἐξ * ἀμαθῶν σκώπτειν μᾶλλον ἢ ἡ Κωμῳδία τοὺς περὶ Κλέωνά τε καὶ Ὑπέρβολον; τίνες ὄντες; ποίαν γνῶσιν, ποίαν τῶν ὄντων ἔχοντες ἐπιστήμην; μωρία ταῦτα, καὶ μανία τῷ ὄντι σαφής. μὴ δὲ γὰρ οἴου, ὦ βέλτιστε, ὡς εἴτι * Πλήθωνι, σοφῷ τε καὶ γενναίῳ ἀνδρὶ, εἴτε Πλωτίνῳ Ἀττικῷ τε καὶ Πορφυρίῳ, εἴτε ἄλλῳ τῳ τῶν ὁμοίων, Πλάτωνά τε καὶ Ἀριστοτέλη πνέουσιν, ἐξεγένετο Ἀριστοτέλη τε καὶ Πλάτωνα εὐθῦναί τε, καὶ ἔστιν ὅπου καὶ βλασφημῆσαι, καὶ ἡμῖν ἐξεῖναι ταυτό. ἐκείνοις μὲν γὰρ

que veniâ sive ab auditoribus, sive ab iis quos reprehendit, rem sic demonstrat ut à convitiis abstineat. Quin & ubi vehementiùs invehitur, tum quoque modum servat. *Formæ autem*, inquit, *valeant. Nam & argutiolæ* [a] *ea sunt: & si sunt, nihil ad rem.* Et rursus de aliis quibusdam hominibus loquens, *illi*, inquit, *viri dialecticam non attigerunt.* Hic est ei convitiorum cumulus.

Nos verò homunculi, & quidam velut simii præ illis heroïbus, indoctos (heu!) appellare eos audebimus; & convitia de plaustro ingeremus licentiùs quam Comœdia ipsa in Cleonem & Hyperbolum! Ecquinam verò nos! Quâ cognitione, quâ rerum scientiâ instructi! Hæc reipsâ stultitia est, furorque manifestus. Cave enim credas, ô bone, quia hominibus Platonem & Aristotelem spirantibus, seu [b] Plethoni, doctissimo & magni ingenii viro, seu Plotino, seu Attico, seu Porphyrio, sive alii cuipiam eorum simili, Platonem Aristotelemque castigare, & alicubi etiam verbis violare contigerit, idem & nobis fas esse. Nam illis qui-

* *Vide Aristotel. lib.* I. *περὶ φυσικῆς ἀκροάσεως.*

[a] *τερετίσματα, Cicadarum cantus. Cantiunculæ.*

* *Lego ἀμαξῶν.*

* *εἴτι. C. 3064.*

[b] *Plethonis mentionem additam puto ab inepto aliquo Plethonis admiratore.*

* *Scribendum*, τῷ.

* γρ. τῷ, τ.

* γρ. τῷ, τ.

* γρ. τῷ, τ.

* χόντων. C. 3064.

dem, quod vel horum ætate vel non longo post tempore vixerint, & quod continuæ tunc neque eæ minùs contentiosæ disputationes extiterint, & quia nondum restincta erat invidia, & quod ii viri essent omni doctrina exculti, multùm hæc ad sui excusationem valent. Nobis verò, qui tantò illis inferiores sumus, postquam ii longo tempore & communi omnium approbatione talem jam & tantam authoritatem consecuti sunt, nulla jam relinquitur venia.

Tu igitur & Aristoteli prorsus immerito convitiatus, & Plethoni nequaquam patrocinatus (neque enim ei ejusmodi orationibus ad causæ suæ defensionem opus est) & virum sapientem Theodorum verbis maledicis injuriosè insectatus, quæ cecinisti recanta, sequutus me authorem, hominem tui amantem, volentemque & comprecantem tibi meliora: injusta illa convitia, laudibus & bonis verbis deleta, obrue; atque Andronici in tua scripta animadversionibus attentâ cogitatione & animo sedato perlustratis, cum rationum

καὶ * τῷ ἢ κατ' αὐτοὺς, ἢ οὐ πολὺ μετ' ἐκείνους γενέσθαι τῷ χρόνῳ, * τῷ τε συνεχεῖς τότε καὶ οὐχ ἧττον ἐριστικὰς γενέσθαι τὰς διαλέξεις, * τῷ τε μήπω τὸν φθόνον ἀπομαρανθῆναι, * τῷ τε πάσῃ κεκοσμῆσθαι σοφίᾳ, μέγα πρὸς ἀξιοπιστίας λόγον. ἡμῖν δὲ, καὶ τοσοῦτο λειπομένοις ἐκείνων, καὶ τοιοῦτόν τε καὶ τοσοῦτον ἤδη τῷ τε μακρῷ χρόνῳ τῇ τε κοινῇ πάντων δοκιμασίᾳ καὶ ψήφῳ * ἐχόντων ἀξίωμα, συγγνώμη λείπεται οὐδεμία.

Ἄτε οὖν Ἀριστοτέλη τε παρὰ πᾶν τὸ εἰκὸς λοιδορήσας, τῷ τε Πλήθωνι μηδαμῇ συνεργῶν· οὐδὲ γὰρ τοιούτων αὐτῷ πρὸς συνηγορίαν δεῖ λόγων· Θεόδωρόν τε, ἄνδρα σοφὸν, οὐκ ἐν δίκῃ κακῶς εἰπών· ἡμῖν τε οὐ μόνον πρὸς χάριν οὐδὲν, ἀλλὰ καὶ σφόδρα ἄχαρι πρᾶγμα ποιήσας, ᾆσον παλινῳδίαν, ἐμοὶ συμβούλῳ χρησάμενος, ἀνδρὶ φιλοῦντί τέ σε, καὶ τὰ βελτίω βουλομένῳ τέ σοι καὶ συνευχομένῳ· καὶ τὰς ἀδίκους λοιδορίας ἐκείνας ἐπαίνοις τε καὶ εὐφημίαις ἀπόκλυσον· Ἀνδρονίκου τε τὰς πρὸς τὰ σὰ ἀντιρρήσεις σὺν νῷ τε καὶ καθεστηκότι φρονήματι ἐπιὼν, τιμῶν τε τῶν λόγων ἀλη-

θαι * αὐτὴν αἰδέσθητι, καὶ κατ' ἐκεῖνον, περί τε γραμματικὴν καὶ ὀρθογραφίαν καὶ κυριολογίαν τῶν λέξεων, περί τε ῥητορικὴν, καὶ τὸ εἰδέναι ὀρθῶς τε καὶ μετὰ κάλλους συντιθέναι, πρῶτα σχολάσας ἱκανῶς, εἶθ' οὕτω καὶ τῶν μειζόνων ἐπίβαινε, καὶ * φιλοσοφίας αὐτῆς. Εὖ πράττοις, καὶ φιλοῦντος παραίνεσιν τὰ εἰρημένα ἡγησάμενος, ἕπου τῇ συμβουλῇ.

* Ἐγράφη παρὰ τοῖς ἐν Οὐιτερβίῳ θερμοῖς λουτροῖς, μαΐου μηνὸς ἐνάτῃ πρὸς δεκάτῃ ἄγοντος, ἔτει ἀπὸ Χριστοῦ αυξβ. ἐνισταμένῳ.

veritatem ipsam reverere; tum ejus viri exemplo postquam in grammaticâ, in orthographiâ, in verborum propriorum delectu, in Rhetoricâ, & in cognoscendâ compositionis elegantis rectâ & venustâ ratione, satis studii posueris, ita demùm ad majora aggredere, & ad ipsam quoque Philosophiam. Bene rem gere, & ea quæ dicta sunt, amantis admonitionem putans, sequere consilium.

Datum apud Thermas Viterbienses, Maii 19.ª An. Chr. MCCCCLXII.

* αὐτὸν C. 3064.

* σοφίας. C. 3064.

* Absunt hæc à Cod. 4064.



DEVISES, INSCRIPTIONS ET MEDAILLES

FAITES PAR L'ACADÉMIE.

EN l'année 1711. qui est celle où l'on a laissé dans les précédents volumes l'Histoire de l'Académie des Belles Lettres, la Compagnie a travaillé, de mesme que dans les années suivantes, aux devises des jettons du Tresor Royal, des Parties Casuelles, de l'Ordinaire & de l'Extraordinaire des Guerres, de la Marine, des Galeres, &c.

Elle fournit encore des sujets de médailles qu'on luy demanda de la part du Roy d'Espagne, à l'occasion de la victoire qu'il avoit remportée à *Villa Viciosa* & du retour de S. M. C. à Madrid.

On donna ensuite des devises pour les estendards de M. Le Duc de Berry.

M. l'Evesque de Castres demanda une inscription qu'il vouloit faire graver sur le frontispice de sa Cathédrale, rebastie depuis peu par ses soins.

On travailla à plusieurs épitaphes, dont la principale est celle du célébre M. Fléchier Evesque de Nismes.

En 1712. on fit trois inscriptions différentes pour Toulon, l'une pour la nouvelle Eglise Paroissiale, l'autre pour une porte de la Ville, & la troisiéme pour l'Hôpital général.

On en demanda aussi pour le nouveau Bastiment de la Samaritaine. On en voulut en prose & en vers; de simples & d'allégoriques. Dans les premiéres, on s'estoit contenté de marquer les époques de la construction & du restablissement de cet édifice, la quantité d'eau que la pompe y éleve, & les endroits où cette mesme eau est conduite; dans les autres, on avoit personifié le Dieu de la Seine, qui aprés avoir traversé avec admiration la Capitale du Royau-

me, & distribué abondamment ses eaux aux Citoyens, n'en sortoit qu'aprés avoir embelli les jardins du Prince situez à l'extrémité de la ville : mais quelqu'un s'estant rappellé par hazard à ce sujet une expression singuliére de l'auteur du Cantique des Cantiques, FONS HORTORUM PUTEUS AQUARUM VIVENTIUM ; ce verset fut choisi par préférence, & peut-estre contre l'intention mesme de celuy qui l'avoit proposé.

En 1713. le Grand-Maistre de Malte demanda trois inscriptions. La premiére, pour mettre au dessous d'une statuë du *Salvador* qui estoit autrefois sur le rivage, & qu'on avoit placée depuis peu au haut d'une chapelle en face du port. La seconde, pour une fontaine que le Grand-Maistre avoit fait faire au port mesme, & à laquelle les navigateurs peuvent venir faire eau, sans estre obligez de sortir de leur bord. La troisiéme, pour un grand bastiment qu'on achevoit sous les ordres du Grand-Maistre, & dont une partie estoit destinée à servir d'Hôpital, & l'autre d'Arsenal.

On fit aussi pour la ville de Lyon une médaille par rapport à la figure équestre que cette ville a fait élever en l'honneur de Loüis Le Grand.

En 1714. on ne fit guéres en ce genre, que les devises ordinaires des jettons, & quelques épitaphes.

En 1715. le Roy d'Espagne fit demander à l'Académie de nouvelles devises pour les estendards de toutes les troupes de sa maison, Mousquetaires, Gendarmes de la Garde, Gendarmerie, Chevaux-Legers, Grenadiers à cheval, & Carabiniers.

Les Estats de Bretagne demandérent une inscription pour la figure équestre qu'ils ont aussi fait élever en l'honneur de Loüis Le Grand.

M. le Guerchois, Intendant de Besançon, demanda une autre inscription pour une porte de la Ville, où l'on arrive par un chemin que Jules César fit autrefois ouvrir dans le roc, & qu'on venoit d'élargir considérablement.

En 1716. on fit, outre les jettons ordinaires, de nou-

velles devises pour ceux de l'argenterie, des menus plaisirs, & des écuries de S. M. & des médailles sur la Régence, & pour la Chambre de Justice.

L'Académie fut aussi consultée par M. Charles Héréus Antiquaire de l'Empereur, sur le projet d'une médaille destinée à célébrer la naissance du dernier Archiduc Leopold, né le 13. d'Avril de cette mesme année 1716.

En 1717. on renvoya à l'Académie l'examen d'un grand nombre d'inscriptions proposées pour la base d'une statuë que les Estats de Languedoc faisoient élever en l'honneur du feu Roy, & aprés avoir perfectionné le style de la pluspart des inscriptions, qui contenoient de grands détails de la vie & des actions de Loüis Le Grand, on se réduisit presqu'unanimement à retrancher tout ce qu'il y avoit d'historique, & qui formoit plustost des panégyriques que des inscriptions, pour n'y laisser qu'une circonstance singuliére, qui est que cette statuë avoit esté voüée au Prince de son vivant, & luy avoit esté consacrée aprés sa mort.

Dans la mesme année, on commença à faire des médailles pour le Roy, dont l'esprit, l'éducation & les graces naturelles donnoient desja les plus grandes espérances.



ELOGE

ELOGES
DES
ACADÉMICIENS,
MORTS

Depuis l'Année M. DCCX. jusqu'en M. DCCXVII.

ELOGE

DE M. DESPREAUX.

NICOLAS BOILEAU S.r DESPREAUX nâquit à Paris le premier jour de Novembre 1636. & fut le onziéme des enfants de Gilles Boileau Greffier de la Grand-Chambre, homme célébre par sa probité & par son expérience dans les affaires. Il fut élevé jusqu'à l'âge de sept à huit ans dans la maison de son Pére, qui parcourant quelquefois les différents caractéres de ses enfants, & surpris de l'extrême douceur, de la simplicité mesme qu'il croyoit remarquer en celuy-cy, disoit ordinairement de luy, par une espéce d'opposition aux autres, *que c'estoit un bon garçon qui ne diroit jamais mal de personne.* 1711. Assemblée publique d'après Pasques.

Il fit ses premiéres estudes au Collége d'Harcourt, où il achevoit sa quatriéme, lorsqu'il fut attaqué de la pierre; il fallut le tailler, & l'opération, quoyque faite en apparence avec beaucoup de succés, luy laissa cependant pour tout le reste de sa vie, une trés grande incommodité. Dés qu'il fut en estat de reprendre ses exercices, il alla en troisiéme au Collége de Beauvais sous M. Sevin, qui enseignoit cette Classe depuis prés de cinquante ans, & qui passoit pour l'homme du monde qui jugeoit le mieux de l'esprit des jeunes gens. Les Le Maistre, les Gaultiers, les Patrus avoient estudié sous luy, & dés lors il leur avoit prédit la gloire qu'ils acquerroient un jour dans le Barreau, s'ils vouloient s'y attacher; il fut aussi le premier qui reconnut dans son nouveau disciple un talent extraordinaire pour les vers, & qui crût pouvoir assûrer sans restriction qu'il se feroit par là un nom fameux, persuadé que quand on est né Poëte, il faut absolument l'estre.

Ce qui déceloit le génie & le gouſt de M. Deſpreaux pour la Poëſie, c'eſtoit moins les vers qui luy échappoient de temps à autre, qu'une lecture aſſiduë des Poëtes & des Romans qu'il pouvoit déterrer. On le ſurprenoit quelquefois au milieu de la nuit ſur ces livres favoris, & ce qui arrive encore moins dans les Colléges, on eſtoit ſouvent obligé de l'avertir aux heures des repas, quoyque la cloche deſtinée à cet uſage fût préciſément attachée à la feneſtre de ſa chambre. Mais ce qui mérite ſans doute une attention particuliere, c'eſt que cet amour des Romans, que luymeſme a depuis appellé une fureur, loin de luy gaſter l'eſprit par un amas confus d'idées bizarres, ſemble n'avoir ſervi qu'à luy inſpirer une critique plus exacte, & à luy fournir des traits plus vifs contre le ridicule. Tant il eſt vray qu'en fait de lecture, il n'y a point de régle générale, & qu'il y a des choſes qu'il eſt quelquefois dangereux de lire, & qu'il eſt cependant bon d'avoir lûës.

Quand M. Deſpreaux eut fini ſon cours de Philoſophie, il eſtudia en Droit, & ſe fit recevoir Advocat. Rien ne paroiſſoit luy mieux convenir; il joignoit à beaucoup de vivacité & de pénétration, un jugement ſûr, une élocution facile, & une mémoire des plus heureuſes : Il y avoit d'ailleurs prés de trois ſiécles que ſa famille faiſoit honneur à cette profeſſion, & il tenoit encore au Palais par mille autres endroits :

Dialogue des Advocats de Loiſel, p. 494.

Epiſt. 5.

Fils, Frere, Oncle, Couſin, Beaufrere de Greffier.

Mais l'inclination, c'eſt-à-dire, le premier de tous les talents, luy manquoit. Ainſi ſe trouvant chargé d'une premiére cauſe, loin de s'en inſtruire, il ne ſongea qu'aux moyens de s'en défaire honneſtement; & il y réüſſit de maniére, que le Procureur retirant ſes ſacs, le ſoupçonna d'y avoir découvert une procédure peu réguliere, & dit en ſortant, que ce jeune Advocat iroit loin. M. Deſpreaux, qui de ſon coſté croyoit avoir échappé à un grand péril, réſolut de ne s'y plus expoſer, & regardant la Sorbonne comme l'antipode du Pa-

lais, il ne luy en fallut pas davantage pour le déterminer à y faire un cours de Théologie, mais il ne put soutenir long-temps les leçons d'une Scholastique épineuse & subtile; il s'imagina que pour le suivre plus adroitement, la chicane n'avoit fait que changer d'habit, & devenu maistre absolu de son sort, par la mort de son pére, il se livra tout entier à son génie poëtique.

C'est dans le sein de cette nouvelle liberté qu'il composa la plusspart de ses Satires. Il se contentoit au commencement de les lire à ses amis particuliers, & quelqu'applaudissement qu'il en reçeût, on ne pouvoit l'obliger à les rendre publiques; il souffrit mesme assez long-temps avec une patience, qui a quelque chose d'héroïque dans un auteur, les mauvaises copies que l'on en répandoit dans le monde : mais sa constance l'abandonna à la veüë d'une édition pleine de fautes, & où, pour surcroist de chagrin, on avoit encore mis sous son nom une ou deux piéces supposées. Des enfants si défigurez réveillérent la tendresse de leur pére, & l'obligérent à faire de bonne grace ce que l'on faisoit déja malgré luy. Ses Satires furent donc imprimées de son aveu, d'abord séparément, & ensuite dans un recüeil qui en comprenoit huit. Préface de l'Edition de 1666.

Jamais livre n'excita un plus grand tumulte sur le Parnasse : la nation des Poëtes, qui prend feu aisément, & qui n'entend pas raillerie sur ses ouvrages, fondit de toutes parts sur le nouvel auteur avec des critiques & des libelles sans nombre. M. Despreaux se deffendit tranquillement par l'exemple de Lucilius, par celuy d'Horace, de Perse, de Juvenal, de Virgile mesme, le sage, le discret Virgile; & pour rassûrer en quelque sorte ceux qui ne le blâmoient que parce qu'ils croyoient en général que toute Satire est blâmable, il composa la neufviéme, où sous l'ingénieuse apparence d'une reprimande sévére à son esprit, il prouve de cent maniéres que sans blesser l'Estat ni sa conscience, on peut trouver des méchants vers méchants, & s'ennuyer de plein droit à la lecture de certains livres.

Aprés cela il n'opposa plus à ses adversaires qu'une vanité d'un genre fort singulier. Il s'avisa de se faire une espéce de trophée des écrits que l'on publioit contre luy, de les ramasser avec plus de soin que d'autres ne recüeillent les loüanges qu'on leur donne, & de les envoyer à ses amis, qui, à la fin fatiguez du nombre & de l'extravagance de la plûspart de ces ouvrages, l'accusoient presque d'en avoir luy-mesme fait une partie, pour rendre l'autre plus méprisable, à l'exemple de quelques-uns de ces écrivains qui croyoient avoir trouvé le secret de décrier entiérement les Satires de M. Despreaux, en luy en attribuant de fort mauvaises qui estoient de leur façon.

L'Abbé Cotin.

La réputation naissante de M. Despreaux ne fut pas la seule chose qui le dédommagea de la haine de quelques auteurs : ces Satires mesme, source de tant de plaintes, luy firent des amis, & des amis illustres, entre lesquels il eut le bonheur de compter M. le Premier Président de Lamoignon. Ce sage & sçavant Magistrat, dont l'amitié estoit la meilleure de toutes les apologies, loin d'estre effrayé du nom de Satire que portoient les ouvrages de M. Despreaux, & où en effet il n'y avoit guéres que des vers & des livres attaquez, fut charmé d'y trouver ce sel, ce goust précieux des Anciens, plus charmé encore de voir comment il avoit soumis aux loix d'une pudeur scrupuleuse, un genre de Poësie, dont la licence avoit jusqu'alors fait le principal caractére. Mais s'il admira sa retenuë dans les matiéres les plus délicates, il n'estima pas moins son attention à distinguer toûjours dans la mesme personne l'honneste homme d'avec le poëte insipide, & le bon citoyen d'avec le mauvais auteur.

M. Bayle dans sa *République des Lettres*, & M. Spanheim dans sa Préface sur la *Satire des Césars de l'Empereur Julien*, ont donné mille éloges à cette circonspection de M. Despreaux, & n'ont pas hésité de dire que par luy la France l'emporte pour la Satire sur toutes les nations, & qu'elle en dispute mesme la gloire à l'ancienne Rome.

Nous croyons qu'il est inutile de vouloir icy donner au

public une idée plus particuliére des Satires de M. Despreaux : qu'ajoûterions-nous à l'idée qu'il en a déja ! Devenuës l'appuy ou la ressource de la pluspart des conversations, combien de maximes, de proverbes ou de bons mots ont-elles fait naistre dans nostre langue, & de la nostre, combien en ont-elles fait passer dans celle des Estrangers ! Il y a peu de livres qui ayent plus agréablement exercé la mémoire des hommes, & il n'y en a certainement point qu'il fust aujourd'huy plus aisé de restituer, si toutes les copies & toutes les éditions en estoient perduës.

L'art poëtique succéda aux neuf Satires, & il estoit juste qu'aprés avoir fait sentir le ridicule ou le faux de tant d'ouvrages, M. Despreaux donnast des régles pour éviter l'un & l'autre, & pour porter la Poësie à ce point de perfection qui la fait appeller le langage des Dieux. Il ne suffisoit pas pour cela de renouveller les préceptes qu'Horace donna de son temps sur la mesme matiére ; nostre Poësie beaucoup plus variée que celle des Latins, a pris différentes formes qui leur estoient inconnuës : ainsi la Sagesse antique ne fournissoit que des conseils généraux, le Caprice moderne demandoit des leçons qui luy fussent propres, & cette union estoit le chef-d'œuvre de l'Art.

Tout le monde sçait comment M. Despréaux y a réüssi : son Art poëtique, amas prodigieux de régles & d'exemples, est luy-mesme un poëme excellent, un poëme agréable, & si intéressant, que quoyqu'il renferme une infinité de choses qui sont particuliéres à la Langue, à la Nation & à la Poësie Françoise, il a trouvé en Portugal un Traducteur du premier ordre dans la personne de M. le Comte d'Ericeyra.

M. le Premier Président de Lamoignon engagea bientost M. Despreaux dans un travail d'une autre espéce. Un pulpitre placé & déplacé avoit extrêmement broüillé le Chantre & le Trésorier d'une des premiéres Eglises de Paris, & commençoit à devenir entr'eux la matiére d'un procés fort sérieux, quand M. de Lamoignon trouva un sage tempérament pour les accorder. Ce Magistrat, faisant un jour le

récit de l'affaire dans une compagnie où estoit M. Despreaux, luy dit que les Poëtes se vantoient souvent de pouvoir faire un grand & bel ouvrage sur la pointe d'une aiguille, ou sur le pied d'une mouche; qu'un lutrin estoit un sujet bien plus magnifique, & que jamais les Muses n'auroient une si belle occasion de montrer leur adresse.

M. Despreaux sur qui tous les yeux estoient ouverts, crut que pour l'honneur de la Poësie, il falloit soutenir la thése, & de parole en parole le défi se forma. Cependant il comptoit en estre quitte pour un simple plan qui feroit assez juger du succés avec lequel la matiére pouvoit estre traittée, il y adjousta mesme un début de trente à quarante vers, comme un gage plus certain de l'exécution; mais il luy eut esté plus facile de manquer absolument de parole, que de ne la tenir qu'à moitié. M. de Lamoignon fut frappé de ce qu'il ne faisoit qu'entrevoir, & pour convaincre tout le monde, il feignit de n'estre pas convaincu; de sorte que c'est à son ingénieuse obstination que le public est redevable des six chants qui composent le Poëme intitulé le *Lutrin*. On ne s'estonnera pas si nous ne disons rien de plus de cet ouvrage, & si nous passons de mesme fort légérement sur tous ceux de M. Despreaux; nous ne serions engagez à en parler aujourd'huy que pour les faire connoistre, & il n'y a rien de plus connu.

Celuy qui l'est peut-estre le moins, parce que la matiére n'en est pas également à la portée de tout le monde, c'est sa traduction du *Sublime de Longin;* mais le nombre des Lecteurs se trouve merveilleusement réparé par la qualité des suffrages, car les plus habiles Critiques sont convenus que cette traduction doit estre regardée comme un parfait modéle, & qu'en conservant à l'ancien Rhéteur toute la simplicité de son style didactique, il a si heureusement fait valoir les grandes figures dont il traitte, qu'il semble avoir moins songé à les traduire, qu'à donner aux écrivains de sa nation un Traité du *Sublime* qui pust leur estre utile. Et le moyen d'en douter, quand on voit qu'il s'est fait depuis un plaisir

plaisir de joindre à ses Remarques sur Longin celles de M. Dacier & de M. Boivin, quoyqu'il y en ait plusieurs, sur tout dans celles de M. Dacier, qui sont formellement opposées aux siennes.

Le nom de M. Despreaux ne tarda pas à estre porté à la Cour : les Princes & les Seigneurs les plus qualifiez s'empressérent à luy donner des marques de leur estime, & il fut enfin connu du Roy mesme. M. Despreaux eut l'honneur de luy réciter quelques chants du Lutrin, & d'autres piéces qui n'avoient pas encore paru ; & on luy a souvent oüy dire que Sa Majesté luy avoit alors fait répéter plusieurs fois ces vers de sa premiére Epistre :

*Tel fût cet * Empereur sous qui Rome adorée,*
Vit renaistre les jours de Saturne & de Rhée :
Qui rendit de son joug l'univers amoureux :
Qu'on n'alla jamais voir sans revenir heureux ;
Qui soupiroit le soir, si sa main fortunée
N'avoit par ses bienfaits signalé la journée.

* Tite.

M. Despreaux ne pouvoit rien trouver de plus propre à surprendre la modestie d'un Prince ennemi des loüanges les mieux meritées, que de les donner devant luy à un autre Prince si célébre dans l'histoire par les mesmes vertus.

Le Roy justifia dans le moment & sans y penser l'heureuse application des vers de M. Despreaux : Sa Majesté luy donna une pension considérable, & luy fit en mesme temps expédier un privilége en commandement pour l'impression de toutes ses piéces, avec cette clause à jamais remarquable, qu'Elle vouloit procurer au public, par la lecture de ces ouvrages, la mesme satisfaction qu'Elle en avoit reçûë. Mais, ce qui, selon le cœur de M. Despreaux, mit le comble aux bienfaits du Prince, ce fut la glorieuse commission d'écrire son histoire.

L'Académie Françoise ne crut pas qu'un homme destiné à parler de si grandes choses dust estre formé dans un autre

école : elle se hasta de luy ouvrir ses portes, & M. Despreaux y signala son entrée par un discours plein de la reconnoissance la plus éloquente. Un petit nombre d'hommes choisis dans cette mesme Académie, composoit alors celle des Inscriptions, où l'on commençoit à former le projet du livre fameux des *Médailles sur les principaux événements du regne de Loüis le Grand.* M. Despreaux fut bientost associé à ce travail, & il y contribua avec son zéle ordinaire pour tout ce qui regardoit l'interest de sa patrie, ou la gloire de son maistre.

Le réglement de 1701. qui a donné une forme toute nouvelle à l'Académie des Inscriptions, y conserva à M. Despreaux le rang de Pensionnaire, & il en a fort exactement rempli les devoirs jusqu'au commencement de l'année 1706. qu'une surdité entiére & une santé fort affoiblie l'obligérent à demander le titre de Vétéran. Le reste de sa vie n'a esté, à proprement parler, qu'une retraite, dont la ville & la campagne ont partagé le loisir. Peu répandu dans le grand monde qu'il n'avoit jamais trop aimé, & content d'un certain nombre d'amis dont il faisoit toûjours les délices, il a tranquillement attendu la mort que luy annonçoient chaque jour des douleurs aiguës, des évanoüissements & une fiévre presque habituelle: elle l'emporta enfin le 13.e de Mars dernier, âgé de soixante-quatorze ans & quelques mois.

Tout ce qui caractérise la mort des Justes, a accompagné celle de M. Despreaux: une piété sincére, une foy vive, & une charité si grande, qu'elle ne luy a presque fait reconnoistre d'autres héritiers que les pauvres; mais nous sommes heureux de ne pas trouver icy de quoy faire valoir en luy ces circonstances autant qu'elles vaudroient peut-estre, dans un sujet où la différence des temps fourniroit de ces traits du siécle que l'on ne sçauroit effacer avec trop de soin. Une fin exemplaire a esté dans M. Despreaux la suite naturelle d'une vie toûjours sage & toûjours chrestienne.

Jamais homme ne fut plus pénétré que luy de cette crainte salutaire, que l'on ne connoist presque plus que sous

le nom de délicatesse de conscience : en voicy une preuve qu'il y auroit de l'injustice à supprimer. Dans le temps que l'aversion du Palais tourna M. Despreaux du costé de la Sorbonne, on luy conféra un Bénéfice, & il en joüit pendant huit ou neuf ans. Au bout de ce temps-là, comme il se sentoit tous les jours moins de disposition à l'estat Ecclesiastique, il quitta le Bénéfice qui estoit un Prieuré simple ; & poussant le scrupule du désinteressement au poinct de ne pas mesme vouloir s'en faire un ami dans le monde, il le remit entre les mains du Collateur, qui estoit un saint Prélat : il fit plus, il supputa à quoy se montoit tout ce qu'il en avoit reçeû, & l'employa en différentes œuvres de piété, dont la principale fut le soulagement des pauvres du lieu. Le récit d'une action si édifiante tiendroit bien sa place dans la vie d'un solitaire, ou d'un illustre pénitent.

A l'égard de son respect pour la Religion, ce qui n'est pas à oublier dans l'éloge d'un Poëte, M. Despreaux ne s'est pas contenté de le marquer d'une maniére éclatante dans son Epistre *sur l'Amour de Dieu*, il a porté ce respect jusques dans ses Satyres ; saisissant toûjours avidement l'occasion d'attaquer le badinage des impies, les jeux de l'athéïsme & le langage des libertins, lors mesme qu'il sembloit n'avoir à faire qu'à ses ennemis ordinaires, c'est-à-dire au galimathias, à l'enflure ou à la bassesse du style poëtique.

Les qualitez particuliéres du cœur & de l'esprit qui rendent un homme souhaitable dans la société, achevoient de former le caractére de M. Despreaux. Il employoit plus volontiers pour autruy que pour luy-mesme le crédit que son mérite luy avoit acquis. Il ne pardonnoit pas seulement les injures qu'il avoit reçeûës, il se réconcilioit encore de bonne grace, pour peu qu'on le recherchast, comme on sçait qu'il a fait avec M. Perrault, aprés toute la vivacité de leur dispute sur *la Préférence des anciens & des modernes*.

Sans l'avoir vû, on devenoit son ami par l'estime publique, ou par de bons ouvrages, & il y avoit mesme autant de fonds à faire sur cette amitié, que sur celle que d'autres

liaisons pouvoient avoir formée : il en faut rapporter un exemple singulier.

Le célébre M. Patru se trouvoit, à la honte de son siécle, réduit à vendre ses livres, la plus agréable, & presque la seule chose qui luy restoit. M. Despreaux apprit qu'il estoit sur le poinct de les donner pour une somme assez modique, & il alla aussitost luy offrir prés d'un tiers davantage ; mais l'argent compté, il mit dans son marché une nouvelle condition qui estonna fort M. Patru, ce fut qu'il garderoit ses livres comme auparavant, & que sa bibliotheque ne seroit qu'en survivance à M. Despreaux. Il ne fut pas moins généreux envers M. Cassandre auteur d'une excellente traduction de *la Rhetorique d'Aristote*, & sa bourse fut encore ouverte à beaucoup d'autres ; car la vûë d'un homme de Lettres qui estoit dans le besoin, luy faisoit tant de peine, qu'il ne pouvoit s'empescher de prester de l'argent, mesme à Liniére, qui souvent alloit du mesme pas au premier endroit du voisinage faire une chanson contre son créancier.

Nous ne finirions pas si nous voulions ainsi nous arrester sur tout ce qui marquoit dans M. Despreaux, l'homme de bien inséparable de l'homme d'esprit, & le sage toûjours uni avec le Poëte. Un mérite transcendant l'avoit fait joüir de bonne heure de toute sa réputation ; & il n'y a plus que l'impossibilité de le remplacer qui puisse ajoûter de nouveaux traits à son éloge.



ELOGE
DE M. OUDINET.

MARC ANTOINE OUDINET nâquit à Reims sur la fin de l'année 1643. sa famille estoit originaire de Cambray, & ses Ancestres avoient presque tous fait profession des armes. Nicolas Oudinet son Pére fut le premier qui transporta son domicile & sa fortune en Champagne, où renonçant absolument au mestier de la guerre, il ne songea qu'à faire valoir son bien; & ce fut apparemment l'exemple d'une vie si différente qui tourna M. Oudinet le fils du costé du Barreau : car nous voyons mesme dans les familles ordinaires, que le passage de l'épée à la robbe ne se fait pas à beaucoup prés si viste, que celuy de la robbe à l'épée. 1712. Assemblée publique d'aprés Pasques.

Le jeune M. Oudinet estudia jusqu'en Rhétorique au Collége des Jésuites à Reims, & il y brilla sur tout par l'estenduë & la facilité de sa mémoire. Son Régent voulant un jour en juger par une épreuve certaine, le chargea d'apprendre par cœur un des livres de l'Enéïde à son choix pour le réciter publiquement à la fin de la semaine. Le jour venu, M. Oudinet proposa de tirer ce livre au sort, parce que dans la crainte qu'on le soupçonnast d'avoir eu quelque avance, ou peut-estre trop de temps pour un livre particulier, il avoit appris l'Enéïde entiére.

Au sortir de sa Rhétorique, il vint passer cinq ou six années à Paris; il s'y appliqua à l'estude de la Philosophie & du Droit, il se fit recevoir Avocat au Parlement, & y plaida plusieurs fois avec succés.

A son retour à Reims, il se livra tout à fait à la plaidoirie, où il acquit bientost assez de réputation pour sentir le poids de son estat. Le nombre des affaires qui se présentoient commença à l'importuner; d'abord il résolut de ne se charger

que des plus diſtinguées, & parmi celles-là il voulut encore dans la ſuite choiſir les plus juſtes. On gagne certainement du loiſir à moins dans le ſiécle où nous ſommes ; & comme il y auroit peu de procés, ſi chacun cherchoit ainſi à ſe faire juſtice dans ſes propres affaires, il y auroit encore moins d'Avocats s'il falloit eſtre ſi difficile ſur celles d'autruy.

M. Oudinet dont heureuſement la petite fortune eſtoit aſſeûrée d'ailleurs, ne manqua pas de trouver dans cette délicateſſe un azile contre les embarras de ſa profeſſion. Il eut tout le temps de bien apprendre les Loix qu'il s'eſtoit juſques-là contenté de citer, & en ceſſant preſque de parler publiquement en Juriſconſulte, il commençoit, diſoit-il, à le devenir en effet.

Ce ne fut pas pour luy une eſtude infructueuſe, elle luy valut la premiére Chaire vacante de Profeſſeur en Droit dans l'Univerſité de Reims ; & il la rempliſſoit actuellement, quand M. Rainſſant commis à la garde des Médailles du Cabinet du Roy, l'engagea à venir partager ce ſoin avec luy. M. Raiſſant & M. Oudinet eſtoient parents, & la vocation pour les Médailles leur eſtoit venuë en meſme temps & par le meſme hazard.

Un fermier de M. Oudinet le pére trouva en labourant la terre une grande Urne pleine de Médailles de bronze : ce fut une merveilleuſe occupation pour nos deux jeunes gens ; c'eſtoit à qui en déchifreroit mieux les légendes, à qui en expliqueroit mieux les types : tout leur eſtoit nouveau, & tout par conſéquent piquoit leur curioſité.

M. Rainſſant devenu Médecin, & M. Oudinet Avocat, ne perdirent pas dans ces différentes routes le gouſt qu'ils avoient pris enſemble pour la connoiſſance des Médailles, mais tandis que l'un la cultivoit à Paris, avec tout l'avantage qu'y donnent le commerce des Sçavans & la veûë d'un grand nombre de cabinets, l'autre n'avoit dans ſa Province que le ſecours des livres. Enfin M. Rainſſant fut chargé du Cabinet du Roy, & comme il y avoit beaucoup à travailler, par rapport au catalogue & à l'arrangement des ſuites, il ſongea

aussitost à M. Oudinet pour le soulager. M. Rainssant mourut quelques années aprés, & M. Oudinet alla dans le moment porter les clefs du Cabinet à M. le Marquis de Louvois. Ce Ministre de qui il estoit déja fort connu, luy dit de les garder, qu'il sçavoit qu'elles estoient en bonnes mains, & il ne fut pas long-temps sans luy procurer l'agrément du Roy pour la mesme place.

Il n'est pas possible de rendre compte de tout ce que M. Oudinet y a fait pendant 22. ans; il faudroit pour cela comparer l'estat où il a trouvé le cabinet, & celuy où il vient de le laisser; encore ne jugeroit-on qu'imparfaitement de l'ordre qu'il y a mis, & des découvertes qu'il y a faites. Ce sont des travaux toûjours renaissants, qui augmentent à mesure que l'on approche d'une certaine perfection, & qui coustent d'autant plus que rien ne les annonce: semblables à ces prodigieux remuëments de terre, qui, aprés un temps & des peines infinies, produisent enfin dans un lieu des beautez que bien souvent on ne remarque pas, ou que l'on met presque toûjours sur le compte de la nature.

Le Roy à qui l'exactitude & l'application de M. Oudinet n'échappoient pas, adjousta à ses appointemens ordinaires une pension de 500. écus; & un jour que Sa Majesté faisoit voir elle-mesme son Cabinet au feu Roy d'Angleterre Jacques II. ce Prince luy ayant demandé si l'employ de M. Oudinet n'estoit pas une Charge des plus considérables de sa Maison, le Roy luy répondit que ce n'estoit pas une Charge, mais qu'en voyant M. Oudinet, on jugeoit bien que c'est une place qui ne se donnoit qu'au mérite.

Il fut nommé Associé à l'Académie lors du renouvellement de 1701. & quoyqu'il vint rarement à Paris, qu'il eust assez d'occupation ailleurs, & qu'il commençât à estre dans un âge avancé, son nom ne fut pas pour nostre liste un ornement stérile. La qualité d'Académicien luy arracha de temps à autre de petits ouvrages estimables sans doute par eux-mesmes, plus précieux encore, en ce que ce sont les seuls qui nous restent de luy.

Le premier roule sur l'origine du nom de *Médailles*. Chose assez bizarre, qu'entre tant d'Auteurs qui ont écrit sur les Médailles, aucun ne se soit avisé de traiter à fonds cette question préliminaire; & qu'un nom généralement reçû dans tous les endroits du monde où la curiosité de ces monuments a esté portée, soit si peu connu dans son origine. Aprés l'avoir recherché avec art chez les Hébreux, chez les Grecs & les Latins, chez les Arabes, chez les Espagnols & les Italiens, il la découvre naturellement dans la conformité de ces deux mots *Mètal* & *Médaille*, & il la fortifie par les exemples si fréquents du changement de *D*. en *T*. & de *T*. en *D*. dans toutes les langues.

Une seconde dissertation de M. Oudinet regarde les Médailles d'Athénes & de Lacédémone, Républiques fameuses, qui se sont disputé l'Empire de la Gréce jusqu'à ce qu'elles ayent passé l'une & l'autre sous celuy des Romains; ses premiéres réflexions tombent sur le culte des deux peuples. Minerve si révérée dans l'Attique, est toûjours répréséntée sur les Médailles d'Athénes; Castor & Pollux paroissent sur tous les revers de celles de Lacédémone. Jupiter est quelquefois associé à Minerve dans les monnoyes des Athéniens. Hercule se trouve aussi quelquefois joint aux Dioscures dans celles de la Laconie.

M. Oudinet remarque ensuite que nous avons quantité de Médailles d'Athénes en argent, & que les Lacédémoniens, fidelles observateurs des Loix de Licurgue, ne nous en ont laissé qu'en bronze. Que les premiers devenus sujets de Rome, ont porté le joug avec fierté, & n'ont jamais frappé de monnoyes au coin des Empereurs; au lieu que les autres plus flatteurs, ou plus sensibles aux bontez de leurs nouveaux maistres, n'ont pas hésité à leur donner cette marque publique de leur soumission, ou de leur reconnoissance.

Enfin nous avons dans un troisiéme ouvrage de M. Oudinet des observations singuliéres sur deux grandes & belles Agathes, qui, avant que de passer au Cabinet du Roy, avoient esté conservées pendant prés de 700. ans dans une Eglise

Eglise célébre, comme de trés anciens monuments de nostre religion. La premiére qui représente Jupiter & Minerve aux deux costez d'un Olivier, avec une Choüette, un Serpent & quelques autres animaux en bas dans une espéce d'exergue, passoit pour la description du Paradis terrestre, & l'histoire du pêché d'Adam. L'attitude & le petit manteau de Jupiter; le casque & la robbe à longs plis de Minerve, rien n'avoit pû désiller les yeux dans un temps où l'on s'approprioit sans examen les monuments du Paganisme, sur tout quand ils estoient de quelque prix. Une pieuse ignorance avoit achevé de consacrer celuy-cy, en faisant écrire sur le biseau de la pierre ce verset du 3.e Chapitre de la Génese. *La femme considéra que le fruit de cet arbre estoit bon à manger, qu'il estoit beau & agréable à la vûë.*

L'autre Agathe, qui, suivant l'opinion commune, représentoit S.t Jean l'Evangeliste enlevé par un Aigle, & couronné par un Ange, est un monument de l'apothéose de Germanicus que couronne la victoire. Il tient de la main droite un baston augural, que le peuple prenoit pour une crosse, & de la gauche il soutient une corne d'abondance, que l'on disoit estre un Symbole de l'Evangile prest à se répandre sur toute la terre.

Peut-estre conservons-nous encore dans beaucoup d'Eglises de semblables restes de l'Histoire & de la Religion Payenne, de ces vases d'or & d'argent des Egyptiens que la simplicité de nos péres a comme érigez en reliques. Mais pour ne rien hasarder dans les décisions d'une espéce si délicate, il ne suffiroit pas d'estre aussi exercé sur ces matiéres que le pouvoit estre M. Oudinet, il faudroit encore se sentir comme luy un fonds de christianisme supérieur à toutes les conjectures; car sa foy estoit inébranlable, sa piété, sans avoir rien de farouche, estoit des plus exactes & des plus vives : & dans un lieu où la pluspart des gens ne cessent de se contraindre pour paroistre meilleurs qu'ils ne sont, il auroit quelquefois voulu ne pas passer pour aussi bon qu'il estoit.

Il avoit eu un an ou deux avant sa mort une légére attaque d'apòplexie, & il n'en vouloit pas convenir, comme si cet aveu eust en quelque sorte hasté le retour d'un mal qui ne pardonne guéres ; mais trop chrestien pour s'estourdir luy-mesme sur le danger, il vivoit dans cette défiance salutaire qui sanctifie chaque jour de la vie, comme s'il en devoit estre le dernier. L'apoplexie revint en effet, & l'emporta subitement le matin du 12. Janvier de cette année, à l'âge de 68. ans & quelques mois. Il avoit fait ses dévotions la veille.

Entre les différents sujets de cette Académie, que M. l'Abbé de Louvois a présentez au Roy pour le remplacer dans la garde des Médailles du Cabinet, Sa Majesté a choisi M. Simon, & elle a continué la Pension de M. Oudinet à sa famille avec des marques d'estime & de bonté, seules capables de la consoler, & de faire dignement l'éloge du deffunt.

ELOGE

DE M. L'ABBE' TALLEMANT.

1712. Assemblée publique d'après la Saint Martin.

PAUL TALLEMANT nâquit à Paris le 18. de Juin 1642. de Gédéon Tallemant Maistre des Requestes, & de Marie du Puget de Montoron, fille de M. de Montoron Receveur Général des Finances.

Il se trouva lié de fort bonne heure avec tout ce qu'il y avoit de plus distingué à la Cour & à la Ville par l'esprit, le goust, ou la politesse : tout cela mesme se trouvoit rassemblé de bien des maniéres dans sa propre famille. Il estoit proche parent de M. de la Serre l'Historiographe, de qui nous avons beaucoup d'Ouvrages, du docte Pomeuse mort Evesque de Marseille, de l'Abbé Tallemant qui a traduit *les Vies de Plutarque*, & l'*Histoire de Venise du Procurateur*

Nani, de Mad.^e Pélissari & de Mad.^e de la Sabliére, si célébres l'une & l'autre par la délicatesse & l'élévation de leur génie.

D'ailleurs M. Tallemant le Pére, qui vivoit en grand Seigneur, se faisoit un mérite particulier d'obliger les gens de Lettres; il en avoit toûjours quelqu'un de logé chez luy; il donnoit des Pensions à d'autres, & les recevoit tous honorablement.

M. de Montoron Pére de Mad.^e Tallemant surpassoit encore son Gendre dans ces sortes de libéralitez, & les dédicaces pleuvoient autour de luy.

M. l'Abbé Tallemant ne pouvoit donc manquer d'estre dans un agréable commerce avec les Sçavants, & il avoit un naturel trop heureux pour y estre inutilement.

Une certaine idée de galanterie avoit beaucoup de part à l'esprit de ce temps-là. On ne vouloit presque que de petites Poësies tendres, ou de grands sentiments enchassez dans des avantures qui ne finissoient point. En un mot, le regne des *Opera* commençoit & l'on estoit dans la fureur des Romans. Ces impressions à la mode saisirent M. l'Abbé Tallemant avec tout l'avantage que leur donnoient sa jeunesse & sa vivacité. Il brilla d'abord par de petits vers, par des Idyles & des Pastorales, puis par des Opéra en forme, qui trouvérent des Musiciens, & qui furent représentez avec succés dans des maisons particuliéres. A ces ouvrages Lyriques, succeda une piéce meslée de Prose & de Vers qui avoit pour titre *le Voyage de l'Isle d'Amour*, allégorie ingénieuse, où sous la forme d'un voyage ordinaire, on décrit tout le chemin que fait faire une passion aveugle, les piéges qu'elle tend sur la route, le peu de seureté qu'on trouve dans ses gistes, & les différents écüeils qui se présentent au bout de la carriére. Quoyqu'il eust à peine 18. ans quand il composa cette piéce, & qu'elle eust le suffrage de tous ses amis, son dessein n'estoit pas de luy faire voir le jour : elle le vit cependant, & ce fut par un de ces larcins dont les particuliers se font souvent honneur, & dont le public s'approprie toûjours la restitution.

L'Académie Françoise ouvrit bientost les yeux sur un sujet de ce mérite ; il n'avoit que 22. à 23. ans, quand elle le choisit pour remplacer M. Gombaud Poëte célébre. Ainsi dans un temps où il n'avoit pû sans dispense d'âge aspirer à la moindre Magistrature du Royaume, il se vit placé d'une commune voix entre les oracles de la Nation.

La fortune ne suivit pas l'exemple des Muses ; M. l'Abbé Tallemant né dans le sein de l'opulence, élevé dans le grand monde, & parvenu au comble des honneurs de l'esprit, perdit tout à la fois, son Pére, son grand-Pére, & avec eux la double espérance d'un gros patrimoine.

M. Tallemant, avoit absorbé le fonds de plus de cent mille livres de rente par sa profusion dans les Intendances, & par les grosses pertes qu'il avoit faites au jeu contre le Cardinal Mazarin. M. de Montoron de son costé avoit dissipé des richesses immenses avec la mesme facilité qu'il les avoit acquises, & peu de temps avant sa mort, la Chambre de Justice avoit soigneusement recherché ce que sa magnificence n'avoit pas encore épuisé.

Mad.e Tallemant eut peine a trouver dans le débris de ces deux successions de quoy subsister avec une famille de cinq enfans. Leur establissement l'embarassoit, car ils n'en avoient aucun ; cependant quand ses amis la mettoient sur cette matiére, heureusement en voilà un de pourvû, disoit-elle, en parlant de l'Abbé, parce qu'il estoit de l'Académie Françoise. La proposition n'estoit pas tout à fait dans les régles d'une exacte Logique, mais dans la suite elle se trouva heureusement justifiée pour l'honneur des Lettres.

M. l'Abbé Tallemant se livra de bonne grace au caprice du sort, & loin que son esprit en parust abbattu, sa réputation naissante croissoit tous les jours par mille petits ouvrages, & sur tout par des discours Académiques trés éloquents. Un des premiers fut l'*Eloge funebre de M. le Chancelier Séguier*, ce grand Magistrat, qui aprés la mort du Cardinal de Richelieu fut seul capable d'essuyer les larmes de l'Académie, & de luy donner pendant prés de 30. années une retraite digne d'elle.

On sçait qu'au milieu de ce nouveau deüil, le Roy jetta un regard favorable sur les Muses errantes; & que voulant se charger immédiatement de leur protection, il commença à les loger dans ce Palais; mais tout le monde ne sçait pas que M. l'Abbé Tallemant qui venoit de faire éclater les regrets de l'Académie sur la perte du Chancelier Séguier, fut aussi le premier à signaler sa reconnoissance envers le nouveau Protecteur. Il le fit par un grand nombre de panégyriques, dont *le progrés des Arts & des Sciences, les Conquestes de Hollande* & *la Paix de Nimégue* luy fournirent tour à tour le sujet.

Comme il choisissoit ordinairement pour ces sortes d'actions, des jours où le Public estoit admis aux Assemblées, le bruit s'en répandit au loin & excita la curiosité de M. Colbert, qui, charmé des talens du jeune Académicien, plus touché encore de son attachement pour le Prince, luy tendit les bras, s'intéressant aux malheurs de sa famille, & luy donna enfin une place dans l'Académie des Inscriptions avec une Pension de cinq cens écus.

M. l'Abbé Tallemant fut aussitost d'un grand secours à cette Compagnie. Ce fut luy qui concerta avec M. le Brun le dessein des Tableaux de la grande Gallerie de Versailles; il y adjousta des Inscriptions qui ont éprouvé depuis divers changements. On le chargea ensuite de la Description de presque toutes les Maisons Royales, & il en avoit déja fait plusieurs quand M. Colbert mourut. Que ne perdit-il point en particulier à la mort d'un Ministre si nécessaire à l'Estat! Outre la Pension dont nous venons de parler, & les gratifications qu'il y avoit jointes de temps en temps, M. Colbert avoit eu soin de faire étayer cette petite fortune Académique par un bénéfice assez considérable; il luy avoit encore procuré la Charge d'Intendant des Devises, vacante par la mort de M. Desfontaines, & l'avoit mesme proposé au Roy pour l'envoyer à Rome en qualité d'Auditeur de Rote. Aussi M. l'Abbé Tallemant ne se contenta pas de gémir en secret sur la perte de son illustre bienfaicteur, il con-

ſacra à ſa mémoire un Eloge funébre, que rendront à jamais précieux ces traits inimitables que la douleur preſte quelquefois à l'éloquence.

Les Recüeils de l'Académie nous offrent à peu prés dans le meſme temps deux autres diſcours de M. l'Abbé Tallement.

Dans le premier qui roule *ſur l'Utilité des Académies;* il eſtablit d'abord par des exemples tirez des ſiécles d'Aléxandre & d'Auguſte, que la deſtinée des Lettres ſuit ordinairement celle des Empires, & de-là il paſſe à une longue énumération des avantages que l'Académie Françoiſe a ſur toutes celles qui l'ont précédée.

Dans l'autre diſcours, il traite la queſtion; ſçavoir, *ſi les Inſcriptions de nos Monuments publics doivent eſtre Françoiſes ou Latines.* Queſtion déja fameuſe par le nombre des écrits, & par la qualité des adverſaires. Le Pére Lucas Jéſuite avoit renouvellé la diſpute par une harangue où il décidoit pour les Inſcriptions Latines. M. l'Abbé Tallemant généreux deffenſeur du ſentiment oppoſé, laiſſant à part ce que M. Charpentier & quelques autres avoient déja dit en faveur du François, ne s'attache dans ſa réponſe qu'à confondre les Latins par les Latins meſmes, par Cicéron & par Horace. Ils eſtoient, dit-il, l'un & l'autre dans le meſme cas que nous ſur la préférence de leur langue : la pluſpart des Sçavans de leur temps n'eſtimoient & ne vouloient que des ouvrages Grecs. Cicéron s'éleve en pluſieurs endroits contre ce gouſt qu'il appelle extravagant & bizarre : Horace s'en plaint à Auguſte meſme; un ſiécle ſi délicat écoute leurs plaintes, les ſuivants y applaudiſſent. Par quel caprice donc, ajouſte-t-il, voulons-nous trouver tant de raiſon dans le chagrin de ces grands hommes, & tant d'injuſtice dans le noſtre!

La maladie, la conſtance & la guériſon du Roy donnérent au commencement de 1687. une nouvelle matiére au zéle des Orateurs, & M. l'Abbé Tallemant accoutumé à ſe diſtinguer entr'eux, fut un des plus heureux à dépoſer entre les mains de la Renommée les tendres allarmes de tout

un peuple tremblant aux pieds des Autels, pendant le cruel mal qui attaquoit la vie de son Prince, & les transports inoüys de sa joye au retour d'une santé qui luy estoit si chére.

Son ardeur & sa facilité à s'exercer ainsi sur tous les grands événements qui avoient quelque rapport à la gloire de l'Estat ou à celle du Roy, n'estoit pas une chose indifférente pour l'Académie des Inscriptions. Comme on y travailloit sans cesse sur les mesmes matériaux. Personne n'estoit plus capable de les mettre en œuvre, il ne s'agissoit plus que de les faire passer de la pompe des panégyriques à la simplicité de l'Histoire, & à l'élégante précision des Monuments. Aussi eut-on recours à luy pour tenir la plume dans cette Compagnie aprés la mort de M. de la Chapelle, c'est-à-dire au commencement de 1694. Temps où nos Académies mises depuis peu dans le département de Monsieur de Pontchartrain, alors Sécrétaire d'Estat & aujourd'huy Chancelier, prirent enfin sous ses auspices cette forme brillante & solide que les temps les plus difficiles ont respectée.

Le Livre des *Médailles de l'Histoire du Roy*, dont à proprement parler on n'avoit encore qu'un projet informe, fut poussé avec un succés qui estonnoit ceux mesmes à qui il estoit dû ; & M. l'Abbé Tallemant aprés avoir autant contribué qu'aucun autre au fonds de l'ouvrage, se chargea par surcroît, de presque tout le détail de l'impression. Détail pénible pour quiconque sçait connoistre le prix de l'exactitude.

On achevoit d'imprimer ce Livre fameux, quand le Reglement de 1701. augmenta considérablement le travail & le nombre des Académiciens. Les fonctions du Sécrétaire devinrent aussi beaucoup plus difficiles qu'elles ne l'estoient auparavant; mais ce nouveau poids fit honneur à M. l'Abbé Tallemant sans luy estre à charge. Un homme supérieur à sa matiére aime encore mieux l'embrasser dans toute son estenduë, que de se tenir toûjours estroitement resserré dans quelqu'une de ses parties.

Ce fut alors que sous le nom d'*Eloge* on commença à donner au Public une idée de la vie & des ouvrages de chaque

Académicien que la mort nous enlevoit. Cette triste occasion de célébrer la mémoire de ses Confréres s'est présentée quatre ou cinq fois pendant qu'il a esté en place; & peut-estre que la maniére ingénieuse dont il décrivoit nos pertes, a souvent fait souhaitter qu'elles fussent plus fréquentes.

Cependant l'âge qui le gagnoit insensiblement, le détermina en 1706. à se démettre du Sécrétariat, & à se contenter du titre de Vétéran, qu'on luy accorda avec une distinction toute particuliére. Son amitié pour moy, & le soin qu'il avoit pris de me former, furent presque les seuls titres que l'on consulta en luy choisissant un successeur; ma reconnoissance en fait d'autant plus volontiers l'aveu, que c'est la premiére fois que les égards qu'on avoit pour luy ont cousté quelque chose au public.

Nous avons eu encore long-temps aprés cette espéce de retraitte, le plaisir de voir M. l'Abbé Tallemant trés assidu, & toûjours utile à nos conférences: il ne l'estoit pas moins à celles de l'Académie Françoise, & ce fut luy, qui sur la fin de la mesme année 1706. y fit les honneurs de la réception de M. l'Abbé de Louvois, & de M. le Marquis de S.t Aulaire.

La Traduction des plus beaux Pseaumes de David, & celle de quelques Eglogues Latines de M. l'Evesque d'Avranches ont esté les derniers fruits de son loisir, mais de toutes ces piéces, il n'en a paru qu'une seule, c'est celle qui a pour titre *Lampyris* ou le *Ver luisant*, & qui a esté imprimée en 1709, On a trouvé les autres dans ses papiers, avec *des Maximes pour l'Eloquence, tirées de la Rhétorique d'Aristote, des Remarques de l'Académie sur quelques Odes de Malherbe*, de *Racan*, de *Maynard, S.t Amand, Gombaud* & *Malleville*, & d'autres productions de toutes les espéces, dont on pourroit former un assez gros volume.

Cette liste des derniers Ouvrages de M. l'Abbé Tallemant m'en rappelle un que j'ay laissé bien en arriére dans l'ordre des dattes, mais qu'il falloit aussi mettre à part pour ébaucher au moins le caractére de son cœur, aprés avoir suffi-

famment marqué celuy de ſon eſprit. L'ouvrage dont je p rle, eſt l'*Eloge funebre de M. Perrault*, qu'il prononça d ns l'Académie Françoiſe au mois de Janvier 1704.

M. Perrault avoit eſté l'homme de confiance ſur qui M. Colbert ſe repoſoit le plus du ſoin des Lettres & des beaux Arts. Attentif à remplir les veües d'un Miniſtre ſi zélé, les graces ſe répandoient par ſon canal, ſur tous ceux qui avoient un mérite ou des talents diſtinguez, & plus occupé de leur fortune que de la ſienne propre, ſa maiſon ne deſempliſſoit point de gens qui luy faiſoient la Cour. Aprés la mort de M. Colbert tout changea de face pour M. Perrault; quelque uſage qu'il euſt fait de ſa faveur, elle luy ſuſcita des envieux. Ceux meſme à qui il avoit eſté utile, devinrent ſes perſécuteurs, & il fut preſque réduit à compter encore pour ſes amis ceux qui ne faiſoient que le négliger. Vingt années de ſolitude terminérent ainſi la vie d'un homme qu'on auroit pû appeller malheureux, ſi au milieu des plus grands emplois, il n'avoit toûjours regretté les douceurs d'une vie tranquille.

M. l'Abbé Tallemant ne crut pas avoir aſſez fait en réſiſtant avec éclat au torrent de l'ingratitude. La mort de M. Perrault ranime le tendre ſouvenir des bons offices qu'il en a reçeûs, & ſon éloquence les couronne dés que ſon amitié n'a plus d'autre moyen de les reconnoiſtre.

Quand on devient ſi vif pour des amis formez par le commerce du monde, que ne doit-on pas eſtre naturellement pour ſa famille! Celle de M. l'Abbé Tallemant eſtoit originaire de la Rochelle où elle avoit ſuccé les erreurs de Calvin. M. Tallemant le Pere & un de ſes fréres eſtoient preſque les ſeuls qui en euſſent fait abjuration. Et le reſte y ſeroit peut-eſtre encore attaché, ſi aprés d'éxactes & de fréquentes diſcuſſions, M. l'Abbé Tallemant n'avoit enfin eû le bonheur d'en arracher la plus grande partie aux préjugez de leur naiſſance. Dans cette veüe il avoit eſtudié à fonds les matiéres de Controverſe, & pour rendre les fruits de cette eſtude d'une utilité plus générale, il en compoſa enſuite

quantité de ſermons qu'il a preſché il y a 30. ou 35. ans aux Carmelites du Boulloy & aux nouvelles Catholiques, où il avoit ſouvent l'honneur de parler devant la Reine.

A ces qualitez eſſentielles il joignoit toutes celles qui rendent un homme aimable dans la ſocieté. Sa ſeule préſence inſpiroit une certaine gayeté, dont il n'eſtoit guéres poſſible de ſe deffendre. Son eſprit dégagé de tout ce qui s'appelle embarras d'affaires, ſembloit en un moment aſſocier l'eſprit des autres à la meſme liberté & à la meſme indépendance. Il brilloit ſurtout dans les parties d'un honneſte plaiſir, par d'heureuſes ſaillies & par des *impromptu*, dont la force & les agréments ont quelquefois fait des ouvrages durables; & ce qu'il y a de plus merveilleux encore, c'eſt que cette fécondité & cet enjoüement l'ont ſuivi juſques dans un âge trés avancé.

Sa mort qui arriva le 30. Juillet dernier, a eſté la ſuite d'une attaque d'apoplexie, contre laquelle ſon bon tempérament avoit lutté environ dix-huit mois. Il venoit d'entrer dans ſa ſoixante-onziéme année, & de ſon propre aveu, il en avoit paſſé plus de cinquante ſans avoir reſſenti la moindre incommodité, & ſans avoir pris, meſme par précaution, le plus ſimple remede. C'eſt avoir veſcu un ſiécle, s'il eſt vray, que la vie conſiſte moins à vivre longtemps qu'à ſe bien porter.



ELOGE
DE M. DE TOURREIL.

JACQUES DE TOURREIL, nâquit à Toulouse le 18. Novembre 1656. d'une famille des plus distinguées dans la robbe. Jean de Tourreil son Pére estoit Procureur Général du Parlement. Marguerite de Fieubet sa mére estoit sœur du Premier Président du mesme Parlement, & tante de M. de Fieubet le Conseiller d'Estat, homme célébre par son génie & par ses emplois, mais plus célébre encore par sa retraite, & qui, jusqu'à sa mort, a presque tenu lieu de Pere à M. de Tourreil dont nous parlons. 1715. Assemblée publique d'aprés Pasques.

Il n'estoit encore que dans ses premiéres classes, lorsque l'on commença à reconnoistre en luy une forte passion pour l'éloquence. Il se vangeoit volontiers de ses camarades, & quelquefois de ses maistres par des espéces de déclamations, toûjours assez ingénieuses pour estre pardonnées à un écolier, & souvent assez vives pour ne pas faire mépriser l'ouvrage d'un enfant.

Son exemple ne manqua pas d'exciter l'émulation de quelques jeunes gens du mesme âge : il se fit entr'eux une société où l'on travailloit à l'envy ; on s'y distribuoit tour à tour des sujets ; tous contribuoient dans une certaine proportion à la récompense de la meilleure piéce, & un célébre Advocat nommé M. Parisot, donnoit avec plaisir pour juger les petits débats de ces orateurs naissants, un temps aprés lequel mille clients soupiroient pour les contestations les plus sérieuses.

L'Eloquence suppose ordinairement, du moins dans la jeunesse, un naturel vif, ardent, presque impétueux, & tel estoit celuy de M. de Tourreil ; à peine sorti du Col-

lége, il eut envie d'aller à l'armée, & on ne put le retenir que par l'exemple de ces Romains fameux, qui avoient long-temps brillé dans le Barreau, avant que de paroistre à la teste des légions. Charmé d'entrer dans un parallele si flatteur, il se contenta de se faire appeller M. le Chevalier de Tourreil, & demanda à venir à Paris pour se perfectionner dans l'étude du Droit & des belles Lettres.

Le goust qu'il y prit effaça bientost celuy qu'il avoit eû pour les armes; il entendit parler de l'Académie Françoise & des prix d'éloquence qu'elle a coutume de proposer; il entra deux fois en lice, & deux fois il fut vainqueur. Ces discours qui commencérent à luy faire un nom, sont imprimez dans le recüeil des années 1681. & 1683.

En 1691. il donna au public la traduction de quelques *harangues de Démosthéne,* c'est-à-dire, de la *premiére Philippique, de la I.e de la II.e de la III.e Olyntienne,* & du *Discours sur la paix.* Il les restablit dans l'ordre Chronologique marqué par Denys d'Halycarnasse, & Diodore de Sicile, & qui n'avoit esté observé dans aucune Edition; il mit au commencement de chaque harangue un sommaire qui en explique le sujet, & à la fin des Remarques pour en éclaircir les difficultez.

Quelqu'imparfait que fust encore cet ouvrage, il acquit beaucoup de réputation à son auteur. M. le Chancelier de Pontchartrain, alors Controlleur Général, l'attira chez luy comme un homme de mérite & de confiance, dont le commerce & les soins pouvoient estre utiles à M. le Comte de Pontchartrain son fils, qui ne faisoit qu'entrer dans le monde. Il eut ensuite une place dans l'Académie des Inscriptions, qui n'estoit encore composée que de huit personnes; l'année suivante il fut reçeû à l'Académie Françoise, & peu de temps aprés le sort le mit à la teste de cette Compagnie dans une conjoncture brillante; Ce fut quand il fallut présenter au Roy, aux Princes & aux Ministres le Dictionnaire de l'Académie qui venoit d'estre achevé. Il fit à cette occasion 28. compliments différents, qui furent tous extré-

mement applaudis, & dont il n'a jamais voulu donner de Copie.

En 1694. il publia sous le titre d'*Essais de Jurisprudence*, un petit nombre de questions de Droit curieuses par elles-mesmes, & susceptibles d'ailleurs de certains agréments que n'offrent point la lecture du Code & du Digeste; il éxamine par éxemple, *si un homme qui ne voleroit que pour donner, commettroit veritablement un vol!*

Si la torture est une bonne voye pour découvrir les coupables!

Si un Juge peut ordonner une demi peine, pour le crime dont il n'a qu'une demi-preuve!

Si on a sagement aboli la Loy qui tenoit les femmes en tutele toute leur vie, &c.

Chaque question fait le sujet d'une Lettre, dont le titre est trés fleuri, & paroist peut-estre d'autant plus enjoüé, que la décision se trouve toûjours fondée sur le sentiment des plus graves Jurisconsultes.

En 1701. M. de Tourreil donna une seconde Edition de son Démosthéne; l'ouvrage n'estoit plus reconnoissable, il avoit reveû les cinq premiéres harangues, il y en avoit joint six autres, avec leurs Sommaires & leurs Remarques; & ce qui estoit plus utile encore, il y avoit mis une préface d'environ 150. pages in 4.° pour retracer le plan de l'ancienne Gréce, & donner un abrégé de son Histoire, sans quoy, comme il l'avoit prévû, Démosthéne bien que traduit, auroit toûjours parlé Grec pour la pluspart des Lecteurs.

Dans cette préface M. de Tourreil traite d'abord de l'origine des Grecs; Il fait ensuite à leur égard ce que Florus a fait à l'égard des Romains : Il compare leur durée à celle de la vie d'un homme, & la divise en quatre âges différents, marquez par autant d'Epoques mémorables. Le premier comprend prés de 700. ans, depuis la fondation des petits royaumes de la Gréce, jusqu'au siége de Troye; le second est d'environ 800. ans, depuis le siége de Troye, jusqu'à

la bataille de Marathon; le troisiéme de moins de deux siécles, depuis cette mesme bataille jusqu'à la mort d'Aléxandre; le quatriéme est d'un nombre d'années à peu prés égal, depuis la mort d'Alexandre, jusqu'au temps où les Grecs passérent enfin sous la domination des Romains. M. de Tourreil ne parcourt que les trois premiers âges, parce qu'ils sont les seuls qui ayent rapport à son texte, & à des faits dont Démosthéne suppose toûjours ses auditeurs parfaitement instruits.

L'Enfance de la Gréce vit la fondation d'Athénes, de Lacédémone, de Thébes, d'Argos, de Corinthe, de Sycione; l'attentat des Danaïdes, les travaux d'Hercule, les malheurs d'Oedipe, l'expedition des Argonautes, celle des Sept devant Thébes, la guerre de Minos avec Thesée, & généralement tous les exploits de ces premiers héros dont la renommée a consacré la valeur bienfaisante, par une raison qui ne vieillira jamais.

La Gréce parvenuë à l'adolescence essaya ses forces unies à ce siége fameux où les Achilles, les Ajax, les Nestor & les Ulisses firent pressentir à l'Asie qu'elle obéïroit un jour à leur postérité.

Le troisiéme âge des Grecs, ou leur jeunesse, fort courte, mais fort brillante, produisit une foule de Philosophes, d'Orateurs & de Capitaines; Les Perses éprouvent aux batailles de Marathon, de Salamine, de Platée & de Mycale ce que peut la valeur disciplinée contre l'impétuosité aveugle: ils ont ensuite le bonheur de diviser leurs ennemis: la sécurité des Grecs rompt l'union que la crainte & des besoins communs avoient formée entr'eux. Naturellement vifs, & de plus enflez de leurs victoires, ils ne peuvent se contenir dans la bonne fortune, ils se livrent à la jalousie & à l'ambition. Les puissants veulent tous commander, les plus foibles songent tous à désobéïr; & pour éviter les malheurs de la sujettion, ils tombent dans celuy d'une liberté, ou plustost d'une licence effrénée.

C'est au milieu de ces temps difficiles que M. de Tour-

reil présente Démosthéne; il explique au long la nature & l'excés de ces divisions fatales d'où dépend toute l'intelligence de son auteur. Pour luy donner un plus grand jour encore, il fait d'abord l'histoire d'Athénes, de Lacédémone, de Thébes, & de-là il passe à celle de Philippe, que Théopompe avoit écrit, & divisée en 50. livres dont il ne nous reste que trés peu de fragments.

Ceux qui ne jugent de la grandeur des héros que par le nombre des Provinces qu'ils ont conquises, mettent Philippe bien au-dessous d'Aléxandre, mais M. de Tourreil aprés un assez long examen, décide avec Cicéron que si le fils estoit un plus grand conquérant, le pére estoit un plus grand homme; selon luy, il estoit bien moins difficile de soumettre l'Asie avec le secours des Grecs, que de soumettre les Grecs si souvent vainqueurs de l'Asie. Pour dompter les Asiatiques, il ne falloit qu'oser les combattre, & que n'osoit pas Aléxandre! surtout il ne peut souffrir la comparaison de ce dernier avec César, quoyque si familiére aux anciens & aux modernes. Il trouve qu'Aléxandre est un héros à part, dont le caractére n'admet point de comparaison; c'est entre Philippe & César qu'il se plaist à en faire une fort détaillée, & dont les rapports paroissent si sensibles, qu'aprés l'avoir leûë, on s'estonne qu'il soit le premier qui l'ait faite.

La vie de Démosthéne termine cette ample préface sur laquelle il a nécessairement fallu nous estendre, parce que c'est l'ouvrage le plus considérable qu'ait laissé M. de Tourreil, & qu'il marque mieux qu'aucun autre l'estenduë de ses connoissances, l'élévation & la justesse de son esprit, & enfin parce que n'estant annoncé que sous le titre général, peut-estre mesme équivoque, de préface & de longue préface, il est bon d'avertir de la justice particuliére qu'on luy doit.

L'estude continuelle de Démosthéne rendoit M. de Tourreil plus propre encore aux exercices de l'Académie Françoise; & les discours qu'il y a prononcez se sentent tous de

l'enthousiasme, de l'énergie & de la précision de cet Orateur Grec. Le stile concis & sublime auquel son original l'avoit accoutumé, n'estoit pas moins contagieux à l'Académie des Inscriptions; elle estoit alors uniquement occupée à faire des Médailles sur les principaux événements du Regne de Loüis le Grand, & M. de Tourreil est un de ceux qui a le plus contribué à l'édition qu'on en a donnée en 1702. elle luy valut en ce temps-là une augmentation considérable de sa Pension, & trois ans aprés elle luy mérita le titre de Pensionnaire vétéran.

Il le demanda pour se livrer plus absolument à sa traduction favorite qu'il a retouchée jusqu'à sa mort, car il retouchoit toûjours, au hasard mesme de perdre ces beautez, qui souvent ne tiennent qu'au premier trait, & ces négligences heureuses qui sont quelquefois préférables à une trop grande exactitude.

Il pensoit, & aimoit à s'exprimer d'une façon peu commune : il osoit heureusement en ce genre, il amenoit si finement une pensée, il sauvoit si adroitement une expression, qu'il venoit enfin à bout de faire passer avec grace les idées les plus singuliéres, & les plus hardies métaphores. Les saillies, la promptitude & la force de ses reparties ne luy donnoient pas seulement quelque supériorité, elles alloient jusqu'à le rendre redoutable dans la conversation.

Zélé partisan de la vérité, il la cherchoit avec obstination jusques dans les choses les plus indifférentes; il vouloit blâmer impitoyablement ce qui luy paroissoit blâmable, & loüer mesme en public, & malgré les plus sévéres deffenses, ceux qui méritoient ses éloges. Aussi pour excuser auprés de luy un deffaut, pour le réparer en quelque sorte, il suffisoit presque de l'avoüer. C'est de ce principe qu'il tire une nouvelle apologie pour Démosthéne accusé d'avoir pris l'épouvante, & d'avoir jetté son bouclier dans une déroute. Il l'avoüe luy-mesme, & dés-là, dit-il, *je l'absous & luy rends d'autant plus volontiers mon estime, qu'aprés la bravoure je ne sçais rien de plus brave que l'aveu de la poltronerie.*

Réduit

Réduit depuis long-temps à un petit nombre d'amis, d'ordre & d'estats différents, ce n'estoit point leur qualité; c'estoit leur érudition seule & leur caractére qui les distinguoit dans son esprit, suivant un autre grand principe qu'il avoit encore étalé dans sa Préface sur Démosthéne, où aprés avoir prouvé que cet orateur n'estoit pas le fils d'un forgeron crasseux & enfumé comme Juvenal l'insinuë; il ajoûte, *Je ne m'attache pas à cette preuve par un entestement ridicule pour mon auteur, moy qui ne luy demande d'autres titres de noblesse que ses ouvrages, & qui d'ailleurs ne connois de véritable roture que celle des actions.*

Il mourut le 11. d'Octobre dernier, âgé de 58. ans moins un mois & quelques jours. Il estoit sur le point de donner une troisiéme édition de son Démosthéne augmentée de deux harangues, sçavoir de celle d'*Eschine contre Ctésiphon*, & de celle *de Démosthéne contre Eschine*; piéces que Cicéron avoit luy-mesme traduites avec soin, & qu'il traite de chef-d'œuvres inimitables. Le testament de M. de Tourreil doit rasseûrer le public sur le payement d'une si importante dette, il en a chargé M. l'Abbé Massieu, & on sçait que personne n'est plus en estat de l'acquitter.



ELOGE

DE M. L'EVESQUE DE SOISSONS.

FABIO BRULART DE SILLERY, fils de Loüis Brulart Marquis de Sillery, & de Catherine Elizabeth de la Rochefoucault, nâquit au Chasteau de Pressigny en Touraine le 25. d'Octobre 1655. Il fut tenu sur les fonds de Baptesme par le Cardinal Picolomini, qui estoit alors Nonce en France, & qui luy donna le nom du Pape regnant Aléxandre VII. qui s'appelloit Fabio Chigi.

1715. Assemblée publique d'aprés Pasques.

D'excellents Maistres luy enseignérent les Humanitez, tandis qu'il se formoit à la vertu par ces exemples domestiques qui font tant d'impression, & qui ne pouvoient manquer d'estre communs dans une maison, qui distinguée depuis long-temps par les emplois militaires, a produit ensuite un grand Chancelier, de sages Ministres & des Ambassadeurs dans presque toutes les Cours, sans cesser de fournir à la patrie de généreux guerriers qui ont répandu leur sang pour elle dans une infinité d'occasions.

On ne l'envoya à Paris que quand il fut en estat d'entrer en Philosophie. Il en fit un cours au Collége de la Marche; de-là il passa aux Ecoles de Sorbonne, où aprés avoir soutenu avec éclat des Théses publiques, il reçeût le bonnet de Docteur à l'âge de 26. ans.

Il s'appliqua en mesme temps à l'estude du Grec & de l'Hébreu, pour ne rien négliger de ce qui luy paroissoit nécessaire à une plus parfaite intelligence de l'Ecriture Sainte & des Péres de l'Eglise. Mais cette estude, qui semble dessécher l'esprit, & rendre la moitié des sçavants barbares dans leur langue naturelle, n'empeschoit pas M. l'Abbé de Sillery de cultiver agréablement la sienne. Il luy échappoit de temps à autre de petites Poësies d'un tour si aisé & si délicat, que le P. Bouhours les a pour la pluspart jugées dignes d'entrer dans ses recüeils.

La prédication partagea encore ses soins, & il ne luy manqua qu'un tempérament plus robuste pour briller long-temps dans ce saint exercice.

En 1685. il fut député du second ordre à l'Assemblée du Clergé, & en 1689. il fut nommé d'abord à l'Evesché d'Avranches, & ensuite à celuy de Soissons, où il eut le plaisir de trouver une Académie naissante, qui formée sur le plan & sous les yeux de l'Académie Françoise, cultivoit l'amour des Lettres & la pureté du langage. Il en ranima plus d'une fois les exercices par sa présence, & dans le séjour qu'il faisoit à Soissons, il luy donnoit tout le temps que ses devoirs n'absorboient point.

L'Assemblée du Clergé qui se tint en 1695. à S.t Germain en Laye, le choisit pour y haranguer le Roy d'Angleterre; il sçeut consoler ce Prince en luy rappellant avec une noblesse chrestienne le souvenir de ses malheurs, & sa harangue toucha tellement les Anglois de cette Cour, que par leurs soins, elle fut aussitost traduite en plusieurs Langues, & envoyée de tous costèz comme une espéce de Manifeste.

En 1700. on vit paroistre sous le titre de *Reflexions sur l'Eloquence*, deux Lettres de M. l'Evesque de Soissons à l'auteur du Livre *de la Connoissance de soy-mesme*, qui avoit un peu maltraité la Réthorique de College, & n'avoit guéres parlé plus favorablement de l'Eloquence de la Chaire, & de celle du Barreau. Ces deux Lettres furent imprimées sans nom & à l'insçeu du Prélat qui les avoit écrites; non qu'il craignist de deffendre publiquement des droits qui devoient luy estre aussi chers que ceux de l'éloquence, mais parce qu'il estoit naturellement trés circonspect sur tout ce qui avoit le moindre air de critique. Accoutumé à l'exercer en maistre pour le fonds des choses, il n'y entroit jamais qu'avec des ménagements & une espéce de timidité, qui auroit pû servir d'excuse au plus novice dans cet art.

Quant il plut au Roy d'augmenter l'Académie des Inscriptions par un nouveau Reglement, M. l'Evesque de Soissons y fut appellé en qualité d'Académicien Honoraire, & quelques années aprés, c'est-à-dire en 1705. Il fut reçeû à l'Académie Françoise à la place de M. Pavillon. Le discours qu'il y prononça le jour de sa réception, est un tissu de Remarques ingénieuses sur *le Génie des langues*; sur *le caractére de l'Eloquence* & *la nature de la Poësie*, qui découvrent à quel point il en connoissoit les beautez, & l'usage qu'il estoit capable d'en faire.

A l'égard de l'Académie des Inscriptions, ce n'estoit que depuis les deux derniéres années de sa vie, que plus occupé des fonctions particuliéres de l'Episcopat & des affaires générales de la religion, il estoit moins assidu à nos Assem-

blées; mais il chérissoit toûjours nos travaux, & il y a souvent contribué; il nous a donné entr'autres l'explication d'un bas relief de marbre antique, qui est vray-semblablement le dessus d'un tombeau que le peule appelle à Soissons le *Trou de l'Oracle d'Isis*, parce que voyant le marbre percé au dessous de deux génies qui renversent & esteignent leurs flambeaux, il se persuade qu'anciennement une divinité soûterraine rendoit par-là ses oracles à ceux qui venoient la consulter.

Une autrefois il nous a entretenus des sépultures des premiers chrestiens dans les Gaules, à l'occasion de deux autres tombeaux singuliers par leurs ornements, & qui, si l'on en croit une tradition reçeûë dans le pays, ont renfermé les corps de S.t Dérosin Evesque de Soissons, & de S.t Voüé Confesseur.

Nous luy devons encore le dessein des deux colomnes milliaires, dont les Inscriptions, quoyque mutilées, nous apprennent sous quels Empereurs elles ont esté faites, & le nombre des lieuës que l'on comptoit alors de l'endroit du grand chemin où elles estoient placées, jusqu'à la capitale du Soissonnois. La premiére de ces colomnes est du temps de Septime Sévére, la seconde est de la 15.e année de l'Empire de Caracalla. Elles nous ont valu l'une & l'autre de sçavantes Dissertations.

Si la modestie de M. l'Evesque de Soissons ne l'avoit pas rendu aussi réservé qu'il l'estoit sur les productions de son esprit, ce ne seroient pas-là les seules piéces dont il auroit enrichi nos Régistres; il avoit puisé de si bonne heure dans les sources de la belle antiquité, qu'elle sembloit se prester d'elle-mesme à ses recherches.

Il a laissé des Poësies Françoises & Latines de toutes les espéces, & c'est dans ces sortes de compositions qu'il avoit coutume de se délasser des travaux les plus sérieux; ce qu'on en a veû fait juger du plaisir que donneroit le Recüeil entier. Mais les ouvrages posthumes dont sa famille se croit plus comptable au public, ce sont *divers Traitez de Mo-*

rale, des *Traductions des plus beaux endroits des Péres*, un *Commentaire sur quelques Epistres de S.t Paul*, & *sur celle de S.t Clement Pape aux Corinthiens*, des *Sermons & des Homélies*, fruit précieux d'un zéle & d'une piété dignes des premiers siécles de l'Eglise.

Les différentes Instructions Pastorales, qu'il a adressées aux fidéles de son Diocése pendant 25. années entiéres d'Episcopat, retraceront long-temps à ses successeurs l'obligation & la maniére d'y exciter la foy des peuples, ou d'y maintenir la pureté de la doctrine. Mais sa vigilance ne s'y est pas bornée à ces secours purement spirituels, il y a estabLi des écoles gratuites, des Séminaires & des Hôpitaux. Plus de la moitié de son revenu estoit ordinairement employée au soulagement des pauvres; simple & économe dans sa dépense il estoit, si on le peut estre, prodigue à leur égard; on l'a veû dans les disettes de 1693. & de 1709. s'engager pour leur subsistance, souffrir mesme avec eux, autant que la différence des conditions le permettoit, & suppléer à ce qu'il ne pouvoit faire, par de sages réglements, qui valent bien plus encore au public que le sacrifice d'une fortune particuliére : sa trop grande application au travail luy causa l'Automne derniére un coup de sang imparfait, qui s'est terminé par un abscés dans la teste, dont il mourut le 20.e de Novembre dernier, aprés 40. jours de maladie; il entroit dans sa 61.e année.

Il a esté remplacé dans l'Académie Françoise par M. le Duc de la Force, & dans celle des Inscriptions par M. de Bercy, successeurs qui dans des routes si différentes, conservent & cultivent de mesme ces connoissances, ce goust, cet amour des Lettres, qui à la gloire de la nation, nous offrent aujourd'huy des Académiciens dans tous les estats.



ELOGE

DE M. GALLAND.

1715. Assemblée publique d'après Pasques.

ANTOINE GALLAND nâquit en 1646. de pauvres mais honnestes parens, establis dans un petit Bourg de Picardie nommé *Rollo*, à deux lieuës de Montdidier, & à six de Noyon.

Il n'avoit que quatre ans, & il estoit le septiéme enfant de la maison quand son pére mourut. Sa mére ne sçachant à quoy l'employer, & réduite elle-mesme à vivre du travail de ses mains, fit tant qu'elle le plaça enfin dans le Collége de Noyon, où le Principal & un Chanoine de la Cathédrale voulurent bien partager entr'eux le soin & les fruits de son éducation.

Il y resta jusqu'à l'âge de 13. à 14. ans, qu'il perdit tout à la fois ses deux protecteurs, ce qui l'obligea à revenir chez sa mére avec un peu de Latin, de Grec, & mesme d'Hébreu, dont elle ne connoissoit nullement le mérite, & dont il n'estoit pas non plus en estat de faire un grand usage.

Elle se détermina aussitost à luy faire apprendre un mestier; Antoine Galland obéït, & malgré toute sa répugnance, il demeura un an entier avec le maistre chez qui on l'avoit mis en apprentissage. Mais soit qu'il ne fust pas né pour un art vil & abject, ou que plus vray-semblablement ce fust le goust des Lettres qui luy élevast le courage, il quitta un jour, & prit le chemin de Paris, sans autre fonds que l'adresse d'une vieille parente qui y estoit en condition, & celle d'un bon Ecclésiastique qu'il avoit veû quelquefois chez son Chanoine à Noyon.

Cette tentative luy réüssit au de-là de ses espérances; on le produisit au sous-Principal du Collége du Plessis, qui

luy fit continuer ses estudes, & le donna ensuite à M. Petitpied Docteur de Sorbonne. Là il se fortifia dans la connoissance de l'Hébreu & des autres Langues Orientales, par la liberté qu'il avoit d'en aller prendre des leçons au Collége Royal, & par l'envie qu'il eut de faire le Catalogue des Manuscrits Orientaux de la Bibliothéque de Sorbonne.

De chez M. Petitpied, il passa au Collége de Mazarin qui n'estoit pas encore en plein exercice; mais un Professeur nommé M. Godoüin y avoit rassemblé un certain nombre d'enfants de trois ou quatre ans seulement, parmi lesquels estoit M. le Duc de la Meilleraye; & il se proposoit de leur faire apprendre le Latin fort aisément & fort viste, en mettant auprés d'eux des gens qui ne leur parleroient jamais d'autre Langue, M. Galland associé à ce travail n'eut pas le temps de voir quel en seroit le succés; M. de Nointel nommé à l'Ambassade de Constantinople l'emmena avec luy, pour tirer des Eglises Grecques des attestations en forme sur les articles de leur foy, qui faisoient alors un grand sujet de dispute entre M. Arnaud & le Ministre Claude. M. Galland arrivé à Constantinople y acquit bientost l'usage du Grec vulgaire, par les longues conférences qu'il eut avec un Patriarche déposé, & plusieurs Métropolites, qui persécutez par les Bachas, s'estoient réfugiez dans le Palais de France. Il tira d'eux & des autres chefs de l'Eglise les attestations qu'on avoit demandées, & il y joignit tout ce qu'il avoit pû recüeillir de leurs entretiens.

M. de Nointel de son costé ayant renouvellé avec la Porte les Capitulations du Commerce, prit cette occasion d'aller visiter les Echelles du Levant, d'où il passa à Jérusalem, & dans tous les autres lieux de la terre Sainte qui ont quelque réputation, M. Galland fut du voyage; il alloit à la découverte, il annonçoit ensuite à M. l'Ambassadeur ce qu'il avoit trouvé de curieux; il copioit les Inscriptions, il dessinoit le mieux qu'il pouvoit les autres monuments, souvent mesme il les enlevoit, suivant la facilité qu'il y avoit à les faire transporter; & c'est à de pareils soins que

nous devons entr'autres les marbres singuliers qui sont aujourd'huy dans le Cabinet de M. Baudelot, & dont le P. D. Bernard de Montfaucon a publié quelques fragments dans sa *Palæographie*.

M. Galland ne jugea pas à propos de retourner à Constantinople avec M. de Nointel; il aima mieux revenir à Paris, il y arriva en 1675. & à l'aide de quelques Médailles qu'il avoit ramassées, il fit connoissance avec M.rs Vaillant, Carcavy & Giraud. Ces trois curieux l'engagérent, pour peu de chose, dans un second voyage au Levant, d'où il rapporta l'année suivante beaucoup de Médaillons qui ont passé dans le Cabinet du Roy.

En 1679. M. Galland fit un troisiéme voyage, mais sur un autre pied : ce fut aux dépends de la Compagnie des Indes Orientales, qui pour faire sa cour à M. Colbert, avoit imaginé de faire chercher dans le Levant par un connoisseur, ce qui pourroit enrichir son Cabinet & sa Bibliothéque. Le changement qui arriva dans cette Compagnie-là, fit cesser au bout de 18. mois la Commission de M. Galland; mais M. Colbert qui en fut informé l'employa par luy-mesme, & aprés sa mort, M. Le Marquis de Louvois l'obligea à continuer encore quelque temps ses Recherches, sous le titre d'*Antiquaire du Roy*. Pendant ce long séjour M. Galland, apprit à fonds l'Arabe, le Turc, le Persan, & fit quantité d'observations singulieres.

Il estoit prest à s'embarquer à Smyrne quand il pensa y périr par un prodigieux tremblement de terre. La grande & premiére secousse vint sur le midy, temps auquel il y a communément du feu dans toutes les maisons ; & cette circonstance joignit au bouleversement général un incendie épouvantable ; plus de quinze mille habitants furent ensevelis sous les ruines ou dévorez par les flammes ; M. Galland fut préservé du feu par un privilége assez ordinaire aux Cuisines des Philosophes, & les décombres de son toict l'enterrérent de maniére, que par des espéces de petits canaux interrompus il joüissoit encore de quelque respiration ;

c'est

c'eſt ce qui le ſauva, car il n'en fut retiré que le lendemain.

Il repaſſa en France à la premiére occaſion qu'il en eut; & à ſon retour à Paris, M. Thévenot Garde de la Bibliothéque du Roy l'employa juſqu'à ſa mort, qui arriva quelques années aprés.

M. d'Herbelot l'engagea enſuite à luy preſter ſon ſecours pour l'impreſſion de ſa *Bibliothéque Orientale ;* mais celuy-cy mourut encore au bout de quelque temps, laiſſant ſon ouvrage à moitié imprimé; M. Galland le continua tel que nous l'avons, & en fit la Préface.

Il n'eut pas moins de part à l'édition du *Ménagiana* qui parut alors; on croit meſme que c'eſt luy qui a fourni tous les matériaux du premier volume. Il avoit encore donné immédiatement auparavant une *Relation de la mort de Sultan Oſman, & du couronnement de Sultan Muſtapha*, traduite du Turc, & un *Recüeil de maximes & de bons mots, tirez des ouvrages des Orientaux.*

Aprés la mort de M. d'Herbelot, il s'attacha à M. Bignon Premier Préſident du Grand Conſeil, qui par un gouſt héréditaire à ſa famille vouloit toûjours avoir auprés de luy quelqu'homme de Lettres. M. Bignon mourût auſſi l'année ſuivante; & il ſembloit que ce fut le ſort de M. Galland de perdre en moins de rien ces protections utiles que le mérite le plus reconnu eſt quelquefois trés long-temps à obtenir; mais celle de ce digne Magiſtrat paſſa les bornes ordinaires, il luy laiſſa une petite penſion viagére, & par ſurcroiſt de bonheur ou de conſolation, M. Foucault Conſeiller d'Eſtat, qui eſtoit alors Intendant en Baſſe-Normandie l'appella auprés de luy.

Dans le doux loiſir d'une ſituation ſi tranquille, au milieu d'une ample Bibliothéque, & d'un riche amas de Médailles, M. Galland compoſa pluſieurs petits ouvrages, dont quelques-uns ont eſté imprimez à Caën meſme; comme un *Traité de l'origine du Caffé, traduit de l'Arabe*, & trois ou quatre *Lettres ſur différentes Médailles du bas Empire ;* c'eſt encore là qu'il a commencé l'immenſe traduction de ces

Contes Arabes, si connus sous le nom *des Mille & une Nuit*, dont les premiers volumes ont parû en 1704. & dont on a veû jusqu'à présent dix tomes, qui ne sont guéres que le quart de l'ouvrage.

Quoyque M. Galland demeurast encore à Caën en l'année 1701. il ne laissa pas d'estre admis par le Roy dans l'Académie des Inscriptions lors de son renouvellement, & aussi-tost il entreprit pour elle un *Dictionnaire Numismatique, contenant l'explication des noms de dignitez, des titres d'honneur, & généralement de tous les termes singuliers qu'on trouve sur les Médailles antiques, Grecques & Romaines.*

Il revint enfin à Paris en 1706. & depuis ce temps-là jusqu'à sa mort, il a toûjours esté d'une assiduité exemplaire à nos assemblées; il y a leû un trés-grand nombre de dissertations, les unes tirées de son Dictionnaire Numismatique, ou de l'explication qu'il avoit faite de la pluspart des Médailles choisies du cabinet de M. Foucault; les autres du commerce de Lettres qu'il entretenoit avec plusieurs Sçavants Estrangers, M.rs Cuper, Barry, Rhenferd, Réland & d'autres, sur différents points de Littérature agitez dans la Compagnie; d'autres enfin sur des monuments Orientaux, au sujet desquels on le consultoit souvent, surtout depuis l'année 1709. qu'il avoit esté nommé Professeur en langue Arabe au Collége Royal.

Mais ce ne sont pas-là les seuls ouvrages qu'ait laissé M. Galland, on en a trouvé un plus grand nombre encore dans ses papiers, & les plus considérables sont:

Une relation de ses Voyages, en deux porte-feüilles in 4.°

Une description particuliere de la ville de Constantinople.

Des additions à la Bibliothéque Orientale de M. d'Herbelot, dont on feroit un volume in folio aussi gros que celuy qui est imprimé.

Un Catalogue raisonné des Historiens Turcs, Arabes & Persans.

Une Histoire générale des Empereurs Turcs.

Une traduction de l'Alcoran, avec des Remarques histori-

ques critiques, fort amples, & des notes Grammaticales sur le texte.

Une suite de la traduction des Mille & une Nuit, pour la valeur d'environ deux volumes.

Tant d'ouvrages qui semblent marquer une extréme facilité, estoient le fruit d'un travail dur & suivi, qui pour le nombre des productions, surpasse ordinairement la facilité mesme.

M. Galland travailloit sans cesse en quelque situation qu'il se trouvast, ayant trés peu d'attention sur ses besoins, n'en ayant aucune sur ses commoditez, remplaçant quand il le falloit par ses seules lectures ce qui luy manquoit du costé des livres, n'ayant pour objet que l'exactitude, & allant toûjours à sa fin sans aucun égard pour les ornements qui auroient pû l'arrester.

Simple dans ses mœurs & dans ses maniéres comme dans ses ouvrages, il auroit toute sa vie enseigné à des enfants les premiers éléments de la Grammaire, avec le mesme plaisir qu'il a eû à exercer son érudition sur différentes matiéres.

Homme vray jusques dans les moindres choses; sa droiture & sa probité alloient au point, que rendant compte à ses associez de sa dépense dans le Levant, il leur comptoit seulement un sol ou deux, quelquefois rien du tout pour les journées, qui par des conjonctures favorables, ou mesme par des abstinences involontaires, ne luy avoient pas cousté davantage.

Il mourut le 17.e Février dernier d'un redoublement d'asthme, auquel se joignit sur la fin une fluxion de poitrine; il avoit 69. ans.

L'amour des Lettres est la derniére chose qui s'est esteinte en luy. Il pensa peu de jours avant sa mort que ses ouvrages, le seul, l'unique bien qu'il laissoit, pourroient estre dissipez s'il n'y mettoit ordre; il le fit, & de la façon la plus simple & la plus militaire, se contentant de le dire publiquement à un neveu qui estoit venu de Noyon pour l'assis-

ter dans sa maladie ; & suivant cette disposition qui a esté fidellement exécutée, ses *Manuscrits Orientaux* ont passé dans la Bibliothéque du Roy : son *Dictionnaire Numismatique* est revenu à l'Académie, & sa *Traduction de l'Alcoran*, a esté portée à M. l'Abbé Bignon, comme un gage de son estime & de sa reconnoissance.

C'est avec une fortune si médiocre que M. Galland a eû la gloire de faire les plus illustres héritiers.

ELOGE

DE M. L'ABBE' DE TILLADET.

1715. Assemblée publique d'aprés la *Saint Martin*.

JEAN MARIE DE LA MARQUE DE TILLADET, fils de François de la Marque, & d'Angélique Riviére, nâquit au Chasteau de Tilladet en Armagnac, vers l'an 1650. ou 1651. On ne sçait, & il disoit ne sçavoir pas luy-mesme plus précisément la date de sa naissance, parce que les Registres de sa Paroisse avoient esté brûlez pendant les troubles, qu'il avoit d'ailleurs perdu de trés bonne heure son pere & sa mere, & qu'enfin il estoit sorti de son pays dans un âge où ce point de chronologie ne l'embarassoit guéres.

La maison de la Marque dont il estoit, est la mesme que celle de Marca, l'une des meilleures du Bearn, où rien n'est plus ordinaire que cette diversité de noms ou de terminaisons, dans les titres d'une mesme famille. Le Cardinal d'Ossat, qui avoit esté Précepteur d'un Gentilhomme de cette maison, varie de mesme dans l'adresse des Lettres qu'il luy écrit. Tantost, c'est à M. Marca, ou de Marca, d'autre fois à M. la Marca, & plus communément à M. de la Marque.

La maison de Riviére dont estoit sa mere, ne différe pas non plus de celle de Ribeyra, dont il y a une branche considérable establie en Espagne.

Il fit ses Humanitez & un cours de Philosophie à Ausch, delà il passa à l'Académie à Toulouse, & au sortir de l'Académie il fit deux campagnes, l'une dans l'Arriére-ban, l'autre à la teste d'une Compagnie de Cavalerie.

La paix de Nimegue suspendit l'ardeur du jeune guerrier, & le dérangement où il trouva ses affaires domestiques à son retour dans la Province, ébranla fort sa vocation. Divisions de famille, dettes, procés, réparations, tout vint l'accabler, & sembla concourir à le dégouster, non seulement du genre de vie qu'il avoit embrassé, mais encore du monde.

Il vendit la terre de Tilladet, qui faisoit presque tout son bien. Une partie du prix servit à dégager l'autre qu'il mit à fonds perdu, pour s'en faire un revenu plus fort & plus indépendant. Il vint ensuite à Paris, où se trouvant à portée de choisir la retraite la plus convenable, il entra chez les PP. de l'Oratoire, & y prit les ordres.

Ce ne fut toutefois qu'avec peine qu'il parvint à la Prestrise. Car dans l'impossibilité de produire son Extrait baptistaire, il fallût y suppléer par des enquestes juridiques, qui sans déterminer précisément son âge, establirent au moins qu'il avoit bien celuy que l'Eglise a prescrit pour le Sacerdoce.

M. l'Abbé de Tilladet se remit à l'estude. Il fit tant de progrés dans celle de la Philosophie & de la Théologie, qu'il fut bientost en estat de les enseigner, & ça esté son occupation chez les PP. de l'Oratoire pendant prés de quinze années, c'est à-dire, jusqu'au temps où sa santé ne luy permit plus de continuer un si fatigant exercice. Alors il se retira au Séminaire des bons Enfants. La Prédication y devint pour luy l'objet d'un délassement chrestien, non seulement par le zéle & les talents qu'il se sentoit pour l'instruction des fidelles, mais plus encore par l'habitude qu'il avoit contractée comme Philosophe & comme Théologien, à débiter les reflexions les plus sublimes sur les matiéres qui sont le moins soumises à nos sens.

Les Lettres eurent aussi une bonne portion de son loisir.

Il fut appellé dans cette Académie en qualité d'Associé lors du renouvellement de 1701. En 1705. il y remplit la place de Pensionnaire de feu M. Pavillon, & peu de temps aprés il eut une autre pension sur le sceau comme Examinateur de Livres.

Il estoit généralement estimé & chéri de ses Confreres pour la douceur & la facilité de ses moeurs, pour son exactitude à remplir ses devoirs, pour l'extréme modestie avec laquelle il parloit des choses qu'il sçavoit le mieux, la circonspection & les ménagements qu'il observoit en donnant les conseils les plus utiles, & la sincére docilité avec laquelle il recevoit jusqu'aux advis les plus indifférents. Assez sensible au succés, pour en estre animé, il n'estoit nullement épris de vaine gloire, nullement amoureux de ses ouvrages, & n'a jamais voulu qu'on imprimast rien sous son nom que le recüeil des Dissertations d'un sçavant Prélat, qui sans cet expédient les auroit encore long-temps enviées au public.

M. Huet ancien Evesque d'Avranche.

Ce caractére si précieux dans la Littérature en annonçoit un autre qui ne distinguoit pas moins M. l'Abbé de Tilladet dans le commerce du monde. Rien n'égaloit la simplicité de ses maniéres, sa droiture, sa bonté, son dévoüement pour ses amis. C'est peu de dire qu'il estoit trés officieux, trés bienfaisant, il faut ajoûter qu'au mépris de toute politique, il l'estoit à l'excés, que sur la premiére recommandation on le voyoit en mouvement, qu'il ne craignoit point de quitter ses affaires pour rendre le moindre service, ni d'user son crédit auprés des personnes les plus respectables, en l'employant pour quiconque luy témoignoit en avoir besoin.

Entre les différentes piéces qui ont servi à payer icy son tribut Académique, nos Registres conservent particuliérement les suivantes:

Une Dissertation sur le culte de Jupiter tonant.

Un Traité de l'éducation de la jeunesse à Sparte.

Des Reflexions sur l'Ambassade de Philon Juif à Caligula.

D'autres Reflexions sur le caractére de quelques Historiens.

Un discours sur la Majesté du Sénat Romain.

Un autre sur les conditions requises par les loix, pour obtenir à Rome les honneurs du Triomphe durant la République.

Un autre sur les Allocutions ou harangues militaires des Empereurs.

Des recherches sur la véritable signification du mot BENEFICIUM, *dans les titres de la première & de la seconde race de nos Rois.*

D'autres Reflexions sur les Esclaves François.

D'autres enfin sur le devoir des Ambassadeurs & des Mandataires.

Sujets qu'il sembloit avoir tous choisis pour y allier plus aisément l'érudition aux traits d'une Morale & d'une Métaphysique spécieuse qu'il ne perdoit jamais de veuë, & qu'il plaçoit souvent jusques dans sa conversation la plus ordinaire, quelque peu Métaphysiciens que fussent ses auditeurs. D'autre fois il luy arrivoit d'en estre intérieurement occupé au point d'oublier tout ce qui l'environnoit, & de tomber ainsi dans des distractions singuliéres, dont il ne se disculpoit, qu'en les avoüant encore plus facilement qu'on ne pouvoit les luy reprocher.

Il en est peut-estre de la plusparț des sciences abstraites ausquelles on se livre avec tant de plaisir, comme de ces animaux si familiers, si doux en apparence, qui se présentent aux caresses du premier venu, mais avec qui, quelque subtil que l'on soit, il est rare de joüer impunément : ces sciences prennent sur le meilleur tempérament, quelquefois mesme elles n'épargnent pas l'esprit qu'elles ont le plus flatté. On prétend que ce genre d'application a fort abbrégé les jours de M. l'Abbé de Tilladet. Le nouveau systéme de l'action de Dieu sur les créatures faisoit beaucoup de bruit. Il voulut en peu de temps l'approfondir, en faire l'analyse, & y joindre ses reflexions. Ce travail précipité le jetta dans un épuisement dont il n'a pû revenir, & divers autres accidents s'y estant meslez, il mourût enfin à Versailles le 15.e de Juillet dernier, âgé d'environ 65. ans.

ELOGE

DE M. KUSTER.

1717. Assemblée publique d'aprés Pasques.

LUDOLPHE KUSTER nâquit au mois de Fevrier, 1670. à Blomberg petite ville du Comté de Lippe dans la Westphalie.

Le plus grand avantage de sa naissance fut d'avoir un frere aîné, qui s'estant de luy-mesme appliqué à l'estude, & y ayant fait de grands progrés, luy inspira de bonne heure le goust des Lettres, & l'éleva avec un soin dont les maistres ordinaires sont rarement capables. Ce frere enseignoit les humanitez à Berlin dans le Collége qu'on appelle le Collége de Joachim du nom de l'Electeur qui l'a fondé. M. Kuster le Cadet y entra fort jeune, & y profita si bien, qu'à l'âge de 15. ans, il répétoit desja les autres écoliers de son frere, & par ce secours luy rendoit en quelque sorte le prix de son instruction.

A quelque temps delà, M. le Baron de Spanheim, qui l'avoit entendu avec plaisir dans une dispute publique, le plaça auprés des enfants de M. le Comte de Swerin Premier Ministre du Roy de Prusse. La mort luy enleva malheureusement le plus avancé de ses disciples au milieu de sa course; il conduisit l'autre jusqu'en Philosophie, & eût ensuite l'asseûrance d'une Chaire d'Humanitez dans le Collége de Joachim.

En attendant que cette Chaire vint à vaquer, M. Kuster qui n'avoit encore que 25. à 26. ans, résolut de parcourir les villes d'Allemagne, de France, d'Angleterre & de Hollande, où il y avoit le plus de sçavants, de Livres & de Manuscrits. Il alla d'abord à Francfort sur l'Oder, il y donna quelque temps à l'estude du Droit, & avant que d'en

d'en partir, il y publia une Histoire critique de la vie & des ouvrages d'Homére, *Historia critica Homeri.* C'est un petit vol. in 8.° que M. Fabricius cite avec éloge dans le premier tome de sa Bibliothéque Grecque.

De Francfort il alla à Anvers, à Leyde, & enfin à Utrecht où il fit un assez long séjour. Il y entreprit au commencement de l'année 1697. un Journal Littéraire, sous le titre de *Bibliotheca novorum librorum*, & sous le nom de *Ludolphus Neocorus*, que M. Grævius luy avoit donné dans la conversation, parce que *Néocore*, Νεωκόρος, signifie en grec la mesme chose que *Kuster* en Allemand, c'est-à-dire, *une espéce de Sacristain*, de *Concierge d'Eglise*, ce que les Latins appellent *Æedituus*. Au bout de huit ou dix mois, M. Kuster commença à se dégouster de cette occupation; il y associa un de ses compatriotes nommé M. Sike qu'il trouva à Utrecht, & bientost il abandonna entiérement à son associé le sort du Journal. Délivré de ce soin, il se proposa de contribuer à l'immense recüeil que M.[rs] Grævius & Gronovius préparoient sous le titre de *Trésor des antiquitez Grecques & Romaines*. Il traduisit en latin le Traité françois de Loüis Savot sur les Médailles antiques, & l'explication que Pierre Bellori avoit donnée en italien de quelques peintures singuliéres trouvées à Rome dans un tombeau de la famille *Nasonia*. Enfin il composa une sçavante dissertation sur le *Musée* d'Aléxandrie, ce lieu célébre où les Rois d'Egypte entretenoient splendidement les gens de Lettres, comme on entretenoit à Athénes dans le *Prytanée* ceux qui avoient rendu des services considérables à la République. La traduction du Traité de Savot fut insérée dans le XI.[e] tome des antiquitez Romaines; celle des explications de Bellori se trouve dans le tome suivant; & la dissertation *de Musæo Alexandrino* termine le XII.[e] volume des antiquitez Grecques. Il fit ces trois ouvrages en 1698. & y prit encore le nom de *Neocorus* en faveur du grec.

L'année suivante, M. Kuster passa en Angleterre; il y fit connoissance avec M. Bentley, & luy communiqua le

deſſein qu'il avoit de donner une nouvelle édition de Suidas, dont il avoit conferé deux MSS. en Hollande. M. Bentley qui comprit l'importance du projet, en preſſa l'exécution; il y contribua meſme, en fourniſſant à M. Kuſter un exemplaire de cet auteur chargé des notes du docte Péarſon Eveſque de Cheſter, & des diverſes leçons d'un MS. du Vatican. Il falloit encore conſulter ceux de la Bibliothéque du Roy, dont le plus ancien paſſoit pour eſtre du ſiécle meſme de Suidas, qui ſuivant l'opinion commune vivoit il y a 5. ou 600. ans. M. Kuſter vint exprés à Paris, & il employa une partie de l'année 1700. à la collation de ces différents manuſcrits.

De retour en Angleterre, il publia le plan & un échantillon de ſon ouvrage, qu'il mit enſuite ſous la preſſe à Cambridge, où il parut au commencement de l'année 1705. en 3. vol. in folio.

Ceux qui connoiſſent Suidas, ſçavent que c'eſt une eſpéce de Dictionnaire univerſel, Hiſtorique & Grammatical, dont les articles rangez par l'ordre alphabétique des mots grecs, ſont pour la pluſpart des extraits ou des fragments d'auteurs anciens, qui ne ſe trouvent quelquefois que là. Mais Suidas ne cite pas toûjours les auteurs qu'il copie, plus ſouvent encore il les copie mal; & dans ce qui eſt de luy, tantoſt il confond ſous un meſme nom différentes perſonnes qui l'ont porté, ou des évenements qui n'ont aucun rapport entr'eux; tantoſt il conte différemment le meſme fait, ou attribuë à différentes perſonnes les actions d'une ſeule.

Quatre éditions avoient précédé celle de M. Kuſter, & le *Léxique* de Suidas n'en eſtoit guéres moins défectueux; on n'en avoit pas meſme de bonne verſion latine : celle de Portus, qui eſtoit la derniére, & qui paſſoit pour la meilleure, n'eſt en beaucoup d'endroits qu'une paraphraſe infidelle.

M. Kuſter a réformé la traduction, il a corrigé ou reſtabli huit à dix mille mots dans le texte; il a rapporté à leur

ſource plus de 600. paſſages dont les auteurs originaux n'eſtoient pas indiquez; & ce qu'on aura peine à croire, il ne donna qu'environ 4. ans à l'arrangement & à l'édition d'un ſi grand ouvrage. Il eſt vray qu'il travailloit avec tant d'ardeur, qu'il en eſtoit occupé jour & nuit. On luy a oüi dire que s'eſtant une fois réveillé au bruit du tonnerre & à la lueur de quelques éclairs, il avoit eſté ſaiſi d'une frayeur mortelle pour ſon pauvre Suidas, qu'il s'eſtoit levé précipitamment, qu'il l'avoit pris entre ſes bras & porté dans ſon lit avec tout l'empreſſement d'un pere pour ſon fils unique: tendreſſe auſſi excuſable peut-eſtre pour les productions de l'eſprit, qui ne nous appartiennent pas moins légitimement, qui couſtent quelquefois davantage, & qui flattent toûjours d'un nom plus brillant & plus durable que celuy que la pluſpart des hommes peuvent attendre de leur poſtérité,

La Reine d'Angleterre vint faire quelque ſéjour à Cambridge dans le temps qu'on y achevoit l'édition de Suidas. M. Kuſter eut l'honneur de luy en préſenter le premier exemplaire, & la Reine joignit à des remerciments ſans prix une chaiſne & une Médaille d'or où eſtoit ſon portrait. Peu de jours aprés M. Kuſter & ſon ami Sike reçeûrent ſolemnellement le bonnet de Docteur dans l'Univerſité, qui leur fit les offres les plus avantageuſes pour les retenir. M. Kuſter ne pût pas en profiter, parce que ſes maiſtres le rappelloient à Berlin; ce qui luy épargna un triſte ſpectacle, car Sike, qui n'avoit pas les meſmes engagements, eſtant reſté à Cambridge où on luy donnoit une Chaire de Profeſſeur en langue Hébraïque, s'y pendit quelques années aprés, ſans qu'on en ait jamais ſçeû rendre d'autre raiſon que cette mélancolie profonde, cet ennuy de la vie que l'air du pays inſpire quelquefois aux Anglois, mais dont on n'avoit pas encore veû d'épreuve ſur un Allemand.

A ſon arrivée à Berlin, M. Kuſter fut inſtallé dans la Chaire qu'on luy avoit aſſeûrée en partant; & le Roy de Pruſſe à qui il avoit dédié Suidas, luy donna par un brevet

le titre de ſon Bibliothécaire. Cet eſtabliſſement qui ſembloit devoir mettre le comble à ſa fortune, ne fut pas de longue durée. Le premier Profeſſeur du Collége de Joachim mourut ; M. Kuſter crût que la date de ſon inſcription qu'il faiſoit remonter juſqu'au moment de ſon départ, & le nouveau titre de Bibliothécaire du Roy devoient tout d'un coup l'élever à cette place d'honneur. Un Profeſſeur plus ancien en exercice la luy diſputa, & l'obtint : cette préférence luy fut ſenſible. Au bout de l'année, le Tréſorier qui payoit les Profeſſeurs, voulut luy retenir comme aux autres certains droits ſur ſes appointements ; M. Kuſter naturellement ſimple & déſintereſſé, mais picqué d'ailleurs, ne voulut ſouffrir aucune diminution : il cria une ſeconde fois à l'injuſtice, & propoſa enfin de donner ſa démiſſion moyennant une certaine ſomme. Le Tréſorier qui n'avoit peut-eſtre pas beſoin qu'on apportaſt dans la diſcuſſion de tous ſes droits l'exactitude grammaticale de M. Kuſter, le fit prendre au mot ; il toucha 10000. livres, & retourna en Hollande.

Dans ce ſecond voyage, il eſtablit ſon domicile à Amſterdam, où il ne fut pas long-temps ſans rendre compte de ſon loiſir. Il y fit imprimer en 1707. la vie de Pythagore par Jamblique, dont il avoit reveû & corrigé le Texte grec ſur deux manuſcrits. L'un eſtoit de la Bibliothéque du Roy, & c'eſtoit le plus entier ; l'autre qui appartenoit à M. Spanheim, avoit cet avantage, que ſes marges eſtoient chargées de diverſes leçons, de quelques notes de M. Rigault, & de celles d'un Anonyme plus ancien, qu'on a ſoupçonné depuis eſtre Scaliger le pere. M. Kuſter ajoûta les ſiennes ; il ſubſtitua la traduction de M. Obrecht qui n'avoit pas encore eſté publiée, à celle d'Arcérius qui eſtoit pleine de fautes ; & à la fin du volume, il fit réimprimer la vie du meſme Pythagore par Porphyre autre auteur Grec, avec les notes d'Holſténius & de Réittershuſius qui eſtoient devenuës rares.

Jamblique fut ſuivi d'un ouvrage beaucoup plus conſidérable. C'eſt l'Ariſtophane que M. Kuſter donna en 1710.

Ce Poëte, le plus ancien & le plus élégant des Comiques Grecs qui nous restent, estoit en mesme temps l'un des plus défigurez, & celuy par conséquent qui demandoit le plus les soins d'un aussi habile critique. Il seroit à souhaiter qu'on pust en faire le récit sans toûjours répéter sur le mesme ton; qu'il a reveû & corrigé le texte sur les diverses leçons de plusieurs MSS. qu'il a retouché ou absolument refait la version de quelques comédies, qu'il y a joint d'anciennes scholies grecques qui n'avoient pas encore esté imprimées, qu'il a rassemblé les notes éparses des meilleurs critiques modernes, qu'il en a fait luy-mesme d'excellentes sur toutes les piéces du Poëte; enfin que son édition d'Aristophane n'entre en comparaison avec aucune des précédentes.

Quelque justice que l'on rendist à l'estenduë des connoissances de M. Kuster, on ne pût voir sans quelque surprise succéder à son édition d'Aristophane, celle d'un nouveau Testament grec in folio, accompagnée d'un nombre infini de *variantes*, avec des notes qui sembloient partir d'une main toute consacrée à ce genre d'estude.

Jean Mill Professeur de Théologie dans l'Université d'Oxford, avoit de son propre adveu employé 30. ans à un semblable ouvrage, & quand il parût, on vit des Catholiques & des Protestants, des sçavants mesme sans autre objet, l'attaquer comme à l'envi. Ceux-cy luy reprochoient d'avoir mis au rang des variantes des fautes de copistes trés visibles, de simples changements d'ortographe, & d'autres minuties indifférentes. Ceux-là l'accusoient d'avoir tiré une partie de ses diverses leçons des Livres apocryphes, ou des interprétations contestées de quelques passages de l'Ecriture. Les autres enfin, d'avoir donné trop de préférence aux termes grecs qui répondoient plus précisément aux termes latins de la Vulgate, & de s'estre livré sans examen aux expressions des Peres, qui le plus souvent ne citoient le texte sacré que de mémoire, ou qui le tournoient à leur maniére pour donner plus de force à leurs discours.

M. Kuster attentif à éviter ces différents écueils, écarta

les minuties, expliqua la nature & le véritable caractére des variantes, proposa ensuite des regles pour asseûrer la leçon du texte, & s'en rendit si fidelle observateur, qu'il contenta les sçavants & réünit les suffrages des deux partis. Cependant comme le fond estoit toûjours censé appartenir au Docteur Mill, M. Kuster voulut que son nom restast à la teste de l'ouvrage; il ne se donna que pour l'avoir reveû, l'avoir mis dans un meilleur ordre, & y avoir fait quelques augmentations.

Cette estude particuliére du nouveau Testament, qui peut-estre dans son principe n'avoit eu aucun rapport à la religion, ne laissa pas de tourner de ce costé-là au profit de M. Kuster: elle luy ouvrit insensiblement les yeux sur les erreurs où le malheur de sa naissance & les préjugez de l'éducation le tenoient engagé; & comme il estoit par luy-mesme capable de remonter aux sources, & de descendre dans tous les détails, il ne négligea rien en ce genre de ce qui pouvoit l'instruire ou le convaincre. Il le fut bientost, & dés-lors il ne balança pas un instant dans le parti qu'il avoit à prendre, il passa en France, & y fit une abjuration authentique du Luthéranisme.

Le feu Roy, à qui on ne laissoit ignorer aucun des progrés de la religion, jugea qu'il estoit de sa gloire, & de nostre intérest particulier de fixer icy par ses bienfaits le séjour de ce sçavant estranger. Sa Majesté luy donna 2000. livres de pension, & luy assigna dans cette Académie une place d'Associé surnuméraire. M. Kuster vint en prendre possession dans un jour comme celuy-cy; c'estoit à l'Assemblée publique d'aprés Pasques 1713. Et quoyque M. l'Abbé Bignon ne l'en eust fait avertir que deux ou trois jours auparavant, il se trouva en estat d'y payer sa bien-venuë par une dissertation françoise sur ce que signifie dans les auteurs Latins le terme d'ÆS GRAVE. C'estoit le fruit d'une dispute littéraire qu'il avoit eûë avec M. Gronovius, & dans laquelle M. Perizonius devint ensuite le principal acteur. Ce dernier prétendoit que par ÆS GRAVE les

auteurs Latins entendoient toûjours du cuivre en masse, & non en monnoye, ou ces premiéres monnoyes du temps de la République qu'on appelloit des AS, & qui originairement pesoient une livre, mais que les besoins de l'estat réduisirent successivement à un poids beaucoup moindre. M. Kuster soutenoit au contraire qu'ÆS GRAVE se disoit de toute monnoye de cuivre, indépendamment de son poids & de sa forme, & par une opposition marquée au seul & simple terme ÆS, qui n'estant pas restraint par l'épithéte de GRAVE, signifioit également toute sorte de monnoye courante de quelque métal qu'elle fust, mesme celle d'or, comme nous les consondons toutes en françois sous le terme générique d'ARGENT.

Il y avoit desja eû dans cette dispute quelques brochûres imprimées de part & d'autre : Et comme le nom du sçavant *Perizonius*, aussi-bien que celuy de *Neocorus*, qu'avoit autrefois pris M. Kuster, estoit en son genre un nom de guerre substitué au Flamand Woorbroeck, qui signifie *devant de ceinture, ou de marais*, de nouveaux Journalistes establis en Hollande, se sont égayez à insinuer que dans le cours de la dispute, les deux antagonistes s'estoient odieusement livré bataille sur leur nom. Mais nous devons rendre publiquement cette justice à la vérité, qu'on ne trouve dans les écrits de l'un & de l'autre aucune injure grossiére & personnelle; & nous ajoûterons pour dernier trait à la justification de M. Kuster, que dans cette contestation, la premiére, la seule qu'il ait eûë de sa vie, M. Gronovius si connu par ces sortes de démeslez, estoit l'agresseur.

Les autres ouvrages dont M. Kuster a enrichi nos Registres, depuis son entrée à l'Académie, sont des observations nouvelles sur la comédie des Guepes d'Aristophane, un examen critique de la derniére édition d'Hérodote, & des remarques sur une Inscription Grecque qui paroist estre l'épitaphe d'un Médecin de Smyrne, nommé Hermogéne, mort à l'âge de 77. ans, aprés avoir laissé autant de traitez de sa façon, la pluspart de Médecine, les autres d'Histoi-

re, & dont aucun n'est venu jusqu'à nous.

Mais ce n'estoient-là à proprement parler que les délassements de M. Kuster; des travaux d'une toute autre estenduë l'occupoient depuis quelques années. Il nous préparoit une nouvelle édition d'Hésychius, plus difficile en un sens, & beaucoup plus utile à certains égards que celle de Suidas, parce qu'Hésychius est plein de mots singuliers qui ne se trouvent point ailleurs, & dont la signification n'est souvent expliquée que par un certain nombre de synonymes de la mesme langue, qui en supposent une connoissance parfaite. Celle de M. Kuster n'estoit pas révoquée en doute, & si elle avoit encore eu besoin de quelques preuves, on ne pourroit peut-estre en donner de plus grandes que la dissertation qu'il publia en 1714. sur le véritable usage des verbes moyens chez les Grecs. Il y développe à l'occasion de ces verbes, certaines regles du pur Atticisme que les grands maistres ont constamment observées, qui attachent quelquefois à leurs expressions un sens particulier qui nous échappoit, & qui renferment presque toûjours des beautez & des délicatesses inconnuës à d'autres auteurs Grecs, quoyque célébres, à Plutarque mesme & à Elien.

Aprés Hésychius, il se proposoit de publier un nouveau Trésor de la langue latine beaucoup plus ample que celuy de Robert Estienne, tant pour le nombre des mots, que pour leurs différentes significations, & les exemples singuliers qui devoient en faire la preuve. Il a donné sur le verbe CERNO, & ses dérivez, un essay de sa méthode.

M. Kuster joüissant en apparence, au milieu de ses travaux, de la santé la plus vigoureuse, tomba malade sur la fin du mois d'Aoust dernier; on ne reconnut qu'au bout de six semaines, que sa maladie estoit un abscés au foye où il n'y avoit plus de remede, & il en mourut le 12.ᵉ d'Octobre suivant, aprés avoir reçeû avec édification tous les Sacrements de l'Eglise. Il estoit dans sa 47.ᵉ année.

Son travail sur Hésychius, ne s'est trouvé poussé au moins à demeure, que jusqu'à la lettre Ἦπα, & il n'avoit presque

presque rien mis au net du trésor de la langue Latine : perte certaine pour le public, si avant que de mourir il n'avoit confié ses veûës, son ordre & ses matériaux à deux personnes de cette Académie, trés capables & trés empressez l'un & l'autre de justifier cette marque de son estime.

M. l'Abbé Sevin & M. l'Abbé Sallier.

Au reste, il paroissoit d'un naturel doux & paisible; il estoit simple & aisé dans ses maniéres; poli mesme jusqu'à un certain point, & n'avoit rien du tout dans l'extérieur qui annonçast un Auteur de profession.

ELOGE

DE M. CUPER.

1717. Assemblée publique d'aprés la Saint Martin.

GISBERT CUPER nâquit le 14. de Septembre 1644. à Hemmen petit Bourg, situé dans cette partie du Duché de Gueldres, qu'on appelle l'Ower-Betuve, ou simplement le Betau. Un Ministre homme de Lettres, prit soin de ses premiéres études dans la maison de son pere, qui estoit Greffier & Secretaire General de la Province; on l'envoya ensuite à Nimegue sous un Professeur de Rhétorique, dont il prit les leçons pendant trois ans, aprés quoy il fit dans la mesme Ville un cours de Philosophie, un autre de Mathématique & d'Histoire, un troisiéme de Jurisprudence, & un quatriéme de Thélogie.

C'est l'usage de quelques Nations, d'ouvrir ainsi à la jeunesse dans un intervalle de peu d'années l'entrée de presque toutes les sciences, quelque différentes qu'elles soient; dans l'esperance sans doute de former quelquefois des hommes extraordinaires, & de déterminer plus seûrement les autres à l'objet qui leur convient.

M. Cuper prit parti pour les belles Lettres; & il en alla

faire une estude particuliére à Leyde sous le célébre Gronovius, pere du dernier mort. Il fallut ensuite voyager; car les voyages sont encore en certains pays une partie considérable de la Littérature; mais il n'alla pas loin, il vint seulement à Paris; & comme il se disposoit à partir pour l'Italie, il apprit qu'on l'avoit nommé à la Chaire de Professeur en Histoire du Collége de Deventer, que ses premiers Maistres Grævius, & Gronovius avoient successivement remplie.

M. Columbus d'Upsal. M Perizonius de Leyde. Le nouveau Professeur, qui n'avoit qu'environ 25. ans, se fit d'abord un nom par les Eléves qu'il forma, & par les ouvrages qu'il publia coup sur coup.

A Utrecht. Il fit imprimer en 1670. trois livres d'observations sur différents Auteurs Grecs & Latins, dont il avoit expliqué des passages difficiles, ou restabli le texte. C'est un volume in 12. de moyenne grosseur.

A Utrecht. En 1676. il donna un in 4.° dont la premiére partie intitulée *Harpocrate*, contient toute la Mythologie de cette divinité Egyptienne, qu'il croyoit estre la mesme que le soleil; la seconde est un recüeil de divers monuments antiques qui n'avoient pas encore esté publiez; & la troisiéme est une dissertation qui luy avoit esté addressée sur les *Mélanéphores*, espéce de Prestres, dont il n'est guéres parlé que dans quelques Inscriptions, & que l'on juge avoir tiré leur nom des vestements noirs qu'ils portoient apparemment dans certaines cérémonies.

A Deventer. Il publia en 1678. un quatriéme livre d'observations, dans le mesme goust, & de la mesme forme que les trois précédents; & il le dédia à Guillaume Cuper son pere, vénérable vieillard, qui à l'âge de 75. ans soutenoit encore de pénibles emplois dans sa République, & qui estoit capable de s'en délasser dans la lecture des ouvrages de son fils.

Amsterdam. En 1683. parut un nouvel in 4.° de sa façon. C'est l'explication du fameux monument de l'Apothéose d'Homére, qui avoit desja exercé les conjectures du P. Kircher, & sur lequel M.rs Fabretti, Spanheim, & quelques autres Sçavants

ont encore écrit ; mais aucun ne l'a expliqué dans un si grand détail que M. Cuper. Il est mesme le premier qui a imaginé, ou qui a osé écrire que deux rats que l'on voit sur le marbre au pied du Throsne d'Homére, désignent moins la *Batrachomyomachie* attribuée à ce Poëte, que les insectes du Parnasse qui se sont toûjours attachez à sa réputation.

Dans le cours de l'ouvrage, il traite du vray caractére de la Poësie, & prétend que la fiction en est tellement l'ame, que qui, sans ce secours, écriroit en vers une Histoire simple & exacte, ne seroit pas plus poëte à cet égard, que celuy qui auroit écrit la mesme Histoire en prose.

On trouve à la fin de ce volume, quantité d'autres monuments antiques, & un discours sur l'utilité que les Souverains pourroient tirer de cette sorte d'estude.

En 1684. un sçavant Suedois fit imprimer à Abo, Capitale de la Finlande, le traité de Lactance *de mortibus Persecutorum*, avec des notes que M. Cuper luy avoit communiquées; & en 1692. ces mesmes notes, qui estoient devenuës beaucoup plus amples, furent réimprimées à Utrecht, avec une Préface de l'Auteur, qui seule peut passer pour un grand ouvrage, parce qu'il y examine plusieurs points d'Histoire, qui ont un rapport essentiel à celle de Lactance; comme le lieu de la naissance du Grand Constantin, qui est en quelque sorte le héros de la piéce. Il prouve par des passages formels, inconnus jusques-là aux Critiques, que ce Prince estoit né dans une petite ville de la Dace Méditerranée appellée *Naïsus ;* & que les textes des anciens Panégyristes, sur lesquels le Cardinal Baronius, Usserius, & d'autres modernes ont fait honneur de cette naissance à la Grande Bretagne, se doivent entendre du titre de César, que Constantin y reçeût à l'âge de 19. ans.

Enfin il donna en 1697. une Histoire des trois Gordiens, pour servir de réponse à quelques Antiquaires, qui sur la diversité apparente des Médailles, jointe aux termes équivoques de quelques Historiens, vouloient introduire un quatriéme Prince de ce nom dans l'Histoire Romaine.

Au seul récit de tant d'ouvrages, & d'ouvrages tels que ceux dont nous venons de parler, il seroit naturel de se représenter M. Cuper comme un sçavant toûjours enfoncé dans son cabinet, toûjours collé sur les Livres, & ce portrait ne seroit point du tout ressemblant. C'estoit un Républicain affable, poli, répandu dans le monde, sagement occupé de l'establissement de sa famille qui consistoit en quatre ou cinq filles, & plus occupé encore du gouvernement.

Il avoit passé de la Chaire de Professeur en Histoire du Collége de Deventer, aux premiéres Magistratures de la Ville; il avoit esté ensuite député de la Province d'Overissel aux Estats Généraux, puis député de ces mesmes Estats à la grande armée des Pays-bas; chargé enfin dans les derniéres années de sa vie, de diverses commissions importantes, comme de la création des Magistrats dans la Gueldre & dans le Brabant. Mais au milieu de tous ces emplois il estoit demeuré fidelle aux Lettres, & si fidelle que le Roy Guillaume III. disoit ordinairement de luy, qu'il avoit fait leur fortune, & que par reconnoissance elles le soulageoient dans l'expédition des affaires.

L'Académie peut rendre un témoignage singulier de cette fidélité. M. Cuper estoit depuis long-temps en relation avec plusieurs Académiciens, & loin que l'honneur ou l'embarras des nouvelles places eust rallenti le commerce qu'il entretenoit avec eux, on estoit souvent estonné icy de recevoir de luy de longues & sçavantes lettres écrites dans l'enceinte mesme de ces Camps audacieux, qui sembloient imposer silence aux Muses dans presque toute l'Europe.

Quand la paix eut concilié l'esprit & les différents intérests des Nations, le Roy permit à l'Académie d'ajoûter à la Classe des Académiciens Honoraires quelques Estrangers célébres par leur érudition. M. Cuper fut un des trois sur qui la Compagnie jetta d'abord les yeux, & on ne peut estre plus sensible qu'il le fut à cette nomination, qu'il appelloit *son enrollement d'honneur*. Il ne se contenta pas d'en

faire des remerciments trés affectueux, il se proposa de dédier à l'Académie un ouvrage qu'il méditoit depuis long-temps; il se hasta d'y mettre la derniére main, & il en envoya presque aussi-tost le plan à ses amis. C'estoit l'explication de toutes les Médailles, des marbres, des pierres gravées, & généralement de tous les monuments antiques, sur lesquels on voit des éléphans représentez. On alloit l'imprimer, & la pluspart des Journaux l'avoient desja annoncé, quand M. Cuper, qu'une fiévre lente affoiblissoit peu à peu, mourut enfin de cet épuisement le 22.e de Novembre dernier âgé de 73. ans.

Cet ouvrage, au reste, n'estoit pas le seul qu'il destinoit au public; car sans parler des additions qu'il avoit faites à tous ceux qu'il avoit desja imprimez, & des notes marginales, dont la moitié de ses autres Livres estoient chargez, il a laissé huit ou dix porte-feüilles d'observations sur différents Auteurs. Autant & plus de remarques générales sur diverses matiéres d'antiquitez. Des dissertations particuliéres sur la Géographie d'Homére, sur les premiers Rois de Rome, sur les Thérapeutes de Philon, des recüeils d'Inscriptions anecdotes échapées à Gruter, à Reinesius & aux autres Compilateurs: Et cette espéce de Bibliothéque manuscrite de ses propres ouvrages estoit terminée par soixante & dix volumes de lettres qu'il avoit reçeües de presque tous les Sçavants de son temps.

Le mérite des gendres que M. Cuper s'estoit choisis, fait espérer que cette partie de sa succession ne sera pas la plus négligée.

ELOGE
DE M. BOURDELIN.

1717. Assemblée publique d'aprés la Saint Martin.

FRANÇOIS BOURDELIN nâquit à Senlis le 15.e de Juillet 1668. & fut le second des enfants de Claude Bourdelin, fameux Chymiste, dont il est souvent parlé dans les premiers Mémoires de l'Académie des Sciences.

Peu de temps aprés la naissance de ce second fils, M. Bourdelin le pere, qui par un esprit de Philosophie anticipée avoit quitté le séjour de Paris, y fut rappellé par deux circonstances capables de vaincre le plus déterminé Philosophe.

La premiére de ces circonstances fut l'honneur qu'on luy fit de luy assigner, quoyqu'absent, une place de Pensionnaire dans l'Académie des Sciences.

La seconde fut le peu de retour qu'il trouva dans les habitants du lieu de son nouveau domicile, qui aprés avoir obtenu par ses sollicitations particuliéres une diminution de Taille, l'en chargérent luy-mesme l'année suivante plus fortement qu'il ne l'avoit encore esté.

Ce changement fut avantageux à toute la famille. Le pere dont le désinteressement égaloit l'habileté, fit par cette réputation-là mesme, une fortune au dessus de ses espérances; & ses enfants instruits par ce qu'il y avoit alors de meilleurs maistres à Paris, reçeûrent une éducation qu'ils n'auroient jamais eûë ailleurs.

L'aîné fut destiné à estre Médecin; & si le cadet qui est celuy dont nous parlons, avoit suivi les premiéres veûës de son pere, il ne seroit pas sorti du laboratoire; la Pharmacie eut esté son partage. Mais il témoigna une si grande répugnance pour cet estat, qui faisoit les délices du reste de la mai-

son, qu'aprés bien des promesses, bien des menaces inutiles, on luy proposa enfin d'estudier en Droit, & de se faire recevoir Avocat. Il se presta à cette seconde destination, parce qu'elle pouvoit aisément couvrir l'envie démesurée qu'il avoit d'apprendre, préférablement à tout, les Langues estrangéres, les intérests des Princes, les moeurs & les usages des différents peuples.

Ce goust qu'il n'osoit déclarer, estoit cependant en quelque sorte le propre ouvrage de son pere; car la récompense la plus ordinaire que M. Bourdelin proposoit à ses enfants pour les encourager au travail, estoit de les mener voyager pendant les vacances: Et quoyque cet espace de temps qui estoit le seul dont il pouvoit disposer, ne fust pas d'une grande estenduë, il se trouva qu'au bout de trois ou quatre années, ils avoient parcouru non seulement les plus belles Provinces du Royaume, mais encore une partie de l'Angleterre & de la Hollande.

Dans ces derniers voyages M. Bourdelin le cadet, comme le plus jeune de la troupe, estoit chargé d'écrire chaque jour ce qu'on avoit veû de singulier sur la route, ou dans les villes; mais ce journal de commande n'estoit pas à beaucoup prés si exact qu'une espece de Dictionnaire qu'il faisoit de son chef des mots les plus communs ou les plus nécessaires dans la société.

Les voyages finirent, & le goust des Langues estrangéres s'accrut toûjours en luy, au point que tandis qu'on le croyoit uniquement appliqué à l'estude du Droit, il apprit sans qu'on s'en doutast le moins du monde l'Italien, l'Espagnol, l'Anglois, l'Allemand, & mesme un peu d'Arabe, d'Histoire & de Politique.

La digue rompit enfin: M. de Bonrepos fut nommé Ambassadeur en Danemarck, & M. Bourdelin le cadet qui avoit pris des mesures auprés de luy, fut agréé pour Sécretaire de l'Ambassade. La difficulté estoit d'obtenir pour ce voyage le consentement d'un pere qui paroissoit avoir formé des desseins tous différents. M. Racine & M. Duhamel

ses intimes amis se chargérent de le luy demander; il l'accorda à leurs instances. M. Bourdelin partit, & passa prés de dix-huit mois à Copenhague.

Sa complexion ne pût soutenir plus long-temps la différence du climat; il revint avec une extinction de voix presqu'entiére & une pasleur mortelle.

Le pere qui ne douta point qu'une pareille épreuve n'eust entiérement effacé de l'esprit de son fils toutes les idées de voyages, de langues & de négociations, luy acheta une charge de Conseiller au Chastelet, dont il parut d'abord s'occuper avec plaisir. Il remplissoit les vuides de cette douce Magistrature par des conférences sur les belles Lettres, & par une estude particuliére de l'antiquité, pour laquelle il avoit aussi beaucoup de goust. Il s'estoit mesme formé en ce genre un cabinet de livres choisis & une suite de médailles d'or assez complette. Enfin quand cette Académie fut renouvellée, il fut nommé à une place d'Eléve.

La politique & les langues, qui sembloient abandonnées, ne l'estoient pourtant pas. M. Bourdelin avoit auprés de Monsieur le Comte de Pontchartrain, un ami, dans le bureau de qui tomboient les dépesches estrangéres; & cet ami luy faisoit renvoyer toutes celles qu'il falloit traduire. Il avoit ainsi de quoy s'exercer selon sa vocation; & cette besogne secrette estoit sans doute d'autant mieux faite, qu'elle avoit encore pour luy tout le charme des plaisirs deffendus.

M. Bourdelin le pere mourut; l'occupation du fils cessa d'estre un mystére; il alla s'establir à Versailles pour travailler immédiatement avec le Ministre, & ce travail dura sept ou huit ans.

Au bout de ce temps-là, il jugea par son expérience ou par de nouvelles reflexions, que l'employ de Sécrétaire traducteur ne le meneroit jamais à rien, & son objet estoit d'estre employé dans quelques négociations. Il prit une charge de Gentilhomme ordinaire, parce qu'on choisit souvent dans ce corps-là des Envoyez pour les Cours estrangéres. Il se flattoit mesme de quelque préférence dans ce choix,

sur

sur le témoignage avantageux que pouvoit rendre de luy le Ministre sous qui il avoit travaillé, & sur le crédit de son frere qui estoit devenu premier Médecin de Madame la Dauphine. Mais ce frere mourut ; la Princesse elle-mesme fut bientost aprés enlevée à la France, & mille autres circonstances changérent ses veûës, ou dissipérent ses espérances. Alors il prit le parti de se marier & d'acheter une terre aux portes de Paris. Peut-estre ne consulta-t-il pas assez ses forces dans ce double establissement. La terre qu'il avoit acquise estoit grande & demandoit des soins ; il voulut tout à la fois remettre les fonds en valeur, & le bastiment en estat : ce détail l'épuisa, son ancienne langueur revint, la fiévre s'y joignit & l'emporta en moins de trois semaines. Il mourut le 24. de May dernier.

Il avoit esté déclaré Vétéran dans l'Académie dés le commencement de l'année 1705. parce que son séjour & ses occupations de Versailles ne luy permettoient plus de remplir ses devoirs Académiques. Ce qu'il avoit donné auparavant se réduit à la description de quelques anciens monuments trouvez dans les pays estrangers, particuliérement de la colomne d'Antonin Pie découverte à Rome en 1704.

Depuis son retour de Versailles, il recommençoit quoy que Vétéran, à venir fréquemment aux Assemblées ; & il se proposoit d'y estre assidu. Il avoit mesme entrepris deux ouvrages assez considérables. Le premier, dont il m'avoit communiqué le plan peu de temps avant sa mort, estoit l'explication de toutes les médailles modernes frappées depuis deux ou trois siécles : explication qui demandoit, & la connoissance des différentes langues qui forment la légende de ces médailles, & celle d'un grand nombre de petits faits que l'Histoire générale a souvent négligez.

Le second ouvrage que M. Bourdelin avoit entrepris, estoit la traduction du systéme intellectuel de l'Univers, publié en Anglois il y a environ 30. ans par M. Cudwoort Professeur de l'Université de Cambridge, gros volume in fol. d'une Métaphysique si sublime & d'un stile si concis, que

l'auteur de la Bibliothéque choisie, qui en a donné à diverses reprises de longs extraits, semble l'avoir fait pour suppléer à la traduction mesme, dont il parle comme d'une chose impossible.

Ce jugement que M. Bourdelin n'ignoroit pas, n'auroit vray-semblablement servi qu'à rendre sa traduction plus exacte, car il estoit bien résolu de n'y épargner ni le temps ni la peine, & il n'avoit qu'environ 49. ans quand il est mort. Il est vray, comme nous l'avons desja remarqué, qu'il estoit d'une complexion trés délicate : il n'y avoit presque rien en luy qui n'annonçast cette délicatesse; une taille mince & déliée, un son de voix doux & foible, un visage pasle; & tout cela joint à un certain air inquiet, avoit fait dire à un homme d'esprit de ses amis qu'il ressembloit à une ame en peine. Ceux qu'un long commerce avec luy avoit mis à portée de bien juger de son intérieur, asseûrent que c'estoit une ame heureuse & tranquille.

ELOGE

DE M. PINART.

1717. Assemblée publique d'aprés la Saint Martin.

MICHEL PINART nâquit à Sens au mois de Juillet 1659. d'honnestes parents qu'il perdit de bonne heure, & qui ne luy laissérent aucun bien.

Une de ses tantes fit quelques efforts pour son éducation, & eut le bonheur d'y intéresser M. l'Abbé Boileau grand Vicaire du Diocése de Sens, qui témoin de la sagesse & de la bonne volonté du jeune homme, le fit recevoir à Paris parmi les disciples que M. Gillot formoit avec tant de zéle. C'est dans cette école qu'il apprit le Latin, le Grec & les premiers éléments de l'Hébreu, qui fit dans la suite le principal objet de son application.

Au sortir de chez M. Gillot, il s'attacha au P. Thomassin

qui travailloit à ce Glossaire universel, où il a tasché de réduire aux racines de la langue Hébraïque, comme à la premiére des Langues, presque toutes celles qui sont répanduës sur la terre. M. Pinart qui n'estoit guéres chargé que de l'arrangement méchanique de l'ouvrage, fit cependant de cette maniére plus de progrés en Hébreu, qu'il n'en auroit fait par une estude plus suivie en apparence, & l'extréme désir de se perfectionner le rendit souvent plus utile au P. Thomassin qu'une personne qui, à cela, prés auroit esté beaucoup plus habile.

Le goust de l'Hébreu estoit alors bien plus à la mode qu'il ne l'est aujourd'huy; & comme il n'y avoit presque à Paris que M. Pinart qui en pust donner commodément des leçons particuliéres, il eut pendant quelque temps beaucoup de pratique. On luy vit mesme des écoliéres d'un rang distingué, & ses maniéres douces & simples, autant que sa capacité, luy firent des amis ou des protecteurs de tous ceux à qui il montra.

Sa réputation luy valut d'abord l'employ de Sous-maistre au Collége Mazarin, & ensuite dans cette Académie une place d'Eléve qu'il a conservée jusqu'en 1712. qu'il fut nommé à la Théologale de Sens.

Dans cet intervalle qui a esté de plus de cinq ans, il a souvent entretenu la Compagnie sur des matiéres qui revenoient toutes à son premier objet; comme sur les Médailles Juifves & Samaritaines, sur les Talismans qui sont chargez de mots Hébreux ou Arabes, & enfin sur les premiers & véritables caractéres de nos plus anciennes Bibles. Depuis mesme qu'il avoit esté déclaré Vétéran, à cause de sa place de Théogal qui l'obligeoit à résider, il ne laissoit pas d'apporter quelquefois à l'Académie, dans les petits voyages qu'il faisoit à Paris, des suites de son travail. La derniére piéce qu'il y a leûë rouloit sur cette question, sçavoir, si David s'estoit revestu de l'Ephod du souverain Pontife pour consulter par luy-mesme l'oracle du Seigneur. Il pensoit & prétendoit prouver contre la pluspart des Interprétes, que le texte original de cet endroit du premier Livre des Rois qui

répond à ces mots de la Vulgate, *applica ad me Ephod*, ſignifie ſeulement que David dit au grand Preſtre de s'approcher de luy avec l'Ephod, & il confirmoit ſa preuve grammaticale par pluſieurs circonſtances de l'Hiſtoire meſme de David & de celle du grand Preſtre Abiathar.

Les leçons qu'il donnoit à Sens dans ſa Théologale, conſiſtoient dans l'explication littérale de ſemblables paſſages de l'Ecriture, particuliérement des Pſeaumes. Mais on en a trouvé trés peu de choſe parmi ſes papiers, & on n'a rien d'imprimé de luy qu'un article inſéré dans le Supplément du Journal des Sçavants de l'année 1707. où à l'occaſion d'une nouvelle Bible Hébraïque qu'on l'avoit chargé d'examiner, il donne une notice exacte de toutes celles qui avoient eſté imprimées auparavant, il explique les différences, les avantages & les deffauts particuliers de chaque édition, & les comparant enſuite les unes aux autres, il en juge en homme trés verſé dans la connoiſſance du langage & des rits du peuple choiſi, trés inſtruit de toutes ces minuties ſi chéres aux Rabbins, & nullement gaſté par l'eſprit contagieux du Rabbinage.

Il y avoit environ deux ans que M. Pinart avoit eu quelques attaques de colique néphrétique. Les accés s'en renouvellérent au mois de Juin dernier, & avec tant de violence, qu'ils luy cauſérent une retention d'urine & une inflammation dont il mourut le 3.e de Juillet ſuivant, âgé de 58. ans.

Sa patience fut ſupérieure aux douleurs les plus aiguës. Elles ne luy arrachérent pas la moindre plainte, le moindre cri ; & quelqu'un luy ayant parlé de cette retenuë comme d'une eſpéce de ſoulagement qu'il refuſoit à la nature, il répondit que les plaintes & les cris eſtoient un mauvais reméde qui fatiguoit les amis, eſtourdiſſoit les domeſtiques & ne ſauvoit jamais le malade.



MEMOIRES





MEMOIRES DE LITTERATURE,

Tirez des Registres de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres.

REFLEXIONS SUR LES DIEUX D'HOMERE.

Par M. l'Abbé FRAGUIER.



ANS l'estat où sont aujourd'huy les Lettres parmi nous, il est mal-aisé de parler d'autre chose que d'Homére; & puisqu'on nous réduit à la nécessité de défendre ce que les plus grands génies de tous les siécles, & ceux que nous admirons le plus, ne pouvoient se 18. de Juin 1715.

laſſer d'admirer, & que par noſtre inſtitution nous ſommes obligez à conſerver dans noſtre nation, l'amour & le gouſt des Lettres; nous devons faire tous nos efforts pour conſerver aux grands originaux toute l'eſtime qui leur eſt deuë. Et certainement nous ſommes dans une pire condition là-deſſus, que les ſculpteurs ou les architectes; puiſque, perſonne ne s'eſtant encore aviſé de blaſmer les précieux reſtes de l'antiquité qui ſont l'objet de leur admiration & de leurs eſtudes, ils ne ſont point obligez de ſe défier de leurs propres jugements, ni d'interrompre leurs eſtudes pour apprendre aux hommes que la Vénus de Médicis ou le Coliſée ſont des chefs-d'œuvres chacun en ſon genre. Au lieu que nous ſommes contraints quelquefois de revenir ſur nous-meſmes, & de quitter nos occupations, pour apprendre à noſtre ſiécle le mérite d'Homére, qui a eſté plus loüé en ſon genre, que ni le Coliſée ni la Vénus. Comme tout le monde a des yeux, tout le monde louë ce qui eſt beau. Mais il n'en eſt pas des yeux de l'eſprit comme des yeux du corps. La nature nous donne les uns ſans que l'art ni l'eſtude ayent rien à faire pour les perfectionner. C'eſt l'eſtude & l'art qui perfectionnent les yeux de l'eſprit; & le fruit d'un naturel heureux, aidé d'une éducation parfaite, eſt de voir dans les ouvrages des anciens leurs véritables beautez, avec la meſme facilité qu'on les peut remarquer naturellement dans les ouvrages de ſculpture ou d'architecture antique.

La perſonne de toute l'Europe qui fait le plus d'honneur à ſon ſexe & à ſon ſiécle, l'illuſtre Madame Dacier, aprés avoir traduit Homére, vient de mettre à couvert la réputation de ce grand Poëte, en réfutant avec force & avec intelligence ce que les nouveaux critiques ont formé d'objections depuis prés de cinquante ans. Je n'aurois garde de parler d'Homére aprés elle, s'il eſtoit poſſible, ainſi que je l'ai dit au commencement, de parler d'autre choſe que d'Homére; & ſi cette Académie n'avoit pas une obligation particuliére de s'oppoſer à la contagion du mauvais gouſt.

Je n'entreprends icy que d'exposer quelques réflexions sur les Dieux, dont Homére met en jeu le ministére dans ses deux poëmes. Ce que j'en dirai suffira, je crois, pour détruire un reproche qui paroist plausible à ceux qui ne l'examinent pas; & qui estant traité par un homme d'esprit, peut surprendre ceux-mesmes qui l'examinent dans d'autres principes que ceux qu'on doit apporter à l'éxamen des Poëtes.

Un poëte n'est qu'un poëte, c'est-à-dire, un peintre, un imitateur; il ne produit pas son objet, mais il l'imite, il le peint: cela ne souffre point de difficulté. Quelque idée qu'il ait luy-mesme sur la divinité, comme il parle pour estre entendu & pour plaire, il ne sort point du systéme receû communément. Ainsi Homére, né au milieu du paganisme, n'a pas deû représenter les Dieux autrement qu'il ne les a représentez. Le vrai Dieu estoit connu dans la Judée. Toutes les autres nations en avoient corrompu & défiguré l'idée. Ne pouvant atteindre à un esprit infiniment parfait, & infiniment bien-faisant, ils l'avoient pour ainsi dire partagé: & cette idée-là-mesme s'estant obscurcie en eux, on peut dire dans un bon sens qu'ils adoroient sous différents noms chaque partie, sans remonter au tout. L'aveuglement alla plus loin encore. Des élements ils firent des Dieux. Ils en firent des choses utiles à la vie: & enfin ils adorérent des hommes qui avoient servi, ou à leur plaisir, ou à leur utilité. Voilà ce qui a produit la Théologie qu'Homére a suivie, & qu'il a deû suivre comme poëte. Il ne l'a pas inventée, il l'a receûë. Mais comme le temps qui détruit les erreurs, a respecté ses poëmes à cause de leur excellence, & qu'il a sceû y mettre en œuvre tout ce qu'une fausse religion luy fournissoit, on a crû dans la suite qu'il estoit le pere & l'inventeur de tant de choses extraordinaires & bizarres, dont il n'a esté en effet que le peintre & le copiste. C'est pour cela que Platon qui l'admiroit comme poëte, l'a souvent attaqué comme théologien. Car du temps de Platon, quoyque Pytha-

gore & ses sectateurs eûssent entreveû quelque chose de plus élevé & de plus raisonnable ; les peuples cependant & les ministres de la religion estoient dans les mesmes erreurs, & dans de plus grossiéres encore que du temps d'Homére. On en peut juger par le dialogue de Platon, intitulé Eutyphron, où Eutyphron cet interpréte des choses sacrées & des mystéres, prétend sçavoir des secrets, que ni Hésiode ni Homére n'ont point connus.

Cicéron se plaint en quelque endroit qu'Homére a abaissé les dieux jusqu'au rang des hommes, au lieu d'élever les hommes jusqu'à la perfection des dieux. Ce reproche est injuste. La pluspart des dieux d'Homére avoient esté des hommes. Les sçavants en conviennent. Des actions de grand éclat leur avoient mérité les honneurs divins & le titre de dieux, & ces actions, toutes grandes qu'elles estoient, n'estoient pas toûjours dans les régles les plus exactes de la vertu. La morale a esté long-temps à se fixer, & n'est parvenuë que par degrez au point où Pythagore & Platon l'ont portée. La force, les talents, & les dons de la nature ont long-temps tenu la place du vray mérite. Et, parce que c'estoit-là ce qui avoit consacré des hommes, on croyoit les mesmes choses dignes d'eux aprés qu'ils en avoient esté déïfiez. En un mot, des hommes déïfiez tenoient de la perfection divine & de la foiblesse humaine.

Dans cette situation que doit faire ou le peintre ou le poëte ? La réponse à cela est aisée. Il doit peindre les dieux tels qu'il les reçoit de la religion receûë, & de la tradition des hommes.

Quel autre moyen a-t-il de produire le merveilleux qui fait le prix de la grande poësie ! &, s'il n'employe pas *ambages deorumque ministeria*, que luy reste-t-il pour parvenir au but de son art ? Il s'ensuit delà qu'Homére comme poëte, (& qu'est-il autre chose ?) a deû employer les dieux & les employer de la maniére qu'il a fait.

Cela est si vray que Virgile mesme, qui estoit tres-ins-

truit de la philosophie Pythagorique, (témoin le sixiéme Livre de l'Enéïde, & le quatriéme des Géorgiques) a cependant eû recours aux dieux & à la théologie d'Homére, non seulement pour embellir son poëme, mais pour en establir le plan & la constitution. Je croirois blesser la compagnie si j'entrois là-dessus dans le détail de l'Enéïde qu'elle a plus présent à l'esprit que moi. Le Tasse dans sa Jérusalem, le plus parfait ouvrage que l'Italie ait produit, a eû recours aux magiciens & aux enchantements des Romans, qui n'ont pas plus de solidité que les dieux d'Homére, mais qui de son temps, & avec les dispositions qu'il trouvoit dans les esprits, estoient propres à produire le merveilleux. On ne peut représenter Dieu par aucune figure. David cependant & les saints Prophétes inspirez de Dieu, l'ont peint dans différentes attitudes pleines de majesté, ou capables de jetter la terreur dans l'esprit des hommes. Leur main & leur pinceau estoient conduits par l'esprit de Dieu : & ils ont par conséquent fait des images convenables. Homére estoit conduit par l'esprit d'erreur ; il a péché contre la divine majesté. Il a esté mauvais théologien; mais comme il a peint les dieux tels qu'ils estoient dans l'opinion des hommes ; pour estre mauvais théologien, il n'en a pas esté moins bon poëte. Comme les Dieux qu'on révéroit de son temps estoient un assemblage d'hommes ou de choses utiles à la vie & à la société, de causes naturelles, d'élements, à quoy l'on avoit attaché une idée confuse de divinité, aussi, quand on veut revenir au vray, il faut faire attention à toutes ces choses. C'est l'affaire des interprétes & de ceux qui creusent les fables. Le poëte ne répond de rien, & pourveû qu'il n'attribuë à ses dieux que des choses conformes à l'idée que luy fournit la théologie payenne, il ne péche point contre son art.

Or qu'Homére ait suivi les visions des hommes de son temps sur les dieux, qu'il n'en soit pas le pére, mais le peintre ; c'est une chose claire par elle-mesme, prouvée par la conformité d'Homére avec Hésiode sur la théolo-

gie; & par les raisons qui prouvent qu'Homére dans les autres choses a suivi les usages establis. Je dis que cela est clair par soy-mesme: parce qu'autrement Homére n'auroit esté entendu de personne. Aussi dans tous ses écrits il n'establit pas un systéme de théologie, mais il le suppose establi. Et ce systéme estoit sans doute establi, si l'on en juge par l'ancienneté du temple de Delphes & des autres dont la construction & les cérémonies estoient antérieures & à la guerre de Troye, & bien plus au siécle où Homére a vescu. Sa conformité avec Hésiode est manifeste. Homére n'a fait qu'employer à son usage les mesmes choses qu'Hésiode a rassemblées des traditions & des erreurs populaires, & dont il a fait comme un corps, pour rendre la connoissance de la religion plus familiére aux hommes, & leur en faciliter le souvenir. Je dis en troisiéme lieu, qu'Homére dans les autres choses ayant peint ce qu'il voyoit pratiqué, ou qu'il sçavoit s'estre pratiqué dans le temps du siége de Troye; on ne peut douter qu'il n'ait suivi le mesme plan en parlant des dieux. En effet, dans son Iliade & dans son Odyssée, on voit une grande simplicité en de certaines choses, & une grande magnificence en d'autres. L'or, l'argent, l'*electrum*, l'yvoire, soit dans les ameublements, soit dans les armures; les habillements des déesses imaginez vrai-semblablement sur ceux des princesses qu'on voyoit alors: tout cela est d'une magnificence extraordinaire. D'autre costé les héros du siége préparent les viandes eux-mesmes; les distinctions d'honneur & les récompenses, sont d'avoir la meilleure part des viandes, le plus grand vase pour boire, &c. tout cela est d'une simplicité qui n'a guéres de proportion avec la magnificence du reste. Je conclus delà qu'Homére a peint les hommes tels qu'ils estoient. Un auteur qui invente est plus uniforme dans les choses qu'il imagine. Tout marche d'un train égal dans ses fictions; & ni la simplicité des moeurs n'est démentie par la magnificence, ni la magnificence par la simplicité des moeurs. Comme

on peut remarquer dans les dieux d'Homére le mesme mélange de force & de foiblesse, de sagesse & de passions, je suis persuadé par-là qu'il n'a fait que suivre dans la théologie, le systéme establi. Un aussi grand génie qu'Homére, qui se seroit proposé de faire un plan de religion, l'auroit fait du moins & plus capable d'attirer la vénération, & plus uniforme dans toutes ses parties.

Mais a-t-il bien sceû employer un systéme qu'il a trouvé tout establi ! C'est une question que nos péres n'auroient pas faite. Quand je dis nos péres, j'entends tous les sçavants hommes qui ont paru depuis la naissance des Lettres en Europe. Mais dans ces derniers temps une éducation différente a produit des sentiments différents. Nous en sçavons plus qu'eux aujourd'huy. Nous jugeons sur d'autres principes, & jaloux de nostre propre gloire, nous ne voulons rien devoir aux autres. Si les Architectes & les Sculpteurs en usoient de mesme, n'aurions-nous pas de belles statuës & de beaux édifices ! Dieu veüille qu'il n'arrive pas dans nostre nation & dans ce siécle qui débute par de si étranges disputes, ce qui arriva en Italie sur la fin du seiziéme siécle, & au commencement du dix-septiéme, où l'auteur de l'*Adone*, par ses vices agréables & par l'afféterie de son stile a corrompu pour plus de cent ans le vrai goust des Lettres que les Politiens, les Bembes, les Sannazars, les Vida, les Tasses, les Sperons & tant d'autres avoient eû tant de peine à establir.



DISSERTATION SUR LES GRACES.

Par M. l'Abbé MASSIEU.

9. de Janvier 1711.

SI la Théologie des Poëtes anciens n'estoit pas trop sensée, on ne peut disconvenir, qu'elle ne fust du moins tres agréable. Il est vrai que le bon sens souffroit de cette multitude de Dieux qui ne leur coustoient rien à enfanter ; mais l'imagination y trouvoit son compte. Ils la promenoient par le moyen de leurs fictions dans des enchantemens continuels. Le Ciel, les Astres, la Mer, la Terre; toute la nature devenoit dans leurs principes vivante & animée. De quelque costé qu'on tournast les yeux, on ne voyoit autour de soy que des objets ; qui, en apparence matériels & insensibles, avoient au fond, & du sentiment & de l'intelligence. Se promenoit-t-on le long d'un fleuve, c'estoit un Dieu en personne, penché sur une urne, & couronné de roseaux. Les Fontaines estoient des grottes de cristal, où les Nayades faisoient leur demeure. Les Oreades habitoient les montagnes , & les remplissoient de je ne sçais quelle horreur religieuse. Dans la solitude des Forests, on se trouvoit au milieu des Faunes, des Satyres & des Dryades; & pour peu qu'on eûst de foy poëtique, on entendoit leurs voix, on voyoit leurs danses. En un mot, tous les Estres qui concourent à former l'Univers, estoient presque autant de Divinitez.

Mais dans ce grand nombre de Divinitez différentes, dont les Poëtes s'avisérent d'embellir le monde ; je ne sçais s'ils en imaginérent jamais de plus aimables que celles qui vont faire le sujet de cette Dissertation. C'estoit d'elles que toutes les autres empruntoient leurs charmes. Elles estoient la source de tout ce qu'il y a de gracieux & de riant

riant dans la nature. Elles donnoient aux lieux, aux personnes, aux ouvrages, à chaque chose en son genre, ce dernier agrément qui embellit toutes les autres perfections, & qui en est comme la fleur. Enfin on ne pouvoit tenir que d'elles, ce don sans lequel tous les autres sont inutiles; je veux dire le don de plaire. Aussi entre toutes les Déesses, il n'y en avoit point, qui eussent un plus grand nombre d'adorateurs. Tous les estats, toutes les professions, tous les âges leur adressoient des vœux, & leur présentoient de l'encens. Chaque science & chaque art avoit en particulier sa Divinité tutelaire : mais tous les arts & toutes les sciences reconnoissoient l'empire des Graces. Leur jurisdiction n'avoit point de bornes. Les Orateurs, les Historiens, les Poëtes, les Peintres, les Sculpteurs, les Musiciens, & généralement tous ceux qui cherchoient à mériter l'approbation publique, leur sacrifioient à l'envi; & ne se promettoient un heureux succés, qu'autant qu'ils pouvoient se les rendre favorables.

J'ay crû que je ne m'éloignerois point du but de cette Compagnie, si je rassemblois ce que les anciens nous ont laissé sur des Déesses qui tenoient un rang si considérable dans la religion. Et je n'ay point appréhendé qu'un semblable sujet ne parust pas assez digne du lieu où je parle. On sçait que Speusippe, disciple & successeur de Platon, plaça leur tableau dans l'école, où ce fameux philosophe donnoit ces grandes leçons de sagesse, qui depuis ont fait l'admiration de tous les siécles. Tant on estoit alors convaincu, que les Graces doivent présider dans ces assemblées mesmes, où l'on traite les matiéres les plus sérieuses & les plus sublimes.

Pour garder quelque ordre dans cette Dissertation, je reduiray à six articles tout ce que j'ay à dire sur les Graces. Je parleray d'abord de leur origine, & puis de leur nombre; ensuite des différents noms qu'on leur a donnez; aprés cela de leurs attributs; en cinquiéme lieu du culte qu'on leur rendoit; & enfin des biens dont elles estoient

les dispensatrices. Que si dans ce grand nombre de particularitez, on en trouve plusieurs qui estoient connuës ; peut-estre en trouvera-t-on quelques-unes qui ne l'estoient pas assez, & qui méritoient d'estre tirées de l'obscurité. Quoy-qu'il en soit, j'ay eu intention de faire des unes & des autres une sorte de systéme suivi & complet.

Article I. De l'origine des Graces.

Le grand inconvénient de la théologie des Poëtes, est de ne s'accorder pas assez avec elle-mesme. Comme un des principaux charactéres du mensonge est de se contredire ; elle n'est à proprement parler qu'une suite continuelle de contradictions. Mais quoy-qu'elle se démente presque sur tout, on peut dire qu'elle varie principalement sur la naissance de ses Dieux. On croyoit communément que Vénus estoit sortie du sein de la mer ; il y a pourtant des Poëtes qui veulent qu'elle soit née de Jupiter & de Dioné. Selon quelques-uns, le soleil est fils de Jupiter ; & selon d'autres, fils d'Hyperion. Les uns prétendent que par un prodige inconnu jusqu'alors, Pallas sortit toute armée du cerveau de Jupiter ; les autres soutiennent que selon le cours ordinaire de la nature, elle receut le jour de Neptune & de Tritonis, Nymphe qui présidoit & donnoit son nom à un marais d'Afrique. Enfin, il n'y a presque point de Dieu, à qui la mythologie, grace à la fécondité du cerveau des Poëtes, ne donne plusieurs péres & plusieurs méres. On ne doit donc pas s'estonner si les anciens sont si peu d'accord sur la naissance des Graces. Quelques-uns ont crû qu'elles furent le fruict d'un mariage légitime ; & qu'elles naquirent de Jupiter & de Junon. Mais presque tous les autres prétendent que des Déesses si charmantes deurent le jour, non au devoir, mais à l'amour seul.

Hésiode, le grand généalogiste de l'Olympe, nous apprend qu'elles furent une suite des amours de Jupiter & de la belle Eurynome fille de l'Océan :

> Τρεῖς δέ οἱ Εὐρυνόμη Χάριτας τέκε καλλιπαρήους,
> Ὠκεανοῦ κούρη, πολυήρατον εἶδος ἔχουσα.

Onomacrite, auteur des hymnes qu'on attribuë ordinairement à Orphée, nomme leur mére, *Eunomie* :

Θυγατέρες Ζηνός τε, καὶ Εὐνομίης βαθυκόλπου.

Elle s'appelloit, *Hémonie*, selon ce vers des Catalectes :

Jupiter est genitor, peperit de semine Cœli
Hemonia.

Son nom estoit *Harmione*, selon Lactantius ancien commentateur de Stace; *Jovis & Harmiones filiæ.*

D'autres l'appellent *Antinome*, *Eurymédusе*, *Eurytoméne*, *Evanthé.* Mais Antimaque poëte trés ancien soûtient qu'elles sont filles de Jupiter & de la nymphe Eglé. Il y en a mesme qui leur donnent un pére mortel, & qui les font filles d'Etéocle Roy d'Orchoméne, ville de Béotie. Ils se fondent sur ce que Théocrite les appelle *Etéocléennes ;* mais les plus habiles commentateurs prétendent que le Poëte bucolique les nomme ainsi, non parce que Etéocle estoit leur pére, mais parce qu'il fut le premier qui leur éleva des autels, & leur offrit des sacrifices. Enfin, l'opinion la plus communément receuë, quoy-que peut-estre la moins fondée dans les écrits des anciens; c'est qu'elles sont filles de Bacchus & de Vénus; c'est-à-dire, d'un Dieu qui dispense la joye aux hommes :

Lætitiæ Bacchus dator.

Et d'une Déesse qui fait les délices du ciel & de la terre, & qu'on a toûjours regardée comme l'ame du monde :

Hominum divumque voluptas,
Alma Venus, quoniam per te genus omne animantum
Concipitur. . . .

Et certainement pour peu qu'on fasse attention au charactére des Déesses dont nous cherchons l'origine; on avouëra que difficilement peut-on leur en donner une qui leur convienne mieux. Mais si tous les Poëtes ne tombent pas d'accord, que les Graces fussent les filles de Vénus; au

moins ils reconnoissent tous qu'elles estoient ses compagnes inséparables ; & qu'elles faisoient la partie la plus brillante de sa cour. Moschus dans cette charmante Idylle, où il représente Europe qui jouë avec de jeunes filles de son âge, dit qu'*elle brilloit entre ses compagnes, comme Vénus brille entre les Graces* :

Οἵα περ ἐν χαρίτεσσι διέπρεπεν Ἀφρογένεια.

Anacréon, celuy de tous les Poëtes de l'antiquité qui a le mieux connu les Divinitez dont nous parlons, & qui les avoit comme faites à son badinage, ne manque guére à faire aller de compagnie les Graces & les Amours. *Le fils de Cythérée*, dit-il, *aime à se couronner de roses lorsqu'il danse avec les Graces :*

Ῥόδα παῖς ὁ τῆς Κυθήρης
Στέφεται καλοῖς ἰούλοις
Χαρίτεσσι συγχορεύων.

Le mesme Poëte presse un excellent ouvrier de luy faire une coupe d'argent, & d'y représenter à l'ombre d'une vigne :

Ἔρωτας ἀνόπλους
Καὶ χάριτας γελώσας.
Les amours désarmez & les Graces riantes.

Les Poëtes Latins parlent sur cela le mesme langage que les Poëtes Grecs. Horace dans cette stance heureuse où il sçait renfermer en trois vers toutes les Divinitez qui composent ordinairement le cortége de Vénus, place les Graces immédiatement aprés l'Amour. C'est dans cette petite Ode, où il prie la Déesse de Cnide & de Paphos, d'abandonner les lieux où elle est le plus adorée, pour se transporter dans la maison de Glycére, & pour y placer son temple. *Que vostre fils armé de son flambeau*, luy dit-il, *que les Graces laissant flotter négligemment leurs voiles, que les Nym-*

phes, que la Jeunesse qui vous doit tous ses charmes, que Mercure enfin accoure sur vos pas:

Fervidus tecum puer, & solutis
Gratiæ zonis, properentque Nymphæ;
Et parum comis sine te Juventas,
Mercuriusque.

On voit par le détail où nous sommes entrez, que la naissance des Graces est peut-estre le point de toute la fable, sur lequel les Poëtes s'accordent le moins : & qu'ils donnent à ces Déesses jusqu'à quatre péres; sçavoir, Jupiter, le Soleil, Bacchus, Etéocle; & jusqu'à onze méres, qui sont, Junon, Eurynome, Eunomie, Hémonie, Harmione, Eglé, Venus, Antinoé, Eurymédusе, Eurytoméne & Evanthé.

Je ne sçais pourtant si de ce grand nombre de méres, il ne faudroit point en retrancher trois. M.r l'Abbé Sévin prétend, & son sentiment est fort vray-semblable, que le mot d'*Eumonie* dans Onomacrite, celuy d'*Hémonie* dans le vers des Catalectes, & celuy d'*Harmione* dans le commentateur de Stace, sont corrompus : & qu'il faut lire dans ces trois auteurs, *Eurynome*, sur la foy du texte d'Hésiode, qui donne ce dernier nom à la mére des Graces.

ARTICLE II. & III.

Du nombre des Graces & des divers noms qu'on leur a donnez.

Pauf. in Bœot.

Quoy-qu'il en soit, les anciens n'estoient pas plus d'accord sur le nombre & sur les noms de ces Déesses, que sur leur origine. Les Lacédémoniens n'en reconnoissoient que deux, qu'ils honoroient sous le nom de *Clito* & de *Phaenné.* Les Athéniens n'en admettoient pas davantage, mais ils les appelloient *Auxo* & *Hégémone.* Hésiode, & aprés luy, Pindare, Onomacrite & la plusp art des autres Poëtes fixent le nombre des Graces à trois; & les nomment Eglé, Thalie & Euphrosyne.

Ἀγλαΐην τε καὶ Εὐφροσύνην, Θαλίην τ' ἐρατεινήν.

Ce qu'il y a d'embarrassant, c'est que Thalie passe ordi-

nairement pour estre le nom d'une des Muses. Mais quel inconvénient y-a-t-il, qu'une Muse & une Grace ayent porté le mesme nom! Les Grammairiens dont les raffinements sont quelquefois plus spécieux que solides, prétendent que le mot *Thalie* a la pénultiéme bréve lorsqu'il signifie une des Graces, θαλία. Mais qu'il a la pénultiéme longue, lorqu'il désigne une des Muses, θαλεια. On pourroit s'y tromper sur leur déposition unanime. Mais si l'on examine la chose de prés, on trouvera que leur distinction n'a nul fondement dans les écrits des anciens. Car si θαλία est bref dans le vers d'Hésiode que je viens de citer:

> Ἀγλαΐην τε, καὶ Εὐφροσύνην, Θαλίην τ' ἐρατεινήν.

Il est long dans ce vers d'Onomacrite,

> Ἀγλαΐη τε, Θαλεία, καὶ Εὐφροσύνη πολύολβε.

Un autre embarras, c'est qu'Homére change le nom d'une des Graces, & l'appelle Pasithée. Car dans le 14.e Livre de l'Iliade, Junon va trouver le Dieu du sommeil; & comme Déesse du mariage, elle luy promet Pasithée pour femme, à peu prés comme dans l'Enéïde, elle va trouver Eole & luy promet Déïopée:

> Ἀλλ' ἴθι, dit-elle au Sommeil, ἐγὼ δέ κέ τοι χαρίτων
> μίαν ὁπλοτεράων
> Δώσω ὀπυιέμεναι, καὶ σὴν κεκλῆσθαι ἄκοιτιν
> Πασιθέην, ἧς αἰὲν ἱμείρεαι ἤματα πάντα.

Je vous rendray possesseur de la charmante Pasithée; cette jeune Grace pour qui vous passez les jours à soupirer. Stace conserve à cette Grace le nom qu'Homére luy donne, & la place mesme avant les deux autres. C'est dans l'endroit où il fait le dénombrement des Divinitez, qui fabriquérent le fameux collier d'Hermione, collier funeste à toutes les femmes qui le portérent, & source d'une infinité de guerres & de malheurs. *Non hoc,* dit ce Poëte en son stile pompeux:

Lib. 2. Thebaïd.

Non hoc Pasithee blandarum prima sororum,
Non decor, Idaliusque puer; sed luctus, & ira,
Et dolor, & totâ pressit discordia dextrâ.

Pasithée la premiére des Graces, le Dieu des agréments, & l'aimable fils de Vénus ne mirent point la main à cet ouvrage. Le deüil, la rage, le désespoir & la discorde le forgérent de leurs tristes mains. Malgré l'autorité de Stace & d'Homére, les noms qu'Hésiode a donnez aux Graces, leur sont demeurez. Mais quoy-que l'opinion qui réduit ces Déesses à trois ait prévalu, il y avoit plusieurs endroits dans la Gréce où l'on en reconnoissoit quatre. On les confondoit avec les *Heures*, c'est-à-dire, avec les quatre Déesses, qui présidoient aux quatre saisons de l'année. C'est pour cela qu'on les représentoit couronnées, l'une de fleurs, l'autre d'épis, la troisiéme de pampres & de raisins, & la quatriéme d'une branche d'olivier ou de quelqu'un de ces autres arbres qui conservent leur verdure jusques dans l'hyver. C'estoit pour la mesme raison encore, qu'assez souvent on représentoit Apollon Dieu des saisons, portant de la main gauche un arc & des fléches, & soûtenant de la droite de petites figures des quatre Graces. Je ne crois pas que la bonne & saine antiquité en ait guére admis un plus grand nombre. Mais les écrivains du moyen âge enchérirent beaucoup sur les anciens, & multipliérent à l'infini ces Divinitez. Aristenet, auteur outré, qui dans ce qu'il écrit ne répand pas les fleurs par pincées, mais les verse avec la corbeille, voulant nous donner dans la jeune Cydippe le modéle d'une beauté parfaite, dit que les Graces voloient autour de ses yeux, non au nombre de trois, mais par centaines. L'expression dont il se sert est remarquable. *Οὐ τρεῖς καθ' Ἡσίοδον, ἀλλὰ δεκάδων δέκας.* Le Musée dont nous avons un Poëme sur les amours de Héro & de Léandre, n'est pas plus retenu qu'Aristenet. *Les Graces*, dit ce Poëte, *brilloient dans toute la personne de Héro. N'en déplaise aux anciens*, ajoûte-t-il, *quand ils di-*

ſent qu'il n'y a que trois Graces, ils ne diſent pas vray. Lorſque Héro daignoit ſourire, on en découvroit plus de cent dans ſes yeux ſeuls :

> Πολλαὶ δ' ἐκ μελέων χάριτες ῥέον. οἱ δὲ παλαιοὶ
> Τρεῖς χάριτας ψεύσαντο πεφυκέναι. εἷς δέ τις Ἥρους
> Ὀφθαλμὸς γελόων, ἑκατὸν χαρίτεσσι τεθήλει.

Mais Nonnus dans le poëme qu'il a fait à l'honneur du Dieu des vendanges, porte encore les choſes plus loin. Car dans le deſſein de rehauſſer la gloire du Dieu qu'il célébre, il convient bien qu'il y avoit trois Graces à la ſuite d'Apollon ; mais il ſoûtient qu'il n'y en avoit pas moins de trois cents à la ſuite de Bacchus ;

> Τρεῖς χάριτες γεγάασι χορήτιδες ὀρχομένοιο,
> Ἀμφίπολοι Φοίβοιο. χοροπλεκέος δὲ Λυαίου
> Εἰσὶ τριηκοσίων χαρίτων στίχες.

C'eſt ainſi que ces écrivains s'éloignent à l'envi de l'heureuſe ſimplicité des premiers ſiécles ; & ſe jettent dans les hyperboles les plus étranges. Tant il eſt vray qu'il n'y a point d'excés, dont l'imagination ne ſoit capable, dés qu'une fois elle a paſſé les juſtes bornes. Il ne faut pas oublier icy que quelques auteurs mettent la Déeſſe de la Perſuaſion au nombre des Graces ; voulant nous inſinuer par-là, que le grand ſecret pour perſuader, c'eſt de plaire.

Pauſ. in Bœot.

ARTICLE IV.
Symboles & attributs des Graces.

Quant aux ſymboles & aux attributs des trois Graces, ils eſtoient en grand nombre. Au commencement on ne repréſentoit ces Déeſſes que par de ſimples pierres qui n'eſtoient point taillées; mais on les repréſenta bien-toſt ſous des figures humaines, habillées de gaze dans les premiers temps, & toutes nuës dans la ſuite. Pauſanias avouë qu'il ne ſçauroit marquer l'époque où l'on ceſſa de leur donner des habits. *Je n'ay pû découvrir*, dit-il, *quel fut le premier peintre ou le premier ſculpteur, qui s'aviſa de repréſenter*

In Bœot.

présenter les Graces toutes nuës. Car anciennement les sculpteurs & les peintres leur donnoient des voiles : témoin les figures de ces Déesses, que nous ont laissées Bupale, Apelle, Pythagore de Samos & Socrate. Mais ceux qui sont venus depuis, ont sans que je puisse deviner pourquoy, osté aux Graces leurs habits, & les ont représentées toutes nuës. Peut-estre pourroit-t-on dire qu'ils les représentérent de la sorte, pour faire entendre, que rien n'est plus aimable que la simple nature. Les habits qu'ensuite on leur donna, n'estoient que d'une gaze mince & légére, pour marquer que les véritables beautez plaisent principalement par elles mesmes; & que, si quelquefois elles appellent l'art au secours de la nature ; elles ne doivent employer les ornements estrangers que sobrement & avec retenuë. On les représentoit jeunes, parce qu'on a toûjours regardé les agréments comme le partage de la jeunesse. Il semble pourtant qu'Homére ait reconnu des Graces plus avancées en âge. Car Junon comme nous l'avons veû, promet au Dieu du Sommeil une des plus jeunes Graces :

Χαρίτων μίαν ὁπλοτεράων.

Ce grand Poëte n'auroit-t-il point voulu marquer par-là, que chaque âge a ses agréments ; & qu'il est mesme des naturels heureux & privilégiez, qui dans un âge avancé, & jusques dans la vieillesse, sçavent conserver avec bienséance & avec dignité tout ce qui rend la jeunesse aimable! On croyoit communément qu'elles estoient filles & vierges. Peut estre parce qu'on estoit persuadé qu'il estoit bien difficile que les agréments de la vie peûssent subsister dans le trouble d'une passion, ou parmi les embarras du mariage. Cependant contre l'opinion commune, Homére marie deux des Graces ; & ce qu'il y a de plus surprenant, il les partage assez mal en maris. Car il donne pour époux, à l'une un Dieu qui dort toûjours, & à l'autre le plus laid de tous les Dieux. Dans le 18.e livre de l'Iliade, Thétis va chez Vulcain, qu'elle trouve pressant le travail des Cy-

clopes, & mettant luy-mesme la main à l'œuvre. La Grace qu'il avoit pour femme, accourt au devant de la Déesse:

Τὴν δ' ἴδε προμολοῦσα χάρις λιπαροκρήδεμνος
Καλὴ, τὴν ὤπυιε περικλυτὸς ἀμφιγυήεις....

Sur quoy l'on peut remarquer en passant, qu'Homére s'éloigne encore icy de l'opinion commune, qui donne à Vulcain Vénus pour femme. Les Scholiastes sont fort embarrassez à deviner pourquoy le Poëte marie une Grace toute charmante au Dieu des Forges. Phurnutus sans y chercher tant de finesse, dit qu'Homére a voulu nous faire entendre par-là que les agréments doivent regner jusques dans les ouvrages les plus méchaniques. D'autres croyent qu'il a simplement voulu marquer l'étrange bizarrerie qui se trouve dans l'assortiment de la pluspart des mariages, par laquelle il arrive assez souvent que de fort aimables femmes sont liées à des hommes qui ne le sont guéres. Enfin d'autres prétendent que cette allégorie cache une vérité morale beaucoup plus importante, qui est; que tandis que le mari se charge des soins laborieux & pénibles, la femme doit par les agréments de la figure, de l'humeur, & des maniéres, faire l'ornement & la douceur de la maison. On représentoit encore les Graces dans l'attitude de personnes qui dansent:

Hor. l. 1. Od. 4. *Alterno terram quatiunt pede.*

Pour marquer qu'amies de la joye innocente elles ne s'accommodent pas d'une gravité trop austére. Elles se tenoient par la main sans se quitter:

Hor. l. 3. Od. 21. *Segnesque nodum solvere Gratiæ.*

Pour signifier que les qualitez agréables unissent naturellement les hommes, & sont un des plus doux liens de la société. Elles ne connoissoient point l'usage des agrafes ni des ceintures, mais laissoient flotter leurs voiles au gré des zéphirs; pour exprimer qu'il est une sorte de négligé qui

vaut mieux que toutes les parures les plus arrangées, & que dans les ouvrages d'esprit comme dans tout le reste, il y a des négligences heureuses, infiniment préférables à la scrupuleuse exactitude. Nous lisons dans Pausanias qu'on voyoit à Elis les statuës des trois Graces, où elles estoient représentées de telle sorte que l'une tenoit à la main une rose, l'autre un dé à joüer, & la troisiéme une branche de myrthe. Symboles, dont cet auteur nous donne luy-mesme l'explication. C'est que le myrthe & la rose, dit-il, sont particuliérement consacrez à Vénus & aux Graces; & quant au dé, il est une marque du penchant que la jeunesse, (âge, que les Graces aiment par préférence) a pour les jeux & pour les ris. Mais que dirons-nous d'une coustume que les anciens avoient de représenter les Graces au milieu des plus laids Satyres! Jusques-là qu'assez souvent mesme les statuës des Satyres estoient creuses, de maniére qu'on pouvoit les ouvrir & les fermer; & quand on les ouvroit, on découvroit au dedans de petites figures des Graces! Que pouvoit signifier un assemblage si bizarre! Auroit-on voulu nous indiquer par-là, qu'il ne faut pas juger des hommes sur l'apparence; que les défauts de la figure peuvent se réparer par les agrémens de l'esprit; & qu'assez souvent un extérieur disgracié cache de grandes qualitez intérieures. *In Eliac. l. 2.*

Article V. Du culte qu'on rendoit aux Graces.

On peut aisément juger que des Divinitez si aimables ne manquérent ni d'autels ni de temples. On prétend, comme nous l'avons déja remarqué, que ce fut Eteocle qui leur en éleva le premier, & qui régla ce qui concernoit leur culte. Il estoit Roy d'Orchomene la plus agréable ville de toute la Bœotie. On y voyoit une fontaine que son eau pure & salutaire rendoit célébre par tout le monde. Prés de là couloit le fleuve Céphise, qui par la beauté de son canal & de ses bords ne contribuoit pas peu à embellir un si charmant séjour. L'opinion commune estoit que les Graces s'y plaisoient, plus qu'en aucun autre lieu de la terre. Delà vient que les anciens Poëtes les

appellent ordinairement, Déeſſes de Céphiſe, & Déeſſes d'Orchomene. Cependant toute la Gréce ne convenoit pas qu'Eteocle euſt eſté le premier à leur rendre les honneurs divins. Les Lacédémoniens en attribuoient la gloire à Lacédémon leur quatriéme Roy. Ils prétendoient qu'il avoit baſti un temple aux Graces dans le territoire de Sparte & ſur les bords du fleuve Tiaſe; & que ce temple eſtoit ſans contredit le plus ancien de tous ceux où elles recevoient des offrandes. Quoy-qu'il en ſoit, elles en avoient encore à Elis, à Delphes, à Perge, à Perinthe, à Byzance, & en pluſieurs autres endroits de la Gréce & de la Thrace. Mais non ſeulement elles avoient des temples particuliers, elles en avoient de communs avec d'autres Divinitez. Ordinairement ceux qui eſtoient conſacrez à l'Amour, l'eſtoient auſſi aux Graces. On avoit couſtume encore de leur donner place dans les temples de Mercure; parce qu'on eſtoit perſuadé que le Dieu de l'éloquence ne pouvoit ſe paſſer de leurs ſecours. Mais ſur tout, les Muſes & les Graces n'avoient d'ordinaire qu'un meſme temple. On ſçait l'union intime qui eſtoit entre ces deux ſortes de Divinitez. Héſiode aprés avoir dit que les Muſes ont eſtabli leur ſéjour ſur l'Hélicon, adjoute que l'Amour & les Graces habitent prés d'elles :

Paus. passim.

Πάρ' δ' αὐταῖς χάριτες τε, καὶ ἵμερος οἰκί' ἔχουσι.

En effet pour plaire aux unes, il falloit plaire aux autres. Pindare invoque les Graces preſque auſſi ſouvent que les Muſes; il confond leurs juriſdictions; & par une de ces expreſſions heureuſes & hardies qui luy ſont familiéres, il appelle la Poëſie, *le délicieux Jardin des Graces* :

Ἐξαίρετον χαρίτων νέμομαι
Κᾶπον.

On célébroit pluſieurs feſtes en leur honneur dans tout le cours de l'année. Mais le printemps leur eſtoit principalement conſacré. C'eſtoit proprement la ſaiſon des Gra-

ces. *Voyez*, dit Anacréon, *comme au retour des Zéphirs les Graces sont parées de roses :*

Ἴδε πῶς ἔαρος φανέντος
Χάριτες ῥόδα βρύουσι.

Horace ne peint jamais la nature qui se renouvelle, sans faire entrer les Graces dans cette peinture. Aprés avoir dit au commencement d'une de ses Odes, que par une agréable révolution les frimats font place aux beaux jours : *L. 1. Od. 4.*

Solvitur acris hiems gratâ vice veris & favoni,

Il adjoute aussi-tost qu'on voit déja Vénus, les Graces & les Nymphes recommencer leurs danses.

Jam Cytheræa choros ducit Venus . . .
Junctæque Nymphis Gratiæ decentes
Alterno terram quatiunt pede.

Cette image luy plaist si fort, qu'il la présente encore dans un autre endroit, où conservant tout le fond de la pensée, il se contente de faire quelques changements dans l'expression : *L. 4. Od. 7.*

Diffugere nives, redeunt jam gramina campis
Arboribusque comæ . . .
Gratia cum Nymphis, geminisque sororibus audet
Ducere nuda choros.

Mais ce n'estoit pas seulement à certains temps solemnels que les peuples signaloient leur dévotion envers les Graces; il n'y avoit guére de jour qui ne fust marqué par quelque hommage qu'ils leur rendoient. Il est surprenant que la piété des anciens influast presque sur toutes les actions de leur vie. Elle se retrouvoit au milieu mesme des plaisirs de la table. Ils ne faisoient point de repas, où la plusspart des Dieux ne fussent appellez. Ils n'avoient garde

d'y oublier les Muses ni les Graces. On honoroit les unes & les autres le verre à la main; avec cette différence, que pour s'attirer la faveur des Muses, on beuvoit neuf coups, * au lieu que ceux qui vouloient se concilier les Graces, n'en beuvoient que trois :

Qui Musas amat impares
Ternos ter cyathos attonitus petet
Vates. Tres prohibet supra
Rixarum metuens tangere Gratia.

Tous les peuples ont toûjours regardé le serment comme un acte de religion, qui estant fait dans les circonstances & avec les conditions nécessaires, honore l'Estre souverain. Cette sorte d'honneur ne manquoit pas aux Graces. On attestoit leur Divinité. Σοφῶς, νὴ τὰς χάριτας, *De par les Graces, il a raison,* dit Socrate dans les nuées d'Aristophane. Il faut avoüer pourtant qu'il y a une malice cachée sous ces termes. Car le Poëte comique fait allusion par ce serment à la premiére profession de Socrate, qui avant que d'estre Philosophe avoit esté Sculpteur, & avoit fait les statuës des trois Graces qu'on avoit placées dans la citadelle d'Athénes.

Enfin les anciens aimoient à marquer leur zéle pour leurs Dieux, par divers monuments qu'ils élevoient à leur gloire, par des tableaux, par des statuës, par des inscriptions, par des médailles. Or toute la Gréce estoit pleine de semblables monuments que la piété publique avoit consacrez aux Graces. On voyoit dans la plufpart des villes leurs figures, faites par les plus grands maistres. *Pauf. in Baot.* Il y avoit à Pergame un tableau de ces Déesses, peint par Pythagore de Paros. Un autre à Smyrne qui estoit de la

* C'est le sens que la plufpart des interpretes donnent à ce passage d'Horace. Je l'ay suivi comme le plus conforme à nos usages, & comme le seul, qui puisse avoir quelque grace en nostre langue. Si l'on veut sçavoir le vray sens, on peut voir ce que M. Boivin le Cadet en a écrit. *Hist. de l'Acad. Royale des Insc. & Belles Lettres*, p. 136.

main d'Apelle. Socrate avoit fait leurs statuës en marbre, Bupale les fit en or, Pausanias parle de plusieurs autres, également recommandables par la richesse de la matiére & par la beauté du travail. Démosthéne rapporte dans la harangue pour la couronne, que les Athéniens ayant secouru les habitans de la Quersonése dans un besoin pressant, ceux-cy pour éterniser le souvenir d'un tel bienfait, élevérent un autel avec cette inscription, χάριτος βωμός. *Autel consacré a celle des Graces qui préside à la reconnoissance.* Et pour finir par les monuments ausquels cette Compagnie s'intéresse plus particuliérement, & qui peut-estre sont plus durables que tous les autres; il y avoit un grand nombre de médailles où les Graces estoient représentées. Plusieurs sont venuës jusqu'à nous. Telle est une médaille Grecque d'Antonin Pie frappée par les Périnthiens; une de Septime Sévére, par les habitans de Perge dans la Pamphilie; une autre d'Aléxandre Sévére, par la Colonie Flavienne dans la Thrace; & enfin, une de Valérien pére de Gallien, par les Byzantins. Et c'est d'aprés ces anciennes médailles, qu'on a frappé dans ces derniers temps celles de Pic de la Mirande & du Connestable Anne de Montmorency; où l'on voit d'un costé les testes de ces grands hommes, & de l'autre les trois Déesses dans les mesmes attitudes qu'on les représentoit autrefois. Ce fut aussi sur ce modéle qu'on frappa l'ingénieuse médaille de Jeanne de Navarre, où l'on représenta d'une part cette Princesse, & au revers les trois Graces, avec cette légende. *Ou quatre, ou une.* Pensée, qui a beaucoup de rapport avec celle qui se trouve dans cette jolie épigramme de l'Anthologie, faite sur une jeune personne, qui réünissoit en elle tous les agréments de la figure, des maniéres & de l'esprit :

Τέσσαρες αἱ Χάριτες, Παφίαι δύο, καὶ δέκα Μοῦσαι
Δερκυλὶς ἐν πάσαις Μοῦσα, Χάρις, Παφίη.

Il y a quatre Graces, deux Vénus, & dix Muses. Dercyle est une Muse, une Grace, une Vénus.

Article VI.

Biens, dont les Graces estoient les dispensatrices.

Du reste, il ne faut pas s'estonner que les anciens fussent si réguliers à faire leur cour aux Graces. C'estoit de ces Divinitez bienfaisantes qu'ils attendoient les plus précieux de tous les biens. Leur pouvoir s'estendoit à tous les agréments de la vie. Κεῖναι γὰρ ὤπασαν τὰ τερπνὰ, dit Pindare. Elles dispensoient aux hommes, non seulement la bonne grace, la gayeté, l'égalité de l'humeur, la facilité des maniéres, & toutes les autres qualitez liantes qui répandent tant de douceur dans la société civile; mais encore la libéralité, l'éloquence, la sagesse. σὺν γὰρ ὑμῖν, dit le mesme Poëte en leur adressant la parole :

Τὰ τερπνὰ καὶ τὰ γλυκέα γίνεται πάντα βροτοῖς,
Εἰ σοφὸς, εἰ καλὸς, εἴ τις ἀγλαὸς
Ἀνήρ.

Mais ce qui peut-estre n'estoit pas moins considérable, elles donnoient ce je ne sçais quoy si vanté, qui fait qu'on est du goust de tout le monde, & qu'on plaist dans les moindres choses. Heureux don, qui seul quelquefois tient lieu de mérite; & sans lequel le mérite n'est point de mise. Un homme avoit beau rassembler en luy les plus grands talents, un génie universel, une vaste mémoire, une érudition profonde; toutes ces perfections devenoient inutiles, si les Graces n'y mettoient comme le dernier sceau. Delà vient que Platon qui trouvoit dans son disciple Xénocrate les dispositions les plus heureuses, mais un peu de rudesse & de grossiéreté, avoit coustume de luy dire, *Xénocrate, sacrifiez aux Graces*, θῦε χάρισιν. Et ce fut faute de leur avoir sacrifié, qu'au rapport de Plutarque, Marius ne fut pas un aussi grand homme qu'il auroit pû estre; & qu'à de fort beaux commencements, il attacha une fin qui n'y répondit guéres.

Mais la plus belle de toutes les prérogatives des Graces, c'est qu'elles présidoient aux bienfaits & à la reconnoissance; jusques-là que presque dans toutes les Langues on se sert de

de leur nom pour exprimer & la reconnoissance & le bienfait. C'estoit comme Déesses de l'un & de l'autre, que l'antiquité les révéroit principalement. Aussi avoit-elle renfermé toute la doctrine des bienfaits dans les figures allégoriques, sous lesquelles on avoit coustume de les représenter. Et Chrysippe, un des grands ornements du Portique, ayant entrepris de traitter cet endroit important de la morale, crut qu'il ne pouvoit mieux exécuter ce dessein, qu'en donnant l'explication de ces différentes figures. Sénéque qui travailla depuis sur la mesme matiére, blasme fort son prédécesseur de s'y estre pris de la sorte; l'accusant d'avoir traitté son sujet plustost en poëte qu'en philosophe; & prétendant qu'on instruit tout autrement les hommes par des maximes sérieuses, que par des allégories agréables. Quoy-qu'il en soit, nous avons au moins l'obligation à Chrysippe de nous avoir transmis ce que les anciens pensoient sur les attributs des Graces; & de nous avoir révélé les mystéres qu'ils cachoient bien ou mal sous ces attributs. Je dis bien ou mal; car on est obligé de convenir que la pluspart de ces sens mystiques sont un peu recherchez. Mais il s'agit icy d'en donner l'histoire, & non d'en faire la censure.

Lib. 1. de Benef. c. 3.

D'abord on appelloit les trois Déesses, *Charites*, nom dérivé d'un mot Grec qui veut dire *joye* pour marquer que nous devons également nous faire un plaisir, & de rendre de bons offices, & de reconnoistre ceux qu'on nous rend. Elles estoient jeunes, pour nous apprendre que la mémoire d'un bienfait ne doit jamais vieillir. Vives & légéres, pour faire connoistre qu'il faut obliger promptement, & qu'un bienfait ne doit point se faire attendre. Aussi les Grecs avoient-ils coustume de dire, qu'une grace qui vient lentement, cesse d'estre grace. Ce qu'ils exprimoient par un de ces jeux de mots dont ils n'estoient pas ennemis:

Ἁ χάρις ἁ βραδύπους, ἄχαρις χάρις.

Vierges, pour donner à entendre, premiérement, qu'en

faiſant du bien on doit avoir des veûës pures, faute de quoy l'on corrompt ſon bienfait. Et en ſecond lieu, que l'inclination bienfaiſante, doit eſtre accompagnée de prudence & de retenuë. C'eſt pour cette ſeconde raiſon que Socrate voyant un homme qui prodiguoit les bienfaits ſans diſtinction & à tout venant, *Que les Dieux te confondent,* s'écria-t-il. *Les Graces ſont Vierges, & tu en fais des Courtiſanes.* Κακῶς ἀπόλοιο, ὅτι τὰς χάριτας, παρθένους οὔσας, πόρνας ἐποίησας. Elles ſe tenoient par la main, ce qui ſignifioit que nous devons par des bienfaits réciproques ſerrer les nœuds qui nous attachent les uns aux autres. Enfin elles danſoient en rond, pour nous apprendre qu'il doit y avoir entre les hommes une circulation de bienfaits; & de plus, que par le moyen de la reconnoiſſance, le bienfait doit naturellement retourner au lieu d'où il eſt parti. C'eſt ainſi que ſous des figures qui ſembloient n'eſtre faites que pour le plaiſir des yeux, les anciens peut-eſtre un peu trop amateurs des emblémes & des ſymboles, ſçavoient renfermer les véritez les plus propres à éclairer l'eſprit & à régler le cœur.

Je ne dois pas obmettre en finiſſant, que trois des plus grands Poëtes de l'antiquité ont célébré les Graces dans des piéces faites exprés. Pamphos eſt le premier qu'on ſçache, qui ait composé un hymne en leur honneur. Ce Poëte aujourd'huy peu connu, mais trés fameux dans les écrits des anciens, vivoit dans les ſiécles les plus reculez. Entre pluſieurs cantiques qu'il avoit faits pour différentes Divinitez, pour l'Amour, pour Diane, pour Cérés, pour Proſerpine, &c. celuy qu'il avoit fait pour les Graces eſtoit regardé comme un des plus beaux. Pindare leur conſacra cette Ode charmante, qui eſt la derniére des Olympiques, & qui raſſemble en moins de quarante vers tout ce qu'on peut dire de plus magnifique à leur gloire. Et c'eſt cette Ode qu'un Poëte moderne, qui n'eſtime pas trop Pindare non plus qu'Homére, n'a pas dédaigné pourtant d'imiter dans une de ſes piéces qu'il intitule *les Graces*, & qu'il

Pauſ. in Bœot.

Pauſ. paſſim.

adreſſe à M.r le Duc de Vendoſme. Nous avons auſſi dans Théocrite une Idylle qui porte le nom des Graces. On croiroit ſur la foy du titre que cette piéce ſeroit trés galante, & rouleroit en grande partie ſur les trois Divinitez qu'elle ſemble annoncer. Cependant on eſt tout ſurpris de n'y trouver preſque rien qui les regarde. Ce n'eſt à proprement parler qu'une plainte chagrine. Et les Graces dont parle Théocrite, ſont celles qu'il plaiſt quelquefois aux Poëtes de faire à des hommes riches & puiſſants, lorſqu'ils leurs adreſſent des vers compoſez à leur honneur. D'où le Poëte bucolique prend occaſion de s'emporter en des reproches contre l'ingratitude des grands; qui dés ce temps-là ne connoiſſoient pas aſſez le prix de l'encens poëtique, & croyoient récompenſer dignement les peines d'un nourriſſon du Parnaſſe, s'il luy permettoient d'honorer de leur nom le frontiſpice de ſes ouvrages. Ces reproches occupent tout le corps de la piéce qui eſt aſſez longue. Aprés quoy Théocrite tourne tout court, & finit par cette apoſtrophe, en forme de priére;

Ω ἐτεόκλειοι, χάριτες θεαὶ, &c.

Graces, à qui jadis Etéocle baſtit des temples, charmantes Déeſſes, qui habitez Orchoméne, autrefois la rivale de Thébes; je preſére ma retraite à tous les lieux où l'on peut m'inviter. Que ſi pourtant on venoit à me ſouhaiter en quelque endroit, je ne craindray point d'y paroiſtre, pourveû que ce ſoit avec les Muſes & avec vous. Car ſans vous, que peut-il y avoir d'agréable pour les mortels; Τί γὰρ χαρίτων ἀγαπατὸν ἀνθρώποις ἀπανευθὲν; *puiſſent les Graces ne m'abandonner jamais:*

Αἰεὶ χαρίτεσσιν ἅμ' εἴην.

Voilà, Meſſieurs, une partie de ce que j'ay trouvé dans les écrits des anciens touchant les Graces. Trop heureux ſi j'avois pû répandre ſur une matiére toute riante, quelques-uns de ces agréments que vous ſçavez donner aux ſujets qui en paroiſſent le moins ſuſceptibles.

DISSERTATION
SUR LES HESPERIDES.
Par M. l'Abbé MASSIEU.

9. de Juillet 1711.

IL n'y a guére de ſujet, ſur lequel les Poëtes anciens ayent plus donné carriére à leur imagination, que ſur celuy des Heſpérides. Ils n'ont gardé aucunes meſures dans les prodiges qu'ils nous ont débitez touchant ces fameuſes Nymphes; & l'on peut dire qu'uniquement occupez du ſoin d'exciter l'admiration & la ſurpriſe ; ils ſe ſont jettez dans le merveilleux, ſans nul égard pour le vray-ſemblable.

Quand une matiére ſi riante ne m'auroit pas invité d'elle-meſme; je me ſerois fait un plaiſir de la traitter, par déférence pour * l'Illuſtre chef qui nous préſide moins qu'il ne nous protége, & dont les moindres déſirs doivent eſtre des loix inviolables pour nous. Entre pluſieurs ſujets, qu'il a bien voulu m'indiquer; il ma laiſſé entrevoir qu'il penchoit pour celuy-cy; & qu'il le regardoit comme un des plus propres, à fournir une ample moiſſon de particularitez agréables & curieuſes. Je crains bien de ne pas remplir l'idée qu'il s'en eſt faite; mais ſi je ne réponds pas à ſon attente, j'auray du moins la ſatisfaction de m'eſtre conformé, autant qu'il aura dépendu de moy, à ce qu'il m'a paru ſouhaiter.

* M.r l'Abbé Bignon.

Il me ſemble qu'en toute fable, on doit conſidérer principalement trois choſes; ce qu'il peut y avoir de vray, ce que les Poëtes y ont ajoûté du leur, & les inſtructions qu'ils ont prétendu cacher ſous le voile de la fiction. C'eſt tout le plan que je me propoſe dans ce diſcours ſur les Heſpérides. Je rapporteray ce que l'Hiſtoire nous en a tranſmis; ce que la Poëſie en a publié; & les véritez qu'on

prétend qu'elle a voulu renfermer dans les mensonges ingénieux dont elle a revestu toute cette matiére.

I. PARTIE. Ce que l'Histoire nous a transmis touchant les Hespérides.

Lorsqu'on veut réduire la fable des Hespérides à la précision historique; l'admiration cesse, & les doutes commencent. On ne trouve plus qu'un nombre de faits; qui à la vérité demeurent renfermez dans les bornes des choses naturelles & croyables. Mais les écrivains qui les rapportent, sont partagez en tant d'opinions différentes, que l'esprit incertain ne sçait à quoy s'attacher.

Paléphate auteur tres-ancien, quoy-qu'on ne sçache pas au juste le temps où il a vescu, prétend qu'on doit l'en croire préférablement à tout autre. On a publié, dit-il, beaucoup de choses touchant les Hespérides: mais voicy au vray ce que c'estoit. ἔχει δὲ ἡ ἀλήθεια ὧδε. Hespérus estoit un riche Milésien, qui alla s'establir dans la Carie. Il eut deux filles, nommées Hespérides, qui avoient de nombreux troupeaux de brebis, qu'on appelloit *Brebis d'or*, à cause de leur beauté. Car il n'y a rien de plus beau que l'or, ajoûte cet auteur. Κάλλιστον γὰρ ὁ χρυσός. Elles en confioient la garde à un berger, nommé *Dracon*, ποιμένα ὀνόματι Δράκοντα. Mais Hercule passant par le pays qu'elles habitoient, enleva & le berger & les troupeaux.

Περὶ ἀπίστων. c. 19.

* Agroétas autre historien, souvent cité par les anciens Scholiastes, & sur tout par celuy d'Apollonius, parle des Hespérides à peu prés comme Paléphate. Ce qu'elles gardoient avec tant de soin, dit-il, au 3.e livre des choses Libyques, ce n'estoit point des pommes, c'estoit des Brebis, qu'on appelloit *Brebis d'or*, à cause de leur beauté surprenante. Et le berger qui en avoit la garde, n'estoit point un *Dragon*, mais un homme ainsi nommé, parce qu'il avoit la vigilance & la férocité de cet animal. Varron & Servius sont du mesme sentiment.

Ce qu'il y a d'embarassant, c'est que d'autres écrivains,

* Ἀγροίτας δ' ἐν γ'. Λιβυκῶν, φησὶ μὴ μῆλα εἶναι, ἀλλὰ πρόβατα κάλλιστα, ἃ χρυσᾶ ὠνομάσθη. ἔχειν δὲ ταῦτα ποιμένα ἄγριον, ὃν διὰ τὸ ἀνήμερον Δράκοντα ὀνομάζεσθαι. *Schol. Apollonii.*

qui ne sont pas moins considérables par leur autorité ni par leur nombre, changent le berger des Hespérides en Jardinier, & leurs troupeaux en fruicts. Selon eux, on appelloit ces fruicts, *des pommes d'or :* soit parce qu'ils estoient excellents, (car les Grecs donnent cette épithéte à tout ce qui excelle en son genre,) soit parce qu'ils estoient d'un grand rapport; soit enfin, parce que leur couleur approchoit effectivement de celle de l'or. Cette seconde opinion n'a pas moins de partisans que la premiére, & il semble mesme que dans la suite des temps elle soit devenuë la dominante.

Cependant Diodore de Sicile ne prend point de parti, & croit que chacun peut penser sur ce point tout ce qu'il voudra. ἀλλὰ περὶ μὲν τούτων ἐξέσται διαλαμβάνειν, ὡς ἂν ἕκαστος ἑαυτὸν πείθῃ. Et la raison qu'il en apporte, c'est que le mot Grec μῆλα, dont les anciens historiens se sont servi, peut signifier également des pommes & des brebis. Mais il descend dans un détail beaucoup plus grand que les auteurs dont je viens de parler : & ce qu'il nous apprend des Hespérides, est peut-estre ce que nous avons sur cette matiére de plus circonstancié & de plus exact. Il asseûre qu'Hespérus & Atlas estoient deux fréres qui possédoient de grandes richesses dans la partie la plus Occidentale de l'Afrique. Hespérus eust une fille appellée Hespéris, qui donna son nom à toute la contrée. Elle épousa son Oncle Atlas; & de ce mariage sortirent sept filles, qu'on appelle tantost Hespérides du nom de leur mére & de leur ayeul maternel, & tantost Atlantides du nom de leur pére. Elles gardoient avec beaucoup de soin ou des troupeaux ou des fruicts, dont elles tiroient de grands revenus. Comme elles estoient trés belles & plus sages encore, leur mérite fit beaucoup de bruit dans le monde. Busiris Roy d'Egypte devint amoureux d'elles sur leur réputation, & jugeant bien que sur la sienne, il ne réüssiroit pas par une recherche réguliére, il envoya des Pirates pour les enlever. Ils épiérent le moment où elles se réjoüissoient

L. 5. Biblioth. c. 13.

Ibid.

entre elles dans un jardin, & exécutérent l'ordre du tyran. Comme ils s'en retournoient tout fiers de leur proye, Hercule qui revenoit de quelques-unes de ses expéditions, les rencontra sur un rivage, où ils estoient descendus pour prendre un repas. Il apprit de ces jeunes filles ce qui s'estoit passé, tüa les corsaires, mit les jeunes captives en liberté, & les remena chez leur pére. Atlas charmé de retrouver ses filles, fit part à leur libérateur de ces troupeaux ou de ces fruicts qui faisoient ses richesses. Mais il ne borna pas là sa reconnoissance. Il voulut aussi l'initier dans les principes de l'Astronomie. Car Atlas, ajoûte Diodore de Sicile, estoit trés versé dans la science des Astres, & tenoit ordinairement une sphére à la main. Ce qui a donné lieu aux Poëtes de feindre qu'il portoit le ciel sur ses épaules. Il fit présent à Hercule d'une sphére semblable; & c'est delà que les Poëtes ont pris encore occasion d'imaginer, que ce Héros avoit relevé Atlas dans le pénible employ de soûtenir le monde. Hercule fort content de la réception qui luy avoit esté faite, s'en retourna dans la Gréce, & y porta les présents dont son hoste l'avoit comblé. Quoy-que ce passage soit fort long, je n'ay point fait difficulté de le rapporter tout entier, & parce que je le regarde comme ce qui nous reste de plus solide sur le sujet que nous examinons; & parce que de plus, il nous donne l'intelligence de ce qui a servi de fondement à plusieurs fictions poëtiques.

Ibid.

Pline le naturaliste suit par tout dans ses écrits le sentiment de ceux qui donnent des fruicts & non des troupeaux aux Hespérides. Mais il ne sçait pas trop où il doit placer leurs jardins. Il se contente de nous apprendre que de son temps il y avoit sur cela deux opinions principales. Quelques-uns les plaçoient à Bérénice ville de Libye, & d'autres à Lixe ville de Mauritanie. Pline se range selon l'occasion à l'une ou à l'autre de ces opinions. Lorsqu'il parle de Bérénice; cette ville, dit-il, s'appelloit autrefois Hespéris du nom des Hespérides. Non loin de ses murs

L. 5.

on voit un fleuve nommé Léthon, & un bois sacré, où l'on dit qu'estoient leurs jardins : *Berenice quondam vocata Hesperidum . . . nec procul ante oppidum fluvius Lethon, & Lucus sacer, ubi Hesperidum horti memorantur.* D'un autre costé lorsqu'il traite de Lixe; c'est cette ville, dit-il, que les Fables des anciens ont renduë si célébre. C'est-là qu'estoient & le palais d'Antée; & le lieu où ce tyran en vint aux mains avec Hercule; & les jardins des Hespérides. Un bras de mer serpente tout au tour, ce qui a donné aux Poëtes l'idée de leur Dragon. On y voit encore aujourd'huy un autel consacré à Hercule; mais quant à cette fameuse forest, qui portoit des pommes d'or, il n'en reste plus rien, & l'on n'y trouve plus pour tout arbre que des oliviers sauvages : *Lixos vel fabulosissimè antiquis narrata. Ibi Regia Antæi, certamenque cum Hercule, & Hesperidum Horti. Affunditur æstuarium è mari fluxuoso meatu, in quo Draconis custodiæ instar fuisse interpretantur. Extat in eâ & ara Herculis, nec præter oleastros aliud ex narrato illo aurifero nemore.*

Lib. eodem.

De ces deux opinions, il n'y en a plus qu'une qui soit receuë aujourd'huy; & les sçavants hommes qui ont approfondi cette matiére, ne craignent point d'avancer que les anciens, qui ont placé les jardins des Hespérides à Bérénice, se sont trompez. Ce qui les a induits en erreur, c'est le nom de *Hespéris* ou *Hespérides* qu'avoit cette ville, avant qu'elle eust emprunté d'une Reine d'Egypte celuy de Bérénice : Ἑσπερίς πόλις Λιβύης, ἡ νῦν Βερενίκη. ἐκλήθη δὲ οὕτως, ἀπὸ τῆς Πτολεμαίου γυναικὸς Βερενίκης. Ils ont cru qu'elle avoit esté appellée *Hespéris* ou *Hespérides*, du nom de ces Nymphes que les Poëtes ont tant célébrées. *Quondam vocata Hesperidum.* Mais elle n'avoit esté nommée ainsi, que parce qu'elle estoit avantageusement exposée au soleil couchant. Pour preuve de cela, c'est que si l'on remonte plus haut dans l'antiquité, on trouvera que son premier & véritable nom estoit celuy de Εὐεσπερίς, ou Εὐεσπερίδες. C'est ainsi qu'Hérodote l'appelle. Théophraste, περὶ τὴν σύρτιν ἀπὸ τῶν Εὐεσπερίδων. Prés de la Syrte, non loin de la ville

ville Evespérides. Estienne de Byzance, Εὐεσπερίδες πόλις Λιβύης, καὶ ἑνικῶς λεγομένη. *Evespérides* ville de Libye, qu'on appelle aussi au singulier *Evespéris.* Aussi l'erreur de ceux qui ont placé les jardins des Hespérides dans cette ville n'a pas échappé à Apollodore, qui a soin d'en avertir ses lecteurs. Ταῦτα δὲ ἦν, οὐχ, ὥς τινες, ἐν Λιβύᾳ, ἀλλὰ ἐπὶ τοῦ Ἄτλαντος. Ces jardins, dit-il, estoient situez, non dans la Libye, comme quelques-uns le croyent; mais dans la Mauritanie vers le Mont-Atlas.

Cette différence de sentiments prouve ce que j'ay dit d'abord que les historiens nous laissent au sujet des Hespérides dans une grande incertitude. En effet, si l'on rapproche & si l'on confronte leurs témoignages; quel parti prendre! Paléphate les fait filles d'Hespérus, Diodore de Sicile, filles d'Atlas. Selon le premier, elles n'estoient que deux: selon le second, elles estoient sept. La moitié des Ecrivains prétend que ce qui faisoit leurs richesses, c'estoit des troupeaux d'une rare beauté; l'autre moitié, que c'estoit des fruicts excellents. Si l'on en croit les uns, un homme vigilant & robuste gardoit le lieu qu'elles habitoient; si l'on en croit les autres, ce lieu estoit gardé par sa propre situation, & environné d'un fleuve ou d'un bras de mer. Paléphate place leur demeure dans la Carie, la pluspart des auteurs à Bérénice, la saine partie, à Lixe. Il y en a qui prétendent qu'Hercule entra chez elles comme ennemi & à main armée; d'autres, qu'il n'y parut que comme libérateur, & qu'il s'en retourna comblé de présents. Il s'ensuit de tout cela, que ce qu'il y a de certain & d'incontestable touchant les Hespérides, se réduit presque à rien, & tout au plus à ces trois ou quatre articles; qu'elles estoient sœurs; qu'elles possédoient une sorte de biens, dont elles estoient redevables, & à leurs soins, & à la bonté du terroir qu'elles cultivoient; que leur demeure estoit bien gardée; & qu'enfin Hercule estant allé chez elles, il remporta dans la Gréce de ces fruicts, ou de ces troupeaux, qui leur estoient d'un si bon revenu.

II. Partie. Ce que la poësie a publié des Hespérides.

Voyons maintenant ce que les Poëtes ont fait de ce peu de matiére & la forme qu'ils luy ont donnée. Ils changent le lieu qu'habitoient les Hespérides en un jardin magnifique & délicieux. L'or y brille de toutes parts. Non seulement les fruicts que les arbres portent, les feüilles & les branches mesmes sont de ce précieux métal :

L. 4. metam.

Arboreæ frondes, dit Ovid. *auro radiante nitentes*
Ex auro ramos, ex auro poma ferebant.

Pherecyd. cité par le Schol. d'Apoll. l. 4. au vers. 1396.

Toutes ces richesses sont gardées par un Dragon horrible qui a cent testes, & qui tout à la fois pousse en l'air cent différentes sortes de sifflements. Ἔχοντα κεφάλας ἑκατὸν, καὶ φώνας παντοίας. Les pommes, sur lesquelles il tient sans cesse les yeux ouverts, ont une vertu surprenante. Elles charment les yeux ; & font sur les cœurs des impressions, dont il est impossible de se défendre. Lorsque Jupiter épousa Junon, elle luy porta de ces pommes en mariage ; & ne crut pas pouvoir luy payer sa dote en plus belle monnoye. Ce fut avec une de ces pommes que la Déesse de la Discorde mit la division entre Junon, Vénus & Pallas ; & jetta le trouble dans tout l'Olympe. Ce fut avec ces mesmes pommes qu'Hippoméne sceut adoucir la fiére Atalante, & la rendre sensible à son tour. Elle ne put les voir, sans en estre frappée, dit Virgile.

Ecl. 6.

Hesperidum miratam mala puellam.

A peine les eut-elle apperceuës, dit Théocrite, qu'elle se sentit éprise d'amour, & qu'elle éprouva toutes les fureurs de cette passion impérieuse :

Eidyll. 3.

Ὡς ἴδεν, ὡς ἐμάνη, ὡς ἐς βαθὺν ἅλλετ' ἔρωτα.

Mais si les Poëtes font de ces jardins un séjour enchanté, ils font de celles qui l'habitent autant d'enchanteresses ou de Fées. Elles ont des voix charmantes, Ἑσπερίδες λιγύφωνοι. C'est l'épithéte qu'on leur donne par tout. Elles adoucissent leur travail, en le mélant d'agréables concerts :

Hesiod.

Ποίπνυον ἐφίμερον ἀείδουσαι. Apollon. l. 4. v. 1399.

Elles aiment à prendre toutes sortes de figures, & à estonner les yeux des spectateurs par des métamorphoses soudaines. C'est un plaisir de lire ce qu'Apollonius en rapporte dans le 4.e livre de son poëme. Les Argonautes pressez de la soif arrivent chez les Hespérides, & les conjurent de leur montrer quelque source d'eau. Ils sont tout surpris, qu'au lieu de leur répondre, elles se changent tout à coup en poussiére & en terre :

αἱ δ' αἶψα κόνις καὶ γαῖα κιόντων
Ἐσσυμένως ἐγένοντο καταυτόθι.

Ce prodige ne déconcerte point les Héros, ils redoublent leurs priéres, & voilà qu'en un moment ces mesmes Nymphes se transforment en arbres. Hespéra devient Peuplier, Erythéïs est un Ormeau, Eglé se change en Saule :

Ἑσπέρη, αἴγειρος, πτελέη δ' Ἐρυθηῒς ἔγεντο,
Αἴγλη δ' ἰτείης ἱερὸν στύπος.

Il ne restoit plus, pour les rendre respectables de tout point, que de les marquer au coin de la religion, & que d'en faire des Divinitez dans toutes les formes. Et c'est à quoy les Poëtes n'ont pas manqué. Ils leur ont donné un Temple. Ils y ont joint une Prestresse, redoutable par l'empire souverain qu'elle exerce sur toute la nature. C'est elle qui garde les rameaux sacrez, & qui nourrit le Dragon de miel & de pavots. Elle commande aux noirs chagrins, & sçait à son gré les envoyer dans les cœurs, ou les en chasser. Elle arreste le cours des fleuves, elle force les astres à retourner en arriére, & les morts à sortir de leurs tombeaux. On entend la terre mugir sous ses pieds, & à son ordre on voit les ormeaux descendre des montagnes :

Hesperidum templi custos, epulasque draconi Æneid. 4.
Quæ dabat, & sacros servabat in arbore ramos,

Spargens humida mella, soporiferumque papaver.
Hæc se carminibus promittit solvere mentes
Quas velit, ast aliis duras immittere curas:
Sistere aquam fluviis, & sidera vertere retro.
Nocturnosque ciet Manes. Mugire videbis
Sub pedibus terram, & descendere montibus ornos.

C'est ainsi que les Poëtes sçavent faire quelque chose de rien ; & que grace à leur imagination ils trouvent dans les sujets les plus stériles des sources inépuisables de merveilles.

Mais si le peu que les historiens nous ont appris des Hespérides, est mélé de beaucoup de contrariété: on peut bien juger que dans ce grand nombre de prodiges que les Poëtes nous en ont contez, il se trouve une infinité de contradictions, compagnes inséparables de la fiction & du mensonge. L'un détruit ce que l'autre avance ; & ce seroit une entreprise chimérique, que de vouloir les concilier entre eux. Mais pour débroüiller en quelque façon ce cahos, & donner une sorte d'ordre à ce qui se trouve confusément épars dans leurs écrits ; je sépareray les choses où ils conviennent, d'avec celles où ils ne conviennent pas. Tous demeurent d'accord que les Hespérides estoient sœurs, que leurs richesses consistoient en pommes d'or, que ces pommes estoient gardées par un Dragon, qu'Hercule pourtant trouva le moyen d'en cüeillir & d'en emporter dans la Gréce. Mais réünis sur ce petit nombre d'articles, ils sont divisez sur presque tous les autres. Ils ne s'accordent ni sur la naissance de ces Nymphes, ni sur leur nombre, ni sur la généalogie du Dragon, ni sur le lieu où leurs jardins estoient situez, ni enfin sur la maniére dont Hercule s'y prit pour avoir de leurs fruicts.

Car pour commencer par leur origine, Hésiode veut qu'elle soient nées de la Nuit, sans qu'on puisse bien deviner pourquoy il donne une mére si laide à des filles si belles. D'un autre costé Chérécrate les fait filles de Phor-

cus & de Céto, deux Divinitez de la mer. Quant à leur nombre, l'opinion commune est qu'elles n'estoient que trois, Eglé, Aréthuse, & Hespéréthuse. Quelques Poëtes en ajoûtent une quatriéme qui est Hespéra, d'autres une cinquiéme qui est Erythéïs, & d'autres enfin, une sixiéme qui est Vesta. Nous avons veu que Diod. de Sicile les fait monter jusqu'à sept. Pour ce qui regarde le Dragon, il estoit fils de la Terre, selon Pisandre; de Typhon & d'Echidne selon Phérécyde. Et quant à ce qui concerne leurs jardins, la plusparts des Poëtes les placent en deça de l'Océan, & vers le Mont-Atlas. Χώρῳ ἐν Ἄτλαντος, dit Apollonius. *Hesperio Regis Atlantis in orbe*, dit Ovid. *Ubi maximus Atlas, axem humero torquet stellis ardentibus aptum*, dit Virgile. Cependant Hésiode les transporte au delà de l'Océan, πέρην κλυτοῦ ὠκεανοῖο. Et à son exemple, quelques-uns les placent dans les Canaries ou Isles Fortunées, d'autres dans les Isles Gorgades ou du Cap verd, & d'autres enfin, dans deux Isles plus éloignées encore, & appellées Hespérides : chacun enchérissant comme à l'envi, & croyant jetter sur ces jardins d'autant plus de merveilleux, qu'ils les recule plus loin. Ils ne sont pas moins partagez sur la maniére dont Hercule parvint à avoir de ces pommes si bien gardées. Plusieurs croyent qu'il les enleva de force, & qu'il tua le Dragon. Apollonius nous représente avec les couleurs les plus vives ce monstre expirant. Ce n'est pas une description qu'on lit, c'est un tableau qu'on voit. Le Dragon, dit-il, percé des traits d'Hercule est étendu au pied de l'arbre : l'extrémité de sa queuë remuë encore ; mais le reste de son corps est sans mouvement & sans vie. Les mouches s'assemblent par troupes sur le noir cadavre, & sucent le sang qui coule des playes, & le fiel amer de l'Hydre de Lerne, dont les fléches sont teintes. Les Hespérides désolées à ce triste spectacle, se couvrent le visage de leurs mains, & poussent des cris lamentables :

Schol. Apollon. loco citato.

L. 4. Argon.
L. 4. metam.
L. 4. Æneid.

L. 4. Argon.

Δὴ τότε γ' ἤδη κεῖνος ὑφ' Ἡρακλῆϊ δαϊχθεὶς,
Μήλειον βέβλητο ποτὶ στύπος. Οἰόθι δ' ἄκρη
Οὐρῇ ἔτι σκαίρεσκεν· ἀπὸ κρατὸς δὲ κελαινὴν
Ἄχρις ἐπ' ἄκνηστιν κεῖτ' ἄπνοος. ἐν δὲ λιπόντων
Ὕδρης Λερναίης χόλον αἵματι πικρὸν ὀϊστῶν
Μυῖαι πυθομένοισιν ἐφ' ἕλκεσι τερσαίνοντο.
Ἀγχοῦ δ' Ἑσπερίδες κεφαλαῖς ἔπι χεῖρας ἔχουσαι
Ἀργυφέας ξανθῇσι, λίγ' ἔστενον.

D'autres Poëtes prétendent néanmoins qu'Hercule n'employa point la violence, & qu'il receut les pommes d'or de la main d'Atlas. Mais sur ce point mesme il y a encore deux opinions différentes. Car les uns disent qu'Atlas fit présent de ces pommes à Hercule, & que les choses se passérent entre ces deux Héros avec beaucoup d'honnesteté de part & d'autre. Phérécyde asseûre au contraire qu'ils usérent tous deux de supercherie; & à ce sujet il leur fait joüer un jeu assez indigne d'eux, & qui doit paroistre trés froid aux lecteurs. Il dit qu'Hercule eut recours à Atlas, & le conjura d'aller dans le jardin des Hespérides luy cüeillir trois pommes d'or. Atlas s'y engagea, pourveu que le fils d'Alcméne voulust pour un moment prendre sa place, & porter le ciel sur ses épaules. Hercule accepta la condition, ne connoissant pas bien toute la pésanteur du fardeau dont il alloit se charger. Atlas courut effectivement cüeillir les pommes; mais à son retour trouvant qu'elles estoient plus aisées à porter que le ciel, il vint dire à Hercule qu'il pouvoit tout à loisir continuer la fonction de sa nouvelle charge; que pour luy il alloit de sa part porter à Eurystée les pommes d'or; le Héros Grec connut qu'il avoit donné dans un piége, mais il crut qu'il devoit dissimuler; & feignant qu'il consentoit volontiers à ce que luy proposoit Atlas, il le pria seulement de vouloir bien reprendre pour un instant le fardeau du ciel, tandis

Schol. Apollon. l. 4. Argon.

qu'il feroit de sa peau de lion un coussin pour mettre sur sa teste, fort fatiguée de la lourde masse qu'elle avoit à soûtenir. ἑώς ἂν πῆραν ἐπὶ τὴν κεφαλὴν ποιήσηται. Atlas posa les pommes à terre, & crut qu'il ne devoit pas refuser à Hercule ce léger soulagement. Mais à peine eut-il rechargé le monde sur ses épaules, qu'Hercule ramassa les pommes au plus viste, & courut à toutes jambes les porter à Eurysthée. Ἡρακλῆς δὲ λαβὼν τὰ μῆλα, χαίρειν εἰπὼν τῷ Ἄτλαντι, ἀπέρχεται εἰς Μυκήνας παρ' Εὐρυσθέα, καὶ διακονεῖ αὐτῷ ταῦτα. On ne peut guére voir de fable plus détaillée que celle-là; & c'est dommage qu'Ovide la combatte par un autre, qui la détruit de fond en comble. Il prétend que lorsqu'Hercule vint chez les Hespérides, il y avoit déja long-temps qu'Atlas n'estoit plus; & voicy de quelle maniére selon luy, ce Roy infortuné avoit fini sa destinée. Thémis luy avoit prédit que ces beaux arbres qui portoient des pommes d'or, & qu'il gardoit avec tant de soin, seroient un jour pillez par un fils de Jupiter : *L. 4. metam.*

Tempus, Atla, veniet, tua quo spoliabitur auro
Arbor; & hunc prædæ titulum, Jove natus habebit.

Quelque temps aprés cette prédiction, Persée qui venoit tout récemment de couper la teste à Méduse, passa chez Atlas, luy demanda le couvert pour une nuit; & afin de s'en faire mieux recevoir, luy déclara qu'il estoit fils du maistre des Dieux. Atlas croit que c'est ce fils de Jupiter dont l'oracle la menacé, & le chasse avec ignominie. Mais du moins, luy dit Persée, si vous ne faites nul cas de mon amitié, recevez de moy ce présent :

At quoniam parvi tibi gratia nostra est;
Accipe munus, ait.

Il dit, & luy présente la teste de Méduse. Et à l'instant le Héros gigantesque est changé en un roc ou mont effroyable, dont la cime perce les nuës, & va se perdre entre les étoiles :

Quantus erat; mons factus Atlas. Nam barba comaque
In sylvas abeunt; juga sunt humerique manusque;
Quod caput ante fuit, summo est in monte cacumen;
Ossa lapis fiunt. Tum partes altus in omnes
Crevit in immensum, sic dii statuistis; & omne
Cum tot sideribus cœlum requievit in illo.

III. PARTIE. Les véritez prétenduës que la Poësie a cachées sous la Fable des Hespérides.

Mais si toutes ces merveilles que les Poëtes ont comme à l'envi entassées les unes sur les autres, sont surprenantes par leur prodigieuse variété; elles ne le sont guére moins par le grand nombre de mystéres qu'on prétend qu'elles renferment.

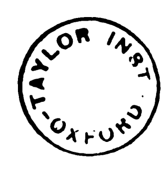
C'est aujourd'uy une opinion assez communément receuë, que les fables des Poëtes cachent toutes quelque instruction. En quoy je ne sçais si l'on ne fait point trop d'honneur à ces agréables artisans de mensonges; & si on ne leur preste point souvent des intentions qu'ils n'ont jamais euës. A la vérité, on ne peut disconvenir que la pluspart de leurs fictions ne soient susceptibles de sens instructifs : mais aussi il ne seroit pas difficile d'en citer plusieurs, où ils paroissent ne s'estre proposé que de plaire. Il y en a mesme quelques-unes, qui sont si outrées & si bizarres, qu'il y auroit, ce semble, de la prévention à soûtenir, qu'on doive les regarder autrement que comme des emportements d'une imagination échauffée. Mais quoyqu'il en soit des autres fables; il est certain qu'on a prétendu que celle des Hespérides enveloppoit de grandes véritez : & qu'on nous en a donné des explications Historiques, Morales & Physiques.

Nous avons déja veu de quelle maniére ceux qui l'expliquent par rapport à l'Histoire, renversent tous ces prodiges, purs ouvrages du cerveau des Poëtes, & les réduisent à quelques faits tout naturels & tout simples. Selon eux, ce lieu enchanté qu'habitoient les Hespérides, n'estoit

n'estoient que de belles prairies ou de beaux jardins. Le Dragon, c'estoit ou un Berger, ou un Jardinier, ou un fleuve, ou un bras de mer. Ce que ces Nymphes gardoient avec tant de soin, c'estoit ou des brebis d'une rare beauté, ou des fruicts excellents, appellez pommes d'or, à cause de leur couleur; χρυσᾶ διὰ τὴν ἰδέαν λεγόμενα. Mais il s'éléve icy de grandes contestations entre les sçavants, sur ce que c'estoit que ces pommes d'or; & ce point seul pourroit fournir la matiére d'une ample dissertation. Bodée qui a enrichi d'un long & curieux commentaire, le traité de Théophraste sur les plantes, prétend que c'estoit *des coins;* Saumaise & Spanhéim, que c'estoit *des oranges*, plusieurs sçavants que c'estoit *des citrons*.

Bodée fonde son opinion; premiérement, sur le nom mesme des coins, que les Grecs appellent souvent χρυσομῆλα, ce qui veut dire *pommes d'or*. En second lieu, sur la couleur de ces fruicts. Et enfin, sur une statuë qu'on voit à Rome, & qui représente Hercule, tenant à la main trois pommes qui sont effectivement des coins. On luy répond que le nom & la couleur ne prouve pas plus pour les coins, que pour les oranges & pour les citrons. Et quant à la statuë d'Hercule, qu'il n'y a que des yeux prévenus, qui dans l'estat où elle se trouve maintenant puissent y découvrir plustost des coins que toute autre sorte de pommes. Mais aprés avoir répondu à ses preuves, on prétend renverser son sentiment par deux grandes objections. La premiére, c'est qu'on sçait d'où les coins & d'où les pommes des Hespérides avoient passé dans la Gréce. Les coins y estoient venus de Cydon, Capitale de l'Isle de Créte, d'où mesme ils tirérent le nom qu'on leur donnoit le plus communément, *mala Cydonia*. Au lieu que les pommes des Hespérides estoient venuës de Mauritanie. La seconde objection, c'est qu'Athénée traite séparément des coins & des pommes des Hespérides, & qu'il en parle comme des fruicts de différente espéce.

Les sçavants hommes qui tiennent pour les oranges,





establissent aussi leur sentiment sur la couleur & sur le nom de ces fruicts. En quoy ils paroissent un peu mieux fondez. Car il est certain qu'il n'y a point de fruicts, qui approchent plus que les oranges de la couleur de l'or. Et quant au nom de *mala aurantia* qu'on leur a donné sous le bas empire, il semble n'estre qu'une traduction littérale des deux mots, χρυσᾶ μῆλα, dont les Grecs se sont toûjours servis pour désigner les pommes des Hespérides. Car dans la basse Latinité, *mala aurantia* est pour *mala aurata*, comme on voit dans de vieux actes, *loca cognominantia* pour *loca cognominata ;* & comme nous disons tous les jours *de l'argent comptant* pour *de l'argent compté.* Il est vray que quelques antiquaires chicanent ces sçavants hommes sur le mot *aurantia ;* & prétendent que les oranges ne doivent point estre appellées de ce nom, mais de celuy de *arantia :* nom, qu'elles ont tiré, disent-ils, d'une ancienne ville du Péloponnése, appellée d'abord *Arantia*, & depuis Phlyunte, où Hercule à son retour d'Afrique apporta selon eux, les premieres oranges qu'on ait veuës dans la Gréce. Mais ce raffinement n'est qu'une vétille incidente, qui, bien loin de détruire l'opinion dont il s'agit, la confirme ; puisqu'il résulte de-là manifestement que les pommes d'or qu'Hercule apporta d'Afrique, estoient des oranges. Au reste, ceux qui défendent cette opinion, soûtiennent à leurs adversaires que le véritable nom des oranges est *mala aurantia*, dont on a fait par corruption *arantia ;* comme de *Augusta* on a fait *Agusta*. Qu'il n'est point vray que ce soit la ville *Arantia* qui leur ait donné ce nom, puisque l'on ne commença à les nommer ainsi, que long-temps aprés qu'il n'y eut plus de ville *Arantia* dans le monde. Que si c'estoit de cette ville qu'elles eûssent emprunté ce nom, les Grecs le leur eûssent quelquefois donné ; où mesme c'eûst esté de chez les Grecs qu'il auroit passé chez les Romains : deux poincts également faux. Pour toutes ces raisons ils persistent à soûtenir que les *mala aurantia* des Latins sont proprement les χρυσᾶ μῆλα

des Grecs, & par conséquent les pommes d'or des Hespérides.

Ceux qui croyent que c'estoit des citrons, alléguent aussi la couleur de ces fruicts. Car il est certain que les citrons tirent sur l'or aussi-bien que les oranges; avec cette différence pourtant, que les oranges sont d'un or foncé, & les citrons d'un or pasle. Mais ce n'est pas sur cette ressemblance que les partisans de cette opinion se fondent principalement. C'est sur deux autoritez qui leur paroissent formelles & décisives. L'une est d'Athénée, qui, sur le témoignage de Juba Roy de Mauritanie, dit en termes précis, que les peuples de la Libye appellent le citronnier, *le pommier des Hespérides*; & que ce fut de cet arbre qu'Hercule apporta dans la Gréce ces pommes qu'on appella pommes d'or, à cause de leur couleur. Κίτρον καλεῖσθαι παρὰ τοῖς λίβυσι μῆλον Ἑσπερικὸν, ἀφ' ὧν καὶ Ἡρακλέα κομίσαι εἰς τὴν Ἑλλάδα τὰ χρυσέα διὰ τὴν ἰδέαν λεγόμενα μῆλα. L'autre autorité est tirée des anciennes Gloses, qui expliquent le mot *citreum* par celuy de *Hespéris*. Deux passages si authentiques semblent ne laisser aucun lieu de douter.

Mais on forme deux grandes objections contre ce sentiment. La premiére, c'est que les citrons n'ont esté connus dans la Gréce que long-temps aprés le siécle d'Hercule. On sçait le temps, dit-on, où ils passérent pour la premiére fois de Perse à Athénes. Ce fut vers la moyenne Comédie. On le prouve par un passage d'Antiphane qui vivoit alors. Ce Poëte comique introduit sur la scéne un jeune homme qui présente des citrons à sa maistresse. Prenez ces pommes, luy dit-il. Elles sont belles, répond la jeune fille. Trés belles de par tous les Dieux, replique le jeune homme. Tout récemment l'espece en a esté apportée des Estats du grand Roy à Athénes :

Α. ἀλλὰ ταυτὶ λάμβανε

Παρθένε τὰ μῆλα. Β'. καλά γε. Α'. καλὰ δῆθ', ὦ θεοί.

Νεωστὶ γὰρ τὸ σπέρμα τοῦτ' ἀφιγμένον
Εἰς τὰς Ἀθήνας ἐστὶ παρὰ τοῦ βασιλέως.

Une autorité si formelle a déterminé de trés sçavants commentateurs à marquer ce temps comme l'époque où l'on commença à connoistre les citrons dans la Gréce. Et cette difficulté a paru si grande à Saumaise que quelque envie qu'il eûst de soûtenir qu'Hercule avoit apporté dans la Gréce les citrons, il abandonne ce sentiment pour se ranger à l'opinion de ceux qui prétendent que ce fut des oranges qu'il y apporta. Mais oserois-je dire qu'il me paroist que ces sçavants hommes entendent ce passage trop à la lettre. Ils n'entrent pas assez, ce me semble, dans l'esprit du Poëte. Ils prennent pour une vérité sérieuse, ce qui a bien l'air de n'estre au fond qu'un pur badinage. Un jeune homme offre des pommes à sa maistresse, & pour donner du relief à son présent, il dit que ces pommes sont tout nouvellement arrivées de Perse. J'ay peine à me persuader que ce jeune homme parle icy en historien exact: il parle en amant follastre, qui cherche à faire valoir par une plaisanterie ce qu'il donne. C'est ainsi qu'encore aujourd'huy, lorsque nous voulons relever en badinant le prix de quelques curiositez; il nous arrive assez souvent de dire qu'elles viennent des pays étrangers, & qu'elles ont esté tout récemment débarquées dans quelqu'un de nos Ports. Car dans tous les temps les hommes ont esté portez à priser plus ce qui vient de loin, que ce qui croist parmi eux. J'ay beaucoup de penchant à croire que c'est dans ce sens & non dans un autre qu'on doit entendre les paroles de ce jeune homme. Mais quand il seroit vray qu'elles contiendroient quelque sorte de preuves sérieuses; elles prouveroient tout au plus que ce fut alors qu'on commença à connoistre dans la Gréce les citrons de Perse: à la rigueur elles ne prouveroient pas que les citrons de Mauritanie n'eûssent pas pû y estre connus plusieurs siécles auparavant. En effet, ce que la jeune fille ajoûte, prouve

qu'ils y estoient connus, & mesme qu'ils estoient peu différents de ceux de Perse. Car continuant à parler de ceux-cy ; en vérité, dit-elle, je les aurois pris pour des pommes des Hespérides :

Παρ᾽ Ἑσπερίδων ὤμην γε, νὴ τὴν Φωσφόρον.

Mais puisque je me suis une fois permis de dire ma pensée sur le commencement de ce passage, je ne puis résister à la tentation d'en examiner la suite : d'autant plus qu'elle ne m'éloigne point de mon sujet ; & que l'on ne me paroist pas l'avoir expliquée plus heureusement que ce qui précéde. Aprés que la jeune fille a dit, qu'elle auroit pris, pour des pommes des Hespérides celles qu'on luy présente *on dit qu'il n'y en a que trois*, reprend le jeune homme : *Tout ce qui est beau & précieux*, ajoûte-t-il, *est rare* :

Α. Φάσιν τὰ χρυσᾶ μῆλα ταῦτ᾽ εἶναι τρία
Μόνα. Ὀλίγον τὸ καλόν ἐστι πανταχοῦ,
Καὶ τίμιον.

Les sçavants hommes dont je viens de parler, rapportent ces paroles, *on dit qu'il n'y en a que trois*, aux pommes des Hespérides dont la jeune fille vient de faire mention ; & se croyent suffisamment fondez à conclure de-là, que les pommes des Hespérides n'estoient qu'au nombre de trois. J'avoûë que je suis encore sur cela d'un avis contraire au leur ; & je crois que ces mots, *on dit qu'il n'y en a que trois*, doivent se rapporter, non aux pommes des Hespérides, mais aux pommes mesme que le jeune homme présente. Ma raison est qu'il ne s'agit point icy des pommes des Hespérides. Il n'en est parlé que par occasion. Il n'est pas vray-semblable que le jeune homme prenne le change ; qu'il perde de veûë son objet ; & que sur un mot échappé par hazard, il s'avise de faire à contretemps sur les pommes des Hespérides une réflexion, qui, ainsi placée, seroit certainement assez froide. Il y a beaucoup plus d'apparence, qu'occupé

de son présent ; aprés avoir dit que les pommes qu'il donne arrivent de Perse, il ajoûte pour les faire valoir encore davantage, qu'on dit qu'il n'y a que ces trois-là dans Athéne. C'est une continuation de la plaisanterie par où il a débuté. Aussi ne voyons-nous pas que l'antiquité ait cru effectivement que les pommes des Hespérides n'ayent esté qu'au nombre de trois. Dans ce beau médaillon d'Antonin Pie que l'on voit au Cabinet du Roy, & qui représente Hercule cüeillant les pommes des Hespérides, on en compte sur l'arbre jusqu'à cinq. Et dans une autre médaille frappée autrefois par les habitants de Tharse, & qui se trouve aujourd'huy dans le Cabinet du Grand Duc, on voit pour type une corbeille toute pleine de ces sortes de pommes. Ce qui semble confirmer ma pensée, que ces mots du Poëte Antiphane, *on dit qu'il n'y en a que trois,* doivent s'entendre non des pommes des Hespérides, mais des pommes mesme que présente le jeune homme. Quelque fondez pourtant que me paroissent les deux sens nouveaux que je crois entrevoir dans ce passage, je les propose avec toute la défiance qu'il me convient d'avoir de mes conjectures : n'y ayant que vostre autorité seule, Messieurs, qui pust balancer dans mon esprit celle des grands hommes, dont j'ose icy combattre le sentiment.

La seconde objection que l'on forme contre l'opinion de ceux qui croyent que les pommes des Hespérides estoient des citrons ; c'est que selon Pline, l'arbre qui porte ce fruict ne croist que dans la Médie & en Perse : *Nec nisi apud Medos & in Perside nasci voluit.* Hercule n'a pas donc pû les apporter d'Afrique. On ne peut disconvenir qu'on ne doive beaucoup de déférence à l'autorité d'un aussi grand homme que Pline, mais on en doit encore plus à la vérité. Or c'est une vérité incontestable, & reconnuë mesme de toute l'antiquité, que l'Afrique a toûjours produit des citronniers à foison. Aussi voyons-nous que les commentateurs de Pline l'abandonnent sur cet endroit, & sont surpris qu'un si sçavant homme ait pû igno-

rer ce que personne n'ignore. Mais je ne sçais si on ne le condamne point trop légérement; & si on ne pourroit point l'expliquer de telle sorte qu'on le sauvast du reproche d'estre tombé dans une erreur si grossiére. Pour moy, je crois qu'il ne veut dire autre chose, si non que les citronniers de Perse dépendent tellement de leur terroir, qu'ils ne viennent pas bien, lorsqu'on les transplante. Ce qui n'empesche pas que la Mauritanie & d'autres contrées ne puissent produire des citronniers qui leur soient propres, & qui s'accommodent des qualitez de la terre où ils croissent.

Il résulte de tout cela que rien ne nous oblige d'abandonner le sentiment de ceux qui croyent que ce fut des citrons qu'Hercule remporta du jardin des Hespérides, pour nous ranger au sentiment de ceux qui croyent que ce fut des oranges. Mais je ne sçais si l'on ne pourroit point concilier ces deux opinions. Pour moy j'incline fort à croire que ce mot, *pommes d'or,* estoit un terme générique, qui comprenoit deux espéces, les oranges & les citrons : & qu'Hercule apporta les uns & les autres dans la Gréce. Cette explication réünit les deux partis. Hercule arrive chez les Hespérides ; il admire la beauté de leurs jardins. Il est surpris d'y voir des citronniers & des orangers, sorte d'arbre qu'il n'avoit point veû ailleurs. Il forme le dessein d'en enrichir l'Europe, & il y apporte ces arbres étrangers, qui jusqu'alors y avoient esté inconnus. Il n'y a rien dans tout cela que de vray-semblable. Du moins ce qui est trés certain ; c'est qu'Hercule pendant ses voyages remarquoit avec soin ce qui croissoit de particulier dans chaque pays, pour le transporter dans le sien. Ainsi lisons-nous dans la 3.e Ode de Pindare, que ce Héros fut le premier qui apporta dans la Gréce les oliviers sauvages; qu'il en planta sur tous ces coteaux qui bornoient la plaine où l'on célébroit les jeux Olympiques ;& que pour perpétuer le souvenir de ce présent qu'il avoit fait à sa patrie, il voulut que dans la suite les branches de cet arbre servissent à couronner les vainqueurs.

Mais ç'en eſt aſſez, ou pluſtoſt ç'en eſt beaucoup trop ſur ces explications hiſtoriques. Noël le Conte qui cherchoit des moralitez dans toutes les fables, n'a pas manqué d'en découvrir une fort belle dans celle-cy. On ſçait juſqu'où alloit la prévention de ce bon homme, à l'égard des Poëtes anciens. Il croyoit de bonne foy qu'ils n'avoient écrit que dans le deſſein de rendre les hommes meilleurs; & il regardoit la Mythologie comme un traité complet de morale, auquel il ne manquoit que l'ordre & l'arrangement des parties. Sur ce principe il prétend que le Dragon ſurveillant & inacceſſible qui gardoit les pommes des Heſpérides eſt une image naturelle des avares, hommes durs & impitoyables, qui ne ferment l'œil ni jour ni nuit, & qui rongez de la plus folle & de la plus triſte de toutes les paſſions, ſe conſument pour garder un or auquel ils ne touchent point, & auquel ils ne veulent pas que perſonne touche.

De orig. & prog. Idolol. l. 2. p. 384.

Ceux qui aiment la Phyſique détournent le ſens de cette allégorie aux effets de la nature. Tzetzez & aprés luy Voſſius croyent qu'elle renferme des véritez aſtronomiques. Ce qui les confirment dans cette penſée; c'eſt que la ſcene eſt chez Atlas, grand amateur de l'Aſtronomie, comme nous l'avons déja remarqué. Ils prétendent donc que la fable des Heſpérides eſt un tableau magnifique du ciel, & de ces grands corps lumineux dont il eſt tout ſemé. Selon eux, les Heſpérides ſont les heures du ſoir, *Horæ veſpertinæ*. Leur jardin, c'eſt le firmament. Les pommes d'or, ſont les étoiles. Le Dragon, c'eſt ou le Zodiaque qui s'étend obliquement d'un tropique à l'autre; ou l'horizon, qui pour tous les peuples de la terre, ſi l'on en excepte ceux qui ſont ſous la ligne, coupe l'équateur à angles obliques. Hercule eſt le ſoleil, témoin le nom meſme de Ἡρακλῆς, que les Grecs luy donnent, comme qui diroit Ἥρας κλέος, la gloire de l'air. Ce Héros qui enléve les pommes d'or, c'eſt cet aſtre, qui, dés qu'il paroiſt, ſemble enlever du ciel tous les autres. Idée ſublime & toute ſemblable

blable à celle de Pindare, qui nous représente cet astre comme tout seul dans les vastes déserts du ciel : ἐρήμας δι' αἰθέρος.

Mais quelque ingénieuses & quelque brillantes que soient ces explications, elles ne plaisent pas à Majérus. Ce docte Allemand les rejette toutes, & prétend avoir trouvé luy seul la véritable clef de cette curieuse allégorie. Dans son livre intitulé, *Arcana arcanissima ;* il nous asseûre qu'elle cache des mystéres tout autrement importants qu'on ne pense ; & comme il est fort entesté de la pierre philosophale, il ne doute point qu'il ne s'agisse icy du grand œuvre. Il examine cette fiction piéce à piéce, & montre l'admirable rapport qui se trouve entre toutes ses parties, & les principes de l'art qui enseigne à transformer les métaux. Explication que bien des personnes traiteront, & avec raison, d'idée creuse & chimérique, mais qui ne laisse pas d'avoir d'illustres garants. Car on sçait que de trés sçavants hommes ont cru que tous ces trésors, gardez si soigneusement par des Dragons, n'estoient que des symboles de ce fameux secret, si souvent cherché, & point encore trouvé, qui a ruiné tant de curieux, & n'a jamais enrichi personne. C'est ainsi que Suidas explique cette toison célébre, que Jason alla chercher si loin & à travers tant de dangers. Ce n'estoit pas, dit-il, ce qu'on en publie sur la foy des Poëtes. C'estoit un traité de ce grand art qui apprend à faire de l'or de toute sorte de métaux. Et parce que ce traité estoit écrit sur une membrane, ce fut avec raison qu'on la nomma, *Toison d'or*, par rapport au secret admirable qu'elle enseignoit. Τοῦτο δὲ, οὐχ ὡς ποιητικῶς φέρεται· ἀλλὰ βίβλιον ἦν, ἐν δέρμασι γεγραμμένον, περιέχον ὅπως δεῖ γίνεσθαι διὰ χημείας χρυσόν. Εἰκότως οὖν οἱ τότε, χρυσοῦν ὠνόμαζον αὐτὸ δέρας, διὰ τὴν ἐνέργειαν τὴν ἐξ αὐτοῦ. Eustathius explique cette fable de la mesme sorte, dans des notes sur Denis le Géographe. Majérus n'a donc fait aprés tout, que transporter aux pommes d'or des Hespérides, ce qu'avant luy de trés

habiles hommes, avoient dit de la Toison d'or des Argonautes.

On voit par ce grand nombre d'explications différentes que les fictions des Poëtes sont autant d'énigmes, que chacun explique selon son tour d'imagination, ou selon la sorte d'étude pour laquelle il se sent plus de goust.

Je ne dois pas obmettre en finissant, que des auteurs Chrestiens ont cru voir dans la fable que nous examinons, des traces de certaines véritez historiques contenuës dans les Livres sacrez. Un des plus sçavants hommes de ce siécle est persuadé qu'Hercule qui enléve les pommes où les brebis des Hespérides, c'est Josué qui pille les troupeaux & les fruicts des Cananéens. D'autres prétendent avec plus de vray-semblance encore, que le jardin des Hespérides, leurs pommes & leur Dragon ont esté faits d'aprés le paradis terrestre. En effet, si on jette les yeux sur le médaillon dont j'ay déja parlé, on sera tenté à la premiére inspection de croire qu'il représente la désobéissance du premier homme. On voit au milieu un grand arbre, sur lequel parmi plusieurs pommes en paroist une plus belle que les autres. Un long serpent environne le tronc. Hercule est debout à costé de l'arbre, & léve la main vers le fruict. De l'autre costé sont les Hespérides; & si au lieu qu'elles sont trois, il n'y en avoit qu'une; il n'y auroit personne qui ne crust voir Eve & Adam, & tout ce qui est rapporté au chapitre troisiéme de la Génése. Il y a donc beaucoup d'apparence que les Poëtes en fabriquant la fable des Hespérides ont eu devant les yeux ce point de l'Histoire sainte, qu'ils ont pourtant selon leur coustume altéré & corrompu dans plusieurs de ses circonstances. Du moins ce qu'on ne sçauroit nier; c'est que la pluspart de leurs fictions ont leur fondement dans l'Ecriture; & qu'ainsi leurs mensonges mesmes servent de preuve à la vérité, & tournent à sa gloire.

Huet. Demonst. Evang.

Spanh. dans ses notes sur Callimaque.



DISSERTATION SUR LES GORGONES.

Par M. l'Abbé Massieu.

DE trois sujets qu'on m'a fait l'honneur de me prescrire, les Graces, les Hespérides & les Gorgones; j'ay tasché, Messieurs, autant qu'il a esté en mon pouvoir, de vous rendre compte des deux premiers. J'entreprends aujourd'huy de vous entretenir du troisiéme; qui ne sera guére moins propre à faire connoistre, les excés dont l'esprit humain est capable; & les monstrueux édifices qu'il sçait élever sur les plus foibles fondements. 17. d'Aoust 1712.

Lorsqu'on rapproche d'une part, le peu que l'Histoire nous a laissé sur les Gorgones; & de l'autre, les merveilles sans nombre que la Poësie en a publiées, on ne peut s'empescher d'estre surpris du contraste. Il n'y a peut-estre rien de plus ignoré dans les Annales du Monde, ni rien de plus célébre dans les Traditions fabuleuses. C'est sous ces deux points de veüe que je vais vous présenter les Gorgones. Je commenceray par exposer les opinions des Historiens; & j'essayeray ensuite de rassembler avec quelque ordre les fictions éparses & confuses des Poëtes.

I. Partie. Ce que les Historiens nous ont laissé sur les Gorgones.

Il est certain, à parler en général, que la pluspart des fables ont leur fondement dans l'Histoire. Il y en a plusieurs qui ont des rapports si marquez, avec des faits avérez & constants, qu'il est aisé de découvrir la source dont elles sont sorties; & de reconnoistre que le mensonge en les fabriquant à travaillé d'aprés la vérité. Mais il y en a quelques-unes aussi qui n'ont laissé aucunes traces sur les routes qu'elles ont tenuës pour venir jusqu'à nous, & dont l'origine est si obscure, qu'il est comme impossible d'y re-

monter. Je ne sçais si la Fable des Gorgones n'est point de ce nombre.

Elle a tout l'air d'un de ces vieux contes, que la seule imagination semble avoir produits. Il est vray que quelques Historiens ont voulu luy donner une sorte de réalité. Mais il ne paroist pas qu'on puisse faire grand fond sur ce qu'ils en rapportent. Car d'abord ils proposent leurs sentiments plustost comme des conjectures, que comme des certitudes. D'ailleurs ils ne conviennent pas entre eux. Mais de plus, quelques-uns ne sont pas bien d'accord avec eux-mesmes, & dérangent sans cesse les idées du lecteur par leurs variations. Et enfin, comme ils ne sont venus que plusieurs siécles aprés les Poëtes; qui, les premiers ont traité cette matiére : il y a lieu de douter s'ils l'ont examinée sur des Mémoires historiques; ou bien, si excitez par ce pompeux amas de particularitez surprenantes dont on l'avoit revestuë; ils n'ont songé seulement qu'à chercher aprés coup, ce qui pouvoit avoir donné occasion à des fictions si étranges. Ils ont séparé ce qui sentoit le prodige, d'avec ce qui leur a paru estre dans le cours purement naturel; & nous ont donné ensuite comme vray, ce que peut-estre ils n'avoient fait qu'amener au vray-semblable. Quoy-qu'il en soit, il est certain du moins, qu'ils ont sur les Poëtes l'avantage de nous avoir dit des choses qui ont pû estre; il ne reste plus qu'à examiner si leurs écrits prouvent suffisamment qu'elles ont esté.

Aprés des recherches assez exactes, je ne trouve dans l'antiquité que douze ou treize Historiens qui nous ayent parlé des Gorgones; & que je vais ranger en quatre classes, moins selon l'ordre des temps où ils ont vescu, que selon le rapport qui se trouve entre leurs opinions.

Je mets à la teste de tous les autres, Diodore de Sicile, & Pausanias. Le premier, est celuy qui en traite le plus au long, & d'une maniére plus suivie. Il n'y a qu'une chose à craindre; c'est que ce qu'il en raconte, ne paroisse plustost un Roman qu'une Histoire.

Il commence par obſerver, qu'anciennement la Libye a produit des nations entiéres de femmes; qui, par leur inclination guerriére & par leur courage, ont fait l'étonnement du monde. Γέγονε μὲν πάλαι, πλείω γένη γυναικῶν κατὰ τὴν Λιβύην, μάχιμα καὶ τεθαυμασμένα μεγάλως, ἐπ' ἀνδρείᾳ. Il prouve cette propoſition générale par l'exemples des Gorgones, qui ſelon les traditions anciennes ſoutinrent contre Perſée une guerre, où elles ſignalérent extrémement leur valeur & leur force. Τό, τε γὰρ τῶν Γοργόνων ἔθνος, ἐφ' ὃ λέγεται τὸν Περσέα στρατεῦσαι, παρειλήφαμεν ἀλκῇ διαφέρειν. D'où il conclut, qu'il falloit effectivement, que la bravoure & la puiſſance de ces femmes fuſſent conſidérables; puiſqu'un héros tel que Perſée, le plus vaillant de tous les Grecs de ſon temps, regardoit ſon expédition contre elles comme la plus difficile & la plus grande de ſes entrepriſes. τὸ γὰρ Περσέα, τῶν καθ' ἑαυτὸν Ἑλλήνων ἄριστον, τελέσαι μέγιστον ἆθλον τὴν ἐπὶ ταύτας στρατείαν, τεκμήριον ἄν τις λάβοι, τῆς περὶ τὰς προειρημένας γυναῖκας ὑπεροχῆς τε, καὶ δυνάμεως.

Aprés ces réflexions préliminaires, il entre au détail de tout ce qui concerne leur hiſtoire. Les Gorgones & les Amazones, dit-il, eſtoient deux nations de femmes belliqueuſes, qui toutes deux habitoient la Libye prés du Lac Tritonide. On peut bien juger qu'elles avoient des démeſlez fréquents; elles eſtoient femmes & voiſines. Or il arriva que Myrine Reine des Amazones mit ſur pied une puiſſante armée, & marcha contre les Gorgones, qui de leur coſté s'avancérent avec une égale intrépidité. Les deux nations en vinrent aux mains, & déciderent leurs querelles par une bataille rangée. Le carnage fut affreux. Mais enfin, les Amazones eûrent l'avantage, tuérent un grand nombre de leurs ennemies, & en firent priſonniéres plus de trois mille. Καὶ τὰς Ἀμαζόνας ἐπὶ τοῦ προτερήματος γενομένας, ἀνελεῖν μὲν τῶν Γοργόνων παμπληθεῖς, ζωγρῆσαι δὲ οὐκ ἐλάττους τῶν τρισχιλίων. Le reſte des Gorgones ſe ſauva dans les bois. Myrine y fit mettre le feu, réſoluë à

détruire la nation entiére. Mais le vent n'ayant pas secondé son dessein, elle fut obligée de se retirer sur les frontiéres de ses Estats. Cependant les Amazones enyvrées de leur victoire se livrérent à la joye ; & comme pendant la nuit elles faisoient la garde fort négligemment, les trois mille captives profitant de la sécurité où estoit le camp, se jettérent sur les épées de ces femmes imprudentes, qui s'imaginoient avoir pleinement vaincu, & en massacrérent un grand nombre. Mais les Amazones s'estant ralliées, & ayant environné les Gorgones de toutes parts, celles-cy se battirent en personnes qui n'avoient point de ressources, & se firent toutes tailler en piéces. Τέλος δὲ, τῶ πλήθους αὐτῶν πανταχόθεν περιχυθέντος, δι' ἀγωνισαμένας, ἁπάσας κατακοπῆναι. Myrine fit dresser trois buchers, pour brusler les corps de celles de ses compagnes qui avoient péri dans cette occasion ; & leur éleva trois monuments, dont on voyoit encore quelques débris du temps de Diodore de Sicile, & qu'on appelloit encore, *Les tombeaux des Amazones*. Cet auteur ajoûte que dans la suite les Gorgones se rétablirent de cette grande perte, jusqu'à ce que Persée les défist, vers le temps où elles avoient Méduse pour Reine. τὰς δὲ Γοργόνας ἐν τοῖς ὕστερον χρόνοις αὐξηθείσας, πάλιν ὑπὸ Περσέως καταπολεμηθῆναι, καθ' ὃν χρόνον ἐβασίλευεν αὐτῶν Μέδουσα. Ce ne fut pas pourtant ce Héros qui porta le dernier coup à leur puissance. La gloire en estoit réservée à Hercule, qui dans son expédition de Libye extermina entiérement & Gorgones & Amazones : persuadé, dit nostre Historien, que dans le grand projet qu'il avoit formé d'estre utile au genre humain, il n'exécuteroit son dessein qu'imparfaitement, s'il souffroit qu'il y eust au monde quelques nations, qui fussent soumises à la domination des femmes. Δεινὸν ἡγούμενος, εἰ προελόμενος τὸ γένος κοινῇ τῶν ἀνθρώπων εὐεργετῆν, περιόψεται τινὰ τῶν ἐθνῶν γυναικοκρατούμενα.

Cette narration est tellement circonstanciée, qu'on seroit presque tenté de la croire véritable. Ce que Pau-

ſanias nous apprend des Gorgones, a beaucoup de rapport à ce que nous venons de voir. Selon luy, elles eſtoient filles de Phorbus, τῦ Φόρβου. Car c'eſt ainſi qu'on trouve ce nom dans tous les Textes de Pauſanias, ſoit manuſcrits, ſoit imprimez. Mais Camérarius, Amazæus & pluſieurs autres ſçavants critiques, croyent avec raiſon qu'il faut lire τῦ Φόρκου, *Filles de Phorcus*, & ſe fondent ſur l'autorité de tous les autres écrivains, qui s'accordent à donner le nom de Phorcus au pére des Gorgones. Quoy-qu'il en ſoit, aprés la mort de ce Phorbus ou Phorcus; Méduſe ſa fille, regna ſur les peuples qui habitoient le Lac Tritonide. Elle avoit une fort grande paſſion pour la chaſſe & pour les combats : ἐπὶ θήραν τε, καὶ ἐς τὰς μάχας, & déſoloit toutes les terres des peuples voiſins. Mais enfin Perſée, qui s'eſtoit enfui du Péloponnéſe, & qui avoit amené avec luy des troupes d'élite, la ſurprit une nuit, défit le camp-volant qui luy ſervoit d'eſcorte, & la tua elle-meſme dans la meſlée. Le lendemain il voulut la voir; & toute morte qu'elle eſtoit, elle luy parut d'une beauté ſi ſurprenante, qu'il ſépara la teſte d'avec le tronc, & l'emporta dans la Gréce, pour la donner en ſpectacle aux peuples, qui ne pouvoient la regarder ſans eſtre frappez d'étonnement. Καὶ τὸν Περσέα, τὸ κάλλος ἔτι καὶ ἐπὶ νεκρᾶς θαυμάζοντα, οὕτω τὴν κεφαλὴν ἀποτέμνοντα αὐτῆς, ἄγειν τοῖς Ἕλλησιν εἰς ἐπίδειξιν.

Tel eſt le ſentiment de Diodore de Sicile & de Pauſanias ſur les Gorgones. Ils en font des Héroïnes; mais les auteurs que je vais placer au ſecond rang en font des monſtres. Suivant ce nouveau ſyſtéme, les Gorgones ne ſont plus des femmes belliqueuſes, qui ayent veſcu ſous une forme de gouvernement, & dont la puiſſance ſe ſoit longtemps ſoutenuë. C'eſtoit des femmes ſauvages, d'une figure monſtrueuſe, qui habitoient les antres & les foreſts; & qui ſe jettant ſur les paſſants, faiſoient des ravages horribles. Mais ſi ces auteurs conviennent ſur ce point, ils différent ſur l'endroit où ils aſſignent la demeure de ces

monstres. Proclus de Carthage, Aléxandre de Mynde, & Athénée les placent dans la Libye ; au lieu que Xénophon de Lampsaque, Pline & Solin prétendent qu'elles habitoient les Isles Gorgates.

Et pour commencer par le premier de ces écrivains ; Proclus de Carthage, dont on ignore le siécle, mais qui certainement vivoit avant Pausanias qui le cite en plusieurs endroits, nous asseûre que les déserts de la Libye ont toûjours produit un nombre infini de monstres, qui passent toute créance. Λιβύης ἡ ἔρημος καὶ ἄλλα παρέχεται θηρία, ἀκούσασιν οὐ πιστά. Qu'entre ces monstres il y avoit des hommes & des femmes sauvages, & qu'il avoit veû un de ces hommes qu'on avoit envoyé à Rome par curiosité : καὶ ἄνδρες ἐνταῦθα ἄγριοι, καὶ ἄγριαι γίγνονται γυναῖκες. Qu'il a beaucoup de penchant à croire, que Méduse estoit une de ces femmes, qui sortie du fond des forests faisoit des courses jusqu'au Lac Tritonide, & causoit d'étranges dégasts dans tous les lieux d'alentour, jusqu'à ce qu'enfin Persée en délivra le pays. Εἴκαζεν δὲ πλανηθεῖσαν γυναῖκα ἐκ τούτων καὶ ἀφικομένην ἐπὶ τὴν λίμνην τὴν Τριτωνίδα, λυμαίνεσθαι τοὺς προσοίκους, ἐς ὃ Περσεὺς ἀπέκτεινεν αὐτήν.

Aléxandre de Mynde, ainsi appellé de la ville de Mynde en Carie où il avoit pris naissance, & cité par Athénée, ne veut pas mesme que les Gorgones fussent des femmes; il soutient que c'estoient de vrayes bestes féroces, qui pétrifioient les hommes de leur seul regard : ὄντως γεγόνασί τινα ζῶα, ἀπολιθώσεως ἀνθρώποις αἴτια. Voicy de quelle maniére il s'en explique. Dans la Libye, dit-il, les Nomades appellent *Gorgone*, un certain animal, qui selon la plusspart des naturalistes a beaucoup de l'air d'une brebis sauvage. Γοργόνα τὸ ζῶον καλοῦσιν οἱ ἐν Λιβύῃ νομάδες. ἔστι δὲ, ὡς οἱ μὲν πλεῖστοι λέγουσι, προβάτῳ ἀγρίῳ ὅμοιον. On dit qu'il a l'haleine si empestée, qu'il infecte tous ceux qui le rencontrent. ἔχειν δὲ λέγουσιν αὐτὸ τοιαύτην ἀναπνοὴν, ὥστε πάντα τὸν ἐντυγχάνοντα διαφθείρειν. Une longue criniére luy tombe du haut du front, & luy dérobe l'usage de la veûë.

veuë. Elle est si épaisse & si pesante, qu'à peine peut-il la relever en haut. Mais lorsqu'il en vient à bout par quelque effort extraordinaire; il renverse par terre ceux qu'il regarde; & les tuë, non avec son haleine pourtant, mais avec un poison qui part de ses yeux. Φέρειν δὲ χαίτην ἀπὸ τοῦ μετώπου καθημένην ἐπὶ τοὺς ὀφθαλμούς, ἣν ὁπόταν μόγις διασεισαμένη διὰ τὴν βαρύτητα ἐμβλέψῃ, κτείνει, οὐ τῷ πνεύματι, ἀλλὰ τῇ γινομένῃ ἀπὸ τῶν ὀμμάτων φύσεως φορᾷ. On découvrit un de ces animaux, dans le temps que Marius faisoit la guerre en Afrique. Quelques soldats Romains ayant apperceu une Gorgone, & l'ayant prise pour une brebis sauvage, fondirent dessus pour la percer de leurs épées. L'animal effrayé rebrousse à l'instant sa criniére, & d'un seul de ses regards les renverse morts. D'autres soldats qui survinrent, eurent le mesme sort; jusqu'à ce que quelques-uns ayant appris des gens du pays, la nature & les propriétez de cet animal, luy dressérent de loin des embusches, le tuërent à coup de javelot, & l'apportérent au Général. μακρόθεν ἐνεδρεύσαντες κατηκόντισαν, ἧκόν τε φέροντες πρὸς τὸν στρατηγὸν τὸ θηρίον.

Xénophon de Lampsaque, suivi de Pline & de Solin, trois écrivains, qui par cette raison ne doivent faire qu'une seule autorité, ont cru aussi que les Gorgones estoient des femmes sauvages; avec cette différence pourtant, qu'il les ont placées, non dans la Libye, mais dans les Gorgates. Prés de ce Promontoire, dit Pline, que nous avons appellé le Cap Occidental, sont les Isles Gorgates, ancienne demeure des Gorgones, éloignée du continent de deux jours de navigation : *Contra hoc Promontorium, quod vocavimus* Ἑσπέριον Κέρας, *Gorgates insulæ narrantur, Gorgonum quondam domus, bidui navigatione distantes à continente.* Si nous en croyons Xénophon de Lampsaque, dit Solin, Hannon Général des Carthaginois, pénétra jusqu'aux Isles Gorgates. Il y trouva des femmes, qui par la vitesse de leur course égaloient le vol des oiseaux; entre plusieurs qu'il rencontra, il ne pût en prendre que deux, dont le

corps estoit si rude & si hérissé de crins, que pour en conserver la mémoire comme d'une chose prodigieuse & incroyable, on attacha leurs peaux dans le temple de Junon, où elles demeurérent suspenduës parmi les autres offrandes, jusqu'à la ruine de Carthage : *Prodidit denique Xenophon Lampsacenus, Hannonem Pænorum Imperatorem, in eas Gorgonum insulas permeasse; repertasque ibi mulieres aliti pernicitate, atque ex omnibus quæ apparuerunt duas captas; tam hirto atque aspero corpore, ut ad argumentum spectandæ rei, duarum cutes, miraculi gratiâ, inter donaria Junonis suspenderit; quæ duravère usque ad tempora excidii Carthaginiensis.*

Si ces auteurs ostent aux Gorgones la figure & les inclinations humaines; Paléphate & Fulgence, dont j'ay à parler en troisiéme lieu, les leur rendent. Ils sont persuadez que c'estoient des filles opulentes, qui possédoient de grands revenus, & les faisoient valoir avec beaucoup d'industrie. Mais ce qu'ils en racontent, paroist tellement ajusté à la Fable, qu'on est tenté de croire qu'ils ne sont que la suivre pas à pas; & qu'on doit les regarder beaucoup moins comme des historiens qui déposent, que comme des spéculatifs curieux, qui cherchent à expliquer toutes les parties d'une énigme, qu'on leur a proposée. Il est vray pourtant que sur un point considérable, Paléphate s'éloigne du sentiment receu; c'est qu'il prétend que la Gorgone estoit, non Méduse, comme on le croit communément, mais une statuë d'or qui représentoit Minerve. A cela prés, il passe aux Poëtes les autres fictions dont ils ont enveloppé toute cette matiére; & il y accommode le moins mal qu'il peut ses explications. Il nous apprend donc que Phorcus estoit originaire de Cyréne; mais qu'il possédoit trois Isles au delà des colonnes d'Hercule. Il fit fondre pour Minerve une statuë toute d'or, & haute de quatre coudées. Καὶ ποιεῖ τετράπηχυ ἄγαλμα Ἀθηνᾶς χρυσοῦν. Or les Cyrénéens, dit-il, donnent à Minerve le nom de Gorgone; comme les Thraces donnent à Diane celuy de Bendée, les Crétois celuy de

Dictynne, & les Lacédémoniens celuy de Upis : Καλοῦσι δὲ τὴν Ἀθηνᾶν Κυρηναῖοι Γοργόνην, ὥσπερ τὴν Ἄρτεμιν Θρᾷκες Βένδειαν, Κρῆτες δὲ Δικτύνην, Λακεδαιμόνιοι δὲ, Οὖπιν. Cependant Phorcus mourut, avant que d'avoir consacré cette statuë avec les cérémonies accoustumées. Il laissa trois filles, Stheno, Euryale & Méduse, qui se voüérent au célibat, & eûrent en partage chacune une Isle. Κατέλιπε δὲ κόρας τρεῖς, Σθενὼ, Εὐρυάλην, καὶ Μέδουσαν. αὗται μὲν γήμασθαι οὐδένι ἐβουλήθησαν· διελόμεναι δὲ τὴν οὐσίαν ἑκάστη μιᾶς ἦρχε νήσου. Quant à la statuë de Minerve, elles ne voulurent point la consacrer, ni la partager entre elles, mais elles la déposérent dans un trésor qui leur appartenoit en commun. Elles n'avoient toutes trois qu'un seul ministre, homme fidelle & éclairé, dont elles se servoient pour l'administration de leurs biens ; & qui par cette raison passoit souvent d'une Isle à l'autre. Et c'est ce qui a donné occasion de dire, qu'elles n'avoient à elles trois, qu'un oeil, qu'elles se prestoient alternativement : Ἦν δὲ αὐταῖς καὶ ἀγαθὸς ἀνὴρ, καὶ αὐτῷ ἐν παντὶ πράγματι ἐχρῶντο ὥσπερ ὀφθαλμῷ. Or en ce temps-là Persée, fugitif d'Argos, couroit les mers, & pilloit les costes. Il entendit parler de cette statuë toute d'or, & forma aussi-tost le dessein de l'enlever. Il surprit & arresta le ministre des Gorgones, dans un trajet où l'intérest de ses maistresses l'avoit engagé. Ce qui a encore donné lieu aux Poëtes de feindre, qu'il leur avoit volé leur oeil, dans le temps que l'une le donnoit à l'autre. Elles furent inconsolables de la perte d'un homme qui leur estoit si nécessaire. Persée leur fit dire, qu'il le leur rendroit, si elles vouloient luy livrer la Gorgone ; & en cas de refus, les menaça de la mort. Méduse ne voulut jamais entendre à cette demande, mais Stheno & Euryale plus susceptibles des impressions de la crainte y consentirent. C'est pour cela que Persée tua Méduse, & rendit aux deux autres soeurs leur ministre. Le Héros mit en piéces la Gorgone, c'est-à-dire, la statuë de Minerve ; & en attacha la teste à la prouë de son vaisseau, au-

quel il donna aussi le nom de Gorgone : Λαβὼν δὲ τὴν Γοργόνα κατέκοψεν. καὶ τῇ πρώρει ἐπέθηκε τῆς Γοργόνος τὴν κεφαλὴν, καὶ τῇ νηῒ ὄνομα ἔθετο Γοργών. Comme la veûë de cette dépoüille, & l'éclat qu'avoient fait les expéditions de Persée, répandoient par tout la terreur sur son passage, & tenoient devant luy les hommes dans une espéce d'inaction, on s'avisa de dire qu'avec la teste de Méduse il changeoit ses ennemis en rochers. Persée favorisoit luy-mesme ces bruits, qui ne contribuoient pas peu à la rapidité de ses conquestes. Il alla dans l'Isle de Sériphe. Polydecte qui en estoit Roy, s'enfuit avec ses sujets. Persée ne trouva dans leur ville que des pierres, fit publier qu'il en avoit pétrifié tous les habitans, & menaça du mesme sort tous ceux qui entreprendroient de luy résister. Καὶ ἐλθὼν εἰς τὴν ἀγορὰν, ἄνθρωπον μὲν οὐδένα εὗρε, λίθους δὲ ἀνδρομήκεις. Τοῖς οὖν λοιποῖς τῶν νησιωτῶν ἔλεγεν ὁ Περσεύς. ὁρᾶτε, μὴ ὡς Σερίφιοι, τῆς Γοργόνος θεασάμενοι τὴν κεφαλὴν ἀπελιθώθησαν, τοῦτο πάθητε καὶ ὑμεῖς. Ne diroit-on pas que ces événements se soient passez sous les yeux de Paléphate ?

Fulgence, que Turnébe nomme un auteur non méprisable, & que Joseph Scaliger appelle un trés sçavant Mythologue, convient de tous ces faits, & y ajoûte quelque nouvelle circonstance : par exemple, que les Gorgones avoient un grand goust pour l'agriculture. Phorcus fut un Roy, dit-il, qui laissa trois filles fort riches. *Phorcus Rex fuit, qui tres filias locupletes dereliquit.* Méduse estoit l'aisnée. Elle augmenta considérablement son patrimoine, par le soin qu'elle prist de faire bien cultiver ses terres. Et c'est pourquoy elle fut appellée Γοργὼν, comme qui diroit Γεοργών. *Quarum Medusa major, regnum colendo fructificandoque ampliaverat, unde & Gorgon dicta est, quasi Georgon. Nam* Γεοργοὶ *Græcè agricultores dicuntur.* On débita qu'elle avoit des cheveux de serpents, parce qu'elle avoit la prudence de ces animaux. *Serpentino vero capite dicta est, quia versutior fuerit.* Persée entra à main armée sur les terres

de Méduse & la tua. Les Poëtes ont donné des aisles à ce Héros, parce qu'il estoit venu à force de rames & de voiles, qui sont, comme l'on sçait, les aisles des vaisseaux: *Volaticus dicitur: quod navibus venerit.* Aprés sa victoire il emporta une grande partie des richesses de Méduse, & s'en servit pour faire la guerre à Atlas Roy de Mauritanie, qu'il obligea de se sauver dans une montagne. D'où les Poëtes ont encore pris occasion de feindre que Persée avoit emporté la teste de Méduse; & qu'en la présentant à Atlas, il l'avoit changé en un mont affreux, qui de sa cime perce les nuës. *Denique & Atlantis regnum invadens, quasi per Gorgonis caput, id est per substantiam ejus, eum in montem fugere compulit, unde & in montem conversus dicitur esse.*

C'est apparemment sur la foy de ces deux auteurs que Bocace s'est avisé de mettre Méduse au nombres des Femmes illustres, dont il nous a laissé un traité. Il falloit qu'il eust bien envie de grossir sa liste; puisqu'il y a placé une Héroïne d'un mérite si équivoque & si contesté. Outre les autres bonnes qualitez qu'elle avoit, dit-il, quelques auteurs asseûrent qu'elle entendoit parfaitement l'agriculture; & que c'est pour cela qu'on luy donna le nom de Gorgone. *Præterea nonnulli, eam agricolationis fuisse peritissimam asserunt; eamque inde Gorgonis consecutam cognomen.*

Enfin, selon les historiens que j'ay réservez pour les derniers; les Gorgones n'estoient rien de tout ce que nous venons de dire. C'estoit simplement des personnes d'une grande beauté, qui faisoient sur les spectateurs des impressions si surprenantes, qu'on disoit qu'elles les changeoient en rochers. C'est l'opinion d'Ammonius Sérénus que Servius nous a conservée dans ses notes sur le sixiéme livre de l'Eneïde. Ammonius Sérénus, dit-il, prétend que les Gorgones estoient de jeunes filles ornées de tant d'attraits, que les jeunes gens ne pouvoient les regarder sans en estre frappez. Ce qui a fait dire qu'elles changeoient en rochers ceux qui les regardoient. *Ammonius Serenus scribit fuisse puellas formosissimas, quas cum vidissent adolescentes, stupore torpe-*

bant. Unde fingitur quod si quis eas vidisset, vertebatur in lapidem. Héraclite ou plustost Héraclide, qui nous a laissé
aussi un petit traité des choses incroyables, est de ce mes-
me sentiment ; mais il s'exprime d'une maniére un peu
plus forte, & moins honorable à la mémoire des Gorgones.
Il en parle comme de personnes toutes charmantes, mais
qui faisoient de leurs charmes un trafic fort peu honneste.
C'est l'idée qu'il nous donne en particulier de Méduse.
Voicy au vray le fait, dit-il. ἔχει δ' οὕτως· Méduse estoit
une courtisanne, dont la beauté estonnoit tellement ceux
qui la voyoient, qu'on les eust pris pour des hommes pé-
trifiez. Ἑταίρα καλὴ ἐγένετο, ὡς τὴν ἰδόντα αὐτὴν, ἔκπληκ-
τον γινόμενον, οἷον ἀπολιθοῦσθαι. Sur des témoignages si po-
sitifs on se croiroit bien fondé à soutenir que les Gorgo-
nes estoient des filles d'une rare beauté. Mais voicy un
autre auteur, (Théopompe,) qui n'est pas moins ancien
que ceux dont je viens de parler, & qui nous asseûre que
c'estoit des femmes si disgraciées de la nature & si laides,
qu'on ne pouvoit jetter les yeux sur elles, sans se sentir
glacé jusqu'au fond du cœur.

A toutes ces opinions qui nous sont venuës des anciens,
qu'il me soit permis de joindre celle d'un auteur moderne,
qui a sur les Gorgones une pensée fort singuliére, & qui
dans ses notes sur Hésiode prouve trés sérieusement & avec
beaucoup d'érudition que les Gorgones estoient des cava-
les. Il prétend que par la conqueste de Persée on a vou-
lu nous conserver le souvenir d'un voyage que des mar-
chands de Phénicie firent autrefois en Afrique, d'où ils
emmenérent un grand nombre de chevaux. Il est persuadé
que le nom de Persée, qui fut donné au chef de cette ex-
pédition, vient du mot Phénicien, *Pharscha*, qui veut di-
re un cavalier. Ce qui selon luy, s'accorde admirablement
bien avec le nom du cheval Pégase que Persée monta, &
qui évidemment vient de *Pag-sous*, autre mot Phénicien
qui signifie un cheval enharnaché. Cela supposé, il avance
que les Gorgones estoient des cavales d'Afrique, & le

montre par les paroles mesme d'Hannon, ce Général Carthaginois, dont nous avons parlé plus haut, & qui dit positivement dans Pomponius Méla, que les femmes de cette contrée d'Afrique estoient toutes veluës; & qu'elles devenoient fécondes sans la participation de leurs maris. Or cette derniére propriété convient aux juments, du moins, selon la créance populaire dont parle Virgile dans les Géorgiques. C'estoit donc des juments que les Gorgones. Ce sçavant homme confirme son sentiment par cette réfléxion; que presque toutes les grandes expéditions que les Grecs attribuent à leurs Héros, n'estoient que des entreprises de marchands, dont on décrivoit les voyages & les avantures en stile pompeux & magnifique; afin de relever la bassesse des faits par la sublimité des idées & des expressions.

Voilà, Messieurs, ce que j'ay pu trouver dans les historiens touchant les Gorgones. C'est dommage que ce qu'ils nous en ont appris, soit tout rempli de contradictions. Car sous quelles formes ne nous les a-t-on pas présentées! On en a fait des Héroïnes, des animaux sauvages & féroces, des filles œconomes & laborieuses, des prodiges de beauté, des monstres de laideur, des modéles de sagesse qui ont mérité d'estre mises au nombre des Femmes illustres, des courtisannes scandaleuses, & enfin des cavales. La moitié des historiens les placent dans la Libye; l'autre moitié les transporte à mille lieuës de-là, & les establit dans les Orcades. Les uns tirent leur nom de Γοργὼν, mot Cyrénéen qui veut dire Minerve; d'autres de Γοργὼν, mot Libyque & nom d'un animal sauvage; & d'autres enfin, du mot Grec Γεοργὸς, qui signifie Laboureur. Quel parti prendre entre tant d'opinions différentes! Il n'y en a aucune qui n'ait pour garants des écrivains d'une érudition profonde, & d'une grande autorité dans l'empire des Lettres: mais cela mesme est ce qui redouble l'embarras. Il seroit bien à souhaiter que quelqu'un de ces sçavants hommes, à qui tous les siécles passez sont présents, & dont les lumiéres seûres percent les plus épaisses ténébres de l'anti-

quité, voulust employer quelques moments à débroüiller une bonne fois ce cahos. Pour moy, si j'ose dire ce que j'en pense; il me semble, toutes réflexions faites, que tout ce qu'on nous a transmis d'historique sur les Gorgones est fort incertain, & que si l'on ne veut admettre que ce qu'il y a d'incontestable; on trouvera que cela se réduit à rien. Voyons maintenant ce que les Poëtes ont fait de ce rien; & les merveilles innombrables dont ils ont surchargé comme à l'envi une matiére, qui d'elle-mesme estoit toute unie & toute simple.

II. Partie. Ce que les Poëtes ont débité sur les Gorgones.

Quelques merveilles que les historiens ayent publiées touchant les Gorgones, les Poëtes ont beaucoup enchéri sur eux; & il ne faut pas en estre surpris. On sçait qu'un de leurs droits principaux, c'est de créer. S'ils en usent volontiers dans toutes les matiéres qu'ils traittent, on peut dire qu'ils en ont abusé dans celle-cy. Ils se sont donné pleine carriére; & les fictions qu'ils nous ont débitées sur ce point, sont en si grand nombre & si estranges, qu'au premier coup d'œil, on est tenté de les prendre pour un amas confus d'extravagances & de réveries. J'ay douté d'abord, si dans une Compagnie grave & sçavante, il convenoit d'exposer un tissu de contes, plus propres, ce semble, à amuser des enfants, qu'à contenter des hommes d'un caractére raisonnable. Mais j'ay consideré, qu'aprés tout il n'y a rien de méprisable dans la Littérature; que ce qui paroist ridicule, peut ne l'estre pas dans le fond; qu'en effet les personnes qui sont persuadées sincérement, que les anciens ont entendu finesse à tout, & n'ont rien dit qui ne renferme quelque grand sens, auront icy une belle occasion d'exercer leur faculté divinatrice; & de nous développer les importantes véritez, que ces premiers maistres du genre humain ont prétendu cacher sous ces absurditez apparentes: qu'au contraire, ceux qui n'ont pas tant de foy, & qui croyent que les anciens ont aussi-bien que les modernes, dit beaucoup de choses au hasard, pourront du moins faire icy des réflexions utiles sur la fécondité surprenante

prenante de l'imagination, capable des productions les plus monstrueuses, lorsqu'elle est une fois bien échauffée ; & enfin, que tout bien examiné, il ne peut y avoir d'inconvénient à rapporter devant des hommes sages & éclairez, des choses que les Homéres, les Hésiodes, les Pindares, & les plus grands génies de l'antiquité, n'ont pas jugées indignes d'entrer dans leurs ouvrages.

Au reste, tout l'ordre que je me propose de suivre, c'est de ranger les Poëtes selon les temps où ils ont écrit, & de présenter successivement ce que chacun d'eux nous a laissé sur les Gorgones. J'ay choisi ce plan comme le plus simple & le plus propre à nous mettre en estat de bien connoistre ce que cette fable estoit dans ses commencements, la maniére dont elle s'est accruë dans la suite, les changements que l'on y a faits, & les contradictions où sont tombez ceux qui ont contribué au bizarre assortiment du nombre infini de piéces dont elle est composée.

Comme Homére est selon l'opinion commune le plus ancien des Poëtes dont les ouvrages sont venus jusqu'à nous ; & que d'ailleurs il passe avec raison pour le pére de toute la mythologie : il est naturel de chercher d'abord les Gorgones dans ses écrits, comme dans leur premiére & véritable source. Mais ce qu'il nous en apprend, se réduit à peu de choses. Hésychius mesme ne craint pas d'avancer que ce grand Poëte ne les a pas connuës. *Pour ce qui concerne*, dit-il, *les fables de Danaé, de Persée & des Gorgones, Homére les a ignorées.* Τὰ γὰρ περὶ Δανάην, καὶ τὸν Περσέα, καὶ τὰς Γοργόνας, Ὅμηρος οὐκ οἶδεν. Si Hésychius veut dire par là qu'Homére ne les a pas traitées exprés ni fort au long, sa remarque est trés véritable. Mais s'il entend qu'en effet ces fables ont esté absolument inconnuës à Homére, on ose asseûrer qu'Hésychius se trompe ; & il est surprenant qu'aucun critique ne l'ait relevé sur ce point. Car pour commencer par ce qui regarde Danaé & Persée, il est certain qu'Homére a sceu, du moins en grande partie, ce que les traditions fabuleuses en avoient

répandu dans le monde. Nous en avons une preuve convainquante au 14.e livre de l'Iliade. C'est à l'endroit, où Jupiter assez indécemment fait une longue liste de ses amours à Junon, pour luy persuader que ce qu'il sent actuellement pour elle, passe tout ce qu'il a jamais senti de plus vif pour ses maistresses. Vers le milieu de cette surprenante confidence, *Non*, luy dit-il, *je n'aimay jamais avec tant d'ardeur la charmante Danaé, fille d'Acrise & mére de Persée le plus fameux de tous les Héros :*

Οὐδ' ὅτε περ Δανάης καλλισφύρου, Ἀκρισιώνης,
Ἣ τέκε Περσῆα πάντων ἀριδείκετον ἀνδρῶν.

Quant aux Gorgones, Homére en parle en tant d'endroits, & il en parle en termes si précis, que l'on comprend bien moins encore, comment Hésychius a pû se méprendre sur cet article. Au livre 5.e de l'Iliade, dans la description admirable que ce grand Poëte fait de l'Egide, *On voyoit au milieu*, dit-il, *la teste de la Gorgone ce monstre affreux, teste énorme & formidable, prodige étonnant du pére des immortels :*

Ἐν δέ τε Γοργείη κεφαλὴ, δεινοῖο πελώρου,
Δεινή τε, σμερδνή τε, Διὸς τέρας Αἰγιόχοιο.

Au livre 8.e il représente Hector allant à la charge avec des yeux aussi redoutables que ceux ou de la Gorgone, ou de l'homicide Dieu de la guerre :

Γοργοῦς ὄμματ' ἔχων, ἠδὲ βροτολοιγοῦ Ἄρηος.

Au livre 11.e lorsqu'il décrit l'armure d'Agamemnon, il dit que le bouclier de ce Héros avoit esté fait d'aprés l'Egide ; & qu'on y voyoit aussi gravée en relief l'horrible Gorgone, lançant des regards effroyables, & environnée de la Terreur & de la Fuite :

Τῇ δ' ἐπὶ μὲν Γοργὼ βλοσυρῶπις ἐστεφάνωτο
Δεινὸν δερκομένη, περὶ δὲ, Δεῖμος τε, Φόβος τε.

Ces passages semblent prouver qu'il faut nécessairement de

deux choses l'une ; ou qu'Hésychius ne les ait pas eu présents ; ce qui paroist le plus vray-semblable ; ou qu'il ait cru qu'en ces endroits il ne s'agissoit nullement des Gorgones ; pensée que l'on ne conçoit pas qu'il ait pu avoir. Car outre que c'est le sens naturel que ces textes présentent, c'est celuy que leur donnent Didyme, Eustathe, & généralement tous les commentateurs.

Il faut convenir pourtant, que s'il s'ensuit de là, contre le sentiment d'Hésychius, qu'Homére a connu les Gorgones ; il en résulte aussi, qu'il ne nous a laissé que peu de particularitez sur ce qui les regarde. Car tout ce qu'il nous en apprend, c'est que la Gorgone estoit un monstre horrible, *δεινοῖο πελώρου* ; qu'elle avoit le regard affreux, *δεινὸν δερκομένη* ; que sa teste estoit énorme & formidable, *δεινή τε, σμερδνή τε* ; que cette teste estoit gravée sur l'Egide de Minerve & sur le bouclier d'Agamemnon ; & qu'elle estoit environnée de la Terreur & de la Fuite. Περὶ δὲ, Δεῖμός τε, Φόβος τε.

Mais si Homére ne nous donne pas de grandes lumiéres touchant les Gorgones, Hésiode y supplée abondamment ; & c'est peut-estre ce qui a déterminé le mesme Hésychius à dire qu'Hésiode est le premier inventeur de cette fable ; Ἡσίοδος δὲ ἀνέπλασεν. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il nous la déduit fort au long en deux endroits de ses ouvrages. L'un se trouve dans le poëme intitulé *le Bouclier d'Hercule*, & l'autre dans le poëme qui a pour titre, *de la Généalogie des Dieux*.

Il semble pourtant que dans le premier de ces endroits, Hésiode ait moins songé à instruire qu'à plaire. On diroit qu'il n'a eu dessein que de faire voir la grande intelligence qu'il avoit des regles de son art, & l'élévation dont il estoit capable, lorsqu'il vouloit prendre l'essor. Aprés avoir dit qu'entre le grand nombre d'événements que Vulcain avoit gravez sur le bouclier d'Hercule, le combat de Persée contre les Gorgones estoit un des plus remarquables ; il travaille luy-mesme d'aprés ce modéle, décrit en vers ce que le

Dieu du feu avoit représenté sur le métal; & en fait une copie si ressemblante & si belle, que l'esprit incertain du lecteur ne sçait auquel des deux tableaux donner la palme, ou à celuy du Poëte, ou à celuy du Dieu.

Bouclier d'Hercule vers 216 & suivants.

Sur ce bouclier, dit-il, *estoit représenté le belliqueux Persée, fils de l'aimable Danaé. Il ne tenoit pas au bouclier, mais il n'en estoit pas détaché. Merveille incroyable, ce Héros ne portoit sur rien. Il avoit des aîles aux pieds. Un long baudrier passé sur ses épaules, soustenoit à son costé un glaive formidable. Il s'élance plus viste que la pensée. La teste de l'affreuse Gorgone luy couvroit tout le dos. Elle estoit enfermée dans un sac tissu d'argent, ouvrage merveilleux, tout enrichi de crépines d'or. Quant au Héros, il a la teste couverte du casque de Pluton, casque terrible, qu'entourent les plus épaisses ténébres de la nuit. On le voit qui haste sa fuite plein de trouble & d'effroy. Les sœurs de la Gorgone, monstres affreux & inaccessibles, monstres dont le nom seul fait frémir, le suivent de prés & taschent de l'atteindre. Elles volent sur le disque de ce diamant lumineux. L'oreille entend le bruit que leurs aîles font sur l'airain. Deux noirs dragons pendent à leur ceinture; ils dressent la teste, ils écument: leur rage éclate par les grincements de leurs dents, & par la férocité de leurs regards.*

Que de vie & que d'ame dans ce tableau! Persée qui ne tient point au bouclier & qui n'en est point détaché; qui ne porte sur rien, qui s'élance plus viste que la pensée; la fuite précipitée de ce Héros, la poursuite obstinée des Gorgones; leur rage, leurs cris, le bruit que fait sur le bouclier le battement de leurs aîles; tous ces traits sont si vifs & si animez, qu'on ne craint pas d'avancer que s'il y avoit dans Hésiode beaucoup de peintures semblables, il ne seroit point inférieur à Homére, le plus grand peintre, qui, au jugement mesme de ses censeurs, ait jamais esté.

Théogonie, vers 270. & suivants.

Dans l'autre endroit, Hésiode le prend sur un ton moins haut, & tel que doit estre celuy de la simple narration, qui ne se propose que d'instruire. Il entre dans un détail exact; & en dix-huit vers nous apprend, de qui les Gor-

gones avoient receu la naiſſance, leur nombre, leurs noms, leurs différentes prérogatives, leur combat contre Perſée, le renverſement de leur triſte famille, & les événements prodigieux qui ſuivirent cette cataſtrophe.

Phorcus, dit-il, *eut de Céto deux filles, Péphrédo & Enyo, qui vinrent au monde avec des cheveux blancs; & c'eſt pour cela que les Dieux & les Hommes leur ont donné le nom de vieilles. Il en eut auſſi les Gorgones, qui demeurent au delà de l'Océan, à l'extrémité du monde, prés du ſéjour de la Nuit, là meſme, où les Heſpérides font entendre les doux accents de leurs voix. Les noms de ces Gorgones ſont Sthéno, Euryalé, & Méduſe ſi célébre par ſes malheurs. Elle eſtoit mortelle, au lieu que ſes deux ſœurs n'eſtoient ſujettes ni à la vieilleſſe ni à la mort. Le Dieu de la mer fut ſenſible aux charmes de Méduſe; & ſur le tendre gazon d'une prairie, au milieu des fleurs que le printemps fait éclore, il luy donna des marques de ſon amour. Elle périt enſuite d'une maniére funeſte. Perſée luy coupa la teſte; & du ſang qui en ſortit, naquirent le héros Chryſaor & le cheval Pégaſe. Chryſaor tira ſon nom d'une épée d'or qu'il tenoit à la main au moment de ſa naiſſance. Dans la ſuite il devint amoureux de Callirhoé fille de l'Océan, & en eut Géryon, ce fameux géant à trois teſtes. Pégaſe fut ainſi nommé, parce qu'il eſtoit né prés des ſources de l'Océan. Il quitta la terre auſſi-toſt, & s'envola vers le ſéjour des immortels. C'eſt là qu'il habite, dans le palais meſme de Jupiter, dont il porte les éclairs & le tonnerre.*

Voilà le monument le plus ancien, que nous ayons dans les Poëtes touchant les Gorgones. Voyons comment cette fable s'eſt accruë à meſure qu'elle s'eſt éloignée de ſa ſource. Eſchyle dans le Prométhée, n'a preſque fait que copier Héſiode. Ce qu'il nous apprend de plus, c'eſt que les filles aiſnées de Phorcus n'avoient à elles trois qu'un œil & une dent, dont elles ſe ſervoient l'une aprés l'autre. Que les Gorgones leurs cadettes avoient la teſte hériſſée de ſerpents; & que de leur ſeul regard elles tuoient les hommes.

Lorſque vous aurez paſſé, dit Prométhée à la nymphe Io,

le fleuve qui termine la terre, vers le lieu où l'astre du jour commence sa carriere lumineuse, vous traverserez les ondes bruyantes de la mer; & vous arriverez enfin prés de Cysti-ne séjour des Gorgones. C'est là, qu'habitent les trois filles aisnées de Phorcus. La blancheur de leurs cheveux égale celle des cygnes. Un œil & une dent unique, leur servent en commun. Jamais le soleil ne les éclaire de ses rayons, jamais le flambeau de la nuit ne leur preste sa lumiére. Prés d'elles demeurent leurs trois sœurs les Gorgones. Elles ont des aîles aux épaules, leurs testes sont hérissées de serpents. Objets d'effroy & d'horreur pour les mortels, nul homme ne peut les regarder en face, qu'il ne perde aussi-tost la vie.

Le Scholiaste ajoûte que leurs dents estoient aussi longues que les deffenses des plus forts sangliers, & que leurs mains estoient d'airain. εἶχον δὲ μεγάλων συῶν ὀδόντας, καὶ χεῖρας χαλκᾶς.

Ce Poëte nous marque bien que le seul regard des Gorgones tuoit les hommes; mais il ne nous spécifie point de quelle maniére. Pindare est le premier, que je sçache, qui nous ait appris que c'estoit en les pétrifiant. *Persée revint,* dit-il, *en tenant à la main cette teste horrible, d'où pendoient de longues boucles de serpents,* ποικίλον κάρα δρακόντων φόβαισι, *& portant dans tous les lieux où il passoit une mort de pierre,* λίθινον θάνατον φέρων. Expression dithyrambique que je traduis à la lettre, désespérant de trouver dans nostre langue des termes qui puissent en rendre toute la hardiesse & toute la force. Ce fut par cet affreux genre de mort, que ce Héros, au rapport du mesme Poëte, désola l'Isle de Sériphe. Il en changea tous les habitants en rochers, ce qui a fait que depuis elle a toûjours esté si hérissée de rocs. Il alla chercher Polydecte qui en estoit Roy; & l'ayant trouvé à table, il le pétrifia, luy & tous les convives; vengeant ainsi d'une maniére éclatante la longue servitude où ce tyran avoit détenu Danaé, & l'indigne hymen auquel il avoit voulu la forcer.

Odes Pythiques, 10.

Derniére Ode Pythique.

> Λυγρόν τ' ἔρανον Πολυδέκτᾳ
> Θῆκε, ματρός τ' ἔμπεδον
> Δουλοσύναν, τό, τ' ἀναγκαῖον λέχος.

On trouve encore dans Pindare une autre particularité, qui mérite d'estre remarquée. Nous venons de voir dans Hésiode, que du sang de Méduse estoit né Pégase; ce cheval aîlé si utile aux Poëtes, soit par luy-mesme, lorsqu'ils le montent pour prendre leur vol vers le ciel, soit par la fontaine d'Hippocréne, qu'il fit sortir de terre d'un coup de pied, & dans laquelle ils puisent à longs traits les fureurs divines qui les agitent. Mais si la Poësie gagna beaucoup à la mort de la Gorgone, Pindare nous apprend que la Musique y fit aussi une acquisition considérable. Car selon luy, ce fut à l'occasion de cette mort, que Pallas inventa une nouvelle sorte de fluste, composée de lames d'airain & de roseaux, χαλκοῦ τε ἅμα καὶ δονάκων, susceptible de toute sorte de sons, πάμφωνον μέλος, & toute propre à animer les peuples dans les spectacles & dans les combats, λαοσσόων μναστῆρ' ἀγώνων. Cette Déesse qui secondoit Persée, lorsqu'il en estoit aux mains avec Méduse, fut surprise agréablement d'entendre une sorte de mélodie fort singuliére que produisoient d'une part les gémissements des Gorgones, & de l'autre les siflements de leurs couleuvres. Elle trouva je ne sçais quel charme dans le meslange de ces accents lugubres: & pour en retracer l'idée, elle inventa une fluste qui les imitoit, donna cet instrument aux hommes; & faisant allusion à ce qui en avoit esté le premier modéle, elle appella les divers sons que l'on en tiroit, *une harmonie à plusieurs testes*:

> Εὗρεν θεός· ἀλλά νιν εὑροῖσ'
> Ἀνδράσιν θνατοῖς ἔχειν
> Ὠνόμασεν κεφαλᾶν πολλᾶν νόμον.

Cette fiction particuliére, soit qu'elle soit de l'invention de

Pindare; soit qu'elle luy fust venuë par tradition, ne se trouve que dans ses écrits; & fait tout le fond de la derniére Ode Pythique.

Mais voicy bien un autre présent que la teste de Méduse fit encore à la terre. Ce fut une multitude effroyable de serpents. Car Apollonius de Rhodes nous asseûre, que Persée ayant pris son vol par dessus la Lybie, toutes les gouttes de sang qui coulérent de cette teste sur la route, se changérent en autant de serpents; & que c'est de là qu'est venuë la quantité prodigieuse de ces animaux venimeux, qui depuis ont infecté toute cette contrée:

Liv. 4. vers 1513.

Εὖτε γὰρ ἰσόθεος Λιβύην ὑπερέπτατο Περσεὺς
Γοργόνος ἀρτίτομον κεφαλὴν βασιλῆϊ κομίζων,
Ὅσσαι κυανέου στάγες αἵματος οὖδας ἵκοντο,
Αἱ πᾶσαι κείνων ὀφίων γένος ἐβλάστησαν.

L'ordre des temps nous a conduits insensiblement aux Poëtes Latins, qui sur la fable des Gorgones comme sur toutes les autres n'ont guére esté que les échos des Poëtes Grecs. Je ne rapporteray point ce qu'ils n'ont fait que répéter d'aprés eux; & ne parleray que de ce qu'ils y ont, ou changé, ou ajoûté.

Virgile nous apprend deux nouvelles particularitez: l'une que la teste de Méduse estoit gravée, non seulement sur l'Egide de Minerve, mais encore sur le devant de sa cuirasse, à l'endroit qui couvroit la poitrine de la Déesse:

Enéide liv. 8.

. . . . . . *Ipsamque in pectore Divæ*
Gorgona, desecto vertentem lumina collo.

L'autre, que les Gorgones aprés leur défaite allérent cacher leur honte dans les enfers; & que c'est à la porte du noir palais de Pluton qu'elles ont toûjours habité depuis, avec les Centaures, les Scylles, le Géant Briarée, l'Hydre de Lerne, la Chimére, les Harpies, & tous les autres monstres éclos du cerveau des Poëtes.

Multaque

Multaque præterea variarum monstra ferarum.
Centauri in foribus stabulant, Scyllæque biformes,
Et centumgeminus Briareus, ac bellua Lernæ
Horrendum stridens, flammisque armata Chimæra,
Gorgones, Harpyiæque . . . . .

Enéide liv. 6.

Mais de tous les Poëtes Grecs & Latins, celuy qui sans contredit s'est le plus estendu sur cette fable, c'est Ovide. Comme il aimoit fort les détails, & qu'il ne manioit guére un sujet sans l'épuiser; il nous a laissé sur celuy-cy plusieurs particularitez que l'on ne trouve point ailleurs. Selon luy, Méduse fut d'abord parfaitement belle, & excita les désirs de beaucoup d'amants qui la recherchérent en mariage:

Metamorphoses sur la fin du liv. 4. & au commencement du liv. 5.

. . . . *Clarissima forma,*
Multorumque fuit spes invidiosa procorum.

Mais entre tous les attraits dont elle estoit pourvüe, il n'y avoit rien de plus beau que sa chevelure;

. . . *Nec in tota conspectior ulla capillis*
Pars fuit.

Neptune ne put tenir contre tant de charmes, & il luy déclara sa passion dans le temple de Minerve. Il fut écouté. La chaste Déesse détourna la teste, & se couvrit les yeux de son Egide; & afin que ce crime ne demeurast pas impuni, elle changea les beaux cheveux de la Gorgone en d'horribles serpents:

Hanc pelagi rector templo vitiasse Minervæ
Dicitur. Aversa est, & castos Ægide vultus
Nata Jovis texit: neve hoc impune fuisset,
Gorgoneum crinem turpes mutavit in Hydros.

Et c'est pour cette raison qu'entre les trois Gorgones, Méduse seule avoit des serpents entremeslez de couleuvres:

. . . . Cur sola sororum
Gesserit alternis immixtos crinibus angues.

Ovide expose ensuite de quelle maniére Persée marcha contre ce monstre. Et parce que personne ne devoit estre mieux instruit que ce Héros de toutes les circonstances de cette expédition fameuse, le Poëte l'introduit qui raconte luy-mesme, qu'au pied du Mont Atlas est un réduit enfermé de fortes murailles; qu'à l'entrée habitoient deux sœurs qui estoient filles de Phorcus, & qui n'avoient qu'un œil en commun. Que tandis que l'une le donnoit à l'autre, il avoit tendu la main, & le leur avoit volé adroitement:

. . . . Gelido sub Atlante jacentem
Esse locum, solidæ tutum munimine molis:
Cujus in introïtu, geminas habitasse sorores,
Phorcidas; unius sortitas luminis usum:
Id se solerti furtim, dum traditur, astu
Supposita cepisse manu.

Qu'ensuite par de longs détours, à travers des rocs escarpez & de noires forests, il estoit arrivé à la demeure des Gorgones; que par tout sur son passage il avoit rencontré un nombre infini de figures, soit d'hommes, soit d'autres animaux, qui avoient esté changez en pierres au seul aspect de Méduse; que pour luy, il ne l'avoit veuë que comme dans un miroir, c'est-à-dire, dans le bouclier qu'il portoit au bras gauche; & que tandis qu'elle estoit endormie, elle & ses serpents, il luy avoit coupé la teste:

. . . . Perque abdita longè
Deviaque, & sylvis horrentia saxa fragosis,
Gorgoneas tetigisse domos, passimque per agros
Perque vias, vidisse hominum simulacra, ferarumque,
In silicem ex ipsis visa conversa Medusa.

Se tamen horrendæ, clypei quod læva gerebat
Ære repercusso, formam adspexisse Medusæ.
Dumque gravis somnus colubros ipsamque tenebat,
Eripuisse caput collo . . .

Aprés cet exploit, le Poëte s'envole dans les airs avec le Héros, parcourt avec luy des espaces immenses, le suit d'Occident en Orient, & d'un pole à l'autre; & raconte fort exactement toutes les merveilles que la teste de la Gorgone opére dans ces différentes routes. Persée va d'abord chez Atlas; mais trés mal receu de ce Roy de Mauritanie, si vous refusez mon amitié, luy dit-il, du moins recevez de moy ce présent;

. . . . At quoniam parvi tibi gratia nostra est,
Accipe munus, ait.

Il dit, luy présente l'effroyable teste, & Atlas à l'instant devient montagne.

Quantus erat, mons factus Atlas.

De là le fils de Danaé passe en Ethiopie. Il y arrive au moment qu'un monstre marin alloit dévorer Androméde. Il combat ce monstre & le tuë. Victoire suivie d'un nouveau prodige, qui ne céde en rien à aucun de ceux que nous avons déja rapportez. Nous avons veu que de la teste de Méduse estoient sortis un homme armé, un cheval volant & des serpents. Icy de la mesme teste sort le corail, petite plante, qui dans sa couleur rouge & dans quelques-unes de ses propriétez porte encore aujourd'huy des marques de sa premiere origine. Voicy comment Ovide raconte le fait. Aprés la défaite du monstre, Persée voulant laver ses mains teintes de sang, pose à terre la teste de la Gorgone; & de peur que le sable raboteux ne l'entame, il met dessous quelques branches qu'il prend dans la mer:

Ipse manus hausta victrices abluit unda,
Anguiferumque caput dura ne lædat arena,
Mollit humum foliis, natasque sub æquore virgas
Sternit, & imponit Phorcynidos ora Medusæ.

Effet estonnant & incroyable! Ces branches qui estoient vivantes & tendres, ne touchent pas plustost à cette teste, qu'elles meurent & se pétrifient:

Virga recens, bibulaque etiamnum viva medulla
Vim rapuit monstri, tactuque induruit hujus,
Percepitque novum ramis & fronde rigorem.

Les nymphes de la mer toutes surprises tentent ce miracle dans d'autres branches, & voyent avec plaisir que le miracle continuë. Elles jettent toutes ces branches dans la mer; & c'est de là que nous est venu le corail, qui maintenant encore conserve les mesmes qualitez. Il durcit, dés que l'air le touche; & ce qui est dans l'eau une plante devient une pierre au dessus de l'eau:

At pelagi nymphæ factum mirabile tentant
Pluribus in virgis; & idem contingere gaudent.
Seminaque ex illis, ut erant, jactata per undas.
Nunc quoque coraliis eadem natura remansit;
Duritiem tacto capiant ut ab aëre, quodque
Vimen in æquore erat, fiat super æquora saxum.

Persée ne songeoit plus qu'à recüeillir le fruict de sa victoire, & à épouser Andromède. On célébroit déja le festin de nopce, lorsque Phinée à qui la Princesse avoit esté promise, survient inopinément & trouble la feste. Il méne à sa suite des troupes nombreuses; Persée n'a qu'un petit nombre d'amis autour de luy. Mais plein d'une noble confiance il marche au devant de ces téméraires, & ne daigne d'abord employer contre eux que des armes communes.

On en vient aux mains, le choc est terrible. Ovide ne perd pas une si belle occasion de décrire un combat, & met deux cents vers à cette description. Cependant Phinée & les siens estoient sur le point de vaincre, lorsque Persée voyant que la valeur succomboit sous le nombre, *puisque vous m'y forcez vous-mesmes*, leur cria-t-il, *j'auray recours à mon ennemie. Vous, qui combattez pour moy, détournez les yeux :*

Verum ubi virtutem turbæ succumbere vidit,
Auxilium, Perseus, quoniam sic cogitis ipsi,
Dixit, ab hoste petam. Vultus avertite vestros,
Si quis amicus adest.

A ces mots il découvre la teste fatale, & au mesme moment les généraux de Phinée sont pétrifiez. Et c'est icy que le Poëte s'abandonne à tout son enthousiasme ; & qu'avec les couleurs les plus vives il peint les différentes attitudes de ces hommes de pierre. L'un a le bras levé pour lancer un trait ; l'autre estend les mains & jette son corps en arriére ; un autre ouvre la bouche pour crier. Tous se trouvent dans la mesme posture où la mort les a surpris. Les chefs ainsi détruits, il restoit encore deux cents hommes. Persée proméne sous leurs yeux l'épouventable objet ; & les voilà changez en deux cents statuës :

. . . . *Bis centum restabant corpora pugnæ,*
Corpora bis centum riguerunt Gorgone visa.

A cet affreux spectacle, Phinée interdit & tremblant, implore enfin la clémence du vainqueur. Mais ses priéres sont inutiles. Il éprouve le mesme sort que les autres : son air suppliant, sa pâleur, ses transes sont encore empreintes sur son visage de marbre :

Sed tamen os timidum, vultusque in marmore supplex
Summissæque manus, faciesque obnoxia mansit.

Voilà ce que les Poëtes anciens nous ont transmis touchant les Gorgones. Ce fut de ces divers matériaux que les Mythologues qui écrivirent en prose, composérent leurs compilations. On ne laisse pas d'y trouver quelques circonstances particuliéres, & quelques éclaircissements. Ainsi Phérécyde, & aprés luy, Apollodore & Hygin nous apprennent que Mercure eut aussi-bien que Minerve beaucoup de part à l'expédition de Persée. Ἑρμοῦ καὶ Ἀθηνᾶς προκαθηγουμένων; que Minerve luy presta son miroir, τὸ κάτοπτρον, & que Mercure luy donna une épée courbe, faite en forme de faux, ἀδαμαντίνην ἅρπην. Que par le conseil de ces deux Divinitez, il alla chez les Nymphes pour emprunter encore d'autres armes, dont elles estoient les dépositaires : que ces Nymphes gardoient en effet la chaussure ailée, le sac & le casque de Pluton., αὗται γὰρ νύμφαι πτηνὰ εἶχον πέδιλα, καὶ τὴν κίβισιν, καὶ τὴν Ἄϊδος κυνῆν. Le Héros se fit une ceinture du sac, attacha les ailes à ses talons, & mit le casque sur sa teste. τὴν μὲν κίβισιν περιεβάλετο, καὶ τὰ πέδιλα τοῖς σφυροῖς προσήρμοσε, τὴν δὲ κυνῆν τῇ κεφαλῇ ἐπέθετο. Or ce casque avoit une vertu merveilleuse ; c'est que quiconque l'avoit sur sa teste, voyoit tout le monde, & n'estoit veu de personne : expédient fort commode, pour exécuter sans beaucoup de risque les entreprises les plus hazardeuses. ταύτην ἔχων, αὐτὸς μὲν, οὓς ἤθελεν, ἔβλεπεν, ὑπ' ἄλλων δὲ οὐχ ἑωρᾶτο. Qu'il me soit permis de remarquer en passant que ce casque est trés célébre dans les plus anciens Poëtes de la Gréce. Homére en fait mention dans le 5.e livre de l'Iliade; où il dit que Pallas mit le casque de Pluton pour se dérober aux yeux de Mars :

. . . . Αὐτὰρ Ἀθήνη
Δῦν' Ἄϊδος κυνέην, μή μιν ἴδοι ὄβριμος Ἄρης.

De sorte qu'il y a bien de l'apparence que c'est ce casque qui depuis a donné aux Poëtes & aux Romanciers l'idée de ces nuages & de ces armes enchantées qui rendent les

Héros invisibles, & leur laissent la liberté de voir. Quoyqu'il en soit, Persée armé de la sorte se présenta devant la Gorgone. Les auteurs que je viens de citer, observent que ce fut Minerve qui guida le coup. Κατευθυνούσης τὰς χεῖρας Ἀθηνᾶς. Ils ajoûtent qu'aprés que Persée eut tué Méduse & vaincu ses autres ennemis, il remit à Mercure & aux Nymphes les armes qui avoient esté les instruments de ses victoires. τὰ μὲν πέδιλα, καὶ τὴν κίβισιν, καὶ τὴν κυνῆν ἀπέδωκεν Ἑρμῆ καὶ νυμφαῖς. Et quant à la teste de Méduse, qu'il en fit présent à Minerve, qui l'attacha sur son Egide. τὴν δὲ κεφαλὴν τῆς Γοργόνος Ἀθηνᾶ, ἣν ἐπὶ ἐν μέση τῆ ἀσπίδι ἀνέθηκε. Au reste, on a pu remarquer que ces traditions poëtiques sont toutes remplies de contradictions. Car pour en rassembler quelques-unes, si l'on en croit Hésiode, les filles aisnées de Phorcus n'estoient que deux, Péphrédo & Enyo :

Πεφρηδώ τ' εὔπεπλον, Ἐνυώ τε κροκόπεπλον.

Sentiment qui a esté suivi par Ovide; *Illic geminas habitasse sorores Phorcidas :* Au lieu que si nous en croyons Eschyle, elles estoient au nombre de trois, τρεῖς κυκνόμορφοι. Le Scholiaste mesme a soin de nous en marquer les noms. Καὶ αἱ μὲν Φορκίδες ἦσαν τρεῖς, ἡ Ἐνυὼ, ἡ Πεφρηδὼ, καὶ ἡ Δεινώ.

Hésiode place la demeure des Gorgones vers l'Occident, au delà de l'Océan, & dans des Isles qu'on croit estre les Orcades. πέρην κλυτοῦ Ὠκεανοῖο, Ἐσχατιῆ πρὸς νυκτός. Eschyle les transporte en Orient, πρὸς ἀντολὰς φλογῶπας, prés de Cystine ville de la Scythie Asiatique, πρὸς Γοργόνεια πεδία Κυστήνης.

Le mesme Eschyle donne indistinctement des cheveux de serpents aux trois Gorgones. Δρακοντόμαλλοι Γοργόνες. Ovide n'en donne qu'à la seule Méduse. *Cur sola sororum, Gesserit alternis immixtos crinibus angues.*

Selon Hésiode, ce fut dans une prairie & sur un lit de fleurs que Neptune tendit des piéges à la sagesse de Mé-

dufe; ἐν μαλακῷ λειμῶνι, καὶ ἄνθεσιν εἰαρινοῖσι. Selon Ovide; le bruit commun eftoit que ce Dieu l'avoit fubornée dans le temple de Minerve. *Hanc pelagi rector templo vitiaffe Minervæ dicitur.*

Il refte à dire un mot fur les myftéres prétendus que cette Fable renferme. Les auteurs qui l'ont examinée de plus prés, avoüent de bonne foy qu'elle eft impénétrable. Mais c'eft peut-eftre cela mefme, qui a piqué la curiofité des fçavants, & qui les a portez dans tous les fiécles à faire de généreux efforts pour percer les ténébres épaiffes dont elle eft environnée. On ne fçauroit croire les peines qu'ils ont bien voulu fe donner à ce fujet. Il feroit feulement à défirer que le fuccés euft un peu plus répondu à la droiture de leurs intentions & à la conftance de leur travail.

Ceux qui aiment la morale, trouvent dans cette fable d'excellentes inftructions pour la conduite de la vie. Selon eux, Médufe eft l'image de la volupté. Elle tuoit les hommes par fes regards, parce que les yeux font le canal le plus ordinaire, par où l'amour du plaifir porte fon poifon dans le cœur. Elle les changeoit en pierres, parce que le propre de cette paffion eft de rendre ceux qu'elle domine infenfibles à toutes fortes de confidérations. On nous a dit qu'elle eftoit belle d'abord, mais qu'elle devint affreufe aprés fon crime, pour nous faire entendre qu'une paffion paroift toûjours agréable dans fes commencements; mais que lorfqu'elle a plongé les hommes dans le défordre, elle fe montre à eux fous une forme bien différente. Les ferpents qui s'engendrérent du fang de Médufe, font les remords qui naiffent des plaifirs criminels. Quant à Perfée qui la défit, c'eft l'homme vertueux qui fçait triompher de la volupté. Ce Héros eut recours aux Dieux, pour nous apprendre que ce n'eft qu'avec le fecours du ciel qu'on peut vaincre une ennemie fi dangereufe. Il détourna fes regards, lorfqu'il luy porta le coup mortel; parce qu'au rebours des autres paffions, la volupté ne veut pas eftre combatuë de front. Lorfqu'il eut coupé la tefte de Médufe, il n'ofoit encore

encore la regarder; parce que cette paſſion eſt redoutable juſqu'aprés ſa défaite, & que ce n'eſt que par une conſtance inébranlable à détourner les yeux, qu'on peut parvenir à remporter ſur elle une victoire complette.

D'autres écrivains qui ſont plus touchez de la gloire brillante que des moralitez, conçoivent cette fable ſous des idées guerriéres. Ils prétendent que les Gorgones ſont les horreurs attachées à la profeſſion des armes. Que ces horreurs conſternent & pétrifient les hommes du commun, mais qu'elles n'eſtonnent point le véritable Héros, dont nous avons le modéle dans Perſée. Qu'en effet les armes dont il eut ſoin de ſe munir, ſont les ſymboles des quatre qualitez principales qui forment le conquérant. Que le miroir de Minerve déſigne la prudence, que l'épée de Mercure repréſente la force, que la chauſſure aîlée indique la diligence & la promptitude, que le caſque de Pluton marque le ſecret. Quant à Pégaſe qui ſortit du ſang de Méduſe, c'eſt la gloire qui réjaillit du ſang ennemi que l'on répand : ce cheval eſtoit aîlé, parce qu'il n'y a rien qui aille ſi viſte que la renommée; il s'envola dans les nuës, parce qu'elle éléve juſqu'au ciel le nom des Héros; il porte ſur ſon dos les Poëtes, parce que ce fond de gloire que de beaux exploits leur fourniſſent, eſt ce qui les ſoutient. Il leur ouvrit d'un coup de pied la fontaine d'Hipocréne, parce que cette meſme gloire eſt pour eux une ſource féconde de penſées & d'expreſſions.

Quelques auteurs, non moins clairvoyants que ceux dont je viens de parler, & beaucoup mieux intentionnez encore, découvrent dans cette allégorie le dogme important de l'immortalité de l'ame : *Alii*, dit Noël le Conte, *animæ immortalitatem per hæc ſignificari intelligunt.* Suivant ce nouveau ſyſtéme, les Gorgones ſont les paſſions, monſtres terribles qui font une guerre continuelle à la raiſon : Perſée eſt l'entendement ou l'eſprit qui les combat, qui les ſubjugue, & qui aprés en avoir triomphé prend enfin ſon vol vers le ciel; lieu, d'où il tire ſon origine,

Mythol. l. 7. tout à la fin.

& où il retourne pour y faire éternellement sa demeure

Mais Tzetzés qui nous a laissé un sçavant commentair sur la Cassandre de Lycophron n'est d'aucune de ces opinions. Il croit au contraire qu'il n'est icy question que de Physique ; & qu'il ne s'y agit que de l'effet réciproque, & des vapeurs de la mer sur le soleil, & du soleil sur les vapeurs de la mer : ce qu'il explique avec une subtilité digne de sa profonde érudition ; mais que beaucoup de personnes trouveront peut-estre un peu dépourveuë de solidité. Il prétend que Persée est le soleil, Περσεὺς ὁ ἥλιός ἐστι, comme le prouve son nom mesme, qui est formé, dit-il, du mot Grec περισσεύεσθαι, *tourner rapidement*. Περσεὺς δὲ λέγεται, παρὰ τὸ περισσεύεσθαι καὶ ὁρμᾶν. Minerve, selon luy, c'est l'air, Ἀθηνᾶ δὲ ὁ ἀὴρ, il n'en apporte aucune raison. Quant aux Gorgones, ce sont les eaux de la mer ; & il nous apprend qu'elles sont nommées Gorgones avec beaucoup de justice, puisque ce mot signifie *étonnantes, terribles*, & qu'en effet dans toute la nature il n'y a point d'objet plus propre que la mer à étonner les yeux, & à remplir l'ame d'une sorte de terreur. Καὶ τὸ σύστημα τῶν ὑγρῶν Γοργόνα λεγομένην, διὰ τὴν κατάπληξιν. Γοργὸν γὰρ τὸ καταπληκτικόν. De ces trois sœurs, les deux qui estoient immortelles, sçavoir, Sthéno & Euryale, sont l'amas immense des eaux, amas qui ne se corrompt ni ne périt point. Mais Méduse qui estoit mortelle, c'est la substance la plus subtile qui s'exhale de l'eau, & qui s'éléve en l'air. Or Minerve qui est l'air, comme nous l'avons dit, trouve fort étrange que cette substance aqueuse ose faire comparaison avec elle, & dépesche Persée, c'est-à-dire, le soleil, qui à coups de rayons luy fait raison de cette orgüeilleuse & imprudente rivale. Πέμπει δὲ τοῦτον, τὴν Μέδουσαν ἀνελεῖν, τὴν λεπτομερεστέραν οὐσίαν, ὡς ἐξισουμένην αὐτῇ.

Au commencement de son Comment. sur la Cassandre de Lycophron

Quelque doctes ou quelque édifiantes que soient ces diverses explications ; il y a des critiques chagrins qui n'en sont pas contents. Ils prétendent que ce sont de pures

imaginations; que les Poëtes n'ont pensé à rien de semblable; qu'on leur preste des intentions, qu'ils n'ont jamais eûës; qu'à ce compte, il n'y auroit point de si mauvais livre, dans lequel à force de se donner la torture & de creuser, on ne pust découvrir de ces belles moralitez, si on le lisoit avec un dessein formé d'y faire de telles découvertes. Ils ajoûtent que ces explications sont pour la pluspart trop recherchées & trop tirées. Mais le plus grand défaut qu'ils y trouvent, c'est que si elles conviennent au gros de la fable, elles ne se soûtiennent point dans le détail; & que pour quelques circonstances qu'elles expliquent tellement quellement, il y en a un nombre infini dont elles ne rendent aucun compte. Pour toutes ces raisons, ils s'obstinent à rejetter ces sens mystiques. Et M.r le Clerc, un de ceux qui ont écrit les derniers sur cette fable, dit aprés l'avoir tournée de tous les sens, qu'il est impossible d'en ajuster toutes les particularitez; & que c'est un labyrinthe, d'où il ne paroist pas qu'on puisse se tirer, à moins que d'avoir le fil d'Ariane. *Ex omnibus ejus ambagibus expedire nos non posse videmur, sine filo quopiam Ariadnes.* Notes sur Hésiode.

Pour moy, si j'ose dire ce que j'en pense, il me paroist que le fruict le plus naturel qu'on puisse recüeillir de la considération de cette fable, c'est de se bien convaincre à la honte de l'amour propre, du goust inconcevable que l'esprit humain a pour ses chiméres. En effet, n'est-il pas surprenant que ceux d'entre les hommes qui ont surpassé tous les autres par la beauté de leur génie, ayent crû orner considérablement leurs écrits, s'ils les remplissoient de ces sortes de visions! Et n'est-il pas plus estonnant encore, que tous les autres hommes y ayent couru avec empressement, les ayent leûës avec avidité, & les ayent receûës avec une admiration qui a passé d'eux jusqu'à nous, & s'est perpétuée de siécle en siécle! Il y auroit de la témérité à soûtenir, que tout le genre humain s'est trompé, en prenant pour des beautez, ce qui n'en estoit pas; mais il semble aussi, toutes réflexions faites, qu'on soit du moins auto-

rifé à dire, que les hommes font bien à plaindre, s'il faut que la vérité pour leur plaire, leur foit préfentée avec de pareils embelliffements.

DISSERTATION

Sur l'origine du culte que les Egyptiens rendoient aux animaux.

Par M. l'Abbé Banier.

21. d'Avril 1716.

ON a regardé de tout temps l'Egypte comme le théatre de l'idolatrie la plus groffiére & la plus ridicule. Rendre à des animaux & à de vils infectes un culte religieux, les placer au milieu des temples, les nourrir avec foin, punir de mort ceux qui leur oftoient la vie, les embaumer & leur deftiner des tombeaux publics ; ce font des excés qu'on a toûjours reproché aux Egyptiens, & qui eftoient devenus autrefois parmy les Grecs & les Romains le fujet ordinaire des plus piquantes fatyres. Je n'ay garde de fatiguer icy l'attention de ceux qui me font l'honneur de m'écouter par l'étalage faftueux de toutes les autoritez qui pourroient prouver une vérité fi connuë : *Quis nefcit,* dit Juvenal à un de fes amis, *quàlia demens Ægyptus portenta colat; crocodilon adorat,* & le refte que M.r Defpreaux a ainfi imité :

Jamais l'homme, dis moy, vit-il la befte folle
Sacrifier à l'homme, adorer fon idole,
Luy venir comme au Dieu des faifons & des vents,
Demander à genoux la pluye ou le beau temps !
Non, mais cent fois la befte a veu l'homme hypocondre,
Adorer le métal que luy mefme il fit fondre ;
A veu dans un pays les timides mortels

Trembler aux pieds d'un ſinge aſſis ſur leurs autels;
Et ſur les bords du Nil les peuples imbéciles
L'encenſoir à la main chercher les crocodiles.

A Juvenal on pourroit joindre Virgile, Martial, & ſur tout Lucien, qui déploye en cent endroits de ſes dialogues les railleries les plus fines contre les ſuperſtitions des Egyptiens. S'il n'y avoit que des Poëtes & des auteurs ſatyriques qui euſſent inſulté ce peuple là deſſus; on pourroit croire qu'ils n'auroient ſongé, meſme aux dépens de la vérité, qu'à les rendre ridicules; mais les plus graves auteurs, hiſtoriens & philoſophes ſont en cela d'accord avec eux. Hérodote, Diodore de Sicile, Strabon, Plutarque & pluſieurs autres ne nous laiſſent aucun lieu d'en douter; & quand leurs témoignages ne ſeroient pas auſſi formels qu'ils le ſont, des urnes arrivées depuis quelque temps du grand Caire, & ouvertes dans cette Académie, où l'on a découvert les os de quelques oiſeaux embaumez & conſacrez par là à la ſuperſtition Egyptienne, les rendroient inconteſtables; & nous avons veu avec plaiſir que ſi les témoignages des auteurs que je viens de citer, ont ſervi à éclaircir le monument; le monument luy meſme a ſervi à ſon tour à confirmer ce que les auteurs anciens rapportent ſur ce ſujet.

Mais d'un autre coſté on ne trouve parmy les anciens aucun peuple, ny plus ſage ny plus éclairé que les Egyptiens. Les Grecs & les Romains qui regardoient comme barbare tout ce qui n'eſtoit pas né à Rome ou à Athénes, les ont exceptez d'une régle ſi injuſte; & leurs meilleurs auteurs ſont remplis des éloges qu'ils donnent à leur politeſſe & à leur ſçavoir. Ne ſçait-on pas par leur propre aveu que c'eſt d'Egypte qu'ils avoient receu la connoiſſance des arts en meſme temps que les myſtéres de leur religion; & que leurs plus grands hommes, Orphée, Homére, Pythagore, Platon & tant d'autres y avoient eſté pui-

ser ces belles connoissances, dont ils ont dans la suite orné leurs ouvrages.

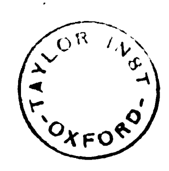
Je n'entreprends pas de concilier icy des idées si contraires, ce n'est pas là sans doute la premiére fois que les hommes ont donné en mesme temps dans des excés opposez. Je ne veux pas mesme faire l'apologie des Egyptiens aux dépens des Grecs & des Romains, à qui on pourroit reprocher des excés aussi monstrueux; ny leur dire avec saint Clément d'Aléxandrie, qu'ils avoient mauvaise grace de se mocquer des autres peuples, eux qui adoroient des fourmis, & qui couvroient cette superstition du voile d'une fable aussi impie que ridicule. Je veux seulement examiner des autoritez qui ne sont pas si décisives qu'on le pense: Deffions-nous d'abord des auteurs que je viens de nommer; les Grecs & les Romains n'estoient pas toûjours bien instruits des mystéres Egyptiens, que les prestres leurs cachoient comme à des profanes, que la seule curiosité conduisoit dans leur pays; & ils ne sont peut-estre pas plus croyables sur l'article dont il s'agit, qu'au sujet des Juifs qu'ils accusoient d'adorer le pourceau, dont ils s'abstenoient par leur Loy de manger la chair; & de rendre leurs respects à la teste d'un asne, dont, selon eux, ils gardoient dans le sanctuaire de leur temple la figure en or massif:

Petron. Voyez Joseph contre Appion, Tacite Plutarque, Suidas, &c.

Judæus licet & porcinum numen adoret,
Et cilli summas advocet auriculas.

Taschons de pénétrer dans les sanctuaires Egyptiens, & voyons si nous ne pourrons pas découvrir les mystéres de leur religion. D'abord la figure d'Harpocrate qu'on y voyoit avec le doigt sur la bouche, semble nous avertir qu'on y renfermoit des mystéres qu'il n'estoit pas permis à tout le monde de pénétrer; & je commence à soupçonner dés là que le culte qu'on y rendoit aux animaux, n'estoit ny si grossier ny si ridicule, qu'on se l'est toûjours imaginé. Je prétends mesme faire voir, qu'il estoit une suite nécessaire des principes de leur théologie.

Au commencement les hommes n'adorérent qu'un seul Dieu, éternel, tout puissant. Noë tascha de conserver dans sa famille le culte que ses péres luy avoient rendu : mais il fut bien-tost altéré, sur tout dans les descendants de Cham. Ces enfans addonnez à toutes les passions, virent bien-tost s'affoiblir en eux l'idée pure de la divinité, & ils commencérent à l'attacher à des objets sensibles ; ils adressérent d'abord leurs premiers hommages à ce qui parut le plus parfait & le plus utile à leurs yeux : & il est aisé de juger par ces deux charactéres, que le soleil fut le premier objet de leur superstition. Du culte du soleil on passa à celuy des autres astres, sur tout des planétes dont les mouvements & les influences estoient plus sensibles ; en un mot, on adora bien-tost toute la *milice* du ciel, comme le reprochent Moïse & les Prophétes aux nations idolatres. De l'adoration des astres, on vint à celle des éléments, des fleuves, des montagnes. Enfin, on regarda la Nature elle-mesme, & le monde entier comme une divinité. Les Assyriens l'honorérent sous le nom de Bélus ; les Arcadiens sous celuy de Pan : & les Egyptiens, sans parler des autres, sous celuy d'Hammon ; & comme si le monde avoit esté trop grand pour estre gouverné par une seule divinité, on en assigna chaque partie à un Dieu particulier ; afin qu'il eust plus de loisir, & moins de peine à la gouverner. Ainsi fut honorée la Nature en détail : la Terre sous les noms de Rhéa & de Cybelle ; le Feu sous ceux de Vulcain & de Vesta ; l'Eau sous ceux de Neptune & de Thétis ; ainsi des autres. Lorsqu'on a fait le premier pas dans les ténébres, on ne fait plus que s'égarer à mesure qu'on avance. Aussi voyons-nous que la superstition & l'idolatrie furent portées à des excés qui font horreur ; tout fut divinisé ; & sans parler icy du culte qu'on rendit à des hommes soüillez de crimes, les Egyptiens, dont il est icy question, estoient particuliérement accusez d'avoir poussé la superstition, jusques à honorer les animaux & les insectes. Mais de quelle nature estoit le culte qu'ils leurs rendoient ?





Les regardoient-ils comme des divinitez! c'est ce que les anciens n'ont pas assez développé. Ils se sont contentez de les tourner en ridicules, sans se donner la peine d'examiner à fonds leur théologie sur ce sujet. Strabon dit seulement qu'il y avoit des animaux dont le culte estoit receu dans toute l'Egypte, tels qu'estoient le bœuf, le chien, l'épervier & l'ibis; & qu'il y en avoit d'autres qui n'estoient l'objet de la superstition que de quelques villes particuliéres. Ainsi les Saïtes & les Thébains adoroient les brébis; ceux de Lycopolis, le loup; les habitans d'Hermopolis, le singe. Hérodote ajoûte que pendant qu'un peuple élevoit une espéce d'animaux sur ses autels, ses voisins les avoient en abomination. Ainsi les Mendésiens qui honoroient les boucs, leur immoloient des brébis, pendant que ceux de Thébes qui adoroient Jupiter Hammon sous la figure d'un bélier, luy offroient des boucs en sacrifice; de là les guerres continuelles d'une ville contre une autre, effet de la politique d'un de leurs Rois qui chercha à les amuser par des guerres de religion, pour leur oster le temps & les moyens de conspirer contre l'estat. Diodore de Sicile qui ne s'est pas contenté de nous apprendre l'histoire du culte dont nous parlons, a tasché d'en rendre plusieurs raisons, la

Diod. l. 1. pluspart fabuleuses. La plus spécieuse est celle de l'utilité qu'on retiroit des animaux. Hérodote l'avoit touchée avant

L. cit. luy lorsque parlant de la vénération particuliére que les Egyptiens avoient pour l'ibis, il ajoûte que c'estoit à cause qu'au printemps il sortoit d'Arabie une infinité de serpents aîlez qui venoient fondre en Egypte, où ils auroient commis beaucoup de ravages sans ces oiseaux qui les détruisoient; Cicéron est du mesme avis qu'Hérodote; [a] *Les Egyptiens*, dit-il, *dont on se mocque tant, n'ont cependant rendu des honneurs aux animaux, qu'à proportion de l'utilité qu'ils en retiroient, & s'ils ont consacré l'ibis, c'est parce qu'il*

[a] Ipsi qui irridentur Ægyptii nullam belluam nisi ob aliquam utilitatem consecraverunt, velut ibes maximam vim serpentium conficiunt. Possum de ichneumonum utilitate, de crocodilorum, de felium dicere : sed nolo esse longior. *Cic. l. 1. de nat. deor.*

détruisoit

détruisoit les serpents ; je pourrois m'estendre de mesme sur les avantages qu'ils recevoient de l'icneumon, *des crocodiles & des chats, mais je ne veux pas estre trop long sur ce sujet.*

Je croirois assez volontiers que cette raison si souvent repétée par les anciens, a esté cause du progrés que fit en Egypte le culte des animaux; mais je ne crois pas qu'elle luy ait donné naissance. Je sçais bien à la vérité, que la reconnoissance & la crainte ont introduit plusieurs Dieux dans le monde ; je ne disconviens pas aussi des grandes utilitez qu'on retire de plusieurs animaux, & je n'ignore pas jusqu'à quel détail est descendu sur ce sujet Gérard Vossius dans son traité de l'idolatrie ; mais cette seule raison auroit-elle suffi pour ériger des monstres & de vils insectes en autant de Divinitez ! N'attribuons pas à un peuple sçavant & cultivé des excés dont il ne fut jamais capable. Tout culte n'est pas un culte religieux, & encore moins une vraye adoration ; & tout ce qui est placé dans les temples pour estre l'objet de la vénération publique, n'est pas au rang des Dieux. Cela estant ; je crois que le culte que les Prestres Egyptiens rendoient aux animaux, estoit purement relatif, & qu'il se terminoit aux Dieux dont ils estoient les symboles.

Mais pour faire voir que je n'avance pas cette proposition sans fondement, je vais la prouver par des témoignages incontestables. Tout le monde sçait que le bœuf estoit parmy les Egyptiens, le symbole d'Osiris & d'Isis, & que ces deux divinitez n'estoient elles-mesmes que le soleil & la lune. De là le culte des bœufs Mnévis & Apis, dont le premier estoit consacré au soleil, & l'autre à la lune, comme nous l'apprenons de Porphyre, d'Elien & de plusieurs autres auteurs. Hérodote parlant du culte que les Mendésiens rendoient à Pan, dit qu'on le représentoit sous la figure d'un bouc, pour des raisons mystérieuses, quoyqu'on sceust bien qu'il estoit semblable aux autres Dieux. Diodore de Sicile découvre ce mystére qu'Hérodote n'avoit pas apparemment voulu développer ; c'est, dit-il, que

De abstin. L. 2.
L. 1.

par le ſymbole de cet animal, ce peuple adoroit le principe de la fécondité de toute la Nature qui eſtoit repréſentée par le Dieu Pan. Voilà donc déja Iſis & Oſiris, & la Nature ſous le nom du Dieu Pan, & non pas les bœufs & les boucs, qui eſtoient les véritables objets où ſe rapportoit le culte des habitants de Memphis, d'Héliopolis & de Mendés.

De Iſide. Plutarque remarque judicieuſement que la vigilance ordinaire aux chiens, donna lieu de les conſacrer au plus ruſé & au plus vigilant de tous les Dieux; ou, ce qui revient au meſme, on ne peignoit Mercure avec une teſte de *In Æneïd.* chien, comme le dit Servius, que parce qu'il n'y a point d'animal plus vigilant: *Ideo Mercurius capite canino pingitur, quia nihil eſt cane ſagacius.* Et l'on voit bien par cet exemple, la véritable raiſon du grand dogme de la Théologie Egyptienne au ſujet de la conſécration des animaux, & que ce n'eſtoit pas à eux, mais aux Dieux dont ils eſtoient les ſymboles, que ſe terminoit le culte dont nous parlons. Auſſi voyons-nous de meſme que les habitants de la Troade, qui avoient les rats en ſinguliére vénération, pour avoir rongé les cordes des arcs de leurs ennemis, en rapportoient tout l'honneur à Apollon Sminthien, qui les avoit envoyez; comme nous l'apprenons de ſaint Clément *Animad. adv. gentes.* d'Aléxandrie. Enfin, pour ménager des citations qui ne diroient que la meſme choſe, il me ſemble qu'Hérodote doit décider le fait par une diſtinction qu'il apporte, lorſ- *L. 2.* qu'il dit que les Egyptiens offroient leurs vœux aux animaux, ſacrez en adreſſant leurs priéres aux Dieux à qui ils eſtoient conſacrez, & ſi l'on veut ſçavoir quels eſtoient ces vœux qu'on offroit aux animaux, ce meſme auteur nous l'apprend, en diſant, que c'eſtoit une ſomme d'argent qu'on leur donnoit pour leur nourriture. Diodore de Sicile dit *L. 1.* la meſme choſe; les Egyptiens, dit-il, offroient aux Dieux des vœux pour la guériſon de leurs enfants malades, & lorſqu'ils eſtoient hors de danger, ils les conduiſoient dans le temple, où leur ayant coupé les cheveux, ils les met-

toient dans une balance avec une somme d'argent de mesme poids, qu'ils donnoient à ceux qui avoient soin de nourrir les animaux sacrez. De là sans doute, pour le dire en passant, est venuë cette piéce de monnoye qu'on a trouvé dans la pate embaumée d'un singe qu'on voit dans le curieux Cabinet de M.r Foucault. C'estoit l'offrande de quelque convalescent, qui n'ayant pas trouvé l'administrateur du temple, la plaça dans la pate de cet animal. Lucain a donc raison, lorsqu'aprés s'estre mocqué des Egyptiens qui servirent, dit-il, plusieurs de leurs Dieux sur la table de César, il ajoûte que les Prestres interrogez par ce Prince sur le culte des animaux, luy en rendirent des raisons mystérieuses, & luy firent entendre qu'ils honoroient en eux les Divinitez dont ils estoient les symboles. En un mot les priéres s'adressoient aux Dieux, & les offrandes estoient destinées à nourrir les animaux sacrez. *Phar. l. 10.*

Mais pourquoy, me demandera-t-on, avoir choisi des animaux pour représenter les Dieux? & quelle fut la raison de la préférence qu'on donna à quelques-uns sur les autres? Plutarque répond en général, que c'est à cause du rapport qu'ont quelques-uns de ces animaux avec la Divinité; car, dit-il, l'image de Dieu éclate en eux, comme celle du soleil dans les gouttes d'eau qui sont frappées de ses rayons. Ainsi le crocodile n'ayant point de langue est considéré comme le symbole de la Divinité, qui sans proférer aucune parole, nous imprime les loix de la sagesse & de l'équité dans le silence de nos cœurs. En effet, ajoûte cet auteur, si toute la nature n'est elle-mesme qu'un miroir dans lequel le soleil de la Divinité se peint avec ses différents attributs, cela n'est-il pas encore plus vray des créatures animées, & y eut-il jamais de statuë, quelque excellente qu'elle fust, qui représentast mieux l'estre souverain, que le moindre corps organisé.

A cette excellente raison de Plutarque, j'en joindray trois autres, que je tire de l'Astrologie, de l'Histoire, & de la Théologie des Egyptiens. Presque tous les peuples dans

tous les temps ont représenté la sphére céleste, & sur tout les signes du Zodiaque, & quelques constellations sous la figure de différens animaux ; & sans parler icy des autres, Lucien nous l'apprend en particulier des Egyptiens. Ce Peuple, dit-il, ayant partagé le ciel en douze parties, marqua chaque constellation par la figure de quelque animal. Voilà donc d'abord les signes du Zodiaque représentez par autant d'animaux substituez à la place des astres, qui furent comme je l'ay dit les premiéres Divinitez du monde idolatre. Ce mesme auteur entrant ensuite dans quelque détail, ajoûte que les Egyptiens révéroient le bœuf Apis en mémoire du taureau céleste ; & que dans l'oracle qui luy estoit consacré, on tiroit les prédictions de la nature de ce signe. Les Affricains, continuë-t-il, c'est-à-dire les Lybiens, en usoient de mesme à l'égard du bélier, en mémoire de Jupiter Hammon. * Ceux qui connoissent les antiquitez du peuple dont je parle, sçavent bien que leur plus ancienne maniére d'écrire & de représenter leurs idées estoit hiéroglyphique ; Lucain s'en exprime ainsi :

Phars. l. 3.

Nondum flumineas Memphis contexere biblos
Noverat, & saxis tantum volucresque, feræque,
Sculpta que servabant magicas animalia linguas.

Prep. Evang. L. 1. *L. 1.* *Strom. l. 5.*

Sanchoniathon, dans Eusébe, dit que cette maniére d'écrire leur avoit esté enseignée par l'ancien Teutat ou Mercure, que Diodore de Sicile dit avoir esté contemporain d'Osiris ; & saint Clément d'Aléxandrie nous apprend quelle estoit spécialement destinée à l'Astronomie ; & il apporte pour exemple le soleil qu'on représentoit sous la figure d'un *escargot*, & l'obliquité du Zodiaque qui estoit marquée par les replis d'un serpent. C'estoient donc les Dieux célestes qu'on adoroit sous les symboles des ani-

* On peut consulter le Pere Kirker sur les autres animaux de la sphére des Egyptiens, qui représentoient les Divinitez de cet ancien peuple. *Voyez la 2.e partie du 2. tome de son Oedipe. pag. 160. & suivantes.*

maux qui les repréſentoient. Je ſçais bien que les peuples ne portoient pas toûjours leur veuë dans le ciel pour y adorer ces premiers Dieux que l'idolatrie avoit introduits; & que leur culte ſe terminoit ſouvent aux ſymboles meſmes; que c'eſtoit à eux qu'on demandoit la guériſon des malades. Mais ce n'eſt pas de la religion du peuple qu'il eſt icy queſtion; c'eſt de celle des Preſtres & des Sages d'Egypte; & je ne crois pas qu'il y euſt de religion dans le monde qui fuſt exempte de reproche, ſi l'on n'avoit égard qu'aux pratiques populaires, qui ne ſont ſouvent qu'une ridicule & groſſiére ſuperſtition.

Je tire la ſeconde raiſon de l'hiſtoire ancienne d'Egypte, de laquelle on apprenoit que les Dieux pourſuivis autrefois par Typhon, s'eſtoient cachez ſous les figures de différents animaux. Rien ſans doute n'eſtoit plus propre à fonder le culte dont nous parlons que cette tradition; & on eſtoit obligé d'avoir pour les animaux beaucoup de reſpect, de peur de violer l'aſyle ſacré de la Divinité. La ſeule objection qu'on puiſſe me faire ſur cette conjecture eſt que cette fable eſt Grecque, & que ce n'eſt que des auteurs Grecs & Latins que nous l'avons appriſe. Mais ſans dire icy que la pluſpart des fables de ces deux peuples venoient d'Egypte, & qu'en particulier celle du combat des Géants, n'eſt qu'une tradition défigurée de l'hiſtoire de Typhon & d'Oſiris; ne voit-on pas en Egypte des monuments élevez à ce ſujet plus anciens que les fables des Grecs! Des villes fondées, un culte public eſtabli en l'honneur des meſmes animaux, dont on nous dit que ces Dieux avoient pris les figures! Car enfin, ſi Ovide raconte que Jupiter avoit pris la forme d'un bélier:

Ovide, Diod. Manilius.

Dux que gregis fit Jupiter, unde recurvis
Nunc quoque formatus Lybis eſt cum cornibus Ammon.

Ovide met. l. 5.

Ne l'adoroit-on pas ſous cette figure dans le temple fameux qu'il avoit dans la Lybie! Que Diane s'eſtoit reveſtuë de celle d'une chatte: *fele ſoror Phœbi*; la ville de Bubaſte

dont le nom, ſelon Stephanus, eſtoit celuy de cette Déeſſe; & dans laquelle on avoit pour les chats un reſpect religieux, n'eſt-elle pas un monument autentique de cette tradition! Que Bacchus, ou ſelon d'autres Pan, prit celle d'un bouc: *proles ſemeleia capra;* la ville de Mendés n'en rendoit-elle pas un témoignage aſſeûré! Que Junon ou Iſis s'eſtoit reveſtuë de celle d'une vache: *nivea Saturnia vacca;* n'eſtoit-elle pas honorée à Memphis ſous le ſymbole de cet animal! Que Vénus s'eſtoit cachée ſous les écailles d'un poiſſon: *piſce Venus latuit;* les Syriens ne s'abſtenoient ils pas pour cette raiſon de manger du poiſſon! Que Mercure avoit pris la figure d'un Ibis: *Cyllenius ibidis alis;* ignore-t-on le culte que les Egyptiens rendoient à cet oiſeau! Croirons-nous que leurs preſtres apprirent des Grecs cette fable & le culte dont elle eſtoit le fondement, & qu'ils formérent ſur leurs idées le ſyſtéme de leur religion, & donnérent à leurs villes des noms conformes aux circonſtances de cette fable! Ou pluſtoſt n'eſt-ce pas de ces anciennes villes que les Grecs & les Romains rapportérent leur religion & leurs fables.

La troiſiéme raiſon qui eſt une ſuite de l'autre, eſt tirée de la doctrine de la Métempſychoſe, ou de cette circulation éternelle des ames dans différents corps. Il n'eſt pas néceſſaire de s'eſtendre icy ſur l'origine de ce dogme. Pythagore l'enſeigna dans la Gréce & l'Italie vers la 62.[e] Olympiade & les ſuivantes. Mais ſoit qu'il la débitaſt dans le ſens naturel, ou, comme l'a ingénieuſement penſé * M.[r] Dacier, dans un ſens moral & allégorique: il eſt ſeûr qu'il n'en eſtoit pas l'inventeur; il l'avoit luy-meſme appriſe des preſtres Egyptiens, parmy leſquels, ſi nous en croyons Diogéne Laerce, il demeura long-temps pour s'inſtruire de leurs dogmes & de leurs myſtéres. Hérodote ne laiſſe aucun lieu de douter de ce que je dis. Les Egyptiens, dit cet hiſtorien, ſont les premiers qui ont enſeigné
» que l'ame de l'homme eſt immortelle; qu'aprés la mort
» elle paſſe ſucceſſivement dans les corps des animaux ter-

[b] Morte carent animæ, ſemperque priore relicta ſede, novis habitant domibus, vivunt que receptæ. *Ovid. Met. l. 15.*

* *Vie de Pythagore.*

restres, aquatiques & aëriens, d'où elle revient animer le « corps de l'homme ; & quelle achéve ce circuit en trois « mille ans. Il y a, ajoûte-t-il, des Grecs qui ont débité ce dogme, « comme s'il eust esté à eux en propre. J'en sçais les noms, « & je ne veux pas les nommer. Il est donc certain que « cette doctrine estoit originaire d'Egypte, & elle avoit *Herod. l. 2.* deux grands avantages. Le premier estoit de servir de fondement au dogme de l'immortalité de l'ame. Le second est, qu'en enseignant que l'ame passoit en d'autres corps nobles ou méprisables suivant le mérite des actions, on rendoit le vice odieux & la vertu aimable; mais aussi elle conduisoit naturellement au respect & au culte qu'on rendit dans la suite aux animaux, puisqu'elle apprenoit à les regarder comme les domiciles de ceux pour qui on avoit eu le plus de considération pendant leur vie, & dont l'estat avoit souvent receu les plus grands biens.

Telles estoient les raisons qui portérent les Egyptiens à accorder un culte & rendre des respects aux animaux: mais un culte subordonné, pour ainsi dire, un culte rélatif, dont les animaux eux-mesmes n'estoient pas la fin, puisqu'il se rapportoit aux Dieux mesmes, toûjours respectables jusques dans les symboles les plus vils.

Ce seroit icy le lieu de chercher les commencements d'une pratique dont je viens de découvrir les véritables fondements ; mais je crois qu'on ne s'attend pas à une époque précise d'une superstition si ancienne. Les voyageurs qui nous envoyent de ce pays-là des urnes & des momies, ne nous apprennent rien sur l'antiquité de leurs tombeaux ; & leurs recherches les plus exactes ne leur font découvrir aucune date. Plutarque, Diodore de Sicile, & Hérodote mesme sont des auteurs modernes, par rapport à un usage si ancien, & ils se trouvent trop éloignez des temps où il a commencé, pour pouvoir nous en rien dire de certain; d'ailleurs les premiers temps qui suivirent le déluge, & aux quels on doit rapporter la transmigration des enfants de Noé en Egypte, sont des siécles ab-

ſolument inconnus aux Grecs & aux Romains.

Ceux des modernes qui, ſur les fragments des anciens, ont le mieux débroüillé le chaos des Dynaſties d'Egypte, & qui ont rejetté comme de vaines chiméres ces temps infinis qu'on donnoit au regne des Dieux & des Demy-dieux, conviennent que Cham & Meſtraïm ſon fils eurent pour partage l'Egypte, que l'Ecriture appelle à tout propos la terre de Meſtraïm; qu'ils y regnérent l'un & l'autre; que Meſtraïm fit placer ſon pére aprés ſa mort au rang des Dieux, & qu'il ſe rendit luy-meſme ſi agréable à ſon peuple, qu'il receut à ſon tour les honneurs divins. Ce prince eſt le meſme que Ménés, & celuy-cy eſt Oſiris, comme je le feray voir dans une autre diſſertation. Or tout le monde ſçait qu'Oſiris eſtoit la grande divinité d'Egypte, que le bœuf en eſtoit le ſymbole, & eſtoit devenu par là l'objet de la vénération de cet ancien peuple. Le culte qu'il rendit aux animaux eſt donc auſſi ancien que celuy d'Oſiris; mais pour dire quelque choſe de plus précis, il eſt ſeûr du moins qu'il eſtoit eſtabli dans toute l'Egypte, dés le temps que les Iſraëlites y eſtoient captifs; ce qui marque une grande ancienneté, puiſqu'un ſyſtéme de religion ne s'eſtablit qu'avec beaucoup de temps dans un vaſte pays. Ce qui ſe paſſa entre Moïſe & Pharaon ne laiſſe aucun lieu de douter de ce que j'avance. Ce prince pour eſtre délivré des fléaux dont Dieu le chaſtioit, exhorte Moïſe à l'en délivrer par ſes priéres, & luy permet de ſacrifier à ſa maniére au Dieu d'Iſraël. La choſe n'eſt pas poſſible, luy dit Moïſe; nous n'oſerions entreprendre d'offrir en préſence des Egyptiens, des victimes, pour leſquelles ils ont tant de vénération; nos ſacrifices leur paroiſtroient abominables, & ils nous lapideroient. Permettez-nous pluſtoſt d'aller dans le déſert ſacrifier ſelon nos uſages: *Et ait Moïſes: non poteſt ita fieri, abominationes enim Ægyptiorum immolabimus domino deo noſtro: quod ſi mactaverimus ea quæ colunt Ægyptii coram eis, lapidibus nos obruent.* Exod. 8. v. 26.
Il eſt bon meſme de remarquer icy que le Légiſlateur Hébreu,

Hébreu, ne semble avoir donné un si grand nombre de préceptes aux Juifs, que pour les opposer aux pratiques impies des Egyptiens; & sans entrer icy dans un détail qui m'écarteroit trop de mon sujet, le sçavant Maimonides remarque, que si Moïse prescrit aux Juifs d'immoler trois sortes de victimes, des béliers, des boeufs & des boucs, c'estoit pour leur rendre abominable le culte que les Thébains, les Memphites & les Mendésiens, rendoient à ces animaux. Aussi Manéthon asseûre que Moïse prit en tout le contrepied des prestres d'Egypte, ordonnant à son peuple de manger de la chair des animaux, pour lesquels les Egyptiens avoient plus de vénération. Tacite luy-mesme n'ignoroit pas cette vérité, puisqu'il dit en parlant des Juifs: *Cæsus aries velut in contumeliam Hammonis: bos quoque immolatur, quem Ægyptii Apim colunt.*

More Nevochim. p. 3. c. 46.

Dans le 1. livre contre Appion.

Tacite hist. l. 5.

Cependant avec ces sages précautions, Moïse ne put empescher, que les Hébreux ne prissent en Egypte le grand penchant qu'ils eurent dans la suite à l'idolatrie des animaux; le veau d'or d'Aaron, & ceux de Jéroboam furent faits sur le modéle & à l'imitation du boeuf Apis. Philon Juif le dit formellement, & aprés luy saint Jérôme; sur quoy il est bon de remarquer, que lorsque Moïse parlant du veau d'or d'Aaron dit, *formavit aurum cum stilo*, il veut nous faire entendre que ce grand prestre grava sur son idole, les marques qui devoient distinguer le boeuf Apis des autres boeufs. Philon observe mesme, que la feste que les Israëlites célébrérent à la dédicace de cette idole, & dans laquelle aprés un festin solemnel ils se mirent à dancer; *Sedit populus ut manducaret & biberet; & surrexit ut luderet,* estoit semblable à celle que les Egyptiens célébroient en l'honneur du Dieu Apis, & dans laquelle, au rapport de Suidas, ils faisoient des festins, & passoient le temps à se réjoüir, aprés avoir trouvé le Dieu qu'ils cherchoient. Voilà donc le culte des animaux estabIi en Egypte dés le temps de Moïse; c'est tout ce qu'on peut dire de plus précis. Ce qui a précédé dans l'histoire d'Egypte, par rapport à

Hérodote l'appelle un veau: ὁ μόσχος Ἆπις καλεόμενος. l. 2.

Exod. 32.

l'époque que nous cherchons, le séjour des Israëlites; se perd dans une obscure antiquité, & ne laisse à ceux qui seroient tentez d'y faire de nouvelles découvertes, que l'étalage d'une érudition inutile & des conjectures sans fondement.

Hieronymus in Oseam. *Videtur mihi idcirco & populus Israël in solitudine fecisse sibi caput vituli quod coleret; & Jeroboam filius Nabath vitulos aureos fabricatus, ut quod in Ægypto didicerant, Ἄπιν, καὶ Μνεῦιν, qui sub figura boum coluntur, esse deos, hoc in sua superstitione servarent.*

HISTOIRE DU CULTE D'ADONIS.

Par M. l'Abbé BANIER.

14. de Decembre 1717. LA Fable d'Adonis historique dans son origine, se trouve dans la suite meslée avec la philosophie & la religion des Payens, & c'est ce qui en fait l'obscurité. On est surpris en effet, en lisant les anciens, de voir qu'aprés nous avoir légérement instruits de ses fondements, ils se rabattent tout à coup sur des allégories, où l'Astronomie & la Théologie entrent tour à tour. D'un autre costé les Poëtes ayant mieux aimé travailler sur les annales galantes de Syrie, que sur le fonds d'une histoire dont la recherche les auroit gesnez, n'ont songé qu'à saisir le roman des amours d'Adonis avec Vénus; & badinant tantost sur une galanterie, qui leur fournissoit des idées riantes; ou décrivant d'une maniére ingénieuse le deüil de cette Déesse à la perte de son amant; ils ont entiérement négligé le rapport que ce sujet pouvoit avoir avec l'histoire.

Si à leur exemple je cherchois à amuser l'assemblée par les idées qu'un tel sujet peut fournir; je ferois voir le jeune Adonis sortant du fonds de l'Arabie, où sa mére fugitive l'avoit mis au monde; pour venir à la cour de Biblos, dont

il fit d'abord tout l'ornement. On verroit Vénus elle-mesme le préférer, non seulement à tous les autres mortels, mais aux Dieux mesmes, & abandonner pour le voir le séjour de Cythére, d'Amathonte & de Paphos; Mars jaloux de la préférence que la tendre Déesse avoit donnée à ce jeune prince, implorer pour se venger le secours de Diane, & cette Déesse pour plaire au Dieu de la guerre, dresser des embusches dans les bois où Adonis alloit à la chasse. Je m'étendrois sur l'affliction de Vénus, & j'exprimerois toute sa douleur au moment qu'elle apprit qu'il avoit esté la victime de la jalousie de son rival: *Theocrite, Ovide, Hyginus, Bion, &c.*

Pariterque sinus, pariterque capillos
Rupit, & indignis percussit pectora palmis. *Ovide met. l. 10.*

Je représenterois ensuite ce jeune prince descendant aux enfers où il inspira de l'amour à Proserpine, qui refusa de le rendre aux ordres réïtérez de Jupiter; le pére des Dieux embarassé d'une affaire si délicate, s'en remettre à la décision de Calliope, qui crut contenter les deux Déesses, en le leur rendant alternativement; & les heures députées dans le royaume de Pluton, le ramener triomphant sur la terre. Mais la considération que je dois à une Compagnie respectable, m'oblige à préférer les découvertes que l'histoire me fournit, aux amusantes bagatelles dont les Poëtes l'ont ornée. D'ailleurs mon dessein n'est pas de traiter aujourd'huy l'histoire de ce prince; & je me borne au culte qui luy fut rendu par différents peuples. J'espére cependant trouver dans les raisons historiques que je rendray des cérémonies de ses festes, le fondement des principales circonstances de sa vie.

Les engagements de l'Hymen que Vénus Astarté avoit contracté avec Adonis, n'avoient pas rallenti la passion de ces deux époux; & ils joüissoient dans le mariage de toutes les douceurs de l'amour; lorsqu'un accident imprévû jetta la consternation dans toute la Syrie où ils regnoient. Adonis aimoit passionément la chasse; & un jour qu'il estoit

dans les forests du mont Liban, un sanglier le blessa à l'aisne. On vint aussi-tost porter à Vénus la nouvelle de la mort de ce prince. Rien ne peut égaler l'affliction qu'elle en conceut. Elle fit retentir toute la ville de ses gémissements, & tout le royaume en prit le deüil. Pour rendre immortelle la mémoire de ce jeune prince, & adoucir en quelque sorte l'affliction de la Reine, on établit à l'honneur d'Adonis, un culte & des festes solemnelles. C'estoit la ressource ordinaire des flateurs; & l'antiquité doit presque tous ses Dieux, au soin qu'on a eû d'honorer les morts pour plaire aux vivants.

De dea Syria. Il y avoit, au rapport de Lucien, un fleuve prés de Biblos, qui portoit le nom d'Adonis. Ce fut là sans doute qu'on lava la playe de ce prince; & comme l'eau en devenoit rouge tous les ans par les sables que le vent y poussoit du mont Liban dans cette saison de l'année, comme Lucien l'apprit d'un habitant du pays, on voulut bien croire que c'estoit le sang d'Adonis qui causoit ce changement, & on prit justement ce temps-là pour célébrer ses festes. Toute la ville commençoit d'abord à prendre le deüil, & à donner des marques publiques de douleur & d'affliction; on n'entendoit de tous costez que pleurs & gémissements; les femmes qui estoient les ministres de ce culte, estoient obligées de se raser la teste, & de se battre la poitrine en courant par les ruës; & l'impie superstition obligeoit celles qui refusoient d'assister *Lucian. l. cit.* à cette cérémonie, à se prostituer pendant un jour, pour employer au culte du nouveau Dieu, l'argent qu'elles gagnoient à cet infame commerce. Au dernier jour de la feste, le deüil se changeoit en joye, & chacun se réjoüissoit, comme si Adonis estoit ressuscité. La premiere partie de cette solemnité s'appelloit ἀφανισμὸς, pendant laquelle on pleuroit le Prince mort; & la deuxiéme, εὕρεσις, *le retour*, où la joye succedoit à la tristesse.

Cette cérémonie estoit continuée pendant huit jours, & elle estoit célébrée en mesme temps dans la basse Egyp-

te. Lucien remarque à ce sujet une chose fort singuliére, & dont il a esté luy-mesme le témoin. Les Egyptiens exposoient sur la mer un panier d'osier, qui estant poussé par un vent favorable, arrivoit de luy-mesme sur les costes de Phénicie, où les femmes de Biblos qui l'attendoient avec impatience, l'emportoient dans la ville; & c'estoit alors que l'affliction publique finissoit, & la feste se terminoit par les transports de joye qu'on faisoit éclater de tous costez. *Simulatione luctus peracta*, dit Macrobe, *celebratur lætitiæ exordium.* *L. cit.*

Cette circonstance n'a pas esté oubliée par les écrivains sacrez; & c'est au rapport de Procope de Gaze, & de saint Cyrille, le sens qu'il faut donner à ce passage du prophéte Isaïe, où il est dit, *mittens per mare legatos, & in vasis junceis per superficiem aquarum.* L'édition des Septante, dont les interprétes estoient eux-mesmes à Alexandrie, & qui devoient par consequent estre bien informez de ce fait, ne laissent aucun lieu d'en douter. Ils ajoûtent mesme, comme le remarque saint Cyrille, qu'il devoit y avoir dans ce petit vaisseau, des lettres qu'ils appellent ἐπιστολὰς βυβλίνας, par lesquelles les Egyptiens exhortoient les Phéniciens à se réjoüir, parce qu'on avoit retrouvé le Dieu qu'on pleuroit. Disons icy en passant que cette ressemblance de la feste d'Adonis, & de celle d'Osiris, célébrée en mesme temps dans ces deux royaumes, a fait croire à quelques anciens, & à de sçavants modernes, qu'ils n'estoient qu'une mesme Divinité. Je ne nie pas que leur culte n'ait pu estre confondu dans quelques cérémonies; mais je crois pouvoir avancer icy, que quelques plausibles que soient les conjectures de Selden, que M. le Clerc a copié, quand on examine la chose à fonds, on apperçoit aisément dans la vie, & les festes de l'un & de l'autre de ces Dieux, des circonstances, qui en laissent entrevoir la difference. En effet Osiris avoit esté tué en Egypte par son frere Typhon, de la maniére que Diodore, & Plutarque le racontent; Adonis périt dans les fo-

In Isa. c. 18. *In Is. l. 2.* *Lucien, Plutarque, Selden, M. le Clerc & Marsham.* *De diis Syriis.* *Bib. univ. Tom. 3.* *L. 1.* *De Iside.*

rests du mont Liban. Le premier fut mis au rang des Dieux, pour avoir appris à son peuple à cultiver la terre, & avoir signalé son regne par des conquestes importantes; le second ne dut son apothéose, qu'aux soins d'une épouse passionnée. Dans la feste de l'un, on noyoit un bœuf avec cérémonie, & on ne se réjoüissoit que lorsqu'on en avoit retrouvé un autre distingué par les mesmes marques; on ne voit rien de semblable dans le culte d'Adonis, & le bœuf ne fut jamais son symbole. Les festes du héros Egyptien estoient célébrées par des prestres; celles du prince de Biblos l'estoient par des femmes. Dans celles-cy on portoit des fleurs, des fruits & des représentations funébres, comme je le diray dans la suite; ce n'estoit point là les cérémonies du culte d'Osiris. Mais un plus long paralléle m'éloigneroit trop de mon sujet; une description abregée de la feste d'Aléxandrie, que Théocrite fait si élégamment, va m'y ramener, & servira en mesme temps à prouver sans replique, la différence du culte de ces Divinitez.

Id. 15.

Ce Poëte raconte que les dames de Syracuse s'embarquoient, pour aller à Aléxandrie où cette solemnité les appelloit. En effet rien n'estoit si superbe que l'appareil de cette cérémonie. Arsinoë sœur & femme de Ptolémée Philadelphe, portoit elle-mesme la statuë d'Adonis. Elle estoit accompagnée des femmes les plus considérables de la ville, qui tenoient à la main des corbeilles pleines de gasteaux, des boëtes de parfums, des fleurs & des branches d'arbres, & toutes sortes de fruits. La pompe estoit fermée par d'autres dames, qui portoient de riches tapis, sur lesquels estoient deux lits en broderie d'or & d'argent, l'un pour Vénus, & l'autre pour Adonis. On y voyoit la statuë de ce prince dans la fleur de sa jeunesse, avec une pasleur mortelle sur son visage, qui n'effaçoit pas les charmes qui l'avoient rendu si aimable, & qui faisoient encore l'objet de la jalousie de deux Déesses. Cette procession marchoit ainsi du costé de la mer, au bruit des trompettes & de toutes sortes d'instruments de musique, qui ac-

compagnoient la voix des musiciens, qui célébroient le retour de ce prince. Qu'on lise maintenant ce que l'antiquité nous a laissé des festes d'Osiris ; & l'on jugera si elles estoient les mesmes que celles d'Adonis.

Mais il faut suivre le progrés du culte dont on vient de voir l'origine. Il s'estendit d'abord dans toute l'Assyrie. C'est Macrobe qui nous l'apprend. *Inspecta religione Assyriorum, apud quos Veneris Architidis, & Adonis maxima olim veneratio viguit.* Ammian Marcellin le dit en particulier de la ville d'Antioche. *Evenerat*, dit-il, *autem iisdem diebus, annuo cursu Adonia ritu veteri celebrari.* Et cet auteur nous fait voir en mesme temps, que les cérémonies qu'on pratiquoit dans cette ville, estoient les mesmes que celles des funérailles des personnes de considération ; comparant la pompe funébre d'un jeune prince tué dans un combat, à celle de la feste d'Adonis, que les femmes célébroient avec tant de pleurs & de gémissements : *Circa que eum decem lectuli sternuntur, figmenta vehentes hominum mortuorum, ac per dies septem, viri quidem omnes saltando & cantando tristia quædam genera næniarum, regium juvenem lamentantes: fœminæ verò miserabili planctu, in primævo flore succisam spem gentis solitis fletibus conclamabant, ut lachrimare cultrices Veneris sæpe spectantur in solemnibus Adonidis sacris.*

L. 1.

L. 9. c. 22.

La Judée estoit trop voisine de l'Assyrie & de l'Egypte, & les Juifs avoient trop de penchant aux superstitions étrangéres, pour n'avoir pas à leur tour célébré le culte de cette fausse divinité. Le Prophéte Ezéchiel dans l'un de ces divins transports, où Dieu luy révéloit les abominations d'Israël, vit prés de la porte du temple, qui regardoit du costé du Septentrion, des femmes assises qui pleuroient Thammus. Les interprétes sont partagez sur la signification de ce mot, qui est traduit dans la vulgate par celuy d'Adonis, *& ecce sedebant ibi mulieres plangentes Adonidem.*

Les Septante le nomment Thammos.

Ezechiel c. 8. v. 15.

Philastrius a cru que Thammus estoit un ancien Roy

Hæres. 23.

d'Egypte, qui vivoit vers le temps de Moïse, & il semble le confondre avec le Thémosis dont parle Joseph. Rabbi Cimchi prétend que Thammus n'estoit qu'une idole dans laquelle on mettoit du plomb, qui estant fondu par le feu d'un fourneau qui estoit caché dans son ventre, couloit ensuite de ses yeux comme des larmes. Rabbi Mosés racônte gravement sur la foy de la tradition des Rabbins, que Thammus estoit un prestre des faux Dieux, qui preschoit à un Roy de Chaldée le culte des astres ; que ce prince addonné à des superstitions plus grossiéres, ayant résolu de le faire mourir, toutes les images des planétes & des constellations estoient venuës dans le temple de Babylone, se prosterner devant celle du Soleil, où aprés avoir pleuré toute la nuit, pour obtenir la vie de leur Prophéte, elles s'en estoient envolées le lendemain matin dans les lieux où elles estoient honorées, & que c'estoit de-là qu'estoit venuë la coutume de pleurer Thammus, pour imiter ces pitoyables planétes. Mais sans nous arrester à ces fables ridicules qui sont si fort du goust des Rabbins ; tenons nous en à l'interprétation de saint Jérôme, & de quelques autres péres de l'Eglise, qui ont traduit le mot Thammus par celuy d'Adonis, & ont cru avec beaucoup de raison, que ces femmes de Judée pleuroient la mort de ce prince, & en célébroient la feste, à peu prés comme les peuples voisins dont nous venons de parler. L'auteur de la chronique d'Aléxandrie confirme ce sentiment, en traduisant le mesme mot par celuy d'Adonis. Θάμμος ὅσπερ ἑρμηνεύεται Ἄδωνις.

More Nevochim.

De sçavoir maintenant pourquoy le Prophéte nomme Adonis, Thammus, c'est ce qu'il n'est pas aisé de deviner ; je vais cependant en apporter deux raisons. La premiére est qu'Adonis ayant esté pris pour le soleil, comme je le feray voir plus bas, le texte sacré luy a donné le nom du mois où cet astre entrant dans le signe du Cancer, porte sur nostre hémisphére la chaleur avec la fécondité, ce qui arrive au mois de Juin appellé Thammus par les Hébreux. Et ce qui prouve que cette conjecture n'est pas sans fondement;

dement; c'eſt que les aſtronomes Juifs nommoient l'entrée du ſoleil dans ce ſigne, *Tecupha Thammus : periodus Thammus.* La ſeconde eſt tirée de la tradition qui portoit qu'Adonis avoit eſté tué au mois de Juin, ainſi que nous l'apprenons de ſaint Jérôme. Et c'eſt, ſelon ce ſçavant Pére *Comm. in Ezech.* de l'Egliſe, ce qui fait donner ce nom au prince dont nous parlons : *Quia tamen menſe Junio amaſius Veneris pulcherrimus juvenis occiſus, eumdem Junium menſem eodem appellant nomine, & anniverſariam ei celebrant ſolemnitatem.* Et cette raiſon me paroiſt la meilleure, parce que je ſuis perſuadé que le fonds des fables & des cérémonies de la religion payenne eſtoit preſque toûjours hiſtorique, & que les allégories ne ſont venuës que dans la ſuite au ſecours de l'ignorance ou de l'avarice des preſtres.

De la Syrie & de la Paleſtine, le culte d'Adonis paſſa dans la Perſe, & ce peuple, au rapport d'Héſychius, nommoit cette divinité Ἀβώβας. Ἀβώβας, ὁ Ἄδωνις ὑπὸ Περσαίων. *V. Ἀβώβας.* De là il pénétra juſques au nord de l'Aſie, dont les peuples, ſi nous en croyons Ptolémée, adoroient Vénus, *Geog.* Mars & Adonis, & célébroient leurs feſtes avec des pleurs & des gémiſſements. Les Mariandyniens, peuple de la Bithynie, eurent auſſi quelque connoiſſance de la meſme Divinité, puiſque ſelon Julius Pollux ils avoient parmi *Onomaſt.* eux un cantique qu'ils chantoient à ſon honneur & qu'ils nommoient Ἀδωνιμαοιδός. Ἀδωνιμαοιδὸς, Μαριανδύνων γεωργῶν ᾆσμα. Ce fut Phénix frére de Cadmus qui conduiſit une colonie dans cette contrée, où il porta la connoiſſance des Dieux de Phénicie; & leur culte pénétra de là aux extrémitez de l'Aſie mineure dont ces peuples faiſoient une partie. Le nom de ce cantique que les payſans eux-meſmes chantoient à la campagne, en eſt une preuve; & il y a apparence, comme le remarque Bochart, qu'il fut nommé *Adonï-modim* des mots par où il commençoit, *Chan. l. 2. c. 11.* comme ce ſçavant homme le prouve par l'exemple de pluſieurs pſeaumes, qui tirent leurs noms des premiéres paroles qui les compoſent.

De l'Asie le culte d'Adonis fut porté en Europe par les colonies qui vinrent s'y establir. Tel fut le chemin des fables & de la religion sur laquelle elles estoient fondées, & qui tiroient leur origine de l'Egypte ou de la Phénicie. Je ne crois pas qu'on puisse sçavoir au juste l'époque de cette transmigration; mais que ce soit Cécrops ou Cadmus, ou quelque autre chef de colonie qui les ait apportées, cela ne fait rien au sujet que je traite. Avant que d'arriver dans la Gréce, ce culte se répandit sans doute dans les Isles de la Méditerranée. Celle de Cypre le receut des premiéres. Il y avoit dans la ville d'Amathonte, au rapport de Pausanias, un temple trés célébre basti à l'honneur d'Adonis & de Vénus. On croyoit mesme dans cette Isle que Cyniras pére d'Adonis, & ce jeune prince luy-mesme y avoient regné; mais Strabon & Lucien font passer la premiére scéne de cette histoire dans la ville de Biblos, que le premier nomme la capitale du Royaume de Cyniras. Peut-estre que son empire s'estendoit sur cette Isle, qui n'est pas fort éloignée des costes de Phénicie.

In Baot.

Remarquons deux choses en passant. La premiére, que la feste *Adonia* estoit célébrée en l'honneur de Vénus aussi-bien que d'Adonis, comme nous l'apprend le Scholiaste d'Aristophane: Τὰ Ἀδώνια, τῷ Ἀδώνιδι καὶ τῇ Ἀφροδίτῃ. La seconde, que ce qui fit croire aux anciens que Vénus estoit sortie de l'écume de la mer prés de Cythére, d'où luy vint le nom d'Ἀφροδίτη, (selon Ovide, *Graiumque manet mihi nomen ab illo*) c'est que le culte de cette Déesse fut porté dans la Gréce des Isles de la mer méditerranée, où le commerce des Phéniciens l'avoit d'abord establi. Les Grecs ne perdoient aucune occasion de badiner avec la vérité, & l'étymologie la plus frivole effaçoit parmi eux les traditions les plus autentiques; tant leur esprit sympathisoit avec le merveilleux.

Ovid. Met. l. 4.

On n'aura pas de peine à croire aprés cela que ce peuple toûjours avide de festes & de cérémonies, ait receu le culte d'Adonis. Musée, Aristophane, Pausanias & plu-

ſieurs autres auteurs nous apprennent avec quel empreſſement les principales villes de la Gréce cherchérent à ſe ſignaler dans les honneurs qu'elles rendirent à cette fauſſe Divinité, dont la feſte, au rapport d'Ariſtophane, eſtoit une des principales des Athéniens. Et comme la ſuperſtition enchérit toûjours, on ajoûta de nouvelles pratiques à celles qu'on avoit receuës des Phéniciens. Un fragment de Dipſilus, conſervé par Athénée, nous apprend que les courtiſanes elles-meſmes célébroient ces myſtéres. Un jeune homme propoſe à ſon ami d'aller dans un lieu de débauche, pour y aſſiſter à la ſolemnité de cette feſte. Ainſi prenoit ſoin le libertinage, de perpétuer un culte qui devoit ſon origine à la Déeſſe de la volupté. Je ne ſçais ſi les dames d'Argos eſtoient plus modeſtes, quoy-qu'au rapport de Pauſanias, elles ſe ſerviſſent pour cette cérémonie d'une chapelle du temple de Jupiter Sauveur : car les lieux les plus ſaints ne ſont pas toûjours l'azyle de la pureté. *In Corint.*

Cependant les myſtéres d'Adonis n'eſtoient pas toûjours célébrez parmi les ténébres. Il faut au peuple des ſpectacles de religion qui l'amuſent ; & la Gréce en fourniſſoit en abondance. Quand le temps de la feſte eſtoit arrivé, on avoit ſoin, comme le remarque Plutarque, de placer dans pluſieurs quartiers de la ville, des repréſentations de cadavres reſſemblants à un jeune homme mort dans la fleur de ſon âge. Les femmes veſtuës d'habits de deüil venoient enſuite les enlever, pour en célébrer les funérailles, en pleurant & chantant des cantiques qui exprimoient leur affliction ; faiſant ſans doute alluſion à la couſtume des Egyptiens, qui portoient la figure d'Adonis dans un lit, comme nous l'avons dit aprés Théocrite. Les larmes de ces femmes eſtoient accompagnées de cris & de gémiſſements, au rapport d'Ariſtophane & de Bion, αἲ, αἲ τὰν Κυθέρειαν, ἐπαιάζουσιν ἔρωτες. Ce qu'Ovide exprime ainſi : *In Alcib.*

Met. l. 10.

Luctus monumenta manebunt
Semper, Adoni, mei, repetitaque mortis imago
Annua, plangoris peraget simulamina nostri.

Le mesme Plutarque ajoûte que les jours pendant lesquels on célébroit cette feste, estoient réputez malheureux, & qu'on prit pour un mauvais augure, le départ de la flotte des Athéniens, qui mit à la voile en ce temps-là pour aller en Sicile. Ammian Marcellin fait la mesme remarque au sujet de l'entrée de l'Empereur Julien dans la ville d'Antioche : *Et visum est triste*, dit-il, *quod amplam urbem, principum domicilium introeunte Imperatore nunc primum, ululabiles undique planctus & lugubres sonitus audiebantur.*

In Alcib. & Nicia.

L. 22.

Nous voyons aussi parmi les autres cérémonies Grecques, qu'on portoit dans des vases de terre, du bled qu'on y avoit semé, des fleurs, de l'herbe naissante, des fruits, de jeunes arbres & des laituës. Suidas, Hésychius & Théophraste nous apprennent ces circonstances; & ils ajoûtent qu'à la fin de la cérémonie, on alloit jetter ces jardins portatifs, ou dans quelque fontaine, ou dans la mer, lorsqu'on en estoit voisin, comme le remarquent Eustathe & le Scholiaste de Théocrite. C'estoit une espéce de sacrifice qu'on faisoit à Adonis, comme nous l'apprenons d'Hésychius qui nomme ce sacrifice, καθέδρα, par la raison, dit cet auteur, que les jours où l'on célébroit les funérailles de quelqu'un, les jours de deüil estoient appellez καθέδραι.

In Ἀδώνιδος κῆποι.
Hist. plant. l. 6. c. 7.

Sur le dixiéme de l'Iliade.

L. cit.

Il est aisé au reste, de rendre raison de ces cérémonies. On faisoit allusion par là aux circonstances de la vie & de la mort d'Adonis ; & je ne sçais pourquoy on y a cherché du mystére. Cette herbe tendre, ce bled nouvellement germé qui séchoit peu de temps aprés, marquoit que ce prince estoit mort à la fleur de son âge, & avoit esté moissonné comme une jeune plante. Aristote, (on ne croiroit pas que ce philosophe trouvast icy sa place,) a regardé comme une chose fort extraordinaire, que ce

Dans sa Physique. L. 8.

bled semé dans des vases pust germer au bout de huit jours. Croyoit-il que Vénus faisoit icy les frais d'un nouveau miracle, semblable à celuy qu'elle avoit fait, lorsque meslant du nectar dans le sang d'Adonis, il en estoit sorti une heure aprés une belle fleur :

Nec plena longior hora
Facta mora est, cum flos e sanguine concolor ortus. *Ovid. Met. l. 10.*

Pour-moy je crois que la bonne terre, avec le soin qu'on avoit de l'arroser, & d'y semer ce bled, peut-estre plustost qu'on ne dit, produisoit cette merveille.

Quoy-qu'il en soit, les arbres & les fruits qu'on portoit dans la mesme feste, apprenoient qu'Adonis avoit aimé la vie champestre, & qu'il s'estoit appliqué à cultiver les jardins. M. Huet pense que l'origine de ces jardins portatifs venoit de la ressemblance du nom *Adon* (*le Seigneur*,) qu'on donnoit à ce prince avec celuy d'*Eden*, ou volupté, & qu'ainsi les mots *gan-Eden*, ou jardin de volupté, donnez par les femmes Phéniciennes à ces jardins ambulants, ont esté changez avec le temps dans ces mots *gan-Adon*, jardins d'Adonis. Mais quelque ingénieuse que soit cette étymologie, il est inutile de recourir à ces conjectures, lorsque des monuments plus seûrs nous fournissent l'intelligence des cérémonies du Paganisme. Or l'histoire nous apprend qu'Adonis aima à cultiver les jardins, comme le prouve Servius sur ce vers de Virgile : *Demonst. Evang. l. 7. p. 4.*

Et formosus oves ad flumina pavit Adonis. *Egl. 10.*

Et Pline ajoûte qu'il en possédoit qui ne cédoient pas en beauté à ceux d'Alcinoüs, ou des Hespérides : *Antiquitas*, dit-il, *nihil prius mirata est quam & Hesperidum hortos, ac Regum Adonis & Alcinoi.* Ainsi c'estoit à cette partie de la vie d'Adonis qu'on faisoit allusion, en accompagnant ses festes d'arbres & de fruits. On destinoit mesme dans les fauxbourgs des villes qui avoient receu son culte, des jardins qui luy estoient consacrez ; & c'estoit les fruits *l. 19.*

& les plantes qui y croissoient, qu'on portoit dans ces cérémonies, comme l'asseûre le Scholiaste de Théocrite. En un mot, tout jardin *pensile* ou portatif estoit nommé jardin d'Adonis; & dans la suite on en fit un proverbe, pour marquer les choses de peu de durée, & les actions qui ayant eu d'abord beaucoup d'éclat, ne s'estoient pas soutenuës; comme on peut le voir dans Platon, Pausanias, Arrien & Plutarque. C'est ainsi que Julien se raille des actions de Constantin son oncle, en luy faisant ainsi parler Siléne. „ Nous vantes-tu les jardins d'Adonis comme des actions „ de valeur! Que veux-tu dire, répond l'Empereur, avec „ tes jardins d'Adonis! Ce sont ceux, replique Siléne, que „ les femmes ont accoutumé de préparer au galant de Vé- „ nus, en emplissant des vases d'une terre propre à en faire „ sortir de certaines plantes, qui séchent & se flétrissent „ dés qu'elles commencent à fleurir. Constantin ne l'eut „ pas plustost entendu, qu'il rougit, connoissant bien le rap- „ port que cela avoit avec sa vie.

Ibid. 15.

Cesars de Julien p. 252.

J'ay ajoûté qu'on portoit aussi des laituës dans cette mesme feste, & les anciens ont rendu différentes raisons de cet usage. Ils ont cru que c'estoit à cause de la tradition qui apprenoit que Vénus avoit caché parmi des laituës son cher Adonis aprés sa blessure, comme le rapporte Hésychius. Nous avons mesme un fragment d'Eubulus qu'Athénée nous a conservé, qui en rend la mesme raison. Ne me servez pas des laituës, dit un interlocuteur à une femme: car on dit que c'est parmi des laituës, que Vénus cacha son cher amant aprés sa mort; & ce mesme auteur appelle ce légume la viande des morts. Nicandre de Colophon, comme on peut le voir dans le mesme Athénée, estoit dans ce sentiment; puisqu'en racontant de quelle maniére Adonis, pour éviter le sanglier qui le poursuivoit, s'estoit caché derriére une plante que les Cypriens nommoient *brentim*, il a traduit ce mot barbare par celuy de laituë. M. le Clerc corrige heureusement cet auteur, en disant qu'il faut lire βρενθὶν, mot qui dans la langue des

L. 2.

L. cit.

Bib. univ. t. 3.

Phéniciens signifioit un sapin, azyle plus seûr pour se mettre à couvert, que des laituës : ce qu'Ovide semble insinuer dans ces vers :

Trepidumque & tuta sequentem, *Met. l. 10.*
Trux aper insequitur.

Ceux à qui ce dénoûëment n'estoit pas connu, ont cherché du mystére dans l'explication de cette circonstance de la feste ; & la physique a voulu y avoir sa part. Mais les naturalistes se trompent à mon avis, lorsqu'ils en cherchent la raison dans les effets de cette plante. Car si l'intempérance d'Adonis, qui selon eux en avoit trop mangé, l'avoit réduit à la cathégorie de ceux pour lesquels un chapitre des Décrétales establit des loix ; les Phéniciens auroient-ils voulu en perpétuer le souvenir, en employant parmi ses cérémonies cette plante funeste, à la honte d'une Déesse dont les larmes avoient peut-estre esté causées par un accident fatal à sa tendresse.

Pour ne rien laisser à expliquer dans les cérémonies de cette feste, il est bon de remarquer qu'on entendoit de tous costez des pleurs & des gémissements qu'une triste & lugubre musique accompagnoit. Ces lamentations s'appelloient Ἀδωνιασμὸς, au rapport de l'auteur du grand Etymologicon, les cantiques funébres, Ἀδώνιδια, comme le dit *In Crestom.* Proclus, & les flustes qui les accompagnoient, *Gingrinæ*, comme nous l'apprennent Pollux & Athénée. C'estoit, au *L. 4.* rapport de Xénophon, une espéce de fluste dont se ser- *Apud Athen. l. 4.* voient les Phéniciens, longue d'une palme, & qui rendoit un son fort lugubre. Festus a cru qu'elle avoit pris ce nom, parce qu'elle imitoit le son des canards, *a gingriendo;* & si cela estoit, l'accompagnement auroit esté fort bizarre ; Mais Athénée & Pollux se sont plus approchez de la vérité, en disant que ce nom estoit Phénicien, & que c'estoit un de ceux que ce peuple avoit donnez à Adonis. Ces auteurs en sont demeurez-là ; mais Bochart en a développé *Chan. l. 2.* l'étymologie qui a rapport à celuy d'Adonis ou de *Sei-* *c. 7.*

gneur, donné à cette fausse Divinité par tous les peuples qui l'ont connuë. Les Phéniciens le nommoient *Adonaï*, les Grecs Κύϱις ou Κύϱιος, &c.

Je ne dirois rien icy des honneurs que luy rendoit la ville de Dio en Macédoine, ny du temple qu'on luy avoit basti, sans une particularité qui mérite quelque attention. Hercule passant auprés, fut invité d'y entrer, pour assister à la feste d'Adonis; mais ce héros se mocqua des habitants, & dit ces mots, qui devinrent dans la suite un proverbe: οὐδὲν ἱεϱόν. *Nihil sacrum*. Comme s'il avoit voulu faire entendre qu'Adonis n'avoit jamais mérité d'estre mis au rang des Dieux. Et c'est-là, à mon avis, un des plus beaux endroits de la vie d'Hercule. Car si l'on doit honorer la mémoire de quelqu'un, c'est sans contredit de ceux, qui par leurs travaux & par leurs conquestes, ou plustost par les découvertes utiles, ont rendu d'importants services aux hommes; & non pas un jeune efféminé connu seulement par l'amour d'une Déesse insensée, dont les galantes avantures devoient bien plustost estre ensévelies dans l'oubli, que d'estre immortalisées par des festes qui en rappelloient le souvenir.

Il ne me reste enfin, pour finir l'explication de toutes les circonstances du culte d'Adonis, qu'à rechercher la raison pourquoy dans ses festes on faisoit succéder la joye à la tristesse; & la chose seroit bien-tost faite, si les Mythologues n'estoient venu répandre une obscurité mystérieuse sur un sujet qui estoit tout simple. Le peuple allégoriste ne s'accommode guéres d'un sens naturel & historique qui se présente de luy-mesme; il s'applaudit d'une explication mystique, quoy-que souvent sans fondement; parce que la recherche luy en a beaucoup cousté. Phurnutus, Lactance, Macrobe, & quelques autres se sont efforcez de prouver qu'Adonis n'estant autre chose que le soleil, les mystéres qu'on célébroit à son honneur, devoient s'y rapporter. Ils ont dit que la mort d'Adonis marquoit l'éloignement du soleil pendant l'hiver, & la joye de le voir ressuscité figuroit

De Diis & mundo. *Sat. l. 1. c. 21.*

guroit le retour de cet astre, qui aprés avoir parcouru les signes méridionaux, & estre descendu, pour ainsi dire, dans le royaume de Pluton, marqué par le pole qui nous est opposé, revenoit au bout de six mois vers ceux du Septentrion, & ramenoit avec les beaux jours, la joye & l'allégresse. Ces auteurs ajoûtent que c'estoit pour cela qu'on avoit heureusement imaginé que Proserpine avoit voulu retenir Adonis dont elle estoit amoureuse, & que Vénus voulant aussi le posséder, Jupiter avoit remis la décision de ce différend entre les mains de Calliope, qui avoit décidé qu'Adonis seroit six mois en enfer, & six mois sur la terre. En quoy Jupiter, pour le dire en passant, n'estoit guére avisé, & la Muse peu habile en fait de galanterie; un amant ne se partage pas; aussi les deux Déesses furent également piquées de ce jugement, & il en cousta la vie à Orphée fils de cette Muse novice. On avoit ajoûté, continuent nos allégoristes, qu'un sanglier avoit causé la mort d'Adonis, parce que cet animal est le symbole de l'hyver: *Hyems velati vulnus est solis*, dit Macrobe, *quæ & lucem ejus nobis minuit & calorem, quod utrumque animantibus accidit morte.* D'autres prétendent qu'Adonis marquoit le grain qui est renfermé pendant six mois dans les entrailles de la terre, comme s'il estoit entre les bras de Proserpine qui en est la Déesse, d'où il venoit voir sa chére Vénus, lorsqu'il commençoit à paroistre.

Hyg. Poët. Astron.

L. cit.

Mais ne prestons-nous pas trop d'esprit aux premiers inventeurs des cérémonies & des festes, gens grossiers & de bonne foy, qui n'avoient d'autre but que de rappeller le souvenir des événements qui y avoient donné lieu. Le Soleil, pour s'éloigner pendant l'hyver, descend-il aux enfers! abandonne-t-il les hommes, sur tout dans la Syrie & dans la Phénicie, où les hyvers sont si courts & quelquefois plus supportables que les estez! Si c'estoient des Lappons ou des Sibériens qui eussent institué cette feste; on pourroit croire que l'absence totale du Soleil les y auroit portez;

Ovide, Hygin, &c.

mais on ne sçauroit se le persuader des Asiatiques qui joüissent toûjours d'un ciel si serein, & où l'inégalité des jours n'est pas mesme fort considérable. D'ailleurs, si ce systéme estoit vray, il auroit fallu célébrer deux festes d'Adonis dans des temps différents de l'année, & à six mois l'une de l'autre; au lieu qu'on n'en célébroit qu'une & dans un mois éloigné des équinoxes, qui auroient mieux marqué le moment où le soleil commence à s'éloigner ou à s'approcher de nostre pole.

J'aime donc mieux croire que le fondement de cette double cérémonie estoit tiré de la tradition qui portoit qu'Adonis ne mourut point de la blessure qu'il avoit receuë sur le mont Liban, & que le Médecin Cocutus le guérit contre toute sorte d'apparence. Car c'est en ce sens que Ptolémée fils d'Héphestion prend ce vers Grec de l'Hyacinthe d'Euphorion :

Κωκυτὸς μοῦνος τὸν ἀφελκέα νίψεν Ἄδωνιν.

Où il est dit que ce Médecin disciple de Chiron lava seul la playe d'Adonis ; c'est-à-dire, qu'il fut le seul qui fut employé à une cure si difficile : autrement ce vers n'auroit aucun sens raisonnable. On regarda cette guérison comme une espéce de miracle ; & dans les transports d'allégresse on disoit sans doute que ce prince estoit ressuscité, qu'il estoit sorti des enfers; expressions métaphoriques assez ordinaires dans ces sortes d'occasions, mesme dans les livres de l'Ecriture Sainte. Il est vray que la pluspart des anciens, sur tout des Latins, ont cru qu'Adonis estoit mort de sa blessure ; mais quelques auteurs Grecs nous apprennent qu'il n'en mourut pas : ce qu'ils ont toutefois exprimé d'une maniére poëtique, en disant, comme on peut le voir dans Théocrite, que les Heures ramenérent Adonis de l'Achéron, aprés qu'il y eut demeuré douze mois : ce qui veut dire sans doute que ce prince ne guérit qu'au bout d'un an ; & que les Heures, c'est-à-dire, le temps & les saisons (car c'est la propre signification du nom que les

Ovide, Hyginus, &c.

Idille 15.

Grecs donnent à ces Déesses) le rendirent enfin, à sa chére Vénus. Et si on ne prend point dans ce sens-là le vers de Théocrite, il faudra toûjours que le systéme des mythologues tombe; puisqu'il détruit l'idée du partage que le soleil fait des deux hémisphéres, en faisant demeurer Adonis un an chez Proserpine, c'est-à-dire sans tant de façons, entre les bras de la mort. Ainsi on peut croire avec beaucoup de raison que le deüil de Vénus à la premiére nouvelle de la blessure d'Adonis, fut si grand, que le bruit se répandit dans toute la Phénicie que ce prince estoit mort. On le pleura comme tel tant qu'il fut en danger, & l'on ne commença à se réjoüir, que lorsqu'il fut entiérement guéri. Double circonstance dont on conserva le souvenir dans les deux parties de la cérémonie qu'on institua à ce sujet. Car on sçait bien que les grands événements donnoient lieu à l'establissement des festes, comme l'histoire sainte & prophane nous l'apprennent.

Mais comme je ne prétends pas icy gesner personne, & qu'il est trés libre dans ces matiéres de ne point prendre le parti dont je suis; si l'on s'obstine à croire qu'Adonis mourut de sa blessure, je diray pour rendre raison de cette joye qui succédoit à la tristesse au dernier jour de la feste, que l'on vouloit signifier par-là, que ce prince ayant esté mis au rang des Dieux, ne laissoit plus aucun sujet de s'affliger, & qu'aprés avoir pleuré sa mort, on devoit se réjoüir de son apothéose. Les prestres qui n'auroient pas trouvé leur compte à une tradition qui portoit que le Dieu qu'ils servoient avoit esté sujet à la mort; taschérent dans la suite d'en cacher l'origine au peuple, & inventérent les explications allégoriques que je viens de réfuter. Et voilà, pour le dire en passant, ce qui doit nous persuader que le fonds des fables & des mystéres du paganisme estoit historique, & que les sens mystiques qu'on y a ajoûtez dans la suite, n'estoient que l'ouvrage de quelques prestres intéressez, où les ressources des philosophes, qui se trouvant pressez par les Péres de l'Eglise qui leur reprochoient

à tous moments, que les Dieux qu'ils honoroient n'avoient esté que des hommes sujets comme eux, à la douleur & à la mort; crurent avec le secours de ces fictions ingénieuses, débarasser le systéme de leur religion de ce qu'il avoit de plus grossier: ce qui porta dans la suite beaucoup de confusion dans la fable & dans l'intelligence des mystéres du paganisme, qui devinrent, pour ainsi dire, *mixtes*, s'adressant en partie au héros qui en estoit le premier objet, & aux astres dont ils devinrent les symboles. Car je ne nie pas qu'on n'ait fait dans la suite des temps quelque allusion au soleil dans les festes d'Adonis: comme il me seroit trés aisé de le prouver. Mais comme mon dessein a esté de remonter à la source de la fable, je n'y ay rien vû que les monuments que l'amour & la reconnoissance avoient laissez à l'honneur d'un prince chéri. Finissons par une réflexion judicieuse de Ciceron qui déplore l'aveuglement de ceux, qui ayant mis leurs grands hommes au nombre des Dieux, en célébroient le culte avec tant de tristesse & de pleurs: *Quid absurdius quàm . . . homines jam morte deletos reponere in Deos, quorum omnis cultus futurus esset in luctu!*

De Nat. Deor. l. 1.

DISSERTATION SUR TYPHON.

Par M. l'Abbé BANIER.

19. Fevrier 1717.

JE ne sçais si c'est la prévention où je suis que les fables n'estoient que des morceaux détachez de l'histoire ancienne & défigurez par les ornements que les Poëtes y avoient meslez; qui fait que j'y découvre plus de conformité avec cette mesme histoire, qu'on n'y en apperçoit ordinairement; & je vais faire voir qu'il y a peu de circonstances dans celle que j'entreprends d'expliquer, quel-

que mystérieuse qu'elle soit, que je ne puisse rapporter à l'histoire d'Egypte. Les auteurs Grecs & Latins qui n'en sçavoient pas la véritable origine, n'ont fait que l'obscurcir encore davantage, en voulant, suivant leur coustume, la transporter dans leur histoire. Fondez sur les traditions Egyptiennes, qu'ils avoient apprises par leur commerce avec cet ancien peuple ; ils ont formé de Typhon un monstre également horrible & bizarre, que la jalouse Junon fit sortir de terre, pour se vanger de Latone sa rivale. Cette Déesse, au rapport de l'auteur de l'hymne à Apollon, qu'on attribuë ordinairement à Homére, piquée de ce que Jupiter estoit devenu pére de Minerve sans sa participation, voulut de son costé estre mére sans le secours de son mary. Pour y réüssir, aprés s'estre plainte amérement à tous les Dieux assemblez pour une affaire de cette importance, de ce qu'ayant esté jugée digne de partager le lit de Jupiter ; ce Dieu faisoit paroistre pour elle tant de mépris, qu'il avoit mis au monde la plus belle & la plus sage Déesse de l'Olympe, pendant qu'ils n'avoient eu de leur commerce qu'un Dieu difforme & si laid, qu'on avoit esté obligé de le bannir du ciel ; elle descendit de l'Olympe ; & aprés avoir imploré le secours des Divinitez infernales, elle frappa la terre avec sa main, d'où il sortit sur le champ des vapeurs, qui formérent le véritable Typhon. Hésiode, sans avoir recours au ressentiment de Junon, dit seulement que ce Géant estoit fils du Tartare & de la Terre. La pluspart des Poëtes Latins ont copié les Grecs. Manilius s'exprime ainsi sur ce sujet :

Hymn. in Apoll.

In Theog.

Astr. l. 2.

. . . . . *Merito Typhonis habentur*
Horrendæ sedes, quem Tellus sæva profudit
Cum bellum cælo peperit.

Ovide ne s'éloigne guéres de ce sentiment, lorsqu'il fait sortir le serpent Python, qui est le mesme que Typhon, comme nous le prouverons dans la suite, du limon que le déluge avoit laissé sur la terre :

Met. l. 1.

Ergo ubi diluvio tellus lutulenta recenti,
Solibus ætheriis, altoque recanduit æstu,
Edidit innumeras species, partim que figuras
Rettulit antiquas, partim nova monstra creavit.
Illa quidem nollet, sed te quoque, maxime Python,
Tunc genuit.

Aprés avoir ainsi décrit la naissance de Typhon, les mesmes auteurs en font le portrait. C'estoit, selon eux, un monstre qui avoit cent testes; & de ses cent bouches sortoient des flames dévorantes, & des hurlements si horribles, qu'il effrayoit également les hommes & les Dieux. Ils luy donnent pour femme Echidne, & pour enfants la Gorgone, Gérion, le Cerbére, l'Hydre de Lerne, le Sphinx & l'Aigle qui dévoroit sur le Caucase l'infortuné Prométhée.

Hesiod. l. cit. Apoll. l. 1.

Typhon, ajoûte Apollodore & aprés luy Hygin, ne fut pas plustost sorti de terre, qu'il résolut de déclarer la guerre aux Dieux, pour venger les Géants terrassez; car il faut distinguer l'entreprise des Géants de celle de Typhon, que quelques auteurs confondent contre l'opinion d'Apollodore, qui ne fait naistre ce monstre qu'aprés la défaite des Titans. Pour réüssir dans son dessein, Typhon s'avança contre le ciel, & épouvanta si fort les Dieux par son horrible figure, qu'ils prirent tous la fuite. L'Egypte seule leur parut propre pour se dérober aux poursuites de ce redoutable ennemi; mais comme il les y poursuivit sans relasche, ils furent obligez de s'y cacher sous la figure de différents animaux:

Fab. 152.

Met. l. 5.

Duxque Gregis fit Jupiter, &c.
Delius in corvo, proles semeleia capro.
Fele soror Phœbi, nivea Saturnia vacca:
Pisce Venus latuit, Cyllenius Ibidis alis.

L. 4. Manilius dit,

Scilicet in piscem sese Cytherea novavit,
Anguipedem alatis humeris Typhona furentem
Cum Babylonias submersa profugit in undas.

Jupiter, ajoûte Apollodore, ayant enfin repris courage, lança contre son ennemi un coup de foudre, & l'effraya si fort avec une faulx de diamant qu'il tenoit à la main, qu'il l'obligea de se retirer jusques au mont Casius aux extrémitez de la Syrie. Ce fut là que Typhon le voyant éloigné des autres Dieux, luy arracha sa faulx, luy en coupa les mains & les pieds, & le porta en Cilicie, où il le cacha dans un antre sous la garde d'un monstre, moitié fille & moitié serpent. Mercure & Pan ayant surpris la vigilance de ce gardien, luy rattachérent ses mains & ses pieds; & Jupiter estant monté sur un chariot tiré par des chevaux ailez, poursuivit son ennemi jusques au fonds de l'Arabie. De là il le ramena en Thrace, où ce Géant ayant déraciné une montagne, il la lança contre Jupiter, qui la fit retomber sur luy d'un coup de foudre; & le sang dont elle fut couverte, luy a fait porter depuis le nom du mont *Hæmus*. Typhon s'estant enfin retiré en Sicile, y fut accablé sous le mont Etna.

Telles sont à peu prés les fables que les Grecs ont publiées de Typhon, & l'on voit bien par là qu'ils n'ont fait qu'embroüiller les traditions Egyptiennes. Ce que Plutarque & Diodore nous apprennent sur ce sujet, est sans doute plus historique; mais ces deux auteurs n'ont pas laissé, selon le genie de leur nation, d'y mesler encore plusieurs fables ridicules. D'ailleurs peu exacts dans la chronologie, & ne sçachant que fort confusément les premiéres histoires du monde renouvellé aprés le déluge, au nombre desquelles est sans doute celle que je traite icy; ce sont deux guides qu'il ne faut suivre qu'avec de grands ménagements.

In Iside.
Lib. 1.

Les modernes ont aussi formé sur ce sujet des systémes

Généal. des Dieux l. 1.

qui ne paroissent pas s'accorder avec la vérité. Boccace rapporte le sentiment d'un certain Théodontius, dont les écrits sont perdus, qui disoit que Typhon avoit esté un ancien Roy de Sicile : fondé apparemment sur ce que les auteurs que je viens de citer le font périr dans cette Isle.

Chan. c. 3.

Bochart s'est imaginé que ce Géant estoit le mesme qu'Encélade. Quelques Poëtes qui le nomment indifféremment de ces deux noms, favorisent cette opinion, qui ne nous apprend rien; puisqu'il resteroit toûjours à sçavoir quel estoit cet Encélade si fameux dans la guerre des Titans. Le

Kirker dans son Oedipe.

sentiment de ceux qui disent que Typhon estoit le mesme qu'Esaü, n'est fondé, je crois, que sur la couleur de leurs cheveux qui estoient roux. L'opinion de M. Huet, qui le confond avec Moïse, a pour principe le penchant de cet illustre prélat à croire que le Législateur des Hé-

Demonst. evang. pp. 4.

breux avoit esté le seul objet de toutes les fables des Poëtes, & sur tout des Egyptiens, chez qui il estoit devenu si odieux par la perte de leurs premiers nez. Mais sans entrer icy dans la discussion d'un paralléle, dont la pluspart des chefs semblent peu naturels, il suffit de faire remarquer que Typhon & Osiris sont beaucoup plus anciens que Moïse; & que l'idolatrie du bœuf Apis consacré à ce dernier, estoit répanduë en Egypte, avant que les Israëlites y en-

De Dijs Syris.

trassent; puisque ce fut sur ce modéle, au rapport de Seldén, qu'Aaron fit le veau d'or, que les Juifs adorérent dans le désert dans une feste qui ressembloit à ce qui se passoit en Egypte à l'adoration d'Apis: & je m'estonne que le sçavant prélat que je viens de citer, n'ait pas fait attention à une chose si visible. Et pour le dire icy en passant, il ne faut que cette raison pour détruire le sentiment d'un habile homme, qui, fondé sur ce que Plutarque dit que l'histoire de Typhon avoit quelque rapport à celle des Hébreux, s'est efforcé de trouver quelque ressemblance entre ce que les Egyptiens avoient dit de Typhon, & ce qui convenoit au souverain Dieu, comme, que le premier avoit triomphé de tous les Dieux, qu'il les avoit mis en fuite,

fuite, & les avoit obligez de se cacher, &c. Comme si sur ce foible paralléle, ils avoient enveloppé la théologie des Israëlites! Ce qu'il ajoûte au sujet de Jacob, qui pourroit bien estre, selon luy, le Typhon des Egyptiens, n'est fondé que sur ce que ce Patriarche avoit supplanté son frére, aussi-bien que Typhon. Et c'est perdre du temps que de s'amuser à réfuter de si foibles conjectures. Celle que le mesme Académicien avance sur la ville d'*Abarim* que Typhon possédoit, & dont le nom veut dire les *passages*, aussi-bien que le nom d'*Héber*, d'où les Hébreux ont tiré le leur, paroist un peu plus heureuse; mais elle ne convaincra jamais que l'histoire de Typhon est la mesme que celle des Israëlites; puisque ce peuple n'alla habiter dans l'Egypte que long-temps aprés que le culte d'Osiris frére de Typhon y avoit esté introduit.

Plutarque, dans la vie de Pélopidas, distingue bien clairement le vray Dieu d'avec Typhon; puisqu'il dit que ce ne sont ny Typhon, ny les Géants qui ont la domination du monde, mais le tout puissant, qui est le pére des Dieux & des hommes. Le sentiment de Gérard Vossius n'est guéres plus vraysemblable, quoy-que mieux soûtenu que les autres. Cet auteur a cru que Typhon estoit le mesme que Og Roy de Bazan vaincu par Josué, qui est, selon luy, Hercule si connu dans la défaite des Géants. Car, dit-il, si par les Géants on doit entendre les Chananéens restez de la race d'Enac, en comparaison desquels les Israëlites ne ressembloient qu'à des sauterelles: *Populus quem aspeximus proceræ naturæ est: ibi vidimus monstra quædam filiorum Enac de genere Giganteo*, &c. C'est sur tout ceux de Bazan, dont la terre estoit proprement la terre des Géants, *Gigantum terra*, comme elle est appellée dans le Deutéronome, & sur tout leur Roy Og, dont il est dit, qu'il estoit resté seul de la race des Géants: *Solus quippe Og Rex Basan remansit ex reliquis Gigantibus.* On sçait que son lit avoit neuf coudées de longueur & quatre de largeur: *Monstratur lectus ejus ferreus qui est in Rabbath filiorum*

De Idol. l. 1. c. 26.

Num. 13. 33. 34.

3. 13.

Deut. 3. 11.

Ammon, novem cubitos habens longitudinis, & quatuor latitudinis. Les Rabbins ont mesme publié des choses si extravagantes de la taille de ce prince, que j'aurois honte de les rapporter; car qui ne riroit pas d'entendre dire que l'os de sa cuisse estoit si long, qu'un cerf poursuivi par des chasseurs fut la moitié d'un jour à la parcourir : comme on
Q. 27. peut le voir dans Tostat aprés Lyranus. Deux raisons confirment le sentiment de Vossius, mais elles ne me semblent pas décisives. La premiére est la ressemblance des étymologies des noms de Og & de Typhon, qui signifient, *uro*, *accendo*. Mais ces conformitez étymologiques ne sont pas trop concluantes. La 2.e est, que les Poëtes ont fait allusion à ce lit de Basan dans l'histoire de Typhon, & c'est ce que veut dire Virgile dans ces deux vers:

Eneid. l. 9. . . . . . . *Durumque cubile*
Inarime, Jovis imperiis imposta Typhæo.

Mais il est évident que le Poëte Latin fait icy allusion à un mot d'Homére qu'il a suivi trop à la lettre, comme j'auray occasion de l'expliquer plus bas.

Pour dire maintenant quelle est mon opinion au sujet de Typhon, il est seûr d'abord par ce qui nous rèste de plus inconteſtable de l'antiquité prophane, comme on peut le voir dans Diodore, & dans Plutarque sur tout qui nous a conservé sur ce sujet un précieux monument; que Typhon estoit frére d'Osiris. Mais ces deux auteurs ne nous ont pas appris qui estoit Osiris. Ils n'avoient garde de rien démesler dans le chaos des antiquitez d'Egypte. Cette multitude de Dieux qui y avoient regné des milliers d'années, les effrayoit, & ils ne sçavoient pas que le propre fils de Noé avoit esté luy-mesme s'establir dans ce riche climat; que son fils Misraïm ou Mesraïm en avoit esté le premier Roy, & avoit mis au nombre des Dieux son pére Cham, qui devint l'objet de l'idolatrie de cet ancien peuple sous le nom de Jupiter Ammon. Ce n'est pas icy le lieu de prouver toutes ces veritez, & je suis fort du

sentiment de M. l'Abbé Sévin au sujet d'Osiris, que je crois estre le mesme que Ménés ou Mestraïm. Comme les solides raisons qu'il a apportées pour prouver cet article, sont connuës de tous ceux qui ont lû ses deux dissertations, je suis dispensé de les étaler icy. J'en ajoûte seulement une qui luy a échapé, c'est que le bœuf Mnévis consacré au Soleil, dont Osiris estoit le symbole, semble faire une allusion manifeste au nom de cet ancien Roy appellé par les auteurs *Menis* ou *Menas*, ou *Mineus*. Elien mesme appelle ce bœuf *Menis*, ce qui ne laisse aucun lieu de douter qu'il portoit le nom du Roy à qui il estoit consacré; & ce Roy estant Osiris, il est constant qu'Osiris & Ménés ne sont qu'une mesme personne; & ce dernier certainement est Mestraïm.

De animal. l. 11. c. 10.

Mais je ne suis pas de son avis au sujet de Typhon, qu'il croit estre le mesme que Chus. Car comme ce prince, ainsi qu'il en convient luy-mesme, alla faire la découverte de l'Ethiopie; qu'il fallut pour cela y conduire une colonie, s'y establir, y faire la guerre aux bestes féroces, y bastir des villes; il y a bien de l'apparence que ce premier Roy d'Ethiopie uniquement occupé à cet establissement, y resta une grande partie de sa vie, & y mourut. Il est inutile de s'estendre à prouver cet article. L'Ecriture appelle l'Ethiopie la terre de Chus, & Josephe avoûë que de son temps elle ne portoit point d'autre nom. Jérémie en disant que le Chuséen ne changera jamais de peau, fait une allusion manifeste à la noirceur des Ethiopiens, & les Septante, saint Jérôme, & tous les Péres sont d'accord en cela avec Eupoléme, qui appelle ce fils de Cham le pére des Ethiopiens. Il n'est donc pas le mesme que Typhon. Nous trouvons celuy-cy pendant toute sa vie en Egypte : il y est durant le long voyage d'Osiris aux Indes au rapport de Plutarque; il y est au retour de ce prince où il conjure contre luy, & luy oste la vie. Il y persécute ensuite l'infortunée Isis, & il y périt par la valeur d'Orus aprés une longue guerre, comme je le diray dans un moment. Tout

cela ne convient point au conquérant d'Ethiopie. Et il ne sert de rien d'objecter icy qu'Isis, au rapport de Sénéque dans un fragment que nous a conservé Servius, cherche & trouve à Philés, ville située sur les confins de l'Ethiopie suivant Héliodore, les tristes restes de son mary coupé en piéces par Typhon ; puisque le mesme Plutarque nous apprend aussi que ce Tyran en avoit répandu les morceaux dans toute l'Egypte, & qu'Isis avoit élevé des tombeaux dans tous les lieux où elle les avoit trouvez. Le plus magnifique estoit à Busiris, ville célébre, dont le nom signifie le tombeau d'Osiris, située selon Hérodote au milieu du Delta, & par conséquent fort éloignée de l'Ethiopie. Il paroist mesme que Chus estoit mort, lorsque Typhon se révolta contre Osiris ; puisque Plutarque nous apprend qu'une Reine d'Ethiopie qui estoit apparemment sa belle sœur, vint luy amener du secours contre son frére, que Chus apparemment auroit conduit luy-mesme, s'il eust esté en vie. Plutarque à la vérité allégorise cette circonstance, entendant par cette Reine d'Ethiopie venuë au secours de Typhon, le vent de midy qui soufle de ce costé-là en Egypte, & qui augmente la sécheresse représentée par Typhon, & diminuë ainsi l'utilité qu'on tiroit des inondations favorables du Nil qui est le mesme qu'Osiris. Mais il y a bien de l'apparence que, si cet auteur avoit sceu comme nous, que Chus s'estoit estabii en Ethiopie ; & y avoit fondé un royaume, il auroit pris à la lettre la tradition qui portoit que la Reine veuve de ce fondateur, estoit venuë au secours de son beau frére, pour se venger peut-estre de concert avec luy, d'Osiris qui avoit obligé son mary à aller s'establir dans un pays si chaud, pendant qu'il avoit gardé pour luy toute l'Egypte ; argument qui prouve que Chus n'estoit pas le mesme que Typhon. Mais quel estoit-il donc ? C'estoit sans doute cet autre frére d'Osiris, que Manéthon dans Plutarque appelle Sébon, & d'autres Seth, au rapport du mesme Plutarque : nom qui convient parfaitement au frére de Misraïm, & sert à con-

Sur le 6. de l'Enéid.

L. 8.

L. 2.

firmer les conjectures que j'ay avancées sur ces anciens Rois d'Egypte, que je crois estre les descendants immédiats de Noé. Mais voicy des fondements plus solides que des conjectures, pour prouver que le véritable nom du frére d'Osiris estoit Seth. La ville de Damiette située dans la basse Egypte vers les extrémitez du Delta à l'Orient du fleuve Bubaste, & que les Grecs nommoient Péluse, & Manéthon dans Joseph, *Abarim*, est la mesme, dans l'ancienne théologie des Egyptiens, que la ville de Typhon, au rapport du mesme auteur. Ἐστὶ δὲ ἡ πόλις κατὰ τὴν θεολογίαν ἄνωθεν Τυφώνιος. Cette mesme ville que les Israëlites, qui n'osoient pas mesme nommer les noms des Dieux des Gentils, appelloient par le changement d'une lettre, la ville de Python, est nommée par les Egyptiens, Séthron, au rapport de Plutarque ; de là selon le mesme auteur, le *Nome* Sétroïte ; ce qui est conforme à Pline qui s'exprime ainsi : *Quæ juxta Pelusium est regio, nomos habet Bubastitem, Setroïtem, Tanitem.* Il est donc constant qu'Abarim, la ville de Typhon & Séthron sont la mesme ville ; & par conséquent que Typhon & Seth, qui possédoit cette ville, sont une mesme personne. Et ce qui sert encore à confirmer mon sentiment, c'est que prés de là estoit le lac Serbonide dans lequel, au rapport d'Hérodote, on croyoit que Typhon se tenoit caché depuis sa défaite ; & la ville d'Héropolis qui fut appellée au rapport de Stéphanus la ville du sang, à cause que Typhon frappé de la foudre y avoit versé le sien. Fables fondées sur la tradition qui portoit que Typhon y estoit mort d'un coup de foudre, ou comme on l'exprimoit plus poëtiquement, y avoit esté englouti dans un tourbillon de feu ; & c'est cette mesme tradition qui fit donner dans la suite à Seth le surnom de Typhon, qui vient de Τύφω, *Splendeo.* Aussi voyons-nous que Suidas & Hésychius interprétent le mot *Typhon* par ceux de foudre, de feu, de tourbillon, de tempeste. Quoy-qu'il en soit, Typhon estabi dans la ville dont je viens de par-

Ex 23. 13.

L. 5. c. 9.

ler, n'estant pas content de ne regner qu'aux environs de Péluse, vers les extrémitez du Delta, conceut contre Osiris une haine qui dura jusques à ce qu'il luy eust osté la vie.

De Iside. Diod. l. 2.

Chacun sçait le long récit que Plutarque fait des effets de cette haine. Il suffit de dire en peu de mots, que pendant qu'Osiris de retour de son voyage des Indes, s'appliquoit à faire fleurir en Egypte les arts & l'agriculture, il apprit que Typhon avoit formé contre luy une puissante conjuration. Ce prince qui aimoit la paix, songea d'abord à calmer l'esprit ambitieux de son frére, qui bien loin de se rendre aux voyes de douceur qu'on prenoit pour le ramener, ne songea qu'à mettre dans son parti les principaux seigneurs d'Egypte. Les ayant rassemblez chez luy, il feignit de vouloir entrer en accommodement, & il invita pour cela Osiris à un superbe festin. Il avoit fait faire un coffre d'un travail exquis de la mésure du corps de ce prince, & il proposa aprés le repas, par forme de divertissement, à tous les conviez de se mesurer dedans : promettant de le donner à celuy qui le rempliroit exactement. Osiris y estant entré, les conjurez se jettérent dessus, fermérent le coffre, & Typhon l'ayant fait porter sur le bord du Nil, le fit jetter dans la mer par l'embouchûre Tanitique, qui a toûjours esté depuis en abomination aux Egyptiens. Cet événement arriva le 17.e du mois Athyr, Osiris estant alors dans la 28.e année de son regne, comme nous l'apprenons de Plutarque. Isis informée de la mort de son mary en témoigna une douleur mortelle; chercha elle-mesme son corps de tous costez; & l'ayant trouvé prés de Biblos, elle le fit conduire en Egypte, & le cacha avec grand soin. Mais Typhon l'ayant découvert, le fit couper en 14. morceaux selon Plutarque, ou en 26. si nous en croyons Diodore, & les fit répandre en divers lieux de l'Egypte. La Reine informée de cette nouvelle cruauté, s'embarqua sur le Nil pour chercher ces précieux restes de son mary; & les ayant trouvez, elle les fit cacher soigneusement. Elle consacra mesme la représentation de la seule

Plut. de Iside Diod. l. 1. Julius Firmicus de error. proph. Relig.

partie que les poissons du Nil avoient dévorée, & qui devinrent par là l'objet de l'abomination des Egyptiens. De là, pour le dire en passant, l'usage infame du *Phallus*, si connu en Egypte dans les festes d'Isis, & ensuite en Gréce dans celles de Cérés & de Bacchus qui n'en estoient qu'une imitation, & qui, au rapport d'Hérodote, y avoient esté apportées par Mélampe fils d'Amythaon.

Aprés avoir rendu les devoirs funébres à l'infortuné Osiris, la Reine songea à le venger. Orus son fils déja grand, luy parut propre à commander l'armée qu'elle fit lever pour cet effet; & ce jeune Prince fit paroistre tant de prudence & de valeur, qu'ayant vaincu son oncle dans deux batailles rangées, il le fit enfin périr. On ne sçait pas trop de quelle sorte mourut le Tyran; mais soit qu'il se fust noyé dans les marais du lac Serbonide, où les Egyptiens publioient qu'il se tenoit caché, ou qu'il eust péri dans le combat, les Prestres Egyptiens publiérent dans la suite, que les Dieux eux-mesmes avoient pris soin de la vengeance d'Osiris; ayant fait périr d'un coup de foudre son cruel persécuteur. Et c'est pour cela que la ville d'Héropolis qui estoit assez prés du lac Serbonide, s'appelloit, comme je l'ay dit aprés Stéphanus, la ville du sang, & que c'estoit-là, selon le mesme auteur, que ce Tyran avoit esté frappé de la foudre. De là la fable mystérieuse de Typhon englouti dans un tourbillon de feu. *Hérod. l. 3.*

Ainsi périt ce prince cruel, qui laissa par sa mort l'Egypte au jeune Orus. Et sans entrer icy dans les causes de la haine irréconciliable des deux fréres, qu'on attribuë ordinairement à l'ambition de Typhon, il est bon de sçavoir que l'amour se mesla de la partie. On prétend qu'Osiris vivoit trop familiérement avec Nephtyis sa belle sœur, ce qui donna beaucoup de jalousie à Typhon. Mais Julius Firmicus asseûre que c'estoit Typhon luy-mesme qui estoit amoureux d'Isis. Et si l'autorité de Plutarque qui nous représente cette Reine comme le symbole de l'amour conjugal, qu'elle poussa enfin jusques à l'idolatrie *De error. proph. Relig.*

la plus extravagante & la plus outrée, doit l'emporter de beaucoup sur Julius Firmicus, qui sans doute n'a pas le mesme crédit dans les affaires de l'antiquité; je trouve d'un autre costé, que Plutarque fournit sans y penser des preuves qui peuvent confirmer le sentiment de Julius Firmicus. La premiére est, qu'il asseûre que pendant l'absence d'Osiris qui fut trés longue, Typhon n'excita aucun trouble dans l'Estat. Ambitieux comme il estoit, n'auroit-il pas profité d'une occasion si favorable, si l'amour ne l'eust retenu? La deuxiéme, c'est que selon le mesme auteur, Typhon ayant esté pris prisonnier de guerre dans une bataille, & Orus l'ayant livré à sa mére chargé de chaines, elle luy rendit la liberté, ce qui irrita si fort le jeune prince, qu'il se jetta sur elle, & luy arracha le diadéme qu'elle avoit sur la teste, au lieu duquel Mercure son confident luy en mit un autre: circonstance qui prouve sans replique qu'Isis répondoit à la tendresse de Typhon. Peut-on concevoir qu'elle eust redonné la liberté au meurtrier de son époux, si elle n'eust eu pour luy un violent amour? Je sçais bien que les Egyptiens faisoient de Typhon un portrait peu aimable; qu'ils publioient qu'il estoit roux, & qu'ils avoient à cause de cela en horreur, non seulement tous les hommes qui estoient de cette couleur, mais aussi les animaux, & sur tout les asnes pour lesquels les Coptites avoient tant d'horreur, à cause de la ressemblance qu'ils avoient avec Typhon, qu'ils les précipitoient du haut d'un rocher. Les Busirites mesme & les Lycopolites poussoient là-dessus la superstition jusques à s'abstenir de sonner de la trompette, parce que le son de cet instrument ressembloit, selon eux, au cris de l'asne. Mais ne sçait-on pas aussi que par le mot de roux, *rufus*, les anciens auteurs, sacrez & prophanes, désignent aussi les hommes blonds. Je pourrois en rapporter plusieurs preuves, & cette couleur estant assez rare en Egypte, au lieu que celle d'Osiris, qui au rapport du mesme Plutarque estoit brun, y estant fort commune; c'est peut-estre ce qui fit naistre

naiſtre à Iſis la tentation de vouloir en connoiſtre la différence.

Mais au lieu de badiner ſur un ſujet ſi ſérieux, cherchons, aprés avoir développé l'hiſtoire de Typhon, à découvrir les fondements des fables qu'on y a ajoûtées. Comme ce prince avoit perſécuté Oſiris, dont le regne eſtoit regardé comme un modéle de juſtice & de clémence, & que celuy de Typhon n'eſtoit qu'un tiſſu de crimes & de cruautez; les Egyptiens n'oubliérent rien pour rendre ſa mémoire odieuſe, & pour laiſſer à la poſtérité ſon hiſtoire d'une maniere qui puſt inſtruire; ils la repréſentérent ſous des Hiéroglyphes capables d'en donner de l'horreur. On fit un monſtre de ce Tyran. Par ſes cent teſtes, on montroit de quelle ſorte il avoit ſceu conduire ſes pernicieux deſſeins, & comment il avoit ſceu mettre dans ſon parti les meilleures teſtes du Royaume. Le nombre de ſes mains marquoit ſans doute la force de ſon armée & de ſes officiers. Les ſerpents qui eſtoient au bout de ſes doigts & de ſes cuiſſes, faiſoient connoiſtre ſa ſoupleſſe & ſon adreſſe. Son corps couvert de plumes & d'écailles, marquoit également, & la rapidité de ſes conqueſtes & ſa force. Par ſes bras qui s'eſtendoient au bout du monde, on apprenoit qu'il avoit eſtendu ſa puiſſance juſques aux extrémitez de l'Egypte. Les nuages qui environnoient ſa teſte, ſignifioient qu'il n'avoit cherché qu'à broüiller l'Eſtat; & le feu qui ſortoit de ſa bouche, ſa colére & ſa fureur. La figure d'un loup ſous laquelle on le repréſentoit à Lycopolis, marquoit les ravages qu'il avoit cauſez dans le pays; de là la tradition qui, ſelon Plutarque, portoit qu'il avoit eſté changé en loup. Celle du crocodile faiſoit voir ſa reſſemblance avec cet animal également redoutable par ſes artifices & par ſa cruauté. On publioit meſme qu'il en avoit pris la figure; ce qui, au rapport d'Elien, fondoit la haine que les habitants d'Héliopolis avoient pour le crocodile. Enfin celle de l'Hippopotame marquoit encore ſa cruauté. On publioit meſme au rapport de Manéthon, dont *De animal. l. 10, c. 21.*

P. 54. Edit. du Louvre.

Africanus cité par le Syncelle, nous a conservé le fragment, que le premier Roy d'Egypte, que j'ay prouvé estre Osiris, avoit esté tué par un crocodile; & c'est pour cela que cet animal devint dans la suite son symbole, comme le bœuf fut celuy d'Osiris; & par la diversité de ces deux animaux, on montroit le caractére de ces princes. Pour rendre ces suppositions plus utiles, les Prestres les fondoient sur la doctrine de la Métempsycose receuë parmi eux; & en enseignant que les ames passoient dans d'autres corps nobles ou méprisables suivant le mérite de leurs actions, ils rendoient le vice odieux & la vertu aimable; & perpétuoient, pour ainsi dire, l'amour qu'on devoit porter aux bons princes, en faisant croire que l'ame d'Osiris estoit passée dans un bœuf, animal utile à l'agriculture qu'il avoit enseignée; & la haine qu'on devoit porter aux méchants, en publiant que celle de Typhon habitoit dans un crocodile.

Pour tirer encore plus de fruit de cette histoire, elle fut transportée par les mesmes Prestres à la théologie morale & à la physique. Et pour peu que l'on soit initié dans les mystéres de cet ancien peuple, on ne sçauroit guéres en douter. Car pour ce qui regarde le premier article, on sçait assez que les Egyptiens regardoient Typhon comme le mauvais principe, source de tous les maux; & tout ce qu'ils publioient de ses persécutions contre Osiris, ils le rapportérent à la querelle des deux principes. Et c'est sans doute ce que leurs Prestres vouloient nous apprendre par la fable mystérieuse qui disoit qu'Osiris avoit enfermé dans un œuf douze pyramides blanches: pour marquer les biens infinis dont il vouloit combler les hommes; mais que Typhon y ayant introduit sécrétement douze pyramides noires, le mal s'estoit depuis toûjours trouvé meslé avec le bien. Ainsi, pour le dire en passant, tout ce que les philosophes ont publié dans la suite du bon & du mauvais principe; tout ce que les Perses aprés Zoroastre ont dit de leurs deux Divinitez Oromase & Ariman; les Chaldéens de leurs planétes bienfaisantes ou nuisibles; les

Grecs de leurs génies ou ſalutaires ou pernicieux ; tout cela tire ſon origine de cette ancienne théologie des Egyptiens, enveloppée ſous l'hiſtoire de Typhon & d'Oſiris.

Pour dire maintenant un mot de la phyſique que les meſmes Preſtres avoient renfermée dans le meſme ſujet ; il eſt ſeûr que quelques-uns d'eux entendoient par Typhon, la mer qui avoit autrefois cauſé beaucoup de ravage dans leur pays ; & ils en eurent tant d'horreur, au rapport d'Hérodote, qu'ils ne rendoient aucun honneur à Neptune, & ne ſervoient point de ſel ſur leurs tables ; parce qu'ils le regardoient comme l'écume de Typhon ; ce qui eſt confirmé par Plutarque. Ainſi les ravages que la mer cauſoit dans la baſſe Egypte, furent regardez comme le fondement des perſécutions de ce Tyran contre Oſiris. Et dans ce ſyſtéme, la victoire d'Orus ſur Typhon n'eſt fondée que ſur ce que les terres graſſes du Nil ayant élevé une eſpéce de digue, ou ſur ce qu'Orus ayant fait faire des canaux pour faire écouler les eaux, il avoit mis ſon pays à couvert des inondations qui le ruinoient ; & c'eſt dans ce ſens que le Pére Kirker explique les Hiéroglyphes de cette Momie qui luy fut envoyée, & dont le ſens eſt, que *les inondations de la mer auront leur terme fixe, & ſeront arreſtées par les chaiſnes d'Oſiris ou d'Orus*, c'eſt-à-dire, *par la chaleur du ſoleil, qui fait diminuer les eaux.*

In Euterpe.

Sphinx. myſt.

Mais ſi Typhon eſtoit quelquefois pris pour la mer ; il repréſentoit encore plus ſouvent les vents chauds, les exhalaiſons & les tremblements de terre. C'eſt pour cela premiérement, qu'on luy a donné le nom de Typhon, comme je l'ay déja dit aprés Suidas & Héſychius ſur le mot Τύφως. Et meſme, ſi nous en croyons Bochart, ces étymologies prennent leur ſource dans la langue Hébraïque, dans laquelle le mot *Thuphine* veut dire *coctiones*, & celuy de *Tophet*, eſt employé pour le feu de l'enfer ; faiſant alluſion à la vallée de ce nom, où l'on faiſoit bruſler les enfants à l'honneur de Moloc. Et c'eſt-là le fondement de la fable qui dit que Typhon fut frappé de la foudre. C'eſt pour

cela en second lieu, que les Egyptiens publioient, comme on peut le lire dans Plutarque, que Typhon n'estoit pas né par la voye ordinaire, mais qu'il avoit déchiré le sein de sa mére; figure vive des tremblements de terre, & des volcans qui font des ouvertures pour sortir avec impétuosité de ses entrailles. Ces traditions Egyptiennes ne furent pas ignorées des Grecs, & je prétends que toutes les fables qu'ils ont publiées de Typhon, de Python & d'Encélade, doivent s'y rapporter. Car, 1.° Qu'à voulu dire Ovide par le serpent Python sorti des bouës du déluge, & tué par les fléches d'Apollon!

Metam. l. 1. *Hunc Deus arcitenens, &c.*
Mille gravem telis, exhausta pene pharetra,
Perdidit, effuso per vulnera nigra veneno.

Ne fait-il pas une allusion visible à ce que je viens de rapporter de Typhon, dont le nom est le mesme par la simple transposition d'une lettre! S'il en fait un serpent monstrueux, sans avoir recours avec Bochart au mot *Pethen* qui dans la langue Hébraïque signifie un serpent, Typhon n'estoit il pas représenté sous cette figure par les Egyptiens! Si le mesme Poëte le fait sortir des bouës du déluge, ne fait-il pas allusion aux mauvaises exhalaisons qui s'élévent en Egypte, lorsque les eaux du Nil se sont retirées. Enfin, s'il dit qu'Apollon le tua à coups de fléches, & qu'il épuisa son carquois, ne cache-t-il pas sous cet emblême, la sanglante victoire qu'Orus remporta sur Typhon, ou du moins le triomphe symbolique du soleil sur les exhalaisons de l'Egypte.

2.° Si les Poëtes mettent Typhon à la teste des Géants dans la guerre qu'ils firent aux Dieux; ne désignent-ils pas les persécutions de ce Tyran contre son frére, qui fut toûjours la grande Divinité de l'Egypte! Et n'est-ce pas pour la mesme raison, qu'ils y font aller tous les Dieux pour s'y cacher sous la figure de différents animaux! Circonstance

historique qui nous apprend , que les grands d'Egypte qui estoient du parti d'Osiris, furent obligez de se cacher dans les antres les plus reculez ; ce qui fit dire qu'ils avoient pris la figure de différents animaux. Si Hellanicus, au rapport d'Athénée, dit qu'ils jettérent leurs couronnes; c'est qu'ils quittérent toutes les marques de dignité qui auroient pû les faire reconnoistre, & se déguisérent en différentes maniéres. C'est cette tradition si constante parmi les Egyptiens qui fut le véritable fondement du culte religieux qu'ils rendirent aux animaux, comme je l'ay prouvé ailleurs. L. 15.

3.° Que veut dire Apollodore, lorsqu'il raconte comment Mercure & Pan rendirent à Jupiter les pieds & les mains que Typhon luy avoit coupées? Sinon que ces deux princes que Diodore reconnoist avoir vescu du temps d'Osiris, & dont il parle comme de deux personnages trés sages & trés fidéles, rétablirent par leur conseil & par leur valeur, ses affaires qui estoient en trés mauvais estat ; luy regagnérent ses troupes que son frére luy avoit débauchées ; & en luy trouvant de l'argent qui est le nerf de la guerre, raffermirent son parti chancelant. L. 1.

4.° Quoy-que les Poëtes Grecs & Latins, & les historiens de ces deux Nations fassent périr Typhon en différents lieux & hors de l'Egypte, où il est seûr qu'il finit ses jours; on void bien par les circonstances qu'ils y joignent, qu'ils suivent la tradition des Egyptiens sur le genre de sa mort. Homére nous apprend que ce Géant périt, εἰν Ἀ'ειμοῖς. *La terre*, dit ce Poëte, *retentissoit sous ses pieds, comme lorsque Jupiter irrité lance ses foudres sur le mont qui couvre Typhœus dans le pays des Ariméens, où l'on dit qu'est le tombeau de ce Géant.* Hésiode dit la mesme chose du mariage de Typhon dans un antre des Ariméens, εἰν Ἀ'ειμοῖσιν. Je sçais bien que Me Dacier prétend aprés Pline, Ovide, Lucain, Silius & plusieurs autres, que par ce mot, Homére entend parler de l'Isle *Ænaria*, ou Pichécuse dans la mer de Toscane; & c'est du mesme pays

Iliad. 6. Theog. Notes sur cet endroit d'Homére.

qu'il faut entendre les vers de Virgile :

L. 9. . . . . . . *Durumque cubile*
Inarime, Jovis imperiis imposta Typhæo.

Mais sans dire icy, qu'il y a bien de l'apparence que le Poëte Latin s'est trompé en suivant trop servilement Homére, & ne faisant qu'un seul mot d'*Inarime ;* il est hors de doute que la vraye situation du pays des Ariméens estoit la Syrie. Strabon qui est de ce sentiment, rapporte un
L. 16. fragment de Possidonius qui dit, que ce n'est ny de la Cilicie, ny d'aucun autre pays qu'Homére veut parler en cet endroit, mais de la Syrie mesme habitée par les Ariméens, que les Grecs appellent indifféremment, Ἀ'ραμμαίους ou Ἀ'ριμούς. C'est ainsi que l'Ecriture nomme la Syrie ; & Jo-
Antiq. l. 1. c. 16. sephe ajoûte qu'*Aramus fut pére des Araméens, que les Grecs appellent Syriens.* Cela estant constant, il y a bien de l'apparence qu'Homére ne fait périr dans la Syrie Typhon d'un coup de foudre, que pour faire allusion à la qualité des terres qui sont autour de Sodome, qui furent détruites par le feu du ciel, & que Strabon dit avoir esté submergées par un tremblement de terre causé par les exhalaisons de bitume dont ce pays abonde.

Les autres Poëtes ne sont pas à la vérité d'accord avec Homére sur le lieu où mourut Typhon; mais ils font tous
Pyth. 1. allusion à sa triste catastrophe. Pindare nous apprend que Jupiter le tenoit enfermé dans les cavernes du mont Etna; & il a esté suivi en cela par Ovide qui dit dans ses fastes:

L. 4. *Alta jacet vasti super ora Typhoëos Ætna,*
Cujus anhelatis ignibus ardet humus.

L. 5. Ce Poëte dit la mesme chose dans ses Métamorphoses :

Degravat Ætna caput, sub qua resupinus arenas
Ejectat, flammamque fero vomit ore Typhœus.

L. 14. Silius Italicus est du mesme sentiment :

Tunc Catane ardenti nimium vicina Typhœo.

Auſſi-bien que Valérius Flaccus qui s'exprime ainſi :

Sicula preſſus tellure Typhœus.

Nonnus ne s'en éloigne pas, lorſqu'il appelle le mont Etna le lit de Typhée. Hyginus, Philoſtrate, ſans parler des autres, donnent à Typhée le meſme tombeau, & il eſt inutile d'en citer les paſſages, non plus que ceux de Virgile, de Stace, de Claudien & d'Orphée, qui diſent tous la meſme choſe d'Encélade, que Philoſtrate dit avoir eſté le meſme que Typhon.

Fab. 152.
Eneid. 3.
Theb. 3.
De rapt. l. 1.
In vit. Apoll.

Les autres Poëtes qui ne regardent pas le mont Etna comme le tombeau de Typhon, ne s'éloignent pas du moins de la meſme tradition, puiſqu'ils ont toûjours choiſi pour cela des lieux ſulphureux & connus par des feux ſouterrains, tels que ſont les environs du mot Véſuve, où Diodore le fait périr; ou les champs Phlégréens, comme le raconte Strabon; ou un lieu d'Arcadie d'où il ſort ſouvent des Volcans, ainſi qu'on peut le voir dans Pauſanias: en un mot, tous les lieux ſujets aux tremblements de terre, comme l'a fort bien remarqué l'ancien Scholiaſte de Pindare, aprés l'hiſtorien Artémon qui dit, *que toute montagne qui jette du feu, accable le malheureux Typhon qui y eſt devoré par les flammes.* Circonſtances qui faiſant alluſion au nom de Typhon, à la maniere dont les Egyptiens racontoient qu'il avoit fini ſes jours; & aux allégories qu'ils en tiroient, nous apprennent que les Poëtes, & les hiſtoriens Grecs & Latins, nous ont conſervé parmi les fables les plus abſurdes, les traditions de cet ancien peuple au ſujet de Typhon.

L. 4.
L. 5.
In Arcad.
Sur la 1. Pyth.

Enfin, je pourrois eſtendre ces réflexions, & trouver dans les fables Grecques pluſieurs autres copies de cette ancienne hiſtoire d'Egypte. Je laiſſe meſme à Plutarque le ſoin d'y trouver les principes de la philoſophie d'Héraclite, d'Empédocle, de Pythagore, de Platon, d'Ariſtote & de pluſieurs autres; ſur tout pour ce qui regarde les

deux principes & le mystére de la création. Et je me contente en finissant, de faire remarquer que, quelque soin qu'ait pris cet auteur à ramasser toutes les allégories que les Egyptiens avoient meslées dans la suite au sujet de Typhon & d'Osiris, où presque toute la philosophie & la théologie de cet ancien peuple se trouve renfermée; il est aisé de s'appercevoir que le fondement en est historique. Et l'on voit aisément à travers toutes les fictions que des Prestres ingénieux & intéressez y avoient meslées, pour ébloüir le peuple par des symboles mystérieux propres à rendre leur profession également respectable & lucrative; qu'ils cachoient une véritable histoire, dont ils ne purent jamais effacer entiérement la tradition, & dont le souvenir se renouvelloit dans leurs festes. Ce qui fait dire à un Pére de l'Eglise, en leur reprochant leur idolatrie; si Osiris est un *Dieu*, pourquoy le pleurez-vous comme un homme mort! S'il est un homme, pourquoy l'adorez-vous comme un Dieu!



PREMIERE

PREMIERE DISSERTATION SUR L'ORACLE DE DELPHES.

Par M. HARDION.

LA curiosité est la principale source de nos erreurs. Cette passion perdit l'Homme presque dés l'instant de sa création : cette mesme passion le jetta depuis dans le culte des idoles, & luy fit enfanter cette multitude de divinitez dont il peupla le ciel & la terre. 26. d'Avril 1712.

Impatient de connoistre son principe, & incapable de le concevoir tel qu'il est, il l'imagina tel que ses sens le luy représentérent. Le soleil & les étoiles saisirent d'abord ses yeux & son admiration. Il voyoit cet amas de globes lumineux rouler sur sa teste avec un ordre & une magnificence admirable, & il ne voyoit rien au-delà ; pouvoit-il se persuader que ces corps n'eussent pas un principe intérieur de leurs mouvements, si rapides & si réglez tout ensemble. Il en fit des Dieux qu'il invoqua dans ses besoins. Il s'éleva de faux prophétes qui se dirent inspirez par ces Dieux prétendus. Ils prescrivirent le culte qu'on devoit leur rendre, establirent des festes en leur honneur, ordonnérent des sacrifices, en réglérent les cérémonies. Festes, sacrifices, cérémonies, disoient-ils, qui devoient attirer sur la terre la faveur de ces Dieux, & les porter à nous révéler par leur ministére les secrets des destinées. On les écouta, on les crut. Chacun les consulta à l'envy sur ses nécessitez particuliéres. Et par leurs réponses toûjours ambiguës, ils sceurent imposer à la crédulité des hommes, & s'accréditérent dans leurs esprits en les trompant.

Diod. Sic. l. 1.

Moses Maimonides c. 3.

Telle est à peu prés l'origine des oracles du Paganisme. C'est ainsi que l'ennemi du genre humain posa les fondements de ce funeste empire, où presque tous les peuples de la terre se virent assujettis.

Mais de tous les oracles qui s'establirent peu à peu dans toutes les contrées du monde, celuy de Delphes a toûjours passé pour le plus célébre & le plus véridique. Les autres oracles estoient presque tous particuliers à une ville, à un peuple, à une nation : celuy de Delphes estoit devenu l'oracle de toute la terre. Les autres oracles ne satisfaisoient pas toûjours ceux qui les interrogeoient : les prédictions de celuy de Delphes, dans l'opinion des peuples, ne manquoient jamais d'estre vérifiées par l'événement. Il estoit, au rapport d'un Poëte, le plus fidéle interpréte du destin ; ou plustost ses réponses devenoient elles-mesmes un destin irrévocable.

Tite-Live, Plutarque, Ephore dans Strabon, Cicéron dans les Ep. à Brutus.

Lucain l. 5.

Sive canit fatum, seu quod jubet ille canendo
Fit fatum.

Il me seroit impossible de renfermer dans une seule dissertation, tout ce que je me propose d'examiner dans l'histoire de cet oracle. Je me borneray aujourd'huy à rechercher d'abord son origine & son antiquité ; je parleray ensuite de sa situation, des divinitez qui y ont présidé successivement, & des temples qu'on leur a bastis.

Strabon, Diod. de Sic. Plutarque, Pausanias, &c.

Plusieurs historiens nous ont parlé de l'origine de l'oracle de Delphes ; mais aucun d'eux ne nous en a marqué d'époque certaine. C'est déja une preuve bien forte de son ancienneté, & c'en est presque assez pour croire qu'il a précédé ceux dont l'époque peut se découvrir dans les monuments qui nous restent de l'antiquité.

Cependant Hérodote écrit dans son second livre que l'oracle de Dodone est le plus ancien de tous ceux de la Gréce. Je crois pouvoir démontrer contre cet historien, que l'oracle de Delphes est antérieur à celuy de Dodone. J'en trouve une preuve dans Hérodote mesme, qui sem-

ble n'appuyer ce qu'il avance, que sur une tradition qui s'estoit conservée à Thébes en Egypte, parmi les Prestres du temple de Jupiter. Il avoit appris de ces Prestres que les oracles d'Ammon & de Dodone avoient esté establis par deux femmes Egyptiennes prestresses du mesme temple, qui avoient esté enlevées par des Phéniciens, & venduës, l'une dans la Lybie où elle establit l'oracle d'Ammon, l'autre dans cette partie de l'Epire, où l'on a placé celuy de Dodone. En raisonnant sur ce fait, nous pouvons asseûrer que l'oracle de Dodone n'a pris naissance que depuis que les Phéniciens commencérent à courir les mers, & s'éloignérent de leurs costes pour passer dans l'Europe. Or il est constant que les Phéniciens ne passérent pour la premiére fois dans la Gréce, que vers le regne d'Inachus premier Roy d'Argos, c'est-à-dire, environ 1800. ans avant l'ére chrestienne. *Hérod. l. 1.* *Suivant le P. Pétau.*

Il ne paroistra pas vray-semblable que l'oracle de Dodone ait esté establi dés le temps des premiéres courses des Phéniciens. L'Epire estoit alors inhabitée. Les Pélasges sont les premiers qui y ont basti des villes & des ports sur la mer, & qui y ont commencé le trafic avec les estrangers; ce sont eux qui ont fait des voyages en Egypte, & qui en ont rapporté chez eux le culte des Dieux Egyptiens. De-sorte que s'il est vray que les Phéniciens ayent amené une prophétesse à Dodone, ce sera aux Pélasges qu'ils l'auront venduë; ce seront ces peuples qui auront fondé l'oracle, & qui y auront préposé cette prestresse Egyptienne. Le témoignage d'Ephore nous confirmera dans ce sentiment. Ephore vivoit assez peu de temps aprés Hérodote. Les anciens ont loüé son érudition & son exactitude dans les recherches de l'antiquité. Ainsi nous pouvons fort bien opposer son témoignage à celuy d'Hérodote. Il nous apprend dans Strabon, au 7.e livre, que l'oracle de Dodone a esté fondé par les Pélasges. Τὸ μαντεῖον ἐν Δωδώνῃ ἐστιν, ὥς φησιν Ἔφορος, Πελασγῶν ἵδρυμα. Strabon appuye cette opinion d'un vers d'Homére, qui dans le seiziéme livre *Pausanias. Strabon.* *Hérod. l. 2.* *Strabon, Polybe.*

de l'Iliade, en parlant de Jupiter de Dodone, luy donne le ſurnom de *Pélaſgique*.

Ζεῦ ἄνα, Δωδωναῖε, Πελασγικέ.

Il y ajoûte un autre vers d'Héſiode qui marque que Dodone & le cheſne prophétique eſtoient de l'inſtitution des Pélaſges :

Δωδώνην φηγόν τε Πελασγῶν ἕδρανον.

Il ne faut maintenant que chercher l'époque des Pélaſges, pour trouver celle de l'oracle de Dodone.

Pauſ. in Arcad. Les Pélaſges ont eu leur nom de Pélaſgus leur premier Roy, qui vivoit vers le regne de Cécrops, c'eſt-à-dire, vers le déluge de Deucalion.

Environ 1550. ans avant J. C. Ce Pélaſgus habitoit dans l'Arcadie, & ne regnoit que ſur une poignée d'hommes qu'il avoit ramaſſez; ou, pour mieux dire, ſur des brutes qui vivoient de feüilles, d'herbes & de racines bonnes & mauvaiſes, ſans choix & ſans diſcernement. Pélaſgus entreprit d'adoucir leur naturel féroce & ſauvage, & de les ranger ſous une ſorte de diſcipline. Il leur apprit à ſe faire de petites cabanes où ils puſſent ſe retirer; il changea leur maniére de vivre, & leur marqua l'eſpéce de cheſne dont le gland pouvoit eſtre propre à les nourrir.

Les Pélaſges, comme on le voit, n'eſtoient preſque rien dans leur naiſſance. Donnons-leur cent ou cent cinquante ans pour ſe multiplier, & pour s'eſtendre dans les contrées voiſines de l'Arcadie. Nous trouverons qu'ils ne *Environ 1400. ans avant J. C.* ſe jettérent dans l'Epire qu'un peu avant le regne de Cadmus. C'eſt là que nous pouvons placer la véritable époque de l'oracle de Dodone.

On me diſpenſera bien à préſent de prouver que l'oracle de Delphes a précédé le regne de Cadmus qui paſſa *Pauſ. in Bæot. Ovid. Apollod. &c.* luy-meſme par Delphes, & y conſulta l'oracle d'Apollon ſur le ſuccés de ſes deſſeins. De plus, il eſt inconteſtable qu'il eſtoit eſtabli meſme avant le déluge de Deucalion,

qui arriva sous le regne de Cécrops. On sçait qu'aprés que les eaux de ce déluge se furent retirées, Deucalion & Pyrrha vinrent consulter Thémis qui prophétisoit pour lors à Delphes, sur les moyens de repeupler la terre. A cette tradition qui pourroit estre suspecte, je joindray le témoignage de Pausanias qui écrit dans son neuviéme livre, que le temple & la ville de Delphes furent submergez par les eaux de ce déluge. Ce n'est pas encore assez. Le mesme Pausanias nous apprend qu'avant Thémis, l'oracle appartenoit à la Terre & à Neptune. Nous voilà déja bien au delà du déluge de Deucalion. Cependant, si nous en croyons le Scholiaste de Lycophron, la Terre n'est pas la premiére divinité qui ait rendu des oracles à Delphes. Saturne y en avoit rendu long-temps auparavant ; & ce temps doit avoir précédé mesme le regne d'Inachus. Il n'y a personne qui n'en doive convenir ; & s'il estoit encore nécessaire, aprés tout ce que je viens de dire, d'apporter des témoignages contraires à celuy d'Hérodote, j'en trouverois un grand nombre dans Plutarque, dans Pausanias & dans plusieurs autres écrivains. *Au mesme livre.*

Mais sans m'arrester plus long-temps à ces recherches, voyons de quelle maniére se fit la découverte de l'oracle. Des chévres qui paissoient dans les vallées du mont Parnasse, donnérent occasion à cette découverte. Il y avoit dans le lieu qu'on a appellé depuis le sanctuaire, une espéce de crévasse, χάσμα, dont l'ouverture estoit fort estroite. Ces chévres en rodant pour chercher de la pasture, s'en approchérent par hazard, & avancérent la teste pour regarder dedans. Aussi-tost, comme si elles eussent esté transportées de cette fureur qu'on appelle enthousiasme, elles firent des sauts & des bonds merveilleux, & poussérent des cris extraordinaires. Le pastre qui les gardoit frappé de ce prodige, s'approche luy-mesme & baisse la teste à l'entrée du trou, pour en voir le fonds. Il est saisi sur le champ des mesmes mouvements que les chévres, & de plus il prophétise l'avenir. Le bruit de cette merveille *Diod. Sic. l. 16.*

ſe fut bien-toſt répandu par tout le voiſinage. Les habitants du lieu accoururent pour en eſtre les témoins, & voulurent éprouver en eux-meſmes cet enthouſiaſme dont les effets eſtoient ſi ſurprenants. Ils s'approchérent tous de la crévaſſe & furent tous enthouſiaſmez. Surpris, comme on le peut croire, d'un prodige ſi eſtrange, ils y reconnoiſſent quelque choſe de divin. Quel Dieu, ſe diſent-ils, eſt venu ſe cacher dans le fonds de cet abyſme! Quelle divinité deſcenduë du ciel daigne habiter ces ſombres demeures! Aprés bien des réflexions, ils concluënt que c'eſt la Terre qui envoye ces vapeurs prophétiques, & qui rend là ſes oracles. Ἐνομίσθη τῆς Γῆς εἶναι χρηστήριον.

C'eſt ainſi que Diodore de Sicile raconte cette hiſtoire. Strabon, Pauſanias & Plutarque ſont d'accord avec luy, & aucun des anciens ne les a contredits. Il n'y a parmi les écrivains modernes, que le ſeul M.r Van-dale qui rejette cette tradition, mais ſans dire pourquoy. Il la traite de fable ſans prouver que c'eſt une fable. Il l'a cruë fort contraire au ſyſtéme qu'il s'eſt fait ſur les oracles du paganiſme; je ne me ſuis point apperceu qu'il euſt d'autres raiſons de la rejetter. Cependant s'il euſt voulu ne rien voir de miraculeux dans l'enthouſiaſme des chévres; s'il euſt voulu le regarder comme l'effet phyſique d'une cauſe phyſique; il n'en auroit pas eu plus de peine à prouver que les Démons n'opéroient rien dans les oracles. La fureur prophétique de la Pythie dont les anciens nous ont débité tant de merveilles, n'euſt eſté qu'un tranſport de phrénéſie cauſé par une vapeur maligne qui ſortoit de l'antre de Delphes, & qui attaquoit le cerveau d'une femme, dont les fibres ſouples & délicates ſont aiſées à émouvoir. Si l'imagination de cette femme eſt prévenuë d'idées de divination, tous les diſcours qu'elle tiendra dans ſon délire, ſeront des prédictions.

En raiſonnant ainſi, nous ne ſerons point dans la néceſſité de donner un démenti à un hiſtorien auſſi profond & auſſi exact que Diodore de Sicile, qui nous apprend luy-meſme qu'il avoit puiſé cette tradition dans des mo-

numents de la plus grande antiquité; qui la confirme par la coustume qui duroit encore de son temps, d'immoler des chévres dans les sacrifices qui se faisoient dans le temple d'Apollon, préférablement à d'autres victimes: ὅ χάειν αἶξι μάλιστα χρηστηριάζουσι μέχρι τοῦ νῦν οἱ Δελφοί. Plutarque nous a conservé le nom du pastre qui gardoit les chévres, & qui s'appelloit, dit-il, Corétas. Strabon dans son 9e. livre, dit qu'il sortoit de l'antre de Delphes une vapeur forte qui enthousiasmoit la Pythie. Πνεῦμα ἐνθουσιαστικόν. Lorsque des faits avancez par un ancien auteur, ne sont point absolument hors de la vray-semblance, & que ces faits ne sont point détruits par d'autres plus certains; nous ne devons point faire difficulté de les recevoir; ou plustost nous devons nous faire un scrupule de les rejetter.

Suivant ce principe, je ne puis me dispenser d'adopter l'histoire que je viens de raconter sur la découverte de l'oracle de Delphes, dont je vais maintenant décrire la situation. Nous lisons dans Strabon que le mont Parnasse estoit situé entre la Phocide & la Locride, & servoit de limite à ces deux provinces. Il appartenoit à la Phocide suivant la plus commune opinion. En descendant de cette montagne du costé qui regarde le midy, on trouvoit à mi-coste, l'antre d'où sortoient les exhalaisons prophétiques. Autour de cet antre se forma insensiblement la ville de Delphes. Je n'entreray point aujourd'huy dans l'histoire de cette ville: elle me meneroit trop loin. Je ne rapporteray point non plus toutes les merveilles qu'on a publiées du mont Parnasse. Je n'en diray qu'une particularité que je ne puis séparer de mon sujet.

Les anciens estimoient que le mont Parnasse estoit situé au milieu de la terre, ou du moins au milieu de toute la Gréce. Ils racontoient à ce sujet une vieille fable, que Jupiter ayant voulu sçavoir quel estoit précisément le milieu de la terre, fit partir deux aigles, l'un du levant & l'autre du couchant, qui se rencontrérent au mont Parnasse, au dessus du sanctuaire de l'oracle. Les habitants de Del-

phes, en mémoire de cette aventure, consacrérent dans le temple d'Apollon deux aigles d'or. Pindare en fait mention dans sa quatriéme Pythionique. Le lieu où se rencontrérent les deux aigles fut appellé, ὀμφαλὸς τῆς γῆς, c'est-à-dire, le nombril de la terre, parce que ce lieu estoit au milieu de la terre, comme le nombril est au milieu du corps. (a) En effet, il y avoit dans le mesme temple de Delphes, une figure de nombril entortillé d'une bandelette, sur lequel estoient posées les deux aigles. Le nom d'ὀμφαλὸς, n'a pas seulement esté donné au temple de l'oracle. On le trouve souvent seul pour signifier la ville de Delphes, comme on peut le voir dans Eschyle, Sophocle, Euripide, Pindare & autres.

Plutarque dans son traité du silence des oracles, s'est souvenu du conte des deux aigles, & se mocque d'un philosophe nommé Epiménidés qui voulut sçavoir d'Apollon luy-mesme, si ce conte estoit véritable. Apollon le punit de sa curiosité par une réponse obscure & ambiguë où il ne put rien comprendre. Apollon fit bien, continuë Plutarque, de mortifier ainsi ce curieux qui vouloit éprouver une vieille fable, comme on éprouve une peinture en la touchant du doigt; mais à la place du conte, il substituë un fait véritable arrivé de son temps. Deux graves personnages qui venoient des deux extrémitez opposées de la terre, se rencontrérent dans la ville de Delphes. L'un estoit Démétrius le Grammairien qui venoit de l'Angleterre pour s'en retourner à Tarse dans la Cilicie. L'autre estoit Cléombrote de Lacédémone qui venoit du pays des Troglodytes au bout de l'Egypte.

Plutarque raconte ce fait si sérieusement, qu'il semble avoir esté persuadé que Delphes estoit véritablement situé au milieu de la terre. Varron estoit bien éloigné de le croire. Il nie également, & que Delphes soit au milieu de la terre, & que le nombril soit au milieu du corps.

Lib. sexto de lingua.

(a) Δείκνυται δὲ καὶ ὀμφαλὸς τις ἐν τῷ ναῷ τεταινιωμένος, καὶ ἐπ' αὐτῷ αἱ δύο εἰκόνες τοῦ μύθου. *Strabo. l. 9.*

Τὸν δὲ ὑπὸ Δελφῶν καλούμενον ὀμφαλὸν, λίθου πεποιημένον λευκοῦ. *Paus. l. 9.*

Phurnutus

Phurnutus qui s'est attaché au sentiment de Varron, explique le mot d'ὀμφαλὸς, & le fait venir d'ὀμφὴ qui signifie *oracle, voix divine :* ensorte que Delphes n'auroit esté appellée ὀμφαλὸς, qu'à cause des oracles qui s'y rendoient.

L. de natura Deorum.
Schol. d'Euripide sur l'Oreste. v. 335.

Ces oracles n'ont pas toûjours esté rendus par les mesmes divinitez, comme nous l'avons déja remarqué. Sans parler de Saturne, sur lequel je ne crois pas qu'on doive beaucoup insister, nous avons veû qu'on attribua d'abord l'oracle à la Terre. L'auteur des vers Eumolpiens associe Neptune à la Terre. Ces deux divinitez le possédoient en commun, & y rendoient leurs réponses tour à tour, à une différence prés, qui est que la Terre les rendoit elle-mesme, & Neptune par le ministére d'un prestre nommé Pyrcon. De la Terre l'oracle passa à Thémis sa fille qui le posséda assez long-temps, & s'en démit en faveur d'Apollon qu'elle chérissoit particuliérement. L'amitié qu'elle luy portoit avoit commencé dés que ce Dieu parut au monde. Elle l'enleva des bras de Latone sa mére, & prit soin de le nourrir elle-mesme de nectar & d'ambrosie, nourriture céleste qui consuma ce qu'il avoit de mortel, & le fit passer bien-tost de l'estat de l'enfance, à celuy d'un âge meur & raisonnable:

Cité par Pausanias.

Οὐ δ' ἄρ' Ἀπόλλωνα χρυσάορα θήσατο μήτηρ,
Ἀλλὰ Θέμις νέκταρ τε καὶ ἀμβροσίην ἐρατεινὴν
Ἀθανάτῃσιν χερσὶν ἐπήρξατο . . . . . .
Αὐτὰρ ἐπειδὴ, Φοῖβε, κατέβρως ἄμβροτον εἶδαρ,
Οὔ σε γ' ἔπειτ' ἴσχον χρύσεοι στρόφοι ἀσπαίροντα,
Οὐδέ τι δέσματ' ἔρυκε, λύοντο δὲ πείρατα πάντα.

Homére dans l'hymne sur Apollon.

Il s'appliqua tout jeune à la science de deviner. (b) Pan fils de Jupiter & de la Nymphe Thymbris, luy en donna les premiéres leçons. Lorsqu'il s'y fut rendu habile, il s'achemina au mont Parnasse, dans le dessein d'y establir un oracle. Il y vint, dit Homére, dans un équipage magnifique, re-

(b) Ἀπόλλων δὲ τὴν μαντικὴν μαθὼν παρὰ τοῦ Πανὸς τοῦ Διὸς καὶ Θύμβρεως, ἧκεν εἰς Δελφοὺς, χρησμῳδούσης τότε Θέμιδος. *Apollod. l. 1.*

vestu de ses habits immortels, parfumé d'essences, tenant en main un lut d'or dont il tiroit des sons charmants:

Ibid.

Εἶσι δὲ φορμίζων Λητοῦς ἐρικυδέος υἱὸς
Φόρμιγγι γλαφυρῇ, πρὸς Πυθὼ πετρήεσσαν;
Ἄμβροτα εἵματ' ἔχων τε θυώδεα· τοῖο δὲ φόρμιγξ
Χρυσέου ὑπὸ πλήκτρου καναχὴν ἔχει ἱμερόεσσαν.

Thémis qui sçavoit son dessein, crut, dit-on, l'obliger en luy cédant son oracle qui avoit déja beaucoup de réputation. Il y a une autre tradition, suivant laquelle cette prétenduë cession de Thémis en faveur d'Apollon, n'avoit esté rien moins que volontaire. Apollon s'estoit emparé par force du sanctuaire de l'oracle, aprés avoir mis à mort un dragon énorme que la Terre avoit commis pour estre le gardien de l'antre prophétique. La Terre pour se venger d'Apollon, entreprit de faire tomber son crédit, & de mettre les hommes en estat de se passer de ses oracles, en leur envoyant pendant leur sommeil des songes & des phantosmes qui leur fissent voir clairement le présent, le passé & l'avenir.

Eurip. Iphig. in Tauris.

Apollon outré de cet affront, alla sur le champ s'en plaindre à Jupiter qui fut touché des larmes de ce jeune Dieu, & qui pour l'appaiser dissipa dans un instant, & d'un seul mouvement de sa teste, tous ces phantosmes nocturnes, & rétablit l'oracle dans son crédit & dans ses honneurs.

Lorsque j'ay dit que l'oracle estoit passé de la Terre à Thémis sa fille, je devois ajoûter que la Terre n'avoit pu disposer que de la portion de l'oracle qui luy appartenoit, & que Neptune s'estoit réservé la sienne qu'il échangea enfin contre Apollon, pour l'Isle de Calaurie, vis-à-vis de Tréséne.

Pausanias.

On ne me pardonnera peut-estre pas ce détail fabuleux dans une dissertation historique; cependant je l'ay autant puisé dans les historiens que dans les poëtes. Les uns & les autres croyoient également que cette succession de divinitez estoit arrivée de la maniére que je l'ay exposée. Tout ce qu'on

peut imaginer de plus vray-semblable sur ces changements; c'est de les attribuer à l'adresse des prestres, qui s'appercevant que la foy des peuples pour leurs Dieux se refroidissoit, & qu'on se lassoit de leur faire des offrandes par le peu davantage qu'on en recevoit, taschérent de réveiller leur piété, en leur présentant de nouveaux objets de leur culte.

Apollon fut le dernier prophéte de Delphes. Il s'y maintint jusqu'à la cessation de l'oracle & s'en trouva bien. Ses temples regorgeoient de présents qu'on y envoyoit de toutes les parties de la terre. Les Roys, les Princes, les Républiques, les particuliers n'entreprenoient rien qu'ils ne l'eussent consulté; & on ne le consultoit, pour ainsi dire, que l'argent à la main. *Euripide dans l'Ion.*

Je n'ay rien trouvé dans les auteurs touchant les temples qu'on a bastis à la Terre & à Neptune. Thémis en avoit un du temps de Deucalion qui fut submergé. Il estoit de pierre. S'il soûtint l'effort des eaux sans estre renversé, il faut croire que ses fondements furent bien ébranlez, & qu'il fallut en rebastir un autre à Apollon, lorsqu'il entra en possession de l'oracle de Thémis. *Ovide, Métam. Pausanias.*

Le premier temple d'Apollon fut construit de branches de laurier qui furent apportées de la vallée de Tempé. Le laurier estoit particuliérement consacré à Apollon. Ce Dieu se l'appropria, lorsque Daphné ses premiéres amours, fut métamorphosée en cet arbre. *Pausanias.*

Ce temple ayant esté détruit, des abeilles en édifiérent un autre avec leur cire & des plumes d'oiseaux, qu'Apollon envoya chez les Hyperboréens. Ce temple devoit leur estre fort commode, parce qu'il estoit portatif. Ces peuples qui erroient dans les bois, & qui n'avoient point de demeure certaine, transportoient par tout avec eux le temple d'Apollon qu'ils plaçoient au milieu de leurs habitations. Ils révéroient particuliérement ce Dieu, & luy envoyoient tous les ans à Délos les prémices de leur récolte. *Ibid. Pherenicus apud schol. Pindari in od. 3. Olymp. Plin. l. 4. c. 12. Strabon, l. 13*

Pindare les appelle de zélez serviteurs d'Apollon. Aussi *3. Olymp.*

furent-ils récompensez du culte qu'ils luy rendoient, par des faveurs bien signalées, & qui leur ont esté singuliéres. Le pays qu'ils habitoient estoit éclairé des plus purs rayons du soleil : l'air y estoit de la plus heureuse température, & n'y fut jamais infecté d'aucun soufle contagieux : ils passoient leurs jours dans une abondance délicieuse, & ne connoissoient parmi eux ny guerre, ny discorde, ny mesme aucune sorte de soucis : enfin ils parvenoient jusqu'à une extréme vieillesse, jusqu'à mille ans, a-t-on dit ; & ne mouroient que lorsqu'ils estoient las de vivre, en se précipitant dans la mer du haut d'un rocher.

Pausanias.

Ceux qui n'ont pu s'accommoder de ce temple construit par des abeilles, ont eu recours aux conjectures, & ont dit qu'il avoit esté basti par un habitant de Delphes nommé Ptéras ; qu'il avoit porté le nom de son fondateur, & que sur l'équivoque du mot *Ptera* qui signifie des ailes ; on avoit feint que des abeilles l'avoient basti avec des ailes d'oiseaux. D'autres ont dit qu'il avoit esté construit d'une plante qui croist sur les montagnes, qu'on appelloit πτέρις. C'est une espéce de fougére.

Le troisiéme temple de Delphes fut d'airain. Ce n'est pas grande merveille, dit Pausanias, qu'Apollon ait eu un temple d'airain ; puis qu'Acrisius Roy d'Argos fit faire une tour de ce métal pour enfermer sa fille ; qu'à Lacédémone Minerve ou Junon avoient un temple d'airain qu'on appelloit χαλκίοικον ; & qu'enfin, il y avoit à Rome un édifice d'une grandeur & d'une structure surprenante, dont la couverture estoit d'airain. Mais on a dit que ce temple estoit l'ouvrage du Dieu Vulcain. Icy Pausanias se déclare absolument contre la tradition ; il ne peut croire non plus ce qu'a dit Pindare ; qu'au dome de ce temple il y avoit un groupe de figures d'or, qui charmoient les oreilles par de magnifiques concerts qu'elles faisoient entre elles :

Minerve, selon Pausanias, & Junon, selon Plutarque. Servius 1 Æn.

Χρύσειαι ἐξ ὑπερώου ἄειδον κηλήμονες.

Pausanias observe sur ce vers que Pindare a voulu imiter

ce que dit Homére des Sirénes qui enchantoient les mortels par la beauté de leurs chansons. Il m'a semblé en l'examinant, que Pindare n'a eu en veüe qu'un passage du 18.e liv. de l'Iliade où Homére, en racontant l'accueïl que Vulcain fait à Thétis, qui luy vient demander des armes pour Achille, feint agréablement que ce Dieu se faisoit servir par de petites statuës d'or qui ressembloient à de jeunes filles, & à qui, outre la parole & l'action, il avoit aussi donné la pensée & le sentiment.

Au 12.e liv. de l'Odissée.

On ne sçait pas trop de quelle maniére ce temple d'airain fut détruit. Les uns disent qu'il fut abysmé dans un tremblement de terre : d'autres qu'il fut consumé par le feu. Disons plustost qu'il disparut à peu prés comme les palais enchantez de nos Nécromanciens.

En la place de ces temples de cire & d'airain, nous pourrions mettre celuy qui fut basti par Icadius fils d'Apollon & de la Nymphe Lycie, qui s'estant embarqué pour passer de la Lycie dans l'Italie, fit naufrage sur la route, & fut accueïlli par un dauphin qui le porta sur les costes de la Phocide vers le mont Parnasse. Il y bastit un temple en l'honneur de son pére, & y dédia un autel avec l'inscription de *πατρίου Ἀπόλλωνος*.

Servius sur le 3.e l. de l'Æn.

Le 4.e temple que Strabon met le second, exista réellement, & fut basti de pierre par Trophonius & Agamédés, excellents architectes, tous deux fils d'Ergine Roy d'Orchoméne. Apollon, au rapport d'Homére, en jetta luy-mesme les fondements. Trophonius & son frére, princes chéris des Dieux immortels, y ménagérent un caveau sous le pavé du temple, où l'on avoit enfoüi tous ces trésors dont il est parlé au 9.e liv. de l'Iliade :

Οὐδ' ὅσα λάϊνος οὐδὸς ἀφήτορος ἐντὸς ἐέργει.

Lorsque Trophonius & Agamédés eurent achevé le temple de Delphes, ils demandérent à Apollon la récompense de leur travail. Le Dieu les remit à huit jours, & leur ordonna de faire bonne chére en attendant. Au bout du

Pindare cité par Plut. dans la consolation d'Apollonius.

terme on les trouva morts en leur lit. Ils meurent dans Pausanias d'une maniére bien opposée ; mais cela n'est point de mon sujet.

Il subsista environ 700. ans. Car il fut bruslé 636. ans aprés la prise de Troye

Le temple qu'ils bastirent s'embraza, la premiére année de la 58.e Olympiade, sous l'Archontat d'Erxiclide, 548. ans avant J. C.

C'estoit plus de 500000. liv. de nostre monnoye, & l'argent qu'on y employa fut appellé l'argent sacré.

Les Amphictyons, ces juges célébres de la Gréce, qui s'estoient rendus les protecteurs de l'oracle de Delphes, se chargérent du soin d'en rebastir un autre. Ils firent marché avec l'architecte, (c'estoit un Corinthien nommé Spinthare) à 300. talents. Les villes de la Gréce devoient fournir cette somme; les habitants de Delphes furent taxez à en donner la 4.e partie, & firent pour cela une queste de tous costez, jusques dans les pays estrangers. Amasis, pour lors Roy d'Egypte, donna pour sa part 1000. *talents* d'alum, & les Grecs establis en Egypte en donnérent 20. mines. (c) Les Alcméonides, famille puissante d'Athénes, vinrent à Delphes en ce temps-là, & s'offrirent de conduire l'édifice. Ils le firent plus magnifique qu'on ne se l'estoit proposé dans le modéle. Entre les autres embellissements qu'ils ajoûtérent, ils firent faire un frontispice de marbre de Paros. Le reste du temple estoit basti d'une pierre qu'Hérodote appelle Πώρινος λίθος, qui est peut-estre la mesme que le *Porus* de Pline ; c'est une pierre blanche & dure comme le marbre de Paros; mais elle n'est pas si pesante.

Une raison d'intérest porta les Alcméonides à cet acte de religion. Ils avoient esté chassez d'Athénes par les Pisistratides, & cherchoient toutes sortes de moyens pour se restablir dans leur patrie & pour se venger de leurs ennemis. Ils se persuadérent que dans leur séjour à Delphes, ils pour-

(c) Ainsi il ne fut commencé qu'environ 513. ans avant J. C. 43. ou 44. ans aprés que celuy de Trophonius eut esté bruslé. Car ce fut sous le regne d'Hippias que les Alcméonides vinrent à Delphes. Hipparque à qui succéda Hippias, fut assassiné par Harmodius & Aristogiton, la 4.e année de la 66.e Olymp. 513. ans avant J. C. Hippias ne regna que 3. ans, & fut chassé d'Athénes la 3.e année de la 67.e Olymp. *Voyez Hérodote liv. 5.*

roient corrompre la Pythie, & la porter à les seconder dans leur dessein. Ils en vinrent à bout à force d'argent, & l'engagérent à ce qu'ils voulurent. Voicy comment elle les servit. Toutes les fois qu'il venoit quelque Spartiate la consulter, soit en son nom, soit au nom de la République; elle ne luy promettoit l'assistance de son Dieu, qu'à condition que les Lacédémoniens délivreroient Athénes de ses Tyrans. Elle leur repéta cet ordre tant de fois, qu'ils se déterminérent enfin à faire la guerre aux Pisistratides, quoy-qu'ils eussent avec eux les plus fortes liaisons d'amitié & d'hospitalité.

Il me faudroit plus de temps qu'il ne m'en reste, pour faire le détail de toutes les offrandes dont ce dernier temple fut enrichi. Pour en donner en finissant quelque idée, il me suffira de dire que dés le temps de Xerxés, on faisoit monter les trésors de Delphes aussi haut que ceux de ce souverain des Perses, qui couvrit l'Hellespont de ses vaisseaux, & qui envahit la Gréce avec une armée de six cent mille hommes.

SECONDE DISSERTATION SUR L'ORACLE DE DELPHES.

Par M. HARDION.

L'Arrangement que j'avois donné aux différentes parties qui composent mon premier discours sur l'oracle de Delphes, ne m'avoit pas permis de m'estendre sur ce qui regarde en particulier la ville de Delphes; & j'avois destiné une dissertation entiére à l'examen de l'origine, de la situation & des divers noms de cette ville. Je vais tascher de satisfaire aujourd'huy à l'engagement que j'avois pris alors; & je m'y porte d'autant plus volontiers, que cette matiére n'avoit encore, ce me semble, esté éclair- 23. de Decembre 1712.

cie par aucun écrivain. La ville de Delphes devoit sa naissance & son aggrandissement à l'oracle ; elle luy devoit sa réputation & ce grand éclat qui l'a si fort distinguée de toutes les autres villes du monde payen : qui l'a fait regarder comme le centre de la religion, comme le séjour favori des Dieux, (d) & sur tout d'Apollon à qui elle estoit particuliérement consacrée ; enfin comme l'échole de la sagesse, où l'on pouvoit compter autant de prophétes & de philosophes qu'il y avoit d'habitants ; où le peuple tout dévoüé au culte des Dieux, ne s'occupoit que de festes, de sacrifices & d'autres pratiques de religion. Enfermé entre mille roches escarpées, ce peuple joüissoit dans un plein repos de la présence & des faveurs des Dieux qui se manifestoient sans cesse à ses yeux ; qui l'admettoient dans leurs conseils éternels ; & qui par la science de l'avenir qu'ils luy communiquoient, l'avoient rendu l'arbitre du sort des Roys & des nations de la terre.

Telles ont esté les illustres prérogatives que l'erreur payenne avoit attribuées à ce peuple heureux. Prérogatives qui attirérent au mont Parnasse cette foule inconcevable d'estrangers qui vinrent, ou s'y establir, ou s'instruire des secrets de leur destinée.

Strabon. l. 9. Schol. d'Apollon. Rhod. l. 4. Callimaque, hymne sur Apollon,

L'antre d'où sortoient les oracles d'Apollon, estoit situé, comme je l'ay déja dit, vers le milieu du mont Parnasse du costé qui regarde le midy. Au-dessus de cet antre, il y avoit à quelque distance, une ville ou un bourg qu'on appelloit Lycorie. Ce nom pouvoit luy avoir esté donné, ou de Lycorus fils d'Apollon & de la Nymphe Corycie ; ou de ce qu'au temps du déluge de Deucalion, les habitants du Parnasse ayant esté avertis de l'arrivée des eaux par une troupe de loups, dont les hurlements les guidérent sur les sommets de la montagne ; ceux qui échapérent au déluge, crurent devoir quelque reconnoissance

(d) Ἱερὸν μὲν Ἀπόλλωνος, θεῶν δὲ τῶν ἄλλων τέμενος, ἀνδρῶν δὲ σοφῶν ἐργαστήριον, θορύβου δὲ δημώδους ἐκτὸς ᾠκισμένην..... ἁρμόδιον τῷ προφητικῷ καταγώγιον, τὴν ἱεροῖς καὶ τελεταῖς ἀνακειμένην. *Héliod. l. 2.*

au

au bienfait de ces loups, & donnérent à la ville qu'ils bastirent le nom de Lycorie, du mot λύκος qui signifie un loup.

Strabon nous apprend que la ville de Delphes avoit esté bastie en premier lieu dans l'endroit mesme où estoit placée la ville de Lycorie: ὑπέρκειται τῆς πόλεως ἡ Λυκώρεια, ἐφ' οὗ τόπου ἵδρυντο πρότερον οἱ Δελφοὶ, ὑπὲρ τοῦ ἱεροῦ.

Ce que nous lisons dans Pausanias, d'une ancienne ville de Delphes qui fut submergée par les eaux du temps de Deucalion, nous portera sans peine à expliquer ces paroles de Strabon, de cette premiére ville de Delphes qui subsistoit avant le déluge, & qui fut rebastie plus prés du sanctuaire de l'oracle, pour la commodité de ceux qui venoient y consulter les Dieux sur l'avenir.

Mais je ne sçais pourquoy le Scholiaste d'Apollonius de Rhodes a dit que les habitants de Delphes avoient esté appellez en premier lieu Lycoriens. Car s'il a prétendu que la ville de Delphes ait porté le nom de Lycorie, il ne sera pas difficile de prouver que le nom de Lycorie n'est pas plus ancien que les noms de Delphes & de Pytho, en supposant que la ville & le nom de Lycorie n'ayent esté que d'aprés le déluge, comme nous l'avons veu, & comme l'attestent les écrivains que j'ay consultez. Il est vray que le mont Parnasse a esté nommé Λυκωρεὺς; mais en ce sens là le nom de Lycoriens n'estoit pas plus particulier aux habitants de Delphes, qu'à ceux des autres villes du mont Parnasse; de mesme que le nom de Parnassiens pourroit s'appliquer en général à tous les habitants de cette montagne. Ce Scholiaste a pu croire que la ville de Delphes avoit en effet porté le nom de Lycorie, sur ce qu'Apollonius donne à Apollon qui en estoit le Dieu tutélaire, le surnom de Λυκωρεῖος. Il n'aura pas fait attention que tout le Parnasse estoit du domaine d'Apollon, & que les Dieux tiroient des surnoms de toutes les villes qui leur estoient consacrées.

L. 4. v. 1490.

Callimaque, hymne sur Apollon. v. 15.

Mais laissons la premiére ville de Delphes qui ne nous

fournit rien de mémorable, pour nous attacher entiérement à la seconde qui doit estre le principal objet de mes recherches.

2000. pas géométriques.

La ville de Delphes comprenoit seize stades dans son circuit. C'est Strabon qui nous l'apprend dans le 9.e livre. On n'eust pu luy donner plus d'estenduë, à cause des rochers & des précipices qui l'environnoient.

Quelques maisons qu'on bastit d'abord autour du temple d'Apollon, donnérent la naissance à la ville de Delphes. Ces maisons se multipliérent à proportion que l'oracle s'accrédita, & remplirent peu à peu les 16. stades qu'elle comprenoit dans son circuit.

Jamais situation ne fut plus heureuse que celle de Delphes. Cette ville devoit toutes ses fortifications à la nature, & rien au travail des hommes; & ses fortifications, comme le remarque Justin, pouvoient causer autant d'admiration que la majesté mesme du Dieu de l'oracle : *incertum, utrum munimentum loci, an majestas Dei plus hic admirationis habeat.*

Strabon, l. 9. Pausanias, in Phoc. Schol. de Pindare, &c.

Un des sommets du mont Parnasse dont la pointe suspenduë avoit la forme d'un dais, la couvroit du costé du Nord. Deux vastes rochers l'embrassoient par les costez, & la rendoient inaccessible; & une autre roche escarpée que l'on appelloit Cirphis, en deffendoit l'abord du costé du midy; de sorte qu'on n'y pouvoit arriver que par des sentiers estroits qu'on avoit pratiquez des deux costez de la ville. Entre la basse ville & la roche que je viens de nommer Cirphis, couloit le fleuve Plistus. Ce fleuve avoit sa source dans le mont Parnasse, & se jettoit dans la mer à Cirrha, petite ville du Domaine de Delphes, & qui luy servoit de havre.

Les rochers qui environnoient la ville de Delphes, s'abaissoient doucement, & comme par degrez. C'est ce qui a fait dire à Strabon qu'elle avoit la figure d'un théatre.

Sur la 6.e Pythionique.

Le Scholiaste de Pindare explique Strabon, en distinguant trois parties dans la ville de Delphes, dont la pre-

miére s'appelloit ὑπάτη, c'est-à-dire, la ville haute. La seconde, μέση, c'est-à-dire, le milieu de la ville, & c'estoit-là qu'estoit l'antre prophétique & le temple d'Apollon. La troisiéme s'appelloit νεάτη; nous pourrions la nommer la ville basse; j'examineray dans un moment ce que c'estoit que νεάτη.

La ville de Delphes, située comme je viens de le dire, se découvroit dans toutes ses parties d'aussi loin qu'on voyoit le mont Parnasse, & offroit une belle perspective aux yeux des estrangers qui y abordoient, à ne regarder seulement que la beauté & l'arrangement des édifices; mais lorsqu'ils considéroient cet amas prodigieux de statuës d'or & d'argent dont le nombre surpassoit de beaucoup celuy des habitants; s'imaginoient-ils voir une ville, plustost qu'une assemblée de Dieux. Rappellons pour un moment les plus pompeuses descriptions que les Poëtes nous ayent faites du mont Olympe, où les Dieux rangez autour du throne de Jupiter, joüissoient de tout ce que la souveraine félicité peut procurer de plaisirs & de délices; tout ce que nostre imagination nous fournira d'idées brillantes, ne représentera qu'imparfaitement le beau spectacle qu'offroient aux yeux les magnificences de Delphes. (e) Ce fut la veûë de ces magnificences, qui seule put déterminer l'armée Gauloise à grimper sur les rochers qui deffendoient l'abord de cette ville.

Je ne veux pas oublier une réflexion que fait Justin aprés Trogue Pompée, qu'entre les rochers qui environnoient la ville de Delphes, les cris des hommes & le bruit des trompettes se multiplioient de maniére, que ces échos augmentoient dans l'esprit de ceux qui en ignoroient les causes, l'admiration où l'on estoit pour cette ville chérie des Dieux, & redoubloient la sainte horreur qu'on avoit conceuë pour le Dieu de l'oracle : *hominum clamor, & si* *Justin, ibid.*

(e) Brennus ad acuendos suorum animos, prædæ ubertatem omnibus ostendebat, statuasque cum quadrigis, quarum ingens copia procul visebatur, solido auro fusas esse, &c. *Justin l. 24. c. 7.*

quando accedit tubarum sonus, personantibus & respondentibus inter se rupibus, multiplex audiri, & amplior quam editur resonare solet. Quæ res majorem majestatis terrorem ignaris rei, & admirationem stupentibus plerumque affert.

Voilà tout ce que j'ay pu recueillir de particulier sur la situation de la ville de Delphes. Je vais entrer maintenant dans l'explication des différents noms qu'on luy a donnez. Je crois qu'on me dispensera de prouver plus au long qu'elle n'a jamais porté le nom de Lycorie. Les Scholiastes d'Homére & de Pindare luy donnent quatre ou cinq autres noms qu'elle a eus, disent-ils, successivement. Eustathe sur le 2.[e] livre de l'Iliade, nous apprend qu'elle fut d'abord appellée *νάπη παρνάσσια*. Je ne sçaurois me persuader que *νάπη* ait esté le nom de la ville de Delphes. Je croirois plus volontiers que *νάπη* n'a esté que le nom du lieu où la ville de Delphes a esté bastie. *Νάπη* ne signifie autre chose qu'un bocage, qu'un bois taillis planté dans un vallon sur la pente d'une montagne. C'estoit peut-estre ce bois de lauriers qui estoit assez prés de l'oracle, & que Pline semble avoir désigné par ces paroles : *laurus spectatissima fuit in Parnasso*. Il est vray que le nom de *νάπη* est demeuré à un des quartiers de Delphes. C'est ce qui prouve encore plus que ce n'a point esté le nom de la ville entiére. (f)

Pausanias dans ses Phociques s'est souvenu de ce bocage du Parnasse, qu'il appelle aussi *νάπην παρνασσίαν*; mais il ne dit point que ç'ait esté le nom de la ville de Delphes.

Le Scholiaste de Pindare donne en second lieu le nom de *πετρήεσσα* à la ville de Delphes. Je n'auray pas de peine à démontrer que *πετρήεσσα* n'a jamais esté que l'épithéte de la ville de Delphes, qui luy a esté donné parce qu'elle estoit bastie entre des rochers, *ἐν πετρώδει χωρίῳ*. La preuve que j'en ay, c'est qu'on ne trouve dans aucun auteur le

Strabon, l. 9.

(f) Pindare dans la 6.[e] Pythionique appelle la ville de Delphes *πολυχρύσῳ Ἀπολλωνίᾳ νάπῃ*, par une figure poëtique qui prend la partie pour le tout.

mot de πετρήεσσα seul, pour signifier la ville de Delphes; & qu'au contraire Homére & d'autres écrivains joignent toûjours le mot de πετρήεσσα avec celuy de Πυθὼ, comme son épithéte : εἰς Πυθὼ πετρήεσσαν, Πυθοῖ ἐνὶ πετρηέσσῃ, &c.

Le mesme Scholiaste luy donne en troisiéme lieu le nom de Crissa. C'est une troisiéme béveuë plus grossiére encore que les deux autres. Tout ce qu'il y a de géographes & d'historiens ont toûjours distingué la ville de Crissa de celle de Delphes. Pausanias nous apprend que Crissa estoit bastie sur un chemin estroit qui menoit à Delphes, & que les habitants de cette ville s'estant avisez de dépoüiller les estrangers qui venoient à l'oracle, furent punis sévérement par les Amphictyons, qui leur déclarérent la guerre, prirent leur ville, & la confisquérent avec son territoire au profit d'Apollon. Il faut convenir qu'Homére dans un endroit de son hymne sur Apollon, semble confondre les deux villes. Apollon cherchoit un lieu pour bastir le temple de ses oracles; il vint prés de la fontaine Delphuse, & voulut s'y arrester. La Nymphe du lieu qui craignoit que le nom d'Apollon n'effaçast le sien, chercha les plus belles raisons pour éloigner ce Dieu de son petit canton, & luy conseilla d'aller à Crissa au pied du Parnasse, où il ne seroit point incommodé par le bruit des chevaux qui venoient sans cesse s'abbreuver dans ses ondes; que là il bastiroit un temple où il recevroit des offrandes de toutes les nations de la terre. Apollon se rendit à ses conseils, & prit son chemin vers Crissa, pour y bastir son temple.

Il n'y a personne qui en lisant ce début, ne se persuade qu'Homére n'a fait qu'une mesme ville de Crissa & de Delphes, ou du moins qu'il donne le nom de Crissa au lieu où le temple d'Apollon avoit esté basti. Lisons ce qui suit, nous serons bientost détrompez. Apollon vint en effet à Crissa, aprés avoir traversé le pays des Phlégyens, mais il ne s'y arresta pas. Il y avoit au dessus de Crissa,

continuë Homére, une roche ſuſpenduë qui couvroit un vaſte enfoncement, dont l'accés eſtoit difficile. Ce fut là qu'Apollon ſe détermina à baſtir ce temple magnifique, qui devoit un jour eſtre ſi célébre par ſes oracles:

> Ἵκετο δ' ἐς Κρίσσην ὑπὸ Παρνησὸν νιφόεντα,
> Κνῆμον πρὸς Ζέφυρον τετραμμένον, αὐτὰρ ὕπερθεν
> Πέτρη ὑποκρέμαται, κοίλη δ' ὑποδέδρομε βῆσσα
> Τρηχεῖ, ἔνθα ἄναξ τεκμήρατο Φοῖβος Ἀπόλλων
> Νηὸν ποιήσασθαι ἐπήρατον. . . . .

La ſituation des deux villes eſt bien diſtinguée dans ce paſſage. Homére y place Criſſa au pied de la montagne, ſur ce chemin eſtroit qui menoit à Delphes. L'antre prophétique & le temple d'Apollon ſont au deſſus de Criſſa, & l'on y monte par un ſentier fort rude. Les géographes & les hiſtoriens tant anciens que modernes, ne nous ont pas mieux décrit la ſituation de Delphes, qu'Homére le fait icy.

Les derniers & les véritables noms de la ville de Delphes, ſont ceux de Pytho & de Delphes. On diſoit *Pytho*, *Python* & *Pythia*. J'obſerveray en paſſant que Ptolémée fait deux villes différentes de *Pythia* & de Delphes. Sophianus dans ſa carte de la Gréce, qu'il a deſſinée d'aprés Ptolémée, place la ville de *Pythia* ſur le mont Parnaſſe, à coſté de celle de Delphes, mais à quelque diſtance. Lauremberg les ſépare de meſme dans ſa carte de l'Achaïe; cependant je ne ſçaurois me perſuader que Ptolémée ne ſe ſoit trompé; parce qu'il eſt le ſeul des géographes anciens qui diſtingue les villes de Delphes & de Pythie, & parce que ce n'eſt pas la ſeule faute où ce géographe ſoit tombé.

Il ſeroit aſſez difficile de décider lequel eſt le plus ancien des deux noms de Delphes ou de Pytho. Si nous en croyons Pauſanias, la ville a eſté appellée Delphes avant que d'eſtre appellée Pytho. Nous voyons le contraire dans

Homére. On ne ſeroit peut-eſtre pas mal fondé à les ſoutenir auſſi anciens l'un que l'autre, en diſant que Delphes eſtoit le nom de la ville, & Pytho le nom du temple d'Apollon. Pour moy je panche fort à croire le nom de Delphes plus ancien que celuy de Pytho. J'en diray la raiſon lorſque j'auray expliqué l'origine du nom de Delphes.

Au reſte j'ay remarqué que les Grecs ne ſe ſervoient pas indifféremment des mots de Δελφοὶ & de Πυθώ. Les Poëtes n'employoient que le mot de Πυθὼ & jamais celuy de Δελφοί. On trouve à la vérité dans Callimaque, Δελφὸς λαὸς, Δελφίδες ἄκραι ; & dans Pindare μέλισσα Δελφὶς ; mais je n'ay trouvé dans aucun Poëte le ſubſtantif Δελφοί. Au contraire les hiſtoriens & les autres écrivains en proſe ſe ſervent toûjours du mot Δελφοὶ, & preſque jamais de celuy de Πυθὼ ; de ſorte qu'on peut croire que le mot de Δελφοὶ eſtoit affecté à la proſe, & que celuy de Πυθὼ l'eſtoit à la poëſie. Les Poëtes Latins ont employé indifféremment l'un & l'autre, & meſme plus ſouvent le mot de *Delphi*. Cette remarque n'eſt pas conſidérable, cependant j'ay cru ne pas devoir la négliger.

On fait venir le mot de Πυθὼ de l'aoriſte Πύθεσθαι, qui ſignifie apprendre, interroger ; parce qu'on interrogeoit l'oracle, & qu'on y apprenoit ce qu'on vouloit ſçavoir. Mais la premiére ſyllabe de πύθεσθαι, lorſqu'il eſt formé de πυνθάνεσθαι, eſt bréve, & la premiére ſyllabe de Πυθὼ eſt longue. C'eſt ce qui me fait préférer l'autre origine qu'Homére nous en donne, & aprés luy tous les Scholiaſtes. Il fait venir le mot de Πυθὼ de l'ancien verbe πύθεσθαι, dont la premiére ſyllabe eſt longue, & qui ſignifioit anciennement dans la langue Grecque, la meſme choſe que σήπεσθαι. C'eſt de ce verbe qu'on a formé le nom Latin *putere*, auſſi-bien que le mot François qui luy répond. Cette étymologie eſt fondée ſur ce que le monſtre qu'on a appellé Python, avoit eſté tué proche de Delphes, & abandonné à la pourriture, dans l'endroit où il avoit eſté tué.

C'est icy le lieu de parler de ce monstre que les écrits des Poëtes ont rendu si célébre. On en raconte l'histoire bien diversement; & il ne sera pas aisé de démesler ce qu'il peut y avoir de vray, dans le prodigieux amas de circonstances fabuleuses dont on l'a enveloppée. Avant que d'y travailler, je vais rapporter une partie de ce qu'on en a dit. Je commenceray par Homére qui explique fort au long sa naissance & sa mort, dans l'hymne sur Apollon.

Junon irritée contre Jupiter, de ce qu'aprés l'avoir choisie pour épouse entre toutes les immortelles, il avoit osé enfanter la belle, la puissante Pallas, sans l'associer à ce grand ouvrage: indignée d'ailleurs de n'avoir pu mettre au jour qu'un fils contrefait, que Jupiter avoit estropié en le précipitant du haut des cieux, pour le rendre encore plus difforme; résolut d'employer tout pour se vanger, sans pourtant donner d'atteinte à la fidélité conjugale. Elle descend du haut des cieux, toute déterminée à ne plus habiter avec son époux. Elle invoque la Terre & les Titans qui demeurent dans les abysmes du Tartare, & leur demande leur assistance, pour produire un chef-d'œuvre qui fust aussi supérieur à Jupiter en force & en puissance, que Jupiter l'estoit à Saturne. Elle frappe la terre avec effort; la terre s'émeut aux violentes secousses qu'elle luy donne. Junon est transportée de joye, elle sent que ses vœux sont accomplis. Elle demeure une année entiére dans les temples que les mortels luy avoient élevez sur la terre. Lorsqu'elle fut à terme, aprés une année révoluë, elle mit au jour un monstre furieux qui ne ressembloit ny aux Dieux ny aux hommes, le cruel, le terrible Typhon. Elle le donna à la Terre pour estre le fléau des mortels. Qui eust osé s'opposer à sa fureur & luy donner le coup de la mort! Apollon l'entreprend; il le perçe de ses traits & l'estend par terre. Le monstre pousse des cris affreux en se roulant sur la poussiére, & jette enfin le dernier soufle. Apollon s'écrie dans les premiers transports de sa joye, & insulte le monstre en ces termes: *pourris maintenant, dragon cruel,*

cruel, & ne fais plus de mal aux mortels qui viennent icy m'immoler des hécatombes. Ny Typhée, ny la Chimére ne te peuvent garantir de la mort. L'humidité de la terre & la chaleur du soleil vont mettre ton corps en pourriture. Homére ne se sert que du verbe πύθω, pour exprimer la putréfaction du monstre, & ajoûte que depuis ce temps-là il fut appellé Πυθὼν, & qu'Apollon eut le surnom de Pythien.

Nous remarquerons qu'Homére fait de Python un dragon fémelle. J'avoûë que je n'en sçais pas la raison. Peut-estre qu'il a cru ajoûter par là à l'idée qu'il vouloit donner de sa fureur & de sa méchanceté. Ce monstre porte dans Homére le nom de Typhon, il est appellé Δελφύνη ou Δελφύνης dans Apollonius de Rhodes, & dans Denys le Géographe : Δελφύνη s'il est fémelle, Δελφύνης s'il est masle. Le Scholiaste d'Apollonius panche à le croire fémelle, & s'appuye du témoignage de Léandre & de Callimaque. Cependant je n'ay point trouvé dans ce qui nous reste de Callimaque, que ce Poëte le fist fémelle; au contraire il en parle en deux ou trois endroits comme d'un dragon masle : δαιμόνιος θὴρ, αἰνὸς ὄφις, θηέλον αἰνογένειον, ce sont les noms qu'il luy donne. Le mesme Callimaque nous apprend qu'il avoit sa demeure sur les bords du fleuve Plistus, & que de ses replis il environnoit neuf fois le mont Parnasse. Stace a dit qu'il se replioit sept fois autour de Delphes, & que lorsqu'il eut esté tué, il occupoit cent arpents de terre en longueur. Callimaque ne nous dit rien de sa naissance & ne paroist point différer d'Homére dans les circonstances de l'âge qu'avoit Apollon quand il le tua; si ce n'est qu'il semble insinuer qu'Apollon le tua, parce qu'il luy disputoit la possession de l'oracle de Delphes. C'est aussi le sentiment d'Euripide, d'Apollodore, d'Ephore, de Pausanias, & de quelques autres qui le représentent comme le gardien de l'oracle, qui avoit sa demeure prés de l'antre prophétique, ou plustost sous le trépied mesme d'Apollon.

D'autres ont dit qu'Apollon encore enfant, le tua pour vanger Latone sa mére qu'il avoit poursuivie pendant sa grossesse, par l'ordre de la jalouse Junon. Cléarque de Soles disciple d'Aristote, raconte que Latone estant partie de l'Isle d'Eubée avec ses deux enfants, Apollon & Diane, passa auprés de l'antre où se retiroit Python; que le monstre sortit pour les assaillir, & que Latone ayant pris Diane entre ses bras, monta sur une pierre, d'où elle cria à Apollon, ἵε παῖ, frappe, mon fils. Cette pierre se voyoit encore à Delphes du temps de Cléarque, & y servoit de base à la statuë de Latone. Les Poëtes, par le privilége qu'ils ont de jetter du merveilleux dans leurs narrations, ont ajoûté à ce conte, que toutes les Nymphes de l'antre Corycien, filles du fleuve Plistus, accoururent en foule pour assister à ce combat d'Apollon contre Python; qu'elles encouragérent le Dieu par mille acclamations; & qu'elles criérent à l'imitation de Latone : ἵε παῖ. Et c'est de là que ces mots, ἵε παῖ, ἰὴ παιήων, & d'autres semblables, ont servi de refrein à toutes les chansons qu'on a faites en l'honneur d'Apollon. Jusques icy les Poëtes n'ont point contredit Homére sur la naissance de Python. Ovide en a parlé différemment. Il raconte qu'aprés le déluge, la Terre qui estoit couverte de fange & de limon, produisit des animaux d'une infinité d'espéces, & que parmi tant de monstres différents, elle engendra le redoutable Python, dragon énorme, qui fut long-temps la terreur des mortels. Antoninus Libéralis en parle dans les mesmes termes. Stace l'appelle, *Terrigenam Pythona.* Ce sentiment d'Ovide, si l'on y prend garde, revient assez à celuy d'Homére; car nous avons veu dans l'histoire qu'Homére nous a donnée de la naissance de Python, que Junon tira du sein de la terre les vapeurs qui servirent à la génération de ce monstre; & de plus, Ovide a remarqué que la Terre l'engendra avec regret, *Illa quidem nollet*, & nous laisse appercevoir par ces paroles, qu'elle l'engendra par l'ordre de Junon.

Dans Athénée.

Orphée, Argon. l. 2.

Callimaque, hymne sur Apollon, v. 97

Mais si l'on a varié sur la naissance de Python, on n'a pas moins varié sur les circonstances de sa mort. De ceux qui conviennent avec les auteurs que j'ay citez, que Python fut tué à Delphes; il y en a qui ont dit que le corps du dragon fut jetté dans la mer; que la mer le rejetta sur la coste des Locriens qu'on a appellez Ozoles, à cause de la puanteur qu'exhaloit le monstre. *Plutarque; questions Grecques.* D'autres ont dit que le combat d'Apollon contre Python, s'estoit passé à Delphes; que le monstre ayant esté blessé, s'enfuit par le chemin qu'on appelloit sacré, jusques dans la vallée de Tempé; qu'Apollon l'y poursuivit, mais qu'il le trouva mort, & mesme déja enterré. Aïx fils du monstre, luy avoit rendu ce dernier devoir. Cette opinion, si nous la recevions quant à la sépulture de Python, ruineroit nostre étymologie du nom de Pytho, qui n'a de fondement que sur ce que le monstre a esté abandonné à la pourriture, & qu'il a esté privé de tous les honneurs qu'on rendoit aux morts. On ajoûte qu'Apollon fut contraint de s'enfuir jusqu'aux extrémitez de la Gréce, pour expier le meurtre de Python. *Plutarque; traité du silence des oracles.* Stace a écrit que ce fut Crotopus le six ou le septiéme Roy d'Argos qui le purifia. *Plutarque, ibid.* On a cru que c'estoit en mémoire de ce combat & de cette poursuite, que les habitants de Delphes célébroient tous les neuf ans une feste qu'ils appelloient *σεπτήριον*. Voicy quelle en estoit la cérémonie. On dressoit une cabane de feüillages dans la nef du temple d'Apollon, qui représentoit la sombre demeure de Python. On venoit en silence y donner assaut par la porte qu'on appelloit Dolonie. On y amenoit aprés cela un jeune garçon ayant pére & mére, qui mettoit le feu dans la cabane avec une torche ardente. On renversoit la table par terre, & puis chacun s'enfuyoit par les portes du temple. Le jeune garçon sortoit de la contrée; & aprés avoir erré en divers lieux, où il estoit réduit en servitude; il arrivoit enfin en la vallée de Tempé, où il estoit purifié avec beaucoup de cérémonies. Voilà toute l'histoire du serpent Python, à quelques circonstan-

ces prés, que je n'ay pas cruës assez importantes pour les rapporter. J'aurois maintenant une ample matiére pour enrichir cette dissertation, si je voulois recueillir toutes les moralitez qu'on a tirées de cette fable, ou les explications physiques que Macrobe & d'autres nous en ont données, ou enfin toutes les resveries où les Alchymistes se sont abandonnez sur ce sujet. J'ay pensé qu'on auroit autant d'ennuy à les entendre, que j'en ay eu à les lire; & que des esprits raisonnables n'adopteroient point des explications, qui n'ont jamais eu de fondement que dans le cerveau de quelques visionnaires qui vouloient faire des livres. J'ay toûjours cru qu'on pouvoit envisager autrement les fables de l'antiquité; & qu'il n'y en avoit presque aucune dont on ne pust tirer quelques véritez historiques, en les dépoüillant des ornements que les Poëtes leur ont prestez. C'est ce que je vais essayer de faire dans la fable du serpent Python.

Premiérement, dans ce qu'Homére nous a dit de Typhon, nous nous appercevons sans peine qu'il n'a voulu parler que d'un homme que sa méchanceté avoit fait regarder comme un monstre furieux, qui n'avoit rien d'humain, & à qui on ne pouvoit donner une naissance humaine. Les Poëtes anciens accoutumez à exagérer, & à faire toutes choses plus grandes que nature, n'ont pu se tenir dans les bornes de la simplicité, ny de la vray-semblance, lorsqu'ils ont voulu loüer la vertu, ou décrier le vice. Ils ont élevé au dessus de l'homme, les princes sages & vertueux qui s'estoient fait aimer par leur douceur & par leur modération : ils en ont fait des demi-Dieux & des héros. Tout au contraire, ils ont métamorphosé en monstres & en dragons, ceux qui s'estoient rendus odieux par leur méchanceté. C'est ce qu'à fait Homére au sujet de Typhon, qui ne ressembloit, dit-il, ny aux Dieux ny aux hommes, & que Junon irritée avoit envoyé sur la terre, pour estre le fléau des hommes. Ce portrait qu'en fait Homére, a porté sans doute Plutarque à le mettre

Traité d'Isis & d'Osiris.

au rang de ces démons qui estoient d'une nature moyenne entre les hommes & les Dieux, dont le chef s'appelloit Arimanius, & qui selon les principes de Zoroastre & des philosophes qui l'ont suivi, estoient les auteurs des maux qui arrivoient sur la terre. Ces démons, selon le mesme Plutarque en la personne de Sylla, n'estoient que les ames de ceux qui pendant leur vie s'estoient livrez à leurs passions déréglées, & n'avoient fait aucun usage de leur raison. Tels estoient les Tityes & les Typhons. Il cite entre autres le Typhon d'Homére, qui s'empara de Delphes, & mit le trouble & la confusion dans le sanctuaire de l'oracle. Nous voyons que, selon ce sentiment, Python estoit un homme, qui aprés sa mort avoit esté métamorphosé en démon ou en dragon. Plutarque dans un autre traité, rejette tout ce qu'on dit du combat d'Apollon contre Python, & de la fuite de Python. Il prétend que cette cabane de feüilles que l'on construisoit tous les neuf ans dans le temple d'Apollon, ne représentoit point la demeure d'un dragon, mais celle d'un Tyran ou d'un Roy; & que le reste de la cérémonie avoit rapport à quelque grand crime commis anciennement par ce Tyran.

Traité du silence des oracles.

La vérité commence à se démesler dans ce que je viens de rapporter. Pausanias va achever de nous éclaircir; s'il est vray qu'on puisse s'éclaircir entiérement sur un fait qui a esté inconnu mesme aux anciens qui ont travaillé à l'approfondir. Pausanias en recherchant l'origine du nom de Pytho, nous apprend que Delphus petit fils de Lycorus, eut un fils nommé Pythis, qui donna le nom de Pytho à la ville de Delphes. Nous trouvons dans ce Pythis le Typhon d'Homére, & le Tyran dont parle Plutarque : car Pausanias écrit à son sujet, que l'histoire qui avoit le plus de cours, estoit qu'il avoit esté tué par Apollon à coups de traits; c'est-à-dire, qu'on avoit attribué la cause de sa mort à la colére d'Apollon, dont il avoit voulu abolir le culte. On sçait de quelle maniére Apollon vangea son prestre Chrysés de l'enlévement de Chryséis, & quels furent les

traits qui firent périr tant de ſoldats de l'armée Grecque: Pythis aprés ſa mort, continuë Pauſanias, fut abandonné à la pourriture dans le lieu meſme où il avoit eſté tué. On ne pouvoit marquer plus de haine contre un homme aprés ſa mort, que de le priver des honneurs de la ſépulture. Enfin Pauſanias ajoûte que les Poëtes avoient fait de ce Pythis, un dragon que la Terre avoit commis pour garder l'oracle, & pour empeſcher qu'on n'en approchaſt. C'eſt ainſi que les premiers Poëtes ont commencé à déguiſer l'hiſtoire de Python ſous le voile ingénieux de la fiction. Ceux qui les ont ſuivis, y ont ajoûté de nouvelles circonſtances qui ont achevé de la défigurer.

Il y a encore une autre tradition que le meſme Pauſanias nous a conſervée, qui a tous les caractéres de la vrayſemblance, & qui eſt à peu prés de la meſme date que la premiére. Un Roy de l'Iſle d'Eubée nommé Crius, eut un fils qui fut un inſigne ſcélérat. Il s'empara de Delphes, pilla le temple d'Apollon & les maiſons des plus riches particuliers, & s'en retourna chargé de butin. Il revint une ſeconde fois à Delphes, pour y commettre de nouveaux déſordres; les habitants eurent recours à Apollon, & le ſuppliérent de les garantir du danger qui les menaçoit. Phémonoé pour lors preſtreſſe d'Apollon, leur fit cette réponſe de la part de ſon Dieu: *le moment fatal approche, Apollon va lancer ſes traits ſur le brigand du Parnaſſe. Les Preſtres Crétois ne ſoüillent point leurs mains dans le ſang humain. La mémoire de ce chaſtiment ne périra jamais:*

Α'γχοῦ δὴ βαρὺν ἰὸν ἐπ' ἀνέρι Φοῖβος ἐφήσει
Σίντῃ Παρνησσοῖο. Φόνου δέ τε (a). Κρήσιοι ἄνδρες
Χεῖρας ἁγνεύσουσι. Τὸ δὲ κλέος οὔ ποτ' ὀλεῖται.

(a) Les premiers Preſtres du temple d'Apollon à Delphes eſtoient de l'Iſle de Créte, comme on le verra plus bas. Κρήσιοι, ſignifie Crétois. On trouve dans Suidas, μετὰ Μίνω τὸν Κρήσιον. Euripide s'eſt auſſi ſervi du mot Κρήσιοι, pour ſignifier les peuples de l'Iſle de Créte.

Si l'on veut prendre la peine de lire dans Plutarque le traité d'Isis & d'Osiris, on y verra que la fable du combat d'Apollon contre Python, a pris naissance chez les Egyptiens. Orus fils d'Isis & d'Osiris, estoit parmi les Egyptiens le mesme qu'Apollon chez les Grecs. Tout ce que les Egyptiens contoient des combats d'Orus contre Typhon, de la fuite de Typhon, & de son entiére défaite, estoit passé de l'Egypte dans la Gréce, & avoit esté appliqué au prétendu combat d'Apollon contre le Tyran de Delphes, qu'Homére a appellé Typhon, comme nous l'avons veu, pour le rendre plus odieux; car le nom de Typhon estoit en abomination chez les Egyptiens.

Il me reste maintenant à examiner l'origine du nom de Δελφοί. On le peut faire venir premiérement de δελφὸς, ancien mot Grec qui signifioit, seul, solitaire; d'où vient qu'avec l' ἀ privatif, ἀδελφὸς a signifié un frére, c'est-à-dire, qui n'est pas le seul fruit d'un mariage. Et ce nom auroit esté donné à la ville de Delphes, parce qu'elle estoit bastie au milieu des rochers solitaires du Parnasse. Si l'on admettoit cette origine, on pourroit croire que le nom de Delphes est le plus ancien que la ville ait porté; & mesme que ç'a esté le nom de la premiére ville de Delphes qui subsistoit avant le déluge de Deucalion.

En supposant que le nom de Delphes n'est pas plus ancien que celuy de Pytho, nous n'aurons qu'à le faire venir de Δελφυώνης qui est un des noms qu'a portez le serpent Python.

Pausanias fait venir le nom de Delphes, de Delphus fils d'Apollon & de Céléno selon les uns; selon d'autres fils d'Apollon & de Thya, qui la premiére institua les Orgies en l'honneur de Bacchus. D'autres enfin, ont dit que sa mére estoit fille du fleuve Céphise, & qu'elle s'appelloit Méléna. Voilà trois étymologies différentes du nom de Delphes. Homére en donne une quatriéme qu'il a jointe à celle qu'il a donnée du nom de Pytho. Il entre pour cela dans un long détail, dont je vais donner le précis.

Dans l'hymne sur Apollon.

Apollon estoit en peine de se choisir des ministres qui desservissent son temple de Pytho. Dans le temps qu'il y pensoit, il apperceut sur la plaine liquide un vaisseau monté par de braves Crétois, de la ville de Gnosse. Ils s'en alloient dans le pays sabloneux de Pyle, pour y trafiquer. Apollon s'élance à leur rencontre sous la figure d'un dauphin. Il se plonge sous le vaisseau, & luy donne plusieurs secousses. Les Crétois sont saisis de frayeur; ils demeurent immobiles, & gardent un profond silence. Un vent du midy qui leur donne en poupe, leur fait doubler le cap de Malée. Ils eussent voulu mettre pied à terre dans la Laconie, pour considérer la merveille qui leur estoit apparuë; mais ils ne purent s'arrester; le vaisseau, dit Homére, n'obéïssoit point au gouvernail:

Α'λλ' ȣ̓ πηδαλίοισιν ἐπείθετο νηῦς εὐεργής.

Ils tournérent autour de Péloponnése; ils voyoient déja le Golfe de Crissa, qui sépare la Phocide de Péloponnése. Le vent du midy leur estoit contraire pour y entrer. Jupiter fit partir du couchant un vent impétueux, afin qu'ils pussent achever promptement leur course. Le vaisseau aborde; Apollon quitte la figure qu'il avoit empruntée, & s'envole dans son sanctuaire où estoient les sacrez trépieds. Il revient au vaisseau sous une autre forme. C'est maintenant un jeune homme robuste & vigoureux, dans la première fleur de l'âge. Une épaisse chevelure couvre ses épaules, & flotte au gré des vents. Il demande aux Crétois ce qu'ils sont, d'où ils viennent, & ce qui les améne; pourquoy ils demeurent immobiles sur leur bord; pourquoy ils ne mettent pas pied à terre, pour prendre des rafraischissements, suivant l'usage de ceux qui navigent. Dans le temps qu'il leur parle, il leur inspire le courage & la confiance qu'il leur falloit pour luy répondre. Le chef des Crétois prend la parole, & aprés luy avoir fait le compliment usité aux Poëtes en pareille rencontre, en luy disant qu'il n'avoit point l'air d'un mortel, & qu'on ne le pouvoit

pouvoit prendre que pour un Dieu; il répond précisément à toutes les demandes qu'on luy a faites, & le prie enfin de luy dire, qui d'entre les immortels les avoit amenez à Crissa contre leur intention. Alors Apollon luy découvre le dessein qu'il avoit sur eux. Il leur déclare qu'ils ne doivent plus songer à revoir leur patrie, leurs maisons, ny leurs femmes. Vous habiterez icy avec moy, dans un temple opulent où l'on vient de toutes parts me rendre hommage. Je suis le fils de Jupiter, je suis Apollon. Je vous instruiray des secrets des Dieux mesmes, qui vous combleront d'une gloire immortelle. Baissez la voile de vostre vaisseau, tirez en tout l'équipage; aprés quoy vous m'éléverez un autel sur ces rives. Vous y allumerez du feu; & aprés m'avoir fait une offrande de farine, vous m'invoquerez sous le nom de *Delphinius*, en reconnoissance de ce que je vous ay apparu sous la forme d'un dauphin. Cet autel s'appellera Delphien, Δελφεῖος, & sera célébre à jamais. Vous prendrez ensuite vostre repas dans vostre vaisseau, & aprés avoir fait aux Dieux habitants du ciel, les libations ordinaires, vous viendrez avec moy, & vous chanterez des cantiques de joye, jusqu'à ce que vous soyez arrivez au temple que je vous destine. Les Crétois obéïrent sans replique; mais un point les embarrassoit. Ils se trouvoient dans un pays stérile & montueux qui ne pouvoit fournir à leur subsistance. Apollon les rasseûra sur le champ, & leur dit que tant qu'ils auroient en main le couteau sacré pour égorger des brebis sur ses autels, tout leur abonderoit au delà de leurs souhaits.

Cette quatriéme étymologie, toute fabuleuse qu'elle est, a esté adoptée par Estienne de Bysance. La ville de Delphes, dit cet auteur au mot Δελφοὶ, a eu son nom de ce qu'Apollon y accompagna un vaisseau sous la figure d'un dauphin: ἐκλήθησαν δὲ Δελφοὶ, ὅτι Ἀπόλλων συνέπλευσε δελφῖνι εἰκασθείς.

Au reste, s'il falloit choisir entre ces quatre étymologies, je donnerois la préférence à la premiére qu'on tire de l'an-

cien mot Δελφὸς, parce qu'elle eſt la plus ſimple & la plus naturelle, & parce que ſans elle, je n'aurois point de nom à donner à l'ancienne ville de Delphes, qui ſubſiſtoit avant le déluge de Deucalion.

TROISIE'ME DISSERTATION SUR L'ORACLE DE DELPHES.

Par M. HARDION.

9. de May 1713.

LE peuple de Delphes ne découvroit autour du mont Parnaſſe, que des précipices & des rochers qui ne luy produiſoient rien pour les beſoins, ny pour les commoditez de la vie; mais il avoit dans l'oracle d'Apollon des reſſources toûjours preſtes. Cet oracle luy tenoit lieu des plus riches coſteaux, & des plaines les plus fertiles. Il pouvoit ſe vanter de joüir dans ſon déſert, de cette abondance miraculeuſe qui faiſoit regretter le ſiécle de Saturne, & dont les hommes n'avoient conſervé que le ſouvenir. Graces aux ſoins d'Apollon, ſes gréniers ſe rempliſſoient, ſans qu'il priſt la peine de labourer la terre, ny de l'enſemencer. Ἄσπαρτα καὶ ἀνήροτα ἐφύετο τὰ πάντα, ὑπὸ γεωργοῦ τοῦ θεοῦ.

Lucien dans le 2. Phalaris.

Ne nous imaginons pas cependant que ce peuple languiſt dans une molle oiſiveté. Tout ce qu'il y avoit d'habitants à Delphes, hommes & femmes, jeunes & vieux: tous, ſans exception, travailloient à mériter les faveurs de leur Dieu, par le ſoin qu'ils prenoient d'attirer les eſtrangers à ſon temple, & de leur vendre ſes oracles au prix des plus ſomptueux ſacrifices, & des plus magnifiques offrandes. Tous eſtoient occupez, ou de ce qui regardoit ces ſacrifices, ou de l'entretien du dedans & du dehors du temple, ou des cérémonies qui précédoient & qui

ſuivoient l'inſtallation de la Pythie ſur le trépied prophétique. Tous enfin briguoient avec empreſſement, l'honneur d'eſtre les miniſtres d'un Dieu ſi reconnoiſſant, qui les combloit tous les jours de nouveaux bienfaits.

Entre ces miniſtres, la Pythie tenoit ſans contredit le premier rang. Je dois par cette raiſon luy donner le principal rolle dans ce diſcours, dont elle fournira la partie la plus conſidérable.

De ce que j'ay dit dans ma diſſertation précédente, ſur la mort du ſerpent Python, on peut inférer aiſément que le nom de Pythie vient de la meſme origine que celuy de *Pytho*, qui fut donné à la ville de Delphes en mémoire de ce qu'un Tyran qui déſoloit cette ville, y avoit eſté tué par Apollon, qui par cette victoire avoit acquis le ſurnom de Pythien. Ainſi le nom de Pythie eſtoit particulier aux preſtreſſes qui montoient ſur le ſacré trépied d'Apollon dans le temple de Delphes.

L'ordre que je dois garder en traitant de la Pythie, ſe préſente de luy-meſme. J'ay à parler, & de ce qui regarde ſa perſonne, & de ce qui regarde ſes fonctions. Je remonteray, pour commencer, à la premiére inſtitution de cette preſtreſſe.

Dans le premier temps de la découverte de l'oracle, devint prophéte qui voulut. Les habitants du Parnaſſe n'avoient beſoin pour acquérir le don de prophétie, que de reſpirer la vapeur qui ſortoit de l'antre de Delphes. Le Dieu de l'oracle, pour ſe mettre en crédit, inſpiroit alors toutes ſortes de perſonnes indifféremment. Mais enfin pluſieurs de ces phrénétiques, dans l'accés de leur fureur, s'eſtant précipitez dans l'abyſme & s'y eſtant perdus, on chercha les moyens de remédier à un accident qui revenoit trop fréquemment. On dreſſa ſur le trou une machine qui fut appellée trépied, parce qu'elle avoit trois bares; & l'on commit une femme pour monter ſur ce trépied, d'où elle pouvoit, ſans aucun riſque, recevoir l'exhalaiſon prophétique.

Diod. Sic. l. 16. Plut. ſur la ceſſation des oracles.

Diod. de Sicile. ibid.
Plutarque, ibid.

On éleva d'abord à ce ministére de jeunes filles encore vierges, à cause de leur pureté, dit Diodore de Sicile, à cause de leur conformité avec Diane, & enfin parce qu'on les jugeoit plus propres dans un âge tendre, à garder les secrets des oracles.

Si l'on demande pourquoy on choisissoit une femme plustost qu'un homme pour rendre les oracles; outre les deux raisons tirées de la pureté d'une vierge, & de sa conformité avec Diane; il y en avoit, je crois, une troisiéme que je tascheray de développer dans la suite, lorsque je parleray de l'attitude de la Pythie sur le trépied, & de la maniére dont elle s'unissoit au Dieu de l'oracle.

Dans le traité où il examine pourquoy la Pythie ne répond plus en vers.

Plutarque, ibid.

On prenoit beaucoup de précautions dans le choix de la Pythie. Il falloit, comme je l'ay dit, qu'elle fust jeune & vierge, mais il falloit quelle eust l'ame aussi pure que le corps. On vouloit qu'elle fust née légitimement, qu'elle eust esté élevée simplement, & que cette simplicité parust jusques dans ses habits. Elle ne connoissoit, dit Plutarque, ny parfums, ny essences, ny tout ce qu'un luxe rafiné a fait imaginer aux femmes. Elle n'usoit ny du cinnamome, ny du *Ladanum*. Le laurier & les libations de farine d'orge, c'estoit là tout son fard; elle n'employoit point d'autre artifice. On la cherchoit ordinairement dans une maison pauvre, où elle eust vescu dans l'obscurité, & dans une ignorance entiére de toutes choses. On la vouloit telle que Xénophon souhaitoit que fust une jeune épouse, lorsqu'elle entroit dans la maison de son mari: c'est-à-dire, qui n'eust jamais rien veu, ny entendu. Pourveu qu'elle sceust parler, & répéter ce que le Dieu luy dictoit, elle en sçavoit assez. Apollon se servoit de sa personne comme d'un organe pour se communiquer aux hommes. Il luy donnoit le mouvement selon qu'elle estoit disposée, à le recevoir; & elle ne paroissoit point mieux disposée, que lorsque son imagination n'avoit pas encore donné d'entrée aux objets qui eussent pu changer la détermination de ce mouvement. Aussi n'y avoit-il rien d'effé-

Plutarque sur la cessation des oracles.

miné dans son langage; aussi les oracles qu'elle prononçoit, n'estoient-ils point faits pour le plaisir des oreilles, ny pour exciter dans l'ame cette joye douce qu'excitoient ordinairement les poësies de Sappho. Aussi sa voix, dit Plutarque, atteignoit-elle jusqu'au delà de dix siécles, à cause du Dieu qui la faisoit parler. *Ibid.*

On s'apperçoit qu'une fille telle que je viens de décrire la Pythie, devoit estre naturellement mélancholique. Ces sortes de tempéraments estoient nécessaires pour les oracles, parce qu'ils s'allument plus aisément, & qu'ils sont, pour ainsi dire, plus proches de la phrénésie. On comparoit les effets de la vapeur prophétique aux effets du vin. Un homme stupide & atrabilaire devient furieux dans l'yvresse. L'enthousiasme estoit une espéce d'yvresse, dont les effets estoient plus ou moins violents, à proportion que la bile dominoit dans la personne enthousiasmée.

La coutume de choisir les Pythies fort jeunes dura trés long-temps, & se seroit toûjours conservée sans un accident qui l'interrompit. Un jeune Thessalien nommé Echécrates, estant à Delphes, devint amoureux d'une des Pythies qui estoit extrémement belle, & l'enleva. Le peuple de Delphes, pour prévenir de pareils attentats, ordonna par une loy expresse, qu'à l'avenir on n'éliroit pour monter sur le trépied, que des femmes au dessus de cinquante ans. Il estoit bien difficile de rencontrer dans ces derniéres, les mesmes dispositions que l'on trouvoit dans de jeunes filles : la mesme pureté, la mesme simplicité, & la mesme ignorance. On y apportoit tous les soins nécessaires. On les trioit, pour ainsi dire, entre toutes les femmes de Delphes : & quelque âge qu'elles eussent, on exigeoit d'elles qu'elles fussent habillées comme de jeunes filles, afin de conserver au moins la mémoire de l'ancienne pratique. *Diod. de Sicile. l. 16.* *Euripide dans l'Ion.*

On se contenta dans les commencements d'une seule Pythie. Elle suffisoit pour lors à ceux qui venoient consulter l'oracle, & qui n'y venoient pas encore en grand nom- *Plutarque sur la cessation des oracles.*

bre. Mais dans la suite, lorsque l'oracle fut tout-à-fait accrédité, on en élut une seconde pour monter sur le trépied alternativement avec la premiére ; & une troisiéme pour leur subvenir en cas de mort, ou de maladie. Enfin dans la décadence de l'oracle, il n'y en eut plus qu'une: encore n'estoit-elle pas fort occupée.

Dans les Phociques. La premiére prophéteſſe de Delphes s'appelloit Daphné. Pausanias nous apprend qu'elle estoit une des Nymphes du mont Parnasse, & que ce fut la Terre elle-mesme qui l'establit pour rendre ses oracles : c'est-à-dire, qu'on l'élut en conséquence d'un ordre de la Terre, qu'on avoit sans doute consultée sur un choix si important.

Pausanias, ibid. Mais la plus célébre de toutes les Pythies, a esté une Phémonoé, dont il nous reste un oracle rendu contre un insigne brigand, fils de Crius Roy de l'Isle d'Eubée. Elle fut la premiére prestresse d'Apollon, & la premiére qui prononça des oracles en vers héxamétres.

Pharſ. l. 5. Il y en avoit une autre du temps des guerres civiles de César & de Pompée, à qui Lucain donne le mesme nom de Phémonoé. Cela peut faire juger que plusieurs Pythies avoient affecté de prendre ce nom, qui avoit esté si fort illustré par la premiére qui l'avoit porté.

Diod. Sic. Denys d'Halic. Plutarque, Pausanias, &c. Au reste, il ne faut pas confondre la Pythie avec la Sibylle de Delphes. Les anciens nous représentent cette derniére, comme une femme vagabonde qui alloit de contrée en contrée débiter ses prédictions. Elle estoit en mesme temps la Sibylle de Delphes, d'Erythres, de Babylone, de Cumes, & de beaucoup d'autres endroits ; parce qu'elle avoit séjourné dans tous ces lieux-là. Plusieurs peuples se disputoient l'honneur de l'avoir pour concitoyenne. Ceux d'Erythres pouvoient paroistre les mieux fondez ; car ils montroient chez eux une grotte où ils asseuroient qu'elle estoit venuë au monde. Ils prétendoient de plus, qu'elle estoit fille d'un berger né chez eux, appellé Théodore. Elle-mesme dans un de ses oracles, que nous avons encore, se dit fille d'un pére mortel & d'une mére immortelle. Sa

mére, adjoûte-t-elle, estoit une Nymphe du mont Ida, & son pére estoit d'Erythres. Enfin cette Sibylle n'estoit rien moins que la Pythie; puisqu'elle prophétisoit sans le secours des exhalaisons qui sortoient de l'antre de Delphes, & qu'elle n'a jamais monté sur le sacré trépied.

On montroit à Delphes, proche le palais où s'assembloit le Sénat, une roche où elle s'estoit assise, lorsqu'elle prononça ses oracles. D'ailleurs la Pythie devoit estre originaire de Delphes. Elle ne sortoit plus du temple d'Apollon, dés qu'une fois elle avoit esté consacrée à ce Dieu. La Sibylle au contraire estoit estrangére: elle estoit toûjours errante: elle avoit passé la mer pour venir à Delphes. On tient qu'elle aborda au cap de Malée dans le Péloponnése.

Plutarque, traité, pourquoy la Pythie ne rend plus d'oracles en vers.

Eurip. dans l'Ion.

Pausanias distingue deux Sibylles qui sont venuës à Delphes en deux temps différents. L'une trés ancienne, qui s'appelloit Sibylle. Celle-là passoit pour estre fille de Jupiter & de Lamia fille de Neptune. L'autre postérieure; mais qui avoit pourtant précédé le siége de Troye, & qui se nommoit Hérophile. Cette derniére avoit prédit dans l'enfance d'Heléne, que cette jeune princesse causeroit un jour la ruine de l'Asie & de l'Europe, & que les Grecs à cause d'elle, saccageroient la ville d'Ilion. A l'égard du mot de Sibylle, s'il est vray qu'il soit Lybien, comme le dit Pausanias, c'est bien en vain qu'on s'est efforcé de le dériver, les uns du Grec, les autres du Latin, & d'autres de la langue Chaldaïque.

J'establiray donc la principale différence qui se trouvoit entre la Sibylle & la Pythie, sur ce que celle-cy ne pouvoit prophétiser, qu'elle n'eust esté enyvrée par la vapeur qui sortoit du sanctuaire d'Apollon. Cette vapeur miraculeuse ne l'enyvroit pas en tout temps, & en toute occasion. Il y avoit bien des cérémonies à pratiquer: il y avoit bien des précautions à prendre. Le Dieu n'estoit pas toûjours en humeur de l'inspirer. Les signes qui devoient précéder ses approches, n'apparoissoient pas toutes les fois

qu'on le souhaitoit. Eh, le moyen que ce Dieu pust répondre tous les jours à ceux qui l'interrogeoient! Ne falloit-il pas qu'il se transportast sans cesse d'un oracle à l'autre. S'il estoit un jour à Delphes, il falloit qu'il fust le lendemain à Colophone; que delà il allast à Claros; qu'il revint à Délos; enfin qu'il se trouvast dans tous les lieux où il avoit des oracles. D'un autre costé, ce Dieu, comme les autres Dieux, estoit trés friand de sacrifices. Tous les sacrifices ne l'accommodoient pas. Il falloit souvent les recommencer plus d'une fois, parce qu'il s'y trouvoit toûjours quelque défaut qui blessoit sa délicatesse. Il estoit mesme si difficile dans les premiers temps de l'oracle, qu'il falloit luy sacrifier pendant un an entier, avant que de se le rendre propice. Il n'inspiroit alors la Pythie qu'une fois l'année, dans le mois que les habitants de Delphes appelloient Βύσιον. C'estoit le premier mois du printemps. Il disoient Βύσιον pour Πύσιον, parce que dans leur dialecte le Β prenoit souvent la place du Π. Πύσιος est formé du prétérit parfait de πυνθάνεσθαι, qui signifie interroger; parce que c'estoit dans ce mois qu'on avoit la liberté d'interroger l'oracle. Ils prétendoient qu'Apollon estoit venu au monde le septiéme jour de ce mois. C'est pour cela qu'Apollon est appellé dans quelques auteurs, ἑβδομαγενὴς, c'est-à-dire, né le 7.ᵉ jour. Et c'estoit proprement ce jour-là, que ce Dieu venoit à Delphes, comme pour payer sa feste, & qu'il se livroit dans la personne de sa prestresse, à tous ceux qui le consultoient. Ce jour célébre estoit appellé πολύφθοος; non parce qu'on mangeoit beaucoup de ces gasteaux faits de fromage & de fleur de froment, appellez φθοῖς; mais parce qu'Apollon estoit fort importuné par la multitude de ceux qui venoient le consulter. Πολύφθοος signifioit la mesme chose que πολυπευθὴς, ou πολυμάντευτος.

Lucianus, in bis accusato.

Plutarque sur les oracles de la Pythie, & dans les questions Grecques n.° 9

On obtint dans la suite d'Apollon, qu'il inspireroit la Pythie une fois le mois. Tous les jours du mois n'estoient pas convenables. Il y en avoit qu'on appelloit ἀποφράδας, ou

Euripide dans l'Ion.

ou *nefastos*, jours exécrables, jours malheureux, où il estoit deffendu par les loix d'interroger le Dieu de l'oracle. La Pythie n'eust osé aller au sanctuaire dans ces jours-là; il y alloit de sa vie. Apollon ne luy eust pas pardonné, quand mesme elle y eust esté contrainte par la violence. Aussi trouvoit-elle presque toûjours moyen d'esquiver par quelque réponse adroite & qui fist prendre le change. C'est ce qui luy arriva avec Aléxandre le Grand, qui voulut consulter l'oracle avant que de passer en Asie. Il vint à Delphes dans un de ces jours de silence où le sanctuaire estoit fermé. Il envoya prier la Pythie de monter sur le trépied; elle refusa, & allégua la loy qui l'en empeschoit. Aléxandre irrité de ce refus, alla luy-mesme l'arracher de sa cellule, & l'entraisna par force au temple. La Pythie contrainte de céder à l'empressement de ce prince, luy dit, comme dans un transport prophétique: *mon fils, tu es invincible.* A ces mots Aléxandre s'écria qu'il ne vouloit point d'autre oracle, & qu'il estoit content de ce qu'il venoit d'entendre.

Plutarque dans la vie d'Aléxandre, & dans le traité sur les oracles de la Pythie.

Plutarque, ibid.

Diodore de Sicile raconte un fait assez semblable de Philoméle, qui pilla le temple de Delphes un peu avant le regne d'Aléxandre, & contre qui l'on entreprit la guerre sacrée. Il s'estoit déja emparé du temple de Delphes. Il voulut sonder l'oracle sur le succés de la guerre où il se trouvoit engagé. Il ordonna à la Pythie de monter sur le trépied, suivant l'usage, & de luy prononcer un oracle. La Pythie répondit que l'usage & la loy luy ordonnoient de se taire. Philoméle la menaça, & luy dit, qu'il sçauroit bien se faire obéïr. Elle répliqua brusquement, qu'il pouvoit faire tout ce qu'il luy plairoit. Philoméle n'en demanda pas davantage, & déclara qu'il s'en tenoit à cet oracle. Il le fit courir par toute la ville, & publia luy-mesme, que le Dieu luy donnoit permission de faire tout ce qu'il voudroit.

L. 16. Voyez Pausanias dans les Phociques.

On ne sçait pas précisément, si dans chaque mois le jour de l'installation de la Pythie estoit fixe & déterminé,

ou si les prestres avoient la liberté de choisir entre les jours qui n'estoient point censez *nefastes*. On sçait seulement que la Pythie ne montoit sur le trépied qu'une fois le mois. Le reste du mois s'employoit à préparer tout ce qui estoit nécessaire pour cette installation.

Lucien en plusieurs endroits.

Les sacrifices faisoient la principale partie de la préparation. On n'entroit point au sanctuaire que l'on n'eust sacrifié. Apollon estoit sourd, la Pythie estoit muette. Il y avoit cinq sacrificateurs en titre d'office, appellez ὅσιοι, c'est-à-dire, gens d'une sainteté éprouvée. Ils immoloient eux-mesmes les victimes. C'estoit à eux à prendre garde si elles estoient pures, saines, entiéres & bien conditionnées. Ils y apportoient toute l'attention possible. Il falloit que la victime tremblast & frémist dans toutes les parties de son corps, lorsqu'elle recevoit les effusions d'eau ou de vin. Ce n'estoit pas assez qu'elle secoüast la teste comme dans les sacrifices ordinaires. Si quelqu'une de ses parties ne se fust pas ressentie de cette palpitation, on n'eust point installé la Pythie sur le trépied : il en arrivoit de trop grands accidents.

Plutarque, questions Grecques.

Plutarque sur la cessation des oracles.

Plut. ibid.

Dans un sacrifice solemnel que l'on faisoit un jour pour des estrangers, la victime supporta les premiéres effusions sans aucune palpitation. Les sacrificateurs continuérent de l'arroser, & ne purent exciter dans son corps ce tremblement mystérieux, qu'aprés l'avoir toute baignée d'eau. Lorsqu'on alla prendre la Pythie, pour la mener au trépied, elle résista long-temps. Elle prévoyoit déja ce qui luy devoit arriver. En effet aux prémiéres paroles qu'elle proféra, l'on s'apperceut qu'elle ne pouvoit plus contenir le Dieu qui l'agitoit. Dans la fureur de son transport, elle s'élança vers la porte du temple, & se jetta contre terre. Le prophéte qui s'appelloit Nicandre, & ceux des sacrificateurs appellez ὅσιοι, qui estoient présents, s'enfuirent de peur. Ils revinrent quelques moments aprés, & l'enlevérent à demi morte. On ajoûte qu'elle mourut à quelques jours delà.

Il estoit facile de connoistre si la victime avoit, quant à l'extérieur, les conditions nécessaires pour estre immolée ; si elle estoit pure & sans tache ; si elle estoit assez grasse & assez repuë. Pour juger de ses parties internes, voicy ce que l'on pratiquoit. On donnoit, par exemple, de la farine aux taureaux ; on présentoit aux sangliers des poids que l'on appelloit ἐρεβίνθοις. S'ils ne mangeoient pas, on les rejettoit sur le champ, comme animaux mal sains & immondes. On n'éprouvoit les chévres qu'avec de l'eau froide. Si elles frémissoient pendant qu'on les arrosoit, on les jugeoit dignes d'estre offertes en sacrifice. *Id. ibid.*

Voilà ce qu'il y avoit d'essentiel dans les sacrifices qui devoient précéder la cérémonie de l'installation. La Pythie avoit sa préparation particuliére. Elle commençoit par une abstinence de trois jours. Cette abstinence aidoit merveilleusement au trouble de son esprit. Le jour de la cérémonie, elle se baignoit dans de l'eau de la fontaine de Castalie. Elle se lavoit ordinairement les pieds & les mains; & quelquefois tout le corps. A cette purification extérieure, elle en joignoit une intérieure. Elle avaloit une certaine quantité d'eau de la mesme fontaine de Castalie. Apollon avoit communiqué à cette eau une partie de sa vertu enthousiastique. Aprés cela on luy faisoit mascher quelques feüilles de laurier cueillies encore prés de cette fontaine de Castalie. Le laurier estoit le symbole de la divination, & n'estoit pas inutile à l'enthousiasme. *Iamblique.* *Euripide dans l'Ion.* *Lycophron & son Scholiaste.*

Le Scholiaste de Lycophron ne convient pas que la Pythie ait masché effectivement du laurier ; mais je ne sçais pas sur quoy son doute pouvoit estre fondé. Je crois que l'on doit s'en tenir au témoignage des auteurs plus anciens que luy, & rien n'empesche que l'on ne prenne leurs passages à la lettre.

Le jour de l'installation estant venu, & la Pythie s'estant préparée, ainsi que je viens de le dire, Apollon ne manquoit jamais d'avertir qu'il estoit arrivé. Il prenoit la peine de secoüer luy-mesme un laurier qui estoit devant la porte *Callim. hym. in Apoll. Pharf. de Luc. l. 5.*

de son temple. Il faisoit trembler le temple jusqu'aux fondements. D'ailleurs la Pythie sentoit en elle-mesme quand il estoit présent. Car l'eau quelle avoit beuë, & le laurier qu'elle avoit masché, n'avoient de vertu qu'autant que le Dieu estoit proche. Les grands prestres, que l'on appelloit autrement les prophétes, la conduisoient au sanctuaire, & la plaçoient sur le trépied.

L. 7. contre Celsus. Hom. 20. in Cor. 22. Sur le Plutus.

Je remarqueray icy aprés Origéne, saint Chrysostome, & le Scholiaste d'Aristophane, qu'elle s'asseyoit sur ce trépied dans la situation la plus commode pour recevoir l'exhalaison prophétique, ensorte que rien ne fist obstacle à l'union immédiate qu'elle contractoit pour lors avec Apollon métamorphosé en vapeur subtile.

Pour dépeindre parfaitement la fureur de la Pythie sur le trépied; pour décrire son trouble, son agitation, ses transports; il faudroit participer un peu à son enthousiasme; & en ce cas, il vaut mieux n'en pas faire une peinture si parfaite.

Lucain l. 5. Lucien dans le Jupiter tragique, &c.

Dés que la vapeur divine, comme un feu pénétrant, s'estoit répanduë dans ses entrailles, on voyoit ses cheveux se dresser sur sa teste, son regard estoit farouche, sa bouche écumoit, un tremblement subit & violent s'emparoit de tout son corps. Elle veut s'arracher aux prophétes qui la retiennent par force sur le trépied; ses cris, ses hurlements font retentir le temple, & jettent une sainte frayeur dans l'ame des assistants. Elle ne peut plus suffire au Dieu qui l'agite. Elle s'abandonne à luy toute entiére. Déja tout ce qu'elle a de mortel s'est éclipsé. Elle sçait déja nombrer tous les grains de sable; elle peut mesurer l'immensité des mers. Tous les siécles, tous les temps, toutes les destinées se rassemblent en foule dans son sein, & luy ferment le passage de la voix & de la respiration. Elle profére par intervalles quelques paroles mal articulées que les prophétes recüeillent avec soin. Ils les arrangent, & leur donnent la liaison & la structure qu'il leur faut. Lorsqu'elle avoit esté un certain temps sur le trépied, les

Hérodote, l. 1.

Plutarque, Strabon, &c.

prophétes la ramenoient dans sa cellule, où elle estoit ordinairement plusieurs jours à se remettre de ses fatigues; & souvent, dit Lucain, une mort prompte estoit le prix, ou la peine de son enthousiasme : L. 5.

Numinis aut pœna est mors immatura recepti,
Aut pretium.

M.r Van-dale qui n'a pu nier qu'il ne se passast quelque chose d'extraordinaire dans la personne de la Pythie, attribuë son enthousiasme prétendu, à une yvresse réelle procurée par des aromates qu'on brusloit, & dont on luy faisoit respirer la fumée. Mais il me paroist bien difficile d'imaginer qu'un artifice aussi grossier, eust pu tromper si long-temps les hommes, & que l'oracle se fust maintenu pendant plus de 12. siécles dans tout son crédit. J'aime mieux m'en tenir à ce que j'ay dit dans ma premiére dissertation, sur la découverte de l'oracle de Delphes, & sur cette vapeur qu'exhaloit l'antre qui s'estoit ouvert au mont Parnasse. On concevra plus aisément pourquoy des peuples superstitieux & peu philosophes, ont esté si long-temps les dupes d'un effet naturel, dont ils ne connoissoient point la cause.

Il y a une question plus importante à examiner. M.r Van-dale prétend que la tradition que je viens de rapporter d'aprés Origéne & saint Chrysostome, sur l'attitude peu décente de la Pythie sur le trépied, est une fable inventée à plaisir, qui n'est fondée, ny sur la raison, ny sur l'expérience, & qui ne doit estre par conséquent d'aucune considération.

Il ajoûte quelle a esté avancée sans preuves par les chrestiens des premiers siécles, & qu'on n'en trouve aucunes traces dans les écrits des payens. Qu'elle a esté adoptée par la pluspart des Théologiens modernes, sur la foy de ces premiers chrestiens, & qu'on ne s'est pas donné la peine de l'examiner. Qu'Origéne est le premier qui l'a mise en lumiére; qu'il a esté suivi de saint Chrysosto-

me ; que ce dernier n'en parle pas avec plus d'asseurance qu'Origéne ; qu'ils se servent d'expressions qui marquent du doute & de l'incertitude : *on dit, on raconte*, &c.

Enfin que cette tradition doit sa naissance à l'opinion où l'on estoit dans les premiers siécles du christianisme, que tous les miracles que les payens attribuoient fabuleusement à leurs divinitez, estoient l'ouvrage du malin esprit.

Ainsi Origéne & les premiers chrestiens sont, au compte de M.r Van-dale, les auteurs de cette tradition. Et si les Péres nous en imposent sur des faits d'une si petite conséquence ; quelle raison aurons-nous de croire qu'ils ne nous ont pas trompé dans d'autres plus importants ! Mais comme l'accusation de M.r Van-dale n'est point fondée sur la vérité, il sera fort aisé de la détruire.

Ce n'est pas prouver qu'Origéne est l'auteur du fait en question, que de dire qu'il n'en est point parlé dans les auteurs payens. M.r Van-dale n'ignore pas qu'il y a eu des histoires de l'oracle de Delphes, que nous n'avons plus, & qui subsistoient dans le siécle d'Origéne. Il n'ignore pas que tout ce que nous sçavons des cérémonies qui se pratiquoient à Delphes, se trouve dispersé dans plusieurs auteurs différents, qui n'en ont parlé que par occasion ; & que nous n'avons rien d'entier, ny de suivi sur cet oracle. Seroit-il possible à M.r Van-dale de démontrer qu'Origéne n'a pas puisé le fait dont il s'agit, dans l'histoire que Chrysippe avoit composée de l'oracle de Delphes! Allons plus loin. Origéne écrivoit contre Celsus philosophe payen, fort capable d'entrer en dispute contre Origéne, & qui sans doute estoit en garde contre les faits supposez. Origéne oppose la pureté des cérémonies chrestiennes, à l'impureté qui regnoit dans la religion des payens. Il objecte à Celsus l'attitude deshonneste de la Pythie sur le trépied. Auroit-il esté assez dépourveu de jugement, pour luy citer un exemple qu'on eust pu convaincre de fausseté! Comme si la religion payenne n'en eust point eu d'autres

de cette nature. Auroit-il osé citer cet exemple, s'il eust esté seulement douteux! Origéne s'exprime par *on dit, on raconte*. Cependant il se sert, dans le passage que j'ay rapporté, du mot ἱστόρηται, qui signifie à la lettre, il est écrit dans l'histoire; & dans quelle histoire, si ce n'est dans celle de Chrysippe, ou de quelque autre!

Dans le troisiéme livre contre Celsus, qui a esté écrit avant le septiéme d'où M. Van-dale a tiré son passage, Origéne rapporte le mesme fait, comme un fait avoüé mesme de Celsus, & hors de toute contestation. *Peut-on*, dit ce Pére, *honorer Esculape & Apollon comme des Dieux, & comme des Dieux amateurs de la pureté, lorsqu'on voit une prophéteſſe prétenduë assise sur l'embouchûre de l'antre de Delphes, d'une maniére si contraire à la pudeur.* Si M.r Van-dale eust leu cet endroit, sa bonne foy ne luy eust pas permis de dire, qu'Origéne s'exprime sur ce fait avec des termes qui marquent du doute & de l'incertitude.

Mais je suppose qu'il n'y ait point eu d'histoire de l'oracle de Delphes, & qu'Origéne n'ait eu entre les mains que les auteurs payens qui nous restent. Il n'est pas impossible d'y trouver le fait en question, aussi-bien circonstancié qu'il l'est dans Origéne.

Tous ceux qui ont parlé de la Pythie, nous disent qu'elle estoit assise sur le trépied. Il n'y a pas sur cela deux sentiments. Tous se servent des mots ἀναβαίνειν, καθῆσθαι, ou d'autres synonymes.

Eurip. Plut. Strabon, Longin, Lucien, Schol. d'Aristoph. & de Lycophron, &c.

Aristophane dans la comédie intitulée Ἱππεῖς, *les Cavaliers*, fait entendre que la vapeur qui enthousiasmoit la Pythie, s'insinuoit à travers le trépied :

Φράζευ, Ἐρεχθείδη, λογίων ὁδὸν, ἥν σοι Ἀπόλλων
Ἴαχεν ἐξ ἀδύτοιο, διὰ τριπόδων ἐριτίμων.

Enfants d'Erechtée, écoutez les oracles qu'Apollon vous envoye du fonds de son sanctuaire, à travers le précieux trépied. On ne peut pas tirer un autre sens, de ces vers de la premiére scéne du 3.e acte. Enfin Lucain dans le

5.e livre de sa Pharsale, en décrivant la fureur qui transportoit la Pythie, dit qu'Apollon devenu habitant de l'antre de Delphes, *se plongeoit* dans les entrailles de la Pythie : *& se visceribus mergit*. Joignons ensemble toutes ces autoritez, & comparons-en le résultat avec le passage d'Origéne; nous trouverons que ce Pére n'a rien dit de plus que ces auteurs que je viens de citer; & nous conviendrons que Mr Van-dale s'est trop abandonné au désir de critiquer les Péres, & d'affoiblir les preuves que nous tirons de leurs écrits, pour deffendre la vraye tradition de l'Eglise.

Tout ce que je viens de rapporter pour la deffense d'Origéne, ne satisfera peut-estre pas encore Mr Vandale; car il déclare qu'il ne croira rien, qu'il n'ait trouvé quelque auteur qui luy dise, j'ay veu la Pythie assise sur le trépied, ou, j'ay appris d'un témoin oculaire, ce qui se passe dans le sanctuaire d'Apollon : *Quis autem talia in hac Pythia aut ipse vidit, aut ab alio ista vere experto hausit ?*

Mais c'est assez discourir sur une matiére que j'aurois voulu pouvoir me dispenser de traiter. Je passe tout de suite aux ministres qui accompagnoient la Pythie dans le sanctuaire. Les plus considérables de ces ministres estoient ceux qu'on appelloit Prophétes : Προφῆται. Suivant une tradition fort ancienne que Pausanias nous a conservée, les premiers Prophétes de Delphes furent des Hyperboréens, qui avoient passé la mer pour venir s'establir au mont Parnasse. Dans les fragments d'un hymne qu'une femme nommée Béo, avoit composé à Delphes, on trouve les noms de trois de ces Hyperboréens, qui sont Pagase, Agyeus & Olen qui le premier fit les fonctions de Prophéte d'Apollon, & qui composa le premier des vers héxamétres. Je ne doute point que cet Olen ne soit le mesme que celuy qui dans plusieurs endroits de Pausanias, est appellé Ὠλὴν Λύκιος, *Olen le Lycien;* parce qu'il estoit de la Lycie. Je suis persuadé de plus, que les autres Hyperboréens qui estoient venus

Dans les Phociques.

nus à Delphes avec luy, estoient du mesme pays, & qu'on leur avoit donné le nom d'Hyperboréens, parce qu'ils venoient d'une contrée alors inconnuë aux Grecs, & qu'on croyoit située au delà du Pole.

Pausanias paroist douter de la vérité de cette tradition, sur ce que toute l'antiquité n'attribuë qu'aux femmes le privilége de recevoir l'enthousiasme prophétique sur le trépied de Delphes. Il n'a pas fait attention, que l'establissement de ces prophétes n'estoit point incompatible avec celuy des prophétesses, puisqu'ils n'estoient point instituez pour monter sur le trépied, mais seulement pour y accompagner la Pythie, comme on l'a déja veu, & comme on le verra encore dans un moment.

La dignité de prophéte estoit affectée aux principaux habitants de Delphes, Δέλφων ἀριστέδοι, dit Euripide. Ce Poëte ajoûte qu'on les élisoit au sort, c'est-à-dire, qu'on remplaçoit par la voye du sort, ceux qui mouroient. M.r Vandale a entendu ce vers autrement. Il a cru que l'on tiroit au sort ceux qui devoient accompagner la Pythie au sanctuaire. Je crois au contraire que, comme cette cérémonie ne se faisoit jamais tout au plus qu'une fois le mois, ils ont tous deu luy faire cortége dans une aussi grande solemnité. Je rapporte le passage d'Euripide, afin que l'on juge si je me trompe.

Dans l'Ion.

C'est Ion qui parle dans la Tragédie qui porte son nom. Il apprend à Xuthus, qu'il a soin des dehors du temple, & que l'intérieur en est desservi par d'autres ministres. Ce sont, dit-il, les principaux habitants de Delphes, que le sort a choisis :

Ἡμεῖς τά γ' ἔξω, τῶν δ' ἔσω δ' ἄλλοις μέλει,
Οἱ πλησίον θάσσουσι τρίποδος, ξένε,
Δέλφων ἀριστεῖς, οὓς ἐκλήρωσεν πάλος.

Nous apprenons encore dans ce passage, que les prophétes estoient assis autour du trépied sacré. Ils estoient là, com-

me je l'ay dit plus haut, pour recüeillir les paroles de la Pythie, qui n'avoient ny liaison, ny structure, lorsqu'elle les proféroit, & qui ne sortoient, pour ainsi dire, que par élans du fonds de son estomach. Leur principal soin estoit de leur donner un sens qui quadrast avec la demande de celuy pour qui la Pythie prononçoit l'oracle. Ils estoient les maistres de la mener au sanctuaire, ou de la tenir renfermée; & ils ne l'installoient sur le trépied, que lorsqu'ils estoient contents des sacrifices, & que les autres signes qui devoient précéder l'installation, leur faisoient juger que le Dieu seroit favorable. C'estoit à ces prophétes que l'on adressoit ses demandes, soit qu'on les fist de vive voix, soit qu'on les écrivist sur des tablettes; & c'estoit d'eux que l'on recevoit les réponses. Par ce détail de leurs fonctions, on peut juger aisément de leur autorité dans la ville de Delphes. Ils avoient un chef entre eux; je ne sçais si le sort donnoit cette dignité, ou si l'on y montoit par ancienneté.

Philostrate, vie d'Apollonius. Schol. d'Aristophane sur le Plutus.

Les prophétes avoient sous eux des Poëtes qui mettoient les oracles en vers. Strabon & Plutarque nous l'apprennent. Voicy comme le dernier s'en explique. *Plusieurs asseurérent*, dit-il, *qu'il y avoit quelques Poëtes assis autour du sanctuaire, qui recevoient les paroles de la Pythie, & qui les enfermoient sur le champ dans un certain nombre de paroles mesurées, comme on enferme les liqueurs dans les vases.*

L. 9. Dans le traité sur les oracles de la Pythie.

Ce n'est point Apollon, dit Plutarque dans un autre endroit, qui compose les vers des oracles. C'est luy qui donne aux Phébades le mouvement, selon qu'elles sont disposées à le recevoir. Il échauffe l'imagination de la Pythie, il allume dans son ame cette vive lumiére qui luy dévoile tout l'avenir.

Dans le traité où il examine, pourquoy la Pythie ne rend plus les oracles en vers.

Ces deux passages servoient de réponse à ceux qui demandoient, pourquoy les vers des oracles estoient souvent si durs, & si pleins de fautes. Car il paroissoit surprenant qu'Apollon qui estoit le maistre & le conducteur des Mu-

Id. ibid.

ſes, Μουσαγέτης, inſpiraſt de ſi méchants vers à ſes preſtreſſes.

On ne s'eſt pourtant pas toûjours ſervi de ces Poëtes, ſur-tout dans les commencements; nous vênons de voir qu'Olen avoit eſté poëte & prophéte tout enſemble. On peut ſe ſouvenir auſſi que la Pythie Phémonoé avoit rendu des oracles en vers, ſans le ſecours des Poëtes. J'ajoûteray de plus, qu'il y a eu des temps où les oracles ne ſe rendoient qu'en proſe. *Plutarque, ibid.*

En ſortant du ſanctuaire, on trouvoit une troupe de femmes rangées en haye ſur le perron du temple, pour empeſcher que les prophanes n'approchaſſent du trépied ſacré. Euripide les appelle θεράπολοις Φοίβου, & marque leurs fonctions dans ces deux vers: *Dans l'Ion.*

Θεράπολοι γυναῖκες, αἳ τόνδ' ἀμφὶ κρηπῖδας δόμων
Θυοδόκων φρουρεῖτ' ἔχουσαι, δεσπότην φυλάσσετε.

Femmes conſacrées au ſervice d'Apollon, qui gardez ſi attentivement le Dieu que vous ſervez, & qui eſtes en ſentinelle ſur le perron de ſon temple, &c.

Il faut obſerver que les femmes de quelque condition qu'elles fuſſent, n'entroient jamais dans le ſanctuaire. *Plutarque ſur la ceſſation des oracles.*

Dans le meſme lieu, c'eſt-à-dire, vers l'entrée du ſanctuaire, habitoit un miniſtre qu'Euripide appelle χρυσοφύλακα τοῦ θεοῦ, ταμίαν τε πάντων πιστόν. Χρυσοφύλαξ τοῦ θεοῦ, ſignifie à la lettre, *gardien de l'or d'Apollon*: ταμίας πάντων πιστὸς, *fidéle économe, fidéle adminiſtrateur de tout ce qui regarde le temple.* Ces noms ne nous donnent point une idée diſtincte des fonctions de ce miniſtre, qui eſtoit le meſme que ceux que les Grecs appelloient νεωκόρους, en prenant ce mot dans ſa ſignification primitive. *Ibid.*

Il nous explique luy-meſme ſes fonctions dans Euripide, qui le fait parler ſous la perſonne d'Ion. Il falloit qu'il ſe levaſt tous les jours avec le ſoleil, & qu'il balayaſt le temple d'Apollon, avec des rameaux de laurier cueillis autour de la fontaine de Caſtalie; qu'il attachaſt des couronnes du meſme laurier, ſur les portes, ſur les murailles *Ibid.*

du temple, sur les autels, autour du trépied sacré; qu'il en distribuast aux Prophétes, aux Phébades, aux Poëtes, aux sacrificateurs & aux autres ministres. Et c'est principalement à cause de cette distribution qu'il faisoit, qu'Euripide l'appelle, ταμίαν πάντων πιστόν. Il alloit ensuite puiser de l'eau de la fontaine de Castalie, dans des vases d'or; il en remplissoit les vases sacrez appellez ἀποῤῥαντήρια, ou περιρραντήρια, qui estoient placez à l'entrée du temple, & où l'on estoit obligé de purifier ses mains en entrant. Il faisoit aprés cela une aspersion de cette mesme eau, sur le pavé du temple, sur les portes, sur les murs, avec un goupillon de laurier. Quand tout cela estoit fait, il prenoit un arc & un carquois, & alloit donner la chasse aux oiseaux qui venoient se poser sur les statuës dont le temple estoit environné. Nous entendons icy pourquoy Euripide l'appelle, χρυσοφύλακα τοῦ θεοῦ, *gardien de l'or d'Apollon.*

Il gardoit pourtant quelques mesures avec ces oiseaux, & ne les tuoit que lorsqu'ils s'obstinoient à s'arrester sur le temple, ou sur les statuës. Il les avertissoit d'abord avec douceur de s'éloigner du temple. Il leur témoignoit qu'il auroit du regret d'avoir donné la mort à des oiseaux, dont le chant annonçoit aux hommes les ordres & la volonté des Dieux. Enfin il ne les tuoit qu'à l'extrémité, & lorsqu'il avoit employé sans effet les priéres & les menaces.

Eurip. ibid. Nous remarquerons que la colombe estoit privilégiée sur les autres oiseaux, & qu'elle pouvoit habiter en seureté dans le temple d'Apollon.

Id. ibid. Nous remarquerons aussi que le ministre dont je parle, estoit obligé de vivre dans une exacte continence, du moins pendant le temps qu'il faisoit les fonctions de son ministére. Il en eust violé la sainteté, s'il n'eust pas eu l'attention la plus scrupuleuse à se préserver de tout ce qui peut donner atteinte à la pureté. Comme il avoit beaucoup d'occupation, je suis persuadé, malgré le silence d'Euripide & des autres écrivains, qu'ils estoient plusieurs ministres com-

me luy, qui servoient tour à tour, & qui se relayoient les uns & les autres.

L'usage des bains estoit nécessaire au temple de Delphes. Il y avoit des hommes & des femmes préposez pour les préparer, & pour avoir soin que tout s'y passast dans l'ordre.

Voilà une grande partie des habitants de Delphes occupée autour du temple d'Apollon. Combien ne falloit-il point d'autres ministres pour les sacrifices!

Il y avoit un collége de devins, dont les uns prédisoient l'avenir par le chant ou par le vol des oiseaux; d'autres par l'inspection des entrailles des victimes. *Euripide, Plutarque, &c.*

Il y avoit cinq sacrificateurs en chef, dont j'ay déja parlé. Ils estoient appellez ὅσιοι, c'est-à-dire, saints, & la victime qu'on immoloit à leur réception, s'appelloit ὁσιωτήρ. Ces ministres estoient perpétuels, & la sacrificature passoit à leurs enfants. On les croyoit descendus de Deucalion. Il y avoit un grand nombre d'autres sacrificateurs subalternes; il y avoit des joüeurs d'instruments, & des hérauts qui annonçoient les festins publics, où l'on invitoit souvent tout le peuple de Delphes. Joignons à tout cela des chœurs de jeunes garçons & de jeunes filles, pour chanter, & pour danser dans les festes d'Apollon. *Plutarque; questions Grecques.* *Euripide dans l'Ion.*

Plutarque, dans son traité de la musique, remarque qu'un certain Philammon avoit célébré en vers lyriques, la naissance d'Apollon & de Diane, & que le mesme avoit inventé les danses qui estoient en usage dans le temple d'Apollon.

Je ne dois pas oublier de parler des prestresses, dont la fonction estoit de garder & d'entretenir le feu sacré qui brusloit jour & nuit dans le temple d'Apollon. On choisissoit pour ce ministére, non des vierges, comme à Rome dans le temple de Vesta, mais des femmes veuves, comme à Athénes. Et au lieu que dans cette derniére ville, tous leurs soins se bornoient à renouveller de temps en temps l'huile d'une lampe, pour l'empescher de s'esteindre; *Plutarque dans la vie de Numa. Callimaque, hymne sur Apollon.*

A a iij

on entretenoit le feu sacré de Delphes, avec du bois; & il falloit avoir une attention presque continuelle, pour que le brazier fust toûjours fort ardent.

Plutarque dans le traité, pourquoy la Pythie ne répond plus en vers.

Je finis par un dernier genre de ministres qui s'appelloient περιηγηταὶ; le mot d'interprétes n'exprime pas entiérement le mot Grec. Le mot de guides ne l'exprime pas non plus. Ils estoient guides & interprétes tout ensemble. Ces ministres estoient occupez à promener les estrangers par toute la ville de Delphes, pour les désennuyer du long séjour qu'ils estoient obligez d'y faire. Ils leur faisoient voir les offrandes que la piété des peuples y avoit consacrées. Ils leur apprenoient par qui telle statuë, tel tableau avoit esté envoyé; quel en estoit l'ouvrier; dans quel temps, & à quelle occasion on l'avoit envoyé. Ils estoient pleinement instruits de toutes les antiquitez de la ville & du temple. S'ils eussent pris soin d'écrire ce qu'ils en sçavoient; ou, s'il estoit possible, supposé qu'ils l'ayent fait, de faire revivre aujourd'huy quelqu'un de leurs livres; je pourrois satisfaire plus amplement la curiosité de la Compagnie sur le sujet que je traitte; & mes recherches seroient plus solides qu'elles ne le sont, quelque attention que j'aye apportée à les rendre dignes du lieu où j'ay l'honneur de parler.



DISSERTATION SUR LES AMPHICTYONS.

Par M. DE VALOIS.

APRÉS avoir donné dans une dissertation particuliére, un léger crayon des richesses immenses du temple de Delphes, & des pillages, ausquels elles furent exposées en différentes rencontres; je crois qu'il ne sera pas hors de propos de rechercher maintenant l'origine des *Amphictyons*, Compagnie, qui a toûjours esté regardée comme la plus fameuse & la plus illustre de toute la Gréce. Ce n'est point sortir de mon sujet; puisque dans les commencements les *Amphictyons* furent en partie créez pour estre les protecteurs de l'oracle de Delphes, & les gardiens des richesses prodigieuses de ce temple. Je dis en partie; car il est constant qu'*Amphictyon* leur fondateur n'avoit pas borné leur pouvoir à cette seule fonction. L'histoire nous apprend au contraire que son premier point de veuë, en establissant cette Compagnie, avoit esté de lier par les nœuds sacrez de l'amitié les différents peuples de la Gréce, qui y estoient admis, & de les obliger par cette union à entreprendre la deffense les uns des autres, & à veiller ainsi mutuellement au bonheur & à la tranquillité de leur patrie. Aprés tout, tant que leurs voisins ne songérent point à les inquiéter, il est à présupposer qu'ils ne firent pas un grand usage de la qualité de députez de la nation, qui estoit attachée à leur dignité, & qui en estoit sans contredit une des plus éclatantes fonctions. Ainsi dans tous ces premiers temps, où la Gréce fut paisible, je ne regarde guéres les *Amphictyons*, que comme d'honorables *Néocores*; où, pour

I. PARTIE. 26. de Juin 1714.

me servir de cette expression, comme les marguilliers d'honneur du temple de Delphes; qui, en cette qualité, surveilloient au culte du Dieu, à l'entretien du temple, & à la conservation des richesses, qui y estoient renfermées. C'estoit là pour lors une de leurs principales fonctions; aussi-bien que celle de juger des différents, qui pouvoient survenir entre les Delphiens & ceux qui venoient consulter l'oracle. Mais dans la suite quand les barbares commencérent à faire des incursions dans la Gréce; les *Amphictyons* commencérent aussi véritablement alors à composer les Estats généraux de la Gréce, & à représenter le corps de la nation, avec un plein pouvoir de concerter, de résoudre & d'ordonner ce qui leur paroistroit estre le plus avantageux à la cause commune. Dans cette veuë, selon que le cas y échéoit, tantost ils s'assemblérent aux *Thermopyles*, lieu de leur institution, dans le temple de Cérés, basti au milieu d'une grande plaine prés du fleuve Asope: tantost aussi ils transplantérent leur tribunal dans le temple de Delphes.

Au reste voicy l'ordre que je me propose de suivre dans ce discours qui sera divisé en trois parties.

Dans la premiére, j'examineray d'abord l'origine des *Amphictyons*: secondement, les différentes étymologies de ce nom: troisiémement, le lieu où s'assembloient les Amphictyons: quatriémement, le nombre des villes qui avoient le droit d'*Amphictyonie*: cinquiémement, le serment que les Amphictyons estoient obligez de faire à leur réception: sixiémement, combien de fois par an ils s'assembloient: septiémement enfin, quel estoit le concours des différents peuples, qui se trouvoient aux Thermopyles où à Delphes, lorsque les *Amphictyons* y estoient assemblez.

Dans la seconde partie je feray voir premiérement le nom que portoient les députez, que les villes Grecques envoyoient à l'assemblée des *Amphictyons*: secondement, ce que les anciens entendoient par le *droit de double suffrage*, attribué à chacune des villes *Amphictyonides*: troisiémement,

siémement, la différence des fonctions du député nommé Ἱερομνήμων, & des deputez appellez Πυλαγόραι : quatriémement, la maniére dont on élisoit les *Pylagores* & le *Hieromnémon* : cinquiémement, enfin quel estoit le plus considérable du *Hieromnémon* ou du *Pylagore* !

Dans la troisiéme & derniére partie, je feray voir de quelle autorité estoient les décisions & les jugements des *Amphictyons* : & à ce propos je rapporteray quelques fameux différents de villes Grecques, dont les auteurs font mention, & qui ont esté terminez par les arrests de cette illustre Compagnie. Je montreray que leur pouvoir estoit si grand, qu'il ne se bornoit pas à juger en dernier ressort les affaires publiques & particuliéres ; mais qu'il s'estendoit encore jusqu'à faire la guerre, lorsqu'ils le jugeoient à propos. C'est ce que je prouveray, en donnant l'histoire des trois guerres sacrées entreprises par leur ordre en différents temps. Aprés quoy je marqueray quand & comment prit fin ce corps respectable, qui pendant plusieurs siécles avoit, pour ainsi dire, esté l'arbitre souverain du sort commun de la Gréce.

De l'origine des Amphictyons.

Par tout ce que j'ay rapporté dans mon dernier discours Académique, il n'a pas esté difficile d'appercevoir que le temple de Delphes a eu dans tous les temps la réputation d'estre l'un des plus riches du Paganisme. Le grand crédit de son oracle y attiroit non seulement tous les peuples de la Gréce, mais encore les barbares qui y abordoient en foule de toutes les parties du monde : & l'on sçait que les unes & les autres n'y venoient que chargez de présents. Le Dieu estoit un peu avare : & quiconque seroit venu le consulter les mains vuides, auroit à coup seur trouvé son oracle sans parole. De là vient que le temple de Delphes ayant esté pillé aussi souvent que nous l'avons remarqué, & quelquefois mesme dans des temps fort voisins les uns des autres ; il se trouvoit cependant toûjours en

moins de rien rempli de nouvelles richesses. Or ces richesses avoient besoin que quelques personnes d'autorité veillassent de prés à leur conservation ; sans quoy elles auroient couru risque d'estre promptement dissipées. D'ailleurs au milieu d'une si grande affluence d'hommes, que la curiosité, &, si l'on veut, la dévotion portoit à venir faire quelque séjour à Delphes, il estoit moralement impossible qu'il ne s'émeust quelquefois des différents considérables. Les disputes sont une suite presque inséparable de tous les concours populaires qui ne peuvent estre exempts de cohuë. Ce fut donc par ces deux motifs que les Delphiens & leurs plus proches voisins, c'est-à-dire, ceux qui habitoient tout ce canton de la Phocide où Delphes estoit située, choisirent le plus souvent cette ville, comme le lieu qui leur estoit le plus convenable pour s'assembler : parce qu'ils se trouvoient là plus à portée de tenir les trésors sacrez à couvert de l'insulte ; & en mesme temps de rendre bonne & prompte justice à tous ceux d'entre les pélerins ou autres qui imploreroient leur secours. Tels furent les premiers commencements de cet illustre corps des *Amphictyons*, qui peu à peu, & comme par degrez, parvint enfin à ce haut point de puissance, dont nous parlerons dans la suite. A la vérité leur premiére & principale fonction estoit mesme dés le commencement de concerter entre eux tout ce qu'ils jugeroient propre à contribuer à l'avantage & à la seureté de la Gréce. Cependant on peut dire que la concorde qui regnoit alors entre les Grecs, & le plein repos dont ils joüissoient, furent cause que les *Amphictyons*, faute d'occasion d'exercer la plus brillante des fonctions de leur dignité, se rabbattirent presque au seul employ de veiller unanimement tous ensemble à la conservation du temple & des riches offrandes qui y estoient renfermées ; & d'avoir soin que toutes les cérémonies de leur religion s'observassent avec exactitude. Voilà l'opinion la plus probable touchant l'origine des *Amphictyons* : opinion fondée sur le témoignage d'auteurs d'un grand nom

qu'il n'est pas trop permis de rejetter, & sur tout, lorsqu'il s'agit d'une pareille matiére. Ces auteurs sont *Anaximéne* dans son premier livre des antiquitez Grecques, cité par Harpocration au mot Ἀμφικτύονες : *Androtion* cité par Pausanias dans ses Phociques : & *Strabon* livre IX. de sa géographie. Or ces trois sçavants anciens nous asseurent que les *Amphictyons* n'ont esté ainsi appellez, qu'à cause qu'ils habitoient aux environs de la ville de Delphes. Ce qui donne assez à entendre que, selon eux, il ne faudroit pas écrire, Ἀμφικτύονες, comme cependant on l'écrit: mais, Ἀμφικτίονες, par un *iôta* : comme qui diroit Περικτίονες, ou *voisins*, ἀπὸ τοῦ ἀμφὶ κτίζεσθαι ; c'est-à-dire, à cause qu'ils demeuroient dans le voisinage du temple.

Les différentes étymologies du nom d'*Amphictyons*.

Passons à l'autre étymologie du mot *Amphictyons* : & examinons le sentiment de ceux qui prétendent qu'il doit s'écrire par un *upsilon* ; Ἀμφικτύονες : & cela parce que Amphictyon Roy d'Athénes & fils de Deucalion, fut le premier qui institua cette célébre assemblée; qui en dressa les statuts; qui régla jusqu'où s'étendroit leur pouvoir; & qui désigna les villes qui devoient y estre admises. D'où il résulte que ceux qui composoient cette Compagnie, furent appellez par la suite *Amphictyons*, du nom d'*Amphictyon* leur fondateur. Les auteurs de ce second sentiment sont *Théopompe*, cité par Harpocration au mot Ἀμφικτύονες: *Pausanias* dans ses Phociques, & *Denys d'Halicarnasse* dans le IV. livre de ses antiquitez Romaines : avec cette différence néantmoins, que ce dernier fait *Amphictyon* fils d'*Hellen*, & par conséquent petit-fils, & non pas fils de *Deucalion* : en quoy il déroge à la vérité de l'histoire: puisqu'il est constant qu'*Amphictyon* estoit le fils aisné de *Deucalion*, & *Hellen* le cadet, comme nous l'apprend Jean Philoponus dans son traité des Dialectes Grecs : & comme en fait foy l'un des marbres du Comte d'Arondel, monument de prés de 2000. ans d'antiquité : sur lequel on lit qu'*Amphictyon* fils de *Deucalion* regna aux Thermopyles, & y assembla les peuples du voisinage, ausquels il donna

le nom d'*Amphictyons.* Ἀμφικτύων Δευκαλίωνος ἐβασίλευσεν Θερμοπύλαις, καὶ συνῆγε τοὺς περὶ τὸν ὅρον οἰκοῦντας, καὶ ὠνομάσεν Ἀμφικτύονας.

Au reste, quoy-que la premiére étymologie paroisse la plus simple & la plus naturelle, & que par cet endroit elle puisse estre regardée comme la plus vray-semblable; nous croyons cependant devoir nous en tenir à la derniére qui se trouve appuyée du témoignage de trois auteurs, non moins respectables que les premiers; & qui d'ailleurs est confirmée par l'usage constant de plusieurs siécles, & sur tout par un monument d'une si haute antiquité. Ce fut donc *Amphictyon*, qui, selon les marbres de Paros, regnoit à Athénes 1522. ans avant N. S. prince plein de sagesse & d'amour pour sa patrie, qui ayant égard à la foiblesse des Grecs, & à la puissance des barbares leurs voisins qui les auroient facilement accablez; jugea à propos, pour prévenir ce malheur, d'instituer cette illustre assemblée de la Gréce, & d'obliger un certain nombre de villes d'y envoyer leurs députez, afin que de concert entre eux ils veillassent au bien commun de la Gréce, & prissent soin du temple de Delphes. Ce prince fit encore plus. Dans la veuë de rendre cette assemblée stable à jamais, outre les loix que chacune de ces villes avoit en particulier, il en establit de nouvelles qui devoient leur estre communes à toutes: & ce sont celles qu'on nomme les loix *Amphictyoniques.* La suite répondit à ses soins & à son attente. En effet les Grecs par cette espéce d'alliance commencérent à se regarder tous comme fréres, & à se deffendre mutuellement les uns les autres: union, qui dans la suite les rendit à leur tour formidables aux barbares mesmes qui leur avoient d'abord causé tant d'épouvante.

Tel fut, au rapport de Denys d'Halicarnasse, le sujet qui porta *Amphictyon* à créer cette célébre assemblée des Grecs: à l'imitation de laquelle long-temps depuis une armée de jeunes Ioniens partie du territoire d'Athénes, ayant chassé

les Cariens, les Myliens & les Léléges de la coste maritime d'Asie qu'ils habitoient, prit possession de tout ce pays: y establit des Colonies; bastit le temple de Diane à Ephése, & institua la feste appellée Πανιώνια sur le mont Mycalé en l'honneur de Neptune Héliconien; de mesme que les Doriens ordonnérent aussi en Asie une feste nommée *Triopium*, en l'honneur d'Apollon: dans tous lesquels lieux ces peuples se rassembloient en de certains temps marquez, pour y vacquer aux sacrifices, aux jeux *gymniques* & aux foires. Et si par hazard il survenoit quelque différend entre les villes, ou entre les particuliers; des juges préposez pour cela, en prenoient connoissance & les appaisoient.

Mais pour revenir à nostre sujet, Théopompe, Denys d'Halicarnasse & Pausanias nous donnent *Amphictyon* Roy d'Athénes, pour le fondateur du corps des *Amphictyons;* comme il l'est effectivement: voicy Strabon, qui dans son IX. livre, paroist estre d'un sentiment tout à fait opposé au leur. Il y fixe l'époque de la fondation des *Amphictyons* 239. ans aprés le Roy d'Athénes de ce nom: & il nous asseûre qu'*Acrisius* Roy d'Argos fils d'Abas qui regnoit 1361. ans avant N. S. est le premier de tous ceux qui sont venus à nostre connoissance, qui ait establi ce qui concerne les *Amphictyons;* qui ait désigné les villes qui devoient participer à cette dignité: qui leur ait accordé le droit de suffrage, aux unes par elles-mesmes, & aux autres en commun avec une ou plusieurs villes: enfin qui ait marqué en quoy consisteroient les fonctions de ces juges, & jusqu'où s'estendroit leur pouvoir.

L'ancien Scholiaste d'Euripide vient encore à la traverse nous faire part d'un troisiéme sentiment. C'est vers la fin de son commentaire sur la Tragédie d'Oreste; où il remarque que les habitants de Delphes ayant sur les bras une guerre considérable contre leurs voisins, secoüérent le joug de la domination Royale, sous laquelle ils avoient vescu jusqu'alors, & implorérent le secours d'Acrisius Roy

d'Argos. Que ce prince ayant heureusement terminé cette guerre, institua à Delphes une assemblée toute pareille à celle qu'Amphictyon fils de Deucalion avoit establie aux Thermopyles : qu'il ordonna que l'on tiendroit deux marchez ou foires chaque année aux Thermopyles : au lieu qu'auparavant on ne s'y assembloit qu'une fois par an : & qu'enfin il publia des loix pour la police de ces assemblées. Qui croire donc de tous ces auteurs! En faveur duquel sentiment doit-on se déterminer! Ce n'est pas une chose qui paroisse d'abord fort aisée à faire. Le sentiment du Scholiaste serviroit à nous lever la difficulté, en conciliant les deux opinions contraires ; mais il faudroit pour cela, que quelque bon auteur eust écrit la mesme chose avant luy, & nous sommes certains du contraire. Je suis donc absolument persuadé que, quoy que les *Amphictyons* ayent d'abord esté instituez aux *Thermopyles*, ils n'eurent guéres cependant, durant les premiers siécles, d'autre siége de leur jurisdiction que la ville de Delphes ; & qu'ils ne commencérent à faire une plus longue résidence aux *Thermopyles*, que lorsqu'ils s'y trouvérent forcez par l'approche d'un ennemi puissant : & cela, afin d'estre plus à portée de donner promptement les ordres nécessaires, pour luy couper les passages & s'opposer à son irruption. De là en avant cette Compagnie qui s'estoit plus ordinairement assemblée à Delphes, devint un tribunal ambulant, qui selon les occurrences, se tenoit tantost à *Delphes*, & tantost aux *Thermopyles*.

Au reste, cette variation de domicile est sans doute ce qui a fait prendre le change à l'ancien Scholiaste d'Euripide, & qui luy a fait imaginer cette prétenduë création de nouveaux *Amphictyons* à *Delphes* par *Acrisius*, sur le modéle des premiers instituez aux *Thermopyles* par *Amphictyon*. Mais comme ce commentateur ne cite point de garand sur un fait de cette importance : & que de tous les anciens il est le seul auteur de ce sentiment ; son témoignage ne doit pas estre d'un fort grand poids. Il n'en est pas de

mesme, selon moy, du sentiment de Strabon. Il me paroist qu'il peut aisément se concilier avec celuy de Théopompe, de Denys d'Halicarnasse & de Pausanias, tout opposé qu'il paroist estre au leur. En effet, quoy-que *Amphictyon* Roy d'Athénes soit véritablement le fondateur des Amphictyons; quel inconvénient y auroit-il de croire qu'Acrisius Roy d'Argos a par la suite des temps estendu leurs priviléges; qu'il a augmenté le nombre des villes qui devoient y envoyer leurs deputez : qu'en un mot il a donné une nouvelle forme à cette Compagnie, & que ce changement l'en a fait regarder depuis comme le fondateur? Ce n'est pas une chose hors de la vray-semblance. Dans tous les temps on a veu des Restaurateurs, qui ayant par leurs bienfaits mérité le titre de seconds fondateurs, ont insensiblement fait perdre de veuë les premiers, & souvent mesme ont fait oublier jusques à leur nom. Tout est rempli d'exemples de cette nature. Sur ce pied là il ne sera donc plus question de recourir à la fiction de nostre Scholiaste. Les *Amphictyons* instituez anciennement par le Roy d'Athénes de ce nom, & establis par ce prince aux *Thermopyles*, se trouvéront estre les mesmes, dont *Acrisius* accrut depuis le nombre & le pouvoir; & les seuls, qui, selon l'exigence des cas, s'assembloient indifféremment ou à *Delphes*, ou aux *Thermopyles.* De cette maniére tous les auteurs que j'ay alléguez, s'accorderont parfaitement entre eux. Le seul Scholiaste d'Euripide n'y trouvera pas son compte : mais en récompense je crois que la vérité de l'histoire n'y perdra rien de ses droits. Et c'est l'unique but auquel nous devons aspirer dans nos recherches.

Du nombre des villes qui avoient le droit d'Amphictyonie.

Aprés avoir exposé le moins mal qu'il m'a esté possible, l'origine des Amphictyons, il est présentement à propos d'examiner combien de villes avoient droit d'entrée & de séance dans cette célébre assemblée : droit que la langue Grecque exprimoit par ce seul mot, Ἀμφικτυονία. Les meil-

leurs auteurs nous apprennent que les villes qui joüissoient de cette prérogative, estoient au nombre de *douze*. C'est ce qu'Æschine, Strabon & Pausanias disent formellement : avec cette légére différence, qu'au lieu que Strabon les appelle *Villes*, πόλεις ; Pausanias leur donne le nom de *peuples*, ἔθνη, & Æschine celuy de *Nations*, ἔθνη : ce qui revient toûjours au mesme. L'ancien Scholiaste de Pindare sur la quatriéme ode des Pythioniques, s'explique de la mesme maniére qu'Æschine dans la définition qu'il donne du terme d'*Amphictyons*, que je ne fais que transcrire mot à mot : Ἀμφικτύονες δὲ καλοῦνται οἱ Ἀγωνοθέται τῶν Πυθίων, ἐκ δώδεκα ἐθνῶν τῆς Ἑλλάδος ὄντες. Les peuples, qui, selon Æschine, composoient le corps des Amphictyons, estoient les Thessaliens, les Béotiens, les Doriens, les Ioniens, les Perrhoébes, les Magnétes, les Locriens, les Oetéens, les Phthiotes, les Maléens & les Phocéens. Il est aisé de remarquer qu'on ne trouve icy qu'onze peuples de nommez ; quoy-qu'Æschine eust dit quelques lignes plus haut qu'ils estoient au nombre de *douze*. Ce qui donne assez à entendre que les copistes en ont obmis un, qui, si je ne me trompe, ne peut estre autre que les *Dolopes*. En effet Harpocration, au mot Ἀμφικτύονες, fait, d'aprés Théopompe, autant qu'on en peut juger, le dénombrement des peuples qui estoient admis dans cette Compagnie ; & il les place selon l'ordre qui suit. Les Ioniens tiennent le premier rang, & sont suivis des Doriens, des Perrhoébes, des Boéotiens, des Magnétes, des Achéens, des Phthiotes, des Méliens, des Dolopes, des Ænianes, des Delphiens, & des Phocéens. Pausanias fait aussi mention des *Dolopes* au nombre des peuples qui avoient droit d'estre admis dans le corps des Amphictyons. Mais il n'en compte que *dix* seulement, qui sont ceux qui suivent : c'est à sçavoir les Ioniens, les Dolopes, les Thessaliens, les Ænianes, les Magnétes, les Maléens, les Phthiotes, les Doriens, les Phocéens, & ceux d'entre les Locriens qui habitoient les terres situées au pied du mont Cnémis, & qui

qui pour cette raiſon, s'appelloient Epicnémidiens.

Dans cette eſtrange contrariété des auteurs que je viens de citer, il n'eſt pas aiſé de démeſler quel ſentiment on oit pluſtoſt embraſſer. Car on a pu remarquer que les uns ont paſſé ſous ſilence quelques Amphictyons, dont d'autres ont fait mention : & qu'enfin les uns en ont rapporté un plus grand nombre, & les autres un plus petit. Cependant au milieu de toutes ces contradictions, nous ne laiſſons pas d'appercevoir ceux d'entre les *Amphictyons*, qu'ils reconnoiſſent tous d'un commun accord. Ce ſont les Ioniens, les Doriens, les Magnétes, les Phthiotes, les Phocéens & les *Maléens*, ou bien les *Méliens ;* comme on le lit dans le Léxique d'Harpocration : quoy-qu'à la vérité il ſoit aſſez difficile de pouvoir décider, laquelle des deux leçons doit paſſer pour la meilleure. En effet, Scylax de Caryande ancien auteur, dans le journal de ſa navigation, diſtingue évidemment les *Méliens*, Μηλιεῖς, d'avec les *Maléens*, Μαλιεῖς : bien qu'il nous donne en meſme temps à entendre qu'ils eſtoient fort proches voiſins. Auſſi liſons-nous dans le XVIII. livre de Diodore de Sicile ces mots : Μηλιεῖς πλὴν Μαλιέων : *Les Méliens outre les Maléens ;* endroit qui paroiſt inſinuer que les Méliens & les Maléens n'eſtoient comptez que pour un peuple, par rapport au droit d'*Amphictyonie.*

Aprés tout, s'il m'eſtoit permis de dire icy ma penſée ſur le nombre des villes qui avoient droit de ſéance dans le corps des Amphictyons ; il me ſemble qu'il n'y a rien de plus aiſé que de concilier toutes les contrariétez des auteurs que nous avons alléguez. En effet, il ne faut que diſtinguer les temps, pour faire voir que les uns & les autres ont dit vray. Il eſt trés certain que dans les commencements, & meſme pendant un fort long eſpace de temps, les ſeuls Delphiens & leurs voiſins eurent cette prérogative, à l'excluſion des autres peuples de la Gréce plus reculez. Alors les douze villes nommées par nos auteurs,

estoient les seules qui eussent droit d'aspirer à cette dignité. Mais je ne doute pas que le besoin qu'avoient tous les Grecs les uns des autres, ne leur ait dans la suite attiré cet honneur à tous également. Il paroist mesme que telle estoit l'intention du fondateur, comme on a pu le remarquer par ce que j'ay rapporté cy-dessus: cette auguste Compagnie ayant esté particuliérement instituée par ce prince, pour entretenir l'union & la concorde entre tous les Grecs; & par ce moyen rendre le bonheur & la seureté de la Gréce durables à jamais. On doit donc tenir pour une chose constante, que tous les Grecs généralement ont eu dans la suite des temps le droit d'*Amphictyonie*, qu'un petit nombre de leurs villes s'estoit d'abord approprié. C'est ce que confirme merveilleusement un décret des Amphictyons rapporté par Démosthéne, où cette célébre Compagnie est appellée, *le tribunal commun de tous les Grecs*; τὸ κοινὸν τῶν Ἑλλήνων συνέδριον. Cicéron s'en explique à peu prés de la mesme maniére; puisque dans son second livre *de Inventione*, il donne au corps des Amphictyons le nom d'*Assemblée* générale de la Gréce; *Commune Græciæ concilium.*

Du serment que les Amphictyons estoient obligez de faire à leur réception.

Nous venons de voir celles d'entre les villes Grecques, qui, au rapport des auteurs, avoient le droit d'*Amphictyonie*. Passons maintenant au cérémonial qui s'observoit à la réception de chacun des Amphictyons.

Autant que l'on peut juger par ce que les anciens nous ont laissé au sujet des *Amphictyons*, il paroist que la premiére chose que firent les députez des peuples Grecs, dés que le siége de leur jurisdiction eut esté establi aux *Thermopyles* par le Roy Amphictyon leur fondateur; ce fut de s'engager tous mutuellement par un serment solemnel, de concerter entre eux tout ce qu'ils jugeroient le plus capable de contribuer au bien commun, & à la seureté de la

Gréce: & cela dans la veuë de rendre leur assemblée plus durable & plus respectable. L'exemple de ces premiers *Amphictyons* servit de loy à ceux qui furent dans la suite admis dans cet illustre corps; & chacun d'eux fut obligé de prester le mesme serment à la Compagnie, le jour de son installation dans cette dignité. Nous sommes redevables à Æschine de nous avoir conservé la formule de ce serment, qui estoit conceu à peu prés en ces termes. Je jure «
de ne jamais renverser aucune des villes honorées du droit «
d'Amphictyonie, & de ne point détourner ses eaux cou- «
rantes, ny en temps de paix, ny en temps de guerre. Que «
si quelque peuple venoit à faire une pareille entreprise; «
je m'engage à porter la guerre en son pays; à raser ses «
villes, ses bourgs & ses villages; & à le traiter en toutes «
choses comme mon plus cruel ennemi. De plus, s'il se «
trouvoit un homme assez impie, pour oser dérober quel «
qu'une des riches offrandes conservées à Delphes dans le «
temple d'Apollon, ou pour faciliter à quelque autre les «
moyens de commettre ce crime; soit en luy prestant aide «
pour cela, soit mesme en ne faisant que le luy conseiller; «
j'employeray mes pieds, mes mains, ma voix; en un mot, «
toutes mes forces, pour tirer vengeance de ce sacrilége. «

Il ne sera pas hors de propos de rapporter icy, pour garand de ce que je viens d'avancer, le passage mesme d'Æschine, tiré de sa harangue intitulée, περὶ παραπρεσβείας, ou, *de la prévarication de Démosthéne dans son ambassade;* voicy les propres termes dans lesquels il est conceu: ἅμα δὲ ἐξ ἀρχῆς διεξῆλθον τὴν κτίσιν τοῦ ἱεροῦ; καὶ τὴν πρώτην σύνοδον γενομένην τῶν Ἀμφικτυόνων; καὶ τοὺς ὅρκους αὐτῶν ἀνέγνων, ἐν οἷς ἔνορκον ἦν τοῖς ἀρχαίοις, μηδεμίαν πόλιν τῶν ἀμφικτυονίδων ἀνάστατον ποιήσειν, μηδ' ὑδάτων ναματιαίων εἴρξειν, μήτ' ἐν πολέμῳ, μήτ' ἐν εἰρήνῃ. Ἐὰν δέ τις ταῦτα παραβῇ, στρατεύσειν ἐπὶ τοῦτον, καὶ τὰς πόλεις ἀναστήσειν, καὶ ἐάν τις ἢ συλᾷ τὰ τοῦ θεοῦ, ἢ συνειδῇ τι, ἢ βουλεύσῃ τι κατὰ τῶν ἐν τῷ ἱερῷ, τιμωρήσειν καὶ ποδὶ, καὶ χειρὶ, καὶ φωνῇ καὶ πάσῃ δυνάμει.

Pour rendre encore ce ferment plus faint & plus autentique, les *Amphictyons* le terminoient par de fortes imprécations. C'eft ce que nous apprenons encore d'Æfchine dans la mefme harangue que nous venons de citer, où, immédiatement aprés la formule du ferment, on lit les mots qui fuivent : *καὶ προσῆν τῷ ὅρκῳ ἀρὰ ἰσχυρά.* Le mefme Æfchine, dans fa harangue contre Ctéfiphon, nous a confervé la formule de cette imprécation, qui m'a paru affez curieufe, pour mériter icy une place. Voicy de quelle maniére elle eftoit conceuë. *Εἴ τις τάδε, φησὶ, παραβαίνοι, ἢ πόλις, ἢ ἰδιώτης, ἢ ἔθνος, ἐναγὴς φησιν ἔστω τοῦ Ἀπόλλωνος, καὶ τῆς Ἀρτέμιδος, καὶ Λητοῦς, καὶ Ἀθηνᾶς προνοίας. Καὶ ἐπεύχεται αὐτοῖς μηδὲ γῆν καρποὺς φέρειν, μήτε γυναῖκας τέκνα τίκτειν γονεῦσιν ἐοικότα, ἀλλὰ τέρατα, μηδὲ βοσκήματα κατὰ φύσιν γονὰς ποιεῖσθαι. ἧτταν δὲ αὐτοῖς εἶναι πολέμου, καὶ δικῶν, καὶ ἀγορῶν, καὶ ἐξώλεις εἶναι καὶ αὐτοὺς καὶ οἰκίας καὶ γένος τὸ ἐκείνων : καὶ μή ποτέ φησιν ὁσίως θύσαιεν τῷ Ἀπόλλωνι, μηδὲ τῇ Ἀρτέμιδι, μηδὲ τῇ Λητοῖ, μηδ' Ἀθηνᾷ προνοίᾳ, μηδὲ δέξαιτο αὐτοῖς τὰ ἱερά.*

» Que fi quelqu'un enfraint ce qui eft contenu dans le » ferment que je viens de faire, foit que ce quelqu'un foit » un fimple particulier, foit mefme que ce foit une ville ou » un peuple; que ce particulier, cette ville ou ce peuple foit » regardé comme exécrable, & qu'en cette qualité il éprou» ve toute la vengeance d'Apollon, de Diane, de Latone » & de Minerve la Prévoyante. Que leur terre ne produife » aucuns fruits : que leurs femmes au lieu d'engendrer des » enfants reffemblants à leurs péres, ne mettent au monde » que des monftres : & que les animaux mefmes, au lieu » de petits de leur efpéce, n'apportent que des *Fétus* contre » nature. Que ces hommes facriléges perdent tous leurs » procés : s'ils ont la guerre, qu'ils foient vaincus : que leurs » maifons foient rafées ; & qu'eux & leurs enfants foient » paffez au fil de l'épée. Que ce qui aura échappé au fer ne » puiffe jamais offrir dignement aucun facrifice à Apollon, » à Diane, à Latone, & à Minerve la Prévoyante : & que

ces divinitez ayent en horreur & leurs priéres & leurs of- «
frandes. «

Ce fut donc par le moyen de ce ferment folemnel accompagné de tant d'imprécations, que les premiers *Amphictyons* fceurent pourvoir tout à la fois, & au bonheur commun de leur patrie, & à la feureté du temple de Delphes. Et tant que le corps des *Amphictyons* fubfifta, chaque récipiendaire en particulier, à l'exemple de fes prédéceffeurs, fut obligé de prefter le mefme ferment à la Compagnie, le jour de fa réception.

Combien de fois par an s'affembloient les Amphictyons.

Nous avons déja remarqué dans le commencement de ce difcours, que les *Amphictyons* s'affembloient indifféremment, felon les occurences, tantoft aux *Thermopyles*, & tantoft à *Delphes*. Il s'agit à préfent de fçavoir combien de fois par an ils avoient coutume de s'affembler. L'ancien Scholiafte d'Euripide, vers la fin de fon commentaire fur la Tragédie d'Orefte, dit pofitivement qu'*Acrifius* Roy d'Argos, ordonna que l'on tiendroit chaque année deux marchez publics aux *Thermopyles*, au lieu qu'auparavant l'on ne s'y affembloit qu'une feule fois par an. Ce qui eft à peu prés, comme s'il difoit, que jufques au temps d'Acrifius, les *Amphictyons* ne s'eftoient affemblez qu'une fois l'année : puifqu'il eft conftant que ces marchez célébres eftoient une dépendance de l'affemblée des Amphictyons, qui ne fe tenoit jamais fans de pareilles foires inftituées pour fervir d'amufement au grand concours de peuple qui y abordoit de toutes parts, pendant la tenuë de ces eftats. Mais j'ay déja obfervé que l'autorité de ce commentateur m'eft fort fufpecte, dés qu'il ne cite point fes garands : & je n'ajoûte pas plus de foy à ce qu'il avance icy, qu'à la vaine diftinction qu'il fait de deux efpéces d'*Amphictyons*. Sans m'arrefter donc à fa remarque fur ce fujet, il me paroift bien plus raifonnable de m'en rapporter au témoignage unanime des bons auteurs anciens, qu'aux vifions d'un

commentateur. Or tous les anciens conviennent ensemble que le temps de l'assemblée des *Amphictyons*, estoit un temps fixe & arresté : qu'ils s'assembloient réguliérement deux fois par an, c'est à sçavoir, dans le *Printemps* & dans l'*Automne*. Que l'assemblée qui se tenoit au Printemps, s'appelloit du nom de cette saison ἐαρινὴ Πυλαία ; de la mesme maniére que celle d'Automne se nommoit μετοπωρινή. C'est ce que Strabon entre les autres rapporte en termes formels, dans le IX. livre de sa Géographie.

Au reste, dans les premiers temps, les *Amphictyons* observérent toûjours fort scrupuleusement la coutume de ne s'assembler que dans ces deux saisons de l'année. Cependant ils se relaschérent dans la suite, & ils commencérent à s'assembler mesme dans d'autres temps, lorsque la nécessité le requéroit. Cela est si vray, que du temps de Démosthéne, les *Amphictyons* ayant un jour ordonné que les députez nommez Ἱερομνήμονες, eussent à s'assembler incessamment aux Thermopyles : ce grand orateur fit passer un décret à Athénes, par lequel il estoit deffendu aux députez Athéniens, tant celuy qu'on appelloit Ἱερομνήμων, que ceux qui se nommoient Πυλαγόραι, de partir d'Athénes, pour se rendre à l'assemblée des Amphictyons, soit à Delphes, soit aux Thermopyles, en d'autres temps que dans ceux qui estoient réglez de toute ancienneté : c'est-à-dire, dans le *Printemps* & dans *l'Automne*. Τὸν δὲ ἱερομνήμονα τῶν Ἀθηναίων, καὶ τοὺς πυλαγόρας τοὺς εἰς ἀεὶ πυλαγοροῦντας πορεύεσθαι, εἰς Πύλας καὶ εἰς Δελφοὺς, ἐν τοῖς τεταγμένοις χρόνοις ὑπὸ τῶν προγόνων. Procédé qu'Æschine reproche vivement à Démosthéne, dans sa harangue contre Ctésiphon ; prétendant que par ce moyen, cet orateur avoit esté cause que les Athéniens n'avoient plus aucune part aux affaires de conséquence, qui se traitoient par les Amphictyons dans les autres saisons de l'année.

Du grand concours de peuple aux Thermopyles, & à Delphes, pendant que les Amphictyons y estoient assemblez.

Nous avons déja remarqué cy-dessus, que les *Amphictyons* ne s'assembloient jamais, soit aux Thermopyles, soit à Delphes, qu'il ne s'y tinst des marchez ou foires, & que l'on n'y célébrast des jeux publics. Ce n'est donc pas une chose surprenante, que ces sortes de festes y attirassent une quantité prodigieuse de peuple de toutes les parties de la Gréce. L'on sçait que les Grecs aimoient beaucoup à se promener, & qu'ils estoient tous naturellement fort curieux & fort avides de spectacles, comme le sont pour l'ordinaire tous les gens de loisir. Le concours des Grecs estoit donc toûjours si grand, dans les lieux où se tenoit l'assemblée des Amphictyons, que le nom de Πυλαία, qui au propre désignoit cet illustre corps, se prenoit encore au figuré dans la langue Grecque, pour une *foule* & pour une *grande cohuë*. Nom que Cratinus poëte comique donna pour la mesme raison à une de ses piéces, selon que le Grammairien Hésychius & l'ancien Scholiaste d'Aristophane en font foy. Et Plutarque dans la vie de Pyrrhus, appelle Πυλαική ὀχλαγωγία, cette affluence de peuple qui se trouvoit, ou aux Thermopyles ou à Delphes, pendant que les *Amphictyons* y estoient assemblez. Au reste, les marchands y abordoient en foule de tous les cantons de la Gréce, & y apportoient des marchandises de toute espéce. En effet, Théophraste remarque dans le chapitre onziéme du neuviéme livre de son Histoire des Plantes, que les Oetéens ramassoient avec grand soin l'Hellébore qui naist sur le mont *Oeta*, & qui passe pour le plus exquis, afin de le porter aux foires qui se tenoient tant que duroit l'Assemblée des Amphictyons. Mais c'est trop peu de dire que l'on y négocioit toutes sortes de marchandises permises : le commerce des illicites y avoit du

moins encore autant de lieu. Dion Chrysostome nous apprend cette particularité, dans sa harangue 77.[e] Ces hommes infames, que la délicatesse de nostre langue ne nous permet pas mesme de nommer, y conduisoient par troupes de malheureuses victimes destinées à assouvir la brutalité des jeunes gens : & l'on peut asseurer que c'estoit en ces lieux-là, qu'ils faisoient ordinairement leur plus abondante récolte. C'est ainsi que la pluspart des dévots d'Apollon se préparoient à Delphes pour approcher du trépied sacré, & pour y consulter l'oracle sur leur destinée. Aprés tout, la religion des payens autorisoit de pareils abus. Apollon & presque tous les autres Dieux qu'ils adoroient, leur avoient laissé de beaux exemples de contenter toutes leurs passions, & mesme jusques aux plus honteuses & aux plus indignes de l'humanité. Mais en voilà plus qu'il n'en faut sur un pareil sujet. Il est temps de voir, quel nom l'on donnoit aux députez des villes qui avoient droit de suffrage dans le corps des *Amphictyons*. Et c'est ce que nous nous réservons à examiner dans la seconde partie de ce discours.

Du nom que portoient les députez que les villes Grecques envoyoient à l'assemblée des Amphictyons.

II. PARTIE. Chacune des villes qui avoit le droit d'*Amphictyonie*, estoit obligée d'envoyer ses députez à l'assemblée, dés qu'elle estoit convoquée. Ces députez estoient ordinairement au nombre de *deux* pour chaque ville. L'un s'appelloit ἱερομνήμων, parce qu'il estoit particuliérement chargé du soin des sacrifices & de tout ce qui avoit rapport à la religion : & l'autre se nommoit πυλαγόρας : & celuy-cy, selon moy, estoit comme juge né des affaires civiles & criminelles, qui survenoient entre les particuliers : au lieu que tous les deux ensemble décidoient également des affaires d'estat ; c'est-à-dire, de tout ce qui concernoit le bien commun de leur patrie, la seureté & la tranquillité publique. C'est du moins

moins ce qu'il me paroist que l'on peut raisonnablement inférer de la différente dénomination de ces deputez. En effet, pourquoy, sans cela, auroit-on donné aux uns le nom de ἱερομνήμονες, *Présidents des sacrifices*, ou, *Gardiens des archives sacrées;* & aux autres celuy de πυλαγόραι, terme générique qui convenoit indistinctement en un sens aux premiers comme aux derniers : puisqu'il ne signifioit autre chose que les *deputez* qui s'assembloient aux *Thermopyles* ou à *Delphes!* Car il est bon d'observer icy en passant, que le terme de Πυλαία ne se donnoit pas moins à l'assemblée des Amphictyons, lorsqu'elle se tenoit à *Delphes,* que lorsqu'elle se tenoit aux *Thermopyles.* A l'égard du pouvoir de décider des affaires qui regardoient le bien de l'estat, que j'attribuë également aux deputez ἱερομνήμονες & πυλαγόραι; je crois mon sentiment d'autant mieux fondé, que je ne trouve point que ces derniers fussent inférieurs aux autres, du moins, quant au droit de porter leur suffrage. Car, pour ce qui est de leurs fonctions, elles estoient certainement fort différentes à d'autres égards; comme nous venons de l'insinuer & comme nous espérons le faire voir plus au long dans la suite de ce discours.

Il ne faut pas au reste s'imaginer que les *douze* peuples de la Gréce, dont nous avons parlé dans la premiére partie de cette dissertation, fussent les seuls qui eussent le droit d'envoyer leurs deputez à l'assemblée des *Amphictyons.* Tout au contraire, chaque ville d'Ionie, chaque ville de Thessalie, chaque ville de Dorie avoit la mesme faculté. En effet, les Athéniens, quoy-que les plus considérables de toute l'Ionie, n'estoient cependant pas les seuls de cette Province, qui envoyassent leurs deputez, ou à Delphes ou aux Thermopyles. Il n'y avoit pas la moindre ville, la moindre bicoque d'Ionie, qui n'eust un pareil droit. Il en estoit de mesme des autres peuples de la Gréce. Et lorsqu'il s'agissoit de donner son suffrage, comme l'on comptoit par voix, & que tous les Amphictyons estoient vocaux; la voix d'un habitant de la moindre bourgade de la Gréce avoit autant

de poids que celle du citoyen de l'une des plus puiſſantes villes. Ces derniéres n'avoient aucune prérogative d'honneur, ny aucune prééminence ſur les moindres : & chaque ville, ſans diſtinction, avoit ſeulement deux ſuffrages : comme Æſchine le prouve en termes formels, dans ſa harangue intitulée, περὶ παραπρεσβείας. Ce paſſage eſt ſi beau, & développe ſi nettement la maniére uniforme dont les Amphictyons procédoient à leurs ſuffrages, que j'ay cru ne pouvoir me diſpenſer de le rapporter icy en ſon entier. Καταριθμησάμην δ' ἔθνη δώδεκα, τὰ μετέχοντα τοῦ ἱεροῦ, θετταλοὺς, βοιωτοὺς, οὐ θηβαίους μόνους, δωριέας, ἴωνας, περῤῥαιβοὺς, μάγνητας, λοκροὺς, οἰταίους, φθιώτας, μαλεεῖς, φωκεῖς· καὶ τούτων ἔδειξα ἕκαστον ἔθνος ἰσόψηφον γενόμενον, τὸ μέγιστον τῷ ἐλάττονι, τὸν ἥκοντα ἐκ δωρίου, καὶ κυτινίου, ἴσον δυνάμενον λακεδαιμονίοις, δύο γὰρ ψήφους ἕκαστον φέρει ἔθνος· πάλιν ἐκ τῶν ἰώνων, τὸν ἐρετριέα καὶ πριηνέα, τοῖς ἀθηναίοις· καὶ τοὺς ἄλλους κατὰ ταῦτα. Cependant Strabon dans ſon IX.ᵉ livre, aprés avoir rapporté qu'*Acriſius* eſtoit le fondateur du corps des Amphictyons, & qu'il avoit donné à *douze* villes le droit d'y envoyer leur deputez ; ajoûte auſſi-toſt : ἑκάστῃ [πόλει] τὴν ψῆφον ἔδωκε, τῇ μὲν κατ' αὐτὴν, τῇ δὲ μεθ' ἑτέρας, ἢ μετὰ πλειόνων. C'eſt-à-dire, que ce prince accorda à chacune de ces villes le droit de ſuffrage : à celle-cy ſeule, & par elle-meſme ; & à celle-là conjointement avec une autre, ou meſme avec pluſieurs. Au reſte il n'eſt pas facile de deviner quelles eſtoient ces villes privilégiées, qui avoient par elles-meſmes & ſans collégue, le droit de ſuffrage. Mais, s'il m'eſtoit permis de dire icy mon ſentiment, je croirois que pour concilier Æſchine avec Strabon, il ne faut que diſtinguer les temps dont ces auteurs ont parlé. En effet, il n'y a pas lieu de douter que dans les commencements, & fort long-temps meſme depuis, les douze villes qui avoient le droit d'*Amphictyonie*, n'avoient chacune que deux ſuffrages : & que les autres villes, qui dans la ſuite furent honorées du meſme droit, n'eurent non plus que deux ſuffrages chacune. Il n'auroit

pas esté raisonnable, que les derniéres receuës eussent esté traitées plus favorablement que les premiéres, qui avoient ce droit acquis dés l'instant de la création des Amphictyons. C'est donc ce qu'Æschine a voulu nous marquer, & ce qui certainement estoit encore en usage de son temps; c'est-à-dire, sous le regne de Philippe pére d'Alé-xandre le Grand. Mais il est à présupposer, que le nombre des petites villes Grecques s'estant dans la suite des temps accru considérablement; & chacune de ces villes nouvelles ayant brigué l'*Amphictyonie* avec beaucoup d'empressement; on voulut bien les y admettre, mais avec cette modification néantmoins, que deux, trois ou quatre ensemble, ne passeroient que pour une seule: & pour cette raison, n'auroient que deux suffrages seulement. Ce qui fut sans doute estabi alors par un trait de prudence de ce corps célébre, pour obvier à tous les inconvénients qui auroient pu s'ensuivre de la multiplicité des voix à l'infini, dans les affaires de conséquence qui ressortissoient au tribunal des Amphictyons. Et cet usage regnoit dans cette illustre Compagnie, du temps des Empereurs Auguste & Tibére, sous le regne desquels vivoit Strabon. Voilà du moins le systéme qui m'a paru le plus raisonnable & le plus propre à accorder les sentiments opposez de deux célébres auteurs, dont il n'est pas possible de récuser le témoignage, sur des faits dont ils ont, pour ainsi dire, esté l'un & l'autre les témoins oculaires.

Ce que les anciens ont entendu par le droit de double suffrage, attribué à chaque ville Amphictyonide.

Il s'agit présentement d'examiner ce que les anciens ont entendu par le *droit de double Suffrage*, qu'ils attribuënt à chacune des *villes Amphictyonides*, c'est-à-dire, des villes dont les députez avoient séance parmi les Amphictyons. C'est un point qui n'est pas trop éclairci, & qui pourroit donner lieu à deux différents sentiments. Quelques-uns

croiront que par là, les anciens ont prétendu désigner que les députez de chaque ville Amphictyonide, avoient deux boules ; l'une qui leur servoit à absoudre , & l'autre qui leur servoit à condamner : de la mesme maniére qu'Aristophane dans sa Comédie des *Guespes*, donne deux boules à Philocléon , ce vieillard qui avoit la manie de vouloir toûjours juger , & qui , par sa pente naturelle au mal, se plaisoit beaucoup plus à condamner les parties, qu'à les absoudre. Et voila pour le premier sentiment. L'autre , qui me paroist le mieux fondé , est que dans toutes les affaires qui se décidoient au tribunal des Amphictyons, chaque ville avoit *double suffrage* en la personne de ses députez. Cependant, quoy-que ce dernier sentiment soit celuy auquel on se doit tenir , il ne laisse pas de souffrir encore quelque difficulté , & il nous entraisne nécessairement à examiner, pourquoy chaque ville Amphictyonide ne se contentoit pas d'un seul suffrage. Mais cet examen n'est pas une chose fort aisée à faire ; le silence des anciens là-dessus, s'opposant au désir que nous aurions d'éclaircir cette matiére. En effet, à quoy bon ce *droit de double suffrage*, sur tout dans une compagnie dont les membres n'avoient aucune préséance l'un sur l'autre, & où regnoit une égalité de suffrages sans aucune prérogative ! Car dans les autres Compagnies, l'on sçait que le *droit de deux suffrages* s'accordoit quelquefois à des personnes éminentes en dignité, comme une prérogative d'honneur, par laquelle ils estoient distinguez du reste des vocaux. Hérodote dans le VI. livre de son histoire met au nombre des droits honorifiques accordez aux Roys de Sparte, celuy de *double suffrage.* Cependant Thucydide rapporte dans son premier livre , que dans les jugements, le Roy de Sparte n'avoit qu'une seule boule, non plus que les autres sénateurs : mais qu'à la vérité sa voix estoit comptée pour deux ; ce qui revient à peu-prés au mesme.

Aprés tout, puisque les bons auteurs anciens conviennent unanimément que toutes les *villes Amphictyonides*

avoient *double suffrage*, & qu'à cet égard il n'y avoit aucune différence entre la plus grande & la plus petite : je crois qu'il faut entendre tout simplement, que chaque ville, tant la moins célébre que la plus considérable, avoit deux voix seulement en la personne de ses députez ; & cela, sans aucune prérogative d'honneur, & sans préséance l'une sur l'autre ; afin que, comme il s'agissoit principalement dans cette illustre assemblée de travailler au bien commun de la Gréce, tous les membres indistinctement eussent un droit uniforme de concourir à ce grand ouvrage, auquel ils avoient, tant les uns que les autres, un intérest égal.

De la différence des fonctions du député nommé Ἱερομνήμων, *& des députez appellez* Πυλαγόραι.

Nous avons déja insinué que les fonctions du député nommé Ἱερομνήμων, & celles des députez appellez Πυλαγόραι, estoient différentes entre elles en beaucoup de choses, & c'est ce que nous avons maintenant à examiner.

Il me paroist que les anciens Grammairiens ne nous ont point expliqué assez nettement, quelles estoient les fonctions des députez Ἱερομνήμονες, & des députez nommez Πυλαγόραι. En effet, Harpocration, au mot Ἱερομνήμων, se contente de dire que c'estoit ainsi que l'on appelloit les députez que les villes Amphictyonides envoyoient prendre séance dans l'assemblée des Amphictyons. Définition vague, qui, bien que vraye en général, ne laisse pas cependant d'estre vicieuse, en ce qu'elle ne marque point la différence des fonctions de ces divers députez. Ulpien l'orateur est aussi tombé à cet égard, dans la mesme faute qu'Harpocration. Il n'en est pas ainsi d'Hésychius. Il s'explique bien plus clairement que les deux autres ; puisqu'il dit en termes formels, que les députez appellez Ἱερομνήμονες, estoient ceux que les villes envoyoient à l'assemblée des Amphictyons, pour y faire la fonction de *Greffiers sacrez*. Ἱερομνήμονες, οἱ πεμπόμενοι εἰς Πυλαίαν ἱερογραμματεῖς. L'ancien Scholiaste d'Aristophane, sur la Comédie des *Nuées*,

s'en explique à peu-prés de la mesme maniére: καὶ εἰσὶν οἷον ἱερεῖς γραμματεῖς, μνήμονας γὰρ τούτους ἐκάλεσαν. Et à quelques lignes de là: ἀπήεσαν δὲ εἰς Δελφοὺς ἐπίσκοποι τῶν ἀναλισκομένων ἐν ταῖς θυσίαις. Or ces deux passages nous apprennent, que les députez appellez Ἱερομνήμονες, estoient particuliérement chargez de tout ce qui avoit rapport à la religion. Et à la vérité, c'estoient eux seuls qui payoient la dépense, & qui prenoient le soin des sacrifices publics qui se faisoient pour la conservation de toute la Gréce en général : sacrifices dont Æschine fait mention dans sa harangue contre Ctésiphon ; dans laquelle il rapporte les principaux chefs du discours qu'il prononça en presence des Amphictyons, au nom de la république des Athéniens qui l'avoient député vers cette assemblée, en qualité de l'un de leurs *Pylagores*.

Pour ce qui est des députez nommez Πυλαγόραι, si l'on en croit quelques anciens, on pourroit d'abord s'imaginer qu'ils estoient regardez comme les chefs de la députation. En effet, ils portoient la parole toutes les fois qu'il s'agissoit de haranguer ; &, selon la définition d'Hésychius, ils estoient les présidents de cette illustre assemblée : οἱ προεστῶτες τῆς Πυλαίας, dit ce Grammairien; & cela parce qu'on les regardoit comme les protecteurs de ce corps. Car l'assemblée elle-mesme des Amphictyons, est appellée par Sophocle, Πυλάτιδες ἀγοραί. Cependant, avec tout le respect que je dois à Hésychius, je feray voir dans la suite de ce discours, que les *Pylagores* n'estoient pas, comme il l'avance, les plus illustres d'entre les députez des villes Amphictyonides ; quoy-qu'à la vérité, ce fussent eux qui, dans toutes les occasions, estoient chargez de porter la parole.

La premiére chose que faisoient à leur arrivée aux Thermopyles, le *Hiéromnémon* & les *Pylagores*, c'estoit d'offrir un sacrifice solemnel à *Cérés*, divinité tutélaire de ce lieu. Strabon est celuy qui nous apprend cette particularité, dans le neuviéme livre de sa Géographie. Personne n'ignore

que cette Déesse avoit là un temple fameux, basti au milieu d'une grande plaine, prés du fleuve Asope : & que ce temple estoit le lieu où s'assembloient les *Amphictyons* : ce qui avoit fait donner à Cérés le surnom d'*Amphictyonide* : comme on peut le voir dans le passage suivant, du VII. livre d'Hérodote. Ἐν δὲ τῷ μεταξὺ φοίνικος ποταμοῦ καὶ θερμοπυλέων, κώμη τέ ἐστι τῇ οὔνομα ἀνθήλη κεῖται, παρ' ἣν δὴ παραρρέων ὁ ἀσωπὸς ἐς θάλασσαν ἐκδιδοῖ, καὶ χῶρος περὶ αὐτὴν εὐρὺς, ἐν τῷ Δήμητρός τε ἱρὸν ἀμφικτυονίδος ἵδρυται, καὶ ἕδραι εἰσὶν ἀμφικτυόσι, καὶ αὐτοῦ τοῦ ἀμφικτύονος ἱρόν. J'ay cru devoir transcrire icy ce passage en son entier, non seulement à cause qu'il contient une description fort exacte du lieu où estoit basti ce temple de Cérés : mais encore parce qu'il nous apprend un fait, qui, si je ne me trompe, n'est rapporté par aucun autre historien. C'est que prés du temple de Cérés on voyoit un autre temple, ou, si l'on veut, une chapelle érigée en l'honneur d'*Amphictyon* luy-mesme. Et cela, suivant l'usage de ces temps reculez, dans lesquels les peuples ne croyoient pas pouvoir donner de marques plus sensibles de leur reconnoissance aux héros, aux princes & aux grands hommes, de qui ils avoient receu quelques bienfaits considérables, qu'en les mettant aprés leur mort au rang des Dieux, & en leur érigeant des temples & des autels. A la vérité ce genre d'idolatrie est celuy de tous qui me paroist avoir esté le moins déraisonnable : rien n'estant si naturel à des cœurs reconnoissants, que d'honorer la mémoire de ceux qui leur ont fait du bien. Et pouvoit-on jamais imaginer une maniére plus éclattante d'éterniser ses bienfaiteurs, qu'en leur rendant le mesme culte qu'aux Dieux !

On vient de voir, que dés que le Hiéromnémon & les *Pylagores* estoient arrivez aux *Thermopyles*, ils payoient à *Cérés* leur bienvenuë, par un sacrifice solemnel. Mais lorsque le rendez-vous des *Amphictyons* estoit à *Delphes* ; Cérés perdoit cette aubeine : & *Apollon Pythien*, *Diane*, *Latone* & *Minerve la Prévoyante*, divinitez tutélaires de

la ville de Delphes, recevoient à leur tour les meſmes hommages des députez nouvellement arrivez.

Bien que j'aye remarqué au commencement de la ſeconde partie de ce diſcours, que chaque *ville Amphictyonide* ne pouvoit envoyer à l'aſſemblée des Amphictyons, que deux députez ſeulement ; ſçavoir, un *Pylagore* & un *Hiéromnémon ;* c'eſtoit une régle générale, qui n'a pas laiſſé de ſouffrir quelques exceptions : & les villes illuſtres s'attribuérent apparemment d'elles-meſmes, par la ſuite des temps, le privilége d'y en envoyer un plus grand nombre. En effet, Æſchine, dans ſa harangue contre Ctéſiphon, nous apprend que les Athéniens envoyoient à l'aſſemblée des Amphictyons quatre députez, ſçavoir un Hiéromnémon & trois Pylagores. A la vérité, malgré le ſilence des auteurs ſur ce ſujet, je crois pouvoir avancer que ces quatre députez n'eſtoient comptez que pour deux par rapport aux ſuffrages : c'eſt-à-dire, que les quatre enſemble n'avoient que *deux* voix. Autrement Æſchine ſe contrediroit luy-meſme : puiſque dans ſa harangue intitulée, περὶ παραπρεσβείας, ou *de la prévarication de Démoſthéne dans ſon ambaſſade ;* il nous aſſeure formellement, que les villes les plus puiſſantes n'avoient aucune prérogative d'honneur, ny aucune prééminence ſur les plus petites : & qu'ainſi chaque ville, ſans diſtinction, avoit ſeulement deux voix en la perſonne de ſes députez. D'où je conclus que les quatre députez d'Athénes ne devoient avoir que deux voix. Je dis la meſme choſe des autres grandes villes qui en envoyoient un pareil nombre ; & je ſuis perſuadé que l'égalité qui régnoit dans cette Compagnie, n'auroit jamais, ſans cela, autoriſé une pareille diſtinction. S'il m'eſtoit meſme permis d'expoſer là-deſſus mon ſentiment, je pancherois fort à croire que ce relaſchement de la ſévérité des loix Amphictyoniques, ne s'introduiſit que vers le temps d'Æſchine, c'eſt-à-dire, ſous le regne de Philippe pére d'Alexandre le Grand ; temps auquel, ſelon toutes les apparences, les grandes

grandes villes de la Gréce commencérent à vouloir à cet égard se tirer de la régle commune ; ce que les Amphictyons voulurent bien tolérer par un trait de politique, & par déférence pour ces villes : mais à condition néantmoins que leurs *quatre* députez ne seroient comptez que pour *deux*, par rapport au droit de suffrage : afin qu'une telle innovation ne pust préjudicier en rien aux anciens statuts de leur Compagnie, qui portoient que les moindres d'entre les villes Amphictyonides, iroient de pair avec les plus grandes en toutes choses ; & sur tout pour le nombre des voix. D'ailleurs on sçait que l'autorité des Amphictyons commença fort à déchoir dés le moment qu'ils eurent eu la condescendance d'admettre Philippe dans leur corps : car ce prince estant par ce moyen entré en joüissance de tous leurs droits & de tous leurs priviléges, sceut bien-tost se mettre au-dessus des loix, & abusa de son pouvoir jusqu'au point de présider par procureur, & à cette illustre assemblée, & aux *Jeux Pythiques*; jeux dont les *Amphictyons* estoient les juges-nez & les *agonothétes*. C'est ce que Démosthéne luy reproche dans sa troisiéme Philippique. « Lorsqu'il ne daigne pas, dit-il, nous honorer de sa présence, il en- « voye présider ses *esclaves*, c'est-à-dire, ses *courtisans*, qu'il « plaist à cet orateur d'avilir par ce terme odieux, mais qui convenoit parfaitement à l'idée que la liberté Grecque s'estoit formée de la royauté. Effectivement les Grecs, nation née pour l'indépendance, estoient convaincus que tout peuple qui s'est donné un maistre, n'est plus véritablement libre ; & que plus on approche de la personne de ce maistre, plus on devient esclave. Le voisinage des estats du Roy des Perses, dont les courtisans s'appelloient par honneur, δοῦλοι τοῦ μεγάλου βασιλέως, *les esclaves du grand Roy*, ne contribuoit pas peu encore à augmenter l'aversion naturelle qu'avoit la Gréce pour toute domination despotique. A ce propos on me pardonnera cette petite reflexion : c'est qu'en Orient les coutumes ne varient presque point. Ce qui s'y pratiquoit dans les temps les plus recu-

lez, s'y pratique encore de nos jours, à peu-prés de la mesme maniére; puisque nous voyons que les plus grands Seigneurs Persans se tiennent fort honorez du titre d'*esclaves de la haute porte de leur prince*, & que tout de mesme en Turquie les *Bassas*, les *Visirs*, en un mot, ceux qui possédent les premiéres dignitez de l'Empire Ottoman, se qualifient les *esclaves de la porte du Grand-Seigneur.* Mais je retourne à mon sujet, & par occasion je ne puis me dispenser de relever une chose qui est échappée à la pénétration & à l'exactitude de feu Mr. De Tourreil, l'un de nos illustres confréres, par rapport au droit de *double suffrage.* C'est dans une de ses remarques sur un endroit de la harangue de Démosthéne touchant la paix: endroit dans lequel cet orateur nous apprend que les Thessaliens ayant esté bannis du corps des Amphictyons par les Phocéens leurs ennemis, prétendoient reprendre leur rang dans l'assemblée des Amphictyons, & aspiroient à rentrer dans leur *droit de double suffrage.* Sur quoy Mr. de Tourreil avance que chaque Amphictyon avoit ce droit-là. Pour le prouver, il nous renvoye à la harangue d'Æschine, περὶ παραπρεσβείας, dans laquelle cependant il n'en est pas dit un seul mot; mais bien que chaque ville Amphictyonide y avoit le *droit de double suffrage:* ce qui est dire, que chaque ville Amphictyonide n'avoit que deux voix en la personne de ses députez. On jugera si je me trompe, par le passage mesme d'Æschine, que je vais rapporter en sa langue originale, de peur que, si je n'en donnois qu'une version, l'on ne m'accusast (comme on accuse assez souvent les traducteurs mesmes les plus fidéles) d'avoir presté à mon auteur, pour amener son texte à mon systéme. Voicy donc en quels termes s'explique nostre orateur. Κατηριθμησάμην δ' ἔθνη δώδεκα, τὰ μετέχοντα τοῦ ἱεροῦ, θετταλοὺς, βοιωτοὺς, οὐ θηβαίους μόνους, δωριέας, ἴωνας, περραιβοὺς, μάγνητας, λοκροὺς, οἰταίους, φθιώτας, μαλιεῖς, φωκεῖς; καὶ τούτων ἔδειξα ἕκαστον ἔθνος ἰσόψηφον γενόμενον, τὸ μέγιστον τῷ ἐλάττονι, τὸν ἥκοντα ἐκ δωρίου, καὶ κυτινίου, ἴσον δυνάμενον λα-

Λακεδαιμονίοις. δύο γὰρ ψήφους ἕκαστον φέρει ἔθνος. Ce passage me paroist bien différent de ce que prétend Mr. de Tourreil, qui sans y prendre garde, transporte à *chacun des Amphictyons* en particulier, le *droit de double suffrage* qu'avoit en général *chaque ville Amphictyonide*. Ce qui est formellement contraire au texte de son auteur & à la vérité de l'histoire : & ce qui nous marque en mesme temps, avec quelle circonspection l'on doit recevoir le témoignage des plus sçavans modernes sur des faits anciens.

De quelle maniére s'élisoient les Pylagores & le Hiéromnémon.

Il ne sera pas maintenant hors de propos d'examiner de quelle maniere s'élisoient les *Pylagores* & le *Hiéromnémon*. Le dernier se tiroit au sort : ce qui luy a fait donner par les anciens le surnom de κληρωτός. Pour ce qui est des premiers, on les élisoit à la pluralité des voix ; d'où ils estoient surnommez χειροτονητοί. C'est ce que nous apprend entr'autres Æschine, lorsqu'en parlant de Démosthéne, il s'explique en ces termes : χειροτονηθεὶς δὲ ὑφ' ὑμῶν πυλαγόρας. Au reste on choisissoit presque toûjours dans le nombre des orateurs, ceux que l'on destinoit à remplir la place de *Pylagores* : & cela par la raison que nous avons déja marquée cy-dessus, que c'estoit aux *Pylagores* à porter la parole, toutes les fois qu'il estoit question de haranguer dans l'assemblée des Amphictyons. Le passage suivant tiré de la harangue d'Æschine contre Ctésiphon, me servira de garand de ce que j'avance. Il parle du temps qu'il estoit *Pylagore* de la ville d'Athénes. Πεμψάμενος δὲ ὁ ἱερομνήμων ἠξίου με εἰσελθεῖν εἰς τὸ συνέδριον, καὶ εἰπεῖν τι πρὸς τοὺς ἀμφικτύονας ὑπὲρ τῆς πόλεως καὶ αὐτὸ οὕτω προῃρημένον. Ἀρξαμένου δέ μου λέγειν, &c. A quoy je puis encore ajoûter le témoignage de l'auteur du grand étymologique, qui définit les *Pylagores* de la maniére suivante. Πυλαγόραι δὲ οἱ προεστῶτες Πυλαίας. Πυλαία δέ ἐστιν ἡ εἰς Θερ-

μοπύλας γινομένη σύνοδος τῶν ἀμφικτυόνων, ἢ οἱ πεμπόμενοι ἀπὸ τῶν πόλεων εἰς ἀμφικτυονίαν ῥήτορες:

Nous venons de remarquer que le député nommé Ἱερομνήμων, ne s'élisoit point par la voye des suffrages, mais qu'il estoit tiré au sort. C'est un fait qu'Aristophane nous apprend dans sa Comédie des *Nuées*; & qui, outre plusieurs autres anciens, nous est encore confirmé par Démosthéne dans sa harangue contre Timocrate, à l'endroit où ce grand orateur rapporte le serment que faisoient à leur réception ces juges d'Athénes appellez Ἡλιασταὶ, parce qu'ils rendoient la justice dans une grande place nommée Ἡλιαία, à cause qu'elle estoit entiérement à découvert, & par conséquent exposée aux ardeurs du soleil & à toutes les injures de l'air.

De ce que les deputez des villes Amphictyonides estoient obligez de faire à leur retour.

Comme ces différents deputez qui composoient le corps des Amphictyons, représentoient les villes qui les envoyoient, de mesme que l'ambassadeur d'un souverain représente son maistre; & qu'ils n'estoient que les dépositaires des ordres de ces mesmes villes; le temps de leur députation expiré, le *Hiéromnémon* & les *Pylagores* estoient obligez de venir rendre à leurs concitoyens un compte exact de tout ce qu'ils avoient fait pendant la tenuë de ces estats généraux de la Gréce. On suivoit en cela le mesme usage qui se pratiquoit à l'égard des autres ambassadeurs ou envoyez. C'est une particularité que me fournit Æschine, qui rapporte, qu'ayant esté envoyé luy-mesme avec deux autres en qualité de *Pylagore*, & *Diognéte* seul en qualité de *Hiéromnémon*: à leur retour à Athénes, ils allérent tous quatre ensemble rendre compte de leur députation, premiérement au sénat, & ensuite au peuple. Puis il ajoûte, qu'aprés leur avoir remis des mémoires de ce qui s'estoit passé pendant leur députation, & représenté

les décrets qu'ils avoient rendus : le sénat & le peuple d'Athénes approuvérent & ratifiérent d'un commun accord, tout ce qu'avoient fait Æschine & ses Collégues.

Quel estoit le plus considérable du Hiéromnémon ou du Pylagore ?

Pour en revenir au point que je me suis engagé d'éclaircir ; n'en déplaise à Hésychius & à l'auteur du grand étymologique, dont l'un n'a fait que copier l'autre dans la définition du mot Πυλαγόραι : les plus considérables d'entre les députez n'estoient point certainement les *Pylagores*, mais bien les Hiéromnémons : puisque le droit de recueillir les suffrages, & de prononcer ensuite, estoit attaché à leur dignité : comme le Rhéteur Ulpien le marque précisément en ces termes : *οἱ πεμπόμενοι εἰς τὸ τῶν ἀμφικτυόνων συνέδριον, ὡς κύριοι τῶν ψήφων ἐλέγοντο ἱερομνήμονες.* C'est ce que Démosthéne luy-mesme confirme dans la harangue qu'il prononça devant le peuple d'Athénes, pour obtenir la couronne d'or qui luy avoit esté décernée, à cause des services considérables qu'il avoit rendus à cette République. Car, aprés une énumération exacte de toutes les mauvaises manœuvres d'Æschine dans la guerre qu'il avoit fait entreprendre contre les habitants d'*Amphissa* ; ce grand orateur s'y explique de la maniére suivante, en parlant toûjours d'Æschine : Ἀνθρώπους ἀπείρους λόγων, καὶ τὸ μέλλον οὐ προορωμένους τοὺς ἱερομνήμονας πείθει ψηφίσασθαι περιελθεῖν τὴν χώραν. Enfin, l'ancien Scholiaste d'Aristophane, dans son Commentaire sur la Comédie des Nuées, nous asseure que les *Hiéromnémons* présidoient aux sacrifices du Dieu : ce qui est dire, qu'ils estoient au-dessus des *Pylagores* : puisque dans toutes les religions la prestrise a toûjours eu le pas sur tous les autres ordres, & sur la plus haute magistrature mesme. Voicy comment s'en explique ce Scholiaste : Ἐξέπεμπον γὰρ οἱ ἀθηναῖοι εἰς δελφοὺς ἱερομνήμονας, οἳ παρὰ πυλαγόραν προεϊστήκεσαν τῶν ἱερῶν τοῦ θεοῦ.

Il eſt ſi conſtant au reſte, que c'eſtoient les *Hiéromnémons*, qui préſidoient à l'aſſemblée des Amphictyons, que ce n'eſtoit jamais un autre qu'un *Hiéromnémon*, qui recuëilliſt les voix, & qui prononçaſt les arreſts. D'où vient que *Cottyphus* Pharſalien eſt dit par Æſchine : ὁ τὰς γνώμας ἐπιψηφίζων. Or ce *Cottyphus* eſtoit *Hiéromnémon*, comme nous l'apprenons dans les notes d'Ulpien l'orateur, ſur la harangue de Démoſthéne pour la couronne : Κόττυφος ἱερομνήμων ἦν Θετταλὸς, ἢ ἀρκὰς, πάντα πράττων ὑπὲρ φιλίππου. Æſchine fait ce *Cottyphus* Theſſalien de la ville de Pharſale : mais il eſt qualifié Arcadien dans le décret des Amphictyons rapporté dans la harangue pour la couronne. Aprés tout, la patrie de *Cottyphus* nous eſt une choſe aſſez indifférente : que nous importe-t-il de ſçavoir de quel pays il eſtoit ! Il nous ſuffit qu'il ait eſté *Hiéromnémon* ; & que ce ſoit en cette qualité, qu'il ait recuëilli les voix des Amphictyons ſes confréres ; & qu'il ait prononcé les arreſts rendus pendant ſa députation, par cette illuſtre Compagnie. En effet, quiconque aura tant ſoit peu feüilleté les orateurs Grecs, ſera pleinement convaincu que τὸ τὰς γνώμας ἐπιψηφίζειν, eſt une fonction attachée à la perſonne de celuy qui eſt à la teſte d'une Compagnie, à la perſonne du Préſident : τοῦ ἐπιςάτου, προέδρου, πρυτάνεως.

Mais une choſe qui, ſelon moy, rend encore la dignité du *Hiéromnémon* bien plus marquée ; c'eſt que ſon nom eſtoit inſcrit à la teſte des décrets des *Amphictyons* : & que l'on comptoit les années par les différents *Hiéromnémons* ; de meſme que les Romains comptoient les leurs par les divers Conſulats. Il ne faut point d'autre preuve de cette vérité, que les deux décrets rapportez par Démoſthéne, dans ſa harangue pour la *couronne :* dont le prémier commence par ces mots : Ἐπὶ ἱερομνήμονος κλειναγόρου, ἐαρινῆς πυλαίας. Ἔδοξε τοῖς πυλαγόραις καὶ τοῖς συνέδροις τῶν ἀμφικτυόνων : & le ſecond eſt conceu en ces termes : ἐπὶ ἱερομνήμονος κλειναγόρου, ἐαρινῆς πυλαίας. Ἔδοξε τοῖς πυ-

λαγόραις καὶ τοῖς συνέδροις τῶν ἀμφικτυόνων, καὶ τῷ κοινῷ τῶν ἀμφικτυόνων. Dans ce dernier on lit communément ἐπὶ ἱερέως μνήμονος, au lieu de ἐπὶ ἱερομνήμονος ; leçon qui, à mon avis, est meilleure que la premiére. Au reste, les Byzantins comptoient aussi anciennement leurs années par leurs Magistrats, qui portoient le nom de *Hiéromnémons*. C'est une circonstance que nous apprennent deux décrets de cette ville ; dont le premier rapporté par Démosthéne, dans cette mesme harangue pour la *couronne*, commence ainsi : ἐπὶ ἱερομνήμονος βοσπορίχου : & le second, comme on peut le voir dans le IV. livre de Polybe, débute par ces mots : ἐπὶ κόθωνος τοῦ καλλιγείτονος ἱερομνημονοῦντος ἐν βυζαντίῳ.

Une autre prérogative qui servoit encore à rehausser la dignité des *Hiéromnémons* ; c'est que c'estoit à eux qu'appartenoit le droit de convoquer l'*Assemblée générale des Amphictyons* ; ce que les Grécs nommoient ἐκκλησία ἀμφικτυόνων, qui est bien différente de ce qu'ils appelloient συνέδριον, & que j'appelle *le corps des Amphictyons* ; c'est-à-dire, les *Juges, ceux qui avoient droit de suffrage*. Or, pour ce qui regarde cette *assemblée particuliere*, ce συνέδριον ἀμφικτυόνων, que les Romains en leur langue auroient nommé *consessus* ; il est indubitable qu'il n'y avoit que les seuls *Hiéromnémons* & les seuls *Pylagores* qui y eussent droit de séance. Il n'en estoit pas de mesme lorsque *l'assemblée générale*, ou ἐκκλησία, estoit convoquée : car alors, non-seulement les *Hiéromnémons* & les *Pylagores*, c'est-à-dire, tout le corps des Amphictyons, y prenoient la séance qu'ils y avoient de droit : mais ils y admettoient encore tous les Grecs qui se trouvoient à Delphes, soit pour consulter l'oracle d'Apollon, soit pour offrir à ce Dieu des sacrifices en action de graces des biens qu'ils prétendoient avoir receus de luy : & c'est ce que nous apprenons par le passage suivant de la harangue d'Æschine contre Ctésiphon. Τῇ ἐπιούσῃ ἡμέρᾳ κόττυφος ὁ τὰς γνώμας ἐπιψηφίζων ἐκκλησίαν ἐποίει τῶν ἀμφικτυόνων. Ἐκκλησίαν γὰρ ὀνομάζουσιν, ὅταν μὴ μόνον τοὺς πυλαγόρους καὶ τοὺς ἱερομνήμονας συγκα-

λέουσιν; ἀλλὰ καὶ τοὺς συνθύοντας καὶ χρωμένους τῷ θεῷ.

Nous avons déja remarqué dans la premiére partie de ce discours, quelle prodigieuse affluence de Grecs abordoit à Delphes, pendant tout le cours de l'année : les uns pour consulter l'oracle d'Apollon, les autres pour luy faire des sacrifices; d'autres enfin pour enrichir son temple de leurs offrandes. Ainsi nous nous dispenserons d'entrer là-dessus dans des redites, qu'il est toûjours bon de ménager. Mais pour en revenir au passage d'Æschine que je viens de citer, on ne peut pas, ce me semble, trouver rien de plus positif pour establir la différence qu'il y avoit entre le συνέδριον & l'ἐκκλησία des *Amphictyons*. Et il me paroist que cette différence est encore assez visiblement marquée dans un des décrets Amphictyoniques dont j'ay fait mention un peu plus haut, & au commencement duquel on lit les mots suivans. Ἔδοξε τοῖς Πυλαγόραις, καὶ τοῖς συνέδροις τῶν ἀμφικτυόνων καὶ τῷ κοινῷ τῶν ἀμφικτυόνων. *Il a paru à propos, il a plû aux Pylagores & aux autres qui ont droit de séance dans le corps des Amphictyons, & à la communauté ou societé des Amphictyons*. Car que peut-on entendre par ces mots, τοῖς συνέδροις τῶν ἀμφικτυόνων, que les seuls *Hiéromnénons* ! Y en avoit-il d'autres qu'*eux* & les *Pylagores*, qui eussent droit de séance & de suffrage dans cette illustre Compagnie ! Par conséquent les *Pylagores* estant nommez, il saute aux yeux que leurs συνέδροι ne peuvent estre que les *Hiéromnémons*, puisqu'il est constant que le corps entier des Juges Amphictyons n'estoit composé que de ces deux sortes de deputez. Mais il se presente encore icy une difficulté qu'il ne sera pas hors de propos de résoudre. On pourroit m'objecter, pourquoy les *Hiéromnémons* estant les premiers & les plus considérables d'entre les deputez ; pourquoy, dis-je, ils ne sont pas nommez les premiers dans les décrets des Amphictyons ; & qu'au contraire ce sont les *Pylagores* à qui l'on défére cet honneur. Je réponds à cela deux choses. La premiére que la prééminence du *Hiéromnémon* sur le *Pylagore* est assez

marquée

marquée par la datte de l'acte qui porte son nom en teste. La seconde, qu'il faut faire attention que c'estoit toûjours un *Hiéromnémon* qui recueïlloit les voix & qui prononçoit les arrests : c'est-à-dire, qui estoit à la teste des Amphictyons, & qui leur présidoit. D'ailleurs il est encore à remarquer que les *Hiéromnémons* estoient chargez de rédiger par écrit tout ce qui se délibéroit dans cette Compagnie ; & qu'ils estoient les gardiens nez de ces actes. Or ç'auroit esté blesser la politesse, & plus encore l'égalité qui regnoit en toute autre chose entre les Amphictyons, que de s'inscrire les premiers sur les décrets qu'ils rendoient. C'estoit donc sans doute dans cette veuë, qu'au lieu de leur nom ils mettoient celuy des *Pylagores* : mais aussi, pour ne pas compromettre leur dignité, ils avoient la délicatesse d'aimer mieux ne se point nommer, que de mettre leur nom en queuë aprés celuy des *Pylagores*. Delà vient qu'ils substituérent le terme de συνέδροι à celuy de ἱερομνήμονες : ayant imaginé ce milieu, afin d'observer les bienséances par rapport à leurs collégues ; sans toutefois déroger aux honneurs attachez à leur rang. Voilà du moins l'induction qu'il me semble que l'on peut raisonnablement tirer des termes du décret en question : ἔδοξε τοῖς πυλαγόραις καὶ τοῖς συνέδροις τῶν ἀμφικτυόνων. Il reste à sçavoir ce que désignent ceux de τῷ κοινῷ ἀμφικτυόνων, qui les suivent. Et je suis persuadé qu'ils ne signifient autre chose que ces Grecs dévots dont nous avons parlé cy-dessus, convoquez par les *Amphictyons* pour assister à une assemblée générale ou ἐκκλησία. Car il n'y a pas d'apparence que le τὸ κοινὸν ἀμφικτυόνων ainsi placé, se rapportast encore aux Juges déja désignez par les termes de πυλαγόραι & de συνέδροι, qui le précédent. Ce seroit une *tautologie* hors de place, dont on ne peut pas soupçonner les Grecs de ces temps-là. En effet, à quoy bon auroient-ils repeté deux fois tout de suite la mesme chose en différents termes, dans un acte que la briéveté rend constamment plus digne du tribunal supresme dont il est émané !

Au reste, il est bon d'observer icy en passant, que ces Grecs qui estoient admis dans les *assemblées générales des Amphictyons*, n'avoient que le seul honneur d'estre présents à ce qui s'y passoit : car ils n'avoient point le droit de suffrage qui estoit réservé aux seuls *Hiéromnémons* & *Pylagores*. Je suis mesme persuadé que s'ils y estoient assis, c'estoit dans un lieu inférieur à celuy où estoient placez les bancs des Amphictyons ; & tel à peu-prés que l'est dans nos Parlements le *Barreau*, par rapport aux siéges des Conseillers & des Présidents. Et certainement la grandeur & la dignité d'un corps aussi respectable que celuy-là, n'éxigeoient pas une différence moins marquée. Aprés tout, parmi ces Grecs que les *Amphictyons* convoquoient, il ne laissoit pas de se trouver plusieurs gens de distinction, & mesme plusieurs personnages titrez, au nombre desquels je range cette sorte de prestres qu'ils appelloient θεωροί. En effet, je trouve que les Athéniens, non contents d'envoyer à Delphes leurs Hiéromnémons & leurs Pylagores, y envoyoient encore de surcroist des θεωροὺς, ou *sacrificateurs particuliers*, tirez tant du corps du *Sénat* que de celuy des *Thesmothétes*. C'est Démosthéne qui nous apprend cette particularité dans sa harangue intitulée, περὶ παραπρεσβείας, c'est-à-dire, contre les prévarications qu'il prétendoit avoir esté commises par Æschine son collégue, dans la gestion de leur ambassade commune vers Philippe Roy de Macédoine. Voicy les termes de ce grand orateur. *Ὥστε μήτε τοὺς ἐκ τῆς βουλῆς θεωροὺς, μήτε τοὺς θεσμοθέτας εἰς τὰ Πύθια πέμψαι, ἀλλ᾽ ἀποστῆναι τῆς πατρίου θεωρίας.* Le mesme Démosthéne dans son épistre troisiéme pour les enfants de Lycurgue, aprés avoir reproché aux Athéniens la lascheté qu'ils avoient de souffrir que l'orateur *Pythéas* tinst l'un des premiers rangs dans leur ville, luy qu'ils avoient autrefois accusé d'estre estranger ; ajoûte enfin, comme pour le comble de leur bassesse, qu'ils envoyoient mesme cet orateur en qualité de leur θεωρὸν, offrir à Delphes en leur nom ces sacrifices solemnels qui s'y faisoient

de temps en temps pour la conſervation de leur eſtat. Ἀλλὰ καὶ θύοντα ὑπὲρ ὑμῶν τὰς πατρῴους θυσίας ἐν Δελφοῖς. Car *Apollon Pythien* eſtoit honoré par les Athéniens comme un Dieu πατρῷος, ou, *Protecteur particulier de leur ville & de leur pays :* ainſi que nous l'apprenons de pluſieurs anciens, & entre autres de Démoſthéne dans ſa harangue pour la couronne. Ces *Dieux protecteurs* ou πατρῷοι, ſont ceux que les Latins nommoient *Dii patrii*, & que Virgile dans ſes Géorgiques appelle *Dii patrii indigetes.* Tel, par exemple, eſtoit *Mars* par rapport aux Romains. Comme pére putatif de *Romulus* leur fondateur, il eſtoit à leur égard un Dieu πατρῷος, ou *Patrius.* Delà vient au reſte, que ces ſacrifices que les *Théores* d'Athénes offroient à *Apollon Pythien*, eſtoient appellez πάτρια ou πατρῷα. Et ceux-cy eſtoient bien différents des ſacrifices que faiſoient les *Hiéromnémons* & les *Pylagores* Athéniens. Car ces deux derniers ſacrifices s'offroient pour la conſervation & pour les heureux ſuccés de toute la Gréce en général : au lieu que les premiers offerts par les *Théores*, n'avoient pour objet que le bonheur de la ville d'Athénes, & la proſpérité de cette République en particulier.



MEMOIRE
POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA LUTTE DES ANCIENS.

Par M. Burette.

6. de Fevrier 1711.

Les éxercices du corps, qui s'accomplissent sans le secours d'aucun agent extérieur se partagent en deux genres ; l'*Orcheſtique* & le *Paleſtrique*. Le prémier a fait la matiére de trois Mémoires, dans lesquels j'ai tâché de donner une idée de la Sphéristique & de la Danse des anciens, en rassemblant avec soin les principaux faits, que l'antiquité nous fournit, par rapport à l'une & à l'autre. Je devois passer delà naturellement au détail des éxercices, compris sous le genre Palestrique. Mais comme la plûpart faisoient toute l'occupation & tout le mérite de ces hommes fameux, nommez Athlétes, qui au milieu des Etats les plus florissants & les mieux policez, formoient un corps considérable, gouverné par des loix particuliéres, & honoré de trés-grands priviléges ; je ne pouvois exposer clairement tout ce qui concerne ces éxercices, sans en faire connoître auparavant les acteurs : & c'est ce que je me suis efforcé d'éxécuter dans trois autres Mémoires. Ces préliminaires étoient d'autant plus indispensables, qu'en donnant du jour aux divers sujets, qui me restent à traiter, ils m'épargneront un grand nombre de redites, dans lesquelles je n'eusse pû éviter de tomber, pour me faire mieux entendre.

Les éxercices dont il est présentement question, se réduisent à neuf ; savoir la Lutte, le Pugilat, le Pancrace, la Course, l'Hoplomachie, le Saut, l'éxercice du Disque, celui du Trait, & celui du Cerceau (*Trochus*.) On les nommoit *Paleſtriques*, à cause qu'ils avoient presque tous

pour scêne cette partie des Gymnases appellée *Palestre*, dont j'ai fait ailleurs la description, & qui tiroit son nom de la Lutte (en Grec Πάλη) l'un des plus anciens de ces éxercices. C'est celui dont je traiterai dans ce Mémoire ; & pour le faire avec quelque sorte de méthode, j'examinerai d'abord la force & l'étymologie des mots employez chez les Grecs & chez les Latins, pour désigner la Lutte ; j'en rechercherai l'origine & les inventeurs ; & j'en établirai les différentes espéces. J'entrerai, aprés cela, dans un détail de tous les mouvements d'où résultoit l'art des Lutteurs ; ce qui me donnera occasion d'expliquer les principaux termes consacrez à cet éxercice : & pour faire mieux comprendre toute cette manœuvre, j'y joindrai quelques descriptions de Lutte bien circonstanciées, que j'emprunterai des anciens auteurs. Je tâcherai ensuite de déterminer en quel temps on commença d'admettre la Lutte dans les jeux publics ; & à quelles conditions les Lutteurs y remportoient le prix. Enfin, je ferai passer en revûë les Athlétes de ce genre les plus célébres.

Etymologies du mot Grec Πάλη.

Le mot Πάλη, dont se servent les Grecs pour signifier la Lutte, a fait croire, selon Plutarque, à quelques Grammairiens qui tiroient ce terme de l'adverbe πάλαι, *autrefois, anciennement*, que la Lutte étoit le plus ancien de tous les éxercices. Plutarque réfute ce sentiment par quelques raisons que nous déduirons plus bas, en traitant de l'origine de la Lutte. Cet auteur, dans le même endroit, propose quelques autres étymologies qui paroissent plus de son goût. De ce nombre est le verbe παλεύειν, *tromper, faire tomber dans le piége :* car on sait assez que l'adresse & la ruse n'étoient pas inutiles dans la Lutte pour terrasser un adversaire. Cependant il est vrai-semblable que dans la prémiére enfance de cet éxercice chez les Grecs, la seule force du corps y décidoit du succés, sans qu'on s'avisât encore d'avoir recours à l'artifice & aux tours de souplesse, qui furent le fruit des réfléxions que firent dans la suite les maîtres de Palestre, lorsqu'ils réduisirent la Lutte en art.

Sympos. lib. 2. quæst. 4.

C'est pourquoi, j'aimerois beaucoup mieux faire venir de πάλη même le verbe παλεύειν, qui d'ailleurs a plus l'air d'un mot dérivé que d'une racine. Je trouve la même irrégularité à tirer πάλη de παλαιστὴ (& c'est encore une étymologie de Plutarque;) outre que ce terme se prend uniquement pour la *mesure de quatre doigts*, & qu'il n'est pas vrai qu'à la Lutte cette partie de la main soit ce qui travaille le plus. Je n'ai pas meilleure opinion du verbe poëtique παλύνειν *arroser le corps, l'humecter*, ni de l'adverbe πέλας *proche*, tous deux alléguez par le même auteur, comme pouvant être les racines de πάλη. Quoi-que les onctions fussent ordinaires aux Lutteurs, & qu'ils s'approchassent de fort prés dans le combat; παλύνειν n'est point un mot primitif, ni d'où πάλη puisse être tiré, sans choquer le génie de la langue Grecque; & la circonstance de s'approcher, bien loin d'être particuliére à la Lutte, lui est commune avec le Pugilat & le Pancrace.

Aprés avoir montré combien ces étymologies rapportées par Plutarque sont peu heureuses, voyons si nos Grammairiens modernes n'auroient pas mieux rencontré sur ce point. Ceux qui dérivent πάλη de πάλλειν, *secoüer*, *agiter*, me paroissent d'autant mieux fondez, que la Lutte, comme chacun sait, se passoit en secousses réciproques; sans compter qu'on trouve dans Euripide le mot πάλος employé pour marquer une *secousse* & une *agitation* violente. Je ne m'éloignerois pas non plus du sentiment de ceux qui croyent voir l'origine de πάλη dans le mot πηλὸς, en Dorien παλὸς *de la boüe*, à cause de la poussiére dont se frottoient les Lutteurs : (étymologie indiquée par Plutarque, mais à laquelle cet auteur ne se fixe point :) ou qui le tirent des mots παλὴ, παιπάλη *farine*, *cendre*, *poussiére*, ce qui retombe dans la même idée. J'insiste d'autant plus volontiers sur cette derniére étymologie, qu'outre qu'elle a tout l'avantage de la vrai-semblance, elle est en quelque sorte justifiée par la langue Hébraïque, dans laquelle le verbe נאבק *Neébhak*, *lutter*, est certainement

H. Steph, Thes. l. Gr.

Loco citat.

dérivé de la racine אבק *Abhak*, qui ne ſignifie autre choſe que de la *pouſſiére*. Il s'enſuit delà, que les Grecs & les Hébreux auront envisagé la Lutte ſous le même point de vûë, en lui donnant une dénomination empruntée de cette ſeule circonſtance, que dans cet éxercice, les Athlétes ſe couvroient de pouſſiére avant que d'en venir aux mains.

Etymologie du mot Latin *Lucta.*

Les Latins, en lui impoſant un nom, l'ont conſidérée par un autre endroit. En effet, il y a beaucoup d'apparence que les mots *lucta* & *luctare* viennent du verbe *luere* pris dans la ſignification de *ſolvere, laxare;* car il ne s'agit dans la Lutte que de vaincre la réſiſtance des jointures d'un antagoniſte, & de faire plier ſes membres, en procurant le relâchement de ſes muſcles. Or comme *luo,* ainſi que pluſieurs autres verbes Latins, terminoit anciennement ſon ſupin en *ctum*, & en *xum;* de *luctum* on a formé *lucta* & *luctare*, de *luxum* ſont venus *luxus*, *luxe*, *diſſolution*, & le verbe *luxare*, en François *luxer*, *démettre ou déboiter une jointure;* accident qui n'étoit que trop ordinaire dans la Lutte. Auſſi les maîtres de Paleſtre, comme l'obſerve Hippocrate, n'ignoroient-ils pas l'art de réduire les luxations; & ils ſe ſervoient pour cela de moyens qui leur étoient particuliers, & qui ne convenoient guéres qu'à des corps auſſi endurcis & auſſi robuſtes, que l'étoient ceux des Athlétes dont ils avoient la conduite.

Lib. de articul. ſect. 47. n. 2. edit. Lindan.

Origine de la Lutte en général.

Pour venir maintenant à l'origine de la Lutte, on peut dire que c'eſt un des plus anciens éxercices dont nous ayons connoiſſance, puiſqu'elle étoit pratiquée dés le temps des Patriarches; témoin la Lutte de l'ange contre Jacob, décrite au 32.[e] chap. de la Genéſe, & dans laquelle Jacob ſoûtint ſi vigoureuſement l'attaque de l'ange, que celui-ci ſentant bien qu'il ne pourroit terraſſer un ſi rude Athléte, fut réduit à le rendre boiteux, en lui touchant le nerf de la cuiſſe, lequel ſe deſſécha auſſi-tôt. Il eſt fait encore mention de la Lutte dans un autre endroit de la Genéſe; mais ce n'eſt qu'une Lutte métaphorique. C'eſt au ſujet

Verſ. 24.

Chap. 30. v. 8.

de Rachel, qui pour marquer la joye qu'elle a de se voir un second fils né de sa servante Bala, s'exprime en ces termes; *Le Seigneur m'a fait lutter avec ma sœur, & la victoire m'est demeurée.* C'est pourquoi elle nomma ce fils Nephtali, *Lutteur;* terme dérivé du verbe Hébreu נפתל *Niphthal*, qu'employe, dans ce passage, l'écrivain sacré, & qui désigne particuliérement les contorsions, que font les Lutteurs, pour se jetter par terre; au lieu que le mot employé pour la Lutte de Jacob est le verbe נאבק *Néébhak*, dont je viens de parler, & qui signifie proprement *se frotter de poussiére.* Mais sans m'arrêter plus longtemps sur l'usage & sur l'ancienneté de la Lutte, parmi les Orientaux, chez qui elle s'est toûjours conservée, comme les relations des voyageurs en font foi; je tâcherai d'en découvrir l'origine chez les Grecs, puisque ce sont eux qui l'ont cultivée avec le plus de soin, & qui ont le plus contribué à la perfectionner.

Origine de la Lutte chez les Grecs.

La Lutte, chez les Grecs, de même que chez les autres peuples, étoit dans ses commencements un éxercice grossier, où la pesanteur du corps & la force des muscles avoient la meilleure part. Les hommes les plus robustes & de la taille la plus avantageuse étoient presque sûrs d'y vaincre; & l'on ne connoissoit point encore la supériorité que pouvoient donner dans cette espéce de combat, beaucoup de souplesse & de dextérité jointes à une force médiocre. La Lutte considérée dans cette prémiére simplicité, peut passer pour un des plus anciens éxercices. Car il est à croire, que les hommes devenus ennemis les uns des autres, ont commencé par se colleter, & se battre à coups de poing, avant que de mettre en œuvre des armes plus offensives. Telle étoit la Lutte dans les siécles héroïques & fabuleux de la Gréce; dans ces temps féconds en hommes féroces & cruels, qui faisoient consister leur gloire à opprimer les plus foibles, & qui regardant la justice, la pudeur & l'humanité comme des marques de peu de courage, ne connoissoient d'autres loix que celle du plus fort. C'est à peu
prés

prés le portrait que nous fait Plutarque de ces fameux scélérats, qui infestoient par leurs brigandages plusieurs provinces de la Gréce, & dont quelques-uns contraignoient les voyageurs à lutter contre eux, malgré l'inégalité de leurs forces, & les tuoient aprés les avoir vaincus. Hercule & Thésée travaillérent successivement à purger la terre de ces monstres; employant d'ordinaire, pour les vaincre & pour les punir, les mêmes moyens, dont ces barbares s'étoient servis pour immoler tant de victimes à leur cruauté. C'est ainsi que ces deux héros vainquirent à la Lutte Antée & Cercyon, inventeurs de cet éxercice, (selon Platon;) & ausquels il en coûta la vie, pour avoir osé se mesurer contre de si redoutables adversaires.

In Theseo, pag. 6. & 7. edit. Steph. Græc.

De legibus. l. 7.

Thésée fut le prémier, (selon Pausanias) qui joignit l'adresse à la force dans cet éxercice, & qui établit des écoles publiques appellées *Palestres*, où des maîtres l'enseignoient aux jeunes gens. Comme la Lutte fit partie des jeux Isthmiques rétablis par ce héros, & qu'elle fut admise dans presque tous ceux que l'on célébroit en Gréce & ailleurs; les Athlétes n'oubliérent rien pour s'y rendre habiles: & le désir de remporter les prix, les rendit ingénieux à imaginer de nouvelles ruses & de nouveaux mouvements, qui en perfectionnant la Lutte, les missent en état de s'y distinguer. Ce n'est donc que depuis Thésée, que la Lutte, qui n'avoit été jusqu'alors qu'un éxercice informe, fut réduite en art, & se trouva dans toute sa perfection : & l'on voit assez, qu'en la considérant sur ce pied-là, elle ne peut disputer l'ancienneté à divers éxercices, tels que la Course, le Pugilat, celui du Disque & quelques autres, qui étant beaucoup plus simples que la Lutte, ont dû se perfectionner plûtôt. C'est le raisonnement, par lequel Plutarque combat l'opinion de ceux qui dérivent de πάλαι *anciennement*, le mot Grec Πάλη, *Lutte*.

Atticis, c. 39 edit. Kuhn.

Origine des Palestres ou écoles pour la Lutte.

Quoi-qu'il en soit, Homére dans tous les endroits où il fait le dénombrement de ces combats gymniques, commence toûjours par le Pugilat, (s'il en faut croire Plu-

Le Pugilat plus ancien que la Lutte.

tarque) d'où il passe à la Lutte, puis à la Course ; & l'on ne peut pas dire (observe le même auteur) que cet ordre soit l'effet du hazard ou de la contrainte inséparable de la versification ; mais il est manifeste que le poëte a pris à tâche de s'assujettir à cet arrangement, quelque raison qui ait pû l'y engager. Il le suit dans les jeux funébres de Patrocle, où le Pugilat précéde la Lutte, à laquelle succéde la Course. Il le suit encore, lorsqu'il fait parler ainsi Achille à Nestor, en lui donnant un prix. *Je vous donne ce prix gratuitement, car vous n'êtes pas en état de disputer celui du Pugilat, ni de vous présenter pour la Lutte, pour l'éxercice du Javelot, ou pour la Course :* à quoi Nestor répond, Que dans sa jeunesse aux funérailles d'Amaryncée Roi de Buprase, *il vainquit au Pugilat, Clytoméde fils d'Enops ; à la Lutte, Ancée de Pleuron, qui osa lui prêter le collet ; à la Course, Iphicle, excellent coureur,* &c. Homére, (continuë Plutarque) ne s'écarte point du même ordre dans l'Odyssée, où il introduit Ulysse, défiant, chez Alcinoüs, les Phéaciens *au Pugilat, à la Lutte & à la Course :* à quoi ce Prince répond, *nous autres Phéaciens, nous ne sommes bons, ni au Pugilat, ni à la Lutte ; mais nous excellons à la Course.*

Sympofiac. l. 2. c. 5.

lib. 8.

Pourquoi le Pugilat est plus ancien que la Lutte.

Plutarque, aprés avoir montré par tous ces passages, combien Homére s'attache scrupuleusement à cet ordre, dans l'énumération qu'il fait de ces éxercices ; en recherche la raison, & allégue celle-ci. *Tous ces combats athlétiques,* dit-il, *ne sont, à le bien prendre, que des imitations de la guerre, & comme autant de préparations qui disposent les hommes à ce pénible métier. Or le prémier devoir d'un soldat, dans un combat véritable, c'est de frapper & de parer, ou d'esquiver le coup qu'on lui porte. En second lieu, lorsque les combattants viennent à s'approcher de si prés, qu'ils se joignent corps à corps, il s'agit de savoir colleter un adversaire, de le repousser, de le terrasser, s'il est possible : & ce fut par ce moyen, qu'à la bataille de Leuctres, les Thébains, qui excellent dans l'art de lutter, renversérent & vainquirent*

les Lacédémoniens. Enfin, il faut être en état de se retirer, & même de fuir, si l'on a du pire, ou de poursuivre l'ennemi, si l'on est victorieux. Par conséquent, ajoûte Plutarque, *on doit donner le prémier rang au Pugilat, qui apprend à porter des coups & à les éviter; la Lutte qui enseigne l'art de secouër un antagoniste, & de le jetter par terre, doit marcher ensuite; & la Course, qui met en état de fuir ou de poursuivre, doit être la derniére.* Rien ne paroît d'abord plus spécieux que ce raisonnement de notre philosophe, & rien n'est plus propre à faire soupçonner qu'Homére pourroit bien avoir eu ce systême en veûë. Mais par malheur, en parcourant le 8e. livre de l'Odyssée, je m'apperçois que cette uniformité prétenduë, dans l'arrangement des combats gymniques, chez Homére, se soûtient mal, dans la description que ce poëte donne des divers jeux, dont les Phéaciens régalent Ulysse leur nouvel hôte. En effet, ils commencent par la Course, continuent par la Lutte, le Saut, & l'éxercice du Disque, & finissent par le Pugilat. Il est surprenant que cet endroit de l'Odyssée qui occupe trente vers, ait échappé à Plutarque, en cette occasion.

V. 120.

Division de la Lutte en trois espéces.

Collect. l. 6. c. 28.

Les Grecs pratiquoient dans leurs Gymnases, jusqu'à trois sortes de Luttes. Antyllus cité par le médecin Oribase, en compte deux espéces; celle où l'on se battoit de pied-ferme (ὀρθοπάλην) & celle où l'on se rouloit sur l'arêne. J'en ajoûterai une troisiéme appellée Ἀκροχειρισμὸς; & je ferai voir que cet éxercice, que quelques auteurs distinguent de la Lutte, ne sauroit être raisonnablement rapporté à un autre genre. Mais avant que d'entrer sur cela dans un plus grand détail, disons un mot de la maniére dont les Athlétes se préparoient à la Lutte.

Frictions & Onctions des Lutteurs.

On peut dire que c'étoit principalement pour les Lutteurs qu'étoient destinées les frictions & les onctions si communes dans les Gymnases. Comme il étoit question dans la Lutte, de faire valoir toute la force & toute la souplesse des membres, on avoit recours aux moyens les

plus efficaces, pour réünir ces deux qualitez. Les frictions en ouvrant les pores, & en facilitant la transpiration, rendoient le mouvement du sang plus rapide, & procuroient en même temps une distribution plus abondante des esprits animaux, dans tous les muscles du corps. Or l'on sait que la force de ces organes dépend de cette abondance, jointe à la fermeté du tissu des fibres. D'un autre côté les onctions qui succédoient aux frictions, produisoient deux bons effets; l'un d'empêcher, en bouchant les pores, une trop grande dissipation d'esprits, laquelle étant une suite nécessaire des mouvements violents, n'eût pas manqué de mettre bientôt les Athlétes hors de combat: l'autre de donner aux muscles, à leurs tendons & aux ligaments des jointures, une plus grande fléxibilité, en introduisant par les conduits de la peau, des particules onctueuses; & par-là, de prévenir la rupture de quelques-unes de ces parties, dans les extensions outrées, ausquelles la Lutte les exposoit.

Pourquoi les Lutteurs se frottoient de poussiére.

Mais comme ces onctions, en rendant le cuir des Lutteurs trop glissant, leur ôtoit la facilité de se colleter & de se prendre au corps avec succés, ils remédioient à cet inconvénient, tantôt en se roulant sur la poussiére de la Palestre, & c'est ce que Lucien exprime par ces mots: ἐν τῷ πηλῷ συναναφύρονται καλινδούμενοι ὥσπερ σύες; *Ils se veautrent & se roulent dans la bouë, comme des pourceaux*; tantôt en se couvrant réciproquement d'un sable trés-fin, réservé pour cet usage dans les Xystes & sous les portiques des Gymnases; & c'est de cette coûtume que le même Lucien parle en ces termes: οὐκ ἐν πηλῷ οὗτοί γε, ἀλλὰ ψάμμον ταύτην βαθεῖαν ὑποβαλλόμενοι ἐν τῷ ὀρύγματι πατάττουσί τε ἀλλήλους καὶ αὐτοὶ ἑκόντες πάττουσι τὴν κόνιν ἀλεκτρυόνων δίκην: c'est-à-dire; *Ceux-ci ne se roulent point dans la bouë, mais prenant le sable qui est dans cette fosse, ils se le jettent les uns aux autres comme des coqs.* Ils se frottoient de poussiére, non-seulement aprés les onctions, mais aussi, pour essuyer & sécher la sueur dont ils se trou-

Anacharf. p. 269. to. 2. edit. Grav.

Ibid. p. 270.

voient tout trempez au fort de la Lutte, & qui leur faisoit quitter prise trop facilement. Cela servoit encore à les préserver des impressions du froid; cet enduit de poussiére mêlée d'huile & de sueur, empêchant l'air de pénétrer; & mettant par-là ces Athlétes à couvert des maladies ordinaires à ceux qui se réfroidissent trop promptement, aprés s'être fort échauffez.

Première espéce de Lutte qui étoit la perpendiculaire.

Les Lutteurs, ainsi préparez, en venoient aux mains; on les apparioit deux à deux, & il se faisoit quelquefois plusieurs Luttes en même temps. A Sparte, les personnes de différent séxe luttoient les unes contre les autres; & Athénée observe que la même chose se pratiquoit dans l'Isle de Chio. Le but que l'on se proposoit, dans cette sorte de Lutte, où l'on combattoit de pied-ferme, étoit de renverser son adversaire, de le terrasser (en Grec καταβάλλειν.) Delà vient que la Lutte s'appelloit καταβλητική, comme qui diroit l'*art de jetter par terre.* Pour cela ils employoient la force & la ruse; ce qui se réduisoit à s'empoigner réciproquement les bras (en Grec δράσσειν) à se tirer en avant, (ἀπάγειν) à se pousser & à se renverser en arriére (ὠθεῖν & ἀνατρέπειν) à se donner des contorsions & s'entrelacer les membres (λυγίζειν) à se prendre au collet & à se serrer la gorge jusqu'à s'ôter la respiration, (ἄγχειν & ἀποπνίγειν) à s'embrasser étroitement & se secouër, (ἀσκωνίζειν) à se plier obliquement & sur les côtez (πλαγιάζειν) à se prendre au corps & s'élever en l'air; à se heurter du front comme des beliers (συναράττειν τὰ μέτωπα) à se tordre le cou (τραχηλίζειν & ἐκτραχηλίζειν.)

Deipnosop. l. 13. c. 2. edit. Lugd.

Ces mots Grecs étoient consacrez à la Lutte, & se trouvent presque tous dans Pollux, qui en rapporte encore quelques autres, mais dont il est mal-aisé de découvrir la véritable signification. Tel est le verbe παρδεῖν ou μεσοπαρδεῖν, qui désigne (selon lui) un mouvement de Lutteur; mais il n'explique point ce que c'est. Hésychius interpréte μεσοπαρδεῖν par μεσολαβεῖν *prendre par le milieu du corps.* On peut voir l'explication de ce mot dans les notes de *Sau-*

Onomast. l. 3. c. 30. Segm. 155. ed. Amstel.

P. 380. ed. Hack. in 8.°

Vers. 529.

maise sur Trébellius Pollio. Tel est encore κλιμακίζειν ou κλιμάζειν dérivé de κλίμαξ, sorte de Lutte, dans laquelle (s'il en faut croire le scholiaste de Sophocle sur ces mots des *Trachiniennes*, ἦν δ' ἀμφίπλεκτοι κλίμακες) les combattants se bouleversoient haut & bas, ἄνω καὶ κάτω (dit-il) στρέφοντες οἱ μαχόμενοι. Hésychius y donne un autre sens, & l'applique au Pugilat; τοῖς πύκταις (dit-il) ὁπότε χρονοτριβοῖεν, κλίμαξ ἐτίθετο, ὑπὲρ τοῦ μὴ μένειν ἐπὶ τῆς αὐτῆς χώρας. Il est difficile de deviner ce qu'entend par-là ce Grammairien.

Voce Ἐκκλίμακος, pag. 300. edit. Schrevel.

Du croc en jambe des Lutteurs.

Act. 5. sc. 1. v. 6.

Parmi les tours de souplesse & les ruses ordinaires aux Lutteurs, nommées en Grec παλαίσματα, c'étoit un avantage considérable de se rendre maître des jambes de son antagoniste. C'est ce qui a fait dire à Plaute dans son *Pseudolus*, en parlant du vin, *captat pedes primùm, luctator dolosus est; c'est un dangereux Lutteur, il s'attaque d'abord aux pieds.* Cela s'exprimoit en Grec par différents verbes, ὑποσκελίζειν, πτερνίζειν, ἀγκυρίζειν; ce qui revient aux mots François *supplanter, donner le croc en jambe.* Cette derniére expression répond parfaitement au verbe Grec ἀγκυρίζειν, dérivé, comme l'on voit, d'ἄγκυρα, *ancre de vaisseau*, instrument crochu & propre à accrocher. On dit que nos Bretons excellent dans l'art de donner le croc en jambe. Dion, ou plûtôt Xiphilin son abbreviateur, remarque dans la vie d'Adrien, que cette adresse ne fut pas inutile aux soldats Romains, dans un combat contre les Jaziges. » Ceux-» ci ayant été mis en fuite, & se voyant poursuivis par leurs » ennemis, firent ferme sur le Danube glacé, dans l'espérance » de venir facilement à bout des Romains, peu accoûtumez » à combattre sur la glace. Ils vinrent donc fondre sur eux, » lorsqu'ils les virent engagez sur le fleuve, & les prirent en » tête & en flanc à l'aide de leur cavalerie, dont les che-» vaux sont dressez à courir sur la glace. Les Romains sans » s'épouvanter de ce nouveau choc faisoient tête de tous » côtez, & la plûpart jettant par terre leurs boucliers, s'en » servoient pour appuyer un de leurs pieds, & pour s'em-» pêcher de glisser. Ils reçûrent ainsi les Jaziges, & tirant

les chevaux par la bride & les hommes par leurs boucliers «
& par leurs piques, ils renversérent sans peine les uns & «
les autres, qui ne pouvoient tenir sur un terrain si glissant, «
contre les secousses que leur donnoient les Romains. «
Il est vrai que le pied glissoit quelquefois à ceux-ci ; mais «
soit qu'ils tombassent en arriére ou en avant, chacun en- «
traînoit avec soi son antagoniste, en lui donnant adroite- «
ment le croc en jambe, comme on le pratique dans la «
Lutte ; & le faisant tomber de maniére qu'il se trouvoit «
toûjours dessous. Ces Barbares à qui cette espéce de com- «
bat athlétique étoit inconnuë, & qui se picquoient plus de «
légereté que de résistance, ne purent soûtenir l'effort des Ro- «
mains, ensorte qu'il ne s'en sauva qu'un petit nombre. «

Seconde espéce de Lutte, qui étoit l'horizontale.

Telle étoit la Lutte, dans laquelle les Athlétes combattoient debout, & qui se terminoit par la chûte ou le renversement de l'un des deux combattants. Mais lorsqu'il arrivoit que l'Athléte terrassé entraînoit dans sa chûte son antagoniste, soit par adresse, soit autrement ; le combat recommençoit de nouveau, & ils luttoient couchez sur le sable, se roulant l'un sur l'autre, & s'entrelaçant en mille façons, jusqu'à ce que l'un des deux gagnant le dessus, contraignît son adversaire à demander quartier, & se confesser vaincu. Quelques auteurs, même parmi les anciens, ont confondu cette sorte de Lutte avec le Pancrace. A la vérité elle en faisoit partie ; mais elle en doit être distinguée par plus d'une raison : 1°. parce qu'Antyllus cité par Oribase, dit formellement, qu'il y a deux sortes de Luttes ; l'une de pied-ferme, l'autre où l'on se roule sur le sable ; division qui est confirmée par d'autres auteurs : 2°. parce qu'Aristote, Plutarque & d'autres anciens conviennent que le Pancrace étoit composé de la Lutte & du Pugilat ; 3°. parce que dans la Lutte il n'étoit pas permis de joüer des poings, ni dans le Pugilat de se colleter ou de se prendre au corps ; mais que dans le Pancrace, non-seulement on avoit droit d'employer toutes les secousses & toutes les ruses pratiquées dans la Lutte tant

Collect. l. 6. ch. 28.

Rhetor. l. 1. c. 5.

Symposiac. l. 2. q. 4.

droite que renversée, ou (s'il est permis de parler ainsi) tant *perpendiculaire* qu'*horizontale* ; mais qu'on pouvoit emprunter le secours des poings & des pieds, même des dents & des ongles, pour vaincre son adversaire. Il est donc certain que l'espéce de Lutte dont il s'agit présentement n'étoit différente de la premiére, qu'en ce que les Athlétes y combattoient couchez ; au lieu que dans l'autre ils combattoient debout ; & en ce qu'elle pouvoit avoir de singulier par rapport aux nœuds & aux entrelacements des Lutteurs, que la situation rendoit beaucoup plus compliquez. Il pouvoit quelquefois arriver, qu'un Athléte vaincu d'abord dans la Lutte *perpendiculaire*, & terrassé par son antagoniste, regagnât l'avantage dans la Lutte *horizontale*, en le foulant sous lui & le serrant de telle maniére qu'il fût obligé de se rendre. C'est à quoi se rapporte cette épigramme de Martial :

Hunc amo qui vincit, sed qui succumbere novit,
Et didicit melius τὴν ἀνακλινοπάλην.

J'aime un Lutteur qui terrasse son adversaire ; mais je n'aime pas moins celui qui sait succomber à propos, & qui a le mieux étudié la Lutte renversée. Car on ne doit pas s'imaginer, comme a fait *Mercurial*, que l'ἀνακλινοπάλη de Martial ait ici rien de commun avec cette Lutte obscéne, inventée par l'Empereur Domitien sous le nom de *Clinopale*, & dont parle Suétone dans la vie de cet Empereur.

Gymnast. l. 2. c. 8. p. 148. edit. Amstel.

Chap. 22.

De l'éxercice de se rouler sur le sable.

L'éxercice de se rouler sur le sable, dont parle Hippocrate, & qu'il appelle ἀλίνδησις, sembleroit d'abord être la même chose que cette Lutte *horizontale* dont je viens de faire la description ; d'autant plus qu'Hippocrate attribuë à cet éxercice les mêmes effets que produit la Lutte, avec cette seule différence, que le premier desséche d'avantage. Galien en fait deux espéces, lorsqu'il dit, Que les Athlétes se rouloient sur le sable avec vitesse, tantôt seuls, tantôt avec d'autres ; κυλινδουμένων ὀξέως καθ' ἑτέρων τε καὶ καταμόνας. On voit assez que la prémiére espéce doit être distinguée de la Lutte : mais quel jugement doit-on faire

De Diæt. l. 2. sect. 42. n.° 15. edit. Lindan.

De vict. rat. l. 2. p. 241. l. 43. edit. Basil. Gr.

faire de la seconde ? Ces Athlétes se rouloient-ils plusieurs ensemble, en se prenant au corps & s'embrassant ; auquel cas c'étoit une sorte de Lutte horizontale ? Peut-être se contentoient-ils d'éprouver qui parcourroit plus vîte en se roulant, certain espace de la Palestre ; & alors on auroit tort de confondre cet éxercice avec la Lutte. C'est dommage que Galien ni les autres ne s'expliquent pas là-dessus plus précisément, & nous réduisent par leur silence à de simples conjectures. Galien met cet exercice au rang, non pas des plus violents, mais de ceux qui éxigeoient les mouvements du corps les plus prompts. Le Médecin Cælius Aurelianus le range parmi les éxercices propres à diminuer l'embonpoint excessif ; en quoi il s'accorde avec les deux Médecins Grecs que je viens de citer.

Ibid.

Chronic. morb. l. 5. c. 11.

Passage de *Cælius Aurelianus* corrigé.

Les termes dans lesquels il s'exprime en cet endroit, méritent d'autant mieux d'être rapportez ici, qu'ils sont manifestement alterez, & que personne jusqu'à présent ne me paroît avoir réüssi dans la restitution de ce passage. Aurelien dit donc, en parcourant les moyens de dessécher & d'amaigrir ; *Convenit igitur corpus exercere gestatione plurima ac perseveranti &c.... tum volutatione in Palæstra varia, quam Græci Celadian atque Choricomachian vocaverunt, quæ sunt specialiter ab ipsius artis præceptoribus imperanda: tum hoplomachia &c.* Ce passage est visiblement corrompu; car, outre que le mot *Celadian* ne signifie rien, il est faux que les Grecs ayent nommé l'action de se rouler sur l'arene *Choricomachian ;* ce mot ne servant qu'à désigner le jeu du balon suspendu appellé Κώρυκος, & dont j'ai parlé dans ma Dissertation sur la *Sphéristique* des anciens. J'espérois trouver sur cela quelque éclaircissement dans la belle édition de Cælius Aurelianus que vient de nous donner in 4°. M. d'*Almelovéen*, qui sans doute a dû profiter des lumiéres des éditeurs & des commentateurs précédents. Mais toute la critique du savant Hollandois sur ce passage, se réduit à mettre en marge à côté de *Celadian*, Κελαδίαν *quid significat !* & à côté de *Choricomachian*, *an*

Mém. de Litter. to. 1. p. 153.

χειρομαχίαν! à quoi il ajoûte, dans ses notes imprimées à la fin du volume, *Exercitationem Coryci & Pilæ memorat 11. de sanitate tuend. Galenus.* Κώρυκον *autem sacculum significat, ut pugillatorii follis ludus videatur.* Et sur cela il nous renvoye aux *Adversaria* de *Turnébe*. Voilà une difficulté bien éclaircie ! Pour moi, je suis persuadé qu'il y a faute dans le texte d'Aurélien, & qu'il faut y faire deux corrections. Je lis donc d'abord, au lieu de *Celadian*, qui ne fait aucun sens, Καλίνδησιν, Κυλίνδησιν, ou Κυλινδίαν, qui est la même chose qu'Ἀλίνδησις dans Hippocrate, c'est-à-dire, *volutatio in pulvere*. Ensuite je lis *Corycomachiâ* à l'ablatif pour *Choricomachian*, & transposant le verbe *vocaverunt*, je le place immédiatement aprés le mot Κυλίνδησιν ; ensorte qu'au lieu de lire, *tum volutatione in Palæstrâ variâ, quam Græci Celadian atque Choricomachian vocaverunt*, je corrige *tum volutatione in Palæstrâ variâ, quam Græci culindesin* ou *culindian vocaverunt, atque Corycomachiâ : Il est à propos d'éxercer le corps par divers roulements dans la Palestre, ce que les Grecs ont nommé* Culindesis, *& par le jeu du balon suspendu.* Cette correction paroît d'autant plus vraisemblable qu'Hippocrate suit à peu-prés le même ordre, dans le dénombrement qu'il fait des éxercices qui causent l'amaigrissement ; mettant celui du Κώρυκος aprés celui des *roulements sur le sable* (ἀλινδήσιος ;) outre qu'on ne pourroit supposer qu'Aurélien eût crû que *volutatio in Palæstrâ* s'appelloit en Grec *Corycomachia*, sans lui attribuer une ignorance grossiere de cette langue.

De Diæt. l. 2.

Troisiéme espéce de Lutte.

Il me reste à parler d'une troisiéme espéce de Lutte, nommée Ἀκροχειρισμὸς, parce que les Athlétes n'y employoient que l'extrémité de leurs mains, sans se prendre au corps, comme dans les deux autres espéces. *Mercurial* en fait un éxercice particulier, & le distingue de la Lutte. Il se fonde pour cela sur l'autorité de Galien, qui dans l'énumération qu'il fait des éxercices, ne confond point l'un avec l'autre. Galien a eu raison d'en faire mention séparément, parce que ne considérant alors les éxercices,

Art. Gymnast. l. 3. c. 5.

De San. tuend. l. 2.

que par rapport aux effets qu'ils produisent pour la santé, il ne pouvoit trop distinguer à cet égard l'Ἀκροχειρισμὸς d'avec la Lutte. Mais si l'on fait seulement attention aux mouvements, qui composoient l'une & l'autre, on tombera d'accord, que le prémier de ces éxercices a trop de ressemblance avec le second, pour mériter de faire un genre à part; puisqu'il ne s'agissoit, dans tous les deux, que de vaincre la résistance des jointures d'un antagoniste. Il paroît même que l'Ἀκροχειρισμὸς n'étoit qu'un prélude de la véritable Lutte, par lequel les Athlétes essayoient réciproquement leurs forces, & commençoient à dénoüer leurs bras. En effet, cet éxercice consistoit à se croiser les doigts, en se les serrant fortement; à se pousser, en joignant les paumes des mains; à se tordre les doigts, les poignets & les autres jointures des bras, sans seconder ces divers efforts, par le secours d'aucun autre membre; & la victoire demeuroit à celui, qui obligeoit son concurrent à demander quartier. Il est si vrai que l'Ἀκροχειρισμὸς faisoit partie de la Lutte, que l'Athléte Léontisque, au rapport de Pausanias, ne terrassoit jamais son adversaire dans cette sorte de combat; mais le contraignoit seulement, en lui serrant & lui tordant les doigts, de se confesser vaincu. Cet éxercice faisoit aussi partie du Pancrace; & le même Pausanias parle d'un fameux Pancratiaste, nommé Sostrate, qu'on avoit surnommé *Acrocherfites* ou *Acrocheiristes*, parce qu'il n'employoit dans le Pancrace que l'Ἀκροχειρισμὸς pour vaincre ses antagonistes. Cet Athléte avoit esté couronné douze fois, tant aux jeux Néméens qu'aux Isthmiques; deux fois aux Pythiens, & trois fois à Olympie, où l'on voyoit sa statuë du temps de Pausanias. Cet éxercice étoit connu dés le siécle d'Hippocrate, qui dans le second livre *du régime*, l'appelle ἀκροχειρίζειν, & lui attribuë la vertu d'*exténuer le reste du corps, & d'attirer en haut les chairs*, c'est à-dire, *de rendre les bras plus charnus.*

Eliac. l. 2. c. 4. edit. Kuhn.

Ibid.

Ibid.

Sect. 42. n.° 17. edit. Lindan.

Descriptions poëtiques de la Lutte.

Aprés avoir donné un détail des principales circonstances, dont l'assemblage formoit l'art de lutter, & en avoir,

pour ainsi dire, exposé toute la théorie ; il seroit à souhaitter, que chacun pût s'en faire une idée plus vive & plus complette, en appellant la pratique au secours d'une simple spéculation, c'est-à-dire, en devenant spectateur de ces sortes de combats. Mais comme le temps de ces spectacles est passé, le seul moyen d'y suppléer en quelque maniére, c'est de consulter ce que la gravûre & la sculpture nous ont conservé de monuments, qui nous représentent quelque partie de l'ancienne Gymnastique ; & sur tout, de recourir aux descriptions que les poëtes nous en ont laissées, & qui sont autant de peintures parlantes & animées, propres à mettre sous les yeux de notre imagination, les choses que nous ne pouvons envisager autrement. C'est dans ce dessein que j'ai crû devoir faire ici passer en revûë, ce que la poësie Grecque & la poësie Latine nous offrent en ce genre de plus achevé, par rapport à la Lutte ; & cela viendra d'autant plus à propos, qu'en remédiant à la sécheresse inséparable des discussions critiques, cela pourra servir à égayer ce Mémoire.

Description de la Lutte d'Ajax & d'Ulysse, dans Homére. *Iliad. l. 23. v. 708.*

Commençons par la description que fait Homére, de la Lutte d'Ajax & d'Ulysse. Quoi-que cette description ne soit ni des plus longues ni des plus circonstanciées, peut-être sera-t-on contraint d'avoüer, que pour la force, pour le naturel & pour la précision, elle l'emporte sur toutes les autres. *Aussi-tôt*, dit Homére, *se lévent le grand Ajax fils de Télamon, & le prudent Ulysse : ils s'avancent au milieu de l'Arene, n'étant couverts que d'une ceinture. D'abord avec leurs mains robustes, ils s'empoignent les bras réciproquement, & se serrent aussi étroitement que deux poutres, qu'un habile charpentier a emboitées ensemble, pour soûtenir le comble d'une maison contre la violence des vents. Leurs reins craquent par les secousses violentes qu'ils se donnent, en se tirant l'un l'autre à force de bras. La sueur coule de tout leur corps, & il s'éleve par tout, sur leurs côtez & sur leurs épaules, des tumeurs livides, causées par le sang meurtri. Tous deux sont également animez du désir de la victoire,*

par rapport à ce merveilleux trépied qui en est le prix. Mais, ni Ulysse ne peut ébranler & jetter par terre Ajax, ni Ajax ne peut vaincre la résistance d'Ulysse. Les spectateurs commençant à s'ennuyer, Ajax dit à Ulysse ; divin fils de Laërte, qui êtes si fécond en expédients, ou enlevez-moi de terre, ou souffrez que je vous enléve, & laissons le soin du reste aux Dieux. En disant cela, il enléve Ulysse. Ulysse n'oublie pas, en cette occasion, ses ruses ordinaires ; il donne le croc en jambe à Ajax, en le frappant sur le jarret, le jette à la renverse, & tombe sur lui. Les troupes sont ravies d'étonnement & d'admiration. Les deux Athlétes s'étant relevez, le divin Ulysse veut à son tour enlever Ajax, mais à peine lui fait-il perdre terre ; ses genoux plient sous le poids, & ils tombent tous deux sur le sable, l'un auprés de l'autre, tout couverts de poussiére. Ils se relévent, & ils alloient lutter pour la troisiéme fois, si Achille ne se fût levé, & ne les eût retenus ; &c.

La Lutte d'Hercule & d'Achéloüs est trop fameuse dans la fable, pour n'avoir pas servi de matiére à quelque description poëtique. Ovide s'est éxercé sur ce sujet dans le 9.e livre de ses métamorphoses, où Achéloüs lui-même raconte ce combat en ces termes :

Description de la Lutte d'Hercule & d'Acheloüis, dans Ovide. *Vers. 31. & sequentib.*

Congrediturque ferox. Puduit modo magna locutum
Cedere. Rejeci viridem de corpore vestem,
Brachiaque opposui, tenuique à pectore varas
In statione manus, & pugnæ membra paravi.
Ille cavis hausto spargit me pulvere palmis ;
Inque vicem fulvæ tactu flavescit arenæ.
Et modo cervicem, modo crura micantia captat ;
Aut captare putes : omnique à parte lacessit.
Me mea defendit gravitas : frustraque petebar.
Haud secus ac moles, quam magno murmure fluctus
Oppugnant ; manet illa ; suoque est pondere tuta.

Digredimur paulum : rursusque ad bella coimus;
Inque gradu stetimus, certi non cedere; eratque
Cum pede pes junctus, totoque ego pectore pronus,
Et digitos digitis, & frontem fronte premebam.
Non aliter fortes vidi concurrere tauros,
Cum pretium pugnæ toto nitidissima saltu
Expetitur conjux : spectant armenta, paventque,
Nescia quem maneat tanti victoria regni.
Ter sine profectu voluit nitentia contra
Rejicere Alcides à se mea pectora : quarto
Excutit amplexus, adductaque brachia solvit;
Impulsumque manu, (certum mihi vera fateri)
Protinus avertit, tergoque onerosus inhæsit.
Si qua fides (neque enim ficta mihi gloria voce
Quæritur) imposito pressus mihi monte videbar.
Vix tamen exserui sudore fluentia multo
Brachia : vix solvi duros à corpore nexus.
Instat anhelanti : prohibetque resumere vires:
Et cervice mea potitur. Tum denique tellus
Pressa genu nostro est; & arenas ore momordi.

L. 4. v. 612. *L. 6. v. 847.* On peut voir aussi de quelle maniére Lucain, dans sa *Pharsale*, décrit la Lutte d'Hercule & d'Antée; & Stace dans sa *Thébaïde*, celle de Tydée & d'Agyllée, remarquable, sur tout, par la disproportion des combattants, dont l'un est d'une taille gigantesque, & l'autre d'une taille petite & ramassée. Il paroît que Stace, dans cette description, a emprunté quelques expressions de celle d'Ovide que je viens de rapporter.

Ces quatre descriptions méritent d'autant mieux d'être consultées sur la Lutte, qu'en nous présentant toutes ce même objet, elles nous le montrent par différents côtez,

& par là, servent à nous le faire connoître plus parfaitement; de sorte qu'en rassemblant ce que chacune renferme de particulier, on trouve presque toutes les circonstances, qui caractérisoient cette espéce d'éxercice. J'y joindrai néanmoins encore une cinquiéme description, laquelle quoi-qu'en prose, peut figurer avec la poësie. Elle est tirée de l'histoire Ethiopique d'Héliodore fameux Romancier Grec; & représente une Lutte, qui tient en quelque sorte du Pancrace, & qui se passe entre Théagéne, le héros du Roman, & une espéce de géant Ethiopien.

L. 10. p. 504. edit. Bourdelot.

Théagéne (dit cet auteur) prit de la poussiére, s'en « frotta les bras & les épaules, encore humides de sueur, « pour les efforts qu'il venoit de faire, en domptant le tau- « reau; & secoüa ce qui n'y put tenir. Ensuite, étendant les « deux bras en avant, s'affermissant sur ses pieds, pliant un peu « les genoux, courbant & arrondissant le dos & les épaules, « penchant tant soit peu le cou sur le côté, en un mot roi- « dissant, & tenant ramassées toutes les parties de son corps, « il attendoit avec impatience le moment de la Lutte. L'E- « thiopien, d'autre part, le voyant en cette posture, se mit « à sourire d'un air menaçant, & à témoigner par des gestes « moqueurs, qu'il méprisoit un tel adversaire. Puis, il cou- « rut à lui impétueusement, & de son bras, comme d'un « levier, il le frappa si rudement sur le cou, que le son en « fut entendu des spectateurs; ce qui lui fit redoubler ses « insultes & ses risées. Théagéne, qui dés sa jeunesse, avoit « appris tous les éxercices du corps, & n'ignoroit aucune « des ruses pratiquées dans ces sortes de combats, résolut de « céder d'abord; & comme il venoit d'éprouver la force de « son ennemi, il crut qu'au lieu de vouloir opposer la résis- « tance contre un effort si violent, le plus sûr étoit d'em- « ployer l'artifice pour éluder cette impétuosité brutale. Ain- « si, quoi-que le coup, qu'il venoit de recevoir, ne l'eût que « légérement ébranlé, il feignit d'en ressentir une plus vive « douleur, & présenta l'autre côté de son cou à découvert. « L'Ethiopien revenant à la charge, le frappa une seconde «

Description de la Lutte de Théagéne & d'un Ethiopien dans Héliodore.

Le Grec dit τὰς λαβάς, les prises.

» fois; & Théagéne cédant au coup, fit mine d'être prêt à
» tomber par terre sur le visage. Cela donna une nouvelle
» audace à l'Ethiopien, qui ne doutant plus de sa victoire,
» & ne se tenant nullement sur ses gardes, fondit une troi-
» siéme fois sur Théagéne. Mais comme il levoit le bras
» pour le frapper, Théagéne se jetta brusquement sous lui
» tout courbé, se dérobant au coup qui le menaçoit; & de son
» bras droit repoussant en haut le bras gauche de son an-
» tagoniste, il lui déchargea de l'autre un coup sur la jouë,
» comme il se penchoit en avant, tant pour atteindre Théa-
» géne, qu'à cause de la chûte pesante de sa propre main,
» qui tomba sans rien rencontrer. En même temps, Théa-
» géne se glissa subtilement par dessous l'aisselle de l'Ethio-
» pien, & le saisit au corps par derriére, pouvant à peine
» lui embrasser le ventre, à cause de son énorme grosseur.
» Ensuite, lui froissant rudement & sans relâche les talons
» & les chevilles, avec ses pieds, il le fit tomber sur les ge-
» noux; aprés quoi, se jettant sur lui, jambe deça, jambe
» delà, & les lui passant entre les cuisses par dessous les ai-
» nes, il lui poussa en avant les deux mains, sur lesquelles
» il se soûtenoit encore, & les lui tirant en arriére par des-
» sus la tête pour les joindre sur les épaules, il l'étendit par
» terre sur le ventre.

De la Lutte, considérée par rapport aux jeux publics.

Nous avons jusques ici considéré la Lutte en elle-même; regardons-la maintenant par rapport à la solemnité des jeux publics, dont elle faisoit un des principaux spectacles, & voyons d'abord en quel temps on a commencé de l'y admettre. Nous apprenons de Pausanias qu'elle faisoit partie des jeux Olympiques dés le temps de l'Hercule de Thébes, puisque ce héros y remporta les prix de la Lutte & du Pancrace. Mais Iphitus ayant rétabli la célébration de ces jeux, qui depuis Hercule avoit été fort négligée; les différentes espéces de combats n'y rentrérent que successivement; ensorte que ce ne fut que dans la 18.[e] Olympiade, qu'on y vit paroître des Lutteurs; & le Lacédémonien Eurybate fut le premier, qu'on y déclara vainqueur à la

Eliac. l. 1. cap. 8. edit. Kuhn.

Id. ibid.

à la Lutte. Le Pancrace n'y fut admis que dans la 28.e Olympiade; & le prémier qui en mérita le prix, fut le Syracusien Lygdamis, que ses compatriotes mettoient en paralléle avec Hercule pour la taille. On n'y proposa des prix pour la Lutte des jeunes gens, que dans la 37.e Olympiade; & le Lacédémonien Hipposthéne y reçût la prémiére couronne. Les Lutteurs & les Pancratiastes n'eurent entrée dans les jeux Pythiens que beaucoup plus tard, c'est-à-dire, dans la 48.e Olympiade. A l'égard des jeux Néméens & des Isthmiques, je ne trouve rien qui m'apprenne, en quel temps la Lutte commença de s'y introduire.

Pausan. l. 10. c. 7. edit. Kuhn.

Les prix que l'on proposoit aux Lutteurs dans ces jeux publics, ne leur étoient accordez qu'à certaines conditions. Il falloit combattre trois fois de suite, & terrasser au moins deux fois son antagoniste, pour être digne de la palme. C'est cètte sorte de victoire, que les Grecs exprimoient par les verbes τριάζειν ou τριάσσειν, ἀποτριάζειν ou ἀποτριάσσειν, qui désignent assez ce triple combat; jusques-là, que celui qui avoit l'avantage au Pentathle ou aux cinq espéces de combats gymniques, s'appelloit πεντετριάζων, & celui qui étoit vaincu, πεντετριαζόμενος; terme qui se lit dans une épigramme de l'Anthologie, attribuée à Lucillius, dans laquelle un Athléte se glorifie plaisamment d'avoir eu toûjours le désavantage à la Lutte, à la Course, au Saut, à l'éxercice du Disque, & à celui du Javelot, & d'être le prémier qui ait eu l'honneur d'être proclamé vaincu à ces cinq sortes de combats:

Conditions requises pour gagner le prix de la Lutte.

L. 2. cap. 1. Ep. 7.

Οὔτε τάχιον ἐμοῦ τις ἐν ἀντιπάλοισιν ἔπιπτεν,
Οὔτε βραδύτερον ὅλως ἔδραμε τὸ στάδιον.
Δίσκῳ μὲν γὰρ ὅλως οὐδ' ἤγγισα· τοὺς δὲ πόδας μου
Ἐξᾶραι πηδῶν ἴσχυον οὐδέποτε.
Κυλλὸς δ' ἠκόντιζεν ἀμείνονα· πέντε δ' ἀπ' ἄθλων
Πρῶτος ἐκηρύχθην πεντετριαζόμενος.

Un Lutteur pouvoit donc, sans honte, être renversé une fois; mais il ne le pouvoit être une seconde, sans perdre l'espérance de la victoire.

Il s'ensuit delà, que s'il arrivoit qu'un Athléte, aprés avoir terrassé deux fois de suite son adversaire, fût enfin terrassé lui-même à son tour, il ne laissoit pas de remporter le prix. Mais sa victoire étoit-elle aussi honorable & aussi complette; & n'y avoit-il point quelque consolation & quelque dédommagement pour le vaincu? C'est sur quoi l'antiquité ne m'a point fourni d'éclaircissement. Il me semble qu'il étoit plus glorieux au vainqueur de terrasser deux fois, aprés avoir été renversé d'abord; ou du moins de ne l'être qu'à la seconde prise. On raconte à ce propos, Que le fameux Athléte Milon s'étant présenté aux jeux pour lutter, & ne trouvant point d'antagoniste, le Président des jeux l'appella pour le couronner; mais que le pied lui glissa comme il s'avançoit, & qu'il se laissa tomber: Que les spectateurs s'étant mis à crier, qu'on ne devoit pas couronner un Athléte, qui sans avoir d'adversaire, ne se garentissoit pas de la chûte; *ce n'est pas encore la troisiéme*, (s'écria Milon en se relevant;) *à la vérité je suis tombé une fois; mais il faut encore que quelqu'un me terrasse.* Cela fait le sujet d'une jolie épigramme de l'Anthologie du même Lucillius.

Anthol. l. 2. c. 1. Ep. 11.

Εἰς ἱερόν ποτ' ἀγῶνα Μίλων μόνος ἦλθ' ὁ παλαιστής.
Τὸν δ' εὐθὺς στεφανοῦν ἀθλοθέτης ἐκάλει.
Προσβαίνων δ' ὤλισθεν ἐπ' ἰσχίον, οἱ δ' ἐβόησαν
Τοῦτον μὴ στεφανοῦν, εἰ μόνος ὢν ἔπεσεν.
Ἀντὰς δ' ἐν μέσσοισιν ἀνέκραγεν, οὐχὶ τρί' ἐστίν;
Ἓν κεῖμαι, λοιπὸν τ' ἄλλα μέ τις βαλέτω.

De quelques Lutteurs fameux dans l'histoire. De Milon.

Dans le dessein que je me suis proposé, de parcourir en peu de mots les Athlétes qui ont acquis le plus de réputation à la Lutte & au Pancrace, je ne puis mieux faire que de commencer par ce même Milon. Il étoit de Cro-

tone ville d'Italie, fils d'un nommé Diotime, & il florissoit du temps des Tarquins Rois de Rome. Sa force étonnante & ses victoires athlétiques ont été célébrées par divers auteurs Grecs & Latins, tels que Diodore, Strabon, Athénée, Philostrate, Galien, Elien, Eustathe, Cicéron, Valere-Maxime, Pline, Solin, & d'autres qu'on peut consulter sur cela. Mais comme Pausanias est celui qui paroît s'être le plus intéressé à la gloire de cet Athléte, par le détail dans lequel il est entré sur ce qui le concerne, je vais rapporter ce qu'il en dit. Il nous apprend d'abord, Que Milon remporta six palmes aux jeux Olympiques, toutes à la Lutte; l'une desquelles lui fut adjugée, lorsqu'il n'étoit encore qu'enfant: Qu'il en gagna une en luttant contre les jeunes gens, & six en luttant contre les hommes faits, aux jeux Pythiens: Que s'étant présenté une septiéme fois à Olympie pour la Lutte, il ne put y combattre, faute d'antagoniste. Pausanias rapporte ensuite plusieurs exemples de la force incomparable de cet Athléte. Il portoit sur ses épaules sa propre statuë, faite par le sculpteur Dameas son compatriote. Il empoignoit une grenade de maniére, que sans l'écraser, il la serroit suffisamment pour la retenir, malgré les efforts de ceux qui tâchoient de la lui arracher. Il n'y avoit que sa maîtresse qui pût en cette occasion lui faire quitter prise (au rapport d'Elien) qui sur cela fait cette réfléxion: Qu'il étoit aisé de reconnoître par-là, que toute cette force n'étoit qu'une force corporelle qui ne le garentissoit pas des foiblesses humaines, puisqu'il n'étoit pas insensible aux charmes du séxe. On en pourroit dire autant de Samson & d'Hercule.

Eliac. l. 2. c. 14. edit. Kuhn.

Ibid.

Var. hist. l. 2. c. 24.

Pausanias ajoûte que Milon se tenoit si ferme sur un disque qu'on avoit huilé pour le rendre plus glissant, qu'il étoit impossible de l'y ébranler. Il ceignoit sa tête d'une corde, comme d'un diadême, aprés quoi retenant fortement son haleine, les veines de sa tête s'enfloient jusqu'au point de rompre la corde. Lors qu'appuyant son coude sur

Ibid.

son côté il présentoit la main droite ouverte, les doigts serrez l'un contre l'autre, à l'exception du pouce qu'il élevoit; il n'y avoit force d'homme, qui pût lui écarter le petit doigt des trois autres. Il vainquit 300. mille Sybarites à la tête de cent mille de ses concitoyens, qu'il commandoit, couvert d'une peau de lion, & armé d'une massuë, comme un autre Hercule. Cet Athléte si robuste fut néanmoins obligé de reconnoître que sa force étoit inférieure à celle du berger Titorme, qu'il rencontra sur les bords de l'*Evenus*, fleuve d'Etolie, s'il en faut croire Elien. L'on sait que la trop grande confiance, que Milon avoit en ses forces, lui fut fatale. Ayant trouvé en son chemin un vieux chêne entr'ouvert par quelques coins, qu'on y avoit enfoncez à force, il entreprit d'achever de le fendre avec ses mains. Mais comme l'effort qu'il fit pour cela eut dégagé les coins, ses mains se trouvérent prises & serrées, par le ressort des deux parties de l'arbre, qui se rejoignirent: de maniére que ne pouvant se débarasser, il fut dévoré par les loups.

Diodor. l. 12. p. 77. edit. Rhodoman.

Hist. Var. l. 12. c. 22.

Pausan. loco sup. cit.

De Chilon.

Le Lutteur Chilon, natif de Patras en Achaye, n'est gueres moins fameux par le nombre de ses victoires. Il fut couronné deux fois à Olympie, une fois à Delphes, quatre fois aux jeux Isthmiques, & trois aux Néméens. Sa statuë faite de la main de Lysippe se voyoit encore à Olympie, du temps de Pausanias. Il fut tué dans une bataille, & les Achéens lui firent élever un tombeau à leurs dépens, avec une inscription, qui contenoit les circonstances que je viens de rapporter.

Eliac. l. 2. c. 4. edit. Kuhn.

Μουνοπάλης νικῶ δὶς Ὀλύμπια Πυθιά τ' ἄνδρας,
Τρεὶς Νεμέα, τετράκις δ' Ἰσθμῷ ἐν ἀγχιάλῳ,
Χίλων, ὃς Πατρεὺς ἦν· αὐτὰρ λαὸς Ἀχαιῶν
Ἐν πολέμῳ φθίμενον θάψ' ἀρετῆς ἕνεκεν.

De Polydamas.

Eliac. l. 2. c. 5. edit. Kuhn.

Pausanias parle du Pancratiaste Polydamas comme du plus grand homme de son siécle, pour la taille; ainsi qu'on

en pouvoit juger par sa statuë Olympique. Il raconte de cet Athléte des choses presque aussi surprenantes, que celles qu'on attribuë à Milon. Polydamas seul & sans armes, tua sur le mont Olympe un lion des plus furieux, se proposant en cela Hercule pour modéle. Une autre fois ayant saisi un taureau par l'un des pieds de derriére, cet animal ne put échapper, qu'en laissant la corne de son pied dans la main de cet Athléte. Lorsqu'il retenoit un chariot par derriére, le cocher fouëttoit inutilement ses chevaux pour les faire avancer. Darius le bâtard Roi de Perse, sur le bruit de cette force prodigieuse de Polydamas, le voulut voir, & le fit venir à Suse. On lui mit en tête trois soldats de la garde du Prince, de ceux que les Perses appellent *immortels*, & qui passent pour les plus aguerris. Notre Athléte se battit contre eux trois, & les tua. Il mourut encore (dit Pausanias) par trop de confiance en ses forces. *Ibid.* Etant entré avec quelques compagnons dans une caverne, pour s'y mettre à couvert de l'excessive chaleur, la voûte de la caverne prête à fondre sur eux, s'entrouvrit en plusieurs endroits. Les amis de Polydamas prirent aussitôt la fuite ; mais lui, moins craintif, éleva ses deux mains, prétendant soûtenir la montagne qui s'écrouloit, & qui l'accabla de ses ruines.

De Théagéne.

Je finirai ce détail par l'Athléte Théagéne de Thasos, vainqueur au Pancrace, au Pugilat & à la Course, une fois aux jeux Olympiques, trois fois aux Pythiens, neuf fois aux Néméens, & dix aux Isthmiques. Il remporta outre cela tant de prix dans les autres jeux de la Gréce, que ses couronnes alloient, non pas jusqu'au nombre de dix mille, comme le déclara un oracle hyperbolique, rendu aprés sa mort par la Pythie, & où il est appellé μυειάεθλος ἀνήρ; mais jusqu'au nombre de douze cens (selon Plutarque) ou de 1400. comme l'assure Pausanias. Cet auteur raconte qu'aprés la mort de Théagéne, un de ses ennemis, apparemment un de ceux qu'il avoit vaincus, alloit toutes les nuits fouëtter la statuë de cet Athléte : mais qu'ayant été écrasé par la chûte inopi-

Dio. Chrysost. orat. 31. p. 340. C. edit. Paris. Πολιτικ. παραγγέλμ. *p. 1452. edit. Steph. Gr. Eliac. l. 2. c. 11. edit. Kuhn.*

née de cette statuë, ses enfans la mirent en justice, & la firent condamner par un arrêt des Thasiens, à être jettée dans la mer; ce qui fut éxécuté: Qu'ensuite ce peuple affligé de la famine, envoya consulter l'oracle de Delphes, qui répondit, *Qu'ils ne trouveroient la fin de leurs maux, que dans le rappel des éxilez*: Qu'aprés avoir obéi à l'oracle sans être soulagez, la Pythie consultée une seconde fois, répondit, *Qu'ils avoient oublié Theagéne leur compatriote*: Que comme les Thasiens, qui comprirent à la fin le sens de l'oracle, désespéroient presque de retrouver la statuë de cet Athléte; des pêcheurs l'amenérent par hazard dans leurs filets, & l'exposérent sur le rivage: Que les Thasiens la transportérent de-là dans le même lieu qu'elle occupoit auparavant, & lui rendirent depuis les honneurs divins; superstition qui se répandit en divers endroits, tant chez les Grecs que chez les barbares, & qui alla jusqu'au point, qu'on venoit en foule, implorer le secours de cette statuë, pour la guérison de plusieurs maladies.



MEMOIRE POUR SERVIR A L'HISTOIRE DU PUGILAT DES ANCIENS.

Par M. BURETTE.

POUR ne point m'écarter de l'ordre que je me suis prescrit en quelque maniére, dans le dénombrement des éxercices *palestriques*, je dois faire succéder à la Lutte, dont j'ai parlé dans mon dernier Mémoire, le Pugilat ou le combat à coups de poing, auquel j'ai assigné la seconde place. 17. de Juin 1712.

En quoi la Lutte & le Pugilat se ressemblent.

Ces deux éxercices avoient cela de commun, que les Athlétes n'y pouvoient combattre que deux-à-deux, & qu'ils y déplioient toute la force & toute l'agilité de leurs bras; avec cette différence, néanmoins, que dans la Lutte les mouvements & les efforts étoient, pour ainsi dire, continus & sans relâche; au lieu qu'ils étoient interrompus dans le Pugilat, & se faisoient à diverses reprises: sur quoi l'on peut observer, en passant, que la même variété avoit lieu, par rapport aux mouvements des pieds, dans le Saut & dans la Course. Une autre circonstance, qui semble établir encore une plus grande liaison, entre la Lutte & le Pugilat, c'est qu'on les voyoit se réünir dans l'éxercice du Pancrace, qui empruntant de l'une les secousses & les contorsions, apprenoit de l'autre l'art de porter des coups avec succés, & de les éviter. D'ailleurs il paroît, que ces deux éxercices se suivent de fort prés, dans leur origine. Les prémiers hommes, pour vuider leurs différents & leurs querelles, ont eu recours d'abord aux armes les plus simples, & telles que la nature les leur fournissoit; c'est-à-dire, que non contens de se faire justice à coups de poing, ils

ſe ſont colletez, ſe ſont pris au corps, & ont tâché de ſe terraſſer réciproquement : car on ſait que l'un conduit naturellement à l'autre. Cela fait voir, que quoi qu'à la rigueur le Pugilat ſoit le premier en datte, ce droit d'ancienneté eſt ſi mince, qu'à peine mérite-t-il qu'on y faſſe attention.

En quoi la Lutte & le Pugilat différent entre eux. Premiére différence.

Si ces deux éxercices ſe reſſembloient à certains égards, ils avoient leurs différences, qui les caractériſoient chacun en particulier. On ſait que les Athlétes ſe préparoient à la Lutte par des onctions deſtinées à rendre les jointures plus ſouples, & en ſe frottant de pouſſiére ou de ſable, pour donner plus de priſe à leurs adverſaires. Ces préparations étoient inutiles pour le Pugilat, où il étoit beaucoup plus queſtion de force que de ſoupleſſe, & dont tous les mouvements ſe réduiſoient à frapper & à parer les coups.

2.e Différence

De plus, il falloit, pour cette eſpéce d'éxercice, un terrain, ſur lequel on pût combattre de pied-ferme ; au lieu qu'un terrain gliſſant & couvert de bouë ſervoit à faire valoir l'adreſſe d'un Lutteur, qui malgré ce déſavantage, ſavoit ſe garentir de la chûte ; ſans compter qu'il en tomboit plus mollement, lorſqu'il avoit le malheur d'être renverſé par ſon antagoniſte.

3.e Différence

Outre cela, les Lutteurs ne pouvoient ſe diſpenſer d'être entiérement nuds, & le moindre vêtement leur eût cauſé de l'embarras : au lieu que dans le Pugilat, les Athlétes non-ſeulement portoient une ſorte de tablier ou d'écharpe, qui cachoit en partie leur nudité, mais d'ordinaire ſe couvroient encore les mains & les oreilles, pour les raiſons que je ſpecifierai plus bas.

4.e Différence

Ajoûtez à toutes ces différences, que dans la Lutte, les circonſtances mêmes du combat apprenoient aux ſpectateurs, qui des deux champions demeuroit vaincu ; puiſque c'étoit toûjours celui qu'ils voyoient terraſſé, pour la ſeconde ou pour la troiſiéme fois. Il en étoit de même des différentes ſortes de Courſes, & de la plûpart des autres combats gymniques, où l'aſſemblée appercevoit du premier coup d'œil, lequel des concurrens méritoit les prix propoſez.

proposez. Dans le Pugilat, au contraire, il falloit que le plus foible des deux combattants déclarât lui-même son infériorité, en demandant quartier à son adversaire, & en se confessant vaincu, soit de vive voix, soit par quelqu'autre signal. En effet, il étoit difficile de juger bien sûrement par les coups donnez & reçûs de part & d'autre, auquel des deux la couronne étoit duë. Tel Athléte, qui feignoit de succomber à la violence d'un coup de poing, reprenoit un moment aprés une nouvelle vigueur, & chargeoit avec avantage son antagoniste, peu en garde contre une pareille supercherie. Tel autre, au contraire, qui paroissoit d'abord inébranlable & insensible aux plus grands coups, qu'il avoit soin de rendre avec usure, s'affoiblissoit peu-à-peu, soit par l'effusion de son propre sang, soit par la douleur de ses playes, qui devenoit plus vive; ensorte que perdant courage tout-à-coup, la victoire lui échappoit des mains, dans le moment même qu'il sembloit devoir la remporter. Le Pancrace étoit sujet aux mêmes incidens; & l'on a vû un fameux Pancratiaste, dans l'instant que lui-même expiroit sous l'effort de son adversaire, le contraindre à demander quartier, & par-là lui enlever la palme qu'il étoit sur le point de recuëillir. Cette avanture singuliére fait le sujet d'un des tableaux de Philostrate, & je l'ai racontée ailleurs plus amplement. Cet aveu de sa propre foiblesse n'accommodoit pas l'orguëil & l'opiniâtreté infléxible des Lacédémoniens. Aussi étoient-ils les seuls d'entre les Grecs, qui eussent exclus de leurs Gymnases, le Pugilat & le Pancrace, conformément aux loix de Lycurgue leur législateur. *Icon. l. 2. imag. 6.*

5.e Différence

Enfin, une derniére différence entre la Lutte & le Pugilat, c'est que dans celui-ci la scéne étoit le plus souvent ensanglantée, & il arrivoit rarement, que les Athlétes en sortissent, sans remporter avec eux de tristes marques de leur vigoureuse résistance, telles que des bosses & des contusions sur le visage, un œil hors de la tête, les dents & les machoires brisées, ou quelqu'autre fracture encore plus

considérable : au lieu que la dislocation de quelque membre étoit l'accident le plus fâcheux, auquel fussent exposez les Lutteurs.

Origine du Pugilat, chez les Grecs.

Les Grecs toûjours attentifs à tirer des éxercices du corps toute l'utilité qu'on en pouvoit attendre, soit pour la guerre, soit pour le plaisir des spectacles, furent des prémiers à cultiver le Pugilat, & le perfectionnérent jusques au point d'en former un art particulier, qui avoit ses régles & ses finesses, dont on s'instruisoit sous des maîtres. De là vient, que dans les siécles de la Gréce les plus anciens, nous trouvons des héros & des princes, qui mettoient leur plus grand mérite dans la force & dans la dextérité de leurs poings, & qui n'étoient sensibles à d'autre gloire, qu'à celle qu'ils croyoient s'être acquise par leur supériorité en ce genre.

Tel étoit, entre autres, Amycus Roi des Bébryciens, qui se disoit fils de Neptune & de la Nymphe Mélie, & qui, par une loi expresse, ne permettoit la sortie de ses états aux étrangers, que le hazard ou l'envie de voyager y amenoient, qu'à condition qu'ils éprouvassent auparavant leurs forces contre les siennes au Pugilat ; épreuve, qui, pour l'ordinaire, leur étoit fatale. Mais elle lui devint funeste à lui-même ; car il fut vaincu & tué par l'Argonaute Pollux, qu'il avoit eu la témérité de défier au combat. Théocrite, dans ses *Dioscures*, célébre cette victoire de Pollux ; & Apollonius de Rhodes en donne un détail fort circonstancié, au commencement du second livre de ses *Argonautiques*. Il y peint le caractére d'Amycus par diverses épithétes, propres à marquer l'audace & la férocité de ce Prince. La premiére qu'il employe est celle d'ἀγήνωρ, *fier, courageux* ; Ἔνθα δ' ἔσαν σταθμοί τε βοῶν, αὖλίς τ' Ἀμύκοιο Βεβρύκων βασιλῆος ἀγήνορος : sur quoi je ne puis

Lib. 1. c. 7.

m'empêcher de relever une méprise du savant *Pierre du Faur*, dans son *Agonistique*, où il prend *Agénor* pour un nom propre, & en fait un Roi des Bébryciens, auquel il attribuë l'établissement de cette loi barbare dont je viens

de faire mention. Eryx petit-fils d'Amycus, dont la postérité chassée de Bébrycie, s'étoit réfugiée en Sicile, y donna son nom à une ville & à une montagne, & s'y fit une réputation dans le Pugilat, égale à celle qu'avoit euë son ayeul. Mais ayant osé se mesurer contre Hercule même, il périt par la main de ce héros.

Epée mérite encore d'avoir place parmi les prémiers Grecs, qui se distinguérent dans cette sorte d'éxercice. Il se rendit fameux au siége de Troye, par la construction de ce cheval de bois qui causa la perte de la ville ; & il se glorifie dans Homére, de n'avoir pû jusqu'alors trouver son pareil au Pugilat ; avoüant de bonne foi en même-temps, que pour ce qui regarde les autres espéces de combats, il n'en disputoit l'honneur à personne. Ce fut lui & Amycus, s'il en faut croire Platon, qui donnérent naissance au Pugilat des Athlétes, comme Antée & Cercyon l'avoient donnée à la Lutte de ces mêmes Athlétes ; & ces deux éxercices abandonnez, pour ainsi dire, à de tels acteurs, devinrent (selon ce philosophe) assez inutiles pour le métier de la guerre.

Iliad. 23. v. 669.

De legib. l. 7. p. 796. edit. Steph.

Le Pugilat s'introduisit donc dans tous les Gymnases de la Gréce, sans en excepter ceux des Lacédémoniens, non encore asservis aux loix de Lycurgue ; il fut admis dans la plûpart des jeux qui se faisoient, soit pour le simple divertissement, soit pour honorer les funérailles des morts, soit pour quelque cérémonie religieuse. Dans l'Iliade d'Homére, il fait partie des jeux funébres de Patrocle. Dans l'Odyssée, on le voit en usage chez les Phéaciens à la cour d'Alcinoüs, parmi les autres jeux, dont ils régalent Ulysse leur nouvel hôte. Cependant, quelle que fût la vogue de cet éxercice athlétique, il n'eut entrée qu'assez tard aux jeux Olympiques, puisque ce ne fut (selon Pausanias) que dans la 23me. Olympiade : & l'Athléte Onomaste de Smyrne remporta le prémier prix qu'on y eût jamais proposé pour cette sorte de combat.

En quel temps le Pugilat fut admis dans les jeux publics.

Eliac. l. 1. c. 8. edit. Kuhn.

Autant le Pugilat étoit cultivé dans la Gymnastique des

Le Pugilat méprisé dans la

Gymnastique médicinale. *De diæta l. 2.*

Athlétes ; autant étoit-il négligé, pour ne pas dire méprisé, dans celle des Médecins. Hippocrate, dans le dénombrement qu'il donne des éxercices utiles pour la santé, ne fait nulle mention de celui là; non plus qu'Antyllus cité par Oribase, & qui a traité cette matiére avec beaucoup de soin & d'exactitude. Galien parle du Pugilat en quelques endroits ; mais c'est plûtôt pour en condamner l'usage, que pour l'approuver. Il est vrai que le Médecin Arétée semble le conseiller à ceux, qui sont sujets aux vertiges ; supposé toutefois que le texte Grec ne soit point corrompu, comme il y auroit assez lieu de le soupçonner avec *Mercurial.* En effet, quelle apparence, qu'un éxercice qui exposoit la tête à d'aussi violentes secousses, fût propre à la raffermir ! Quoi-qu'il en soit, le Pugilat réduit au seul mouvement des bras & des poings, en un mot, tel que le pratiquoient les Athlétes pour s'éxercer sans antagoniste, pouvoit être de quelque utilité, pour fortifier ces parties, & en augmenter le volume : ce qui paroît d'autant plus croyable, que le Pancrace, qui n'étoit qu'un composé du Pugilat & de la Lutte, étoit du ressort de la Gymnastique médicinale, & que Galien se vante de l'avoir employé avec succés au rétablissement de plusieurs malades.

Collect. l. 6.
Hortat. ad art. c. 12. & alibi.
De curat. morb. chron. l. 1. c. 3.
Art. Gymnast. l. 2. c. 9.
De tuend. val. l. 2. c. 12.

Le Pugilat peu estimé en général.

Comme entre les combats gymniques le Pugilat étoit un des plus rudes & des plus périlleux, puisqu'outre le danger d'y être estropiez, les Athlétes y couroient souvent risque de la vie ; cet éxercice, avec raison, étoit de tous le moins estimé : & il semble, qu'à même temps que le peuple se livroit au plaisir d'un tel spectacle, il ne pouvoit s'empêcher de concevoir du mépris pour des hommes, aveuglez jusqu'au point de sacrifier à l'acquisition d'une vaine couronne, ce qu'ils avoient de plus cher & de plus précieux. Quelquefois on les voyoit tomber morts ou mourants sur l'aréne : mais d'ordinaire ils sortoient du combat le visage tellement défiguré, qu'ils en étoient presque méconnoissables ; & en devenoient, pour

le reste de leurs jours, plus ou moins difformes. Cette difformité qui les exposoit aux railleries & aux brocards du public, donnoit occasion aux Poëtes d'égayer leur verve. On trouve sur ce sujet dans l'Anthologie Grecque, quatre épigrammes du poëte Lucillius, assez plaisamment tournées, & une de Lucien. Les voici accompagnées d'une traduction Françoise. *Lib. 2. Ep. 1. 2. 3. 10. 14.*

1. Οὗτος ὁ νῦν βέλτιστος Ὀλυμπικὸς εἶχε τὸ πρόσθεν
   Ῥῖνα, γένειον, ὀφρῦν, ὠτάρια, βλέφαρα.
Εἶτ' ἀπογραψάμενος πύκτης, ἀπόλωλεκε πάντα,
   Ὥς' ἐκ τῆς πατρικῆς μηδὲ λαβεῖν τὸ μέρος.
Εἰκόνιον γὰρ ἀδελφὸς ἔχων προενήνοχεν αὐτοῦ,
   Καὶ κέκριτ' ἀλλότριος, μηδὲν ὅμοιον ἔχων.

*Ce brave * Olympionique avoit autrefois un nez, un menton, des sourcils, des oreilles & des paupiéres. Mais il a perdu toutes ces parties, depuis qu'il fait profession du Pugilat ; ensorte qu'il ne recüeillera rien de la succession paternelle. Car aprés l'avoir confronté avec son portrait, qu'a produit son propre frére ; on n'y a trouvé nul trait de ressemblance, & l'on a déclaré cet Athléte étranger.*

* C'est-à-dire, *vainqueur aux jeux Olympiques.*

2. Εἰκοσέτους σωθέντος Ὀδυσσέος εἰς τὰ πατρῷα,
   Ἔγνω τὴν μορφὴν Ἄργος ἰδὼν ὁ κύων.
Ἀλλὰ σὺ πυκτεύσας Στρατοφῶν ἐπὶ τέσσαρας ὥρας,
   Οὐ κυσὶν ἄγνωστος, τῇ δὲ πόλει γέγονας.
Ἢν ἐθέλῃς δὲ πρόσωπον ἰδεῖν ἐς ἔσοπτρα σεαυτοῦ,
   Οὐκ εἰμὶ Στρατοφῶν, αὐτὸς ἐρεῖς ὀμόσας.

Ulysse de retour chez lui, aprés vingt ans d'absence, fut reconnu par son chien Argus. Pour toi, Stratophon, aprés quatre heures de Pugilat, tu deviens méconnoissable, non-seulement aux chiens, mais à toute la ville ; & si tu veux regarder ton visage au miroir, tu diras toi-même, je ne suis point Stratophon, *& tu en jureras.*

3. Κόσκινον ἡ κεφαλή σου, Ἀπολλόφανες, γεγένηται,
Ἢ τῶν σητοκόπων βυβλαρίων τὰ κάτω.
Ὄντως μυρμήκων τρυπήματα λοξὰ καὶ ὀρθὰ,
Γράμματα τῶν λυρικῶν Λύδια καὶ Φρύγια.
Πλὴν ἀφόβως πύκτευε· καὶ ἢν τρωθῇς γὰρ ἄνωθεν,
Ταῦθ' ὅσ' ἔχεις, ἕξεις· πλείονα δ' οὐ δύνασαι.

Ta tête, Apollophane, est percée comme un crible, ou comme le dessous de ces vieux livres vermoulus ; & l'on prendroit les cicatrices droites & obliques que les cestes y ont laissées, pour une tablature de Musique Lydienne ou Phrygienne. Tu peux désormais te battre à coups de poing, sans craindre pour ta tête de nouvelles blessures ; car elle en est tellement couverte, qu'elle n'en peut recevoir d'avantage.

10. Τῷ Πίσης μεδέοντι τὸ κρανίον Αὖλος ὁ πύκτης,
Ἓν καθ' ἓν ἀθροίσας ὀστέον, ἀντίθεται.
Σωθεὶς δ' ἐκ Νεμέας, Ζεῦ δέσποτα, σοὶ τάχα θήσει
Καὶ τοὺς ἀστραγάλους τοὺς ἔτι λειπομένους.

L'Athléte Aulus consacre au Dieu de Pise tous les os de son crâne, qu'il a rassemblez un à un. S'il se tire jamais des Jeux Néméens, sans y perdre la vie, il lui reste encore les vertébres du cou, dont il prétend, grand Jupiter, te faire alors une nouvelle offrande.

14. Πᾶσαν ὅσην Ἕλληνες ἀγωνοθετοῦσιν ἅμιλλαν
Πυγμῆς, Ἀνδρόλεως πᾶσαν ἀγωνισάμην.
Ἔσχον δ' ἐν Πίσῃ μὲν, ἓν ὠτίον· ἐν δὲ Πλαταιαῖς,
Ἓν βλέφαρον· Πυθοῖ δ' ἄπνοος ἐξεφερόμην.
Δαμοτέλης δ' ὁ πατὴρ ἐκηρύσσετο σὺν πολιήταις
Ἆραί μ' ἐκ σταδίων ἢ νεκρὸν, ἢ κολοβόν.

Moi Androlée, j'ai combattu au Pugilat, dans tous les Jeux de la Gréce. J'ai supporté à Pise la perte d'une oreille; à Platées, celle d'une paupiére ; à Delphes, on m'emporta

ne respirant plus. Mon pere Damotèle s'est préparé avec ses concitoyens, pour m'enlever du stade, ou mort, ou estropié.

Pendant que les Poëtes s'amusoient à plaisanter sur le Pugilat, & sur les Athlétes qui en faisoient profession ; il y avoit d'autres écrivains qui le prenant sur un ton plus sérieux, se récrioient hautement contre l'abus de cette sorte d'escrime, & s'appliquoient à en faire voir les fâcheux inconvénients. C'est sur quoi Galien s'exprime avec force, en plusieurs endroits de ses ouvrages, où il tâche de mettre dans un plein jour, l'extravagance d'un métier, qui n'étoit propre qu'à défigurer & à estropier ceux qui vouloient s'y rendre fameux. Plutarque observe, que quoi qu'Aléxandre le Grand eût, en plus d'une occasion, donné des jeux où il proposoit des prix pour divers éxercices ; il faisoit si peu de cas du Pugilat & du Pancrace, qu'il ne se mit jamais en peine de leur donner place parmi les autres spectacles, qui composoient ces sortes de fêtes publiques.

Hortat. ad art. c. 12. item, de parv. pil. exercit. c. 5.

In Alexandro. p. 1223. edit. Steph. Gr.

Néanmoins, quelque décrié que fût le Pugilat en général, on a vû quelques Athlétes s'y distinguer d'une maniére à mériter d'avoir de grands orateurs pour panégyristes. Tel a été Mélancomas, particuliérement chéri de l'Empereur Tite, & à la loüange duquel Dion Chrysostome nous a laissé deux discours. Themistius en parle aussi avec éloge dans sa harangue à l'Empereur Valens, touchant la paix. Ces orateurs n'ont point cru avilir leur éloquence, en l'éxerçant sur un pareil Athléte, en qui le talent du Pugilat, loin d'être devenu méprisable, faisoit l'admiration de tous ceux, qui étoient spectateurs des combats où il avoit part. En effet, ce Mélancomas s'étoit tellement endurci au travail & à la fatigue, & avoit acquis une telle force aux bras & aux poignets, qu'il pouvoit tenir ces parties dans une extension continuelle, pendant deux jours consécutifs ; & par cette posture, non-seulement il devenoit inaccessible à ses adversaires, mais il les contraignoit à lui céder la victoire, aprés les

avoir épuisez en efforts inutiles ; & cela d'ordinaire, sans avoir donné ni reçû un seul coup. Il regardoit l'empressement des Athlétes à terminer le combat par des coups décisifs, comme une marque de leur foiblesse, qui les rendant incapables de soûtenir long-temps un rude travail, les jettoit dans l'impatience de s'en délivrer au plûtôt. Pour lui, qu'une longue habitude avoit familiarisé avec ce que les éxercices du corps ont de plus pénible, & qui, par une exacte tempérance, avoit sû conserver toute sa vigueur naturelle ; il se trouvoit à l'épreuve de tout ce qui pouvoit retarder un avantage, dont il étoit presque sûr. D'ailleurs, une victoire obtenuë par cette seule persévérance, que rien ne pouvoit ébranler, lui paroissoit infiniment plus glorieuse, que celle dont il n'eût été redevable qu'à des contusions & à des blessures, par lesquelles il lui eût été facile de réduire plus promptement son antagoniste.

Aprés m'être occupé jusqu'ici à faire connoître en quoi le Pugilat convenoit avec la Lutte, & ce qui l'en distinguoit; quelle en fut d'abord l'origine, quel en a été le progrés ; de quel usage il étoit dans les trois sortes de Gymnastiques, militaire, athlétique & médicinale ; & quelle opinion l'antiquité a euë de cet éxercice : il est temps d'expliquer plus particuliérement en quoi consistoit la manœuvre de cette espéce de combat, & de quelle maniére les Athlétes en venoient aux mains.

Deux espéces de Pugilat.

Je remarquerai, en prémier lieu, qu'ils pratiquoient deux sortes de Pugilat. Dans l'une, ils avoient la tête & les poings absolument nuds. Dans l'autre, ils couvroient leurs poings d'armes offensives, appellées *Cestes ;* & leur tête, d'une espéce de calotte, destinée à garentir sur tout les temples & les oreilles, comme les parties les plus exposées aux coups. Il est à présumer, qu'on n'employoit au Pugilat que les seuls poings dans les prémiers temps. On ne commença proprement à les armer de Cestes, que lorsqu'on fit un métier de cet éxercice, & que l'on voulut

ſut briller par-là dans les jeux publics. Cette invention ou ce raffinement doit cependant paſſer pour trés-ancien, puiſqu'il n'a pas été inconnu aux héros que célébre Homére ; & que les deux poëtes qui nous ont décrit le Pugilat de Pollux & d'Amycus, leur donnent des Ceſtes à l'un & à l'autre. Ces inſtruments ſervoient à deux fins. Ils affermiſſoient le poignet & les doigts de l'Athléte, en arrondiſſant ſa main ; & ils rendoient les coups plus violents & plus meurtriers. Les Ceſtes n'étoient jamais admis dans le Pancrace, quoi-qu'il participât du Pugilat ; à cauſe qu'étant d'ailleurs compoſé de la Lutte, des mains liées & garotées euſſent mis les Athlétes hors d'état de s'empoigner réciproquement, & de ſe prendre au corps.

Iliad. l. 23. v. 684. Théocrite & Apollonius de Rhodes.

Deſcription des Ceſtes.

Les Ceſtes étoient des eſpéces de gantelets, ou plûtôt de mitaines compoſées de pluſieurs courroyes ou bandes de cuir, médiocrement larges, entrelacées de maniére, qu'elles couvroient éxactement le deſſus de la main, de même que les prémieres *phalanges* des doigts, & dont quelques-unes en ſe croiſant, paſſoient par-deſſous la paume de la main, pour venir, conjointement avec quelques autres de celles qui garniſſoient le deſſus, s'attacher par pluſieurs circonvolutions, autour du poignet & de l'avant-bras. Quelques modernes ajoûtent, *& autour des épaules ;* alléguant ſur cela l'autorité de Servius ; mais en même temps contre ce qu'en offrent à nos yeux les anciens monuments, où les différents contours de ces courroyes ne paroiſſent pas monter plus haut que le coude. Quelquefois, les bandes de cuir, qui couvroient la partie ſupérieure de la main, étoient paralléles entre elles : quelquefois elles étoient croiſées, & diverſement entrelacées les unes dans les autres. On fabriquoit les Ceſtes d'un cuir plus ou moins dur, ſelon l'uſage auquel on les deſtinoit. Tantôt on n'y employoit que de ſimples courroyes ; tantôt on fortifioit ces courroyes par pluſieurs plaques ou boſſettes de cuivre, de fer, ou de plomb, qui en rendoient la ſuperficie raboteuſe. Ces derniers Ceſtes

J. C. Scaliger. Poëtic, l. 1. c. 22. On. Panvin. de Lud. Circens. l. 2. c. 1. p. 193. edit. Morel. in 8.°
In l. 5. Æneïdos. v. 379.

étoient réservez pour les jeux gymniques. Les autres servoient aux Athlétes, qui s'éxerçoient dans les Gymnases.

Noms des Cestes chez les Grecs, Cestes appellez *Imantes.*

Les Grecs désignoient ces sortes d'armes par quatre noms différents ; savoir Ἱμάντες, Μύρμηκες, Μειλίχαι, & Σφαῖραι ou Ἐπισφαῖραι. Le plus ordinaire étoit celui d'ἱμάντες, qui signifie à la lettre des *courroyes*. Homére ne s'exprime point autrement, en décrivant le Pugilat; non plus que Théocrite, Apollonius de Rhodes, & les autres poëtes qui en ont fait mention. Ces Cestes, dont ils parlent, étoient faits de cuir de bœuf non corroyé, desséché, & par conséquent trés-dur. Apollonius de Rhodes attribuë ces trois qualitez à ceux d'Amycus & de Pollux dans ce seul vers :

Argon. l. 2. v. 53.

Ω'μοις, ἀζαλέοις, περὶ δ' οἵγ' ἔσαν ἐσκληῶτες.

Mais il ne paroît pas, que ni ceux-ci, ni ceux dont Homére arme ses héros, fussent garnis de métal.

Cestes appellez *Myrmeces.*

Les Cestes s'appelloient, en second lieu, Μύρμηκες ; & c'est par ce mot, comme par un synonyme, que quelques scholiastes expliquent celui d'ἱμάντες. On trouve dans les anciennes gloses *μυρμηκιὰ Cestus ; μύρμηξ πυκτῶν, Cestus.* On ne leur avoit donné ce nom, pour aucune ressemblance, qu'ils eussent avec les *fourmis* (*μύρμηκες ;*) mais seulement parce qu'on ressentoit, dans les parties, qui en étoient frappées, des picotements tout pareils à ceux, que causent ces insectes; d'où vient qu'un auteur Grec, cité par *Henry Etienne*, dans son trésor (au mot Μύρμος) appelloit les Cestes *μύρμηκας γυιοτόρους, des fourmis percemembres.*

Schol. Apollon. Rhod. Argon. l. 2. v. 52.

Cestes appellez *Meilicha,*

Les anciens Cestes, en usage chez les Grecs, portoient le nom de Μειλίχαι, sans doute à cause de leur douceur & de leur mollesse, par comparaison avec la dureté de ceux qu'on leur substitua dans la suite. En effet ces *Meiliques* n'étoient qu'un simple lacis de courroyes trés-déliées, lequel enveloppant uniquement la main, dans le creux de laquelle on les attachoit, laissoient le poignet & les doigts

à découvert. C'est la description que nous en a laissée Pausanias, en parlant du Pugilat de Creugas & de Damoxéne ; & il ajoûte qu'en ce temps-là, on ne connoissoit point encore le Ceste qui couvre le poignet des Athlétes; τοῖς δὲ πυκτεύουσιν, (dit-il) οὐκ ἦν πω τηνικαῦτα ἱμὰς ὀξὺς ἐπὶ τῷ καρπῷ τῆς χειρὸς ἑκατέρας. Mais que faut-il entendre ici par ces deux mots ἱμὰς ὀξὺς ? L'interpréte Latin les a traduits par ceux-ci : *Cæstus (ex) attenuato in acutum loro*, un Ceste fait d'une *courroye taillée en pointe ;* ce qui ne réveille aucune idée claire & distincte. Car on n'imagine point, quelle différence une *courroye pointuë* pouvoit mettre entre le Ceste (ἱμὰς) & la *Meilique*. Pour moi, je trouve beaucoup plus de vraisemblance à prendre l'ὀξὺς de Pausanias dans la signification de τραχὺς, *rude, raboteux, plein d'inégalitez & d'éminences :* ensorte que l'historien Grec, dans ce passage, employe l'expression d'ἱμὰς ὀξὺς, pour marquer un Ceste, dont plusieurs boutons de métal, cousus entre les courroyes, rendoient la surface hérissée, par opposition à ἱμὰς μείλιχος, *lorum blandum, mite, Ceste mollet & uni*, qui est la même chose que μειλίχαι. *Arcadic. c. 4. edit. Kuhn.*

Il ne me reste plus qu'à éxaminer le mot σφαῖραι ou Ἐπίσφαιραι, pris dans la signification de *Cestes*. Platon & Plutarque s'en sont servis dans ce sens. Pollux le met au nombre des termes consacrez au Pugilat, qu'il appelle de ce même mot σφαιρομαχία, d'où se forme le verbe σφαιρομαχεῖν dans le même auteur, *se battre à coups de poing*. On ne doit pas se figurer, que σφαῖραι dans cet endroit, doive s'entendre des poings mêmes arrondis en maniére de balles. Car Pollux dit formellement, εἴποις δ' ἂν ἐπὶ τοῦ πύκτου, χεῖρες ὡπλισμέναι, χεῖρες ὁπλῖτιδες, καὶ τὰ ὅπλα, σφαῖραι. *On peut dire, en parlant d'un Athléte qui se bat à coups de poing*, mains armées, mains couvertes d'armes. *Or ces armes s'appellent* Sphéres. Les Latins ont aussi employé *Sphæromachia*, pour marquer le Pugilat, comme on le voit par ce passage de Stace : *Nam & Sphæromachias spectamus, & pilaris lusio admittitur :* car il ne faut *Sylvar. l. 4. præfat.*

Cestes appellez *Sphæræ*. *De legibus 8. init. p. 830. edit. Steph.* Πολιτικοῖς παραγγέλμασι. *p. 1476. edit. Steph. Gr. Onomast. l. 3. c. 30. segm. 150. edit. Amstel.*

pas douter que *Sphæromachia* & *pilaris lusio* ne soient deux choses différentes, quoi qu'en disent quelques commentateurs. Il n'est plus question que de découvrir ce que c'étoit que ces Sphéres, dont les Athlétes armoient leurs mains pour le Pugilat; découverte d'autant plus difficile à faire, que les anciens se sont peu mis en peine de s'expliquer, sur une chose suffisamment connuë de leur temps; & que les modernes ne nous donnent sur cela que des conjectures peu fondées.

Art. Gymnast. l. 2. c. 9. *Mercurial*, par éxemple, assûre que dans le Pugilat, les Athlétes combattoient les poings fermez; soit que ces poings fussent nuds, soit qu'ils fussent remplis d'une boule d'airain ou de pierre (d'où vient, dit-il, le verbe σφαιρομαχεῖν,) soit qu'ils fussent enveloppez de courroyes ou de lames de métal: *Homines nudos concertare consuevisse, pugnisque strictis, vel nudis, vel ænea vel lapidea Sphæra plenis, (unde σφαιρομαχεῖν) vel loris laminave circumseptis*, &c. *Henri Etienne*, dans son trésor de la langue Gréque, (au mot σφαῖρα) dit que ces *Sphéres*, étoient *des balles ou des masses de plomb; Pugilum sunt plumbeæ pilæ seu massæ ex plumbo:* puis il ajoûte, sur le mot σφαιρομαχία; *propriè de Pugilum certamine, quod committebant plumbeis pilis insutis loro bubulo; ce mot se dit proprement du Pugilat des Athlétes, qui se battoient avec des balles de plomb cousuës dans une courroye de cuir de bœuf.* Sur ce pied-là, ces *Sphéres* seroient les véritables Cestes, avec lesquels les Athlétes combattoient à outrance dans les jeux publics. Cependant Platon & Plutarque semblent dire tout le contraire; celui-là au commencement de son 8.e livre *des Loix*, & celui-ci dans ses *Préceptes politiques:* & comme de ces deux passages, dépend tout l'éclaircissement que nous pouvons tirer des Grecs sur le fait de ces *Sphéres athlétiques*, puisqu'il n'en est parlé qu'en ces deux endroits & dans Pollux; je vais les rapporter dans toute leur étenduë.

Pag. 1476. edit. Steph. Gr.

Platon recherchant de quelle maniére on s'y devroit

prendre, pour mettre les citoyens d'une ville en état de repousser vigoureusement les attaques de leurs ennemis, fait ce raisonnement : Τί δῆτα; εἰ πύκτας ἢ παγκρατιαστὰς ἐτρέφομεν, ἢ τι τῶν τοιούτων ἕτερον ἀγωνισμάτων ἀθλοῦντας, ἆρα εἰς αὐτὸν ἂν ἀπηντῶμεν τὸν ἀγῶνα, ἐν τῷ πρόσθεν χρόνῳ οὐδενὶ καθ' ἡμέραν προσμαχόμενοι; ἢ πύκται γε ὄντες, παμπόλλας ἂν ἡμέρας ἔμπροσθεν τοῦ ἀγῶνος ἐμανθάνομέν τε ἂν μάχεσθαι καὶ διεπονούμεθα, μιμούμενοι πάντα ἐκεῖνα ὁπόσοις ἐμέλλομεν εἰς τότε χρήσεσθαι περὶ τῆς νίκης διαμαχόμενοι; καὶ ὡς ἐγγύτατα τοῦ ὁμοίου ἰόντες, ἀντὶ ἱμάντων σφαίρας ἂν περιεδούμεθα ὅπως αἱ πληγαί τε καὶ αἱ τῶν πληγῶν εὐλάβειαι διεμελετῷντο εἰς τὸ δυνατὸν ἱκανῶς; &c. C'est-à-dire : *Quoi donc! si nous voulions former des Athlétes pour le Pugilat, pour le Pancrace, ou pour quelqu'autre combat gymnique, les produirions-nous dans les jeux publics, sans les avoir auparavant préparez long-temps à ces sortes de combats, par un exercice journalier ! Ou plûtôt, si nous faisions profession du Pugilat, ne travaillerions-nous pas plusieurs jours avant les jeux, à nous rendre habiles dans cette sorte de combat, en répétant dans le particulier tous les mouvemens, qui pourroient nous être de quelque utilité en public, pour remporter la victoire : & nous approchant du vrai par l'imitation, le plus prés qu'il nous seroit possible, n'envelopperions-nous pas de* Sphéres *nos mains, au lieu de Cestes, pour acquérir toute la dextérité nécessaire à porter des coups, & à les éviter ! &c.* Voici présentement le passage de Plutarque. Τῶν μὲν γὰρ ἐν ταῖς παλαίστραις διαμαχομένων, ἐπισφαίρας περιδέουσι τὰς χεῖρας, ὅπως εἰς ἀνήκεστον ἡ ἅμιλλα μηδὲν ἐκπίπτῃ, μαλακὴν ἔχουσα τὴν πληγὴν καὶ ἄλυπον : c'est-à-dire ; *On lie des* Sphéres *autour des mains de ceux qui se battent dans les Palestres, afin que les coups qu'ils se portent réciproquement soient plus doux & moins sensibles, & que le combat n'aboutisse point à quelque blessure incurable.*

Il paroît manifestement par la simple exposition de ces deux passages, que les *Sphéres athlétiques*, dont par-

lent Platon & Plutarque, bien loin d'être des Cestes garnis de plomb, n'étoient par rapport à ceux-ci, que comme sont parmi nous les fleurets, par rapport aux épées. C'est-à-dire, que lorsque les Athlétes s'éxerçoient entre eux au Pugilat dans les Gymnases, pour s'y perfectionner, sous les yeux de leurs maîtres, comme les jeunes gens s'éxercent aujourd'hui à escrimer dans nos sales d'armes ; les *Sphéres* leur tenoient lieu des véritables Cestes, qui étoient réservez pour les combats publics, & qui étoient ordinairement renforcez de métal. Mais quelle étoit donc la forme de ces diminutifs de Cestes, quelle en étoit la matiére, & pourquoi leur donnoit-on le nom de *Sphéres?* Il y a beaucoup d'apparence, qu'ils l'empruntoient de leur figure même, qu'il est assez difficile de deviner au juste. Peut-être n'étoit-ce que quelques bandes d'un cuir souple & maniable, qui par leurs différentes circonvolutions autour du poing, lui donnoient la forme d'une sphére. Peut-être ces courroyes soûtenoient-elles, par leurs contours, une espéce de pelote, qui remplissoit le creux de la main. Du moins est-il certain, par le passage de Platon & par celui de Plutarque, que ces Sphéres se lioient autour de la main (σφαίρας περιδούμεθα : ἐπισφαίραις περιδίουσι) & par conséquent, que ce n'étoit point de simples balles, que les Athlétes empoignassent. Au défaut des Grecs, Trebellius Pollio, dans la *vie des deux Galliens*, pourra nous fournir sur cela quelque lumiére. En décrivant la pompe d'un triomphe de Gallien, il y fait paroître des Athlétes pour le Pugilat; *Pugiles*, (dit-il) *sacculis, non veritate pugilantes.* C'est ainsi que *Casaubon* lit ce passage. *Saumaise* au mot *sacculis* substituë *flacculis*, sur la foi de quelques manuscrits. Quoiqu'il en soit, *sacculis* nous donne l'idée de *petits sacs* ou *fourreaux*, qui couvroient les poings de l'Athléte, & qui se lioient autour des poignets. Si l'on préfére le mot *flacculis*, cela reviendra presque à la même notion, en désignant une enveloppe *flasque* & mollette qui garnissoit les poings des combattants.

Les Latins n'ont connu ces armes du Pugilat, que sous le seul nom de *Cæstus ;* sur l'étymologie & sur l'orthographe duquel les grammairiens sont peu d'accord entre eux. *Scaliger* le pére dérive ce mot du Grec Κεστὸς, une *ceinture,* à cause des courroyes, dont l'entrelacement formoit les Cestes, & qui ceignoient les mains & les poignets des combattans : & suivant cette dérivation, *Cestus* doit s'écrire par un E simple. Mais plusieurs raisons semblent détruire une pareille étymologie. Car en prémier lieu, Homére, de qui sans doute les autres Grecs ont pris ce terme, ne l'employe que comme une épithéte, qui caractérise le substantif ἱμὰς, qu'il y joint, appellant la ceinture de Vénus κεστὸν ἱμάντα, qu'il nomme simplement ἱμάντα quelques vers plus bas. Or le scholiaste d'Homére explique le mot κεστὸν, par πολυκέντητον τῆς ῥαφῆς, & Hésychius par διακεκεντημένον ; ainsi κεστὸς ἱμὰς signifie à la lettre une *courroye,* ou une *ceinture picquée & brodée.* Il est vrai que dans la suite, quelques auteurs, comme Plutarque, se sont servis du mot κεστὸς sans addition ; mais toûjours dans le sens qu'Homére y donne, c'est-à-dire, comme d'un terme consacré à signifier *la ceinture de Vénus :* & il est sans exemple, que les Grecs y ayent jamais attaché l'idée d'un Ceste.

Nom des Cestes chez les Latins.

Poëtic. l. 1. c. 22.

Iliad. l. 14. v. 214.

De audiend. Poët. p. 33. edit. Steph. Gr.

D'un autre côté, il n'y a guéres d'apparence, que les Latins, en s'appropriant le mot Κεστὸς, l'ayent transporté de sa signification naturelle, dans une autre, qui lui étoit absolument étrangére ; & que d'une *Ceinture,* où *se trouvoient* (dit Homere) *tous les attraits les plus séduisans, l'amour, les désirs, les entretiens secrets, & persuasifs, qui surprennent l'esprit & le cœur des plus sages,* ils se soient avisez de faire un instrument meurtrier, tel qu'un Ceste, destiné à fendre les lévres, à casser le nez & les oreilles, à briser les dents & les machoires, à crever les yeux, à rompre ou enfoncer les côtes, en un mot, à couvrir la tête & le reste du corps, de bosses, de contusions, & de blessures. Aussi les Latins en prenant des Grecs le mot

Iliad. 14. v. 214.

Cestus, l'ont-ils toûjours mis en œuvre pour déſigner ou la *ceinture de Vénus*, ou celle d'une nouvelle mariée; & en ce ſens, ils l'ont écrit avec un E ſimple, & l'ont fait du genre féminin, s'il en faut croire Placidus Lactantius, ancien commentateur de Stace. Le grammairien Servius nous apprend que *Cæstus* pris pour un *Ceste*, eſt du genre maſculin, & doit s'écrire par un Æ; & il dérive alors du verbe *cædere*, *frapper*, *tuer*, *mettre en piéces :* étymologie, qui, comme l'on voit, lui convient infiniment mieux que la précédente, & qui a été adoptée par *Gérard Jean Voſſius*, comme la ſeule vrai-ſemblable.

In Thebaïd. l. 5. v. 62.

Etymol. Ling. Lat.

Armes défenſives du Pugilat.

Telles étoient les armes offenſives, en uſage dans le Pugilat. A l'égard des défenſives, elles ſe réduiſoient, comme je l'ai déja dit, à certaines calottes à oreilles, qui en couvrant ces parties les plus expoſées, amortiſſoient en quelque ſorte la violence des coups. Les Grecs les nommoient Ἀμφωτίδες, Ἀντωτίδες, & Περιωτίδες, à cauſe de leur ſituation; & elles étoient d'airain, ſuivant l'auteur du *Grand-Etymologique*. Elles avoient donné lieu à ce conſeil de Xénocrate rapporté par Plutarque, Qu'il falloit attacher des *Amphotides* aux jeunes gens, préférablement aux Athlétes, puiſqu'elles ne ſervoient à ceux-ci que pour garentir de quelques coups de poing, leurs oreilles; au lieu que les autres avoient beſoin d'un pareil ſecours, pour fermer l'entrée aux diſcours licentieux, capables de corrompre les mœurs. Διὸ καὶ Ξενοκράτης τοῖς παισὶ μᾶλλον ἢ τοῖς ἀθληταῖς ἐκέλευε περιάπτειν ἀμφωτίδας, ὡς ἐκείνων μὲν ταῖς πληγαῖς τὰ ὦτα, τούτων δὲ τὰ ἤθη τοῖς λόγοις διαστρεφομένων. Ces *Amphotides* ont fait naître à Clément d'Aléxandrie une idée à peu-prés ſemblable, lorſqu'il dit en parlant de l'éducation des jeunes gens, Qu'un excellent gouverneur doit prendre pour ſes éléves les mêmes précautions, que l'on prend pour les Athlétes; Que comme par le moyen de certaines calottes, on met les oreilles de ceux-ci à couvert des bleſſures; de même, les leçons de tempérance dont il a ſoin de remplir ſes

De audiendo. p. 65. edit. Steph. Gr.

Pædagog. l. 2. c. 6.

ses disciples, doivent leur servir de préservatifs contre les dangereuses impressions des discours deshonnêtes. Πρὸς δὲ τὴν ἀκοὴν τῶν αἰσχρῶν, καὶ τὴν θέαν ὁμοίως ἐχόντων, ὁ θεῖος παιδαγωγὸς κατὰ τὰ αὐτὰ τοῖς παλαίουσι τῶν παιδίων, ὡς μὴ τὰ ὦτα θραύοιτο αὐτῶν, τοὺς σώφρονας περιτίθησιν λόγους, καθάπερ ἀντωτίδας, ὡς μὴ δυνᾶσθαι ἐξικνεῖσθαι εἰς θραῦσιν τῆς ψυχῆς τὸ κροῦσμα τῆς πορνείας.

Maniére dont les Athlétes combattoient au Pugilat.

Aprés cette description des armes, tant offensives, que défensives, destinées pour le Pugilat, il n'est plus question que d'éxaminer, quel usage en faisoient les Athlétes, lorsqu'ils étoient aux mains; & de parcourir les principales circonstances, qui accompagnoient cette espéce de combat. La prémiére chose, que faisoient les Athlétes, lorsqu'ils se trouvoient en présence, étoit de s'affermir sur leurs pieds; d'élever leurs bras, les poings fermez à la hauteur de leur tête; de les étendre en avant, en arrondissant le dos & les épaules; & de mettre par cette attitude leur tête à couvert des coups de poing. Comme ils combattoient en plein air, ce n'étoit pas un médiocre avantage pour l'un des antagonistes, que l'autre fût tourné de maniére, qu'il eût le soleil en face; & chacun employoit toute son industrie, pour se procurer la situation la plus favorable. Ils se mesuroient des yeux réciproquement; & les regards fixement attachez l'un sur l'autre, ils donnoient toute leur attention à découvrir quelque endroit foible & moins défendu, par lequel ils pussent attaquer avec succés, & porter quelque coup efficace. Quelquefois ils en venoient d'abord aux gourmades, & se chargeoient rudement dés l'entrée du Pugilat. Quelquefois (observe Eustathe) ils passoient les heures entiéres à se harceler & à se fatiguer mutuellement par l'extension continuelle de leurs bras; chacun frappant l'air de ses poings, & tâchant d'empêcher par cette sorte d'escrime, les approches de son adversaire. C'est ainsi, comme nous l'avons déja remarqué, que certains Athlétes, tels que Mélancomas, remportoient la victoire au Pugilat, sans coup férir. Il y avoit non seu-

In Homer. Iliad. 23. p. 1443. lin. 45. edit. Basil.

lement beaucoup d'art, mais une force prodigieuse dans cette maniére de se tenir si long-temps en garde; ce qui alloit à repousser ou à rendre inutiles toutes les attaques d'un ennemi, en lui fermant, pour ainsi dire, toutes les avenuës; & à le contraindre, aprés mille vains efforts, de renoncer par pure lassitude à l'espérance d'une couronne, qu'il auroit volontiers achetée au prix de son propre sang.

Lorsque ces Athlétes se battoient à outrance, ils en vouloient sur-tout à la tête & au visage; & c'étoient aussi ces parties qu'ils prenoient le plus de soin de garentir, soit en se dérobant aux coups, soit en les parant. D'un autre côté, quelque envie qu'ils eussent de pousser à bout leur antagoniste, & de l'étourdir par la violence des coups; ils devoient, pour leur propre intérêt, garder en cela quelque ménagement, de crainte qu'en se laissant emporter à l'ardeur de vaincre, & faisant agir dans cette vûë, toute la pesanteur & toute l'impétuosité de leurs poings, la subtilité d'un adversaire qui cherchoit à esquiver, ne leur fît donner du nez en terre; ce qui arrivoit quelquefois, & ce qui tournoit d'ordinaire à l'avantage de l'Athléte, qui se trouvoit sur ses pieds. Quelque acharnez que fussent les combattans l'un contre l'autre, l'épuisement, où les jettoit une trop longue résistance, les réduisoit souvent à la nécessité de prendre quelque tréve. Ils suspendoient donc de concert le Pugilat, pour quelques moments, qu'ils employoient à se remettre de leur fatigue, & à essuyer la sueur, dont ils étoient tout trempez; aprés quoi ils revenoient une seconde fois à la charge, & continuoient à se battre, jusqu'à ce que l'un des deux, laissant tomber ses bras, de foiblesse & de défaillance, fît connoître qu'il succomboit à la douleur, ou à l'extréme lassitude, & qu'il demandoit quartier. Il y avoit tels Athlétes, qui pour retrancher à un adversaire l'excés de confiance, où l'auroit mis une connoissance trop éxacte de tous ses avantages, savoient lui cacher leurs disgraces,

en dissimulant à propos les plus vives douleurs : & Elien nous raconte l'histoire d'un certain Eurydamas de Cyréne, qui, en pareille occasion, ayant eu les dents brisées d'un coup de poing, n'en fit rien paroître au dehors, mais avala ses dents avec le sang, qui sortoit de la playe, & par cette ruse, vainquit celui qui venoit de le blesser, sans le savoir, & qui perdit courage, peu de temps aprés un coup, qui devoit le rendre victorieux. *Var. hist. l. 10. c. 19.*

C'est ainsi que dans le Pugilat, les Athlétes employoient la force & l'adresse pour remporter le prix du combat; & l'on comprend assez, en quoi consistoit toute cette manœuvre, par les circonstances, que je viens d'en rapporter. Cependant, pour en donner une idée plus parfaite, j'userai ici du même expédient, dont je me suis servi en traitant de la Lutte; c'est-à-dire que j'aurai recours à quelques descriptions poëtiques, dans lesquelles, comme dans divers tableaux des plus grands maîtres, on puisse envisager la pratique & l'éxécution des préceptes athlétiques, dont le dénombrement a fait la principale matiére de ce discours.

Description du Pugilat d'Epée & d'Euryale, dans Homére. *V. 685.*

La plus ancienne de ces descriptions du Pugilat, est celle qu'Homére en a laissée dans le 23[e]. livre de l'Iliade. Quoi-qu'elle n'occupe qu'un petit nombre de vers, & qu'elle représente un combat qui se passe entre deux Athlétes fort inégaux, & dont l'un ne fait presque aucune résistance; elle mérite néanmoins de n'être pas oubliée, puisqu'elle a fourni des traits à quelques-unes de celles qui l'ont suivie, & qui sont regardées comme des chefs-d'œuvres de l'art. Les combattants sont Epée, qui s'avance d'un côté, avec toute la confiance d'un homme sûr de la victoire, en bravant toute l'assemblée par un défi ; & Euryale, qui seul de la compagnie a la hardiesse de se présenter, & que son ami Dioméde a soin d'encourager & d'armer lui-même pour le Pugilat.

Les deux Athlétes *étant preparez* (dit Homére) *ils s'avançent au milieu de l'aréne.* D'abord *levant leurs bras vi-*

goureux, ils se chargent l'un l'autre *en même temps*, *& leurs poings robustes se croisent. On entend le bruit horrible de leurs machoires, qui craquent* sous les coups; *& la sueur coule de tout leur corps.* Enfin *le divin Epée fondant sur* son antagoniste *étonné, lui applique un* violent *coup sur la jouë, contre lequel* Euryale *ne peut tenir, & qui lui fait manquer les jambes. Comme par le mouvement de* la mer, qu'agite *Borée, un poisson est jetté sur le rivage, où le flot le couvre : de même* Euryale rudement *frappé, est jetté* par terre. *Mais* aussi-tôt *le magnanime Epée le prenant entre ses bras, le reléve. Ses amis l'environnent, & l'emmeinent, les jambes traînantes, crachant un sang épais, la tête penchée sur le côté, & l'esprit aliéné.*

Le Pugilat de Pollux & d'Amycus est un des événemens, qui ont le plus signalé l'expédition des Argonautes. Deux poëtes Grecs, fameux & presque contemporains, ont à l'envi l'un de l'autre, éxercé leur génie sur ce sujet; & la maniére différente dont ils l'ont traité, ne peut manquer d'être fort instructive, en nous faisant envisager une même espece de combat sous différents points de vûë; c'est-à-dire, en multipliant les incidents qui accompagnent le Pugilat, & dont l'assemblage contribuë merveilleusement à perfectionner l'idée, que nous devons nous en former. Je ne ferai donc nulle difficulté de donner ici ces deux descriptions, en commençant par celle de Théocrite, qui est un peu plus ancien qu'Apollonius de Rhodes, auteur de la seconde.

Dioscur. Idyll. 22. v. 80.

Description du Pugilat de Pollux & d'Amycus, dans Théocrite.

» Les deux combattants n'eurent pas plûtôt armé leurs » mains, en les couvrant de Cestes, qui s'attachoient par de lon» gues courroyes autour de leurs bras, qu'ils s'avancérent au » milieu de l'assemblée, ne respirant que le meurtre & le carna» ge. Ils employent leurs prémiers efforts à faire ensorte de » tourner le dos au soleil. Mais son adresse, généreux Pol» lux, gagne cet avantage sur ton adversaire, dont le vi» sage demeure entiérement exposé aux rayons de cet astre. » Amycus, qu'irrite une pareille situation, marche à son en-

nemi les bras levez pour le frapper. Mais le fils de Tyndare le prévient, & lui décharge un coup de poing sur le haut de la jouë. Ce coup redouble la colére d'Amycus. Les Bébryciens, d'une part, animent leur Roi, par leurs cris. D'un autre côté, les héros compagnons de Pollux ne cessent de l'encourager, dans la crainte où ils sont qu'ayant si peu de terrain, il ne soit vaincu & accablé sous le poids énorme d'un antagoniste semblable à Titye. Cependant le fils de Jupiter l'attaque à droite & à gauche ; il le frappe alternativement des deux poings ; & par-là ralentit l'impétuosité du fils de Neptune, quelque excessive que soit sa fureur. Etourdi de tant de coups, il s'arrête, il crache le sang. Les spectateurs poussent de grands cris, lui voyant la bouche & les jouës défigurées par d'horribles playes, & le visage tellement bouffi, qu'à peine lui apperçoit-on les yeux. Pollux augmente le trouble de son ennemi, en l'obligeant de se tenir en garde, contre une infinité de coups, qu'il feint de lui porter ; & le voyant embarassé, il le frappe avec tant de violence au-dessus du nez, entre les deux sourcils, qu'il lui enléve toute la peau du front, & lui met l'os à découvert. Amycus cruellement blessé, tombe à la renverse, étendu sur l'herbe. Mais il se reléve peu de temps aprés, & le combat recommence avec plus d'acharnement. Ils se chargent de nouveau à grands coups de Cestes. Le Roi de Bébrycie en veut sur tout à la poitrine & à la nuque du cou de son adversaire ; & l'invincible Pollux continuë à lui faire au visage d'affreuses blessures. Amycus épuisé par la sueur qui lui coule de tout le corps, s'affoiblit peu à peu, ses chairs s'affaissent, *ses jointures se courbent, en un mot* sa taille paroît considérablement racourcie. Pollux, au contraire, acquiert de nouvelles forces en combattant ; & son coloris n'en a que plus d'éclat & plus de vivacité...... Amycus voulant faire un dernier effort, saisit de sa main gauche celle de Pollux, dont il esquive le coup en se courbant obliquement ; & levant le bras droit, en fait une terrible décharge sur son

» adversaire. Et certainement, si le coup eût porté, il eût » blessé dangereusement le Roi d'Amycles. Mais celui-ci, » dérobant adroitement sa tête au coup qui la menaçoit & » qui lui tombe sur l'épaule, frappe si rudement Amycus à » la temple gauche, que le Ceste *pénétrant jusqu'au vif* y fait » une large playe, d'où il coule un *torrent de* sang noirâtre. » En même temps, il lui pousse contre la bouche son poing » gauche, & lui fait craquer toutes les dents. Il continuë » sans relâche à lui meurtrir le visage, par des coups réitérez; jusqu'à ce que ce redoutable ennemi, les mâchoires » brisées, & n'en pouvant plus, tombe par terre presque » sans connoissance, & tendant ses deux mains à son vain» queur, avouë sa défaite, sur le point de mourir.

Description du Pugilat de Pollux & d'Amycus, dans Apollonius de Rhodes. *Argonautic. l. 2. v. 67.*

La description qu'Apollonius nous a laissée de ce même combat, paroîtra sans doute fort inférieure à celle de Théocrite, soit pour la variété des images, soit pour la force & la hardiesse des traits. D'ailleurs, le Poëte s'amuse à interrompre sa narration, par trois comparaisons, qui se suivent de trop prés, & qui ne servent qu'à la rendre languissante. C'est de quoi l'on pourra juger par la traduction que voici.

» Sitôt que les combattants sont armés de leurs Cestes, ils » élévent leurs bras robustes au devant de leur visage, & » s'approchant l'un de l'autre, ils mettent en œuvre toute » leur force. Comme on voit les vagues de la mer irritée » heurter rudement un vaisseau, que l'adresse d'un pilote ex» périmenté dérobe à la violence du flot, qui fait effort » pour l'entrouvrir: de même le Roi des Bébryciens attaque » si vivement le fils de Tyndare, qu'à peine lui laisse-t-il le » temps de se reconnoître. Pollux, de son côté, s'élançant » à propos, se contente d'abord d'esquiver subtilement tous » les coups. Mais ayant tâté quelque temps son adversaire, » dont il démêle promptement le fort & le foible, il en » vient hardiment aux mains avec lui. Tout ainsi que des » charpentiers assemblent les différentes piéces d'un navire » en y enfonçant plusieurs clous à grands coups de marteau,

dont le bruit ne cesse de frapper les oreilles : de la même « maniére, on entend le son des coups dont les deux Athlé- « tes se chargent les joues & les machoires, & l'air retentit « du bruit de leurs dents, qui craquent sous la pesanteur de « leurs poings. Ils ne discontinuent pas de se frapper cruel- « lement, jusqu'à ce que perdant la respiration l'un & l'au- « tre, ils se retirent tant soit peu, pour essuyer la sueur de « leur visage, & pour reprendre haleine. Ensuite ils revien- « nent au combat avec plus de furie; semblables à deux « taureaux fougueux, qui se battent à outrance pour une ge- « nisse engraissée dans leur pâturage. Alors Amycus s'élevant « sur le bout de ses pieds, comme un boucher qui veut assom- « mer un bœuf, décharge un furieux coup sur son adver- « saire. Mais celui-ci courbant sa tête, évite adroitement la « chûte de ce bras terrible, qui ne fait qu'effleurer son épau- « le, en tombant. Aussi-tôt, joignant Amycus de fort prés, « il s'élance & le frappe au-dessus de l'oreille. Les os sont « brisez par la violence du coup; l'excessive douleur fait « tomber Amycus sur ses genoux, & il expire au milieu des « cris de joye, que poussent les compagnons de Pollux. «

A ces trois descriptions Grecques, j'en pourrois ajoûter trois Latines, empruntées de Virgile, de Stace & de Valerius Flaccus. Mais comme elles sont à la portée de tout le monde, & qu'on peut facilement les entendre sans le secours d'une version Françoise; je me dispenserai de les rapporter & de les traduire.

Æneïd. l. 5. v. 426. Thebaïd. l. 6. v. 750. Argonaut. l. 4. v. 261.



MEMOIRE POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA COURSE DES ANCIENS.

Par M. BURETTE.

7. de Juillet 1713.

La Course tenoit le prémier rang, dans les jeux publics.

ENTRE les différents éxercices, que cultivoient avec tant de soin les Athlétes, pour se donner en spectacle aux Grecs & aux Romains, dans les jeux publics; la Course étoit celui qui tenoit le prémier rang, qui recevoit le plus de variétez, & qui, par conséquent, amusoit le plus long-temps & le plus agréablement les spectateurs. C'étoit par la Course que commençoient les jeux Olympiques, les plus fameux de la Gréce, comme l'on sait, & peut-être aussi les plus anciens : ce seul éxercice en faisoit même d'abord toute la solemnité; & ce ne fut que dans la suite, qu'on y admit successivement les autres combats gymniques. Les jeux que décrit Homére, soit dans l'Iliade, soit dans l'Odyssée, ne débutent point autrement; c'est toûjours la Course qui en fait l'ouverture, & qui paroît avoir le plus échauffé le génie du poëte, ainsi qu'il est aisé d'en juger, par le détail intéressant & circonstancié, dans lequel il entre sur ce sujet. C'est des vainqueurs de ce genre que Pindare semble s'être le plus occupé : du moins la plus grande partie des odes qui nous restent de lui, roulent sur les loüanges des Athlétes, qui avoient remporté le prix à la Course; & ce sont ces odes qui s'offrent toûjours des prémiéres à la tête des quatre livres de ses poësies, telles que nous les voyons aujourd'hui. Les spectacles du Cirque, si célébres chez les Romains, n'étoient dans leur origine que différentes sortes de Courses, ausquelles on joignit ensuite les autres combats athlétiques, à l'exemple des Grecs.

Ces

Ces Courses pratiquées dans les jeux publics, se diversifioient de plusieurs maniéres, qui peuvent se rapporter en général à trois principales espéces; la Course des chars, la Course à cheval, & la Course à pied. Chacune de ces espéces avoit ses différences, qui se tiroient, non-seulement du nombre des combattants, & de la longueur de la carriére, mais encore des circonstances particuliéres à chaque sorte de Course. C'est ainsi que dans la prémiére espéce, les chars prenoient divers noms, suivant leurs diverses formes, les uns, par éxemple, s'appellant Ἅρματα, les autres Ἀπῆναι; les prémiers avoient des chevaux pour attelage, les seconds n'avoient que des mulets; ces attelages étoient de deux, de trois, ou de quatre de ces animaux. Dans la Course à cheval, tantôt l'Athléte ne conduisoit que celui qu'il montoit; tantôt il en menoit un second à la main, & sautoit alternativement de l'un sur l'autre avec tant d'adresse & de légéreté, que la Course n'en étoit point interrompuë. Les Athlétes qui couroient à pied, étoient nuds pour l'ordinaire; & quelquefois ils étoient armez.

Différentes espéces de Courses.

Telles sont les variétez, qui rendoient cet éxercice d'une si grande ressource pour le divertissement des peuples, dans les jeux de la Gréce & de l'Italie; & qui peuvent fournir une ample matiére à plusieurs Dissertations académiques. Je me bornerai dans celle-ci à ce qui concerne la troisiéme espéce de Course, c'est-à-dire, la Course à pied. C'est la plus simple, la plus naturelle, & la plus ancienne de toutes; & par conséquent, celle qui doit faire l'objet de nos prémiéres recherches: outre qu'étant comprise sous le genre palestrique des éxercices du corps, ainsi que la Lutte, le Pugilat & le Pancrace, dont j'ai parlé dans mes derniers Mémoires, je dois présentement la faire passer en revûë, suivant l'ordre que je me suis prescrit, dans le dénombrement de ces divers éxercices.

De la Course à pied.

La Course est un composé de deux mouvemens, que nous devons uniquement à la nature; c'est-à-dire, du

Ce que c'est que la Course à pied, & ses

prémiers usages.

mouvement de progression, & de celui par lequel nous nous élevons de terre en sautant. Ce talent se perfectionne par l'habitude, jointe à un régime convenable; & n'emprunte presque rien de l'art. Il est d'une utilité merveilleuse à l'homme, ainsi qu'au reste des animaux, pour atteindre plus vîte ce qu'il souhaitte avec empressement, pour atraper ce qui lui échappe malgré lui, & pour fuir ce qui lui est nuisible. C'est le seul usage que les hommes ont fait de la Course, dans les prémiers temps. Eviter par la fuite un ennemi redoutable, en poursuivre un plus foible, donner la chasse aux bestes, se sauver de leurs dents meurtriéres, courir aprés une maitresse farouche ou volage, & s'en saisir; c'étoient presque les seuls avantages, qu'on retiroit alors de l'agilité de ses pieds.

La Course admise dans trois sortes de Gymnastiques

Dans la suitte, cette mobilité parut d'un fort grand secours pour le métier de la guerre, qui étoit devenuë l'occupation la plus sérieuse & la plus importante du genre humain. On se persuada aussi que cet éxercice pouvoit contribuer en quelque sorte à la santé, soit en maintenant la vigueur du corps, soit en remédiant à quelques indispositions; & diverses expériences confirmérent cette opinion. A toutes ces utilitez réelles, on ne tarda pas d'en joindre de purement imaginaires. J'entens par là ces honneurs frivoles, dont on flatta la vanité de ceux, qui firent profession d'exceller dans la Course; ces acclamations, ces palmes, ces couronnes, qui devinrent les prix ordinaires de la supériorité en ce genre d'éxercice. C'est ainsi que la Course eut entrée dans les trois sortes de Gymnastiques, militaire, médicinale & athlétique. Examinons plus particuliérement ce qu'on s'en promettoit d'avantageux dans chacune, & de quelle maniére on l'y cultivoit.

Utilité de la Course, dans la guerre.

Pour peu qu'on envisage sans prévention, en quoi consiste le mérite d'un homme de guerre; on tombera d'accord, que la vitesse dans la Course n'est pas la moindre des qualitez, qu'il doit acquérir. Elle lui est d'une nécessi-

té indispensable dans des marches précipitées, où il faut faire beaucoup de chemin en peu d'heures. Il en a besoin dans la poursuite d'un ennemi, qui cherche son salut dans la fuitte; & il s'en sert utilement pour lui-même, lorsqu'il a du pire dans le combat, & qu'il est question de se tirer de quelque mauvais pas, de se dérober à une dure captivité ou à une mort infructueuse pour sa patrie. De-là vient qu'Homére & les autres poëtes Grecs, qui n'ignoroient pas combien ce talent étoit important à un guerrier, parmi les épithétes honorables qu'ils prodiguent à leurs héros, n'oublient pas celles qui désignent la légéreté des pieds dans la Course. C'est ainsi qu'Achille, dans l'Iliade, est appellé si souvent πόδας ὠκὺς, ποδώκης, ποδάρκης, ὠκύπους; épithétes que le poëte n'a certainement point employées, pour deshonorer son héros, en lui attribuant une qualité, qui auroit pu le faire soupçonner d'un penchant naturel à fuir les dangers. Il a prétendu au contraire caractériser par-là un guerrier toûjours prêt à tomber sur l'ennemi, & à mettre en œuvre l'agilité de ses jambes, pour courir dans tous les endroits, où il pouvoit signaler sa valeur.

C'est l'idée naturelle que font naître ces qualifications poëtiques; & c'est mal à propos que Diogéne le Cynique chez Dion Chrysostome, déclare *Que la légéreté des pieds est un signe de timidité & de lâcheté*, par cette belle raison *Que parmi les animaux, les plus vîtes à la Course sont les plus timides*. C'est sur un principe aussi peu solide, que Galien décide en quelque endroit, *Que l'éxercice de la Course est inutile à l'art militaire, ne servant en rien à former le courage; puisqu'on remporte la victoire, non pas en fuyant avec vitesse, mais en faisant ferme contre l'ennemi; & que c'est uniquement à cette fermeté, & nullement à la légéreté de leurs pieds, que les Lacédémoniens étoient redevables de tant de victoires*. Peut-être Galien, en alléguant ici les Lacédémoniens, a-t'il eu en vuë le bon mot d'un certain Androclide de la même nation, lequel s'étant pré-

In Diogene sive Isthmico. p. 141. C. edit. Paris.

De ludo parvæ pilæ. c. 3. edit. Charter.

Plutarch. Apophth. Lac. p.

384. edit. Steph. Graec.

senté avec une jambe de bois pour s'enrôler, répondit à ceux qui lui donnoient l'exclusion, *Qu'on avoit besoin de ses deux jambes pour courir plus vîte en fuyant, mais non pas pour combattre de pied ferme.*

De Legibus, lib. 8. p. 832. E. edit. Steph.

Quoi-qu'en disent le Philosophe Cynique & le Médecin, il est certain que Platon en a jugé tout différemment, puisqu'il reconnoît, *Que de toutes les qualitez guerriéres, la plus importante est la vitesse tant des pieds que des mains* (ἔστι γοῦν πάντων πολεμικώτατον ὀξύτης πάντως· ἡ μὲν ἀπὸ τῶν ποδῶν, ἡ δὲ καὶ ἀπὸ τῶν χειρῶν.) & qu'en spécifiant ceux des combats gymniques, qui doivent être conservez dans sa république, il donne la préférence aux combats de la Course, comme ayant un rapport essentiel à l'art militaire. Tel est aussi le sentiment de Végéce; *Il faut accoûtumer à la Course* (dit-il,) *ceux que l'on destine à la guerre, afin qu'ils soient en état de se jetter plus vivement sur l'ennemi; de se saisir d'un poste avantageux lorsqu'il en sera besoin, & de l'enlever par leur diligence à leurs adversaires; d'aller promptement à la découverte, & d'en revenir de même; d'atteindre plus facilement les fuyars. Sed ad cursum præcipuè assuefaciendi sunt juniores, ut majore impetu in hostem procurrant: ut loca opportuna celeriter, cùm usus advenerit, occupent; vel adversariis idem facere volentibus, præoccupent: ut ad explorandum alacriter pergant, alacriùs redeant: ut fugientium terga faciliùs comprehendant.* Athénée ne pensoit point autrement, lorsqu'il dit, que la Danse appellée *Pyrrhique*, est d'autant plus convenable aux guerriers, *Qu'elle accoûtume le corps à cette vitesse & à cette légéreté si nécessaires au métier des armes.* Le poëte Stace croyoit ces qualitez également utiles dans la paix & dans la guerre, ce qu'il exprime par ces vers:

Ibid. — Lib. 1. c. 9. — Deipnosoph. l. 14. p. 630. D. edit. Lugd. — Thebaid. l. 6. v. 551.

> . . . . . . *Agile studium, & tenuissima virtus;*
> *Pacis opus, cùm sacra vocant, nec inutile bellis*
> *Subsidium si dextra neget.*

Epaminondas, (au rapport de Cornelius Nepos) en s'éxerçant dans les gymnases, songeoit moins à augmenter ses forces, qu'à acquérir une plus grande légéreté & une plus grande vitesse, dans la pensée que le prémier étoit plus du ressort des Athlétes, & que l'autre convenoit mieux aux gens de guerre; ce qui l'engageoit à s'éxercer principalement à la Course, &c. *Postquam ephebus factus est, & palæstræ dare operam cœpit; non tam magnitudini virium servivit, quàm velocitati. Illam enim ad Athletarum usum, hanc ad belli existimabat utilitatem pertinere. Itaque exercebatur plurimùm currendo*, &c.

In vita Epaminondæ.

Si l'éxercice de la Course étoit en crédit chez les anciens, par rapport à l'art militaire; on ne le cultivoit pas avec moins d'attention & de confiance, par rapport à la médecine. Hippocrate, dans le second livre *du Régime*, attribuë différens effets pour la santé à différentes sortes de Courses, dont il fait mention. Il prétend, Que celle qui se fait en ligne droite, dans un long espace, & dont on augmente peu à peu la vitesse, contribuë, en échauffant la chair, à la distribution & à la coction du suc nourricier qui s'y trouve; mais qu'elle diminuë moins la pesanteur & l'embonpoint du corps, que ne fait la Course circulaire, qu'elle convient mieux aux grands mangeurs, & qu'elle est plus utile l'hiver que l'été. Il estime, Que la Course, qu'on fait tout habillé, produit les mêmes effets, à l'exception qu'elle échauffe d'avantage, & qu'elle rend le corps plus humide & moins coloré; parce qu'il est toûjours environné du même air, bien loin d'en rencontrer, à chaque moment, un nouveau qui le purifie; ce qui rend cette espéce de Course propre aux gens secs, à ceux qui étant trop gros veulent s'amaigrir, & aux vieillards à cause de leur froideur naturelle. Il croit, Que la Course à cheval, soit qu'on la renferme dans le double stade, soit qu'on ne s'y prescrive nulles bornes, exténuë d'avantage les chairs; parce que cet éxercice n'agitant que les parties extérieures, ne fait que dissiper les humi-

Utilité de la Course, dans la médecine.

Sect. 4. r. edit. Lindani.

ditez superficielles qu'il pousse au dehors, & que dessécher les parties qui en étoient chargées. Il enseigne, Que la Course circulaire est moins capable de fondre les chairs, mais qu'elle les atténuë & les enfle; produisant cet effet principalement au ventre, par la fréquence de la respiration, qui attire dans ces parties beaucoup d'humiditez. Il dit encore, Que la Course à toutes jambes desséche trés-promptement, à la vérité, mais qu'elle est nuisible, en ce qu'elle cause des convulsions. Il ajoûte, Qu'en échauffant le corps, elle rend la peau plus déliée; qu'elle donne aux chairs moins de consistence que ne fait la Course circulaire, & qu'elle les décharge des humiditez superfluës.

On ne doit pas douter, que ces préceptes d'Hippocrate ne fussent appuyez sur un grand nombre d'observations, faites par lui-mesme, ou par les médecins qui l'avoient précédé; ce qui fait connoître combien l'éxercice de la Course étoit cultivé dés ce temps-là, que nous regardons néanmoins comme l'enfance de la médecine. Ce grand-homme ne bornoit pas au seul régime ses expériences sur cet article: il les étendoit jusqu'à prévenir & même à guérir certaines maladies par la Course, & à découvrir celles qui pouvoient être causées par cet éxercice. Il conseille, par exemple, à ceux qui ont vû en songe les étoiles, la lune ou le soleil s'obscurcir, de courir en long couverts de leurs habits, si ce sont les étoiles qui leur ayent paru éclipsées; en rond, si c'est la lune; en long & en rond, si c'est le soleil. Ces conseils étoient fondez sur l'opinion où l'on étoit alors, que l'obscurcissement de quelques-uns de ces astres vû en songe, marquoit telle ou telle mauvaise disposition corporelle, dans celui qui avoit eu un tel songe; & demandoit qu'on employât, pour corriger cette mauvaise disposition, tels ou tels remédes, parmi lesquels étoient comprises les différentes sortes de Courses. Voilà tout le mystére, que renferme cet avis d'Hippocrate, qui, faute de cet éclaircissement, paroîtroit frivole, & presqu'aussi ridicule, que la question que fait, dans *Moliére*,

De Insomn. sect. 4. & 5. edit. Lindan.

le malade imaginaire à son médecin, pour savoir *s'il doit se promener en long ou en large*, Hippocrate défend la Course aux fébricitans, & à ceux qu'on a guéris des hémorrhoïdes.

Les médecins qui sont venus aprés lui, soit Grecs, soit Latins, ont, à son exemple, observé avec soin ce qu'on pouvoit attendre de cet exercice, pour la conservation de la santé ou la guérison des maladies, & ce qu'on en devoit craindre. Arétée recommande la Course moderée à ceux qui sont sujets aux vertiges, ou qui sont attaquez de la lépre appellée *éléphantiase*. Celse croit cet exercice utile pour la cure de cette même maladie, ainsi que pour les ulcéres de la gorge, pour la convulsion canine, & pour la toux séche; pourvû que le malade retienne son haleine, & qu'il évite la poussiére en courant. Cælius Aurelianus regarde la Course comme un reméde contre la colique. Aëtius la conseille aux hydropiques, & Théodore Priscien aux ratteleux. Antyllus cité par Oribase, assure s'en être servi avec succés, non seulement pour la guérison des tranchées, & pour le soulagement de ceux qui avoient mangé de mauvais champignons, ou qui avoient été mordus par des scorpions; mais encore dans les gonorrhées & dans les maladies des reins: bien entendu que ces parties ne soient point actuellement ulcérées, ou ne l'ayent point été récemment, auquel cas la Course leur est nuisible, selon Rufus d'Ephése. Elle n'est pas moins dangereuse, selon Celse, dans les maladies du foye. Le même Antyllus attribue à la Course en arriére faite moderément, de bons effets pour la tête, les yeux, les tendons, l'estomac & les lombes. Mais la Course circulaire, au sentiment de Théophraste, blesse la tête, & donne des vertiges. En général toute Course violente est contraire à ceux qui sont sujets aux descentes, selon Paul d'Egine, & aux épileptiques, selon Théodore Priscien. Nous ne finirions point, si nous voulions rapporter ici tous les préceptes de l'ancienne médecine concernant cet exercice. Ce que nous venons d'en

Epid. sect. 3. n.° 55. edit. Lindan.

De vict. acutor. sect. 67. edit. Lindan.

Chron. cur. l. 1. c. 3.

Chron. cur. l. 2. c. 13.

Lib. 3. c. 26.

Lib. 4. c. 4.

Ibid. c. 2.

Lib. 4. c. 4.

Chron. l. 4. c. 7.

L. 2. ser. 4. c. 28. & 30.

Lib. 2. ad Timoth. part. 2. c. 15.

Coll. 6. c. 22.

De affect. vesic. & renum. l. 4. c. ...

Oribas. Coll. 6. c. 22.

De vertigine.

L. 3. c. ...

L. 2. c. 2. part. 2.

alléguer suffira pour faire voir, qu'elle s'étoit approprié cette partie de la Gymnastique, en l'introduisant dans le régime qu'elle prescrivoit aux sains & aux malades.

De la Course des Athlétes.

Quelque avantage que les anciens prétendissent tirer de la Course, soit pour la guerre, soit pour la médecine, & quelque usage qu'ils en fissent dans ces deux professions; il est certain que ce n'est ni à l'une ni à l'autre, que cet éxercice est redevable de toute sa perfection. J'entens parlà cette vitesse & cette légéreté surprenante des Athlétes, qui vouloient briller dans les jeux publics; & l'on doit regarder cette qualité, comme le fruit du travail assidu de ces hommes dévoüez à l'amusement des peuples. C'est de cette derniére espéce de Course, cultivée & perfectionnée dans la Gymnastique des Athlétes, qu'il me reste à parler présentement; & c'est ce qui doit faire le principal objet de ce Mémoire. Pour donner quelque ordre à mes recherches sur cet article, je commencerai par faire connoître d'abord les lieux destinez aux Courses athlétiques. J'éxaminerai ensuite ce qui concernoit la personne des Coureurs mêmes; c'est-à-dire, leur régime, leur préparation, leur équipage. Je passerai de là aux loix qu'ils devoient observer entre eux, lorsqu'ils disputoient les prix; & je finirai par le dénombrement & la description des différentes sortes de Courses à pied, usitées en cette occasion.

Des diverses acceptions du mot *Stade*.

On appelloit en général Στάδιον *Stade* chez les Grecs, l'endroit où les Athlétes s'éxerçoient entre eux à la Course, & celui où ils combattoient sérieusement pour les prix. Dans la prémiére signification, *Stadion* désigne proprement cette partie des Gymnases, où le peuple s'assembloit pour être spectateur des divers éxercices athlétiques, qui s'y pratiquoient journellement, sans qu'on s'y proposât d'autre but, que l'acquisition d'une plus grande habileté. C'étoit, suivant la description qu'en fait Vitruve, un lieu disposé de maniére, que ceux que la curiosité ou l'oisiveté y conduisoient, pouvoient y voir commodément les combats des Athlétes. Ce lieu, beaucoup plus long que large,

Lib. 5. c. 11.

ge, étoit arrondi par l'une de ses extrémitez & garni de plusieurs gradins, sur lesquels on s'asséyoit. Dans l'autre signification, *Stadion* se prenoit pour l'endroit même, où se célébroient les jeux publics. C'est ainsi qu'on nommoit *Stadium Olympicum*, l'endroit où l'on célébroit les jeux Olympiques; *Stadium Pythicum*, celui où se faisoient les jeux Pythiens, &c.

Les grammairiens varient sur l'origine de ce mot *Stadion* ou *Stadium*, pris dans les deux significations que je viens de rapporter. Ils prétendent, que dans le prémier sens, ce terme doit réveiller l'idée de la situation fixe ou de la *stabilité* de ceux, qui assistoient aux spéctacles, dont le *Stadium* étoit la scêne. Mais ils veulent que dans le second sens on change de notion, & qu'on ait égard au repos ou à l'*immobilité* d'Hercule, aprés qu'il eut parcouru sans reprendre haleine, l'espace de cent vingt-cinq pas. Pour moi, je suis persuadé, que ce mot, dans sa prémiére institution, ne signifioit autre chose, qu'une certaine mesure employée par les Grecs, pour déterminer la distance d'un lieu à un autre; soit qu'Hercule en ait été l'inventeur, soit que l'usage en fût plus ancien que ce héros. Le nom de *Stade* convenoit d'autant mieux à cette sorte de mesure, qu'on ne pouvoit parcourir avec vitesse une espace de cette étenduë, sans marquer le terme de cette course par une petite *station*, qui servoit à reprendre haleine. Ainsi, lorsque l'on comptoit un certain nombre de *Stades* d'un endroit à un autre, on désignoit originairement par-là un certain nombre de pauses ou de *stations*, qui divisoient en parties égales l'espace, dont on fixoit la mesure ou l'étenduë.

Telle est vraisemblablement la prémiére idée que l'on se forma du *Stade*. Mais dans la suite on étendit cette idée; & comme le *Stade* mesuroit éxactement les plus anciennes Courses agonistiques, on donna le nom de *Stade* à l'espéce de Course qui se renfermoit encore dans ces prémiéres bornes; ensorte qu'on disoit *combattre au Stade*; *vaincre au Stade*, comme on disoit *combattre* & *vaincre à*

la Lutte, au Pugilat, &c. Enfin, comme la lice où la carriére, destinée aux Courses athlétiques, n'avoit d'abord qu'un *Stade* de longueur, elle prit le nom de sa propre mesure, & s'appella *le Stade*, soit qu'elle eût précisément cette étenduë, soit qu'elle fût beaucoup plus longue; & l'on comprit sous cette dénomination, non-seulement l'espace parcouru par les Athlétes, mais encore celui qu'occupoient les spectateurs des combats gymniques.

Description du Stade des Athlétes.

Le *Stade* pris dans ce dernier sens, c'est-à-dire, pour la lice ou la carriére, étoit ordinairement formé par une levée ou une espéce de terrasse. Tel étoit le *Stade* d'Olympie, au rapport de Pausanias, qui ajoûte que le siége des *Agonothétes* ou de ceux qui présidoient aux jeux, étoit placé en ce même endroit. La longueur du *Stade* varioit selon les lieux. Celui d'Olympie étoit de 600. pieds. Il surpassoit tous les autres Stades composez d'un pareil nombre de pieds, précisément de la quantité, dont le pied d'Hercule excédoit celui d'un homme ordinaire: car le Stade Olympique n'avoit point eu d'autre mesure que le pied de ce héros. C'est de quoi l'on doutoit si peu en Gréce, que le philosophe Pythagore, suivant le témoignage de Plutarque cité par Aulu-Gelle, s'étoit fervi du pied d'Olympie pour déterminer la véritable grandeur d'Hercule, en observant les proportions qui régnent entre les diverses parties d'un corps bien conformé; & il avoit trouvé qu'Hercule, par la hauteur de sa taille, surpassoit autant les autres hommes, que le Stade Olympique l'emportoit sur les autres Stades, partagez en 600. pieds. Il y en avoit de beaucoup plus longs, témoin le Pythien, auquel Censorin donne jusqu'à mille pieds. Selon le même auteur, le Stade d'Italie en avoit 625. Mais comme le pied Romain étoit moindre d'un demi-pouce que le pied Grec, il s'ensuit que les 625. pieds du Stade Italien revenoient justement aux 600. qui mesuroient communément le Stade des Grecs.

Eliac. 2. pag. 502. edit. Kuhn.

Noct. Attic. l. 1. c. 1.

Chap. 13. Ibid.

Des diverses parties du Stade.

Il ne suffit pas d'avoir assigné les dimensions du Stade

où de la carriére des Grecs, il faut présentement en faire connoître les différentes parties. Il y en a trois, dont les anciens auteurs font mention, & qui méritent d'être éxaminées chacune en particulier. Ces trois parties étoient l'entrée, le milieu & l'extrémité de la carriére.

De l'entrée du Stade, & de ses divers noms

L'entrée recevoit quatre noms différents, savoir Ἀφετηρία, Γραμμὴ, Βαλβὶς, Ὕσπληγξ, dont il ne sera pas inutile de marquer la force & l'origine. On appelloit cette entrée Ἀφετηρία, parce que c'étoit de cet endroit, qu'on faisoit partir les Coureurs; ce que signifie proprement le verbe Grec ἀφίεσθαι, d'où est dérivé ἀφετηρία. Ἄφεσις qui en vient aussi, se prenoit souvent dans la même signification.

Comme l'on marquoit d'abord l'entrée de la carriére par une simple ligne, tracée suivant la largeur du Stade; le mot γραμμὴ, *ligne*, servoit à désigner le lieu, d'où les Athlétes commençoient leurs Courses: & c'est l'explication que donnent à ce terme Pollux & Suidas. Il se prenoit encore néanmoins, pour le but ou l'extrémité de la lice; & c'est dans ce sens qu'il est employé, à la fin de la neuviéme ode des *Pythioniques* de Pindare, où ce poëte racontant de quelle maniére Antée, Roi d'Irase en Libye, proposa sa fille Barcé pour prix de la Course aux amants de cette princesse, s'exprime ainsi:

Onomast. l. 3. c. 30.

Οὕτω δ' ἐδίδου Λίβυς ἁρμόζων κόρᾳ
Νυμφίον ἄνδρα· ποτὶ γραμ-
μᾷ μὲν αὐτὰν στᾶσε κοσμή-
σαις, τέλος ἔμμεν ἄκρον.
Εἶπε δ' ἐν μέσσοις, ἀπάγε-
σθαι ὅς ἂν πρῶτος θορὼν
Ἀμφί οἱ ψαύσειε πέπλοις.

C'est-à-dire: *Ce fut à une pareille condition, que ce Roi de Libye donna un époux à sa fille. Aprés l'avoir magnifique-*

ment parée; il la plaça justement sur la ligne, qui terminoit la carriére, afin qu'elle fût comme le but de la Course; & il déclara aux prétendants, que celui d'entre eux qui le prémier toucheroit le voile de la princesse, pouvoit se saisir d'elle & l'emmener. C'est ainsi qu'Euripide a dit dans le figuré, Επ' ἄκραν ἥκομεν γραμμὴν κακῶν, *nous sommes arrivez à la derniére ligne*, (c'est-à-dire, *au comble*) *des malheurs*; & c'est à quoi se rapporte le proverbe, μὴ κινεῖ γραμμὴν, *ne remuë point la ligne*, c'est-à-dire, *ne déplace point le but.*

Antigon.

A cette simple ligne, ou tranchée superficielle, qui marquoit originairement l'entrée de la carriére, on substitua, ou l'on joignit dans la suite, une petite éminence ou une espéce de gradin, à laquelle on donna le nom de βαλβὶς, qui devint aussi celui de cette entrée même; car c'est ainsi que Suidas définit ce terme, βαλβὶς, βαλβῖδος, βάσις ταπεινή. Ce grammairien le dérive du verbe ἄλλομαι, ἄλλεσθαι, *sauter, franchir*, d'où il prétend que s'est formé en prémier lieu ἀλμὶς, puis ἀλβὶς, enfin par transposition βαλβὶς. Eustathe fait venir ce mot de βάλλειν, *jetter, lancer*; & ajoûte qu'il se prend encore pour les rebords des puits, des bassins, & autres choses semblables; ἀπὸ τοῦ βάλλειν καὶ βαλβῖδες, οὐ μόνον αἱ ὑπ' ἀφέσεως δρομέων γραμμαί.... ἀλλὰ καὶ ὅσαι ἐν φρέασι καὶ ἄλλοις τοιούτοις ἐξοχαί.... καὶ ἐξοχαὶ δι' ὧν κατίασιν εἰς αὐτά. Βαλβὶς, dans Hippocrate, signifie, selon Galien, *une cavité oblongue* κοιλότης παραμήκης, & garnie d'un rebord de part & d'autre, (selon Hésychius) τὸ ἔχον ἑκατέρωθεν ἐπαναστάσεις. Du reste, les Grecs faisoient du mot Βαλβὶς le même usage, que du mot γραμμὴ; c'est-à-dire, qu'ils s'en servoient quelquefois pour marquer l'extrémité de la carriére, suivant le témoignage de Pollux & de Suidas.

In Odyss. l. 1. v. 155. p. 38. lin. 51. edit. Basil.

Onomast. l. 3. c. 30.

Outre la tranchée superficielle, & le petit gradin qui formoient l'entrée de la Lice, comme je viens de l'observer, on y voyoit encore une espéce de barriére, qui mettoit un frein à la fougue & à l'impatience des Coureurs,

jusqu'à ce qu'on leur eût donné le signal ; & qui s'appelloit ὕσπληξ ou ὕσπληγξ, en Latin *regula*. Cette barriére n'étoit quelquefois qu'une simple corde, tenduë suivant la largeur du Stade au devant des chars & des chevaux qui devoient courir : comme nous l'apprenons de Pausanias, dans l'endroit où il décrit le lieu destiné à ces Courses. Quelquefois cette barriére étoit de bois. On ouvroit la barriére, en laissant tomber la tringle de bois, ou en lâchant la corde qui en fermoient l'entrée ; & la chûte de l'une ou de l'autre étoit une espéce de signal, qui avertissoit les Coureurs de partir. C'est ce que semblent signifier ces deux expressions de Lucien : ἅμα γοῦν ἔπεσεν ἡ ὕσπληγξ, κἀγὼ ἤδη ἀνακηρύττομαι νενικηκώς ; *à peine la barriére est-elle tombée, que je suis déja proclamé vainqueur* ; &, ὁ ἀγαθὸς δρομεὺς, τῆς ὕσπληγγος εὐθὺς καταπεσούσης, μόνον τοῦ πρόσω ἐφιέμενος ; *un bon Coureur, au moment qu'on laisse tomber la barriére, n'a d'autre désir que celui de devancer ses antagonistes.*

Eliac. l. 2. p. 503. edit. Kuhn.

In Timone. to. 1. p. 99. edit. Grav.

De Calumnia. to. 2. p. 413. edit. Grav.

Ὕσπληγξ, outre cela, se prenoit pour une espéce d'écourgée, tissuë de poil de porc, & employée à chasser ces animaux ; & c'est à peu prés l'idée que présente d'abord ce terme, composé d'ὗς *porc*, & de πλήττειν *frapper*. On donna depuis ce même nom, 1.° à un bâton armé d'un aiguillon, dont on picquoit les bœufs ; 2.° à toute sorte de foüets ; & 3.° enfin à l'entrée de la lice, soit à cause de cette corde (dont je viens de parler) qui étant brusquement lâchée, imitoit en frappant la terre, le bruit d'un coup de foüet, soit par le fréquent usage qu'on faisoit de cet instrument, pour exciter les chevaux, en entrant dans la carriére. C'est ainsi qu'on doit entendre ces deux vers de l'*Anthologie*, où Lucillius raille un certain Périclés sur sa lenteur à la Course :

Lib. 2. c. 1.

> Ὁ ψόφος ἦν ὕσπληγγος ἐν οὔασι, καὶ στεφανοῦται
> Ἄλλος, καὶ Περικλῆς δάκτυλον οὐ προέβη :

Périclés entend à ses oreilles le bruit de la corde, qui ouvre

la lice; il voit couronner son adversaire, & à peine a-t-il encore avancé d'un travers de doigt.

Du milieu du Stade.

Agonistic. l. 2. c. 25. Homil. 55. in Matth. c. 16.

Le milieu du Stade n'étoit remarquable que par cette circonstance, qu'on y plaçoit ordinairement les prix destinez aux vainqueurs. C'est ce que *Pierre du Faur* croit pouvoir recüeillir d'un passage de S. Chrysostome, où ce Pére fait cette comparaison : *Comme les Rois, dans les courses de chevaux & dans les autres combats, exposent au milieu du Stade & à la vûë des combattans, les couronnes, les vêtemens précieux & les autres récompenses; de même le Seigneur, par l'organe des Prophétes, a placé au milieu de la carriére, les prix, qu'il propose à ceux, qui auront le courage de s'en saisir.* Il appuye sa conjecture par deux passages de Nonnus dans ses *Dionysiaques*, où l'on voit Bacchus qui étale les prix du combat *μέσσῳ ἀγῶνι*, c'est-à-dire, au milieu du Stade; car Ἀγὼν & Στάδιον se prenoient souvent l'un pour l'autre. Cela paroît confirmé par ces vers de Virgile;

Lib. 19. v. 123. & 134.

Æneid. 5. 109.

Munera principio ante oculos, circoque locantur
In medio, sacri tripodes, viridesque coronæ,
Et palmæ pretium victoribus.

Car le *Cirque* étoit chez les Romains, ce que le *Stade* étoit chez les Grecs. Comme ce lieu, ainsi que je l'ai remarqué plus haut, étoit commun aux Athlétes & aux spectateurs, le milieu en paroissoit trés-commode, pour offrir aux yeux des uns & des autres les palmes & les couronnes, qui attendoient les victorieux. Cependant, cela n'étoit pas généralement observé, par rapport à la Course; & nous voyons dans Héliodore, qu'aux jeux Pythiens, Théagéne reçoit le prix de cette sorte de combat de la main même de Chariclée, qui placée au bout de la carriére, y présente la palme à cet Athléte vainqueur.

Æthiopic. l. 4.

De l'extrémité du Stade, & de ses divers noms

L'extrémité du Stade, outre les noms qui lui étoient communs avec l'entrée, en recevoit d'autres qui lui étoient

particuliers, tels que τέρμα, βατὴρ, τέλος, καμπτὴρ & νύσσα. Quoi-que ces termes se prennent souvent l'un pour l'autre, ils ne laissent pas d'avoir différentes acceptions. Les trois prémiers désignent plus ordinairement l'extrémité de la carriére, qu'avoient coûtume de fournir les *Stadiodromes* ou les coureurs du Stade à pied, lesquels terminoient leur course, lorsqu'ils étoient parvenus à ce but ou à cette extrémité. C'est l'idée qu'en donne Pollux, lorsqu'il dit ἵνα ᾗ παύονται, τέλος, καὶ τέρμα, καὶ βατήρ. Au lieu que dans la Course des chars & dans la Course à cheval, où il n'étoit question que de tourner plusieurs fois autour du but sans s'y arrêter, pour regagner ensuite l'extrémité de la lice d'où l'on étoit parti; ce but prenoit les noms de νύσσα & de καμπτὴρ, dont le prémier dérivé de νύσσειν *picquer*, marquoit assez qu'en cet endroit, ceux qui conduisoient les chars ou les chevaux, redoubloient les coups d'éperon, pour achever plus promptement la carriére; & le second tiré de κάμπτειν, *courber*, *fléchir*, avoit rapport au mouvement des Coureurs, lesquels tournoient avec une extréme rapidité autour de la borne, qui servoit de but dans ces sortes de Courses. C'est ce que confirme Pollux par ces mots; περὶ δὲ ὃ κάμπτουσι, νύσσα καὶ καμπτήρ.

Onomastic. l. 3. c. 30.

Ibid.

Telles étoient les différentes parties du Stade ou du lieu destiné aux Courses athlétiques, duquel je m'étois engagé à donner d'abord la description. Il me reste présentement à parler de ce qui regardoit la personne des Coureurs mêmes, à exposer les loix prescrites dans ces sortes de combats, & à faire le dénombrement des diverses espéces de Courses à pied.

Les observations que j'ai à faire sur la personne des Athlétes destinez à la Course, regardent 1.° le régime qu'ils se prescrivoient pour se rendre plus légers, 2.° les préparations qui précédoient leur entrée dans la carriére, & 3.° l'équipage dans lequel ils y paroissoient.

1. A l'égard du régime des Coureurs, quoi-que ni les médecins, ni les historiens de l'antiquité ne se soient pas

Du régime des Coureurs.

mis en peine de nous en apprendre les particularitez, il y a lieu de présumer que les Gymnastes, ou ceux qui étoient chargez du soin de ces Athlétes, donnoient leur principale attention, à prévenir tout ce qui pouvoit diminuer la légéreté & la vitesse de ceux qu'ils éxerçoient. Il paroît qu'ils ne connoissoient point de plus grand obstacle à ces deux qualitez, que la mauvaise constitution de la rate, c'est-à-dire, le gonflement & l'endurcissement de cette partie. Et certainement, on ne peut douter que l'un & l'autre ne contribuent beaucoup à l'appesantissement de tout le corps. En effet, outre que par l'altération de ce viscére, dont l'unique fonction semble être de subtiliser le sang, cette liqueur s'épaissit, roule difficilement dans ses vaisseaux, & par conséquent ne fournit plus aux muscles la quantité d'esprits nécessaire à leur agilité; il est manifeste que la rate gonflée ou endurcie ne peut manquer en comprimant le diaphragme, de rendre la respiration fréquente & laborieuse, ce qui n'est pas moins contraire aux Coureurs de profession, que la paresse & l'engourdissement des muscles.

Les Anciens étoient si persuadez de l'influence de la rate sur tout le reste du corps, par rapport à la légéreté, que lorsqu'il leur arrivoit de se trouver moins agiles qu'à l'ordinaire & moins propres à la Course, ils s'en prenoient d'abord au vice de cette partie. C'est ainsi que dans Plaute, un valet accuse sa rate de la paresse de ses jambes :

Mercat. act. 1. sc. 1. v. 13.

Genua (dit-il) *hunc cursorem deserunt.*

Perii! seditionem facit lien, occupat præcordia.

Perii! animam nequeo vertere, nimis nihili tibicen siem.

Voicy un coureur, à qui les jambes manquent. Je suis perdu! ma rate s'agite, & me gagne la poitrine : je ne puis plus respirer ; je serois un fort mauvais joueur de flûte. On croyoit alors, par la raison des contraires, ainsi que je l'ai obser-

vé

vé plus haut d'aprés quelques médecins, que la Course étoit un grand remede contre les indispositions de la rate; & Plutarque, dans la vie de Démosthéne, parle d'un certain Laomédon Orchoménien, qui de rateleux & de cacochyme qu'il étoit, devint par le fréquent usage de cet éxercice, un des bons coureurs de son temps; jusques-là qu'il osa paroître dans les jeux publics, pour y disputer le prix de la Course. *Pag. 555. edit. Steph. Græc.*

Les Athlétes qui y prétendoient, regardoient ce reméde comme un secours trop foible contre un mal, dont ils redoutoient les moindres attaques, & qu'ils avoient intérêt d'écarter pour toûjours. C'est pourquoi ils avoient recours à des moyens & plus prompts & plus efficaces, qui pussent les mettre à couvert des fâcheux inconvénients, où les auroit jettez une rate mal constituée. L'extirpation de ce viscére leur paroissoit l'expédient le plus sûr, pour se délivrer une bonne fois de l'embarras ou de l'inquiétude qu'il leur causoit; & ils employoient, dans cette vûë, les médicaments, & les opérations de la chirurgie. **Maniére d'érater les Coureurs.**

Parmi les prémiers ils mettoient, entre autres, certaines plantes, auxquelles ils attribuoient la vertu de dissoudre & de consumer la rate; vertu purement imaginaire, & qui se réduit uniquement à diminuer le volume de cette partie, en dissipant les obstructions qui s'y sont formées. Du nombre de ces plantes étoit (selon Pline,) l'*equisetum* appellée en Grec ἵππουρις, & en François *queüe de cheval*. On en faisoit boire aux Coureurs la décoction en certaine dose, pendant trois jours consécutifs; & il falloit qu'auparavant ils se fussent abstenus pendant 24 heures de tous alimens onctueux. *Equisetum*, (dit Pline) *Hippuris à Græcis dicta, lienes cursorum extinguit decocta fictili novo ad tertias, quantum vas capiat, & per triduum heminis pota: unctis esculentis ante diem unum interdicitur*. On trouvera dans Cælius Aurelianus & dans Marcellus l'empirique, quantité de remédes que les an- **1.° Par des médicamens intérieurs.** *Lib. 26. c. 13. s. 83.* *Chronic. 3. 4. Cap. 23.*

ciens mettoient en œuvre pour fondre les tumeurs de la rate, & dont les Athlétes, sans doute, n'oublioient pas de se servir, pour se soulager d'un fardeau, qui leur étoit fort à charge.

2.° Par la chirurgie en se servant du fer.

La chirurgie leur en fournissoit deux moyens également cruels; l'un, d'emporter cette partie par le fer; l'autre, de la consumer par le feu. Quant au prémier moyen, il étoit fondé sur l'opinion de quelques philosophes & de quelques médecins, qui regardoient la rate comme une partie, non seulement superfluë & de nul usage pour la vie, mais encore incommode, sur tout aux Coureurs, & nuisible à la santé. Tel étoit le sentiment de Démocrite, d'Erasistrate, de Rufus d'Ephése, &c. Il ne s'agit plus que de savoir, si l'on a jamais tenté avec succés une pareille opération sur l'homme; car, qu'elle puisse réüssir sur quelques animaux, outre les anciens suffrages, les témoignages de plusieurs anatomistes modernes en font foi. Quoi-que l'antiquité ne nous ait conservé aucun exemple d'hommes, à qui l'on ait fait impunément l'amputation de la rate, que Celse en juge les blessures ordinairement mortelles, & que Cælius Aurelianus parle de cette opération, comme d'une chose témérairement proposée, & nullement exécutée; je n'ose cependant assurer qu'elle n'ait jamais été pratiquée, sans qu'il en ait coûté la vie à ceux qui l'ont soufferte. Ce qui m'oblige à suspendre mon jugement sur ce point, c'est que je trouve dans nos médecins modernes quelques histoires, par lesquelles il paroît, que les hommes mêmes peuvent perdre ce viscére sans en mourir.

Libr. 5. c. 26.
Chronic. 3. 4.

Je ne rapporterai point ce que racontent sur cela *Rousset* & *Fabrice d'Aquapendente*: il me suffira d'alléguer l'autorité du fameux *Thomas Bartholin*, qui nous apprend qu'en 1549. *Leonard Fioravanti* célébre empirique Italien, entreprit à Palerme en Sicile, la guérison d'une Gréque nommée *Marulle*, âgée de 24 ans, malade d'un squirre à la rate, & presque desespérée; qu'il fit ex-

Histor. Anatom. Cent. 4. 51.

tirper devant lui cette partie qui pesoit 32 livres, par un chirurgien expert, qui avoit vû (disoit-il) souvent réüssir cette sorte d'opération ; & qu'il guérit parfaitement la malade en 24 jours. *Bartholin* nous donne cette histoire dans toute son étenduë, traduite en Latin sur l'original Italien de *Fioravanti*, qui l'a insérée dans son *Tesoro della vita humana*, livre rare, ainsi que les autres ouvrages de cet empirique. Les Turcs (ajoûte le même *Bartholin*) s'il en faut croire leur chronique, ont une méthode particuliére d'ôter la rate à leurs Coureurs, & font un secret de cette manœuvre. Le fait rapporté par *Guillaume de Baillou*, célébre médecin de Paris, mérite aussi quelque considération. Un homme (dit-il) ayant esté blessé au-dessous des fausses côtes du côté gauche, la rate sortit par la playe, & fut méconnuë par un chirurgien ignorant, qui pensa d'abord le blessé. Cette partie s'enfla considérablement, & menaçoit pourriture. Un chirurgien plus hardi que le prémier, aprés avoir lié cette tumeur, la coupa au-dessous de la ligature ; & le blessé guérit. Il résulte de ces différentes observations, Que l'extirpation de la rate par le fer, n'est pas absolument mortelle, même aux hommes ; Que les anciens ont pû la pratiquer en certains cas, sur ceux qu'ils destinoient à la Course ; mais qu'ils ne l'ont hazardée que rarement.

Lib. 2. c. 8.

Ephem. [illegible] *p. 251.*

En appliquant le feu.

Ils ne gardoient pas les mêmes ménagemens, par rapport à l'application du feu sur ce viscére. Ils le brûloient & le cautérisoient impitoyablement aux Coureurs, qui s'en trouvoient embarrassez ; & ceux-ci ne refusoient pas de se soumettre à cette cruelle chirurgie, soit en vûë du gain qu'ils attendoient de leur légéreté à la Course, soit dans l'espérance des prix & des honneurs agonistiques. *Peculiare cursus impedimentum* (dit Pline) *aliquando in liene : quamobrem inuritur cursorum laborantibus.* Du temps d'Hippocrate, on se servoit pour cette opération, de certains champignons desséchez, ausquels on mettoit le feu, aprés les avoir appliquez sur la région de la rate, jusqu'au nom-

Lib. 11. c. 37. s. 80.

De intern. affect. s. 20.

bre de huit ou dix; & chacun laissoit son escarre. On employoit aussi le fer rouge; & Paul d'Egine enseigne la maniére de cautériser la région de la rate en six endroits d'un seul coup; & cela, par le moyen d'un cautére à trois dens, rougi au feu, avec lequel on perçoit de part en part la peau qui couvre ce viscére, aprés l'avoir suffisamment soulevée.

Lib. 6. c. 48.

J'ignore si les anciens cautérisoient la substance même de la rate, & je n'ai pû trouver chez eux d'éclaircissement sur ce point. Mais *Godefroy Mœbius*, médecin Allemand, mort en 1664. rapporte un fait singulier, qui prouve la possibilité d'une pareille opération, sans qu'elle procure la mort au sujet. Il assure donc avoir vû à Halberstat, parmi les prisonniers d'un colonel Suédois, un Coureur du Comte de Tilly, qui faisoit à pied neuf milles d'Allemagne par jour. Il avoit (disoit-il) acquis cette légéreté surprenante, par l'opération que lui avoit faite le médecin de ce Comte. Ce médecin, aprés l'avoir endormi par une potion somnifére, lui avoit fait une incision à l'endroit de la rate, & lui avoit ensuite brûlé cette partie avec un fer légérement rougi au feu. Pour confirmer ce récit, il fit voir au médecin *Mœbius* une cicatrice profonde, qui paroissoit sur la région de la rate; & il ajoûta, qu'on en avoit fait autant à cinq autres, dont un seul étoit mort de cette opération. La maniére dont les Turcs traitent leurs Coureurs, & dont ils font mystére, pourroit bien n'être pas différente de celle-là.

Med. Physiol. c. 16.

3.° Par des remedes topiques.

Je suis persuadé que les anciens ne s'en tenoient pas aux seuls secours, que pouvoient leur fournir le régime, la pharmacie & la chirurgie, pour entretenir ou pour augmenter la vitesse de leurs Coureurs; mais que, comme partisans des qualitez occultes, ils avoient pour cela un grand nombre de pratiques superstitieuses, & qu'ils faisoient usage de ces remédes, appellez *Periaptes*, parce qu'on les porte attachez extérieurement. Il est certain, du moins, qu'ils s'en servoient dans cette vûë pour les animaux; &

Pline témoigne que de ſon temps, on croyoit rendre les chevaux infatigables à la Courſe, en leur attachant des dents de loup. *Dentes quidem eorum* (luporum) *maximi* (dit-il) *equis quoque adalligati, infatigabilem curſum præſtare dicuntur.* Les hommes, dans tous les temps & dans tous les pays, ont eu un grand fond de crédulité pour ces ſortes de ſecrets, dont la plûpart n'ont apparemment d'autre vertu, que celle qu'ils empruntent d'une imagination vivement frappée. *L. 28. c. 19. ſ. 78.*

2. Les Athlétes qui devoient courir dans les jeux publics, ne ſe contentoient pas de s'être précautionnez contre les indiſpoſitions de la rate, en leur oppoſant un régime & des remédes convenables. Ils avoient ſoin de ſe préparer à ces jeux, en s'éxerçant à la Courſe ſur un terrain que l'on couvroit d'un ſable fort épais. Le peu de réſiſtance que faiſoit ce ſable, où les pieds des Athlétes enfonçoient à chaque pas, contribuoit à leur dénoüer les jambes, à rendre ces parties plus agiles, & à les endurcir contre les fatigues d'une Courſe laborieuſe & de longue haleine. Ils trouvoient aprés un pareil éxercice, beaucoup plus de facilité à courir ſur un terrain plus ferme & plus uni, tel que celui de la carriére qu'ils devoient fournir pour mériter les prix. Lucien, en parlant de ceux qui s'éxerçoient dans les Gymnaſes, n'a pas oublié cette circonſtance, & l'a exprimée en ces termes. Καὶ ὁ δρόμος οὐ πρὸς στερρὸν ἀντίτυπον, ἀλλὰ καὶ ἐν ψάμμῳ βαθείᾳ, ἔνθα οὔτε βεβαίως ἀπερεῖσαι τὴν βάσιν, οὔτε ἐπιστηρίξαι ῥᾴδιον, ὑποσυρομένου πρὸς τὸ ὑπεῖκον τοῦ ποδός. *Nous faiſons courir nos jeunes gens, non ſur un terrain dur & qui réſiſte, mais ſur du ſable fort épais, qui cédant à la moindre impreſſion, ne leur permet pas d'affermir la plante de leurs pieds, & les fait enfoncer à chaque pas.*

Maniére dont s'éxerçoient les Coureurs, dans les Gymnaſes.

De Gymnaſ. p. 289. edit. Grav.

Lorſqu'il étoit queſtion d'entrer en lice, les Athlétes avoient recours à une derniére préparation, qui conſiſtoit à ſe faire frotter d'huile par tout le corps. Il ne faut pas s'imaginer, que ces ſortes d'onctions ne fuſſent deſtinées

Onctions des Coureurs, & leur utilité.

que pour les Lutteurs & pour ceux qui combattoient au Pancrace. Les uns & les autres avoient cela de commun avec les Coureurs, ainſi que nous l'apprend le ſcholiaſte d'Ariſtophane : ἔθος δὲ ἦν τοῖς ἀσκουμένοις ἀλειψαμένοις ἐν τῷ ἡλίῳ τρέχειν : *c'étoit* (dit-il) *la coûtume de ceux qui s'éxerçoient, de courir au ſoleil, aprés s'être huilez.* Le témoignage de ce ſcholiaſte eſt confirmé par une autorité plus préciſe & plus reſpectable, à cauſe de l'ancienneté : c'eſt celle de Stace, lequel parlant de Parthénopée & de quelques autres, qui ſe diſpoſent à entrer dans la carriére, pour une Courſe agoniſtique, décrit ainſi cette préparation ;

In Nubib.

Thebaïd. 6. v. 575.

. . . . *Tunc Palladios non inſcius hauſtus*
Incubuit, pinguique cutem fuſcatur olivo.
Hoc Idas, hoc more Dymas aliique niteſcunt.

Les Coureurs tiroient de ces onctions plus d'une utilité. Car en prémier lieu, elles rendoient leurs muſcles plus ſouples, ſoit en augmentant la chaleur de ces parties, ſoit en donnant plus de mouvement aux liqueurs; les frictions réïtérées contribuant à l'un & à l'autre effet. De plus, l'huile bouchant éxactement les pores de la peau, fermoit l'entrée au froid extérieur, & par conſéquent préſervoit de l'engourdiſſement les cuiſſes & les jambes ; riſque d'autant plus à craindre pour ces Athlétes, qu'ils commençoient à courir avant le lever du ſoleil, & faiſoient ainſi l'ouverture des jeux publics, ſelon Pauſanias. En troiſiéme lieu, ces onctions empêchoient la trop grande diſſipation des eſprits, en tenant les pores moins diſpoſez à les laiſſer échapper; & par-là elles étoient d'une grande reſſource aux Coureurs contre la fatigue & l'épuiſement, en leur ménageant un fond ſi néceſſaire, pour entretenir leur vigueur & leur agilité. Il ſembleroit que du temps d'Homére, ces onctions ne fuſſent point en uſage pour la Courſe. Du moins ce poëte n'en fait nulle mention, en décrivant celle qui dans l'Iliade, fait partie des jeux funébres de Pa-

Eliac. l. 2. c. 24. edit. Kuhn.

Lib. 23. v. 740. & ſequentib.

trocle. Mais comme dans ces jeux, les Athlétes ne quittent point leurs vêtemens pour courir, on n'en peut rien conclure, par rapport à ce qui se pratiquoit dans les jeux solemnels de la Gréce, où les Athlétes couroient nuds; & il y a grande apparence, que ces onctions ont presque toûjours été l'accompagnement de cette nudité.

3. Cette derniére observation me conduit à parler de l'équipage, dans lequel paroissoient les Coureurs, qui vouloient disputer les prix. Nous venons de voir, que ceux dont parle Homére, étoient vêtus; & ceux que Virgile célébre dans l'Enéïde, l'étoient vraisemblablement aussi. Mais il ne s'agit, dans l'un & l'autre de ces poëtes, que de jeux particuliers. Les jeux publics offroient en spectacle deux sortes de Coureurs; les uns nuds, les autres armez. La nudité des prémiers n'étoit pas entiére. Car ils portoient, ainsi que les autres Athlétes, certaines ceintures ou écharpes, appellées περιζώματα, qui couvroient ce que la pudeur ne permet pas d'exposer aux yeux.

Equipage des Coureurs.

L. 5. v. 291. & sequentib.

Outre cela, ils garnissoient leurs pieds, de chaussures, appellées ἐνδρομίδες, parce qu'elles étoient destinées pour la Course; οὕτω δ' ἐκαλοῦντο τὰ τῶν δρομέων ὑποδήματα (dit Pollux.) Selon ce grammairien, on donnoit ce même nom à la chaussure de Diane, qui en qualité de *chasseresse*, devoit être aussi légérement chaussée que les Coureurs. On ne sait pas précisément quelle étoit la forme de cette chaussure; mais il y a lieu de croire que c'étoit une espéce de guêtre, de botine ou de brodequin, qui couvroit le pied & une partie de la jambe, & qui laissoit à l'un & à l'autre toute la liberté de leurs mouvements. Je remarquerai, en passant, que les Latins avoient attaché une idée toute différente au mot *Endromis*, puisqu'ils désignoient par là une sorte de robe épaisse & grossiére, dont les Athlétes se couvroient aprés la Lutte, le Pugilat, la Course, la Paume & les autres éxercices violents, pour se garentir du froid. Juvenal employe ce terme plus d'une fois en cette signification; & nous avons une épigram-

De la chaussure des Coureurs.

Onom. l. 3. c. 30.

L. 7. c. 22. segment. 93.

Sat. 3. 103. Sat. 6. 245.

Lib. 4. 19. me de Martial, où ce vêtement est ainsi décrit;

Hanc tibi Sequanicæ pinguem textricis alumnam,
Quæ Lacedæmonium barbara nomen habet,
Sordida, sed gelido non aspernanda decembri
Dona, peregrinam mittimus Endromida.
Seu lentum ceroma teris, tepidumve trigona;
Sive harpasta manu pulverulenta rapis;
Plumea seu laxi partiris pondera follis:
Sive levem cursu vincere quæris Atham.
Ne madidos intret penetrabile frigus in artus;
Neve gravis subita te premat Iris aqua:
Ridebis ventos hoc munere tectus, & imbres;
Nec sic in Tyria sindone tutus eris.

Armes des Coureurs nommez *Hoplitodromes*.

Eliac. 2. c. 10. edit. Kuhn.

Les Athlétes qui couroient armez, se nommoient *Hoplitodromes* ὁπλιτόδρομοι. Leurs armes étoient, au moins, le casque, le bouclier, & les botines appellées en Grec κνημῖδες; ainsi qu'on peut le recueïllir de Pausanias, qui parlant d'une statuë érigée en l'honneur d'un *Hoplitodrome*, & qu'on voyoit encore de son temps à Olympie, la décrit en ces termes; *Elle portoit* (dit-il) *un bouclier tout semblable aux nôtres, elle avoit un casque sur la tête, & des botines aux pieds*: πεποίηται ὁ ἀνδριὰς ἀσπίδα τε κατὰ ταυτὰ ἔχων τοῖς ἐφ' ἡμῶν, καὶ κράνος ἐπὶ τῇ κεφαλῇ, καὶ κνημῖδας ἐπὶ τοῖς ποσί. Conclurons-nous de ce passage, que ces *Hoplitodromes* avoient le reste du corps entiérement nud! J'y trouve d'autant moins de vraisemblance, qu'Héliodore décrivant une de ces Courses, donne à Théagéne l'un des Athlétes une *armure complette*; car c'est ce que signifie le mot Grec πανοπλία, employé par cet auteur. On peut croire que toutes les piéces qui la composoient, n'étoient pas fort pésantes, & que ne s'agissant point d'un véritable combat, elles n'étoient pas à l'épreuve. C'est ce que semble insinuer

Æthiopic. l. 4. p. 161. edit. Bourdel.

insinuer le même Héliodore, en disant que le concurrent de Théagéne *étoit armé à la légére, portoit une armure qui ne l'embarrassoit point;* εὐσταλῶς ὡπλισμένος. Quelque légére que pût être l'armure des Coureurs, elle ne laissoit pas de les rendre plus pesants, & par conséquent moins agiles; ce qui, en redoublant la fatigue & la difficulté de cette sorte de Course, en augmentoit à proportion le mérite. *Ibid.*

Elle faisoit partie des jeux Néméens, c'est-à-dire, de ceux qui se célébroient en hiver; & c'étoient les Argiens qui proposoient le prix du combat, selon Pausanias. Les *Hoplitodromes,* (dit le même historien) ne furent admis aux jeux Olympiques, que dans la 65.e Olympiade; & ce fut Damaréte qui remporta le prémier prix. Cinq Olympiades aprés, c'est-à-dire, dans la 23.e Pythiade, (au rapport du même Pausanias) ces Athlétes eurent entrée aux jeux Pythiques, & Timénéte fut le prémier qui y signala sa vitesse à la Course. Pindare fait aussi mention de ces Coureurs armez, à l'occasion des vainqueurs aux jeux Isthmiens; & c'est un préjugé pour croire que cette espéce de Course y trouvoit sa place:

En quel temps les *Hoplitodromes* furent admis aux jeux publics.
Corinthiac. c. 15. edit. Kuhn.
Eliac. 2. c. 10. edit. Kuhn.
Phocic. c. 7. edit. Kuhn.
Isthmion. Od. 1. str. 2.

Λάμπει δὲ σαφὴς ἀρετὰ, (dit-il)
Ἔν τε γυμνοῖσι σταδίοις σφίσιν, ἔν τ' ἀσπιδοδού-
ποισιν ὁπλίταις δρόμοις.

C'est-à-dire: *La vertu brille avec tout son éclat, & dans les Courses où les Athlétes sont nuds, & dans celles où ils sont armez, & font bruire leurs boucliers.* Dans la suite, les Eléens (selon Pausanias) retranchérent de leurs jeux cette sorte de Course; & à leur exemple, les autres Grecs en firent autant. *Eliac. 2. c. 10. edit. Kuhn.*

Telles étoient les principales circonstances, qui regardoient la personne des Coureurs, & qui les mettoient en état de paroître avec honneur dans les jeux publics. La carriére leur étoit donc ouverte, lorsqu'ils étoient ainsi

Maniére dont se rangeoient les Coureurs.

préparez. Mais quoi qu'en y entrant, ils se rangeassent tous sur la même ligne, en quelque nombre qu'ils fussent, ils ne laissoient pas de tirer au sort la place qu'ils y devoient occuper. C'est ce que témoigne Héliodore, dans l'endroit que j'ai cité plus haut. Ils n'attendoient pour partir, que le signal dont j'ai parlé en décrivant le Stade. En l'attendant, ils préludoient, pour ainsi dire, par divers mouvements, qui réveilloient leur souplesse & leur légéreté, ils se tenoient en haleine par de petits sauts & par de petites excursions, qui étoient comme autant d'essais de l'agilité & de la vitesse de leurs jambes. C'est ce que Stace exprime merveilleusement par ces vers.

Æthiopic. l. 4. p. 561. edit. Bourd.

Thebaïd. l. 6. 587.

. . . . tunc ritè citatos
Explorant, acuuntque gradus; variasque per artes
Instimulant docto languentia membra tumultu.
Poplite nunc flexo sidunt, nunc lubrica forti
Pectora collidunt plausu; nunc ignea tollunt
Crura, brevemque fugam nec-opino fine reponunt.

Loix prescrites aux Coureurs.

Le signal étant donné, on les voyoit voler vers le but avec une rapidité que l'œil avoit peine à suivre, & qui devoit seule décider de la victoire. Car les loix agonistiques leur défendoient sous des peines infamantes, de se la procurer par aucun mauvais moyen, soit en poussant de la main leurs concurrents & les jettant par terre, soit en les prenant par les cheveux ou par quelque autre endroit, & les tirant en arriére pour les devancer plus aisément. Quant aux accidents imprévûs, tels qu'une glissade qui renversoit un des Coureurs, dont la chûte inopinée faisoit quelquefois tomber celui qui le suivoit immédiatement; les autres pouvoient sans scrupule profiter de l'occasion, & en tirer tout l'avantage qu'elle leur offroit. Les descriptions qu'Homére, Virgile & Stace nous ont laissées de ces Courses athlétiques, fournissent des exemples de ces divers incidents. Je rapporterai celle d'Homére, d'autant

Iliad. l. 23. v. 754.

plus volontiers, qu'elle a servi de modelle aux deux autres.

D'abord (dit-il) *se présentent Ajax fils d'Oïlée, le sage Ulysse, & le fils de Nestor, Antiloque, qui en vitesse surpassoit tous les jeunes gens. Ils se rangent sur la même ligne. Achille leur marque le but de leur Course, qui étoit du double Stade. Bientôt le fils d'Oïlée devance ses rivaux; mais Ulysse le suit d'aussi prés, qu'une femme qui devide sa laine, passe son fuseau prés de son sein. Il couvre de ses pieds les vestiges du prémier, avant que la poussiére s'en éléve; & son haleine se répand autour de la tête d'Ajax. Tous les Grecs favorisent par leurs acclamations l'ardeur d'Ulysse pour la victoire. Ils tâchent d'augmenter la rapidité de sa Course, par leurs exhortations. Déja les Coureurs avoient presque fourni leur carriére, lorsqu'Ulysse adresse en son cœur ses prieres à Minerve : Déesse, (lui dit-il) éxaucez-moi, venez au secours de mes pieds. Il dit, & Minerve l'éxauçant lui communique une nouvelle légéreté aux pieds, aux mains & à tous les membres. Comme ils sont sur le point de gagner le prix, Ajax poussé par Minerve, glisse en passant sur un endroit couvert du fumier des taureaux, qu'Achille avoit immolez à Patrocle; & en tombant, il s'emplit de ce fumier le nez & la bouche. Ulysse le devance, & enleve le prix, &c.*

La Course décrite par Virgile, dans le 5e. livre de l'Enéide, est si connuë, qu'il seroit inutile de la transcrire ici. On pourra voir aussi de quelle maniére Stace a traité le même sujet. *Thebaïd. 6. 593.*

En quel cas la Course du double Stade pouvoit estre interrompuë.

Comme j'ai remarqué ailleurs, que dans les autres combats gymniques, tels que la Lutte, le Pugilat, le Pancrace, il arrivoit quelquefois que les Athlétes, de concert, suspendoient leurs efforts pendant quelques moments & reprenoient haleine; on pourroit soupçonner que la même chose avoit lieu dans la Course. C'est le sentiment de *Pierre du Faur*, & il croit en trouver une preuve dans un passage d'Isidore de Damiette, où (selon lui) cet écrivain compare l'état d'un homme qui pour passer du vice à la vertu, suspend pour quelque temps ses mauvaises habitu- *Agonistic. l. 2. c. 34. Epistol. l. 3. 144.*

des, avec l'état d'un coureur, qui s'arrête & ſe repoſe au bout de la lice, pour revenir ſur ſes pas & regagner la barriére avec plus de viteſſe. Ὥσπερ γὰρ, (dit-il) ἐν τοῖς σταδίοις στάσις καὶ ἐφηρέμησις τὴν ἐναντίαν τίκτει κίνησιν: εἰ μὴ γὰρ σταίη, οὐκ ἂν εἰς τοὐναντίον χωρήσειεν· οὕτω καὶ ἐπὶ τῆς κακίας, εἰ μὴ παύσαιτο, οὐκ ἂν τῇ ἀρετῇ χώραν δοίη. Cette circonſtance n'auroit tout au plus rapport qu'à l'eſpéce de Courſe appellée Δίαυλος, & dont je parlerai incontinent. Il faudroit même ſuppoſer, que cette ſuſpenſion de Courſe ou cette pauſe n'étoit praticable qu'à celui des Athlétes, qui atteignoit le prémier l'extrémité de la carriére ; encore falloit-il qu'il eût une avance ſi conſidérable ſur ſes concurrents, qu'elle pût lui permettre de riſquer quelques inſtants d'inaction, qui tournoient, comme l'on voit, au profit de ſes rivaux. Pour moi, j'ai de la peine à m'imaginer, qu'un Athléte, quelque fatigué qu'il fût en arrivant au bout du ſtade, voulût, pour ſe délaſſer, donner un tel avantage à ſes antagoniſtes ; & je ſuis perſuadé que cette pauſe ou ce repos dont parle Iſidore, conſiſtoit uniquement en ce que les Coureurs étant parvenus au but qui marquoit la moitié de leur Courſe, s'arrêtoient un moment afin de faire volte-face ; aprés quoi ils retournoient vers la barriére par le même chemin. Mais lorſque la carriére étoit diſpoſée enſorte, que les Coureurs pouvoient tourner autour de la borne, pour revenir à l'endroit d'où ils étoient partis ; en ce cas, leur courſe n'étoit point interrompuë.

Des différentes eſpéces de Courſes à pied

Il me reſte préſentement à éxaminer les différentes ſortes de Courſes à pied, qui étoient en uſage chez les anciens. La Gymnaſtique médicinale en reconnoiſſoit de trois eſpéces, la Courſe en avant, la Courſe en arriére, & celle qui ſe faiſoit en rond. Les médecins, comme je l'ai déja obſervé, attribuoient à chacune, certaines vertus particuliéres, ſoit pour la conſervation de la ſanté, ſoit pour la guériſon de diverſes maladies. Dans la Gymnaſtique des Athlétes, on en comptoit auſſi de trois ſortes par rapport à la longueur de la carriére, ſavoir, la Courſe du

Stade, la Courſe appellée Δίαυλος, & celle qu'on nommoit Δολιχός. Tâchons de découvrir en quoi conſiſtoient les différences de celles-ci.

De la Courſe du Stade.

1. Il ne s'agiſſoit dans la Courſe du Stade, que de parcourir une ſeule fois l'étenduë de cette carriére, à l'extrémité de laquelle le prix attendoit le vainqueur. Les Athlétes qui la fourniſſoient, s'appelloient Σταδιεῖς, Σταδιόδρομοι. J'ai remarqué plus haut les différentes dimenſions du Stade ; car ſa longueur varioit ſuivant les lieux. Du reſte, la Courſe du Stade, comme la plus ſimple de toutes, eſt la prémiére qu'on ait admiſe dans les jeux publics.

De la Courſe du double Stade, appellée *Diaule*.

2. Dans la Courſe nommée Δίαυλος, les Athlétes appellez Διαυλόδρομοι, parcouroient deux fois la longueur du Stade ; c'eſt-à-dire, qu'aprés avoir atteint le but, ils revenoient à la barriére. C'eſt l'idée qu'en donne le ſcholiaſte d'Ariſtophane, qui le défmit en ces termes : ὁ δίαυλος, ὁ διπλοῦν ἔχων τὸν δρόμον ἐν τῇ πορείᾳ, τὸ πληρῶσαι τὸ στάδιον, καὶ ὑποστρέψαι ; & c'eſt en faiſant alluſion à cette ſorte de Courſe qu'Eſchyle parlant des Grecs qui ſont devant Troye, dit *Que pour retourner chez eux ſains & ſaufs, il leur reſte encore à parcourir la ſeconde partie du Diaule.*

Avib. p. 555. edit. Biſet.

Agam. v. 351.

Δεῖ γὰρ πρὸς οἴκους νοστίμου σωτηρίας,
Κάμψαι διαύλου θάτερον κῶλον πάλιν.

Anaxandride dans Stobée, employe la même métaphore, en diſant, au ſujet d'une femme, qui abandonne ſon mari pour retourner dans la maiſon paternelle, *Qu'elle parcourt un Diaule, qui n'eſt pas exempt d'infamie :* Ὁ γὰρ δίαυλός ἐστιν αἰσχύνην ἔχων. Et Ariſtote ſe ſert de ce terme pour exprimer le mouvement de *la nature, qui retourne vers le même principe, d'où elle eſt ſortie :* ὥσπερ τῆς φύσεως διαυλοδρομούσης καὶ ἀνελιττομένης ἐπὶ τὴν ἀρχὴν ὅθεν ἦλθεν. Comme le mot Grec αὐλὸς déſigne, non-ſeulement *une flûte*, mais tout ce qui eſt long & étroit, un tuyau, par éxemple, un chemin, une lice ; ſon compoſé Δίαυλος ſignifie à la lettre *une double lice.* C'eſt-à-dire, que pour cette eſpéce de

Sermon. 72.

De gen. an. l. 2. c. 6. init.

Courfe, on partageoit la largeur du Stade ou de la carriére ordinaire en deux parties égales, de telle sorte qu'on laissoit à l'une des extrémitez un espace vuide, qui permettoit aux Athlétes de tourner commodément autour de la borne, pour gagner la seconde allée de la lice, par où ils revenoient à la barriére. Cela paroît manifestement par la comparaison, que Pausanias fait du *Diaule* avec certaine maniére d'écrire en usage chez les Grecs, & qu'ils appelloient βουστροφηδὸν, parce qu'elle imitoit la route que suit une charruë, pour tracer les sillons dans un champ : c'est-à-dire, que quand on étoit parvenu à l'extrémité de la prémiére ligne, on écrivoit en tournant & sans interruption la seconde au-dessous de la prémiére, en rétrogradant vers l'autre extrémité, & ainsi de suite jusqu'au bas de la page: Καὶ τὰ μὲν ἐς εὐθὺ αὐτῶν (γραμμάτων) ἔχει, (dit-il) σχήματα δὲ ἄλλα τῶν γραμμάτων, βουστροφηδὸν καλοῦσι Ἕλληνες· τὸ δὲ ἐστὶ τοιόνδε. Ἀπὸ τοῦ πέρατος τοῦ ἔπους, ἐπιστρέφει τῶν ἐπῶν τὸ δεύτερον, ὥσπερ ἐν διαύλου δρόμῳ.

Eliac. l. 1. c. 17. edit. Kuhn.

Telle étoit la disposition du *Diaule*, non seulement pour la Course à pied, mais aussi pour la Course à cheval & pour celle des chars ; & quoi-que le passage d'Isidore de Damiette, que je viens d'alléguer, semble insinuer, que dans cette sorte de Course, les Athlétes, aprés être arrivez au but, revenoient sur leurs pas, & par le même chemin; j'ai peine à croire que cela se pratiquât dans les jeux publics. Cela pouvoit, tout au plus, avoir lieu dans les Courses particuliéres, où la carriére n'étoit pas assez spatieuse, pour se partager en deux suivant sa largeur. Mais supposé que cela se fît en pareil cas, cela ne devoit produire que de l'embarras & du désordre parmi les Coureurs, lorsqu'ils étoient en grand nombre, & leur fournir même l'occasion de se nuire malicieusement les uns aux autres ; les Athlétes qui regagnoient la barriére, pouvant rencontrer, heurter & renverser ceux, qui n'avoient point encore atteint la borne. Quoi-qu'il en soit, il est certain, que la Course du *Diaule* étoit fort ancienne chez les Grecs

puisque les deux Courses, qu'Homére décrit dans les jeux funébres de Patrocle, & qui sont une Course de chars, & une Course à pied, sont l'une & l'autre de cette espéce. A l'égard de la prémiére, cela ne souffre point de difficulté. Quant à la seconde, quoi-que le poëte ne la nomme pas *Diaulos*, non plus que la prémiére; on ne peut la méconnoître, en pesant la force des termes qu'il employe. Qu'est-ce en effet que peuvent signifier ces mots; *Achille leur marqua le but de la Course, & leur Course devoit s'étendre, ou étoit prolongée de la borne*: σήμηνε δ' ἐ τέρματ' Ἀχιλλεύς. Τοῖσι δ' ἀπὸ νύσσης τέτατο δρόμος. Mad^e. *Dacier* a pris ce passage dans son vrai sens; ce que n'ont point fait les autres interprétes, qui expliquent ces derniers mots τοῖσι δ' ἀπὸ νύσσης τέτατο δρόμος, du commencement de la Course; comme si ce mot νύσσα vouloit dire ici *la barriére*, au lieu qu'il ne se prend jamais que pour *la borne*, autour de laquelle on tournoit, ainsi que je l'ai observé plus haut. *Iliad. l. 23. 757.*

Quelque ancienne que fût cette Course, elle ne commença néanmoins à faire partie des jeux Olympiques, que dans la 14e. Olympiade (selon Pausanias) Ce fut Hipenus qui en remporta le prémier prix, & Acanthe jouit du même honneur, l'Olympiade suivante. Les Athlétes qui couroient à pied le *Diaule*, étoient souvent armez. J'en trouve la preuve dans les *Oiseaux* d'Aristophane, où un acteur fait cette question; *Mais pourquoi ces oiseaux portent-ils des aigrettes sur leurs têtes! vont-ils courir le Diaule!* Ἀλλὰ μὲν τοι τίς ποθ' ἡ λόφωσις ἔσθ' ἡ 'πὶ τῶν ὀρνέων; Ἢ 'πὶ τὸν δίαυλον ἦλθον; sur quoi le scholiaste remarque, *Que ceux qui couroient le Diaule, le couroient armez, portant sur la tête une aigrette*: ἐπεὶ οἱ διαυλοδρομοῦντες μεθ' ὅπλων τρέχουσιν, ἔχοντες λόφον ἐπὶ τῆς κεφαλῆς. Cela est confirmé par Pausanias, qui, entre les diverses palmes, gagnées à Olympie par l'Athléte Mnésibule, met *celle du Stade & celle du Diaule, avec le bouclier*; σταδίου καὶ τοῦ σὺν ἀσπίδι διαύλου. *Eliac. l. 1. c. 8. edit. Kuhn.* *Pag. 554. edit. Biset.* *Lib. 10. c. 34. edit. Kuhn*

3. La Course appellée Δολιχὸς, instituée (selon Eusébe) De la Course

nommée *Dolique.* dans la 15e. Olympiade, étoit la plus longue de toutes les Courses agonistiques ; ainsi que son nom le marque. On employoit métaphoriquement ce mot, pour désigner tout ce qui étoit de longue durée. C'est en ce sens que *Plutarch. Πολιτικοῖς παραγγέλμασι. p. 437. edit. Steph. Græc.* Phocion parlant de la victoire, que Léosthéne avoit remportée au commencement d'une guerre, compare cette victoire à la Course du simple Stade, & la guerre à la Course du *Dolique*; disant *qu'il étoit charmé de la prémiére, & qu'il appréhendoit l'événement de la seconde ;* καλὸν τὸ στάδιον εἶναι, δεδιέναι δὲ τοῦ πολέμου τὸν δόλιχον. C'est ainsi qu'E- *Deipnosoph. l. 13 c. 3. edit. Lugd.* picrate dans Athénée, parlant de la courtisanne Laïs qui vieillissoit, dit qu'elle parcourt le *Dolique* par le nombre de ses années. Voici les vers, qui sont élégamment tournez.

> Α'ὐτὴ γὰρ ὁπότ' ἦν νεοττὸς καὶ νέα,
> Ὑπὸ τῶν στατήρων ἦν ἀπηγριωμένη·
> Εἶδες αὖ αὐτῆς Φαρνάβαζον θᾶττον ἄν.
> Ἐπεὶ δὲ δόλιχον τοῖς ἔτεσιν ἤδη τρέχει,
> Τὰς ἁρμονίας τε διαχαλᾷ τοῦ σώματος,
> Ἰδεῖν μὲν αὐτὴν ῥᾷον ἐστὶ καὶ πτύσαι.

C'est-à-dire, *Lorsque Laïs étoit encore jeune poulette, ses écus la rendoient si fiére & de si difficile accés, qu'on avoit moins de peine à voir le Satrape Pharnabaze. Mais depuis que le nombre des années l'a conduite à l'extrémité de sa longue carriére, & que ses appas tombent en ruine ; chacun peut la voir aisément, & cracher dessus.*

Quoi-que la longueur du *Dolique* surpassât de beaucoup celle du Stade, il ne laissoit pas néanmoins d'être renfermé dans l'enceinte de celui-ci ; d'où il paroît que cette Course ne se mesuroit point par une seule ligne droite, mais qu'elle consistoit à pouvoir tourner plusieurs fois autour de la borne ; en un mot, qu'elle étoit compo- *Anthol. l. 1. c. 44. Epigr. 1.* sée de plusieurs *Diaules.* De là vient que le poëte Parménion blâmant la multitude de vers dans l'épigramme, compare ce petit poëme au Stade, que l'on parcourt d'une haleine,

haleine; au lieu que multiplier les vers d'une épigramme, c'est (dit-il) vouloir mettre dans l'étenduë d'un Stade, le *Dolique* qui en contient plusieurs.

Φημὶ πολυστιχίην ἐπιγράμματος οὐ κατὰ Μούσας
Εἶναι· μὴ ζητεῖτ᾽ ἐν σταδίῳ δολιχόν.
Πόλλ᾽ ἀνακυκλεῖται δολιχοῦ δρόμος· ἐν σταδίῳ δὲ
Ὀξὺς ἐλαυνόμενος, πνεύματός ἐστι τόνος.

Nous voyons par-là que cette sorte de Course étoit de plusieurs Stades; mais il n'est pas facile d'en déterminer au juste la longueur. Elle n'étoit que de 20. Stades, s'il en faut croire le scholiaste d'Aristophane, & Suidas qui l'a peut-être copié au mot Δίαυλος. Mais le même Suidas au mot Δολιχὸς, assure qu'elle étoit de 24. Stades: ἔστι δὲ ὁ δολιχὸς κδ΄ στάδια. A quoi s'en tenir? Cette derniére décision du léxicographe me paroît d'autant moins à rejetter, qu'elle s'accorde avec divers passages de Pindare, qui certainement doit en être crû sur un pareil fait, puisque la Course est le sujet le plus ordinaire de ses odes. Il donne à la borne de la carriére d'Olympie destinée à la Course des chars, l'épithéte de δωδεκάγναμπτον, c'est-à-dire, *autour de laquelle on tourne douze fois;* ce qui ne peut se faire, qu'en parcourant 24. Stades par diverses allées & venuës. C'est dans l'endroit où il dit, parlant d'Hercule, *Olympic. 3. v. 58.*

Quelle étoit la longueur du Dolique.

τῶν νιν γλυκὺς ἵμερος ἔσχε
Δωδεκάγναμπτον περὶ τέρμα δρόμου
Ἵππων φυτεῦσαι.

Il trouva ces arbres si beaux, qu'il lui prit envie d'en planter autour de la borne, qui termine la lice des Courses de chevaux. Pindare, dans l'ode qui précéde, employe une expression équivalente, en louant Théron & son frére Xénocrate, sur les victoires que leurs chars à quatre chevaux leur ont procurées aux jeux Pythiques & aux Isthmiens, *Ibid. od. 2. v. 88.*

aprés avoir fourni la carriére douze fois de suite :

. . . . . . Πυθῶνι
δ' ὁμόκλαρον ἐς ἀδελφεὸν,
Ἰσθμοῖ τε, κοιναὶ χάρι-
τες ἄνθεα τεθρίππων
Δυωδεκαδρόμων
Ἄγαγον.

V. 44. Et dans la 5e. ode des Pythioniques, il se sert encore du même terme, & appelle δωδεκάδρομον le temple d'Apollon, qui servoit de borne pour la Course des chars. Il semble qu'on puisse conclurre de ces passages, qu'à Olympie, à Delphes & à Corinthe, le *Dolique* ou la plus longue Course des chars étoit de douze *Diaules*, ou; ce qui revient au même, de 24. Stades, comme le témoigne Suidas.

Sentiment de *du Faur* refuté. Agonistic. l. 1. c. 28. Electr. v. 728.

Le savant *Pierre du Faur* a cru trouver de quoi justifier l'autre passage de ce grammairien, où le *Dolique* n'a que sept Stades, dans la description que Sophocle fait de la Course des chars, où il feint qu'Oreste a été tué. Mais quoi-que le poëte y fasse mention d'une sixiéme & d'une septiéme Course, à la fin desquelles la plûpart des chars se renversent les uns sur les autres ; & qu'il ajoûte qu'Oreste n'ayant plus qu'un concurrent en état de lui disputer le prix, espéroit arriver heureusement au terme de la Course ; il ne s'ensuit pas que la septiéme révolution dont il parle fût la derniére ; & je ne vois rien dans le passage de Sophocle, qui puisse fonder le moins du monde la conjecture de *du Faur* : outre que l'autorité de Pindare, comme je viens de le remarquer, est formelle pour les douze révolutions ou les douze *Diaules* parcourus par les chars, même aux jeux Pythiques, dont il s'agit dans le tragique Grec. Le nombre de ces révolutions étoit beaucoup moindre chez les Romains, dans les Courses du Cir-

que, & se réduisoit à sept. Je pourrois le prouver par une foule de passages, que je me dispenserai d'alléguer ici, d'autant mieux que le fait est suffisamment connu, & n'est nullement contesté. J'ajoûterai seulement encore quelques réfléxions, touchant le *Dolique* des Grecs.

Réflexions touchant le Dolique.

Je suis persuadé que sa mesure a été sujette à différentes variations, suivant les temps, les pays, la nature des Courses, le goût des princes, des magistrats, des agonothétes, & par rapport à plusieurs autres circonstances. Ainsi, je crois que la longueur du *Dolique*, dans les jeux publics, étoit ordinairement de 24. Stades ou de douze révolutions, pour la Course de ces chars, que le scholiaste de Pindare appelle ἅρματα τέλεια, *des chars complets*, c'est-à-dire, qui étoient attelez de quatre bons chevaux. Je crois, de plus, sur l'autorité du même scholiaste, que le *Dolique* n'étoit que de huit révolutions, pour les chars qu'il appelle πωλικά, c'est-à-dire, qui n'étoient traînez que par de jeunes poulains. Dans les Courses de chevaux (selon Pausanias) on ne parcouroit que deux *Diaules* ou quatre Stades. Nous apprenons de Suétone, que Domitien, pour pouvoir donner en un seul jour cent Courses de chars, réduisit les révolutions de chacune, de sept à cinq. On pourroit peut-être penser que la plûpart des villes Gréques adoptérent, pour ainsi dire, le *Dolique* Romain dans la suite; & que c'est vrai-semblablement de celui-ci qu'à voulu parler Suidas au mot Δίαυλος, en disant que le *Dolique* n'avoit que sept Stades. C'est une conjecture que je hazarde ici d'autant plus librement, qu'elle me paroît propre à mettre ce grammairien d'accord avec lui-même; ce que ses divers commentateurs ou interprétes, sans en excepter notre savant confrére M. *Kuster*, n'avoient point fait jusqu'à présent. A l'égard de la Course à pied, dont il est ici principalement question, j'estime que le *Dolique* en étoit plus court que celui des Courses, auxquelles on employoit le secours des chevaux ou des

Pythion. od. 5. Stroph. 2. v. 2.

Ibid.

Lib. 6. c. 16. edit. Kuhn.

In Domit. c. 4.

chars. Mais que ce *Dolique* des Courses à pied fût précisément la moitié de l'autre, comme *du Faur* le suppose, sans en apporter d'autorité; c'est ce que je n'ose décider.

Agonistic. 1. 28.

Erreur de Mercurial touchant le Dolique. *Gymnastic. l. 2 c. 10.*

Du reste, on pourra juger par tout ce que j'ai rassemblé dans cet article, touchant les dimensions du *Dolique*; quel fond l'on doit faire sur ce qu'avance *Mercurial*, lorsqu'il n'assigne d'autre différence entre le *Dolique* & le *Diaule*, sinon que dans celui-ci les Athlétes parcouroient deux Stades, l'un en allant & l'autre en revenant; au lieu que dans celui-là, ils parcouroient les deux Stades en ligne droite, c'est-à-dire, l'un au bout de l'autre. Et ce qu'il y a de plus singulier, c'est que *Mercurial* nous donne cette opinion, comme étant celle de presque tous les auteurs, & n'en cite aucun pour garent.

De quelques Coureurs célébres dans l'Histoire.

Polyhist. c. 1.

Je ne puis mieux finir cette Dissertation, qu'en faisant passer en revûë quelques Coureurs, célébres dans l'antiquité par leur extrême vitesse, & dont la mémoire s'est conservée jusqu'à nous. Ladas étoit un des plus fameux; & Solin n'a pas crû trop éxagérer la légéreté de ce Coureur, en disant que ses pieds ne laissoient nuls vestiges sur le sable. *Primam palmam velocitatis Ladas quidam adeptus est, qui ita supra cavum pulverem cursitavit, ut in arenis pendentibus nulla indicia relinqueret vestigiorum.* On lui érigea une statuë, qui étoit l'ouvrage du fameux sculpteur Myron, & sur laquelle on trouve dans l'Anthologie une jolie épigramme. On accorda le même honneur à un jeune chevrier de Milet, nommé Polymnestor, qui ayant attrapé un liévre à la Course, fut produit par son maître aux jeux Olympiques, & y remporta le prix, en la 46e. Olympiade.

Lib. 4. c. 2. Epigr. 4. Solin. polyh. c. 1.

Lib. 7. c. 20. s. 20.

On regardoit (dit Pline) comme quelque chose de merveilleux, que Phidippide eût parcouru en deux jours les 1140. Stades qu'il y a d'Athénes à Lacédémone; jusqu'à ce que l'on vit Anystis de cette derniére ville, & Philonide Coureur d'Aléxandre le Grand, faire en un jour 1200. Stades en allant de Sicyone à Elis. Pline observe

Lib. 2. c. 71. s. 73.

en un autre endroit, que ce même Philonide n'employoit à ce trajet que neuf heures du jour ; mais que lorsqu'il revenoit d'Elis à Sicyone, il n'y arrivoit qu'à trois heures de nuit, quoi-que le chemin fût en pente, & par conséquent plus facile à parcourir. On peut voir la raison que le naturaliste en allégue. Ce qu'il ajoûte est encore plus extraordinaire : Que sous le consulat de Fonteius & de Vipstanus, un enfant de neuf ans fit 75000. pas en courant depuis midi jusqu'au soir ; & que l'on voyoit de son temps certains Athlétes parcourir dans le Cirque l'espace de 160000. pas. L'admiration d'une vitesse si prodigieuse augmentera (continuë t'il) si l'on fait réfléxion, que lorsque Tibére se rendit en Germanie auprés de son frére Drusus malade à l'extrémité, il ne put y arriver qu'au bout de 24. heures, quoi-que le trajet ne fût que de 200000. pas, & qu'il courût à trois chaises de poste avec une extrême diligence. Sur ce pied-là, Callimaque ne fait rien que de médiocre pour Minerve, dans l'hymne qu'il lui consacre, lorsqu'il lui donne la loüange d'avoir parcouru 120. Diaules ou 30000. pas, δὶς ἑξήκοντα διαθρέξασα διαύλως ; encore ne s'agit-il en cet endroit que d'une Course à cheval. L'auteur d'une épigramme de l'Anthologie fait (à mon avis) plus d'honneur par ces six vers, au Coureur Arias :

Lib. 7. c. 20. f. 20.

In lavacr. Pallad. v. 23.

Lib. 1. c. 1. Epigr. 3.

Ὁ σταδιεὺς Ἀρίης ὁ Μενεκλέος οὐ κατελέγχει
  Περσέα σὸν κτίστην, Ταρσὲ Κίλισσα πόλι.
Τοῖοι γὰρ παιδὸς πτηνοὶ πόδες· οὐδ' ἂν ἐκείνῳ
  Οὐδ' αὐτὸς Περσεὺς νῶτον ἔδειξε θέων.
Ἢ γὰρ ἐφ' ὑσπλήγων ἢ τέρματος εἶδέ τις ἄκρου
  Ἠΐθεον, μέσσῳ δ' οὔποτ' ἐνὶ σταδίῳ.

C'est-à-dire : *Tarse, ville de Cilicie, le coureur Arias fils de Ménéclée, ne deshonore point Persée ton fondateur. Il a les pieds ailez, comme ce héros, & Persée lui-même ne l'eût jamais devancé à la Course. La barriére & la borne sont les*

seuls endroits du Stade, où se laisse voir ce jeune Athléte; & on ne l'a jamais apperçu au milieu de la carriére.

DISSERTATION

SUR

CE QU'ON NOMMOIT PENTATHLE, *DANS L'ANCIENNE GYMNASTIQUE.*

Par M. BURETTE.

22. de Juin 1714.

LA force & l'agilité sont les qualitez du corps les plus nécessaires, pour fournir aux besoins de la vie, & pour remplir les devoirs de la société. C'est principalement en vûë d'entretenir ou de perfectionner ces deux talents, que les hommes ont institué divers éxercices. Ils ont cultivé la force de leur corps par des mouvements violents, capables de l'endurcir & d'en accroître le volume. Ils ont travaillé à se rendre agiles, par des mouvements plus doux, plus modérez, & propres à augmenter la souplesse de toutes les parties. C'est à ces deux genres que se rapportent les éxercices, auxquels on formoit la jeunesse, dans les Palestres ou Gymnases des Grecs & des Romains. La Lutte, le Pugilat & le Pancrace, dont j'ai traité dans deux Mémoires, étoient du prémier genre. Le second comprenoit la Course à pied, (qui a fait le sujet de mon dernier discours,) le Saut, l'éxercice du Disque, celui du Javelot & quelques autres.

Distinction des Exercices, chez les Grecs, en *pesants* & en *légers*.

Les Grecs employoient le mot βαρεῖς, *pesants,* pour désigner les prémiers de ces éxercices, appellez βαρεῖς ἀγῶνες; & ils se servoient du terme κοῦφοι, *légers,* pour marquer les seconds, nommez κοῦφοι ἀγῶνες. On trouve cette distinction bien établie dans Diodore de Sicile, dans Pausanias, dans Plutarque & ailleurs. Pendant la célébration des jeux pu-

Biblioth. l. 4. p. 222. B. edit. Wechel.

blics; on donnoit la matinée à ces éxercices légers; & l'après-midi étoit réservé pour les plus rudes & les plus pénibles. Il étoit aussi rare de rencontrer des Athlétes qui excellassent en l'un & en l'autre genre, qu'il est difficile d'allier dans un même sujet, beaucoup de force avec beaucoup de souplesse & de légéreté. Hercule a mérité l'admiration & les éloges de l'antiquité, pour avoir sû réünir en sa personne des qualitez qui paroissent si contraires, & qui lui ont fait remporter les prix, dans les différentes sortes de combats gymniques.

Eliac. 2. c. 24. ed. Kuhn. Sympos. 8. quæst. 4.

Diod. Biblioth. l. 4. p. 222. B. ed. Wechel.

Ce que c'étoit que le Pentathle.

Les Athlétes qui possédoient ce double avantage, étoient les plus estimables de tous, selon Aristote, qui les appelle πένταθλοι, *Pentathles*, c'est-à-dire, *habiles à cinq espéces de combats*. Διὸ οἱ πένταθλοι (dit-il) κάλλιστοι, ὅτι πρὸς βίαν καὶ πρὸς τάχος ἅμα πεφύκασιν. *Les Pentathles sont les plus parfaits de tous les Athlétes, parce qu'ils ont reçû de la nature la force & la vitesse ou l'agilité en partage.* Les Grecs donnoient le nom de Πένταθλον, *Pentathle*, à l'assemblage de ces cinq sortes d'éxercices agonistiques; & il est certain que celui du Saut & celui du Disque y étoient compris. Les anciens ne conviennent point trop entre eux sur les trois autres; non plus que sur les circonstances, qui accompagnoient le *Pentathle*, pour lequel on décernoit en particulier des prix aux vainqueurs. C'est un point qui mérite d'être éxaminé, & dont la discussion pourra servir à l'éclaircissement de quelques faits de Gymnastique, qui paroissent assez embroüillez, & sur lesquels je n'ai point eu lieu jusqu'ici de m'expliquer.

Rhetoric. l. 1. c. 5.

Quels éxercices étoient compris dans le Pentathle.

L'opinion la plus commune sur les cinq éxercices qui composoient le *Pentathle*, y met la Lutte, la Course, le Saut, l'éxercice du Disque & celui du Javelot, lesquels se trouvent tous renfermez dans ce vers de Simonide; Ἅλμα, ποδωκείην, δίσκον, ἄκοντα, πάλην. C'est le sentiment d'Eustathe sur l'Iliade, aussi-bien que celui des scholiastes de Pindare & de Sophocle. *G. I. Vossius* est du même avis, dans son *Etymologique* & dans son Traité *De* 4r.

Anthol. l. 1. c. 1. Ep. 8.

Lib. 23.

N.° 3.6. *artibus popularibus*. Cependant, *Henri Etienne*, dans son *Trésor de la langue Gréque*, au mot Πένταθλον, faisant l'énumération des cinq éxercices du *Pentathle*, supprime celui du Javelot (ἀκόντιον) & y substituë celui du Pugilat (πυγμὴν:) mais sans en alléguer d'autorité. Son dénombrement ne laisse pourtant pas d'être fondé, puisqu'Aristote comprend manifestement le Pugilat dans le *Pentathle*, comme il paroît par ce passage : ὁ γὰρ δυνάμενος τὰ σκέλη ῥίπτειν πῶς καὶ κινεῖν ταχὺ καὶ πόρρω, δρομικός· ὁ δὲ θλίβειν, καὶ κατέχειν, παλαιστικός· ὁ δὲ ὦσαι τῇ πληγῇ, πληκτικός (ou πυκτικός·) ὁ δὲ ἀμφοτέροις τούτοις, παγκρατιαστικός· ὁ δὲ πᾶσι τούτοις, πένταθλος : c'est-à-dire : *Celui qui peut jetter ses jambes en avant d'une certaine maniére, & les mouvoir avec vitesse jusqu'à une certaine distance, est propre à la Course ; celui qui sait étreindre un antagoniste & s'en rendre maître, est bon pour la Lutte ; celui qui peut le repousser à coups de poing, réussit au Pugilat ; celui qui excelle dans ces deux derniers éxercices, est ce qu'on appelle Pancratiaste : enfin, celui qui a du talent pour tous ces divers combats, se nomme Pentathle.*

Rhetor. l. 1. c. 5.

Onom. l. 3. f. 6. c. 30. n.° 151.

D'un autre côté, Jules Pollux, en expliquant les termes consacrez au *Pentathle*, passe en revûë ceux qui ont rapport aux éxercices du Saut, du Javelot & du Disque, sans faire mention des mots qui concernent la Lutte, le Pugilat & la Course, auxquels il donne des articles particuliers ; ce qui montre qu'on ne doit pas, à l'éxemple d'*Henri Etienne*, retrancher du *Pentathle* l'éxercice du Javelot. Καὶ τὸ ἀκόντιον τῶν πενταθλων καλεῖται ἀποτομεὺς, (dit Pollux :) *on nomme* Ἀποτομεὺς *le javelot dont se servent les Pentathles.*

Maniére de concilier les divers sentimens, sur ce qui composoit le Pentathle.

Cette variation des anciens & des modernes dans le dénombrement des éxercices, dont l'assemblage formoit le *Pentathle*, n'empêche pas qu'on ne puisse concilier entre eux ces auteurs, par les réfléxions suivantes. Les divers combats gymniques n'ont eu entrée que successivement, dans les jeux publics de la Gréce. Les Olympiques, par éxemple, aprés leur rétablissement, se passoient d'abord en

en ſimples Courſes du Stade. On y joignit, dans la ſuite, celle du double Stade ou du *Diaule*, puis la Lutte & le *Pentathle :* mais on n'y admit le Pugilat que pluſieurs années aprés. Pauſanias nous a conſervé les dates de ces événements. Il s'enſuit de-là, que dans la prémiére inſtitution du *Pentathle*, le Pugilat ne pouvoit y être compris, puiſqu'il ne faiſoit point encore partie des jeux publics ; & qu'ainſi tout l'aſſortiment du *Pentathle* ne rouloit alors que ſur la Courſe & la Lutte, aſſociées aux trois éxercices du Saut, du Diſque & du Javelot. Mais lorſque le Pugilat ſe fut introduit dans ces mêmes jeux, les Athlétes qui faiſoient profeſſion du *Pentathle*, c'eſt-à-dire, qui ſe piquoient de réüſſir également à tous les éxercices agoniſtiques, renfermez juſques-là dans le nombre de cinq ; ſe chargérent encore du Pugilat : & quoi qu'à la rigueur, l'acquiſition de ce nouveau talent dût leur mériter le nom d'*Héxathles* (ἕξαθλοι) à cauſe de leur habileté à *ſix ſortes de combats* ; il ne laiſſérent pas de conſerver leur ancien nom de *Pentathles*, Πένταθλοι, qui ſe trouvoit conſacré par un long uſage. *Eliac. l. 1. c. 8. ed. Kuhn.*

Il ſe préſente une nouvelle difficulté, par rapport à la Lutte. Tous les auteurs s'accordent entre eux, à la ranger parmi les éxercices, compris dans le *Pentathle*. Il ſembleroit néanmoins qu'on dût l'en exclure, ſuivant un paſſage d'Arrien ſur Epictéte, où ce commentateur parlant de la diverſité qui ſe trouve dans l'inſtitution & dans le régime des Athlétes, ſelon qu'ils ſe deſtinent à tel ou tel éxercice, s'exprime en ces termes : *Ce qui fait un habile Pancratiaſte, ne fait pas un bon Lutteur, & fait encore un plus mauvais Coureur ; & celui qui réüſſit au Pentathle n'acquiert pas d'honneur à la Lutte.....* Καὶ ὁ πρὸς πενταθλίαν καλὸς, ὁ αὐτὸς οὗτος πρὸς πάλην ἄχιστος. Si la Lutte faiſoit partie du *Pentathle*, quiconque excelloit au *Pentathle*, devoit être bon Lutteur. Cependant Arrien paroît dire le contraire. Mais, ſi je ne me trompe, voici la ſolution de cette difficulté. Objection touchant la Lutte. *Lib. 3. c. 22.*

Réponse à l'objection.

L'habileté aux trois éxercices du Saut, du Disque & du Javelot, faisoit originairement le mérite capital des Athlétes, qui s'addonnoient au *Pentathle*. Il leur étoit d'autant plus aisé de briller par-là dans les jeux publics, qu'ils n'avoient pour concurrents en ce genre d'éxercices, que des Athlétes de même espéce, c'est-à-dire, qui se trouvoient également propres à ces trois sortes de combats. En effet, on ne voit pas que parmi les Athlétes, il y en eût qui fissent une profession particuliére de l'un de ces éxercices, à l'exclusion des deux autres; du moins ne paroît-il pas qu'il y eût des prix proposez pour eux. Il n'en étoit pas de même de la Course, de la Lutte & du Pugilat, non plus que du Pancrace composé de ces deux derniers. Comme il y avoit des Athlétes, qui pendant toute leur vie, ne s'appliquoient qu'à un seul de ces éxercices ; ils y acquéroient une supériorité, à laquelle ne pouvoient prétendre les *Pentathles*, partagez entre tant d'occupations différentes, & dont les unes nuisoient aux autres. De-là vient, qu'on n'apparioit jamais, pour les jeux, un *Pentathle* avec un Lutteur, un Coureur, un Pancratiaste, &c; mais on se contentoit de le mettre aux prises avec un Athléte de sa force, c'est-à-dire, avec un autre *Pentathle* : & alors se trouvant tous deux but-à-but, par rapport à la Course, à la Lutte & au Pugilat, ils pouvoient combattre avec succés, pour le gain du prix proposé : au lieu que se disputant contre des antagonistes d'une classe différente de la leur, il n'y avoit d'autre fruit à recueillir pour eux, dans un combat si inégal, que la honte d'y succomber. Ainsi quoi qu'un *Pentathle* comparé à un autre *Pentathle*, pût passer pour bon Lutteur ; on ne le regardoit que comme trés-médiocre en ce genre, par comparaison avec un Athléte, qui avoit fait de la Lutte son capital : & c'est vraisemblablement ce qu'Arrien a voulu dire, par ces mots ; *Celui qui réüssit au Pentathle, est trés-mauvais pour la Lutte.*

Je ne doute pas qu'Arrien n'eût pu porter un pareil jugement des Athlétes *Pentathles*, par rapport au Pugilat &

au Pancrace, où ils trouvoient infailliblement leurs maîtres, en la personne des Athlétes, uniquement dévoüez à l'un ou à l'autre de ces éxercices. Mais il eût décidé tout autrement de leur mérite, au regard de la Course, où ils pouvoient entrer en paralléle & en concurrence, même avec les Coureurs de profession. La raison en est, que cultivant la souplesse & la légéreté de leur corps, avec plus de soin & d'assiduité, qu'ils n'en cultivoient la force; ce qu'ils avoient de commun avec les Coureurs de toute espéce : il n'est pas surprenant, qu'ils eussent à la Course le même succés que ces derniers. Aussi voyons-nous, que les Coureurs & les *Pentathles* s'exerçoient conjointement dans les Gymnases, & séparément des autres Athlétes; & qu'on leur y ménageoit, pour cela, certains lieux particuliers. C'est ce que nous apprenons de Pausanias, qui témoigne, *Eliac. l. 2. c. 21. ed. Kuhn.*
Que dans le Gymnase d'Olympie, il y avoit des endroits, destinez à éxercer les *Pentathles* & les Coureurs; (*ἐν τῷ γυμνασίῳ τῷ ἐν Ὀλυμπίᾳ πεντάθλοις μὲν καθεστήκασιν ἐν αὐτῷ καὶ δρομεῦσιν αἱ μελέται* :) & que dans le vieux *Xyste* d'Elide, il y avoit des lieux séparez, où les Coureurs & les *Pentathles* s'éxerçoient à la Course; (*χωρὶς δὲ ἔνθα ἐπὶ μελέτῃ δρομεῖς καὶ οἱ πένταθλοι θέουσιν.*) Cependant, malgré cette conformité d'institution & de qualitez corporelles, il étoit rare qu'un Athléte, dans les mêmes jeux, remportât le prix de la Course, & celui du *Pentathle*; *Ibid. c. 23.*
comme on peut l'inférer, de ce que Pindare célébrant les loüanges de l'Athléte Xénophon Corinthien, vainqueur à la Course du Stade & au *Pentathle*, ajoûte que nul Athléte, avant lui, n'avoit acquis cette gloire. *Olymp. od. 13. v. 39.*

Δέξαι δέ οἱ στεφάνων ἐγκώμιον τε-
θμὸν, τὸν ἄγει πεδίων
Ἐκ Πίσας, πεντάθλῳ ἅμα
Σταδίου νικῶν δρόμον· ἀντ-
εβόλησεν τῶν ἀνὴρ
Θνατὸς οὔπω τις πρότερον.

C'eſt-à-dire ; *Agréez, ſouverain Jupiter, cet éloge, dû, ſelon les loix agoniſtiques, à l'Athléte Xénophon, pour les couronnes qu'il rapporte des champs de Piſe, où dans les mêmes jeux, il eſt demeuré vainqueur au Pentathle, & à la Courſe du Stade ; ce qui n'eſt arrivé juſques ici à aucun mortel.*

Sentiment de *du Faur* réfuté *Lib. 1. c. 32.*

Il eſt étonnant que *Pierre du Faur*, dans ſon *Agoniſtique*, ait voulu réduire à une ſeule, cette double victoire de Xénophon, en ſuppoſant, 1.° Qu'on pouvoit mériter le prix du *Pentathle* par la victoire, remportée à un ſeul des cinq combats, qui le compoſoient : 2.° Que l'Athléte Xénophon s'étant préſenté, pour combattre au *Pentathle*, la Courſe étoit celui des cinq éxercices, par lequel il avoit fait preuve de ſon habileté; ſoit qu'il l'eût choiſi par préférence aux quatre autres, & cela, du conſentement de ſon antagoniſte; ſoit que le ſort en eût ainſi décidé : 3.° Qu'ayant vaincu ſon concurrent, dans ce ſeul combat, il avoit remporté le prix du *Pentathle ;* & qu'ainſi Pindare le qualifioit avec raiſon, vainqueur au *Pentathle* & à la Courſe du Stade, puiſque c'étoit effectivement la Courſe qui lui avoit valu le prix du *Pentathle.* Ces ſuppoſitions de *du Faur* ne roulent que ſur de ſimples conjectures; & bien loin d'être appuyées de quelque autorité, elles ſe trouvent preſque toutes démenties par le commencement de l'ode même de Pindare, de laquelle il eſt queſtion. En effet ce poëte y débute par déclarer formellement, Qu'il va célébrer les loüanges d'une maiſon (ou d'une famille) trois fois victorieuſe aux jeux Olympiques, τρὶς Ὀλυμπιονίκαν ἐπαινέων οἶκον ; & il ſpécifie dans la ſuite ces trois victoires, qui ſont celle de Theſſalus pére de Xénophon, à la Courſe, & les deux de ce dernier, l'une au *Pentathle*, l'autre à la Courſe du Stade. D'où il s'enſuit, que Xénophon a remporté aux jeux Olympiques deux prix diſtinguez, & qu'il n'eſt point cenſé vainqueur au *Pentathle*, en vertu de ſa victoire à la Courſe du Stade, comme le prétend *du Faur.* Ce n'eſt pas la ſeule occaſion, où ce ſavant homme n'eſt pas heureux en conjectures, malgré ſon érudition peu commune.

Aprés avoir déterminé le nombre & l'eſpéce des éxercices agoniſtiques, compris dans le *Pentathle*; il s'agit préſentement d'éxaminer, 1.° ſi cette ſorte de combat ſe décidoit en un ſeul jour; 2.° ſi, pour en mériter le prix, il falloit être vainqueur à tous ces divers éxercices, ou ſeulement à la plûpart.

Quant au prémier point, je ſuis perſuadé que non ſeulement le *Pentathle* étoit l'ouvrage d'un ſeul jour, mais que ſouvent l'affaire s'expédioit eu une matinée; & j'ai pluſieurs garents de ce que j'avance. Sophocle, dans ſon *Electre*, décrivant les jeux Pythiques, où il feint qu'Oreſte a perdu la vie, parle d'abord des combats de la prémiére journée, parmi leſquels il ſpécifie la Courſe & le *Pentathle*, dont les prix ſont remportez par Oreſte.

Si le Pentathle ſe décidoit en un jour.

V. 687.

Δρόμου δ' ἰσώσας τῇ φύσει τὰ τέρματα,
Νίκης ἔχων ἐξῆλθε πάντιμον γέρας.

. . . .

. . . .

. . . . ὅσων γὰρ εἰσεκήρυξαν βραβῆς
Δρόμων διαύλων, πένταθλ' ἃ νομίζεται,
Τούτων ἐνεγκὼν πάντα τἀπινίκια
Ὠλβίζετ'.

C'eſt-à-dire : *Ayant fait voir que ſes talents naturels le rendoient capable d'atteindre le prémier l'extrémité de la carriére, il n'en ſortit que pour remporter le prix glorieux, qu'on donne au vainqueur . . . . En un mot, dans tous les combats du Pentathle, que les juges de ces Courſes agoniſtiques firent publier par leurs héraults, ſelon la coûtume, Oreſte eut le bonheur d'être proclamé victorieux, & d'être couronné au bruit des acclamations de tout le peuple.* De plus, le ſcholiaſte Grec de Sophocle obſerve ſur ce paſſage même, Que le *Pentathle* comprenoit l'éxercice du Saut, celui du Diſque, celui du Javelot, la Courſe & la Lutte; & qu'un même Athléte diſputoit en un ſeul

jour, le prix de ces cinq ſortes de combats. Ἅλμα, δίσκον, ἄκοντα, δρομὸν, πάλην· ταῦτα ἐν μιᾷ τις ἠγωνίζετο ἡμέρᾳ. Cela ſe trouve confirmé par le témoignage de Pompeius Feſtus, au mot *Quinquertium*, où il dit, *Quinquertium Græci vocant* πένταθλον, *quo die quinque genera artium ludo exercebantur. Le Quinquerce, chez les Latins, eſt ce que les Grecs appellent Pentathle, où l'on combattoit en un jour à cinq ſortes d'éxercices.*

Mais ſi le témoignage du ſcholiaſte & celui de Feſtus, ou plûtôt de ſon abbréviateur, paroiſſent empruntez d'auteurs trop modernes, pour être de quelque poids, par rapport à la déciſion du point que j'éxamine; voici un paſſage de Pindare, qui ſemble mettre la choſe hors de doute. C'eſt dans la 7.ᵉ ode des *Néméoniques*, où ce poëte faiſant l'éloge du jeune Athléte Sogénés vainqueur au *Pentathle*, l'apoſtrophe en ces termes :

Antiſtroph. 4. v. 1.

. . . . . ἐξέπεμψας, παλαισμάτων
Αὐχένα καὶ σθένος ἀδίαντον,
Αἴθωνι πρὶν ἁλίῳ γυῖον ἐμπεσεῖν.
Εἰ πόνος ἦν, τὸ τερπνὸν πλέον πεδέρχεται.

C'eſt-à-dire : *Vous êtes ſorti des combats encore plein de force, éxemt de ſueur, & avant que votre corps fût expoſé aux ardeurs du ſoleil. Si vous avez ſoûtenu quelque fatigue; la victoire, qu'elle vous procure, doit vous faire d'autant plus de plaiſir.* Il s'enſuit de-là, que Sogénés avoit vaincu au Pentathle, non-ſeulement en un jour, mais même en une matinée, puiſqu'il avoit évité l'ardeur du ſoleil; ce qui étoit apparemment ordinaire aux autres Athlétes de ce genre; & ce qui ſe trouve conforme avec ce que dit Pauſanias, *Que les Hellanodiques entrent aux jeux & apparient les Coureurs avant le lever du Soleil; & que vers le midi, ils appellent les Athlétes pour le Pentathle & pour les autres combats plus pénibles :* εἰσιᾶσιν δὲ πρὶν μὲν τὸν ἥλιον ἀνίσχειν, συμβαλόντες δρομέας· μεσούσης δὲ τῆς ἡμέρας, ἐπὶ

Eliac. l. 2. c. 24. edit. Kuhn.

τὸ πένταθλον, καὶ ὅσα βαρέα ἄλλα ὀνομάζουσι.

Malgré des autoritez si positives, *du Faur* ne sauroit se persuader, qu'un Athléte pût suffire à tant de combats en un seul jour ; & la raison qu'il en allégue, c'est qu'Hercule lui-même, instituteur des jeux Olympiques, & doué d'une force plus qu'humaine, avoit employé plusieurs jours à remporter les différents prix, proposez dans ces mêmes jeux. Mais *du Faur* devoit considérer, Que du temps d'Hercule & de la prémiére institution des Olympiades, il n'étoit point encore question du *Pentathle;* Qu'Homére même n'en parle point, quoi-que fort postérieur à ce héros; Qu'Hercule, en cette occasion, n'eut affaire à aucun antagoniste, qui fît profession des cinq éxercices; mais qu'il vainquit successivement & à différents jours, tous les Athlétes, qui se présentérent pendant la célébration des jeux, & dont chacun n'excelloit qu'à une sorte de combat, au lieu qu'Hercule excelloit à tous : Qu'au fond, un Athléte avec des talents ordinaires, & sans le secours de qualitez surnaturelles, pouvoit en un seul jour, & même en une matinée, remplir tous les devoirs du *Pentathle*, où il ne s'agissoit que d'éprouver qui sauteroit le plus loin, qui pousseroit un Disque à une plus grande distance, qui lanceroit un Javelot plus prés du but, qui fourniroit plus promptement la carriére du Stade, & qui renverseroit le prémier son adversaire : en un mot, Que quoi-que la plus grande fatigue, qu'un Athléte eût à essuyer dans le *Pentathle*, fût celle de la Course & de la Lutte, ce qui paroît cependant n'avoir rien d'outré ; il pouvoit quelquefois en être quitte à meilleur marché, & savoir à quoi s'en tenir par rapport au prix, sans être obligé de combattre aux cinq éxercices.

Sentiment de *du Faur* réfuté

Cela me conduit naturellement à la discussion du second point, que je me suis proposé d'éclaircir ; savoir, si pour gagner le prix du *Pentathle*, il étoit nécéssaire de vaincre aux cinq combats qui le composoient, ou s'il suffisoit d'être victorieux dans la plûpart.

Si pour gagner le prix du Pentathle, il falloit vaincre aux cinq sortes d'éxercices.

Comme il n'y avoit qu'un seul prix pour le *Pentathle*;

quoi-que composé de cinq éxercices, ou, ce qui revient au même, comme l'Athléte vainqueur n'y étoit couronné qu'une fois ; j'estime que pour mériter cette récompense, il falloit avoir vaincu son antagoniste dans les cinq différents combats, & qu'il n'y avoit que deux cas qui pussent dispenser de cette régle : le prémier, lorsque l'un des deux concurrents reconnoissant, aprés quelques épreuves, la supériorité de son adversaire, & désespérant de le vaincre, lui cédoit la couronne sans la lui disputer plus long-temps ; & c'est en vertu d'un pareil accord, que les scholiastes de Pindare supposent que l'Athléte Sogénés, dont je viens de parler, remporta si promptement & avec si peu de peine, le prix du *Pentathle.* Le second cas étoit, lorsque les deux combattants s'accordoient entre eux à réduire les cinq éxercices à un moindre nombre, ou même à un seul, pour gagner du temps ; ce qui pouvoit s'éxécuter par une convention verbale, ou par la voye du sort. Mais ce cas n'étant que conjectural, & fondé sur une simple possibilité, sans être appuyé d'aucun témoignage bien formel de quelque ancien ; je n'ose assurer, qu'il eût effectivement lieu, dans le *Pentathle.*

D'un autre côté, je crois que pour y manquer le prix, il suffisoit d'y être vaincu une seule fois, c'est à-dire, qu'un des Athlétes victorieux dans les quatre prémiers combats, & vaincu dans le cinquiéme, n'étoit point couronné, non plus que son concurrent. Or comme les deux antagonistes pouvoient partager entre eux le désavantage, dés le deuxiéme combat, & à plus forte raison, dans le troisiéme & dans le quatriéme ; l'affaire se trouvoit souvent décidée, avant qu'ils eussent satisfait aux cinq sortes d'épreuves, qu'ils devoient subir à la rigueur. C'est ce que l'on doit, ce semble, inférer d'un passage de Pausanias, où cet historien raconte, *Que Tisaméne Eléen, de la famille des Iamides, ayant consulté l'oracle, reçut cette réponse ; Qu'il remporteroit cinq victoires signalées : Que sur cette assurance, il se présenta aux jeux Olympiques, pour combattre au Pentathle,*

Laconic. c. 11. edit. Kuhn.

tathle, où il fut vaincu ; c'est-à-dire, qu'ayant eu l'avantage dans les deux prémiers combats, où il vainquit à la Course & à l'éxercice du Saut Jerôme d'Andros, il fut vaincu lui-même à la Lutte par celui-ci, & ne gagna pas le prix par conséquent ; d'où il comprit le véritable sens de l'oracle, qui lui avoit promis cinq victoires à la guerre, & non pas aux jeux.

Du régime des Athlétes Pentathles.

Comme le *Pentathle* étoit un assemblage de cinq sortes d'éxercices, dont un même Athléte faisoit profession, il paroît aussi que son institution où son régime devoit être un composé de ceux qu'on prescrivoit en particulier aux Athlétes, qui ne s'appliquoient qu'à un seul de ces éxercices. De-là vient qu'Arrien, dans son commentaire sur Epictéte, observe, Que *la prémiére chose que doive faire un Athléte, c'est de choisir le genre d'éxercice qu'il veut embrasser, & se conduire ensuite d'une maniére convenable à ce choix ; car* (ajoute-t'il) *s'il veut être* Dolichodrome, *on doit l'assujettir à certaines régles pour la nourriture, la promenade, les frictions & les éxercices ; s'il veut devenir* Stadiodrome, *il se gouvernera différemment, par rapport à toutes ces circonstances; s'il prétend à la qualité de* Pentathle, *on le mettra dans un régime encore tout différent, &c.* Οἱ ἀθλοῦντες πρῶτον κρίνουσι τίνες εἶναι θέλουσιν, εἶθ' οὕτω τὰ ἑξῆς ποιοῦσιν· εἰ δολιχοδρόμος, τοιαύτη τροφὴ, τοιοῦτος περίπατος, τοιαύτη τρῖψις, τοιαύτη γυμνασία· εἰ σταδιοδρόμος, πάντα ταῦτα ἀλλοῖα· εἰ πένταθλος, ἔτι ἀλλοιότερα, &c. A l'égard des particularitez du régime prescrit aux Athlétes *Pentathles*, les anciens ne m'en apprenant rien, je ne puis entrer sur cela dans aucun détail. Mais, quoi-qu'il ne paroisse pas que le *Pentathle* fît partie de la Gymnastique médicinale, & que ni les médecins Grecs, ni les Latins ne disent rien de ses propriétez pour la conservation de la santé ou pour la guérison des maladies ; on auroit pû néanmoins en tirer de grandes utilitez pour l'un & pour l'autre, si ce que raconte Pausanias est vrai. C'est au sujet de l'Athléte Hysmon, vainqueur au *Pentathle*, dans les jeux Olympiques & dans les Néméens ; & dont on voyoit la statuë à Olym-

Lib. 3. c. 23.

Eliac. l. 2. c. 3. edit. Kuhn.

pie, du temps de l'hiſtorien Grec. *Cet Athléte*, *dans ſa jeuneſſe, ſe trouvant attaqué d'un rhumatiſme ſur les nerfs, eut recours à l'éxercice du Pentathle, dans la vûë de recouvrer ſa ſanté, par des travaux ſi fatiguants. Son eſpérance ne fut point trompée, puiſque le Pentathle, en le guériſſant de ſa maladie, le mit en état de remporter pluſieurs victoires, qui ont illuſtré ſon nom.*

DISSERTATION SUR L'EXERCICE DU DISQUE OU PALET.

Par M. BURETTE.

12. de Novembre 1715.

L'AMUSEMENT d'un peuple naturellement avide de ſpectacles, n'eſt pas l'unique but, que les anciens ſe ſoient propoſé, dans l'inſtitution des divers éxercices, qui compoſoient les jeux publics de la Gréce & de l'Italie. Ils ont eu principalement en vûë d'endurcir les corps au travail; & en leur procurant par-là une ſanté plus vigoureuſe, de les rendre plus propres au pénible métier des armes. C'eſt à quoi tendoit originairement toute leur Gymnaſtique; & les hommes y trouvoient des reſſources merveilleuſes, pour l'accroiſſement de leur force & de leur agilité. Ces deux qualitez s'y perfectionnoient plus ou moins, ſuivant le choix des éxercices. Il y en avoit quelques-uns, par l'uſage deſquels le corps entier devenoit ou plus robuſte, ou plus ſouple : la Lutte, par éxemple, & le Pancrace produiſoient le prémier effet; la Danſe & la Paume produiſoient le ſecond. Il y en avoit d'autres, qui n'opéroient que ſur certaines parties : c'eſt ainſi que les jambes acquéroient à la Courſe une plus grande légéreté; que le Pugilat augmentoit la vigueur & la ſoupleſſe

des bras : mais nul éxercice ne les fortifioit plus efficacement, que celui du Disque ou Palet. Quelle force, en effet, ne falloit-il pas à un Athléte, non seulement, pour soutenir d'une main une masse d'une pesanteur énorme, mais encore pour la jetter en l'air, & la pousser à une distance considérable : car c'est uniquement de quoi il s'agissoit, dans l'éxercice du Disque. Un bras accoûtumé insensiblement, & comme par degrez, au maniement d'un semblable fardeau, ne rencontroit, dans les combats, rien qui pût résister à ses coups; les javelots & les pierres les plus grosses en partoient, avec toute l'impétuosité nécessaire, pour renverser l'ennemi : d'où il paroît, que l'art militaire tiroit un secours trés-important & trés-sérieux, de ce qui, dans son origine, n'étoit qu'un simple divertissement.

Origine de l'éxercice du Disque.

Si je voulois remonter jusqu'aux prémiers commencements de l'éxercice, dont il est question; mes recherches me conduiroient dans les temps fabuleux. J'y trouverois Apollon se dérobant du ciel, & abandonnant le soin de son oracle de Delphes, pour venir à Sparte, joüer au Palet, avec le bel Hyacinthe : j'y verrois ce jeune-homme blessé mortellement au visage, par le Disque lancé de la main du Dieu; & les autres circonstances de cette avanture, qu'Ovide raconte avec tant d'agrément dans ses métamorphoses, & qu'on peut lire aussi dans Paléphate, dans Lucien, dans les *chiliades* de Tzetzés, & ailleurs. Mais sans recourir à une origine si ancienne & si douteuse, je me contenterai d'attribuer, avec Pausanias, l'invention du Palet à Persée fils de Danaé. Nous apprenons de l'historien Grec, que je viens de citer, Que Persée, aprés ses expéditions militaires, étant venu à Larisse, dans le dessein de se concilier la bienveillance d'Acrise son ayeul, qui s'y étoit retiré depuis quelque temps; voulut, en présence d'une nombreuse assemblée, faire preuve de ses talents, &, sur tout, de son habileté à l'éxercice du Disque, dont il étoit l'inventeur. Mais Acrise s'étant trouvé malheureuse-

Metam. l. 10. v. 162.
Pag. 112. edit. Toll.
Deor. dialog. 14.
1. chil 2.
Corinthiac. c. 16. ed. Kuhn.

ment à la portée du Palet, que son petit-fils venoit de lancer; en reçût le coup fatal, qui lui ôta la vie. Ainsi l'oracle, qui lui avoit été rendu autrefois, eut son accomplissement, nonobstant les cruelles précautions, par lesquelles il s'étoit flatté de l'éluder. Pausanias ajoûte, que Persée, honteux de régner dans Argos, aprés ce parricide involontaire, fit un échange de cette ville, contre les états de Mégapenthe, son cousin germain, fils de Prœtus; & qu'il bâtit la ville de Mycénes, qui devint, dans la suite, une des plus fameuses de la Gréce, & qui fut, comme l'on voit, redevable de sa fondation à un coup de Disque.

Ibid.

Progrés de l'éxercice du Disque, chez les Grecs.

Malgré les deux accidens funestes, dont je viens de parler, cet éxercice ne laissa pas de faire fortune dans les siécles suivans; & il étoit déja fort en vogue, du temps de la guerre de Troye, s'il en faut croire Homére. C'étoit un des jeux, auxquels se divertissoient les troupes d'Achille, sur le rivage de la mer, pendant l'inaction, où les tenoit le ressentiment de ce héros contre Agamemnon. Dans les funérailles de Patrocle, décrites au 23.e livre de l'Iliade, on voit un prix proposé pour cet éxercice; & ce prix est le Palet même, que lancent, l'un aprés l'autre, quatre concurrents, & qui devient la récompense du vainqueur. Ulysse, dans l'Odyssée, trouve cette espéce de jeu toute établie à la cour d'Alcinoüs, Roi des Phéaciens; & c'est un des combats gymniques, dont ce prince donne le spectacle à son nouvel hôte, pour le régaler, & auquel Ulysse veut bien lui-même prendre part, en montrant à ses antagonistes, combien il leur est supérieur en ce genre. Pindare, dans la prémiére ode des *Isthmioniques*, célébrant les victoires remportées aux jeux publics, par Castor & par Iolaüs, n'oublie pas leur dextérité à lancer un Disque: ce qui fait voir, que, dés les temps héroïques, cet éxercice étoit du nombre de ceux, pour lesquels on distribuoit des prix, dans les solemnitez de la Gréce.

Iliad. l. 2. v. 774.

V. 826.

Lib. 8. v. 129.

Ibid. v. 186.

v. 34.

En quel temps l'éxercice du Disque fut ad-

Celle des jeux Olympiques, la plus ancienne de toutes les fêtes agonistiques, à la considérer dans sa prémiére ins-

titution par Hercule, étoit dés-lors, suivant le même Pindare, un assemblage de six sortes de combats terminez par celui du Palet : & ce poëte nous a conservé le nom de l'Athléte, qui le prémier, en mérita le prix. Mais lorsqu'Iphite rétablit ces mêmes jeux, dont les troubles de la Gréce avoient interrompu la célébration, pendant plusieurs années; les éxercices athlétiques n'y furent admis que successivement : & ce ne fut que dans la 18.e Olympiade, qu'on y donna place à celui du Disque. Encore, n'y proposa-t'on aucun prix en particulier, pour les Athlétes qui ne signaleroient leur force & leur adresse, que dans cette seule espéce de combat. On n'y couronna, de nouveau, que les Athlétes, qui réünissoient en leur personne les talents nécessaires, pour se distinguer dans les cinq sortes d'éxercices, qui composoient ce que les Grecs appelloient le *Pentathle*, savoir la Lutte, la Course, le Saut, l'éxercice du Disque & celui du Javelot. Il paroît, que dans les autres grands jeux de la Gréce, c'est-à-dire, dans les Pythiques, les Isthmiques, & les Neméens, le Disque n'étoit reçû, que comme faisant partie du *Pentathle*. Aussi Pindare ne chante-t'il, dans toutes ses odes, la victoire d'aucun Athléte, qui ait gagné le prix de cet éxercice : mais il y célébre les loüanges de différents vainqueurs au *Pentathle*, dans lequel, comme je l'ai dit, le Disque étoit compris.

mis dans les jeux publics. *Olympion.* 1 & v. 76. *Ibid.* v. 86. *Enicée*, Ἐνικεύς.

Pausan. Eliac. l. 1. c. 8. edit. *Kuhn.*

Aprés ces remarques générales, sur l'origine de ce jeu, & sur son prémier établissement dans les spectacles publics, il me reste présentement à descendre dans le détail de ce qui le concernoit en particulier. J'éxaminerai donc en premier lieu, ce que c'étoit que le Disque ou Palet des Athlétes, c'est-à-dire, quelle en étoit la matiére & la figure; en second lieu, les circonstances qui regardoient la personne de ceux qui s'y éxerçoient; 3.° quelles étoient les loix prescrites dans cette espéce de combat; 4.° l'usage qu'en ont fait les médecins, par rapport à la santé.

I. Le Disque tiroit son nom du verbe Grec Δικεῖν, qui

De la matiére du Disque.



signifie *jetter, lancer*. On appelloit ainsi une masse très pesante, dont la matiére, selon Eustathe, étoit le bois, la pierre, & plus ordinairement le métal, c'est-à-dire, le fer ou le cuivre. Les Grecs avoient un terme particulier pour désigner un Disque de fer. Ils le nommoient Σόλος; & tel étoit celui dont parle Homére, en décrivant les jeux funébres de Patrocle. L'épithéte qu'il donne à ce Disque, d'αὐτοχόωνος, fait connoître que ce n'étoit qu'une masse brute, qui n'avoit point été travaillée au marteau; en un mot, telle qu'elle étoit sortie de la forge, & par conséquent, une espéce de lingot de fonte. Il étoit d'un volume si considérable, qu'Achille, en le proposant pour prix du combat, assure que ce Disque seul fournira du fer, pendant plus de cinq ans, aux laboureurs & aux bergers du vainqueur, quelque grandes que soient les terres qu'il posséde. Les Palets, dont se servent les *Phéaciens* dans l'Odyssée, ne sont que de pierre; non plus que ceux, dont Pindare fait mention dans les deux passages, que j'ai citez plus haut. Cependant, la matiére la plus ordinaire de cet instrument, sur tout dans les jeux publics, étoit le métal.

In Odyss. l. 8. v. 186.

Iliad. l. 23. b. 826.

L. 8. v. 190.

De la figure du Disque.

A l'égard de sa figure, pour ne rien dire des Disques, qui n'offroient aux yeux que des masses informes; on peut s'en tenir à la description, que Lucien nous en a laissée. Il nous le représente de figure ronde, semblable à un petit bouclier, & d'une surface si polie, qu'il ne donnoit presque point de prise. De-là vient, que Stace l'appelle *ahenæ lubrica massæ pondera; le poids glissant d'une masse d'airain.* On ne peut douter, qu'il ne fût de forme lenticulaire, c'est-à-dire, plus épais dans son milieu que dans ses bords. C'est l'idée, qu'en font naître Dioscoride & Aëtius, en lui comparant, l'un la graine de la plante nommée *Thlaspi*, l'autre, l'humeur crystalline de l'œil. Il paroît néanmoins d'une figure un peu différente, sur le revers d'une médaille de l'Empereur Marc-Auréle, frappée dans la ville d'Apollonie, & produite par *Mercurial* dans

Anacharf. p. 289. edit. Grav.

Theb. l. 6. v. 648.

Lib. 2. c. 186. edit. Sarac.

Lib. 7. c. 1.

Lib. 2. c. 12.

sa *Gymnastique*. On y voit quatre Athlétes, qui portent chacun dans leurs mains, deux Disques, percez dans leur centre, & dont les bords sont aussi épais que le milieu. Quelque suspecte que doive être cette prétenduë médaille, qu'on ne trouve dans aucun des cabinets ni des recuëils que nous connoissons; il ne laisse pas d'être vrai, suivant le témoignage d'Eustathe, qu'on employoit quelquefois des Disques de pierre, percez d'un trou, dans lequel on passoit une corde, qui servoit à les lancer avec plus de force & de facilité. Mais pour ce qui est de l'égalité d'épaisseur, dans le centre du Disque & dans ses bords; elle est démentie, par les statuës & les bas-reliefs, qui nous restent de l'antiquité.

In Odyss. l. 8. v. 186.

II. Pour venir maintenant aux Athlétes, qui faisoient profession de l'éxercice du Disque, & que les Grecs appelloient *Discoboles*; j'ai, sur cela, deux points à discuter : savoir, 1°. en quel équipage ils se présentoient dans le Stade, pour y disputer le prix; 2°. de quelle maniére ils tenoient le Disque pour le lancer, & quelle étoit alors leur attitude.

Des Discoboles.

L'éclaircissement du prémier point se réduit à éxaminer, si les Discoboles étoient nuds, ainsi que les autres Athlétes; &, supposé qu'ils le fussent, si, pour se préparer à cet éxercice, ils avoient coûtume de se frotter d'huile.

De l'équipage des Discoboles.

Homére, en décrivant cette espéce de jeu dans l'Iliade, ne dit rien, qui puisse décider la premiére question, c'est-à-dire, la nudité des Discoboles. Mais il semble que l'on puisse l'inférer, de la maniére, dont il s'explique sur ce sujet, dans l'Odyssée. Car en disant, qu'Ulysse, sans quitter sa robbe, sauta dans le Stade, où les Phéaciens s'éxerçoient à divers jeux, & prit un Disque des plus pesants; ce poëte fait assez entendre, que les autres Athlétes étoient nuds; & il prétend relever, par cette circonstance, l'habileté de son héros, qui, malgré l'embarras de ses vêtemens, ne laisse pas de pousser son Disque infiniment plus loin, que n'avoient fait tous ses antagonistes. C'est une conséquence,

De la nudité des Discoboles.

Lib. 8. v. 186.

qu'Eustathe n'oublie pas de tirer de ce passage d'Homére; en observant, Qu'il s'ensuit de-là, que les autres Discoboles étoient à demi nuds, ἡμιγύμνους. Mais qu'entend-il proprément par cette expression? Il n'a, sans doute, en vûë, que cette sorte de caleçon, de tablier, ou d'écharpe, dont les Athlétes se couvroient par bienséance : & cela revient à ce que témoigne Philostrate, Que les peintres représentoient Apollon, couvert d'une écharpe légére, & s'éxerçant au Disque, à la Course, & à tirer de l'arc. Ovide, moins scrupuleux que ces peintres, ne laisse pas même ce reste de vêtement à ce Dieu, lorsque dans ses métamorphoses, il nous le dépeint jouant au Palet avec le jeune Hyacinthe. A toutes ces autoritez, j'ajoûte que l'éxercice du Disque n'ayant lieu, dans les jeux publics, que comme faisant partie du *Pentathle*, qui, outre cela, comprenoit la Lutte & la Course, où les Athlétes combattoient absolument nuds; il est à présumer, que pour lancer le Palet, ils demeuroient dans le même état, qui leur étoit d'ailleurs plus commode que tout autre. D'où je conclus, que c'est sans fondement, que quelques modernes ont avancé, que les Discoboles étoient toûjours vêtus de tuniques; alléguant en preuve de ce sentiment, les Discoboles représentez sur la médaille de Marc-Auréle, dont j'ai parlé plus haut. Mais quelque vraye qu'on la suppose, elle ne peut détruire les autoritez formelles, que je viens de rapporter, en faveur de la nudité de ces sortes d'Athlétes; & elle prouveroit tout au plus, qu'en quelques occasions particuliéres, on pouvoit déroger à cette coûtume générale.

Epist. 43.

Metam. l. 10. v. 176.

Faber, Agonist. l. 2. c. 4.

Onctions des Discoboles.

Ceux d'entre les modernes, qui ne conviennent pas de la nudité des Discoboles, doivent nier, par une suite nécessaire, qu'ils fissent usage des onctions ordinaires aux autres Athlétes; car elles paroissent entiérement incompatibles avec toute espéce de vêtement. C'est aussi l'opinion de ces mêmes auteurs, qui prétendent que ces onctions ne se pratiquoient point, dans le cas dont il s'agit.

Nous

Nous avons cependant un témoignage assez décisif du contraire. Il est d'Ovide, qui sans doute, n'ignoroit pas les circonstances essentielles aux combats gymniques ; & qui décrivant la maniére, dont Apollon & Hyacinthe se préparent à l'éxercice du Disque, les fait dépoüiller l'un & l'autre de leurs vêtemens, & se rendre la peau luisante en se frottant d'huile, avant le combat : Metam. l. 10. v. 176.

Corpora veste levant, & succo pinguis olivi
Splendescunt, latique ineunt certamina Disci.

Mais de quelle utilité (dira-t-on) pouvoient être ces onctions, par rapport à cet éxercice ? Il est certain que les Discoboles en tiroient les mêmes avantages que les autres Athlétes, c'est-à-dire, augmentation dans la force & dans la souplesse de leurs muscles, par la concentration de la chaleur & des esprits. Or c'étoit de ces deux qualitez, que résultoit tout le mérite d'un Discobole, & d'où par conséquent, dépendoit l'heureux succés qu'il se promettoit dans les jeux publics. Ainsi, ces onctions n'étoient point une manœuvre indifférente pour lui.

On trouve dans Cicéron un passage, qui d'abord sembleroit fournir une nouvelle preuve de cette vérité. C'est dans le second dialogue de l'*Orateur*, où l'un des interlocuteurs se plaint, *Que dans un temps où les philosophes fréquentent les Gymnases, & y tiennent école, leurs auditeurs aiment mieux entendre le son du Disque, que la voix de leurs maîtres ; & que le bruit de cet instrument ne leur a pas plûtôt frappé l'oreille, qu'ils laissent-là le philosophe au milieu de son discours, quelque graves & quelque importantes que soient les matiéres qu'il traite, & qu'ils vont tous se faire oindre ; préférant ainsi une légére satisfaction à un devoir trés-utile & trés-sérieux, même de leur aveu.* La premiére idée que ce passage fait naître, c'est que tous ces auditeurs, qui abandonnent les leçons philosophiques, pour les onctions de la Palestre, ne le font qu'en vûë de l'éxercice du Disque ; d'où il est naturel de conclure, qu'elles en étoient Passage de Cicéron expliqué.

donc le préliminaire, c'est-à-dire, que les Discoboles se frottoient d'huile, avant que d'entrer en lice. Pour moi, je suis persuadé, qu'il n'est point ici question de l'exercice du Palet; & que le terme de *Disque*, employé par Cicéron, ne désigne autre chose, qu'un grand bassin de métal, sur lequel on frappoit plusieurs coups, pour appeller les Athlétes aux exercices du Gymnase, & qui faisoit à peu-prés l'effet d'une cloche. Cette conjecture doit paroître d'autant plus vrai-semblable, que dans les Thermes ou Bains publics, qui souvent faisoient partie des Gymnases ou Palestres, on employoit le bruit de certains instruments d'airain, pour avertir ceux qui vouloient se baigner dans l'eau chaude; (car, passé une certaine heure, on étoit réduit à prendre le bain froid:) & c'est ce que Martial fait assez entendre par ces vers:

Lib. 14. Epig. 163.

Redde pilam, sonat æs Thermarum: ludere pergis?
Virgine vis sola lotus abire domum.

C'est-à-dire, *Rends la balle, la cloche des bains sonne: quoi tu continuës de joüer! Tu veux apparemment retourner chez toi, baigné dans l'eau froide.* Le *sonat æs Thermarum* de Martial est la même chose, que le *simul ut increpuit Discus* de Cicéron; & de cette maniére, le passage de cet orateur devient des plus clairs & des plus intelligibles. Aprés cette petite digression critique, je reviens promptement à mon sujet.

Différentes maniéres de jetter le Disque.
Stat. Theb. l. 6. v. 678.

Les Athlétes jettoient le Disque en l'air, de deux maniéres: quelquefois perpendiculairement, pour essayer leurs forces; & c'étoit comme le prélude du combat: d'ordinaire en avant, & dans le dessein d'atteindre le but, qu'ils se proposoient. Mais de quelque façon qu'ils lançassent cet instrument, ils le tenoient ensorte, que son bord inférieur étoit engagé dans la main, & soutenu par les quatre doigts recourbez en devant, pendant que sa surface postérieure étoit appuyée contre le pouce, la paume de la main, & une partie de l'avant-bras. Lorsqu'ils vouloient

pousser le Disque, ils prenoient la posture la plus propre à favoriser cette impulsion; c'est-à-dire, qu'ils avançoient un de leurs pieds, sur lequel ils courboient tout le corps. Ensuite, balançant le bras chargé du Disque, ils lui faisoient faire plusieurs tours presque horizontalement, pour le chasser avec plus de force; aprés quoi, ils le poussoient de la main, du bras, & pour ainsi dire, de tout le corps, qui suivoit en quelque sorte la même impression; & le Disque échappé, s'approchoit de l'extrémité de la carriére, en décrivant une ligne plus ou moins courbe, suivant la détermination qu'il avoit reçûë, en partant de la main du Discobole. J'oubliois d'avertir, que les Athlétes avoient soin de frotter de sable ou de poussiére, le Palet & la main qui le soûtenoit; & cela, dans la vûë de le rendre moins glissant, & de le tenir plus ferme. C'est le poëte Stace, *Theb. l. 6. v. 670.* qui nous apprend cette circonstance, qu'il exprime en ces termes:

Primum terra Discumque manumque
Asperat.

A l'égard du mouvement circulaire, donné au Disque, avant que de le lancer, outre que ce même poëte nous *Ibid. v. 709.* en instruit par ces mots, (*vasto contorquet turbine*), Homére y est formel, comme l'on peut s'en convaincre par *Odyss. l. 8. v. 189.* ce vers, Τόν ῥα περιστρέψας ἧκε στιβαρῆς ἀπὸ χειρός: & par cet autre; Ἧκε δὲ δινήσας &c; & Pindare ne s'en explique pas *Iliad. l. 23. v. 840.* moins clairement par ceux-ci: *Olympion. 10. v. 87.*

Πέτρῳ δ' Ἐνικεὺς ἔδικε μάκος
Χέρα κυκλώσαις, ὑπὲρ ἁπάντων.

Les peintres & les sculpteurs les plus fameux de l'antiquité, en s'étudiant à représenter au naturel l'attitude des Discoboles, ont laissé à la postérité divers chefs-d'œuvres de leur art. Le peintre Taurisque, au rapport de Pline, & les *L. 35. c. 11. sect. 40.* sculpteurs Naucydes & Myron se sont signalez par ces sortes d'ouvrages; & Quintilien vante extrémement l'habileté *L. 34. c. 8. sect. 19. Ibid.*

Inst. orat. l. 2. c. 13.

de ce dernier, dans l'éxécution d'une statuë de ce genre; *Quid tam distortum* (dit il) *& elaboratum, quàm est ille Discobolos Myronis! Qu'y a-t'il de plus travaillé, & qui exprime mieux les contorsions d'un Athléte s'éxerçant à lancer le Palet, que le Discobole de Myron!*

Régles prescrites aux Discoboles.

III. Telle étoit la maniére en général, dont les Athlétes lançoient le Disque. Mais on leur prescrivoit, dans les jeux publics, certaines régles, auxquelles ils devoient s'assujettir, pour gagner le prix; & c'est ce que j'ai présentement à éxaminer. On demande d'abord, en quoi consistoit la victoire que l'on remportoit à cet éxercice; si l'on déclaroit vainqueur le Discobole, qui approchoit le plus prés d'un certain but déterminé, ou celui, qui jettoit son Disque le plus loin! Quelques modernes ont avancé, que l'un & l'autre cas pouvoient avoir lieu en diverses rencontres: mais ils ne fondent le prémier cas, que sur des autoritez équivoques ou mal-entenduës, & peut-être sur une conformité imaginaire, qu'ils supposent entre la maniére de joüer au Palet usitée parmi nous, & l'ancien éxercice du Disque. Quoi-qu'il en soit, il est certain, qu'à s'en tenir aux témoignages, qui nous restent de l'antiquité, touchant les jeux agonistiques, on ne marquoit un but que pour les différentes Courses, & peut-être quelquefois pour l'éxercice du Dard. Quant à celui du Disque, on n'y mettoit d'autre borne, que celle, que l'Athléte le plus vigoureux de la troupe prescrivoit lui-même, par la chute de son Palet. Sur ce pied-là, on voit bien, qu'un Discobole avoit besoin de force plûtôt que d'adresse, pour réüssir; puisqu'il ne s'agissoit pour cela, que de pousser son Disque, par de-là ceux de ses concurrents. C'est dequoi les descriptions de ce jeu, qui se lisent dans Homére, dans Stace, dans Lucien & ailleurs, ne nous permettent pas de douter. On regardoit la portée d'un Disque, poussé par une main robuste, comme une mesure suffisamment connuë; & l'on désignoit, par-là, une certaine distance, de même qu'en François, nous en exprimons une autre par *une portée de*

Anach. p. 289. edit. Grav.

mousquet. C'est ainsi qu'Homére, décrivant une Course de chars, dit *que les chevaux d'Antiloque devançoient ceux de Ménélas, du jet d'un Palet lancé par un jeune-homme vigoureux, qui essaye ses forces*; & ce poëte, pour marquer cette distance, employe le mot Grec Δίσκουρα, comme qui diroit Δίσκου ὄρος, *le terme*, ou *la borne d'un Disque*. *Iliad. l. 23. v. 431. & 523.*

Si chaque Discobole avoit son Disque.

Il se présente ici une autre difficulté; savoir, si les Discoboles, qui concouroient pour le prix, se servoient tous du même Palet, ou si chacun avoit le sien. Suivant cette seconde supposition, tous les Disques devoient être de même volume & de même poids. Mais il n'y a guéres d'apparence, que cette multiplicité de Palets fût en usage dans les jeux publics; malgré le témoignage de la prétenduë médaille de *Mercurial*, dont j'ai parlé plus haut: & tous les passages des anciens, où il est fait mention de cet éxercice, font foi du contraire. Il est aisé d'en recueïllir, Que le Palet commun à tous les Athlétes, étoit fort pesant: & sans vouloir déterminer, s'il avoit plus d'un pied de diamétre, & trois ou quatre doigts d'épaisseur, (comme l'assure le même *Mercurial*, d'aprés quelques auteurs, qu'il ne cite point,) je dirai seulement, qu'Homére, en donnant à cet instrument l'épithéte de κατωμάδιος, c'est-à-dire, *que l'on porte sur l'épaule*, fait assez connoître, qu'il étoit d'une telle pesanteur, que les mains seules n'auroient pu suffire pour le transporter d'un lieu à un autre; & qu'il n'y avoit que les épaules qui pussent soûtenir, pendant quelque temps, un pareil fardeau. J'apprens, outre cela, de ce poëte & de Stace, qu'on avoit soin de marquer éxactement chaque coup de Disque, en y plantant un piquet, une fléche, ou quelque chose d'équivalent: ce qui prouve, qu'il n'y avoit qu'un seul Palet, pour tous les antagonistes; & c'est Minerve elle-même, sous la figure d'un homme, qui, chez les Phéaciens, rend ce service à Ulysse, dont la marque se trouve fort au de-là de toutes celles des autres Discoboles. Enfin Stace me fournit une autre circonstance singuliére, touchant cet éxercice, & que je ne

Gymnast. l. 2. c. 12.
Iliad. l. 23. v. 431.
Theb. l. 6. v. 703.
Odyss. l. 8. v. 193.
Theb. l. 6. v. 695.

rencontre point ailleurs. C'est qu'un Athléte, à qui le Disque glissoit de la main, dans le moment qu'il se mettoit en devoir de le lancer, étoit hors de combat, par cet accident, & n'avoit plus de droit au prix.

Usage de l'éxercice du Disque dans la médecine.

IV. Il ne me reste plus qu'un point à éxaminer, touchant l'éxercice du Disque : c'est l'usage, que les anciens médecins en ont fait, par rapport à la santé. J'avouë, que mes recherches, sur cet article, ne m'ont conduit qu'à un fort petit nombre de découvertes. Galien & Arétée sont les seuls médecins de l'antiquité, qui puissent nous donner là-dessus quelque éclaircissement : mais cela se réduit à si peu de choses, que notre curiosité n'en est guéres plus satisfaite. Galien range parmi les éxercices violents, celui du Disque; & il le conseille à ceux, que leur plénitude met dans le besoin d'être saignez ou purgez, & que quelques circonstances empêchent d'avoir recours à l'un ou à l'autre de ces remédes. Arétée croit l'éxercice du Palet utile à ceux, qui sont sujets aux vertiges; parce qu'il prétend, que certaines secousses de la tête & des bras peuvent contribuer à la guérison de cette maladie.

In 6. Epid. Comm. 3. art. 2.

Chron. morb. l. 1. c. 3.

Voilà tout ce que nous apprenons d'historique, sur cette matiére. S'il m'étoit permis de l'approfondir ici, en qualité de physicien & de médecin; j'y découvrirois, sans doute, diverses autres utilitez, soit pour la conservation de la santé, soit pour la cure de plusieurs indispositions; & je pourrois, peut-être, en développer les raisons physiques & méchaniques. Mais je ne dois faire, en cette occasion, que le personnage d'antiquaire & d'historien.

RECHERCHES SUR L'HISTOIRE D'ASSYRIE.

PREMIÉRE PARTIE.

Par M. l'Abbé SEVIN.

LEs sçavants sont partagez sur le premier fondateur de la monarchie des Assyriens. Bochart, & aprés luy quelques critiques en font honneur au tyran Nemrod. Malgré cela, nos modernes les plus éclairez ont pris parti pour Assur, fondez sans doute, sur ce passage de la Genése, qui me paroist décider la question en sa faveur : *Or Chus fut pére de Nemrod, qui commença à estre puissant sur la terre. Il commença à regner à Babylone, à Achad & à Chalné dans la terre de Sennaar. De ce pays sortit Assur, qui bastit Ninive, Rehoboth & Chalé, il bastit aussi Rezen entre Ninive & Chalé.* Ces paroles ne sont point équivoques. M. Bochart, cependant ne veut y trouver que Nembrod, qui bientost, si on l'en croit, joignit à la conqueste de Babylone celle du pays qu'Assur avoit choisi pour sa retraite. Et voicy donc, suivant son systeme, comment tout cet endroit devroit estre traduit. *Nemrod commença de regner à Babylone, de-là il s'avança dans l'Assyrie, & il y bastit Ninive, Rehoboth & Chalé.* Quelle apparence, dit-il, que Moïse dont le texte dans ce chapitre roule uniquement sur la famille de Cham, passe tout d'un coup à celle de Sem, contre l'ordre qu'il semble s'estre prescrit luy-mesme, & qu'il garde par tout ailleurs avec le scrupule le plus religieux. Mais quand ces sortes de parenthéses seroient moins fréquentes dans le stile de l'Ecriture, quoy de plus naturel que de ne point séparer des

7. de Janvier 1712.

événements qui ont ensemble une liaison presque nécessaire! Telles sont incontestablement les victoires de Nemrod, & la fuite d'Assur obligé de se retirer devant un ennemi dont la fortune ou les forces estoient beaucoup supérieures aux siennes. Je ne rapporteray point icy les autres raisonnements de Bochart. D'habiles critiques les ont refutez avec succés avant moi ; & par conséquent il me suffira de remarquer que les Septante aussi versez dans l'Hébreu, que le sont nos plus grand maistres, que les Septante, dis-je, la Vulgate & les Interprétes Juifs & Chrestiens rapportent tous au second des enfants de Sem, l'origine de l'empire des Assyriens. Je n'en suis point estonné, puisque les historiens sacrez & profanes sont également d'accord là-dessus. On sçait que les différents peuples dont il est parlé dans l'Ecriture, sont désignez par le nom de leurs fondateurs. Il est constant néantmoins que le pays de Babylone est le seul qui soit connu sous celuy de Nemrod. Jamais par la terre d'Assur on n'a entendu que les provinces qui sont renfermées entre le Lyc & le Caper. Ne doit-on pas inférer de-là que l'Assyrie n'a point esté occupée par Nemrod, non plus que par ses descendants? Autrement le nom de vainqueur auroit bientost pris le dessus. Celuy de Semaar ne tomba-t-il pas entiérement dans l'oubli, lorsque les Assyriens sous la conduite de Bélus en eurent fait la conqueste. Nous voyons au contraire, que le nom d'Assur a subsisté pendant plusieurs siécles dans le pays où ce prince se retira aprés sa défaite, témoins Dion Cassius & Strabon, qui l'un & l'autre font mention de l'Assyrie. Il n'est pas besoin d'avertir que ce terme ne différe de celuy d'Assyrie que par un changement de lettre trés reconnoissable. Xiphilin avant nous l'avoit observé; & ces sortes de minuties n'échappent pas mesme aux moins éclairez. Au reste, je ne dois pas oublier que la remarque de Strabon quadre parfaitement avec les témoignages de Pline & d'Ammien Marcellin. Ces auteurs nous apprennent que le pays, qui de leur temps, s'appelloit Adiabene,

Adiabéne, avoit autrefois porté le nom d'Assyrie. *Juxta hunc circuitum*, dit le dernier, *Assyria priscis temporibus vocitata.* Les anciens ont donc eu raison de regarder Assur comme le premier fondateur de ce vaste empire. C'est le sentiment de Josephe, que plusieurs autres ont suivi; & qui lui est commun avec * Eratosthéne, comme le paroist insinuer un fragment de cet auteur, qui nous a esté conservé par Eustathe. Celuy de Xénocrate que nous devons aux soins du compilateur de l'Etymologique est bien plus formel. Τὸ πάλαι τοῦτο δὲ, dit-il, ἀπὸ Ἀσσούρου τοῦ Σήμου Ἀσσυρία, ὡς Ξενοκράτης ἐν τρίτῳ Χρονικῶν. Car il est évident qu'à la place de τοῦ Σούσου, il faut substituer τοῦ Σήμου. Tant d'autoritez prouvent, premiérement, que Cléodéme s'est trompé, lorsqu'il a prétendu que les Assyriens estoient descendus d'Assur, fils du Patriarche Abraham. Elles font voir en second lieu, qu'on doit mettre Assur fils de Sem à la teste des Rois qui ont commandé dans Ninive. Je sçais bien qu'un auteur de nos jours, célébre par plusieurs sçavants ouvrages, a pensé tout autrement sur ce dernier article; il soutient que l'Assyrie dans ses commencements, n'a point esté soumise à des Rois; & que dés le temps d'Assur, le gouvernement démocratique y fut receu. Sa conjecture est fondée sur l'endroit de la Genése que nous avons déja cité. Il y est rapporté que Nemrod establit à Babylone le siége de son empire. On ne lit rien de semblable de Ninive. Donc cette ville n'a point eu de Rois. Pour faire sentir la foiblesse de ce raisonnement; il suffit de l'examiner avec la plus légére attention. Je conviens que Nemrod a regné dans le pays de Sennaar; & on a raison d'appuyer cette opinion sur les paroles de l'Ecriture où Babylone est appellée la capitale des estats de ce prince. Mais parce que Moïse ne s'exprime point de la mesme maniére au sujet de Ninive; est-il permis d'en conclure que les Assyriens ont esté gouvernez par des

Hard.

* Ἰστέον δὲ ὅτι κατὰ τοὺς παλαιοὺς παρὰ τῷ Ἐρατοσθένει Ἀσσύριοι οἱ Ἀσσύριοι λέγονται, ἀπὸ Ἀσσουρίας τῆς Ἀσσυρ. *Eusth. in Dion.*

magistrats électifs. Il est visible qu'une pareille conséquence péche contre toutes les régles de la bonne dialectique; d'autant plus que deux lignes aprés, Moïse adjouste qu'Assur ayant passé le Tigre, bastit Ninive, Rézen & Chalé: paroles qui montrent qu'Assur exerçoit une autorité absoluë dans toute l'Assyrie. De simples particuliers ne se sont jamais avisez de construire des villes dans un estat libre & indépendant. Comment concevoir d'ailleurs que des Républicains n'eussent point traversé une entreprise si contraire à la conservation de la liberté, dont alors, à ce que je crois, on ne connoissoit guéres, ni le nom, ni les prérogatives. Le gouvernement monarchique est de tous le plus ancien : *Omnes antiquæ nationes*, dit Cicéron, *regibus quondum paruerunt*. On lit la mesme chose dans les écrits d'Aristote, & de Salluste, dont le sentiment est d'autant plus vray-semblable, que lorsqu'on remonte jusques dans ces siécles que leur éloignement dérobe à nos recherches; on voit le pouvoir despotique establi chez les différentes nations de l'univers. Quelques siécles aprés le déluge, l'Egypte obéïssoit à des Rois : & la Palestine du temps d'Abraham, estoit partagée en une infinité de petits estats. Ceux de l'Asie alors paroissent avoir eu plus d'estenduë, & le gouvernement républicain y estoit absolument inconnu. En voilà, ce me semble, beaucoup plus qu'il n'en faut, pour asseurer à un des descendants de Sem, la gloire d'estre le fondateur de l'empire d'Assyrie. Il s'agit maintenant de développer ce qui s'est passé de plus considérable sous le regne d'Assur. L'histoire profane garde sur son chapitre le plus profond silence, & l'Ecriture s'est contentée de dire que ce prince avoit basti les villes de Ninive, de Réhoboth, de Chalé & de Rézen. De ces quatre villes différentes, Ninive est constamment la plus célébre; cependant sous les premiers Rois d'Assyrie, elle n'estoit pas la plus importante. Je feray voir dans la suite de ces recherches, qu'avant Ninus, elle n'avoit rien qui la distinguast des autres villes de l'Orient. Je feray voir

aussi que le nom de Ninive luy a esté donné par ce prince. Pourquoy donc, me dira-t-on, Moïse plus ancien que Ninus, ne la nomme-t-il jamais autrement. Je réponds à cela, que les Juifs ne se faisoient point un scrupule de changer des noms peu connus, en d'autres qui estoient devenus communs par l'usage ordinaire. Cette coutume nous a dérobé l'ancien nom de Ninive, qui selon toutes les apparences, ne s'est élevée à la dignité de capitale que longtemps aprés la mort d'Assur. Premiérement, dans l'énumération des quatre villes basties par ce prince, Rézen est la seule qui porte le titre de grande. *De terra illa*, dit l'Ecriture, *egressus est Assur, & ædificavit Niniven, & plateas civitatis, & Chale, Rezen quoque inter Niniven & Chale; hæc est civitas magna.* Quelques interprétes à la vérité ont prétendu que cette phrase, *hæc est civitas magna*, devoit se rapporter à Ninive. Mais une pareille explication est insoutenable, à moins qu'on ne veüille dire que Moïse a pris plaisir à négliger toutes les regles du discours, pour se rendre inintelligible, ce qui seroit un estrange paradoxe. En second lieu, & cela vaut bien la peine d'estre observé, c'est que dans les commencements du regne de Ninus, Télane estoit l'endroit où les princes d'Assyrie faisoient leur séjour. Je ne l'avance qu'aprés Estienne de Bysance, qui sans doute, avoit puisé cette circonstance dans quelque ancien monument. S'il estoit permis de hazarder icy des conjectures, je dirois que Rézen & Télane ne sont qu'une mesme ville. Ce qui convient à la premiére, sans trop s'éloigner de la vray-semblance, on peut le faire quadrer à la seconde. Moïse parle de Rézen comme d'une ville déja puissante de son temps, & bastie plusieurs siécles avant luy. Dans Estienne de Byzance, on lit que Télane estoit une ville fort ancienne; on y lit outre cela que Ninus qui monta sur le throne peu d'années avant la mort de Moïse, y tenoit sa cour. Quoy-qu'il en soit, on ne sçauroit nier que Rézen n'ait esté une ville d'une grande esten-

Τελαίη, πόλις ἀρχαιοτάτη Συρίας, ἣν ᾤκει Νίνος πρὸ τῆς Νίνου κτίσεως.

duë. Elle estoit située entre Ninive & Chalé. Cette derniére place, au rapport de Strabon, & de Ptolémée, estoit capitale de la Chalacéne. A l'égard de Réhoboth, on ne la connoist point aujourd'huy, & les interprétes de l'Ecriture jusqu'à présent, ont fait de vains efforts pour en découvrir la situation. Ainsi le royaume d'Assyrie dans sa premiére origine, estoit composé de quatre villes. Cette remarque est d'autant plus nécessaire icy, que beaucoup de personnes, trés habiles d'ailleurs, ne donnent que des bornes fort estroites aux empires qui se formérent aprés le déluge. Ils en ont jugé la pluspart sur ceux de l'Occident & en particulier sur ceux des Grecs, dont les Rois, au rapport de Thucidide & d'Isocrate, n'ont eu pendant plusieurs siécles qu'un trés petit nombre de sujets. Il est certain néantmoins que dés les commencements on a veu naistre dans l'Orient des empires assez considérables; ce que nous venons de rapporter de ceux de Babylone & d'Assyrie, doit suffire pour en donner une idée bien plus grande. Mais quelque grande qu'elle soit cette idée, il ne faut pas s'imaginer avec une foule d'auteurs, que dés le temps d'Abraham les Assyriens fussent déja maistres de la meilleure partie de l'Asie. Je ne crains pas d'avancer que les successeurs d'Assur sont demeurez dans l'obscurité pendant plus de 600. ans. Bien loin de trouver dans les Livres sacrez les moindres vestiges de leur prétenduë puissance, il n'est besoin que d'une médiocre attention pour y découvrir que ces princes ont esté plusieurs siécles sans songer à faire des conquestes. Quoy-qu'en dise Josephe, l'armée qui sous la conduite de Codorlahomor Roy des Elamites fit une irruption dans la Palestine, n'estoit point une armée d'Assyriens. Manéthon n'est guéres plus excusable; lorsque parlant de Salathis premier Roy des Pasteurs, il écrit que ce prince fortifia les provinces de l'Egypte qui estoient à l'Orient, afin que les Assyriens ne pénétrassent point dans ses estats. La puissance de ces peuples n'estoit

pas encore formidable. Il est vray que Ctésias l'a fait remonter jusqu'aux siécles les plus reculez. Mais Manéthon ne devoit pas l'en croire sur sa parole. Encore une fois, il s'en faut beaucoup que les conquestes des Assyriens ne soient aussi anciennes que l'ont débité l'un & l'autre de ces auteurs, & aprés eux Diodore de Sicile, Castor, Æmilius Sura, & une infinité d'autres écrivains. Bélus est le premier, qui dans le dessein d'agrandir les estats que luy avoient laissé ses ancestres, ait porté la guerre chez ses voisins : & Bélus n'est monté sur le trosne que 322. ans avant la prise de Troye. C'est un point de chronologie qu'il est important d'éclaircir. Il est mesme d'autant plus nécessaire de le développer, que faute de l'avoir assez approfondi, on a travaillé sans succés à découvrir les commencements & la durée de la puissance des Assyriens. De la maniére dont parlent la pluspart des auteurs, on s'imagineroit qu'il faut chercher l'époque de Bélus dans les siécles voisins du déluge. Ælien & Sulpice Sévére l'appellent un Roy trés ancien. Eusébe le fait regner avant mesme qu'Abraham fust entré dans la Palestine. Mais que penser de Philon de Byblos, qui dans Estienne de Byzance asseure que Bélus a précédé Sémiramis de 1000. ans. Eustathe dans ses Commentaires sur Denys d'Aléxandrie, en compte 1800. Mais ce ne seroit jamais fait si je voulois rapporter les différentes opinions qui ont jusqu'aujourd'huy partagé les sçavants sur l'époque de ce prince; je me contenteray de dire que les anciens & les modernes de concert ensemble, luy donnent la plus haute ancienneté. Malgré un consentement si unanime, je ne laisseray pas de proposer les raisons qui m'ont déterminé à ne point adopter ce sentiment. Aprés tout, ce n'est pas de ma propre autorité que je mets Bélus 322. ans avant le siége de Troye. Ce nouveau systéme est fondé sur le témoignage de Thallus; les paroles de cet auteur sont expresses; & voicy le fragment tel qu'il nous a esté conservé par Théophile d'An-

tioche. * *Il paroist que Moïse & la pluspart des Prophétes qui ont vescu aprés luy, ont esté plus anciens, non seulement que tous les écrivains profanes, mais encore que Saturne, que Bélus, & que la guerre de Troye. Car, si l'on en croit l'historien Thallus, Bélus n'a précédé cette guerre que de 322. ans.* Quelque considérable que soit le témoignage de Thallus, je n'aurois pas néantmoins osé me déclarer contre le sentiment communément approuvé, si je n'avois pas trouvé dans Hérodote une nouvelle preuve de celuy que j'embrasse. Ce célébre historien compte 520. ans, depuis Ninus jusqu'au soulevement des Médes. Si l'on examine ce calcul avec quelque attention, il sera aisé de s'appercevoir qu'il n'est pas différent de celuy de Thallus. Les Médes commencérent à se soustraire de l'obéïssance de Sardanapale l'an 253. aprés la prise de Troye; & Ninus monta sur le trosne 262. ans avant cette fameuse expédition des Grecs. A ces 262. qu'on joigne les 55. que donnent les chronologistes anciens au regne de Bélus pére de Ninus; on trouvera que ce prince a précédé la prise de Troye de 322. ans. Ç'a esté aussi la supputation d'Appien & de Denys d'Halicarnasse; puisque l'un, à l'exemple d'Hérodote paroist avoir enfermé dans l'espace de 510. ans toute la durée de l'empire des Assyriens; & que l'autre met au nombre des fables cette vaste estenduë de siécles qu'on avoit coustume d'attribuer à la mesme monarchie. Je croirois que Porphyre n'a point compté autrement que les auteurs dont nous venons de parler. Ce philosophe, dans un endroit où il examine le temps auquel vivoit Sanchuniaton, prétend que cet historien estoit contemporain de Sémiramis; & il ajouste aussi-tost que cette illustre Reine regnoit en Assyrie, ou du temps

* Ὅτι μὲν οὖν ἀρχαιότερος ὁ Μωσῆς δείκνυται ἁπάντων συγγραφέων, οὐκ αὐτὸς δὲ μόνος, ἀλλὰ καὶ οἱ πλείους μετ' αὐτὸν Προφῆται γενόμενοι, καὶ Κρόνου, καὶ τοῦ Ἰλιακοῦ πολέμου· κατὰ γὰρ τὴν Θάλλου ἱστορίαν ὁ Βῆλος προγενέστερος εὑρίσκεται τοῦ Ἰλιακοῦ πολέμου ἔτεσι τκβ'.

de la guerre de Troye, ou du moins peu de temps auparavant. On ne sçauroit nier que tout cecy ne quadre assez bien avec nostre systéme, puisque nous ne mettons que 163. ans depuis la mort de Sémiramis, jusqu'à la prise de cette ville célébre. A toutes ces autoritez différentes, on peut encore joindre celle de Macrobe. Cet auteur, dans les Commentaires qu'il a laissez sur le songe de Scipion, soutient que le monde avoit commencé, & qu'il ne subsistoit que depuis un assez petit nombre de siécles. Pour le prouver, il allégue les histoires Grecques, dont les plus anciennes ne remontoient pas plus haut que Ninus; espace qui, selon luy, ne renferme guéres plus de 2000. ans. Je n'examine point icy si le raisonnement de Macrobe ne péche point contre la justesse; il me suffit qu'il establisse nostre systéme, & c'est ce dont on ne sçauroit douter, puisqu'à compter depuis Bélus jusqu'à l'empire de Théodose; on trouve en effet, qu'il s'est écoulé 2000. ans ou environ. Aprés tant d'autoritez, ne suis-je pas en droit de conclure, & mesme avec beaucoup de vray-semblance, que l'empire des Assyriens sur une partie de l'Asie est bien moins ancien qu'on ne se l'imagine ordinairement. Bélus qui en a jetté les premiers fondements, n'est, comme on vient de le voir, monté sur le throne que 322. ans avant la prise de Troye. Encore n'est-ce que depuis Ninus, qu'Hérodote & les autres commencent à compter les 520. ans qu'à subsisté la puissance de cette nation. Il est certain cependant que Bélus en est regardé comme le fondateur. Presque tous les auteurs s'accordent à le mettre à la teste des Rois d'Assyrie. De ce nombre sont Thallus, Hellanicus, Castor, Histiæus, Céphalion, Jules Africain, Syncelle, Sulpice Sévére, saint Hiérome & saint Cyrille d'Aléxandrie. Quelque appuyée néantmoins que soit cette opinion, on lit dans Syncelle que le nom de Bélus ne paroissoit nulle part dans la chronographie de Castor, & cela par rapport au peu de certitude des choses qui avoient esté publiées de ce prince. En effet, on

ne ſçait ni quels avoient eſté les Rois qui l'avoient précédé, ni s'il devoit à la naiſſance ou à la fortune le rang qu'il tenoit. Diodore de Sicile & Pauſanias le font ſortir d'Egypte avec une colonie, qui ſous ſon commandement vint s'eſtablir dans le pays de Babylone; & ce ſentiment a eſté du gouſt de quelques critiques modernes, qui trop prévenus en faveur des Egyptiens, ſe ſont aiſément laiſſez ſéduire par les contes que ces peuples avoient débitez aux Grecs pour ſe faire honneur de l'origine des nations les plus célébres. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que ce ſyſtéme ne ſçauroit abſolument ſe concilier avec l'hiſtoire de ces temps-là. Les Egyptiens alors opprimez par les paſteurs, n'eſtoient guéres en eſtat d'envoyer des colonies aſſez nombreuſes pour faire la conqueſte de deux empires tels que celuy de Babylone & d'Aſſyrie. Ne ſeroit-il donc pas plus naturel de dire que Bélus eſtoit un des deſcendants d'Aſſur. Quoy-qu'il en ſoit, Bélus ne fut pas pluſtoſt monté ſur le throne, qu'il forma le deſſein de recouvrer la province de babylone que Nemrod avoit enlevée à ſes anceſtres. Depuis la mort de cet uſurpateur, il eſtoit arrivé de grandes révolutions dans cet eſtat. Les Arabes en dernier lieu, s'en eſtoient emparez, & il y avoit 200. ans, ſuivant Aléxandre Polyhiſtor, & Jules Africain, que ces princes eſtrangers en joüiſſoient paiſiblement, lorſque Bélus entra dans la Babylonie avec une puiſſante armée. Il défit Nabonnadus qui y regnoit alors; & par cette victoire il demeura maiſtre de ce Royaume, ſur lequel il avoit des prétentions légitimes. Cette importante conqueſte rendit les Aſſyriens formidables à tout l'Orient. Balaam qui vivoit peu d'années aprés, parle de ces peuples, comme ſi rien n'euſt eſté capable d'arreſter la rapidité de leurs conqueſtes. S'adreſſant au Cynéen, il luy dit que quand il ſe retireroit ſur les rochers les plus inacceſſibles, il ne ſeroit pas pour cela à couvert des armes des Aſſyriens : *Robuſtum quidem eſt habitaculum tuum, ſed ſi in petra poſueris nidum tuum, & fueris de ſtirpe Cin, quandiu poteris permanere!*

Aſſur

Assur enim capiet te. On ne sçait pas si Bélus borna là ses conquestes. Il y a bien de l'apparence néantmoins que content de la gloire qu'il venoit d'acquerir, il ne songea plus qu'à faire de Babylone la plus belle ville de l'Orient. Il n'épargna rien pour exécuter ce magnifique projet; & Babylone depuis a esté regardée comme son ouvrage. Abydéne en est un bon garant, aussi-bien que le poëte Dorothée, avec cette différence néantmoins, que par une erreur assez commune, ce dernier a confondu Bélus l'Assyrien avec celuy qui avoit regné chez les Tyriens. Enfin, l'on peut dire aprés Quinte-Curce, que dans l'antiquité c'estoit l'opinion la plus généralement receuë. Il y a plus, c'est que les écrivains sacrez paroissent la favoriser, témoin cet endroit d'Isaïe, où parlant des Chaldéens, il asseure que cette nation vivoit autrefois dans l'obscurité, & qu'elle devoit sa grandeur à l'Assyrien qui avoit élevé ses citadelles & basti ses palais. *Ecce terra Chaldæorum,* dit ce prophéte, *iste populus aliquando non erat: Assyrius fundavit eam deserticolis; erexerunt arces ejus: suscitaverunt ædes ejus.* Je serois fort porté à croire que par l'Assyrien il faut entendre Bélus; & c'est, si je ne me trompe, le sens le plus naturel de ce passage qui a donné la torture aux interprétes. Ce prince cependant, n'eut pas la satisfaction de mettre la derniére main à cet ouvrage. Babylone ne fut revestuë de murs que sous le regne de Sémiramis. Apparemment que la mort le surprit avant qu'il eust eu le temps de les commencer; elle arriva la 45.e année de son regne, suivant Jules Africain, & la 65.e selon Eusébe & saint Augustin; 267. avant la prise de Troye, & 674. avant la premiére Olympiade. Les successeurs de ce prince, pour asseurer à leur maison l'empire d'Assyrie & de Babylone, ne manquérent pas par un trait de politique assez bien concerté, de luy déférer les honneurs divins. Le peuple toûjours crédule se laissa aisément séduire; & depuis ce temps-là il n'y eut point dans Babylone de divinité plus respectée. Le temple de ce nouveau Dieu situé au

cœur de la ville, en faisoit un des plus beaux ornements: C'estoit, à ce que dit Strabon, une pyramide quarrée dont chacun des costez avoit un stade. Au milieu de cette pyramide s'élevoient huit tours l'une sur l'autre. Des degrez qui alloient en tournant par dehors, conduisoient à un grand temple qu'on avoit basti sur la derniére de ces tours. Il estoit enrichi d'une table d'or & d'un lit de parade où couchoit une femme que le Dieu avoit soin de choisir luy-mesme, & que toutes les nuits il honoroit de sa présence. Outre ce temple, il y en avoit un autre au bas de la tour, dans lequel estoit une statuë d'or de Jupiter assis: une table, un marchepied & un siége de la mesme matiére, le tout estimé 800. talents. Hérodote sur le témoignage des Chaldéens, asseure que peu d'années avant luy, on y voyoit une statuë d'or massif qui estoit de 12. coudées; mais qu'elle avoit esté enlevée par Xerxés. Ce fut apparemment lorsqu'il vint à Babylone pour entrer dans le tombeau de Bélus, comme le raconte Ctésias. On lit dans Ælien que l'ayant fait ouvrir, il vit d'un costé le cadavre de cet ancien Roy dans un cercüeil, qui, à quelques doigts prés, estoit plein d'huile; & de l'autre une inscription qui menaçoit des plus grands malheurs celuy qui ne rempliroit pas cet espace vuide. Xerxés le tenta vainement. Quelques années aprés, les Perses ayant esté défaits à Salamine & à Platée; on ne manqua pas de regarder ces mauvais succés comme autant d'effets de la colére de Bélus. A la vérité il en cousta cher à Babylone. Xerxés pour se vanger, fit razer tous les temples de cette ville; & celuy de Bélus fut enveloppé dans cette condamnation générale. C'est ainsi que périt ce superbe bastiment. Aléxandre l'auroit restabli; mais il en fut empesché, & par la grandeur de l'entreprise, & par les difficultez que firent naistre les prestres de ce Dieu, qui ne trouvoient pas leur compte à se désaisir des présents & des revenus que les anciens Rois d'Assyrie avoient laissez pour l'entretien du temple & des sacrifices. Voilà tout ce que l'histoire nous apprend

du regne de Bélus. Celuy de Ninus son fils & son successeur fut encore plus glorieux. Ce prince est le plus ancien conquérant dont fassent mention les monuments historiques. C'est à luy que presque tous nos auteurs rapportent l'origine de cette puissance qui rendit les Assyriens formidables à toutes les nations de l'Asie. Ctésias, & aprés luy Castor, Céphalion & Æmilius Sura sont là-dessus parfaitement d'accord ensemble. Il semble mesme que la pluspart des anciens ont cru ne pouvoir remonter plus haut que le regne de Ninus; puisque ceux des Grecs & Latins, qui, suivant Tertullien & Macrobe, se sont attachez à décrire l'histoire des premiers temps, ont jugé presque tous devoir la commencer par les grandes actions de ce conquérant. Que l'on n'attende pas cependant une narration bien circonstanciée des événements les plus considérables de sa vie. Si l'on en excepte quelques fragments, que nous reste-t-il aujourd'huy de tant d'auteurs qui avoient travaillé à nous en conserver la mémoire! Et par-là je me trouve dans la nécessité de copier un abregé de Ctésias, dont l'autorité parmi les sçavants est aujourd'huy médiocrement respectée. *Ctesi. dans Diod. de Sic.* Quelque fondé que soit ce jugement, je ne croirois pas néantmoins que son témoignage dust toûjours estre suspect. Si Ctésias a esté moins occupé de l'amour de la vérité, que du désir de plaire à ses lecteurs par des narrations extraordinaires & par la nouveauté des choses qu'il débitoit; on doit avoüer pourtant qu'il n'a pu concevoir le dessein chimérique d'imposer au public dans tout le cours de son histoire. En général, il faut se défier de la bonne foy de cet auteur. Je ne me feray donc point un scrupule d'abandonner le sentiment de Ctésias sur l'époque de Ninus qu'il a placé dans l'antiquité la plus reculée. Ce Roy n'est pas à beaucoup prés aussi ancien que d'ordinaire on se l'imagine. Suivant le calcul qui vient d'estre establi, Bélus qui estoit monté sur le throne 322. ans avant la prise de Troye, mourut aprés avoir gouverné le royaume d'Assyrie l'espace de 55. ans; & par conséquent Ninus a deu luy succéder

l'an 268. de la mesme époque. Son premier soin fut de lever une armée composée de soldats jeunes & vigoureux. Lorsque ses troupes par des exercices fréquents, furent suffisamment instruites des régles de la discipline militaire nécessaires absolument pour les plus grands succés, il s'avança dans le pays de Babylone accompagné d'Arieus Roy des Arabes, qui estoit venu le joindre avec un grand nombre de ses sujets. Les Babyloniens peu aguerris furent aisément défaits, & leur Roy prisonnier fut aussi-bien que ses enfants la premiére victime de la barbarie & de la cruauté du vainqueur. Mais cette narration me paroist fabuleuse dans toutes ses parties. A l'avénement de Ninus à la couronne, les Babyloniens estoient déja sujets des Rois d'Assyrie. Le séjour que Bélus faisoit ordinairement à Babylone, en seroit une preuve constante; quand on ne sçauroit pas d'ailleurs par le témoignage de la pluspart des historiens qu'il avoit travaillé à rendre cette ville une des plus superbes de l'Orient. Que penser aprés cela de Diodore, qui sur la bonne foy de Ctésias, a prétendu que sous le regne de Ninus, Babylone n'estoit pas encore bastie. Ce seroit perdre son temps que de vouloir réfuter une opinion qui est généralemant contredite; & il me doit suffire de remarquer que l'époque de la fondation de Babylone n'est guéres mieux establie que la prétenduë expédition de Ninus dans cette province. Pour moy, je serois porté à croire que les premiers coups de ce conquérant tombérent sur l'Arménie. Ce royaume estoit fort à la bienséance des Assyriens; & ce fut apparemment une des raisons qui détermina Ninus à tourner ses forces de ce costé-là, Les Arméniens ne firent pas une longue résistance. Barzane leur Roy, intimidé par la prise de quelques-unes de ses places, aima mieux avoir recours à la clémence du vainqueur, que d'attendre les derniéres extrémitez. Il en fut receu avec beaucoup d'humanité; & Ninus ne luy imposa d'autres conditions que celles de luy fournir des vivres, & de le suivre avec son armée. Devenu plus puissant par cette jonction,

il marcha contre les Médes, qui résolus de deffendre leur liberté, vinrent au devant de luy sous le commandement de Pharnus. La fortune ne seconda pas le courage de ce prince qui fut crucifié aprés la bataille. Sa femme & sept de ses enfants eurent la mesme destinée. Tant de succés firent concevoir à Ninus l'espérance de se rendre aisément maistre de tous les pays qui estoient situez entre le Nil & le Tanaïs. Plein de ce grand projet, il porta ses armes victorieuses chez différentes nations. Diodore de Sicile, sur le témoignage de Ctésias, rapporte que toutes celles qui habitoient l'Asie, à l'exception des Indes & de la Bactriane, furent conquises dans l'espace de 17. ans ; mais il adjouste en mesme temps que tous les historiens ont gardé un profond silence sur le nombre des batailles qui furent données pendant cette longue suite de prospéritez, aussi-bien que sur la multitude des peuples qui tombérent en la puissance des Assyriens. Cependant, entre les provinces dont s'emparérent les vainqueurs ; il compte, aprés Ctésias, la Syrie, l'Egypte, la Phœnicie, la Pamphylie, la Lycie, la Carie, la Phrygie, la Mysie, la Lydie, la Troade, la Perse, la Susiane, les pays des Cadusiens, des Tapyres, des Hyrcaniens & des Daves. Dans le texte Grec de Diodore, on lit aujourd'huy Δερβίκων, terme que je croirois en cet endroit convenir infiniment moins que celuy de Δάων. Les Dranges estoient fort éloignez des Hyrcaniens, & dés lors comment croire que Diodore ait joint des pays séparez par tant de provinces. Il n'en est pas de mesme des Daves que cet historien a eu raison de mettre à la suite des Tapyres & des Hyrcarniens, par rapport au voisinage de ces nations. Cela est si vray, que Strabon a placé les Daves proche de la mer Caspienne. Voicy les paroles de ce géographe. * *On donne le nom de Daves à la plusspart des Scythes dont le pays commence à la mer*

* *Strab. l. 11. p. 511.* Οἱ μὲν δὲ πλείους τῶν Σκυθῶν ἀπὸ τῆς Κασπίας θαλάττης ἀρξάμενοι, Δάαι προσαγορεύονται· τοὺς δὲ προσεῴους τούτων μᾶλλον Μασσαγέτας, καὶ Σάκας ὀνομάζουσι.

Caspiene. A l'égard de ceux qui sont à l'Orient, ils sont appellez Saques & Massagétes. Pomponius Méla ne nous est guéres moins favorable, lorsqu'il écrit que le fleuve Oxus devenu plus considérable par la jonction de plusieurs autres riviéres, commence proche les Daves à couler du costé du septentrion. Je diray la mesme chose de Pline, de Ptolémée & de Quinte-Curce; mais les passages que je viens de rapporter, sont plus que suffisants pour faire sentir le peu de solidité de la correction de Rhodomannus, qui a la place des Dranges a substitué les Daces, nation qui n'a jamais esté connuë dans l'Asie. Ce sont là les différentes provinces que Ninus rendit tributaires de l'empire d'Assyrie; & par conséquent Cyrus n'est pas le premier qui ait commencé à faire des conquestes dans l'Orient, comme l'a prétendu Salluste. J'ay bien de la peine à croire cependant que l'Egypte doive estre comptée entre les provinces dont Ninus se rendit maistre. Les monuments qui nous restent de cette ancienne monarchie, sont une preuve trés forte que les Egyptiens alors n'estoient pas soumis à une domination estrangére. Manéthon à la verité raconte que Salathis premier Roy des Pasteurs, pour fermer aux Assyriens l'entrée de l'Egypte, fit fortifier la partie Orientale de ce Royaume. Mais il ne dit nulle part que Ninus ait ou attaqué, ou emporté les retranchements que luy avoit opposé Salathis. Circonstance qu'il n'estoit pas naturel que Manéthon oubliast en cet endroit, & qu'il n'auroit pas omise, selon toutes les apparences, si jamais les Assyriens eussent pénétré dans l'Egypte. Ajoustez à cela que par les fragments des Dynasties qui sont venus jusqu'à nous, on voit que sous le regne de Ninus & sous celuy de ses successeurs, l'Egypte a esté gouvernée par des princes libres & indépendants. Ne seroit-il donc pas plus vray-semblable de dire que Ninus borna toutes ses expéditions à la conqueste de l'Asie. Je ne sçais pourquoy quelques auteurs ont avancé que les Assyriens n'en avoient jamais possédé qu'un petit nombre de provinces. Peut-

estre auroient-ils changé de sentiment, s'ils avoient considéré qu'Hellanicus, Céphalion, Strabon, Josephe & Eusébe n'ont point donné à leur empire d'autres limites que l'Asie entiére. Il est constant d'ailleurs que Platon & Pomponius Méla en parlent comme d'une nation dont la puissance avoit esté formidable autrefois. Que si ces autoritez ne suffisent pas pour asseurer à Ninus la possession de tant de belles provinces; sur quel fondement la luy contester, si l'on fait reflexion que le nom des Assyriens s'est communiqué à la plus grande partie des Royaumes de l'Orient. Il n'y a que la force & la violence qui puissent produire de pareils changements; & il n'est pas naturel que des nations entiéres perdent leur premier nom, tandis qu'elles demeurent dans l'indépendance. Toute la question est donc maintenant de montrer que la pluspart des pays de l'Orient ont conservé jusqu'aux derniers temps le nom des Assyriens. Je n'en veux pas de meilleur témoin que Strabon. Ce géographe asseure qu'autrefois les provinces qui s'estendoient depuis l'Egypte jusqu'au Pont, estoient toutes comprises sous le nom général d'Assyrie. Dans Bion, Adonis, quoy-que né dans la Phœnicie, est cependant désigné par l'épithéte d'Assyrien. C'est aussi celuy du Mont-Liban dans le poëte Nonnus, & de Myrrha dans Oppien. La Cappadoce dans Apollonius, porte le mesme nom, & l'Euphrate dans Callimaque est appellé Assyrien. Malgré des témoignages aussi formels, il ne sera point inutile de remarquer que Ninus avoit laissé dans plusieurs endroits de l'Asie des monuments de ses victoires. Telle est, par exemple, Ninoé, ville que ce prince, au rapport d'Estienne de Bysance, avoit fait bastir dans la Carie. Telle est encore celle de Ninus dont parlent Philostrate & Ammien Marcellin, & qui paroist avoir esté située dans la Commagéne. Qu'on se donne bien de garde au reste, de confondre cette Ninus avec la fameuse Ninive. Ce ne fut qu'au retour des expéditions que je viens de rapporter, & qui occupérent les armes de Ninus pendant dix-sept années, que

ce conquérant en jetta les fondements. Les anciens sont partagez sur la situation de cette puissante ville. Ctésias & Diodore aprés luy, l'ont mise sur l'Euphrate. En cela bien différents d'Hérodote, de Strabon, d'Arrien, de Ptolémée & de Pline qui ont écrit tous cinq que Ninive estoit sur le Tigre. Dans cette diversité de sentiments, je n'hésiteray point à me déclarer pour Hérodote; & on ne sçauroit nier que son autorité soutenuë d'ailleurs du consentement de presque tous les autres écrivains, ne doive l'emporter sur le témoignage de Ctésias. Je n'ignore pas cependant que Bochart accuse Hérodote de n'estre pas d'accord avec luy-mesme, & d'avoir dit dans le premier livre de son histoire que l'Euphrate passe au milieu de Ninive. Jamais reproche n'a esté plus mal fondé dans l'endroit que cite Bochart. Il ne s'agit uniquement que de Babylone, & j'ose mesme avancer qu'Hérodote n'a point varié du tout sur la situation de Ninive. Il ne l'a pas confonduë non plus avec Babylone, comme l'a prétendu Isaac Vossius, faute d'avoir examiné avec assez d'attention cet auteur, qui distingue par tout l'une & l'autre de ces villes de la maniére du monde la plus claire & la plus précise. Cecy bien examiné, il s'ensuit que la plus grande partie des anciens a placé Ninive sur le Tigre. Pline prétend que c'estoit sur la rive Occidentale de ce fleuve; sentiment d'autant moins vray-semblable, que les autres écrivains s'accordent tous à le mettre à l'Orient de la mesme riviére. Ce qui est de certain, c'est que Strabon asseure que cette ville occupoit l'espace qui est entre le Tigre & le Lyc; & cet espace, au rapport de Ptolémée, n'a pas moins de 50000. pas, si on le prend de l'endroit où le Lyc va se jetter dans le Tigre. Il est aisé de juger par-là quelle devoit estre la grandeur de Ninive. Je ne vois rien de plus magnifique que la description qui nous en a esté laissée par Diodore; si on en croit cet historien, elle avoit 150. stades de long sur 90. de large; & le circuit estoit de 480. stades qui font environ 60000. pas. Une si prodigieuse estenduë

estenduë paroistroit sans doute incroyable, si on ne trouvoit expressément dans l'écriture, que Jonas n'employa pas moins de trois jours à faire le tour de cette fameuse ville. Aprés tout, les murs n'en estoient pas moins dignes d'admiration. Leur hauteur estoit de 100. pieds, & on rapporte que trois chariots y pouvoient aisément marcher de front. Il y avoit outre cela 1500. tours, dont chacune estoit de 200. pieds de haut. A juger par cette description, il n'y a personne qui ne s'imaginast, qu'à peine un siécle auroit pu suffire pour porter à sa perfection un ouvrage qui est si fort au-dessus des plus beaux monuments de l'antiquité. Si l'on s'en rapporte à Eustathe, il fut entiérement achevé dans l'espace de huit années; & la chose semblera d'autant plus vray-semblable, que 140000. hommes y travaillérent sans interruption. Ninus aprés avoir mis la main à un projet de cette importance, résolut de vanger l'affront que ses armes avoient receu dans la Bactriane. Les habitants en estoient trés belliqueux, & le succés de la premiére expédition auroit découragé un prince moins intrépide. Dans la crainte de voir ses desseins échoüer une seconde fois, il assembla une armée composée de 1700000. hommes de pied, & de 210000. chevaux, sans parler des chariots armez de faulx, qui passoient le nombre de 10000. Je ne voudrois pas au reste, garantir tout ce détail de Ctésias. Il ne m'est pas permis cependant de taire les raisons sur lesquelles se fonde Diodore, pour faire voir que toute cette narration n'a rien d'incroyable. *Il n'y a personne*, dit-il, *qui ne traite de fable cette quantité prodigieuse de troupes. Mais ceux qui connoissent l'estenduë de l'Asie, & la multitude des nations qui l'habitent, trouveront la chose trés possible; & pour la rendre croyable, il n'y a qu'à considérer ce qui s'est passé de nostre temps en Europe. On sçait par exemple, que Denys le Tyran fit sortir de la ville seule de Syracuse 120000. hommes de pied, & 12000. chevaux, sans compter 400. vaisseaux, dont quelques-uns estoient à 3. & à 5. bancs de rames. On sçait*

aussi que peu de temps avant qu'Annibal entrast en Italie, les Romains levérent dans cette province prés d'un million de personnes. Il est certain toutefois que l'Italie entiére ne sçauroit estre comparée pour la multitude des habitants, avec une seule des nations de l'Asie. Je doute fort que ce raisonnement rasseure les lecteurs sur la bonne foy de Ctésias, qui certainement auroit esté moins suspecte, si cet historien avoit eu la précaution de réduire à la moitié ces troupes innombrables des Assyriens. Il faut néantmoins tomber d'accord que de tout temps les Rois de l'Orient ont mis en campagne des armées trés considérables. Ceux des Juifs, par exemple, dont les estats estoient resserrez dans des bornes fort étroites, ne laissent pas de marcher à la teste de 500000. hommes. Ce sont les écrivains sacrez qui le rapportent. Et dés lors on ne devroit pas rejetter sans examen ce que raconte l'histoire profane de la grandeur & de la puissance des Rois de l'Asie. Cependant jamais prince n'auroit égalé celle de Ninus, si les troupes avoient esté aussi nombreuses que le prétend Ctésias. Celles des Bactriens montoient à 400000. hommes. Malgré une si grande inégalité, Oxyarte, que Justin, Arnobe, saint Augustin & Orose ont mal à propos confondu avec le fameux Zoroastre, alla courageusement au devant de l'ennemi. Diodore écrit que le Roy de la Bactriane se campa proche les défilez qui fermoient l'entrée de son pays. Les Assyriens les ayant passez, ils furent attaquez & rompus par Oxyarte, qui les poursuivit jusqu'aux montagnes; mais accablé par le grand nombre de troupes qui estoient déja sorties des défilez, il se vit obligé de prendre le parti de la retraite. Aprés cette bataille qui cousta 100000. hommes aux Assyriens, Ninus se rendit maistre sans peine de toute la Bactriane. Il n'en fut pas de mesme de Bactres la capitale du Royaume, ville trés forte, & pourveuë d'ailleurs de tout ce qui estoit nécessaire pour soutenir un long siége. Aussi eut-il beaucoup de peine à emporter la place; & peut-estre que la valeur de la garnison au-

roit rendu ses efforts inutiles, si la fortune n'avoit conduit Sémiramis dans le camp des assiégeants. Je n'entreray icy dans aucun détail sur cet article qui sera réservé au discours suivant, où je me propose de donner une histoire circonstanciée de cette fameuse princesse que Ninus épousa aprés la réduction de la Bactriane. Il y a bien de l'apparence que ce conquérant ne survescut pas long-temps à son mariage. Quoy-qu'il en soit, Jules Africain, Eusébe & saint Augustin le font regner 52. ans. Diodore garde là-dessus un profond silence, luy qui nous a laissé une ample description du superbe mausolée que Sémiramis avoit élevé à son mari. Ce fameux ouvrage subsistoit encore dans les derniers temps; & qui ne seroit donc pas surpris de voir les anciens si peu d'accord sur le lieu de sa situation! Diodore le place dans Ninive, & Ovide prés de Babylone, avec d'autant plus de fondement, ce me semble, que cet historien le met dans le voisinage de l'Euphrate. J'aurois mesme beaucoup de penchant à croire que les portes de Babylone qui portoient le nom de Ninus, & dont parle Hérodote, n'avoient esté ainsi appellées, que parce qu'elles conduisoient au tombeau de ce conquérant célébre.



RECHERCHES SUR L'HISTOIRE D'ASSYRIE.

SECONDE PARTIE.

Par M. l'Abbé SEVIN.

20. de Decembre 1714.

LES Assyriens estoient déja maistres des plus belles provinces de l'Asie, lorsque Sémiramis monta sur le throne, que Ninus venoit de remplir avec tant de réputation. Nous avons veu dans l'article précédent, par combien de victoires ce prince avoit signalé son regne. Celuy de Sémiramis encore plus glorieux, fournira à nos recherches la matiére d'un discours, qui ne renfermera ni moins de particularitez intéressantes, ni moins d'événements considérables. Ce n'est pas que je voulusse garantir toutes les merveilles que nous ont débitées les anciens sur le chapitre d'une Reine si fameuse. Quoy, par exemple, de plus mal imaginé que l'histoire de sa naissance ! Diodore en fait honneur à Dercéto, divinité fort respectée dans une bonne partie de l'Orient. Parmy la foule de ceux qui venoient à son temple offrir des sacrifices, Vénus irritée contre la déesse, démessa un jeune homme quelle crut propre à la vanger. Ses espérances ne furent pas trompées ; & elle eut la satisfaction de voir le Syrien triompher de toute la fierté de son ennemie. Sémiramis fut le fruit d'un commerce, qui bientost devint funeste à sa mére : au désespoir d'avoir si mal soutenu la dignité de son rang, elle se précipita dans le Lac que Jean Tsetzés s'imagine estre celuy de Mœris en Egypte. Ce ne fut néantmoins qu'aprés avoir osté la vie au jeune homme qui avoit eu le malheur de luy plaire. On ignore quel estoit son

nom : car je compte pour rien l'autorité du grand Etymologicon, & celle d'Euſtathe qui l'appellent Cayſtre fils de l'amazone Penthéſilée. Une origine ſi illuſtre ſeroit infiniment plus honorable à Sémiramis que le récit de Pline, & que celuy d'un certain Athénée dont parle Diodore. Née dans l'obſcurité, ſi l'on en croit le premier de ces auteurs d'accord là-deſſus avec Plutarque, elle avoit eu l'adreſſe de s'ouvrir un chemin juſqu'au throne. Le ſecond prétend que cette Reine avant ſon élévation, faiſoit de ſa beauté l'uſage le plus condamnable. Il y en a d'autres qui la diſent fille de Ninus; c'eſt l'opinion de Conon: opinion que Macrobe nous aſſeure avoir eſté commune à pluſieurs écrivains. Mais toutes réflexions faites, j'appréhende bien qu'il n'ait pas aſſez examiné la choſe. Photius certainement eſtoit beaucoup plus verſé que luy dans la lecture des anciens. Photius néantmoins inſinuë aſſez clairement que le ſentiment de Conon n'avoit point eu de partiſans. Retournons à Diodore qui pourſuit ainſi les avantures de Sémiramis. A peine avoit elle veu le jour, qu'on l'expoſa dans des lieux ſtériles & inhabitez. Abandonnée de tout le monde, des colombes luy tinrent lieu de mére; les unes luy apportoient du lait, les autres de leurs ailes luy faiſoient une eſpéce de bouclier contre les injures du temps; une année s'écoula de cette maniére. Pendant cet intervalle, l'enfant eſtant devenu plus fort & plus robuſte, il fallut ſonger auſſi à une nourriture plus ſolide. Ses nourrices eurent recours aux fromages des bergeries voiſines. On les apperceut; & les bergers les ayant ſuivies trouvérent une fille parfaitement belle. Quelque ridicule que fuſt cette fable, il paroiſt cependant quelle eſtoit receuë dans pluſieurs provinces de l'Aſie. Ctéſias l'y avoit appriſe; & une preuve qu'on ne doit pas la regarder comme ſon ouvrage, c'eſt que les colombes eſtoient publiquement honorées dans toute la Syrie. Xénophon témoin oculaire, le dit en termes formels, & aprés luy, Philon, Sextus Empyricus, & nombre d'autres dont les autoritez ſeroient icy ſu-

perfluës. Je ferois mesme tenté de croire que le culte de ces animaux n'est guéres moins ancien que Sémiramis; & peut-estre auroit elle composé la fable dont il s'agit, pour dérober aux Assyriens l'obscurité de sa naissance, & pour leur persuader que les Dieux prenoient un soin tout particulier de ses jours. Celuy que Simmas intendant des troupeaux du Roy eut de son éducation, la rendirent une personne accomplie. Infiniment belle avec cela, il ne faut pas s'estonner si Ménonés gouverneur de Syrie, en fut épris dés la premiére veuë. Il la demanda à Simmas, l'obtint, & la conduisit à Ninive où se célébrérent les nopces. L'amour de Ménonés ne se rallentit point; la beauté l'avoit fait naistre, le mérite le soutint. Un génie élevé & capable des plus grandes affaires, luy avoit acquis la confiance de son mary. Tout se décidoit par les avis de Sémiramis; & ses avis ne manquoient jamais de réüssir : tant il est vray que les succés sont moins l'ouvrage du hazard, qu'ils ne le sont de l'habileté & de la prudence. Si Ménonés en avoit scrupuleusement suivi les maximes, son bonheur auroit esté de plus longue durée; la guerre de Bactres vint tout à coup troubler une union dont la naissance de deux enfants, Hypate & Hydaspe, avoit encore serré les nœuds. Ninus résolu de soumettre à quelque prix que ce fust, un Royaume qui estoit à sa bienséance, partit de Ninive avec une armée formidable : les principaux seigneurs de sa cour l'accompagnérent dans cette expédition : & Ménonés fut du nombre. Aprés une bataille long-temps disputée, & que perdirent les Bactriens, toutes les villes ouvrirent leurs portes à Ninus. Bactres fut la seule qui arresta la rapidité de ses conquestes. Deux choses contribuoient à relever le courage des habitants; la force de la place, & la multitude de ceux qui la deffendoient. On eut beau presser le siége, il n'avançoit que trés lentement. Mais personne ne le trouva plus long que Ménonés. Chagrin de se voir séparé d'une femme qu'il chérissoit toûjours avec la mesme tendresse, il luy écrivit de venir le joindre au camp.

L'hiſtorien remarque quelle obéït ſans répugnance. Ce que ſouhaittoit ſon mary eſtoit conforme à ſes inclinations. Elle aimoit la gloire par deſſus toutes choſes ; & dans la penſée qu'il ne luy ſeroit pas mal aiſé d'en acquérir à un ſiége que la valeur des ennemis rendoit tous les jours plus difficile, elle ne négligea rien pour haſter ſon départ. Dans de grands voyages, une femme ne laiſſe pas de courir certains riſques. Sémiramis, pour n'y eſtre point expoſée, inventa une eſpéce d'habillement qui pouvoit également convenir aux deux ſexes. La propreté & le bon gouſt font le mérite de toutes les parures ; l'un & l'autre regnoient dans la ſienne. Commode avec cela, & d'un uſage merveilleux pour deffendre la délicateſſe du teint contre les ardeurs du ſoleil, il ne ſeroit pas ſurprenant que les Médes, & les Perſes enſuite, euſſent adopté une maniére de s'habiller qui quadroit ſi bien avec leur molleſſe. Ctéſias écrit que cette mode ne paſſa chez les Perſes que par ſucceſſion de temps : ſentiment dont Juſtin a jugé à propos de s'écarter ; luy qui prétend que Sémiramis à ſon avénement à la couronne, ordonna à tous ſes ſujets de ne porter déſormais d'autres habits que ceux qu'elle venoit d'introduire. Lequel croire de ces deux auteurs ? L'opinion de Juſtin s'accorde parfaitement avec le caractére de cette Reine qui vouloit immortaliſer juſqu'aux actions de ſa vie les plus indifférentes. D'un autre coſté Ctéſias eſt le plus ancien, & il a veſcu pluſieurs années dans la cour des Rois de Perſes, où l'on ne devoit pas ignorer ces ſortes de particularitez. Malgré cela, j'aurois bien de la peine à me perſuader ſur ſa parole que les habits des Perſans euſſent eſté copiez d'aprés ceux de Sémiramis. Quoy-que magnifiques, cependant ils laiſſoient au corps l'uſage libre de toutes ſes parties : bien différents des veſtements de cette nation, amples, embaraſſants, & dans leſquels on ne ſe remuoit qu'avec peine. Telle eſt la deſcription que nous en ont donnée Xénophon, Cornélius Népos, & le poëte Manile, dont voicy les vers :

Diod. l. 2.

Et Syriæ gentes, & laxo Persis amictu
Vestibus ipsa suis Hærens.

Il me souvient d'avoir leu quelque part dans Clément d'Aléxandrie, que les vestements de lin devoient leur origine à Sémiramis. Mais ils estoient à la mode plusieurs siécles avant cette princesse ; & il ne seroit pas difficile de le prouver, s'il m'estoit permis de suivre de semblables digressions. J'aime mieux revenir au siége de Bactres. Il n'estoit guéres plus avancé que le premier jour, lorsque Sémiramis arriva au camp. Ayant esté reconnoistre la place, elle apperceut que la citadelle n'estoit gardée que par un petit nombre de soldats, & que ces soldats dans le temps des attaques, accouroient tous à la deffense des postes les plus exposez. Trop habile pour ne pas profiter de la négligence des ennemis, elle forma le dessein d'attaquer la ville du costé de la citadelle. Un jour donc qu'on donnoit un assaut, elle s'avança avec un corps de troupes, & n'eut pas de peine à s'emparer d'un endroit que la trop grande confiance des assiégez avoit laissé sans deffenseurs. Ainsi fut prise la capitale de la Bactriane. Il seroit inutile de dire que Ninus sensible à un service de cette importance, la combla de présents ; & peut-estre ne le seroit il pas moins d'ajouster, qu'il fut encore plus touché de sa beauté qu'il n'avoit esté charmé de sa valeur. Ce prince alors devoit estre fort âgé ; mais la sagesse & l'expérience, dont la vieillesse se fait tant d'honneur, ne furent pour luy que de foibles armes contre la violence de sa passion. Si ce que rapportent les anciens, n'est point exagéré, il est bien des gens qui auront quelque indulgence pour celle de Ninus. On convient généralement que Sémiramis avoit rassemblé les différentes perfections qui peuvent exciter les sentiments les plus vifs. Ovide la met en paralléle avec Laïs, la plus belle femme qu'eut jamais la Gréce. Ælien mesme raconte que la beauté de cette Reine ne perdoit rien de son éclat au milieu des ajustements les plus négligez. Il ne

ne faut donc pas s'estonner si elle plut à Ninus. Il la demanda à Ménonés; & pour adoucir l'amertume du compliment, il promit de luy donner en échange Sosane sa fille. La proposition scandalisa Ménonés; & le Roy irrité de son peu de complaisance, le menaça de luy faire crever les yeux. Soit frayeur, soit amour pour sa femme; l'histoire rapporte qu'il se pendit. Que cette narration de Ctésias soit vraye dans toutes ses parties, c'est une chose dont je ne voudrois pas répondre; peut-estre l'incrédulité nous vient-elle de voir l'insensibilité qui regne aujourd'huy parmy le commun des hommes. Si Sémiramis regreta la perte d'un mary qui l'aimoit tendrement, c'est ce qu'on n'a pas jugé à propos de nous apprendre. Les anciens gardent sur ses larmes un profond silence; & il est assez vraysemblable qu'elle épousa Ninus sans chagrin. Elle ne fut pas moins chére à ce prince qu'elle l'avoit esté à Ménonés. Et si l'on en croit quelques auteurs, il luy en donna une marque bien singuliére. Seûre des grands de l'estat, que ses bienfaits ou ses promesses luy avoient attachez, elle supplia son mary avec les plus vives instances, de vouloir bien luy confier pour cinq jours la puissance souveraine. Il se rendit à ses priéres: & toutes les provinces de l'empire eurent ordre d'obéïr à Sémiramis. On n'exécuta cet ordre que trop exactement pour l'infortuné Ninus, qui fut impitoyablement massacré par le commandement de sa femme. Du moins est-ce ainsi que l'asseurent Dinon, & Plutarque, avec cette circonstance, que Plutarque a cru qu'on ne luy avoit osté la vie, qu'aprés l'avoir retenu prisonnier pendant quelque temps; d'autres au contraire, ont écrit que Sémiramis le condamna à une prison perpétuelle. Mais l'opinion commune chez nos auteurs, est que ce prince ensuite de son expédition de Bactres, vint mourir tranquillement à Ninive. Il disposa de sa couronne en faveur de Sémiramis, dont il avoit un fils encore trop jeune pour luy succéder. Justin raconte que dans la juste appréhension de voir les Assyriens peu soumis à la domination

d'une femme, elle se fit proclamer Reine sous le nom de Ninyas. Son fils luy ressembloit parfaitement; mesmes traits, mesme taille; & par conséquent, rien de plus aisé que d'en imposer au peuple. Pour en venir plus seurement à bout, elle introduisit une espéce d'habillement conforme à ses veuës, & qui bien-tost fut le seul à la mode dans tous les pays de son obéïssance. Ce stratagéme eut tout le succés qu'on en devoit attendre; & nostre auteur ajouste, qu'elle ne découvrit son sexe, qu'aprés s'estre attiré l'admiration de ses sujets par une longue suite de victoires. Je puis me tromper; mais dans toute cette narration de Justin, il y a certaines circonstances qui me paroissent un peu fabuleuses. Comment s'imaginer, par exemple, que Sémiramis ait pu former le ridicule projet de passer pour Ninyas; & comment soutenir ce personnage au milieu d'une cour, où ce jeune prince devoit estre connu. Il y a plus, c'est que Ninyas alors estoit encore un enfant, & que sa mére avoit déja esté mariée deux fois. D'ailleurs de quel secours pouvoit luy estre un pareil artifice! Ignore-t-on aujourd'huy qu'en Orient les femmes n'estoient point excluës de la couronne; & qu'avant Sémiramis plusieurs l'avoient portée avec beaucoup de gloire! Je dis avant Sémiramis; parce que suivant le calcul que nous avons tasché d'establir dans la premiére partie de ces recherches, le commencement de son regne ne doit précéder que de 215. ans le siége de Troye: ce qui quadre assez avec le sentiment de Porphyre, qui la fait vivre, ou dans l'intervalle mesme de cette guerre fameuse, ou quelque temps auparavant: sentiment au reste, qui n'estoit point particulier à ce philosophe, comme on l'a cru jusqu'à présent. Je n'en veux pas d'autres témoins qu'Estienne de Bysance; cet auteur, qui sans doute l'avoit pris d'un plus ancien que luy, asseure que le premier nom de Thyatire avoit esté Πελοπία, & qu'ensuite elle avoit porté celuy de Sémiramis. Sémiramis estoit donc postérieure à Pélops, dont les descendants commandoient l'armée des Grecs devant Troye: & cette Reine le seroit

de plusieurs années, si l'on pouvoit compter sur les témoignages d'Eustathe & du compilateur du grand Etymologicon, qui l'un & l'autre rapportent son origine à Caystre fils de Penthésilée. Je ne doute pas néantmoins, qu'en cet endroit ils n'ayent copié des écrivains qui ne sont pas venus jusqu'à nous : & à parler naturellement, je croirois presque qu'Hérodote a donné lieu à cette opinion. Dans la généalogie des Héraclides que nous a conservée cet historien telle qu'on la débitoit en Lydie, il se trouve trois générations depuis Hercule jusqu'à un certain Ninus. Peut-estre a-t-on confondu ce Ninus avec le Roy d'Assyrie : & par-là Caystre sera devenu le pére de Sémiramis. Il falloit reculer sa naissance, & on ne pouvoit mieux s'y prendre; puisqu'entre elle & Otréra mére de Penthésilée, il y a le mesme nombre de générations qu'entre Hercule & Ninus. Je n'insisteray pas davantage là-dessus; il n'est personne, qui sur des fondements de cette nature, voulust placer si prés des Olympiades, le regne de Sémiramis. Les commencements en furent troublez par le soulévement des Siraces. Elle estoit au bain quand on luy en porta la nouvelle; & sans se donner le temps de mettre ses cheveux en ordre, elle partit pour punir les rébelles. Valére-Maxime convient du fait, avec cette différence pourtant, que Frontin & luy prétendent que ce fut contre les Babyloniens que marcha Sémiramis. Leur ville fut prise d'assaut, & la vigueur avec laquelle la Reine pressa ce siége, tint en respect les nations dont la mort de Ninus avoit ébranlé la fidélité; il fut heureux pour Babylone d'estre retournée sous la puissance des Assyriens. Quoyqu'en dise Bérose, il est fort vray-semblable que cette ville devoit à Sémiramis une partie de ses plus beaux ornements. Quand mesme les portes, qui long-temps aprés conservoient encore son nom, ne seroient pas une preuve bien forte de la vérité de ce sentiment, j'aurois de la peine à croire que toute l'antiquité eust voulu nous en imposer sur cet article-là. Parmy nos meilleurs écrivains, il en est plus

ſieurs qui regardent Babylone comme un monument de la magnificence de cette Princeſſe. D'autres, & ceux-là à mon ſens plus croyables, ſe ſont contentez de luy attribuer la conſtruction de ſes murs qui ont fait l'admiration de tous les ſiécles. L'ouvrage achevé, elle s'avança dans la Médie à la teſte d'une armée conſidérable. Là prés d'une montagne que Diodore appelle Βαγίσανον, elle planta un jardin qui avoit douze ſtades de circuit; & ſur le coſté de la montagne, où s'élevoient pluſieurs rochers, elle fit tailler ſa ſtatuë accompagnée de celles de cent de ſes gardes. Eſtant décampée de cet endroit, elle apperceut proche de Chaone, ville de Médie, un rocher d'une hauteur & d'une eſtenduë prodigieuſe. Enchantée de la beauté du lieu, elle y baſtit un palais ſuperbe; des jardins délicieux le rendoient un des plus charmants endroits de l'Aſie. Il devint un des plus fameux par les déſordres de Sémiramis. S'il en faut croire ce que racontent pluſieurs hiſtoriens; ce fut dans ce beau ſéjour qu'elle ſe livra aux plaiſirs ſans régle & ſans meſure. Ils vont meſme juſqu'à luy imputer d'avoir fait mourir ceux avec qui elle les avoit partagez, dans l'eſpérance de cacher par la promptitude de leur mort, la honte de ſes déſordres. L'exactitude m'oblige d'ajouſter, que des auteurs l'ont accuſée d'avoir bruſlé d'un feu auſſi abominable que celuy de Paſiphaé. Que ſi tous ces reproches ſont fondez, il faut avoüer qu'elle méritoit bien l'épithéte de θύμβρης que luy donne Euphorion, & dont Vénus, ſuivant le ſcholiaſte de Nicandre, avoit eſté honorée par le poëte Callimaque. Enfin Sémiramis quitta les environs de Chaone. Sur la route d'Ecbatane où elle avoit deſſein de reſter quelque temps, on rencontre les Monts Zarcées: Monts qui occupoient alors beaucoup de terrain, & à l'entour deſquels les voyageurs, à cauſe des précipices, eſtoient obligez de faire un long circuit. Pour abréger le chemin & le rendre praticable, il falloit couper des rochers & combler des vallées. Une autre que cette Reine auroit eſté effrayée de tant d'obſtacles: elle qui ſouhaitoit

s'immortaliser par les plus grandes entreprises, ne balança pas à tenter celle-cy : & elle eut le bonheur de l'exécuter. Ses travaux d'Ecbatane ne furent ni moins utiles ni moins importants. Les habitants manquoient d'eau, & on n'en pouvoit tirer que d'un lac éloigné de douze stades. Ajoustez à cela, qu'à moins de luy ouvrir un chemin à travers une montagne trés haute & trés escarpée, on auroit en vain travaillé à en conduire les eaux dans la ville. Toutes ces difficultez furent surmontées, si l'on s'en rapporte à Ctésias. Mais je crains bien qu'on ne luy fasse grace, ni sur cet article-là, ni sur celuy des palais d'Ecbatane qu'il s'imagine estre de la façon de Sémiramis. Les plus habiles critiques aiment mieux en croire Hérodote; & cet historien prétend qu'Ecbatane ne subsistoit point avant Déjocés. Sémiramis aprés avoir parcouru la Médie, visita la Perse, & les autres provinces de son empire. Je ne parleray point des ouvrages dont elle les embellit. Diodore n'entre dans aucun détail là-dessus. Content de remarquer que les temps en avoient respecté la pluspart; il la conduit en Egypte, dont la conqueste ne luy cousta pas beaucoup. Malheureusement cet exploit est en quelque sorte démenti par Manéthon, & il n'est point attesté par des auteurs dignes de foy. Ses expéditions en Ethiopie, & en Libye ne sont guéres mieux fondées, non plus que son voyage au temple de Jupiter Ammon. Curieuse, à ce qu'on asseure, de percer dans l'obscurité de l'avenir, elle consulta l'oracle; & la réponse de l'oracle fut que quand Ninyas attenteroit sur ses jours, elle disparoistroit, & que plusieurs nations de l'Orient la mettroient au nombre de leurs divinitez. Mais indépendamment de toutes ses prétenduës victoires, il seroit mal-aisé de ne pas convenir avec Pomponius Méla, que l'Assyrie n'a jamais esté plus puissante que sous le regne de cette Princesse. Qu'on rejette, si on le veut, l'inscription de Polyænus, où l'on assigne pour bornes à ce grand Royaume, le fleuve Inamanés à l'Orient, l'Arabie au midy, & au septentrion les Saces avec les Sog-

diens. A moins de compter pour rien, le consentement presque général de l'antiquité ; comment refuser de croire que la domination de Sémiramis s'estendoit sur toute la haute Asie. Dans les provinces qui la composoient, on voyoit, au rapport de Strabon & de Quinte-Curce, quantité de monuments, & de villes de la façon de cette princesse; telle estoit, selon Solin & Estienne de Bysance, Arachosie capitale du pays de mesme nom. Ce dernier en dit autant de Thyamis voisine de l'Arachosie. Isidore Characéne fait mention d'une statuë de Sémiramis qu'on montroit dans Baptame ville de la Cambadéne prés des Indes; & aux environs du Golphe Persique, il y avoit une montagne ronde, qui du temps d'Arrien & de Marcien, estoit encore connuë sous le nom de cette Reine. Panda, dans la Sogdiane, estoit son ouvrage, aussi-bien que Mélite dans la Cappadoce, comme nous l'apprennent Strabon, Marcien, Solin & Pline. Cet auteur ajouste qu'Abésamis & Soractia luy rapportoient leur origine. A tant de provinces tributaires des Assyriens, nous joindrions la Judée, si elle avoit pris son nom de Judas fils de Sémiramis, ainsi que le prétend Aléxandre Polyhistor dans un passage que nous devons aux soins d'Estienne de Bysance : passage au reste, qui semble prouver assez clairement, que les fragments de cet Aléxandre copiez par Eusébe, sont autant de piéces supposées. Le Polyhistor d'Estienne ignoroit les premiers éléments de l'histoire des Juifs : en cela bien différent du Polyhistor d'Eusébe, qui parle toûjours en homme parfaitement instruit des antiquitez de cette nation. Il s'estend fort au long sur Jacob & sur ses douze enfants; parmy lesquels il n'oublie pas Judas. Et quelle apparence donc que cet auteur, pour développer l'étymologie de la Judée, eust eu recours à un fils de Sémiramis. Mais que ce Royaume soit une de ses conquestes, ou non; il sera toûjours vray de dire que la haute Asie estoit soumise à son empire. Nous venons de voir que par tout elle avoit laissé des marques de sa magnificence : & n'est-ce pas un principe certain que

jamais un prince ne s'est avisé d'embellir des pays qui vivent sous une domination estrangére. Il ne tint pas à Sémiramis de porter la sienne jusques dans la Judée. Si l'on en veut croire Mégasthéne, une mort précipitée vint renverser tous ses projets. Ctésias au contraire, écrit que cette Reine pour estre plus à portée de l'ennemy, alla faire son séjour à Bactres, que Properce par cet endroit, suivant les apparences, appelle la capitale de l'empire d'Assyrie : *Jussit & imperio surgere Bactra caput.* Une expédition de cette importance demandoit des préparatifs extraordinaires. Sémiramis aprés y avoir travaillé pendant l'espace de trois ans, se trouva à la teste de la plus nombreuse armée qu'on eust encore veuë. L'infanterie montoit à trois millions d'hommes, & la cavalerie à 500000. Stabrobate alors Roy des Indiens, luy disputa le passage du fleuve Indus; sa flotte fut battuë, & luy obligé de se retirer plus avant dans les terres. Son dessein estoit d'y attirer les Assyriens, qui en effet le suivirent. Il fallut en venir aux mains une seconde fois. Malgré les efforts de Sémiramis, son armée fut absolument défaite; elle-mesme y receut deux blessures; & de tant de milliers d'hommes, à peine s'en sauva-t-il la troisiéme partie. L'autorité des souverains n'est jamais moins respectée que dans leurs disgraces. Sémiramis l'éprouva peu de temps aprés son retour à Bactres. Ninyas conspira contre sa mére ; elle en fut avertie par un Eunuque, espéce qu'Ammian Marcellin & Claudien l'accusent sans fondement, je crois, d'avoir la premiére mise en usage. Alors s'estant rappellée la réponse de l'oracle, elle remit le commandement à son fils, & se retira dans son palais, où métamorphosée en colombe, elle s'envola avec une troupe de ces oiseaux. La narration de Céphalion est bien plus simple & plus naturelle; il rapporte que cette princesse ayant fait mourir ses propres enfants, ceux apparemment qu'elle avoit eus de Ménonés, leur mort avoit esté vangée par un fils de Ninus; Justin l'appelle Ninyas. Indigné que sa mére nourrist pour luy des sentiments que l'âge & la na-

ture auroient deu étouffer; il luy enleva la couronne avec la vie. Ainsi périt Sémiramis, digne cependant d'une destinée plus heureuse, si tout l'éclat de son regne, auquel on assigne 42. ans, n'avoit esté obscurci par des déréglements monstrueux : bel exemple, pour prouver qu'il est moins difficile de dompter des nations belliqueuses & puissantes, que de remporter des victoires sur une seule de ses passions.

HISTOIRE
DE L'ISLE DE DELOS.

Par M. l'Abbé SALIER.

20. d'Avril 1717. LEs merveilles qu'on a publiées de l'Isle de Délos, la naissance d'Apollon, la solemnité des festes qui s'y célébroient, la variété des spectacles, l'ont renduë si célébre, qu'une histoire suivie & détaillée de cette Isle, m'a paru devoir estre agréable.

Un trés sçavant homme, auquel l'antiquité Greeque est redevable par mille endroits, a éclairci l'histoire des Isles placées dans la mer à peu prés où est celle dont je veux écrire. Ce qu'il a fait sur les Isles de Créte, de Chypre & de Rhodes, fait désirer ce qu'il auroit pu faire sur les autres. En attendant qu'un autre plus habile fasse cesser les regrets des curieux, voicy ce que j'ose présenter à la Compagnie. L'Isle de Délos a eu ses historiens & ses poëtes dans l'antiquité mesme; un lieu consacré par la naissance de deux Divinitez estoit trés respectable, & ne pouvoit manquer d'estre un objet de religion pour des peuples, desquels la religion mesme n'estoit que superstition; en falloit-il davantage pour attirer l'attention des historiens? Un lieu qui avoit veu naistre le Dieu des vers, devoit estre célébré par les poëtes.

C'estoit

C'estoit mesme, à en croire Callimaque *, à cette Isle qu'ils devoient le premier tribut de leur genie; la faveur d'Apollon estoit un prix qu'on ne pouvoit autrement obtenir.

Le premier que nous connoissions avoir chanté les loüanges de cette Isle, est Olen de Lycie. Ce poëte qui venoit des bords du Xanthe, est d'une ancienneté incontestable, & connu aussi-tost que le culte d'Apollon. C'est ainsi qu'en parle Hérodote. Les plus anciennes hymnes que nous sçachions avoir esté employées à Délos, estoient de ce poëte; il est mesme à remarquer que c'est luy que les Grecs reconnoissent avoir fait servir le premier la poësie à célébrer les Dieux par des hymnes; si tant est que les hymnes mesme ne soient pas la premiére espéce de poësie. Cet Olen avoit esté le premier prestre d'Apollon à Délos, dans le temple élevé à ce Dieu par les septentrionaux, qui des extrémitez glacées du Nord, venoient l'honorer dans le lieu de sa naissance; c'est Pausanias qui nous a conservé ce trait d'histoire du poëte Lycien; il en fait mention en plusieurs de ses livres, le nommant tantost par son nom d'Olen, tantost le marquant sous le nom du poëte Lycien. Cette derniére expression en a imposé à Frischlin, dans ses notes sur Callimaque, & par méprise luy a fait distinguer le poëte Lycien d'avec Olen. Le passage de Pausanias sur lequel il establit cette fausse distinction, se trouve dans le 8.e livre, & la leçon en est défectueuse. On lit, Λύκιος δὲ ὃς ἦν ἀρχαιότερος τὴν ἡλικίαν Δήλιος, ὕμνους καὶ ἄλλοις ποιήσας. Au lieu de ὃς ἦν, je crois qu'il faut remettre Ὠλὴν; & au lieu de Δήλιος, Δηλίοις; aprés quoy je lis ainsi le passage: Λύκιος δὲ Ὠλὴν ἀρχαιότερος τὴν ἡλικίαν, Δηλίοις ὕμνους καὶ

L. 4. c. 35 p. 268. edit. 1592.

Callimaq. ibid. v. 304.

Pausan. in Bœot. Phoci. &c.

* Δῆλος δ' ἐθέλει τὰ πρῶτα φέρεσθαι
Ἐκ Μουσέων. . . . .
. . . .
Ὡς Μοῦσαι τὸν ἀοιδὸν ὃ μὴ Πίμπλειαν ἀείσῃ
Ἔχθουσιν, τὼς Φοῖβος ὅτις Δήλοιο λάθηται.
Hymne sur Délos. v. 4. 7. 8.

ἄλλοις ποιήσας. Pausanias vient de parler de trois temples fameux, qui sont dans un coin de l'Arcadie. Il y en a un entre les trois, qui se trouve consacré à Diane. Il adjouste qu'Olen poëte Lycien ayant fait des hymnes à l'usage des habitants de Délos, & de quelques autres peuples, en avoit fait sur Diane. Je crois ces changements nécessaires & bien placez; il seroit aisé de le montrer, si cette preuve ne m'éloignoit trop de mon sujet; je m'apperçois mesme que je l'ay déja un peu oublié, & j'y reviens.

C'est en suivant l'opinion commune, soit erreur soit vérité, que je place Homére le second entre ceux dont la poësie a chanté Délos & Apollon. Une si longue suite de siécles écoulez, n'a pu nous enlever le monument que la reconnoissance du prince des poëtes consacroit au Dieu des vers. L'hymne est venuë jusqu'à nous; & quand il seroit vray que cette piéce ne seroit pas de luy; je pourrois toûjours la donner pour une trés heureuse & fort ancienne imitation de la poësie d'Homére. Thucydide, dans le second livre, en fait honneur à Homére; mais l'ancien

Ad Nemao. 2. commentateur de Pindare l'attribuë à Cynéthus, qui, suivant le rapport d'Hypostrate, vivoit en la 69.[e] Olympiade, 500. & quelques années avant J. C.

Olymp. 65. an. C. 520. L'Isle de Délos a souvent animé le noble feu qui transportoit Pindare. Dans quelques-uns de ses ouvrages, il demande grace sur ce qu'il en différe l'éloge, sur lequel d'ailleurs il aimoit à s'estendre. Dans d'autres, il la nomme avec honneur; & donnant enfin une ode à la priére des Insulaires de Céos, il satisfit à l'engagement commun à tous les poëtes. De cette ode il ne nous est resté que quelques mots conservez par Philon. Ce n'estoit pas la seule dans laquelle Pindare eust essayé sur Délos ses heureuses hardiesses. Callimaque l'insinuë; mais son commentateur le dit nettement; à Pindare il joint mesme Bacchylide. Ils couroient tous deux la mesme carriére; une émulation trés animée les partageoit; Bacchylide avoit composé παιᾶνας; c'est ainsi que se nommoient les hymnes, où l'on cé-

lébroit Apollon & Délos, comme on appelloit μητρῳακοὺς, celles qui estoient sur la mére des Dieux ; ἰοβάκχους, celles qui estoient sur Bacchus. Ces hymnes de Bacchylide estoient *In insula Ceo.* encore ὕμνοι ἀποπεμπτικοὶ, dit Ménandre le Rhéteur, parce qu'elles se chantoient, lorsqu'on faisoit partir la députation que les différentes villes des lieux circonvoisins envoyoient à Délos : ἀποπομπὴν ἔχοντες.

Le mesme Ménandre nous a conservé la mémoire des *Olym. 55.* hymnes de Simonide, & nous apprend qu'il avoit composé *mort en la 78. 466. an. ch.* les hymnes appellées παιᾶνες, c'est-à-dire, qu'il ne s'estoit pas dispensé de la loy commune à tous les poëtes.

Un Nicocharis, dont Aristote parle dans sa poëtique, doit trouver icy sa place. Il avoit fait un poëme qui estoit un récit historique des merveilles de l'Isle de Délos. C'est tout ce que nous en sçavons. Le jugement désavantageux qu'Aristote porte de cet ouvrage, nous doit épargner le regret de l'avoir perdu.

Je ne dois pas oublier icy un Pronomus de Thébes. Il estoit joüeur de fluste, & avoit trouvé l'art de faire entendre sur une mesme fluste les trois différentes modulations, la Dorienne, la Phrygienne & la Lydienne. Avant luy il falloit se servir de trois flustes particuliéres. Il estoit encore comédien ; au moins est-il rapporté dans Pausanias, *In Bœotic. p. 291.* qu'il avoit un jeu de théatre si vif, si animé & si divertissant, que cette sorte de mérite luy fit élever par les Thébains une statuë dans le lieu où Epaminondas mesme avoit la sienne. Ce Pronomus fit à la priére des habitants de Chalcide sur les bords de l'Euripe, quelques hymnes qui furent chantées par les députez de la ville.

Le dernier poëte enfin, dont nous sçachions que les vers ayent eu Délos pour objet, est Callimaque. Nous lisons avec plaisir l'hymne que sa piété luy avoit inspirée; la finesse de l'art qui y regne, la justesse des expressions, la vivacité des images, la force des mouvements mesme qu'il a sceu habilement y répandre, la vie & le feu dont il anime tout, rendent ce petit poëme aussi achevé pour la dic-

tion que pour les choses. C'est dans cette hymne que je prendray la plus grande partie de ce que j'ay à dire sur Délos ; voilà pour les poëtes.

Je ne pretends pas rapporter icy les noms de tous les historiens Grecs & Latins qui nous ont laissé quelque chose sur Délos. Quoy-que ce soit dans ces traits mesme jettez au hazard, qu'il faille en chercher l'histoire ; tous ces anciens noms seroient d'un usage sec & désagréable. Il me suffira donc de nommer quelques auteurs, qui dans des ouvrages complets, ont fait un corps d'histoire, dans la veüe de conserver à la posterité la memoire de ce qui regardoit l'Isle. C'est aux recherches d'Athénée & de Suidas, que nous devons la connoissance de ces auteurs.

Le premier que je trouve dans Athénée, est Sémus. Il estoit de Délos mesme, & avoit ramassé dans un ouvrage de huit livres, ce qui pouvoit donner une connoissance pleine & exacte de l'Isle, de ses habitants, de leurs coustumes, de leur religion & de leurs cérémonies. J'ay dit que ce Sémus estoit de Délos, parce que la chose est attestée par Athénée qui le nomme souvent Σῆμος ὁ Δήλιος. Casaubon n'a donc pas deu le nommer Ἠλεῖος. Le témoignage de Suidas n'a pas deu le surprendre; celuy d'Athénée est trop positif. Ce Sémus avoit composé beaucoup d'autres ouvrages ; on peut l'apprendre de Suidas.

C'est le mesme Suidas qui dit, qu'un certain Démadés d'Athénes avoit fait une histoire de Délos, & un traité de la naissance des enfants de Latone. Ce Compilateur semble confondre ce Démadés avec l'orateur, qui sous les Roys de Macédoine, Philippe & Aléxandre, parut avec tant d'éclat dans la République d'Athénes. Il attribuë à ce premier ce qui ne convient qu'au second. Celuy-cy fut un homme sans naissance & sans éducation, qui d'abord n'eut d'autre ressource pour vivre, que le mestier de matelot. Mais une naissance si obscure, & un genre de vie si peu élevé, n'esteignirent point en luy l'amour des grandes choses. Il tourna ses veuës du costé de l'administra-

tion de la Republique. D'heureuses dispositions qu'il faut développer, un travail assidu, une éloquence vive & forte luy ouvrirent le chemin aux premiéres charges. Il eut donc une trés grande part au gouvernement des affaires de ce temps orageux. Cicéron & Quintilien ont fait mention de luy; & nous ont dit qu'il n'avoit rien laissé de ses ouvrages à la posterité. Avec cette double assurance, on ne peut, ce me semble, croire ce Démadés auteur de l'histoire de Délos. Il faut donc en reconnoistre un autre du mesme nom.

Syrian Hermog 16.

Cicer. in orat. c. 25. Quint. l. 12. c. 10.

Il est un autre auteur qui a écrit de la mesme Isle; c'est Paléphate. Celuy-cy estoit d'Abydos prés de l'Hellespont. Il vivoit sous Aléxandre, & faisoit les délices d'Aristote, dit Suidas. Il avoit écrit des Mémoires sur Chypre, Délos, l'Attique & l'Arabie. L'ancien commentateur d'Apollonius au liv. 1er. nomme encore un Phanodicus, qui avoit composé la mesme histoire en plusieurs livres.

Aristote enfin finira cet article des historiens de Délos. Ce philosophe, au rapport d'Ammonius, accompagnoit Aléxandre dans son expedition de l'Asie, & écrivoit pendant le cours de son voyage, ce qu'il pouvoit connoistre des moeurs, des usages, de la forme du gouvernement, des differents peuples chez lesquels il passoit. Il avoit aussi eu occasion de faire les mesmes remarques sur d'autres endroits. C'est ainsi qu'il avoit porté ses descriptions des Républiques jusques à deux cent cinquante-cinq. Des mémoires si instructifs & si interessants ne sont point venus jusqu'à nous. Nous connoissons seulement les noms de quelques villes ou Républiques dont il avoit parlé: Délos, l'Euboee, Crotone, Cyréne n'avoient pas esté oubliées; Athénée nous l'assure pour Délos.

Πολιτεῖαι. V. Laert. Cicer. in 5. de Leg.

Voilà les auteurs que j'ai pu découvrir qui ont de dessein pris & suivi, écrit de cette Isle. Des recherches plus estenduës pourroient, sans doute, en augmenter le nombre; mais je n'ay pas esté plus heureux. Je viens à l'histoire mesme. Pour garder quelque ordre dans ce que j'ay

à dire, j'examineray d'abord quels ont esté les différents noms de l'Isle, & quelle en est la situation. 2°. Quels en ont esté les premiers habitants. 3°. Si c'estoit une croyance bien establie, qu'Apollon eust pris naissance en cette Isle. 4°. Quelles en ont esté les Religions, les Cérémonies & les Temples. 5°. Enfin, quelles sont les révolutions auxquelles elle a esté sujette dans les siécles postérieurs, sous quels maistres elle a passé, & le rapport qu'elle avoit aux interests particuliers des Estats voisins, & aux affaires des Républiques.

1°. L'Isle de Délos a porté plusieurs noms. Elle a esté appellée *Ortygia*, *Asteria*, *Cynthia*, *Delus*, *Lagya*, *Chlamydia*, *Cynæthus*, *Pyrpole*. Pline & Estienne de Bysance le rapportent ainsi. Hésychius l'appelle encore Α'γάθουσα & Σκυθίας.

Il y auroit de la témérité à prétendre donner la vraye raison de chacun de ces noms, quoy-que peut-estre n'y en eust-il aucun qui n'eust la sienne. Je me contenteray de rapporter le sentiment des anciens auteurs, en me rangeant avec ceux qui me paroissent juger le plus sainement. Les sentiments sur la raison du nom sont trés partagez. Servius dans ses Commentaires sur Virgile, prétend que ce nom vient de ce qu'Apollon rendoit là des Oracles d'un sens plus clair & plus net; au lieu que dans les autres temples, l'ambiguité & le mystére dont ils estoient couverts, les rendoit presque inintelligibles. Isidore le rapporte à ce qu'aprés le déluge, qui arriva du temps d'Ogygés, Délos fut de toute la terre le premier endroit qu'éclaira le soleil, aprés que les eaux se furent retirées. D'autres à ce que c'est dans cette Isle que le Dieu Apollon s'est manifesté. Le dernier sentiment enfin, qui réünit le grand nombre, establit que l'Isle a esté long-temps flottante au milieu de la mer, & errante au gré des vents; tantost mesme cachée & ensévelie sous les eaux, tantost par une révolution contraire, se produisant & s'élevant au-dessus de ces mesmes eaux, qui bientost aprés la fai-

L. 3. Æneïd. v. 73.

L. 14. orig. mort en 631.

Steph. in voce Δῆλος.

ſoient diſparoiſtre ; qu'enfin Jupiter la fixa, la rendit immobile & habitable en faveur de Latone, & la mit conſtamment en veuë, ſans la laiſſer d'avantage ſoumiſe à ſes anciens changements.

Immotamque coli dedit & contemnere ventos, L. 3. v. 76.

Dit Virgile, qui de ſon coſté attribuë cette immobilité à la puiſſance d'Apollon. C'eſt ainſi qu'ont parlé du nom de l'Iſle de Délos, Callimaque, Pline & pluſieurs autres auteurs. Callimaque la comparant à une fleur, dit qu'elle vole ſur les eaux de la mer, portée de coſté & d'autre par la force des différents vents. Παλιῤῥοίη ἐπινήχεται, Ἀνθέρικος ὥς· ἔνθα νότος, ἔνθ' εὖρος, ὅπη φορέῃσι θάλασσαι.

A examiner ce ſentiment ſuivant les loix de la Phyſique, il ne paroiſt pas tout-à-fait hors de vray-ſemblance. Mais je ne dois pas ainſi traiter ce ſujet ; il me ſuffit d'expoſer le fait. Ce jeu de la nature, & ces Iſles flottantes ont eſté remarquées en pluſieurs endroits. Les Ecrivains de l'hiſtoire naturelle en ſont garants. Seneque rapporte un fait dont il dit avoir eſté témoin oculaire, qui peut ſervir à adoucir ce paradoxe de la nature. J'aurois pu ſoutenir ſon autorité par le témoignage de Théophraſte & de Pline. *Sic evenit ut in quibuſdam ſtagnis ne lapides quidem peſſum eant, de ſolidis & duris loquor ; ſunt enim multi pumicoſi & leves ex quibus quæ conſtant inſulæ in Lydia natant : Theophraſtus eſt auctor. Ipſe ad Cutylias natantem inſulam vidit, alia in vadimonis lacu vehitur, alia in agro Stationenſi. Cutyliarum inſula & arbores habet & herbas nutrit ; tamen aqua ſuſtinetur, & in hanc atque illam partem non tantum vento impellitur, ſed & aura ; nec unquam illi per diem & noctem in uno loco ſtatio eſt : adeo levi flatu movetur.* Bochart ſi fécond en étymologies, n'a pas manqué de chercher celle du nom de Délos. Il traite de fabuleuſes toutes celles que je viens de produire ; & trouvant les Phéniciens dans toutes les Iſles de la mer Egée, il veut que ce ſoit dans la langue de ces peuples qu'on

L. 4. c. 1 ſt. H. nat. l. 3. c. 25.

puisse trouver la vraye raison du mot Δῆλος. Il vient, dit-il, du Chaldéen *Deal*, dont la signification primitive est *craindre*, & la derivée est *Dieu*, parce que c'est la crainte qui a fait les Dieux : *Primus in orbe Deos fecit timor*. Il ajouste que dans les paraphrases, on nomme Deelan, les Dieux des nations. L'Isle de Délos ne seroit donc autre chose que l'Isle des Dieux, Apollon & Diane; tel est le sentiment de cet auteur.

Les rapports spécieux qu'on y apperçoit, paroissent le devoir faire recevoir. J'y souscrirois volontiers, si je n'avois quelques difficultez qui m'arrestent. 1°. Le plus ancien nom de l'Isle n'est pas celuy de Délos. Celuy-cy mesme est d'un usage nouveau par rapport aux autres. Callimaque dit precisément qu'elle se nommoit autrefois Ἀστερίη. Οὔνομα δ' ἦν σοι Ἀστερίη τὸ παλαιόν. Strabon reconnoist l'ancienneté de ce nom & de quelques autres, avec la nouveauté de celuy de Délos. Apollodore avant Strabon, avance la mesme chose; ce n'est donc pas aux Phéniciens que l'Isle doit les premiers noms qu'elle a portez. Or ceux-cy estant trés convenables pour exprimer l'idée d'une isle flotante, n'ayant mesme esté employez que dans cette veuë, on ne peut pas dire que celuy de Délos ne luy a esté donné que pour exprimer l'estat contraire qu'elle avoit pris depuis. Le rapport du mot Délos au Chaldéen Deelan, est-il un fondement raisonnable pour connoistre que l'un a esté pris de l'autre? Ces rapports qui en imposent d'abord, séduisent toûjours, parce qu'ils flattent l'imagination. De plus, c'est qu'il faudroit establir par une autorité de quelque poids, que du mot Deal, qui signifie craindre, on ait effectivement tiré celuy de Deelan, pour signifier Dieu; car je compte pour rien l'application peu concluante que fait Bochart de ce vers si connu,

L. 10. p. 486. v. 37.

Primus in orbe Deos fecit timor.

Enfin Philon dit qu'elle a esté appellée Ἀνάφη & Δῆλος; qu'on la connoissoit également sous l'un & l'autre nom.

nom. Or Bochart ne pouvant faire venir la ſignification d'Aʹνάφη d'un mot Chaldéen, & cette ſignification eſtant ſynonyme avec celle qu'on donne communément à Délos; qu'eſt-il beſoin de recourir à une autre raiſon qu'à celle d'Aʹνάφη, pour expliquer la ſignification du mot Délos? J'ay dit que les plus anciens noms de l'Iſle eſtoient *Aſteria* & *Ortygia*. C'eſtoit *Aſteria*, parce qu'elle diſparoiſſoit ſouvent avec la meſme rapidité que ces feux qu'on voit paſſer dans l'air, & qui ſont appellez ἀςέρες par les philoſophes. C'eſtoit *Ortygia*, parce que, comme Solin & aprés luy Iſidore le rapportent: *In ea inſula viſæ primùm coturnices aves, quas* ὄρτυγας *Græci vocant*: c'eſt-à-dire, que les Cailles eſtant du nombre des oiſeaux de paſſage, que Pline appelle *commeantes*; lorſqu'elles quittoient les pays froids, pour aller dans les pays chauds, elles ſe repoſoient en grand nombre dans l'Iſle: car, dit Pline, *Iter eſt his per hoſpitia certa*, &, *cum maria tranant, differunt impetus*, ajouſte Solin; ce que le hazard ayant fait remarquer, elle prit le nom d'*Ortygia*. C'eſt ainſi que la multitude de Liévres qu'on y trouvoit, l'avoit fait nommer *Lagia*.

V. Ariſt. l. 1. Meteor. Arat. Phænom. l. 4. v. 104. Theon. Call. v. 37. 38.

L. 10. c. 23.

C. 11. p. 30. Iſid. l. 14. orig.

J'ajouſte d'aprés les voyageurs modernes, qu'en certain temps de l'année, les Iſles de l'Archipel ſont couvertes de ces oiſeaux & de Bécaſſes, qui ſont auſſi des oiſeaux de paſſage. Aprés avoir écrit cecy, je me ſuis rappellé un paſſage d'Athénée au livre 9[e]. où il dit que l'Iſle a eſté ainſi nommée, περὶ τὰς ἀγέλας τούτων ζώων φερομένας ἐκ τοῦ πελάγους, ἰζάνειν εἰς τὴν νῆσον, διὰ τὸ εὔορμον. C'eſtoit encore Pyrpolé, parce que dans cette Iſle on avoit trouvé, dit Pline, l'uſage du feu: *igne ibi primum reperto*. La verité de ce fait pourroit eſtre conteſtée, ſi nous n'avions l'autorité de Solin, qui donne le vray ſens dans lequel Pline doit eſtre entendu: *quoniam & ignitabula ibi & ignis inventa ſunt*. Dans l'Iſle de Délos on eſtoit fort dans l'habitude de faire du feu d'une maniére particuliére. C'eſtoit à la neceſſité mére des arts & des nouvelles inventions, qu'ils en devoient l'idée: *quoniam ad excudendum ignem non ſemper*

P. 324.

lapidis occasio est, dit Pline. Au défaut d'un caillou, on prenoit deux morceaux de bois, dont l'un estoit plus sec, & plus susceptible du mouvement qui fait la chaleur & le feu. L'autre estoit plus dur, & avoit les parties plus liées & plus serrées. Le premier estoit comme le foyer, où le feu s'allumoit, & se nommoit ἐσχαρίς; ou bien on mettoit sous ces morceaux de bois une matiere qui prist aisément feu. L'autre morceau de bois, qui estoit παραπλήσιον τρυπάνῳ, s'appelloit τρύπανον. Ensuite on les frottoit avec violence l'un contre l'autre, jusqu'à ce que le frottement eust tiré du feu de ces corps. C'est ainsi que nous trouvons décrit ce que les anciens appelloient Πυρεῖα, *igniaria*, fusil. Or le lierre & le laurier sont de la nature du bois, qui est le plus propre à cet usage. Rien mesme n'est plus commode que cette matiére. *Nihil edera præstantius, quæ teratur; lauro, quæ terat*, dit Pline. L'Isle donc se trouvant trés fertile en lierre & en laurier, il est trés croyable qu'on les faisoit souvent servir à rendre au besoin une chose d'un usage si nécessaire; & il est trés vray-semblable que par là l'Isle a esté nommée *Pyrpolé*. Πυρπολεῖν ne signifie qu'allumer du feu. Le dernier nom enfin que l'Isle ait porté, est celuy de *Chlamydia*; je n'ay trouvé dans aucun auteur sur quel fondement on pouvoit l'avoir ainsi nommée; je me souviens seulement d'avoir leu qu'Alexandrie en Egypte a esté comparée à un vestement militaire, χλαμύδι στρατιωτικῇ. Je ne sçais si la raison qui establissoit la justesse de cette comparaison pour Alexandrie, n'est pas la mesme qui donnoit à Délos le nom de Chlamydia. L'architecte qui avoit pris les alignements d'Alexandrie, qui en avoit prescrit l'estenduë, reglé le tour & l'enceinte des murs, luy avoit donné par sa description topographique une circonference telle que l'a un vestement militaire, lorsqu'il est estendu; ce tour n'est pas exactement & mathématiquement rond; car outre que de deux costez cet habit est découpé; c'est qu'on y remarque comme deux angles saillants, pour ainsi dire, & sortant de la circonference. *Laciniosa*, dit Pline, *angu-*

Scholiastes, Apollonii.
Plin. l. 16. c. 40. p. 298.
Eurip. Hecub. 458.

L. 5. c. 10. p. 562.

loso procursu dextra lævaque. Telle estoit la figure qui faisoit comparer Alexandrie à une casaque de guerre. Ce rapport ne doit pas nous estonner plus que celuy qui a esté remarqué par les anciens Géographes entre un lierre & l'Italie, l'Isle de Naxos & une feüille de vigne, l'Isle de Chypre & une peau de brebis, le Peloponnése & un plane. Je puis donc ajouster que celuy qui a esté remarqué entre l'Isle de Délos & une casaque de guerre, est peut-estre ce qui l'a fait nommer Chlamydia. Telle estoit sa figure. Sa situation a fait dire qu'elle estoit au centre des Cyclades. *Eustath. in Dionys. v. 157. Hom. sch. Il. 9. v. 5.*

Sacra mari colitur medio gratissima tellus.

Quand je dis que Délos est au centre du cercle que forment ces Isles, cela doit estre entendu avec quelque modification. Ce cercle est tout au moins trés imparfait. La plusspart de ces Isles sont au midy de Délos; & des douze comprises sous le nom de Cyclades, deux seules, Ténos & Andros, sont au Septentrion. Strabon la donne pour une Isle d'une trés petite estenduë; & suivant Pline, elle n'a pas plus de cinq mille pas de tour, c'est-à-dire, que l'Isle en toute sa circonférence, n'a pas mesme deux lieuës de France. Suivant la relation de M. Tournefort, elle auroit davantage. Car il luy donne sept ou huit milles; & en cela il donne une nouvelle force aux relations précédentes de M. Spon & Wehler qui en reconnoissent autant. De ce que dans les Mémoires des voyageurs modernes, on ne parle jamais de Délos, qu'en la joignant à une Isle qui en est trés proche; il est arrivé qu'on les a comprises sous un nom commun. On les appelle en Grec moderne, *Dili*, & par abus les *Idilles.* C'est la grande & la petite Délos. L'ancienne Délos est la petite d'aujourd'huy; & la grande est l'Isle autrefois appellée Rhéné. Sur le rapport de nos voyageurs, & sur les plans qu'ils en ont levez, celle-cy a beaucoup plus d'estenduë que la petite Délos. Ce point asseuré sert à faire connoistre la fausseté de ce qu'en ont dit Strabon & Estienne de Byzance. Suivant ce dernier auteur,

Æneid. 3. v. 73.

L. 4. p. 457.

L. 10.

Rhéné estoit une trés petite Isle ; & Strabon qui remarque qu'elle estoit comme placée pour la commodité de Délos, ajouste toûjours que celle-là estoit une petite Isle, νῆσος μικρὰ· νησίδιον ἔρημον ἐστιν. Ces termes appliquez à Rhéné, par comparaison avec Délos, vont à faire penser que celle-cy avoit plus d'estenduë que celle-là. On ne peut prendre une autre idée. Il y a donc erreur dans les mémoires des anciens géographes. Ce qui décide contre eux, ce sont les restes d'antiquité, & plusieurs débris de la prémiére magnificence de l'Isle. L'Isle de Délos est placée entre deux canaux, celuy de Rhéné & celuy de Miconé. Dans le canal de Rhéné sont deux fameux écüeils, le grand & le petit Rématiari. Telle est la situation de l'Isle. Voicy quels sont ses premiers habitants. Aprés la confusion des langues, la mer qui avoit esté d'abord un obstacle, servit beaucoup ensuite pour la dispersion des peuples. On trouva l'art de la navigation. Les peuplades se formérent, & comme elles se faisoient de proche en proche, il est à présumer que les mesmes personnes, qui alloient s'establir dans les différentes Isles de l'Europe, & habiter les contrées de cette partie du monde, descendirent d'abord dans celles de la mer Egée. Mais sans m'arrester sur ces propositions trop générales, je viens à quelque chose de plus particulier, & je dis que le premier que nous connoissons avoir possédé l'Isle de Délos, est Erysichthon fils de Cécrops premier Roy d'Athénes, qui vivoit dans le 8.e siécle aprés le déluge en 1558. avant J. C. Je tire d'Athénée la preuve de cette proposition, au liv. 9. Il est positivement asseuré qu'Erysichthon estant allé dans la mer Egée, s'empara de Délos ὡς κατεῖχεν. Eusébe & saint Hierome ont ajousté qu'il y bastit un temple à Apollon, ἱερὸν Ἀπόλλωνος ἱδρυώθη. Pour derniére circonstance enfin de son voyage, il est dit qu'il emporta de l'Isle la statuë de Diane qui estoit la plus ancienne qui se vist dans le temple de cette Déesse à Athénes, ainsi que nous l'apprend Pausanias. Cet Erysichthon ne regna point à Athénes luy-mesme. Il mourut en re-

V. Syncelli. Chronogr.

tournant de son expédition, & laissa son pére regnant. Si l'on vouloit s'abandonner aux conjectures, n'en est il pas là dit assez, pour soutenir que dés lors apparemment les Athéniens possédoient l'empire de la mer ! Mais s'ils ont alors eu la gloire de l'obtenir, ils n'ont pas eu celle de l'avoir conservé. Quelque temps aprés, Josué ayant fait la conqueste de la terre de Chanaan, les Phéniciens se retirérent de-là vers la mer où Sidon estoit déja bastie. On sçait que ces peuples trop resserrez dans leur pays, l'abandonnérent, & en allérent chercher un autre, où ils pussent s'estendre davantage. Ils passérent dans les Isles de la mer Egée, & en dépossédérent ceux qu'ils y trouvérent establis. C'est-là une époque fameuse dans l'histoire des Colonies & des migrations, & c'est aussi celle de la domination de ces peuples & des Cariens dans la mer Egée, & dans l'Isle de Délos par conséquent; d'autant plus que l'avantage de sa situation, & la commodité de son moüillage ne permettent pas de croire que ce poste ait esté abandonné. Lorsque Bochart a voulu donner des preuves du séjour de ces peuples dans l'Isle de Délos, il ne les a cherchées, selon sa coustume, que dans des rapports étymologiques du nom de Délos à la langue Phénicienne. Rien n'est moins concluant que ce qu'il apporte sur ce point de fait; je l'ay, ce me semble, déja suffisamment montré : c'est à moy maintenant à substituer d'autres raisons de ce sentiment vray d'ailleurs. Je les tire de l'autorité de Thucydide au commencement de son premier livre. Il décrit les mœurs des habitants de la Gréce. Il marque qu'ils exerçoient le brigandage les uns sur les autres; que cette profession ne les déshonoroit point; que ceux qui habitoient les costes de la mer estoient Pirates; mais sur tout les Insulaires, dit-il, estoient adonnez à la Piraterie. C'estoit les Cariens & les Phéniciens : car ces peuples s'estoient emparez de plusieurs Isles. La preuve en est, continuë Thucydide, que dans les guerres dont j'écris l'histoire, les Athéniens ayant ordonné la purification de l'Isle de Délos, & les sépulchres,

tout autant qu'ily en avoit, ayant esté enlevez, il se trouva que plus de la moitié estoit des Cariens, & le reste des Phéniciens. On les reconnut à deux marques. 1.° A la figure des armes qui estoient avec eux dans les sépulchres. 2.° A la maniére dont ils estoient inhumez, & qui se conserve encore parmi eux. Ce passage renferme tout ensemble le sentiment & la preuve du sentiment qui attribuë l'empire aux Cariens & aux Phéniciens dans les Cyclades. Il me reste seulement à profiter de quelques éclaircissements que fournissent les anciens Commentaires sur Thucydide par rapport à ce passage, sur la sépulture des Cariens. Il y est donc remarqué que les Cariens estant les premiers inventeurs des boucliers & des casques, ils avoient accoustumé d'emporter avec eux ces armes jusques dans le tombeau; tant ils estoient flattez de la gloire de l'invention. Par rapport aux Phéniciens, on rapporte que les autres peuples tournent leurs morts, ensorte qu'ils ont le visage présenté à l'Orient; les Phéniciens au contraire leur font regarder l'Occident. C'est ainsi que par l'ouverture des tombeaux, Solon un jour, au rapport d'Elien, prouva pour les Athéniens la possession de l'Isle de Salamine contre ceux de Mégare, en faisant voir que tous les Athéniens constamment ayant eu la teste tournée contre l'Occident, avoient le visage présenté à l'Orient, tandis que ceux de Mégare estoient indifféremment placez sans cette uniformité de situation. Les Phéniciens plus hardis avoient dépossédé les Athéniens de l'Isle de Délos. Ils furent eux-mesmes, quelque temps aprés, chassez par un parti plus puissant & plus fort. Le brigandage qu'ils exerçoient les rendoit des voisins fort incommodes; & les Isles qu'ils occupoient estoient d'un revenu tel, qu'il pouvoit exciter l'ambition ou l'avidité des autres Insulaires. Minos le second du nom, Roy de Créte, résolut donc, & de chasser les Phéniciens & de s'establir dans les Cyclades. Ce Roy regnoit en Créte, lorsqu'Egée le pére de Thésée regnoit à Athénes. C'est la 288.e année de l'Ere Attique, suivant les marbres d'Arondel; 1229.

ans, ou à peu prés, avant J. C. C'eſt le plus ancien, au rapport de Thucydide, que nous connoiſſions avoir eu une flote & obtenu l'empire de la mer. Il ſoumit donc les Cyclades, il y commanda, il en chaſſa les Cariens, y envoya des Colonies, & y fit paſſer quelques-uns de ſes ſujets de Créte : il nétoya la mer de Pirates autant qu'il put pour s'en aſſeurer plus entiérement les revenus. Les auteurs ſont pleins des témoignages de la puiſſance de ce Roy ſur la mer. C'eſt le premier qui en ait eſté le maiſtre ſeul, ἐθαλασσοκράτησε. Thucydide, Diodore de Sicile, Euſébe & l'ancien hiſtorien qu'il a ſuivi, le mettent toûjours à la teſte des peuples qu'ils ont appellez θαλασσοκρατοῦντας, & dont ils ont conſervé l'hiſtoire.

HISTOIRE DE LA VILLE DE CYRE'NE.

Par M. HARDION.

LA ville de Cyréne eſtoit autrefois ſi condérable par la nobleſſe & par l'antiquité de ſon origine, par la beauté de ſa ſituation, par la fertilité de ſon terroir, par l'opulence & par le merite de ſes habitants, & enfin par les grands événements dont elle a eſté le ſujet ou l'occaſion, que j'ay cru qu'on me ſçauroit quelque gré d'avoir recüeilli les monuments qui nous en reſtent dans les anciens écrivains. Il y a eu pluſieurs hiſtoires de cette ville. Ariſtote luy-meſme, au rapport du ſcholiaſte d'Ariſtophane, avoit fait un traité politique du gouvernement des Cyréniens. Tous ces ouvrages ſont perdus; cependant les fragments que j'en ay ramaſſez, ne laiſſent pas que d'avoir encore quelque ſorte d'eſtenduë : c'eſt ce qui m'oblige à partager ma matiére en pluſieurs diſcours, dont le premier va rouler ſur l'origine du fondateur & des premiers habitants de Cyréne.

Du 17. Decembre 1715.

La ville de Cyréne a esté fondée, comme tout le monde le sçait, par une Colonie qui passa de l'Isle de Théra dans la Libye, sous la conduite de Battus fils de Polymnestus, qui descendoit d'un des héros qui accompagnérent Jason dans son voyage de la Colchide.

L'Isle de Théra avoit esté peuplée en premier lieu, par des Phéniciens de la suite de Cadmus, & s'appelloit alors Callisté : & en second lieu par une Colonie que Théras, dont elle a porté le nom, y amena de Lacédémone.

L'Argonaute de qui Battus descendoit, s'appelloit Euphéme. Les Poëtes, les Mythologistes & les Historiens qui ont parlé du voyage de Jason, ont tous mis Euphéme dans le catalogue des héros qui eurent part à cette expédition.

On le disoit fils de Neptune, & on luy donne pour mére, les uns Europe fille du fameux Tityus; les autres Mécionicé ou Oris fille du fleuve Eurotas. Si nous en croyons

4. Pyth. Pindare, il naquit sur les bords du fleuve Céphise dans la Bœotie ; cependant il habitoit au Cap du Ténare dans la Laconie : Apollonius de Rhodes l'appelle Polyphéme, dans son premier livre.

V. 179. Ταίναρον αὖτ' ἐπὶ τοῖσι λιπὼν Πολύφημος ἵκανε.

Je crois que c'est une faute dans le texte, & qu'il y faut lire Εὔφημος pour Πολύφημος, d'autant plus qu'Apollonius le nomme par tout ailleurs Εὔφημος, & qu'il parle d'un Polyphéme Thessalien fils d'Elatus, qui n'est point le mesme que celuy-cy. D'ailleurs Pindare, Apollodore, Pausanias & les autres l'appellent Euphéme, & aucun d'eux ne varie sur son nom.

Hyg. fab. 14. Apollonius de Rhodes & Hygin vantent sa légereté à la course, qui estoit telle, disent-ils, qu'en courant sur la mer à peine moüilloit-il ses pieds.

In Eliacis. Pausanias luy attribuë de plus une grande habileté à conduire un char. Dans la description qu'il fait d'un tableau qu'il avoit veu à Olympie, où estoient peints les jeux funébres

funébres que les Argonautes avoient célébrez à la mort de Pélias, il remarque entre autres choses, qu'Euphéme avoit gagné à ces jeux le prix de la Course du char attelé de deux chevaux : συνωρίδι νικῶν.

Le goust de cet éxercice estoit passé aux Roys de Cyréne descendants d'Euphéme, & aux Cyréniens qui s'y estoient rendus trés célébres, comme nous le verrons dans son lieu.

Ces deux talents que l'on attribuë à Euphéme suffisoient dans le siécle où il a vécu, & auroient mesme suffi dans des siécles bien postérieurs, pour en faire un grand homme. Aussi Apollonius de Rhodes l'honore-t-il dans son poëme des mesmes épithétes qu'Homére donne à Achille dans l'Iliade.

En voila assez, pour faire connoistre le mérite d'Euphéme, & le rang qu'il tenoit parmi les Argonautes. Entrons maintenant dans le détail de ses avantures.

La Navire Argo se trouva embarassée entre ces fameux bancs de sable qui sont sur la coste de la Libye, & que l'on nomme aujourd'huy les seiches de Barbarie. Je n'examineray point si elle y fut poussée du cap de Malée par un vent du Nord, comme le veut Herodote ; ou si les Argonautes, aprés avoir penetré jusqu'à l'Océan, revinrent par le détroit de Gades, & costoyérent la Libye, pour regagner la Gréce, comme le prétendent les Poëtes, & comme l'ont soustenu de trés graves & de trés anciens historiens, & entr'autres Timée. Il est certain, & c'est ce qu'il nous suffit de sçavoir, que les Argonautes se sont arrestez dans cette partie de la Libye que l'on a nommée depuis la Cyrénaïque. *Dans Strabon.*

Embarassez entre ces bancs de sable dont j'ay parlé, & ne voyant point d'apparence de pouvoir continuer leur route le long de la coste, ils prirent le parti de mettre pied à terre, & de porter leur vaisseau sur leurs épaules. Ils le portérent, disent les Poëtes, pendant douze jours, & arrivérent enfin au lac Tritonis, où ils le remirent à l'eau;

mais ils n'en furent pas plus avancez. Comment sortir de ce lac auquel ils ne connoissoient point d'issuë dans la mer! Orphée leur conseilla d'avoir recours aux Dieux de la contrée, & de leur faire l'offrande du [a] trépied d'Apollon qu'ils avoient dans leur vaisseau. Ils le firent, & sur le champ furent exaucez. Un Triton, qui se disoit fils de Neptune & Roy de la coste de Libye, leur apparut sous une forme humaine. Il reçeut leur offrande, & leur marqua la route qu'ils devoient prendre, pour trouver l'embouchure du lac, & pour se mettre en mer. Hérodote ajouste à ce conte, que le Triton porta le trépied dans son temple qui estoit proche, & qu'en presence de Jason & de ses compagnons, il declara qu'un jour un héros issu de l'un d'entre eux, s'empareroit du trépied, & seroit le fondateur de cent villes aux environs du lac Tritonis. Cette prédiction, comme on le voit aisément, regardoit le fondateur de Cyréne, métropole de toutes les villes de la Cyrénaïque.

Apoll. de Rhodes.

On lit dans Diodore de Sicile, qu'il y avoit sur le trépied une inscription en charactéres fort antiques, & qu'on l'avoit gardé jusqu'aux derniers temps chez les peuples appellez Hespéritains, dans la Cyrénaïque.

Enfin, ce conte avoit esté adopté par tous ceux qui avoient écrit l'histoire de Cyréne, comme on peut le voir dans les Scholiastes de Pindare & d'Apollonius de Rhodes.

Ce qu'il y a de constant, c'est que le prétendu Triton estoit un Roy de cette contrée; que ce Roy s'appelloit Eurypyle, & qu'il donna de bons avis aux Argonautes, pour se garantir des bancs de sable des Syrtes. J'auray occasion de parler une autre fois plus au long de cet Eurypyle, lorsque j'en seray venu aux avantures de la Nymphe Cyréne. Je reprends ma narration. Les Argonautes, pour reconnoistre le bienfait d'Eurypyle, luy firent présent du trépied dont j'ay parlé. Eurypyle les pria de différer leur départ, pour venir se reposer dans son palais; ou

Pindare 4. Pyth.

[a] Suivant Lycophron, c'estoit un *Cratére* d'or que Médée avoit enlevé avec d'autres richesses, du palais de son pére, lorsqu'elle s'enfuit avec Jason.

d'attendre du moins qu'il allast leur chercher les présents que tout hoste pieux & bienfaisant doit faire aux estrangers. Les Argonautes impatients de s'en retourner, refusérent ses offres. Eurypyle qui vouloit s'acquitter avec eux en quelque façon que ce fust, prit une motte de terre qu'il trouva sous sa main, & la leur présenta. Euphéme qui commandoit à la prouë du vaisseau, s'élança sur le rivage & receut la motte de terre. D'autres disent qu'Eurypyle la luy donna préférablement aux autres Argonautes, parce qu'il estoit fils de Neptune comme luy; & que ce Dieu destinoit dés lors ses descendants à régner dans la Libye.

Scholiès de Pindare & d'Apollonius.

Les Argonautes partent, & Euphéme emporte sa motte de terre. Lorsqu'ils furent proche de l'Isle Théra qui s'appelloit alors Callisté, cette motte fatale tomba malheureusement dans la mer, par la négligence des esclaves d'Euphéme, qui l'avoient en garde. Medée qui avoit recommandé qu'on en eust soin, fut faschée de cet accident. Si Euphéme l'eust conservée jusqu'à ce qu'il fust arrivé au Ténare, pour la jetter dans l'antre qui conduit aux enfers, ses enfants seroient allez dés la quatriéme génération s'establir dans la Libye; parce qu'alors, dit-elle, les Minyens qui doivent naistre du commerce des Argonautes avec les femmes de Lemnos, seront obligez de se retirer hors du Peloponnése; qu'au lieu d'aller droit dans la Libye, comme ils eussent fait sans cet accident, ils s'arresteront dans l'Isle de Théra, où ils demeureront jusqu'à la 17e. génération: auquel temps un héros de la race d'Euphéme ira par l'ordre d'Apollon fonder dans la Libye un puissant empire.

Pindare, ibid.

C'est ainsi que Pindare, pour flatter Arcésilaus Roy de Cyréne, dont il écrit l'éloge, fait annoncer par la bouche de Medée, la grandeur future des descendants d'Euphéme.

Apollonius de Rhodes a pris un tour bien différent, pour traiter cette avanture. Il feint que lorsque les Argonautes furent dans l'Isle d'Anaphé, l'une des Sporades, &

voisine de l'Isle de Théra, Euphéme se ressouvint d'un songe qu'il avoit eu la nuit d'aprés l'entreveuë du Triton, & le conta à Jason & aux autres Argonautes. Il avoit songé qu'il tenoit la motte de terre dans ses bras, & qu'il voyoit couler de son sein sur elle, quantité de gouttes de lait, qui à mesure qu'elles la détrempoient, luy faisoient prendre insensiblement la forme d'une jeune fille fort aimable. Il en estoit devenu amoureux aussitost qu'elle estoit née, & n'avoit eu aucune peine à la faire consentir à ce qu'il vouloit; mais il s'estoit repenti dans le moment d'un commerce qu'il croyoit incestueux. La fille l'avoit rassuré sur le champ, en luy apprenant qu'il n'estoit point son pere; qu'elle estoit fille du Triton & de la Libye; & qu'elle seroit un jour la nourrice de ses enfants. Elle avoit ajousté qu'elle demeuroit par l'ordre de son pere, aux environs de l'Isle d'Anaphé, dans la compagnie des filles de Nérée; & qu'elle paroistroit sur la surface des eaux, lorsqu'il en seroit temps, pour accueïllir sa famille.

Jason, aprés quelques moments de reflexion, entrevit dans ce songe des esperances de gloire & de grandeur pour la postérité d'Euphéme. Il l'asseura que de cette petite portion de terre de la Libye que le Triton luy avoit donnée, les Dieux feroient naistre une Isle que ses descendants rendroient célébre; qu'il devoit, sans hésiter, jetter la motte de terre dans la mer, & qu'il verroit sur le champ l'accomplissement du songe.

Euphéme suit le conseil de Jason, & jette dans la mer la motte de terre, qui dans l'instant fut convertie en une Isle charmante, qu'ils appellérent à cause de sa beauté, Callisté, Καλλίστη.

Cette fiction d'Apollonius me paroist magnifique, & peut estre citée comme un exemple remarquable du mélange adroit qu'un bon poëte sçait faire du mensonge & de la vérité, suivant la pratique d'Homére, & les préceptes des maistres de la poëtique.

L'Isle de Théra s'estoit élevée effectivement du fonds

de la mer, de mesme que les Isles de Rhodes, de Délos & quantité d'autres, par des volcans qui se sont rallumez en différents temps, & qui ne sont pas mesme encore esteints, comme on le verra dans la suite. La mémoire de la naissance de l'Isle de Théra, estoit encore récente, lorsque les Argonautes y passérent.

Le poëte n'a pas cru devoir se contenter du simple récit de cet événement, dans un poëme, où l'on doit conduire l'imagination du lecteur de prodiges en prodiges, & où le merveilleux doit estre poussé mesme jusqu'au déraisonnable. Quelle différence, pour le dire en passant, cette fiction ne nous fait-elle pas appercevoir entre un vray poëte, capable de ce noble enthousiasme qui enfante le sublime, & un versificateur froid & sans génie, qui ayant eu ce sujet-cy à traiter, se seroit amusé, faute d'invention, à expliquer en termes de l'art les causes physiques de la naissance de Théra. Peut-estre qu'un tel poëte auroit troué dans ce siécle-cy des panégyristes qui l'auroient loüé d'avoir jetté dans ses vers le goust de la belle philosophie.

L'Isle de Théra devoit donc estre un jour l'asyle des enfants d'Euphéme & des autres Argonautes. Et suivant la prédiction de Médée dans Pindare, ces enfants devoient naistre des femmes de Lemnos. Il est constant, & par le témoignage des poëtes, & par celuy des historiens, que les Argonautes s'arrestérent dans l'Isle de Lemnos, & qu'ils s'y arrestérent en allant. Pindare seul les y méne à leur retour, parce qu'il avoit besoin de cette transposition dans leurs avantures, pour sortir d'une longue digression où il estoit engagé. L'Isle de Lemnos estoit alors dans un pitoyable estat. Il n'y avoit point d'hommes. Les Lemniénes les avoient tous égorgez par une conspiration générale, pour se vanger de leurs infidélitez. Elles ne furent pas long-temps à s'en repentir. Elles considérérent que l'Isle alloit se dépeupler, si elles ne retrouvoient des maris qui pussent en perpétuer les habitants. D'ailleurs elles se voyoient exposées aux invasions des Thraces leurs ennemis,

& des autres peuples. Comment pourroient-elles leur résister, sur tout lorsque la vieillesse leur auroit osté les forces nécessaires pour se deffendre. Les Argonautes arrivérent donc bien à propos dans cette Isle. Les Lemniénes, qui ne sçavoient d'abord s'ils estoient amis ou ennemis, prirent les armes pour aller à leur rencontre, & ne voulurent les poser qu'aprés avoir exigé d'eux avec serment, non seulement qu'ils ne commettroient point d'hostilitez, mais qu'ils vivroient avec elles comme leurs maris. Sophocle dans la Tragédie des Lemniénes citée par le scholiaste d'Apollonius, prétend qu'elles en vinrent aux mains avec eux, & que le combat fut trés sanglant. Apollonius de Rhodes conte fort au long tout ce qui se passa dans la premiére entreveuë des Argonautes & des Lemniénes. Il en avoit puisé le détail dans Cléon l'historien, comme l'asseure son scholiaste sur le témoignage d'Asclépiade. Je laisse là cette négotiation, pour m'arrester au point principal qui est, que les Argonautes observérent fidélement le traité, & que les Lemniénes reçeurent d'eux toutes les marques de tendresse qu'elles avoient souhaitées. Hypsipyle leur Reine fut, comme de raison, l'objet de l'attachement de Jason chef des Argonautes. Il en eut deux enfants, Eunée & Déïpyle. Eunée regnoit à Lemnos du temps de la guerre de Troye. C'est Homére qui le dit dans un endroit de son Iliade, où il ne songeoit à rien moins qu'à mentir.

Æschyle & Hérodore citez par le schol. d'Apollonius.

L. 7. v. 467.

Euphéme échut à une femme nommée Malaché, & en eut un fils nommé Leucophanés. Hygin remarque que les Lemniénes donnérent aux enfants qu'elles eurent des Argonautes, les noms de leurs péres. C'est apparemment le nom général de Minyens qu'elles leur donnérent, & qu'ils ont porté en effet. Car si ce sont les noms propres qu'il entend; sa remarque n'est pas vraye, du moins à l'égard des enfants de Jason & d'Euphéme.

Scholies de Pindare 4. Pyth. Fab. 15.

Nous ne sçavons point le nom du fils de Leucophanés. Peut-estre s'appelloit-il Euphéme comme son ayeul. Car

il y en a eu plusieurs de ce nom dans la suite des descendants du premier; mais l'arriére petit-fils d'Euphéme s'appelloit Séfamus ou Samus. Or l'arriére petit-fils fait la quatriéme génération; & Médée a prédit qu'à la quatriéme génération les enfants d'Euphéme sortiroient avec les autres Minyens, de l'Isle de Lemnos & ensuite du Péloponnése. Il faut voir comment ils en furent chassez. Les Pélasges, qui habitoient dans cette partie de l'Italie que l'on appelloit la Tyrrhénie, furent affligez d'une peste épouvantable, qui les obligea de se disperser en différents pays. Il en vint un grand nombre dans l'Attique, où les Athéniens les occupérent à bastir un mur autour de leur forteresse, & leur donnérent ensuite pour récompense, des terres à défricher au pied du Mont Hymette. Hécatée, dans Hérodote, accuse les Athéniens de les en avoir dépoüillez injustement, lorsqu'ils eurent mis ces terres en estat de produire. Les Athéniens se justifient sur les insultes fréquentes que les Pélasges faisoient à leurs filles, lorsqu'elles alloient à l'endroit appellé les neuf fontaines. Quoy-qu'il en soit, les Pélasges se retirérent en partie à Lemnos & s'emparérent de cette Isle par la force. Ils obligérent les enfants d'Euphéme & des autres Argonautes d'en sortir. Ces Pélasges sont appellez Tyrrhéniens dans quelques auteurs; dans d'autres on les nomme Pélasges Tyrrhéniens. Denys d'Halicarnasse ne veut pourtant pas que l'on confonde les Tyrrhéniens & les Pélasges, comme ont fait Hellanicus & Myrsile de Lesbos. Il prétend que l'on n'avoit donné à ces Pélasges le surnom de Tyrrhéniens, que pour les distinguer des autres Pélasges establis ailleurs qu'en Italie. Car il y en avoit partout. On lit dans les Achaïques de Pausanias, que les Minyens furent chassez de Lemnos par Pélasgus. C'est une faute du texte aisée à corriger. Il ne faut que lire Πελασγῶν au lieu de Πελασγοῦ. Les preuves de cette correction se tirent de tous les auteurs qui ont parlé de ce fait.

Denys d'Halicarnasse l. 1.

Les Minyens forcez d'abandonner Lemnos, se mirent sur *Hérod. l. 4.*

mer, & passérent dans la Laconie. Ils allérent se camper sur le Mont Taygéte à la veuë de Lacédémone, & y allumérent plusieurs feux. Les Lacédémoniens qui les apperceurent, députérent aussi-tost vers eux, pour sçavoir qui ils estoient, & d'où ils venoient. Ils répondirent qu'ils estoient Minyens, issus des héros qui s'estoient embarquez sur la Navire Argo, & des femmes de Lemnos. Les Lacédémoniens aprés cette réponse, leur renvoyérent une seconde fois, pour sçavoir à quelle intention ils avoient allumé tant de feux, & ce qu'ils demandoient des Lacédémoniens. Ils répondirent que les Pélasges les avoient chassez de l'Isle de Lemnos, où ils demeuroient, & qu'ils venoient chercher leurs péres dans la Laconie; qu'il y auroit de la justice aux Lacédémoniens à les recevoir dans leur ville, & à les admettre au partage de leurs biens, & de leurs magistratures. Les Lacédémoniens consentirent à leurs demandes, & ce qui les y porta principalement, dit Hérodote, ce fut le souvenir de Castor & de Pollux, qui avoient fait le voyage avec Jason. On les dispersa dans toutes les tribus de Lacédémone; on leur fit épouser les filles des principaux citoyens, & les Lacédémoniens prirent pour eux les femmes que les Minyens avoient amenées.

Les Minyens usérent mal du bienfait des Lacédémoniens. A peine furent-ils establis, qu'ils commencérent à remüer, & à faire des entreprises, pour s'emparer du gouvernement. Les Lacédémoniens outrez de cette ingratitude, prirent d'abord le parti de les exterminer, sans faire grace à aucun. Ils les enfermérent dans les prisons, pour les faire mourir pendant la nuit, car on n'éxécutoit personne pendant le jour, suivant leurs coutumes. Le moment de l'exécution approchoit, lorsque les femmes de ces malheureux firent pour les sauver une action digne de la générosité & de la réputation des femmes de Lacédémone. Elles demandérent, & obtinrent la permission de les voir dans leur prison, pour leur dire adieu. Lorsqu'elles y furent,

rent, elles leur firent prendre leurs habits, & sous ce déguisement, les firent évader & demeurérent en leur place. Ils sortent de Lacédémone, & se retirent sur le Mont Taygéte. Les Lacédémoniens alloient envoyer aprés eux pour les tailler en piéces, lorsque Théras fils d'Autésion, oncle & tuteur de Proclés & d'Eurysthéne Rois de Lacédémone, les prit sous sa protection, & leur sauva une seconde fois la vie. Théras descendoit de Cadmus en droite ligne, par Autésion, Tisaménus, Thersandre, Polynice, OEdipe, Laïus, Labdacus, Polydore & Cadmus. Tisaménus ayeul de Théras, avoit regné paisiblement à Thébes; mais Autésion son fils tourmenté de nouveau par les furies qui avoient affligé sa famille depuis le regne d'OEdipe, se détermina par le conseil de l'oracle de Delphes, à quitter Thébes & à se retirer dans le Péloponnése. Argie sa fille avoit épousé Aristodéme frére de Cresphonte & de Témenus, descendants d'Hercule par Hyllus, & qui sont si célébres dans l'histoire sous le nom des Héraclides. Ils estoient revenus environ 80. ans aprés la prise de Troye, redemander aux descendants de Pélops, l'héritage qui leur appartenoit, & qu'Hercule leur ayeul n'avoit donné à Tyndare qu'en dépost, jusqu'à ce que ses enfants pussent en joüir. Aristodéme estoit mort en chemin, avant que d'arriver dans le Péloponnése. Proclés & Eurysthéne ses enfants, qu'il avoit eus d'Argie sœur de Théras, se mirent à la suite de Cresphonte & de Témenus leurs oncles. Témenus eut le Royaume d'Argos, Cresphonte la Messénie, & Proclés & Eurysthéne le Royaume de Sparte, par les soins de Théras leur oncle & leur tuteur, qui empescha que Cresphonte & Témenus n'usurpassent leur portion. Il s'opposa de tout son pouvoir à leurs entreprises, establit la domination de ses pupilles dans Lacédémone, & gouverna le Royaume avec beaucoup de sagesse pendant leur minorité.

Hérodote, Pausanias, &c.

Lorsqu'ils furent en âge de régner, Théras songea de luy-mesme, dit Hérodote, à passer avec une Colonie de

Lacédémoniens dans l'Isle Callisté; parce qu'aprés avoir esté le maistre à Lacédémone, il luy eust esté fascheux de retomber dans la condition de sujet; d'autant plus qu'il avoit affaire à deux princes de qui il ne devoit pas attendre beaucoup de reconnoissance. Pausanias, sur la foy d'une autre tradition, nous apprend que Proclés & Eurysthéne, qui depuis leur enfance avoient vécu entre eux dans une grande antipathie, quoy-qu'ils fussent jumeaux, se réünirent pourtant dans le dessein de procurer à Théras un establissement convenable hors de leurs estats. Il importe peu de sçavoir laquelle des deux traditions est la véritable. Théras se préparoit à partir, dans le temps qu'arriva l'aventure des Minyens. Il leur sauva la vie, comme je l'ay dit, & obtint des Lacédémoniens la permission de les emmener avec luy. Ils n'y allérent pourtant pas tous: la plus grande partie, selon Hérodote & d'autres historiens, se retira chez les peuples appellez Παρωρεᾶται & Καύκωνες, dans le Péloponnése, entre la ville de Pyle & celle de Lacédémone. Mais Sésamus arriére-petit-fils d'Euphéme, fut de ceux qui passérent avec Théras dans l'Isle Callisté.

Il ne sera pas inutile d'establir, avant que d'aller plus loin, l'époque de cette transmigration de Théras. Les Chronologistes fondez sur le témoignage de l'auteur de la petite Iliade, placent le voyage des Argonautes quarante ans avant la prise de Troye, qui arriva, suivant l'époque des marbres d'Arondel, 1209. ans avant l'ére vulgaire. Les enfants d'Euphéme sur ce fondement, doivent estre passez dans le Péloponnése, environ 80. ans aprés la prise de Troye, puisqu'ils y passérent à la quatriéme génération, & que quatre générations doivent faire environ 120. ans; & ce temps s'accorde parfaitement avec le retour des Héraclides dans le Péloponnése, qui, suivant les mesmes marbres d'Arondel, arriva quatre-vingt ans aprés la prise de Troye. Ce fut aussi à la quatriéme génération que revinrent les Héraclides. Ainsi le passage de Théras dans l'Isle Callisté peut estre placé environ 1100. avant l'ére chrestienne.

Il s'agit maintenant de ſuivre Théras dans ſon nouvel eſtabliſſement ; mais je dois auparavant dire quelque choſe de l'Iſle Calliſté, ou Théra.

Cette Iſle eſt du nombre de celles de l'Archipel que les anciens appelloient Sporades, parce qu'elles eſtoient ſemées çà & là dans la mer. Ptolémée s'eſt trompé dans la poſition de cette Iſle, en la mettant proche des coſtes de l'Attique, au-deſſous de l'Iſle d'Eubée. Je le ſoupçonne de s'eſtre trompé conſéquemment, en attribuant à cette Iſle les deux villes d'OEa & d'Eleuſine ; parce qu'il n'en eſt parlé dans aucun autre auteur, & parce que, ſi Ptolémée euſt connu cette Iſle, il euſt certainement fait mention de la ville de Théra, que Théras y avoit baſtie, & qui en eſtoit la capitale.

Παρὰ δὲ τὴν Ἀττικὴν, καὶ ὑπὸ τὴν Εὔβοιαν νῆσον, νῆσοι αἱ δέ· Θήρα νῆσος ἐν ᾗ πόλεις δύο, Ἐλευσὶν, Οἴα. l. 3. c. 15.

Strabon, Pindare, &c.

Strabon, dans le 1[er]. & le 8[e]. livre de ſa Géographie, s'eſt trompé pareillement ſur la poſition de l'Iſle Calliſté, qu'il place par inadvertance [b] entre l'Iſle de Créte & la coſte de la Cyrénaïque. Eſtienne de Byſance & quantité de modernes ſont tombez dans la meſme erreur, pour n'avoir pas remarqué que Strabon luy-meſme ſe releve de ſa faute dans le 10[e]. livre, où il parle expreſſément de l'Iſle de Théra ; & qu'il nous en donne la véritable poſition.

L'Iſle de Théra eſt ſituée environ au 56[e]. degré de longitude, & au 37 ½ de latitude : elle a au midy l'Iſle de Créte, dont elle eſt éloignée d'environ 90000. & autour d'elle, à diverſes diſtances, les Iſles de Théraſie, d'Anaphé, d'Amorgos, d'Ios, &c.

Le P. Richard Miſſionnaire Jéſuite.

Strabon luy donne 200. Stades de circuit, c'eſt-à-dire, 25000. pas géometriques : les voyageurs modernes luy en donnent 36000. qui valent douze grandes lieuës de France. J'aime mieux accuſer Strabon de n'avoir pas connu exactement ſon eſtenduë, que de croire qu'elle ait reçeu

L. 10.

Miſſions de Levant.

[b] Palmérius, pour ſauver à Strabon cette inadvertance, lit Κυνουρίας pour Κυρηναίας. Κυνουρία eſt un canton de la Laconie, vis-à-vis de l'Iſle de Créte. Mais la leçon de Palmérius n'eſt autoriſée par aucun manuſcrit, ny de Strabon, ny d'Eſtienne de Byſance.

aucun accroissement depuis le siécle de Strabon ; parce qu'aucun auteur ne l'a dit, & que dans les fréquents tremblements de terre qu'elle a essuyez depuis ce temps-là, elle a plus perdu sans comparaison, qu'elle n'a acquis.

Les habitants de cette Isle sont encore aujourd'huy dans l'opinion qu'elle s'est élevée du fonds de la mer, par la violence d'un volcan qui depuis a produit cinq ou six autres isles dans son golphe. On peut appuyer cette opinion du témoignage des poëtes que j'ay citez plus haut, suivant lesquels, l'Isle de Théra estoit née d'une motte de terre qu'Euphéme avoit laissé tomber par mégarde dans le lieu où cette Isle est située. Mais au témoignage des Poëtes, je joindray celuy de Pline le naturaliste, qui dit formellement en deux endroits, que l'Isle de Théra n'a pas toûjours esté, & que lorsqu'elle parut hors de la mer, elle fut appellée Callisté.

L. 2. c. 87. & l. 4. c. 12.

Enfin, une derniére preuve qui me paroist assez forte, c'est que le volcan qui l'a produite n'est pas mesme encore esteint. Dans la 4e. année de la 135e. Olympiade, selon Pline, environ 237. ans avant J. C. ce volcan poussa hors de la mer l'Isle de Thérasie, qui n'est éloignée de l'Isle de Théra que d'environ une demie lieuë. Quelque temps aprés, le mesme volcan produisit une Isle nouvelle de 1500. pas de circuit, entre les deux Isles de Théra & de Thérasie. On vit pendant quatre jours, dit Strabon, la mer couverte de flammes qui l'agitérent extraordinairement, & du milieu de ces flammes sortirent quantité de rochers ardents, qui, comme autant de parties d'un corps organisé, vinrent s'arranger les uns auprés des autres, & prirent enfin la forme d'une isle.

L. 2. c. 87. Pline dit 130. ans aprés. Strabon, l. 1. L. 1.

Cette isle fut appellée Hiéra & Automaté. Les Rhodiens, qui estoient alors fort puissants sur mer, coururent au bruit qu'elle fit en naissant, & furent assez hardis pour y débarquer, & pour y bastir un temple qu'ils consacrérent à Neptune surnommé *Asphalien*.

Pline, l. 2. c. 87. Strabon, l. 1. v. Plutarque, vie de Thésée.

Cette isle s'est accruë à deux reprises différentes, la premiére fois sous l'empire de Leon l'Iconoclaste l'an 726.

Théophane, dans Baronius sur l'année 726. n. 9.

de l'ére chrestienne ; & la seconde fois l'an 1427. le 25. de Novembre [c]. On l'appelle aujourd'huy μεγάλη Καμμένη, grande brustée, pour la distinguer d'une autre qui parut en 1593. que l'on nomme μικρὴ Καμμένη, ou petite brustée. Pline, Sénéque & Dion Cassius nous parlent d'une autre isle fort petite, qui avoit paru l'an de Rome 799. ou 800. au mois de Juillet. Pline luy donne le nom de Thia. Je ne sçais ce qu'elle est devenuë : peut-estre s'est-elle jointe à l'isle d'Hiéra, dans l'un de ses deux accroissements; car elle n'en estoit qu'à 300. pas.

Missions de Levant.
L. 2. c. 87.
Quæst. natur. l. 7. c. 21.
L. 60.

Enfin l'an 1707. le volcan se ralluma avec plus de furie que jamais, dans le mesme golphe de l'Isle de Théra, entre la grande & la petite Camméni, & donna le spectacle d'une isle nouvelle de 5. ou 6. milles de circuit.

Pline, l. 2. c. 87.
Nouvelle relation des Missions de Levant, imprimée en 1715.

Je ne parleray point du fracas épouventable qui précéda & qui suivit sa naissance : on peut s'en instruire dans les relations que l'on en a données au public : ce que l'on y apprendra sur la production de la derniére isle, est tout-à-fait conforme à ce que les anciens ont dit sur la production de celles qui l'ont précédée.

L'Isle de Théra fut appellée d'abord Callisté, Καλλίστη, c'est-à-dire, trés-belle. L'estat affreux où elle est aujourd'huy, ne répond nullement à ce premier nom : de fertile & de peuplée qu'elle estoit, elle est devenuë stérile & peu habitable. Les tremblements de terre & les volcans l'ont bouleversée plusieurs fois ; & son port autrefois excellent, a esté ruiné par les isles qui en sont sorties, de maniére que l'on n'y trouve plus de fonds pour l'anchrage des vaisseaux. Théras luy fit perdre le nom de Callisté, & luy donna le sien : elle s'appelle aujourd'hui Santorini, ou Santérini, τὸ νησὶ τῆς ἁγίας Εἰρήνης, comme l'appellent les Grecs modernes : c'est-à-dire, l'Isle de sainte Iréne, qui en est la patrone.

Pindare, & ses Scholiastes, sur la 4.e Pythionique.
Le P. Richard dans sa relation.

[c] Comme on l'apprend d'une inscription en vers Latins que l'on a trouvée sur un marbre, proche la Chapelle que les Jésuites bastirent à Santorin l'an 1642.

Hérodote, l. 4. Pausanias dans ses Laconiques, Estienne de Bysance & d'autres. Théophraste dans les schol. de Pindare sur la 4.e Pyth.

Les Phéniciens en ont esté les premiers habitants. [d] Cadmus apperceut cette Isle en passant dans la Gréce. Il s'y arresta, & y bastit deux autels, l'un à Neptune, l'autre à Minerve. Il en trouva le séjour si agréable, qu'il y laissa une partie des Phéniciens de sa suite, sous les ordres de Membliarus, fils de Pécilée, pour la tenir en son nom. Membliarus, selon Hérodote, estoit parent de Cadmus; selon Pausanias, il n'estoit qu'un simple particulier. Théras qui descendoit de Cadmus en ligne directe, comme je l'ay fait voir, crut avoir des prétentions légitimes sur la souveraineté de cette Isle; quoy-que les descendants de Membliarus la possédassent depuis plus de 300. ans. Il s'y en alla avec trois galéres chargées de Lacédémoniens, & de ceux des Minyens qui s'estoient associez à son entreprise. Si nous en croyons Pausanias, les descendants de Membliarus se soumirent à leur nouveau maistre, sans luy faire de résistance; sans luy alléguer du moins contre son droit prétendu, la longue possession où ils estoient de l'Isle Callisté. Disons plustost qu'ils se soumirent parce qu'ils furent ou qu'ils se crurent les plus foibles. Et c'est ce qu'Hérodote nous fait entendre, lorsqu'il dit que Théras ne voulut point chasser les anciens habitants de l'Isle, & qu'il les associa à la colonie qu'il y avoit menée. Ainsi les Phéniciens, les Lacédémoniens & les Minyens vont estre confondus, & ne feront qu'un seul peuple; & de ce peuple doivent sortir à la treiziéme génération, le fondateur & les premiers habitants de Cyréne.

Hérodote, l. 4.

Dans les Laconiques.

L. 4.

Personne n'ignore que les chefs des colonies avoient accoustumé de se voüer à quelque Dieu, sous la protection duquel ils alloient chercher de nouvelles habitations. Apollon fut le Dieu à qui Théras se voüa. Il luy consacra en arrivant toute l'Isle Callisté, & y establit en son honneur

Hieroclés dans les schol. de Pindare sur la 4.e Pyth.

[d] Eusébe dans sa chronique, dit que du temps de Cadmus : Μῆλος, καὶ Θάσος καὶ Καλλίστη ἐκτίσθησαν, καὶ Πάφος. Scaliger, dans sa note sur cet endroit, accuse mal à propos Eusébe d'avoir fait un *prochronisme* de plus de 300. ans. Il ne s'est pas souvenu qu'Hérodote, Pausanias, Estienne de Bysance & d'autres sont garants de ce que dit Eusébe.

ette feste célébre des Lacédémoniens, appellée, Καρνεῖα, les Carnéennes, & qui passa ensuite de l'Isle de Théra à Cyréne, comme nous le verrons dans la suite.

Callimaque, dans l'hymne d'Apollon. Pausanias, dans les Laconiques. Strabon, l. 1. Schol. de Pindare.

La seconde chose que fit Théras en arrivant, fut de astir une ville de son nom, pour y loger son peuple. y a lieu de croire qu'il la bastit sur une montagne appellée aujourd'huy la montagne de saint Estienne. On y oit encore les ruines d'une ville qui paroist avoir esté onsidérable. Les pierres qui sont restées de la démolition e ses murailles, sont d'une grandeur extraordinaire. On a trouvé des colonnes de marbre blanc toutes entiéres, e magnifiques statuës, & sur tout quantité de riches séulchres : monuments qui prouvent que cette ville a esté a capitale de l'Isle. Et qui peut douter que cette ville apitale n'ait esté la ville mesme de Théra, appellée dans lusieurs auteurs, la ville métropole de Cyréne?

Relation du P. Richard.

Nouvelle relation des Missions du Levant.

Pindare, Strabon, &c.

Quant à la forme du gouvernement que Théras establit ans son petit royaume, il est à présumer qu'il l'establit sur e modéle de celuy de Lacédémone, dont il s'estoit bien rouvé pendant le temps de sa régence. Du moins n'en y-je rien leu de particulier dans les auteurs que j'ay conultez, si ce n'est une coutume ou une loy touchant le eüil, qu'Eustathe nous a conservée dans son commenaire sur Denys le Géographe. * Les Théréens, dit-il, ne leuroient ny les enfants qui mouroient avant sept ans, y les hommes qui mouroient au delà de cinquante. Ceuxy, parce qu'apparemment ils estoient censez avoir assez écu, & ceux-là, parce qu'on ne pensoit pas qu'ils eussent ncore vécu.

Vers. 530.

Steph. ab. alex. l. 3.

* Estienne de Bysance s'explique sur cette coutume, d'une maniére bien ifférente d'Eustathe. Son texte porte, dans les imprimez, que les Théens ne pleuroient ny ceux qui mouroient à 8. ans, ny ceux qui mouient à sept. Je crois ce passage corrompu, d'autant plus que les leçons arient dans les MSS. Berkélius, dans son commentaire sur ce Géographe, onserve la leçon des imprimez, & se donne bien de la peine pour y trouer un sens raisonnable. Je suis persuadé que peu de gens adopteront ses onjectures sur ce passage.

Les Théréens crurent ne pouvoir trop reconnoiſtre les biens que Théras leur avoit faits pendant ſa vie. Leur reconnoiſſance alla juſqu'à luy rendre aprés ſa mort des honneurs divins. Ç'a eſté dans ces anciens temps, la récompenſe ordinaire des fondateurs des villes & des eſtats. Il laiſſa en mourant un fils appellé Samus. Il avoit eu un autre fils qui n'avoit pas voulu le ſuivre, & qui eſtoit reſté à Lacédémone,

Pauſanias dans ſes Laconiques.

Schol. de Pindare ſur la 2.e Olymp.

Hérodote, l. 4.

Samus eut deux fils, Télémaque & Clytius. Ce dernier ſuccéda à ſon pére, & Télémaque paſſa dans la Sicile avec une Colonie. La ſuite des deſcendants de Clytius eſt perduë juſqu'à Æſanius pére de Grinus, le dernier des Rois de Théra que nous connoiſſions, & ſous qui Battus paſſa dans la Libye.

Schol. de Pindare, ibid.

Hérodote, l. 4.

Séſamus arriére petit-fils d'Euphéme, & compagnon de Théras dans ſa tranſmigration, eut un fils qui s'appelloit Euphéme comme ſon triſayeul. Le temps nous a pareillement ravi toute la ſuite de ſes deſcendants, juſqu'à la douziéme génération, c'eſt-à-dire, juſqu'à Polymneſtus pére de Battus, dont je vais enfin donner l'hiſtoire.

Schol. de Pindare ſur la 4.e Pyth.

Hérodote nous a conſervé la tradition des Cyréniens ſur ſa naiſſance. Etéarque Roy d'Oaxus dans l'Iſle de Créte, avoit d'un premier mariage une fille nommée Phronime. Il épouſa une ſeconde femme, qui par les mauvais traitements qu'elle fit à cette princeſſe, mérita l'odieux nom de maraſtre. Entre autres calomnies dont elle la chargea auprés de ſon pére, elle fit entendre à ce prince trop crédule, que ſa fille le déshonoroit par ſa conduite. En un mot, elle luy fit prendre le cruel deſſein de la faire périr. Il gagne un marchand de Théra, nommé Thémiſon. Il ſe l'attache par les liens ſacrez de l'hoſpitalité, & luy fait promettre enſuite avec ſerment, qu'il fera pour luy tout ce qu'il luy demandera. Thémiſon s'engage imprudemment. Etéarque luy met ſa fille entre les mains, & luy ordonne, en vertu du ſerment qu'il a fait, de la jetter dans la mer, lorſqu'il ſera à moitié chemin de Théra. Thémiſon indigné qu'on

L. 4.

qu'on l'euſt ſurpris, abjure ſur le champ l'hoſpitalité qu'il avoit avec Etéarque ; & pour ſe dégager de ſon ſerment, il ſe contente d'attacher Phronime à une corde, & de la plonger dans la mer. Il la retire auſſi-toſt, & continuë ſa route vers Théra. Polymneſtus, un des principaux ſeigneurs de l'Iſle, accüeillit Phronime dans ſa maiſon. Il en devint *ἐπαλλακεύετο. Hérodote.* amoureux, & en eut aprés quelque temps, un fils qu'ils nommérent Battus, parce qu'il avoit le ton de la voix foible, & qu'il bégayoit. Mais il faut remarquer que le mot de Battus n'eſt qu'un ſurnom que l'on ne put donner à cet enfant, que lorſqu'il commença à parler, & que l'on s'apperceut de ſon bégayement. Je remarqueray en ſecond lieu, qu'Ariſtotelés eſtoit le nom propre de Battus. Il n'y *Callimaque, Pauſanias & d'autres.* a pas deux opinions ſur cela. Hérodote nous donne une autre cauſe du ſurnom de Battus, que celle du bégayement. *Ibid.* Il prétend que dans le voyage que Battus fit à Delphes, pour les raiſons que nous verrons dans un moment, la Pythie qui ſçavoit qu'il devoit regner dans la Libye ; qui ſçavoit de plus, que dans la langue des Libyens, Battus ſignifie un Roy, le qualifia par avance du titre de Roy, en l'appellant Battus ; & qu'il ne porta ce nom que lorſqu'il fut eſtabli dans la Libye. Cette opinion n'eſt fondée que ſur le gouſt extraordinaire d'Hérodote pour tout ce qui tenoit du merveilleux. Il ne nous en donne aucun garant, & par cette ſeule raiſon nous la devons tenir pour trés ſuſpecte. D'ailleurs les mots βάττος, βάτταλος, eſtoient *Plutarque, vie de Démoſthéne. Héſychius, &c. Schol. de Pindare ſur la 4.e Pyth.* les ſurnoms que les Grecs donnoient communément aux gens qui avoient quelque difficulté de parler, auſſi-bien que le mot de κόκκυξ, qui ſignifie la meſme choſe, & que quelques auteurs avoient donné à Battus. Βατταρίζειν, βαττολογεῖν eſtoient, ſelon Strabon, Héſychius & d'autres, *Lucien dans Jupiter Tragique.* du nombre de ces mots *techniques* ou artificiels, faits pour imiter les choſes qu'ils ſignifient. Et quand il ſeroit vray *Schol. de Pindare ſur la 4.e Pyth.* que βάττος, dans la langue des Libyens, euſt ſignifié la meſme choſe que le mot βασιλεὺς dans la langue Grecque ; on en conclura tout au plus, que les Libyens appellérent

leurs Rois du nom de Battus, comme les Romains ont donné depuis le nom de César à leurs Empereurs.

Mais il y a une difficulté plus considérable sur le motif du voyage de Battus à Delphes, & de son passage dans L. 4.e la Libye. Hérodote nous a conservé sur cela deux traditions, l'une des Cyréniens, & l'autre des Théréens; & les scholiastes de Pindare & de Lycophron nous en fournissent une 3.e qu'ils ont tirée de Ménéclés ancien écrivain. Je vais les rapporter toutes trois. Je commence par celle des Cyréniens.

Lorsque Battus, disent-ils, eut atteint l'âge d'homme, il alla consulter l'oracle de Delphes sur son bégayement. La Pythie luy répondit en deux vers, dont voicy la traduction. * *Tu viens Battus me consulter sur le deffaut de ta voix. Apollon t'ordonne d'aller dans la fertile Libye, & d'y bastir une ville.* Battus fut estonné de cette réponse. Eh quoy, dit-il, je viens demander un reméde à mon bégayement; & au lieu de répondre à ma demande, Apollon me propose une entreprise chimérique & ridicule. Comment me seroit-il possible d'aller seul & sans troupes, fonder une ville dans un pays qui m'est inconnu! Il eut beau se plaindre; il ne put tirer d'autre réponse d'Apollon. Cependant il retourne à Théra, & ne songe plus à l'oracle. Il en fut puni, & tous les Théréens furent enveloppez dans le chastiment. On envoye à Delphes. La Pythie ordonne expressément aux Théréens d'aller avec Battus, fonder dans la Libye la ville de Cyréne. Les Théréens obéïssent : car ils n'avoient pas d'autre parti à prendre. Voilà ce que disoient les Cyréniens.

Les Théréens de leur costé, contoient que Grinus fils d'Æsanius, descendant & successeur de Théras, estoit allé à Delphes accompagné de Battus & des principaux de sa cour. Aprés avoir fait le sacrifice d'une hécatombe, il consulta l'oracle sur ses affaires particuliéres, & receut pour

* Βάττ' ἐπὶ φωνὴν ἦλθες, ἄναξ δέ σε Φοῖβος Ἀπόλλων
ἐς Λιβύην πέμπει μηλοτρόφον οἰκιστῆρα.

toute réponse de la Pythie, un ordre de bastir une ville dans la Libye.

Grinus s'excusa sur son grand âge, & sur ses infirmitez qui le mettoient hors d'estat d'entreprendre un pareil voyage. Il ajousta, en montrant Battus, qu'il conviendroit mieux de charger de cette entreprise quelqu'un des jeunes gens qui l'accompagnoient. Il retourne à Théra avec sa suite, & croit pouvoir négliger impunément l'ordre qu'il a receu. Cependant les Théréens furent affligez d'une sécheresse de sept années, pendant lesquelles on ne vit pas tomber dans l'Isle une seule goutte de pluye. Si cette Isle estoit alors aussi dépourveuë de riviéres & de sources, qu'elle l'est aujourd'huy, où l'on n'a d'eau douce que celle que l'on ramasse dans des citernes; je ne conçois pas que les habitants ayent pu subsister sans pluye pendant sept ans. Il n'y eut pourtant que les arbres, dit l'histoire, qui souffrirent de la sécheresse. Ils périrent tous à l'exception d'un seul. Les Théréens allérent à l'oracle. La Pythie leur dit que leur désobéïssance avoit attiré leur malheur; & qu'il n'y avoit d'autre reméde pour eux, que d'envoyer une colonie dans la Libye. Les Théréens se mettent en devoir d'obéïr. Ils envoyent des gens dans l'Isle de Créte, pour chercher quelque Crétois ou quelque estranger qui eust fait le voyage de la Libye. Les députez trouvérent dans la ville d'Itane, un teinturier en pourpre appellé Corobius, qui leur dit qu'il avoit esté jetté autrefois par les vents contraires dans une Isle de la Libye qui s'appelloit Platée. Sur cet avis, on engagea Corobius par la promesse d'une grande récompense, à venir à Théra, d'où les Théréens l'envoyérent sur le champ avec un petit nombre de gens, pour leur montrer le lieu en question. Les Théréens arrivent dans l'Isle Platée, & y laissent Corobius avec des vivres pour deux mois. Ils retournent à Théra pour rendre compte de ce qu'ils avoient veu. Sur leur rapport, on léve du monde dans les sept cantons de l'Isle; on fait partir la colonie sur deux galéres, & l'on en donne la

Relation du P. Richard.

conduite à Battus, avec le titre de Roy.

Ces deux traditions différent entre elles dans les circonstances ; mais elles se ressemblent dans les veuës des Cyréniens & des Théréens. Ces deux peuples avoient le mesme intérest à donner une cause honneste au voyage de Battus à Delphes, & à son establissement dans la Libye. Les premiers, parce qu'ils estoient bien aises de faire intervenir les Dieux dans la fondation de leur ville, & de rendre par là leur origine plus auguste. Et les derniers, parce qu'il leur estoit honorable d'avoir donné la naissance au fondateur & aux habitants de Cyréne. Mais la troisiéme tradition rabat un peu de la vanité des uns & des autres. Elle porte que dans un soulévement général des Théréens, Battus s'estoit mis à la teste d'une des factions qui partageoient ce peuple ; qu'il avoit esté défait, & contraint d'abandonner la ville & l'Isle de Théra, avec ceux des siens qui s'estoient sauvez du combat ; que n'ayant plus d'espérance de se rétablir dans sa patrie, il songea à se retirer ailleurs. Il alla cependant, pour derniére ressource, demander à l'oracle de Delphes s'il ne pourroit point par quelque moyen rentrer dans l'Isle de Théra. [f] La Pythie luy conseilla de renoncer à ce dessein ; de ne plus penser à l'Isle de Théra ; & d'aller s'establir sur la terre ferme où il seroit plus heureux. Battus ne balança point à suivre ce conseil. Il partit de Delphes, & s'en alla dans la Libye, où il fonda la ville de Cyréne.

Il est maintenant question de juger entre ces trois tra-

[f] Le scholiaste de Pindare nous a conservé jusqu'à la réponse en vers que Battus avoit receuë de la Pythie. Mais elle est en si mauvais estat, que je ne crois pas qu'il soit possible de la rétablir. La voicy.

Βάττε, πέφαδε κακὸν, τὸ δὲ δεύτερον ἐσθλὸν ἔρδοιτα.
Ἔρχεο, λάφ' ἀλίαν χώρην, ἤπειρος ἀμείνων
Ἠῶος, πρότερον δόλον ἔκβαλε πείθεϊ πίστων.
Στερρὸν γῆν ὁσίως, καὶ μισεῖ πολλ' ἀθεμίστως.
Οἷα τ' ἀνὴρ ἔρξει, τοῖον τέλος αὐτὸν ἱκάνει.

Le quatriéme vers de cet oracle n'est pas intelligible.

ditions. Celle des Théréens qui est la seconde, paroist avoir eu moins de cours que les deux autres. Le scholiaste de Pindare nous dit que les historiens estoient partagez principalement entre la premiére & la troisiéme. Et Ménéclés, qui les a balancées toutes deux dans un examen sérieux, donne la préférence à cette troisiéme comme à la plus vray-semblable, & rejette la premiére comme fabuleuse. On peut appuyer le témoignage de Ménéclés, de celuy d'Acésander, autre écrivain fort ancien, cité par le mesme scholiaste de Pindare. Il nous apprend que Battus estoit homme d'un excellent esprit, fort éloquent, & capable de bien conduire une affaire; qu'il n'estoit point né bégue; mais que par politique il en avoit joüé le personnage. Or pourquoy l'auroit-il joüé ce personnage, si ce n'estoit pour mieux cacher les entreprises qu'il machinoit peut-estre pour usurper la domination dans sa patrie! Cecy n'est qu'une conjecture; mais elle peut servir de preuve à la suite de l'autorité de Ménéclés.

Ὁ δὲ Μενεκλῆς πιθανώτερον δοκεῖν φησι τὴν περὶ στάσεως αἰτίαν, μυθικώτερον δὲ τὴν περὶ τῆς φωνῆς.

Sur la 4.e Pyth.

Je sçais que je devrois donner avant que de finir, la date chronologique du passage de Battus dans la Libye; mais elle demande quelque sorte de discussion, & ce discours n'est peut-estre déja que trop long. C'est pourquoy je la réserve pour un autre, où je parleray de la fondation & de la situation de la ville de Cyréne.

Fin du troisiéme Tome.

